

Digitized by Google

8
1-B
19



8-1-B-19

Digitized by Google

ABBREGÉ CHRONOLOGIQUE, OU EXTRAIT DE L'HISTOIRE DE FRANCE.



Par le S^r DE MEZERAY, *Historiographe de France.*

TOME PREMIER

Commençant à Faramond, & finissant à la fin du Regne de Saint Louys.






A PARIS,

Chez DENYS THIERRY, ruë S. Jacques, devant la ruë du Plâtre à la Ville de Paris.
JEAN GUIGNARD, à l'entrée de la Grand' Salle du Palais, à l'Image Saint Jean.
ET
CLAUDE BARBIN, ſur le ſecond Perron de la Sainte Chapelle.

M. DC. XC.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google


SVFFICIT
HIC TERRIS.



A LA POSTERITE'.

POUR LA GLOIRE PERPETUELLE DU REGNE TRIOMPHANT

DE LOUIS LE GRAND,

ROY TRES-CHRESTIEN,

TOUJOURS VICTORIEUX, TOUJOURS AUGUSTE.

QUI A COMMENCE' DE VAINCRE AUSSI-TOST QUE DE REGNER,

QUI PAR SA CLEMENCE A RENDU LA TRANQUILITE' A LA FRANCE, ET PAR SA JUSTICE VEUT DONNER LA PAIX A TOUTE L'EUROPE:

QUI PAR LA TERREUR DE SES ARMES A CHASSE' LES INFIDELLES DE LA CHRESTIENTE',

ET VAINCU EN TOUS LIEUX, SUR MER ET SUR TERRE LES ENNEMIS DE SON ESTAT ET DE SA GLOIRE:

QUI PAR SA SAGESSE A RETABLY L'ORDRE DANS LA POLICE, DANS LES FINANCES ET DANS LES LOIX.

ET

QUI PAR SA MUNIFICENCE A MIS LES SCIENCES ET LES BEAUX ARTS DANS LEUR PERFECTION.

FASSE LE CIEL,

QUE SES CONQUESTES AILLENT AUSSI LOIN QUE SA RENOMME'E,

QUE LE NOMBRE DE SES ANNE'ES E'GALE CELUY DE SES VICTOIRES:

ET QUE LE BONHEUR DE SON EMPIRE SOIT LA FELICITE' DE TOUS LES PEUPLES DE LA TERRE.

Digitized by Google

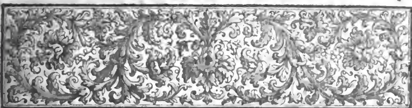
ROIS DE FRANCE

CONTENUS

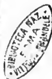
DANS CE PREMIER VOLUME

PREMIERE RACE.

Digitized by Google



ABBREGE'
OU
EXTRAIT CHRONOLOGIQUE
POUR SERVIR D'INTRODUCTION
A L'HISTOIRE
GENERALE
DE FRANCE.



LE Royaume de France est le plus ancien & le plus noble de tous les Etats de la Chrestienté. Il y a plus de douze cens cinquante ans qu'il subsiste; & il compte aujourd'huy une succession continuë de soixante-quatre Rois. On les divise ordinairement en trois races, quoy qu'en effet la seconde & la troisieme viennent d'une mesme tige. La premiere, qui est celle des Merovingiens, a duré depuis l'an 418. jusqu'à l'an 752. celle des Carlovingiens ensuite, depuis 752. jusqu'en 987. & la troisiéme, qui a pris son nom du Roy Hugues Capet, se maintient heureusement dans le thrône depuis cette année-là jusqu'à cette heure. *Etat sommaire de la Monarchie Françoise depuis son commencement jusqu'à cette heure.*

Ce grand Etat a eu ses commencemens au delà du Rhin, où il estoit gouverné par plusieurs Chefs ou Colonels, qui portoient quelquefois le titre de *Roy*, & quelquefois le titre de *Duc* ou *Commandant*, & qui estoient tantost indépendans & libres, tantost sujets ou stipendiaires de l'Empire Romain.

Pendant ce temps-là, les François firent diverses incursions dans les

Digitized by Google

Gaules, sans autre dessein que de s'y charger de butin; mais à la fin il se presenta des conjonctures si favorables, qu'elles les inviterent de s'y arrester. Comme ils virent que ces Provinces estoient dans une extrême confusion, & presque abandonnées, ils penserent tout de bon à s'y établir; & pour cet effet ils resolurent d'avoir toûjours des Rois de leur nation, malgré les Romains qui la vouloient aneantir & la confondre parmy leurs autres Sujets.

Pharamond passe pour le Fondateur du Royaume; Clodion l'étendit dans la Belgique; Meroüée l'affermit; Childeric l'élargit jusqu'aux rives de la Seine; Clovis poussa ses conquestes jusqu'à la Loire, chassa les Romains de quelques places qu'ils tenoient encore dans la Belgique, & vainquit les Allemands, qui pressoient les François du costé du Rhin. S'estant ainsi acquis l'estime des Gaulois, il s'acquit leurs affections en quittant sa fausse religion pour embrasser la Chrestienne qui estoit la leur. Jusques-là leur obeïssance n'avoit esté que forcée: un si heureux changement la rendit volontaire. Bien plus, il donna à ce Roy le dessein & les moyens d'attaquer les Visigots Heretiques, pour les chasser des Gaules, où ils s'estoient emparez des trois Aquitaines, du Languedoc, & d'une partie de la Provence. Aprés qu'il les eut vaincus, & tué leur Roy Alaric en une grande bataille, il leur osta les Aquitaines & la ville de Toulouse; mais Theodoric Roy d'Italie s'opposa à ses progrez, & les arresta tout court.

Ses quatre fils détruisirent le Royaume de Bourgogne; & il est certain qu'eux ou leurs descendans eussent aisément conquis le Languedoc, & la Provence, si la division de la Monarchie entre ces freres, & puis encore celle d'entre les quatre fils de Clotaire I. n'eussent divisé les esprits de ces Princes, & ne les eussent engagez dans des guerres civiles. Cette des-union fut cause que ces deux Provinces demeurerent unies à l'Espagne jusqu'à ce que les Sarrasins les envahirent comme une dépendance de ce Royaume-là. Mais Martel les en chassa tout aussi-tost.

Les ennemis que les François eurent à combattre sous les Rois Merovingiëns, furent, du costé de la Germanie, les Varnes & les Turinges, qu'ils exterminerent; les Allemands, les Bavarois & les Frisons, qu'ils dompterent; les Huns-Avarois & les Sclaves, qu'ils repousserent; les Saxons, sur lesquels ils eurent souvent avantage: Du costé d'Italie, les Ostrogoths, puis les Lombards: du costé d'Espagne, les Visigoths plus puissans que tous ces autres, mais moins hardis & moins entreprenans. Je ne parle point des Sarrasins, qui fournirent de matiere aux glorieuses victoires de Charles Martel.

Cette premiere race se vit au plus haut degré de sa puissance sous Dagobert I. Depuis la mort de ce Roy elle commença à décliner & à s'aneantir. La minorité & la faineantise de ses Princes donnerent lieu à leurs Maires du Palais de s'emparer de toute l'autorité, & aux peuples qui avoient esté subjuguez, comme estoient les Aquitains, les Allemands,

Digitized by Google

les Bavarois & les Frisons, de se revolter, & de s'élire des Souverains, qui fussent de leur nation.

La race des Pepins s'estant mise en possession de cette Charge éminente de Maire du Palais, & ayant de grandes terres dans l'Austrasie, particulierement dans le Brabant & dans les païs adjacents, s'éleva sur toutes les autres Maisons du Royaume. Pepin de Herstal gouverna avec sagesse, justice, & pieté: Charles Martel son fils regna absolument, mais sans vouloir ou sans oser prendre le titre de Roy: Pepin le Bref franchit le pas, & ayant les suffrages des François pour luy, osta la couronne à Childeric l'Insensé, & se la mit sur la teste.

On ne vit jamais de Maison se rendre si illustre, & faire tant de progrés en si peu de temps, qu'en fit celle des Carlovingiens. Martel gagna de grandes batailles sur les Sarrasins, & leur arracha les conquestes qu'ils avoient faites au deçà des Pyrenées. Pepin le Bref ramena sous son obeïssance tous les peuples qui s'estoient revoltez du temps des Maires du Palais; Charles surnommé le Grand renversa le Royaume des Lombards, & se rendit maistre de l'Italie jusqu'à la Poüille. Il subjugua ensuite tous les peuples barbares de la Germanie jusqu'à la Vistule, prit la Marche d'Espagne sur les Sarrazins, & conquit presque toutes les provinces de ce qu'on avoit appellé *l'Illyrique Occidental* sur la fin de l'Empire Romain. Puis il couronna tant de conquestes par le glorieux titre d'Empereur d'Occident; les Romains le prierent de l'accepter par les mains du Pape, & il le transmit à sa posterité.

La Dalmatie, la Sclavonie, la Baviere, l'Austriche, la Hongrie, &c.

La grandeur de sa maison commença à décheoir vers le milieu du regne de Loüis le Debonnaire son successeur; les secondes nopces de ce Prince, la prédilection qu'il eut pour le fils qui en vint, & les partages de ses enfans, qu'il changea & rechangea tant de fois, broüillerent étrangement sa famille & ses Etats. Depuis ce ne furent que troubles, animositez & factions, que guerres, brigandages & ruines. Et ces desordres allerent toûjours en augmentant sous ses descendans, parce qu'ils eurent presque tous le cerveau un peu foible; & qu'ils manquerent toûjours de sagesse & de conduite, bien qu'ils ne manquassent pas de courage & d'activité.

Ils eurent guerre en Italie avec les Sarrasins & avec les Grecs; en Neustrie avec les Normands, & avec les Bretons; en Aquitaine, & sur la *Marche* d'Espagne avec les Gascons rebelles, & avec les petits Princes Mores ou Sarrasins; en Germanie avec divers Barbares, entr'autres les Danois, les Sclaves qui estoient divisez en plusieurs * peuples, & quelques restes des Huns. Mais ils n'eurent point de plus mortels ennemis qu'eux-mesmes: la coûtume de partager le Royaume entre les fils des Rois ayant encore lieu dans cette race, comme elle l'avoit eu dans la premiere, la division qui en fut faite entre les fils de Loüis le Debonnaire, & la subdivision entre les enfans de ceux-là, couperent toute la Monarchie en plusieurs pieces, & la déchirerent par de sanglantes dis-

* Venedes, Abodrites, Bohemes, &c.

Digitized by Google

cordes. Cent mille François des plus braves ayant esté tuez à la bataille de Fontenay, cette horrible playe abattit tellement ce grand Corps, qu'il demeura sans forces & sans courage pour se défendre contre les Barbares. Les Normands, qui n'estoient que de miserables pirates, prirent la hardiesse de luy insulter, & ravagerent ses provinces tout à leur aise pendant plus de quatre-vingts-dix ans, n'ayant laissé ni ville ni village qu'ils ne brûlassent deux ou trois fois, à la reserve de Laon; de Paris, & d'un tres-petit nombre d'autres places fortes. Les incursions des Bulgares & celles des Hongrois ne furent pas moins cruelles, mais elles ne durerent pas si long-temps.

Les Grands, cependant, au lieu de se réünir pour sauver la Monarchie, se joignirent avec les Barbares & avec ceux qui aimoient le pillage, & se servirent de l'occasion de ces troubles pour la dissiper & pour s'en approprier les lambeaux. Les Rois la'voient déja separée en huit Royaumes; 1. celuy d'Italie, auquel l'Empire estoit attaché; 2. celuy de la haute Bourgogne ou Transjurane, qui estoit au delà du Mont Iou, & comprenoit la Savoye, le pays des Suisses, & quelques autres contrées voisines; 3. celuy de la Bourgogne Cisjurane, autrement de Provence & d'Arles; 4. celuy de Lorraine, autrefois Austrasie; 5. celuy de Germanie; 6. celuy de Baviere; 7. celuy d'Aquitaine, qui, outre les provinces de ce nom, contenoit aussi le Languedoc & la Marche d'Espagne; 8. & celuy de Neustrie.

Ce dernier avec celuy d'Aquitaine & la Duché de Bourgogne demeura aux Princes masles du sang de Charlemagne: les six autres furent envahis par des Seigneurs qui n'en descendoient que par femmes. Les trois de Germanie, qui eurent aussi la Baviere, s'approprierent le titre d'Empereur, & en divers temps réünirent à leur Empire le Royaume de Lorraine, celuy de la Transjurane avoit déja esté rejoint. Ils tenterent mesme quelquefois d'y réünir celuy de Neustrie, comme d'autre costé les Neustriens firent plusieurs efforts pour revendiquer celuy de Lorraine; ce qui alluma de grandes guerres, & une cruelle haine entre les François Neustriens ou Occidentaux, & les François Orientaux ou Germains.

Dans tous ces huit Royaumes, les grands Officiers & les Gouverneurs se perpetuerent dans leurs Charges, & dans la possession des places & des provinces qu'on leur avoit confiées; de sorte qu'ils les rendirent hereditaires dans leurs maisons. Les Gentils-hommes qui relevoient d'eux, en userent de mesme à leur endroit. De là vint l'origine ou du moins la confirmation des fiefs & arriere-fiefs, & une infinité de petits Seigneurs, dont les uns estoient arriere-vassaux, les autres suserains, & quelques-uns mesme faisoient valoir leurs franc-alleuds pour des Souverainetez, principalement quand ils se trouvoient dans quelque coin écarté, ou sur les confins de ces Royaumes.

Pendant ces desordres, les Neustriens s'estant donné la liberté d'é-

lire des Regens avec titre de Rois; Eudes & Robert, dont l'un estoit grand oncle, l'autre ayeul de Hugues Capet, luy frayerent le chemin à la Royauté. Il se fit élire par les Estats à l'exclusion de Charles Duc de Lorraine dernier Prince de la Maison Carlovingienne, qui laissa perdre son droit de la maniere que nous le verrons en son lieu.

Cette troisiéme race n'a pas possedé jusqu'à cette heure une aussi grande étenduë de terres qu'en avoient la premiere & la seconde: mais sa durée surpasse déja de beaucoup celle de toutes les deux ensemble. Avec cela son gouvernement a toûjours esté plus juste & plus doux, ses Rois plus sages & plus reglez, ses loix meilleures & plus exactes, ses peuples plus libres & mieux policez; & elle a cette gloire qu'il n'y a jamais eu de maison royale qui ait subsisté si long-temps de mâle en mâle, ny qui ait produit un si grand nombre de Princes renommez par toute la terre pour leurs hauts faits, & pour leurs illustres entreprises. On sçait qu'elle a donné des Empereurs à Constantinople, des Souverains à diverses Provinces de l'Orient, des Rois aux deux Siciles, à la Pologne, à la Hongrie, à l'Angleterre, au Portugal & à la Navarre, & qu'il y a peu d'Estats dans l'Europe, sur lesquels elle ne puisse avoir de legitimes pretentions.

Dans les commencemens l'autorité de ses Rois se trouva bien foible, & eux si resserrez, qu'ils ne possedoient en domaine que quatre ou cinq villes. Mais leur conduite en fut d'autant plus sage & plus moderée: s'ils avoient peu de forces, ils avoient beaucoup de pieté, de bonté, & de justice. En témoignant grand respect pour les choses saintes, en faisant souvent du bien & des concessions aux Eglises, en protegeant les Ecclesiastiques, en défendant les opprimez, en usant plûtost d'équité & de raison avec leurs sujets, que de hauteur & de volonté absoluë, ils mirent tous les gens de bien dans leur party, abaisserent l'insolence des usurpateurs & des méchans, & apprirent aux grands par leur propre exemple qu'il faloit obeïr aux loix.

Plusieurs autres choses leur aiderent encore à accroistre & à confirmer leur pouvoir; la longueur du temps, pendant laquelle la souveraineté tire insensiblement tout à soy; les guerres saintes; leur adresse & prudence à ménager leurs interests, & à profiter des differends qui naissoient entre les grands; & la protection qu'ils prirent soin de donner au peuple, dont ils formerent un tiers estat. D'ailleurs comme ils possedoient peu de terres & de villes en propre, ils ne partagerent plus leurs puisnez à titre de Royaume, mais leur donnerent seulement des apanages, lesquels encore avec le temps ont esté declarez reversibles.

Quant aux guerres de la Terre-sainte, qui commencerent sous Philippe I. ce furent pour ainsi dire, de grandes saignées qui appaiserent la fureur des guerres particulieres dans le Royaume, qui le déchargerent d'un nombre infiny d'esprits mutins & querelleux, &

qui délivrerent les Rois des troubles & des inquietudes que ces gens-là leur causoient. J'ajoûteray encore que ces expeditions d'outre-mer leur eussent esté plus avantageuses, si eux-mêmes ne s'y fussent point engagez, se laissant entraîner, comme ils firent, au mouvement des peuples & à celuy des Papes. Loüis VII. Philippe II. & saint Loüis y furent en personne, avec de grandes dépenses & avec peu de fruit.

Du reste il seroit malaisé de dire si cette multitude de Seigneurs qui trenchoient des Souverains, leur fit plus de peine, ou si elle leur apporta plus d'avantage. Car ils se servirent des uns pour détruire les autres, protegeant tantost les plus foibles, contre les plus puissans qui les opprimoient, & tantost se joignant aux plus puissans pour chastier les plus foibles qui avoient tort.

Quant au peuple, comme ils voyoient que naturellement il cherchoit à s'affranchir de l'oppression des grands, ils sceurent bien le ranger de leur costé ; & s'en servir pour leur tenir teste. Dans cette veuë ils accorderent le droit de Commune aux villes avec des Magistrats populaires, ils les fermerent de murailles, & leur concederent plusieurs octrois & privileges qui en sont les veritables remparts.

Enfin pratiquant sagement ces moyens, & attirant sur eux les benedictions du Ciel, ils ont si bien conduit leur vaisseau, qu'en partie par justes & loyales acquisitions, en partie par donations adroitement pratiquées, en partie par mariages, & d'ailleurs par confiscations sur leurs vassaux rebelles, & aussi par quelques échanges, ils ont réüny toutes ces seigneuries à la leur.

Pendant les cent premieres années ils furent comme dans des entraves, sans faire presque autre chose que de se défendre contre leurs sujets ; à l'égard desquels ils estoient plus forts par le droit que par les armes ; mais d'ailleurs tres-puissans contre les Estrangers qui attaquoient la France. Loüis le Gros commença à dénoüer leurs liens : Philippe II. en rompit une partie ; Et à son tour il voulut en faire d'autres pour assujettir & les Grands & le peuple. Ce qu'il entreprit par le moyen des troupes reglées qu'il tenoit à sa solde. C'est le premier des Rois de France qui en ait eu d'ordinaire : tous ses predecesseurs n'avoient presque que leurs milices ; avec lesquelles neanmoins ils conquirent une grande partie de l'Europe. Si deux ou trois de ses successeurs eussent marché de même pas que luy, ils eussent sans doute établi une domination despotique. Il les avoit mis en estat de le pouvoir faire : mais ils aimerent mieux demeurer dans les anciennes bornes, & continuerent sagement de regner selon la loy de Dieu, & suivant celles du Royaume.

Aprés que les trois ou quatre premiers Rois de cette race eurent rangé tous les petits Seigneurs des environs de Paris : leurs suc-

Digitized by Google

cesseurs attaquerent les plus puissans, qui alloient presque du pair avec eux. L'orgueil des Comtes de Champagne, & celuy des Ducs de Guyenne, l'attachement des deux derniers Comtes de Toulouse à la secte des Albigeois, la ferocité des Ducs de Normandie, & ensuite la grande puissance des Anglois, liguée tantost avec l'opiniâtreté rebelle des Flamands, tantost avec les Ducs de Bretagne, & sur la fin avec la trop puissante Maison de Bourgogne, leur donnerent bien de l'exercice.

Ils ont eu la guerre trois cens ans durant avec les Anglois, sans que plus de deux cens traitez de paix ou de treves l'ayent pû finir. Ces anciens ennemis de la France l'ont partagée deux differentes fois avec eux par deux mariages. Ils l'ont mise presqu'aux abois dans les trois sanglantes batailles de Crecy, de Poitiers & d'Azincourt; & les factions qu'ils y ont entretenuës, ne l'ont pas desolée moins cruellement que leurs armes. Mais comme à leur tour, ils tomberent dans de furieuses guerres civiles, causées par la querelle d'entre les Maisons d'Yorc & de Lancastre, ils reperdirent, en peu de temps, tout ce qu'ils tenoient en France. Le rapide bon-heur de Charles VII. leur enleva Paris, la Normandie & la Guyenne; Et cent ans aprés sous le regne d'Henry II. la valeur d'un Duc de Guise les chassa de la ville de Calais, la plus importante de leurs conquestes.

Au même temps que cette puissance, qui avoit tant tourmenté la France au dedans, se détruisoit, il s'en formoit une autre au dehors beaucoup plus grande, mais bien moins dangereuse. Je veux dire celle de la Maison d'Austriche, qui déja fiere du titre de l'Empire, qu'elle taschoit de se rendre hereditaire, éleva une formidable grandeur par le moyen des deux plus riches mariages qui ayent jamais esté. Car le premier luy apporta tous les Pays-bas & la Franche-Comté, l'autre les Espagnes, les Royaumes de Naples & de Sicile, & les richesses du nouveau monde. D'abord elle chassa les François de l'Italie, en leur ostant le Milanois, & retint injustement la Navarre. Aprés, elle leur suscita des ennemis de tous costez à force d'argent, d'artifices, & d'intrigues: elle les fatigua par de puissantes & continuelles attaques, & leur vendit bien cherement ses deux grandes journées de Pavie & de Saint Quentin. Mais avec tous ces avantages, & avec tous ces efforts, elle n'a jamais pû entamer la France dans la moindre de ses parties. Non pas même pendant les guerres de la Religion, & celles de la Ligue qu'elle avoit allumées, & qu'elle entretenoit ouvertement; ny durant trois minoritez pleines de factions & de remuemens, où elle a toûjours pris beaucoup de part.

La France a bien eu sa revanche de tant de vaines entreprises: toutes les fois que les mouvemens intestins qui la troubloient, ont esté calmez, & qu'elle a pû réünir ses forces, elle est allée attaquer cette superbe Maison jusque dans ses entrailles, & luy a fait recevoir de si ter-

Digitized by Google

ribles eſchecs, qu'elle s'en ſouviendra long-temps. En un mot, elle s'eſt renduë aujourd'huy ſi puiſſante & ſi redoutable, que Dieu qui étend & reſſerre les Eſtats comme il luy plaiſt, a ſeul le pouvoir de luy preſcrire des bornes.

Avant Jesus-Christ. Voilà un tableau racourcy de ce qui s'eſt paſſé dans la Monarchie Françoiſe durant plus de douze ſiecles; venons maintenant au détail ſuivant l'ordre des années.

Avant Jesus-Christ. Les Romains donnerent le nom de Gaule à cette étenduë de terres, qui eſt entre les Alpes & les Pyrenées, la Mer Mediterranée, l'Ocean, & le Rhin : maintenant, à la reſerve des Pays-bas, & de quelques autres qui relevent pour la pluſpart de l'Empire d'Allemagne, elle ſe nomme France du nom des François, qui l'ont ſoûmiſe à leur puiſſance. Jules Ceſar avoit achevé de l'aſſujettir aux Romains environ 48. ans avant la naiſſance de Jesus-Christ: De ſorte que quand les François s'y eſtablirent tout-à-fait, elle avoit eſté prés de cinq cens ans ſous les loix de cet Empire.

Or ſans compter le païs que les Gaulois avoient conquis delà les Alpes, depuis ces monts juſqu'à la petite riviere de Rubicon *, & qui fut nommé Gaule Ciſalpine à l'égard des Romains : elle fut diviſée premierement par Auguſte en quatre parties, ſçavoir la Gaule Narbonnoiſe, la Gaule Aquitanique, la Gaule Celtique, & la Gaule Belgique. Ils donnoient à ces trois dernieres le nom de Gaule *Cheveluë*, & quand on diſoit abſolument la Gaule, on entendoit la Celtique. Par ſucceſſion de temps, & ſous divers Empereurs, ces quatre Provinces furent reparties en quatorze, puis enfin en dix-ſept. Qui eſtoient les cinq Viennoiſes, entre leſquelles on comptoit la Narbonnoiſe premiere & la ſeconde; les trois Aquitaines; les cinq Lyonnoiſes, (car on y comprenoit la Sequanoiſe, qui avoit eſté diſtraite de la premiere Lyonnoiſe, ſous l'Empire de Diocletian) & les quatre Belgiques; dont il y en avoit deux proprement dites, & deux autres appellées Germaniques, parce que quelques peuples Germains s'y eſtoient habituez depuis long-temps.

* Piſatello.

Chacune de ces Provinces avoit ſa Metropole : ſçavoir les cinq Viennoiſes, Vienne, Narbonne, Aix, Tarentaiſe, & Embrun : les trois Aquitaines, Bourges, Bourdeaux, & Eaulſe; les cinq Lyonnoiſes, Lyon, Roüen, Tours, Sens, & Beſançon; les deux Germanies, Mayence, & Cologne; les deux Belgiques, Treves, & Rheims.

Sous ces dix-ſept Metropoles il y avoit plus de cent citez ou villes chefs de peuples, dans leſquelles l'Egliſe mit depuis des ſieges d'Evêché, comme dans les Metropoles ceux qu'on a depuis appellez Archevêchez. Sous ces citez il y avoit un beaucoup plus grand nombre d'autres villes qu'ils nommoient *Oppida* & *Caſtra*. On en comptoit douze cens fermées de murailles, quand les Romains conquirent

quirent la Gaule : mais ils abattirent la closture de la pluspart de ces places, ou les laisserent tomber en ruïne. Ils pensoient en les tenant ainsi demantelées, empécher la revolte des peuples, & ils ouvrirent le pays aux invasions des Barbares.

Des gouvernemens de ces dix-sept Provinces, il y en avoit six Consulaires, & onze Presidiaux ou tenus par des *Presidens*. Les premiers dépendoient du Senat, les autres de l'Empereur : mais bien-tost il s'attribua le pouvoir de les donner tous. Constantin le grand y establit des Comtes dans les citez, & des Ducs dans quelques villes sur les frontieres. La justice s'y rendoit selon le Droit Romain : mais plusieurs citez, comme je croy, entre autres celles qu'on nommoit *Libres*, conserverent leurs coustumes municipales. Les actes publics & les plaidoyers s'y faisoient en Latin, & tous les Officiers de guerre, de justice, & de finances y parloient cette langue ; ce qui obligea les Gaulois à l'apprendre : mais le peuple la corrompit, & en fit un jargon.

Elles estoient peu vexées de gens de guerre, parce que les legions vivoient avec assez d'ordre, ce qui continua jusques bien avant dans le quatriéme siecle, & que d'ailleurs il n'y avoit presque point de troupes que dans les Provinces limitrophes ; particulierement une armée sur le haut Rhin, & une sur le bas : où elles bâtirent plusieurs Châteaux pour arrester les irruptions des Barbares ; & pour contenir les pays d'en deçа, qui n'estoient guere moins remuans que les vrays Germains. Mais comme les peuples les plus éloignez du Rhin estoient extremément soûmis, & leurs Provinces riches & fertiles, on les accabloit de toutes sortes d'exactions ; tellement que leur abondance faisoit leur misere, & leur obeïssance aggravoit leur oppression.

L'an 330. quand Constantin le Grand divisa la charge de Prefet du Pretoire en quatre, il y en mit un ; lequel avoit sous soy trois Vicaires, un dans les Gaules même, un dans l'Espagne, & un dans la Grand'-Bretagne. Leurs destroits s'appelloient *Diocezes*. Le premier qui fut pourveu de cette charge de Prefet dans les Gaules, fut le pere de S. Ambroise, qui portoit même nom que son fils. Ce Prefet residoit ordinairement dans la ville de Treves ; par cette raison elle devint la capitale des Gaules ; & elle conserva toûjours cet honneur jusqu'à ce qu'ayant esté quatre fois saccagée par les Barbares, l'Empereur Honorius le voulut transferer à la ville d'Arles ; qui ensuite fut distraite de Vienne, & fit la dix-huitiéme Metropole. An 330.

Depuis l'Empire d'Auguste jusqu'à celui de Galien, la paix de ces Provinces ne fut troublée que par deux revoltes, celle de Sacrovir & de Florus en l'an 23. de JESUS-CHRIST, & celle de Civilis, Tutor & Classicus beaucoup plus dangereuse, en l'an 70.

Aprés la mort de l'Empereur Decius, les Barbares commencerent à les tourmenter par de frequentes incursions. Les cent premieres an-

Digitized by Google

330. nées il n'y eut que les François & les Allemands qui en firent au deçà du Rhin : aprés, vinrent encore les Vandales, les Alains, les Bourguignons, les Sueves, les Visigoths & les Huns; dont les horribles devastations ne finirent que par la ruine de l'Empire en Occident.

Quant à l'origine des François, la commune opinion est qu'ils sont Germains naturels, & que *Franc* est un nom de Ligue, lequel en leur langue signifioit *libre*, ou comme d'autres disent, *feroce*, *indomptable*. Il faut avoüer que les Auteurs du troisiéme & du quatriéme siecle par le nom de Germains entendent presque toûjours les François.

Pour le temps auquel ils commencerent à paroistre, ce fut justement deux ans aprés la grande défaite de l'Empereur Decius dans la
254. Mesie, qui arriva l'an 254. par les Goths & autres peuples de la Scythie. Les Goths n'avoient commencé à se faire connoistre que douze ans auparavant, estant sortis de leur païs (c'estoit la Scythie Européenne entre le Pont Euxin & le Tanaïs) pour ravager les Provinces de l'Empire. Ils estoient divisez en Ostrogoths & en Visigoths; c'est à dire, selon quelques-uns, Goths orientaux, & Goths occidentaux.

Aprés cette défaite de Decius, toutes les digues de l'Empire Romain estant rompuës de ce costé-là, il se déborda de furieux torrens de toutes sortes de Barbares, desquels jusques-là on n'avoit point oüy parler. C'est pour cette raison entre autres, & parce que les François avoient aussi beaucoup des mœurs & des coustumes des Scythes (comme d'user de fléches, d'exercer la fauconnerie, d'avoir plusieurs Ducs ou *Cams*) qu'on peut conjecturer qu'ils sont originaires de Scythie. Mais il n'est pas possible, & il seroit inutile de dire de quel endroit, parce que tous les Scythes estoient vagabonds, & qu'en peu de temps ils se trouvoient à deux cens, à trois cens lieuës loin des païs qu'ils avoient habitez peu auparavant.

Je ne trouve donc point qu'il soit fait mention des Francs avant l'an
256. 256. sous l'Empire de Gallus & de Volusien. On lit qu'alors ils passerent le Rhin prés de Mayence, & qu'Aurelien qui n'estoit encore que Tribun d'une legion, en tua 700. dans une rencontre, & en fit 300. prisonniers, qui furent vendus à l'encan.

Depuis cette premiere irruption, il se passa prés de 150. ans jusqu'au temps qu'ils conquirent ou qu'ils impetrerent des Romains quelques terres dans la Gaule, sçavoir dans les païs de Cologne, de Tongres*, & contrées voisines. Ce qui arriva vers l'an 416. Il s'en estoit logé quelque bande dans la [a] Toxandrie dés le temps de Julien l'Apostat vers l'an 358. mais on ne sçait pas si on luy permit d'y prendre racine.

* Païs de Liege.

[a] Païs de Kempen en Brabant.

Pendant ces deux siecles, ils continuerent leurs incursions dans la Gaule se retirant toûjours avec leur butin dans la Germanie. Ils y occupoient la pluspart des terres qui sont entre le Mein, le Rhin, le Veser & l'Ocean; tantost plus étendus, tantost moins, selon qu'ils estoient forts

ou foibles, & qu'ils se trouvoient pressez par les autres Nations; particulierement par les Allemands du costé du Mein, & par les Saxons du costé de la Mer. 256.

Ces derniers venant du païs qu'on nomme aujourd'huy Holstein, s'emparerent de la Frise & contrées maritimes en deçà de l'Elbe: puis à mesure que les François s'habituerent dans la Gaule, ils occuperent la plusspart des terres qu'ils avoient tenuës delà le Rhin.

La Nation Françoise estoit divisée en plusieurs peuples, [a] Frisons grands & [b] petits, [c] Saliens, [d] Bructeres, [e] Angrivariens, [f] Chamaves, [g] Sicambres, & [h] Cattes; & elle en avoit comme je croy plusieurs autres dans son alliance, & plusieurs aussi sous sa domination.

Souvent les Romains les allerent attaquer dans leurs bois & dans leurs marescages, & penserent deux ou trois fois les exterminer; particulierement Constantin le Grand: mais ils repullulerent toûjours, & reprirent nouvelle vigueur sous le tranchant du fer.

Ils avoient plusieurs Chefs ou Commandans, Rois, Princes, Ducs ou Generaux, qui n'avoient l'autorité absoluë que dans la guerre.

a Oostfrise. b Northollande. c Zalland. d Evêché de Munster. e Evêché d'Osnabrug. f Evêché de Minden. g Duché de Vvestfalie. h La Hesse.

Quelquefois ils se rendoient stipendiaires des Romains, quelquefois leurs sujets. mais aussi-tost que le temps changeoit, & qu'ils trouvoient quelque occasion de piller, ils ne se croyoient plus obligez d'entretenir les traitez. C'est pour cette raison que les Auteurs de ces temps-là les accusent de legereté, de mensonge & de perfidie. Mais on reconnoist bien d'ailleurs qu'ils estoient les plus belliqueux des Barbares, qu'ils avoient de l'humanité, de l'hospitalité, & beaucoup d'esprit & de sens.

Souvent il y en avoit en même temps qui servoient l'Empire, & d'autres qui luy faisoient la guerre. Durant tout ce temps-là, on en voit grand nombre d'élevez aux dignitez de Consul, de Patrice, de Maistre de la Milice, de grand Tresorier, & autres. De sorte qu'ils gouvernoient à la Cour de plusieurs Empereurs, principalement des deux Theodoses, d'Honorius, & de Valentinien III.

Le dernier jour de l'an 406. les Alains & les Vandales traisnant avec eux les Bourguignons, les Sueves & plusieurs autres peuples barbares, passerent le Rhin, & firent une irruption dans les Gaules, la plus furieuse qu'on n'eust point encore veuë. 406. & suivant.

Quelques-uns conjecturent que ce fut pour lors, que se fit le massacre de sainte Ursule & de sa glorieuse bande, que l'on a voulu nommer les onze mille Vierges, *quoy que dans les tombeaux qu'on dit estre de ces Martyres, on ait trouvé aussi des ossemens d'hommes & d'enfans. Il y a trois ou quatre differentes opinions sur ce sujet-là, mais pas une sans des difficultez indissolubles.*

Empereur Arcadius & Honorius en leur 12. année 406.

Ces Barbares ayant ravagé toute la Germanie premiere, & la seconde Belgique, & une partie des Lyonnoises, se jetterent dans l'Aquitaine. L'an 409. quelques bandes de Vandales & de Sueves passerent de là en Espagne. Deux ans aprés, sçavoir l'an 411. les autres estant épouvantées de la marche 407.

Emper. Honorius &

Digitized by Google

THEODOSE II fils d'Arcadius 408. en May. *d'Ataulfe Roy des Visigoths, qui venoit d'Italie, comme nous le dirons, prirent le même chemin, & les suivirent. Il en demeura pourtant quelques-unes d'Alains dans le Dauphiné, & sur les rivages de la Loire, qui eurent des Rois plus de soixante ans durant; mais à la fin ils subirent la domination des Visigoths & des Bourguignons.*

Les Vandales & les Sueves occuperent la Galice, les Silinges la Betique, & les Alains une partie de la Lusitanie, & de la Province de Carthagene.

409. *Tous ces Barbares estoient divisez en diverses bandes, qui avoient chacune leur Chef, & rodoient & couroient sans cesse. Si bien qu'on en voyoit en même temps d'une même nation en des lieux fort éloignez les uns des autres, & dans des interests tout contraires. Pour lors les deux fils de l'Empereur Theodose regnoient, Honorius en Occident, & Arcadius en Orient, ce dernier ne regna que treize ans. Leur pere avoit confié leur tutele & le gouvernement des affaires durant leur minorité à Stilicon grand maistre de la milice dans tous les deux Empires. Il étoit parvenu à un si haut degré de puissance, qu'il avoit fait épouser sa fille à Honorius, & disposoit absolument de toutes choses. Sa conduite trop hautaine, & les rapports de ses ennemis qui tendoient à s'élever dans sa place, le rendirent suspect à son prince, qui s'etant laissé facilement persuader qu'il avoit attiré tous ces Barbares pour trouver occasion de le détrôner, le fit malheureusement massacrer dans la ville de Ravenne.*

Alaric Roy des Visigoths son bon amy, prenant pretexte de venger sa mort, assiegea la ville de Rome par trois fois, & la derniere il la prit par trahison
410. *le 20. jour d'Aoust l'an 410. une porte luy ayant esté ouverte la nuit, soit par le moyen de trois cens jeunes Gentils-hommes Visigoths, fort bien faits, mais fort braves, qui avoient eu l'adresse de se mettre au service des plus riches & des plus voluptueux Romains, soit par les valets d'une des plus grandes dames de la ville, qui ayant compassion du pauvre peuple qui mouroit de faim, crut qu'il n'y avoit point d'autre expedient de le délivrer de cette cruelle misere. Sur la fin de la même année Alaric mourut dans la Calabre prés de Cosence, comme il s'apprestoit à passer en Afrique. Ataulfe ou Adolfe son cousin luy succeda; & épousa Placidie sœur de l'Empereur Honorius, qu'il avoit prise dans Rome.*

En ces années-là les Armoriques ou peuples maritimes de la Gaule, particulierement ceux des pays qu'on nomme aujourd'huy Normandie & petite Bretagne, firent une ligue avec les François pour défendre leur liberté contre les autres Barbares, & contre les tyrannies des Romains.

412. *L'an 412. Ataulfe passa dans la Gaule Narbonnoise, & s'empara de Narbonne. Il n'y demeura que trois ans. Le Comte & Patrice Constantius, qui depuis fut Empereur, & prit Placidie sa veuve pour femme, le chassa de ce pays-là, & le contraignit de passer en Espagne. A peine y fut-il arrivé que ses Capitaines le tuerent dans Barcelonne, vers le mois*
415. *de Septembre l'an 415. Ils élûrent Sigeric en sa place, mais ils le traiterent de même dés le septiéme jour. Vallia qu'ils firent son successeur fut rappellé dans les Gaules par Constantius, qui en avoit besoin pour s'assurer le titre*

Digitized by Google

d'Empereur. A ce dessein il luy donna la seconde Aquitaine, avec quelques villes des Provinces voisines, entr'autres celle de Toulouse, où il établit le siege de sa Royauté l'an 419. mais il mourut peu de temps aprés, & Theodoric luy succeda, brave, genereux & sage Prince, s'il fut tel que Sidonius nous le décrit. Sous ce Roy & sous Evaric ou Euric son successeur, les Visigoths se rendirent maistres de toutes les trois Aquitaines, & des deux Narbonnoises. 419.

Vers l'an 425. les Vandales passerent en Afrique; mais cependant Vallia Roy des Visigoths, duquel nous avons parlé, & qui combattoit pour les Romains, extermina entierement les Silinges en Espagne, & y affoiblit si fort les Alains, que ne pouvant plus subsister d'eux-mesmes, ils se rangerent sous Gunderic Roy des Vandales. Les Sueves se maintinrent prés de deux siecles dans les Espagnes; & enfin leur Royaume y fut aussi éteint par Leuvigilde Roy des Visigoths l'an 588. 425.

EGLISE. Depuis l'an 300. jusqu'en 400.

JUSQUES icy peu de François avoient receu la lumiere de l'Evangile; ils adoroient encore des arbres, des fontaines, des serpens, & des oiseaux: mais les Gaulois estoient presque tous Chrestiens, horsmis ceux qui habitoient dans des lieux moins accessibles, comme sont les païs de montagnes, de bois, & de marescages; ou dans les Germaniques & dans les Belgiques, qui estoient toûjours troublées par les incursions des Barbares. La foy leur avoit esté preschée par les disciples des Apostres, & dés le second siecle il s'estoit établi plusieurs Eglises dans les Gaules, au moins dans la Narbonnoise, & dans la Lyonnoise premiere. Sous l'Empereur Decius, vers l'an 250. il y fut envoyé de Rome plusieurs saints Predicateurs, qui en planterent d'autres en divers endroits, comme Saturnin à Toulouze, Gatien à Tours, Denis à Paris, Austremonius à Clermont, & Martial à Limoges. Les persecutions des Empereurs payens les avoient fort ébranlées; Constantin les rassura. Depuis, les incursions des Barbares les détruisirent encore, particulierement dans les Belgiques & dans les Germaniques; & l'impieté Arienne les troubla dans les Aquitaines: Clovis les remit & les dota de grands biens.

Durant le quatriéme siecle, l'Eglise Gallicane produisit un grand nombre de saints Evesques, sur tout Hilaire de Poictiers, invincible défenseur de la sainte Trinité; Maximin & Paulin de Tréves, qui combattirent pour la mesme cause, & en mesme temps que luy; le grand saint Martin de Tours, pareil aux Apostres; Liboire du Mans, Severin de Cologne, & Victrice de Roüen, tous quatre contemporains; Servais de Tongres, plus vieux de quelques années; & Exupere de Toulouse, qui vivoit encore l'an 405.

Vers le milieu du mesme siecle, plusieurs de ceux qui s'estoient voüez à Dieu dans la vie Monastique, vinrent du costé d'Italie s'habituer dans les isles de Provence, & dans les montagnes des Provinces

Digitized by Google

400. Viennoises ; comme quelque temps aprés il en sortit grand nombre du costé d'Irlande, qui se logerent dans les forests des Lyonnoises & des Belgiques : leur exemple, & l'amour de cette sainte profession, attirerent beaucoup de gens dans les Monasteres & dans la solitude ; mais sous la conduite des Evesques, & sous la discipline des Canons. Il y en avoit de quatre especes principales ; de ceux qui vivoient en Communauté, on les nommoit Cenobites : De ceux qui aprés y avoir vécu, se retiroient dans la solitude pour aspirer à une plus grande perfection ; c'estoient les Hermites ou Anachoretes : De ceux qui se mettoient par petites bandes de trois ou quatre ensemble, sans Chef & sans regle certaine : Et de ceux qui alloient par païs, sous couleur de visiter les lieux saints & les personnes les plus avancées dans la pieté. Il y en avoit aussi qui se renfermoient étroitement dans une cellule, soit dans les Villes ou dans le desert ; on les nommoit Inclus ou Reclus. Tous vivoient du travail de leurs mains, & la pluspart donnoient leurs biens aux pauvres, quoy qu'à la rigueur ils ne fussent pas obligez d'y renoncer. Ils n'en estoient pas mesme exclus quand ils retournoient au monde : mais ce retour estoit consideré comme une espece de desertion.

Les Conciles estant tres-necessaires pour conserver la pureté de la Foy & de la discipline Ecclesiastique, il s'en tint plusieurs en Gaule. L'an 314. l'Empereur Constantin en fit assembler un à Arles, où il y avoit des Députez de toutes les Provinces d'Occident, pour terminer la dispute des Donatistes d'Afrique. Il y en eut un à Cologne en 346. qui condamna Eufratas Evesque de cette Ville-là, qui nioit la Divinité de Jesus-Christ : un à Arles en 353. un à Beziers en 356. un à Paris l'an 362. tous trois pour l'affaire des Ariens. Les deux premiers leur furent favorables contre saint Athanase ; le troisiéme les condamna. Il y en eut un à Valence en l'an 374. pour la discipline : un à Bourdeaux l'an 385. où la cause de Priscillien avoit esté renvoyée par l'Empereur Gratien. Cet Heretique voyant bien qu'il y alloit estre condamné, en appella au Tyran Maximus, mais ce fut à son grand malheur. Il s'en tint un à Tréves l'année d'aprés, où l'Evesque Itacius fut accusé d'avoir, contre l'esprit de l'Eglise, poursuivi Priscillien & ses sectateurs à mort : sa cabale y fit approuver sa procedure sanguinaire, qui pourtant fut condamnée par les plus saints Evesques. Il en fut aussi assemblé un à Turin l'an 397. à l'instance des Evesques de la Gaule, pour le differend de Proculus de Marseille, & pour celuy d'entre les Evesques d'Arles & de Vienne. Proculus pretendoit ordonner les Evêques dans quelques Eglises de Provence, qui avoient esté démembrées de la sienne, ou qu'il avoit instituées : on luy accorda cet honneur pour sa personne seulement. Les Evesques d'Arles & de Vienne se disputoient le droit de Metropole ; le Concile le partagea entr'eux par provision. Cette Cause ayant esté portée au saint Siege, & diversement jugée par trois ou quatre Papes differens, fut l'an 531. terminée en diffi-

Digitized by Google

nitive par Symmaque, qui, conformément à la Sentence de Leon, adjugea seulement à Vienne les Evefchez de Valence, de Tarentaise, de Genéve & de Grenoble; & tout le reste à Arles. 400.

Nostre marge n'ayant pû porter les noms des Papes sans s'embarasser, il a esté jugé à propos de les mettre à costé des portraits des Rois, durant le regne desquels ils ont tenu le Pontificat. Et cependant on a crû qu'il falloit ranger icy ceux de ce quatriéme siecle, jusqu'au Roy Faramond. PAPES.

Silvestre I. tint donc le saint Siege depuis le 1. de Fevrier de l'an 314. jusqu'au dernier de Decembre de l'an 336. Du temps de son Pontificat, Constantin le Grand se convertit à la Foy, & le saint Concile de Nicée fut assemblé l'an 324. pour condamner l'heresie d'Arius, Prestre d'Alexandrie, qui nioit la Divinité du Verbe Eternel. L'opinion vulgaire, qui attribuë à ce Pape l'honneur d'avoir baptisé Constantin, est fausse.

Aprés luy, Marc gouverna l'Eglise depuis le 16. de Janvier ensuivant jusqu'au 7. d'Octobre de la mesme année. Jules I. depuis le 27. d'Octobre jusqu'au 13. d'Avril de l'an 352. De son temps il fut convoqué plusieurs Conciles pour démêler les divers nœuds que les Ariens formoient sur la consubstantialité du Verbe. Celuy de Sardique fut le plus celebre; on luy donna le nom d'œcumenique, & ses Canons se confondirent avec ceux du Concile de Nicée.

Liberius tint le Siege depuis le 8. de May de l'an 357. jusqu'au 3. de Septembre de l'an 367. Sous ce Pape, l'Eglise fut encore fort inquietée par la convocation de plusieurs Conciles, pour vuider l'affaire de saint Athanase, & les questions de la Divinite du Fils de Dieu. L'Empereur Constantius fit souffrir un bannissement de cinq ans à Liberius, parce qu'il défendoit constamment la cause de saint Athanase, & celle de la verité: aprés il le rappella, à la priere des citoyens Romains: mais ce Pape ne se monstra pas infaillible en tout, ayant souscrit une formule proposée par le faux Concile de Sirmisc l'an 357.

Damase porta la tiare depuis le 15. de Septembre de l'an 367. jusqu'à l'11. de Decembre de l'an 384. En 381. se tint le Concile de Constantinople, qui confirma les Decrets de celuy de Nicée, & condamna les erreurs de Macedonius, qui avoit commencé quelques années auparavant à nier la divinité du Saint Esprit, & à maintenir que c'estoit seulement une creature tres-excellente. Sirice fut Pape depuis le 12. de Janvier de l'an 384. jusqu'au 24. de Fevrier de l'an 398. Anastase, depuis le 14. de Mars de cette année-là jusques vers la fin d'Avril de l'an 402. Innocent I. depuis le 14. de May suivant jusqu'au 28. de Juillet de l'an 417. Et Zozime depuis le 18. d'Aoust jusqu'au 26. de Decembre de l'an 418.

Digitized by Google



PREMIERE RACE.

FARAMOND, ROY I.

418.

PAPES.

BONIFACE en Decembre 418. S. prés de 5. ans.

Herefie de Pelagius cõdamnée partout.

CELESTIN I. le 3. Nov. 423. S. 8. ans cinq mois, dont 5. ans durant ce regne.



On ne voit point icy la naturelle Image
De ce Roy, qui fonda l'Empire des François,
Mais on peut remarquer qu'il eut cet avantage
D'avoir joint le premier les armes & les Loix.

FARAMOND,

Digitized by Google

FARAMOND,

ROY I.



URANT cette grande revolte des peuples Armoriques, dont nous avons parlé, qui arriva vers l'an 412. les François s'estant joints avec eux, occuperent la partie de la Germanie seconde, qui fut nommée *Ripuaire*, à cause qu'elle estoit sur les rives du Rhin; & ses peuples *Ripuariens* ou *Ribarols*. Les Romains, par Traité ou autrement, leur en laisserent la possession libre; & ce fut cinq ou six ans aprés cela que Faramond commença à regner. 412.

EMP. HONORIUS en sa 18. & THEODOSE II. en sa 5.

On trouve dans les Historiens de ce temps-là, que les François avoient eu plusieurs Rois avant luy. Je ne parle point de ceux du Moine Hunibaud, ils sont aussi fabuleux que l'Auteur: mais nous voyons vers l'an 288. Genebaud & Atec, qui vinrent à Treves demander la paix à Maximian; l'an 307. Ascaric & Radagaise, que Constantin prit en guerre, & qu'il exposa aux bestes dans les Arenes de Treves, en punition de ce qu'ayant donné leur foy à Constantius son pere, ils avoient neanmoins repris les armes. L'an 374. vivoit un Mellobaudes, qui estant Grand-Maistre de la Milice, & Comte du Palais de l'Empereur Gratian, tua & vainquit Macrian Roy des Allemands, & rendit plusieurs autres services à l'Empire. Vers l'an 378. un Richemer avoit pareille Charge auprés de Gratian que Mellobaudes. L'an 382. nous voyons un Priam ou Priarius, que quelques-uns veulent avoir esté pere ou ayeul de Faramond. L'an 397. regnoient Marcomir & Sunnon freres, dont Stilicon relegua le premier en Toscane, & fit massacrer l'autre par les siens mesmes, lors qu'il essayoit de remuer pour venger l'exil de son frere. Et l'an 414. ou 415. un Theodemer, fils de Richemer, eut la teste tranchée avec sa mere Ascila, pour avoir attenté contre l'Empire.

Neanmoins la commune opinion a toûjours commencé à compter les Rois de France par Faramond, soit parce que les précedens n'avoient point eû de demeure fixe dans la Gaule, soit parce qu'il rétablit la Royauté parmy les François, & qu'il secoüa tout-à-fait le joug de l'Empire. En effet ses prédecesseurs en avoient esté sujets, & il semble que les Romains avoient en telle sorte subjugué cette nation, depuis le traitement qu'ils avoient fait à Marcomir, à Sunnon & à Theodemer, qu'ils ne vouloient plus souffrir qu'elle eust des Rois.

Digitized by Google

Faramond commença à regner, non en 424. qui est la commune opi-
418. nion, mais en 418. année fort remarquable par une grande éclipse * de Soleil, qui sembloit marquer la prochaine extinction de l'Empire Romain dans les Gaules. On pourroit douter si *Faramond* est un nom propre, ou si cest seulement une epithete, qui marque que ce Roy a esté comme le pere & la tige de la Nation Françoise: (car Faramond en langue Germanique, signifie *Bouche de generations*,) si on ne trouvoit pas encore d'autres François qui ont porté ce mesme nom.

* le 19. de Juillet.

Pour la maniere de l'inauguration des Rois François, lorsque les Seigneurs ou principaux Chefs les avoient élûs, ou du moins approuvez, ils les élevoient sur un grand pavois, & les faisoient porter dans le champ où le peuple estoit assemblé en armes, & il confirmoit ce choix par des acclamations & des applaudissemens. La mesme ceremonie se pratiquoit pour les Empereurs & pour les Rois Goths.

Emp. encore Theodose II & Valentinian III. fils de Constantius & de Placidia sœur d'Honorius. 423. en Aoust. R. 19. ans 6. mois.

Les Historiens Escossois commencent le Royaume d'Escosse l'an 422. par le Roy Fergus, duquel ils tirent toute la suite de leurs Rois, quoy qu'ils veüillent avec cela qu'on croye qu'il ne fit que le rétablir, & qu'il s'estoit formé 330. ans avant la naissance de Jesus-Christ, *d'où il avoit duré jusqu'au temps du Tyran Maximus, qui l'avoit ruiné vers l'an 378.*

L'an 427. les Vandales qui avoient passé des Gaules en Espagne, furent appellez de là en Afrique par le Comte Boniface, revolté contre
427. *l'Imperatrice Placidie. Ils y passerent au nombre de quatre-vingts mille testes seulement sous la conduite de leur Roy Genseric, & dans sept ou huit ans ils en chasserent tout-à-fait les Romains, & y établirent leur Royaume.*

Quoique les François eussent fait une ligue avec les Armoriques, ils n'avoient pas laissé de traiter divers accommodemens avec les Romains, par lesquels ils avoient obtenu quelques terres dans la Gaule: mais ces Traitez ayant esté rompus, ils reperdirent une bonne partie de ce qu'on leur avoit accordé, & furent rechassez au delà du Rhin. Il n'est pas certain si cela arriva la derniere année du regne de Faramond, ou la premiere de celuy de Clodion. Quoy qu'il en soit, on met la mort de Faramond en 428. A ce compte il auroit regné dix ans. On ignore ses actions, le lieu de sa sepulture, le nom de sa femme & celuy de ses enfans, hormis de Clodion, qui luy succeda.

Une vieille chronique luy donne la gloire d'avoir fait rediger la loy Salique par quatre notables Seigneurs; & elle dit qu'ils y travaillerent durant trois *malles* ou assises: c'estoit sans doute pour prendre langue des plus anciens du peuple. On l'appella *Salique* du nom des Saliens, le plus noble peuple des François.

Digitized by Google


Digitized by Google



CLODION LE CHEVELU, ROY II.

PAPES. encore CELESTIN I 3. ans *Concile d'Ephese en 431 cōdamne Nestorius, qui disoit que la Vierge n'estoit pas Mere de Dieu, mais seulement de* J. CHRIST *entant qu'homme.*

SIXTE III. le 26. Avril 432. S. 8. ans.

LEON I. élû le 10. May 440. S. 21. ans, dont sept sous ce regne.



En vain la violence & du sort & de Rome
Me contraignit deux fois de repasser le Rhin:
J'affermis dans la Gaule un Etat souverain,
Et je plantay mon thrône aux rives de la Somme.

Digitized by Google

CLODION,

ROY II.



CLODION fut nommé le *Chevelu*, parce qu'à mon avis, 428.
il introduisit la coustume que les Rois & ceux de leur sang portassent la chevelure longue, non seulement sur le haut de la teste, comme avoient fait tous les Princes de cette nation avant luy, mais aussi sur le derriere. Le reste des François avoit les cheveux coupez en rond un peu au dessous des oreilles.

On ne sçait s'il leur restoit encore quelque terre dans la Gaule, lors qu'il commença à regner, ny s'il residoit delà le Rhin. Il est certain qu'il voulut s'avancer en deçà l'an 431. & qu'il fut battu & rechassé par Aëtius. Cet eschec receu, il se contint quelques années sans 431.
rien entreprendre au Chasteau de Disparg. Plusieurs mettent cette
place au delà du Rhin, d'autres au pais de Tongres, & croyent que 436.
c'est Diest-bourg. En ce lieu-là, ayant apris par ses espions qu'il n'y 437.
avoit point de garnisons dans les villes de la seconde Belgique, il partit en diligence avec ses gens, & tenant sa marche secrette par la forest Charbonniere, c'est le Haynaut, se rendit maistre de Bavay, de Cambray, & de quelques autres places voisines. 441.

Environ ces mêmes temps les Anglois-Saxons subjuguerent la grand'-Bretagne. Ils y avoient esté appellez par les habitans naturels, qui estant abandonnez des Romains, s'estoient fait des Rois de leur Nation : Et ces Rois ne se trouvoient pas assez forts pour se défendre des Pictes & des Escossois. C'estoient des peuples qui habitoient aux montagnes au païs que l'on nomme aujourd'huy Escosse, *& selon quelques-uns ils estoient venus d'Irlande, laquelle en effet se trouve avoir eu autrefois ce nom là. Les Anglois donnerent celuy d'*Angleterre *à leur conqueste, & y établirent sept Principautez ou petits Royaumes, qui enfin ont tous esté reünis en un.*



Les Bretons ou habitans de la Grand'-Bretagne estant tourmentez par ces Barbares, s'attrouppèrent par bandes & passant la mer se refugierent dans la Gaule Armorique. Elle appartenoit encore aux Romains, qui leur permirent de s'établir dans les contrées de Vannes, & de Cornoüailles; d'où avec le temps s'estant étendus eux & quelques autres nouvelles bandes, dans les Evêchez de Treguier & de Leon, & jusqu'à la Loire & aux confins de l'Anjou, ils donnerent le nom de Bretagne à cette Province, qui le garde encore aujourd'huy.

Digitized by Google

443. *Les Bourguignons peuple de Germanie, ou de Scythie (car il y en avoit en l'une & en l'autre) aprés avoir long-temps demeuré sur les bords du Rhin dans la Germanie premiere, obtinrent des Romains qui les avoient pris à leur solde, le païs des environs de Geneve. Et là ils multiplierent tellement en peu de temps qu'ils s'emparerent de la Province de Vienne, de celle des Sequanois, & de la premiere Lyonnoise. Ils avoient receu la foy chrestienne l'an 430. par les predications de saint Sever Evêque de Treves : mais quelques années aprés ils tomberent dans l'heresie d'Arius.*

Il y avoit donc cinq Dominations dans la Gaule : celle des Romains, celle des François, celle des Visigoths, celle des Bourguignons, & celle des Bretons.

Clodion ne perdoit point l'occasion de poursuivre ses conquestes durant la confusion extrême des affaires de l'Empire, & taschoit toûjours de gagner du païs. Mais il receut un grand eschec par la valeur

vers l'an 444. d'Aëtius, dans l'Artois prés de *Vicus Helenæ*, peut-estre que c'est Lens. En cet endroit son armée estant en débauche, & trop occupée à celebrer les nopces d'un des principaux Seigneurs François, les Romains la chargerent & la mirent en déroute. Neanmoins Aëtius n'étant que trop empêché d'ailleurs, n'acheva point d'accabler les vaincus. Ainsi Clodion reprit haleine, se rendit maistre de l'Artois, & élargit son petit Estat jusqu'à la Somme, ayant pris la ville d'Amiens, qui depuis fut son Siege Royal & celuy de Merovée.

Il envoya même quelque temps aprés, à ce que dit un Auteur moderne, son fils aîné assieger la ville de Soissons : mais ce jeune Prince y ayant perdu la vie, le pere en fut si touché qu'il en mourut luymême, aprés avoir regné quelques-vingt ans. Ce fut sur la fin de l'an

447. 447. ayant auparavant étably Merovée tuteur de ses fils.

Il est certain qu'il en laissa deux ; & je trouve qu'ils se nommoient Clodebaut & Clodomir. Quelques modernes luy en donnent trois, qu'ils nomment Renaut, Auberon, & Ragnacaire ; Et d'Auberon ils font descendre le Senateur Ansbert, & de mâle en mâle Pepin le Bref premier Roy de la seconde Race. Mais pour Ansbert, un Auteur * tres-sçavant dans nostre ancienne histoire, a assez prouvé qu'il estoit issu de Tonnance Ferreole, Prefet du Pretoire des Gaules.

* Du Bouchet.

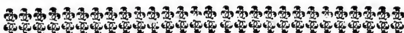
Il est à croire que des enfans de ce Roy estoient sortis tous ces Roitelets que Clovis fit inhumainement massacrer, pour usurper leurs petites Principautez & faire sa Monarchie.



Digitized by Google



Digitized by Google



MEROVE'E,

ROY III.

448.

PAPES. encore LEON I. durant tout ce regne.

En 451. le Concile de Chalcedoine de six cens Evesques. Il condamna l'erreur d'Eutychés & de Dioscorus son sectateur, qui ne croyoient pas qu'il y eust deux natures en J. CHRIST.



Les plaines de Soulogne, & les flots de la Loire,
Rougis du sang des Huns, par mon fer répandu,
Mon pouvoir jusqu'aux bords de la Seine étendu,
Seront dans tous les temps des marques de ma gloire.

MEROVE'E

Digitized by Google

MEROVE'E ou MEROVEC, ROY III.

DUQUEL LES ROIS DE LA PREMIERE RACE ont pris le nom de MEROVINGIENS.



SELON la plufpart des Auteurs les plus approchans de ce temps-là, Merovée n'eftoit pas fils de Clodion, mais feulement fon parent. On conte que fa mere fe baignant un jour au bord de la mer, il fortit des flots un taureau marin, qui la rendit enceinte de ce Prince. Cette fable femble eftre fondée fur ce que *Mer-veich* fignifie veau de mer. 448.

Or foit qu'il fuft feulement tuteur des enfans de Clodion ou autrement, les François l'éleurent pour leur Roy ou Commandant general. Ce fut dans la ville d'Amiens.

Les Enfans de Clodion ayant efté privez de la fucceffion paternelle, leur mere les emmena au delà du Rhin : où il femble qu'ils difputerent entre eux cette partie-là de leur fucceffion ; mais qu'avec le temps elle vint auffi à Merovée, on ne fçait pas comment.

Emper. VALENTINIAN III. & MARCIAN, qui époufe Pulcherie fœur de Theodofe, en Aouft 450. R. fix ans, 6. mois.

Aprés qu'Attila Roy des Huns, qui fe faifoit nommer le *Fleau de Dieu*, eut pillé toutes les Provinces de l'Empire dans l'Orient, & qu'il eut tué fon frere & collegue Bleda pour envahir fon Royaume, il voulut auffi faccager celles de l'Occident. Il traverfa donc les Pannonies & la Germanie, & entra en Gaule avec 500000. combattans. Il faifoit accroire aux Romains qu'eftant maiftre de la milice de l'Empire, il alloit chaftier les Vifigoths; & aux Vifigoths, que fon deffein n'eftoit que de détruire les Romains leurs ennemis communs. Les uns & les autres endormis par cet artifice ne fe hâterent point de s'unir enfemble pour luy refifter, de forte que les villes des Gaules fe trouverent furprifes avant qu'elles euffent penfé à fe défendre. Aprés qu'il eut faccagé Mets, Tréves, Tongres, Arras, & toutes celles qui fe trouverent fur fa marche, il paffa à cofté de Paris & vint affieger Orleans. La ville avoit déja capitulé, & une partie de fes troupes eftoit entrée dedans, quand Aëtius general des Romains, Merovée Roy des François, & Theodoric Roy des Vifigoths ayant enfin joint leurs armées enfemble, les chargerent à l'improvifte, & avec tant de vigueur,

Digitized by Google

qu'ayant jonché toutes les ruës de morts, ils poussèrent les autres hors la Ville.

450. Peu de temps aprés ces trois Chefs luy donnerent encore une grande bataille *in campis Catalaunicis*: Quelques-uns s'imaginent avec probabilité qu'il faut lire *in campis Secalaunicis*, & veulent que cela se soit passé en Soulogne prés d'Orleans. D'autres cherchent ce champ de bataille en Auvergne, & plusieurs à Cadalens prés de Toulouse, mais la commune opinion le trouve en Champagne dans cette grande plaine prés de Chaalons qui a plus de trente lieuës d'étenduë. Attila y perdit prés de 200000. hommes. Theodoric Roy des Visigoths fut tué dans la mêlée, & le lendemain les Visigoths éleurent son fils Thorismond. La nuit qui preceda la bataille, une escadre de quinze mille François & une de pareil nombre de Gepides disputant un certain poste s'acharnerent si fort au combat, que toutes deux furent entierement vaincuës, ne restant pas un soldat de part ny d'autre pour recueillir la victoire.

Nonobstant cette grande perte Attila eut encore assez de forces pour se retirer en son païs, Aëtius ayant congedié les Visigoths & les François de crainte peut-estre qu'ils ne se joignissent pour l'accabler luy-même. Le puisné des deux fils de Clodion s'estoit jetté entre les bras de ce Patrice, qui l'adopta pour son fils, & l'autre sous la protection d'Attila. On ne sçait point quel fut leur sort : mais pour Attila, au retour d'une autre irruption qu'il fit en Italie vers l'an 452. il mourut en son païs comme il estoit couché la premiere nuit de ses nopces auprés d'une nouvelle espouse.

452. *On place communement en cette année 452. la naissance de la merveilleuse ville de Venise dans le Golfe Adriatique. Ils disent que la terreur des armes d'Attila, aprés qu'il eut pris Aquilée, faisant fuir tous les peuples de ces contrées, il s'en jetta quelques bandes dans l'Isle de Rialte, & autres voisines, & qu'elles y fixerent leur habitation, premiers fondemens de ce noble Estat.*

454. *Le brave Aëtius estoit le seul qui soûtenoit l'Empire d'Occident ébran-*
455. *lé & entamé de tous costez. Neanmoins l'Empereur Valentinian mal conseillé ayant pris jalousie de sa grandeur, le fit cruellement massacrer. Mais l'année suivante il fut tué luy-même par les amis de ce grand Capitaine, & à la sollicitation de Petronius Maximus riche Senateur, dont il avoit violé la femme. Maximus se saisit incontinent de l'Empire & d'Eudoxia veuve de Valentinian, & l'épousa. La joye de sa vengeance & de sa principauté ne dura que trois mois.: car ayant esté assez imprudent d'avouer à sa nouvelle femme qu'il avoit esté l'auteur de la mort de Valentinian, cette Princesse appella secrettement Genseric Roy des Vandales. Lors que ce Barbare fut aux portes de Rome la populace assomma Maximus, mais aprés cela Genseric saccagea la ville &*

EMPP. encore MARCIAN & MAXIMUS meurtrier de Valentinian, 455. en Mars. Puis MAJORIAN R. six ans & demy.

prit l'Imperatrice, qui fut emmenée en captivité avec ses deux filles, se voyant en même temps vengée & punie.

De là s'ensuivit la destruction entiere de l'Empire d'Occident : car depuis cet eschec il n'y eut plus de Chef assez puissant pour reparer ny pour estayer les ruines de ce grand bastiment : mais seulement divers petits commandans qui estoient le joüet des Barbares, & qui consumoient si peu qu'ils avoient de forces à se supplanter les uns les autres.

Ainsi Merovée & puis Childeric son fils, eurent le temps à souhait pour étendre leurs limites. Merovée prit d'un costé toute la Germanie premiere, ou territoire de Mayence, & de l'autre cette partie de la Belgique seconde, qu'on nomme Picardie, presque toute la seconde de Lyonnoise, qu'on nomme Normandie, & plus de la moitié de l'Isle de France. EMPP. encore MAJORIAN & LEON I. R. 17. ans & demy.

Il regna prés d'onze ans, & mourut l'an 458. On ne sçait rien ny de son âge, ny de sa femme, ny de ses enfans, sinon que Childeric qui fut son successeur, estoit son fils. 458.

Digitized by Google



CHILDERIC,

ROY IV.

458.

PAPES, encore LEON I. 3. ans sous ce regne.

HILARE le 11. Nov. 461. S. 5. ans, dix mois.

SIMPLICE le 20. Septembre 567. S. 15. ans, cinq mois, dix jours.



Il n'est rien si cruel qu'une offense à l'honneur
Rien plus seur au besoin qu'une amitié fidelle;
Childeric est chassé pour estre un suborneur,
Et par d'adroits moyens Guyemans le rappelle.

Digitized by Google



CHILDERIC, 458.

ROY IV.

AAGE' DE XX. A XXV. ANS.



CE Prince estant dans le feu de sa jeunesse, fort adonné à ses plaisirs, & possedant un Royaume trop paisible, se licentia aussi-tost à débaucher les filles de ses Sujets.

Les François, qui n'estoient pas accoustumez à ces infamies, le dégraderent de la Royauté, soit par une pure 459. ou
sedition, ou par quelque forme de jugement, & élurent en sa place 460.
Ægidius ou Gillon, Maistre de la milice des Romains, qui à la verité estoit Estranger, mais en grande reputation de sagesse & de probité. Childeric sçachant qu'aprés cela ils cherchoient encore à le faire mourir, peut-estre parce qu'il y avoit sentence de mort contre luy, se retira en Turinge auprés du Roy Basin: mais il laissa en France un fidelle amy nommé Guyemans, qui luy promit de travailler à son rappel en tournant l'esprit des François contre Gillon. Ils rompirent une piece d'or en deux parts, dont ils en prirent chacun une, & convinrent que celuy qui donneroit de ses nouvelles à l'autre, luy envoyeroit sa moitié.

Gillon estant accablé d'affaires de tous costez, avoit grand besoin d'argent, Guyemans fort adroit, s'estant insinué dans sa confidence, l'enhardit à charger les François d'imposts; & comme ils en faisoient grand bruit, il luy conseilla d'abattre les testes des plus remuans, c'estoient les mêmes qui avoient dégradé Childeric. Alors ils viennent secretement se plaindre à Guyemans de cette nouvelle oppression : il leur represente la faute qu'ils avoient faite d'avoir mis leur liberté entre les mains d'un estranger, & leur persuade de rappeller leur Roy naturel qu'ils avoient chassé : Ils le croient, & quand il les voit dans cette disposition, il envoye à Childeric la moitié de la piece, dont ce Roy avoit emporté l'autre. Les François allerent au devant de luy jusqu'à Bar, & le restablirent dans la Royauté avec des formes solemnelles.

Peu aprés qu'il fut party de Turinge, la Reine Basine femme du 468.
Roy Basin, charmée de ses bonnes qualitez, quitta son mary pour le

venir trouver. Il la prit pour femme, & dans l'année il en eut un fils qu'on nomma Clovis.

Depuis l'an 458. jusqu'en 481. Estant de retour de son exil qui avoit duré dix ans, il employa utilement l'ardeur de ses sujets contre Gillon. Il le poussa vigoureusement, le força d'abandonner Cologne; prit d'assaut & brûla Tréves, conquit le pays qu'on nomme aujourd'huy Lorraine; & aprés traversant la Champagne, qui demeura encore ferme dans l'obeïssance des Romains, il se rendit maistre de Beauvais, de Paris, & de beaucoup d'autres villes sur l'Oise & sur la Seine; les peuples se donnant aux François plûtost de leur gré que par force, pour se délivrer des horribles tailles & des cruelles concussions des Magistrats Romains, qui les avoient poussez dans un tel desespoir, qu'ils cherchoient leur salut dans la ruine de l'estat.

Gillon, à ce qu'il semble, avoit appellé des troupes auxiliaires de Saxons commandées par leur Roy Odoacre, qu'il employoit pour défendre les villes de dessus la Loire, tant contre les Visigoths que contre les François. Lors qu'il fut mort, sçavoir l'an 464. le Comte Pol prit le commandement, & Odoacre de son costé voulut s'asseurer de la ville d'Angers, & fortifia les Isles de la Loire pour y retirer son butin. Mais Childeric vainquit le Comte Pol prés d'Orleans, & aprés s'estre emparé de cette ville, il le poursuivit jusqu'à Angers, où il entra de force & le renversa mort sur le pavé. Cela fait, il délogea les Saxons de leurs Isles; & aprés s'estant accommodé avec eux, il les employa à donner la chasse aux Allemands, qui en ce même temps avoient fait une irruption dans la Gaule.

476. *L'an 476. de l'ere chrestienne, & le 1229. de la fondation de Rome,* L'EMPIRE ROMAIN FINIT EN OCCIDENT, *y ayant eu pendant les vingt dernieres années neuf ou dix avortons d'Empereurs, dont* Romulus *qu'ils appelloient* Augustule, *fut le dernier. C'estoit un jeune enfant de dix ou douze ans, à qui le Patrice Oreste son pere avoit donné*

EMP. ZENON. 474. *le titre d'Empereur pour gouverner sous son nom. Odoacre Roy des Erules ayant tué Oreste, enferma cét enfant dans un chasteau, & donna commencement au* PREMIER ROYAUME D'ITALIE.

Plusieurs années auparavant Gondioche Roy des Bourguignons estoit

477. *mort; & ses quatre fils Gondebaud, Godegisile, Chilperic & Gondemar, avoient partagé son Royaume entre-eux. Or l'an 477. Gondebaud l'aisné & le plus habile de tous, s'estoit ligué avec le second pour dépoüiller les deux autres. D'abord il fut vaincu, & se tint caché quelque temps: puis comme ils le croyoient mort, il sortit tout d'un coup de sa retraite, & les enveloppa dans Vienne. Gondemar y fut brûlé dans une tour où il se défendoit: Chilperic tomba entre les mains du Vainqueur; il le fit massacrer avec ses deux fils, & jetter sa femme dans la riviere une pierre au col: mais il donna la vie à ses deux filles. Elles s'appelloient Sedeleube & Clotilde; toutes deux suivoient la croyance orthodoxe, quoy*

que leur pere & tous leurs oncles fussent Ariens. La premiere se consacra à Dieu ; pour l'autre, Gondebaud la garda & la fit nourrir dans sa maison.

Les Allemands estoient ennemis des François long-temps avant que les uns & les autres eussent passé le Rhin. Le Roy Childeric au retour d'une expedition contre eux, fut atteint d'une fiévre vehemente, dont il mourut, âgé pour le moins de quarante cinq ans. Il en avoit regné vingt-deux à vingt-trois. Il laissa quatre enfans, un fils qu'on nommoit Clovis, & trois filles, Andeflede, Alboflede, & Lantilde. La premiere épousa Theodoric Roy des Ostrogoths, les deux autres garderent le celibat, receurent le Baptesme avec leur frere, Alboflede s'estant convertie du paganisme, & Lantilde de l'heresie d'Arius. 481.

On conjecture que Childeric avoit son siege royal à Tournay, parce que de nostre temps l'an 1654. en foüillant sous quelques maisons, on y a découvert une sepulture, où entre autres singularitez fort curieuses, qui sont aujourd'huy dans le cabinet du Roy, il s'est trouvé un anneau sur lequel l'effigie & le nom d'un Childeric sont gravez.

Digitized by Google



CLOVIS,

ROY V.

481.

PAPES.

FELIX III. le 8. de Mars 483. S. 12. ans.

GELASE I. le 2. Mars 492. S. 4. ans, 8. mois, 19. jours.

ANASTASE II. le 28. Nov. 496. S. 2. ans.

SYMMAQUE le 20. Nov. 496. S. 15. ans, 8. mois, dont trois ans sous le regne suivant.



Combatre & triompher fut tout mon entretien,
J'acquis les noms de Grand, d'Heureux, de Redoutable,
Mais ces titres d'honneur n'ont rien de comparable
Au titre glorieux de PREMIER ROY CHRESTIEN.

CLOVIS,

Digitized by Google

CLOVIS,

ROY V.

AAGÉ DE XV. ANS.



CLOVIS* ou Loüis, (car c'est le mesme nom) beau, bien fait, & brave de sa personne, ne fut pas si-tost en âge de commander, qu'il entreprit la guerre contre Siagrius, fils de ce Gillon que les François avoient élû en la place de son pere Childeric. Il le combatit & le défit prés de Soissons. L'infortuné se refugia vers Alaric Roy des Visigoths: mais Clovis poursuivant vigoureusement sa pointe, contraignit Alaric, Prince timide, & qui n'estoit pas en état de soûtenir le choc du victorieux, de le luy renvoyer. Lorsqu'il l'eut entre ses mains, il le fit mourir, s'étant auparavant assuré de toutes ses places, qui estoient Soissons, Rheims, Provins, Sens, Troye, Auxerre, & quelques autres: ainsi il ne resta plus rien aux Romains dans les Gaules.

* Clodovec Ludvvin.

481.

484. ou 485.

C'estoit une loy parmy les François, que tout le butin s'apportoit en commun, & se partageoit entre les gens de guerre. Il avoit esté pris un vase precieux dans une Eglise par les troupes de Clovis: il demanda, par grace, qu'on le mist à part pour le rendre à l'Evesque qui l'en supplioit: un Gendarme insolent s'y opposa, & donna un coup de hache dessus, jurant qu'il en vouloit avoir sa part. Clovis dissimula pour l'heure, mais un an apres, à une revuë generale, il luy fit querelle sur ce que ses armes n'estoient pas en bon ordre, & luy fendit la teste avec sa hache; coup bien hardy, & qui le fit extrémement redouter des François.

485.

Dés l'an 489. Theodoric Roy des Ostrogoths estoit entré en Italie: aprés plusieurs évenemens, ayant surmonté & fait mourir Odoacre Roy des Erules, il y établit un puissant Royaume l'an 494.

489.

491.

Les Turingiens (quelques-uns croyent qu'en cet endroit l'Histoire veut dire les Tongres) estoient mortels ennemis des François; & quelques années auparavant, ayant fait des invasions dans leur pais, y avoient commis d'énormes cruautez. Clovis qui ne cherchoit que matiere d'exercer ses armes, les alla attaquer dans le leur, en subjugua une partie, & leur imposa tribut.

494.

Ses victoires & ses conquestes accrurent fort sa renommée & son

494. Etat, & l'éleverent au dessus des autres Princes ses voisins. Il faloit que sa puissance fust grande, puisque Gondebaud, Roy des Bourguignons, estoit ou son vassal, ou son Officier, peut-estre Grand-Maistre de sa milice, car il s'appelloit son *Miles*.

EMPER. ANASTASE, élevé à l'Empire par Arianne, meurtriere de Zenon son mary, R. 27. ans.

Sur la fin de l'an 491. il épousa Clotilde, fille du Roy Chilperic, & niéce de ce Gondebaud, belle Princesse, spirituelle & entreprenante. Son oncle prévoyoit bien qu'un jour elle luy susciteroit des affaires; aussi ne consentit-il à ce mariage que par force, la crainte du mal present estant toûjours beaucoup plus puissante dans l'esprit des hommes que celle du mal à venir. Aurelian, Seigneur François, en fut le mediateur, & Clovis luy donna le Comté de Melun pour recompense, non pas à perpetuité & comme un fief hereditaire, mais seulement à vie, & en qualité de Gouverneur.

Les Allemands, un des plus puissans peuples de la Germanie, qui alors occupoient la Souaube, partie de la Rhetie, en deçà du Rhin, la Suisse, & peut-estre le païs d'Alsace jusqu'à Strasbourg, estoient en-
496. trez hostilement sur les terres de Sigebert Roy de Cologne ou des François Ribarols: Clovis son parent alla à son secours, & leur donna bataille prés de Tolbiac: on croit que c'est Zulch à dix lieuës de Cologne. Au milieu du choc, ses gens plierent & se mirent en déroute: la grandeur du peril le fit alors souvenir d'invoquer le Dieu que sa femme luy avoit souvent presché, & de faire vœu que s'il l'en délivroit, il recevroit le Baptesme. Aussi-tost le sort des armes changea, ses gens retournerent à la charge, les ennemis se mirent en fuite, & laisserent leur Roy & grande multitude des leurs tuez sur la place.

Il poursuivit chaudement sa victoire, entra dans leur païs, & extermina sans misericorde tous ceux d'au deçà du Rhin; les autres se sauverent en Italie sous la protection de Theodoric Roy des Ostrogoths. Il est à croire qu'à la priere de ce grand Prince, qui estoit son beau-frere, il permit à ceux qui le voulurent, de revenir dans leurs maisons;
496. mais il les subjugua entierement, leur donna des Comtes & un Duc pour les gouverner, & partagea leurs terres entre ses Capitaines. Depuis cet échec ils n'eurent plus de Rois, & furent peu considerez jusqu'au temps de l'Empereur Federic II. sous lequel, à mon avis, ils donnerent leur nom à toute la Germanie.

Comme Clovis revenoit de cette expedition, la Reyne sa femme avertie de ce qui s'estoit passé, ne manqua pas de luy envoyer de saints personnages, pour l'exhorter à tenir sa parole, & pour l'instruire dans la foy orthodoxe. Plusieurs Ecclesiastiques travaillerent à ce grand ouvrage. S. Vaast, qui n'estoit encore que simple Prestre, & demeuroit à Verdun, le catechisa par les chemins; Saint Remy Archevesque de Reims, puissant en œuvres & en paroles, le confirma dans les sentimens du Christianisme. Il n'eust pas osé neanmoins faire un si important changement sans le consentement de ses Capitaines: il prit donc

Digitized by Google

quelques mois de temps pour les y disposer. Aprés qu'il en eut gagné une bonne partie, il ne differa plus à recevoir le saint baptesme; ce qui se fit avec un pompeux appareil dans l'Eglise de Saint Martin de Reims le jour de Noël de l'an 496. Les Evesques assemblez en grand nombre pour une action si solemnelle, le plongerent dans le sacré lavoir : trois mille de ses François y descendirent avec luy; & cette troupe regenerée avec son chef, porta la robe blanche huit jours durant, suivant la ceremonie pratiquée alors dans l'Eglise. 496.

On dit que le ciel, en faveur de sa conversion, l'honora luy & les Rois de France ses successeurs, de plusieurs graces miraculeuses & singulieres; que la sainte Ampoulle fut apportée à son baptesme, par une colombe celeste; que l'écu semé de fleurs de lys, & l'étendard de l'Oriflame furent deposez par un Ange entre les mains d'un bon Hermite dans la solitude de Joyenval prés de S. Germain en Laye; qu'il eut le don de guerir les écroüelles, & qu'il l'éprouva sur Lanicet son Favory. Mais Dieu luy fit un present beaucoup plus rare & plus precieux que tout cela, quand il luy donna les lumieres de la foy orthodoxe, n'y ayant pour lors de tous les Princes du monde que luy seul qui ne fust point dans l'erreur ou dans l'idolatrie. †

Cette conversion luy estoit tres-necessaire pour contenir les Gaulois qu'il avoit subjuguez, dans son obeïssance, & pour y attirer les autres qui estoient sujets des Goths & des Bourguignons; car la domination de ces Princes leur estoit odieuse, parce qu'ils les vouloient forcer de suivre l'heresie d'Arius.

Le zele du Christianisme ne refroidit pas son ardeur guerriere, & ne modera point son ambition. Gondegisile ayant traité fort secretement avec luy pour opprimer son frere Gondebaud, & luy ayant promis, s'il le vouloit assister, de luy faire part de la dépoüille, il se jetta aussi-tost avec son armée dans les terres des Bourguignons. Gondegisile faisant bien de l'épouvanté, envoya prier Gondebaud d'accourir à son aide; Gondebaud n'y manqua pas, mais quand ce vint au combat, qui se donna sur les bords de la riviere d'Ouche, prés de Dijon, le perfide Gondegisile passa du costé des François, & commença à charger son frere. Gondebaud voyant que c'estoit une partie faite, ne s'opiniâtra point à disputer le champ, mais s'enfuit à Avignon, sa plus forte place. Clovis le poursuivit & l'y assiegea. Le sage Aredius, principal Conseiller de Gondebaud, servit adroitement son Maistre en cette occasion. Comme le siege tiroit en longueur, il feignit de quitter son Prince, & alla se rendre à Clovis. Estant auprés de luy il sceut si bien ménager les choses, que ce Roy accorda composition à Gondebaud, & le receut pour son Tributaire. 500.

Lorsque Clovis fut hors de ce païs-là, & peut-estre occupé à d'autres affaires, Gondebaud ne méprisa pas seulement de luy payer le tribut convenu, mais encore assembla ses forces & assiegea Gondegisile 500. † & 501.

dans Vienne. Un Fontenier que l'on avoit mis dehors parmi les bouches inutiles, luy enseigna l'ouverture d'un aqueduc, par où il fit entrer des gens qui surprirent la Ville. Son frere s'estant sauvé dans une Eglise des Ariens, y fut tüé avec un Evesque de mesme croyance. Ainsi Gondebaud demeura seul Roy de toute la Bourgogne.

vers 502. ou 503. C'est, à mon avis, en ces années-là que les François, comme le dit Procope, n'ayant pû subjuguer les Armoriques d'entre la Seine & la Loire, les incorporerent avec eux par une confederation mutuelle, qui ne fit qu'un peuple des deux. Les Garnisons Romaines n'estant pas assez fortes ni pour se retirer ni pour se deffendre, leur remirent les places, mais ne sortirent pas du païs, où elles garderent encore long-temps leurs loix, leur discipline & leurs habits.

vers 504. & suiv. Si les armes de Clovis estoient fatales à ses ennemis, son repos n'estoit pas moins funeste à ses propres parens. Il en avoit un assez grand nombre, issus de Faramond, ou des enfans de Clodion, qui tenoient de petites Souverainetez dans les Gaules; on ne sçait pas si elles estoient en quelque façon dépendantes de sa Royauté. Comme il ne pouvoit souffrir tant de compagnons, il resolut de les faire perir, mais par des moyens pleins de perfidie & de cruauté. Sigibert Roy de Cologne estoit assez avancé dans l'âge, & boiteux d'une blessure qu'il avoit receuë à la bataille de Tolbiac: il fit secretement persuader à Childeric son fils que ce bon-homme estoit inutile au monde, & qu'il l'en devoit oster pour regner en sa place. Ce fils dénaturé envoya donc des assassins qui tuerent son pere comme il prenoit son repos aprés disné sur son lict, selon la coûtume des François. Cela fait, il dépescha vers Clovis pour luy donner avis de cette belle expedition, & luy offrir telle part qu'il luy plairoit des tresors de son pere. Clovis envoya aussi-tost de ses gens pour la recevoir, mais comme il foüilloit dans ses coffres, ils le tuerent par derriere à coups de hache. Au mesme temps Clovis s'avança de ce costé-là, & ayant fait representer aux peuples qu'il detestoit ces meurtres, & qu'il desiroit les traiter en bon Roy, il ménagea si bien les esprits, qu'ils le receurent, & se soûmirent à son obeïssance.

Il n'y eut que la ville de Verdun, qui estant animée par son saint Evêque Firmin, detesta si fort cette horrible perfidie, qu'elle refusa de le reconnoistre. Aussi-tost il y mit le siege. Cependant l'Evesque vint à mourir; les Bourgeois destituez de leur Pasteur, & s'estant laissez saisir à l'épouvante, eurent recours aux prieres d'Euspice Archidiacre de la Ville, homme de tres-sainte vie, lequel estant allé en procession avec le Clergé trouver le Roy, fléchit aisément sa colere, & obtint leur pardon.

Ensuite il força le Roy Cararic & son fils de prendre les Ordres sacrez; & comme il sceut que le fils s'évaporoit en menaces, disant *que leurs cheveux estoient des branches qui avoient esté coupées en bois verd, & qu'ils repousseroient quelque jour*; il leur envoya couper la gorge à

tous deux. On ne ſçait pas en quel canton ils regnoient ; c'eſtoit peut-eſtre dans Arras, ou à Teroüenne.

Il y avoit un autre Roy à Cambray, nommé Ragnacaire, qui avoit deux freres, Regnier & Rignomer. Le premier ſe tenoit avec luy, l'autre demeuroit au Mans, & y dominoit. Clovis gagna les principaux Capitaines de Ragnacaire, moyennant des braſſards & des baudriers à boucle d'or qu'il leur promit. Aſſuré de leur perfidie, il alla attaquer ce Prince à force ouverte, chargea ſes troupes & les défit. Dans la déroute les traiſtres ſe ſaiſirent de leur Prince & de ſon frere, & les livrerent tous deux à Clovis, les mains liées derriere le dos. Clovis auſſitoſt leva ſa hache & fendit la teſte à Ragnacaire, & enſuite à Regnier, leur ayant auparavant fait des reproches auſſi injuſtes que cruels : au premier, qu'il avoit des-honoré ſa race, de s'eſtre laiſſé lier comme un voleur : & au ſecond, que c'eſtoit un lâche, & que s'il euſt ſecouru vaillamment ſon frere, il ne l'euſt pas laiſſé garotter de la ſorte.

Au partir de là, pour s'acquitter de la promeſſe qu'il avoit faite aux traiſtres, il leur envoya des baudriers & des braſſarts de leton doré. Ils reconnurent bien la tromperie, & s'en voulurent plaindre ; mais il leur fit dire que c'eſtoit encore une trop grande recompenſe pour des infames comme eux, de leur laiſſer la vie aprés qu'ils avoient vendu celle de leur Maiſtre. Quant à Rignomer, autre frere de Ragnacaire, il le fit auſſi aſſommer par ſes ſatellites dans ſa ville du Mans, & ſe ſaiſit de ſon Royaume & de ſes treſors.

Je ne ſay pas précisément en quelle année arriva ce que Procope raconte de Clovis & de Theodoric. Ces Rois, dit-il, ayant fait un traité enſemble pour conquerir la Bourgogne & la partager, à condition que ſi l'armée de quelqu'un des deux n'y arrivoit pas à poinct nommé, il payeroit certaine ſomme à l'autre : les Viſigoths ne ſe haſterent pas, & laiſſerent eſſuyer tout le peril aux François, puis arrivant aprés que les plus grands coups furent ruez, & le païs ſubjugué, ils prirent leur part de la conqueſte en payant la ſomme dont ils eſtoient convenus.

Les uns & les autres ne garderent pas long-temps ces terres, mais 503.
les rendirent toutes à Gondebaud ; & depuis il ſe lia fort étroitement ou
avec Clovis contre les Viſigoths, dont je ne puis deviner le motif, 504.
parce qu'il ſemble qu'ils luy devoient eſtre moins redoutables que les François. Auſſi ſe trouva-t-il avec le temps que leur ruine fut celle de ſon Etat.

Il y a apparence que ce fut durant ces années de paix que Clovis travailla à reformer la loy Salique, qui ayant eſté faite par les François encore payens, pouvoit contenir beaucoup de choſes contraires aux mœurs & aux loix du Chriſtianiſme. Cette loy n'eſtoit que pour les François de ſon Royaume ; car ceux de Cologne en avoient une autre que nous liſons encore aujourd'huy ſous le nom de *Loy des Ripuariens*, conforme neanmoins en beaucoup de choſes à la Salique.

506. & suivans. Deux Rois puissans & jeunes, comme estoient Clovis & Alaric, ne pouvoient demeurer long-temps voisins & bons amis. Divers petits differends les broüillerent ensemble. D'ailleurs, les secretes pratiques des Evesques d'Aquitaine, qui se faschoient d'obeïr à Alaric Prince Arien, irritoient sans cesse Clovis, & le portoient à la rupture. Les deux Rois s'aboucherent dans l'Isle d'Or, prés d'Amboise *, entre la ville de Tours, qui estoit aux Visigoths, & celle d'Orleans, qui estoit aux François. Cette entrevuë sursit leurs differends pour un peu de temps, & Theodoric Roy des Ostrogoths, beau-pere d'Alaric, & beau-frere de Clovis, s'entremit de les accorder: mais tout grand politique qu'il estoit, il ne put retenir l'ardeur de Clovis. Ce conquerant qui sçavoit que les Visigoths s'estoient ramolis durant une longue paix, s'estant assuré de Gondebaud par une ligue qu'il fit avec luy, se resolut d'attaquer Alaric dans l'Aquitaine, sous le specieux pretexte de la Religion. Les François l'y suivoient d'un grand cœur, les Aquitains l'y appelloient, & ils estoient persuadez que le ciel le guidoit par des signes & par des miracles visibles. D'abord la ville de Tours se rendit à luy: Alaric, qui assembloit ses troupes à Poitiers, luy laissa imprudemment passer la Vienne, & aprés se resolut plus imprudemment de luy donner bataille. Ce fut dans la plaine de Vouglay, à dix milles de Poitiers. Avant que d'aller à la charge, Clovis exhorta ses soldats, les prémunit du signe de la Croix, & leur donna pour mot de guerre le *nom du Seigneur*. L'armée d'Alaric fut défaite, & luy tué dans le combat par la main de Clovis même, ces deux Rois s'estant joints teste à teste durant la mêlée.

* *C'est entre les ponts d'Amboise.*

Premiere guerre de Religion.

507.

507. & 508. Le Vainqueur divisa son armée en deux corps. Avec l'un son fils Thierry se rendit maistre de l'Albigeois, du Roüergue, du Quercy, & de l'Auvergne; & luy avec l'autre s'asseura du Poitou, de la Saintonge, du Bourdelois, de Bourdeaux même où il passa l'hyver, puis au printemps il prit Thoulouse, où estoit le siege royal & le thresor des Visigoths. A son retour il reduisit aussi la ville d'Angoulesme, dont les murailles tomberent devant luy. Enfin il conquit en six ou sept mois toutes les Aquitaines, les peuples Catholiques se jettant à l'envy entre ses bras, pour se retirer de dessous le joug des Ariens; lesquels pourtant les avoient toûjours gouvernez avec beaucoup d'humanité & de justice, horsmis qu'ils vexoient trop les Ecclesiastiques. On peut appeller cette guerre la premiere guerre de Religion, quoy qu'aussi bien que toutes les autres à qui on a donné ce pretexte, elle ait peut-estre eu l'ambition & l'interest pour motifs.

508.

†

En même temps Gondebaud, suivant le traité fait avec Clovis, conqueroit les deux Narbonnoises, & la ville de Narbonne, d'où il chassa Gesalic. Ainsi s'appelloit le fils bastard d'Alaric, qui s'estoit emparé du Royaume des Visigoths, parce qu'Amalaric le fils legitime, né de la fille de Theodoric, estoit encore en enfance.

Le bruit de la valeur de Clovis se porta jusqu'en Orient. L'Empereur Anastase, afin de le retenir autant qu'il pouvoit attaché à l'Em-

pire, luy envoya des lettres de Consul (honoraire) & les ornemens Imperiaux : sçavoir la robe de pourpre, le manteau & le diadéme. Clovis les ayant vêtus dans l'Eglise S. Martin de Tours monta à cheval dans le parvis, & fit largesse au peuple. Depuis ce jour-là on le traita de *Consul* & d'*Auguste*. Ce qui ne luy estoit pas inutile pour accoûtumer les peuples Gaulois à son obeïssance par des noms qu'ils reveroient encore. 508.

Cependant Theodoric Roy des Ostrogoths, jaloux de ses progrez, prit en main la défense de son petit fils, & envoya une grande armée deça les Monts, composée de Goths & de Gepides, & commandée en chef par le Comte Ibba. * Les François tenoient alors la ville de Carcassonne assiegée, & les Bourguignons celle d'Arles; les premiers quitterent leur siege & se joignirent aux autres devant Arles; pour luy empêcher le passage du Rhosne. 508. & 509.

* Ibbanes. Ebbanes. †

Il y eut là plusieurs combats, & enfin une tres-sanglante bataille : le Comte la gagna ayant tué 30000. François & Bourguignons, & leur arracha ensuite tout ce qu'ils avoient conquis en Provence & en Languedoc, hormis Thoulouze & Uzez. 510.

Aprés cét avantage Theodoric demeura Roy des Visigoths aussi bien que des Ostrogoths; & ayant osté la couronne & la vie à Gesalic, il joignit ce qu'ils tenoient en Gaule & en Espagne à son Royaume d'Italie, en attendant qu'Amalaric * son petit-fils fust en âge. 511.

* ou Amaulry.

Clovis chagrin de ces pertes, & malade d'une longue fievre, continua à rechercher ce qui restoit de petits Rois ses parens, & en extermina encore plusieurs. Et pour découvrir s'il s'en estoit sauvé quelqu'un, il se plaignoit dans ses entretiens ordinaires de ce qu'il estoit si malheureux d'estre resté seul de sa race entre tous ses ennemis. 510. & 511.

Aprés en avoir tant fait mourir, il mourut luy-même à Paris le 26. de Novembre de l'an 511. Il fut inhumé en l'Eglise S. Pierre & S. Paul qu'on nomma bientost aprés sainte Geneviéve, parce que cette Sainte y avoit esté enterrée la même année. Il est aisé de prouver qu'il ne passa pas l'an 511. & par consequent de convaincre d'erreur Hincmar & Anastase & tous les modernes qui les ont suivis, en ce qu'ils disent que ce Roy pour marquer son obeïssance & sa devotion entiere au S. Siege, envoya au Pape Hormisdas sa couronne enrichie de pierreries & par eux appellée *Regnum* : car il est certain qu'Hormisdas ne vint au S. Siege qu'en l'an 514. Son regne fut de trente ans, & sa vie de quarante-cinq. Quelques-uns le mettent en paralelle avec Constantin le Grand, & les trouvent fort semblables pour le bien & pour le mal, pour leurs qualitez de corps & d'esprit, pour leurs inclinations, pour leur conduite, & pour les actions principales de leurs regnes. 511.

Il avoit quatre fils vivans, Thierry, Clodomir, Childebert, & Clotaire : le premier estoit d'une concubine, les trois autres de Clotilde. Il eut encore de la même femme une fille nommée Clotte ou Clotilde, qui seize ans aprés épousa Amalaric Roy des Visigoths en Espagne.

Mœurs & coûtumes. SOus son regne les François s'affranchirent entierement de l'Empire Romain, & devinrent ses alliez de pair à pair; jusques-là, comme je croy, ils avoient esté ses stipendiaires ou ses tributaires. La partie de la Gaule, qui est depuis le Rhin jusqu'à la Loire, s'appella *France*. Les François arpenterent ces terres, & en prirent le tiers ou le quart, qu'ils diviserent entre eux. Ils ne connoissoient que deux conditions d'hommes, sçavoir les libres & les esclaves; tous les libres portoient les armes. La Gaule qui estoit presque toute deserte se défricha peu à peu & se repeupla, & les villes se rebastirent. Les Gaulois payoient tribut aux François, mais les naturels François ne payoient presque que de leurs personnes. Ceux-cy vivoient suivant la Loy Salique, les Gaulois suivant le Droit Romain. On appelloit ces derniers *Romains*; ils nommoient les François *Barbares*, comme aussi toutes les autres nations qui estoient venuës d'audelà des limites de l'Empire; & elles ne s'offensoient point de ce nom.

Ils estoient élevez aux exercices de la guerre dés leurs plus tendres années, de taille avantageuse, endurcis à la fatigue, & si agiles qu'ils tomboient sur l'ennemy aussi-tost que le trait qu'ils luy avoient lancé. Quand ils se furent établis dans les Gaules, ils quitterent l'usage des fléches dont ils s'estoient servis lorsqu'ils habitoient delà le Rhin. Ils avoient pour armes offensives, l'épée, l'angon & la hache. L'angon estoit un dard de mediocre longueur, ayant un fer à deux crochets recourbez & la hante ferrée, & la hache avoit deux trenchans, ils la nommoient autrement *Francisque.* Elle se lançoit aussi-bien que l'angon, mais de plus prés. Pour toutes armes deffensives (hormis leurs Chefs) ils n'avoient que le Bouclier, dont ils sçavoient merveilleusement bien se couvrir & faire la tortuë pour aller à la charge & à l'assaut. Toutes leurs armées estoient d'infanterie; s'il y avoit quelque petit nombre de Cavaliers, ils ne servoient qu'à environner le General & à porter ses ordres. Mais quand ils se furent bien étendus & affermis dans la Gaule, où il y avoit plus de plaines que de bois & de montagnes, ils eurent une plus grande quantité de cavalerie. Ils portoient autour du corps une large ceinture de cuir qui leur servoit de baudrier, un saye de diverses couleurs, des chausses étroites & qui leur laissoient le genou découvert, & des bonnets de fourrure.

Ils garderent une bonne partie des establissemens faits par les Romains, comme la maniere de lever les imposts, mais beaucoup plus legers, de faire des magasins de vivres pour leurs troupes, d'entretenir des charrois pour les voitures & les postes des grands chemins, de donner des jeux publics, des courses de chevaux & des combats de bestes. Et leurs Rois se croyant aussi absolus que les Empereurs, créoient des Comtes, des Ducs, des grands Maistres de leur gendarmerie ou milice, & peut-estre que leurs Maires du Palais tenoient lieu de Prefets du Pretoire.

Dans

Digitized by Google

DANS le cinquiéme & sixiéme siecle, l'Eglise Gallicane ne recevoit gueres pour Evêques que des Saints, ou les rendoit tels. C'estoient pour la pluspart des plus grands Seigneurs du païs, qui pour se mettre à couvert des soupçons & des jalousies que les Visigoths & les François pouvoient prendre d'eux, se jettoient dans l'Eglise comme dans un asile. EGLISE. Depuis 400. jusqu'en 510. ou environ.

On compte entre les plus saints, Honorat d'Arles, forty du Monastere de l'Isle de Lerins, laquelle porte aujourd'huy son nom, Hilaire son successeur, & Eucher de Lyon, tirez du même endroit, Germain d'Auxerre, & Loup de Troyes, Palladius ou Palais de Bourges, Brice de Tours, Agnan d'Orleans, Simplice de Vienne, & Mamert son successeur. Celui-cy institua ou plustost rétablit ces Processions ou Litanies qu'on nomme les ROGATIONS. Depuis, toute l'Eglise les a receuës. Tous ces Saints-là ne passerent pas la premiere moitié de ce siecle, hormis Loup qui vêcut long-temps aprés. Dans la seconde vivoient Apollinaris-Sidonius de Clermont, Alcimus-Avitus, arriere-successeur de Mamert, Eleutherius de Tournay, Remy de Reims, vray Apostre des François, & Vaast d'Arras. Ces trois vescurent encore long-temps aprés Clovis. On ne doit pas obmettre l'illustre vierge Geneviéve, qui dés son vivant fut envers Dieu la patrone de Paris, & l'est encore aujourd'huy; Ny saint Maximin ou Mesmin Abbé de Micy, prés d'Orleans, * lieu qui porte maintenant son nom, & dont il sortit dix-huit ou vingt bons Religieux, qui s'épandirent en divers païs, où ils sont maintenant reclamez pour Saints; Ny le bon Hermite Severin, que Clovis malade d'une longue fiévre, fit venir du Monastere d'Agaune * pour estre gueri par ses prieres; Ny cét autre nommé Maixant qui avoit sa cellule en ce lieu de Poitou, auquel il s'est basti une Abbaye & ensuite une ville * de son nom.

* S. Mesmin.

* S. Maurice.

* S. Maixant.

Le Roy Clovis restablit les Evêchez de la Belgique, donna de grandes possessions aux Eglises & en bâtit plusieurs. Les François qui s'estoient convertis imiterent à l'envy ses pieux exemples. Je ne sçay si avant son regne il y avoit bien des Eglises pour les Paroisses de la campagne, mais depuis luy on y en voit grand nombre; & même quantité d'Oratoires dans lesquels on n'administroit point les Sacremens.

Il n'est pas besoin de marquer que les titres de *Pape*, de *Pere de l'Eglise*, de *Beatitude* & de *Beatissime*, de *Sainteté*, de *Souverain Pontife*, de *Serviteur des Serviteurs de Dieu*, d'*Apostolique*, estoient communs à tous les Evêques; ny que presque tous bastissoient des Monasteres dans leur Ville Episcopale. On en élisoit souvent de veufs & même de mariez, pourveu qu'ils ne l'eussent esté qu'une fois & à une fille. La voix du peuple passoit en cela pour une vocation de Dieu: il faloit qu'ils obeïssent & qu'ils vescussent avec leurs femmes comme avec leurs sœurs. S'ils avoient des enfans ou des neveux sa-

510. ges & doctes, ils leur succedoient souvent dans leur siege. Leur élection se faisoit par le Clergé de leur Eglise, & par le peuple, la confirmation par les Evêques comprovinciaux, principalement par le Metropolitain, & jamais sans luy. On devoit avoir égard seulement au merite, mais souvent on l'avoit à la naissance : & dés ce temps-là même, il y en avoit d'assez méchans pour y employer la brigue & la corruption.

La simonie est la plus ancienne & sera la derniere des heresies; De tout temps elle s'est attachée comme la roüille à l'Eglise, les autres n'ont pas fait grand dégast dans les Gaules pendant ce siecle. Celle d'Eutychés ne s'étendit pas jusque-là, mais sa condamnation prononcée au Concile de Chalcedoine y fut envoyée par le Pape Leon I. qui auparavant avoit demandé les suffrages de nos Evêques pour autoriser davantage la lettre qu'il écrivoit au Concile.

Le Moine & Prestre Leporius avança une heresie presque pareille à celle que Nestorius enseigna depuis : mais ayant esté chassé pour cela de l'Eglise de Marseille, il se retracta par écrit l'an 425. Celle de Pelage, Moine de la Grand' Bretagne, qui commença de dogmatizer vers l'an 412. fut découverte dans sa naissance par deux Evêques des Gaules nommez Heros & Lazare, qui poursuivirent sa condamnation, premierement en Palestine, puis en Afrique.

Depuis que saint Augustin eut terrassé cette orgueilleuse heresie, qui faisoit dépendre le salut des hommes de leurs propres forces, personne en France n'osa l'embrasser ouvertement. Mais il y eut dans la Provence des Prestres & des Moines qui se formerent une opinion moyenne entre cette erreur & la doctrine de ce grand Evêque : on les nomma Semipelagiens.

Quant aux Conciles, ils se tenoient souvent par l'ordre des Empereurs & des Rois. Quelquefois le desir des Papes, la requisition d'un Metropolitain, celle d'un seul Evêque, ou la moindre occasion les faisoit assembler. On ne sçait pas en quel lieu se tint celuy qui l'an 429. envoya saint Germain & saint Loup en Angleterre, pour y combattre l'erreur des Pelagiens; ny celuy qui l'an 444. déposa Chelidonius Evêque de Besançon, parce qu'il avoit esté mary d'une femme veuve, & qu'il avoit assisté à des jugemens en matiere criminelle. Mais on sçait que celuy de Riez se tint en 439. Le premier d'Orange en 441. Celuy de Vaison en 442. Le second d'Arles vers l'an 452. Le troisiéme du même lieu l'an 455. Celuy d'Angers en 453. Celuy de Tours l'an 461. Celuy de Vannes l'an 465. Le quatriéme d'Arles l'an 475. Celuy d'Agde l'an 506. & celuy d'Orleans l'an 511. Ce fut le premier qui se celebra sous un Roy de France.

Tous ces Conciles n'estoient composez que des Evêques de la Province où ils se tenoient, horsmis celuy d'Agde & celuy d'Orleans; dont le premier fut des trois Aquitaines & des deux Narbonnoises,

pour lors encore sujetes à Alaric Roy des Visigoths ; & l'autre des trois Aquitaines nouvellement conquises par les François, & des deuxiéme, troisiéme & quatriéme Lyonnoises ; car la premiere estoit du Royaume de Bourgogne. 511.

Au troisiéme d'Arles fut condamnée l'erreur qu'ils appelloient des PREDESTINATIENS ; & il s'en assembla encore un à Lyon pour le même effet ; mais tous deux à la poursuite de Faustus de Riez qui estoit Semipelagien.

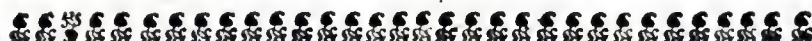
Au quatriéme d'Arles se traitta le differend de Faustus Abbé de Lerins avec l'Evêque Theodore. Et là on fit pour la premiere fois une notable bresche à l'autorité des Evêques, en bornant leur pouvoir sur les Monasteres. Ils l'y avoient toûjours eu tout entier, jusques-là qu'ils avoient le droit d'y mettre des Abbez & de les prendre de tout le Clergé.

Il fut dressé dans ces Conciles plusieurs canons, pour les ordinations, pour empêcher les entreprises que les Evêques faisoient les uns sur les autres, pour conserver les droits, les asyles, & les biens des Eglises ; pour regler les fonctions du Clergé, pour l'empêcher de plaider devant des Juges Seculiers, & pour reprimer ses usures, & la licence que prenoient les Clercs de courir hors de leur Diocese ; pour garder la chasteté des vierges & des veuves ; touchant les homicides & les faux témoins ; touchant la penitence & les penitens ; touchant la sainteté & le celibat que les Prêtres & les Diacres doivent garder. A même fin tendoient les Epistres des Papes Innocent, Zozime, Boniface, Celestin, Leon I. Simplice, Felix, Gelase, Anastase, Symmaque ; qu'ils addressoient ordinairement à l'Evêque d'Arles, comme leur Vicaire, pour les envoyer aux autres Evêques des Gaules.

Comme il n'y avoit point de grands sieges dans ces Provinces, quoy qu'il y eust eu un Prefet du Pretoire, & un Vicaire, l'Eglise Gallicane leur estoit beaucoup plus soûmise que celle d'Orient, ny que celle d'Afrique, mais pourtant bien moins que celle d'Italie. On avoit souvent recours à eux dans les causes majeures, on les consultoit sur l'usage & sur l'intelligence des Canons ; Et aprés comme ils virent que leurs responses tenoient lieu de decision, ils ordonnerent ce qu'ils trouvoient bon avant même qu'on les consultast. Ils se rendoient juges immediatement des differends entre les Evêques, sans que l'affaire eust passé devant le Metropolitain, se mêloient de borner leurs territoires & leurs jurisdictions, déposoient ceux qui estoient mal ordonnez ou criminels, & les contraignoient d'aller à Rome pousuivre leur cause devant eux. L'obligation qu'ils avoient par la primauté de leur siege à faire observer les Canons, leur donnoit cette grande autorité : mais les Evêques prenoient garde soigneusement qu'ils ne les enfraignissent pas, & eux-mêmes avoüoient publiquement qu'ils étoient obligez de les suivre.

F ij

Digitized by Google



512.

PAPES.

HORMISDAS, le 26. Juillet 514. S. 9. ans.

JEAN I. le 13. Aoust 523. S. 2. ans, 9. mois & demy.

FELIX IV. le 25. Juillet 526. S. 4. ans, 2. mois.

BONIFACE II. le 15. Octob. S. 1. an.

JEAN II. en Decembre 531. S. 2. ans, 4. mois.

AGAPET, en Fevrier 534. S 1. an, 8. mois.

SILVERE, en Decembre 536. S. 3 ans, 9. mois.

VIGILE en 540. S. 16. ans.

CHILDEBERT I.

ROY VI.



Tiré de l'Abbaye de S. Germain des Prez, où il est enterré.

Le sang des Ariens, dont rougirent les plaines,
De montagnes de corps leur païs tout couvert,
Et leurs Chefs mis à mort, sont des preuves certaines
De ce que les François firent sous Childebert.

Digitized by Google



CHILDEBERT I.

ROY VI.

THIERRY	CLODOMIR	CHILDEBERT	CLOTAIRE
Roy de Mets ou d'Austrasie, âgé d'enviro 25. ans.	*d'Orleans, âgé de seize à dix-sept ans.*	*de Paris, âgé de treize à quatorze ans.*	*de Soissons, âgé de quelque 12. ans.*



Es quatre freres diviserent le Royaume entr'eux, & tirerent leurs partages au sort. Thierry eut toute l'Austrasie & les terres d'audelà du Rhin, les trois autres la Neustrie. Tous estoient Rois également, & sans dépendance l'un de l'autre; mais pourtant toutes ces portions ensemble ne faisoient qu'un corps de Monarchie. Les Historiens comptent leur succession par les Rois de Paris, à cause que cette Ville a depuis esté la Capitale de toute la France. 512.

Cinq ou six ans durant ces Princes demeurerent en repos, les trois fils de Clotilde estant encore jeunes, & peut-estre les deux derniers sous la tutelle de leur mere. Il semble que peu aprés la mort de leur pere, les Visigoths reprirent sur eux le païs de Roüergue & quelques autres terres voisines du Languedoc. 512. & suivans.

La France commença alors d'estre divisée en Oosterrich ou partie Orientale, dite par corruption Austrie & Austrasie, & en Westrich ou partie Occidentale, & par corruption Neustrie. L'Austrasie comprenoit tout ce qui est entre la Meuse & le Rhin; & même en deça de la Meuse, Rheims, Chaalons, Cambray, & Laon. De plus, l'ancienne France, & tous les peuples subjuguez au delà du Rhin, comme les Bavarois, les Allemands, & une partie des Turinges, en dépendoient. La Neustrie s'estendoit depuis la Meuse en deça jusqu'à la Loire. L'Aquitaine ny la Bourgogne n'estoient pas comprises sous le nom de France; non pas même lors qu'elles eurent esté conquises, ny la Bretagne Armorique non plus, au moins la Basse, parce que c'estoit un Etat indépendant.

Durant le calme universel des Gaules, Gondebaud Roy de Bourgogne mourut l'an 516. Il avoit composé ou redigé une loy appellée de son nom la loy Gombere, *qui fut long-temps en usage chez les Bourgnignons, comme la Salique l'estoit parmy les François. Il avoit deux fils, Si-* 516.

gismond & Gondemar. Le premier luy succeda en tout son Estat ; Et
EMPEREUR *comme il avoit esté converty depuis plusieurs années par les instructions*
JUSTIN I. *d'Avitus Evêque de Vienne, il abjura l'Arianisme dés son avene-*
fut élû en *ment à la Couronne, & ramena avec luy toute sa nation à la foy*
Juillet, R. 8. ans. *orthodoxe.*

518. Un Capitaine Danois nommé Cochiliac, exerçant la piraterie aussi bien que plusieurs autres de ce païs-là, avoit fait une descente sur les terres du Royaume de Thierry proche de l'embouchure
vers l'an du Rhin. Lors qu'il alloit se rembarquer avec son butin, arriva le
517. Prince Theodebert, fils aîné de Thierry qui le chargea, le tua, & ayant couvert la mer & la terre du sang de ces pirates, regagna tout ce qu'ils avoient pillé.

Sigismond avoit en premieres nôces épousé Ostrogothe l'une des filles de Theoderic Roy d'Italie, dont il avoit un fils nommé Sigeric. Aprés la mort de cette Reyne, il mit dans son lit une de ses servantes ; laquelle
522. *ayant conceu une haine de marastre contre le jeune Prince, le rendit si criminel envers son pere par ses frequentes calomnies, qu'il le fit estrangler avec une serviette comme il estoit endormy. Mais aussi-tost il fut si touché de repentir qu'il se retira durant quelque temps pour pleurer son crime, dans le Monastere d'Agaune, qu'il avoit fait bastir ou fort augmenté, en l'honneur du Martyr S. Maurice & de ses compagnons.*

523. La Justice divine, comme il est à croire, suscita les Rois François pour le chastier en ce monde. Quoy qu'il eust marié sa fille sœur de Sigeric avec le Roy Thierry, les trois autres freres ne laisserent pas de conspirer sa perte, y estant incitez par leur mere Clotilde, qui avoit encore dans le cœur le desir de venger la mort de son pere, comme le disent les auteurs de ces temps-là ; Si toutefois il faut croire cela d'une si pieuse Princesse.

En peu de jours ils se rendirent maistres d'une grande partie de la Bourgogne, soit par le gain de quelque bataille, ou par la defection même des
523. Bourguignons. Sigismond apprehendant d'estre livré par ses propres sujets, se travestit en Moine & se retira au loin sur le haut d'une montagne inaccessible. Il n'y avoit pas encore demeuré long-temps que quelques-uns qu'il croyoit ses plus fideles serviteurs, l'allerent trouver & luy conseillerent de sortir de là comme d'un lieu peu seur, & de se retirer dans l'Eglise de saint Maurice, l'asyle le plus sacré de toutes ces Provinces-là. Quand il fut prés de la porte de ce Monastere, les traistres le livrerent entre les mains des François ; Clodomir l'emmena, luy, sa femme & ses enfans, & les enferma tous dans un chasteau aux environs d'Orleans.

524. Quant à Gondemar, s'estant sauvé à la fuite, il recüeillit peu apres les debris de son frere & se mit en possession du Royaume. Clodomir ne le put souffrir, & se ligua avec Thierry son aisné pour achever de l'accabler. Avant que partir il resolut de se défaire de Sigismond.

Saint Avi Abbé de Micy s'efforça en vain de l'en détourner par ses saintes remontrances, y ajoûtant de la part de Dieu des menaces de represailles sur sa teste & sur sa famille; il le traita de ridicule, & fit cruellement massacrer Sigismond, sa femme & ses enfans, & jetter leurs corps dans un puits, au village qu'on nomme encore aujourd'huy S. Avi la colombe.

Les menaces du saint Abbé eurent bien-tost leur effet. Il estoit impossible que Thierry ne couvast dans l'ame un juste ressentiment de la mort de Sigismond son beaupere. Ainsi quand il vit Clodomir engagé bien avant dans la mêlée en une bataille qu'ils donnerent à Gondemar prés d'Autun, il l'abandonna & le laissa perir. Les Bourguignons l'ayant reconnu à sa longue chevelure royale, luy couperent la teste & la planterent au bout d'une lance. Mais ce spectacle au lieu d'étonner les François redoubla leur furie: ils vengerent sa mort par un horrible carnage de Bourguignons, & conquirent une partie de ce ce Royaume; sçavoir celle qui estoit la plus voisine du Royaume d'Orleans. 525.

Clodomir estoit aagé de quelque trente ans. Il laissa trois fils encore enfans, * Theobalde, Gontaire * & * Clodoalde. Clotilde leur grand-mere prit le soin de les élever, esperant que lors qu'ils seroient en aage, leurs oncles leur rendroient le royaume de leur pere. Clotaire son frere puisné épousa aussi-tost sa veuve, elle s'appelloit Gondioche; Tant les Princes de cette premiere race avoient peu de consideration pour leur sang, estant aussi brutaux dans leurs amours que dans leurs vengeances.

* Thibaud. * Gontier. * Cloud.

THIERRY	CHILDEBERT	CLOTAIRE
en Austrasie à Mets.	*en Neustrie, à Paris.*	*en Neustrie, à Soissons.*

*THEODERIC Roy des Ostrogoths & des Visigoths, le plus grand Prince d'entre les Rois barbares, s'il n'eust pas esté Arien, & si sur sa fin il ne fust pas devenu persecuteur des Catholiques, mourut à Rome le 2. Septembre. Il laissa ses Royaumes aux deux fils de ses filles, sçavoir celuy d'Espagne ou des Visigoths à Amalaric; & celuy d'Italie ou des Ostrogoths à Athalaric, qui estoit sous la tutelle de sa mere Amalasuinte. Il donna aussi à ce dernier la Provence, qui comprenoit alors la Narbonnoise seconde, partie de la Viennoise premiere & toute la cinquiéme: à l'autre la Narbonnoise premiere, qu'on nommoit autrement Septimanie, * & qui dés ce temps-là estoit aussi connuë par les François sous le nom de Gothie, parce qu'elle estoit possedée par les Goths.* 526.

EMPEREUR JUSTINIAN, fils d'une sœur de Justin, creé par son oncle en Avril R. 38. ans, 7. mois.

* Languedoc.

Amalaric rétabli en son Royaume, redoutant les armes des François, demanda leur sœur Clotilde en mariage. 528.

Le Roy de Turinge (je ne sçay si c'estoit Basin) avoit eu trois

fils, Hermenfroy, Baderic & Bettier. Le premier avoit épousé Amalabergue fille d'Amalafrede qui estoit sœur de Theoderic Roy des Ostrogoths & veuve de Trasimond Roy des Vandales. A l'instigation de cette méchante & ambitieuse femme, non content d'avoir osté la vie & la pluspart du Royaume à Bertier, il s'estoit encore ligué avec Thierry Roy de Mets, & avec son aide avoit fait pareil
531. traitement à Baderic son autre frere. Cette année 531. Thierry se faschant qu'il ne luy donnoit aucune part de la dépoüille de ce dernier, comme il le luy avoit promis, fit une partie avec son frere Clotaire pour conquerir la Turinge. Hermenfroy vint hardiment au devant d'eux & les combattit. A l'abord ils furent un peu en desordre, leurs chevaux tombant dans des fosses recouvertes de branches & de gasons : mais s'estant démeslez de ces pieges, ils le poufferent jusques sur les bords de l'Onestrude, où il y eut si grand carnage des siens, que les corps morts faisoient un pont au travers de la riviere. Il se tira avec peine du peril & s'enferma dans une forteresse.

Le Royaume de Turinge entierement conquis et esteint, demeura à Thierry : Clotaire se contenta du butin & des captifs; parmy lesquels se trouva le Prince Amalafroy & la jeune Radegonde, enfans de Bertier. Il fit soigneusement élever Radegonde, & l'épousa à quelques années de là. Mais par le conseil de quelques méchans il fit tuer Amalafroy. Ensuite dequoy & de plusieurs mauvais traitemens, Radegonde se separa d'avec luy, & alla fonder le Monastere de sainte Croix de Poitiers, où elle acheva saintement ses jours.

Cependant Thierry de retour dans son Royaume attira Hermenfroy à sa Cour, luy ayant juré toute sureté. Mais il faussa cruellement sa foy; un jour qu'ils se promenoient ensemble sur les murailles de Tolbiac, il se trouva un homme qui le precipita du haut en bas. Amalabergue cause de toutes ces tragedies se sauva avec ses enfans en Afrique vers sa mere.

531. La même année sur un faux bruit qui courut que Thierry avoit esté tué à la guerre de Turinge, Arcadius l'un des senateurs d'Auvergne, convia Childebert de s'emparer de la ville de Clermont, qui estoit du partage de Thierry. Le peuple & les Seigneurs du pais estant bien aises de s'oster de la domination des Austrasiens, passerent facilement sous la sienne : mais comme il sceut que Thierry revenoit victorieux, il sortit de l'Auvergne, & passa en Septimanie, pour faire la guerre à Amalaric Roy des Visigoths.

531. & 532. Il avoit pour pretexte de cette querelle les outrages que ce Prince Arien faisoit à sa sœur Clotilde, en haine de ce qu'elle perseveroit constamment dans la Religion Catholique. Amalaric perdit la bataille prés de Narbonne, qui etoit son Siege Royal; Et comme il pensoit s'enfuir dans ses vaisseaux, il fut tué, soit dans cette ville-là, soit dans Barcelonne,

Digitized by Google

Barcelonne, ou par les François, ou par Theudis même, qui luy succeda. Clotaire neanmoins ne gagna rien que du butin, & l'honneur d'avoir vengé sa sœur, qui mourut par les chemins comme il la ramenoit. La Septimanie demeura toûjours aux Visigoths: mais leurs Rois naturellement * timides, transfererent leur Siege Royal à Tolede, pour s'éloigner à l'avenir de semblables irruptions.

* *Gottis pavere mos est.*

534.

Aprés cela Childebert & Clotaire s'estant associez, resolurent de pousser Gondemar & de le dépoüiller. En effet estant entrez dans la Bourgogne, ils chargerent cet infortuné Prince, & l'ayant vaincu & pris, ils l'enfermerent dans une tour (où apparemment il acheva le reste de ses jours) & envahirent tout ce qui luy restoit de païs. Ainsi LE PREMIER ROYAUME DE BOURGOGNE FUT ESTEINT, aprés avoir duré quatre-vingt dix ans, & demeura uny à la France : mais il retint son nom, ses loix, & ses Magistrats particuliers. Ses Gouverneurs se nommoient ordinairement Patrices, parce qu'à mon avis les Rois Bourguignons avoient fait parade de cette dignité, qui leur estoit conferée par les Empereurs.

Les deux freres desirant partager la Bourgogne entre-eux, vinrent à Paris où estoit la Reine Clotilde leur mere; & luy manderent qu'elle leur envoyast les trois fils de Clodomir qu'elle nourrissoit auprés d'elle, pour les mettre en possession du Royaume de leur pere. Clotilde le creut d'autant plus facilement, qu'en effet ils ne l'avoient point encore partagé entre-eux : mais lors qu'ils eurent ces innocens entre leurs mains, ils envoyerent presenter à Clotilde des ciseaux & un poignard avec ordre de luy demander lequel des deux elle aimoit le mieux pour ses petits fils, c'est-à-dire, qu'ils fussent égorgez ou qu'on les fist Clercs. Clotilde toute troublée répondit qu'elle aimoit mieux les voir morts que tondus. Cette réponse rapportée à ses fils, Clotaire prit l'aisné de ces petits innocens, par le cou & luy plongea un poignard dans le sein. Le second effaré & tremblant accourt vers son oncle Childebert, luy embrasse les genoux, & le supplie avec de pitoyables cris de luy vouloir sauver la vie. Childebert en est attendry & prie Clotaire de ne luy point faire de mal : mais Clotaire rugissant de courroux le menace qu'il le tuëra luy-même s'il s'opiniastre à le vouloir sauver. Il fut donc contraint de l'abandonner à la furie de ce tigre qui le traita comme il avoit fait l'autre. Le troisiéme nommé Clodoald ou Cloud, fut sauvé par les * BRAVES de son pere & mis loin du peril. Aprés avoir demeuré caché quelque temps, il asseura sa vie en se coupant les cheveux luy-même, & se confinant dans une sainte retraite au bourg de Nogent prés Paris, qui garde encore aujourd'huy ses Reliques & son nom *

* Barons.

* C'est le bourg de S. Clou.

Comme Thierry de Mets refusa d'accompagner ses deux freres contre Gondemar, les François Austrasiens se fâchant qu'ils n'auroient pas leur part au pillage de la Bourgogne, menacerent de ne le plus reconnoî-

tre. Dans la premiere & dans la seconde race, ils se sont souvent donnez cette liberté. Il falut pour les appaiser qu'il les menast en Auvergne, qui s'estoit revoltée contre luy pour se donner à Childebert; d'où ils enleverent une multitude innombrable de captifs, & tout ce qui se pouvoit emporter.

534. Un Seigneur nommé Munderic, se disant issu du sang royal, se portoit pour Roy & se faisoit suivre par la populace. Thierry à son retour d'Auvergne, l'investit dans le Chasteau de Vitry; comme il ne le pouvoit avoir par force, il y employa le parjure: Aregise un de ses Capitaines luy engagea sa foy qu'il seroit le bien receu, & quand il fut hors de la place, il donna le signal à ses gens de le massacrer. Munderic s'en estant apperceu, le prevint & le tua d'un coup de dard; & aprés mettant l'épée à la main avec ceux des siens qui l'avoient suivy, il vendit bien cherement sa vie.

La même année VIT ESTEINDRE LE ROYAUME DES VANDALES; *& par ce moyen l'Afrique avec les Isles de Corse, de Sardaigne, & les Baleares, que ces Barbares tenoient, retourna à l'Empire, aprés en avoir esté separée 107. ans L'Empereur Justinian sous pretexte de prendre en main la défense du Roy Hilderic, sur lequel Gilmer avoit usurpé le Royaume, y envoya le grand Capitaine Belisaire, qui acheva cette conqueste en moins de six mois, ayant heureusement vaincu ces Barbares Ariens en quelques combats, pris Carthage, & receu à composition le Tyran Gilimer qui s'estoit enfermé dans une forteresse.*

Les Visigoths pendant les guerres de Bourgogne & de Turinge, avoient pris plusieurs places de la Septimanie. Les Princes Gontier, & Theodebert, qui estoient fils, le premier de Clotaire, & l'autre de Thierry, eurent ordre de leurs peres de les conquerir. Gontier s'en revint sans rien faire; Theodebert prit quelques Chasteaux dans la contrée de Beziers, mais il se laissa prendre luy-même à la beauté de l'artificieuse Deuterie, Dame de Cabriere, qui le receut dans son chasteau, & dans son lit.

De la Septimanie il porta ses armes en Provence, croyant avoir meilleur marché des Ostrogoths. En effet il l'avoit fort ébranlée & déja pris des ostages de la ville d'Arles, lors qu'il receut la nouvelle que son pere estoit fort malade à Mets: il quitta donc son dessein & fit telle diligence qu'il se rendit auprés de luy peu de jours avant qu'il mourust.

Thierry regna un peu plus de 23. ans, & en vescut quelques 55. C'estoit un Prince bien fait de sa personne, rusé & couvert, plus attaché à ses interests qu'à sa parole. Gregoire de Tours raconte que lors qu'il estoit en Turinge avec Clotaire il l'envoya prier de se rendre chez luy pour conferer de quelques affaires importantes: mais c'estoit pour luy oster la vie. Pour cet effet il avoit posté des gens armez dans une sale derriere une tapisserie qui devoient se jetter sur luy à certain si-

Digitized by Google

gnal, mais la tapisserie estant trop courte, Clotaire apperceut leurs pieds & aussi-tost mit la main sur la garde de son épée. Thierry s'estant apperceu de sa défiance, tascha de couvrir son mauvais dessein par divers propos sans liaison. Et pour luy témoigner qu'il agissoit avec cordialité, il l'obligea de recevoir de luy un grand bassin d'argent dont il luy fit present. Clotaire l'accepta; mais à peine fut-il de retour à son logis qu'il vit Theodebert fils de Thierry, qui venoit le luy redemander de la part de son pere. 534.

Il n'avoit de fils que Theodebert: un tres-docte Historien luy donne aussi une fille nommée Theodechilde. Il croit que c'est elle qui fut mariée à Hermegiscle Roy des Varnes, dont Procope raconte une memorable avanture, & qui estant revenuë en France, fit grand nombre d'œuvres pieuses, & entre autres, bastit le Monastere de saint Pierre le vif prés de Sens.

*Il est bon de remarquer que les * Bavarois estoient sous son obeïssance, puisque dans les Estats ou Assemblée generale de Chaalons, il redigea leurs loix par écrit. Ils estoient originaires de Germanie; on ne sçait pas de quel canton: mais qu'ils avoient même langue que les Lombards. Vers le temps de la mort d'Odoacre Roy d'Italie, ils estoient venus occuper la partie * du Norique qui est sur les rives du Danube, & avec le temps ils en avoient aussi gagné la partie mediterranée, & même la seconde Rhetie qui estoit située entre les rivieres de l'Oein & du Lec, de sorte qu'ils avoient pour bornes la Pannonie, la Sueve, l'Italie & le Danube. Peut-estre que Clovis les avoit subjugez dés le temps qu'il subjugua les Allemands: neanmoins ils avoient toûjours gardé leurs loix & un Duc de leur nation, qui estoit confirmé par le Roy d'Austrasie. Il faloit qu'il fust de la race des Agilofingues ou descendans d'Agilolfe qui apparemment les avoient amenez en ce païs-là.*

* On les nommoit Bajoares ou Bajoariens.

* Partie de la haute & moyenne Austriche.

CHILDEBERT *en Neustrie, à Paris.*	CLOTAIRE *en Neustrie, à Soissons.*	& THEODEBERT *âgé d'environ 30. ans, en Austrasie.*
La Bourgogne à eux deux.		

LES oncles de Theodebert s'étoient preparez à envahir le Royaume de son pere: sa diligence rompit leur coup. Aprés qu'il se fut accommodé avec eux en achetant la paix, & qu'il eut noüé en apparence une étroite amitié avec Childebert, qui luy promettoit sa succession, parce qu'il n'avoit point d'enfans: il fit venir Deuterie & l'épousa publiquement, méprisant Wisgarde fille de Wacon Roy des Lombards, qu'il avoit fiancée du vivant de Thierry son pere. 534. & 535.

On met en cette année l'érection en Royaume, vraye ou fabuleuse, de la terre d'Yvetot en Normandie. Elle fut faite, dit-on, par le Roy Clotaire, en satisfaction de ce qu'il avoit tué de sa main dans l'Egli- 534.

se, & un jour de Vendredy saint, un nommé Gautier qui en estoit Seigneur.

534. *L'an 534. Athalaric Roy d'Italie, mourut dans l'âge d'adolescence. Amalasuinte sa mere épousa Theodad fils d'Amalafrede sœur du Roy Theoderic, & l'éleva dans le thrône ; mais peu aprés l'ingrat la fit mourir sur un soupçon d'adultere.*

La mort d'Amalasuinte causa la ruine des Ostrogoths. L'Empereur Justinian avec qui elle avoit entretenu amitié, donna charge à Belisaire de venger sa mort, pour avoir pretexte de recouvrer l'Italie. D'abord la Dal-
535. *matie, les Isles de Sicile & de Sardaigne, ensuite l'Abbruzze, la Lucanie*, la Campanie ou terre de Lavour, se rendirent à luy sans resistance, & la ville de Naples fut surprise par l'ouverture d'un aqueduct. Theodad y envoya une armée sous la conduite de Vitiges son grand Escuyer : mais les Ostrogoths qui l'avoient pris en haine, élûrent Roy ce Vitiges ; Et pour s'asseurer le Diadéme il fit mourir Theodad, & épousa Matasuinte fille d'Amalasuinte.*

* Basilicate & partie de la Principauté ulterieure.

Lors que Theodad mourut il estoit en traité avec les François & leur offroit la Provence & deux mille livres d'or s'ils vouloient embrasser sa défense. Vitiges estant pressé par Belisaire, & ne se sentant pas
536. assez fort pour resister aux Imperiaux & aux François ; executa ce que son predecesseur avoit proposé, & livra la Provence & l'argent aux François. S'il en faut croire Procope, Justinian confirma cette cession par Lettres patentes. Il semble qu'ils diviserent cette conqueste en deux Provinces, celle de Marseille & celle d'Arles.

Theodebert ne faisoit point scrupule de prendre de tous les deux
537. partis pour avoir moyen de les accabler tous deux : Quoy qu'il eust receu de l'argent de l'Empereur, il avoit neanmoins fait couler dix mille Bourguignons en Italie, qui ayant joint Oraia l'un des Chefs de Vitiges, luy avoient aidé à reprendre Milan.

Comme il creut que les deux partis estoient fort affoiblis, il entra dans
539. le Milanois avec une armée innombrable. Celle des Romains & celle des Ostrogoths estoient campées prés de Pavie l'une vis à vis de l'autre : toutes deux s'imaginoient qu'il venoit à leur secours, & son dessein estoit de les surprendre toutes deux. Il charge donc & défait les Visigoths, & puis va fondre sur les Romains & les taille en pieces. Mais la famine & la peste les vengerent bien-tost de cette perfidie. Quand il vit que ses troupes perissoient à milliers, il repassa les Monts en diligence, de peur que Belisaire qui estoit en Toscane ne le vinst charger.

539. Ensuite Vitiges estant assiegé dans Ravenne par Belisaire, ne laissa pas d'avoir encore recours aux Rois François. Ils luy promirent d'aller à son aide avec trois cens mille hommes : mais avant qu'ils y fussent arrivez, il avoit composé avec Belisaire, & estoit passé à Constantinople, où de Roy il devint Officier de l'Empereur. Les Visigoths élûrent en sa place Theodebalde Gouverneur de Verone ; & celuy-là ayant esté tué trois ans aprés, ils luy substituerent le fameux Totila, qui

prit & saccagea la ville de Rome par deux fois, en 547. & en 550.

En France, la Reine Deuterie devint si furieusement jalouse de sa propre fille, à cause que le Roy son mary commençoit à la regarder, qu'elle la fit perir d'une cruelle & ingenieuse maniere, ayant fait atteler à son char des Taureaux * indomptez; qui la precipiterent de dessus le Pont de Verdun dans la Meuse. Les François qui dans les deux premieres races & bien avant dans la troisiéme, ont eu droit de se mêler des mariages de leurs Rois, furent fort offensez d'un acte si dénaturé, & d'ailleurs touchez d'une juste pitié pour Wisgarde, que Theodebert avoit fiancée il y avoit sept ans: tellement qu'ils obligerent ce Roy de repudier Deuterie, & de reprendre Wisgarde. Celle-cy ne vêcut que deux ans, & fit place à une troisiéme femme. 540.

* Les femmes se faisoient traîner par des bœufs.

L'année d'aprés, Childebert son oncle & luy se jetterent à l'improviste sur Clotaire. Il n'eut le temps que de se retirer avec ce qu'il put ramasser de gens dans le fort de la * forest d'Arelaune proche des bords de la Seine, & d'*encombrer* les chemins par de grands arbres qu'il fit abattre à travers des avenuës. Comme ils estoient prests de le forcer dans ce poste, le ciel émû par les prieres de la Reine Clotilde, excita une miraculeuse tempeste, qui ne touchant point au camp de Clotaire, & foudroyant le leur, les étonna tellement, qu'ils luy envoyerent demander la paix & son amitié. 541.

* La forest de Bretonne, prés de Vateville.

Theudis regnoit alors sur les Visigoths. Les François estant toûjours leurs ennemis mortels, Childebert & Clotaire passerent les Pyrenées & ravagerent tout l'Arragon. La ville de Sarragosse estant assiegée par Childebert, les habitans s'aviserent de faire une procession generale à l'entour de leurs murailles en habit de penitens & de deüil, portans au lieu de banniere la tunique de saint Vincent Martyr leur patron. Ce spectacle extraordinaire étonna Childebert & le fléchit, en sorte qu'il se contenta de quelques presens que l'Evêque luy fit, entre lesquels estoit la robe de saint Vincent. Il l'apporta à Paris, où il bastit une * Eglise à l'honneur de ce Martyr, & y mit cette pretieuse relique. 543.

* C'est aujourd'huy S. Germain des Prez.

Les Auteurs Espagnols disent qu'au retour les François furent battus au passage des montagnes par un des Generaux Visigoths qui s'appelloit Teudiscle ou Teodegisile: Si cela est ainsi, il y a apparence qu'ils firent deux voyages consecutifs en Espagne. 544. ou 545.

L'an 548. Theudis Roy des Visigoths fut tué dans son Palais, & ce Theudiscle élevé au Thrône: mais à deux ans de là il fut traité de même, & Agila mis en sa place. 548.

Tandis que les Imperiaux & les Ostrogoths estoient acharnez l'un contre l'autre, Theodebert, qui estoit déja maistre de la Rhetie, de la Vindelicie & de la Sueve, voulut faire son profit de cette guerre, & par ses Lieutenans (Hamingue estoit le principal) se rendit maistre de la petite Italie, c'est à dire de ce qu'on a nommé depuis Lombardie. Aprés cela les troupes de Justinian ayant eu quelque avantage sur les siennes, 547. & 548.

cet Empereur eut la vanité de mettre parmi ses titres celuy de *Francique*, c'est à dire vainqueur des François.
548.

Theodebert ne le pouvant souffrir, vouloit traverser la Pannonie & la Mesie, & porter toutes ses forces en Thrace, pour luy faire voir que les François n'estoient point vaincus. Comme il se preparoit à cette expedition, un funeste accident luy osta la vie. Un jour estant à la chasse (exercice fatal à plusieurs Princes) un taureau sauvage poursuivy par ses veneurs, & qu'il attendoit l'espieu à la main, rompit une branche qui le frappa si rudement à la teste, que la fiévre luy prit, dont il mourut. C'estoit dans la quatorzieme année de son regne & sur la fin de la quarante-troisiéme de son âge. Il avoit un fils & une fille, Theodouval ou Theodebalde, & Bertoaire. Theodebalde né de Deuterie luy succeda en ses Estats; Prince fort foible de corps, & qui devint impotent & perclus depuis la ceinture en bas. Bertoaire garda sa virginité, & servit en grande devotion à l'Eglise.

Gregoire de Tours louë Theodebert d'une grande bonté, d'une genereuse inclination à faire du bien, d'une singuliere liberalité envers les Eglises, ayant affranchy celles d'Auvergne du tribut qu'elles devoient au fisc. C'est une chose digne de memoire que ce qu'il fit à la priere de Desiré Evêque de Verdun. Ce bon Evêque luy ayant remontré la pauvreté de cette ville-là, il presta une notable somme d'argent aux habitans pour l'employer au trafic; & quelques années aprés ayant sçû qu'ils l'avoient industrieusement fait valoir & qu'ils en avoient tiré beaucoup de profit, il leur donna liberalement le principal & les interests.

Neanmoins comme il avoit esté Prince de vastes entreprises, il avoit fort chargé ses sujets d'impots, même les François. Partenius en avoit esté le principal auteur & le ministre; c'estoit un homme horriblement gourmand, qui prenoit de l'aloës pour digerer les viandes dont il se gorgeoit, & qui lâchoit son ventre encore plus vilainement qu'il ne le remplissoit. Aprés la mort du Roy les François s'étant émeus contre luy, il pria deux Evêques de le conduite à Treves. Il n'y fut pas plus en seureté qu'à Mets, le peuple le cherchant pour le tuer; & l'ayant tiré d'un coffre d'Eglise où ces Prelats l'avoient caché, luy fit cent outrages, & aprés l'attacha contre un poteau, où il l'assomma à coups de pierres.

Vers le temps de la mort de Theodebert, arriva aussi celle de la Reine Clotilde qui finit saintement sa vie à Tours. Elle s'y estoit retirée pour prier Dieu sur le sepulcre de saint Martin où estoient alors les plus grandes devotions des Gaulois & des François. Son corps fut apporté à Paris & inhumé dans l'Eglise de saint Pierre & saint Paul qu'elle avoit bâtie, & où estoit celuy de Clovis son époux.

Digitized by Google

CHILDEBERT *en Neustrie, à Paris.* | CLOTAIRE *en Neustrie, à Soissons.*

La Bourgogne à eux d'eux.

&

THEODEBALDE
âgé de quelques treize à quatorze ans, en Austrasie.

THEODEBALDE venu à l'âge de 17. ans, l'Empereur Justinian luy envoya des Ambassadeurs pour le solliciter d'abandonner la défense des Ostrogoths, & de faire ligue avec l'Empire. Il refusa absolument l'un & l'autre, & neanmoins il envoya les siens à Constantinople pour traiter de quelques differends touchant les villes qu'il tenoit en Italie. Ils eurent toute satisfaction de Justinian: mais ils ne sceurent obtenir de luy, quelque instance qu'ils en pussent faire, à la priere des Evêques d'Italie, qu'il remît dans leurs Sieges, le Pape Vigile & Datius Evêque de Milan, qu'il detenoit & traitoit fort mal. 551.

Une guerre civile s'étant allumée parmy les Visigoths, entre le Roy Agila & Athanagilde revolté, ce dernier eut recours à l'assistance de l'Empereur Justinian qui ne manqua pas de prendre une si belle occasion de rentrer dans l'Espagne. Le Patrice Liberius y ayant mené de bonnes troupes de sa part, s'empara de plusieurs villes, & il s'en alloit la reconquerir toute, comme Belisaire avoit fait l'Afrique, si les Visigoths n'eussent tué Agila & élû Athanagilde son neveu. Ce qui n'empêcha pourtant pas que les Romains par les alliances qu'ils firent dans le païs, & avec le secours qu'ils recevoient de temps en temps, ne s'y maintinssent prés de 90. ans jusqu'au regne de Suintila, qui les en chassa tout-à-fait. Plusieurs de leurs Capitaines s'estoient fortifiez dans des roques, *ils appelloient ainsi des hauts rochers escarpés, ou des cavernes inaccessibles, à cause dequoy on les nomma* Roccons. 552. & suivans.

Totila Roy des Ostrogoths, trop superbe des victoires qu'il avoit gagnées sur les Romains, fut à la fin défait & tué en bataille par l'Eunuque Narses Lieutenant de l'Empereur Justinian. Teia son successeur eut le même malheur peu de temps aprés, & Narses reduisit sous les loix de l'Empire la plus grande partie de ce que cette nation possedoit. Ainsi fut DESTRUIT LE ROYAUME DES OSTROGOTHS *en Italie, où il n'avoit subsisté que 58. ans.*

Les restes des Ostrogoths ayant imploré le secours des François, deux Seigneurs Allemands freres (on les nommoit Leutaire & Buccelin) par la permission plûtost que par l'ordre de Theodebalde, descendirent en Italie avec 75000. combattans, partie Allemands, partie François, & la ravagerent toute à droit & à gauche, jusqu'à l'autre bout. 553. & suivans.

L'armée de Leutaire qui avoit percé jusqu'à la terre d'Otrante, voulant rapporter son butin en lieu de seureté, fut battuë auprés de Fano dans la Province Emilie *, & delà s'estant retirée par des chemins fort diffici- 554.

* Duchez de Parme, Plaisance.

Digitized by Google

Modene & le Boulonnois. les dans la Venetie *, qui appartenoit pour lors à Theodebalde, il avint que comme elle pensoit s'y reposer dans une petite ville, les logemens étroits & mal sains y causerent une contagion si furieuse, qu'elle la moissonna toute, sans qu'il en échapast seulement un soldat.

* Etat de Venise, Trente & Mantoüe.

Celle de Buccelin qui demeura dans la terre de Lavour, estant déja fort affoiblie par de semblables fleaux, fut achevée par une victoire que
555. Narses gagna sur luy prés de Capoüe, si grande qu'il ne s'en sauva que cinq hommes. L'année d'aprés le Duc Amingue autre General de Theodebalde, s'estant joint aux debris des Ostrogoths que le Comte Vidin avoit ramassez, eut le même sort que Buccelin ; Et il ne resta rien aux François en Italie, que les passages des Alpes.

Aprés de si sanglantes pertes, Theodebalde acheva sa languissante vie, estant dans le vingtiéme an de son âge, & dans le septiéme de son regne. Il n'avoit épousé qu'une femme, Valdetrade ou Valdrade fille de Wacon Roy des Lombards, dont n'ayant aucuns enfans, sa succession retournoit à ses deux grands oncles. Mais Clotaire qui estoit le plus fort, parce qu'il avoit cinq fils, tous portans les armes, s'en empara aussi-tost, & même de sa femme qu'il épousa. Pour le Royaume, Childebert qui n'avoit que des filles n'osa lors en rien dire ; Mais pour la femme les Evéques luy firent de si fortes remontrances sur cet inceste, qu'il la quitta & la maria à Garibald Duc de Baviere.

Quoique Theodebalde fust fort infirme de corps, il ne laissoit pas d'avoir de la vivacité d'esprit & de l'intelligence pour les affaires. Il le fit bien connoistre un jour par un ingenieux apologue à un homme qu'il croyoit s'estre trop enrichy à manier les siennes. Un serpent, luy dit-il, s'estant un jour glissé dans une bouteille pleine de vin, s'en gorgea si fort qu'estant devenu trop gros & trop enflé il n'en pouvoit plus sortir. Le maistre de la bouteille survenant là dessus luy va dire, revomy ce que tu as pris de trop, & tu en sortiras aussi aisement que tu y es entré.

CHILDEBERT *en Neustrie, à Paris.* & CLOTAIRE *en Neustrie & Austrasie.*

La Bourgogne à eux deux.

555. & 556. Les Saxons qui estoient tributaires des François dés le temps de Thierry de Mets, ayant sceu sa mort, prirent occasion de se revolter conjointement avec les Turingiens. Clotaire y alla aussi-tost, & les ayant battus prés du Veser, saccagea tout le païs des uns & des autres.

556. L'année suivante ils se revolterent encore : mais lors qu'ils le virent sur leur frontiere, ils luy envoyerent des Deputez crier misericorde, & se soûmettre à toutes sortes de conditions. Les François n'y voulurent point entendre, & s'opiniastrerent à les chastier ; Et parce qu'il refusoit de les mener au combat, ils déchirerent sa tente, & le forcerent de se mettre à leur

Digitized by Google

leur teste. Aussi furent-ils vaincus avec un horrible carnage, & le Roy contraint d'offrir aux Saxons la paix qu'ils leur avoient refusée.

Son frere Childebert jaloux de ses prosperitez, les incita pour la troisiéme fois à reprendre les armes, & au même temps poussa son fils Chramne Prince violent & cruel, à se rebeller contre ses commandemens. Clotaire luy avoit donné le gouvernement d'Aquitaine, où il s'estoit conduit si tyranniquement, qu'il y en avoit de grandes plaintes contre luy. Il l'avoit donc mandé en cour pour luy faire rendre compte de ses actions. Comme il eut refusé d'y venir, il envoya ses deux autres fils Charibert & Gontran en Aquitaine, pour le contraindre d'obéir; Et cependant il marcha contre les Saxons; Il les atterra par plusieurs défaites, & leur imposa un tribut de cinq cens bœufs. 557.

Tandis qu'il estoit en Saxe, il courut un bruit qu'il y avoit esté tué: Childebert à cette nouvelle se jetta sur la Champagne & la ravagea: les deux jeunes freres épouvantez sortirent de l'Aquitaine & se retirerent en Bourgogne: Chramne les y poursuivit; & de là s'en vint à Paris, où il s'obligea envers Childebert, par un detestable serment, de ne se reconcilier jamais avec son pere.

Childebert revenant de Champagne, avoit esté atteint d'une fâcheuse maladie, qui l'ayant tenu quelque temps en langueur, ne finit que par la mort. Elle avint l'an 558. Il ne laissa point d'enfans, mais deux filles de sa femme Ultrogothe. On en nommoit une Chrotberge & l'autre Chrodesinde; Elles ne furent point mariées. S. Germain Evêque de Paris l'enterra dans l'Eglise de saint Vincent, qu'il avoit bastie. 558.

Entre ses vertus excelloient sa charité pour les pauvres, & son zele pour la Religion. La premiere luy fit rompre sa vaisselle d'or & d'argent pour faire des aumônes; L'autre se signala par quantité de saintes fondations, & par les soins de provigner la Foy, & d'en conserver la pureté. Car il fit un Edit pour demolir les temples des Payens; Et le Pape Pelage estant soupçonné, quoyqu'à tort, des erreurs condamnées par le Concile de Chalcedoine, il luy envoya demander sa profession de foy, afin de voir quelle estoit sa croyance, & s'il devoit demeurer dans sa communion.

Sa femme Ultrogothe luy survécut long-temps, & mena une sainte vie avec ses deux filles. Leur oncle Clotaire, soit en haine de leur pere, ou de peur qu'elles ne pretendissent à sa succession, les détint toutes trois en prison, jusqu'à tant qu'il se fust entierement assuré du Royaume.

Voicy donc le premier exemple de la Loy Salique, ou pour parler plus juste, de la coustume des François fondée sur la loy naturelle, qui exclud les filles de la couronne. Clotaire succeda à l'exclusion de ses niéces; & il fut si heureux qu'ayant herité de ses trois freres aînez, qui avoient voulu le dépoüiller, il rejoignit en sa personne toutes leurs parts, & recüeillit ainsi la succession entiere du grand Clovis.

Digitized by Google



CLOTAIRE I.

PAPES.

JEAN IV. en Mars 559. S. 14. ans, dont 2. seulemēt sous ce regne.

ROY VII.



Un Roy ne peut souffrir qu'on choque sa puissance,
Sur tout lorsqu'il s'agit d'un visible attentat ;
CLOTAIRE nous l'apprit quand par sa violence
Il fit mourir son fils qui troubloit son Etat.
Malheureux ! quelque sens que les Races futures
Puissent jamais donner à telles aventures.

Digitized by Google

CLOTAIRE I.

ROY VII.


E Prince Chramne destitué de la protection de Childebert, se reconcilia avec son pere : mais peu aprés il s'en éloigna encore, & se retira en Bretagne auprés de Conobert, l'un des Princes de ce païs-là ; car il y en avoit plusieurs, & qui ne relevoient point des François. Son pere le poursuivit chaudement, & le combattit proche de la mer ; ce qui arriva au mois de Novembre. L'Histoire ne marque pas l'endroit precisément, mais que les Bretons furent défaits, Conobert tué dans la mêlée, & Chramne fait prisonnier. Le cruel pere ordonna aussi-tost à ses gens de l'étendre sur un banc, & de le battre une heure durant, puis de le brûler avec sa femme & ses enfans : ce qu'ils executerent tout sur le champ, ayant mis le feu dans une chaumiere, où ils les avoient enfermez. 559.

Une si cruelle action luy causa un cruel repentir ; il essaya en vain d'appaiser ce cuisant remords par des devotions, & par de grands dons qu'il fit aux Eglises. Comme il estoit revenu de faire la chasse d'Automne dans la forest de Cuise, il s'alluma une fievre ardente dans ses entrailles, dont il mourut à Compiegne, justement 366. jours aprés qu'il eut fait mourir cruellement son fils. Il estoit dans la soixante-uniéme de son âge, & sur la fin de la quarante-neuviéme de son regne. 560. 561.

Ses quatre autres fils conduisirent son corps avec grande pompe de Prestres psalmodians, dans la ville de Soissons, où ils le firent inhumer, comme il l'avoit ordonné, dans l'Eglise & devant l'Autel de Saint Medard *. Il avoit commencé de la bâtir en l'honneur de ce saint Evêque. Il avoit tant reveré sa vertu, qu'il avoit esté le visiter au lict de la mort, & avoit porté son corps sur ses épaules au tombeau, & par son exemple, incité les Evesques de le seconder en ce pieux devoir : car les hommes se flatent souvent de cette imagination, que Dieu leur imputera la sainteté d'autruy, s'ils la reverent par quelque acte exterieur, & s'ils recherchent les gens de bien, ausquels pourtant ils ne veulent ressembler que par des grimaces.

* vulgairement Saint Mard.

Il avoit épousé quatre ou cinq femmes. Entr'autres il tint deux sœurs à la fois, Ingonde & Haregonde. Ingonde ayant un jour pris la liberté de le supplier qu'il luy fist la grace de donner à sa jeune sœur un mary avec qui elle pust vivre honnestement & commodément, il la

561. fit venir, & la trouvant à son gré, il dit qu'il ne pouvoit luy en donner de meilleur que luy-même, & qu'il la prenoit pour épouse : mary de deux sœurs, adultere de deux femmes. De la premiere il laissa trois fils vivans, Cherebert, Gontran, & Sigebert, qui regnerent; & une fille nommée Clodosuinde, qui épousa Alboin Roy des Lombards. De Haregonde il eut Chilperic, qui regna aussi : & de Ghinsine ou Chinsene, le malheureux Chramne. Plusieurs Auteurs assez anciens luy donnent une fille nommée Blitilde, & la marient avec le Senateur Ansbert, qu'ils font ayeul paternel de Saint Arnoul. Quelques Critiques modernes ont maintenu que la chronologie y repugne. Si cela estoit, il faudroit plûtost travailler à la rectifier, qu'à nier absolument cette genealogie : car il n'y a point d'apparence que tant d'Auteurs eussent voulu, ni eussent pû s'accorder ensemble pour controuver une fable sans aucune necessité.





Digitized by Google



PAPES. encore JEAN III. S. 10. ans sous ce regne.

CHEREBERT, ROY VIII.



Tiré de la ville de Blaye, où il est enterré.

Dans les divisions que font tout à propos
Les freres de ce Roy, partageant leur Empire,
Luy seul demeure en paix, & goûtant le repos,
Fait connoistre que c'est le seul bien qu'il desire.

Digitized by Google



CHEREBERT,*

ROY VIII.

* Cherbert, Aribert, Caribert, c'est le mesme nom.

CHEREBERT	GONTRAN	SIGEBERT	CHILPERIC
Roy de Paris, âgé de quarante ans.	*d'Orleans, & de Bourgogne, âgé de 36. ans.*	*d'Austrasie, âgé de 25. à 30. ans.*	*de Soissons, âgé de vingt à vingt-cinq ans.*



LE Royaume fut pour la seconde fois partagé en quatre pour les quatre fils de Clotaire; ce qui fut cause d'une infinité de guerres civiles, de meurtres, de trahisons, de pillages, & de toutes sortes de desolations. 561.

Avant que leurs partages fussent faits, Chilperic, le plus jeune de tous, s'estoit saisi des tresors du pere, qui estoient à Bresne, & ensuite de la ville de Paris : mais il en fut chassé incontinent par les trois autres. Cela fait, ils tirerent au sort leurs partages; le Royaume de Paris échut à Cherebert; celuy d'Orleans, & une bonne partie de celuy de Bourgogne, à Gontran; (il residoit à Châlon sur Saone;) celuy d'Austrasie à Sigebert, qui avoit son siege à Mets; & celuy de Soissons à Chilperic. Outre cela, chacun d'eux avoit une part dans l'Aquitaine, & une dans la Provence, 562. comme avoient eu aussi les quatre fils de Clovis, afin que tous fussent obligez de les garder à forces communes.

Les Austrasiens avoient nommé à la Charge de Maire du Palais un Seigneur nommé Chrodin : il refusa de l'accepter, parce qu'il voyoit que tous les Grands du païs estant ses parens, eussent crû pouvoir commettre impunément toutes sortes de violences sur les peuples, & qu'il n'auroit pas eu assez de severité pour les chastier. Il leur conseilla donc d'en élire un autre que luy; & comme ils s'en furent rapportez à sa probité, il leur nomma Gogon, qui estoit sa nourriture; & luy prenant le bras, se le passa par dessus le cou, en signe qu'il le reconnoissoit pour son superieur.

EMP. JUSTIN, fils d'une sœur de Justinian, en Novembre, R. 13. ans 9. mois. 565.

Les Avarois, peuple Hun, fuyant la tyrannie des Turcs, qui estoient aussi de la mesme Nation, avoient quitté leur païs natal, & estoient venus au service de l'Empereur Justinian. Aprés sa mort, ayant esté rebutez par Justin son successeur, ils chercherent leurs aventures

ailleurs ; & ayant percé jusqu'au milieu de la Germanie, ils ravagerent la Turinge, qui estoit des terres de Sigebert. Ce Roy, sans avoir peur de ces Barbares, qu'on faisoit si terribles, les attaqua prés des rivages de l'Elbe, & les ayant mattez par un grand combat, les renvoya avec honte sur ceux du Danube dont ils estoient venus.

567. Pendant son absence, Chilperic se jetta sur ses terres, desola toute la campagne de Rheims, & se saisit de cette Ville, & de quelques autres.

Sigebert estant de retour, le rembarra fortement, & prit son fils Theodebert prisonnier, avec la ville de Soissons. Dans l'année mesme cette querelle fut terminée par une paix, suivie de la délivrance du jeune Prince. Sigebert le renvoya avec quantité de beaux presens, & de tendres caresses ; mais toutes ces honnestetez ne gagnerent point l'esprit de Chilperic.

570. *En* 570. COMMENÇA LE ROYAUME DES LOMBARDS EN ITALIE. *Leur Roy Alboin s'estant fait couronner à Milan cette année-là, aprés avoir conquis tout le païs depuis les Alpes jusqu'à la Toscane, à la reserve de l'Exarchat de Ravenne, qui demeura encore à l'Empire. Le nom de Lombards venoit de ce qu'ils portoient la barbe longue, ou de ce qu'ils s'armoient de longs* * *bards ; c'estoit une espece d'arme d'hast. Leur premiere habitation fut sur les bords ulterieurs de l'Elbe, d'où estant sortis, & ayant changé souvent de demeure quatre cens ans durant, ils s'estoient enfin posez dans la Pannonie, du temps de l'Empereur Justinian. De là leur Roy Alboin, Prince fort belliqueux, en avoit amené quelques troupes en Italie au service des Romains, du temps de l'Eunuque Narses. Or ils avoient tellement pris goust à l'habitation d'un païs si riche & si delicieux, que ce grand Capitaine estant mort, ils y passerent tous l'an* 568. *avec leurs femmes & leurs enfans, sous la conduite du mesme Roy. Il y amena aussi trente mille Saxons qui le voulurent suivre, & les restes des Gepides, dont il avoit ruiné le Royaume en Pannonie.*

* De là vient le mot de *Halbarde.*

570. Le voisinage les mit bien-tost aux mains avec les François, & causa une mortelle inimitié entr'eux. Comme ils estoient fort avares, & enorgueillis de leurs victoires, ils ne se contentoient pas du butin de l'Italie ; mais faisoient souvent des incursions dans la Rhetie & dans la Provence. Dés cette année quelques bandes sans Chef s'estoient jettées dans le païs de Valais ; mais au lieu d'en remporter du butin, elles y laisserent la vie.

571. L'année suivante ils descendirent plus forts dans le Royaume de Bourgogne, & d'abord défirent en une sanglante bataille, l'armée que le Roy Gontran avoit envoyée contr'eux, & tuerent le General. C'étoit Amat, Patrice ou Gouverneur de la Province d'Arles. Mais comme ils voulurent y revenir une troisiéme fois, & qu'ils ravageoient le païs des environs d'Ambrun ; le Patrice Mummole, successeur d'Amat

Digitized by Google

d'Amat les enveloppa, & aprés leur avoir fermé les chemins par des abattis de grands arbres, donna si vertement sur ces brigands embarassez de leur butin, qu'il les tua presque tous, ou les fit prisonniers. 572. & suivans.

Il n'est rien de si desordonné qu'estoit la licence que les Rois des François se donnoient alors dans leurs mariages. Gontran, aprés avoir eu pour Maistresse une servante qu'il avoit ostée à quelqu'un de sa Cour, épousa Marcatrude, fille du Duc Magnacaire; il la repudia bien-tost aprés, pour prendre une de ses suivantes. Elle s'appelloit Austrigilde Bobile, qui luy procréa deux fils, mais ils moururent avant luy. Chilperic avoit repudié la Reine Audoüere, bienqu'il en eust trois fils, sçavoir Merovée, Theodebert & Clovis, pour aimer Fredegonde, l'une de ses femmes de chambre. On dit que ce qui donna pretexte à ce divorce, fut qu'Audoüere se laissa imprudemment persuader par Fredegonde de tenir elle-mesme sur les fonts de Baptesme une fille qui luy estoit née pendant l'absence de son mary; ce qui produisit une alliance spirituelle entre les deux conjoints, capable, en ce temps-là, de dissoudre un mariage. Cherebert chassa pareillement Ingoberge, qu'il avoit épousée dés le vivant de Clotaire, & se conjoignit avec Meroflede, fille d'un Ouvrier en laine: puis encore avec Marcovese sa sœur, quoy qu'elle eust le voile sacré: & aprés avec Theodegilde, fille d'un Pastre.

Le Roy Sigebert au contraire desirant un mariage legitime & bien assorty, épousa Brunechilde ou Brunehaud, fille d'Athanagilde, Roy des Visigoths. Quelque temps aprés Chilperic suivit son exemple, & ayant quitté pour un peu de temps les amours de Fredegonde, rechercha aussi Galesuinte, sœur de Brunehaud. Le pere la luy accorda, mais non sans beaucoup de repugnance, & sans l'avoir obligé luy & les Seigneurs ses sujets, à faire de grands sermens qu'il n'en auroit jamais d'autre tandis qu'elle seroit en vie.

Germain Evesque de Paris, animé du zele des Saints, & du devoir d'un vray pasteur, ne put pas souffrir en Cherebert trois crimes extrémement scandaleux, l'inceste, l'adultere, & le sacrilege: Il luy en fit hardiment des remonstrances, & n'ayant pû toucher ce cœur endurcy, il le retrancha de la communion des Fidelles. Ce second moyen fit aussi peu d'effet que le premier; mais la mort mit ordre à ce scandale, bien-tost aprés elle emporta Marcovese; & luy estant allé en Saintonge, comme il sejournoit au Chasteau de Blaye sur la Garonne, fut saisi d'une maladie qui le mit au tombeau. On l'enterra au mesme lieu dans l'Eglise de Saint Romain.

Son âge estoit environ de quarante-neuf ans, dont il en avoit regné neuf. Il n'eut que trois filles, Berte de la Reyne Ingoberge, & Berteflede & Crodielde de quelques Maistresses. Ces deux dernieres furent voilées, mais fort mauvaises Religieuses. Berte fut mariée à Etelbert, Roy de Cantorbie en Angleterre, qui estoit encore Idolâ-

re, mais le plus puiſſant de tous les Rois Anglois. On la luy donna à condition qu'elle auroit libre exercice de la Religion Chreſtienne; & pour cela elle emmena un Eveſque avec elle. Ce fut une tres-belle, & encore plus vertueuſe Princeſſe, qui diſpoſa l'eſprit de ſon mary à embraſſer le Chriſtianiſme, comme il fit l'an 597. & qui inſinua la civilité & la politeſſe parmy les Anglois, qui eſtoient encore fort barbares.

Aprés la mort de Cherebert, Theodegilde, l'une de ſes femmes, envoya offrir au Roy Gontran de luy apporter tous les threſors de ſon mary, s'il luy vouloit faire l'honneur de l'épouſer. Il feignit d'accepter cette offre; mais ayant pris la meilleure partie de ſes richeſſes, il la relegua, avec le reſte, dans un Monaſtere à Arles; d'où s'eſtant voulu ſauver quelque temps aprés, avec l'aide d'un certain Goth, à qui elle promettoit de ſe donner pour femme avec ce qu'elle avoit pû reſerver; l'Abbeſſe qui découvrit ce complot, la diſciplina fort rudement, & luy fit paſſer le reſte de ſes jours dans une penitence peu volontaire.



Digitized by Google



Digitized by Google



PAPES.

encore JEAN III. un an sous ce regne.

BENOIST premier, éleu en May 573. S. 4. ans, 2. mois & demy.

PELAGIUS éleu en Novembre 577. S. un peu plus de 12. ans, dont 7. sous ce regne.

CHILPERIC,

ROY IX.



Tiré sur la sepulture qui est à S. Germain des Prez.

Ce Roy bien que vaillant, ne put vaincre l'effort
Que fit sur son esprit une meschante femme:
Elle noircit sa vie, elle causa sa mort,
Et ses lasciuetez le rendirent infame.

Digitized by Google

CHILPERIC
ROY IX.

CONTRAN | **SIGEBERT**
en Neustrie & Bourgogne, à Châlons. | *en Austrasie, à Mets.*

CHILPERIC
en Neustrie, à Paris.



LEs trois freres de Cherebert repartagerent aussi-tôt son Royaume entre-eux, & même la ville de Paris. Dans le Traité qu'ils confirmerent par serment sur la châsse de quelques Martyrs, ils mirent cette condition, qu'aucun des trois n'entreroit dans Paris sans le consentement des deux autres, & que celuy qui l'entreprendroit, perdroit sa part & de cette ville & du Royaume de Cherebert. 570.

Les premiers mois de ses nopces, Chilperic témoigna beaucoup de tendresse à son épouse Galesuinte, soit pour l'amour d'elle, soit pour l'amour des grandes richesses qu'elle luy avoit apportées : mais comme le vice a bien plus d'attraits pour les ames débauchées qu'une affection honneste, ses fermens solemnels ny la crainte du scandale ne le pûrent empêcher de se rejoindre bien-tost avec sa Fredegonde. Et cette passion detestable l'emporta si loin, qu'afin d'avoir la liberté de l'épouser, il fit étrangler Galesuinte dans son lit. Ses freres même eurent horreur de ce crime, & en prirent un sujet specieux de luy faire la guerre ; Sigebert plus fortement que les autres, y estant incité avec justice par sa femme Brunehaud. L'affaire fut poussée de telle sorte qu'il falut que Chilperic accordast à Brunehaud, pour reparation de ce meurtre, les païs de Bourdelois, Limosin, Quercy, Bearn & Bigorre, qu'il avoit donnez à Galesuinte pour don nuptial, & dont il s'estoit resaisy aprés sa mort : mais cette Reine ne se tint pas satisfaite d'une si legere satisfaction. 571.

La même année les Avarois rompirent le traité, & firent une seconde irruption dans la Turinge. Sigebert s'estant presenté pour les combattre, ces Barbares, à ce que l'histoire conte, au lieu d'armes se servirent 572.

572. d'enchantemens diaboliques, & sur le point de la mêlée, firent paroître des spectres affreux aux yeux des François. Peut-estre qu'ils avoient des masques hideux ou qu'ils se noircirent le visage. On en croira ce qu'on voudra : mais il est constant qu'ils les épouvanterent tellement qu'ils les mirent en déroute & les acculerent dans un détroit, où ils les investirent de tous costez. Sigebert dans cette extrémité se servit d'adresse, il distribua de l'argent à leurs chefs, & leur fournit encore des refraîchissemens, dont ils avoient grand besoin. En un mot il les sçeut si bien adoucir, qu'il les fit entrer dans un accommodement ; par lequel les deux Rois jurerent de ne se faire jamais la guerre l'un à l'autre.

573. Au partir de là Sigebert porta ses armes contre son frere Gontran ; il vouloit luy oster la ville d'Arles & la joindre à celles d'Aix, d'Avignon & de Marseille qu'il tenoit en Provence. Firmin Comte d'Auvergne & Audover deux de ses Chefs s'en estant approchez avec des troupes, les Bourgeois se rendirent facilement à eux : mais ils les chasserent encore plus facilement. Car lors que Celse Patrice d'Arles parut là avec des troupes de la part de Gontran, ils leur persuaderent de sortir pour le combattre, les assurant que vaincus ou vainqueurs, ils les recevroient dans leur ville. Et neanmoins quand Celse les eut poussez, & qu'ils voulurent rentrer, ils leur fermerent les portes au nez. Ainsi leurs troupes furent toutes taillées en pieces ou noyées dans le Rhosne, & eux faits prisonniers. Sigebert ayant manqué son entreprise, s'accorda plus aisément avec Gontran.

574. L'an 574. Alboin Roy des Lombards fut empoisonné par Rosemonde sa seconde femme, furieusement outrée de ce qu'il l'avoit contrainte en un festin de boire dans le crane de Cunimond Roy des Gepides son pere. Clephus luy avoit succedé ; Et peu aprés ayant esté assassiné par un de ses gens même, les Lombards ne voulurent plus de Rois, & commirent le gouvernement à trente Ducs, dont chacun possedoit une ville. Trois des plus puissans entreprirent de conquerir par droit de bienséance cette partie de la Gaule, qui est entre les Alpes & le Rhosne, & y entrerent avec trois corps d'armée. Mais le Patrice Mummole les battit heureusement en plusieurs rencontres, & les chassa tous trois.

575. & suiv. Dans la division du Royaume de Cherebert, la Touraine & le Poitou estoient écheus à Sigebert ; Chilperic brûloit d'envie de s'en accommoder à quelque prix que ce fust. Cet injuste desir causa une cruelle guerre entr'eux, la desolation de plusieurs Provinces, & enfin la mort de Sigebert. Le Roy Gontran leur aîné faisoit tout son possible pour les retenir, & quand il ne le pouvoit pas, il se laissoit quelquefois aller au plus fort.

Aprés deux ou trois ruptures, & deux ou trois accommodemens, Chilperic qui ne démordoit point de son dessein, attira Gontran à son party, reprit les armes & se jetta dans la Champagne, tandis que d'un

Digitized by Google

autre costé son fils Theodebert entroit dans le Poitou. Sigebert l'ayant sceu prit une forte resolution de le poursuivre jusqu'à la mort. Ayant 575.
donc assemblé tous ces peuples feroces d'au-delà du Rhin, il penetra sans resistance jusque sur les bords de la Seine. Au même temps il envoya Gontran-Boson & Gondesigile en Poitou pour en chasser Theodebert. Ce jeune Prince estant abandonné des siens, ne laissa pas de combattre bravement : mais il fut pris, tué & dépoüillé par l'ordre de Gontran-Boson, qui depuis craignant la colere de Chilperic, se refugia dans saint Martin de Tours.

Avec la triste nouvelle de la mort de son fils, Chilperic receut aussi celle que Gontran, soit par la crainte ou par quelque autre motif, s'étoit accommodé avec Sigebert. 575. Alors accablé de douleur & d'étonnement il sortit de Roüen où il s'étoit retiré, & s'alla enfermer avec sa femme & ses enfans dans Tournay. Tout l'abandonnoit, tout se donnoit à Sigebert ; Paris luy ouvrit les portes, sa femme Brunehaud animée par la vengeance, y vint aussi-tost avec ses enfans, pour y établir son thrône, & pousser le ressentiment de son mary contre Chilperic jusqu'à l'extrémité. Pour cet effet il détacha une partie de son armée qui l'assiegea dans Tournay : Et luy avec l'autre corps se campa à Vitry, où il receut les sermens des Seigneurs Neustriens, qui ayant abjuré son frere, le reconnurent pour leur Roy, & l'éleverent sur le pavois.

Il ne restoit à Chilperic que le courage déterminé de Fredegonde ; ce fut assez pour le sauver. Elle sceut si bien enchanter par ses caresses deux Bourgeois de Teroüenne, hommes robustes & brutaux, qu'ayant approché Sigebert, sous pretexte de l'entretenir de quelque grande affaire, ils le poignarderent dans sa tente ; & ils furent aussi-tost tuez par ses soldats, comme elle le souhaitoit.

Sigebert estoit à peu prés dans la 44. année de son âge, & dans la fin de la 14. de son regne ; Prince fort vaillant, chaste, pieux, liberal, mais trop dépendant de sa femme. Il avoit un fils âgé seulement de quatre ans & huit mois, nommé Childebert, & deux filles, Ingonde & Clodosuinde. La premiere fut mariée à Hermenigilde fils de Leuvigilde Roy des Visigoths ; la seconde fiancée premierement à Autaris Roy des Lombards, puis à Recarede, frere aîné d'Hermenigilde & n'épousa ny l'un ny l'autre.

On porta le corps de Sigebert à saint Medard de Soissons auprés de son pere, par l'ordre duquel il avoit achevé cette Eglise.

Digitized by Google

GONTRAN *Roy de Bourgogne, à Châlons.*	CHILPERIC *Roy de Soissons & de Paris en Neustrie.*

CHILDEBERT II.

dit le Jeune, agé de quatre à cinq ans, en Austrasie.

575. LA mort de Sigebert fut suivie d'une subite & generale revolution. Les Austrasiens leverent le siege de Tournay, & ayant rejoint ceux qui estoient à Vitry, se retirerent en confusion; les Neustriens se remirent sous l'obeïssance de Chilperic; & Brunehaud se vit investie & gardée si étroitement dans Paris, où elle estoit avec ses enfans, qu'elle ne voyoit aucun jour de pouvoir s'évader. Toutefois l'adresse du Duc Gombaud le plus grand Seigneur d'Austrasie, trouva moyen de sauver le pupille Childebert, l'ayant descendu pardessus les murailles de la ville dans une corbeille, & donné à un homme fidelle; qui estant seul le porta dans la ville de Mets.

Déja une partie des Austrasiens avoient fait leur composition avec Chilperic: mais les autres en plus grand nombre, voyant leur jeune Prince en seureté; s'assemblerent selon la coustume, & l'éleverent sur le siege royal le jour de Noël, & le mirent sous la protection de Gontran. Si bien que Chilperic perdit toute esperance d'envahir son Royaume: mais il s'empara de celuy de Paris, & relegua Brunehaud à Roüen, & ses deux filles à Meaux.

576. Il avoit envoyé Merovée son fils aîné qu'il avoit eu de la Reine Audoüere, pour se saisir du Poitou, qui estoit du Royaume de Childebert: Merovée au lieu d'executer ce dessein s'en alla à Tours, & de là à Roüen, où il se laissa si fort surprendre aux charmes de Brunehaud, âgée pour lors de 28. ans, qu'il l'épousa, quoy qu'elle fust sa tante, Pretextat Evêque de Roüen, parain du jeune Prince faisant le mariage. Il faut bien croire qu'en ce temps là, le neveu & la tante ne faisoient pas scrupule de s'épouser. Le pere sçachant ce qui s'estoit passé y courut; & ayant par des paroles trompeuses tiré les nouveaux époux d'une Eglise, où ils s'estoient sauvez, il donna des gardes à Brunehaud, & amena son fils avec luy.

Cependant les Seigneurs Austrasiens, qui estoient venus se donner à luy, retournerent auprés de Childebert: Godin entre-autres, qui pour remporter avec soy quelque gage qui le fist bien recevoir, souleva les Champenois & se rendit maistre de Soissons, où peu s'en falut qu'il ne surprist Fredegonde. Chilperic y alla en diligence, le vainquit & reprit la ville. Mais Fredegonde croyant que Godin n'avoit point fait une si hardie

hardie entreprise sans la participation de Merovée & de Brunehaud, obligea son mary de faire arrester ce jeune Prince, & peu aprés de le forcer à se faire Prestre, puis à le releguer dans le Monastere d'Anile, qui s'appelle aujourd'huy saint Calais du nom de son premier Abbé.

Au même temps les Austrasiens luy redemanderent leur Reine Brunehaud avec tant d'instance, qu'il fut obligé de la leur renvoyer: aussi- 577.
bien estoit-ce une piece de dangereuse garde, & qui pouvoit plus luy faire de mal estant prés que loin. Il ne laissa pas neanmoins d'envahir encore les terres de Childebert. Son fils Clovis prit la ville de Saintes: mais Didier l'un de ses Ducs allant pour assieger celle de Limoges, eut en teste le Patrice Mummole, que Gontran y envoyoit pour défendre 577.
le bien de son pupille. Le combat fut si opiniâtre qu'il y demeura trente mille hommes de part & d'autre, dont les trois parts du costé de Didier, qui s'en sauva luy-même avec peine.

Vers le même temps Merovée s'échappa du Monastere, & se refugia dans l'Eglise de saint Martin de Tours y estant attiré par Gon- 577.
tran-Boson, & poussé par Gailen son plus intime confident, qui l'étoit venu trouver pour cela. Ce Gontran-Boson s'estoit sauvé dans cet asyle, comme nous avons dit; & la marastre Fredegonde le favorisoit, pour le même sujet que le Roy Chilperic le vouloit faire mourir, & entretenoit un secret commerce avec luy, afin qu'il fist perir Merovée, comme il avoit fait perir son frere Theodebert.

Le jeune Prince ayant appris que Fredegonde cherchoit toutes sortes de moyens pour luy oster la vie, ne se trouva pas là en seureté. Il se laissa persuader d'en sortir par ce Boson, dont il ignoroit les trahisons. Il pensoit aller trouver Brunehaud, mais les Austrasiens sçachant qu'il venoit accompagné de ce perfide, le prierent de ne point entrer dans leur Royaume. Il demeura donc quelque temps caché & vagabond dans la Champagne. Aprés quoy ce Boson & Gilles Archevesque de Reims, sous pretexte de luy livrer la ville de Teroüenne, le firent tomber dans des embusches. Ces traistres l'ayant enveloppé & pris dans un village en don- 577.
nerent promptement avis à Chilperic; il y alla en toute diligence: mais il trouva que son malheureux fils estoit mort. Il avoit esté poignardé par l'ordre de Fredegonde, & neanmoins elle fit croire au miserable pere que ce jeune Prince estant troublé de l'apprehension des tourmens, avoit emprunté la main de Gailen son Favory pour se tuer.

Chilperic peu auparavant avoit fait faire le procés à Pretextat son parrain par les Evêques assemblez dans l'Eglise de sainte Geneviéve de Paris. Il luy osta premierement les hardes precieuses que Brunehaud & Merovée luy avoient données en garde, & aprés remit l'affaire aux Evêques pour en juger. Il se trouva en personne à l'assemblée, & l'accusa (car il se piquoit d'estre eloquent) d'avoir brassé ce mariage sans sa permission & contre les Saints Canons, d'avoir conjuré sa mort,

577. & d'avoir fait des presens au peuple pour corrompre sa fidelité. Les Prelats, les uns de crainte, les autres par flaterie, en haussoient les espaules & demeuroient muets. Quand il se fut retiré, un Archidiacre de Paris eut l'asseurance de les aller trouver dans la Sacristie où ils estoient, & par sa genereuse exhortation leur donna le courage de travailler au salut de leur confrere, & Gregoire Archevesque de Tours les confirma dans cette resolution.

Ainsi les affaires de Pretextat alloient assez bien, s'il ne se fust pas laissé abuser à deux faux freres qui le firent donner dans le piege. Ces deux emissaires l'induisirent à en confesser plus qu'on n'en desiroit sçavoir. Alors Chilperic se jettant aux pieds des Evesques, leur demanda justice. Il n'estoit pas en leur pouvoir d'absoudre un homme qui se condamnoit par sa propre bouche; ils le declarerent donc convaincu des crimes qu'on luy imposoit, & le releguerent dans une Isle du Costentin. Il luy resta neanmoins quelque espoir de retour, parce qu'il pretendoit n'avoir pas esté degradé, quoy qu'on eust mis Melantius en son Siege.

La mort ayant ravy les deux fils que Gontran avoit d'Austrigilde sa seconde femme, quoiqu'il ne fust pas hors d'âge d'en procréer d'autres n'ayant au plus que 50. ans, il pria les Austrasiens de luy amener son neveu Childebert, & l'adopta en le mettant sur son siege royal. Ces deux Princes estant ainsi alliez, envoyerent demander leur part du Royaume de Paris à Chilperic, & luy declarerent la guerre. Chilperic qui connoissoit la mollesse & l'esprit variable de Gontran, & mesprisoit la jeunesse de Childebert, ne fit que se mocquer de ce défy, se divertissant à bastir des Cirques à Paris & à Soissons, où il eust donné au peuple des courses de chariots, s'il eust trouvé des chartons qui eussent eu assez d'adresse pour les conduire.

Les Bretons vers l'an 441. s'estoient emparez de Vannes; Depuis Clovis leur avoit osté cette ville & conquis aussi celles de Nantes & de Rennes, qui alors estoient encore gouvernées par des Capitaines Ro-
578. mains. Cette année 578. Waroc ou Guerec Comte Breton osa bien se resaisir de Vannes, qui estoit du Royaume de Chilperic, & mesme de venir en armes au devant des François qui s'estoient campez sur le bord de la Vilaine. Ils avoient quelques bandes de Saxons ou Sesnes * Bessins dans leur armée; une nuit il passa la riviere & enleva leur quartier. Mais trois jours aprés, se trouvant trop foible contre une si grande puissance, il demanda la paix, jura fidelité à Chilperic, & rendit la ville de Vannes, à condition qu'il en demeureroit Gouverneur. Peu aprés il s'en resaisit tout-à-fait, & tant qu'il vescut il donna bien de la peine aux François.

Habituez dans l'Evéché de Bayeux.

EMPEREUR TIBERE II. choisy par Justin en Aoust, R. 14. ans.

Chilperic & sa méchante femme Fredegonde accabloient les peuples
579. d'impostes; ils avoient mis une amphore de vin * sur chaque demy arpent de vigne, plusieurs autres charges sur les autres natures de biens, & des tributs sur les testes de tous les Serfs, & aprés sur tous

* La 7. ou 8. partie d'un muid.

les hommes libres; en sorte que leurs Sujets s'enfuyoient de leur Royaume, comme d'un lieu de torture; & s'en alloient peupler ceux de Gontran & de Childebert: plus sages en cela que ceux de Limosin, lesquels s'estant revoltez contre un Referendaire, qui alloit établir des droits en ce païs-là; & ayant brûlé ses registres, demeurerent exposez à la rigueur & à l'avarice sanguinaire d'un Intendant que Chilperic y envoya pour chastier leur sedition.

Cette année-là Samson, le fils aisné de Fredegonde, mourut. La 579.
suivante, Chilperic fut tourmenté d'une longue fiévre. Comme il en
relevoit, deux autres fils qu'il avoit de cette femme, furent atteints 580.
d'une dysenterie qui affligeoit pour lors toute la France, & attaquoit particulierement les enfans. Fredegonde crut que la maladie des siens venoit du ciel, qui vengeoit ainsi les souffrances des peuples opprimez. En estant frappée au cœur, elle fit tant par ses remonstrances & par son exemple envers son mary, qu'il jetta au feu tous les rolles de ces imposts, & rappella ceux qui avoient ordre de les lever.

Mais cette penitence forcée ne sauva pas la vie à ses deux fils: aussi 580.
ces chastimens du ciel ne firent que la rendre encore plus méchante, l'endurcissement de cœur estant le plus horrible chastiment que Dieu envoye aux grands criminels. Elle estoit outrée de douleur d'avoir perdu tous ses enfans, & de jalousie qu'il en restast encore un à son mary, de la Reine Audoüere, il se nommoit Clovis. Ce jeune Prince se voyant heritier necessaire de la Couronne, & que son pere l'avoit rappellé auprés de luy à Chelles, où il faisoit alors son sejour, lâcha imprudemment quelques paroles de ressentiment & de menaces. Elle connut par là ce qu'elle en devoit attendre, s'il venoit à regner; & resolut de le prévenir avant qu'il se rendist plus puissant. Elle l'accusa donc auprés du pere d'avoir empoisonné ses deux fils. Cette trame fut ourdie de la sorte. Il vint un homme la trouver, qui luy découvrit comme un grand secret, que la mort de ses fils avoit esté causée par les malefices de la fille d'une de ses suivantes, dont Clovis estoit amoureux. La mere & la fille estant apprehendées, confesserent dans les tourmens tout ce qu'on leur voulut suggerer. Sur ces dépositions forcées, Chilperic mande son fils, & l'abandonne à la marastre, comme s'il eust esté convaincu. Le malheureux innocent fut dépoüillé de ses riches habits, revétu de haillons, & mis dans une obscure prison. Interrogé, il dénia tout tres-constamment; mais son innocence ne servit qu'à haster sa perte: la marastre le fit transferer dans une autre prison à Noisy sur Marne. Là il se trouva blessé d'un coup de coûteau, dont il mourut, & son corps fut ensuite jetté dans la riviere de Marne. La vengeance de Fredegonde s'étendit aussi sur la malheureuse Audoüere, & sur Basine sa fille. Elle fit étrangler la premiere, quoy qu'elle eust le voile sacré; & renfermer sa fille dans le Monastere de Poictiers; mais ce ne fut qu'aprés que ses satellites l'eurent deshonorée. Un

Pescheur ayant trouvé le corps du jeune Prince, & reconnu à sa longue chevelure qui il estoit, l'inhuma sous un tombeau de gazon, d'où le Roy Gontran le transfera depuis dans l'Eglise de S. Vincent lez-Paris. Au reste Gontran ne fut pas moins foible ni moins injuste que Chilperic. Sa femme Austrigilde ayant eu en mourant le mesme desir qu'eut le cruel Herode, que ses obseques ne fussent pas sans deüil & sans larmes, pria son mary, qu'aussi-tost qu'elle seroit trépassée, il fist égorger ses Medecins, parce qu'ils l'avoient mal-traitée; il executa fort ponctuellement cette derniere volonté.

Deux ans auparavant, Chilperic avoit envoyé des Ambassadeurs à l'Empereur Tibere, pour le feliciter, comme je croy, de sa promotion à l'Empire, & pour noüer quelque ligue avec luy contre les Lombards. Cette année ils luy rapporterent toute satisfaction, & de tres-riches presens, entr'autres des medaillons d'or du poids d'une livre, sur lesquels se voyoit l'effigie de cet Empereur sur un char de triomphe, avec cette inscription, *Gloria Romanorum.*

581. Le Royaume d'Austrasie & la personne de Childebert estant sous le gouvernement de la Reine Brunehaud, les Seigneurs du païs méprisoient les commandemens d'une femme, & vivoient avec une extréme licence. Ceux qui luy faisoient le plus de peine, estoient Ranchin, Gontran-Boson, Ursion, Bertefroy, & Gilles Archevesque de Reims, qui se liguoient entr'eux, & opprimoient qui il leur plaisoit. Loup, Duc de Champagne, Seigneur aussi sage que juste, & fidelle serviteur de son Prince, leur estoit insupportable pour ses bonnes qualitez : ils prirent tous les armes pour l'accabler, & il assembla ses amis pour se defendre. La Reine eut toutes les peines du monde d'empescher qu'ils n'en vinssent aux mains, jusqu'à souffrir d'outrageuses paroles d'Ursion: mais elle ne sceut si bien le mettre à couvert de leur furie, qu'il ne fust obligé de quitter le Royaume & de se retirer auprés de Gontran.

581. Le plus dangereux de ces factieux estoit l'Archevesque de Reims: comme il s'estoit secretement attaché à Chilperic, dont il luy avoit donné des preuves, luy ayant autrefois livré traîtreusement la ville de Reims, & attiré Merovée dans le piege, comme nous l'avons dit : il fit si puissamment agir sa faction, que les Seigneurs Austrasiens, au prejudice de l'alliance que leur Roy avoit avec son oncle Gontran, l'obligerent à se liguer avec Chilperic contre luy. Le leurre estoit, que Chilperic n'ayant pour lors point de fils, luy promettoit sa succession.

581. Cette ligue faite, Childebert envoya redemander la moitié de Marseille à son oncle Gontran, qui bien loin de la vouloir restituer, se rendit encore maistre de l'autre par la trahison de Dynamius Gouverneur de la Provence pour Childebert. Aprés ce coup, Dynamius se donna à Gontran, comme en revanche le Patrice Mummole, poussé par quelques intrigues de Cour (toûjours funeste aux grands Capitaines) quitta Gontran pour passer du costé de Childebert, & se fortifia dans la

ville d'Avignon, que ce Roy sans doute luy mit entre les mains pour sa seureté, & pour courir de là sur les terres de ses ennemis.

L'affaire de Marseille causa une rupture entiere entre l'oncle & le neveu: Childenc qui la desiroit, attaqua aussi-tost les terres de Gontran, & le Duc Didier par son ordre, envahit le Perigord & l'Agenois, sans beaucoup de resistance.

Un autre de ses Ducs, nommé Bladaste, ne fut pas si heureux contre les Gascons, car ayant entrepris de les aller chercher jusques dans leur païs pour les châtier des irruptions qu'ils faisoient à toute heure dans la troisiéme Aquitaine, il y fut enveloppé, & ses troupes taillées en pieces. Les Gascons habitoient pour lors sur les confins de la Cantabrie *, entre les terres des Visigoths & des François; & par leurs courses frequentes, se rendoient formidables aux uns & aux autres, enlevant tout ce qu'ils rencontroient, & aprés se relançant dans leurs montagnes. 581. ou 582. 582.

* Biscaye & Navarre.

L'Histoire marque divers prodiges en l'année 582. de frequens & épouvantables tonnerres; des fleurs sur les arbres au mois de Janvier; une comete fort étincelante, avec une grande chevelure & un rayon qui en sortoit comme une épaisse fumée; une pluye de sang qui tomba aux environs de Paris, & qui tacha les vêtemens; l'eau d'un estang dans une isle proche de Vannes, convertie en sang de la hauteur d'une brasse plusieurs jours durant, & sur ses bords une incroyable multitude d'oyseaux & de chiens qui s'en saouloient comme d'une chose nourrissante; diverses maladies contagieuses accompagnées de tumeurs & de pustules malignes. 582.

L'année suivante en Novembre la vigne poussa de nouveaux bourgeons & des grapes formées; & les vaisselles dans les maisons se trouverent marquées de je ne sçay quels caracteres qu'il estoit impossible d'effacer. Je ne rapporte point ces prodiges pour causer une vaine admiration au Lecteur, mais pour luy donner sujet de philosopher & d'en rechercher les causes naturelles. 583.

Il n'y avoit que Chilperic qui fist guerre ouverte au Roy Gontran: mais le Patrice Mummole, avec le support secret des Seigneurs d'Austrasie, luy ourdissoit une dangereuse trame. Un certain Gondebaud, qui se disoit fils du Roy Clotaire, & il le pouvoit bien estre, vû la grande multitude de femmes que ce Roy avoit euës, ayant en vain essayé de se faire reconnoistre par les Rois ses freres pretendus, & ne l'ayant pû obtenir, s'estoit retiré à Constantinople auprés de l'Empereur Tibere. Il arriva que Gontran-Boson fit un voyage en ce païs-là, on ne dit point à quel dessein; & il luy persuada si bien que les François le souhaitoient, & que Gontran & Chilperic n'ayant point d'enfans, il recueilleroit facilement cette grande succession, qu'il se resolut à revenir en France. Tibere, dans la vuë de ce qu'il pouvoit estre un jour, l'assista de grandes sommes d'argent. Il aborda au port de Marseille, il y fut receu par l'Evesque, & ensuite regalé dans Avignon par Mummole. Mais le mesme 583. 583.

EMP. MAURICE gendre de Tibere, en Aoust, R. prés de 20. ans.

Digitized by Google

Gontran-Boson qui l'avoit fait revenir, s'estant mis à persecuter l'Evêque & ceux qui le favorisoient, il se retira sagement dans une isle à l'embouchure du Rhosne: & alors le traistre se saisit de tout son argent, & prit commission du Roy Gontran pour assieger Mummole dans Avignon. Childebert l'ayant sceu, y envoya un de ses Ducs, qui rompit cette entreprise, non pas pour favoriser Gondebaud, mais pour conserver sa ville.

Les Provinces souffroient horriblement de la cruelle discorde des Rois, les troupes qui marchoient de tous costez, ravageoient, brûloient &
583. tuoient tout; il n'y avoit plus de discipline, mais une si furieuse licence, que les gens de guerre se ruoient aussi-tost sur leurs Chefs quand ils les vouloient retenir, que sur le simple peuple.

*A ces cruelles desolations, le ciel ajoûta une cruelle maladie epidemique qui courut par toute la France; mais plus furieusement à Paris & aux environs. On la nommoit la peste en l'aisne *, parce qu'elle paroissoit en ces parties-là. Elle brûloit ceux qui en estoient atteints, avec d'étranges douleurs, & faisoit escarre en peu de temps comme un cautere. La pluspart en mouroient avec des cris & des hurlemens effroyables; & on n'y trouvoit point de remede que dans les Eglises, & principalement à celle de Nostre-Dame.*

* *Lues Inguinaria.*

583. Chilperic avoit assiegé Melun, & commandé à trois de ses Ducs d'attaquer Bourges. Les Berruyers sortirent à l'encontre, & leur donnerent bataille, qui fut fort sanglante pour les uns & les autres. Gontran marchant en personne pour combattre Chilperic, trouva un gros de ses troupes qui s'estoit écarté pour piller, il le chargea & le tailla en pieces. Chilperic fort refroidi par cet eschec, fit jetter des propositions d'accommodement; & Gontran qui avoit l'esprit doux & paisible, les receut avec joye. Chilperic se promettoit qu'aprés cela il se joindroit à luy pour opprimer Childebert, dans le Royaume duquel il avoit de grandes intelligences par le moyen de Gilles Archevesque de Reims: mais malgré toutes les intrigues de ce factieux, Gontran & Childebert se reconcilierent. L'oncle rendit au neveu cette moitié de la ville de Marseille qui faisoit leur querelle; & ils se liguerent ensemble pour recouvrer à frais communs les villes du Royaume de Cherebert, que Chilperic avoit envahies.

584. Sur le point que Childebert se preparoit pour attaquer Chilperic, l'Empereur Maurice le divertit ailleurs. Il l'obligea, moyennant cinquante mille écus d'or comptant, de porter ses armes en Italie contre les Lombards qui tenoient la ville de Rome investie. Le jeune Prince, quoy qu'âgé seulement de quatorze ans, y alla en personne. Leur Roy Autaris n'opposa point la force à la force; mais retirant ses troupes dans les places, laissa écouler le torrent, & ensuite, afin de le détourner pour toûjours, il soûmit son Royaume aux François, & se rendit leur tributaire.

Digitized by Google

Il eft bon de fçavoir que l'an 584. les Lombards voyant que l'Empereur Maurice vouloit faire de grands efforts pour les exterminer d'Italie, jugerent meilleur pour leur confervation, de remettre leur Etat en Royauté, & élûrent Autaris fils de Clephus : Que neanmoins leurs trente-fix Ducs garderent en propre & à titre hereditaire les villes qu'il tenoient ; mais que pour cela ils demeurerent obligez envers luy à certains devoirs, particulierement de luy obeïr, & de le fuivre en guerre. C'eft là peut-eftre la vraye origine des Fiefs, que les curieux cherchent avec tant de foin. Au moins dit-on qu'ils ont efté établis par la Coûtume des Lombards. 584.

Aprés plufieurs guerres, la mefure de Chilperic eftant comble, Dieu permit qu'il fut affaffiné dans la court de fon Palais de Chelles en Brie, comme il penfoit joüir de quelque repos ; ce qui arriva vers la fin de Septembre. Un foir à la brune, comme il defcendoit de cheval, au retour de la chaffe, eftant peu accompagné, un meurtrier le frapa de deux coups de coufteau, l'un fous l'aiffelle, & l'autre dans le ventre. Un Auteur attribuë ce malheureux coup à Brunehaud, mais les autres en accufent fa femme Fredegonde, qui fut obligée, difent-ils, de le prévenir, parce qu'il avoit découvert fon adultere avec un Seigneur nommé Landry. 584.

Il mourut âgé de quelques quarante-cinq ans. L'Hiftoire nous dépeint ce Roy, prefomptueux, diffolu, inhumain, malin au dernier point, fort rude à fes peuples, & noirci de toutes fortes de vices ; en forte que Gregoire de Tours, un peu trop animé contre luy, l'appelle le Neron & l'Herode de fon fiecle : mais au refte il fut patient, ingenieux, adroit, magnifique, & inftruit dans les belles lettres.

De tant de fils qu'il avoit eus de divers licts, il n'en reftoit qu'un qui n'eftoit âgé que de quatre mois, auquel on avoit impofé le nom de Clotaire, quoy qu'il ne fuft pas encore baptifé. Il le faifoit nourrir au bourg de Vitry, prés de Tournay, de peur qu'on ne luy oftaft cet unique appuy de fa Couronne, par poifon ou par malefices, comme il croyoit qu'on luy avoit ofté les autres.

Il avoit auffi de Fredegonde une fille (elle s'appelloit Rigunte) qui eftoit alors en chemin pour aller en Efpagne trouver le Roy Ricarede, fils aifné de Leuvigilde, à qui on l'avoit fiancée. Comme elle eftoit à Thouloufe, la nouvelle vint de la mort de fon pere ; Didier, Duc de ce païs-là, pilla tout fon équipage, de forte qu'elle ne paffa pas plus outre, mais revint auprés de fa mere, à qui elle donna bien de la peine, parce qu'elle luy reffembloit.



PAPES. encore PELAGE II. qui tint le Siege 5. ans, durant ce regne.

S. GREGOIRE I. dit le Grand, élû en Septemb. 590. S. 13. ans 6. mois.

SABINIEN, en Septembre 604. S. 5. mois 19. jours.

BONIFACE III. élû en 606. S. 9 mois.

BONIFACE IV. élû en Septembre 607. S. 6. ans 8. mois.

DEUSDEDIT, élû en 614. S. 3. ans.

BONIFACE V. élû en 617. S. 9. ans.

HONORE' I. élû le 13. May 626. S. 12. ans 5. mois, dont 6. ans durant ce regne.

CLOTAIRE II.

ROY X.



Tiré du Cabinet du Roy.

CLOTAIRE, *aprés la mort d'un pere malheureux,*
Herita de son sceptre, & non pas de ses vices:
Il fut juste, il fut bon, aimable & genereux,
Et des seules vertus il fit tous ses delices.

CLOTAIRE II.

CLOTAIRE II.

ROY X.

oncle
GONTRAN
en Bourgogne & partie de Neustrie.

cousins-germains
CHILDEBERT *en Austrasie.* — CLOTAIRE II. *âgé de 4. à 5. mois, en Neustrie.*



LE souvenir du crime & les approches de Childebert, qui estoit pour lors à Meaux, épouvanterent si fort Fredegonde, que laissant une partie de son tresor à Chelles, elle se sauva à Paris, & se mit en asyle dans l'Eglise de Nostre Dame, sous la protection de l'Evêque Ragnemode. 584.

Gontran ayant appris la mort de son frere, y vint aussi-tost en grande compagnie. Childebert son neveu s'estoit aussi avancé pour y entrer: mais voyant la place occupée, il se retira à Meaux, & luy envoya des Ambassadeurs demander part au Royaume de Paris ; puis encore d'autres le prier qu'il luy livrast Fredegonde pour la punir du meurtre de son mary & de ses cousins Merovée & Clovis. Il répondit aux premiers que tout le Royaume de Paris luy appartenoit, parce que ses freres Sigebert & Chilperic en avoient perdu leur part en violant le traité fait entre-eux trois: Et quant aux autres, il les remit à une assemblée d'Estats, qu'il devoit tenir dans certain jour.

Il demeura deux mois à Paris, pendant lesquels Fredegonde le sceut si bien amadoüer, qu'il la prit elle & son fils sous sa protection, & ordonna aux Seigneurs du Royaume de Chilperic, d'aller à Vitry reconnoistre ce fils pour Roy, & de le nommer Clotaire ; neanmoins il s'appropria presque tout le Royaume de Paris, hormis la ville qu'il luy laissa.

Il s'employa ensuite à rendre justice à tous ceux qui se plaignoient des diverses violences de Chilperic, & de tous les Grands de la Cour de ce Roy, qui estant injuste & ravisseur au dernier point, avoit permis toutes sortes de brigandages. Du reste se croyant le maistre de toute la France, pendant la minorité de ses neveux, il s'emparoit de leurs ter-

584. res en Neuftrie, comme il luy plaifoit, mais en Auftrafie on ne reconnoiffoit point fon pouvoir.

La haine qu'on avoit pour Fredegonde ne fe ralentiffoit point; elle n'ofoit fortir de l'afyle de Noftre-Dame: c'eft pourquoy il l'envoya au Vau de Rueil proche de Roüen. Eftant là plus en feureté, elle recommença à joüer du poignard & du poifon. On furprit diverfes fois des affaffins qu'elle envoyoit pour tuer le Roy Childebert & Brunehaud. Cette Reine en ayant découvert un entre-autres (c'eftoit un Clerc) aprés l'avoir gefné de divers tourmens, le luy renvoya par mocquerie; Et elle de honte & de rage, fit couper les pieds & les mains à ce malheureux.

Aprés que ce Gondebaud revenu de Conftantinople, fe fut tenu clos & couvert deux ans durant dans une Ifle à l'embouchcure du Rhofne, Gontran-Bofon, le Patrice Mummole, Didier Duc de Thouloufe,
585. ce Bladafte qui avoit efté battu par les Gafcons, & quelques autres factieux, ennemis jurez du Roy Gontran, le porterent à prendre le titre de Roy, l'élevant fur le Pavois dans Brive la Gaillarde. Les Seigneurs de la Cour de Childebert, plufieurs Evefques de l'Aquitaine, Brunehaud mefme qui le defiroit pour mary, le favorifoient affez ouvertement, & tout le païs de delà la Garonne luy obeïffoit.

585. La chofe touchoit particulierement le Roy Gontran, il craignoit que fon neveu Childebert ne foutinft cette confpiration, qui alloit à le dépoüiller. Ce fut par ce motif qu'il le pria de le venir trouver, & qu'il confirma l'adoption qu'il en avoit faite, luy mettant fa javeline dans la main. En mefme temps il fit marcher une armée en Aquitaine fous la conduite de Leudegifile & du Patrice Egila. Gondebaud fçachant qu'elle approchoit, fe renferma avec de bonnes munitions dans la forte ville de Lyon de Cominges. Il y fut affiegé peu de temps aprés; Le quinziéme jour du fiege Mummole toûjours perfide, & les autres Seigneurs le livrerent aux affiegeans, penfant racheter leur vie par la fienne. En effet il fut tué fur le champ; mais pour cela ils n'en eurent pas meilleur marché, car on traita de même Mummole & l'Evefque Sagittaire, quand on en eut receu les ordres de Gontran, & la ville fut faccagée & détruite. Elle a demeuré enfevelie fous fes ruines, jufques vers l'an 1005. que fon Evefque faint Bertrand, dont elle porte le nom, la rebaftit au même endroit, mais d'un circuit bien moindre qu'elle n'eftoit.

585. Cette guerre achevée, Gontran vint à Paris pour lever le petit Clotaire fur les fonts: ce qui ne s'accomplit point encore pour cette fois, Fredegonde tenant cet enfant éloigné, & craignant qu'il ne vouluft le voir que pour s'en faifir & pour le tondre, car il ne croioit point qu'il fuft
585. fils de fon frere. Tellement que pour le guerir de ce doute, elle lui envoïa trois Evefques & trois cens notables qui affirmerent par ferment que ce petit Prince eftoit legitime.

Le Prince Hermenigilde, fecond fils du Roy Leuvigilde, avoit époufé

Ingonde fille du Roy Sigebert. Cette jeune Princesse l'ayant converti à la Religion Catholique, Goisuinte sa belle-mere la traitoit outrageusement. Hermenigilde son mary avoit pris les armes contre le Roy Leuvigilde son pere, s'estant ligué avec les Sueves & avec les Grecs, & il avoit confié sa femme entre les mains de ces derniers. Or n'ayant pû resister long-temps à son pere, il s'estoit rendu à sa misericorde, & le pere le tenoit miserablement enfermé dans une prison. Les Grecs le voyant arresté retinrent aussi sa femme, & l'embarquerent pour la mener à Constantinople. Childebert frere de cette Princesse, afin d'obtenir sa délivrance de l'Empereur, envoya une puissante armée faire la guerre aux Lombards : mais comme elle estoit composée moitié de François, moitié d'Allemands, la discorde d'entre ces deux nations la fit rebrousser sur ses pas, sans avoir seulement veu l'ennemy. 584. & 585.

Incontinent aprés, on sceut qu'Ingonde estoit morte en Afrique, & que Leuvigilde avoit fait étrangler Hermenigilde son mary. Le Roy Gontran animé d'un juste ressentiment contre ces Barbares Ariens, entreprit de les chasser du Languedoc. Les troupes du Royaume de Bourgogne & celles d'Aquitaine furent commandées pour cette expedition ; Les premieres assiegerent Nismes, & les autres Carcassone : mais il y avoit si peu d'ordre & tant de licence dans l'un & dans l'autre de ces corps, qu'ils n'y receurent que de la honte, & ne firent sentir la guerre qu'aux sujets de leur Roy, saccageant & tuant tous les pauvres paisans. Aussi à leur retour le plat-pais estant desolé & les ponts rompus ils perirent presque tous, les uns de faim, les autres en passant les rivieres, & plus de cinq mille par leurs propres armes, & dans des querelles que les bandes prenoient à toute heure les unes contre les autres. 585.

Leuvigilde cassé de vieillesse, n'épargna ni prieres ni presens pour obtenir la paix de Gontran : mais ce Roy n'y voulut jamais entendre, il ne pouvoit oublier si-tost les mauvais traitemens faits à sa niéce, & l'affront qu'il avoit receu l'année precedente de Recarede qui avoit fait des ravages & pris quelques places dans la Provence. 586.

A quelque temps delà Leuvigilde mourut : mais auparavant il renonça à l'Arianisme, & son fils Recarede ou Richard professa hautement la Religion Catholique, & la rétablit dans ses Estats. 587.

Avant sa mort il avoit pratiqué une intelligence avec Fredegonde, pour se défaire de leurs ennemis communs ; il entendoit Childebert & Gontran, qui pour lors estoient étroitement unis ; car Gontran avoit une seconde fois declaré Childebert son unique heritier, sans tenir compte de Clotaire qu'il croyoit bastard ou supposé. Ainsi Fredegonde les haïssoit mortellement tous deux, & cherchoit à les oster du monde. Elle envoïa deux Clercs pour assassiner Childebert avec des cousteaux empoisonnez. Ils furent découverts, & on les fit mourir dans les tourmens, leur aïant coupé le nez, les mains & les oreilles.

586. On voyoit à toute heure sortir de pareilles pieces de la fabrique de cette malheureuse femme. Pretextat avoit esté rétabli en son Evêché de Roüen par le Roi Gontran : elle ne le pouvoit voir qu'avec rage ; si bien qu'un jour ayant eu quelques paroles avec lui (car elle estoit ve-
587. nuë du Vau de Rueil à Roüen) elle attira un méchant esclave, qui le jour de Pâques le blessa à mort d'un coup de dague , comme il estoit à l'Autel dans son Eglise Cathedrale. Elle eut même l'effronterie de l'aller voir moribond dans son lit, aussi lui reprocha-t-il en face toutes ses méchancetez. Le scandale fut si grand & les plaintes si fortes, qu'elle fut contrainte de livrer le meurtrier au neveu de cet Evêque pour en faire ce qu'il lui plairoit. Il le hacha en pieces à coups d'épée, aprés que le malheureux eut avoüé qu'elle & Mélantius avec l'Archidiacre de Roüen, l'avoient païé pour commettre ce parricide ; Aussi afin que personne n'en doutast, elle remit Melantius dans le Siege Episcopal.

Le Roi Gontran évita par bonheur trois ou quatre attentats qu'elle avoit formez sur sa personne ; & neanmoins ou par foiblesse de cœur, ou parce que les Neustriens jaloux de leur autorité, ne lui eussent pas souffert d'entreprendre sur la mere de leur Roi, il ne fit point d'aussi grands efforts qu'il devoit pour asseurer sa vie par le chastiment de cette Megere.

587. Lors que Childebert eut atteint l'âge de seize ans, il commença à se faire redouter par quelques exemples de severité ; Il fit tuer le Duc Magnoalde, qu'il avoit appellé dans son Palais à un spectacle
† de combat de bestes, & arrester Gontran-Boson, pour le chastier selon le jugement que rendroit le Roi Gontran, lequel connoissoit bien les trahisons de cét homme-là, & en effet il ne luy pardonna pas.

589. Les autres Grands d'Austrasie, particulierement Ranchin, Ursion & Bertefroy, en prirent l'alarme : Fredegonde par ses avis secrets augmenta leurs apprehensions, de sorte que de concert avec elle, ils conspirerent de tuer leur Roi, & de faire regner ses deux fils, dont le plus âgé n'avoit que deux ans. Childebert en aïant eu avis par Gontran son oncle, manda Ranchin, & le fit assommer au sortir de sa chambre ; Ursion & Bertefroy furent traitez de même, quoiqu'ils se fussent sauvez dans une Eglise.

588. L'Empereur Maurice sollicitoit depuis quelque temps le Roi Childebert, par des conditions fort avantageuses, de descendre en Italie pour en chasser les Lombards. Enfin ce Roi pour s'acquitter de sa promesse & des grandes sommes qu'il avoit receuës, y alla en personne avec une puissante armée. Autaris ayant reconnu que l'argent attiroit les François au lieu de les chasser, ne leur en offrit point, mais se resolut de vaincre ou de perir avec honneur. Le sort lui fut favorable dans une grande journée au passage des Alpes ; Childebert y aïant été bien battu se retira.

Quelque priere que Recarede puſt faire au Roy Gontran, il n'en pût obtenir la paix ; Au contraire il s'opiniaſtra plus fort à luy continuer la guerre : mais il ne fit qu'accroiſtre ſa honte & ſes pertes. Le Duc Boſon qu'il avoit envoyé en Septimanie, meſpriſant les ennemis & ne ſongeant qu'à faire débauche, ſe laiſſa attirer dans une embuſcade où preſque toute ſon armée fut défaite par un tres-petit nombre de Viſigoths. 589.

Le trouble d'entre les Religieuſes de l'Abbaye de ſainte Croix de Poitiers, ne donna pas moins de peine à Gontran qu'une grande affaire. Il y avoit parmy elles deux Princeſſes ; Crodielde fille du Roy Cherebert, & Baſine fille du Roy Chilperic & de la Reyne Audoüere. Crodielde s'eſtant mis dans la teſte la fantaiſie de commander, accuſa Luboüere ſon Abbeſſe de pluſieurs dereglemens, pour la faire deſtituer. Aprés cela elle ſortit du Monaſtere avec quarante Religieuſes de ſa cabale, & alla porter ſes plaintes au Roy Gontran : puis eſtant retournée à Poitiers, elle ſe ſaiſit de l'Egliſe de S. Hilaire, avec une bande de coupejarets ramaſſez, qui y commirent une infinité de violences & de ſcandales. Il falut que l'autorité royale y employaſt la force pour punir ces canailles, & que l'on fiſt aſſembler des Evêques à Poitiers pour juger de l'accuſation contre l'Abbeſſe. Elle fut declarée innocente, & Crodielde & Baſine excommuniées ; ce qui fut encore confirmé par une autre aſſemblée d'Evêques du Royaume de Gontran. Toutefois à la priere des Rois, le Concile de Mets leur donna l'abſolution. Baſine rentra dans le Monaſtere, Crodielde s'opiniaſtrant dans ſa déſobeïſſance, eut la permiſſion de demeurer dans une terre que le Roy Childebert lui accorda. 589. & 590.

La dixiéme année du regne de Childebert la ville de Paris fut preſque toute reduite en cendres par un incendie fortuit.

Une ſeconde armée que ce Roy envoïa en Italie contre les Lombards, y perit preſque toute de faim & de maladie. Mais pourtant elle 590. donna tant de frayeur au Roy Autaris, qu'il promit aux François, s'ils le laiſſoient en patience, de leur envoyer des preſens tous les ans ; Ainſi il ſe rendit leur tributaire.

Le plus mortel ennemi de Childebert c'eſtoit Fredegonde ; Ce Roi découvrit encore un aſſaſſin de pluſieurs qu'elle avoit envoïez pour le tuer. 590. Ce nouvel attentat luy donnant lieu de rechercher les vieilles conſpirations, on prit Sonnegiſile qui avoit eſté de celle de Ranchin. Celuy-là accuſa Gilles Archevêque de Reims, & le Roy donna ordre de l'arreſter : mais ſur la plainte que faiſoient les Evêques, qu'on euſt ainſi traité un Prelat ſans l'avoir ouy, il le relâcha pour lui faire ſon procez par les formes. Pour cela il convoqua un Concile à Mets le quinziéme de Novembre ; & là ce malheureux convaincu par témoins, & par ſon propre aveu, de crime de faux, de trahiſon, de leze-Majeſté, & d'avoir eſté le boute-feu des guerres civiles, fut dépoſé de ſon ſiege.

Digitized by Google

& relegué à Strasbourg, le Roy luy ayant donné la vie à la supplication des autres Evêques.

590. Le Comte Waroc & autres Princes Bretons, nonobstant la foy qu'ils avoient donnée par deux ou trois traitez, ravageoieut les Evêchez de Rennes & de Nantes, qui appartenoient au Roy Gontran ; il voulut une bonne fois reprimer leur audace, & pour cet effet commanda à ses troupes de Bourgogne de marcher de ce costé-là. Elles avoient deux chefs, Ebracaire & Boubelene, qui ne pûrent compatir ensemble. Quand on fut proche de l'ennemy, le premier se separa de son compagnon avec la meilleure partie des troupes. Boubelene neanmoins se défendit vaillamment deux jours durant : mais le troisiéme il fut accablé & perit avec la plus grande partie de ses gens. Quand Ebracaire fut de retour à la Cour, Gontran le dépoüilla de tous ses biens, & les adjugea aux heritiers de Boubelene.

590. ou 591. Ce Roy chassant un jour dans la Vosge, s'apperceut qu'on y avoit tué un Bufle ; le Forestier ou Garde-chasse en accusa un Chambellan de ce Prince ; le Chambellan niant le fait, Gontran irrité le contraignit de s'en justifier par le combat en champ clos, comme c'estoit la coûstume en cas douteux. Son Champion & le Forestier s'entretuerent tous deux ; & luy comme estant convaincu par la mort de son Champion, fut attaché à un poteau & lapidé.

592. Du même principe de legereté d'esprit, qui causoit ces violentes coleres dans Gontran, procedoient son inconstance & son apprehension, qui le tournoient tantost d'un costé tantost de l'autre. Il ne pouvoit ne point haïr mortellement Fredegonde, & neanmoins à sa priere il vint au Palais de Ruel, & tint le jeune Clotaire son fils sur les fonts sacrez de Baptême, dans l'Eglise de sainte Geneviéve de Nanterre. Ce qui donna beaucoup d'ombrage & de sujet de plainte à Childebert son autre neveu.

593. L'année suivante, ou, selon d'autres, la deuxiéme d'aprés, ce Prince estant à Chalon où il faisoit sa residence ordinaire, & y avoit fait bâtir l'Eglise & l'Abbaye de S. Marcel, tomba malade & mourut le 28. Mars, étant dans le 31. ou 32. de son regne, & au delà du 68. de son âge.

De plusieurs enfans qu'il avoit eus de diverses femmes, il luy survêcut seulement une fille nommée Clotilde qui s'estoit voilée. Il semble qu'il laissa toutes ses terres à Childebert, & rien ou tres-peu de chose à Clotaire, quoiqu'il fust son filleul.

Il fut sans comparaison le meilleur des quatre freres, pieux, aumosnier, amateur de la justice & du bien public, respectueux envers l'Eglise & les Prelats, ayant un soin particulier de faire observer les saints Canons : à cause de quoy quelques-uns luy ont voulu donner la qualité de Saint. Mais il estoit inconstant, timide, soupçonneux, & facile à se laisser gagner aux flateries, & emporter à la colere, qui l'aveugloient & ne luy donnoient que trop souvent des sujets de repentir.

Digitized by Google

CHILDEBERT & CLOTAIRE
en Austrasie, Bourgogne, & partie de Neustrie. *en Neustrie, à Paris.*

CHILDEBERT, vaillant, puissamment armé, & enrichi de la succession de Gontran, dont il alla aussi-tost prendre possession, 592. & 593.
pensoit avoir bon marché de Clotaire jeune enfant, & de sa mere Fredegonde, qui estoit haïe de tous les François: mais il se trouva bien loin de son compte; cette femme habile & courageuse, n'épargnant ni caresses, ni soin, ni argent, ni promesses, regagna les esprits les plus alienez, & les attacha à son service. Elle se montroit par tout, elle menoit toûjours son fils avec elle, & l'élevant quelquefois entre ses bras, le faisoit voir aux troupes, & les animoit par la compassion de l'innocence de ce pupille.

Ainsi avec leur fidelle assistance, & avec la conduite de son Landry, Maire du Palais, aussi vaillant que rusé, elle arresta les progrés de son ennemi, ayant surpris & défait une partie de son armée en un lieu de Soissonnois, qu'on nommoit Truec, par un stratagême assez extraordinaire. Les deux armées estant fort proches l'une de l'autre, sur la brune Landry fit avancer contre le camp de Childebert quelques troupes des siennes avec des branches ou ramées à la main, qu'elles planterent devant elles, & mirent dedans quelques vaches avec leurs clairons; de sorte que les gens de Childebert pensoient que ce fust un bois taillis. Mais au poinct du jour, quand le sommeil attaque les plus vigilans, elles sortirent d'entre ces feüilles, & les chargerent si vivement qu'elles les mirent en déroute, & leur tuerent trois ou quatre mille hommes. Cet avantage n'affermit pas peu la Royauté de Clotaire; & pourtant il n'empescha pas que Childebert ne luy arrachast quelques villes aux extrémitez de son Royaume.

Les Varnes, Garnes ou Guerins, estoient un peuple de Germanie, 594.
dont la premiere habitation avoit esté au païs où est aujourd'huy le Duché de Meklebourg; il y a un fleuve dans ces contrées-là, qu'on appelle encore Warne, qui passe à Rostok. Estant sortis de là avec les Anglois, les Saxons, & les Erules, ils s'estoient venus loger dans la Frise & dans la Batavie, au Nord des terres que les François tenoient delà le Rhin; & là ils avoient établi un petit Royaume: mais je croy qu'ils avoient esté subjuguez par Theodebert ou par Clotaire I. & soûmis au Royaume d'Austrasie. Or s'estant rebellez cette année 594. contre Childebert, ils furent entierement exterminez, soit par le glaive ou par la captivité, de sorte que depuis on n'a plus oüi parler de leur nom.

Vers le mois d'Octobre de l'an 595. Childebert & Faileube sa femme 595.
furent emportez de maladie bien prés l'un de l'autre. Peut-estre qu'ils moururent de poison, & qu'il venoit de la boutique de Fredegonde qui

estoit leur ennemie, ou de celle de Brunehaud, qui estant déchuë de l'autorité, parce que son fils estoit majeur, la vouloit recouvrer dans la minorité de ses enfans. Quoy qu'il en soit, Childebert mourut le 26. de son âge, & le 20. de son regne. Je sçay bien qu'il y a des Chronologistes qui luy donnent trois ans de regne davantage, comme aussi trente-trois ans à Gontran : mais laissons-leur manier ces épines. Il avoit deux fils, Theodebert & Thierry, qui luy succederent : Theodebert eut l'Austrasie; Thierry la Bourgogne & le Royaume d'Orleans.

CLOTAIRE II.

en Neustrie, âgé de huit ans, sous Fredegonde sa mere.

cousins

freres

THEODEBERT & THIERRY

Roy en Austrasie, âgé de 9. à 10. ans. *Roy de Bourgogne, âgé de 8. à 9. ans.*

Sous Brunehaud leur grand'mere.

595. AINSI dans tous les Royaumes de la France, c'estoit des enfans qui avoient le titre de Roy, & qui pis est, deux femmes exercées à toutes sortes de crimes, qui tenoient le gouvernement. Brunehaud regissoit les Etats de ses deux petits-fils, celuy de Bourgogne par ses confidens, & celuy d'Austrasie par elle-mesme, demeurant avec Theodebert, qui avoit son Siege à Mets, comme Thierry avoit le sien à Châlon sur Saone.

595. Fredegonde plus heureuse & aussi plus agissante qu'elle, se mit aux champs pour reconquerir Paris & les villes de la Seine, que Childebert luy avoit enlevées. Les Austrasiens allerent à la rencontre, & on vit alors trois Rois, dont le plus âgé n'avoit que dix ans, à la teste de leurs armées. La victoire demeura à Clotaire, avec les villes pour lesquelles on combattoit.

596. Peu aprés, Fredegonde victorieuse & triomphante, mais plus illustre encore par ses crimes que par ses bons succés, mourut âgée de cinquante à cinquante-cinq ans, avec cette satisfaction, qu'elle laissoit les affaires de son fils en état de se deffendre d'elles-mesmes.

596. Cette année, ou la suivante, les Huns Avarois se déborderent sur la Turinge, passant par les païs des Behemins ou Boesmes (l'un des peuples Sclavons) qui estoient de leurs Sujets. Brunehaud n'osa rien hazarder contr'eux, mais les éloigna à force d'argent.

597. Cette Princesse n'estoit pas moins cruelle & vindicative que Fredegonde; & outre cela tres-avare, & qui faisoit servir ses vengeances à remplir son avidité, ostant la vie aux plus riches pour avoir leurs biens; & les Charges aux grands Officiers, pour les vendre, ou pour les donner

Digitized by Google

ner à ses Favoris. Elle fit tuer entr'autres le Duc Wintrion, qui avoit de grands tresors. Il estoit pere de cette Glosine, qui par une puissante vocation, s'enferma dans un Monastere à Mets, où elle est encore venerée comme Sainte.

La conduite de Brunehaud devint à la fin si insupportable aux Austrasiens, qu'ils la tirerent par force du palais royal, & la menerent jusques sur les frontieres du Royaume, où ils la laisserent toute seule, & n'ayant qu'un fort méchant habit, auprés du Chasteau d'Arcies, sur la riviere d'Aube, qui divisoit les Royaumes de ses deux petits-fils. Un pauvre homme l'ayant reconnuë, la conduisit à Châlon sur Saone, vers son fils Thierry, qui la receut avec joye & avec indignation tout ensemble. Son conducteur eut pour recompense l'Evesché d'Auxerre. 598.

Les deux jeunes freres ne pouvoient oublier la perte de Paris & des autres villes de dessus la Seine, que Clotaire leur avoit ostées ; leur grand'mere les incita d'en avoir raison, & d'envahir son Royaume. Comme il sceut leur dessein, il vint hardiment au devant d'eux jusqu'auprés des frontieres de Bourgogne. Les deux armées se choquerent sur les bords de la petite riviere d'Aroüane, qui coule entre celles d'Yonne & de Loing, & tombe dans cette derniere proche de Moret. Clotaire perdit la bataille & prés de trente mille hommes, & se sauva de vîtesse à Paris. Mais il n'y osa pas demeurer long-temps, car les vainqueurs s'étant avancez jusqu'à Essonne, il se retira promptement, & s'alla rembuscher dans cette mesme forest d'Arelaune, où autrefois Clotaire I. s'estoit retiré, lorsque les Rois Childebert & Theodebert le poursuivoient. Enfin il fut contraint, pour ne pas tout perdre, de leur ceder la plus grande partie de son Royaume : à Thierry, tout ce qui estoit entre la Loire & la Seine, jusqu'à la mer : & à Theodebert la Duché de Dentelen, qui estoit entre l'Oise & la Seine, ou selon d'autres, entre la Somme & l'Oise. 598.

Durant les discordes d'entre ces cousins, les Gascons prirent occasion de venir se planter dans les païs d'Oleron, de Bearn & de Soule. Les deux freres Rois y envoyerent des troupes, qui eurent quelque avantage sur eux : ils trouverent neanmoins plus à propos de se les rendre tributaires, que de les chasser de là ; & ils leur donnerent un Duc pour les gouverner : il s'appelloit Genialis. Mais comme ils estoient d'un naturel leger & remuant, ils ne purent se tenir en paix, ni se borner en si peu d'espace : ainsi durant les guerres civiles des François, ils gagnerent toute la troisiéme Aquitaine, qui, à cause d'eux, s'appelle encore *Gascogne*. 600.

Brunehaud avoit tout pouvoir dans la Cour du jeune Roy Thierry, luy ayant de bonne heure fait goûter les plaisirs des femmes, pour le detenir toûjours par les charmes de la volupté, & de peur qu'une épouse legitime, s'il en prenoit une, ne le portast à luy soustraire son autorité, en luy soustrayant l'affection de son petit-fils. Cette 601. EMP. PHOCAS, élu par l'armée, tué

Maurice en Nov. R. 18. ans. année il eut un fils bastard d'une de ses Maistresses. On le nomma Sigebert.

602. Quoique Brunehaud fust deux fois grand'mere, elle ne laissoit pas d'avoir de l'amour, & d'en donner aussi, non plus par sa beauté, mais

603. par le pouvoir qu'elle avoit de faire du bien, le plus puissant de tous les attraits : Et elle en faisoit le plus souvent aux dépens des plus riches, qu'elle dépoüilloit par des calomnies & par des assassinats. L'année precedente elle avoit osté la vie à Egila Patrice de Bourgogne, pour s'enrichir de sa dépoüille.

Elle aimoit entr'autres galands un jeune Seigneur nommé Protade, de race Romaine, c'est-à-dire Gaulois, & l'avoit déja fait Duc des Transjurains. Ce n'estoit pas assez, elle vouloit l'élever à la Charge de Maire du Palais : mais il faloit auparavant faire perir Bertoalde qui l'exerçoit. Pour cela elle envoya ce Maire recueillir les imposts dans la Neustrie, & luy donna peu de troupes, afin qu'il perist dans ce païs nouvellement conquis, & encore peu assujetti. Landry, Maire du Palais de Clotaire, luy donna aussi-tost la chasse, le poussa jusqu'à Orleans, & l'y assiegea. Le Roy Thierry en estant averti, monta à cheval, le combat se donna au passage de la riviere d'Estampes ; la plus grande partie des troupes de Landry y fut taillée en pieces ; mais Bertoalde s'y fit tuer comme Brunehaud le desiroit, & elle donna sa Charge à son Protade.

603. Au mesme temps le Roy Theodebert s'estoit aussi mis en campagne pour courir sus à Clotaire : mais comme les deux Rois estoient en présence, Theodebert luy accorda la paix, desirant le conserver pour s'en servir au besoin à détruire son frere Thierry ; lequel, peut-estre pour la mesme raison, s'accommoda aussi avec son cousin Clotaire.

604. La Vieille n'avoit pas oublié l'outrage qu'elle avoit receu de Theodebert, ou plûtost des Seigneurs Austrasiens ; elle desiroit ardemment que Thierry se rendist maistre de ce Royaume-là, afin d'y exercer sa vengeance. Elle luy fit donc croire que Theodebert n'estoit pas son frere, mais qu'il estoit fils d'un Jardinier. Est-ce qu'elle vouloit dire qu'il avoit esté supposé, ou que la Reine Faileube avoit commis adultere avec un homme de cette condition? Dans toutes les occasions, elle & son Favory souffloient le mesme discours aux oreilles de Thierry, & recherchoient tous les sujets de pique pour irriter l'esprit de ce jeune Prince ambitieux & violent ; tant qu'enfin il prit les armes pour ravir le diadéme & la vie à son frere. Un jour que les armées de ces deux Rois estoient campées l'une prés de l'autre, leurs *Leudes* ou vassaux detestant cette guerre impie, s'entremirent d'un accommodement : Protade y resistant, ceux de Thierry

605. s'attrouperent, & allerent le tuer dans sa tente, où il joüoit aux eschecs, publians qu'ils en avoient ordre de leur Roy, quoy qu'au

contraire il leur eust deffendu d'attenter sur cet Officier.

Cette entreprise ne demeura pas impunie; avec le temps Brunehaud trouva les moyens de sacrifier aux manes de son ami tous ceux qui avoient procuré sa mort. Mais cependant au lieu d'un galand, elle en choisit plusieurs, & des mieux faits de sa Cour. Le scandale devint si grand, que saint Didier, Evesque de Lyon, fut obligé, comme le doit un bon Pasteur, de luy faire de fortes remonstrances. Elles n'eurent aucun effet sur une ame plongée dans l'ordure: mais elles acquirent la couronne du martyre à ce saint Prelat. Cette seconde Jesabel trouva des Evesques assez dévoüez pour le dégrader & le releguer. Ce fut dans une Assemblée qu'ils tinrent à Châlon. Sa vengeance ne fut pas satisfaite d'une peine si legere, deux ans aprés elle le fit lapider par ses satellites. 605. & 606.

Quelques remords de conscience ayant touché Thierry, il voulut prendre une femme legitime, & fit venir d'Espagne Hermenberge, fille de Bertric Roy des Visigoths, pour l'épouser: mais Brunehaud empêcha par ses artificieuses suggestions, & par des malefices, comme on le disoit, qu'il ne consommast le mariage. Elle l'obligea mesme de renvoyer cette Princesse, & de retenir injustement tout ce qu'elle luy avoit apporté en dot.

Les débordemens de cette Cour en estoient à tel poinct, que c'estoit se perdre que de ne les pas approuver. Neanmoins le saint Abbé Colomban, qui ne craignoit que Dieu seul, ne feignit point de conjurer le Roy Thierry qu'il mist fin à ses débauches par un legitime mariage, & refusa la benediction à ses bastards, l'assurant hardiment que Dieu ne permettroit jamais que les enfans du peché regnassent. Cette liberté Chrestienne choquoit trop les interests & les plaisirs de Brunehaud; elle ne cessa d'irriter son fils contre le Saint, jusqu'à tant qu'il l'eust fait tirer avec violence de son Monastere, & mettre hors de son Royaume. Il se retira auprés de Clotaire, qui le receut avec une joye extréme, comme un gage que Dieu luy envoyoit de son assistance. 608.

Lorsque Brunehaud avoit esté chassée de la Cour d'Austrasie, elle y avoit laissé une de ses servantes, achetée à prix d'argent; elle se nommoit Bilechilde, fille fort sage, & encore plus belle: Theodebert l'ayant épousée, les bonnes graces de ce Roy la mirent dans la haine de Brunehaud. Il arriva que cette année elle mourut de quelque mauvais breuvage. On ne sçait de quelle part il luy fut donné, ou de cette vieille jalouse, ou de son mari qui estoit las d'elle, & en vouloit prendre une autre; comme en effet il épousa aussi-tost Theodechilde, qui estoit de mesme condition. 609.

La plus commune opinion imputa la mort de Bilechilde à Brunehaud, aussi bien que la guerre qui se r'alluma bien-tost aprés entre les deux freres. Theodebert, Prince stupide, & plus feroce que vaillant, la

commença à son grand malheur, ayant enlevé l'Alsace, & les contrées de Suntgow & de Turgow à Thierry, il disoit pour pretexte, qu'il les revendiquoit comme pieces du Royaume d'Austrasie. Elles en estoient en effet; mais Childebert les en avoit détachees par son testament, pour les joindre à celuy de Bourgogne.

610. Les Seigneurs des deux Royaumes desirans éteindre ce feu dans sa naissance, porterent les deux freres à se trouver chacun avec dix mille hommes, à un chasteau situé sur le Rhin, entre Saverne & Strasbourg, pour se remettre de leurs differends aux François de l'un & l'autre parti. Thierry y vint de bonne foy avec le nombre convenu: mais Theodebert y amena une grande armée, & enveloppa son frere; de telle sorte qu'il fut contraint, pour sortir de ce filet, de luy ceder les païs dont il estoit question.

EMP. HERACLIUS éleu par les troupes, fait mourir Phocas, R. 31. ans.

610. Au sortir de là, Thierry brûlant du desir de vengeance, Brunehaud, pour enflammer davantage sa colere, que l'affection du sang eust pû retenir, continua de luy faire entendre que Theodebert n'estoit pas son frere. Thierry aveuglé par sa passion, se persuada facilement qu'elle luy disoit vray, & jura de le poursuivre à mort sans relasche. Dans ce dessein, afin de n'avoir rien à dos, il s'accommoda avec Clotaire, & luy promit de luy rendre la Duché de Dentlen, pourvû qu'il ne se mêlast point de la querelle.

La fin de cette guerre detestable fut, que Thierry ayant vaincu son frere en deux batailles les plus sanglantes, & les plus furieuses qu'on se puisse imaginer, la premiere prés de Toul, la seconde à Tolbiac: il l'extermina avec toute sa famille. Les uns disent que les Ribarols comme il s'estoit sauvé à Cologne, luy couperent la teste, & la mirent au bout d'une pique pour obtenir meilleure composition du vainqueur. Les autres, qu'il fut pris au delà du Rhin comme il pensoit se sauver, & amené à Brunehaud, qui l'ayant premierement fait tondre, le massacra quelques jours aprés. Elle traita de même ses deux fils Clovis & Merovée, dont elle écrasa le dernier contre une muraille. Il regna 16. ans, & en vécut 25.

CLOTAIRE II.

en une partie de Neustrie.

&

THIERRY

en Austrasie, Bourgogne, & partie de Neustrie.

612. CETTE guerre achevée, Clotaire, suivant le Traité, se mit en possession du Duché de Dentlen: mais Thierry, violent de son naturel, & devenu plus insolent par la victoire, luy envoya dire qu'il retirast ses garnisons, autrement qu'il inonderoit tous ses païs de gens de guerre. Et de fait, Clotaire s'estant moqué de ses mena-

ces, il faisoit marcher toutes ses forces de ce costé-là, quand une mort soudaine mit fin à tous ses vastes desseins, & fit retirer ses milices dans leurs Provinces. 612.

Son frere avoit laissé une fille nommée Bertoaire, qui avoit environ douze ans : il luy prit fantaisie de l'épouser. Brunehaud s'efforça de l'en détourner, luy remontrant que c'estoit une chose abominable de se marier avec sa niéce. Sur cela il s'emporta furieusement jusqu'à luy reprocher qu'elle estoit donc une méchante femme & une mere dénaturée, qui l'avoit incité à tuer son frere & ses neveux ; de sorte que si on ne l'eust retenu, il luy eust tout sur l'heure passé son épée au travers du corps. Mais elle dissimulant adroitement, prit son temps de luy faire donner du poison, qui luy causa une dysenterie dont il mourut avec des douleurs fort violentes. Son regne fut de 17. ans, sa vie de 26.

Il avoit six fils tous bastards, Sigebert, Childebert, Corbe, Merovée, & deux autres, dont on ignore le nom. Sigebert avoit onze ans & Childebert dix. Il laissa l'Austrasie au premier, & la Bourgogne au second.

CLOTAIRE
en Neustrie.

SIGEBERT *en Austrasie, âgé de onze ans.*	CHILDEBERT *en Bourgogne, âgé de dix ans.*

IL sembloit bien à Brunehaud qu'elle regneroit encore sous le nom de ses arriere-petits-fils ; & pour cela elle en vouloit establir un Roy d'Austrasie & l'autre Roy de Bourgogne suivant le testament de leur pere. Mais les Seigneurs Austrasiens, entre-autres Arnulphe & Pepin, qui ne pouvoient plus souffrir cette abominable conduite, aimoient bien mieux se soûmettre à Clotaire, qui estoit fort dissemblable à sa méchante mere, & avoit beaucoup des vertus d'un bon Prince. Ceux de Bourgogne furent aussi attirez dans la même conspiration par leur Maire Varnaquier. Clotaire asseuré de leurs suffrages, pousse avec ses troupes dans l'Austrasie jusqu'à Andernac, qui est entre Bonne & Coblents ; Brunehaud qui ne sçavoit rien de son intelligence secrette avec les Austrasiens, l'envoye sommer de sortir des terres de son petit-fils ; & il fait réponse que la succession de Thierry luy appartient, à l'exclusion des bâtards, & proteste de s'en rapporter aux jugemens des Seigneurs de ces Royaumes. Alors elle commença à se défier de ce qui se passoit, ainsi elle resolut de s'en remettre au sort des armes plustost qu'à leur jugement. Elle fit donc monter Sigebert à cheval,

qui assembla les peuples d'au delà du Rhin, de même que Varnaquier, qui ne s'estoit pas declaré, assembloit ceux de Bourgogne. Sigebert s'estoit avancé pour défendre les frontieres d'Austrasie, jusques dans la plaine de Châlons prés de la riviere d'Aisne. Là comme les armées étoient en contenance d'en venir aux mains, celle de Sigebert à un certain signal, au lieu de sonner la charge sonne la retraite : Clotaire la poursuit sans la presser; mais entretient ses intelligences avec les Chefs : de telle sorte que lors qu'elle se voit acculée sur les bords de la Saone, elle luy livre Sigebert & ses freres Corbe & Merovée. Childebert se sauva à course de cheval; on ne sçait ce qu'il devint. Beau
631. sujet pour les Genealogistes qui voudront obliger quelque Maison liberale de cette illustre origine.

Quand Clotaire eut ces enfans en son pouvoir, il s'alla camper à Rionne sur les rives de la Vigenne, qui se dégorge dans la Saone. Brunehaud s'estoit retirée avec Theudelaine sœur du Roy Thierry, dans le chasteau d'Urbe, au païs des Transjurains; Elle y fut prise aussi-tost & amenée à Clotaire. Dés l'heure même qu'il la tint en sa puissance, il fit égorger Sigebert & Corbe, Merovée qui estoit son fillol eut la vie sauve : mais il falut qu'il mourust au monde en prenant les ordres sacrez.

Cela fait, les François furent assemblez militairement pour juger la miserable Brunehaud. Clotaire luy-même se rendit son accusateur, & representa tous ses crimes. Il luy en imputa même beaucoup plus qu'elle n'en avoit commis; car il luy reprocha la mort de dix Rois, dont neanmoins luy-même en avoit tout à l'heure tué deux, & sa mere pour le moins quatre. Tous crierent hautement qu'elle meritoit la mort, & les plus rigoureux tourmens; Et ces voix du peuple François formerent son arrest. On luy fit souffrir la gesne trois jours durant, aprés on la promena sur un chameau dans tout le camp, puis on l'at-
613. tacha à la queuë d'une cavalle indomptée, qui luy cassa la teste par ses ruades, & la traînant sur les cailloux & dans les halliers, la déchira en mille pieces. Les flammes consumerent le reste de son miserable cadavre, & le vent se joüa de ses cendres. Terrible jugement que Dieu le Souverain des Rois, fit executer par les hommes !

CLOTAIRE II. dit LE GRAND, *demeure seul Roy, âgé de 32. à 33. ans.*

614. VOILA pour la seconde fois toutes les portions de la France remises dans une même main & sous la conduite d'un Prince que l'âge & la diverse fortune avoient rendu capable de regner. Mais Clotaire ne gouverna luy-même que la Neustrie, car l'Austrasie & la Bourgogne voulurent conserver le titre de Roïaume & leurs Officiers

separez : Varnaquier Maire de Bourgogne, & Radom d'Austrasie, les regirent comme Vicerois. 614.

Il avoit donné la charge de Patrice ou Gouverneur dans la Duché Transjuraine au Duc Herpin, fort homme de bien, pour y établir l'ordre & la justice. Les Grands du païs qui craignoient que la reforme ne vinst jusqu'à eux, le firent tuer par les habitans qu'ils mutinerent contre luy. Clotaire estant allé en Alsace tout exprés, punit ce crime par la mort de plusieurs des coupables.

Le Patrice Aletée y avoit trempé avec le Comte Herpin & Lendemond Evêque de Sion; il fut avec cela si impudent que d'envoyer tenter la Reine par ce mauvais Evêque de se jetter entre ses bras avec les tresors du Royaume, voulant luy faire croire que Clotaire infailliblement mourroit cette année-là, & que luy qui estoit du sang royal des Bourguignons, recevroit le Royaume de Bourgogne. La Reine triste & alarmée de cette fausse prophetie, rapporta la chose à son mary; l'Evêque pour éviter son courroux se sauva au Monastere de Luxeul; & eut assez de bon-heur pour obtenir sa grace, par l'intercession de l'Abbé Eustaise : mais Aletée mandé en Cour pour rendre compte de ses actions ne se pût justifier, & paya de sa teste.

Clotaire n'ayant plus d'ennemis tourna tous ses soins à regler son Etat, à & y remettre l'ordre & la justice que les guerres civiles en avoient bannies. Il rétablit dans leurs biens tous ceux qui en avoient esté injustement spoliez, il abolit tous les imposts qui avoient esté faits sans le consentement du peuple François, par Brunehaud & Thierry, revoqua tous leurs dons excessifs, & reprit tout ce qui avoit esté usurpé ou aliené de son domaine, grossissant la source de ses finances en même temps qu'il déchargeoit ses peuples; car il avoit appris par le malheur de Brunehaud, que les sujets abandonnent facilement le Prince qui les opprime. 614. 615. & suivans.

Afin même d'avoir la paix au dehors, il remit aux Lombards le tribut de 12000. écus d'or qu'ils luy devoient, moyennant trois années qu'ils luy en payerent comptant. 619.

La Reine Beretrude tres-bonne & tres-aimable Princesse estant morte l'an 620. il épousa Sichilde; de laquelle il devint si jaloux, qu'il fit tuer un Seigneur nommé Boson, qu'il s'imaginoit avoir trop d'intelligence avec elle. Son fils aîné, soit qu'il fust de Beretrude ou d'une autre, avoit pour lors quelque douze ans. Il le mit sous la conduite d'Arnulphe ou Arnoul Evêque de Mets, pour l'instruire aux bonnes lettres, & le former à la vertu. 620.

Le livre des gestes de Dagobert nous conte, qu'un jour ce jeune Prince chassant un cerf, & la beste s'estant lancée dans le lieu où estoient pour lors les reliques de saint Denis & de ses Compagnons, une vertu divine retint les chiens de sorte qu'ils ne purent jamais y entrer; Que Dagobert à quelque temps delà, ayant encouru l'indignation de son 622. ou 623.

Digitized by Google

623. pere, parce qu'il avoit chaſtié les inſolences que commettoit en ſon endroit Sadrageſile Duc d'Aquitaine, qu'il luy avoit donné pour Intendant de ſon éducation, ſe reſſouvint bien à propos de ce miracle, & ſe ſauva au même lieu; Qu'il y éprouva le même ſecours contre les gens que ſon pere envoyoit pour le tirer de là; Et qu'en reconnoiſſance de cette protection miraculeuſe, il leva les ſaints Corps de cette petite Chapelle, qui alors eſtoit mal ornée & fort negligée, & leur bâtit une magnifique Egliſe & une belle Abbaye.

Cette narration, pour ne pas dire plus, eſt fort ſuſpecte de faux. Auſſi-bien que ce qu'ils content que ce Sadrageſile ayant depuis eſté tué par ſes ennemis, & ſes fils ne pourſuivant pas la vangeance de ſa mort, Dagobert les declara indignes de la ſucceſſion paternelle qui eſtoit fort riche, & la donna toute à l'Abbaye de ſaint Denys.

623. L'Auſtraſie plus expoſée aux nations Barbares que les autres parties de la France, avoit beſoin d'un Roy ſur les lieux, Clotaire donna ce Royaume à Dagobert ſous la conduite de Pepin le vieux, qui en eſtoit Maire du Palais, (les Modernes le nomment Pepin de Landen *) & d'Arnoul depuis Eveſque de Mets: mais il retint toutes les Ardennes & la Voſge, qui en eſtoient, avec les villes d'Aquitaine que les Rois d'Auſtraſie avoient poſſedées. Ces deux Miniſtres furent les ayeux du Roy Pepin le Bref, Arnoul par Anſigiſe ſon fils, & Pepin par Begghe ſa fille, qui fut femme d'Anſigiſe. Arnoul avoit eſté domeſtique, c'eſt-à-dire Intendant des Maiſons Royales du Roy Thierry, & s'eſtoit marié avec Doda, dont il avoit eu deux fils, Clodulſe & Anſigiſe, pluſieurs croyent que ce Martin qui fut aſſaſſiné par Ebroin, eſtoit fils du premier. La vertu d'Arnoul eſtoit ſi univerſellement connuë qu'aprés la mort de Papoul Evêque de Mets, la voix de tout le peuple & le commandement du Roy l'obligerent, malgré qu'il en euſt, à prendre la mitre, ſa femme y donna ſon conſentement & prit le voile ſacré.

* C'eſt un Bourg ſur les confins du Brabant & du Haſbain.

CLOTAIRE II.

en Neuſtrie & en Bourgogne.

DAGOBERT ſon fils,

en partie d'Auſtraſie, âgé de quinze ans.

DAGOBERT avoit quinze à ſeize ans lors qu'il commença à regner. Tandis qu'il ſuivit les ſages conſeils de Pepin & d'Arnoul, puis de Cunibert Eveſque de Cologne, ſa vie fut un exemplaire de ſageſſe, de continence, & de juſtice, & le ciel le combla de tant de proſperitez, qu'il ſurpaſſa tous les Rois ſes predeceſſeurs en grandeur & en reputation.

La

La nation des Venedes & Sclavons, habitoit originairement la partie de la Sarmatie Européenne, qu'on nomme aujourd'huy la Prusse; d'où avec le temps elle s'épandit depuis la mer de Scythie jusques sur l'Elbe, & depuis l'Elbe jusqu'en Baviere & en Hongrie, même jusqu'en Grece, & occupa la Dalmatie & la Liburnie, qui de leur nom s'appellent encore aujourd'huy Esclavonie. Il y avoit plus de trente peuples Sclavons. Ceux qui avoient occupé la Carinthie, la Carniole, & les autres païs sur les bords du Danube, vivoient sous la domination des Avarois, qui s'étoient logez dans les terres que les Lombards avoient délaissées quand ils passérent les Alpes. Les plus proches d'Italie obeïssoient aux Lombards. Il y en avoit quelques-uns de libres. Ceux qui estoient sous la sujettion des Avarois la trouvant dure & tyrannique, secoüerent le joug, & choisirent pour leur Roy un Marchand François nommé Samon, natif de l'Evéché de Sens, qui trafiquoit en leur païs; & leur sembla homme de bonne teste. On croit qu'il demeuroit en Carinthie, & que delà il étendit son Royaume jusqu'à l'Elbe, & aux confins de la Turinge. Il renonça à la Religion Chrestienne pour s'accommoder au goust de ses nouveaux sujets, & peut-estre pour satisfaire le sien, qui estoit fort sensuel, puisqu'il épousa douze femmes de cette nation, desquelles il eut vingt & deux fils & quinze filles. 624.

Il y avoit quatre ans que Dagobert regnoit quand il fut mandé par son pere, qui le maria avec Gomatrude sœur de Sichilde sa femme. Les nôces s'en firent solemnellement au Palais de Clichy, mais la feste finit par un differend entre le pere & le fils. Ce dernier vouloit ravoir ce que son pere s'estoit retenu des appartenances des Rois d'Austrasie. L'affaire mise en compromis devant douze Seigneurs François, le fils emporta ce qu'il demandoit, hormis les villes d'Aquitaine. Quelque temps aprés, Arnoul songeant toûjours à la plus grande affaire qui estoit celle de son salut, quitta la Cour & son Evesché pour se retirer dans la solitude, sans pouvoir estre retenu plus long-temps ny par les instantes prieres du Roy Clotaire qui l'en supplioit à genoux, ny par les menaces de Dagobert qui feignoit de vouloir faire mourir son fils Ansigise, pour quelque crime qu'il luy imposoit. Ainsi ayant distribué tous ses meubles aux pauvres; & nommé Goeric-Aibon tres-saint personnage pour son successeur à l'Evesché, il se retira dans les forests de la Vosge, avec le Moine Romain ou Romiaric, & là il acheva le reste de sa bien-heureuse vie. Cunibert Evesque de Cologne, Prelat de grand merite, prit sa place dans les conseils auprés de Dagobert, & dans l'amitié de Pepin. Ny l'un ny l'autre neanmoins ne faisoit rien d'important sans en donner participation au Roy Clotaire. 626. Le 4. de Dagobert. 627.

Varnaquier estoit mort, & son fils Godin avoit esté tué par ordre du Roy, sur une accusation de crime de leze-Majesté faite par la femme de son pere qu'il avoit épousée, mais qu'il avoit esté contraint de délaisser, parce qu'en ce temps-là semblables incestes estoient punis de

627. mort. Clotaire assembla les Estats de Bourgogne à Troyes; & leur demanda s'ils vouloient élire un autre Maire; mais ils firent réponse qu'ils n'en desiroient point d'autre que luy; & depuis ils furent quelque temps sans en avoir.

C'estoit un puissant peuple que celuy des Saxons; il en comprenoit plusieurs, diversement appellez, & avoit des Ducs dans chaque contrée. Ceux qui devoient tribut aux François, s'estoient ces années-
628. cy revoltez contre eux. Bertoald leur Duc envoya défier Clotaire avec des paroles si insolentes que peu s'en falut qu'il ne fist assommer ses herauds. Son fils Dagobert, sans attendre que son pere eust assemblé ses forces, alla les attaquer avec celles d'Austrasie. Il fut maltraité dans un combat, & blessé d'un coup d'espée qui luy emportoit une partie de son armet avec un peu de la peau de la teste & de ses cheveux. On dit qu'en ayant envoyé un toupet tout sanglant à son pere, qui estoit à la chasse prés des Ardennes, ce Roy émû par la nature amassa en diligence tout ce qu'il pût de troupes, & ayant passé le Rhin, chargea les Saxons campez sur l'autre bord du Veser: Qu'il combattit & tua Bertoald leur Duc de sa propre main; Et qu'aprés courant tout le païs, il n'en laissa pas un en vie qui excedast la longueur de son épée. Toute cette narration sent fort le roman.

Dans les Etats de Neustrie & de Bourgogne, qui se tenoient à Clichy la Garenne, entre Paris & S. Denis, il s'émut une grande querelle. Clotaire avoit un second fils nommé Aribert. Ermenaire, Intendant de son Palais, ayant esté tué par les gens d'Eghina, favori de ce Roy, le jeune Prince & son oncle Brunulfe voulurent venger sa mort. Les François se partagerent qui d'un costé qui d'un autre: Eghina se campa avec ses amis sur la coste de Montmercure ou Montmars, aujourd'huy Montmartre. Mais le Roy ayant commandé aux Bourguignons de charger le premier des deux partis qui branleroit, arresta les plus échauffez, & leur fit poser les armes.

628. Aprés qu'Adaload Roy des Lombards, & fils du Roy Agilulfe, & de
Charoald. Teudelinde de Baviere, en eut esté empoisonné par ses gens, Arioald Duc de Turin, qui avoit épousé sa sœur Gundeberge, fut élevé sur le trône par la consideration de sa femme; & neanmoins, sur ce qu'elle fut accusée de l'avoir voulu empoisonner pour épouser Tassin Duc de Toscane; il la mit en prison, & il l'y tenoit depuis trois ans. Le Roy Clotaire, dont elle estoit parente, en eut compassion, & chargea ses Ambassadeurs d'en faire quelques reproches à ce méchant mary. L'un d'entr'eux ayant de son chef proposé au Roy Lombard qu'il seroit bon de rechercher le jugement de Dieu sur une affaire si importante, c'estoit à dire de remettre la connoissance de la verité à un combat en champ clos: Arioald & les Seigneurs Lombards approuverent l'expedient. Deux parens de Gundeberge fournirent un champion, qui ayant vaincu Adalulfe, ainsi s'appelloit l'accusateur, rétablit l'honneur & la liberté de

cette Princesse. Mais elle eut encore bien d'autres aventures.

On met en cette année la mort du fameux imposteur & faux Prophete Mahomet, dont l'abominable Religion, mais, à mon avis, plus ancienne que luy, composée en partie du Judaïsme, en partie des resveries de divers Heretiques qui s'estoient retirez en ces quartiers-là, & accommodée à la sensualité de la nature corrompuë, fut embrassée par des méchans & des voleurs qui ne connoissoient ni Dieu ni Justice. La meilleure partie de nostre hemisphere a subi la tyrannie de cette loy; & n'eust esté la valeur des François, ces Infidelles se fussent souvent rendus maistres de toute l'Europe. 628.

*Son ére ou façon de compter les temps, commence en l'année de l'*Egire *ou* Retraite *de Mahomet à la ville de Medine, qui arriva le 26. de Juillet de l'an 622. de* Jesus-Christ. *Mais il faut remarquer que les années en sont lunaires, & seulement de 354. jours, là où celles des Chrestiens sont solaires de 365. jours, sans compter le Bissexte.*

La mort du Roy Clotaire arriva l'an 628. dans quelqu'une de ses maisons prés de Paris, on ne specifie point laquelle. Il fut inhumé dans saint Vincent, maintenant saint Germain des Prez. Le cours de son regne en Neustrie, aussi long que celuy de sa vie, à quatre mois prés, dura quarante-quatre ans accomplis; celuy de toute la France, aprés la mort de Thierry, un peu plus de quatorze. 628.

Devenu Monarque, il fut fort debonnaire & clement, bien éloigné de la cruelle & brutale ferocité de ses predecesseurs, juste, pieux, instruit dans les bonnes lettres, & liberal, principalement envers les Eglises, & envers ceux qui professoient la vie Monastique.

On sçait le nom de deux de ses femmes; l'une s'appelloit Beretrude, l'autre Sichilde; peut-estre qu'il en avoit encore eu d'autres avant celles-là. Il laissa deux fils, Dagobert & Aribert; on ne peut assurer de quelle mere, mais seulement qu'ils n'estoient pas d'un mesme lict.

Les Rois se prenoient toûjours de la race regnante: trois conditions estoient requises pour les faire; la naissance, (il n'importoit pas qu'elle fust legitime;) la volonté du pere, & le consentement des Grands; la derniere suivoit presque toûjours les deux autres. Aprés le regne de Clovis, comme je croy, on ajoûta à la ceremonie de les élever sur le pavois, celle de les mettre sur le trône ou siege royal, qui n'avoit ni bras ni dossier: car il faut qu'un Roy s'appuye & se soûtienne de luy-mesme. Les marques roïales estoient la chevelure longue & tressée, la mante & la tunique de pourpre, & le diadême ou bandeau enrichi d'or, ou de deux rangs de perles, quelquefois entremeslées de pierres pretieuses. Ils le portoient toûjours ou sur les cheveux, ou sur un bonnet de diverses formes à leur fantaisie. Moeurs ou Coûtumes.

Quand ils laissoient des enfans mineurs, s'ils n'avoient disposé de leur partage, la Reine mere & les Grands en ordonnoient comme ils le ju-

Digitized by Google

628. geoient à propos, & avoient l'adminiſtration des affaires, & l'education ou baillie des Rois mineurs. C'eſt pour cela que ces Seigneurs s'appelloient *Nourriciers:* mais il y en avoit un entre les autres, qui portoit ce titre par preference.

Quand un Roy entreprenoit quelque expedition, les Seigneurs & tous les François levoient la main pour marque de l'aide qu'ils luy promettoient. La paix ſe pouvoit faire ſans eux, jamais la guerre. Dans les diſcordes civiles ils ſe rendoient les arbitres entre leurs Princes & les obligeoient de s'accorder.

Le premier jour de Mars les Rois tenoient une aſſemblée en pleine campagne & ſous des tentes, où ſouvent les milices eſtoient mandées. A cauſe du jour de ſa convocation, on l'appelloit *le champ de Mars.* Les François y venoient armez, approuvoient les propoſitions qui ſe mettoient en avant par le cliquetis de leurs armes, ou les rejettoient par un murmure de voix confuſes. Les Rois y preſidoient & deliberoient avec *les Seigneurs*, des affaires de cette année-là pour la paix & pour la guerre. Ces aſſemblées leur déferoient le commandement des armées, car il n'étoit pas neceſſairement attaché à leur perſonne, au moins juſqu'à Clovis. Quand ils entroient dans une aſſemblée publique, ils ſaluoient les Evêques, les Seigneurs & le peuple, & eſtoient aſſis ſur leur trône, leurs Maires devant eux. Ils avoient toûjours auprés de leur perſonne un certain nombre de Braves ou BARONS qui les gardoient & s'expoſoient pour eux à toutes ſortes de perils.

. Les plus éminentes charges du Royaume eſtoient celles-cy: le Prefet ou Maire du Palais, les Grands l'éliſoient & le Roy le confirmoit; mais avant que de prendre poſſeſſion de ſa charge il faiſoit ferment aux Evêques & aux Seigneurs qu'il garderoit le droit également à tous. Chaque Royaume vouloit avoir le ſien, & qu'il en fuſt natif, & y euſt ſes terres; car un Neuſtrien, par exemple, n'euſt pas pû l'eſtre en Auſtraſie. Le grand Referendaire avoit le ſceau royal; & ſous luy pluſieurs petits referendaires, & auſſi quantité d'expeditionnaires, que l'on nommoit *chanceliers*, parce qu'ils travailloient dans l'enclos des Chanceaux. Le grand Apocriſiaire eſtoit le Chef des Preſtres & Clercs de la Cour; dans la ſeconde race on le nomma Archichapelain. Le Comte du Palais y rendoit juſtice. Le Chambrier * donnoit les ordres dans la Chambre du Roy. Le Comte d'Eſtable avoit ſoin des Eſcuries & peut-eſtre de l'équipage. Je ne ſçay s'il y avoit dés lors un Prevoſt de la table ou grand Sénéchal, comme il y en eut depuis ſous Pepin le Bref. Les enfans des Seigneurs eſtoient élevez dans la Maiſon du Roy, ou des grands Officiers dans tous les nobles exercices, beaucoup plus honorablement que les Pages ne le ſont aujourd'huy.

* *Cubicularius.*

Le revenu des Rois conſiſtoit en terres ou domaines, en preſens que tous les François leur faiſoient librement dans le champ de Mars, & en impoſts, qui ſe prenoient ſur les Gaulois ſeulement, car il eſtoit odieux

Digitized by Google

d'en prendre sur les François. On les levoit, quelques-uns en argent, quelques autres en denrées. Quand on fit l'arpentage ou division des terres, les Rois en eurent pour leur portion quantité des plus belles, principalement aux environs des grandes villes, & quelques autres moindres. Ils donnoient celles-cy à vie à qui il leur plaisoit; mais ceux qu'ils honoroient de ces graces, ne pouvoient pas marier leurs filles sans leur permission. Ils faisoient leur sejour & avoient des palais dans les plus agreables, principalement au bord des grandes forests; car ils aimoient la chasse, & en faisoient une generale tous les automnes. 628.

Dans toutes ces terres, qu'ils appelloient *Villæ fiscales* *, ils y avoient des esclaves ou serviteurs qui se nommoient *Fiscalins*, & celuy qui leur commandoit, *Domestique*. On y amassoit des provisions de bleds, de vins, de fourages, de chairs, specialement de venaison & de porc. Entre les Seigneurs, ils en choisissoient quelques-uns pour manger à leur table; c'estoit un degré pour les plus grands emplois. Ils ne prenoient que la qualité d'*Illustre* *, qui leur estoit commune avec les Grands du Royaume. On leur donnoit celle de *Dominus*, qui estoit ordinaire à toutes les personnes considerables; celle de *tres-glorieux*, de *tres-pieux*, de *tres-clement*, de *precellentissime*, de *fils de l'Eglise Catholique*. On traitoit les Reines de *tres-clementes*, de *tres-pieuses*. Les Rois mettoient leur nom aprés celuy de tous les Evesques, quand ils leur écrivoient. Au contraire, le Pape Gregoire I. & l'Empereur Maurice préposoient le leur à celuy des Rois. Gregoire II. n'en usa pas de mesme. Les Papes & les Conciles quelquefois les appelloient leurs fils, & quelquefois les fils de l'Eglise Catholique. Leurs enfans mâles, en leur bas âge, estoient nommez * *Damoiseaux*; & à leur naissance on donnoit la liberté à quelques Fiscalins dans toutes les terres ou chasteaux du Roy leur pere.

* Regia.

* Vir inlustr.

* domicelli.

Ils prenoient souvent des femmes de bas lieu, & de condition servile, à qui ils ne donnoient le titre de *Reine* qu'aprés en avoir eu des enfans, encore n'estoit-ce pas toûjours; les filles de Roy le portoient dés l'heure mesme qu'ils les épousoient. Elles avoient leurs doüaires en terres, des possessions en propre, dont leurs parens heritoient; leur part aux meubles, & de grands Officiers tout de mesme que les Rois. Souvent les fils de France, avant que de regner, s'appelloient Rois, & les filles Reines, aussi ne les marioient-ils presque jamais qu'à des Rois.

Il n'y avoit que deux conditions d'hommes; les libres ou ingenus, & les serfs. Parmi les libres il y avoit des nobles qui l'estoient par le sang, & par l'antiquité, non pas par les exemptions; & entre ces nobles, les Grands, *optimates*. Je croy que ce qu'ils appelloient personnes *majeures* estoient les nobles, & les *mineures* celles qui ne l'estoient pas.

On ne sçavoit ce que c'estoit que gens de robbe, tous les François faisoient profession de porter les armes. La justice se rendoit par des gens armez, leur hache & bouclier pendus à un poteau au milieu du MALLE. * Dans la maison du Roy, c'estoit le Comte du Palais qui

* Le lieu où l'on rendoit justice.

628. l'adminiftroit ; quelquefois le Roy mefme y tenoit le fiege avec les Evêques & les Grands, & connoiffoit des caufes majeures, prononçant luymefme la fentence. Dans les villages, c'eftoient les Centeniers ; dans les cités, les Comtes & les Ducs qui jugeoient fans plaidoyers & fans écritures. On les appelloit d'un terme general *Juges & Senieurs*. Les Rois leur donnoient ces Charges à temps, & fouvent les continuoient pour de l'argent. Quelquefois ils accordoient au peuple le pouvoir de les élire, & peut-eftre que c'eftoit fon droit. Il n'y avoit point de degrez de jurifdiction, tous jugeoient fans appel, parce qu'ils ne connoiffoient que des chofes proportionnées à leur degré. Il eft vray que les Parties avoient la voye de porter leurs plaintes au Roy, s'ils croyoient qu'ils n'euffent pas efté jugez felon la Loy : mais s'ils fe plaignoieut à tort, ils eftoient condamnez, les perfonnes de qualité à des amendes pecuniaires, les autres au foüet. Les Comtes & les Ducs avoient des *Viguiers* ou Lieutenans Generaux, qui rendoient juftice en leur abfence ; & plufieurs petits Viguiers qui la rendoient à la campagne. Ils avoient des Affeffeurs qu'on nommoit *Rachinbourgs*. Ils tenoient le fiege toutes les huitaines, ou toutes les quinzaines, felon la multitude des affaires. Mais les Ducs tenoient de grandes affifes de temps en temps, où les Evefques de la Province eftoient obligez de fe trouver. Il y avoit auffi une efpece de Commiffaires ou Envoyez, les uns Royaux, les autres des Ducs, qui faifoient la vifite par les Provinces. Dans leurs procedures & actes publics, ils comptoient les termes par nuits. Comme les Gaulois fe gouvernoient felon le Droit Romain, il faloit qu'ils euffent des Juges qui l'entendiffent ; & les François pouvoient le fuivre au moins dans plufieurs de leurs contracts : car la loy Salique n'eftoit pas affez étenduë pour regler toutes les affaires.

Les mefmes Comtes & Ducs qui jugeoient les François, les menoient à la guerre. Il n'y avoit point d'autres troupes que les milices, qui eftoient fort reglées quand les Rois eftoient puiffans ; mais infolentes & pillardes quand ils fe trouvoient foibles, & le Royaume troublé par des guerres civiles. On commandoit celles des plus prochaines Provinces, ou de telles autres que l'on vouloit. Ceux qui y manquoient eftoient condamnez à l'amende. On donnoit des Lettres de difpenfe de fervice à ceux que la vieilleffe rendoit incapables de fervir. Ces troupes trouvoient dans les Provinces, & particulierement fur les frontieres, des magafins de vivres & de fourages : mais, comme je croy, elles n'avoient point de folde que le butin, qui fe rapportoit en commun, & fe partageoit. Leur plus riche proye eftoit une multitude d'efclaves ; & ils en faifoient non feulement en temps de guerre, & dans le païs ennemi ; mais auffi en paix & fur les terres des voifins, les vendant inhumainement à des Eftrangers, & mefme à des Infidelles. L'Eglife dépenfoit la plus grande partie de fes biens à les racheter.

Ils mettoient en fervitude ceux qu'ils avoient pris en guerre ; com-

me aussi les ostages qu'on leur avoit donnez, si on leur manquoit de foy. 628.

Les Grands, accusez de crime, estoient jugez militairement par leurs pareils : l'execution se faisoit à coups d'espée ou de hache d'armes, quelquefois par des Ducs & des Comtes. Bien souvent les Rois n'attendoient point le jugement, leur colere ou l'avidité de la confiscation faisoit marcher la mort devant la sentence. Et ils estoient si sanguinaires qu'ils prenoient plaisir à les faire hacher en pieces dans leur Palais, même jusqu'à la porte de leur cabinet ; & bien souvent ayant promis de leur pardonner, ils donnoient ordre secretement de les expedier. Si bien que leur foy estoit un piege, & leur Palais une boucherie. Pour les gens de moindre estoffe, on les estendoit par terre sur un pieu, & là on les faisoit étrangler, ou fustiger. En quelques lieux on les pendoit à une potence, ou on les branchoit à des arbres. Pour de moindres crimes on les condamnoit à tourner la meule, à bescher la vigne, à foüir aux carrieres ; quelquefois on les flestrissoit d'un fer chaud. Quand un homme estoit accusé de crime d'Estat, on l'arrestoit par la manche, on le depoüilloit de sa ceinture militaire & de ses habits, & on le revêtoit de haillons. Entre particuliers, ils pouvoient poursuivre leurs reparations par les armes, & se faisoient justice eux-mesmes, d'où s'ensuivoient de grandes tueries, si le Roy n'y mettoit la main. Les meurtres se rachetoient pour de l'argent, & la punition des crimes, horsmis des crimes d'Estat, estoit pecuniaire & determinée par la Loy. Il faloit que toute la parenté la payast, si le coupable n'y suffisoit pas. Quand les parties manquoient de preuves pour un fait, ils en venoient au combat, ou par eux-mesmes ou par des Champions qu'ils presentoient en leur place ; ils appelloient cela le jugement de Dieu. L'épreuve par le cuivre ou par le fer chaud, celle par l'eau boüillante ou froide, & celle encore de se presenter devant la Croix, estoit en usage mesme de l'aveu des Evesques. Ceux qui avoient querelle se donnoient pour seureté & caution de leur parole, des serments publics, qu'ils faisoient sur les Chasses, ou sur les tombeaux des Saints. C'estoit aussi un moyen de se purger de quelque crime en Justice ; Et l'accusé en certains cas comme d'adultere & autres, quans ils n'estoient pas bien prouvez, estoit receu à faire jurer certain nombre de ses amis, hommes ou femmes, selon son sexe.

Pour les Mariages, ils se donnoient la liberté de repudier leurs femmes, quand ils ne les pouvoient souffrir : les Rois en avoient quelquefois plusieurs en mesme temps, & les degrez de parenté ne les empeschoient point de satisfaire leurs desirs. Quand il leur plaisoit, les enfans de leurs maistresses leur succedoient comme les legitimes : mais avec le temps cette coûtume fut condamnée par les gens de bien, comme contraire à la loy divine & à l'honnesteté publique, & n'eut plus de lieu.

628. Ils faisoient de la monnoye d'or, de celuy qu'ils trouvoient dans leurs païs, & la battoient ordinairement à bien plus haut titre que les Rois Visigoths, marque de l'excellence de leur Royauté pardessus les autres. Les payemens se faisoient autant en or & en argent non monnoyé que monnoyé. Mais ailleurs nous expliquerons plus amplement les mœurs & les coûtumes de cette nation, & tous les ordres qu'elle tenoit dans la Justice, dans la guerre, & dans le Gouvernement.

La Langue naturelle des François estoit la Tudesque ou Germanique: les Austrasiens, au moins les plus proches du Rhin, la garderent toûjours, & la gardent encore; mais fort alterée. Les plus éloignez en deçà, & les Neustriens la quitterent peu à peu pour prendre celle du peuple Gaulois, qui estoit la *Romanique*, ou Romance, autrement appellée la *Latine rustique*, qui s'est engendrée de la roüille & de la corruption de la Langue Romaine ou Latine, qu'on a torduë & contournée selon le genie de la Nation, & selon les idiomes de diverses Provinces, tant pour l'inflexion & pour la signification des mots, que pour l'air & pour la phrase.

EGLISE du 6. siecle. NONOBSTANT la conversion de Clovis, & tous les soins du besigele, des Prelats, qui avec l'autorité des Rois, faisoient abattre les Temples & les autels des Idoles; il y avoit encore un grand nombre de Payens, particulierement entre les François, & mesme des principaux. Et quant à ceux qui furent convertis, on eut bien de la peine à les guerir des anciennes superstitions. Ils reveroient encore les lieux où les Gentils avoient adoré, & retenoient toûjours quelques restes des ceremonies, des festes, des Augures, & des sortileges du paganisme, qu'ils mêloient dans les exercices de la religion Chrestienne.

Depuis le baptesme de Clovis, l'Eglise Gallicane, non seulement joüit en toute liberté des biens que les Gaulois luy avoient donnez, mais encore en acquit de bien plus grands par la liberalité des François. Les Rois firent de riches donations & aux Eglises Episcopales, & aux Monasteres. Ils en fonderent un grand nombre, & ils entretenoient à leurs dépens tous les Moines qui estoient en reputation de pieté singuliere, les visitoient, les appelloient à la Cour, & témoignoient avoir une extréme confiance en leurs prieres; ils assistoient mesme quelquefois à leurs obseques, allant à pied au convoy comme des personnes pieuses. Ils reveroient si fort les Evesques, particulierement ceux qui avoient de la pieté, qu'ils ne refusoient presque rien à leur recommandation, & qu'ils leur faisoient ordinairement tenir leurs enfans sur les fonts de baptesme; de sorte que ces Prelats estoient tout à la fois & les Ministres du sacrement, & les parrains. Ils ne permettoienr pas neanmoins que leurs serviteurs ou * *menestrels* se fissent Moines ou Clercs sans leur permission. Et comme ils avoient donné des terres de leurs fiefs pour la fondation de quelques Monasteres, ils croyoient avoir la liberté

* *Ministeriales.*

liberté d'en conceder quelquefois la joüissance à des personnes laïques, 628.
toutefois avec l'approbation des Evesques, qui sans doute n'en previrent pas les consequences.

Les richesses excessives de l'Eglise firent envie aux ambitieux & aux avares. Pour les posseder ils se mirent à briguer les Eveschez, qu'ils n'eussent pas desirez s'il n'y eust eu que du travail & de la peine. Les Grands de la Coûr renonçoient aux plus nobles emplois pour une mitre, parce qu'ils y trouvoient l'honneur, l'autorité, les richesses, & l'asseurance contre les disgraces. Il ne fut plus besoin de deffendre qu'on éluſt les laïques malgré eux, mais qu'on ne les éluſt pas quand ils briguoient de l'estre. On n'en élisoit gueres que de race noble; & les elections se faisoient toujours par la permission des Rois, jamais contre leur volonté. Souvent ils les forçoient par leurs ordres absolus, ou les prévenoient par des recommandations qui tenoient lieu de commandement. Les Evesques voyoient bien que c'estoit violer les canons, mais la crainte d'attirer de plus grands desordres, l'interest, la complaisance leur fermoient la bouche. Le seul Leontius de Bourdeaux eut la hardiesse d'assembler un Concile à Saintes, pour destituer un Emerius, jeune adolescent, qui avoit esté nommé Evesque de cette ville-là par Clotaire I. mais le Roy Cherebert son fils receut fort mal celuy qui avoit esté mis en sa place, & le fit traisner en exil dans un chariot plein d'épines.

Ces indignes choix, & ces intrusions produisirent une infinité de desordres, une simonie publique qui se répandit des chefs dans les membres; la non-residence des Evesques, leur attachement perpetuel à la Cour, le dégoust des vertus Chrestiennes, & des fonctions de leur ministere, l'amour des vanitez & des choses du monde, qui les jettoit dans tous les divertissemens & dans les emplois des seculiers, comme les festins, les habits somptueux, la chasse, le jeu & les armes. Ensuite vint le mépris des peuples pour ces faux Pasteurs qui estoient entrez par la fenestre; & ce mépris, dans les guerres civiles, causa une licence effroyable d'envahir tous les biens de l'Eglise, comme si on les eust pris sur des gens indignes, & pour corriger leurs excés en leur ostant le superflu.

On ne peut pas nier qu'il n'y en eust d'extrémement dereglez: entr'autres Salonius d'Embrun, & Sagittaire de Gap, qui se méloient dans toutes sortes de divorces & de querelles, & qu'on devoit nommer des bandits plûtost que des Evesques; Gilles de Rheims, perfide & factieux boute-feu des guerres civiles; Saffarac Evesque de Paris, & Contumeliosus de Riez, tous deux, ce me semble, coupables d'impureté, & déposez pour ce crime; & ce Cautin, dont Gregoire de Tours raconte d'horribles méchancetez.

Mais en recompense il y en eut un tres-grand nombre qui ayant édifié leur troupeau par une sage & religieuse conduite, ont laissé leur nom en veneration à tous les Fidelles. Au commencement de ce siecle florissoient encore Remy de Rheims, & Vaast d'Arras, que j'ay déja

marquez dans l'autre, Gildard de Roüen, Aquilin d'Evreux, Contest
628. de Bayeux, Melaine de Rennes, Avite de Vienne, Cesarius d'Arles, & Venne * de Verdun. Un peu plus en deça Ageric ou Agroy de la même ville, Lubin de Chartres, Firmin d'Uzez, & Macute ou Malo premier Evêque de Quidalet. Cette ville ayant esté ruinée, l'Evêché en a esté transferé dans une autre qui a esté bastie de ses ruines, & porte le nom de ce saint Prelat. Vers le milieu du même siecle, vivoient Nicetius de Troyes; Paul de Leon en Bretagne, Felix de Nantes, Aubin d'Angers; Lauto ou Lo de Coûtances, Medard de Noyon, Saulge d'Alby, Fortunat de Poitiers, il estoit Italien de naissance, Edme de Bourdeaux, Pretextat de Roüen, & Germain de Paris. Ce dernier mourut l'an 579. & fut enterré en l'Eglise de saint Vincent; qu'on nommoit aussi sainte Croix, & qui s'appelle aujourd'huy saint Germain des Prez. Et sur la fin vivoient Gregoire de Tours, qui nous a écrit l'histoire des François, jusqu'à un an ou deux prés de sa mort. Elle arriva, comme je croy, l'an 595. Sulpice de Bourges, qu'ils surnommerent le Severe, pour le distinguer du Debonnaire qui depuis tint le même Evesché, saint Gal de Clermont, Mileard ou Millard de Seés, * Arigle de Nevers, Samson de Dol, Kilian de Wirtsbourg, & Robert de Vormes. Kilian, Moine Hibernois, prescha la Foy dans la France orientale avec tant de succés qu'il en convertit le Duc nommé Gosbert, & à son exemple tout le païs. Le Pape Conon le fit Evesque : mais trois ans aprés, comme il pressoit Gosbert de quitter la femme de son frere qu'il avoit épousée avant son Baptesme, la méchante le fit assassiner secretement. Robert ayant esté fort persecuté & chassé de son Evesché de Vormes par Berquier Comte de cette ville-là, passa en Baviere avec douze Prestres, & y prescha l'Evangile, si efficacement qu'il en convertit le Duc, il s'appelloit Theudon, & ensuite la pluspart de ses sujets, & y établit un Siege Episcopal à Salsbourg dont il fut le premier Evesque.

* En Latin, *Videnus*.

* *Agricola*.

Entre les personnes les plus saintes dans la vie Monastique, on void la Reine Radegonde, Institutrice du Monastere de sainte Croix de Poitiers, & Glodesinde ou Glosine, qui le fut de celuy qui porte son nom à Mets, elle estoit fille du Duc Guintrion; Entre les hommes, Maur disciple de saint Benoist qui vint demeurer en France vers l'an 540. & y apporta sa regle; Avec le temps elle s'y provigna si fort, qu'elle abolit, s'il faut ainsi dire, toutes les autres. Du nombre de ceux qui se retirerent dans la solitude, Cloud ou Clodoald vivoit dans le Diocese de Paris, Leufroy en celuy d'Evreux, Calais * en celuy du Mans, l'Hermite Victor en celuy de Troyes, Celerin en celuy de Seés, Cibard * en Perigord, Leonard dans le Limosin, & Senoc en Poitou. Il y eut plusieurs autres Reclus ou Hermites en divers endroits, ainsi qu'on le voit dans Gregoire de Tours. Parmy eux est fort remarquable Hospicius qui s'estoit chargé de chaisnes & enfermé dans une tour auprés de Nice pour faire penitence.

* *Carilefus*.

* *Eparchius*.

L'Eglise de Rome avoit dans la Gaule, comme en plusieurs autres païs, un certain revenu en terres, qu'elle appelloit son patrimoine; & les Papes y tenoient un Vicaire, qui ne manquoit pas de faire valoir leur puissance sur les autres Evesques, pour faire valoir sa commission. C'estoit l'Archevesque d'Arles, auquel ayant osté presque tous les droits & toute l'autorité qu'il pretendoit, tant par l'antiquité de son Eglise establie par S. Trophisme Disciple des Apostres, que par la préeminence de sa ville, que l'Empereur Honorius avoit fait la capitale des sept Provinces: ils s'aviserent, de peur qu'il ne formast un grand Siege, de luy donner leur Vicariat dans les Gaules. Et ainsi il tenoit d'eux à titre de Precaire, ce qu'il eust pû tenir de son chef; & cette superiorité que son siege luy donnoit sur les sept Provinces, fut absorbée par celle qu'ils luy donnerent sur toutes les dix-sept. 628.

D'ailleurs ils recevoient favorablement tous ceux qui appelloient à Rome. Leon X. rétablit Chelidonius de Besançon, quoique déposé par Hilaire d'Arles son Vicaire; & Agapet remit Contumeliosus que Jean II. son predecesseur avoit crû fort criminel. †

Comme ils avoient droit en qualité de chefs de l'Eglise universelle, de faire observer les Canons & les anciennes coustumes, quand on desiroit quelque prérogative ou quelque licence, on s'adressoit à eux; si bien qu'on les accoustuma peu à peu à donner ces nouvelles graces, même dans des choses de neant, puis enfin à dispenser des Canons. Le Pape saint Gregoire I. entre-autres, en donna à plusieurs Eglises; ce qui porta les autres à luy en demander, & même à supposer quelquefois que ses predecesseurs leur en avoient déja accordé de pareilles.

La question des Images faisoit du bruit en France dés le temps de ce Pape. Car il reprit Serein Evesque de Marseille, de les avoir brisées, & neanmoins il loüa fort son zele d'avoir empesché le peuple de les adorer: parce qu'elles peuvent servir comme de livre & d'instruction aux simples, mais non pas estre l'objet d'un culte divin.

Nous remarquons en ce siecle prés de quarante Conciles. Les Rois les convoquoient ou les permettoient, & les confirmoient par leurs Edits, les Prelats les requerant ainsi, afin que la puissance seculiere leur aidast à mettre à execution les Decrets qu'ils faisoient touchant la discipline. Pour la mesme raison les Maires du Palais y souscrivoient. Je cotteray seulement ceux dont nous avons les Canons ou les actes. Le I. d'Orleans dont nous avons déja parlé, fut assemblé en 511. sous le regne de Clovis; le II. en 533. pour abolir les restes de l'Idolatrie; le III. à cinq ans de là; le IV. en 541. & le V. en 549. Ces quatre sous le regne & de l'autorité de Childebert I. lequel en fit encore assembler un à Arles (c'est le V.) l'an 554. Il s'en tint deux sous le regne de Sigismond Roy de Bourgogne, celuy d'Epaone prés de S. Morice en Chablais l'an 517. & le I. de Lyon en la mesme année; Ce dernier au sujet d'Estienne son Intendant, qui avoit épousé Palladia sa cousine germaine, & estoit soûte-

Digitized by Google

628. nu par ce Prince dans son inceste. Il en fut convoqué deux à Arles, sçavoir celuy qu'on nomme le IV. en l'an 524. du consentement de Theoderic Roy des Ostrogoths, à qui la Provence obeissoit alors, & le V. cy-dessus marqué sous le regne de Childebert. Il s'en assembla trois dans les terres d'Atalaric Roy d'Italie, celuy de Carpentras en 527. dont il ne reste qu'un Canon : le II. d'Orange deux ans aprés ; & le III. de Vaison de la mesme année. Il y en eut deux en la ville d'Auvergne (c'est Clermont) le I. du consentement du Roy Theodebert en 535. & le II. de son fils Theodebalde en 549. Quatre à Paris, sçavoir le II. l'an 555. le III. l'an 557. le IV. l'an 573. & le V. l'an 615. Le II. & le III. furent convoquez par l'ordre du Roy Childebert, & le premier de ces deux pour revoir le procés de l'Evesque Saffaracus qui avoit esté condamné & déposé (la sentence y fut confirmée) ; l'autre pour faire des Canons touchant la discipline. Le IV. se tint du consentement de Chilperic I. pour reprimer l'attentat de Gilles Metropolitain de Rheims, qui avoit ordonné un Promotus Evesque dans la ville de Chasteaudun, quoy qu'elle dépendist de l'Evesché de Chartres, & qu'il n'y eust jamais eu de Siege Episcopal. Le V. fut convoqué par les ordres de Clotaire II. pour la reformation des abus. Je ne parle point de celuy de l'an 577. qui fut tenu dans sainte Geneviéve de Paris ; où Pretextat de Roüen fut condamné, s'estant par une credule & foible condescendance, laissé induire à confesser des crimes qu'il ne devoit pas avoir commis ny advoüez. Celuy de Valence en l'an 584. confirma toutes les donations que le Roy Gontran, sa femme & ses filles avoient faites à l'Eglise. Il y en eut trois à Lyon : le I. sous Sigismond marqué cy-devant, le II. en
† 567. & le III. en 583. Deux à Mascon, le I. l'an 581. le II. quatre ans aprés, tous ces quatre par l'autorité du Roy Gontran. Un à Tours l'an 567. sous le regne de Cherebert, lequel ordonna plusieurs choses, & confirma la Congregation Religieuse des Filles instituée par sainte Radegonde. Un à Auxerre l'an 578. où il n'assista que l'Evesque de la ville (il se nommoit Aunaquaire) avec ses Abbez & ses Prestres. Le Roy Recarede en fit convoquer un à Narbonne l'an 589. Clotaire II. un à Mets l'an 590. & un à Paris qui fut le V. l'an 615. comme nous avons dit. Dans celuy de Mets Gilles Evesque de Rheims fut condamné pour crime de leze-Majesté, déposé & relegué à Strasbourg.

De tous ces Conciles il n'y eut que le II. d'Orange qui parla de dogmes, ayant traité à fonds les questions de la grace, suivant les sentimens de saint Augustin, & ceux du saint Siege. Les autres travaillerent pour le jugement de quelques differends particuliers, ou pour la discipline ; principalement touchant les choses que nous avons déja marquées. La loy de l'abregé ne permet que d'en cotter quelques articles des plus necessaires.

On apprend par la lecture de ces Conciles, qu'il y avoit grande multitude de Lepreux & de Juifs en France ; (peut-estre que les Juifs y

avoient apporté & espandu la lepre.) Que les Evesques prenoient soin 628.
de nourrir les premiers, & qu'ils défendoient aux Chrestiens toute sorte de communication avec les autres.

L'Eglise avoit un soin particulier des pauvres, des veuves & des orphelins, les premiers estant comme de sa famille & les autres sous sa protection : de sorte qu'elle prenoit leur fait & cause devant les juges, & ils ne prononçoient jamais sur leurs affaires sans en donner avis à l'Evesque.

Dans ses jugemens elle suivoit l'ordre estably par la loy romaine ou droit écrit. Les Canons touchant les degrez prohibez, estoient differents selon les divers païs. Du commencement, dans quelques Eglises ils deffendoient seulement d'épouser les deux sœurs ou les deux freres; mais le Concile d'Agde, le III. d'Orleans & autres suivans étendirent ces défenses à la niéce, à la tante, à la veuve du frere, & à celle de l'oncle, à la sœur de sa femme, aux cousins & cousines germaines.

Il y avoit des Asyles dans les plus celebres Eglises, dont les Evesques conservoient la seureté de tout leur pouvoir. Leur intercession obtenoit souvent la grace des plus criminels; Et eux-mesmes dans quelques fautes qu'ils fussent tombez, en estoient presque toûjours quittes pour la degradation & le bannissement, leurs confreres impetrant facilement des Rois qu'ils leur donnassent la vie.

Saint Augustin avoit commencé de porter les Fidelles à donner la dixme de leurs biens pour la nourriture des pauvres, se fondant sur ce principe, que les Chrestiens estoient obligez à une plus grande perfection que les Juifs, qui les avoient bien données aux Levites. Les Prelats du II. Concile de Tours exhorterent le peuple de les payer à Dieu, suivant l'exemple du Patriarche Abraham. Le II. de Mascon l'ordonna, comme estant un droit établi dans l'ancien Testament, & qu'il assuroit avoir esté observé fort long-temps par les Chrestiens. Les Seigneurs temporels à qui elles appartenoient primitivement, en donnerent beaucoup aux Monasteres, peu aux Evesques & aux Curez, ausquels neanmoins elles devroient appartenir, en cas qu'elles fussent de droit divin.

Il y avoit peu de festes qu'on chommast dans toutes les Eglises, hormis Noël, Pasques, & la Pentecoste. Les plus nobles du diocese estoient obligez de venir les celebrer dans la cité Episcopale : les Curez de la campagne tout de mesme, comme aussi de se rendre au Sinode qui se tenoit tous les ans à certain temps. Le Roy solemnisoit ces festes en telle cité qu'il luy plaisoit; & les Evesques briguoient ambitieusement à qui auroit cet honneur pour son Eglise. Depuis l'ordre estant renversé, & les charmes du monde estant plus forts pour attirer les Prelats à la Cour, que ne l'estoient les devoirs du Christianisme pour attirer la Cour à l'Eglise : les Rois passoient ces festes dans leurs Palais, & les Evé-

Digitized by Google

ques quittant leur troupeau, s'y rendoient en plus grand nombre qu'on ne vouloit.

Il n'estoit point permis de faire de nouvelles cellules ou hermitages, ni de nouvelles Congregations de Moines, sans le congé de l'Evesque. L'Abbé ne devoit point courir ni s'éloigner de son Monastere: quand il tomboit en faute, l'Evesque le pouvoit destituer & luy donner un successeur: & s'il estoit rebelle, on ne l'admettoit point à la communion. Ce n'estoit plus la seule honte qui retenoit dans les Monasteres les personnes qui s'y estoient voüées à Dieu, l'Eglise les forçoit d'y demeurer, par toutes les sortes de peines qui estoient en son pouvoir.

Les premiers Rois exigerent des Eglises de certains droits pour leurs terres; mais les bons Evesques gagnerent sur l'esprit des autres qu'ils les exempterent de toutes redevances. Et mesme les Juges ni les Receveurs du Roy n'y pouvoient exercer aucune fonction ni jurisdiction. Mais les Evesques & les Abbez qui se plaisoient à la Cour, & vouloient s'acquerir la protection ou les bonnes graces du Roy & des Grands, firent une autre bréche à leurs immunitez: car ayant commencé de leur donner des éloges ou presents, cette coûtume se tourna bien-tost en un droit necessaire; de sorte qu'on l'exigeoit d'eux avec rigueur quand ils manquoient à le payer.





Digitized by Google



PAPES. encore HONORIUS I. qui S. 9. ans & demy durant ce regne.

DAGOBERT I.

ROY XI.



Tiré de l'Abbaye de S. Denis, où il est enterré.

Ce modele parfait des plus parfaits Monarques,
Sera toûjours fameux à la posterité,
Tant que dans S. Denis éclateront les marques
De son zele admirable, & de sa pieté.

DAGOBERT

DAGOBERT I.

ROY XI.

DAGOBERT I.
âgé de vingt-six ans, en Neustrie, Austrasie & Bourgogne.

ARIBERT,
âgé de 13. ou 14. ans, en une partie d'Aquitaine.



E Prince * Aribert estant auprés du Roy Clotaire quand il mourut, il sembloit qu'en l'absence de son frere Dagobert, qui estoit en Austrasie, il pouvoit bien, avec les tresors de son pere, se faire des troupes & des amis pour s'emparer de la Monarchie. Mais comme il estoit encore jeune, & que peut-estre son pere ne luy avoit laissé aucune part dans le Royaume par son testament; ce fut en vain que Brunulfe, frere de sa mere, essaya de remuer les Neustriens en sa faveur. Dagobert usa d'une telle diligence, & mit si bon ordre aux affaires, qu'il s'assura des Royaumes de Neustrie & de Bourgogne; en sorte qu'Aribert avec son oncle fut contraint d'aller audevant de luy; & de se remettre à sa discretion. C'estoit le septiéme an commençant de son regne en Austrasie. 629.

* Aribert, Caribert & Cherebert, *c'est le même nom.*

Neanmoins, comme par pitié, & suivant le conseil des Seigneurs François, il luy donna la Saintonge, l'Angoumois, le Perigord, l'Agenois, le Toulousain, & toute la troisiéme Aquitaine. Aribert établit son siege royal à Toulouse. 629.

Dés que Dagobert fut reconnu en Neustrie, il alla visiter la Bourgogne, qui depuis plusieurs années n'avoit point vû de Roy, mais estoit gouvernée par son Maire, & mesme n'en avoit point voulu depuis la mort de Varnaquier.

Estant à Saint Jean de Laone, il écouta les plaintes de ses peuples, rendit justice à tous ses Sujets, prit soin d'accommoder les differends; mais il semble que toutes ces belles apparences n'estoient que pour couvrir un vilain meurtre, pour lequel il avoit peut-estre fait ce voyage. Car un matin entrant au bain, il commanda à trois Seigneurs de sa Cour de tuer Brunulfe qui l'avoit suivi, sans qu'il fust criminel d'autre chose, sinon qu'estant affectionné aux interests de son neveu Aribert, on pouvoit craindre qu'il ne remuast encore pour luy.

Il semble que les Seigneurs Neustriens & Austrasiens avoient chacun leur brigue, à qui posséderoit le Roy. Les premiers l'emporterent

Digitized by Google

bien-toſt ſur les autres, en le prenant par ſon foible, & le flatant dans ſes paſſions. La Reine Gomatrude eſtoit Auſtraſienne, parente de Cunibert & de Pepin, qui avoient aſſiſté à ſes nopces; les Neuſtriens qui connoiſſoient l'inclination amoureuſe du Prince, le porterent à la repudier, ſous pretexte de ſterilité, pour épouſer Nantilde, l'une de ſes Suivantes.

Par ce moyen Ega, Maire du Palais de Neuſtrie, prit la premiere place dans la faveur auprés du jeune Roy; de ſorte qu'il congedia auſſi-toſt Cunibert; & s'il retint Pepin à ſa Cour, ce ne fut pas tant pour ſe ſervir de ſes conſeils, que de peur qu'il ne fiſt revolter le Royaume d'Auſtraſie, où ſa Charge de Maire du Palais, & ſa vertu luy donnoient un trop grand pouvoir.

630. Nantilde fut bien-toſt privée des bonnes graces de ſon époux, par une nouvelle femme. Comme il eſtoit allé en Auſtraſie, & qu'il ſe plaiſoit à ſe faire voir par les Provinces en ſes habits Royaux, avec une grande pompe & une ſuperbe Cour, il mit en ſa place une fort belle fille nommée Ragnetrude. Quelque temps aprés il épouſa encore deux autres femmes, Wlfegunde & Bertechilde; car les Rois croyoient avoir ce privilege d'en avoir pluſieurs; & avec cela il prit tout autant de Maiſtreſſes qu'en peut deſirer le gouſt du changement, qui eſt infini.

630. Depuis qu'il s'eſtoit défait de ſes deux ſages Gouverneurs qui le tenoient en bride, il ſe laiſſoit emporter à la fougue de ſa jeuneſſe, aux débauches des femmes, au luxe que la vanité de ce ſexe inſpire, & à la violence de l'autorité trop abſoluë. La premiere le jettoit dans tous les plaiſirs; la ſeconde luy faiſoit amonceler de l'argent, & porter la main raviſſante ſur les biens de ſes Sujets, comme ſi tout euſt eſté à luy. Il eſtoit naturel de voir un Prince de 26. ans amoureux: mais c'étoit un prodige contre nature, qu'à cet âge-là il euſt une avarice que rien ne pouvoit raſſaſier. Toutefois comme il avoit le fonds de l'ame fort bon, aprés qu'il ſe fut abandonné quelques années à ſes paſſions, les remonſtrances de ſaint Amand Eveſque de Tongres, en ralentirent un peu l'ardeur; il reprit Nantilde ſa premiere femme, & vécut avec elle le reſte de ſes jours.

631. Cependant il eut un fils de Ragnetrude la meſme année qu'il l'avoit épouſée. Il envoya prier ſon frere Aribert de le vouloir tenir ſur les fonts. Tous deux ſe rendirent à Orleans pour cette ceremonie, & l'enfant fut baptiſé par l'Eveſque ſaint Amand, & nommé Sigebert.

631. Aribert ne fut pas ſi-toſt de retour à Toulouſe qu'il mourut; & ſon fils Chilperic qui eſtoit encore au berceau, ne luy ſurvécut que peu de jours. On ſoupçonna Dagobert d'avoir contribué à la mort de cet innocent, pour ſe reſaiſir de l'Aquitaine, comme il fit auſſi-toſt.

DAGOBERT I.
seul Roy.

IL est certain que ce Roy avoit une singuliere devotion pour saint Denis & ses Compagnons Martyrs, & qu'il bastit une belle Eglise à son honneur, & l'accompagna d'une riche Abbaye. Mais le sujet que nous en avons marqué cy-dessus, passe chez les critiques pour une fable. Je ne sçay si c'est une verité qu'il dépoüilla plusieurs autres Eglises de leurs plus precieux ornemens, & de leurs reliques, pour enrichir celle-là.

Les marchands François qui trafiquoient chez les Sclavons ayant esté volez, & le Roy Samon dont nous avons parlé ayant refusé de reparer ce tort & avec cela maltraité l'Ambassadeur de Dagobert; ce Roy en voulut avoir raison par les armes. Le Roy des Lombards & le Duc des Allemands, le premier allié, & l'autre sujet de la France, les attaquerent conjointement d'un costé, tandis que les François Austrasiens les attaquoient de l'autre. 631.

Les premiers eurent avantage & en tuerent grande multitude; mais les Austrasiens qui estoient mal contens de Dagobert, parce qu'il avoit preferé le sejour de la Neustrie à celuy de l'Austrasie, s'y comporterent fort lâchement. Car ayant assiegé le chasteau de Vogastbourg où les plus braves des ennemis s'estoient jettez, ils en décamperent dés le troisiéme jour, & se retirerent fort en desordre.

Depuis cela les Sclavons s'enhardirent à faire des courses sur la Turinge, & sur les autres terres des appartenances des François. Et mesme Dervan Duc des Sorabes (c'estoit un peuple Sclavon qui habitoit la Misnie) se détacha de l'obeïssance de Dagobert pour se mettre sous celle de Samon.

Il s'estoit venu loger depuis long-temps une pleuplade de Bulgares dans la Pannonie, où ils estoient alliez & tributaires des Avarois, qui occupoient la plus grande partie de cette Province avec toute la Dace. On dispute si l'ancienne Bulgarie estoit dans la Sarmatie Asiatique le long du fleuve Volga autrement appellé le Rha, ou bien dans l'Européenne sur les bords du Pont-Euxin. Or ces Bulgares estant entrez en guerre avec les Avarois furent vaincus & tellement atterrez, qu'il n'en resta que neuf mille, qui furent contraints de sortir du païs avec leurs femmes & leurs enfans. Ces malheureux ayant supplié Dagobert de leur donner place dans quelque coin de ses terres, il envoïa ordre aux Bavarois de les recevoir & de les loger separément dans leurs villes & bourgades en attendant que les Estats du Royaume eussent ordonné ce qu'il en faloit faire. Les Estats trouverent à propos de les égorger tous en une nuit; & cela ne fut que trop ponctuellement executé. Un

de leurs Chefs en ayant eu le vent, se sauva avec 700. hommes & leurs familles dans le païs des Sclavons Venedes, on nomme encore ce païs-là Marche de Venden, entre les rivieres du Save & du Drave.

631. Les Visigoths en Espagne faisoient & défaisoient leurs Rois comme il leur plaisoit. Cette année 631. le gouvernement de Suintila qui regnoit depuis dix ans, leur estant devenu insupportable, ils jetterent les yeux sur Sisenand. Ce Prince implora pour cela le secours de Dagobert, luy promettant en recompense le grand vase d'or pesant 500. livres & enrichy de pierreries, qu'Aëtius avoit donné à Torismond pour l'avoir assisté contre Attila. Sisenand ayant esté instalé dans le Thrône par l'aide des François, ne pût pas refuser ce vase à leurs Ambassadeurs: mais les Visigoths les guetterent par les chemins & le leur osterent par force. Dagobert s'en offença fort, se plaignit, & menaça; l'affaire fut mise en negociation, & à la fin il se contenta de deux cens mille pieces d'argent.

632. Comme il levoit de grandes forces pour reprimer les incursions que le Roy Samon & ses Sclavons faisoient sur la Turinge, les Saxons vinrent luy offrir de les repousser à leurs risques & dépens, si on leur remettoit le tribut de cinq cens Bœufs qu'ils devoient à la France. On s'en fia à leurs promesses: mais ils ne furent pas assez forts, ou peut-estre pas assez fidelles, pour mettre la Turinge à couvert.

Ainsi elle demeuroit toûjours exposée aux insultes de ces Barbares. Les Neustriens en estoient trop éloignez pour la défendre, c'estoit aux Austrasiens de le faire, & ils n'estoient que trop forts pour cela: mais estant mal affectionnez ils ne s'en mettoient guere en peine. Il falut donc pour leur redonner du cœur & de l'affection leur donner un Roy qui residast parmy eux.

DAGOBERT
en Neustrie & Bourgogne.

SIGEBERT son fils,
en Austrasie.

633. VOILA pourquoy Dagobert ayant assemblé les Prelats & les Seigneurs de ce Royaume-là à Mets, il établit de leur avis & de leur consentement son fils Sigebert Roy d'Austrasie, luy donna un thresor royal, c'est à dire de riches ameublemens, des vases pretieux, & de l'argent monnoyé, & confia la conduite de son éducation, de son palais, & de son estat à Cunibert Evesque de Cologne, & au Duc Adalgise. Alors les Austrasiens se croyant remis en liberté, parce qu'ils avoient un Roy, se piquerent d'honneur & repousserent vaillamment les Sclavons.

L'année ſuivante il luy naſquit un fils de la Reine Nantilde qui fut nommé Clovis. Cette Reine conſiderant que ſi ſon mary venoit à mourir ſans avoir diſpoſé de ſa ſucceſſion, ce fils n'y auroit aucune part, le ſollicita ſi fortement, qu'il manda les Seigneurs d'Auſtraſie; & leur fit ſçavoir qu'il entendoit que la Neuſtrie & la Bourgogne fuſſent le partage de l'enfant qui venoit de naiſtre: mais que toutes les villes d'Aquitaine, de Provence & de Neuſtrie, qui avoient eſté jointes au Royaume d'Auſtraſie, y demeuraſſent attachées, horſmis le Duché de Dentelen que Theodebert le jeune avoit oſté au Roy Clotaire. 634.

Les Gaſcons que nous avons vûs occuper une partie de la Novempopulanie ou troiſiéme Aquitaine, avoient recommencé leurs Brigandages aprés la mort de Caribert: on envoya douze Ducs avec les milices de Bourgogne, & pluſieurs Comtes ſans Ducs pour les ranger à leur devoir. Ils saillirent des rochers & des deſtroits de leurs montagnes, & donnerent ſur les François avec une merveilleuſe allegreſſe: mais aprés tout ils trouverent qu'il valoit mieux ſe ſervir de leur agilité pour ſe ſauver que pour ſe battre. On les pourſuivit ſans relaſche, on porta le fer & le feu juſques dans leurs plus fortes retraites; tant que n'y ayant plus de ſeureté pour eux qu'en la miſericorde du Prince, ils promirent de ſe rendre à ſes pieds, & d'obeïr à tous ſes commandemens. 635.

Je ne ſçay où quelques Auteurs ont pris que la ſeconde Aquitaine ſe meſla dans leur revolte, & que Dagobert y ayant eſté en perſonne raſa la ville de Poitiers, & y ſema du ſel en ſigne de deſolation.

L'appetit du butin avoit auſſi incité les Bretons à courir ſur les terres des François. Eloy, qui avoit merité une des premieres places dans l'eſtime de Dagobert, à cauſe des beaux ouvrages d'orfevrerie qu'il faiſoit, & de ſa grande ſageſſe pour laquelle on le promeut depuis à l'Evêché de Noyon, fut envoyé vers leur Roy Judicael ou Giquel fils & ſucceſſeur de Juhel, luy demander la repa ation de ces torts. Il n'eut pas de peine à perſuader à ce Prince pieux & pacifique, qu'il valoit mieux trouver le Roy que de faire ravager ſes terres par les troupes qui revenoient victorieuſes de Gaſcogne: il l'amena au Palais de Clichy où il demanda humblement pardon à Dagobert, luy promit d'empeſcher à l'avenir de ſemblables deſordres, & ſe ſoûmit luy & ſon petit Royaume à ſa diſpoſition. 635.

Les Seigneurs Gaſcons avec leur Duc Eghina vinrent au même endroit comme ils l'avoient promis l'an precedent, ſe rendre à la mercy de Dagobert; Et parce qu'ils redoutoient ſon courroux, ils eurent recours à l'interceſſion de ſaint Denis, & ſe mirent en aſyle dans ſon Egliſe. Le Roy en l'honneur de ce Saint, leur donna la vie & leur grace, & eux en reconnoiſſance, mettant les mains ſur l'autel, jurerent une éternelle fidelité à luy, à ſes fils, & à tous ſes ſucceſſeurs Rois de France. 636.

Tout le Royaume estoit paisible au dehors & au dedans ; mais Dagobert ne goûta pas long-temps la douceur de ce repos : car la seconde année il fut atteint d'une dysenterie à Espinay, qui estoit une de ses
638. maisons royales sur la Seine, un peu au dessous de saint Denis. La maladie le pressant il se fit porter en cette Abbaye, où il mourut le 17. de Janvier de l'an 638. estant à peu prés âgé de 38. ans. Selon la plus commune opinion, il ne regna en tout que 16. ans, sçavoir six du vivant de son pere, & dix depuis sa mort. Il laissa deux fils, tous deux Rois ; Sigebert d'Austrasie, & Clovis de Neustrie : le premier estoit fils de Regnetrude, le second de Nantilde. En mourant il recommanda instamment cette Reine & son fils Clovis à Ega Maire du Palais de Neustrie, & aux Seigneurs qui se trouverent presens.

Les grandes donations qu'il fit aux plus celebres Eglises de France, luy ont merité des éloges nompareils des Ecclesiastiques de ces temps-là ; ils luy attribuënt toutes les qualitez du plus vertueux Prince, du plus vaillant, du plus sage, & du plus accompli dans la paix & dans la guerre, qui jusques-là eust regné sur les François. Il estoit redevable de tout ce qu'il avoit de meilleur à la bonne education que son pere luy avoit fait donner, & aux conseils des sages Ministres qu'il eut auprés de luy, sçavoir de Pepin qu'on surnomma le Gros, & de Landen Maire d'Austrasie, Arnoul Evesque de Mets, Cunibert Evesque de Cologne, Chadoüin, & Oüin surnommé Ado, ses Referendaires, Didier son Grand Thresorier, depuis Evesque de Cahors, & plusieurs autres d'une probité & d'une moderation telles qu'il les faut pour rendre un Prince glorieux, & son regne doux & agreable à ses Sujets.

La chronologie commence à estre fort confuse sous ce Roy-là : car les uns le font mourir l'an 639. les autres l'an 643. Quelques-uns comptent les seize années de son regne depuis la mort de son pere ; les autres depuis l'année qu'il le fit Roy d'Austrasie. L'avis de ces derniers est le plus commun : mais l'autre a des preuves qui meritent bien d'estre considerées.

L'or & l'argent avoient esté fort rares en France sous le regne de Clovis & de ses enfans : mais depuis, les expeditions que leurs successeurs firent en Italie, les pensions qu'ils tirerent des Empereurs d'Orient, & comme il est croyable, le commerce qu'ils établirent avec les nations du Levant, amenerent de ces païs-là une grande abondance de ces pretieux metaux : comme aussi quantité de pierreries, de soyes, & de riches vases & ornemens ; de sorte que le luxe n'estoit pas moindre dans la Cour de ces Rois que dans celle des Empereurs.

Digitized by Google



Digitized by Google

638.

PAPES.

SEVERIN élû en 638. S. un an & quelques mois.
JEAN IV. elû en Dec. 639. S. 1. an 9. mois.
THEODORE élû en Nov. 641. S. 7. ans & demi.
MARTIN I. élû en Juil. 649 S. 6. ans, 3. mois.
EUGENE I. élû en Aoust 654. S. 1. an.

CLOVIS II.

ROY XII.



Tiré de l'Abbaye de S. Denis, où il est enterré.

Je n'avois pas quitté la robe de l'enfance,
Que la France me vit sur le Throsne monté:
Aussi connoistrez-vous que ma minorité,
Des Maires du Palais commença la puissance.

CLOVIS

CLOVIS II.

ROY XII.

Pepin, puis **Grimoald** Maire.	**SIGEBERT** *en Austrasie, âgé de* 8. à 9. *ans.*
CLOVIS II. *en Neustrie, âgé de* 4. *à* 5. *ans.*	**Ega**, puis **Erchinoald**, Maire.



Ous allons voir desormais la puissance royale entre les mains des Maires du Palais, & toutes les affaires de l'Etat se gouverner selon leur caprice & selon leurs interests. Pepin, délivré par la mort de Dagobert qui l'avoit toûjours retenu auprés de luy sous des pretextes honorables, se remit dans les fonctions de sa charge de Maire d'Austrasie. Dagobert avoit commis le gouvernement de ce Roïaume au Duc Adalgise; ce Seigneur le lui ceda de gré ou de force, & il en fit part à l'Evêque Cunibert son ancien ami, qui estoit le Gouverneur de Sigebert. Ce fut peut-estre pour l'amour de lui qu'il transféra la Cour & le Siege roïal d'Austrasie, de la ville de Mets en celle de Cologne. 638.

Cependant à l'instance des Gouverneurs de l'Austrasie, qui demandoient que les tresors du pere fussent divisez entre les deux jeunes Rois, les Grands de l'un & de l'autre Royaume s'assemblerent à Compiegne pour cela, & en firent l'estimation & le partage. 638.

Un an aprés que Pepin fut retourné en Austrasie, il tomba malade & mourut, aprés avoir tenu la charge de Maire 17. ans, aussi grand homme de bien que grand homme d'estat, qui estoit selon le cœur de Dieu & le cœur des hommes. Il avoit de sa femme Itta, que quelques-uns nomment Juberge, trois enfans, un fils nommé Grimoald & deux filles, sçavoir Begghe & Gertrude. La premiere épousa Ansegise * fils de saint Arnoul, & pere de Pepin le jeune, & estant devenuë veuve elle se consacra à Dieu dans le Monastere de Nivelle avec sa sœur Gertrude & avec leur mere qui l'avoit basti. 639.

* Ansegisile, Angise, Anchise.

Aprés la mort de Pepin Grimoald se mit en possession de la Mairie du Palais : Ce fut avec l'aide de Cunibert, non pas toutefois sans contraste. Othon qui estoit bail ou nourricier du jeune Prince, & par ce moyen fort puissant dans la Maison du Roy, la luy disputa trois ans 639. & 640.

durant; Enfin Grimoald pour en joüir paisiblement, le fit tuer par Leutaire Duc des Allemands. Voilà la premiere fois que cette Charge passa du pere au fils; desormais elle sera comme hereditaire.

640. Durant cette discorde & pendant la minorité de Sigebert, Radulfe ou Raoul Duc de Turinge, se mit à trancher du Souverain, s'estant allié avec les Sclavons, & ayant fait ligue avec Faron, qui vouloit venger la mort de Chrodoald son pere, que le Roy Dagobert avoit fait tuer pour ses crimes. Les Seigneurs Austrasiens y menerent les forces du Royaume & le Roy même, pour chastier leur rebellion. D'abord Faron ayant osé leur venir à la rencontre, fut déconfit & demeura sur la place avec la meilleure partie de ses gens. Mais la suite ne répondit pas au commencement. Radulfe s'estoit retiré avec ses troupes, determinées à toute extrémité, dans un chasteau de bois, qu'il avoit basty & garny de toutes sortes de provisions, sur une montagne proche la riviere d'Onestrud. Comme Sigebert estoit allé l'assieger, la discorde se mit parmy ses Chefs, les uns vouloient donner l'assaut tout-à-l'heure, les autres estoient d'avis de laisser reposer les troupes. Les premiers s'opiniastrerent dans leur resolution, & monterent à l'assaut; les autres ou par malice, ou prévoyant ce qui en arriveroit, trouverent bon de demeurer dans leur camp & de se tenir autour de la personne du Roy. Radulfe fit une sortie sur ceux qui montoient pour l'attaquer, les poussa & les culbuta le long de la montagne avec un furieux carnage. Le jeune Roy qui estoit à cheval ne pouvoit faire autre chose que de pleurer ses gens qu'on égorgeoit à sa veuë. Ceux qui estoient auprés de luy furent si épouvantez de cette tuerie, qu'ils envoyerent demander permission à Radulfe de se retirer, & la receurent comme une grace singuliere.

L'année suivante que l'on comptoit 641. Ega Maire de Neustrie, mou-
641. rut d'une fiévre au palais de Clichy: Erchinoald qui estoit parent du Roy Dagobert, du costé de sa mere, & qui avoit toutes les vertus qu'on pouvoit desirer pour cette grande charge, fut substitué en sa place.

EMPP. CONSTANTIN fils d'Heraclius, R. 4. mois. puis HERACLEON fils de sa marastre, R. 6. mois.

C'estoit aux Seigneurs du Royaume à élire le Maire & au Roy ou à son tuteur de le confirmer. Depuis la mort de Varnaquier qui avoit cessé de vivre l'an 607. il n'y en avoit point eu en Bourgogne, la Reine Nantilde desiroit y en mettre un de sa main. Ayant donc tenu une assemblée des principaux de ce Royaume à Orleans, qui en estoit devenu la capitale, elle leur recommanda Flaochat son proche parent; & sur cela il fut promû à cette charge.

Cette bonne Reine acheva de vivre peu de mois aprés, ayant gouverné en Neustrie quatre ans & demy sans aucun trouble.

642. Dés son vivant il y avoit grande jalousie des Gouverneurs d'Austrasie contre ceux de Neustrie & de Bourgogne, parce que les premiers eussent bien voulu joindre ces deux Royaumes au leur, & mettre toute la France sous l'Empire de Sigebert, comme elle l'avoit esté

ſous celui de Clotaire. Erchinoald & Flaochat connoiſſant leur deſſein, ſe lierent plus étroitement enſemble, & ſe promirent un ſecours mutuel. EMPEREUR CONSTANS fils de Conſtantin, R. 6. ans.

Flaochat ſe ſervit de cette union pour perdre Villebald ou Guillebaud, Duc des Transjurains, ſon ancien ennemi. On les avoit nouvellement reconciliez enſemble & ils s'eſtoient donnez la foy ſur pluſieurs tombeaux & reliques de divers Saints : neanmoins Flaochat conſervoit toûjours le deſſein de ſe venger. Guillebaud eſtant venu à une aſſemblée de Grands qui ſe tenoit à Autun, il alla l'attaquer dans ſon logement avec une grande troupe de gens armez. Guillebaud ſe défendit fort vaillamment, mais enfin il fut forcé & tué avec grand nombre de ſes amis, & ſon équipage pillé par les gens d'Erchinoald. Le meurtrier ne ſe réjoüit pas long-temps de ſa vengeance: car au partir de là, comme il deſcendoit ſur la Saone il fut ſaiſi d'une fiévre chaude, dont il mourut en peu de temps. 641. 642.

Les Sarraſins, peuple de l'Arabie, qui avoient eſté connus dés le temps de Pompée le Grand, & qui depuis avoient ſervy les Romains dans leurs armées, s'eſtoient retirez en leurs pays, & avoient fait ſouvent des incurſions ſur les terres de l'Empire. Comme ils eſtoient fort addonnez à voler, & qu'ils n'avoient aucune loy ni religion, ils s'accommoderent aiſément de celle de Mahomet, qui la plantoit avec les armes. 644. & ſuivans.

Cet impoſteur ne veſcut que dix ans depuis qu'il ſe fut declaré legiſlateur, & ne fit pas de grands progrez, n'ayant que de petites bandes de ſoldats, plûtoſt comme un Capitaine de voleurs, que comme un Prince. Mais en tres-peu de temps ſes ſucceſſeurs s'aggrandirent prodigieuſement. Abubecre le premier apres luy, entama la Syrie l'an 635. ſon ſucceſſeur Omar prit Damas avec toute cette belle Province l'an 636. & dans peu d'années enſuite la Phenicie, la Paleſtine, l'Egypte, & la Perſe même dont le dernier Roy fut Iſdigerde, infectant tous ces païs de la ſuperſtition de Mahomet. Leurs Souverains commandans eſtoient chefs de la Religion, auſſi bien que de l'Eſtat; Voilà pourquoy ils ſe nommoient Califes; mot Arabe qui ſignifie Lieutenans, c'eſt-à-dire de Dieu, car ils pretendoient le repreſenter au temporel & au ſpirituel.

Il y eut cette année 645. une grande famine par toute la Neuſtrie, & les peuples ſouffroient beaucoup de miſere, Clovis qui n'avoit alors que douze ou treize ans, fut obligé par ſon conſeil de prendre les lames d'argent, dont le Tabernacle ou Chapelle qu'on mettoit ſur la châſſe de ſaint Denis, eſtoit couvert, pour acheter dequoy nourrir les pauvres. L'action eſtoit juſte & pieuſe, & neanmoins les Moines ont écrit que Dieu l'avoit puny rigoureuſement de cet attentat, luy affoibliſſant le cerveau & lui ſtupefiant l'eſprit. Il eſt vrai qu'il eut le cerveau foible, & que tous ſes deſcendans ſe ſentirent de ce défaut : mais pourquoi en aller chercher la cauſe dans les ſecrets de Dieu ? 645.

Digitized by Google

650. L'indigence des auteurs pour ces temps-là, est si grande, & les monumens de ce peu qui nous reste, si confus, qu'on n'en peut presque rien dire de certain, ni pour les actions, ni seulement pour les temps. Quelques Chronologistes placent au premier jour de Fevrier de l'an 650. la mort de Sigebert Roy d'Austrasie; d'autres la rejettent en l'an 654. au mesme mois. Selon les premiers, il ne passa pas l'âge de 21. an; suivant les seconds, il vécut jusqu'à 25. Son humeur douce & benigne, sa devotion, & douze ou treize Abbayes qu'il bâtit dans son Royaume, luy ont acquis place au nombre des Saints. Il fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Martin, qu'il avoit bâtie au fauxbourg de Mets; d'où il fut transferé à Nancy, quand les François la démolirent pour soûtenir le siege de cette Ville-là contre l'Empereur Charles V. l'an 1552.

Il n'avoit qu'un fils nommé Dagobert, âgé tout au plus de deux ans. Grimoald, son Maire du Palais, publia qu'avant qu'il eust eu cet enfant, il avoit adopté le sien nommé Childebert. Il n'est pas croyable qu'il eust desesperé d'en avoir à l'âge de dix-neuf ans, si ce n'est qu'il eust fait vœu de continence, & qu'aprés il s'en fust dédit. Mais peut-estre que Grimoald le publia ainsi, pour avoir un titre d'usurper le Royaume, comme il fit, quand il crut avoir disposé les choses pour le pouvoir entreprendre.

CLOVIS II. *en Neustrie & Bourgogne.*

DAGOBERT petit enfant, *en Austrasie.*

651. CEPENDANT Dagobert, fils de Sigebert, porta le nom de Roy un an & demi ou deux ans, pendant lesquels je ne trouve rien de memorable.

653. Vers l'an 653. Grimoald s'imaginant, comme il est croyable, avoir bien pris toutes ses mesures, le fit tondre par Didon Evesque de Poitiers, & le relegua en Irlande, où il le fit porter par des gens qui sans doute avoient grand soin de le tenir caché, & le nourrissoient dans quelque Monastere fort écarté. On fut long-temps sans en entendre parler, cependant la Reine Imnechilde sa mere se refugia vers le Roy Clovis, auprés duquel, comme ensuite auprés de Childeric II. son fils, elle eut beaucoup de pouvoir.

Cela fait, Grimoald établit hardiment son fils Childebert sur le thrône; & il y a quelque preuve qu'il exerça des actes de Royauté. Mais
652. cet attentat fit perdre aux Austrasiens toute la veneration qu'ils avoient
ou eüe pour la memoire de Pepin, & leur donna tant d'horreur pour leur
655. Maire & pour son fils, que les ayant attrapez dans des embusches qu'ils leur tendirent, ils menerent Grimoald à Paris vers le Roy Clovis, qui le fit executer à mort, ou selon d'autres, le confina en une

prison perpetuelle, tant y a qu'il n'en fut plus parlé. On ne dit point ce qui arriva à son fils, ni si les Austrasiens élurent un autre Maire en sa place. Peut-estre qu'Erchinoald exerçoit cette charge dans tous les trois Royaumes : car depuis la mort de Flaochat, les Bourguignons n'en avoient point creé. Il est sans doute que le Conseil de Clovis ne manqua pas de sçavoir de Grimoald ce qu'il avoit fait de Dagobert, & que s'il eust voulu rendre justice à ce petit Prince, il eust bien pû le retirer du lieu où il l'avoit envoyé, & le rétablir dans son Royaume.

CLOVIS II. *seul.*

DANS ces minoritez, n'y ayant point d'autorité assez puissante pour contenir les Grands, ils entreprenoient audacieusement tout ce qui leur plaisoit, & vuidant le plus souvent leurs querelles par voye de fait & par armes, ils mettoient tout le Royaume en combustion. 653. & suivans.

Clovis venu en âge, n'eut pas assez de force ni de vertu pour les reprimer : les Autheurs de ce temps-là l'accusent de s'estre abandonné aux débauches de la bouche & des femmes ; & font un grand bruit de ce qu'il détacha un bras du corps de saint Denis, pour le mettre dans son oratoire. Ils disent qu'il tomba aussi-tost en demence, comme s'il eust esté frappé du ciel ; & ils attribuënt à cet attentat, qui tout au plus ne fut qu'une pieté indiscrete, tous les maux qui affligerent la France durant son regne, & durant celuy de ses successeurs. 654. 655.

La mesme année, ce Roy âgé seulement de vingt-trois à vingt-quatre ans, mais ayant le cerveau ébranlé par de frequentes convulsions, seicha sur pied, & mourut au printemps de son âge. Son regne ne fut pas de dix-sept années completes, si l'on laisse toute entiere à Dagobert celle dans laquelle il mourut, comme ont accoustumé de faire les Autheurs de ce temps-là : mais si on compte dés le jour qu'il luy succeda, il entra dans la dix-huitiéme. Il fut enterré à saint Denis. 655.

Son Maire Erchinoald avoit au nombre de ses domestiques une jeune fille Angloise nommée Batilde *, de rare beauté, mais qu'il avoit achetée d'entre les mains des pirates, qui l'avoient enlevée avec d'autres captifs : car on en amenoit alors de grandes bandes de ces quartiers-là : Il la donna pour épouse à ce jeune Prince, vers l'an 548. ou 49. & de son esclave fit la femme de son Souverain. Quelle fut plus grande ou la hardiesse de ce Maire, ou la foiblesse du jeune Roy ? On disoit qu'elle estoit du sang des Princes Saxons qui regnoient en Angleterre. Ceux que la fortune éleve, se donnent telle extraction qu'il leur plaist. vers l'an 548.

* vulgairement Baudour.

De cette Bathilde Clovis eut trois fils ; Clotaire, Childeric, & 655.

655. Thierry : Clotaire fut salüé Roy de Neuftrie & de Bourgogne, fous la conduite de la Reine fa mere, & d'Erchinoald : & Childeric fait Roy d'Auftrafie; où il fut conduit, & mis luy & fon Royaume fous le gouvernement d'Ulfoald Maire de ce Royaume-là. Thierry n'eut aucun partage, peut-eftre parce qu'il eftoit encore au berceau.

La legende de cette Reine, & quelques Chroniqueurs qui l'ont copiée, ont écrit que deux de fes fils s'eftoient revoltez contre leur pere, tandis qu'il eftoit allé delivrer la terre fainte de la tirannie des Sarrafins, & ayant efté vaincus & pris en une bataille, elle les avoit enervez en leur brûlant les jarets avec de l'eau boüillante; qu'enfuite elle les avoit expofez fur la Seine dans un petit batteau fans rames & fans voiles, à la mercy du courant du fleuve, qui les avoit portez vis-à-vis d'un endroit où demeuroit un faint Hermite; Que ce bon homme evoit amené ce batteau à bord, & qu'ayant fceu qui ils eftoient, il avoit obtenu de Batilde qu'elle bâtift pour leur retraite l'Abbaye de Jumieges, qui, à caufe de cela, avoit efté appellée l'Abbaye *des enervez*. Cette hiftoire pofée de la forte, ne peut paffer que pour une fable groffiere, pleine d'abfurditez & de chofes impoffibles. Neanmoins il y a de grandes apparences qu'elle a quelque fondement dans la verité, quoique bien different de cette narration-là; & peut-eftre qu'on le trouveroit, fi on travailloit foigneufement à le chercher, plûtoft qu'à détruire une chofe qui fe détruit affez d'elle-mefme.





Digitized by Google



655.

PAPES.

VITALIEN, élû en Aoust 655. S. 13. ans, 5. mois,

CLOTAIRE III.

ROY XIII.



Tiré du Cabinet du Roy.

Pendant une Regence aussi douce qu'illustre,
Ie fus par une Mere aux vertus bien instruit :
Et la France estoit prés d'en recueillir le fruit,
Quand la mort me ravit au quatriéme lustre.

CLOTAIRE

Digitized by Google

CLOTAIRE III.

ROY XIII.

CLOTAIRE III. *Roy en Neuſtrie & en Bourgogne, âgé tout au plus de cinq ans.*	CHILDERIC *Roy d'Auſtraſie, âgé de trois ou quatre ans.*

EBROIN Maire.



E gouvernement du Maire Erchinoald finit par ſa mort, qui arriva peu de mois aprés celle de Clovis II. ou comme diſent d'autres, peu de temps auparavant. Quelques-uns, avec aſſez de probabilité, diſent qu'il eſt la tige de la Maiſon d'Alſace; d'où eſt iſſuë celle de Lorraine d'aujourd'huy, qui ne cede en Nobleſſe à aucune de la Chreſtienté, ſinon à celle de France. 655.

Quoy qu'il euſt un fils en âge de gouverner l'Eſtat, neanmoins les François défererent cette charge à Ebroin, homme intelligent, actif, vaillant, & qui eſtant conjoint d'amitié avec les plus ſaints hommes de ce temps-là, & meſme fondateur de quelques Egliſes, eſtoit tenu pour homme de bien, & qui veſcut en cette reputation pluſieurs années.

La Reine Batilde aſſiſtée de ſes conſeils & de ceux de Chrodebert Evêque de Paris & d'Oüin Archeveſque de Roüen, gouvernoit avec autant de bonté, de prudence & de juſtice qu'euſt pû faire un ſage Roy. Auſſi dix ans durant on ne vit aucun trouble dans les Eſtats de ſon fils. Avant elle, les Gaulois, auſſi-bien les enfans qui eſtoient au berceau comme leurs peres, payoient un gros tribut par teſte; ce qui en retenoit pluſieurs de ſe marier, ou les obligeoit d'expoſer leurs enfans: la bonne Reine les déchargea de cet impoſt, & fit défendre aux Juifs qui achetoient ces innocens pour les vendre aux païs eſtrangers, de plus exercer un trafic ſi inhumain. Elle en racheta meſme pluſieurs de ceux que ces Infidelles ou que les brigands avoient vendus : mais elle les exhortoit d'entrer dans des Monaſteres, qu'elle avoit grande paſſion de peupler. 655. & ſuivans.

Elle eut outre cela un ſoin tres-particulier de tout ce qui concernoit l'Egliſe. Depuis quelque temps les Rois prenoient de l'argent pour conferer les Benefices : Et quelques Eveſques revendoient en détail ce qu'ils 656. 57. &c.

avoient acheté en gros: elle défendit absolument ce trafic facrilege. D'ailleurs ello enrichit divers Monasteres de possessions & d'ornemens precieux, leur obtint des immunitez & des exemptions de tributs, bâtit deux celebres Monasteres, l'un de filles à Chelles en Brie, l'autre
† d'hommes à Corbie sur la Somme, & appella quantité de saints Per-
664. sonnages à la Cour. Mais, à dire vray, elle y donna trop d'accés à
ou 665. quelques Evêques pour le bien de l'Eglise, & pour sa propre reputation.

Entre les autres, il y en avoit deux en grand credit, Leger qu'elle avoit fait Evêque d'Autun, & Sigebrand, qui l'estoit de quelque autre siege, on ne dit pas quel. Les faveurs que ce dernier recevoit d'elle, donnerent de mauvais soupçons à ses envieux, & son orgueil offensa si fort les Grands, qu'ils le firent mourir sans aucune forme de procés. Aprés cét attentat, soit qu'ils craignissent le ressentiment de cette Princesse, ou qu'ils l'eussent scandalisée tout exprés, pour la rendre incapable de gouverner, ils la prierent si fortement de se retirer, qu'elle fut obligée d'y condescendre. Ceux mesme qu'elle avoit le plus comblez de bienfaits, estoient de la partie; Quelques-uns d'entre eux la conduisirent comme par honneur dans son Monastere de Chelles; Et là, de Reine elle devint simple Religieuse, & fut bien plus illustre dans son humilité qu'elle ne l'avoit esté dans sa grandeur. Elle vescut jusqu'à l'an 686.

665. Il est à croire que le Maire Ebroin avoit ourdy toute cette trame pour
& suivans. demeurer seul maistre du gouvernement : car lors qu'il n'eut plus de bride, son orgueil, son avarice, sa cruauté & sa perfidie commencerent à regner à masque levé. Il ravissoit les biens de tout le monde, il vendoit la justice & les charges, les ostant à ceux qui les possedoient, chassoit les Grands qui estoient à la Cour, & défendoit aux autres d'y venir sans permission. Mais sur tous il haïssoit Leger Evêque d'Autun, parce qu'il dédaignoit de luy faire la Cour, qu'il improuvoit sa conduite, & qu'il estoit creature de la Reine Batilde, & plus capable qu'aucun autre de luy tenir teste, & de les rallier tous contre luy.

Le Roy Clotaire ayant esté quelque trois ans, entre les mains de ce
668. méchant Ministre, mourut le quatorziéme de son regne l'an 668. Il n'avoit point d'enfans, mais il estoit capable d'en avoir, estant âgé de 17. à 18. ans. Les uns disent qu'il fut enterré à Chelles, les autres à saint Denis.





Digitized by Google



668.

PAPES.

encore VITALIEN quelques mois sous ce regne.

ADEODAT éleu en Avril 669. S. 7. ans, 8. mois & demy, dont plus de 4. ans sous ce regne.

CHILDERIC II.

ROY XIV.

D'un Seigneur mal-traité le furieux courage,
S'en vangea sur mon fils, sur ma femme & sur moy:
Que mon exemple apprenne à ne point faire outrage,
Et qu'aux plus violens il donne de l'effroy!

Digitized by Google

CHILDERIC II.

ROY XIV.

CHILDERIC	&	THIERRY
encore d'Austrasie, âgé de 18. ans.		*Roy de Neustrie & Bourgogne, âgé de 16. à 17. ans.*
WLFOADE *Maire.*		EBROIN *Maire.*



APRE'S des déportemens si insupportables, Ebroïn ne devoit pas esperer que les Grands de Neustrie & de Bourgogne, quelque Roy qu'ils pussent élire, luy confirmassent la Mairie; c'est pourquoy de son chef & sans attendre leur assemblée & leur consentement, qui estoit necessaire en pareil cas, il prit Thierry frere de Childeric, & l'éleva sur le siege royal, selon la coûtume, afin que ce jeune Prince n'en eust obligation qu'à luy seul.

EMP. CONSTANTIN POGONAT ou le BARBU, fils de Constans, R. 17. ans.

668.

Cet attentat leur donna tout ensemble de la crainte & de l'indignation. La crainte sans doute eust prévalu & les eust retenus, s'il leur eust au moins voulu permettre de venir salüer le nouveau Roy, & de faire leur cour: mais comme il leur eut envoyé des deffenses de sortir de leurs maisons, l'indignation l'emporta: ils se communiquerent leurs mécontentemens, l'Evesque d'Autun les ameuta, & ils depécherent vers Childeric pour luy deferer le Royaume de Neustrie. 669.

Childeric y vient fort accompagné; tous les peuples le reçoivent; Ebroïn est delaissé de tout le monde, & n'a pour refuge que la corne d'un Autel. Leger, au lieu de faire mourir le venin de cette vipere par sa mort, comme il le pouvoit, interceda pour luy, & les François touchez d'une imprudente misericorde, se contenterent de le raser & de le confiner au Monastere de Luxeu, pour y faire penitence. Son Roy Thierry fut aussi tondu & envoyé au Monastere de saint Denis, non pas pour le faire Moine, mais seulement pour le garder. Il avoit regné prés d'un an en Neustrie. 669.

Digitized by Google

CHILDERIC *seul.*

WLFOADE *Maire.*

VOILA donc pour la cinquiéme fois toute la Monarchie Françoise réünie sous un seul Roy. Wlfoade estoit Maire d'Austrasie ; &
670. Leger, s'il n'en portoit pas le titre, en faisoit au moins les fonctions dans la Neustrie & dans la Bourgogne.

On avoit fort alteré les Ordonnances que les meilleurs Rois & les plus sages Magistrats avoient faites pour rendre la justice : les gens de bien
670. souhaitoient qu'on les rétablist ; on leur accorda leur requeste, & il fut ordonné entr'autres choses, que les Juges, Comtes & Ducs garderoient les anciennes coustumes du païs, & que ces emplois ne feroient point perpetuels, de peur qu'ils ne devinssent tyranniques.

Mais peu aprés les méchans s'estant rendus maistres de l'esprit du
671. jeune Roy, & le plongeant dans les débauches du vin & des femmes, le porterent à ébrecher ces belles Ordonnances, & à faire beaucoup de choses fort injustes, ou à l'insceu ou contre l'avis de Leger. Les ennemis de ce Prelat luy imputoient toutes ces fautes, & vouloient faire croire que c'estoient des effets de ses conseils ; ainsi il fut obligé, pour s'en justifier, de luy parler un peu librement, & il alla jusques à ce point de le menacer de la colere de Dieu.

Le jeune Prince du commencement fut touché de ses remonstrances, ou feignit de l'estre ; mais lorsque les flateries continuelles & les actes
671. frequents de sa débauche l'eurent confirmé dans le vice, il conceut une furieuse haine contre luy. Alors les Courtisans qui avoient paru les meilleurs amis de Leger durant sa grande faveur, furent ceux qui blâmerent le plus hautement sa conduite, & qui jetterent le plus d'huile sur le feu. Il est à croire que le Maire Wlfoade & la Reine Bilechilde se mirent de la partie : le Maire, parce que le trop grand credit de Leger l'offusquoit : la Reine, parce que cet Evesque, severe observateur des Canons, remonstroit souvent à Childeric qu'estant fille de son oncle, il ne pouvoit pas la tenir pour femme. Si elle estoit fille du Roy Sigebert, il s'ensuit que la Reine Imnechilde estoit sa mere, & par consequent elle devoit soûtenir son interest, & se ranger avec les ennemis de Leger. Comme en effet elle s'y rangea, dans l'affaire qui donna le plus grand coup pour sa disgrace. La voicy.

Preject ou Prix Evesque de Clermont, qui estoit en estime de sainteté, avoit si bien gouverné l'esprit d'une Dame devote de son diocese (elle s'appelloit Claudia,) qu'elle avoit donné tous ses biens à son Eglise, & à luy pour les distribuer aux pauvres, sans avoir égard à une fille unique qu'elle avoit, pensant peut-estre la reduire par une heureuse necessité à se jetter dans un Monastere. Mais comme cette succes-

sion estoit fort riche, un Seigneur nommé Hector, Patrice de Marseille, enleva la fille & l'épousa, puis il fit ajourner l'Evesque Preject pardevant le Roy, pour se voir condamner à restituer les biens de sa femme. Tous deux se rendirent à la Cour quelques jours avant Pasques. Elle estoit pour lors à Autun, où le Roy, à la priere de Leger, devoit solemniser cette feste. Hector avoit l'appuy de cet Evesque, & Preject celuy des Reines & du Maire. Cependant les ennemis de Leger persuaderent au Roy qu'Hector & luy ne s'estoient assemblez que pour conspirer contre sa personne : tellement que la veille de Pasques, estant troublé des fumées de la colere & du vin, & incité par un Reclus, tres-pernicieux hypocrite, il entra dans le baptistere pour tuer Leger. Le saint Prelat & Hector redoutans sa furie, essayerent la nuit suivante de l'éviter par la fuite; mais aussi-tost on courut aprés. Hector fut tué par les chemins, & l'Evesque ramené au Roy, qui à grand-peine luy donna la vie, & le confina à Luxeu. Il trouva là Ebroin, qui se reconcilia avec luy; le loup & la brebis vivant ensemble sous un mesme toict, par la crainte d'une plus terrible puissance, & parce qu'ils n'avoient plus rien à démêler. Aprés cela Preject gagna entierement sa cause. Mais estant de retour en Auvergne, quelques Seigneurs de ce païs-là, peut-estre parens d'Hector, ou de sa femme, le firent massacrer dans sa maison de Voluic par une troupe de gens armez.

*En ces années-là Flavius Vamba estoit Roy des Visigoths. Trois Seigneurs de Septmanie, sçavoir un Comte, un Evesque, & un Abbé, s'étant revoltez contre luy, il y envoya un Duc nommé Paul avec une armée, pour les chastier. Mais ce General devenant aussi infidelle à son Prince, se joignit à eux & se servit de leur rebellion & de l'aide des Gascons & des François, pour se faire élire & proclamer Roy dans Narbonne. Son ambition eut une honteuse fin : Vamba ayant repris toutes les villes dont il s'estoit saisi, l'assiegea dans les Arenes de Nismes. Le malheureux se rendit à la mercy de son Roy; Il l'emmena en triomphe par les villes d'Espagne, vestu de haillons, nuds pieds & couronné d'une couronne de cuir, & aprés luy fit crever les yeux. Mais au reste il n'osa rompre avec la France : au contraire il chargea de presens tous les François qu'il avoit pris avec le Rebelle. Il connoissoit bien que cette victoire ne luy avoit pas esté acquise par ses forces, mais par l'assistance de Dieu qui avoit voulu recompenser le zele qu'il avoit eu pour sa gloire. Car sçachant qu'il n'y a rien qui l'offense tant que l'impureté, il avoit donné ordre avant le combat, de prendre dans ses troupes tous ceux qui avoient commis des desordres avec des femmes, & leur avoit fait couper la partie par laquelle ils avoient peché. C'est luy qui rebastit la ville de Carte ou Pompeiopolis en Navarre, & qui de son nom l'appella * Vambelune.* 672. † †

* Pampelune.

Les excez & les débauches firent passer facilement le mauvais naturel de Childeric jusques à la derniere cruauté. Il envoya deux Ducs à Luxeu, avec ordre d'arracher delà le bon Evêque Leger, & de l'amener à la 673.

Cour pour le sacrifier à sa vengeance. Et il arriva vers le même temps qu'il fit estendre sur un pieu contre terre, & battre à coups de baston un Seigneur nommé Bodetere ou Bodillon. Les Grands de Neustrie ressentirent cet outrage, comme s'ils eussent eux-mêmes receu les coups, & conspirerent méchamment de traiter en tyran celuy qui les traitoit en esclaves. La partie faite, ils l'attendent à son retour de la chasse de la forest de Lochonie, qui n'estoit pas loin de Chelles, Bodillon le plus furieux de tous, se vangeant de sa propre main, le massacre, entre dans le palais, égorge la Reine Bilechilde qui estoit grosse, & un fils encore fort petit qu'elle avoit. Le Maire Wlfoade se sauva, on ne sçait comment, d'entre les espées de ces furieux, & se retira en Austrasie.

Bilechilde est nommée par les Auteurs, fille de l'oncle de son mary: mais qui estoit-il ? on n'en sçait rien au vrai, ni si Childeric laissa des enfans, si ce n'est qu'on veüille croire une charte, dans laquelle ce Daniel Chilperic, dont il sera parlé cy-aprés, s'appelle son fils. Sa vie fut de 23. ans; pour le temps de son regne on n'en convient pas. L'opinion la plus probable est qu'il fut de quinze ans en Austrasie, & de trois en Neustrie & en Bourgogne, c'est environ 18. ans en tout.

Il y a quelques années qu'en reparant l'Eglise de saint Germain des Prez, on y trouva deux tombeaux de pierre coste à coste; dans l'un estoit le corps d'un homme, & dans l'autre le corps d'une femme, & d'un petit enfant. On a cru que c'estoit ceux de ce Roy & de sa femme, à cause que l'inscription qui estoit dans le tombeau de l'homme portoit le nom de Childeric, & qu'il y avoit dedans quelques ornemens royaux, dont les Maçons emporterent & dissiperent la meilleure partie.

INTERREGNE DE QUELQUES MOIS.

673. & 674. CETTE mort tragique fut suivie d'un interregne de quatre ou cinq mois. Les Ducs qui avoient tiré saint Leger de Luxeu, luy demanderent humblement pardon, & le conduisirent dans sa ville d'Autun; Et là les Bourgeois & les Seigneurs de Bourgogne firent une ligue pour le défendre en cas que l'on voulust attenter à sa personne pendant cet interregne. Au mesme temps Ebroin sortit aussi du Monastere de Luxeu, animé du desir de vengeance & de l'ambition de rentrer dans le gouvernement de quelque maniere que ce fust.

674. Quelques mois aprés la mort de Childeric, les Seigneurs de Neustrie & de Bourgogne, pour ne pas tomber dans l'anarchie, allerent tirer Thierry du Monastere de saint Denis, où il avoit eu le loisir de laisser recroistre sa chevelure royale, & l'instalerent sur le trône, luy donnant pour Maire du Palais Leudesie ou Liuterie, allié de Leger & fils de cet Erchinoald qui avoit tenu cette charge sous Clovis II.

Ce nouveau regne alluma davantage l'embrasement au lieu de l'éteindre. Il y avoit trois partis furieusement irritez l'un contre l'autre; celuy

celuy de Wlfoade qui avoit esté chassé par les Neustriens, & recueilly par les Austrasiens qui vouloient avoir un Maire; Celuy d'Ebroin qui cherchoit à se rétablir dans sa dignité; Et celuy du Roy Thierry qui estoit le seul juste & legitime; chacun avoit ses partisans qui estoient ou de ses amis, ou des ennemis des partis contraires. Oüin Archevesque de Roüen, estoit le principal conseil d'Ebroin, parce qu'il avoit toûjours eu liaison avec luy, & que d'ailleurs il n'aimoit pas Leudesie, ayant fort mal vescu avec Erchinoal son pere. D'autre costé Leger pour des interests contraires, & comme bon François & amy de Leudesie, suivoit les interests de son Roy, & condamnoit l'attentat d'Ebroin.

Durant le choc de ces trois partis la confusion fut si horrible & si universelle dans les trois Royaumes, que l'on crut, à ce qu'en écrit un Auteur de ce temps-là, que le Royaume de l'Ante-Christ alloit venir.

Il est croyable que ce fut durant ces divisions que les Austrasiens ou tous ou une partie, à la persuasion de la Reine Imnechilde veuve du Roi Sigebert II. & qui avoit eu grand credit à la Cour du Roi Childeric, desirant avoir un Roi pour ne pas tomber sous la domination des Neustriens, rappellerent son fils Dagobert que Grimoald avoit tondu & relegué en Irlande, & le reconnurent pour Roy d'Austrasie. Il y regna plusieurs années, au moins dans une bonne partie; Et il fit du commencement sa residence en Turinge, jusques à ce qu'il eust reduit les provinces de son Roïaume au deça du Rhin. Wilfrid Evêque d'Yorch fort riche & fort puissant l'assista genereusement de ses conseils & de ses moyens pour le ramener en France.

674.

PAPES,

encore ADEODAT, S. 3. ans & demy sous ce regne.

DONUS élû en Nov. 675. S. 1. an 5. mois.

AGATON éleu en 678. S. 3. ans, 8. mois & demy.

LEON II. élû en Aoust 683. S onze mois.

BENOIST II. éleu en 684. S. 18. mois & demi.

IEAN V. éleu en 685. S. un an.

CONON élû en 686. S un an.

SERGIUS élû en Dec. 687. S 13. ans, 8. mois & demi, dont 3. ans & demi sous ce regne.

THIERRY I.

ROY XV.



Tiré de l'Abbaye de saint Vaast d'Arras qu'il fonda, & où il fut enterré.

Thierry du Monastere à la Cour rappellé,
Sans se piquer d'honneur ni de haute entreprise:
Vescut dans son Palais comme un homme exilé,
Parmi les voluptez & la faineantise.

Digitized by Google

THIERRY I.

ROY XV.

LEUDESIE puis EBROIN Maire.		THIERRY en *Neustrie & Bourgogne*, *âgé de 22. à 23. ans.*
WLFOALD Maire.	&	DAGOBERT *en Austrasie, âgé de quelque 35. ans.*



EBROIN sorti du Monastere de Luxeu, aprés avoir laissé recroistre ses cheveux, erra quelque temps en divers lieux avec une petite bande de gens, tandis que ses amis se rallioient & qu'ils faisoient agir ses intrigues. Comme il eut mené cette vie trois ou quatre mois, il s'enhardit enfin à quitter l'habit de Clerc; ce qui passoit en ce temps-là pour une chose horrible, quand mesme on ne l'eust pris que par force. Son dessein estoit de se resaisir du gouvernement. Il assembla pour cela tous les bannis, & tous les ennemis de Leger, duquel il craignoit le plus de traverses; & fit ligue avec Wlfoald Maire d'Austrasie, qui haïssoit mortellement le saint Evesque. 674.

Avec ces troupes de scelerats & d'Austrasiens, il se mit en campagne, & vint fondre tout d'un coup dans la Neustrie, pour surprendre Thierry qui estoit dans un de ses palais au delà de la riviere d'Oise, avec Leudesie son Maire. Sa marche fut si prompte, qu'ayant forcé leurs gardes au pont de sainte Maixance, & passé la riviere, il s'en falut peu qu'il ne les surprist: neanmoins ils se sauverent en Picardie, Leudesie à Abbeville, & Thierry à Crecy en Laonnois. Ebroïn poursuivit vivement Leudesie, & se saisit des thresors du Roy. Mais n'ayant pû attraper ce Maire, il eut recours à la fraude: il luy proposa une conference pour terminer, disoit-il, leurs differends à l'amiable; & l'y ayant adroitement engagé, il luy tendit une embuscade par les chemins, où il fut assassiné.

Tout cela neanmoins ne le rétablissoit pas dans la Charge de Maire, le Roy Thierry l'en haïssant davantage, n'avoit garde de l'y admettre. Il s'avisa donc, lors qu'il fut retiré en Austrasie, en attendant qu'il pust se resaisir de la personne de ce Roy, de faire courir le bruit qu'il estoit 675. & 676.

Digitized by Google

mort, & de ſuppoſer un faux Clovis, qu'il diſoit eſtre fils de Clotaire III. Cette ſtatuë, pour ainſi dire, eſtant dreſſée, il força les peuples de l'idolâtrer & de luy jurer fidelité, deſolant tous les païs, & pillant toutes les Egliſes qui refuſoient de le faire.

Mais ſur tout il deſiroit perdre Leger, & pour cela il le fit attaquer
676. dans Autun par Vaimer Duc de Champagne, qui eſtoit accompagné de deux méchans Eveſques, Didon-Deſiré de Chalon, & Bobon de Valence, tous deux dépoſez de leurs ſieges, qui avoient donné de pernicieux conſeils. Il croyoit avec raiſon que c'eſtoit le plus puiſſant ennemi de ſa tyrannie, & que l'ayant terraſſé il viendroit facilement à bout de tous les autres. La ville eſtant aſſiegée & en danger d'eſtre forcée, ce bon Prelat ne put conſentir à trahir la foy qu'il devoit à ſon Roy, & d'autre coſté il ne voulut pas expoſer ſon troupeau, pour lequel un bon Paſteur eſt obligé d'expoſer ſa vie. Il ſortit donc volontairement de la place, aprés avoir rompu toute ſa vaiſſelle d'argent en pieces pour donner aux pauvres, & ſe livra luy-meſme à Vaimer. Ce méchant luy fit auſſi-toſt arracher les yeux, & l'enferma dans un Monaſtere. Pour recompenſe d'un ſi bon ſervice, Ebroïn l'inſtalla dans l'Eveſché de Troyes par fraude & par violence, & Didon envahit celuy d'Autun: mais l'un & l'autre perirent bien-toſt par la meſme tyrannie dont ils eſtoient les miniſtres.

Incontinent aprés, les Grands de Neuſtrie & de Bourgogne, comme s'ils euſſent perdu le cœur par la priſon de Leger, qui en effet eſtoit le plus fort genie de cette Cour-là, receurent Ebroïn pour leur Maire du Palais; & alors n'ayant plus beſoin de ſon faux Clovis, il luy oſta le maſque, & le remettant dans une condition privée, remit Thierry dans la Royauté.

Dés-lors ſa haute puiſſance n'ayant point de contrepoids, ſa tyrannie n'eut plus de bornes; il ſacrifioit à ſa vengeance tous ceux qui l'avoient choqué, & à ſon avidité tous ceux qui poſſedoient de belles Terres ou de grandes Charges; mais toujours ſous pretexte de quelque crime ſuppoſé, qui leur oſtoit l'honneur avant que de leur oſter la vie. Les plus aviſez ſe ſauverent de bonne heure, les uns en Aquitaine, les autres dans le fond de l'Auſtraſie.

678. Le jeune Dagobert y regnoit aſſez paiſiblement, & paſſoit ſa vie dans les exercices de pieté, amaſſant des reliques, bâtiſſant & dotant des Egliſes, & confirmant les donations que ſon pere avoit faites aux Monaſteres qu'il avoit édifiez. Avant qu'on euſt découvert l'exiſtence de ce Roy, on attribuoit tous ſes actes à l'ancien Dagobert; ce qui cauſoit des difficultez inextricables dans la chronologie.

Cependant Ebroïn, afin d'avoir un ſujet ſpecieux d'étendre ſes cruautez autant qu'il luy plairoit, ſe mit à rechercher tous ceux qui avoient eu part à la mort de Childeric, dont on ſçavoit bien qu'il s'eſtoit plus réjoüi que les auteurs meſmes. Il ne manqua pas d'y enveloper Leger &

le Comte Guerin son frere. Ces deux Seigneurs ayant esté amenez devant luy, il fit lapider le dernier attaché à un poteau, & couper les levres à l'autre : puis il le mit entre les mains de l'un de ses satellites, qui le garda prés de deux ans dans le Monastere de Fescamp. 678.

La plusspart des Evesques le flatoient dans ses injustices, parce qu'ils le craignoient, ou qu'ils y avoient part. Dadon mesme, autrement Oüin, Archevesque de Roüen, mit en prison saint Filebert Abbé de Jumieges, pour avoir fait de fortes remonstrances à ce Tyran sur son apostasie, & refusé genereusement ses presens : mais aprés connoissant que cette violence estoit trop odieuse aux gens de bien, il le relâcha & le laissa aller en Aquitaine, sous pretexte d'edifier un Monastere de Benedictins dans l'isle de Herio. En effet il y en bâtit un, d'où elle a pris le nom de Noirmoustier.

Comme la vertu exemplaire & la liberté Chrestienne d'un petit nombre de Prelats faisoient le procez au Tyran, il entreprit de leur faire le leur, & de les deshonorer, pour justifier sa conduite qu'ils condamnoient. Il ne le pouvoit faire que par la sentence de leurs confreres : il assembla donc pour cet effet quelques-uns des plus dévoüez dans un palais royal à la campagne. Ils commencerent, pour donner bonne opinion de leur justice, par deux Evesques qui meritoient bien le chastiment. C'estoit Didon & Vaimer, qui avoient offensé le Tyran, on ne dit pas en quoy. Tous deux furent dégradez, & ensuite livrez au dernier supplice. Didon perit par le glaive, & Vaimer par la corde.

Cela fait, ils procederent contre Amat de Sens, Lambert de Tongres, & Leger d'Autun. Les deux premiers se retirerent dans des Monasteres: Je ne trouve point de quoy on les accusoit, mais on imputoit à Leger d'avoir esté complice de la mort de Childeric. Il le dénia fortemenr, & refuta comme il devoit cette horrible calomnie. Ses ennemis n'en sceurent produire la moindre preuve : Et neanmoins les Peres du Concile, ou plûtost les esclaves d'Ebroin, le condamnerent, & luy déchirerent sa robe du haut en bas, c'estoit la forme de la degradation. Cela fait, on le mit entre les mains de Crodebert Comte du Palais, qui l'ayant gardé quelque temps, eut enfin ordre de le faire mourir. Il y obeït avec regret, & l'ayant mené dans une forest entre l'Evesché d'Arras & celuy de Teroüenne, qui porte encore aujourd'huy le nom de ce Saint, il luy fit trancher la teste. Le ciel confirma son innocence par des miracles visibles qui se firent dans l'oratoire où il fut alors inhumé; & l'Eglise le revere comme Saint & Martyr. Puisqu'il est tel, la consequence est claire qu'Ebroin estoit un Tyran, & qu'on ne peut pas le justifier sans impieté. En effet il le fut mesme de son Roy, en l'obligeant à prester son authorité pour faire mourir cruellement le plus fidelle de ses serviteurs.

Environ ce temps-là il s'émut une sanglante guerre entre le Roy Thierry, ou plûtost son Maire Ebroin, & le Roy Dagobert. On conjecture 680.

Digitized by Google

680. que ce dernier vouloit retirer les villes d'Austrasie voisines du Roïaume de Bourgogne qu'Ebroin lui retenoit. Quoi qu'il en soit, les armées ravagerent les environs de Langres, & Dagobert estant tombé au pouvoir de ses ennemis, soit aprés la perte d'une bataille, soit par quelqu'autre accident, fut tué; On porta son corps à Roüen, où l'Archevesque Oüin l'inhuma dans l'Eglise de S. Pierre. Je sçai bien qu'il y a des Auteurs qui le font vivre encore plusieurs années, & qui lui donnent un fils & plusieurs filles : mais c'est à mon avis sur des preuves fort douteuses.

Il y a un Dagobert inhumé à Stenay, dans une Eglise bâtie en son nom, où il est honoré comme martyr. Sa legende le fait Roi, & dit qu'il fut assassiné dans une forest à deux lieuës de là par son fillol. Ce ne peut pas estre le mesme que le Roi dont nous avons parlé : il y a pourtant quelque apparence qu'il estoit du sang roïal, on ne sçait pas comment. Peut-estre que le temps nous le découvrira.

Peu avant lui ou peu aprés, son Maire Wlfoald finit ses jours, ayant tenu cette charge prés de vingt-cinq ans. Les Austrasiens n'aïant point de Prince du Sang, & refusant d'obeïr à Thierry en haine d'Ebroin, defererent tout le gouvernement de ce Roïaume à Martin & à Pepin. Ils estoient cousins germains, issus des deux fils de saint Arnoul, le premier de Clodulfe, & le second d'Anchise & de Begga fille de Pepin de Landen; A la difference de ce premier Pepin quelques-uns de nos Historiens nomment celui-ci Pepin le Gros, & d'autres Pepin de Herstal. C'est un Bourg sur la Meuse entre Jupil & Liege, où il avoit esté nourri.

THIERRY. *en Neustrie.*	*MARTIN & PEPIN Princes en Austrasie.*

618. LEs deux cousins prévoyant bien qu'Ebroin iroit à eux, se resolurent de venir l'attaquer les premiers. Ils lui donnerent bataille prés de la forest de Locafao *, à l'entrée de la Neustrie. Un vieux & rusé Capitaine remporta la victoire sur deux jeunes estourdis : ils se sauverent à la fuite, Martin dans la ville de Laon, & Pepin bien avant dans l'Austrasie.

* On ne sçait pas où c'est.

Le Vainqueur s'approcha de Laon avec son armée & l'investit; mais reconnoissant que la place estoit imprenable, il cessa de l'attaquer & se servit de ses perfidies ordinaires. Il fit jetter quelques propositions d'accommodement; Et si l'on en croit une chronique de ce temps-là, deux Evesques, Engilbert de Paris & Rieule * de Reims, voulurent bien estre les instrumens de sa fraude. Ils persuaderent à Martin de le venir trouver dans son camp; & pour seureté lui donnerent leurs sermens sur les châsses de quelques Saints, qu'ils porterent avec eux, mais dont ils avoient osté les Reliques. Martin aïant oublié l'exemple de Leudesie,

* Regulus.

Digitized by Google

ſuivit inconſiderement la foi de ces Prelats. Lors qu'il fut au camp d'Ebroin, les ſoldats de ce perfide l'envelopperent & l'aſſommerent lui & tous les ſiens. Ainſi tout le gouvernement de l'Auſtraſie demeura à Pepin, qui profita du crime de ſon ennemi, & de la dépoüille de ſon couſin.

Ce grand ſuccés pouſſa l'inſolence d'Ebroin à ſon plus haut & dernier periode. Comme il traitoit les François plus tyranniquement que jamais, il arriva qu'un Seigneur nommé Hermenfroy, qu'il avoit dépoüillé de tous ſes biens & qu'il menaçoit de mort, en delivra la France. Il l'attendit un matin devant le jour à la ſortie de ſon logis, comme il alloit à l'Egliſe, & lui fendit la teſte de ſon épée. Le coup fait il ſe ſauva en Auſtraſie. 682.

A la place d'Ebroin les François élûrent Varaton ſage vieillard; qui traita auſſi-toſt avec Pepin, & lui donna des oſtages. Il avoit aſſocié avec luy dans l'adminiſtration, un fils qu'il avoit (nommé Willimer *) habile, ruſé, & entreprenant: mais rude, fâcheux & qui n'avoit rien tant en veuë que l'honneur de commander: Ce fils dénaturé ſe laiſſa d'être le compagnon de ſon pere; il voulut eſtre ſon maiſtre, & le dépoſſeda de ſa charge pour s'en reveſtir. 683.

* Guillimer, Gilemer.

Dés qu'il eut tout le commandement, il rompit le traité qu'il avoit fait avec Pepin. Il aſſembla une groſſe armée, & penetra juſqu'à Namur où ayant ſurpris quelques-uns de ſes ennemis, avec le leurre d'une foy trompeuſe, il les fit paſſer au fil de l'épée. Au retour delà il fut atteint d'une maladie dont il mourut, non ſans quelque punition divine. Il ne faiſoit qu'entrer dans la ſeconde année de ſa Mairie. Auſſi-toſt Varaton ſe rétablit dans ſa Charge, mais la mort la luy oſta un an aprés. 685.

Berthier, qui avoit épouſé une fille de ſa femme Ansflede, luy succeda par élection. C'eſtoit un homme de petite taille & mal fait, écervelé, injuſte, ſuperbe, avare, enfin ſemblable à Willimer, hormis qu'il n'avoit ni conſeil ni jugement. La pluſpart des Neuſtriens ſe voyant mépriſez & gourmandez par un homme ſi contemptible, conceurent tant de mépris & tant de haine pour luy, qu'ils l'abandonnerent dés l'an ſuivant, pour s'allier avec Pepin. 685. 686.

EMPP. JUSTINIAN II. fils de Pogonat. R. 9. ans & demi.

Thierry traitoit toûjours de criminels ceux qui avoient eſté bannis par Ebroin, & ne vouloit pas les rappeller, pour avoir ſujet de retenir leurs biens. Pepin, genereux & politique, prit leur cauſe en main, & pour la rendre meilleure, il leur conſeilla de députer vers ce Roy pour luy demander pardon & amniſtie du paſſé avec les termes les plus ſoumis. Ils tenterent ce moyen par deux fois, mais leurs ſupplications furent toûjours rejettées. Aprés ce viſible déni de juſtice, Pepin entreprit de les ramener dans leur pais, & ne craignit point d'attaquer Thierry & ſon Maire. Il les combattit au lieu de Tertry, qui eſt entre S. Quentin & Peronne & les défit. Le Ciel l'ayant favoriſé d'une pleine victoire, il ſe ſaiſit du threſor royal, puis de la ville de Paris & de la perſonne de Thierry meſme qui s'y eſtoit refugié. Enſuite dequoy Berthier, dont 687.

687. les mauvais conseils estoient la cause de ce malheur, fut assommé par une conjuration presque generale des Neustriens; & à l'instigation mesme de la mere de sa femme.

✠ Quelques-uns, non sans raison, finissent icy le regne des Merovingiens, parce qu'en effet ils n'eurent plus aprés cela, que le vain titre de Rois, tout leur Royaume & leurs personnes mesme estant au pouvoir de Pepin & de ses enfans. Il fut reconnu Maire du Palais dans toute la France, & il prit le titre de DUC ou Commandant des François, selon l'ancien usage des Germains. C'est à dire qu'ils luy defererent toute l'autorité dans les armées sans dépendre du Roy; sous le nom duquel neanmoins, tous les actes se passoient ; Et c'estoit le seul honneur qui luy restoit.

Durant ces sanglantes broüilleries les nations feroces que les François avoient subjuguées, entr'autres les Allemands, les Bavarois, les Frisons, les Saxons, & les Aquitains mesme, dédaignant d'obeïr aux Maires du Palais secoüerent le joug, & se créerent des Princes de leur nation.

L'Austrasie environnée de peuples feroces & rebelles, avoit besoin de la presence de Pepin; il fut donc obligé d'y retourner; mais il n'osa pas emmener avec luy le Roy Thierry, de peur de fâcher les Neustriens; il laissa seulement auprés de luy un Seigneur nommé Norbert, qui disposoit de tout, & luy rendoit compte.

688. Les François ne se trouverent point mal de ce changement; l'interest du nouveau Prince qui desiroit s'establir, estant de gagner l'affection des peuples, & pour cela de les bien traiter. Aussi reparoit-il autant qu'il pouvoit les torts des regnes passez; il rendoit les biens aux Eglises, remettoit les Evesques dans leurs sieges, les Grands dans leurs dignitez & dans leurs terres, les peuples dans leurs droits; ne resolvoit rien sans l'avis des Seigneurs & des Evêques, prenoit en main la défense des opprimez, des veuves & des orphelins, & s'appliquoit sur tout à donner de la vigueur aux loix qui sont le rempart des foibles contre les puissans.

689. La seconde année de son commandement general, il assembla les milices Françoises, & de l'avis des Grands, il porta la guerre dans la Frise contre le Duc ou Roy Ratbod qui s'estoit revolté. Il le reduisit en peu de temps, à luy rendre obeïssance, à luy payer tribut, & à souffrir que la foy de JESUS-CHRIST fust preschée dans ses terres. Douze Moines Anglois y furent envoyez pour cet effet, dont les trois plus considerables estoient Wigbert, Wilbrod & Swidbert. Ratbod ne put s'accommoder avec une Religion qui ne s'accordoit point avec son orgueil, & avec ses dissolutions: il devint bien-tost le persecuteur de ceux qui la preschoient, & fit souffrir le martyre à Vigbert & à deux autres. Leurs compagnons desirant acquerir une pareille couronne au prix de leur sang, n'en furent que plus encouragez à continuer leurs predications parmy les peuples idolâtres d'audelà du Rhin. Willebrod & Swidbert meriterent d'estre ordonnez Evesques & establirent leur siege, le premier

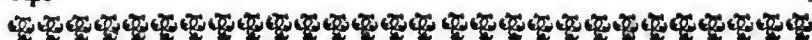
mier à Utrect, qui s'appelloit autrefois Wiltzbourg, & l'autre à Verden en Saxe.

Au retour de Frise Pepin convoqua un Concile, on ne marque point l'endroit; mais qu'il y fut traité des moyens qu'il faloit employer pour reprimer les desordres & les violences, & pour la défense des Eglises, des veuves & des orphelins. Il sçavoit qu'il n'est point de plus puissans attraits pour faire aimer un gouvernement, que la pieté, la douceur & la justice. 689.

Thierry n'avoit aucune part à toutes ces choses, il estoit dépoüillé de la vraye marque de la royauté, qui est le juste pouvoir, & réduit à se contenter d'un mediocre revenu de quelques terres. Ayant languy de la sorte trois ou quatre ans, il acheva ses jours & non pas sa honte l'an 690. ou 91. On luy donne 39. à 40. ans de vie, & 17. de regne tout entiers, sçavoir treize avant la victoire de Pepin, & quatre sous le pouvoir de ce Maire. 690.

Il eut deux fils, Clovis & Childebert, & deux femmes, Crotilde, & Doda; si ce n'est que ce nom de Doda * ait esté une epithete de Crotilde, qui peut avoir esté nommée ainsi pour avoir eu beaucoup d'embonpoint. Son tombeau & celuy de cette Doda se voyent dans l'Eglise de saint Vaast d'Arras. Il avoit fondé cette Abbaye par penitence, disent quelques-uns, & pour satisfaction d'avoir laschement consenty à la mort de saint Leger.

* Doda.



PAPES.

encore SERGIUS 4. ans sous ce regne.

CLOVIS III.

ROY XVI.

CLOVIS encore enfant & nourry mollement,
Voyoit les Nations qui s'estoient mutinées,
Soumises par Pepin à son Gouvernement,
Quand la mort le prevint en ses tendres années.

Digitized by Google

CLOVIS III.

ROY XVI.

en Neustrie & en Bourgogne.

PEPIN Maire

en Neustrie, & Souverain en Austrasie.



S'IL y eust eu deux Rois, il eust falu necessairement deux Maires : & Pepin vouloit seul tenir cette Charge. Il ne pouvoit d'ailleurs souffrir de Roy en Austrasie, parce qu'il la tenoit comme son propre : c'est pour cela qu'il donna à Clovis, qui estoit l'aisné des deux fils de Thierry, le titre de Roy en Neustrie & en Bourgogne ; mais il s'y reserva la pleine administration. Childebert, frere puisné de Clovis, demeura personne privée, & comme je croy, fut nourri en Neustrie : ainsi c'est une erreur de dire, comme font quelques-uns, que les deux freres regnerent conjointement aprés la mort de leur pere. 691.

EMP. LEONCE I. ayant chassé & mutilé Justin, R. deux ans quelques mois.

694.

Peut-estre que les François usant de leur ancien droit, luy avoient déferé la Souveraineté en Austrasie : mais il est certain, comme nous l'avons déja dit, que tous les peuples qui estoient tributaires de ce Royaume-là, sçavoir les Turingiens, les Frisons, les Saxons, les Allemands, les Bavarois, secoüerent le joug, & se mirent dans l'independance. D'autre costé les Aquitains & les Gascons pareillement se firent un Duc Souverain, & les Bretons élargirent les frontieres de leur petit Estat.

Clovis, selon quelques-uns, ne regna que deux ans, d'autres plus probablement luy en donnent quatre accomplis. Il mourut sur la fin de l'an 694. ou au commencement de 695. estant âgé de quatorze ou quinze ans, & n'ayant fait ni vû faire rien de memorable sous son regne. L'histoire ne marque point le lieu de sa mort, ni celuy de sa sepulture, tant il estoit peu considerable. 694. ou 695.

Digitized by Google



PAPES.

encore SERGIUS, qui S. 5. ans & demy, sous ce regne.

JEAN VI. élû en Octobre 701. S. 3. ans, 2. mois.

JEAN VII. élû en Mars 705 S. 2. ans, 7. mois

SISINNIUS en Janvier 708 S. 20. jours.

CONSTANTIN en Mars 708. S. 6. ans, dont 3. sous ce regne.

CHILDEBERT II.

ROY XVII.

Les peuples bien souvent sans aucune raison
Flatent les Souverains d'un épithete auguste:
Témoin ce CHILDEBERT *qu'on n'appella le* JUSTE
Que pour le distinguer d'un Roy de mesme nom.

Digitized by Google

CHILDEBERT II.

DIT LE JEUNE.

ROY XVII.

AAGE DE XI. A XII. ANS.

PEPIN Maire, &c.


N la place de Clovis, Pepin éleva son frere Childebert, lequel, à cause de sa minorité, fut encore plus reduit au petit pied que n'avoit esté son aisné. Les grands Officiers, comme le Comte du Palais, le Grand Referendaire, l'Intendant des Maisons Royales, estoient auprés du Maire: les Rois n'avoient qu'un petit nombre de domestiques, qui leur servoient plûtost de Geoliers & d'espions que d'Officiers. Aussi n'en avoient-ils que faire, demeurant toûjours enfermez dans une maison de plaisance, d'où ils ne sortoient que dans un chariot tiré par des bœufs, & ne se montroient au peuple qu'une fois l'an, dans l'Assemblée des Etats, qui alors se tenoit le premier jour de Mars. 695. depuis l'an 690. jusqu'en 700. 696. & 697.

En ces années-là Egica Roy des Visigoths eut guerre avec les François, du costé de la troisiéme Aquitaine: on n'en sçait point le succés. EMPEREUR TIBERE ABSIMACE, élû par les troupes, dégrade Leonce, R. 7. ans.

Nordbert, qui estoit comme le Sous-Maire & le Lieutenant de Pepin en Neustrie, estant mort, Pepin fit élire Grimoald son jeune fils Maire de ce Royaume-là, & donna la Duché de Champagne à Drogo son autre fils, qu'il vouloit retenir auprés de luy. 696.

Trois années aprés, Ratbod Roy des Frisons, nonobstant qu'il eust donné sa foy & des ostages, se revolta une seconde fois: mais il fut battu encore par Pepin prés de Dorstat. 697. 700. & suivans.

Nous n'avons rien de memorable, pendant ces dix ou douze ans qui suivent. 706. & 7.

Pepin, outre sa femme Plectrude, qui estoit déja vieille, avoit pris une concubine, ou, si vous voulez, une femme legitime; car les François, nonobstant les sacrez canons & les deffenses de l'Eglise, repudioient leurs femmes quand il leur plaisoit, & en épousoient d'autres. Les Rois mesme, suivant l'ancienne coûtume des Germains, en avoient souvent plusieurs à la fois. Celle-là s'appelloit Alpaïde: Pepin en eut un fils nommé Charles, & depuis sur- EMP. JUSTINIAN II. se rétablit, & fait mourir Tibere, R. 7. ans.

Digitized by Google

nommé *Martel*. Lambert Evesque de Liege, zelé deffenseur des veritez Chrestiennes, ne put souffrir ce desordre; il en reprit plusieurs fois Pepin, & il osa bien appeller cette conjonction un adultere public. Il arriva quelque temps aprés qu'il fut assassiné par un Seigneur nommé Dodon. Deux Autheurs des siecles suivans ont écrit que ce meurtrier estoit frere d'Alpaïde, & qu'il le tua pour venger l'injure de sa sœur. D'autres plus proches de ce temps-là n'en parlent point du tout; & il y a quelque preuve qu'alors Alpaïde s'estoit retirée dans un Monaste-
704. re. A quelque temps de là, le meurtrier estant rongé des vers, & souffrant d'horribles douleurs, se precipita dans la Meuse. Ce mal des vers
707. estoit assez commun, & en quelque façon epidemique, ainsi que l'ont esté le mal des ardents, & le feu-saint-Antoine.

† Non long-temps aprés, Pepin perdit Drogo ou Dreux son fils aisné.
708. Ce Drogo laissa deux fils, Hugues & Arnould, de sa femme Austrude, qu'il avoit épousée veuve du Maire Berthier.

709. & 710. Les Allemands & les Soüaubes ne faisoient plus qu'un peuple gouverné par un mesme Duc, qui relevoit des Rois d'Austrasie: mais Godefroy qui l'estoit, avoit secoüé le joug pour se rendre independant. Estant mort l'an 709. Wilehaire luy succeda. Pepin fit deux differens voyages en ce païs-là pour le reduire, le vainquit deux fois, & triompha de sa fierté. Il ne la dompta pourtant pas de telle sorte qu'il ne fust encore obligé d'y envoyer une troisiéme armée: mais comme elle estoit preste d'entrer dans le païs, il la rappella, à cause de la mort du Roy Childebert.

711. Le dernier des jours de ce Roy fut le 15. d'Avril de l'an 711. Il estoit âgé de quelques vingt-huit ans, & avoit porté le titre de Roy seize ou dix-sept ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de S. Estienne à Choisy en Laonnois.

† Quoy qu'il n'eust pas le moyen de faire aucune action de luy-même, estant comme en brassiere, sous l'autorité de Pepin; neanmoins les Autheurs l'ont appellé le Juste, plûtost, à mon avis, pour le distinguer de l'autre Childebert, que pour ce qu'il meritast un si beau surnom.

Quelques-uns luy donnent deux fils, Dagobert & Childeric. Le premier regna; le dernier, disent-ils, fut nourri dans la Clericature, & surnommé Daniel. Il y en a qui veulent qu'il ait esté fils de Thierry I.

EGLISE du 7. Siecle. LA pieté de Gontran, la douceur & la justice de Clotaire, & la tranquilité de son regne depuis la mort de Brunehaud, tournerent le genie des François, déja fort religieux, à la devotion, & les porterent plus generalement à reverer les choses saintes, & ceux qu'ils croioient avoir plus de commerce avec le ciel. Les Rois & les grands Seigneurs s'efforçoient à l'envy à qui feroit plus de donations, & de plus beaux presens aux Eglises; Ils mettoient dans leur sacré thresor jusqu'à leurs ceintures, leurs baudriers, leurs vases pretieux, leurs habits

Digitized by Google

quand ils eftoient enrichis d'or & de pierreries, des meubles & des raretez qui eftoient plus de curiofité que d'ufage. C'eftoit à qui baftiroit le plus d'Eglifes & d'Hofpitaux, à qui affembleroit le plus de Moines, & qui fonderoit le plus de Monafteres.

Les Rois fe piquoient d'exempter ceux qu'ils fondoient, de toutes charges temporelles, & de leur affeurer une libre & pleine poffeffion de tout ce qu'on leur donnoit. Voila pourquoy comme les Evefques avoient le pouvoir de mettre la main fur ces biens, parce qu'ils difpofoient des donations & des offrandes qu'on faifoit à toutes les Eglifes de leurs Diocefes, & que d'ailleurs ils prenoient de certains droits pour la benediction du chrefme, pour la confecration des autels, pour leurs vifites, & quelquefois pour les ordinations : ils les obligerent de les affranchir de tout cela, & mefme de n'entrer point au dedans du Monaftere, mais de laiffer la correction des Moines à l'Abbé, finon en cas qu'il ne fuft pas affez fort pour fe faire obeir, & avec cela de donner les Ordres facrez à ceux de fes Religieux qu'il leur prefenteroit, fans en rien prendre.

De leur part ils leur accorderent auffi liberalement des immunitez, qui les exemptoient tant des contributions pour leurs terres, & de tous impofts pour leurs denrées; que d'eftrennes, de logemens, & du deffray des Juges Royaux, aufquels on le devoit partout où ils alloient tenir leur féance.

Les exemptions que donnoient les Evefques s'accordoient par le Diocefain, mais du confentement de fes Confreres. Celle de S. Denys, la plus ancienne qui nous refte, fut concedée par Landry de Paris, à la priere du Roy Clovis II. l'an 659. dans l'affemblée de Clichy : elle contient beaucoup plus de chofes que le protocole de Marculfe. Celle de Corbie fut donnée par Bertefroy d'Amiens l'an 664. à la priere de la Reine Batilde. Elle fait mention qu'il en avoit efté auparavant accordé de pareilles aux Monafteres * d'Agaune, de * Lerins, & de Luxeu. Le Pape Adeodat en l'an 672. confirma celle qui avoit efté accordée à faint Martin de Tours, difant que plufieurs autres Monafteres en avoient déja obtenu de pareilles; fans quoy il n'y euft pas confenty, parce que cela eftoit contraire aux Canons. Il en fut auffi donné une à * Fontenelle par Ansbert de Roüen, dans un Concile qu'il affembla exprés en fa ville l'an 682. Enfin il y eut peu de grandes Abbayes qui n'en obtinffent; Et toûjours les derniers y adjoûtoient quelque chofe, & pour ainfi dire, s'élargiffoient aux dépens de la hierarchie, qui leur preftoit fon autorité pour fe détruire elle-mefme, & eux par confequent, puifqu'il eft vray que la perfection d'un bon Moine confifte dans l'obeiffance & dans l'humilité.

* S. Maurice en Chablais.
* S. Honorat.
* S. Vandrille.

L'Ordre de faint Benoift s'étendoit de jour en jour, & s'emparoit des Monafteres de faint Colomban, y envoyant de fes meilleurs fujets pour y reftablir la difcipline. Agiulfe Moine de Fleury fur Loire,

ayant eu cette commission pour le Monastere de Lerins, y fut cruellement massacré par de meschans moines, qui ne pouvoient souffrir qu'on les remist dans l'observance de leur regle. C'est ce mesme Agiulfe, qui quelques années auparavant estoit allé par l'ordre de son Abbé Mummole, au Montcassin querir le corps de saint Benoist, & l'avoit apporté à Fleury. Mais Pol Diacre dit que les ossemens en avoient esté transferez & mis en seureté quatre-vingts ans auparavant; sçavoir lors que les Lombards ruinerent cette Abbaye là. C'est l'ordinaire des Eglises lors qu'elles ont quelque partie des reliques d'un Saint, de se vanter qu'elles en ont le corps. Qui le peut dire à plus juste titre ou celles qui n'en ont que les os, ou celles qui en ont les chairs reduites en poudre?

Je ne voy gueres de siecle où la chaleur de la vie Monastique ait regné si fort qu'en celuy-là. Ceux qui étoient poussez de cet esprit passoient d'un païs à l'autre, & alloient par tout chercher des forests & des montagnes; Et plus ces solitudes estoient affreuses, plustost elles estoient peuplées. L'Hibernie, l'Escosse & l'Angleterre envoyoient quantité de ces bons Moines en France. Colomban le plus renommé de tous, Hibernois de nation, ayant esté fort bien receu du Roy Gontran, puis de Childebert, bastit le fameux Monastere de Luxeu, dans la Vosge. Sa reputation s'espandant par tous les trois Royaumes, attiroit un nombre infini de gens; Et la Sentence du Concile de Mascon en l'an 627. ayant pris la défense de cet Institut contre le Moine Agrestin, qui s'estant revolté contre, le vouloit improuver, le mit si fort en vogue, qu'il s'épandit par toute la France, allant du pair avec celuy de saint Benoist, & produisit de grands serviteurs de Dieu. Entr'autres Emery, Deile, * Eustaise, Gal & Attale disciples de Colomban. Eustaise fut Abbé de Luxeu, & Gal qui estoit aussi Hibernois, s'en alla édifier un Monastere dans le païs des Suisses; autour duquel s'est formée la ville de saint Gal. Attale fut Abbé de Bobie en Italie.

* Deicola.

De l'Ordre de S. Benoist, S. Vandrille en bastit un au Diocese de Roüen, au lieu appellé Fontenelle; S. Riquier un en Vimeu; S. Berthier un dans la forest de Der, à cause de quoy on le nomme Montieren-Der; Saint Vallery & saint Josse deux autres au Diocese d'Amiens sur les costes de la mer. Ce saint Josse estoit frere puisné de Judicael Roy de Bretagne, & eut encore pour freres Vinox qui bastit un Monastere à Berghe, & deux autres qui choisirent tous la mesme vie. S. Ghislain en édifia un en Hainaut, Romaric un de * filles dans la Vosge, au lieu où estoit son chasteau de Romberg. * Saint Tron un au païs de Liege; Saint Bavon un à Gand; Saint Goat un sur le Confiant du ruisseau du Wocher dans le Rhin. Tous ces Monasteres portent aujourd'huy le nom de ces Saints.

* C'est Remiremont.
* Trudon.

Les Princes ou Grands leur donnoient le fonds sur quoy ils les bastissoient, avec l'aide des personnes devotes, ou quelquefois eux-mesmes les

les faisoient bastir à leurs dépens, Sigebert Roy d'Austrasie en fonda douze; Stavelo en estoit un dont saint Theodad fut Abbé; Un Seigneur nommé Bobelen quatre aux environs de Bourges; Clovis II. ou plustost un Archidiacre de Paris, saint Maur des Fossez dont le premier Abbé fut S. Bobelene. La Reine Batilde en édifia deux fort celebres, sçavoir Corbie pour des hommes, & Chelles pour des femmes; Le Roy Thierry saint Vaast d'Arras, pour expiation de ce qu'il avoit consenty à la mort de saint Leger. Saint Oüin en remplit son Diocese d'un tres-grand nombre, dont les plus illustres sont Fontenelle, Fescamp & Gemieges. Ce dernier, comme aussi celuy de Noir-Moustier qui est dans une Isle de Poitou, fut l'ouvrage des soins de ce Philebert, dont nous avons parlé. S. Eloy entre plusieurs en fit un à Solongnac en Limosin, & un de filles à Paris, dont sainte Aure estoit la Superieure. C'est aujourd'huy l'Eglise saint Eloy devant le Palais occupée par les Barnabites.

Aussi ne vit-on jamais en France une si prodigieuse multitude de Moines qui menoient une vie admirable aux yeux des hommes. Car outre ceux que j'ay marquez, il y avoit encore Amé que Colomban amena de la solitude d'Agaune, Bertin qui fit un Monastere à Sitieu : C'est là qu'est aujourd'hui la ville de saint Omer; * Germier qui a donné son nom à une petite ville à douze lieuës de Lyon : Foursy Escossois qui bastit un Monastere à Lagny : Landelin qui commença celuy de Lobe sur la Sambre : saint Sor Hermite, en Perigord, & plusieurs autres, dont l'Eglise celebre la memoire avec veneration. *Baldomer.

Il faut avoüer que ces troupes penitentes furent tres-utiles à la France, même pour le temporel. Car les longues incursions des Barbares l'aïant toute desolée, elle estoit encore en plusieurs endroits couverte de haliers & de bois; & dans les lieux bas, inondée d'eaux croupissantes. Ces bons Religieux qui ne s'estoient point donnez à Dieu pour mener une vie faineante, travailloient de leurs mains à essarter, dessecher, labourer, planter & bastir; non tant pour eux qui vivoient dans une grande frugalité, que pour nourrir les pauvres & pour délivrer les captifs. En sorte que de deserts incultes & affreux, ils faisoient des lieux tres-agreables & tres-fertiles, le ciel favorisant de ses plus douces influences une terre qui estoit maniée par des mains si pures & si desinteressées. Je ne parle point de ce qu'ils ont conservé presque tout ce qui nous reste d'histoire de ces siecles-là.

Le plus foible sexe n'avoit pas moins de force pour cette Vie penitente, que les hommes. Les plus nobles filles cherchoient un espoux dans les cloistres, les veuves y trouvoient leur consolation; & les Princesses en bastissoient exprés pour s'y retirer. La Reine Batilde ou Baudour en fit un à Chelles en Brie: Fare ou Burgundofare sœur de l'Evêque saint Faron un autre au même païs, qu'on nomme Faremoustier; Gertrude Vierge, & Begge sa sœur, veuve d'Ansegise fils de saint Arnoul, toutes deux filles de Pepin le vieux, se retirerent dans celui de Ni-

velle, que leur mere Itta avoit fondé; Aldegonde & sa sœur Vaultrude en édifierent un à Maubeuge sur la Sambre; & Saleberge un dans la ville de Laon.

En tous ces Siecles-là (ce qu'on remarquera une fois pour toutes) une grande partie des Evesques estoient tirez des Monasteres, ou y faisoient retraite aprés avoir servi l'Eglise quelques années. Entre ces saints Pasteurs qui l'ont le plus esclairée par leur vie & par leur doctrine, on trouve en celui-ci, Romain de Roüen, qu'on dit avoir dompté un prodigieux dragon, qui devoroit tout; en memoire dequoi sa fierte a encore le privilege de sauver tous les ans un meurtrier du dernier supplice; Faron de Meaux, Magloire de Dol, Achard de Noyon, deux Didiers, l'un de Vienne martyrisé par Brunehaud, l'autre de Cahors promû à cet Evêché par Dagobert I. dont il estoit grand Thresorier. Arnoul de Mets, Cunibert de Cologne, Oudrille * de Bourges, Amand Evesque de Tongres, Audoen surnommé Dadon vulgairement Saint Oüin, successeur de Romain cy-dessus, & Eloy de Noyon aprés Achard. Ces deux furent illustres à la Cour de Clotaire II. l'un par ses beaux ouvrages d'orfevrerie, l'autre par la charge de Referendaire & par ses conseils; Tous deux furent sacrez Evesques en mesme jour sous le regne de Clovis II. Au mesme temps vivoient Landry de Paris, & Drausius de Soissons, un peu auparavant Paul de Verdun, * Leger d'Autun, * Prey, Préjeſt ou Priet de Clermont en Auvergne, qui n'estoit guere son amy non plus qu'Oüin, Omer * de Teroüenne, Sulpice le * debonnaire de Bourges aprés Oudrille. Sur la fin du siecle, Amat de Sens, Robert premier Evesque de Salzbourg en Baviere, Remacle Evesque de Tongres, qui fut Moine devant & aprés, Lambert du mesme siege & Wilbrod Prestre Anglois, qui prit le nom de Clement, & en faveur duquel fut premierement establi le Siege Archiepiscopal d'Utrect l'an 697.

* *Austregisilus.*
* *Leodegarius.*
* *Prajectus.*
* *Audomarus.*
* *Pius.*

Parmi tous ceux-là j'en trouve quatre qui ont fait de genereuses remonstrances aux Princes sur leurs débordemens, Amand au Roy Dagobert, Didier à Brunehaud, Leger à Childeric, & Lambert au Duc Pepin; Ces trois derniers signerent les veritez chrestiennes de leur sang. A ce propos il ne faut pas oublier Injuriosus de Tours, lequel seul, tous les autres Evêques demeurans muets, s'opposa genereusement au Roy Clotaire I. qui avoit fait un Edit pour s'approprier le tiers du revenu de toutes les Eglises; Il lui remontra librement, que *s'il ostoit ce qui appartenoit à Dieu; il estoit à craindre que Dieu ne luy ostast sa couronne.* Ces paroles entrerent si avant dans l'esprit du Roy, qu'il revoqua son Edit tout aussi-tost.

La faveur auprés des Rois ayant alors presque tout pouvoir dans les élections, il ne faut pas s'étonner si ceux qui parvenoient à l'Episcopat par cette voye, estoient gens de Cour ou le devenoient; Et si ayant par le moyen de l'étude des lettres un peu plus de connoissance & de lumiere que les autres, les Princes les y retenoient pour se servir de leurs con-

Digitized by Google

ſeils. Mais on peut voir que cet air ne leur eſtoit pas moins dangereux que contraire à l'obligation qu'ils ont de reſider, puis qu'Arnoul meſme s'en retira pour faire penitence, & que ceux qui paſſoient pour les plus ſaints, comme Oüin & Leger, y eurent leurs interreſts, leur cabale & leurs paſſions. Que pouvoit-on croire des autres qui avoient moins de vertu ? Pour preuve de cela, on n'a qu'à ſe ſouvenir de ce méchant Evêque, qui ſe chargea de ſuborner la Reine Beretrude, de ces deux flateurs d'Ebroin qui ſe parjurerent ſur des châſſes vuides pour amener Martin à la boucherie, & de ces deux faux Conciles, dont l'un condamna S. Didier de Vienne, l'autre ſaint Leger d'Autun, ſans interpoſer aprés cela leurs prieres pour leur obtenir la vie, ce que les Rois ne leur refuſoient jamais.

Pour ces deſordres & pour ceux des guerres civiles qui troublerent la France, les Conciles furent bien moins frequents que dans l'autre ſiecle. Nous avons déja marqué cy-deſſus le V. de Paris. Il en fut convoqué un à Maſcon en 627. qui approuva la Regle de Saint Colomban, qui eſtoit combattuë par le Moine Agreſtin. L'an 630. il y en eut un à Reims pour la diſcipline, un à Chalon l'an 650. & un à Autun convoqué par S. Leger l'an 670. pour le même ſujet. Dans celuy de Chalon Agapius & Bobon Eveſques de Digne, qui comme je croy eſtoient concurrens, furent dépoſez. Il y en eut un à Orleans l'an 645. qui convainquit un Grec heretique Monothelite, & le chaſſa ignominieuſement de la France. Nous avons les Canons de celuy de Paris, de Reims & de Chalon, & quelques-uns de celui d'Autun, qui tous ne ſont preſque que la confirmation de ceux qui avoient eſté faits dans les precedens.

La France n'eut point de part aux diſputes des Monothelites qui troublerent fort l'Egliſe d'Orient. La honte que receut dans le Concile d'Orleans, ce Grec qui penſoit debiter cette hereſie, empêcha, comme je croy, les autres d'y venir preſcher, & les François de s'en infecter. Ce qui fortifia ſans doute le courage du Pape Martin, contre les menaces de l'Empereur * Conſtans, & contre les efforts de Paul Eveſque de Conſtantinople, qui avoit entrepris de faire recevoir cette croyance condamnée, & pour cet effet avoit réüny dans ſon party ceux qui s'eſtoient attachez aux dogmes de Severe, d'Eutychés & de Manés. Auſſi trouvons-nous que ce Pape l'an 649. envoya les articles du Concile de Rome à Clovis II. & qu'il le pria luy & le Roi Childebert de deputer quelques-uns de leurs Eveſques à Rome pour accompagner & rendre plus forte la Legation qu'il vouloit faire à l'Empereur ſur ce ſujet-là.

* Par d'autres nommé Conſtantin.

Digitized by Google



711.

PAPES.

encore CONSTANTIN, trois ans durant ce regne.

GREGOIRE II. élû en Mars 714. S. 16. ans, neuf mois & demy, dont un an durant ce regne.

DAGOBERT II.

ROY XVIII.



Estre Prince & captif, il n'est rien de si rude,
Souverains! j'en fournis un exemple à vos yeux:
A la fleur de mon âge, un Maire ambitieux
Me tint ensevely dans une solitude.

Digitized by Google

DAGOBERT II.

DIT LE JEUNE,

ROY XVIII.

AAGÉ DE XI. A XII. ANS.

PEPIN Maire,

en Neustrie, & Souverain en Austrasie.



HILDEBERT estant hors du monde, Pepin choisit Dagobert son fils aisné pour porter la marote, & l'installa sur le siege Royal, par le conseil & approbation des Etats. Il le fit présider à cette Assemblée : mais aprés y avoir receu les dons ou estrennes des François, aprés avoir recommandé le droit de l'Eglise, des veuves & des pupilles, renouvellé le decret qui deffendoit le rapt, & donné mandement à l'armée de se tenir preste à certain jour pour aller où il seroit besoin, il le renvoya dans une des Maisons Royales, pour y estre nourri & entretenu avec beaucoup de respect en apparence, mais sans aucun pouvoir ni fonction.

EMP. PHILIPPIQUE BARDANES fait mourir Justinian, R. 2. ans.

711.

712.

La premiere année de ce regne, Pepin entreprit une quatriéme expedition contre les Allemands : cette fois ils furent tellement mattez, qu'ils ne purent remuer de quelques années.

Aprés diverses guerres, n'ayant pû entierement ranger Ratbod Roy des Frisons, non seulement il s'accommoda, mais aussi il s'allia avec luy par le mariage de son fils Grimoald qui épousa la fille de ce Roy.

Les Sarrasins maistres de l'Afrique, ne manquerent pas d'embrasser une belle occasion qui se presenta d'envahir aussi les Espagnes. Les enfans du Roy Vitiza ayant esté exclus du Royaume par Roderic, dont Vitiza avoit aveuglé le pere, il se nommoit Theodoric Duc de Cordone, s'estoient retirez en Afrique auprés de Julien, Gouverneur pour les Visigoths de la Province de Tingi. Ce Julien estoit aussi fort offensé en son particulier de ce que ce nouveau Roy ayant débauché sa fille, ne vouloit neanmoins la tenir que pour sa concubine. Ces trois Seigneurs ayant joint leurs ressentimens, s'adresserent à Muza Gouverneur d'Afrique, comme estant le Lieutenant de Valit ou Ulit Calife ou Chef souverain des Sarrasins. Il leur donna quelques troupes, sur lesquelles Roderic ayant eu avantage, il y en envoya encore d'autres

Digitized by Google

commandées par Tarec ; c'est luy qui a donné le nom de Gibaltar, à la montagne de Calpé, y ayant basti une forteresse, d'où le détroit a aussi pris le sien. Comme Vitiza avoit démantelé toutes les villes d'Espagne, à la reserve de Tolede, Tarec s'empara facilement de la plus grande partie : Rodrigue neanmoins luy eust pû tenir teste, si Muza luy-mesme ne fust arrivé avec une grande armée. Enfin il y eut une longue & sanglante bataille contr'eux ; elle dura trois jours, Roderic y fut vaincu & tué avec toute la fleur des Visigoths.

EMPER. ANASTASE II. Philippique ayant esté dégradé & aveuglé, R. 1. an, 6. mois.

713. Dans deux ans ensuite toute l'Espagne fut reduite sous la tyrannie des Sarrazins ; & les François au mesme temps s'emparerent d'une partie du Languedoc & de la Provence. Ce qui resta de Visigoths se sauva partie dans les montagnes d'Asturie & de Galice, partie en France, d'où ils se rallierent tous auprés du Prince Pelage, fils de Fafila, & petit-fils du Roy Chindasuint. Ainsi il se conserva une petite Principauté dans les montâgnes d'Asturie, laquelle avec le temps, & avec l'aide des François, s'est accruë de telle sorte qu'elle a enfin consumé les Sarrazins.

714. en Avril. Comme Pepin estoit à Jupile, il tomba dans une longue & fâcheuse maladie. Son fils Grimoald voulut aller le visiter ; comme il passoit par le Liege pour prier Dieu sur le tombeau de saint Lambert (c'estoit au mois d'Avril) il y fut assassiné par un scelerat nommé Ranguaire, qui estoit du païs de Frise ; à cause de quoy un Auteur a écrit qu'il fit le coup par le commandement du Roy Ratbod, beau-pere de Grimoald.

EMP. THEODOSE III. élû par les troupes, dégrade Anastase, R. 2. ans.

Pepin estant gueri, vengea severement la mort de son fils sur tous les complices qu'il put attraper. C'estoit le plus cher de ses enfans, aussi considera-t-il tellement son bastard, il se nommoit Theodoald, qu'il obligea les Seigneurs Neustriens de l'élire pour leur Maire.

714. Quelques mois aprés il recheut plus griévement qu'auparavant, de sorte qu'il en mourut le 16. de Decembre, ayant tenu le gouvernement de toute la France depuis la bataille de Tetry, qui fut en 687. jusqu'à sa mort, avec grand bonheur, & avec de plus grandes vertus. La

714. en Decemb. plus éminente, & celle qui luy acquit davantage la faveur du ciel, fut le zele de la propagation de la Foy : car il n'épargna rien pour la planter dans la Germanie seconde, & audelà du Rhin, où presque tous les peuples estoient encore idolâtres.

Outre Drogon & Grimoald, il avoit encore deux autres fils, Charles-Martel & Childebrand. On ne sçait de quelle femme estoit le dernier : mais un Historien tres-exact a prouvé que ce Robert le Fort, qui fut le bisayeul paternel du Roy Hugues Capet, estoit descendu de luy de masle en masle.

On ne sçait si Pepin avoit laissé la Mairie de l'Austrasie à Arnoul, qui estoit fils de Drogon, comme celle de Neustrie à Theodoald ; ou si changeant d'avis peu avant que de mourir, il l'avoit donnée à Charles dans tous les trois Royaumes, ou peut-estre seulement le nom de Prince

Digitized by Google

des François, qui semble estre au dessus de celuy de Maire. Quoy qu'il en fust, Plectrude sa veuve s'empara de tout le gouvernement, & se saisit par adresse de la personne de Charles, & le detint prisonnier dans Cologne, où elle faisoit son sejour ordinaire. 715.

Mais les Neustriens déja las de la domination des Austrasiens, estoient encore moins capables de souffrir celle d'une femme. Ils s'armerent donc contr'elle, & mirent leur Roy Dagobert à leur teste, pour empêcher qu'elle ne vinst sous le nom de Theodoald enfant & bastard, empieter le gouvernement de leur païs.

L'armée qui amenoit Theodoald, estant arrivée prés de Compiegne, les Neustriens allerent audevant, la combatirent & la mirent en déroute. Tout ce que purent faire les Austrasiens, ce fut de sauver leur petit Maire. Aprés cette victoire, ceux de Neustrie élurent pour le leur un Ragenfroy ou Rainfroy, Seigneur des plus considerables & des plus vaillans. Ce nouveau Chef, pour travailler davantage les Austrasiens, fit ligue avec Ratbod Duc de Frise, & mena le Roy Dagobert ravager l'Austrasie jusqu'à la Meuse.

Il arriva alors que les Austrasiens estant dans une extréme consternation, & Plectrude fort troublée, Charles se sauva heureusement de prison, & qu'ayant recueilli ses amis, il fut receu avec une joye incroyable de tous les peuples.

Sur la fin de la mesme année mourut Dagobert Roy de Neustrie, aprés avoir esté l'esclave des Maires quatre à cinq ans. Il laissa un fils nommé Thierry, qui estoit encore au berceau, & qui eut depuis le surnom de Chelles, parce qu'il fut élevé en ce lieu-là.

Aussi-tost Rainfroy desirant avoir un nom sous lequel il pust retenir le Gouvernement, tira Daniel du Monastere, le fit reconnoistre Roy par les Grands, & inaugurer suivant la coustume, & le nomma Chilperic. On ne trouve point au vray de qui il estoit fils. Quelques-uns croyent qu'il l'estoit de Childebert II. d'autres de Thierry I. & d'autres de ce Childeric qui fut assassiné par Bodillon l'an 673. Mais comment échapa-t-il à la rage de ces parricides qui tuerent le fils de ce Roy, & mesme la Reine sa femme qui estoit grosse? Au reste, si ces derniers disent vray, il avoit pour le moins quarante-quatre ans quand il commença à regner; & veritablement il falloit qu'il eust de l'âge, puisqu'il avoit esté Clerc, & qu'il avoit eu le temps de laisser recroistre sa longue chevelure. Ainsi il n'y a guere d'apparence qu'il eust pour pere ce Childebert, qui estoit mort l'an 711. âgé de quelques vingt-huit ans, & qui avoit laissé un fils qu'on ne peut pas nier avoir esté l'aisné de ce Daniel, si tant est qu'ils fussent freres. 716.



CHILPERIC II.

ROY XIX.

715.

Papes.

encore GREGOIRE II. qui tint le siege 6. ans pendant ce regne.



Aprés avoir couru de Province en Province,
Conduit par un Guerrier plein de fougue & de cœur;
Par un malheur extréme enfin ce pauvre Prince
Mourut entre les mains d'un ennemi vainqueur.

CHILPERIC

Digitized by Google

CHILPERIC II.

ROY XIX.

CHILPERIC II.

Roy en Neustrie, avec Rainfroy son Maire.

CHARLES	THEODOALD
Maire ou Prince en une partie d'Austrasie, âgé de ans.	*Sous la Regence de Plectrude dans l'autre, âgé de 12. ou 13. ans.*



EN vertu de la ligue contractée l'année precedente, Rainfroy & Ratbod attaquerent Charles chacun de son costé. 716.
Ratbod estant entré dans le pays jusqu'à Cologne, le trouva en teste, c'estoit au mois de Mars. Le choc fut tres-sanglant de part & d'autre: mais tres-desavantageux à Charles; Et c'est presque le seul eschec qu'il ait receu en toute sa vie.

Aprés cette victoire les Frisons & les Neustriens joignirent leurs armes, saccagerent le plat-pays & assiegerent Cologne. Plectrude qui estoit dedans avec ses petits-fils, trouva moyen de les éloigner en leur donnant de l'argent. Cependant Charles ayant rassemblé ses gens, dressa une embuscade à Rainfroy sur le retour si à propos qu'il battit & détroussa une partie de ses troupes: Ce fut dans les Ardennes au lieu qu'on nomme Amblavé du nom de la riviere qui passe par là prés de l'Abbaye de Stavelo. EMP. LEON III. L'ISAURIEN, par la cession de Theodose III. R. 24. ans

L'an suivant il fit à son tour une irruption dans la Neustrie. Rainfroy avec son Childeric vint à la rencontre, & lui donna bataille au village de Vinciac, dans le pays de Cambresis, un Dimanche vingtiéme jour de Mars. Rainfroy avoit plus grand nombre de troupes, Charles plus de 717.
vaillans hommes. Le sort des armes ayant esté long-temps douteux, se détermina en faveur du dernier : il mit Rainfroy en déroute & le poursuivit jusques prés de Paris.

A son retour l'Austrasie le reconnut pour son chef, Cologne luy ouvrit les portes, & Plectrude fut contrainte de lui délivrer les thresors de Pepin son pere, avec ses petits-fils Theodoald, Hugues & Arnoul. Il les retint tous trois sous bonne & seure garde.

Digitized by Google

Quoiqu'il euſt tous ces avantages, il lui manquoit encore le nom d'un
717. Roi pour amuſer le peuple : il éleva donc à ce titre un Clotaire qui étoit du ſang roïal. Quelques-uns le font fils de Thierry III. n'agueres decedé. Peut-eſtre eſtoit-il fils de Clovis II. fils de Dagobert.

L'an 718. Pelage chef des reſtes des Viſigoths fut reconnu par les Aſturiens : il choiſit ſa retraite avec ſes troupes au milieu des montagnes d'Aſturie dans une grande caverne que la nature avoit remparée de hauts rochers & renduë comme inacceſſible. Les Sarraſins s'eſtant opiniaſtrez de
718. *le forcer dans ce poſte, y perdirent plus de trente mille hommes, une partie tuez dans les attaques, une autre partie abyſmez dans les precipices, ou noyez par des torrens, fort ordinaires en ces païs-là. Muza en conceut*
† *tant d'indignation & de fureur, qu'il fit maſſacrer tous les Viſigoths qui ſe trouverent auprés de luy, entre autres le Comté Julien & les deux fils*
☞ *du Roy Vitiza; Digne recompenſe des deſtructeurs de leur patrie.*

CHILPERIC *en Neuſtrie.* CLOTAIRE *en Auſtraſie.*

RAINFROY Maire. CHARLES-MARTEL Maire.

718. RAINFROY trouvant peu de ſecours aux Friſons, eut recours aux Aquitains, qui durant ces troubles s'eſtoient donné la liberté d'élire un Duc; il s'appelloit Odon ou Eudes. On ne trouve point qui étoit ſon pere; on peut croire qu'il deſcendoit de quelqu'une de ces maiſons Romaines qui avoient poſſedé tant de terres dans l'Aquitaine & dans la Narbonnoiſe. Ce Duc & Rainfroy ayant joint leurs forces prés de Paris, prirent leur marche pour aller chercher leur ennemi dans l'Auſtraſie. Comme ils approchoient de Soiſſons, ils furent fort eſtonnez d'apprendre qu'il les venoit chercher lui-meſme, & qu'il eſtoit bien prés d'eux. En effet il les chargea ſi furieuſement, qu'il les mit en deſroute & leur donna la chaſſe juſqu'à Paris. Eudes ſe retira en Aquitaine & emmena avec lui Chilperic & ſon threſor. Charles le pourſuivant courut & pilla l'Orleannois & la Touraine tout à ſon aiſe. Cette victoire luy mit entre les mains tout le Royaume de Neuſtrie & celuy de Bourgogne.

Depuis cela ſon Clotaire ne porta pas long-temps le titre de Roy, il
719. mourut la meſme année, ou tout au plus tard la ſuivante. On dit que ſon tombeau eſt à Choiſy en Laonnois.

Aprés ſa mort Martel gouverna quelques mois ſans mettre aucun Roy ſur le thrône, mais ayant reconnu que les peuples eſtoient trop accouſtumez à ce nom pour s'en paſſer, il envoya vers le Duc Eudes luy offrir la paix, & luy redemander Chilperic. Eudes accepta les conditions, & le luy renvoya avec quantité de preſens. Dés que Charles eut cette idole entre ſes mains, il le fit reconnoiſtre dans tous les trois Royaumes,

Digitized by Google

afin de demeurer Maire luy seul dans toute la Monarchie. Aussi le Pape Gregoire II. l'appelle Duc & Maire du Palais de France ; ce qui marque assez qu'il se disoit Officier du Royaume & non pas du Roy.

CHILPERIC *seul.*

MARTEL *seul* Maire.

DE tous les peuples tributaires des François qui s'estoient revoltez contr'eux, les Saxons estoient les plus puissans. Ils n'avoient pas seulement secoüé le joug : mais encore l'avoient imposé aux Bructeres, aux Attuariens & aux Turinges. Martel y porta ses armes quatre ou cinq fois pour les dompter : mais cette gloire estoit reservée à 720. & suivans.
Charles-Magne son petit-fils. Il est bon de sçavoir qu'ils estoient divisez en plusieurs peuples, & qu'ils avoient presque autant de Ducs dans leurs pays que de contrées.

Les Sarrasins pretendoient que la Septimanie ou Narbonnoise premiere, ayant esté du Royaume des Visigoths, devoit estre un accessoire 721.
de leurs conquestes. Zaman gouverneur des Espagnes sous le grand Calife Isie ou Gisit, prit la ville de Narbonne & y mit garnison : mais ayant assiegé Toulouse, le Duc Eudes s'en remua comme il devoit, & se mit aux champs, défit son armée & le chassa glorieusement. Mais Ambisa successeur de Zaman, conquit Carcassonne, Nismes, & tout le reste de la Province jusqu'au Rhosne.

Quatre ans durant les Sarrasins firent divers efforts pour passer cette riviere ; N'ayant pû y réüssir ny prendre Arles, on ne dit point qui les 725.
en empêcha, ils regorgerent dans l'Aquitaine, & s'espandirent dans le Perigord, & dans le Quercy. Alors tous les Aquitains avec leur Duc, & tous les Neustriens voisins sous divers chefs, estant accourus au peril commun, il se donna une sanglante bataille, c'estoit au mois de Juillet. Le ciel fut si favorable aux Chrestiens, qu'ils remporterent une entiere victoire, ayant tué 375000. de ces Infidelles. Anastase asseure que ce nombre estoit specifié dans la lettre qu'Eudes écrivit au Pape, mais c'est une chose incroyable, sans doute qu'il y a erreur au chifre. Il ne faut point confondre cette journée avec celle où Martel & Eudes joints ensemble défirent ces Infidelles.

Chilperic ne vescut pas deux ans depuis son rétablissement, & n'en regna en tout que cinq ou six. Il mourut dans la ville de Noyon, ou 721.
cette année 721. ou dés la precedente. Il fut enterré au mesme endroit. On ne sçauroit voir de vie plus traversée que la sienne ; de Prince il fut fait Clerc, de Clerc il devint Roy, de Roy banny ; & de banny une seconde fois Roy, mais toûjours malheureux & captif, jamais maistre de soy-même. Roy de comedie & joüet de ceux qui le faisoient monter sur le theatre.



PAPES,

encore GREGOIRE II. qui S. prés de 10 ans pendant ce regne.

GREGOIRE III. élû en Fevrier 731. S. 10. ans, 3. mois, prés de sept pendant ce regne.

THIERRY II.

ROY XX.

La France de mon temps vit des faits merveilleux,
Et Martel son Heros porta si loin sa gloire,
Que si l'on en croyoit le rapport de l'Histoire,
Tout ce que l'on en dit, sembleroit fabuleux.

Digitized by Google

THIERRY II.

DIT DE CHELLES,

ROY XX.

AAGE' D'ENVIRON SIX ANS.

CHARLES *Duc & Maire de France.*



INCONTINENT aprés, Charles qui vouloit toûjours avoir un simulacre avec lequel il amusast le peuple, fit élever dans le thrône, par l'Assemblée des Grands, Thierry de Chelles, fils du Roy Dagobert II.

Rainfroy estoit delaissé par Eudes, & n'avoit point encore quitté le titre de Maire de Neustrie: ce fut pour cela que Charles l'assiegea dans Angers. Il se garantit cette premiere fois par la bonté de la place: mais l'année d'aprés il y fut forcé & tué, ou selon quelques Auteurs, dégradé de la Mairie, & rendu homme privé. Il mourut l'an 731. 722. 723.

Durant ces quatre ou cinq années, Charles eut diverses guerres avec les Saxons, les Allemands & les Bavarois. L'an 725. il reduisit Hubert Duc de Baviere, & tout ce païs-là, & en amena avec luy Bilitrude & sa niéce Sonichilde. Quelques-uns pensent que cette Bilitrude est la mesme que Plectrude, & qu'elle s'estoit retirée là pour luy susciter de nouvelles affaires. Elle eust donc esté fort vieille. Il semble plûtost qu'elle estoit sœur d'Odilon Duc de Baviere, & veuve de quelque Seigneur du païs, encore fort belle femme, puisque Martel s'en voulut charger; si ce n'est qu'il avoit de l'amour pour la niéce, qu'en effet il épousa à quelque temps de là. 725. †

Aprés diverses guerres contre les peuples d'audelà du Rhin, dont on ne sçait aucun détail, vint celle d'Aquitaine. Le Duc Eudes avoit rompu le Traité qu'il avoit fait avec Charles, & s'estoit ligué avec le Sarrazin Munuza, luy donnant pour gage de son union sa fille Lampagia, une des plus belles Princesses de son temps. Ce Munuza estoit Gouverneur des Provinces d'Espagne, en deçà de l'Ebre; mais il s'estoit revolté contre Iscan, ainsi s'appelloit le Calife. Charles qui estoit toûjours à cheval, ayant eu nouvelles qu'Eudes remuoit, fondit aussi-tost en 730. 731.

731. Aquitaine, & le chaſtia aſſez rudement de ſon infraction l'ayant toute ſaccagée juſqu'à la Garonne.

Mais il n'en fut pas quitte pour cela. Car au meſme temps que Charles en ſortoit, Abdiracman ou Abderame Lieutenant General du Calife Iſcan dans les Eſpagnes, y entra d'un autre coſté; Et aprés avoir vaincu Munuza dans la Cerdagne, & pris priſonnier avec ſa nouvelle épouſe, il traverſa la troiſiéme Aquitaine, non peut-eſtre ſans avoir combattu les Gaſcons qui la poſſedoient, & força & ſaccagea la ville de Bourdeaux. Voilà de quelle ſorte Eudes attira les Sarraſins en France, ce qui a donné lieu de dire qu'il les y avoit appellez.

732. Il n'avoit pas oſé les attendre au delà des riviéres, mais s'étoit retiré au deça de la Dordogne; & là, s'eſtant reconcilié avec Martel, il aſſembloit ſes troupes, attendant qu'il le vinſt joindre avec celles des François. Abderame ne luy en donna pas le temps, & pouſſant toûjours en avant, paſſa la riviere pour l'attaquer dans ſon camp. Le Duc l'attendit de pied ferme & ſe battit auſſi courageuſement qu'il ſe pouvoit: mais à la fin il ſuccomba avec une perte ineſtimable de ſes gens. Il luy reſta neanmoins quelques débris avec leſquels il ſe retira, & vint joindre l'armée de Martel, qui avoit paſſé la Loire & s'eſtoit campé un peu en deça de Poitiers.

Abderame pourſuivant ſa pointe, aprés avoir ſaccagé cette grande ville, marcha droit à Tours pour piller le ſepulchre de ſaint Martin. Dans ſon paſſage il trouva Charles qui l'arreſta tout court. Les deux armées s'eſtant taſtées ſept jours durant par diverſes eſcarmouches, en vinrent à une bataille generale, qui ſe donna un jour de Samedy au mois d'Octobre. Les Sarraſins alertes & legers alloient à la charge avec grande agilité; mais eſtant mal armez, ils ſe briſoient contre les gros bataillons François tout couverts de leurs boucliers. Il en fut tué un grand nombre, non pas pourtant 375000. comme ils diſent, car il n'y avoit en toute leur armée que quatre-vingt ou cent mille hommes. Abderame même leur General y perit. La nuit ſepara la meſlée, & par ſon obſcurité favoriſa les Infidelles, qui n'oſant attendre le choc du lendemain, deſcamperent, à la ſourdine & ſe retirerent à grandes journées en Septimanie. Les François ne s'apperçeurent que bien tard que leur camp eſtoit vuide: d'ailleurs ils craignoient quelque ruſe, & ils eſtoient fort occupez à recueillir & à partager les deſpoüilles; ſi bien qu'ils ne ſe mirent point en devoir de pourſuivre les vaincus.

733. Cette grande victoire aſſeura l'Eſtat de la Chreſtienté; elle fuſt demeurée en proye aux Barbares, s'ils euſſent forcé la France, qui eſtoit ſon unique rempart. Mais il ſemble que Charles n'uſa pas trop bien de ce grand avantage, non plus que de tous les autres que le ciel luy donna. Lors qu'il eſtoit au deſſus de ſes affaires, il ſe mettoit à perſecuter tout ce qui faiſoit ombre à ſa grandeur; meſme les Prelats. Car il les exiloit & les empriſonnoit, prenoit non ſeulement les treſors & les revenus des Egli-

ses pour payer ses Capitaines : mais leur donnoit aussi des Eveschez & des Abbayes pour recompense ; de sorte qu'il y en avoit plusieurs sans Pasteurs, & des Monasteres plus remplis de gens de guerre que de Religieux. Les Eglises de Lyon, de Vienne, d'Auxerre & plusieurs autres se voyoient destituées de leurs Evesques & spoliées de leurs biens, qu'il avoit donnez à ses officiers de guerre, comme si c'eussent esté des conquestes faites sur l'ennemi. 733.

A son retour d'Aquitaine, il relegua Eucher Evesque d'Orleans avec quelques-uns de ses parens : premierement à Cologne, puis dans le païs de Hasbain ; il le traitoit ainsi, parce qu'il défendoit trop courageusement les droits & les possessions de l'Eglise. Cinq ans auparavant, il avoit aussi banny Rigobert Evesque de Reims, qui luy avoit refusé les portes quand il alloit faire la guerre à Rainfroy.

Le Royaume de Bourgogne ne reconnoissoit pas encore ses ordres : peut-estre qu'Arnoul fils de Grimoald, que quelques-uns disent en avoir esté Duc s'estant sauvé, le vouloit tenir en souveraineté. Lors qu'il fut vainqueur des Sarrasins, il marcha tout droit de ce costé-là, & reduisit tout le païs sous ses loix.

Avec une pareille celerité, il vainquit les Frisons dans un grand combat ; & tua leur Duc Popon qui avoit succedé à Ratbod. Il subjugua en suite l'Ostergow & le Westergow, ce sont deux Comtez de la Frise Occidentale, abattit tous leurs temples, leurs bois sacrez & leurs idoles, & couvrit tout leur païs de cendres & de carnage. 734.

L'année suivante, il se ralluma une nouvelle guerre entre luy & le Duc d'Aquitaine. Celuy-cy ayant esté contraint de faire un traité fort desavantageux avec luy pour avoir du secours contre les Sarrasins, ne se crut point obligé de le tenir dés que le peril fut passé ; Aussi Charles entra une troisiéme fois dans son païs, & le courut, l'espée presque dans les reins, de lieu en lieu ; mais ne l'ayant pû joindre, il s'en revint chargé de butin. 735.

La mesme année la mort termina les infortunes de ce Duc, mais non pas celles de l'Aquitaine. Il avoit deux fils, Hunoud & Hatton. Quelques-uns y adjoustent Remistaug, qui semble à d'autres avoir esté frere de sa femme. Il donna pour partage à Hatton la seule Comté de Poitiers, Hunoud eut tout le reste de la premiere & seconde Aquitaine * dont il se mit en possession, comme si c'eust esté un Estat hereditaire & indépendant. Charles qui ne vouloit point de compagnon, y retourna promptement avec son armée, & ayant percé toute la Province jusqu'à la Garonne il se saisit de Blaye & de quelques autres places. Tellement que Hunoud fut contraint de se sousmettre à ses volontez, de relever la Duché de luy comme il l'avoit tenuë de son pere, & de luy faire le serment à luy & à son fils Pepin. 736.

* Les Gaulois tenoient la troisiéme.

Sa celerité & sa valeur ne laissoient rien eschapper ; la mesme année qu'il battit les troupes de l'Aquitaine, il alla remettre les Gouverneurs qu'il avoit establis dans la ville de Lyon & autres voisines, mais qui en avoient esté chassez par les precedens. Puis passant outre, il s'assura de la Provence, & mit des Gouverneurs à Arles & à Marseille. De là il traversa la France pour aller contre les Saxons au delà du Rhin ; il les atterra si fort, qu'ils ne remuerent de plusieurs

737. & 738. années.

Comme, à dire le vray, il estoit usurpateur, chaque Gouverneur croyoit avoir droit de luy desobeir, & tranchoit du Souverain. Mauronte qui l'estoit de Marseille, appella le secours des Sarrazins, afin d'établir son independance ; & leur livra la ville d'Avignon. De là ils s'épandirent dans le Dauphiné, dans le Lyonnois, & s'il est croyable, mesme jusqu'à Sens, avec une horrible desolation de tous ces païs-là.

Ces Barbares ne possederent pas long-temps Avignon ; Charles envoya devant Childebrand son frere, qui leur ayant fait quitter la campagne, les assiegea dans cette ville. Il y arriva luy-mesme peu aprés avec le gros de son armée, donna l'assaut par escalade, & les força. Une partie de la ville fut bruslée, & tous les Infidelles qni estoient dedans, passez au fil de l'épée.

Cela fait, il traversa la Septimanie, & alla assieger Narbonne, resolu de l'avoir à quelque prix que ce fust, afin de leur fermer l'entrée des Gaules de ce costé-là. Athim Gouverneur de la ville, & peut-estre de tout le païs pour les Sarrazins, s'estoit jetté dedans : ceux d'Espagne avertis du peril où estoit la place, firent un grand armement pour la secourir, & l'embarquerent sur des vaisseaux. Il y a un lac entre Narbonne & Ville-Salse, par l'embouchure duquel la petite riviere de Bere se décharge dans la mer ; on le nomme le Lac d'Olivere. Ce fut là que leur flotte entra pour mettre à terre le secours qn'elle portoit ; Amoroz Gouverneur de Terragone en estoit General. Martel laissant son frere avec une partie des troupes au siege, alla audevant, & leur donna combat prés de Sigeac. Il n'y en eut jamais de plus opiniastré ; mais à la fin Amoroz fut renversé mort sur des monceaux de corps, & tout le reste de ses gens qui se sauvoit en confusion dans les vaisseaux, submergé ou tué.

Le courage d'Athim se redoubla par cet eschec ; il se deffendit si bien, que Charles contraint de le laisser là, tourna ses armes à des conquestes plus faciles, & se rendit maistre des villes de Besiers, d'Agde, de Maguelonne, de Nismes, qu'il demantela toutes.

Vers l'année 738. arriva la mort de Thierry de Chelles, environ le 23. de son âge, & le 17. de son regne imaginaire. Pour lors Charles Martel, ayant peut-estre le dessein de prendre le titre de Roy, comme il en avoit l'autorité, n'en substitua point d'autre en sa place ; ses fils mesme

mesme n'y en mirent qu'un an aprés sa mort, de sorte qu'il y eut un Interregne de cinq à six ans.

INTERREGNE.

CHARLES MARTEL,

MAIRE ET DUC DES FRANCOIS.

PAPES. encore GREGOIRE III.

UNE seconde fois Mauronte rappella les Sarrazins dans la Provence; Jusep, Gouverneur de Narbonne, assiegea & prit la ville d'Arles, & de-là ravagea toute la Province. Charles cependant envoya semondre Luitprand, Roy des Lombards, de se joindre avec luy contre ces Infidelles. Luitprand estoit fort son ami, jusques-là mesme que ce Maire luy avoit envoyé Pepin son fils aisné pour l'adopter, en luy coupant un flocon de ses cheveux, comme c'estoit la coustume d'alors; sans que neanmoins cette maniere d'adoption donnast aucun droit à l'adopté sur les biens & la succession de celuy qui luy faisoit cet honneur. D'ailleurs ce Roy ne vouloit point voir les Sarrazins si proches de l'Italie : voilà pourquoy il marcha aussi-tost avec son armée pour le joindre. Les Infidelles n'oserent les attendre, & se retirerent à Narbonne sans coup ferir. Mauronte semblablement abandonna Marseille, & se retira dans des rochers inaccessibles sur la coste : ainsi la Provence demeura paisible aux François. 739.

La puissance des Sarrazins, qui menaçoient de subjuguer toute la Chrestienté, estant comme dans son reflus, les Princes Espagnols se fortifierent peu à peu, principalement avec l'aide des François; & neanmoins ils ont esté plus de sept cens ans à regagner ce qu'ils avoient perdu en trois. Cette année Charles leur envoya un secours considerable, qui n'aida pas peu à soûtenir leurs affaires.

Les Sarrazins furent appellez Maures d'Espagne*, parce qu'en effet il y estoient venus de la Mauritanie, laquelle ils avoient conquise, & que toutes leurs troupes estoient presque composées de gens de ce païs-là.*

La dispute du culte des images causa un pernicieux & sanglant schisme dans l'Eglise. L'Empereur Leon, sur le reproche que les Sarrazins ou Mahometans luy avoient fait, que c'estoit idolâtrie d'adorer des pierres & du bois, les voulut oster des Eglises, & s'y opiniastra avec fureur. Les Papes au contraire se roidirent pour les y conserver. Gregoire II. combatit fortement pour cette cause : la dispute alla si avant que l'an 726. ce Pape ne considerant plus Leon comme son Souverain, luy écrivit des Lettres fort hautes & pleines de nouvelles maximes. Il arresta mesme les deniers qu'il levoit en Italie, & détourna 740. & suivans.

les peuples de l'obeïssance qu'ils luy devoient. Gregoire III. son successeur passa encore plus outre, & l'excommunia. Reciproquement l'Empereur remua ciel & terre pour se venger : mais tous ses efforts tournerent à sa honte.

740. Comme les affaires estoient en tel état que le Pape ne pouvoit plus esperer aucune assistance de l'Empereur dans ses besoins, il arriva qu'il offença Luitprand Roy des Lombards, en donnant retraite à Trasimond Duc de Spolete, qui estoit rebelle ; & se liguant avec Godeschal, qui avoit envahi la Duché de Benevent. Ce Roy le pressant par les armes de luy livrer Trasimond, & à son refus s'estant saisi de quelques villes de la Duché de Rome, il eut recours à la protection de Martel, & luy écrivit deux ou trois Lettres fort touchantes, dans le titre desquelles il l'appelloit son tres-excellent fils, & luy donnoit le titre de *Sous-Roy* ou Vice-Roy.

EMP. CONSTANTIN COPRONYME, fils de Leon III. R. 34 ans.

741. Charles fut un peu mal-aisé à émouvoir. Le Pape voyant que ses Lettres n'avoient pas beaucoup operé, luy envoya une tres-celebre ambassade, qui luy apporta les clefs du sepulcre de saint Pierre, & les liens dont cet Apostre avoit esté lié ; c'est-à-dire de petites clefs & de petites chaisnes representant les veritables. Aprés celle-là il en dépêcha encore une autre qui luy deferoit le gouvernement de Rome, & le titre de Patrice, lequel y estoit comme attaché. Cette dignité avoit esté creée par Constantin, & ceux à qui l'Empereur la donnoit, avoient le premier rang aprés luy. Reciproquement Charles envoya de riches presents au sepulcre des Apostres ; mais il ne voulut pourtant point rompre avec Luitprand son allié ; il interposa seulement ses prieres pour arrester les entreprises des Lombards, & ils n'oserent l'en refuser.

Il n'estoit plus en état de faire de grandes entreprises : une ennuïeuse & chagrine maladie qui le minoit peu à peu, l'avertissoit de penser à la mort, & à l'établissement de ses enfans. Il en avoit trois legitimes, qui estoient Carloman, Pepin dit le * *Bref*, & Griffon ; les deux premiers de Chrotrude, & l'autre de Sonichilde : & avec cela trois bastards ; Remy ou Remede, Hierosme, & Bernard. Remy fut Evesque de Roüen, Hierosme & Bernard se marierent. Du premier vint un fils nommé * Fulrad, qui bastit l'Abbaye de saint Quentin. Le second eut trois fils & deux filles ; les deux fils aisnez furent Adelard & Vala, tous deux Comtes à la Cour, puis l'un aprés l'autre Abbez de Corbie ; & le troisiéme nommé Bernier, qui embrassa aussi la vie Monastique. Les deux filles Gondrade & Theodrade se voüerent à Dieu : mais la premiere avec sa virginité, & l'autre dans son veuvage.

* C'est le Petit.

* Ou Volrad.

Le Prince Charles partagea l'Etat entre ses trois fils legitimes, comme s'il en eust esté le veritable Souverain. Il donna à Carloman, qui estoit l'aisné, l'Austrasie, la Souaube & la Turinge : à Pepin la Neustrie, la Bourgogne, la Septimanie & la Provence ; & à Griffon une

Digitized by Google

portion entre ses deux freres, composée de quelques parcelles des trois Royaumes. Remarquez que la Baviere avoit des Ducs, que la Frise & la Saxe estoient revoltées, & que les fils du Duc Eudes tenoient la premiere & la seconde Aquitaine, & le Duc des Gascons la troisiéme.

Peu aprés, sçavoir le 20. Octobre, il cessa de vivre dans le Chasteau de * Carisy sur Oyse, à trois lieuës au dessous de Noyon. Il avoit dominé quelques trois ans en Austrasie, & 23. en ce Royaume-là. On l'inhuma à saint Denis, & en Neustrie. Cette valeur martiale qui luy faisoit avoir toûjours l'épée à la main pour fraper sur les ennemis, luy acquit le surnom de *Martel*, & une renommée immortelle : mais les Ecclesiastiques qu'il avoit fort mal-traitez, noircirent sa memoire, & ne luy pardonnerent pas, mesme en l'autre monde. Car ils assurerent que, selon une revelation faite à S. Eucher Evesque d'Orleans, il brûloit en corps * & en ame dans les flammes eternelles; & que son tombeau ayant esté ouvert, on n'y avoit trouvé qu'un gros serpent & une puante noirceur, marques du mauvais état de son salut. Tant il est dangereux d'offenser ceux qui disposent de la reputation. 741.

* Aujourd'huy Crecy, petit village.

* Ils croyoient en ce temslà qu'il y avoit des damnez en corps & en ame comme il y a des sauvez.

CARLOMAN *en Neustrie.* & PEPIN *en Austrasie & en Bourgogne.*

DUCS ET PRINCES DES FRANÇOIS.

POUR si petit que pust estre le partage de Griffon, ses deux freres ne purent le souffrir; ils l'assiegerent dans Laon, l'ayant pris, l'enfermerent dans Chasteau-neuf en Ardenne, & donnerent à Sonichilde sa mere l'Abbaye de Chelles pour entretien & pour prison. Au mesme temps Theodoald fils de Grimoald, que Martel avoit laissé en paix aprés l'avoir dépoüillé, fut osté du monde, peut-estre parce qu'il avoit brassé quelque menée avec cette Princesse.

Tous les peuples assujettis, que Martel avoit remis dans le devoir à force d'armes, crurent qu'aprés sa mort il leur seroit facile de secoüer le joug; particulierement Thibaud, fils de Godefroy Duc des Allemands, & Hunoud Duc d'Aquitaine. Ce dernier estant le plus dangereux, les deux freres joignirent leurs forces contre luy. Ils le mal-menerent si fort, l'ayant poussé jusques pardelà Poitiers, & forcé ensuite le Chasteau de Loches, qu'il leur demanda la paix; on n'en marque point les conditions. Avant que les deux freres sortissent d'Aquitaine, ils partagerent le Royaume entr'eux, ou plutost ce qu'ils avoient conquis sur Hunoud; ce qu'ils firent au lieu qu'on nommoit le vieux Poitiers, entre le Clain & la Vienne prés de Chastelleraud. 742.

Outre ces deux expeditions, l'année fut remarquable par la naissan-

ce de Charles, furnommé depuis le Grand, ou Charlemagne, fils de Pepin & de Berte fon épouse; il vint au monde dans le Palais d'Ingelheim qui eft fur le Rhin.

La mefme année Carloman paffant cette riviere, penetra dans le païs des Allemands jufqu'à la riviere de Lec, qui les feparoit des Bavarois; & les mit fi bas que leur Duc Thibaud, fils de Godefroy, luy donna des oftages pour affurance de fa foy & du tribut qu'il devoit.

743. Il femble que ce fut cette année, ou du moins la fuivante, que les deux freres s'aviferent de remplir en apparence le fiege royal qui avoit vaqué cinq ans, & d'y mettre Childeric, qu'ils firent reconnoiftre par les Eftats tenus à Liptines. On le furnomma *l'Infensé* ou *l'Hebeté*, foit qu'il le fuft en effet, ou qu'on le fift accroire au peuple. Quelques-uns le difent frere de Thierry de Chelles, d'autres de Clotaire III. dont nous avons marqué la mort en l'an 619. & en ce cas il auroit eu tout au moins vingt-cinq ou vingt-fix ans: mais plufieurs le croyent fils de Thierry, qui mourut l'an 738. âgé de quelque 23. ans, & ainfi il n'auroit pû avoir que dix ou douze ans tout au plus.





Digitized by Google



PAPES.

ZACHARIE, élû en Decembre 741. S. 10. ans, 3. mois, presque tout ce temps-là pendant ce regne.

CHILDERIC III.

ROY XXI.

L'eternel Souverain des Dieux & des humains,
Auprés de qui les Rois ne sont rien que poussiere,
Brise quand il luy plaist le sceptre dans leurs mains,
Et du thrône les fait descendre au Monastere.

Digitized by Google

CHILDERIC III.

DIT L'INSENSÉ,

ROY XXI.

AAGÉ DE QUELQUE XII. ANS.

CARLOMAN *en Austrasie,* **PEPIN** *en Neustrie,*

DUCS ET PRINCES DES FRANÇOIS.



Es Princes qui s'estoient revoltez du temps de Martel, n'obeïssoient qu'à regret à ses enfans : ils firent une puissante ligue pour rompre tout d'un coup les liens de leur sujettion. Odillon Duc de Baviere en estoit le chef, suscité sans doute par sa femme Childetrude, fille de Martel & de Sonichilde. Car deux ans auparavant s'estant dérobée de ses freres, elle s'estoit fait mener en ces païs-là, & l'avoit épousé. Les Saxons & les Allemands l'assistoient de troupes; & en mesme temps que les deux freres marcherent contre luy, Hunoud Duc d'Aquitaine se jetta sur la Neustrie, & descendit jusqu'à Chartres, prit cette ville de force, & l'ensevelit presque toute sous ses ruines. 743.

Odillon avec son armée se tenoit campé sur les bords du Lec qu'il avoit palissadez de gros pieux, & les deux freres estoient vis-à-vis de luy. Comme les François eurent esté quinze jours sans tenter le passage, les Bavarois se moquant d'eux, & leur reprochant qu'ils craignoient de se moüiller, une belle nuit l'impatience les prit, ils se jetterent à l'eau, & forçant le peril au prix d'un grand nombre des leurs qui se noya, ils allerent porter l'effroy dans le camp de ces fanfarons. A leur abord ils prirent la fuite, & laisserent leur bagage au Soldat victorieux, comme aux deux freres toute la liberté de se promener dans la Baviere deux mois durant.

De là Carloman marcha contre les Saxons; il receut à composition le chasteau de Hochsbourg, & Theodoric Duc de cette contrée qui s'estoit enfermé dedans. Ce Prince luy donna sa foy solemnellement: neanmoins il la rompit aussi-tost & l'obligea d'y retourner l'année d'aprés, au grand dommage de son païs. 744.

Mais Pepin ne fit ce voyage qu'aprés que luy & son frere ayant ravagé l'Aquitaine, eurent contraint Hunoud de leur demander pardon pour la troisiéme fois, & de racheter sa faute par de grands presens.

745. Il avoit un courage de femme, querelleux & foible, par consequent soupçonneux & cruel. Son frere Hatton l'estant venu trouver sur sa parole, pour conferer de leurs affaires communes, le perfide le fit mourir : mais incontinent aprés ou par un mouvement de penitence, ou par legereté d'esprit, il alla se faire Moine dans un Monastere de l'Isle de Ré, ayant laissé sa Duché à son fils Gaifre, âgé de 18. à 20. ans.

746. Les Allemands refusoient de se sousmettre à Carloman : cette année il entra dans leur pays ; & abbattit leur fierté par le sang d'un grand nombre des plus mutins.

Ce fut son dernier coup d'espée ; Aprés cela il se resolut de quitter le monde, soit par une forte & efficace inspiration de Dieu, soit par l'effroy des contes terribles qu'on faisoit de la damnation de son pere. Donc le cinquiéme an de sa principauté, ayant remis son Estat & son fils Drogon ou Dreux entre les mains de Pepin, il alla faire ses devotions à saint Pierre de Rome ; de-là il fut prendre l'habit de saint Benoist au mont de Soracte, qu'on nomme maintenant le mont de S. Sil ; Et quelque temps aprés, parce qu'il y estoit trop importuné de visites, il se retira au mont Cassin.

Pepin ne fit aucune part de la domination à Dreux son neveu, ny
747. aux autres enfans de son frere : mais la mesme année, & peut-estre à sa priere, il mit en liberté leur jeune frere Griffon, le traita honorablement dans sa Cour, & luy donna quelques Comtez pour son entretien.

748. L'ambition de ce jeune Prince, qui n'avoit point esté domptée par la prison, ne le put estre par les bienfaits ; il s'échapa aussi-tost & alla émouvoir les Saxons pour sa querelle. Pepin le suivit de prés, & les Sorabes Sclavons que la riviere de Sal divisoit des Turinges ; les Abodrites & les autres Sclavons qui estoient espandus le long des frontieres de l'Austrasie, luy amenerent trente mille combattans. Tellement que les Saxons *Nordsquaves*, accablez de tant de forces, se soumirent à ses volontez & receurent le baptesme. Griffon s'estoit campé & retranché sur l'autre bord de la riviere d'Oüacre avec les autres Saxons ; l'espouvante les prit ; ils quitterent leur poste la nuit, & leur pais demeura exposé aux ravages des François. De sorte que Griffon ne se trouvant plus en seureté parmy eux, leur laissa faire leur paix, & se retira en Baviere, où il fut fort bien venu. En revanche de la bonne reception qu'on luy fit là, il se saisit de cette Duché sur Tassillon, qui estoit âgé de six ou sept ans, & fils de sa sœur Chiltrude & d'Odillon.

† Ce païs-là, non plus que celuy de Saxe, ne put le garantir des poursuites de Pepin, qui joignant l'or & les graces avec le fer & la terreur, luy desfila bien-tost tout son party. Les Bavarois firent leur accommodement, Landfroy Duc des Allemands, & Suidgard Comte de Hirsberg

berg tout de mesme ; De sorte que se voyant seul il fut contraint de plier, & d'aller trouver son frere. Il le receut fort humainement & luy donna pour partage la ville du Mans & douze Comtez en Neustrie: mais dés la mesme année, il fit une troisiéme escapade, & se jetta entre les bras de Gaifre Duc d'Aquitaine. 749.

Pepin estant venu au dessus de tous ses ennemis, n'avoit plus qu'à s'asseoir dans le thrône ; ce que son pere n'avoit osé entreprendre. Il se voyoit la force en main, il possedoit tous les tresors de l'Estat, & l'amour des François, & il n'y avoit plus de Prince de la Race Merovingienne, qu'un jeune homme stupide & insensé. Il convoqua donc une assemblée generale des Seigneurs & des Evesques pour achever ce grand ouvrage. Ils estoient tous disposez à luy deferer le titre de Roy: mais il fut bien aise pour autoriser une si haute entreprise, de consulter le Pape, qui avoit acquis une grande autorité sur l'Eglise Gallicane, & dont les réponses passoient pour des oracles dans tout l'Occident, non pas neanmoins pour des loix en France. 750.

Celui qui tenoit pour lors le saint Siege se nommoit Zacharie: il estoit amy intime de Pepin ; il avoit besoin de sa protection contre les Lombards, & il pouvoit bien connoistre que ce qu'on lui demandoit feroit un préjugé favorable pour les Papes contre les Empereurs. D'ailleurs, il sembloit juste que la France aprés tant d'idoles & de faineants se donnast un Roy effectif ; Et il estoit asseuré que ce changement se feroit sans aucun trouble, parce que tous les François le desiroient. Ainsi il ne pouvoit manquer de répondre favorablement sur le point touchant lequel Pepin le faisoit consulter ; & sa réponse fut asseurement de grand poids. C'est en ce sens-là, à mon avis, qu'il faut entendre quelques auteurs approchans de ces temps-là, qui disent que Boniface l'éleva à la royauté par le commandement de Zacharie. Autrement on devroit dire que les François n'entendoient pas bien leur droit, & que ce Pape s'attribuoit ce qui ne luy appartenoit pas. Au reste je n'oserois nier, comme fait un celebre auteur moderne, que Pepin eust envoyé demander l'avis à Zacharie ; mais je croy que ce Pape ne se hasta pas de le donner, & que cette affaire dura plus d'un an. 750. & 751. 751.

Sur la response de Zacharie les François ayant tenu une autre assemblée à Soissons, dégraderent Childeric & élûrent Pepin. Il y a apparence que cela se fit dans le champ de Mars. Les Evesques de toutes les parts du Royaume y assisterent en grand nombre, Boniface Archevesque de Mayence estant à leur teste, & faisant valoir la response du Pape. Il y a des auteurs qui écrivent que cet Archevesque le couronna, & les uns veulent que ç'ait esté à Soissons, les autres à Mayence. Aussi ce Roy & ses successeurs, comme s'ils eussent eu l'obligation de leur royauté aux Ecclesiastiques, leur donnerent grand' part au gouvernement, & se conduisirent de telle sorte qu'ils sembloient reconnoistre que l'Estat estoit dans l'Eglise, plustost que l'Eglise dans l'Estat. 752.

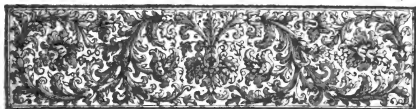
* S. Bertin à S. Omer en Artois.

Par le mesme Decret l'Insensé Childeric fut tondu & fait Moine à Sitieu, * où il mourut deux ans aprés, & non pas au Monastere de saint Himeran de Ratisbonne, comme disent quelques-uns. Ceux-là asseurent aussi que l'on voila sa femme dans celuy de Cochelsce dans l'Evesché de Frisinghen, & qu'on fit Moine à Fontenelle un fils qu'il avoit. Ils appellent sa femme Gisele, & le fils Theodoric. Mais d'autres soustiennent qu'il n'estoit point encore marié; quoi qu'il fust bien en âge de l'estre. Car il est constant selon la supputation de ceux mesme qui luy donnent le moins d'années, qu'il en avoit dix-huit, & c'estoit assez pour ne se pas laisser tondre laschement comme il fit, s'il eust eu seulement un grain de cervelle & de courage.

AINSY FINIT LA PREMIERE RACE des Rois de France, qui à compter depuis l'an 418. jusques en 752. a regné 334. ans, & qui a eu vingt-un Rois à ne prendre que ceux de Paris: mais prés de quarante, si on compte tous ceux qui en ont porté le titre, tant en Austrasie, où il n'y en avoit qu'un qui residoit à Mets, qu'en Neustrie où il y en avoit quelquefois trois qui avoient leurs sieges à Orleans, à Soissons, & à Paris. Les quatre premiers de ces Rois furent Idolatres, & tous les autres Chrestiens. Mais à dire le vray le baptesme n'adoucit guere leur barbarie, ils furent feroces & sanguinaires jusqu'au Roy Clotaire II. Ce Prince & tous les suivans se montrerent plus debonnaires & plus Religieux, horsmis Childeric II. Mais tous estant ou foibles de cerveau, ou mineurs, furent necessairement sous la puissance d'autruy.

Fin de la premiere Race.





SECONDE RACE
DES ROIS
QUI ONT REGNE' EN FRANCE, ET QU'ON NOMME
CARLIENS
OU
CARLOVINGIENS.



CETTE seconde Race est appellée communément la race des CARLIENS ou CARLOVINGIENS, soit qu'elle ait pris son nom de Charles Martel, ou qu'elle le tienne de Charlemagne. Aprés qu'elle se fut élevée fort haut par la vertu de ses cinq premiers Princes, sçavoir les deux Pepins, Charles Martel, Charlemagne & Loüis le Debonnaire; & qu'elle eust étendu son Empire beaucoup plus loin que la premiere n'avoit fait, elle commença à déchoir sous les enfans de ce Loüis, & à la fin fut reduite si à l'étroit, tous les Seigneurs s'estant rendus maistres de leurs Gouvernemens, qu'il ne resta presque rien en propre à ses derniers Rois, que la ville de Laon & celle de Reims. 752

On remarque qu'elle fut semblable à la premiere Race, en ce qu'elle eut de beaux commencemens, & une fin malheureuse; que Charles de Lorraine son dernier mâle, fut privé de la couronne, comme l'avoit esté Childeric; & qu'elle eut plusieurs Princes insensez & hebetez. Mais elle a cet avantage par dessus l'autre, qu'elle regne encore aujourd'huy en toute l'Europe, par les mâles dans la Maison de France, & par les femmes dans celles des autres grands Princes, si bien que le sang Carlovingien est tenu pour le plus noble de la terre.

Digitized by Google



PAPES,
encore
ZACHARIE, 1. mois pendant ce regne

ESTIENNE II. en 752. S. 2. jours.

ESTIENNE III. la mesme année, S. 5. ans, 20. jours.

PAUL I. élû en May 757. S. 10. ans, un mois.

CONSTANTIN & PHILIPPE faux Papes, en 767.
ESTIENNE IV. en Aoust 768. S. 3. ans, 5. mois, dont 2. mois pendant ce regne.

PEPIN,

DIT LE BREF,

ROY XXII.



L'invincible Pepin ayant rompu l'audace
Des obstinez Saxons & des fiers Bavarois,
Donna commencement à la seconde Race,
Et fit craindre aux Lombards les armes des François.

Digitized by Google

PEPIN,

DIT LE BREF, OU LE PETIT,

ROY XXII.

Agé de trente-six à trente-huit ans.



APRE'S que les Estats de Soissons eurent élû Pepin, & que, comme il est croyable, ils l'eurent éleve sur le pavois & sur le siege royal, il voulut y ajoûter les ceremonies de l'Eglise, pour consacrer sa Royauté & la rendre plus auguste. Boniface Archevesque de Mayence le couronna dans la Cathedrale de Soissons, & l'oignit d'huile benifte, à la maniere des Rois d'Israël, afin que cette parole de Dieu, *ne touchez point à mes oincts*, servist de bouclier à sa personne & à celle de ses descendans. 752.

L'onction & le couronnement commencerent alors d'estre pratiquez à l'inauguration des Rois de France, & l'ont toûjours esté jusqu'à cette heure.

Comme Pepin estoit de fort petite stature, les Seigneurs n'avoient pas pour luy tout le respect qu'ils devoient : s'en estant apperceu, il voulut leur faire voir qu'il avoit plus de cœur & de vertu que ces grands corps qui bien souvent ne payent que de mine. Les Rois de France se plaisoient à voir des combats de bestes feroces; & non seulement prenoient ce divertissement dans les spectacles qu'ils donnoient au peuple; mais quelquefois mesme en particulier dans la court de leur palais. Un jour Pepin estant en l'Abbaye de Ferrieres, comme il vit un furieux lion qui s'estoit attaché à un taureau, & le tenoit par le cou, il dit aux Seigneurs qui estoient auprés de luy, qu'il faudroit luy faire lâcher prise. Pas un n'eut l'assurance de l'entreprendre, la seule proposition d'un coup si hardi les effraya : aprés qu'il les eut tous considerez, & remarqué leur étonnement, il fauta à bas de l'échaffaut, le coutelas à la main, alla droit au lion, & d'un coup ramené avec autant d'adresse que de force, il luy separa la teste du corps, son épée mesme estant entrée bien avant dans le cou du taureau. Aprés un si merveilleux coup, retournant vers les Seigneurs, *Hé bien*, leur dit-

752. il avec une fierté heroïque, *vous semble-t-il pas que je suis digne de vous commander ?*

Sa premiere expedition de guerre, aprés son couronnement, fut en Saxe: y estant entré bien avant, il contraignit un de leurs peuples de luy payer tous les ans trois cens chevaux de tribut, & de les luy amener au champ de Mars ou assemblée generale des François.

En revenant de ce païs-là, il apprit la mort de Griffon son frere
753. puisné, qui s'estoit retiré en Aquitaine prés du Duc Gaifre: Cet esprit inquiet estant forty de là pour aller en Lombardie vers le Roy Astolfe, fut tué dans la vallée de Morienne en une rencontre qu'il eut avec les gens de Pepin qui vouloient luy empescher le passage.

A Childebrand petit fils de Luitprand Roy des Lombards, dégradé par ses sujets, avoit succedé par election Rachis Duc de Frioul. Peu aprés ce Rachis renonçant à la Couronne s'étoit rendu Moine au mesme Monastere que Carloman frere de Pepin, & Astolfe son frere avoit pris sa place. Celuy-cy voyant l'Empereur Constantin Copronyme fort embarrassé d'affaires, s'estoit emparé de l'Exarchat de Ravenne, & de la Pentapole, qui jusques-là avoient esté tenuës pas des Exarques ou Vicaires de l'Empereur. D'ailleurs il avoit empieté, tout contre les portes de Rome, plusieurs villes sur divers Seigneurs particuliers, qui s'en estoient rendus comme Souverains durant la foiblesse & les broüilleries de l'Empire des Grecs; Et comme il voyoit que tout fléchissoit devant luy, il avoit aussi envie de se rendre maistre de Rome, soustenant que l'Exarchat qu'il avoit conquis le mettoit en tous les droits que les Empereurs avoient eus en Italie, & qu'ainsi cette ville-là, & les Papes estant de la sujetion de l'Empire, devoient passer sous la sienne.

En vertu de cette pretention il marcha avec son armée vers Rome, & envoya sommer les Romains de le reconnoistre, & de luy payer un escu d'or par teste. Le Pape Estienne fort estonné de cette entreprise, le supplie de laisser les terres de l'Eglise en paix; ses remontrances estant peu efficaces, il a recours à l'intercession de l'Empereur Constantius, & ensuite il vient luy-mesme à Pavie trouver le Lombard. Il croyoit qu'il ne seroit pas inflexible: mais comme il vit que ses prieres ny celles de l'Empereur ne pouvoient rien sur luy, il implora enfin la protection de Pepin, comme Gregoire III. avoit fait celle de Martel. Tellement qu'aprés avoir disposé ce Roy par des Ambassadeurs qu'il envoya devant, il resolut de les suivre, & passa de Lombardie en France, au grand étonnement & dépit d'Astolfe; qui n'osa pourtant l'arrester.

Pepin luy avoit fait esperer qu'il s'avanceroit jusqu'en Morienne; mais ses affaires ne luy permettant pas d'aller jusques-là, il l'envoya prier de continuer son chemin, & de se vouloir rendre à Pontyon chasteau Royal prés de Langres. Charles son fils aisné alla au devant

de luy plus de cinquante lieuës. Le Pape arriva à Pontyon le sixiéme jour de Janvier : le Roy avec sa femme & ses enfans, le receut à une lieuë de là & luy defera toute sorte d'honneurs ; Non pas pourtant jusqu'à marcher à pied à costé de luy & à tenir la bride de son cheval comme l'a écrit Anastase ; qui en quelques endroits de son histoire a parlé des choses anciennes, plustost selon l'usage pratiqué de son temps, que selon la verité. 753.

Aprés plusieurs conferences publiques & secretes, Pepin promit de donner toute sorte d'assistance au Pape, dés qu'il auroit mis ordre à ses affaires, & le pria cependant d'aller prendre du repos dans l'Abbaye de saint Denys en France. Estienne a écrit que là estant tombé griévement malade, & s'estant fait porter dans l'Eglise sous les cloches pour demander sa guerison à Dieu ; il avoit veu venir à luy S. Denys au milieu des Apostres saint Pierre & saint Paul, qui l'avoit miraculeusement guery. Ce recit quel qu'il fust, ne pouvoit estre que fort agréable & aux François, qui avoient une singuliere veneration pour ce Saint ; & à Pepin mesme, dont le pere, ou par devotion, ou pour vivre à la maniere des Rois, avoit témoigné devoir beaucoup à l'intercession de ces saints Martyrs.

Un peu aprés qu'il fut relevé de cette maladie ; c'estoit au mois de Juillet, il couronna & sacra de sa propre main Pepin & ses deux fils, exhortant les François de leur garder fidelité, & les foudroyant dés lors des plus terribles anathêmes de l'Eglise, s'ils élisoient jamais d'autres Rois que de cette race. Quelques-uns disent que cette ceremonie se fit dans l'Eglise saint Denys devant l'Autel de saint Pierre & saint Paul que le Pape dedioit ce jour-là, en memoire du recouvrement de sa santé. D'autres croyent que ce fut dans l'Eglise de Ferrieres ; Et tous peuvent dire vray, car les Rois de cette race, comme aussi les dix ou douze premiers de la troisiéme se faisoient couronner toutes les grandes Festes. Quoy qu'il en soit, la ceremonie achevée, Estienne le declara * Advoüé ou Defenseur de l'Eglise Romaine. 754.

* *Advatus*

Astolfe prévoyoit bien que le Pape luy attireroit les François sur les bras, voilà pourquoy il avoit obligé par menaces l'Abbé du Mont-cassin d'envoyer le Moyne Carloman en France vers le Roy Pepin son frere. Il prenoit pour son pretexte, de redemander le corps de saint Benoist, qui avoit esté dérobé & apporté en l'Abbaye de Fleury sur Loire, laquelle à cause de cela s'appelle *S. Benoist ;* mais à dire le vray il faisoit ce voyage pour rallentir les efforts du Pape & dresser une contrebatterie dans les Estats. Et en effet le Moyne plaida si fortement la cause d'Astolfe au Parlement de Crecy, qu'il y fut ordonné qu'on envoyeroit des Ambassadeurs vers ce Roy pour essayer de faire un accommodement.

Le Lombard les receut & les traita comme venans de la part d'un grand Estat ; au reste il demeura d'accord de ne plus pretendre la souve-

754. raineté de la ville de Rome, ni de ses dépendances : mais il vouloit retenir l'Exarchat qu'il avoit conquis par ses armes. Le Pape au contraire soûtenoit qu'il luy appartenoit, comme estant la dépoüille d'un Heretique ; & il agit si puissamment auprés de Pepin, que ce Roy promit d'employer ses forces pour le luy conquerir.

Cependant Carloman, pour avoir trop porté les interests du Lombard, s'en trouva fort mal : car le Roy & le Pape ayant concerté ensemble, le renfermerent dans un Monastere à Vienne, où il mourut dans l'année mesme ; & ses fils furent tondus, de peur qu'ils ne pretendissent quelque jour aux Estats que leur pere avoit possedez ; quoy qu'en effet ils n'y eussent aucun droit, les François ne les y appellant pas.

Les grands preparatifs de guerre qui se faisoient en France, & une seconde ambassade, n'ayant pû démouvoir Astolfe de la resolution de garder l'Exarchat, Pepin fit marcher son armée de ce costé-là. Astolfe s'estoit saisi des Cluses ou pas des Alpes : l'avant-garde de l'armée Françoise y ayant forcé vigoureusement ses gens, il se retira dans Pavie sa meilleure place, où il fut aussi-tost investi par Pepin.

Le degast, les ruines & les incendies que les François faisoient autour de sa ville capitale, ne le purent attirer à la campagne. Le Pape cependant s'ennuyoit de voir desoler l'Italie, & il craignoit que Pepin ne s'en rendist le maistre absolu, s'il prenoit cette place par force. Il s'entremit donc d'accommodement, à l'instante priere du Lombard ; & il ne fut pas difficile à faire, parce qu'il promit tout aussi-tost de luy rendre l'Exarchat & les *Sales* ou Justices de saint Pierre ; c'estoient, à mon avis, quelques terres dans l'Evesché de Rome, qui appartenoient au saint Siege.

756. Ces conditions estoient fâcheuses ; aussi dés que les François eurent le dos tourné, le Lombard, au lieu de les executer, se resolut de s'en venger sur le Pape. L'an suivant il alla mettre le siege devant Rome, & il fit des ravages tout autour, qui ne témoignoient que trop son cruel ressentiment. Cette infraction si soudaine obligea Pepin de repasser les monts. Au bruit de sa marche, il décampa de devant Rome qu'il tenoit fort pressée, & se retira une seconde fois dans Pavie. Pepin l'y assiegea, & le serra encore de si prés, que n'ayant point d'autre moyen de sauver sa couronne & sa vie, il fut contraint de le prendre luy-mesme pour juge des differends qu'il avoit avec le Pape. Il n'estoit pas possible que Pepin jugeast autrement qu'en faveur du dernier : aussi il n'accorda la paix à Astolfe qu'à condition qu'il executeroit le Traité de l'an passé, & qu'il y ajoûteroit encore Commachio. Cela se negocia à la veuë des Ambassadeurs de l'Empereur Constantin, qui estoient venus à ce siege, redemander ces terres pour leur Maistre, sur qui le Lombard les avoit conquises. Ils y employerent en vain les persuasions, les flateries & les presens ; quelque effort qu'ils fissent pour cela, ils ne remporterent que le déplaisir & la honte d'un refus.

L'Exarchat

L'Exarchat comprenoit Ravenne, Boulogne, Imole, Faence, Forly, Cesenne, Bobie, Ferrare, & Adria. La Pentapole avoit Rimini, Pesaro, Conca, Fano, Sanigaille, Ancone, & quelques autres plus petites places. 756.

Un Chapelain du Roy Pepin receut toutes ces villes, en amena des ostages, & en porta les clefs sur l'autel de S. Pierre & S. Paul à Rome, avec les lettres du Traité, pour montrer que Pepin en faisoit donation à ces saints Apostres. Quelques-uns s'imaginent qu'il la fit au nom de l'Empereur Constantin Copronyme, qui pourtant n'y consentoit pas, ✠ & ils croyent que c'est sur cette équivoque de nom, que la Cour de Rome a basti la fabuleuse donation de Constantin le Grand.

Astolfe mourut l'an suivant d'une chute de cheval : Didier son Connestable eut une brigue assez forte pour se faire élire : mais celle du Moine Rachis, frere du Roy Luitprand, qui estoit sorti du Cloistre pour prendre la couronne, l'embarassoit fort. Afin de se maintenir contre ce rival, il eut recours au Pape Estienne, luy promettant d'accomplir la restitution qu'Astolfe n'avoit faite qu'à demy. Les Ambassadeurs de Pepin furent d'avis qu'Estienne le servist de bonne foy en cette occasion ; de sorte qu'il contraignit Rachis de rentrer dans le Monastere. Estienne mourut à quelques mois de là, Paul I. luy succeda ; Didier & luy vescurent assez bien ensemble. 757.

L'Empereur Constantin se flattoit encore de quelque esperance de recouvrer l'Exarchat par le moyen des François : Et il taschoit de les gagner à force de presens & de cajolleries. Il envoya entre-autres choses, un jeu d'orgues au Roy Pepin qui estoit pour lors à Compiegne, c'est le premier qui ait esté veu en France : mais toutes ces machines ne purent ébranler la ferme resolution de Pepin.

Tassillon Duc de Baviere fils du Duc Utilon ou Odillon vint au mesme lieu luy faire le serment de fidelité. L'histoire marque qu'il luy rendit hommage les mains dans les siennes * & luy promettant tel service qu'un vassal doit à son Seigneur ; ce qu'il confirma en jurant sur les corps de S. Denis, de S. Germain à Paris, & de S. Martin à Tours.

* *Se commendans per manus.*

La milice des François dans leurs commencemens ne consistoit presque qu'en infanterie ; si bien qu'il n'y avoit pas grande incommodité à tenir leur assemblée generale en Mars, depuis comme ils eurent grand nombre de cavalerie, ce mois n'y estoit guere propre n'y ayant pas encore de fourages en cette saison ; ce fut à mon avis le motif qui obligea Pepin de la mettre en May. 758.

Depuis ce changement, comme il pensoit prendre quelque repos le reste de l'année, il eut avis que les Saxons s'estoient revoltez. Il alla à eux & quoy qu'ils fussent en corps d'armée & qu'ils eussent fait des retranchemens sur les avenuës de leur païs, il les emporta d'emblée, & les força de luy renouveller le serment & de payer le tribut. 759.

Les Rois de cette seconde race celebroient les Festes de Noël & de Pasques avec grande solemnité, revestus de leurs ornemens royaux, la Couronne

Digitized by Google

sur la teste, & tenant Cour pleniere : c'est pourquoy les Auteurs de ces temps-là ne manquent point de marquer chaque année le lieu où ils solemnisoient ces jours-là.

759. La ville de Narbonne estoit toûjours tenuë par les Sarrasins : cette année 759. Pepin l'ayant assiegée, les Bourgeois qui estoient Visigoths & Chrestiens tuerent la garnison des Infidelles, & luy livrerent la place, à condition qu'il leur permettroit de vivre suivant leurs Loix, c'est à dire, selon le Droit Romain, qui avoit toûjours esté suivi par les peuples de la Septimanie, & l'est encore aujourd'huy.

760. Il ne restoit de tous les païs qui avoient esté sujets au Royaume de France que l'Aquitaine, qui ne fust pas bien sousmise: son Duc Gaifre ne reconnoissoit pas Pepin; Et d'ailleurs luy ou les Seigneurs de ses terres, retenoient les biens que les Eglises de France avoient en Aquitaine. Ce fut un beau sujet à Pepin de le quereller en luy demandant qu'il eust à restituer le patrimoine des pauvres. Il s'attendoit bien que Gaifre refuseroit de lui en faire raison; Et sur cela il manda ses milices & marcha en Aquitaine, jusqu'au lieu qu'on nomme Theodad, où estoit un ancien Palais des Rois. Gaifre, qui ne s'estoit pas preparé à une si prompte venuë, en fut si fort estonné qu'il luy promit une entiere satisfaction, & luy en donna des ostages.

Il estoit à craindre que les Sarrazins d'Espagne n'envoïassent du secours à ce Duc, & qu'il ne leur livrast des places de retraite, qui leur eussent donné pied en France: Pepin obvia à cet inconvenient, en feignant de desirer l'alliance de leur Calife; & pour cela il lui envoia une celebre ambassade. Le Calife receut à grand honneur la recherche d'un si puissant Roy, lui accorda tout ce qu'il demandoit, & chargea ses Ambassadeurs de presens fort magnifiques. Leur voyage dura trois ans.

On pressoit Gaifre d'executer sa promesse: bien loin d'y satisfaire, il
761. destacha de ses troupes qui ravagerent les environs de Chalon sur Saone.
& suivans. Pepin offensé au dernier point de cette infidelité, se resolut de luy faire une guerre continuelle, jusqu'à ce qu'il l'eust entierement ruiné. Cette année il conquit Bourbon, Chantelle, Clermont, & plusieurs places en Auvergne. Delà il descendit dans le Limosin, & prit Limoges ayant défait & tué en un grand combat Chilping Comte d'Auvergne, & Amingue Comte de Poitiers, qui l'en vouloient empescher. Son fils aîné Charles fit ses premieres armes en ce voyage.

762. L'année suivante aprés avoir tenu l'Assemblée generale à Crecy sur Oise, il entra pour la troisiéme fois en Aquitaine, & prit de force la ville de Bourges & le Chasteau de Toüars.

763. A la quatriéme expedition, qui fut au sortir de l'assemblée de Nevers, il perça jusqu'à Cahors. Mais le Duc Tassillon son neveu, qu'il menoit avec lui, s'estant échappé & retiré en Baviere, il eut crainte que ce jeune Prince n'eust quelque ligue avec les Saxons & avec Didier Roy de Lombardie, dont il avoit épousé la fille.

Tellement que s'en estant revenu en France il passa une année sans se mettre en campagne : pendant laquelle il ne se fit rien que des allées & venuës en Baviere & en Lombardie, pour traiter avec Didier & avec Tassillon. 764.

Leur interest étoit de se tenir conjointement unis avec Gaifre ; neanmoins comme chacun craignoit l'orage, la peur les empeschoit de voir que sa perte attireroit necessairement la leur, ils firent leur accommodement avec Pepin. Lorsqu'il se fut assuré d'eux, il reprit le dessein de la guerre d'Aquitaine. Gaifre avoit desmantelé la pluspart de ses places, parce qu'il n'avoit pas assez de gens pour les garder : Pepin les repara & y mit de bonnes garnisons, puis se rendit maistre d'Angoulesme, de Saintes & d'Agen. 765.

L'année d'aprés il fortifia Argenton en Berry, & selon quelque chronique, prit la ville de Limoges, qui à ce compte auroit esté prise deux fois. 766.

L'an 767. au sortir de l'assemblée generale d'Orleans, il entra dans la Septimanie & conquit les villes de Nismes, Maguelonne, Beziers, Thoulouse, Alby, & le païs de Givaudan. On ne voit point à quel titre ces villes pouvoient appartenir à Gaifre, si ce n'est que les Sarrasins les ayant reprises, Eudes les eust reconquises sur eux. 767.

Il faloit qu'il eust fait toute cette longue marche durant l'hyver, puisqu'il celebra Pasques à Vienne, qu'il tint le champ de May à Bourges, & qu'au mois d'Aoust il descendit delà jusques sur les bords de la Garonne, nettoyant le pais de quelques garnisons de Gaifre qui s'estoient nichées dans des roques & dans des spelonques en Auvergne & en Perigord.

Aprés qu'il eut celebré la feste de Noël à Bourges, il traversa l'Aquitaine jusqu'à Saintes. Comme il estoit en cette ville-là, on lui presenta la mere, une sœur, & une niéce du mesme Duc. En chemin il prit Remistang frere ou oncle maternel de Gaifre, & le fit pendre pour avoir faussé la foy qu'il luy avoit donnée trois ans auparavant. 768.

Le malheureux Gaifre fuyoit toûjours devant luy, tantost dans une ville, tantost dans une autre, quelquefois dans des forests & dans des montagnes ; enfin aprés avoir solemnisé Pasques à Selles en Berry, il divisa ses troupes en deux corps, afin de l'envelopper. Par ce moyen Gaifre estant aculé prés de Perigueux, fut contraint de commettre sa fortune à une bataille : mais comme il avoit peu de troupes & fort espouvantées, il la perdit, & la vie ensuite, ayant esté tué sur le champ soit par les François, soit par les siens mesme, qui vouloient mettre fin à leurs peines & à la desolation de leur païs.

Ainsi toute l'Aquitaine fut entierement subjuguée, horsmis qu'on laissa un Duc aux Gascons, parce qu'il y eust eu plus de difficulté que de profit à les subjuguer entierement.

Pepin n'eut de vie que ce qu'il luy en faloit pour achever cette conqueste : car estant de retour à Saintes, il tomba malade d'hydropisie. Comme on le rapportoit à Paris, il fit ses devotions & ses offrandes sur le tom-

768. beau de S.Martin de Tours; Et estant venu rendre les mesmes devoirs à S. Denis en France, il y rendit l'ame le 24. de Septembre l'an 768. Il étoit âgé de 52. à 54 ans, dont il en avoit regné seize & demy, à compter du jour de son élection, supposant qu'elle se soit faite au champ de Mars en l'an 752.

Il n'avoit épousé qu'une femme qui luy survécut, c'estoit Berthe que les Historiens ont surnommée *au grand pied*; fille de Caribert Comte de Laon, de laquelle il eut quatre fils, Carloman, Charles, Pepin, & Gilles; & trois filles, Rotaide, Adelaide, & Gisele. Des fils le dernier fut mis tout jeune en religion au Monastere du Mont-Soracte; Pepin mourut âgé de trois ans; Le Royaume demeura aux deux autres. Les deux aînées des filles, sçavoir Rotaide & Adelaide moururent jeunes, Gisele épousa un Cloistre & fut Abbesse. L'Empereur Constantin Copronyme l'avoit demandée en mariage pour son fils: le Pape Estienne écrivant une lettre à Charles & à Carloman fils de Pepin, leur dit que ce Roy avoit fait réponse à Constantin qu'il n'estoit pas permis aux Princes François de se conjoindre avec des étrangers, & qu'il n'eust osé faire ce mariage contre la volonté des Evêques & du saint siege. On peut examiner si ce Pape estoit bien informé, & s'il n'avançoit point cela pour servir à ses fins.

Quelques Genealogistes donnent encore à Pepin cinq ou six autres fils & autant de filles; desquelles, disent-ils, Berte fut mariée à Milon Comte d'Angers & pere de l'invulnerable Roland, & Chiltrude à René Comte de Genes, qui fut pere d'Oger le Danois. Cela tient un peu du Roman.

Les deux freres Rois estant en differend de leur partage, les Seigneurs s'entremirent de les accorder, & les obligerent de prendre par provision, Charles la Neustrie, & Carloman l'Austrasie.

Du regne de Pepin, Dieu commença à faire sentir à la Chrestienté le plus rude fleau dont elle ait esté jamais battuë. Je veux dire les Turcs, qui encore aujourd'huy la menacent de l'accabler. Ils estoient connus dés le temps de Pline, qui les compte entre les peuples qui habitoient le long des Palus Meotides. Il y en pourroit aussi avoir eu parmy les Messagetes & ailleurs, comme nous l'avons remarqué de quelques autres barbares. Dés le temps de l'Empereur Justin, ils estoient déja si puissans, qu'ils dominoient aux Avaroës & autres peuples voisins. L'Empereur Heraclius s'en servit contre Cosroes, & ils firent une grande diversion estant entrez dans la Perse, dont une partie leur paya tribut durant quelques années. Mais l'an 763. *ils sortirent des portes de Caspie, se jetterent sur l'Armenie & s'estendirent ensuite fort avant dans l'Asie, où ils subjuguerent mesme le Royaume des Perses l'an* 1048. *Neanmoins ils n'eurent point de Souverain, ny de Chef general, mais seulement divers Colonels, jusqu'à la premiere Croisade des Chrestiens l'an* 1196. *qu'ils en prirent un, afin d'estre plus unis pour leur conservation.*

Digitized by Google



Digitized by Google



CHARLES I.

DIT LE GRAND OU CHARLEMAGNE, ROY XXIII.

PAPES.

encore ESTIENNE III. S. 3. ans, 3. mois.

ADRIAN I. élû en Fevrier 772. S. prés de 24. ans.

LEON III élû en Decemb. 795. S. 20. ans, 5. mois, dont 18. pendant ce regne.



Avoir par sa valeur & par son zele ardent
Sceu vaincre les Saxons & les Maures d'Espagne,
Esteint le nom Lombard, converti l'Allemagne,
Et joint aux Fleurs de Lys l'Empire d'Occident,
Sont les plus grands exploits de nostre Charlemagne.

Digitized by Google

CHARLES I.

DIT LE GRAND, OU

CHARLEMAGNE,

ROY XXIII.

Agé de vingt-neuf à trente ans.

CHARLES	CARLOMAN
en Neustrie & Bourgogne, âgé de 29. à 30. ans.	*en Austrasie, âgé de vingt-deux ans.*



ORSQUE les deux Rois fils de Pepin eurent celebré les obseques de leur pere, & qu'ils l'eurent inhumé à S. Denis, ils se retirerent chacun sur leurs terres, & se firent couronner, Charles à Noyon, & Carloman à Soissons. Le commencement de leur regne fut troublé par de mutuelles jalousies & par divers mécontentemens, qui eussent bien-tost éclaté & fait une guerre ouverte, si la Reine leur mere n'eust pris soin de radoucir leurs esprits fort irritez. 769.

Pendant leur discorde, qui dura quelques mois, le vieil Hunoud, pere de Gaifre, qui s'estoit retiré dans un Monastere, quitta l'habit de Religieux pour prendre le titre de Duc d'Aquitaine, & essaya de la faire revolter par le moyen de ses amis, & d'une ligue qu'il avoit faite avec Loup Duc des Gascons. Charles, dans le partage duquel estoit cette Province, pria son frere de l'assister à éteindre cette rebellion. Carloman le joignit avec ses troupes: mais à my-chemin, soit de luy-mesme, ou par les suggestions de quelques broüillons, la jalousie contre son aisné le reprit si fort qu'il le quitta là. Charles ne laissa pas neanmoins de continuer sa route.

Au bruit de ses approches, Hunoud s'enfuit & s'alla cacher au fond de la Gascogne. Il y pensoit trouver un asyle, mais il n'en est point contre une trop grande puissance; le Duc des Gascons redoutant les menaces de Charles, fut aussi peu seur allié qu'il avoit esté fidelle vassal: il vint audevant de luy, se soûmit entierement, & luy livra ce malheureux, qui neanmoins peu aprés s'estant encore échapé, se sauva vers

Didier Roy des Lombards. De cette sorte PRIT FIN LA DUCHE' D'AQUITAINE. Onze ans aprés elle fut ERIGE'E EN ROYAUME par Charlemagne, en faveur de Loüis le Debonnaire, le plus jeune de ses fils.

En ce voyage il bastit Franciac, c'est à dire *le chasteau des François*, sur la riviere de Dordogne; on l'appelle aujourd'huy Fronsac. L'Aquitaine n'estoit pas reputée une partie de la France, mais une conquête; & elle gardoit toûjours les loix & la langue des Romains, celles des François n'y avoient point de lieu.

De son vivant, Pepin avoit marié ses deux fils, on ne dit point à qui, peut-estre n'estoient-ils que fiancez: mais s'ils avoient accompli le mariage, il faut dire qu'ils firent divorce; car leur mere les obligea de prendre d'autres femmes. Carloman épousa Berthe ou Bertrade, qui n'estoit pas fille de Didier Roy des Lombards, comme quelques-uns le croyent. Quant à Charles, il est vray qu'il se maria avec Hildegrade fille de ce Roy, & qu'il l'épousa nonobstant les oppositions que le Pape y apporta, jusqu'à luy representer que les Lombards estoient puants & infectez de la lepre, tant il estoit animé contre cette nation.

770. Carloman estoit un esprit bijarre & fascheux, qui donnoit bien de la peine à son aisné. La mort l'en delivra heureusement au mois de Novembre de cette année 770. ayant coupé le fil de ses jours dans le palais de Samoncy au commencement de la troisiéme année de son regne, & le vingt-huitiéme de son âge. Son frere fit porter son corps à l'Abbaye de saint Remy de Reims, qu'il avoit dotée de grands biens. On ne dit point de quelle maison sa femme estoit; mais qu'il en avoit deux fils; les uns la nomment Berthe, & d'autres Gerberge.

771. Comme Charles tenoit une Assemblée generale à Carbonnac, la plûpart des Seigneurs & des Prelats Austrasiens s'y rendirent, afin de le reconnoistre pour leur Roy. Ils le pouvoient ainsi; & il faut avoüer que s'ils n'eussent pas eu ce droit, il eust esté usurpateur. La veuve de Carloman craignant qu'on ne passast plus outre, prit ses enfans, & se retira vers Tassillon Duc de Baviere.

Quelques Chroniqueurs d'Espagne, ausquels je ne sçay s'il faut ajoûter foy, ont écrit qu'outre Hunoud & Hatton, Eudes Duc d'Aquitaine avoit un fils nommé Aznar, qui voyant le malheur de ses freres, passa l'Ebre, & ayant tué en bataille quatre petits roitelets ou generaux Sarrazins, fut LE PREMIER COMTE D'ARRAGON. *Ce n'estoit alors qu'une petite contrée entre deux rivieres de ce nom-là, dont la ville de Jacque estoit la capitale.*

CHARLEMAGNE

CHARLEMAGNE

SEUL EN TOUT LE ROYAUME.

ON ne peut entendre le nom de ce Prince sans concevoir aussi-tost 771.
quelque grande idée. Il estoit d'une taille avantageuse, haute de sept pieds, & bien formé en toutes ses parties, hormis qu'il avoit le col un peu trop gros & trop court, & le ventre trop en devant. Sa démarche estoit grave & ferme, sa voix tant soit peu claire. Il avoit les yeux bien fendus & brillans, le nez long & aquilin, le visage gay & serein, le teint frais & vif, rien d'effeminé dans son geste & dans son port, mais rien de superbe ni de fastueux; l'esprit doux, facile & jovial, la conversation aisée & familiere. Il estoit humain, courtois, liberal, actif, laborieux, vigilant & fort sobre, quoique le jeûne luy fist mal; ennemi mortel des flateurs & de la vanité: il haïssoit le luxe & les modes nouvelles & étrangeres, & s'habilloit fort modestement, si ce n'estoit dans les ceremonies publiques, où la majesté de l'Etat doit paroistre dans son Souverain. Durant ses repas il se faisoit lire l'histoire des Rois ses predecesseurs, ou quelques livres de saint Augustin. Il prenoit deux ou trois heures de repos aprés disner, mais il interrompoit son sommeil la nuit, se levant deux ou trois fois pour étudier ou pour prier Dieu. Il écoutoit les differends, & rendoit justice à toute heure, mesme en s'habillant. Il passoit le printemps & l'esté à la guerre, une partie de l'automne à la chasse, l'hyver dans les conseils & dans les occupations du gouvernement; quelques heures du jour & de la nuit à l'étude des lettres, principalement de la Grammaire, de l'Astronomie & de la Theologie. Aussi estoit-il un des plus sçavans & des plus eloquens hommes de son siecle, au jugement mesme de ceux qui passoient pour tels. Avec cela il se monstroit clement, misericordieux & aumosnier. Il nourrissoit les pauvres jusqu'en Syrie, en Egypte & en Afrique, & employoit ses tresors à recompenser les gens de guerre & les gens doctes, à bastir des ouvrages publics, des Eglises & des Palais, à reparer les ponts, les chaussées & les grands chemins; à rendre les rivieres navigables, à nettoyer les ports, & à les garnir de bons navires; à civiliser les nations barbares, à porter le nom de la nation Françoise avec éclat dans les Royaumes les plus eloignez. Avant que d'aller à ses expeditions militaires, il assembloit les Evesques & les Grands, pour prendre leurs avis comme il falloit regler le Royaume. Car sur tout il avoit soin de le policer par de bonnes loix; & il tournoit toutes ses actions au bien de ses peuples, & à l'avancement de la Religion Chrestienne, ne cherchant point sa gloire propre, mais seulement celle de Dieu, & l'avancement de son Estat.

Afin d'instruire & de polir de plus en plus la nation Françoise, &

Digitized by Google

771. d'avoir des Sujets capables des grands emplois, il avoit institué des écoles ou seminaires en divers endroits, où il faisoit élever soigneusement les enfans des Nobles, & des personnes libres; & il prenoit bien la peine quelquefois de les interroger luy-mesme, pour sçavoir quel progrés ils faisoient dans leurs estudes.

Entr'autres ennemis, il en eut quatre fort puissans à combattre; sçavoir les Saxons, les Lombards, les Huns, & les Sarrasins. Les Saxons, nation fort belliqueuse, & encore idolâtre, composée de plusieurs peuples, & qui eussent esté invincibles, s'ils eussent agi d'un commun accord, luy donnerent de l'exercice plus de trente ans, pendant lesquels il fit diverses expeditions contr'eux, toûjours avec avantage. Il ne leur refusoit jamais la paix dés qu'ils la demandoient, à condition qu'ils recevroient le baptesme; & ils la violoient aussi-tost qu'ils ne le voyoient plus : mais sa pieté constante contre leur malice, ne se lassoit point de leur pardonner; non pas tant par desir de les attirer sous son obeïssance, que pour les assujettir sous l'aimable joug de JESUS-CHRIST. Tant d'éminentes qualitez & de belles actions obligerent la voix publique de luy donner le surnom de Grand; mais ce ne fut qu'aprés sa mort; sa modestie n'eust peut-estre pas souffert qu'on le luy eust donné en face.

Il entra cette année en Saxe, & voulut effrayer ces rebelles par les embrasemens & par le sang : ils ne laisserent pas pourtant de luy venir presenter la bataille assez prés d'Osnabrug; mais leur audace fut chastiée par un grand carnage des leurs; ceux qui resterent se sauverent au delà du Veser. De là, poursuivant sa victoire, il alla prendre le chasteau d'Eresbourg, démolit le fameux temple du faux Dieu Irmensul, & brisa son idole. On croit que c'estoit le Dieu Mars, d'où Merspurg a pris son nom. Il passa ensuite le Veser, contraignit les Saxons de luy donner des ostages; & ayant rebâti Fresbourg, il y mit garnison Françoise.

Le Roy Didier ne pouvoit quitter le dessein qu'avoient formé ses predecesseurs, d'abaisser la puissance des Papes, pour se rendre
depuis l'an 767. jusqu'en 771. maistres de toute l'Italie : ce fut pour cela qu'il suscita un schisme dans l'Eglise de Rome, afin de les troubler & de les affoiblir. Le Pape Paul I. du nom estant mort l'année 767. Toton Duc de * Nepi entra dans Rome, & força le Clergé d'élire son frere Constantin, qui n'avoit encore aucuns ordres; il se porta à cet attentat par l'instigation du Lombard. L'année suivante, une autre cabale, ennemie des violences de Constantin, éleva au saint Siege un Prestre nommé Philippe : mais Crestofle Primicere (c'estoit la premiere dignité de la ville aprés le Préfet) les contraignit l'un & l'autre d'abdiquer le Pontificat, & fit élire legitimement Estienne, Prestre de sainte Cecile; ce fut le quatriéme du nom.

* Entre Viterbe & Rome.

Didier voyant que l'entreprise de Toton ne luy avoit pas réüssi, s'a-

visa d'un autre moyen. L'an 770. il alla à Rome, sous pretexte de devotion; & comme il y estoit, il fit une étroite liaison avec Paul Afiarte, Duc ou Juge souverain dans Rome; & à force de presens, l'engagea à luy promettre qu'il feroit le procez à ce Crestofle, & qu'il banniroit ou emprisonneroit sous divers pretextes tous les citoyens Romains qu'il sçavoit les plus forts & les plus capables de s'opposer à ses desseins. Afiarte le servant selon son desir, en bannit & en fit mourir plusieurs: mais Hadrian, qui fut élû aprés Estienne, arresta ces injustes procedures, & éluda non seulement toutes les vaines tentatives du Lombard, mais encore fut cause de son entiere destruction.

Aprés tous les autres moyens, Didier employa la force; il s'empara de plusieurs villes de l'Exarchat, ravagea les environs de Rome; & l'année d'aprés, s'estant avancé de ce costé-là, sous pretexte d'aller visiter le sepulcre des saints Apostres, il mena avec luy les fils du Roy Carloman, & les presenta au Pape, s'efforçant de l'obliger à les couronner. Cette proposition, sans doute, embarrassa extrémement le saint Pere: neanmoins il refusa absolument de le satisfaire sur ce poinct-là, & il ne manqua pas de faire bien valoir son refus au Roy Charles, & de se servir de ce moyen pour irriter davantage son esprit contre le Lombard.

Il y avoit déja entre les deux Rois d'autres sujets d'inimitié; car dés l'an 771. Charles avoit repudié Hildegarde fille de Didier, disant qu'elle estoit trop infirme, * pretexte qui n'agréa pas à beaucoup de gens de bien, particulierement à Adelard cousin germain du Roy, qui, pour ce sujet, se retira de la Cour dans un Monastere. Didier de son costé avoit blessé Charles dans la partie la plus sensible, donnant retraite à la veuve de Carloman, & luy promettant aide & support pour remettre ses enfans dans le partage de leur pere. Ces offenses avoient assez disposé l'esprit de Charles à écouter les prieres du Pape; neanmoins il ne prit pas les armes sans sçavoir si ce qu'il luy exposoit estoit veritable. Il dépécha des Ambassadeurs au Lombard pour entendre ses raisons, le pria de vouloir restituer les places au saint Siege, & luy offrit mesme une assez grande somme d'argent de ses propres deniers, pour luy tenir lieu de dédommagement. A tout cela Didier fit la sourde oreille; tellement qu'il se resolut à passer les monts, mais avec de si grands preparatifs, qu'on voyoit bien que ce n'estoit pas tant pour secourir le Pape, que pour conquerir la Lombardie. 773.

* Cliniනica.

Ayant donc assemblé son armée à Geneve, il la divisa en deux corps: son oncle Bernard, avec l'un, prit sa route par le mont Iou; & luy avec l'autre, par le mont Cenis. Didier avoit muni les passages des Alpes, & en cas qu'ils fussent forcez, il s'estoit avancé avec toutes ses troupes prés de Turin, & dans le val d'Aoste, pour y attendre les François, au hazard mesme d'une bataille. Il ne tint pas pied ferme dans ses postes, comme il s'en estoit vanté; quelques troupes Françoises estant passées à la sourdine, & le prenant par derriere, il eut

Digitized by Google

773. si grand'peur d'estre enveloppé qu'il se retira à la haste, & se jetta dans Pavie, & Adalgise son fils, qu'il avoit associé à la royauté, dans Verone.

Ceux de Spolete & de Riette l'avoient déja quitté pour se donner au Pape; quand on sceut qu'il avoit reculé, toute la marche d'Ancone & plusieurs autres villes firent le mesme. Charles avec une partie de son armée se campa devant Pavie, & envoya l'autre devant Verone. Et pour montrer qu'il avoit resolu de n'en partir point qu'il n'eust ces villes à sa disposition, il fit venir au camp sa nouvelle épouse Hildegarde fille de Childebrand Duc de Sueve, & y passa l'hyver jusqu'à Noël. En ce temps-là il en partit pour aller presser le siege de Verone. Adalgise craignant de tomber entre ses mains, abandonna cette ville, & se sauva vers l'Em-
774. pereur de Grece. Les Veronois ensuite se rendirent & livrerent les enfans
† & la veuve de Carloman au Vainqueur; on les amena en France, du reste on ne dit point ce qu'ils devinrent.

Il ne restoit que Pavie. Le siege tirant en longueur, il prit envie à Charles d'aller faire ses devotions à Rome, & d'y celebrer la feste de Pâques. Le Pape luy fit une magnifique entrée, telle qu'on avoit accoustumé de la faire aux Exarques. Aussi luy confirma-t'il les donations faites par Pepin son pere, & même, comme disent quelques-uns, il y ajousta la souveraine justice, & le ressort de toutes ses terres. Ce n'est pas l'avis de plusieurs, qui croyent que les Papes n'en avoient eu que le domaine utile, & qu'ils les relevoient des Rois de France; desquels il faut avoüer qu'ils tiennent la meilleure partie de leur grandeur temporelle.

A la longueur du temps, Pavie se trouva si pressé, non par les attaques, mais par la famine, & le peuple de dedans si mal disposé, que Hunoud le boute-feu de cette guerre fut assommé par les femmes, & que Didier craignant cette fureur pour sa propre personne se rendit à Charles avec sa femme & ses enfans. On l'amena en France, où il fut tondu Moine, & envoyé à Liege sous la garde d'Agilfride, qui pour lors en estoit Evêque. Il mourut peu de temps aprés. De cette sorte fut ESTEINT LE ROYAUME DES LOMBARDS en Italie, aprés avoir duré quelque 204. ans.

Avant que de revenir en France, Charles fit un second voyage à Rome. Cette fois-là le Pape avec 150. Evêques qu'il avoit appellez pour honorer sa reception, & avec le peuple Romain, luy defererent le titre de PATRICE, qui estoit le degré le plus proche de l'Empire. Il n'appartenoit qu'aux Empereurs de le conferer: mais comme on ne les reconnoissoit plus en Italie, le Pape & les Romains s'attribuerent ce pouvoir. Et de plus ils accorderent à Charles celuy de donner l'investiture des Evêchez, & mesme de nommer les Papes, pour oster les cabales & les desordres qui se faisoient dans l'élection. Les auteurs Italiens asseurent qu'il remit peu aprés ce droit aux Romains: mais au moins se reserva-t'il celuy de les confirmer, dont les Empereurs avoient toûjours joüi sans contre-

dit, depuis plus de trois siecles. Depuis ce temps-là il y eut une tres-étroite amitié entre Charles & Adrian. 774.

Au retour Charles se fit couronner Roy de Lombardie, comme avoient fait les Rois de cette nation, au bourg de Modece prés de Milan, par l'Archevesque de cette grande ville, qui lui donna l'onction sacrée, & luy mit la couronne de fer sur la teste. On la nomme ainsi, parce qu'elle est en effet d'un cercle de fer, mais recouvert d'une lame d'or. On dit que la genereuse Teudelaine fille de Garibal Duc de Baviere, celle qui vers l'an 593. retira les Lombards de l'Arianisme, la fit faire pour en couronner son mary Agilulfe.

L'ordre qu'il establit en Italie fut tel. Il laissa au Pape l'Exarchat, la Pentapole, (on les nomma depuis la *Romandiole* ou *petite Romanie*) les Duchez de Perouse, de Rome, de la Toscane ulterieure & de la Campanie. Il donna la Duché de Benevent à Aragise gendre de Didier, celle de Spolete à Hildebrand, & celle du Frioul à Rotgaud, à condition seulement de l'hommage & du service, & à la charge de reversion faute d'enfans masles; tous ces trois Seigneurs estoient Lombards.

Il donna aussi les Comtez & Capitaineries de ces terres à des gens de cette nation-là aux mesmes conditions. Il se retint le reste, sçavoir la Ligurie, l'Emilie, la Venetie & les Alpes Cottiennes, & y establit des Comtes pour les gouverner & pour y rendre justice. Il imposa certains tributs sur les villes, & voulut que la loy Salique eust cours en ce païs-là; de sorte qu'il y en avoit trois, la Lombarde, la Salique & la Romaine; Et il estoit permis aux sujets de vivre & de contracter suivant celle des trois qu'il leur plaisoit. Depuis ce temps-là on appella cette conqueste LE ROYAUME D'ITALIE, & il s'estendoit jusqu'à la riviere d'Aufidus ou lo Fante, la Poüille & la Calabre avec la Sicile, demeurant encore aux Empereurs Grecs.

Pendant son éloignement les Saxons s'estoient déchaisnez, & avoient tout mis à feu & à sang dans le païs de Hesse. A la fin de l'année il y envoya quatre * escadres ou gros de ses troupes, qui les attaquerent par quatre endroits, & en rapporterent quantité de butin. * Scara.

775. Au printemps suivant il y alla luy-mesme avec de plus grandes forces, prit le chasteau de Sigebourg, rebastit celuy d'Eresbourg qu'ils avoient démoli, les repoussa de dessus le Veser, & les ayant bien battus les contraignit d'abandonner le poste de Brunsberg où ils s'estoient fortifiez. Aprés cela il divisa son armée en deux, & les chassa jusqu'à la riviere d'Oüacre. Là il receut les sermens & des ostages du Prince Hason ou Helsisq, & des Saxons Ostfales ou Ostrelandes, c'est à dire, *Orientaux*; puis en revenant, au lieu nommé Buki, il receut la foy de ceux de Vitikind, & des plus notables de la Duché d'Angrie. †

Cependant l'autre partie de son armée avoit pensé estre surprise par d'autres Saxons prés de la riviere d'Oüacre; dont il prit telle revanche

775. par le fer & par le feu, que ceux-là encore luy crierent misericorde ; & luy donnerent des ostages.

Durant ce temps-là Adalgise fils de Didier, que l'Empereur avoit honoré du titre de *Patrice*, mit une armée sur mer pour recouvrer son Royaume de Lombardie, & débaucha Rotgaud Duc de Frioul, qui n'obeïssoit que malgré luy à un estranger. Charles y courut en diligence, vainquit & prit Rotgaud en un grand combat, & luy fit couper la teste. Lors qu'il eut chastié les peuples qui avoient appuyé cette revolte, il donna ce Duché à Henry Seigneur François, avec la Stirie & la Carinthie, mettant des Comtes & des garnisons dans les villes de ces Provinces-là.

EMP. LEON VI. fils de Copronyme, en Septembre 775. R. 5. ans.

776. Pendant son absence les Saxons coururent une troisiéme fois aux armes, & surprirent & raserent le chasteau d'Eresbourg: mais comme ils croyoient faire le mesme de celuy de Sigebourg, ils en furent repoussez par les François ; qui les menerent battant jusques sur les bords de la Lippe. Avec cét échec ils receurent nouvelle que Charlemagne estoit dans leur païs, qui les cherchoit pour les tailler en pieces. Ils vinrent tous humiliez se prosterner devant luy, avec leurs femmes & leurs enfans, demandant pardon & le baptesme. Leur soûmission & leur conversion quoique simulées, desarmerent sa colere.

777. Au mois de Mars ensuivant ils se rendirent de toutes parts à l'Assemblée generale de Paderborn, hormis le vaillant Vitikind Duc d'Angrie, qui s'estoit retiré au païs de Danemarc, que quelques auteurs de ces temps-là appellent Normandie. Là vint aussi le Sarrasin Ibnalarabi Gouverneur de Sarragosse, avec quelques autres Chefs de la mesme nation, qui imploroient la protection de Charles. Il la leur accorda facilement, & voulu y mener son armée luy-mesme, plustost pour défendre & accroistre le regne de JESUS-CHRIST, que pour estendre sa propre gloire & son Empire.

Il y avoit eu en Espagne neuf ou dix Lieutenans generalissimes de la part du Calife qui residoit en Damas ; d'où il gouvernoit tout ce grand Empire, estendu depuis les Indes jusqu'aux Pyrenées. Il y avoit deux maisons fort puissantes entre les Sarrasins, celle de Humeia & celle d'Alaveci. La premiere tenoit la souveraineté depuis cent cinquante ans, & avoit eu quatorze Califes tout de suite : l'autre se disoit descenduë de Fatima fille de Mahomet, & par cette raison elle y pretendoit aussi. Or il estoit arrivé qu'Abul Guebase, qui estoit de celle d'Alaveci, s'estant revolté & ayant vaincu & tué Meroüane le dernier de ces quatorze Califes, & pris à tasche d'exterminer toute la race ; l'Emir Abderame qui fuyoit cette persecution, s'estoit sauvé en Espagne ; & l'avoit destachée de la domination du Calife, pour en faire un Royaume particulier & indépendant. Mais dans cette revolution les autres Gouverneurs s'émanciperent aussi de son obeïssance ; Et de ceux-là estoit Ibnalarabi, & les autres venus en sa compagnie, qui avoient besoin du secours des François pour se maintenir dans leur usurpation.

L'armement de Charles, fort grand & divisé en deux corps, marcha par deux routes differentes. Le premier, où il estoit en personne, passa par le Bearn dans la Navarre, & mit le siege devant Pampelune. Ce fut le plus long & le plus memorable que les François eussent jamais fait, & où ils employerent plus de machines, & plus d'art & de travail. La place se rendit enfin à composition. 778.

De là il marcha vers Sarragosse, où l'autre corps, qui avoit pris son chemin par le Roussillon & la Cerdagne, le joignit. Ayant pris aussi cette ville, il la donna au Prince Ibnabdala. Cependant Ibnalarabi & & les autres Sarrazins vinrent au devant, & luy donnerent des ostages.

Il faut sçavoir que jusques-là les Chrestiens de ces frontieres, aussi bien que tous les autres d'Espagne, avoient esté soûmis aux Sarrazins, ausquels ils payoient tribut. Charlemagne les delivra de cette servitude, & les ligua avec ces petits Princes Maures qui s'estoient mis sous sa protection. On dit qu'il envoya aussi quelques troupes au Roy Alfonse le Chaste, pour luy aider à secoüer le joug du vasselage & du tribut, à quoy il avoit esté sujet jusques-là. Il le secoüa en effet d'autant plus facilement que les Maures estoient fort divisez entr'eux. Ainsi les Espagnols doivent leur premier affranchissement à l'assistance des François.

Les Gascons des Pyrenées, qui faisoient mestier de brigandage, récompenserent mal le Roy Charles de toutes ses genereuses assistances: comme il revenoit en France, ayant repassé par Pampelune qu'il démantela, ces bandits s'estant embuschez dans des détroits au passage de Roncevaux, luy enleverent son bagage qui estoit à l'arriere-garde, & luy tuerent grand nombre de braves Seigneurs, entr'autres Eggobard, Grand-Maistre de la table du Roy; & ce fameux Roland son neveu, fils de sa sœur, qui estoit Marquis de la mer Britannique, c'est-à-dire Gouverneur des costes de la France qui sont sur cette mer-là. Les Seigneurs du païs redoutant sa colere, luy livrerent une partie de ces brigands pour en faire le chastiment.

IRENE Imperatrice, femme de Leon, avec CONSTANTIN son fils, en Septembre 778.

Les Auteurs Espagnols triomphent de cette défaite, & chantent qu'ils ont vaincu Charlemagne & ses douze Pairs. Mais il est certain que la Navarre, l'Arragon, & tout ce qui est depuis les Pyrenées jusqu'à l'Ebre, fut assujeti pour lors à la domination de ce Roy, & qu'il établit des Comtes à Gironne, Ampuries, Urgel, Barcelone, Ribagorce, & autres lieux. On appella toute cette étenduë de païs * *la Marche d'Espagne*.

* *Limes Hispanicus, Marca Hispanica.*

En revenant il établit des Comtes François dans toutes les villes de l'Aquitaine & de la Septimanie, pour mieux retenir ces païs en son obeïssance. Quelques autres remettent cet établissement à l'année 781. lors qu'il donna le Royaume d'Aquitaine au Prince Loüis son fils.

Durant son absence, Witikind avoit rallumé la furie des Saxons, qui firent d'horribles ravages jusqu'à Mayence & à Cologne. Si-tost qu'il fut de retour, il détacha trois escadres de son armée, qui les recogne-

Digitized by Google

† rent bien. L'année d'aprés il y alla en personne ; Ils eurent l'audace de
779. l'attendre prés de la riviere de Lippe, & de luy donner bataille : mais il leur passa sur le ventre, & aprés reduisit la Westfalie, l'Oostfalie & l'Angrie. Et puis encore l'année suivante il poussa jusqu'au conflant de
780. l'Hore & de l'Elbe, & reduisit plusieurs de leurs peuples, entre autres ceux qu'on appelloit Nordleudes & Bardogaves. Cela fait, il donna ordre à assurer ces nouvelles conquestes, & l'estat de la Religion Chrêtienne en ce païs-là. Ce fut à cette fin qu'il fit tenir un Concile à Lipsic ; & alors furent jettez les fondemens de l'Evesché d'Osnabrug. Il travailla aussi à retenir les Sclaves qui estoient sur l'autre rive de l'Elbe, puis il revint en Neustrie.

Comme il craignit que l'Italie, accoustumée à avoir un Roy, & qui d'ailleurs estoit molestée des Huns par terre, & des Sarrasins par mer, ne receust Adalgise, ou n'en couronnast quelque autre, il fit un troisiéme voyage à Rome. D'ailleurs il y estoit mené par la devotion, & par le desir de conferer avec le Pape, des moyens d'affermir le Christianisme
781. dans la Saxe, afin que tant de peines qu'il y avoit prises ne fussent pas perduës. Il celebra la Feste de Noël à Pavie, & celle de Pasques à Rome. Le Pape y baptisa Pepin son second fils, & fut son * parrain, & aprés il le couronna Roy d'Italie, & Loüis son puisné Roy d'Aquitaine. Ce dernier à peine avoit trois ans accomplis. Son Royaume contenoit la Duché d'Aquitaine, celle de Gascogne, le Languedoc & la marche d'Espagne. Le pere ne donna point de partage à Charles son fils aîné, parce qu'il vouloit le retenir auprés de luy pour s'en servir dans les affaires de France & de Germanie.

* Les Evêques l'étoient presque toûjours des Princes & des Grands.

CHARLEMAGNE

Roy de France.

PEPIN & LOUIS

Roy d'Italie. *Roy d'Aquitaine.*

781. ESTANT de retour en France, il envoya Loüis à Orleans, ville qui estoit du Royaume d'Aquitaine, & le mit sous la tutelle d'un *Bail*, ou Gouverneur nommé Arnould. Il laissa Pepin en Italie, où il tenoit son Siege Royal à Milan, mais il alloit souvent à Ravenne. Quoique celuy-cy eust esté couronné à Rome, il se fit encore couronner à Modece.

Tassillon Duc de Baviere avoit laissé ébranler sa fidelité par Luitperge sa femme fille du Roy Didier. Le Pape estoit convenu avec Charles tandis qu'il estoit à Rome, qu'il envoyeroit deux Evesques à ce Duc, pour le faire ressouvenir de ses fermens. En effet il n'y manqua pas; si

si bien que Tassillon ayant receu des ostages pour sa seureté, se rendit à Wormes, & en donna douze de sa part.

Depuis quelques années Charles tenoit son Parlement ou Assemblée 782.
generale en Saxe : celle-cy il la tint à la source de la Lippe & en ce lieu-là il écouta les Ambassadeurs de Sifroy Roy de Dannemarc, & de Cagan & Ingurre Princes des Huns. L'Assemblée achevée il repassa le Rhin ; Et alors Vitikind, qui à ses approches s'estoit sauvé en Dannemarc, revint en son païs, & soûleva une seconde fois une partie des Saxons.

Les Sorabes, peuples Sclaves qui habitoient les païs d'entre l'Elbe & le Saal, se mirent de la partie. Trois des chefs du Roy avoient ordre de s'attacher à eux, je ne sçay par quel motif ils les quitterent pour aller aux Saxons ; Et ils les attaquerent temerairement & en desordre, sans attendre le Comte Thierry parent de Charlemagne, parce qu'ils craignoient qu'on ne luy attribuast tout l'honneur de la victoire ; ainsi ils furent enveloppez, & presque tous taillez en pieces. La honte de cét eschec irrita tellement le Roy, que cette fois il ne voulut point pardonner aux Saxons, à moins que le païs ne luy livrast quatre mille des plus mutins d'entre eux qui avoient esté de la partie, à tous lesquels il fit trancher la teste sur le bord de la riviere d'Alare.

Une si rude saignée n'empêcha pas que l'année d'aprés ils ne se soû- 783.
levassent encore, non plus une partie, mais tous ensemble. Leur courage estoit si indomptable, qu'ils luy donnerent bataille, & leurs forces si grandes, que l'ayant perduë, ils en ramasserent encore assez pour en donner une seconde, mais ils ne furent pas plus heureux en celle-là qu'en la premiere.

Avant que de se mettre aux champs, Charles eut le déplaisir de perdre la Reyne Hildegarde, tres-bonne femme & tres-vertueuse Princesse. Elle mourut le dernier jour du mois d'Avril, veille de l'Ascension. Dés la mesme année il en épousa une autre, qui se nommoit Fastrade, femme d'humeur superbe & outrageusement imperieuse ; son pere estoit un Comte François qu'on appelloit Raoul.

Toute l'année suivante, le Roy avec un camp volant, & Charles son 784.
fils aîné avec un autre, ne firent que courir & percer le païs des Saxons, tantost d'un costé, tantost de l'autre ; Et il fut resolu dans son Conseil, qu'il n'en partiroit point qu'il n'eust achevé de les dompter.

Quoiqu'il les eust fort mattez, ils ne laisserent pas l'année d'aprés 785.
de se remettre en campagne, avec l'aide des Frisons leurs alliez : mais ils furent aussi mal-menez que les autres fois. Enfin leurs deux braves chefs Albion & Vitikind, estant abattus par tant de mauvais succés, écouterent les amiables remontrances que le Roy leur fit faire de rentrer dans leur devoir. Comme il estoit touché d'estime pour leur vaillance, ils se laisserent toucher à sa generosité ; ayant pris leurs seuretez ils se rendirent aux Estats de Paderborn, & delà le suivirent en France, où ils furent baptisez dans son palais d'Atigny. Il donna la Duché d'Angrie à Viti-

kind; qui de ce jour-là vescut si chrestiennement que quelques-uns
785. l'ont mis au nombre des Saints. De luy plusieurs font descendre la race des Rois Capetiens.

En ces Estats de Paderborn, Loüis Roy d'Aquitaine, vint trouver son pere avec toutes ses forces. Il mandoit assez souvent ce Prince & son frere Pepin, ou quand il en avoit besoin, ou pour leur faire rendre compte, & les tenir toûjours dans l'obeïssance.

786. Aprés Pasques de l'an 786. l'armée alla fondre en Bretagne, dont les Princes se croyoient indépendants, & avoient leur petit Royaume à part. Ils furent aussi contraints, aprés avoir perdu plusieurs places fortes, de ceder à la grandeur de Charles, & de luy envoyer plusieurs Seigneurs qui luy jurerent fidelité. Mais comme ils s'imaginoient ne la pas devoir, ils la violerent dés qu'ils se crurent en estat de le pouvoir faire.

Cependant Adalgise, fils du mal-heureux Didier, estoit sur mer avec une armée, sollicitant son beau-frere Tassillon d'entrer en Italie au mesme temps qu'il y feroit descente, & s'estant pour le mesme effet assuré d'Aregise Duc de Benevent qui avoit épousé sa sœur. Charles, pour prevenir l'execution de leurs desseins, passa promptement les monts pour la quatriéme fois, & ayant pris Benevent & Capouë, sur Aregise, qui se faisoit appeller Roy, il le contraignit de lui donner des ostages, & de renoncer à ce vain titre.

Il avoit veu le Pape en passant à Rome, au retour il le vit encore. Ce fut de ce voyage que pour luy complaire, il apporta en France le *Chant Gregorien*, & la *Liturgie* ou Messe à l'usage de Rome, & qu'il voulut abolir le chant & le service de l'Eglise Gallicane. Ce changement souffrit de grandes difficultez, & excita bien des persecutions contre les vieux Gaulois, qui s'opiniastroient à garder leur ancien usage: car ce bon Prince avoit si fort à cœur cette maniere de chanter, qu'il en faisoit une grande affaire, & un capital dans la Religion; où neanmoins plusieurs des anciens Peres ont cru le chant fort indifferent.

787. Pendant qu'il estoit encore à Rome, les Ambassadeurs de Tassillon y arriverent pour prier le Pape de le reconcilier parfaitement avec luy. Le saint Pere & le Roy y entendirent volontiers : mais quand le Roy les pressa de marquer un temps pour l'execution de ce que leur maistre promettoit, ils respondirent qu'ils n'avoient charge de rien que de rapporter ce qui leur seroit dit; Tellement que le Roy connoissant par là qu'il ne marchoit pas de bon pied, resolut de le faire parler plus nettement quand il seroit de retour en France. Ayant donc tenu les Estats à Wormes, il mit trois armées aux champs, sçavoir celle de son fils Pepin Roy d'Italie, une de François Orientaux, & une autre qu'il commandoit en personne.

Quand Tassillon les vit toutes sur les frontieres de son païs, la premiere dans la vallée de Trente, la seconde sur les bords du Danube, & l'autre sous les murailles de la ville d'Augsbourg, ne sçachant de quel

costé tourner, il vint avec humilité luy demander pardon, & luy donna treize ostages, Theudon son fils ainé en estoit un. 788.

Mais pour cela il ne se départi pas de ses desseins : la haine qu'il avoit pour les François, & l'intelligence qu'il entretenoit avec Adalgise son beaufrere, le poussoient toûjours à solliciter secretement les Bavarois de prendre les armes, & de se liguer aveo les Huns ses voisins, qui tenoient la Pannonie ; c'est la Hongrie & Austriche. Une partie de ses sujets se laissa emporter à ses menées : mais les autres apprehendant les calamitez de la guerre, en donnerent avis au Roy. Sur leur denonciation le Duc fut mandé une seconde fois aux Estats qui se tenoient à Ingelheim ; & là estant accusé par ses propres sujets, & convaincu de trahison, il fut condamné par ses pairs à perdre la vie. Toutefois le Roy, en faveur de ce qu'il estoit son proche parent, commua cette peine, si bien que luy & son fils Theudon furent seulement tondus & releguez au Monastere de Loresheim, puis en celuy de Jumieges. Et alors LA BAVIERE PERDIT LE TITRE DE DUCHÉ, & fut divisée en plusieurs Comtez non hereditaires.

De ses ruines il nasquit un plus puissant ennemy. Les Huns, faschez de la perte de leur allié & d'avoir les François pour voisins, leur commencerent une sanglante guerre, qui dura huit ans entiers. Cette année leur montra d'abord quel en devoit estre l'evenement, car ils perdirent trois batailles contre eux, une en Frioul & deux en Baviere.

Au mesme temps Adalgise ayant obtenu des forces de Constantin Empereur d'Orient, qui estoit picqué de ce que Charles luy avoit refusé sa fille Rotrude en mariage, descendit en Italie par la Calabre, croyant que les restes des Lombards se soûleveroient en sa faveur. Il se trouva bien loin de son compte ; Grimoald fils de sa sœur & d'Aragise Duc de Benevent, que Charles avoit gratifié de la Duché aprés la mort de son pere, Hildebrand Duc de Spolete, Vinigise qui le fut aprés luy, & quelques autres Capitaines du Roy Pepin, le combattirent au sortir de la Calabre, & eurent pleine victoire. Le malheureux estant tombé vif entre leurs mains, fut cruellement mis à mort, comme on y met presque tous les Princes qui taschent de recouvrer leurs Estats, quand ils se laissent prendre. †

Des peuples de la Germanie, il n'y avoit presque plus que ceux qui habitoient les costes de la mer Baltique qui ne reconnussent point Charlemagne, & qui se montrassent ennemis des François, & de leurs alliez. Les plus prochains de ses terres estoient les Wilses, logez au delà de l'Elbe, dans le pays qui est au midy. Il bastit un pont sur ce fleuve, qu'il fortifia de deux chasteaux, & ayant penetré jusqu'à leur principale ville, qu'ils nommoient Dragawit, il jetta un tel estonnement parmi eux, qu'ils se soumirent tous sans coup ferir leur principal chef nommé Viltzan, estant sorti de sa place avec les plus no- 789.

tables pour luy faire ferment de fidelité, & luy en donner des gages.

790. Pour l'année 790. il la paſſa dans ſon palais de Vormes, ſans aucune expedition militaire. Il s'adonnoit à des œuvres pieuſes, il envoyoit de grandes aumoſnes aux Chreſtiens de Syrie, d'Egypte & d'Afrique, qui gemiſſoient ſous le joug des Sarrazins; & recherchoit l'amitié de ces Princes infidelles, afin de les obliger à mieux traiter les Chreſtiens.

Cette meſme année commença, à ce qu'on tient, l'alliance indiſſoluble d'entre la France & l'Ecoſſe. Charles ayant envoyé un ſecours de quatre mille hommes au Roy Archaye, lequel luy fit preſent, diſent les Auteurs de ce païs-là, de Claude Clement, & d'Alcuin Anglois-Saxon, deux ſçavans perſonnages pour le temps. Ils ajoûtent qu'ils vinrent à Paris, & qu'ils y dreſſerent des écoles publiques, COMMENCEMENT DE CETTE FAMEUSE UNIVERSITÉ, mere de toutes celles qui ſont dans l'Europe.

EMP. CONSTANTIN ayant relegue Irene ſa mere.

La France n'ayant point d'autres affaires pour lors, Charles crut que c'eſtoit le temps de prendre vengeance des Huns, mais qui leur fuſt ſalutaire, en les ſubjuguant pour leur faire embraſſer la foy Chreſtienne.

791. Ils avoient, diſent quelques Auteurs, ſept ringues ou vaſtes clôtures, enfermées les unes dans les autres, & merveilleuſement remparées & paliſſadées, dans leſquelles ils ſe retiroient avec leur butin, depuis plus de deux cens ans. Charles ayant paſſé la riviere d'Ens, qui ſeparoit la Baviere d'avec leur païs, y deſcendit avec ſes troupes, qui marchoient ſur les deux bords du Danube, accompagnées d'une flote qui voguoit ſur ce meſme fleuve; & au meſme temps un autre corps d'armée de François Orientaux y entroit par la Boheme. A ſon arrivée ils s'enfuirent tous & luy abandonnerent deux de leurs ringues. Enſuite il perça & ravagea tout juſqu'à la riviere de Rab, & ſans une grande mortalité qui tua preſque tous les chevaux de ſon armée, ſes conqueſtes euſſent eſté plus avant.

Il faut remarquer que le païs de ces Avarois, qui eſtoit au Levant de la Baviere, fut par les François appellé Ooſterrich, à cauſe de ſa ſituation Orientale à leur égard. De là vient le nom d'Oſtriche.

792. Un grand danger où il ſe trouva l'année ſuivante, l'empeſcha d'y retourner comme il ſe l'eſtoit propoſé. Les Seigneurs François Auſtraſiens ne pouvoient ſouffrir les ſuperbes manieres de la Reine Faſtrade, ils conceurent tant d'indignation contr'elle, que pour s'en delivrer, ils conſpirerent, choſe horrible! de ſe défaire du Roy ſon mary, & de mettre en ſa place un de ſes baſtards nommé Pepin, qui eſtoit beau de viſage, mais boſſu & malin au dernier poinct. La conſpiration fut découverte par un pauvre Preſtre, qui s'eſtant trouvé fortuitement dans le coin d'une Egliſe, où ils s'aſſembloient pour cela, les entendit qui parloient de leur complot. Charles, par Sentence des Eſtats, en fit décapiter, pendre, & aveugler pluſieurs, & tondre ſon baſtard dans l'Abbaye de Prom, qui eſt de l'Eveſché de Tréves. Rigueur peut-

estre necessaire, mais aussi contraire à son humeur douce & misericordieuse, que conforme à l'humeur vindicative de sa femme.

Cette année 793. Lideric de Harlebec, Grand Forestier de Flandres, en fut fait COMTE, *non pas pourtant hereditaire, quoique de luy soient venus les Comtes de ce païs-là.* 793.

La mesme année il s'émut un tumulte au Duché de Benevent, suscité peut-estre par Grimoald & par les restes des Lombards; & il s'accrut si fort, que Loüis Roy d'Aquitaine fut obligé de passer en Italie avec ses forces pour assister son frere Pepin.

Comme Charles estoit à Ratisbonne, & qu'il avoit fait dresser un pont sur le Danube, pour aller dompter les Avarois, on luy proposa un dessein qui eust apporté de grandes commoditez pour cette guerre, & à l'avenir pour toute l'Europe, si on eust pû en venir à bout. C'estoit de faire qu'il y eust communication entre les rivieres du Rhin & du Danube, par consequent entre l'Ocean & la mer noire, en tirant un canal de la riviere d'Almuts, qui se decharge dans le Danube, à celle de Redits qui se décharge par Bamberg dans le Mein, lequel va tomber dans le Rhin prés de Mayence. Il y fit donc travailler par une grande multitude d'ouvriers: mais il arriva des pluyes continuelles, qui remplissant les fossez & éboulant toûjours la terre, empescherent l'accomplissement d'un si bel ouvrage.

D'ailleurs il en fut diverti par deux fâcheuses nouvelles; l'une de la revolte des Saxons, qui s'estant tenus en repos sept ou huit ans, secoüerent le joug de l'obeissance & de la religion: l'autre, que les troupes que ses Comtes commandoient dans la Marche d'Espagne, avoient esté défaites par les Sarrazins. Il fallut tout quitter pour doner ordre à des affaires si pressantes.

Durant qu'il estoit à Francfort, la Reine Fastrade sa troisiéme femme mourut, sans doute peu regrettée de son mary, mais beaucoup moins des François.

De Francfort il alla fondre avec toutes ses forces dans les terres des Saxons. Son armée estoit divisée en deux; il en commandoit une partie, & son fils aisné l'autre. Sa marche soudaine épandit si fort la terreur dans ces païs-là, que les rebelles, au lieu de courir aux armes, eurent recours à sa clemence; & ce bon Prince épargnant le sang de ces opiniâtres, se contenta d'enlever le tiers des hommes portant les armes, & de les transporter dans les costes maritimes de la Flandre. 794.

Les autres ne laisserent pas l'an suivant de faire encore les enragez, & de tailler en pieces l'armée des Abodrites, au passage de l'Elbe, comme elle venoit au mandement du Roy pour une expedition contre les Avarois. Viltzan qui la conduisoit, y fut tué: ce qui mit le Roy en si grand courroux, qu'il abandonna toute la Saxe à la fureur du glaive; il y fut massacré cette fois plus de trente mille hommes de ceux qui portoient les armes.

Digitized by Google

796. A son retour il passa l'hiver au païs de Juilliers, où ayant trouvé des bains chauds, il y bâtit un beau palais, & une Eglise en l'honneur de la Vierge-Mere; à cause de quoy ce lieu fut nommé *Aix la Chapelle*. Ces bains avoient esté autrefois accommodez & accompagnez de beaux bâtimens, par quelque grand Seigneur ou Gouverneur Romain, qui se nommoit Granus (on ne sçait pas bien en quel temps;) d'où ce lieu porte en latin le nom d'*Aquis-Granum*, eaux de Granus.

Là il receut la triste nouvelle de la mort du Pape Adrian son intime ami, dont toute sa vie il honora la memoire. Il estoit decedé le 26. de Decembre. Le mesme jour les Senateurs & les principaux du Clergé de Rome élurent, suivant la coûtume, Leon Prestre Romain. Ce Pape, dés le jour mesme de son élection, luy dépescha des Ambassadeurs pour luy en donner avis, & luy porter les clefs de l'Eglise saint Pierre, avec la banniere de la ville, & autres presents honorables, le priant d'envoyer quelqu'un de ses Princes recevoir le serment de fidelité du peuple Romain : preuve certaine que le Roy, en qualité de Patrice, avoit la Seigneurie de la ville de Rome.

Les deux plus puissans Princes des Huns-Avarois s'estoient tellement acharnez à la ruine l'un de l'autre, que tous deux perirent dans ces guerres civiles. Henry Duc de Frioul prenant son temps tandis que cette nation estoit affoiblie par de si grandes playes, entra dans le païs, & se rendit maistre de leur principale Ringue. Il y trouva des tresors immenses que ces brigands avoient amassez du pillage de toutes les provinces voisines pendant deux siecles. Il les envoya à Charlemagne; & Theudon l'un de leurs Princes s'y rendit presque au mesme temps, & y receut le baptesme: mais ayant esté renvoyé regner au païs qui estoit sur la riviere de Rab, il ne garda pas long-temps sa foy. Aussi fut-il tué par les François.

IRENE Imperatrice, ayant crevé les yeux à son fils Cõstantin, en Juillet.

796. & 797.

Les autres Avarois pensant relever leur Estat, se choisirent un nouveau * Can (c'est à dire un Commandant, ils appelloient ainsi tous leurs Princes:) mais celuy-là fut aussi tué en une bataille par le Roy Pepin : tout le païs conquis depuis le Rab jusques au Drave, & de là jusqu'au Danube, & tous ces barbares passez au fil de l'épée, & poussez au delà de la riviere de Tisse.

* Cagan.

Il y avoit aussi une guerre continuelle entre les François & les Maures, au delà des Pyrenées. La ville de Barcelone, qui estoit tantost aux uns, tantost aux autres, tomba enfin entre les mains de Zad Prince Sarrazin, qui craignant de ne la pouvoir garder, en vint faire hommage au Roy Loüis : mais à la premiere occasion il luy manqua de foy.

798. Charlemagne passa l'année 798. & presque toutes les deux suivantes à achever de dompter les Saxons. Ils rompoient leur serment presque
799. aussi-tost qu'ils l'avoient fait, & signaloient souvent leur perfidie par quelque cruelle lâcheté; comme ils firent l'an 798. ayant tué les Com-

missaires ou Juges du Roy. Il ne laissa pas ce crime impuni; les chefs & les plus mutins le payerent de leur teste. Du reste, afin de les contenir & de les civiliser, il bâtit quelques villes dans leur païs, entr'autres Heristal sur le Veser.

Les Astronomes de ce temps-là observerent que la planete de Mars ne fut point veuë au ciel depuis le mois de Juillet de l'an 797. jusqu'à pareil mois de l'an 798. 798.

799.

Quelques Officiers Romains, parens du Pape Adrian, estoient fort mal contens de Leon, & l'accusoient de plusieurs crimes énormes; tellement qu'ayant formé une grande faction, ils s'estoient un jour jettez sur luy, comme il estoit à une procession solemnelle, & avoient voulu luy arracher les yeux & luy couper la langue, puis ils l'avoient traisné dans une sale & obscure prison. Mais il se trouva qu'il n'estoit point mutilé comme ils pensoient, & qu'il eut assez d'amis pour luy donner moyen de se sauver vers les Ambassadeurs de France, qui estoient logez à S. Pierre, & avoient amené quelques gens de guerre. Ils le recommanderent à Wiginise Duc de Spolete, qui depuis quelques jours estant arrivé à Rome avec des troupes, le conduisit dans sa ville. De là ils l'envoyerent avec bonne escorte vers le Roy son protecteur & son Souverain, qui alors estoit à Paderborn en Saxe. Le Roy le receut avec beaucoup d'honneur, & écouta favorablement ses pitoyables plaintes. Aprés il le renvoya à Rome avec une escorte de plusieurs Seigneurs & Officiers de sa Cour, luy promettant qu'il iroit bien-tost sur les lieux luy faire justice.

Du costé d'Espagne les affaires alloient assez bien; les isles Baleares*, pour obtenir de l'assistance contre les incursions des pirates Sarrazins, se donnerent à la France. Et le Sarrazin Aza, qui s'estoit rendu Souverain de Huesca, se mettant sous la protection des François, envoya les clefs de sa ville avec des presens à Charlemagne, luy faisant offre de la luy délivrer toutes fois & quantes. Mais quand on le voulut prendre au mot, il manqua de parole, & l'on fit bien de garder les Forts qu'on avoit bâtis à l'opposite de Huesca & de Sarragosse. Le Comte Aureolus y commandoit.

* *Majorque, Minorque.*

Les Avarois cependant firent divers efforts pour se relever; mais pas un ne leur réüssit: ils furent entierement domptez, toute leur Noblesse ayant esté tuée dans les combats, & ce qui leur restoit de tresors emporté en France. Depuis ce temps-là l'argent commença d'estre fort commun parmi les François, & ils commencerent à se parer de dorures, jusqu'aux simples soldats.

Les Bretons furent contraints de ployer aussi-bien que les Huns. Guy Comte des Marches de Bretagne, soûmit ce païs-là à la France, & rapporta au Roy les écus & les armes avec les noms des Seigneurs qui avec leurs peuples s'estoient rendus ses sujets. De sorte que tout ce païs-là fut quelque temps sous les loix de la France.

Digitized by Google

800. Mais les Danois ou Normands, & les Sarrazins commencerent à pirater; ceux-cy par la Mediterranée, ceux-là par l'Ocean, & à faire des descentes sur ses costes. Charlemagne les visita toutes, & ordonna d'y bastir des vaisseaux, & des forts en divers endroits; entre autres ouvrages il fit reparer la tour d'Ordre à Boulogne; Elle estoit à pans, faite de pierre noirastre, & avoit esté construite par les Romains. La mer l'ayant sapée par les fondemens, l'a mise sur le costé il y a quelques années.

Durant ce temps-là, Luitgarde quatriéme femme de Charlemagne mourut à Tours, où elle avoit accompagné son mary; qui allant en Italie avoit voulu passer par là pour faire ses devotions sur le tombeau de saint Martin.

Les courses de ces infidelles Normands n'estoient pas un effet seulement de leur inclination pour la proye & le brigandage, mais aussi de leur faux zele contre la Religion Chrestienne. L'idolatrie chassée de pays en autre, & poussée au delà du Rhin, s'estoit refugiée en Saxe avec ses faux Prestres, & tous ceux qui estoient aheurtez à la défendre. Et aprés y estant encore vivement pressée par les armes des François, elle s'estoit jettée au delà de l'Elbe & en Dannemarc, comme en son dernier fort. Delà ces bannis & leurs descendans, brûlant d'un furieux desir de venger leurs Dieux & leur liberté, faisoient de continuelles sorties sur les Chrestiens voisins, & exerçoient principalement leur rage sur les Prestres & sur les Moines, parce qu'ils destruisoient leurs temples & leur superstition.

Charles avoit tenu un Parlement à Mayence; delà il s'achemina en Italie, tant pour connoistre des outrages faits au Pape, que sur des vehemens soupçons qu'il s'y tramoit quelque revolte contre les François par Grimoald Duc de Benevent qui estoit mal affectionné, & par les habitans du Frioul, qui avoient tué leur Duc Henry.

Passant par le Frioul, il chastia severement les auteurs de ce meurtre, & au mesme temps il donna ordre à son fils Pepin de marcher contre Grimoald, qui harceloit fort les Romains. Estant arrivé à Rome, il assembla les Evéques dans l'Eglise saint Pierre pour examiner les cas que l'on imposoit à Leon; Et voyant qu'il ne se presentoit point d'accusateur, & que les Evesques declaroient (à ce que dit Anastase) qu'il ne leur appartenoit pas de juger le saint Pere qui n'avoit point de superieur que Dieu : il le receut à sa justification & à se purger par serment. Leon monta donc à la tribune, & tenant les saints Evangiles à la main, il jura sur ce sacré gage de nostre salut, qu'il estoit innocent de tous les crimes qu'on luy imposoit.

Aprés cela, le Roy fit faire le procés à ceux qui se trouverent convaincus de l'attentat commis en la personne de Leon. Ils furent tous condamnez à mort: mais le Pape imitant la douceur de Nostre-Seigneur Jesus-Christ leur obtint les membres & la vie sauve. Car en ces temps-là

là c'estoit une punition que de mutiler, si usitée qu'il y avoit mesme des Abbez qui l'exerçoient sur leurs Moines. 800.

L Pape en revanche de tant de graces que ce Roy, son pere, & son grand pere, avoient faites au saint Siege, & aussi pour avoir une protection que les Empereurs Grecs n'estoient plus capables de luy donner, porta les Romains à le demander pour Empereur. Donc le jour de Noël comme ce Prince se levoit de devant l'autel de saint Pierre, où il avoit fait sa priere, il luy mit de sa propre main la couronne sur la teste; & alors le peuple s'écria par trois fois, *Longue & heureuse vie & victoire à Charles Auguste, grand & paisible Empereur des Romains, couronné de Dieu;* Aprés il luy donna l'onction avec de l'huile sacrée, & reciproquement le nouvel Empereur promit de prendre la défense de l'Eglise Romaine en toutes occasions. C'estoit l'an 800. à commencer l'année au premier de Janvier; mais l'an 801. si on la commence à Noël, comme font les auteurs François de ces temps-là. La ceremonie achevée, le Pape adora le nouvel Empereur, c'est à dire, se mit à genoux devant luy, & le reconnut pour son Souverain; et on exposa son portrait en public afin que tous les Romains luy rendissent le mesme devoir. Si l'on en croit quelques-uns des annalistes de ces temps-là, il ne rechercha point cet honneur: mesme il ne l'eust pas accepté, si le Pape ne l'avoit surpris; Et il protesta que s'il eust sceu son intention, il ne fust point allé de ce jour-là à l'Eglise saint Pierre. En effet ce titre, bien loin de luy donner quelque avantage, luy faisoit tenir de l'élection du Pape & des Romains, ce qu'il ne tenoit que de Dieu & de son épée.

Empp. encore CONSTANTIN en Orient, & CHARLEMAGNE en Occidét.

Par ce moïen l'Occident eut derechef un Empereur: mais qui n'eut aucune liaison avec celui d'Orient, ainsi qu'il avoit eu autrefois. ✠

Comme le nouvel Empereur revenoit en France, & qu'il estoit dans la ville de Spolete, la terre fut agitée d'un furieux tremblement accompagné de mugissemens horribles. La France & l'Allemagne n'en furent pas exemptes: mais l'Italie en souffrit le plus; Il y eut grand nombre de villes renversees; Et ce prodige fut suivi de furieuses tempêtes, & aprés de quantité de maladies contagieuses. Il en regna une parmy les bestes à corne, qui en fit mourir la plus grande partie dans les terres de Charlemagne. A cause de cela le peuple credule & superstitieux se mit une folle croyance dans l'esprit, que cette mortalité procedoit de sortilege. Il disoit que Grimoald Duc de Benevent envoyoit des hommes avec des poudres enchantées pour les jetter dans les herbages & sur le bestail, & qu'il y avoit un pays de Magodie où ils s'embarquoient dans les nuës, & venoient prendre terre où il leur plaisoit. 801.

Ce bruit universellement répandu blessa si fort l'imagination de plusieurs esprits foibles, qu'ils crûrent, & qu'ils avoüerent mesme en justice, qu'ils estoient sorciers, & qu'ils avoient jetté de ces malefices.

Cette année Charlemagne ne fit aucune expedition militaire: mais son fils Loüis se signala par la prise de Barcelone; ce qui arriva de cette

801\. forte. Quand les petits Princes Sarrasins de la frontiere d'Espagne craignoient d'estre opprimez par le Roy de Cordoüe, qui estoit leur Chef generalissime en Espagne, ils faisoient alliance avec les François : mais le peril passé ils usoient de leur perfidie accoustumée. Zad Prince de Barcelone vassal de Loüis, meditant quelque trahison contre luy, avoit esté neanmoins si imprudent que de le venir trouver à Narbonne. Il s'imaginoit par là luy oster toute défiance, & couvrir mieux son jeu : mais Loüis bien averti de ce qu'il machinoit, le fit arrester. Les Sarrasins éleurent en sa place un de ses parens nommé Hamar, resolus de se défendre à toute extremité. Sur ces entrefaites les Gascons se revolterent, à cause que Loüis leur avoit establi dans Fesensac un Comte, qui ne leur agreoit pas. Aprés qu'il les eut rudement chastiez, il s'attacha au siege de Barcelone. Le Roy de Cordouë se mit en campagne pour la secourir : mais ayant sçeu qu'il y avoit un corps d'armée qui luy barroit le passage, il tourna ses armes du costé des Asturies. Les assiegez, aprés un an de resistance, se rendirent à Loüis lequel y estoit allé luy-mesme presser



les attaques. Il y establit un Comte nommé Bera, qu'on dit estre la souche des Comtes de Barcelone.

802\. Tous les Princes de la terre redoutoient ou estimoient Charlemagne. Alfonse Roy de Galice & des Asturies luy écrivant ou luy envoyant des Ambassadeurs, ne vouloit estre appellé que son homme *, son vassal ; les Rois des* Escossois * le nommoient toûjours leur Seigneur, & se disoient ses sujets & ses serviteurs ; les principaux Chefs des Sarrasins d'Espagne & d'Afrique, le reveroient, & recherchoient son alliance; Et le superbe Aaron Roy de Perse ne faisoit cas que de son amitié, méprisant tous les autres Princes du monde. Il luy envoya cette année des pierreries, des soyes, des espiceries, & un elephant des plus grands. Avec cela sçachant qu'il avoit devotion pour la Terre-sainte & pour la cité de Jerusalem, il les luy donna en propre, se reservant seulement le titre de son Lieutenant dans ce pays-là ; mais à dire le vray ce n'estoit qu'un compliment. Deux ans aprés il s'entremit pour luy avec tant de chaleur prés de Nicephore, qu'il obligea cet Empereur à passer un traité de paix fort avantageux pour la France.

* Proprius.

* C'est d'Irlande & d'Escosse.

Dans ce grand torrent de bonne fortune, il eust esté facile à Charlemagne de conquerir tout le reste de l'Italie & ses isles, les Grecs n'ayant pour lors dans le throsne de leur Empire qu'une femme. C'estoit Irene



veuve de Leon, execrable à tous les gens de bien, pour avoir fait crever les yeux à Constantin son propre fils : mais cette rusée eut l'adresse, pour arrester ses progrez, de l'amuser de l'esperance de son mariage, & de luy mettre par ce moyen l'Empire d'Orient entre les mains.

La negociation en fut bien avancée, & les Ambassadeurs de Charles estoient à Constantinople pour la conclure, quand cette femme fut chassée par Nicephore qui se fit Empereur.

Nicephore l'ayant releguée à Lesbos, proposa aux Ambassadeurs de

EMPP. NICEPHORE ayant chassé Irene, R. 10 ans, & encore CHARLEMAGNE.

Digitized by Google

Charlemagne, qui estoient venus pour traiter avec elle, de s'accommoder 802.
avec luy pour le partage de l'Empire. Il fut donc accordé l'année suivante 803. que Charles porteroit le titre d'Empereur aussi bien que luy, & que toute l'Italie luy demeureroit jusqu'aux fleuves de l'Offante * & de Volturne, avec la Baviere, la Hongrie, l'Austriche, la Dalmatie, la Sclavonie, les Gaules & les Espagnes. Pour la Germanie, jamais elle n'avoit esté sujette à l'Empire Romain : mais cette partie de la Grand' Bretagne qu'on nomme Angleterre, en avoit esté un membre, par consequent elle devoit aussi relever de Charlemagne.

* Aufidus. 803.

Grimoald Duc de Benevent s'estoit revolté en faveur des Grecs & avec 802.
appuy ; les François prirent sur luy la ville de Nocere : mais peu aprés il & 803.
la reprit & emmena Vinigise Comte de Spolete, qu'il trouva malade dans la place : Toutefois quand l'accommodement fut fait entre les deux Empires, il le renvoya fort civilement, & fit aussi sa paix avec les François.

Pour la derniere fois les Saxons se revolterent, & particulierement les 804.
Holsates habitans delà l'Elbe, incitez par Godefroy, qui estoit Roy de Dannemarc & tres-puissant sur la mer. Charles y alla promptement avec toutes ses troupes, & planta son camp sur la riviere d'Elbe, Godefroy s'avança jusqu'à Sliestorp sur les confins de son Royaume & du païs des Saxons, pour conferer avec luy : mais je ne sçay quelle défiance le fit tout d'un coup retourner en arriere ; tellement que les Saxons Holsates se voyant abandonnez, racheterent leur ruine entiere en se faisant tous Chrestiens.

Charles en transfera une partie dans le pays des Helvetiens, on dit †
que les Suisses en sont issus, peuple qui est fort libre en son païs, & qui neanmoins sert par tout ailleurs. Il donna ensuite les terres qu'ils habitoient delà l'Elbe aux Sclavons Abodrites ; Et il establit un Conseil en Saxe en forme d'Inquisition, qui avoit pouvoir de chastier tous les mutins, principalement ceux qui retomboient dans l'idolatrie. Cette espece d'Inquisition a duré en Westfalie jusqu'au quinziéme siecle. Ainsi finirent les longues & opiniastres revoltes des Saxons, qui moitié de gré, moitié de force, subirent enfin le joug de JESUS-CHRIST, & celuy de la France.

Au mois d'Octobre de cette mesme année, les Ambassadeurs du Pape Leon vinrent trouver le Roy à Aix la Chapelle, pour luy faire entendre que leur maistre desiroit fort de le voir & de l'entretenir d'un certain sang miraculeux de Nostre-Seigneur JESUS-CHRIST, qu'on disoit avoir esté trouvé à Mantouë. Le Roy envoya son fils Charles au devant du S. Pere jusqu'à S. Maurice en Chablais, & luy-mesme le vint recevoir à Reims, d'où il le mena dans son Palais de * Crecy sur Oise passer la Feste de Noël, & de là en celuy d'Aix la Chappelle, pour en consacrer l'Eglise. Le S. Pere y ayant demeuré huit jours, reprit le chemin de 805.
Rome par la Baviere.

* Carisiacum.

Dd ij

Il avoit entrepris ce voyage pour se plaindre de ce que Maurice Duc des Venitiens, & son fils Jean associé à cette Charge, persecutoient le Patriarche Fortunat, lequel il avoit approuvé & honoré du *Pallium*; & de ce qu'ils favorisoient ouvertement l'Empereur d'Orient. La ville de Venise n'estoit pas encore bastie; & les soixante-douze isles qui la composent, avec les païs & villes des rivages du golfe, estoient gouvernées par deux Tribuns qui contrebalançoient le pouvoir du Duc. On les nommoit Beat & Obelier. Nos Auteurs François de ce temps-là appellent le dernier Willeric. Ces Tribuns s'estoient aussi fait élire Ducs par une partie du peuple, & avoient chassé Maurice & Jean, qui avoient recours à l'assistance des Grecs.

806. Ceux-là donc, & Jean Duc de Zara, avec quelques autres Seigneurs de Dalmatie, vinrent au Palais de Thionville, demander secours à l'Empereur, en cas que les Grecs les attaquassent; & c'estoit cette affaire dont Leon avoit voulu l'entretenir & l'y disposer.

En ce mesme endroit il partagea ses Estats entre ses trois fils, en sorte que l'un d'eux venant à mourir sans enfans, sa portion seroit repartagée entre les deux autres; mais que s'il en estoit né un fils, *& que le peuple le voulust élire pour succeder à son pere* (remarquez cette clause) *ses oncles y presteroient leur consentement*. Ce partage fut fait, tous ses fils estant auprés de luy, soussigné des Seigneurs François, & porté au Pape afin qu'il le signast aussi, non point pour le rendre valable, mais pour le rendre plus authentique.

Cette mesme année 806. les Navarrois furent remis sous l'obeïssance des François: ils s'en estoient soustraits (on ne sçait par quel motif) pour rentrer sous la domination des Sarrasins.

Le fils aisné de l'Empereur s'employoit sans relasche à dompter ce qui restoit de peuples idolâtres en Germanie. L'année precedente 805. il avoit gagné une grande victoire sur les Sclavons Behemans ou * Behains, (on les nomme aujourd'huy Boëmiens) & tué leur Duc nommé Léchon. Celle-cy il eut un pareil avantage sur les Sclavons Sorabes qui habitoient sur l'autre rive de l'Elbe.

* Il n'y a que 200. ans qu'on nommoit la Boheme *Behaigne*.

Au mesme temps ses deux autres freres travailloient chacun dans leur partage à étendre leurs limites sur les Infidelles. Pepin faisoit la guerre aux Sarrasins sur mer; Ademar Comte de Gennes y perdit un combat & la vie: mais Bouchard Comte de l'Estable en gagna un fort signalé. De son costé Loüis avec ses Aquitains faisoit souvent des courses au delà de l'Elbe sur les Maures.

807. Quoique par le partage des deux Empires la Dalmatie eust esté cedée à celuy d'Occident, neanmoins Nicephore, à la persuasion des Venitiens, qui pensoient à se rendre independans entre les deux, avoit formé le dessein d'oster cette province à Charlemagne. Pour cet effet il avoit envoyé Nicetas, Patrice d'Orient, dans la mer Adriatique, pour la recouvrer. Le Patrice ne trouvant point de resistance, remit facile-

ment ce païs sous l'obeïssance de son Prince, & rétablit Maurice & Jean Ducs de Venise, qui avoient esté chassez, & qui chasserent aussi-tost ceux qui tenoient le parti de France. Pepin avoit resolu de s'en venger, & d'attaquer Nicetas : il fit tréve neanmoins avec luy pour quelques mois, peut-estre parce qu'il avoit assez d'occupation contre les Sarrasins qui couroient la mer de Toscane. 807.

On vit cette année 807. dans le ciel deux phenomenes fort extraordinaires, sans compter trois éclipses; deux de Lune. & la troisiéme de Soleil. C'est que le dernier de Janvier la planete de Jupiter sembla passer dans la Lune, qui estoit en son dix-septiéme jour; & que le quatorziéme du mois de Mars celle de Mercure fut veuë dans le disque du Soleil, un peu au dessus du centre, comme une petite tache noire; ce qui dura huit jours.

Les pirateries des Normands, & leurs descentes sur les costes de la Neustrie, & mesme dans la mer Mediterranée, se rendoient de jour en jour plus frequentes & plus fascheuses. Charlemagne estant un jour en Provence, dans un chasteau sur le bord de la mer, & ayant de ses fenêtres apperceu quelques-uns de leurs vaisseaux, fut si touché des horribles maux que la France auroit un jour à souffrir de ces pirates, qu'il ne put retenir ses larmes. Cependant il équippa quantité de vaisseaux qu'il distribua sur ses costes, pour reprimer leurs courses. Aprés luy Loüis le Debonnaire en augmenta encore le nombre: mais depuis, les guerres civiles d'entre ses fils ayant fait perdre le soin de les entretenir, la France dénuée de cette défense si necessaire, demeura exposée à la fureur de tous ces Barbares.

Pour la seconde fois des Ambassadeurs du Roy de Perse luy apporterent de rares presens, des pavillons de soye, & une horloge sonante avec de merveilleux automates. Ils estoient accompagnez de quelques Moines que le Patriarche de Jerusalem (car la Syrie estoit alors sous l'obeïssance du Persan) leur avoit donnez pour les conduire.

Ainsi ce grand Empereur estoit honoré jusqu'à l'autre bout de l'Orient. Mais dans l'Occident il se trouvoit encore un Prince qui contrecarroit sa grandeur : c'estoit Godefroy Roy de Dannemarc. Il avoit la vanité de vouloir mettre des bornes à ses conquestes, & à la Religion Chrestienne; & Charles desiroit penetrer dans ses païs, non point par envie de posseder les glaces & les rochers du Nort, mais pour amener ces pauvres peuples à la vraye foy. 807. & 808.

Le Danois le prévint, & osa bien attaquer ses terres. D'abord il y fit grand fracas; il poussa Tracifcon Duc des Abodrites, qui estoient sous l'obeïssance des François, prit en trahison & fit pendre un autre de leurs Ducs, & se rendit les deux tiers de ce peuple tributaires. Neanmoins lors qu'il eut perdu ses meilleurs hommes & le fils de son frere, aux attaques d'un chasteau, & qu'il sceut que Charles le fils aisné de l'Empereur avoit passé l'Elbe, il se retira, & ruina son havre de Reric,

808. où il se faisoit un grand apport de marchandises de toutes sortes ; il avoit peur que les François ne s'y fortifiassent.

Il dessina aussi de fermer & couvrir tout son païs de Dannemarc, & pour cela il tira une levée ou grand rampart à l'opposite du païs des Saxons, depuis le Golfe de la mer qui est à l'Orient, jusqu'à celle qui est à l'Occident, & le long du rivage Septentrional du fleuve Egidore ou Egid, ne laissant à cette levée qu'une porte bien flanquée pour le passage des charrois & des troupes.

L'année d'aprés, Charlemagne desirant reprimer ses incursions, envoya des ordres & des materiaux pour bastir une grande forteresse sur la riviere de Sturie, au lieu qu'on nommoit Aselfelt.

Les tréves estant finies entre les François & les Grecs, Pepin entra dans le golfe de Venise, & donna bataille à Paul, qui estoit Patrice, & l'un des Generaux des Grecs. Elle fut fort disputée, chacun des partis s'en attribua la victoire : mais l'année suivante Nicetas luy ayant presenté le combat prés de Comachio, fut rudement repoussé. Si bien que
809. la Dalmatie demeura pour l'heure aux François. Aprés cela il se jetta quelques propos d'accommodement entre les deux Empereurs ; mais les Ducs des Venitiens firent rompre le Traité ; & alors Pepin s'empara de toute la Venetie, qui estoit encore soûmise à l'Empire d'Orient.

Entre divers exploits qui se firent sur la marche d'Espagne, Loüis Roy d'Aquitaine prit à force d'attaques & de machines de guerre la ville de Tortose en Catalogne. Mais le Comte Aureolus, qui avoit le gouvernement de cette frontiere, estant mort l'année d'aprés, Amoroz Sarrasin, Prince de Sarragosse, se saisit de plusieurs forteresses des François, protestant neanmoins qu'il estoit prest de remettre ces places & sa personne au pouvoir de l'Empereur. Sur cela on ouvrit une negociation, pendant laquelle Abular Roy de Cordoüe, à qui ces Traitez ne plaisoient point, envoya son fils Abderaman, qui se saisit adroitement de Sarragosse, & contraignit Amoroz de se retirer à Huesca.

Les Gascons s'estoient encore revoltez ; Loüis estant allé de ce costé-là avec une puissante armée, desola toutes les terres des plus mauvais, & ne laissa que la vie à ceux qui luy demanderent pardon. De là, se voyant si avancé, il poussa jusqu'à Pampelone, & y fit quelque sejour, pour s'asseurer de la fidelité des habitans de ce païs-là, qui estoit fort incertaine. Avant que d'enfiler les détroits des montagnes, il ne manqua pas de se précautionner contre le brigandage des Gascons montagnards, qui estoient déja en embuscade. Pour cet effet il fit saisir leurs femmes & leurs enfans, & arrester & pendre un de leurs Chefs qui s'estoit approché pour reconnoistre ses troupes, & pour donner le signal à ses compagnons.

810. Lorsqu'il fut de retour en Aquitaine, il travailla puissamment à reformer ce Royaume-là, & principalement l'Ordre Ecclesiastique, qui estoit tellement difformé, les Prelats & les Prestres estant tous devenus

gendarmes, qu'il n'y restoit plus aucun vestige de discipline. Il ne la rétablit pas seulement par ses bons reglemens, mais aussi par les exemples de sa vie tres-devote, & par les soins qu'il prit de reparer ou de bâtir des Monasteres, qui estoient comme les Seminaires des bons Ecclesiastiques. L'Autheur de sa vie en compte vingt-cinq ou trente. 810.

La reputation des François si bien établie par toute l'Europe, receut neanmoins un notable eschec du costé d'Italie. Pepin ne pouvoit plus souffrir la duplicité de Maurice & de Jean Ducs des Venitiens, qui favorisoient ouvertement les Grecs; & il desiroit rétablir Obelier & Beat qui avoient esté chassez. Il sortit donc de Chiassy, qui est le port de Ravenne, avec sa flote, & entra dans le Lac de Venise. D'abord il prit toutes les petites villes qui estoient sur les bords de ce Lac; aprés il tourna vers l'isle de Malamauc, siege du Duc, & s'en saisit, la trouvant abandonnée; car Maurice & Jean son fils s'estoient retirez dans celles de Rialto & d'Olivolo.

Mais, à ce que content les Auteurs Venitiens, ce Prince ayant voulu faire attaquer ces isles avec des radeaux, & l'armée des Ducs les deffendant, il arriva que faute d'avoir la connoissance des vases & des profondeurs, sa flote y demeura; que grand nombre de François y furent tuez ou enfoncez dans la bourbe; & que luy, qui estoit descendu dans l'isle de Malamauc avec la moindre partie de ses troupes, se retira fort confus à Ravenne, emmenant Obelier & Valentin, qui l'avoient mal à propos engagé à cette attaque.

En cette isle de Rialte fut peu aprés basti un Palais pour le Duc, comme en celle d'Olivolo un autre pour l'Evesque; & avec le temps on joignit toutes ces petites isles voisines par des ponts: si bien que tout cela joint ensemble composa la ville de VENISE*, qui est si renommée pour sa merveilleuse situation, & plus encore pour la sagesse de sa conduite.*

Cependant Godefroy se promettoit toute sorte d'avantages d'une flote de deux cens voiles qu'il avoit équipée. Avec ce grand armement il descendit en Frise, pilla le pais, & en exigea tribut. Il se vantoit mesme qu'il donneroit bataille à l'Empereur: mais lorsqu'il sceut qu'il s'estoit campé aux conflans de l'Alare & du Veser, au lieu d'avancer, il se retira subitement en son païs. Peu aprés il y fut tué par un de ses fils, en vengeance de ce qu'il avoit repudié sa mere. Heming, fils de son frere, luy succeda, & traita la paix avec les François.

La France n'eut point sa revanche de l'affront qu'elle avoit receu dans le golfe de Venise; dautant qu'une mort imprévuë rompit les desseins de Pepin. Comme il dressoit de grands preparatifs pour reparer son honneur, elle coupa la trame de ses jours à l'âge de trente-trois ans, le vingt-neuviéme an de son regne d'Italie. Son éloge en deux mots est, qu'il fut tres-digne fils de son pere. Il ne laissa qu'un bastard nommé Bernard, qui luy succeda en ce Royaume, jeune Prince âgé tout au plus de douze ou treize ans.

EMPP. MICHAËL CUROPALATE, beau-frere de Nicephore, R. 21. mois.

Et encore CHARLEMAGNE. 811. Sur la fin de l'année suivante, mourut aussi Charles fils aîné de l'Empereur, qui ne laissa aucuns enfans. Au printemps precedent son pere avoit conclu la paix avec les Danois, & envoyé trois armées, l'une contre les Sclaves Helinons au delà de l'Elbe ; la seconde en Pannonie faire teste aux Sclaves, car ils molestoient fort les Huns qui estoient sujets & tributaires de la France ; & la troisiéme contre les Bretons, qui renonçant à l'obeïssance qu'ils luy avoient jurée, s'estoient fait un Roy nommé Cœnulfe-Machon. Les deux premieres retournerent chargées de butin, & l'autre de la gloire d'avoir vaincu les Bretons & leur nouveau Roy.

812. Comme Charles estoit déja cassé de vieillesse & de travaux, la perte de ses deux fils le rendit plus enclin à faire la paix avec les Sarrasins d'Espagne, avec les Grecs, & avec les Danois. Ce qui lui fut d'autant plus facile, que Muhamed Roy des Sarrasins en Espagne estoit en guerre avec Abdelle son frere, qui l'an suivant le contraignit de partager le Royaume avec luy ; qu'en Grece l'Empereur Nicephore fut tué en une bataille contre les Bulgares (Michel Curopalate luy succeda) & que Heming Roy de Dannemarc estant mort il y eut guerre civile pour sa succession entre Sigifroy & Amulon ou Halmidon, celuy-cy neveu de Heriold, & celuy-là de Godefroy. Ils se donnerent une furieuse bataille, où ils furent tuez tous deux avec dix ou onze mille hommes: mais le party d'Amulon estant demeuré victorieux, asseura la royauté à Heriold & à Rainfroy ses freres. Par le traité qui fut fait entre les deux Empereurs toute la Dalmatie demeura à Charlemagne horsmis les villes maritimes : mais il rendit la Venetie à l'Empereur Michel.

Parmi tant d'affaires qu'il avoit dans toutes les trois parts du monde, il n'oublioit pas celles de la Religion. A la priere de Biorn Roy de Suede, il envoïa des Prestres pour instruire ces païs-là dans la connoissance de l'Evangile ; Ebon homme de sainte vie, y establit un Evêché dans la ville de Lincopen.

813. Se sentant affoiblir de jour en jour, il fit venir son fils Loüis au Parlement d'Aix, où il avoit assemblé les Evêques, Abbez, Ducs & Comtes ; Il leur demanda à tous l'un aprés l'autre, s'il leur plaisoit qu'il luy donnast le titre d'Empereur. A quoy ayant tous répondu qu'oüy, il le declara son associé à l'Empire, & luy commanda d'aller prendre la couronne qui estoit sur l'autel & de se la mettre luy-mesme sur la teste. C'estoit pour montrer qu'il ne la tenoit que de Dieu par la voix des peuples.

EMPEREUR LEON Armenien, Michel estant fait Moine l'an 813. R. 7 ans & demy.

Dans le mesme Parlement il declara aussi Bernard fils de son fils Pepin, Roy d'Italie, où il l'avoit déja envoyé sous la conduite de Vala ou Galon fils de Bernard son oncle paternel.

La mort de ce grand Prince fut precedée de toutes sortes de prodiges au ciel & en la terre, capables d'estonner ceux-mesmes qui n'y ajoûtent point de foy. Tandis qu'il s'adonnoit à la lecture & à la correction

tion des exemplaires de la sainte Bible dans son Palais d'Aix, la fiévre 814.
le prit & l'osta de ce monde le 28. de Janvier, l'an soixante-douziéme de son âge, au commencement du quatorziéme de son Empire, & du quarante-huitiéme de son regne. Il fut inhumé dans l'Eglise d'Aix la Chapelle qu'il avoit bastie. Son testament, que l'on voit encore, est une des plus grandes marques de sa pieté; car il ne laissa qu'une quatriéme partie de ses meubles & de ses thresors pour estre divisée entre tous ses enfans, & il donna les trois parts aux pauvres & aux Eglises Metropolitaines de ses Estats. Il eut une devotion particuliere à l'Eglise de saint Pierre de Rome, qu'il enrichit de grandes donations & de fort beaux presens, & toute sa vie il fut dans une profonde soumission pour le saint Siege. Non pas pourtant jusqu'à luy rendre la France tributaire & à charger toutes les maisons de ce Royaume d'un denier de rente, qu'on nommoit le denier S. Pierre, comme l'affirme le Pape Gregoire VII. qui dit que la levée s'en faisoit en trois endroits, à Aix en Provence, au Puy en Auvergne, & à S. Gilles en Languedoc. Je laisse le soin aux Critiques de refuter cette erreur, & de rechercher sur quoy elle peut estre fondée.

Il fit rediger par écrit & reformer toutes les loix & les coustumes des nations qui estoient sous son Empire, ajousta vingt-trois articles à celles des Lombards, & dressa plusieurs capitulaires ou ordonnances. Il se divertissoit aussi à amasser tous les anciens vers qui contenoient les beaux faits des François, pour servir de memoires à leur histoire qu'il avoit envie de composer. Il entendoit si bien la Theologie & l'Ecriture sainte, qu'il écrivit luy-même contre l'heresie de Felix d'Urgel, & touchant la question des Images. Il haranguoit dans les grandes assemblées, & n'avoit pas moins de gloire à faire triompher son eloquence que ses armes. Durant les nuits sereines, il se plaisoit à étudier le ciel & les astres; Nous en avons de belles & curieuses observations dans ses annales, & il est à croire qu'il les a faites luy-mesme. Pour illustrer sa langue, qui estoit la Tudesque, il la reduisit sous des regles & en composa la grammaire, & donna des noms à tous les mois de l'année en cette langue, comme aussi aux vents, tels à peu prés qu'ils les gardent encore aujourd'huy.

Enfin jusques icy aucun Roy de France n'a eu le cours de sa vie, ny celui de son regne si long & si illustre, ni un Roïaume si estendu & si florissant que luy. Sa gloire seroit sans tache, comme elle est sans pareille, s'il n'avoit pas eu de l'incontinence pour les femmes, & un peu trop d'indulgence pour la mauvaise conduite de ses maistresses & de ses filles.

Il eut au moins trois femmes legitimes, Hermengarde fille de Didier Roy des Lombards qu'il repudia dés la seconde année, Hildegarde fille de Childebrand Duc de Souaube, & Fastrade fille d'un Comte nommé Raoul. La derniere ne lui procrea point d'enfans: mais Hildegarde en eut neuf, quatre fils & cinq filles. Les fils furent Charles, Pepin, Loüis & Lotaire; ces deux derniers estoient jumeaux. Lotaire

814. mourut jeune, Charles & Pepin tomberent à la force de leur âge, Loüis recüeillit toute la succession de son pere. Les filles se nommoient, Rotrude qui fut promise au jeune Empereur Constantin, fils de Leon III. & d'Irene, elle mourut en âge nubile; Berte qui épousa le Comte Angilbert depuis Abbé de S. Riquier; & aprés se consacra à Dieu au mesme temps que son mary, Gisele qui fut Religieuse, & Hildegarde & Adelaide qui moururent en enfance.

L'Histoire a dédaigné de specifier les noms de ses maistresses, & leur nombre, qui ne fut pas petit: mais entre ses bastards elle marque Pepin le Bossu, Hugues Duc de Bourgogne, dit le grand & l'Abbé, Dreux Evesque de Mets; & entre sept ou huit filles, Tetrade Abbesse d'Argenteüil, Eufrasie Abbesse de saint Laurent de Bourges, & Hildetrude qui fit scandale dans la maison de son pere.

EGLISE du 8. Siecle.

L'EGLISE Gallicane n'avoit point encore esté en si grand desordre qu'elle fut sur la fin du septiéme siecle & jusqu'au milieu du huitiéme. Aussi fut-elle plus de soixante ans sans tenir aucun Concile. Toutefois elle avoit heureusement conservé ses biens temporels sous Pepin le Jeune, qui estoit Prince liberal & religieux: mais Charles Martel son fils n'eut pas la mesme continence ny le mesme respect que luy. Plusieurs Prelats de Neustrie & de Bourgogne, ayant favorisé le party de Rainfroy, luy donnerent occasion de les despoüiller; Et les guerres qu'il eut contre les Sarrasins, luy fournirent un pretexte specieux de se servir de la richesse des Autels pour les deffendre.

En quelques païs il donnoit les Abbayes & les Evêchez à des laïques, qui au lieu d'entretenir des Clercs entretenoient des soldats; En d'autres il démembroit les terres & les dixmes & les distribuoit à des gens de guerre. Les Prestres & les Moines qui se trouvoient meslez parmy eux, quittoient le psautier & prenoient les armes, les uns par un pur libertinage, les autres pour se conserver dequoy vivre. Par les mesmes raisons les Evêques & les Abbez mettoient l'épée au costé & se faisoient Capitaines. Tout le Clergé estoit dans un extrême dereglement; la pluspart avoient des concubines; il se trouvoit des Diacres qui en entretenoient jusqu'à quatre ou cinq. Les moins débauchez épousoient des femmes & passoient mesme à de secondes nôces. Les Religieuses n'observoient ny leur closture ny leurs vœux; Enfin il n'y avoit nulle regle, nulle obeïssance, nulle modestie, peu de service divin, point d'etudes, & une grande ignorance des choses de la Religion & des saints Canons.

Ce desordre donna lieu à Winfred homme tres-illustre en ces derniers temps-là, non moins par sa vie exemplaire que par son activité & par son zele, de se fortifier de l'autorité du Pape pour y apporter quelque remede. Il estoit Anglois de naissance, qui du monastere s'étoit porté par une inspiration particuliere, & par une émulation de

plusieurs Saints de mesme robbe, à aller épandre les semences de l'Evangile parmy les Nations barbares de la Germanie; particulierement parmy les Frisons, les Turinges, & les Cattes. Mais il s'estoit dévoüé au service du Pape par un attachement tres-estroit, jusques-là qu'il changea son nom Anglois en un nom Romain, c'éstoit celui de Boniface. Il avoit esté premierement fait Evesque par Gregoire deuxiéme, puis Archevesque par Gregoire troisiéme, qui l'honora non seulement du Pallium, mais aussi du titre de son Vicaire, & luy donna encore le pouvoir de convoquer des Conciles & de faire des Evesques dans les païs qu'il avoit convertis à la foy, avec des lettres de recommandarion à ces peuples-là, & à Martel, le priant de le prendre sous sa protection, ce qu'il fit. Il addressa aussi un ordre aux Evesques de Baviere & d'Allemagne de s'assembler quand il les convoqueroit, comme estant son Vicaire. En cette qualité il divisa la Baviere en quatre Eveschez, auparavant il n'y en avoit qu'un. Ce fut l'an 739. & le suivant il en restablit trois en Germanie, un à Virtzbourg, l'autre à Burabourg, & le troisiéme à Herpsford. Ces deux dernieres Villes n'ont pas long-temps gardé cet honneur.

Le Prince Carloman frere de Pepin luy ayant témoigné qu'il vouloit restablir la discipline Ecclesiastique, il embrassa ce soin avec ardeur; Et comme il estoit agissant & infatigable, il y avança beaucoup; non pourtant sans diminuer quelque chose de la liberté & de la dignité de l'Eglise Gallicane à l'avantage des Papes.

A sa poursuite Carloman tint un Concile en Germanie (on ne marque point le lieu), où il assista avec les Grands de son Estat, & l'année d'aprés il en convoqua un autre au Palais Royal de Leptines ou Estines, (c'est tout contre Binchs en Haynaut,) qui confirma les actes du premier. Pepin en convoqua aussi un à Soissons l'an 754. & le souscrivit avec trois des Grands de son Estat; peut-estre y en avoit-il un de Neustrie, un de Bourgogne, & un d'Aquitaine. Dans tous ces Conciles Boniface presida en qualité de Legat du saint Siege. Et dans le premier les Ecclesiastiques signerent une profession par écrit, qui les obligeoit non seulement de garder la Foy Catholique, mais encore de demeurer unis, sujets & obeissans à l'Eglise Romaine & au Vicaire de saint Pierre. Cet écrit estant porté à Rome sur le tombeau des Princes des Apostres, fut receu avec grande joye par le Pape Zacharie, & non sans sujet. Ainsi en cela, comme en toute autre occasion, Boniface faisoit en sorte que tout eust un rapport entier à la souveraineté du Pape.

Quant à la discipline, on y arresta que les Evesques seroient remis dans leurs Sieges, les Eglises dans la joüissance de leurs biens, & le Clergé dans ses regles: mais les deux premiers points ne furent executez que sous Charlemagne. Les Canons que l'on y fit estoient prin-

cipalement pour abolir les superstitions payennes, pour empescher les incestes & les adulteres, dont la punition estoit reservée aux Evesques, pour oster aux Ecclesiastiques leurs femmes & leurs concubines, & pour leur ordonner de ne plus porter les armes, ni des habits à la cavaliere; & toutefois les Evesques ne laisserent pas d'estre obligez d'aller à l'armée, jusqu'à ce que Charlemagne les en exempta par un Capitulaire exprés. Il fut aussi enjoint aux personnes Religieuses de l'un & de l'autre sexe de suivre la regle de saint Benoist, que Wilfrid Evesque d'York faisoit observer en Angleterre. Jusques-là celles de saint Colomban & de saint Cesarius d'Arles, entre plusieurs autres, avoient eu le plus de vogue en France.

Au Concile de Soissons il fut condamné deux hommes qui s'estoient fait sacrer Evesques, mais sans aucun siege; sçavoir Adelbert Gaulois de nation, & Clement Escossois. Le premier estoit hypocrite & insensé plûtost qu'heretique : il se faisoit suivre par le peuple ignorant, comme ayant un esprit particulier de Dieu; bastissoit des oratoires, & plantoit des croix aux bords des fontaines, dans les bois & dans les champs. L'autre enseignoit quelques erreurs, soûtenant que Jesus-Christ descendant aux enfers, en avoit retiré les Payens aussi bien que les Fidelles; qu'il falloit épouser la veuve de son frere, à la mode des Juifs; & ce qui sembloit alors plus horrible que tout le reste, il vouloit garder conjointement sa femme & sa mitre.

A Leptines, Carloman fit ordonner, du consentement des Ecclesiastiques, ou volontaire, ou extorqué, que pour soûtenir les guerres dont il estoit environné de tous costez, il pourroit prendre une partie des terres de l'Eglise, & les donner à titre de Precaire à ses gens, qui de chaque manse ou maison payeroient seulement un écu d'or, ou douze deniers d'argent, & la neuviéme ou dixiéme du revenu pour la reparation des bastimens; & que celuy qui tenoit ces Precaires venant à mourir, le Prince pourroit les bailler à un autre à pareille condition.

L'an 779. Charlemagne fit une Ordonnance qui vouloit que ceux qui tiendroient ces biens-là, payassent les nones & les decimes à l'Eglise: mais il moderoit le cens à un sol pour cinquante manses, & à demy sol pour trente. D'ailleurs le Concile de Francfort, & Loüis le Debonnaire en son Ordonnance de 828. chargerent ces possesseurs de la reparation des Eglises. Voilà le commencement de l'alienation de leurs biens, par acte public & autorisé de la loy. Il y en a qui tiennent que les Rois Carliens n'investirent pas seulement les Laïques des terres de l'Eglise, mais aussi des dixmes, & de tous les droits & revenus de l'autel, comme sont les premices, les oblations, les distributions pour des* Messes, & autres prieres; & mesme du droit d'établir le Prestre: d'où ils disent qu'est venu celuy de presentation, qu'ont les Seigneurs en quelques Eglises. On les nomme à cause de cela, *Patrons*, mot qui se trouve dans le Concile de Reims tenu l'an 868.

* *Missa canania.*

Il avoit esté ordonné au Concile de Soissons, qu'à l'avenir il s'en tiendroit un tous les ans, pour étouffer les desordres & les heresies dans leur naissance. Aussi Pepin en convoqua un au Palais Royal de Verberie l'an 752. où il voulut assister en personne; un à Mets l'année suivante; un à Vernon sur Seine, deux ans aprés; un à Compiegne en mesme distance de temps; & un à Gentilly tout contre Paris, l'an 767. Nous avons les canons des quatre premiers, mais rien de celuy de Gentilly, sinon que l'on y proposa deux questions; sçavoir, *Si le saint Esprit procedoit du Pere & du Fils*, ce que les Grecs nioient; & *s'il falloit adorer les images*. Il y a apparence que l'on les decida, au moins le premier, affirmativement.

On peut mettre presque au rang des Conciles les *Conventus*, Parlemens ou Assemblées que les Rois tenoient souvent, comme celle de Durie en 760. celles de Nevers, de Wormes, d'Attigny, d'Orleans, & de S. Denys, qui se firent consecutivement depuis l'an 763. jusqu'en 768. Dans tous ces Parlemens les Seigneurs estant joints avec les Evêques, on ordonnoit des choses qui concernoient la police & les reglemens de l'Eglise, aussi bien que de ce qui concernoit le temporel & le gouvernement du Royaume. Il faut observer que les décisions des Conciles, & des Ordonnances qui se faisoient dans ces Assemblées, demy politiques & demy Ecclesiastiques, furent composées ces loix que l'on appelle *Capitulaires*, les plus belles & les plus saintes qu'aucune nation ait eues depuis le Droit Romain.

Jamais Prince n'eut plus d'affection pour l'honneur & pour la discipline de l'Eglise que Charlemagne : il ne se passa presque point d'année en toute sa vie qu'il ne se fist ou de ces Assemblées, ou des Conciles pour cet effet. Je ne cotteray point les années des Conciles qui se firent à Wormes (il y en eut cinq,) à Valanciennes, à Geneve, à Duren, & autres lieux, parce que nous n'en avons que les noms. Mais celuy de Francfort est tres-considerable. On le pouvoit nommer le Concile general de l'Occident : car les Evesques de la plus grande partie de l'Italie, ceux de Germanie, & ceux des Gaules y estoient. Il fut convoqué par Charlemagne, il semble qu'il y presida, au moins il y raisonna fort sçavamment contre les erreurs d'Elipand Evesque de Tolede, & de Felix Evesque d'Urgel, qui enseignoient que Jesus-Christ selon la chair n'estoit que le fils adoptif de Dieu le Pere. Ces rêveries y furent condamnées, & ce grand Roy les refuta par une lettre fort ample & fort docte qu'il écrivit aux Evesques d'Espagne.

Il y fut aussi traité du differend des images. Le Concile de Nicée avoit ordonné qu'elles seroient gardées dans les Eglises & adorées. En France on vouloit bien les garder comme des instructions propres pour le peuple; & leur porter honneur, mais non pas les adorer. C'est pourquoy les Peres assemblez en ce Concile d'Occident, méprisant de reconnoistre celuy-là pour œcumenique, rejetterent cette adoration *en*

Digitized by Google

toutes manieres, & la condamnerent d'un commun consentement : & Charlemagne envoya un livre à Rome pour la combatre : le Pape Hadrian y fit une réponse, qu'il luy adressa. Quelques Doctes croyent que les Peres de Francfort ne prenoient pas bien le sens du Concile de Nicée, & qu'il ne s'agissoit pas tant s'il faloit adorer les images, comme de la maniere qu'il le falloit faire, puisque tous les Evesques de France estoient d'accord qu'on devoit les venerer.

Il ne reste rien de celuy d'Aix la Chapelle, tenu en 809. sinon qu'on sçait que la question de la procession du saint Esprit y fut encore agitée. On y conclut sans doute qu'il procedoit du Pere & du Fils ; car les François tenoient cela si fermement, qu'ils furent cause que l'on ajoûta en une clause expresse * au Symbole de la Foy. La derniere année de sa vie il en convoqua cinq, à Arles, à Mayence, à Reims, à Tours, & à Chalon sur Saone ; de tous lesquels les canons se lisent encore. Ainsi l'Eglise de France ne manquoit pas d'estre reformée. Le Pape Hadrian y voulut aussi contribuer de sa part, en faisant plusieurs reglemens qu'il tira des Conciles de l'Eglise Grecque & Latine, & des Decrets des Papes ; il les envoya à Charlemagne l'an 785. par * Enguerrand Evesque de Mets.

* *Qui ex Patre Filioque procedit.*

* Ingilram.

Les Ecclesiastiques avoient leurs Juges particuliers pour leurs terres ; & ceux du Roy n'y avoient que voir ni pour le civil, ni pour le criminel. Quant à leurs personnes, ils n'estoient jugez que par ceux de leur Corps ; & il estoit presque impossible de les convaincre : car on ne recevoit pas les personnes viles & reprochables à les accuser, & il faloit soixante-douze témoins pour convaincre un Evesque, quarante pour le Prestre, trente-sept pour le Diacre, & sept pour les autres de moindre degré, tous irreprochables : de plus, s'ils estoient laïques, il faloit qu'ils eussent femmes & enfans. Cette derniere condition estoit requise en toutes sortes de témoignages, au moins pour le criminel.

Charlemagne accrut extrémement la puissance des Evesques, en renouvellant dans ses Etats la loy de Constantin le Grand, rapportée dans le seiziéme livre du Code Theodosien, qui permet à l'une des parties qui plaident à un tribunal seculier, de porter l'affaire pardevant les Evesques, & de s'en remettre à leur arbitrage, & sans appel, quoique l'autre partie n'y consente pas. Ce qui dureroit peut-estre encore, au grand avantage du public, si on n'eust pas corrompu l'effet d'une si sainte loy par des chicanes infinies, & par des appels au Metropolitain, & de là en Cour de Rome, contre les termes exprés de cette loy.

Ce fut dans le huitiéme siecle que les Metropolitains prirent communément le titre d'ARCHEVESQUES ; car il ne se trouve que rarement dans le précedent. Ceux qui ont souscrit au Concile de Chalon, & à l'immunité de l'Abbaye de Saint Denis, l'an 659. ne le portoient point encore.

Sur la fin du mesme siecle, ou à l'entrée du neuviéme, commencerent la devotion & les pelerinages à saint Jacques le Grand en Galice. Cet

Digitized by Google

Apostre avoit esté martyrisé en Jerusalem, neanmoins le corps en fut porté dés-lors en Espagne, & ayant esté caché du temps de la persecution des payens, il ne fut trouvé que ces années-là par l'Evesque * d'Iria, prés de Compostelle. Le Roy Alfonse luy bâtit une Eglise à Compostelle, & à la recommandation de Charlemagne, le Pape Leon y transfera le siege Episcopal d'Iria, puis deux cens ans aprés, le Pape Caliste II. la Metropole de Merida.

* S. Maria fines terra.

On reconnoist par les Capitulaires Ecclesiastiques de Charlemagne, qu'il y avoit encore des Chorevesques, & que bien qu'ils ne fussent que les successeurs des septante Disciples, ils entreprenoient neanmoins de faire toutes les fonctions des Evesques, qui sont les successeurs des Apôtres. On travailla cinq ou six cens ans durant sans les pouvoir reduire dans les bornes de leurs fonctions (on auroit bien de la peine à les définir) & il fut enfin plus facile de les abolir que de les regler.

L'ignorance estoit affreuse parmy les Ecclesiastiques, puisqu'on les obligeoit d'entendre l'Oraison Dominicale; & que Charlemagne, aprés tant de reformations, eut bien de la peine à leur faire faire seulement quelques exhortations au peuple. Pour dissiper ces épaisses tenebres, il fut ordonné qu'il y auroit des écoles dans les Eveschez & dans les Abbayes: mais on n'y monstroit que les Pseaumes, le chant, le compot, & la Grammaire. Je trouve un Capitulaire qui veut qu'on envoye les enfans apprendre la Medecine, il ne dit point où.

Sous des Pasteurs la plusPart si ignorans, le peuple ne pouvoit estre que fort grossier & mal instruit. Presque toute la Religion s'estoit tournée en superstitions; & il y avoit grand nombre de devins, d'enchanteurs, de tempestaires * & autres gens diffamez pour malefices, qui estoient tres-méchans, parce qu'ils le pensoient estre, ou qu'ils vouloient qu'on le crust.

* Qui grêloient sur les vignes & sur les bleds.

Il ne faut pas s'étonner si dans cette crasse ignorance il n'estoit pas jusqu'aux femmes qui ne voulussent usurper la domination dans l'Eglise. Il se trouva des Abesses assez vaines (sans doute parce qu'il y en avoit plusieurs de grande maison) pour donner la benediction aux hommes avec le signe de la croix; & pour voiler des filles, comme si elles eussent eu l'autorité sacerdotale.

Afin de reformer le Clergé, on ordonna que les Prestres & les Clercs vivroient sous une mesme regle & en commun. On appelloit les Superieurs de ces Communautez Abbez, & eux Chanoines, c'est à dire Reguliers.

Il se trouvoit dés ce temps-là certains amphibies, pour ainsi parler, qui portoient l'habit de Religieux, & ne vouloient estre ni Moines ni Clercs: il fut dit qu'on les reduiroit à quelqu'un des deux états, & qu'il faloit qu'ils fussent ou l'un ou l'autre.

L'avidité de plusieurs Ecclesiastiques n'estoit pas moins grande que leur incapacité. Tous les Conciles depuis le cinquiéme siecle, & tous

les Capitulaires sont pleins de reglemens pour les empescher de vendre les choses saintes. Ils prenoient de l'argent pour les ordinations, pour leurs visites, pour le chresme, pour le baptesme, pour la predication, pour la confirmation, pour toutes choses. En plusieurs endroits les Moines estoient fort déreglez : ce qu'une ancienne chronique raconte de ceux de saint Martin de Tours, est fort memorable; elle dit qu'un Ange de Dieu les tua tous en une nuit, hormis un moins méchant que les autres.

On n'admettoit point les gens de serve condition aux Ordres (ce que nous devrions avoir déja dit ailleurs.) S'ils y avoient esté receus, leurs Maistres les pouvoient tirer de cette milice sacrée avec la chaisne de l'esclavage; & ils estoient dégradez & remis dans la servitude. Mesme on n'admettoit point les hommes libres aux Ordres, ni dans les Monasteres sans des Lettres du Roy, à cause que plusieurs s'y rangeoient, ou par poltronnerie, pour s'exempter de servir dans l'armée; ou par foiblesse d'esprit, se laissant induire à cela par ceux qui avoient envie d'avoir leurs biens.

Parce que les Archidiacres manioient les aumônes & les offrandes, les laïques le vouloient estre; & cet abus s'estoit introduit dés le siecle précedent. Quelque Reglement que Pepin eust pû faire, ils tenoient encore la plusfpart des Abbayes & des Evesches, & s'éjoüissoient du revenu, n'en donnant qu'une petite portion aux Evesques & aux Abbez. Charlemagne arracha presque entierement cet abus; & il rendit la liberté des élections. Au moins ses Capitulaires le portent ainsi : car d'ailleurs l'histoire nous apprend qu'il nommoit encore souvent à ces Benefices.

Les dixmes estoient devenuës d'obligation, en telle sorte qu'on excommunioit ceux qui refusoient de les payer aprés trois admonitions; & on les exigeoit mesme sur l'accroist du bestail, comme on a toûjours fait depuis. Les donations pieuses n'estoient point restraintes, sinon par une loy qui deffendoit tres-justement aux Eglises d'en recevoir qui desheritassent les enfans & les proches.

On avoit un tres-grand soin des pauvres : car de tout ce qui estoit donné aux Eglises, il y en avoit les deux tiers pour eux, l'autre tiers seulement pour le Clergé; sinon qu'aux lieux les plus riches on le partageoit par moitié. Depuis il s'en fit quatre portions, une pour l'Evêque, une pour les Clercs, une pour les pauvres, une pour les reparations.

La pratique de la penitence publique & des absolutions estoit presque pareille à celle du troisiéme & du quatriéme siecle, aussi-bien que celle du baptesme : lequel se donnoit en plongeant, non pas en versant ni en aspergeant; & se conferoit par l'Evesque, ou par le Prestre, seulement à Pasques & à la Pentecoste, sinon en cas de tres-urgente necessité.

On y voyoit la priere des morts fort en usage. Le chant faisoit une grande

Digitized by Google

grande partie de l'estude & de l'occupation, non seulement des Ecclesiastiques, mais encore des grands qui avoient quelque devotion. Les François avoient apporté cette passion-là de Rome. Les cloches se rendirent aussi fort communes, mais on n'en faisoit pas de bien grosses. Les Eglises, comme la plusplart des autres bastimens, estoient presque toutes de bois: on ordonna que les Autels seroient de pierre.

EGLISE du 8. siecle.

Les Evesques & les Abbesses avoient des* Vidames, les Abbayes des Advoyers ou *Advocats;* quelques villes en avoient aussi. C'estoient comme leurs Procureurs ou Administrateurs, au nom desquels se faisoient toutes leurs affaires, & qui parloient & agissoient par tout pour elles. Chaque Evesque, Abbé & Comte, avoit son Notaire. Les excommunications étoient frequentes jusqu'à l'abus. On gardoit une extrême rigueur à l'excommunié, personne ne vouloit avoir cõmerce ny frequentation avec luy.

* *Vicedomini.*

L'Eglise Gallicane n'avoit estendu les degrez prohibez pour le mariage que jusqu'au quatrieme; dans lequel mesme elle ne separoit pas les conjoints, se contentant de leur imposer une penitence: mais les Papes les étendirent jusqu'au septiéme. Et mesme Gregoire II. eust bien desiré qu'ils eussent esté tout aussi loin qu'il y auroit eu quelque parenté reconnuë entre les parties. En ce cas, estant notoire aux Chrestiens, que tout les hommes sont parens en Adam, à qui eust-on pû se marier? On establit aussi des degrez d'une affinité spirituelle entre le parrein & la commere, & entre le fillol & sa marreine, tant celle du Baptesme que celle de la Confirmation.

Nonobstant les corruptions que nous avons marquées, l'Eglise ne laissa pas d'avoir ses lumieres & ses ornemens, j'entens bon nombre de saints Personnages, & quelques-uns qui n'estoient pas ignorans. Entre les Evêques Sylvin de Thoulouze, Wlfram de Sens, qui renonça à la mitre pour aller prescher la Foy dans la Frise, où il convertit Ratbod II. fils de ce Roy ou Duc de même nom, qui estoit si obstiné défenseur de l'Idolatrie. Rigobert de Reims qui fut chassé de son siege par Martel. Gregoire d'Utrect qui fut Apostre des Turingiens & de la contrée des environs de Dorestat. Corbinien natif de Chastres sous Montlehery prés Paris, qui fut le premier Evesque de Frisinghen en Baviere; comme Suidbert le premier de Verden, & Immeran de Ratisbonne qui estoit Poictevin de naissance; Eucher d'Orleans, qui fut relegué par Martel, & selon quelques-uns, vescut assez long-temps aprés luy, pour avoir eu la revelation que nous avons marquée si elle estoit vraye. Gombert tint l'Evesché de Sens, puis se retira dans la solitude de la Vosge, Lohier* celuy de Sées, & aprés luy Godegrand, doublement celebre, & par sa propre vertu, & par celle de sainte Oportune sa sœur, qui se rangea sous les enseignes de la virginité, & y enrolla grand nombre de filles dont elle eut la conduite. Mais pardessus tous se rendit éminent Boniface Archevesque de Mayence, dont nous avons parlé, qui souffrit le martyre l'an 754. massacré par les Frisons. Il est le Fondateur de cette grande Abbaye

SAINTS.

* *Lotarius.*

Tome I. Ff

Digitized by Google

SAINTS. de Fulde, dans la foreſt de Buken, la plus noble de toutes celles de la Germanie.

Dans la retraite des Monaſtères, nous remarquons deux Fulrads ou * Volrads, l'un Abbé de ſaint Denis, neanmoins un peu trop employé aux affaires de la Cour & aux negociations pour eſtre entierement à Dieu, & l'autre couſin du Roy Charlemagne & Abbé de ſaint Quentin. Adelard parent du meſme Roy en pareil degré, qui ſe retira de la Cour pour le ſujet que nous avons marqué, & fut Abbé de Corbie, & delà rappellé dans les conſeils du Roy. Angilbert qui échangea la faveur de Charlemagne, dont il avoit épouſé une fille naturelle, à l'auſterité du Monaſtere, & fut Abbé de * Centule. Pirmin, qu'on dit avoir quitté l'Evêché de Meaux, & qui s'eſtant retiré dans une ſolitude au païs des Allemands, y baſtit la celebre Abbaye de Riche-nove, *Augia dives*, & neuf ou dix autres Monaſteres en ces quartiers-là & en Alſace; Et le docte Alcuin à qui Charlemagne donna l'Abbaye de Tours en recompenſe des threſors ineſtimables de ſcience qu'il avoit apportez en France avec Claude & Jean qui eſtoient Eſcoſſois.

* l'V & l'F ſe mettent l'une pour l'autre.

* C'eſt S. Riquier.

Mœurs & Couſtumes sous la secondeRace.

UNE bonne partie des mœurs & des couſtumes que nous avons remarquées ſous la premiere Race, ſe conſerverent ſous la ſeconde. On y voit tous les grands Officiers de la Maiſon du Roy, horſmis le Maire du Palais: en la place duquel il ſemble que le grand Seneſchal ou *Dapifer* ſucceda, mais avec bien moins d'autorité, & avec des fonctions differentes. Hincmar y met un Apocriſiaire, un Comte du Palais, un grand Camerier, trois Miniſteriaux qui ſont le Seneſchal, le Boutillier & le Comte d'eſtable, un Manſionnaire, c'eſt le grand Mareſchal des logis, quatre Veneurs & un Fauconnier. Les Rois avoient toûjours à leur ſuite un Conſeil d'Eſtat, compoſé de gens choiſis dans le Clergé & dans la Nobleſſe. L'Apocriſiaire y aſſiſtoit quand il luy plaiſoit; les autres grands Officiers n'y entroient pas s'ils n'eſtoient mandez.

Ceux du Clergé avoient un lieu à part pour s'aſſembler, où ils traitoient des affaires purement Eccleſiaſtiques, comme ceux de la Nobleſſe traitoient des affaires purement temporelles; Et quand il y en avoit quelqu'une de mixte, ils ſe rejoignoient tous enſemble pour la decider.

Dans la milice & dans la juſtice on ne trouve preſque plus de Ducs, mais ſeulement des Comtes; dont quelques-uns s'appelloient Marquis, lors qu'on leur donnoit la garde des marches ou frontieres, qui eſtoient ordinairement celles des païs conquis; d'autres s'appelloient Abbez, ſoit parce qu'ils poſſedoient les revenus des Abbaïes, ſoit parce qu'ils commandoient à certaines compagnies qui eſtoient auprés du Roy, & leur apprenoient la diſcipline & les exercices. Les Grands s'appelloient *Princes*; Et on peut appercevoir dans les tenebres de ces temps-là, qu'il n'eſtoit pas au pouvoir du Roy de les deſpoüiller ou de les faire mourir que par

Digitized by Google

de certaines formes, ou avec le jugement de leurs Pairs & égaux auquel il presidoit, ou avec celuy des Assemblées generales. Les Rois de la premiere Race en avoient usé bien plus absolument.

Mœurs & Coustumes sous la secondeRace.

Il me semble qu'outre la Loy Salique & les Ordonnances du Prince contenuës dans les Capitulaires, il y avoit une coustume locale dans chaque païs, composée ou redigée par les sages du peuple, que le juge devoit apprendre par cœur. Car pour la loy de la nation tous les Nobles devoient la sçavoir parfaitement.

Je trouve trois sortes de grandes Assemblées; les Plaids generaux des Provinces; les champs de May où venoient les *Seniores* & *Majores natu* du peuple François, on y deliberoit principalement des affaires de la guerre; & les *Conventus*, *Colloquia*, Parlemens, où se trouvoient les Evesques, les Abbez, les Comtes & les autres Grands, pour deliberer des loix & reglemens tant pour la police, justice, & finances, que pour la discipline de l'une & de l'autre milice, sacrée & profane. Ces deux dernieres sortes d'assemblées se confondirent en une.

Les Rois s'estoient toûjours servis d'Envoyez ou Intendans de Justice en diverses rencontres : mais Charlemagne les rendit ordinaires; Et je remarque qu'il y avoit des intendances fixes & perpetuelles, mais non pas des Intendans qui le fussent. Je ne voy pas aussi qu'il y en ait eu dans les Aquitaines ni en Lombardie. On joignoit d'ordinaire pour cela un Comte & un Evesque. Tres-rarement on en trouve deux d'un mesme ordre dans une mesme commission; on les appelloit *Missi dominici* & leur destroit *Missaticum*. Les peuples leur fournissoient le logement & une certaine quantité de vivres; ils s'employoient principalement à faire publier & executer les Ordonnances du Roy, à écouter les plaintes du peuple & à leur faire raison, à chastier le Comte ou l'Evesque s'ils avoient malversé, à reformer leurs jugemens iniques, & à faire obeïr les refractaires. Que s'ils n'estoient pas assez forts pour cela ils en avertissoient le Roy. Ils dressoient aussi des papiers terriers des fonds que le Roy ou l'Eglise donnoient à benefice. Ils faisoient leur tour ou chevauchée quatre fois l'an, en Janvier, en Avril, en Juillet, en Octobre. Ils ne pouvoient tenir leurs seances que durant ces mois-là, & en quatre differens endroits s'ils vouloient; Ils y appelloient les Comtes, & il faloit qu'ils leur laissassent tenir toutes les autres. Ils élisoient des Eschevins du consentement du peuple, des Advoyers & des Notaires. Les Eschevins estoient, si je ne me trompe, les Assesseurs des Comtes.

On obligeoit les hommes libres de se trouver seulement à quatre assises ou plaids par an. C'estoit une pratique bien Chrestienne que les causes des pauvres s'y vuidoient toutes les premieres, celles du Roy ensuite, puis celles de l'Eglise, & aprés celles des particuliers. Le Centenier n'avoit pas droit de condamner à mort. Le Roy tenoit audience un jour toutes les semaines. On ne portoit à son Tribunal que les causes des Grands qui n'avoient point d'autre juge que lui, celles surquoy les Envoyez ou

Mœurs & Coustumes, sous la seconde Race.

Comtes avoient dénié de faire justice, ou qu'ils avoient jugées contre la loy.

La licence des guerres avoit nourry la plusPart des François au vol & à la rapine, quelques-uns mesme à la fausse monnoye. La plus grande peine qu'eussent les Juges, c'estoit de reprimer ces desordres. On coupoit le poing aux faux monnoyeurs qui fabriquoient, leurs autres complices en estoient quittes pour le foüet. On fut obligé de reduire toutes les monnoyes à une espece, & de punir celuy qui logeoit un voleur chez lui de la mesme peine que le voleur; C'estoit de la perte d'un œil pour la premiere fois, de celle du nez pour la seconde, & de la mort pour la troisiéme.

Dés ce temps-là l'yvrognerie regnoit fort, particulieremenr dans les armées, puisqu'il falut chastier celuy qui forçoit un autre à boire, & que quiconque s'enyvroit estoit excommunié & reduit à l'eau pour un certain temps.

La loy permettoit à chacun de venger son injure, si mieux n'aimoit prendre de l'argent suivant la reparation taxée par la loy. Delà venoit que les meurtres estoient fort frequens. Charlemagne commanda aux Juges de travailler soigneusement à accommoder ceux qui avoient querelle, & s'il y en avoit quelques-uns de trop opiniastres, de les amener par force devant luy.

Il y avoit trois sortes de contrainte, l'une estoit la prison, l'autre des gardes qu'on donnoit à la personne, la troisiéme des pleiges ou cautions qui s'obligeoient de la representer.

L'homicide commis sur un Ecclesiastique se reparoit bien plus cherement que sur une autre personne de mesme condition; car il faloit payer 800. sols d'or pour le meurtre d'un Evesque, 600. pour un Prestre, 400. pour un Diacre, & autant pour un Moine.

La façon de faire la guerre & de s'armer estoit bien changée depuis le regne de Clovis. Il y avoit presque autant de Cavalerie que d'Infanterie; Et elle se servoit de grosses lances qu'elle dardoit, ou qu'elle retenoit dans la main aprés avoir poussé le coup. Elle s'armoit depuis les pieds jusqu'à la teste, ses chevaux mesme estoient bardez, en sorte qu'un escadron sembloit estre tout de fer. L'infanterie n'avoit point de corselets, mais se couvroit merveilleusement bien du bouclier. Ils apprirent à se servir de machines d'artillerie, & à remuer la terre dans les sieges des places.

Quiconque desertoit l'armée sans congé encouroit la peine capitale. Chacun estoit obligé de porter des vivres pour trois mois, & des armes & des habits pour six, à compter du jour qu'ils passoient la Marche ou limites de leurs païs. C'estoit la Loire à qui venoit d'Aquitaine en deça; Les Pyrenées à qui alloit de ces païs-là en Espagne; Le Rhin à ceux de Neustrie, si on faisoit la guerre au delà de cette riviere; Et l'Elbe à ceux des Provinces d'au delà du Rhin quand on entroit plus avant en Germanie. On ne permettoit point aux soldats de rien prendre que sur

le païs ennemy. Les Seigneurs qui les conduisoient estoient responsables de leurs picorées, & on les cassoit sur le champ s'ils ne les chastioient. Quand les Capitaines venoient en Cour on les regaloit de quelques donatifs ou presens ; Et c'estoit la Reine qui avoit la charge de cette distribution, ou à son défaut le grand Chambrier. *Mœurs & Coustumes, sous la seconde Race.*

Bien que le domaine des Rois & celuy de l'Eglise fussent inalienables, ils avoient esté obligez ou pour recompenser ceux qui les servoient, ou pour retenir ceux qui pouvoient faire du mal, d'en donner à plusieurs, mais à vie seulement & à titre de gratification ; à cause de cela ils les nommoient des *Benefices*, mot qui n'est demeuré que dans l'Eglise. Laquelle en avoit de deux sortes, l'une de ces biens qui sont affectez à ceux qui desservent ; ce qu'on appelle maintenant un benefice, & l'autre des terres qu'elle donnoit aux seculiers pour les relever & les tenir d'elle leur vie durant. Il y avoit dés ce temps-là des artifices & des ruses pour confondre le domaine du Roy avec les terres des particuliers ; Et cette soustraction passoit pour un crime, puisqu'elle estoit punie par bannissement & confiscation de biens.

Il y avoit encore une autre espece de terres qu'on nommoit *Dominicates*, appropriées au DOMINUS qui estoit le Roy, mais que des particuliers tenoient à rente, qui estoit ordinairement la neufiéme partie * des fruits. Ce n'estoient le plus souvent que des métairies ou petites pieces qu'on avoit peut-estre détachées des grandes terres du Roy : car il ne pouvoit pas tout faire valoir. * *Nona.*

Les levées des deniers estoient de trois sortes, ou par teste, ou sur les biens & fruits de la terre, ou sur les denrées dont on trafiquoit : Mais pour le dernier les Princes Carlovingiens ne prenoient aucun impost que des marchands, & non point de ceux qui achetoient pour leur usage. Car chacun faisoit les charois & les voitures pour son ménage sans payer aucun droit, non plus que ceux qui fournissoient la Maison du Roy, & tout de mesme ceux qui alloient à la guerre.

Nous pourrons encore ailleurs, selon les occasions, marquer sommairement quelques-unes des loix & des usages qui se pratiquoient du temps de la race Carlovingienne.



LOUIS I.

DIT LE DEBONNAIRE,

ROY XXIV.

PAPES.

encore LEON III. S. deux ans, 4 mois sous ce regne.

ESTIENNE V. élû en Juin 816. S. 7. mois.

PASCHAL I. élû en Janvier 817. S. 7. ans, 3. mois & demy.

EUGENE II. élû en 824. S. 3. ans, 3. mois.

VALENTIN élû en 827. S. 40. jours.

GREGOIRE IV. élû en Septemb. 827. S. 16. ans, dont 13. sous ce regne.

Ce Prince liberal, pieux & debonnaire,
Qui se fit estimer ou craindre à ses voisins,
Qui vainquit les Danois, les Huns, les Sarrasins,
Se pourroit dire heureux, s'il n'eust point esté pere.

Digitized by Google

LOUIS I.

DIT LE DEBONNAIRE.

ROY XXIV.

LOUIS I. dit le Debonnaire, *Empereur & Roy de France, âgé de quelque 35. ans.*

BERNARD *Son neveu, Roy d'Italie, âgé de 16. ans.*

814.

EMPP. encore LEON Armenien, & LOUIS I. dit le DEBONNAIRE, R. 26. ans. 6. mois.



COMME la Cour du Prince qui cesse de regner est toûjours ennemie de celle qui doit succeder, il estoit à craindre qu'il n'y eust quelque faction dans celle de Charlemagne qui traversast l'avenement de Loüis. Il redoutoit particulierement Walla homme d'entreprise, qui estant Prince du Sang, & ayant eu grand' part aux affaires sous son pere, eust pû aspirer à sa succession, ou y appeller Bernard Roy d'Italie, qui estoit fils de l'aisné; & il pouvoit encore y estre incité par les filles & les Maistresses de Charlemagne, qui estoient liguées contre Loüis, à cause qu'il vouloit reformer leurs desordres.

Les forces qu'il amena d'Aquitaine, & qu'il recueillit par les chemins, dissiperent toute la faction, s'il y en avoit; Walla se rendit à ses ordres avec une entiere soûmission, & tous les Seigneurs François se hâterent d'aller audevant de luy. Il avoit fort à cœur de purger la Cour de scandale; & pour ce sujet il avoit chargé le Comte Garnier de se saisir de deux Seigneurs, Odille & Tulle, qui vivoient trop familierement avec ses sœurs. Le premier des deux eut l'audace de venir audevant de Garnier & de le tuer, mais sur le champ il fut haché en pieces, & l'Empereur irrité de son insolence, fit crever les yeux à Tulle.

Aprés qu'il eut celebré les obseques de son pere, & partagé ses meubles avec ses freres & sœurs, il chassa de la Cour toutes les femmes qui n'y estoient que pour le divertissement, & envoya ses sœurs demeurer dans les Abbayes que leur pere leur avoit données.

Les Ambassadeurs que Charlemagne avoit envoyez à Constantinople, en ramenerent d'autres de la part de l'Empereur Leon, & rapporterent un Traité de paix entre les deux Empires. Incontinent aprés il envoya Lothaire, l'aisné de ses trois fils, en Baviere, & Pepin en Aqui-

815. taine, & retint Loüis auprés de luy, parce qu'il estoit encore trop petit.

Presque au mesme temps Grimoald Duc de Benevent vint remettre sa Duché entre ses mains pour la reprendre & tenir de luy, à la charge d'un tribut de sept mille écus d'or par an. Bernard Roy d'Italie, obeïssant à son mandement, se rendit aussi auprés de luy, se reconnut son vassal, & luy fit serment de fidelité. Il faloit, à mon avis, que Charlemagne luy eust donné cet Etat, à condition qu'il le releveroit de son oncle : car sans cela Loüis ne pouvoit pas en qualité d'Empereur, ni comme l'aisné de la maison, exiger ce serment de luy.

Les fils de Godefroy, qui s'estoient refugiez en Suede, estant revenus avec leurs amis en Dannemarc, avoient donné bataille à Heriold & à Rainfroy, & remporté une entiere victoire, Rainfroy mesme estant demeuré sur le champ. Heriold chassé de son païs, se rendit auprés de Loüis pour implorer son assistance, & se fit son vassal.

Les Comtes François qui commandoient en Saxe, & les Abodrites eurent charge de le rétablir. Ils passerent la riviere d'Egid avec une puissante armée. Les fils de Godefroy en assemblerent une autre encore plus nombreuse, & avec cela une flote de deux cens voiles : mais comme ils se tenoient à la rade prés d'une isle à trois lieuës du bord de la mer, les François ne leur purent faire d'autre mal que de ravager le païs.

La mesme année la paix fut faite avec Abulaz Roy des Maures ou Sarrasins d'Espagne : mais lorsque ce Prince ne fut plus, les Maures s'estant remis à piller les costes de l'Italie & de ses isles, les Deputez de Calary en Sardaigne obligerent l'Empereur de la rompre.

Les Romains ayant conspiré contre le Pape Leon, il en fit mourir quelques-uns de sa propre autorité. L'Empereur trouva son procedé fort mauvais, comme estant contraire à sa debonnaireté naturelle, & à sa souveraineté sur la ville de Rome. Il donna donc ordre à Bernard Roy d'Italie de se transporter là, & de s'informer de toute la verité, comme il fit. Le Pape de son costé envoya ses Legats en France pour se purger auprés de luy : mais cependant les Romains demeurerent si offensez de son attentat, qu'estant tombé malade, ils ne se ressaisirent pas seulement des terres qu'il avoit envahies sur eux, mais encore pillerent ses châteaux à la campagne. Il falut que Bernard y envoyast Vinigise Duc de Spolete avec une armée pour appaiser le tumulte. Il en prit quelques-uns des plus remuans, & les envoya en France.

La mesme année les Sorabes s'estoient rebellez ; ils furent reduits, aprés la prise de leur meilleure place, par une armée de François Austrasiens & de Saxons. Les Gascons, peuple leger, s'estoient aussi mis aux champs, parce qu'on leur avoit osté leur Comte nommé Seguin, qui n'obeïssoit pas comme il devoit à l'Empereur. Ils furent punis de leur insolence par la perte de deux batailles, & contraints de renoncer à celuy qu'ils avoient elû en la place de Seguin. Il faut remarquer que la Gascogne



Gascogne estoit divisée en Comté & en Duché, & que la Comté relevoit de la Duché, & comprenoit le païs qui est depuis les Pyrenées jusqu'à la riviere de l'Adour, en sorte que Dacqs en estoit.

Le Pape Leon estant mort le 23. de May, Estienne Diacre fut mis en sa place par l'élection du Clergé. Il ne feignit point de s'instaler dans le Pontificat sans attendre la confirmation de l'Empereur : toutefois il luy fit prester le serment par les Romains, & aprés il le vint trouver à Reims pour luy rendre ses devoirs. L'Empereur donna charge à son neveu le Roy Bernard de l'accompagner jusqu'aux Alpes, à trois ou quatre des Seigneurs de sa Cour d'aller jusques-là audevant de luy, & à son Archichapelain, & à deux ou trois Evesques, de le recevoir quand il seroit un peu plus avant dans le Royaume. Pour luy, il l'attendit à Reims, le receut à la descente de cheval, & se prosterna de tout le corps devant luy : ensuite il l'accompagna à l'Eglise de l'Abbaye de S. Remy, & en y entrant il luy presta la main pour le soûtenir. Le Clergé de France chanta le *Te Deum*, & celuy de Rome fit des acclamations de loüanges à l'Empereur. 816.

Le Pape & luy prirent ensemble du pain & du vin benits ; puis l'Empereur se retira dans la ville, & le laissa logé dans l'Abbaye. Ils se regalerent tous deux de festins & de presens ; l'Empereur commença. Le Dimanche ensuivant le Pape le couronna luy & l'Imperatrice Hermengarde, ayant apporté tout exprés deux couronnes d'or ; celle de l'Empereur estoit toute couverte de pierreries, & l'autre sans aucun enrichissement.

Trois mois aprés que Leon fut hors de France, il mourut à Rome le 25. Janvier de l'an 817. & le Clergé élut Paschal. Celuy-cy connoissant la mollesse de l'Empereur, osa encore se mettre dans la chaire Pontificale sans attendre son aggréement. Il luy en fit pourtant des excuses par une ambassade expresse ; & quoique l'Empereur n'eust pas sujet d'en estre content, il donna neanmoins les actes qu'il falloit pour sa confirmation : mais il fit reprimande aux Romains, & les admonesta de ne plus retomber dans de semblables attentats. Si l'on en croit les partisans de la Cour de Rome, Paschal fit tant auprés de l'Empereur, qu'il luy relâcha le droit de confirmer les Papes. 817.

Les fils de Godefroy demandoient la paix à l'Empereur : il crut que ce n'estoit qu'une feinte, & continua de donner de puissans secours à Heriold.

A l'instance des Ambassadeurs de l'Empereur Grec, qui estoient venus pour demander qu'on reglast les confins des deux Empires du costé de la Dalmatie ; il envoya un Député pour terminer cette affaire conjointement avec Cadolac, qui commandoit pour luy en ces marches-là, & avec les Sclavons qui y avoient interest.

Le 17. de Fevrier, pendant une éclipse de Lune, il commença à paroistre une comete dans le signe du Sagittaire.

Digitized by Google

817. Le Jeudy saint, comme l'Empereur revenoit de l'Eglise en son Palais, une galerie rompit sous luy; vingt personnes de qualité y furent griévement blessées, mais il n'en eut que la peur, & quelques écorchures qui se guerirent aisément.

Il sembloit qu'il fust né pour estre plûtost d'Eglise que du monde: de la façon qu'il vivoit, il eust esté encore meilleur Abbé ou Evêque, qu'il n'estoit bon Roy. Outre ses continuels exercices de devotion (qui ne s'accordent pas toûjours avec la vie active du gouvernement) il se mesla bien avant de la reformation des Ecclesiastiques. Entre autres choses, dans l'Assemblée d'Aix la Chapelle, qui se tint au mois de Juillet de l'an 817. il fit composer une Regle pour les Chanoines, tirée des écrits des saints Peres, commanda aux Benedictins d'observer la leur, envoya des Commissaires dans les Provinces pour retrancher la simonie, le luxe, le faste, & autres abus du Clergé; & obligea enfin les Evesques de se reformer, & de quitter le baudrier, la ceinture, les éperons dorez, & le poignard à garde enrichie de pierreries; ce qui luy attira la haine des gens d'Eglise, parmy lesquels le nombre des méchans, quoiqu'il ne fust pas le plus grand, se touva neanmoins le plus fort, parce qu'il estoit le plus remuant.

Dans cette mesme Assemblée, & du consentement & par l'élection generale de tous les assistans; il associa Lothaire son fils aisné à l'Empire, & donna l'Aquitaine à Pepin, & la Baviere à Loüis, toutes deux à titre de Royaume, ayant pris le serment de tous les Grands de son Etat, qu'ils observeroient & maintiendroient cette disposition inviolablement. Tegan Chorevesque de Tréves a écrit qu'il designa Lotaire son fils aisné pour son unique heritier. Agobard, Archevesque de Lyon, dans une lettre qu'il luy écrit, luy represente, qu'aprés avoir fait faire des prieres publiques, des jeûnes de trois jours, & des aumônes par tout le Royaume, pour connoistre la volonté de Dieu, sur lequel de ses enfans il devoit jetter les yeux, il avoit associé son fils Lotaire, dont le nom ensuite avoit esté mis dans tous les actes publics, conjointement avec le sien, & qu'il avoit au mesme temps donné des partages à ses deux autres fils; en sorte toutefois que la France ne fust qu'un seul Royaume, & non pas trois.

Les textes de ces deux Auteurs seront entierement éclaircis par le titre de ces partages, que le tres-docte & laborieux Estienne Baluze a heureusement recouvré, & qu'il doit donner bien-tost au public. Il porte entr'autres choses, que Pepin & Loüis seront sous la dépendance de Lotaire leur frere aisné; Qu'ils se rendront tous les ans une fois auprés de luy pour traiter des affaires communes; Qu'ils ne pourront declarer guerre aux nations estrangeres, ny en recevoir des Ambassadeurs, ou y faire réponse, ny mesme se marier sans son ordre. Et que si en mourant ils laissent plusieurs fils, leur Royaume ne sera point partagé entr'eux, mais sera déferé tout entier à celuy que la disposition du pere, & l'élection du peuple éleveront dans le trône.

Digitized by Google

LOUIS LE DEBONNAIRE,

Empereur & Roy de France Orientale & Occidentale.

LOTAIRE	PEPIN	LOUIS
Roy d'Italie, & associé à l'Empire.	*Roy d'Aquitaine.*	*Roy de Baviere.*

COMME Loüis le Debonnaire estoit encore à Aix la Chapelle, on luy rapporta la defection des Abodrites, & la conspiration de Bernard Roy d'Italie. L'un & l'autre mouvement fut étouffé dans sa naissance. Bernard, jeune Prince, s'estoit laissé mettre dans l'esprit qu'il pouvoit détrôner son oncle. Ce conseil venoit mesme de la Cour de France, où il avoit plusieurs intelligences, qui luy persuaderent, sans doute, que tout le Royaume luy appartenoit, comme au fils de l'aisné. Son complot fut découvert avant qu'il eust pû prendre toutes ses mesures; les troupes à qui il avoit commis la garde du passage des Alpes, les abandonnerent au premier bruit de la marche de celles de l'Empereur; & ceux qui l'avoient embarqué dans ce dessein, le quitterent tous les premiers. En cette détresse il prit le plus dangereux conseil; ce fut de venir luy-mesme à Chalon se jetter aux pieds de son oncle, & luy demander pardon. On ne laissa pas de l'arrester prisonnier avec tous les Seigneurs de sa suite.

L'Empereur estant de retour à Aix, leur fit faire leur procez: les Seculiers furent tous condamnez à mort: les Evesques, du nombre desquels estoit Theodulfe d'Orleans, dégradez & confinez dans un Monastere. Quelques-uns des premiers subirent la rigueur de la Sentence; d'autres eurent les yeux crevez. Deux des plus qualifiez en moururent, & Bernard luy-mesme en perdit la vie trois jours aprés qu'on l'eut aveuglé. Quiconque trouble la paix d'un Etat, merite la mort; mais ce fut une trop extrême rigueur d'un oncle envers un neveu, & envers un jeune Prince de 19. ans. Aussi Loüis en eut de cuisants remords toute sa vie, & les François ne luy pardonnerent point cette cruauté.

Bernard ne laissa qu'un fils nommé Pepin, & à l'âge où il estoit il n'en pouvoit guere avoir d'autres, au moins de legitimes. Celuy-là en produisit trois, Bernard, Pepin & Heribert. De Pepin sortit LA PREMIERE BRANCHE DE VERMANDOIS.

L'Empereur craignant que ses freres bastards, (Charlemagne en avoit laissé plusieurs) ne se portassent à de semblables conspirations, les fit tous raser & mettre dans des Monasteres: il relegua aussi Adelard Abbé de Corbie, & Walla son frere, qui estoient ses cousins.

Digitized by Google

818. Les Bretons avoient creé un Roy nommé Morman ou Morvan. L'Empereur allant contre eux en personne, reduisit tout le païs en 40. jours, & Morman ayant esté tué dans son camp mesme, soit par les siens, soit par les François, il leur donna un Duc de sa main.

Au retour de ce voyage il perdit sa femme Hermengarde. Elle mourut à Angers le 3. d'Octobre, de l'an 818. luy laissant trois fils, Lotaire, Pepin & Loüis.

Les Abodrites estoient sujets & tributaires des François, qui neanmoins leur permettoient d'avoir un Roy. Celuy qui l'estoit pour lors s'appelloit Sclaomir. Ce Prince ayant intelligence avec les ennemis de la France, fut arresté par les Lieutenans de l'Empereur, qui l'envoyerent pardevant luy ; où n'ayant pû se justifier, il fut banny, & sa Royauté donnée à Ceadrague fils de Trasiscon qui avoit esté tué en une rencontre par les Danois.

Loup Centule Duc des Gascons, coupable d'un pareil crime, aprés avoir esté vaincu en un grand combat par les Comtes François, & depuis ayant esté fait prisonnier, souffrit une pareille punition. Il se retira en Espagne à la Cour du Roy des Asturies.

Ces frequens remuemens marquoient assez la foiblesse du gouvernement. Lieudewit Duc de la Pannonie inferieure, qui cherchoit des pretextes de se revolter sur quelque grief qu'il pretendoit avoir receu de Cadolac Duc de Frioul, leva enfin le masque & donna bien de la peine trois ou quatre ans aux Lieutenans que l'Empereur avoit en Dalmatie, en Frioul, en Baviere, jusqu'à tant qu'il eust esté chassé hors de ce pays-là. Cette année, au retour de cette expedition, Cadolac mourut sur la frontiere, & on luy substitua Baudry.

Dans l'assemblée generale tenuë à Aix, Bera Comte de Barcelone fut accusé de trahison : ayant voulu se justifier par le duel, il succomba sous les armes de son accusateur ; de sorte qu'il eust perdu honteusement la vie selon la loy, si l'Empereur n'eust commué la peine de la mort en celle de l'exil.

C'avoit esté un mauvais conseil à l'Empereur de partager ses fils si jeunes,
819. comme il fit ; c'en fut encore un plus mauvais, aprés les avoir partagez, d'épouser une seconde femme. Mais l'envie luy ayant pris, nonobstant sa devotion, de gouster encore les douceurs du lit nuptial, il choisit Judit fille de Helpon ou Welpond Duc de Baviere, d'autant plus funeste à son repos qu'elle estoit belle, galante & spirituelle.

La treve faite entre les François & les Sarrasins d'Espagne estant rom-
820. puë, les Sarrasins recommencerent à courir les costes d'Italie, la Sardaigne & la Corse. L'an 823. ils s'emparerent de l'Isle de Crete, & y bastirent une ville en un lieu appellé Candie, d'où elle prit son nom, & le donna ensuite à toute l'Isle.

Les Normands n'incommodoient pas moins les costes de la France : treize de leurs vaisseaux ayant tenté de faire descente en Flandres ; puis

à l'embouchure de la Seine, allerent piller l'Isle d'Amboüin sur les costes de Poitou. Il se mit cette année-là une si grande mortalité parmy les bœufs & les vaches, que peu s'en falut qu'elle ne depeuplast toute la France de ce bestail. 820.

L'année d'aprés l'Empereur confirma les partages qu'il avoit donnez à ses fils, & obligea tous les Seigneurs qui se trouverent presens, de jurer qu'ils les y maintiendroient; Et comme s'il eust craint que sa maison eust manqué de Princes, il se hasta de les marier, Lothaire avec Hermengarde fille du Comte Hugues, & l'année d'aprés Pepin avec Engheltrude fille de Thietbert Comte de Matrie. Lotaire, le mariage fait, passa en Italie, où le Pape le couronna Empereur, & Pepin retourna en Aquitaine. 821.

EMPP. MICHEL LE BEGUE Et toûjours LOUIS.

Nous ne marquerons point plusieurs minuties de negociations, d'ambassades de divers Princes, & de petits exploits de guerre contre les Abodrites, les Bretons, les Sarrasins, & autres. Mais c'est une chose memorable, que le Debonnaire deferant aux admonitions de l'Abbé Adelard son cousin qu'il avoit rappellé à la Cour, se laissa si fort toucher de remords d'avoir fait mourir son neveu, & encloistré par force tous ses freres & cousins naturels, qu'il en donna sa confession aux Evesques, & en fit penitence publique en presence de tout le peuple François pendant l'assemblée generale d'Attigny. Les devoirs de la penitence publique, estoient le cilice, les jeusnes, les oraisons, les aumosnes, la reparation des maux commis, la satisfaction à ceux qu'on avoit offensez, & la frequente imposition des mains par les Prestres & par les Evêques. Aussi promit-il de satisfaire à tous ceux qui auroient quelque sujet de se plaindre de lui, donna ordre qu'on fist des prieres pour son salut en diverses Eglises, permit à tous ceux qu'il avoit fait raser de sortir du Cloistre, & rappella Vallac & Adelard pour se servir de leurs conseils. 822. ✠

En cette année 823 il luy nasquit un fils qu'on appella Charles, cause future d'une infinité de maux. Ce qu'on pourroit dire avoir esté presagé par un grand nombre de terribles prodiges qu'on vit cette année: Entr'autres d'un tremblement de terre qui ebranla le Palais d'Aix la Chapelle jusqu'aux fondemens, de furieux orages qui gasterent les biens de la campagne, d'une pluye meslée de gros carreaux de pierre qui tomberent avec de la gresle, des hommes & des bestiaux en quantité d'endroits frappez de la foudre, d'une fille de Commercy dans la Lorraine qui fut dix mois sans manger, & ensuite de tout cela d'une peste furieuse. 823.

L'autorité des François à Rome incommodoit fort le Pape Paschal; Il sçavoit à quels Empereurs il avoit affaire, & taschoit sous main de les y affoiblir, & de les rendre odieux & contemptibles. Il se trouva que Theodore Primicere de l'Eglise, & Leon le Nomenclateur son gendre, furent aveuglez & puis decollez dans son Palais, sans autre sujet, disoit-

823. on, que parce qu'ils estoient trop affectionnez au jeune Roy Lotaire. Il se purgea par serment devant les Ambassadeurs de l'Empereur, qu'il n'avoit point consenti à ce meurtre : mais pourtant il ne voulut jamais livrer les meurtriers, disant qu'ils estoient de la famille de saint Pierre; Et Loüis trop Debonnaire, souffrit cette injure, dont il pouvoit au moins faire justice sur eux.

824. Peu aprés ce Pape vint à mourir. Eugene II. son successeur fit quelque satisfaction aux François, & on établit des Juges à Rome, tous du Palais de l'Empereur, non pas de celuy du Pape.

Les Bretons aussi braves pour leur liberté, que les Saxons avoient esté opiniastres pour leur Religion, essayerent de se soustraire à l'obeïssance des François, & élûrent un Seigneur de leur païs pour leur commander: Il s'appelloit Wihomarc ou Guyomarc, & estoit Vicomte de Leon. L'Empereur estant entré dans le païs avec trois armées, dont il en commandoit une, & ses deux fils aînez les deux autres, fit un tel dégast dans les terres des soûlevez, qu'au bout de douze ou treize jours on les vit venir se jetter à ses pieds, & lui donner les enfans des plus notables du païs pour gages de leur soûmission. L'année d'aprés les principaux, & mesme Guyomarc leur Chef, se rendirent à l'Assemblée generale d'Aix, comme faisant desormais partie de la Monarchie Françoise. L'Empereur les regala tous de riches presens: mais ils firent voir dans l'occasion, qu'ils sçavoient bien emporter les appasts sans se prendre à l'hameçon. Guyomarc à la fin s'en trouva mal; Lambert Comte de Nantes, le prit dans son chasteau & le tua.

La paix estant rompuë avec les Sarrasins d'Espagne, les Comtes Fran-
822. çois gardiens de la frontiere avoient l'an 822. passé la Segre, & estant
& 823. entrez bien avant dans l'Espagne, en avoient rapporté de riches dépoüilles. Le Roy de Cordoüe en voulut avoir sa revanche sur la Navarre & terres voisines qui estoient sous l'obeïssance des François. Cette haute Marche ne pouvoit que difficilement recevoir du secours de France: car les Sarrasins tenoient Sarragosse & Huesca, qui bouchoient les chemins par où il luy en pouvoit venir de la Marche d'enbas, j'entens la Catalogne; Et l'abord du costé de la Gascogne par Aspe & Roncevaux estoit fort incommode: tellement que l'Empereur n'y pût envoyer que
824. des Gascons sous le commandement des Comtes Ebles & Azenar ou Aznar qui estoient de cette nation. Comme ils eurent donné ordre à la seureté de Pampelone, & qu'ils voulurent se retirer, ils trouverent que les Sarrasins leur avoient coupé chemin. Il faloit avoir recours aux habitans des montagnes pour leur montrer quelques sentiers écartez : mais ces perfides pillards les engagerent dans des destroits où les Sarrasins estoient en embuscade, de sorte qu'ils les taillerent tous en pieces, Ebles fut envoyé en triomphe à Cordouë, mais Aznar mis en liberté, parce q n'il estoit parent des traistres.

Les Bulgares s'estoient déja fort signalez par leurs incursions sur les

terres de l'Empire d'Orient : les François commencerent à les connoistre 824.
quand ils furent leurs voisins du costé de la Pannonie. Omortag leur Roy envoya des Ambassadeurs à l'Empereur pour regler les frontieres d'entre les deux nations. Il les tint plus de deux ans à sa suite & les renvoya sans réponse.

825. & suivans.
Par l'assistance des François, Heriold avoit esté admis en partage du Royaume de Dannemarc avec les enfans de Godefroy. Mais ces Princes en haine de ce que luy & toute sa famille avoient receu le baptesme, le chasserent du païs; ce qui rompit la tréve faite avec les Danois. Peu aprés elle fut renoüée, & Heriold contraint de se contenter de la Comté de Riusty que l'Empereur luy avoit donnée en Frise.

826.
Les Normands courans les costes d'Espagne, prirent Seville qu'ils garderent un an entier.

Les affaires de France estant en décadence du costé de la Marche d'Espagne depuis la défaite d'Ebles & Aznar, un Seigneur nommé Aizo, qui s'estoit retiré mal-content de la Cour de l'Empereur, se saisit par surprise de la ville d'Ossonne en Catalogne, & fit ligue avec le Roy des Sarrasins qui lui donna un puissant secours : avec quoy il tourmenta si fort les Gouverneurs des places, que les uns les abandonnerent, & les autres se mirent de son party. Il n'y eut que Bernard Comte de Barcelone, qui persevera dans la fidelité qu'il devoit à l'Empereur.

827.
L'an suivant, Aizo obtint un grand renfort des Sarrasins, & l'Empereur de son costé donna une armée à Pepin pour le chastier, & pour rétablir ses affaires en ces quartiers-là : mais les Infidelles ravagerent tout à leur aise les Comtez de Barcelone & de Gironne, avant que les troupes Françoises fussent en estat de marcher. La negligence de leurs chefs estoit cause de ce retardement ; aussi elle fut severement punie à l'Assemblée generale d'Aix, par la perte de leurs emplois & des * *Benefices* qu'ils tenoient de l'Emperenr. Cela fait, pour reparer leur faute, il donna une puissante armée à son fils Lotaire, qui s'avança jusqu'à Lyon : mais y ayant conferé avec son frere Pepin, il ne passa point plus outre, parce que les Sarrasins n'entreprenoient rien de nouveau.

* Terres données pour services.

828.
Ce fut là le dernier effort des François pour cette marche. Car l'année suivante, la division s'estant mise dans la Maison Royale, & Bernard Comte de Barcelone en estant le pretexte, les Sarrasins & les Espagnols mesme, prirent de grands avantages ; de sorte que la France ne pût conserver que la Marche d'enbas, sçavoir les Comtez de Barcelone, Ampuries, Roussillon, Cerdagne, Urgel, Paillars, Ossonne, & Ribagorce. Les peuples de la haute Marche se voyant abandonnez des François penserent à se faire un Roy, qui fut Eneco ou Innigo Comte de Bigorre ; de la valeur duquel, & du credit qu'il avoit parmy les Gascons & les peuples des Pyrenées, ils 829.

vers 828. ou 829. se promettoient assez d'assistance pour tenir teste aux Sarrasins. Comme en effet il reprit Pampelone, & quelques autres villes sur les Infidelles. On le surnommoit *Arista*, par corruption d'*Ariscat*, mot qui en langue du pays veut dire le hardy, le déterminé.

C'est donc là qu'il faut marquer le commencement DU ROYAUME DE NAVARRE, non pas 70. ans auparavant, par un Garcia Ximenes, comme on a fait jusques icy : car tous les six Rois qu'on met avant cet Innigo Arista, sont fabuleux ; aussi bien que le pretendu Royaume de Sobrarve, où on les fait regner. Sobrarve est une petite contrée entre l'ancien Comté d'Arragon & celuy de Ribagorce, dans l'enceinte du Royaume d'Arragon ; non pas dans celle de Navarre, & qui n'a que six lieuës d'étenduë & quelques bourgades dans un vallon, avec l'Abbaye de la Penna. Innigo Arista eut pour fils & successeur Ximene ou Semenon * d'Innigo, & celuy-là un Innigo de Semenon, & Garcia tous deux Rois l'un aprés l'autre. D'Innigo II. fut fils un Garcia II. d'où il vint deux fils qui furent aussi successivement Rois, sçavoir Fortunius Garcia & Sance Abarca premier du nom. Depuis celuy-là la suite des Rois de Navarre est claire & incontestée.

* Ximene, Semenon, Eminon, Emenon, Ximinus, Eminus, *c'est le même* nom.

829. Les Bulgares ravageoient impunement la Pannonie superieure, sans que Baudry Duc de Frioul s'en remuast ; Aussi punit-on sa lascheté comme elle le meritoit : il fut dépoüillé de tous ses honneurs, & sa Duché divisée en quatre Comtez.

Le petit Prince Charles n'avoit encore que six ans : neanmoins l'Empereur à l'instigation de sa femme dont il estoit éperduëment amoureux, donna à cet enfant la Rhetie & une partie du Royaume de Bourgogne, ses autres freres presens, mais fremissans de jalousie & de colere.

EMPP. THEOPHILE fils de Michel. R. 12. ans, & encore LOUIS LE DEBONNAIRE avec son fils LOTAIRE en Octobre.

LOUIS *Empereur.*

LOTAIRE *Empereur & Roy d'Italie.*	PEPIN *Roy d'Aquitaine.*	LOUIS *Roy de Baviere*	CHARLES *Roy de Rhetie, âgé de 6. ans.*

829. ALORS tous les restes du party du Roy Bernard, les parens de ceux que l'Empereur avoit fait mourir, ceux qu'il avoit chassez & puis rappellez, se liguerent entre eux, & prenant l'occasion du mécontentement des jeunes Princes, échaufferent les peuples par divers bruits, poussant mesme quelques Evesques à declamer contre son mariage & à le condamner comme incestueux. En effet Judit estoit sa parente.

L'Empereur voyoit bien la tempeste qui se formoit : Sa femme, autant

pour avoir lieu de gouverner absolument l'esprit foible de son mary, que par affection, augmenta si fort ses craintes, qu'elle luy persuada de donner sa confiance entiere à Bernard Comte de Barcelone, qu'elle aimoit; & de le revestir de la Charge de Grand chambrier, afin qu'elle pust avoir toûjours ce Seigneur auprés d'elle. 830.

L'orgueil de Bernard, & ses trop étroites familiaritez avec l'Imperatrice, redoublerent l'indignation & la jalousie, & jetterent plusieurs des autres Seigneurs dans le parti des mal-contents. Tous ensemble s'adressent donc à Pepin; & dans la mauvaise disposition où il estoit contre sa belle-mere, ils luy font croire facilement que Bernard estoit son galand, & qu'elle avoit ensorcelé son mary: qu'ainsi il estoit du devoir d'un bon fils de vanger les injures de son pere, & de luy rendre le bon sens & l'honneur. Il prend feu, & se met aux champs: l'Empereur estant averti qu'il approchoit, ordonne à Bernard de se retirer, envoye sa femme en un Monastere à Laon, & s'en vient à Compiegne. Les conjurez se saisissent de l'Imperatrice; elle leur promet de disposer son mary à se laisser raser les cheveux; & sur cette assurance, ils luy donnent la liberté de luy parler en particulier. Les deux époux ayant conferé ensemble, demeurerent d'accord que l'Imperatrice prendroit le voile, mais pour luy qu'il demanderoit quelque delay pour se resoudre.

Cependant son fils Lotaire arriva d'Italie, qui confirma tout ce qui avoit esté fait, enferma son pere dans l'Abbaye de saint Mard de Soissons, sous une garde tres-étroite, & luy donna des Moines pour l'instruire à la vie claustrale, & luy persuader de prendre l'habit de Religieux.

Quelque temps aprés l'Imperatrice fut amenée à son mary, & à la clameur du peuple, conduite à Poictiers, & là enfermée au Monastere de sainte Radegonde.

En ce miserable état le Debonnaire passa le printemps & l'esté, le courage tellement abattu, qu'il eust consenti à se faire Moine, si les Moines eux-mesmes, qui vouloient profiter de l'occasion, & entrer par son moyen dans les affaires de la Cour, ne l'en eussent pas détourné, & ne luy eussent donné le moyen de sortir de cette captivité. Un Gondebaud entr'autres s'intrigua fort pour le servir, & alla de sa part vers ses deux fils Pepin & Loüis, pour les porter à embrasser la cause de leur pere; à quoy ils estoient déja fort disposez par la jalousie qu'ils avoient conceuë de la puissance de leur aisné, & de ce qu'il manioit toutes choses à sa fantaisie.

La puissance de ces deux freres servant de contrepoids à celle de Lotaire, l'Empereur sortit du Monastere où on l'avoit enfermé, conduit par les Moines mesmes qui le devoient garder. Il falut aprés cela tenir une Assemblée generale pour regler le gouvernement. La faction contraire vouloit que ce fust en Neustrie, où elle estoit la plus forte,

831. afin de le dégrader; ou du moins de faire casser son mariage avec Judit : mais il eut assez d'amis & d'adresse pour la faire tenir à Nimegue. En ce lieu, s'estant rendu le plus fort par l'assistance des François Orientaux, il obligea son fils Lotaire de le venir trouver dans sa tente, & de luy abandonner les chefs de la conspiration. Tous les Jurisconsultes, & ses fils mesme les jugerent dignes de mort : il leur pardonna neanmoins, & se contenta de faire raser les laïques, & renfermer ceux qui estoient d'Eglise, dans des Monasteres. Entr'autres Jessé Evêque d'Amiens, qui fut déposé par le jugement des Evesques. Quant à Hilduin Abbé de saint Denis, & à Walla, il ne fit que les chasser de sa Cour.

Lors qu'il fut retourné à Aix, il rappella sa femme, & les freres d'elle, qui avoient esté rasez au commencement de l'émotion; mais il ne voulut point la reprendre qu'elle ne se fust purgée selon les formes ordinaires, de tout ce qu'on luy imposoit.

Les festes de Pasques venuës, il fut si clement & si bon, qu'en l'honneur de celuy qui avoit acheté de son propre sang le pardon de tout le genre humain, il rappella ceux qu'il avoit fait raser, & les remit tous dans leurs biens; mais il renvoya ses trois fils dans leurs Royaumes. Bernard se rendit à l'Assemblée de Thionville, où il fut admis à se purger par le combat en champ clos; & ne s'estant point trouvé d'accusateur, il se purgea par serment.

832. Depuis cette broüillerie, aucun de ses trois fils ne luy rendit une parfaite obeïssance. Pepin & Loüis, quoi qu'il eust augmenté leur portion, ne cesserent de le fascher; & leur aisné Lotaire ourdissoit sousmain toutes trames. Pepin ayant esté mandé à une Assemblée generale d'Automne, ne vint qu'aprés qu'elle fut finie; ce qui fut cause que son pere le retint auprés de luy. Presqu'en mesme temps Loüis s'apprestoit de le venir visiter en trop grande compagnie : mais le pere ayant esté audevant de luy, le fit reculer, & le poursuivit jusqu'à Ausbourg. De là il luy manda de le venir trouver à l'Assemblée de Francfort; à quoy il obeït.

Il n'avoit pas si tost fait à l'un, que l'autre recommençoit. Ayant eu avis que Pepin armoit encore, il s'avança jusqu'au Palais de Jocontiac en Limosin, & y assembla les Etats d'Aquitaine. Le fils rebelle fut contraint de s'y trouver; & sa cause ayant esté discutée, on l'arresta prisonnier. Comme on le menoit à Tréves, il s'évada; & dés que son pere fut hors d'Aquitaine, il y rentra avec le même esprit de broüillerie. Enfin ayant esté sommé de se trouver à l'Assemblée generale de S. Martin, comme il n'obeit pas à cet ordre, son pere resolut de punir sa rebellion en luy ostant le Royaume d'Aquitaine.

On disoit que le Moine Gombaud, outré de ce que le jeune Prince l'empeschoit de gouverner l'Empereur, ce qu'il croyoit estre dû à ses bons services, irritoit sans cesse le courroux de son pere contre luy, &

que Judit, avec ses artifices, achevant la trame, le fit pousser à bout, 833.
afin d'avoir sa dépoüille pour son fils Charles. En effet l'Empereur la luy donna, & le fit reconnoistre Roy d'Aquitaine par les Seigneurs du païs. On peut juger quel fut le déplaisir des trois autres fils, qui avoient tout sujet d'apprehender un pareil traitement.

Ils conjurent donc de nouveau tous trois contre luy; & les deux plus jeunes déferent la conduite de tout le dessein à Lotaire. Il amene le Pape Gregoire avec luy, pour mieux autoriser cet attentat, (quoique sans doute le saint Pere ne penetrast pas le fonds de leur intention;) & ils se mettent tous en campagne avec une grande armée. Le pere de son costé assemble ses forces à Vormes, car ils estoient arrivez prés de Basle. Les Ambassadeurs qu'il envoyoit vers ses enfans & vers le Pape, ayant reconnu qu'on pressoit le saint Pere de l'excommunier, luy declarerent en face que s'il venoit pour cela, il s'en retournast excommunié luy-mesme, puisqu'il transgressoit les saints Canons.

Les deux armées demeurerent campées entre Basle & Strasbourg cinq ou six jours, pendant lesquels l'Empereur & le Pape eurent quelque conference pour negocier la paix. Ils y alloient tous deux à la bonne foy; mais sous l'ombre de ce Traité, les fils de l'Empereur luy débaucherent ses troupes, de sorte qu'elles passerent toutes de leur costé. Ainsi se voyant entierement abandonné, il devint leur suppliant, & fut luy-mesme contraint de les aller trouver, ayant stipulé auparavant, que sa femme & son fils Charles ne perdroient ni la vie ni les membres. Le saint Pere non moins étonné que triste d'une si funeste catastrophe, se retira à Rome.

Ils confinerent aussi-tost le jeune Charles au Monastere de Prom, sans neanmoins le raser; & releguerent sa mere à Tortone en Italie, soûtenant que son mariage estoit nul, parce qu'elle estoit parente de leur pere au degré deffendu. Cela passoit alors pour un crime si énorme auprés des gens d'Eglise, qu'ils le punissoient à toute rigueur. Et d'ailleurs, les Prelats estoient extrémement irritez contr'elle, de ce qu'elle avoit fait massacrer Federic Evesque d'Utrect, homme reputé de sainte vie; parce qu'il avoit osé condamner cet inceste, & en reprendre l'Empereur publiquement en mangeant à sa table.

Le Debonnaire estant ainsi detenu, Pepin s'en retourna en Aquitaine, & Loüis en Baviere. Lotaire assigna une Assemblée generale à Compiegne pour le premier jour d'Octobre, laissant son pere sous bonne garde dans le Monastere de saint Mard de Soissons. Pendant l'Assemblée, quelques Seigneurs & quelques Evesques ayant reconnu que les François commençoient à estre touchez de pitie pour leur ancien Empereur, & apprehendant d'estre severement punis s'il remontoit sur le thrône, s'aviserent de l'en exclure entierement en le dégradant, & le condamnant à se remettre en penitence publique. Ebon Archevesque de Reims, son frere de laict & son compagnon

833. d'école, mais fils d'un homme de main-morte, fut le principal auteur & promoteur de ce conseil.

La forme de cette dégradation fut telle. Les Evêques luy ayant remonstré ses fautes scandaleuses, il envoya querir son fils Lotaire & ses Princes, & en leur presence se reconcilia avec luy. Aprés on le mena dans l'Eglise de S. Mard, où prosterné sur une haire devant l'Autel, il confessa qu'il avoit esté cause de grands maux & troubles dans la France; & les Evêques l'ayant exhorté de dire publiquement ses crimes, il les declara selon l'écrit qu'ils luy en avoient baillé. Il contenoit entr'autres choses, qu'il avoit commis sacrilege, parricide & homicide, en violant le serment solemnel fait à son pere dans l'Eglise & en presence des Evêques, en consentant à la mort de son neveu, & faisant violence à ses parens: Qu'il avoit rompu l'accord fait entre ses enfans pour le bien de la paix, & contraint ses Sujets de faire un nouveau serment, qui estoit un parjure; d'où s'estoient ensuivis toutes sortes de malheurs dans l'Etat: Qu'aprés tant de desordres & de pertes causés à son peuple, il l'avoit encore assemblé pour se détruire l'un l'autre; dont il demandoit pardon à Dieu. Puis il presenta ce papier aux Evêques qui le poserent sur l'Autel. Ensuite ils luy détacherent sa ceinture militaire, & l'y mirent aussi. Aprés cela ils le dépoüillerent de ses habits seculiers, & le revestirent de l'habit de penitent, qu'on ne pouvoit jamais quitter lors qu'on l'avoit pris.

L'humeur broüillonne de ses fils, & la variable legereté de ses Sujets qui avoient causé son malheur, causerent bien-tost son rétablissement. Le peuple, (c'est à dire les gens de guerre) qui luy avoit voulu courre sus avant qu'on le déposast, eut pitié de luy aprés sa déposition. Loüis de Germanie estant pareillement touché de remords, ou plûtost pensant s'agrandir s'il le rétablissoit, sollicita Lotaire de le delivrer; & Pepin y joignit aussi ses instances. Mais Lotaire n'y estoit nullement disposé; il le transfera de Soissons à Compiegne, & de là à Saint Denis. Alors tous deux mirent leurs troupes en campagne, & assignerent le lieu de leur jonction prés de Paris. Lotaire voyant qu'elles y arrivoient de tous costez, amusa ses freres quelques jours d'une esperance d'accommodement; puis comme il vit qu'il alloit estre envelopé, & qu'il n'y avoit plus de seureté pour luy, il reprit le chemin de Bourgogne, & se retira à Vienne, laissant son pere dans S. Denis.

Quoique le Debonnaire fust en liberté, il ne voulut pas d'abord reprendre les ornemens Imperiaux, mais desira d'estre auparavant reconcilié à l'Eglise par les Evêques: tellement que dans celle de Saint Denis mesme ils luy rendirent la Couronne & la ceinture militaire, ✠ *mais avec la deliberation & le conseil du peuple François.* Quelque temps aprés, deux Evêques luy amenerent sa femme & son fils Charles, qui avoient esté laissez en liberté par ceux qui les gardoient.

Lotaire avoit mis quelques Comtes dans les villes de dessus la Loire,

Digitized by Google

entr'autres Lambert à Nantes, & Mainfroy à Orleans, qui se faisoient fort de luy garder ce païs-là. Ces Comtes ayant défait avec grand avantage ceux de l'Empereur qui estoient allez les attaquer tumultuairement, solliciterent tant leur Maistre de revenir en Neustrie poursuivre la pointe de cette victoire, qu'il rebroussa sur ses pas, ayant forcé & brûlé la ville de Chalon sur Saone. 834.

Le Prince Pepin estoit venu au secours de son pere avec des troupes considerables, de sorte qu'ils estoient beaucoup plus forts que luy. Neanmoins il se vint camper vis-à-vis de leur armée, non loin de la ville de Blois, s'imaginant qu'il pourroit la débaucher comme il avoit fait l'autre fois. Mais comme il reconnut peu aprés que tout au contraire il couroit risque d'estre abandonné des siens, & qu'il ne pouvoit se tirer de là sans un dangereux combat; il se resolut à venir trouver son pere, & luy demander pardon, sçachant bien qu'il ne luy eust jamais donné s'il eust esté pris les armes à la main.

Son pere le receut fort fierement, estant assis dans son thrône haut élevé au milieu de son pavillon; il le voulut voir prosterné à genoux, & ne luy accorda sa grace à luy & aux siens qu'à condition qu'il sortiroit de France, & qu'il n'y rentreroit plus sans son congé. Pour cet effet il ferma les passages de l'Italie aprés luy par de fortes garnisons.

Ceux du party de ce Prince demeurant ainsi à l'abandon & sans support, passerent les monts, & se refugierent auprés de luy. Il en fut pris quelques-uns, entr'autres Ebon Archevesque de Reims, qui avoit le plus contribué à la dégradation de l'Empereur. On l'attrapa comme il se sauvoit avec les tresors de son Eglise. Ils furent tous amenez au Parlement de Thionville. En cette Assemblée l'Empereur fit premierement signer son rétablissement à tous les Grands, & aprés il accusa les criminels par sa propre bouche, & demanda justice. Le malheureux Ebon n'essaya point de se deffendre, mais supplia humblement d'estre jugé en particulier par les Evesques. Il avoüa ses crimes par écrit; sur cela il fut déposé, & il souscrivit mesme à sa dégradation. Aprés cette ignominie il se retira auprés de Lotaire. Agobard Archevêque de Lyon n'ayant osé comparoir à l'Assemblée, y fut aussi condamné.

De Thionville l'Empereur alla à Mêts; & là, durant la Messe du Dimanche d'avant la Quadragesime, sept Evêques chanterent sur luy sept oraisons pour le reconcilier à l'Eglise, afin qu'il ne manquast rien à son absolution. Cela fait, Ebon Archevêque de Reims, qui avoit donné le conseil de sa dégradation, monta en chaire, & declara au peuple que ce Prince avoit esté injustement déposé.

Il eust esté bon pour le repos de la France que Lotaire n'eust jamais repassé les monts pour revenir en deçà: mais l'Imperatrice Judit qui desiroit avoir un appuy pour son fils Charles, aprés la mort du vieil Em- 835. & 836.

Digitized by Google

835. & 836. pereur qui estoit fort valetudinaire, s'entremit de le reconcilier avec luy, & fit mander à ce Prince qu'il eust à revenir en Cour. Il n'osa pourtant pas se fier si tost à sa parole; Et d'ailleurs il n'eust pas pû y venir, estant sur ces entrefaites tombé malade d'une maladie epidemique qui le mit à l'extremité, & presque tous les Seigneurs François, qui l'avoient suivi, au tombeau. Elle emporta Valac estimé la meilleure teste & le plus puissant genie de sa Cour, comme il l'avoit esté de celle de Charlemagne, & fit mourir tant d'autres Seigneurs des plus considerables, qu'on disoit qu'elle avoit denué la France de conseil & de force.

836. L'année 836. l'Empereur avoit dessein d'aller visiter les sepulcres des Apostres à Rome: mais le bruit de la descente des Normands en Frise, & qu'ils avoient bruslé Dorestat & Anvers, le retint en France, où il convoqua des Assemblées generales à l'ordinaire.

837. *Vers la Feste de Pasques il parut une Comete au Ciel dans le signe de la Vierge, laquelle aïant en vingt-cinq jours passé les Signes du Lion, du Cancer & des Jumeaux, vint mettre bas sa chevelure, & esteindre son globe de feu vis à vis de la teste du Taureau sous les pieds du Chartier. L'Empereur, qui estoit grand astronome, la découvrit le premier. Il en avoit paru une autre l'année precedente, l'onziéme d'Avril, dans le signe des Balances, mais elle ne se montra que trois jours.*

La principale cause des troubles & des rebellions des enfans du Debonnaire, estoit le frequent changement qu'il faisoit dans leurs partages. L'Imperatrice, qui redoutoit Lotaire & desiroit le gagner, persuada son mary de l'envoyer querir & de luy faire une proposition fort avantageuse; c'estoit qu'il divisast toute la Monarchie en deux parts, l'Aquitaine & la Baviere non comprises, & que son pere en choisist une, ou bien que son pere la divisast, & que luy eust le choix. Lotaire luy refera le partage, & retint le choix; il prit la France Orientale depuis la Meuse en delà, & laissa l'Occidentale à Charles son puisné, s'obligeant par serment de le défendre & de n'entreprendre jamais rien contre la volonté de son pere.

838. Pendant ces broüilleries les Normands ne cessoient de piller les costes de Flandres. Ils avoient gagné un grand combat dans l'Isle de Wakeren, qui fait partie de la Zelande, où le Comte du Païs avoit esté tué; Et s'estant ensuite fortifiez dans ce poste-là, ils continuerent leurs ravages, jusqu'à ce que l'armée Françoise les en eust chassez.

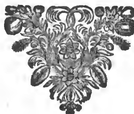
Dés le premier de Janvier une Comete s'estoit fait voir dans le signe du Scorpion un peu aprés le coucher du Soleil. Quelques-uns s'imaginerent qu'elle avoit presagé la mort de Pepin Roy d'Aquitaine; en effet elle arriva au mois de Novembre ensuivant. Il estoit âgé de quelque trente-cinq ans, & en avoit regné vingt-un. On l'enterra à Sainte Croix de Poitiers. Il laissa de sa femme Engeltrude, fille de Thiebert

Comte de Matrie, deux fils, Pepin & Charles, desquels nous marquerons les aventures en leur lieu, & une fille nommée Matilde qui épousa Giraud Comte de Poitiers. 838.

A en user comme avoit fait Charlemagne, quand un Roy avoit partagé ses fils & qu'il en mouroit un, si celuy-là avoit des fils, il dépendoit du peuple d'en élire un en sa place, ou de laisser retourner son partage à ses autres freres. Aprés la mort de Pepin il se trouva deux partis en Aquitaine ; l'un, dont estoit chef un Seigneur nommé Emanon, vouloit que l'aîné de Pepin luy succedast ; l'autre, qui avoit à sa teste Ebroin Evesque de Poitiers, s'en rapportoit à l'Empereur. Cet Ebroin le vint trouver pour sçavoir ses intentions, & les ayant apprises, il disposa les esprits des Aquitains à s'y ranger. Pour recompense de ses intrigues, il eut l'Abbaye de saint Germain des Prez.

Sur le poinct que l'Empereur vouloit le suivre en Aquitaine avec une armée, il fut attiré du costé de la Germanie pour estouffer les nouveaux remuëmens, que Loüis y vouloit exciter. Ensuite du partage fait avec Lotaire, on avoit défendu à ce Prince de plus porter 839.
le titre de Roy de la France Orientale : l'interest & le ressentiment luy firent prendre les armes pour s'en conserver la possession. Or avant qu'il eust pû se mettre en estat de se défendre, son pere passa le Rhin & le serra de si prés, qu'il fut conseillé de venir lui demander pardon.

Au retour de ce voyage, l'Empereur passa en Aquitaine ; & y estant entré jusqu'à Clermont en Auvergne, il y receut les Seigneurs du païs, qu'Ebroin avoit disposez à l'obeïssance, & leur fit prester le serment à son fils Charles. Mais le jeune Pepin avec ses amis, retint toûjours l'heritage de son pere par quelque bout, & le défendit si bien qu'il n'en pût estre depossedé de plusieurs années.



LOUIS LE DEBONNAIRE.

Empereur & Roy de France.

LOTAIRE *Empereur & Roy d'Italie, âgé de quarante-cinq ans.*

LOUIS *Roy de Baviere, âgé de trente-quatre ans.*

CHARLES *Roy de Rhetie, Bourgogne, Neustrie & Aquitaine, âgé de dix-sept ans.*

PEPIN *disputant l'Aquitaine, âgé de quatorze ans.*

840. COMME l'Empereur estoit retourné en Aquitaine, aprés le Parlement de Chaalons; & qu'il séjournoit à Poitiers pour donner ordre à asseurer ce Royaume à son fils Charles: il apprit que Loüis avoit desbauché les Saxons & les Turingiens; qu'il s'estoit saisi de tout le païs d'outre le Rhin, & qu'estant venu à Francfort il y avoit pris le serment de plusieurs François Orientaux. Jamais affaire ne luy avoit tant donné de déplaisir que celle-là; Quoy qu'il eust alors une fluxion sur la poitrine, & que la saison fût encore bien mauvaise, il partit d'Aquitaine avec une ferme resolution de chastier ces attentats.

Il laissa sa femme & son fils Charles à Poitiers, fit Pasques à Aix, passa delà en Turinge, & tint un Parlement à Vormes. Puis son mal se rengregeant, il se fit descendre par eau à Ingelheim prés de Mayence. En cet endroit sa fluxion redoubla si fort qu'il fut contraint de s'aliter sous ses tentes, Et là, aprés avoir combattu quarante jours contre la mort, le cœur serré de douleur & la poitrine oppressée par un abscés, il rendit l'ame le 20. Juin, ayant tous les jours de sa maladie receu le corps de Nostre-Seigneur JESUS-CHRIST. Il estoit dans le commencement de la 64. année de son âge, & dans la fin de la 27. de son Empire & de sa Monarchie, avant laquelle il avoit esté Roy d'Aquitaine 32. ans.

Son frere Dreux porta son corps à Mets dont il estoit Evêque, & l'y inhuma dans l'Abbaye de saint Arnoul, qui estoit la tige de la Maison Carlienne.

Il fut d'un naturel doux & clement, mais trop facile & trop credule, de sorte que ses Conseillers le portoient quelquefois à des injustices. Dés sa jeunesse il se plongea dans une profonde devotion; Et si on ne veut pas dire qu'il defera trop aux Ecclesiastiques, on peut dire au moins qu'il ne sceut pas discerner les bons d'avec les mauvais, ou que les employant dans les affaires & leur donnant trop de biens, il

les

les gasta. La methode de son pere avoit esté bien meilleure, qui ne permettoit jamais qu'un homme eust plus d'un employ ou plus d'un benefice à la fois. Du reste il fut laborieux, sobre, vigilant, liberal, tres-instruit dans les bonnes lettres, qui parloit & écrivoit en Latin aussi-bien qu'homme de son Roïaume, & qui avec une parfaite connoissance du droit & des loix de son Estat, avoit aussi un grand soin de les faire observer. 840.

En premieres nopces il épousa Hermengarde fille du Duc Ingelram, dont il eut trois fils, Lotaire, Pepin & Loüis; & quatre filles, * Adele, Giselle, Hildegarde, & Alpaide. Adele fut femme en premieres nôces de Conrard Comte de Paris, puis en secondes de Robert le Fort; On maria Giselle avec Everard Duc de Frioul, pere de ce Berenger qui fut Roy d'Italie; Hildegarde avec le Comte Begon.

* Adelais, Adelaide, Alix.

En secondes nôces il épousa Judit, fille de Velpon ou Guelfe Comte de Ravensperg, dont il eut Charles, que depuis on surnomma le Chauve.


BIBL. NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

CHARLES II.

DIT LE CHAUVE,

ROY XXV.

Agé de 17. ans.

LOTAIRE *Empereur & Roy d'Italie.*

LOUIS *Roy de Germanie.*

CHARLES *Roy de Bourgogne & de Neustrie.*

PEPIN *combattant pour le Royaume d'Aquitaine.*



UELQUES jours avant sa mort, le Debonnaire avoit envoyé son sceptre, sa couronne & son épée, marques de l'Empire, à Lotaire son fils aîné, luy recommandant de proteger le Prince Charles, & de luy conserver le partage qu'il luy avoit donné de son consentement. Mais Lotaire s'estoit mis dans l'esprit que suivant la premiere disposition de son pere, le droit d'aisnesse & sa qualité d'Empereur le devoient rendre Souverain sur ses puisnez.

840. — EMPP. encore THEOPHILE, & LOTAIRE I.

Dans ce dessein il part d'Italie, se rend au Royaume de Bourgogne, où il vouloit establir son fort & le rendez-vous de ses troupes & de ses amis, & dépesche ses Commissaires par tout pour solliciter les Seigneurs de luy prester le serment. Il passe de là à Vormes, d'où il attire les Saxons dans son party; & de Vormes il s'avança jusqu'à Francfort. Il pensoit surprendre Loüis: Mais ce Prince s'estant venu camper tout proche, l'étonna si fort, que comme il usoit plus de ruse que de force, il fit tréves avec luy jusqu'au douziéme de Novembre, qu'ils devoient se retrouver au mesme endroit pour vuider leurs differends, ou à l'amiable, ou par les armes.

Charles estoit alors à Bourges où il attendoit que Pepin le vinst joindre, mais il manqua au rendez-vous promis, croyant qu'il trouveroit mieux ses avantages de l'autre costé. Delà il depescha vers Lotaire le prier de se souvenir des sermens qu'il luy avoit faits entre les mains de son pere, luy offrant tout respect & soumission comme à son aîné. Lotaire l'amusoit de belles paroles, & cependant dressoit toutes ses machines pour le jetter hors de ses Estats.

Digitized by Google

840. Aprés que Charles eut par sa presence confirmé les peuples d'entre la Meuse & la Seine, & qu'il eut ensuite fait un voyage en Neustrie, il retourna en diligence en Aquitaine pour arrester les progrez de Pepin, à qui les approches de Lotaire avoient fort enflé le courage. Il rabaissa un peu son party par le gain d'une bataille : mais cependant les peuples de Neustrie se rangerent du costé de Lotaire.

Les Seigneurs qui accompagnoient Charles reconnoissant les artifices de son aîné, crurent qu'il faloit les rompre par une brave resolution, & luy conseillerent de s'avancer tout droit vers luy. Ainsi les deux armées se trouverent à six lieuës l'une de l'autre, la ville d'Orleans entre-deux. Alors les Seigneurs des deux costez s'entremirent de les accommoder suivant la coustume des François. Ceux du party de Charles se trouvant les plus foibles, consentirent à un accord qui luy estoit fort desavantageux : Car il ne luy demeuroit par provision que l'Aquitaine, le Languedoc, la Provence, & quelques Comtez entre la Loire & la Seine; Et il fut dit qu'ils s'assembleroient au Parlement qui se tiendroit à Atigny, pour regler tous les differends; mais que cependant Lotaire n'attenteroit rien contre Charles ny contre Loüis, autrement qu'ils seroient quittes de leur serment.

Ce traité fait, Charles marcha vers la Bretagne pour reprimer les
841. mouvemens de quelques Seigneurs Bretons. Delà il revint sur ses pas pour se trouver au Parlement d'Atigny. Lotaire avoit cependant essayé de luy fermer les passages, rompu tous les ponts de dessus la Seine, & mis des troupes sur les bords qui le costoyoient toûjours. Ces précautions ne luy servirent pourtant de rien, dautant que Charles ayant sçeu qu'il y avoit des vaisseaux au dessous de Roüen fit diligence de s'en saisir & passa ses troupes dessus, ses ennemis s'estant mis en fuite dés qu'ils eurent veu son étendard.

En mesme temps Lotaire, par le conseil d'Albert Comte de Mets son principal boute-feu, & d'Othbert Evesque de Mayence, pratiquoit les François Austrasiens; Et sçachant que Loüis le Germanique estoit en marche pour joindre Charles, il fit passer le Rhin à des troupes pour aller au devant de luy, & débaucha une partie des siennes; ensorte que Loüis fut conseillé, de peur de perdre le reste, de se retirer en Baviere. Il eust esté facile à Lotaire de l'accabler, s'il l'eust vivement poursuivy: mais il se contenta de laisser des troupes le long du Rhin, commandées par Albert Comte de Mets, pour l'empêcher de revenir au secours de son frere Charles.

Cependant Charles ayant remonté le long des bords de la Seine, fait ses prieres à Dieu dans l'Eglise saint Denys, joint quelques troupes que deux ou trois de ses Comtes luy amenoient prés de Montereau Faut-Yonne, & poussé deux Comtes de Lotaire qui vouloient s'opposer à sa marche, alla passer à Troyes, où il celebra la feste de Pasques. Delà il se rendit à Atigny, pour faire voir qu'il ne manquoit pas à la conferen-

ce assignée entre luy & Lotaire. Aprés l'y avoir attendu quelques jours en vain, il marcha vers Chaalons, & là il accueillit l'Imperatrice Judit sa mere, & les troupes qu'elle luy amenoit d'Aquitaine. 841.

Il apprit en mesme temps que son frere Loüis ayant rassemblé ses forces, avoit gagné une bataille sur Albert Comte de Mets, qui estoit demeuré mort sur le champ, & qu'il faisoit diligence pour le venir joindre. Voilà pourquoy il se mit en marche pour aller au devant, mesprisant le bruit que Lotaire faisoit courir qu'il fuyoit. Cependant Loüis arriva, & ainsi les deux jeunes freres estant joints se trouverent les plus forts. Lotaire estoit perdu s'il n'eust pas trouvé moyen de gagner quelques jours par de feintes negociations, jusqu'à ce que Pepin, qui estoit en marche, l'eust pû joindre. Quand il eut receu ce renfort, il ne parla plus que de les faire obeir & d'établir sur eux une souveraineté monarchique. Toutes les offres & les soumissions qu'ils luy firent par diverses fois, jusqu'à vouloir luy donner tout leur bagage, hormis leurs armes & leurs chevaux, & luy ceder mesme une partie de leurs terres voisines de l'Austrasie, ne servirent qu'à le confirmer dans sa resolution de tout avoir, & de faire valoir son titre d'Empereur. Ils furent donc contraints de luy envoyer livrer le champ de bataille pour le lendemain matin à la deuxiéme heure du jour; c'estoit le 25. de Juin.

Les deux armées estoient campées vis à vis l'une de l'autre aux environs du Bourg de Fontenay prés d'Auxerre. Toutes les forces de la France, tous les grands & tous les plus braves chefs estoient là, autour des quatre Rois qui devoient estre les témoins & les remunerateurs de leurs actions. Aussi le combat fut le plus opiniastre & le plus sanglant qu'on se puisse imaginer. Depuis le commencement de la Monarchie Françoise, jusqu'à ce temps que j'écris, il ne s'est point répandu tant de sang François en quelque journée que ç'ait esté. Il y perit cent mille hommes; horrible playe, & qui affoiblit si fort la Maison Carlienne qu'elle ne s'en pût jamais remettre. La victoire demeura aux deux jeunes freres. Ils en userent avec toute l'humanité possible, & ne voulurent pas donner la chasse à l'Empereur leur aîné, de peur de répandre du sang davantage. Ils firent mesme ensevelir ses morts & penser ses blessez comme les leurs, & publierent un pardon general pour tous ceux qui le voudroient accepter. Le lendemain ils assemblerent les Evêques dont il y avoit un bon nombre dans leurs armées, pour les consulter sur la maniere dont ils auroient à expier ce carnage de tant de Chrestiens. Les Evêques répondirent qu'ils n'avoient combattu que pour la justice, comme le jugement de Dieu en estoit la preuve manifeste, & partant qu'ils les croyoient innocens; mais que si quelqu'un se sentoit coupable d'avoir fait quelque chose par colere, par haine ou par gloire, il eut à s'en confesser secretement & recevoir une penitence secrete: Ils ordonnerent aussi que les troupes celebrassent un jeusne de trois jours pour leurs freres qui avoient esté tuez à la bataille.

Digitized by Google

841. La plufpart des Chefs s'eftant retirez chez eux pour fe rafraifchir, ces Princes ne purent pas recueillir tous les fruits d'un fi notable avantage. Loüis repaffa le Rhin, & Charles prit fa route vers l'Aquitaine pour en chaffer entierement Pepin. Ce Prince eftoit tellement abattu, qu'il vouloit fe foûmettre à tout: mais la diffenfion ayant broüillé le Confeil de Charles, en forte qu'il n'agiffoit que foiblement, il reprit courage, & fe remit en campagne.

D'autre cofté Lotaire, qui s'eftoit fauvé à Aix avec fes débris, ayant levé de nouvelles forces, fe fit bien-toft revoir en Neuftrie, où il avoit grand nombre de partifans; & perça jufques dans le païs du Maine, brûlant & faccageant toutes les contrées par où il paffoit. De là il rebrouffa vers Paris. Son armée & celle de Charles fe rencontrerent prés de S. Denis, la riviere entre deux: celle de Charles eftant la plus foible, fe fauva dans les forefts du païs du Perche: Lotaire la pourfuivit quinze jours; mais ne la pouvant contraindre de venir au combat, il renvoya Pepin qu'il avoit fait venir avec fes bandes d'Aquitaine.

842. Les deux jeunes freres, en fe feparant, s'eftoient donnez rendez-vous pour fe revoir au plûtoft. Dés que Charles eut les chemins libres, il alla jufques fur le bord du Rhin pour recueillir fon frere; & tous deux s'eftant rendus à Strasbourg le 22. Fevrier, aprés plufieurs feftes & carroufels, firent une nouvelle ligue & amitié, fe prometrant par ferment folemnel de ne s'abandonner jamais l'un l'autre. Ce Traité eftoit conceu & écrit en deux langues, fçavoir en langue * Romance & en langue Tudefque. Il portoit, que fi quelqu'un des deux freres y contrevenoit, fes Sujets ne feroient plus obligez de le fervir. C'eftoit, à proprement parler, leur donner ouverture de changer de Souverain quand il leur plairoit.

EMPP. MICHEL III. fils de Theophile, en Fevrier. Et encore LOTAIRE.

*Romanica, ou Ruftica Latina.

Cette union ayant raffuré leurs Sujets, ramené ceux que Lotaire avoit débauchez, & groffi leurs troupes, ils fe mirent à le chercher pour le combattre: mais il tira païs de viteffe, fans s'arrefter nulle-part qu'il ne fuft arrivé à Lyon; & par fa fuite il leur abandonna toute l'Auftrafie, & une partie du Royaume de Bourgogne.

Comme ils furent de retour à Aix, les Evéques par eux affemblez donnerent un jugement folemnel & fort remarquable contre Lotaire. Il portoit, que pour raifon des crimes commis à l'endroit de l'Eglife, de fon pere & de fes freres, aprés une meure deliberation, ils le declaroient entierement déchu de fa portion des terres de deçà les monts. Et neanmoins ils ne voulurent point la déferer aux deux jeunes freres, qu'auparavant ils n'euffent fceu d'eux s'ils entendoient la gouverner felon les commandemens de Dieu. A quoy ayant répondu qu'ils le defiroient ainfi, les Evéques leur dirent: *Et nous, par l'autorité divine, vous prions que vous la receviez & la gouverniez felon la volonté de Dieu.* Ils diviferent donc entr'eux la portion de l'Auftrafie que Lotaire avoit poffedée.



Toutefois ce partage ne tint pas, car ce Prince les ayant peu aprés recherchez d'accommodement, les amis communs firent en sorte que les trois freres s'aboucherent dans une isle de la Saone, accompagnez chacun de quarante Seigneurs, en presence desquels ils convinrent de partager toute la succession de leur pere (la Baviere, la Lombardie, & l'Aquitaine non comprises) en trois parties égales, dont Lotaire auroit le choix. Que les mesmes quarante Députez s'assembleroient au mois de Novembre dans la ville de Mets, pour faire cette division selon leur conscience, & que cependant chacun des trois Princes demeureroit dans la portion qu'il tenoit. 842.

L'Assemblée des six-vingts Seigneurs ne se fit point à Mets, parce que Lotaire estant à Thionville, il n'y auroit pas eu de seureté pour les Deputez des deux jeunes freres : elle fut remise à Coblents ; & là encore, faute de pouvoirs assez amples, ils ne purent convenir que d'une tréve jusqu'à la feste de S. Jean Baptiste, & d'une autre Assemblée qui se feroit à Thionville avant ce temps-là.

Dans cet entre-temps Charles se maria dans son Palais de Crecy sur Oyse, avec Hermentrude, fille de * Vodon, & petite fille d'Adelard, qui avoit gouverné Loüis le Debonnaire, & avoit esté un effroyable dissipateur des finances & des domaines de la Couronne ; ce qui d'un costé luy avoit attiré la haine de ceux qui aimoient le bien public ; mais de l'autre, l'affection des Courtisans & de ceux qui ne peuvent entretenir leurs grandes dépenses que par les profusions d'un Ministre. 843.

* Selon quelques uns, Odon ou Eudes, Comte d'Orleans.

Les Seigneurs François assemblez à Thionville travaillerent si bien au partage des trois freres, qu'ils en vinrent à bout le 16. du mois de Mars. Le Royaume d'Occident ou France Occidentale, qui est à peu prés ce que l'on nomme aujourd'huy la France, sçavoir depuis la mer Britannique jusqu'à la Meuse ; & avec cela le Languedoc & la Marche d'Espagne échurent à Charles. L'Aquitaine estoit disputée par Pepin. A Loüis vint la Germanie jusqu'au Rhin, avec quelques villages en deçà, qu'il voulut avoir, parce qu'il y avoit des vignobles ; & Lotaire, outre le titre d'Empereur, le Royaume d'Italie, & la Provence, eut tout ce qui estoit entre les Royaumes de ses deux autres freres, sçavoir les terres d'entre l'Escaut, la Meuse, le Rhin & la Saone. On appella cette étenduë en langue Tudesque *Loterreich*, en langue Romance * *Lohier-regne*, & par abbregé *Lorraine*, c'est à dire le Royaume de Lotaire. Le pais qui porte ce nom aujourd'huy n'en est qu'une petite partie.

✠ * *Lohier en vieux François c'est Lotaire.*

Quant à Pepin, on ne luy fit aucune part ; mais ayant gagné une grande bataille dans l'Angoumois sur les gens de Charles son oncle, qui s'efforçoit de luy oster son Royaume d'Aquitaine, & assiegeoit Toulouse, il s'y maintint encore quelques années, jusqu'à ce que ses vices, plûtost que les forces de ses ennemis, le détrônerent.

Cette division de la Monarchie entre freres égaux, desunit les peuples de la Gaule, de la Germanie, & de l'Italie, qui avoient commencé à se

843. coler, pour ainsi dire, & à se joindre en un corps de Monarchie; elle fit que les Sujets devinrent changeans, infidelles, factieux, & qu'ils se donnerent la liberté de choisir des Princes, croyant le pouvoir faire, pourvû qu'ils fussent du sang Royal. Mais ce qu'il y avoit de pire, estoit que la France ayant perdu la meilleure partie de ses forces par cette grande saignée de Fontenay, ne fut plus en état de contenir les peuples qu'elle avoit subjuguez, particulierement les Gascons & les Bretons; ni de se deffendre des incursions des Normands.

Pour les Gascons, Azenar, qui s'estoit emparé de la Comté de ce païs-là, estant mort l'an 836. son frere Sance l'avoit aussi envahie malgré Pepin, & s'y maintenoit avec l'appui des Basques & des Navarrois. La Duché estoit alors tenuë par un Seigneur nommé Totilus: Azenar, bien loin de luy obeïr, le fatiguoit par de continuelles incursions; & pendant qu'il le tenoit occupé, donnoit lieu aux Normands de ravager toute cette Province.

On ne sçauroit sans horreur raconter les ruines, les meurtres & les embrasemens que ces Barbares firent par toute la France. La necessité les forçoit de sortir de leurs païs pour chercher leur subsistance ailleurs: car de cinq ans en cinq ans on mettoit dehors des peuplades ou exains de jeunes gens, que l'on donnoit en partage à des Princes, pour aller chercher leurs aventures en d'autres païs. Le desir du butin & de la gloire les jettoient sur les plus riches Provinces: le faux zele de leur Religion impie & brutale les rendoit cruels & sanguinaires, particulierement à l'endroit des gens d'Eglise; les François se servant de leurs secours dans leurs querelles publiques & particulieres, les introduisoient dans le païs; & les méchans garnemens que les desordres des guerres civiles avoient mis en curée, non seulement leur servoient de guides, mais encore de chefs & d'instigateurs pour tout piller, avec tant de destructions, qu'on n'en trouve point de pareilles dans toutes les histoires du monde. Car depuis une mer jusqu'à l'autre il ne demeura pas un Monastere, pas une Eglise qui ne ressentist leur rage diabolique, pas une ville qui ne fust rançonnée, pillée ou brûlée deux ou trois fois. Ce qui faisoit assez connoistre que c'estoit une terrible vangeance de Dieu.

vers l'an 840. & suivans. Aussi donna-t-il toutes ces années-là de visibles avertissemens de faire penitence: presque tous les ans il paroissoit des cometes; on en avoit vû une peu avant la mort de Loüis le Debonnaire; & une autre encore l'an 842. Depuis l'an 840. jusqu'en 850. il parut presque toutes les années des batailles en l'air; & la terre trembla souvent avec des mugissemens effroyables.

L'an 843. au mois d'Avril, l'Imperatrice Judit, mere de Charles le Chauve, mourut à Tours; & ce Bernard qui avoit esté si fort dans ses bonnes graces, mais depuis disgracié par son mary, ayant esté accusé d'avoir brassé quelque trahison sur la Marche d'Espagne, dont il estoit Comte

Comte aussi bien que Duc de Septimanie, fut pris & condamné à mort par le jugement des Seigneurs François. 843.

Pendant le gouvernement du Duc Totilus en Gascogne, les Normands ayant manqué une entreprise sur Bordeaux, ruinerent Basas, Ayre, Laitoure, Daqs, Tarbe de Bigorre, Labour, Oleron & Lascar, & battirent deux fois ce Duc; mais à la troisiéme il eut l'avantage sur eux, & les chassa entierement de toute la Gascogne.

Il ne vécut que peu de temps aprés sa victoire; on donna sa Duché à Seguin; & pour le fortifier davantage contre Sance & contre les Normands, on y joignit encore la Comté de Bordeaux, qui auparavant estoit de la seconde Aquitaine; on y ajoûta mesme, si je ne me trompe, celle de Saintes. Ce qui n'empescha pas que les Normands ayant fait une seconde descente l'an 843. ne le defissent en une sanglante journée entre Saintes & Bourdeaux, où sa mort combla leur victoire.

Le Duc Guillaume son successeur ne put arrester ce débordement qui rouloit par la seconde Aquitaine, & enlevoit tantost la ville de Saintes, tantost celle d'Angoulesme, une autre fois celle de Limoges ou de Perigueux. La confusion qu'ils causoient dans ce païs-là, & la revolte de Bernard Duc de Septimanie, dont nous venons de parler, laquelle arriva en ces mesmes années, donna la hardiesse aux Gascons du Duché de se joindre à ceux du Comté, pour faire tous ensemble le Comte Sance Duc de Gascogne: auquel, quelques années aprés, succeda Arnaud fils d'Emenon ou Immon Comte de Perigord.

Dés l'an 841. comme les Rois estoient en campagne pour se détruire l'un l'autre, Hochery ou Oger, l'un des plus redoutables Chefs des Normands, qui commandoit une flote de cent cinquante vaisseaux, brûla la ville de Roüen le quatorziéme May, & l'Abbaye de Gemiege quelques jours aprés; & quinze ou seize ans durant continua ses barbaries sur la Neustrie, mais plus particulierement sur la Bretagne & sur l'Aquitaine.

Ces Barbares avoient aussi pris la route de descendre par la Bretagne, la revolte de cette Province leur en ayant ouvert les portes. Loüis le Debonnaire en avoit donné le gouvernement à Deomene, issu des anciens Rois de ce païs-là, & frere puisné de Rivalon pere de Salomon. Or Neomene ayant acquis quelque reputation pour avoir tenu teste aux Normands l'an 836. commença à se croire digne de la couronne de ses ancêtres: toutefois son dessein n'éclata pas jusqu'aprés la sanglante bataille de Fontenay, qu'estant incité par le Comte Lambert, il se declara hautement Souverain, & chassa tous les François de la Bretagne, hormis de Rennes & de Nantes, où ils tinrent bon.

Ce Lambert outré de ce que le Roy Charles luy avoit refusé le Comté de Nantes, qu'il demandoit en recompense de ce qu'il avoit combattu vaillamment pour luy à la journée de Fontenay, renonça à son service, & se jetta dans le party de Neomene, avec l'aide duquel ayant battu

844. & tué Renaud Comte de Poictiers, à qui le Roy Charles avoit donné Nantes, il demeura maistre de cette ville. Mais dans peu de jours en ayant esté chassé pour quelque division qui survint entre Neomene & luy, il alla malheureusement querir les Normands, & les amena par la riviere devant Nantes, qu'ils prirent par escalade le jour de la Saint Jean. Ils égorgerent la pluspart des habitans qui s'estoient refugiez dans l'Eglise saint Pierre, massacrerent l'Evêque sur le grand Autel comme il disoit la Messe, & emmenerent tout ce qui restoit d'hommes en vie. De là ils furent brûler le Monastere des Isles, c'est Noir-moustier. Ainsi Lambert demeura Comte d'une ville détruite, & tascha de s'y maintenir, flotant entre son Roy & Neomene, infidele à l'un & à l'autre, & haï de tous les deux.

Aprés le partage fait entre les Rois, comme la Bretagne estoit un pretendu membre de la France Occidentale, qui estoit écheuë à Charles le Chauve, ce Prince n'ayant plus d'ennemis au dedans, tourna ses forces de ce costé-là, pensant remettre Neomene dans l'obeïssance. Mais il vint hardiment au devant de luy, & l'ayant rencontré sur le chemin de Chartres au Mans, il le chargea si vertement qu'il mit son armée en déroute, & le contraignit de se sauver dans Chartres à course de cheval.

Cet avantage redoublant toutes les forces des Bretons, ils faisoient des courses sur le Maine, l'Anjou & le Poitou. Il semble neanmoins qu'il y eut quelque tréve, puisqu'à l'instance du Roy Charles, Neomene chassa le Comte Lambert de Nantes, qui s'alla nicher dans le bas Anjou, & y bâtit le château d'Oudon.

En mesme temps que Charles fut défait par Neomene, les guerres civiles travaillant le Dannemarc, les Seigneurs de ce païs-là qui se trouvoient forts sur mer, entr'autres Ragenaire, Hasteng, & Bier Coste de fer, sous le commandement d'un Roy ou Chef nommé Horic, se jetterent sur la France Occidentale, & ayant forcé les Gardes qui deffendoient l'embouchure de la Seine, pillerent Roüen. Une partie commandée par Ragenaire montant avec des Barques le long de cette riviere, saccagea tout à droit & à gauche, & n'ayant pû prendre la cité de Paris, en ruina tout ce qui s'étendoit hors de l'isle, pilla l'Abbaye de saint Germain des Prez, & de là s'en alla détruire la ville de Melun. Ils n'attaquerent point l'Abbaye de S. Denys, à cause que le Roy Charles, fort devot envers ces saints Martyrs, y avoit mis une bonne garnison. En 868. il la fit clorre de murailles & de tours en forme de Chasteau. Les Moines de ce temps-là racontent plusieurs exemples d'horribles punitions de Dieu sur ces Barbares, pour leurs execrables meurtres, sacrileges & incendies; mais ils avoient le coeur si dur, que rien n'estoit capable de les épouvanter.

Quand ils furent chargez de butin, ils se laisserent plus facilement vaincre aux presens que le Roy Charles leur fit pour se retirer : mais à

leur retour ils ravagerent la Picardie, la Flandre, la Frise; & prirent 843.
la ville de Hambourg, où ils se fussent établis, si toute l'Allemagne ne se fust élevée pour les en chasser.

Les Prestres & les Religieux fuyoient devant eux de lieu en lieu, cherchant des retraites seures ou des cachettes pour les tresors de leurs Eglises, & pour les reliques des Saints; pour lesquelles la devotion se redoubla tellement, quand ce grand orage fut passé, qu'elle causa quelquefois de sanglantes querelles entre les Villes & les Seigneurs qui les repetoient, ou qui les vouloient retenir.

Tandis que Lotaire avoit dénué toute l'Italie de forces pour les amener en France, les Ducs Radelchise de Benevent, & Sigenulse de Capoüe, ayant pris querelle ensemble, sans respecter le jeune Loüis son fils, appellerent à leur secours, l'un les Sarrasins d'Espagne, l'autre ceux de Sardaigne (car ces Barbares avoient envahi cette isle) & leur donnerent entrée dans l'Italie, où s'estant fortifiez dans plusieurs places, ils y exercerent leurs fureurs vingt ans durant. L'an 847. ils pillerent le bourg S. Pierre de Rome, & l'Eglise du Prince des Apostres: ce qui obligea le Pape Leon IV. de le fermer de murailles, & d'y loger les Corses que les Sarrasins avoient chassez de leur isle. Cette nouvelle ville fut nommée Leonine. 847.

Les Seigneurs respectoient si peu leurs Rois, que Gisalbert Comte des Mansuariens osa bien enlever la fille de l'Empereur Lotaire, & la mena sur les terres de Charles pour l'épouser; ce qui donna grand sujet de plainte à Lotaire, & beaucoup de peine à Loüis le Germanique pour appaiser son ressentiment.

En Guyenne les Grands levoient des troupes pour leurs querelles particulieres, & se battoient à toute heure malgré la deffense de Pepin. En Italie, l'an 844. le Clergé & les Bourgeois de Rome eurent la hardiesse d'élire Serge II. Pape sans la permission de l'Empereur, lequel, pour reprimer cet attentat, envoya son fils Loüis à Rome avec vingt Prelats; Dreux Evesque de Mets estoit chef de cette legation. Le jeune Prince connoissant l'esprit de cette Ville-là, n'y voulut point aller sans avoir main-forte; il y mena de bonnes troupes avec luy, & pour faire marcher la terreur devant luy, il ravagea tout le païs jusqu'aux portes de Rome, & pilla mesme les fauxbourgs. Le Pape, pour flechir sa colere, envoya toutes les processions au devant de luy, & le receut avec tous les honneurs possibles, le couronna Roy des Lombards & Empereur: mais il ne voulut pas souffrir qu'il receust le serment de fidelité des Romains que sous le nom de l'Empereur son pere. Il honora aussi Dreux de Mets du titre de son Legat en Gaule & en Germanie. Quelques Historiens l'appellent Archevesque, à cause qu'il avoit le *Pallium*. 844.

C'est une fable que ce Pape ait le premier changé son nom, & qu'avant son élection il se soit appellé Groin de Porc; car ce fut ce Serge IV. qui avoit ce vilain nom, & qui en prit un autre; mais celuy dont nous parlons

844. *ne changea point le sien, car il s'appelloit Serge comme son pere. Il y en a qui tiennent que ce fut Octavian qui introduisit ce misterieux changement, & qui voulut estre nommé Jean. Ce fut le douziéme de ce nom.*

Selon la plus juste supputation, il faut rapporter à ces années la grande & miraculeuse victoire que Ramire Roy de Galice, tenant son siege à Oviede, & successeur d'Alfonse le chaste remporta sur les Sarrasins qui venoient luy demander l'infame tribut d'un certain nombre de filles à quoy le tyran Mauregat avoit obligé ce Royaume-là. Les Chrestiens d'Espagne avoient une si grande confiance en l'intercession de saint Jacques le grand, qu'ils asseurerent l'avoir veu à la teste de leur armée monté sur un beau cheval blanc, & portant un étendard de mesme couleur; si bien qu'estant animez par cette merveilleuse vision, ils vainquirent les ennemis & en renverserent soixante & dix mille sur la place. En reconnoissance de cette faveur, Ramire ordonna, du consentement de ses Evêques, que toutes les terres de son Royaume payeroient à cet Apostre les premices de leurs fruits, sçavoir certaine mesure de bled & certaine mesure de vin pour chaque arpent, & que les soldats aussi dans toutes les expeditions militaires qui se feroient contre les Sarrasins, luy consacreroient la dixiéme partie de leur butin.

Les François estant entrez une autre fois en Bretagne, s'embarrasserent mal à propos dans des marescages & y receurent un second échec par les armes de Neomene.

847. Comme Charles se preparoit à une troisiéme expedition contre ce païs-là, l'effroy des Normands l'obligea d'accorder la paix à Neomene. Elle ne fut pourtant pas de longue durée, car il recommença aussi-tost ses courses sur la France; & Charles s'en estant vengé sur la Bretagne par le feu & par le glaive, il en fit autant sur les païs circonvoisins & sur le territoire de Rennes, qui n'estoit pas encore de son petit Royaume.

Jusques-là il n'avoit point pris le titre de Roy, ou du moins il n'avoit pas pris la couronne. La coustume de ces temps-là estoit que le peuple ne croyoit pas qu'un Prince la portast legitimement, si elle ne luy estoit imposée par la main d'un Evêque du païs, & par le consentement de tous.
✠ Or ceux de Bretagne estant la pluspart de la nomination de Loüis le Debonnaire, refusoient de donner leur ministere & leur approbation à cet usurpateur. Il suscita donc contre eux une accusation de simonie par le moyen d'un Abbé nommé Connoyon tenu pour saint homme par le peuple. L'Assemblée les renvoya pardevant le Pape pour se justifier, l'Abbé les suivit à Rome, & Neomene le fit accompagner d'une celebre ambassade, qu'il avoit chargée de presenter une couronne d'or au Pape, & de luy demander le restablissement de la Royauté éteinte en Bretagne. Toute la Maison de France s'y opposa si fortement, qu'il ne pût obtenir du saint Pere, que des reliques, & quelques reprimandes verbales pour ces Evêques accusez. Mais comme ils furent de retour, Neomene

ayant assemblé le Clergé de Bretagne, les força par des menaces de mort 848.
de confesser ces crimes, & là dessus il les fit déposer, se rendant ainsi le & 849.
maistre des formes de la discipline Ecclesiastique.

Aussi-tost il mit dans leurs places des gens de sa faction, rétablit trois autres Evêchez, sçavoir ceux de Dol, de Treguier & de saint Brieuc, & ordonna à l'Evêque de Dol, de s'eriger en Metropolitain. Les Papes avoient donné le Pallium aux Prelats de ce Siege, dés le sixiéme siecle; ils en avoient aussi honoré plusieurs autres, particulierement celuy d'Autun. Tout ce procedé de Neomene tendoit à se faire couronner & sacrer à la mode des Rois de France; comme il fit dans la ville de Dol, où il avoit convoqué les Estats de son petit Royaume. Tous ses Evêques y assisterent horsmis Actard de Nantes, qui pour ce sujet ayant esté chassé de son siege, se retira vers l'Archevêque de Tours son vray Metropolitain: lequel ayant assemblé les Evêques de sa Province, & des voisines, fit faire des remontrances à Neomene sur son attentat, mais fort inutilement.

Deux autres ennemis, peut-estre liguez ensemble, j'entens le jeune Pepin & les Normands, attirerent les armes du Roy Charles dans l'Aquitaine. Au mois de Mars il prit quelques Navires de ces Pirates dans la Dorgogne, les chassa de devant Bordeaux qu'ils assiegeoient, & contraignit Pepin de luy quitter la campagne. Mais dés qu'il fut sorty de la Province, les Normands surprirent Bordeaux par la trahison des Juifs qui estoient dedans, & emmenerent en captivité Guillaume Duc des Gascons, & ceux que leur avarice voulut reserver aprés que leur fureur se fut assouvie de carnage. La foiblesse des François estoit si grande, qu'ils les laisserent plusieurs années faire leur place d'armes dans cette grande ville, sans oser entreprendre de les en chasser.

Malgré les suggestions des broüillons qui vouloient la guerre, les Rois 849.
Lotaire & Charles se virent dans le Palais de Peronne, & se jurerent de nouveau affection & seureté mutuelle. Charles frere de Pepin d'Aquitaine, se fiant trop sur ces demonstrations apparentes, fut assez imprudent, comme il revenoit de la Cour de Lotaire, de la protection duquel il se tenoit fort, de passer par la France Occidentale. Le Comte Vivian ayant observé sa marche, l'arresta & le mena à Charles le Chauve; qui dans l'assemblée de Chartres le fit tondre & l'envoya au Monastere de Corbie. A quatre ans delà Loüis le Germanique son oncle le fit Archevêque de Mayence, aprés la mort de Rabanus Maurus.

Le Roy Pepin son frere avoit de fort mauvaises qualitez, il estoit 850.
yvrogne, vilainement débauché, & violent, il vexoit extremement ses sujets, & autorisoit les injustices & les voleries de ses Officiers. Une bonne partie des Grands d'Aquitaine ayant conceu du mespris & de la haine contre luy, appellerent le Chauve, le receurent avec grand applaudissement à Limoges, & l'accompagnerent au siege de Toulouse, qu'il prit à composition. Toutefois si tost qu'il fut sorti de l'Aquitaine, ils se reconcilierent avec Pepin.

850. Le voyage que fit Charles le Chauve en Bretagne pour mettre du renfort dans Rennes; n'empécha pas que Neomene n'assiegeast cette ville-là, ne la prist, & n'y fist prisonniers tous les chefs de la garnison.

La mesme année le traistre Lambert ayant tourné casaque, arresta le Comte Amaulry, & plusieurs autres Seigneurs François qui estoient entrez dans Nantes, sans doute pour défendre cette ville.

851. L'année suivante Neomene attaquant les terres des François par l'Anjou, & ruinant les Eglises, presque avec la mesme barbarie que les Normands, fut frappé d'une maladie violente, dont il mourut dans peu d'heures; on creut qu'il y avoit de la main de Dieu. Son fils Herispoux luy succeda; & estant venu à Angers trouver le Roy Charles, comme disent les Chroniques Françoises, receut de luy Rennes, Nantes & le païs de Rets.

Il se fit la même année une Assemblée generale de tous les Royaumes de la Monarchie Françoise à Marsne sur les bords de la Meuse, où les trois freres se trouverent & se jurerent amitié & secours mutuel. Au partir delà Charles descendit en Bretagne pour attaquer Herispoux, qu'il ne croyoit pas encore bien établi. Leurs armées se choquerent sur les confins de l'Anjou. Si l'on en croit les Bretons, celle de Charles fut fort mal-menée. Quoy qu'il en soit, il accorda la paix au Breton pour aller se resaisir de l'Aquitaine, qui estoit une piece plus importante, & pour s'opposer aux Normands.

Car cette même année le Pirate Hochery sortant de Bordeaux avec sa flote, vint détruire l'Abbaye de S. Vandrille jusqu'aux fondemens, puis remontant la Seine avec ses petits batteaux, il saccagea tout le païs bien avant à droit & à gauche, & brûla plusieurs villes, entre autres celle de Beauvais.

852. La mauvaise conduite de Pepin avoit si fort offensé les Seigneurs de son Royaume, qu'enfin ils se saisirent de sa personne & le livrerent à Charles; il le fit tondre & le confina au Monastere de saint Mard. D'où s'estant évadé, il roda quelque temps & se mit à piller avec les Normands, qui saccagerent Poitiers & quelques autres villes voisines. Mais leurs efforts ne luy servirent qu'à le rendre plus odieux; tellement qu'ayant esté repris, il fut resserré fort étroitement dans le château de Senlis.

La même année Lotaire associa Loüis son fils aîné à l'Empire. Il en avoit trois vivans, ce Loüis, Lotaire, & Charles.



LOTAIRE.	LOUIS
& LOUIS *son fils, associé à l'Empire.*	*Roy de la France Orientale & Baviere.*

CHARLES
de la France Occidentale, & de l'Aquitaine.

CE ne feroit jamais fait de marquer tous les ravages des Normands. L'an 852. & l'an 853. quelques bandes estant descenduës en Frise, pillerent cette Province-là & celle de Hollande, & aprés estant entrées dans l'Escaut elles vinrent brûler l'Abbaye de saint Bertin. D'autres monterent encore par la Seine, pillerent les Abbayes de Jumieges & de saint Wandrille, puis allerent saccager saint Quentin & Noyon : mais au retour ils furent défaits par quelques troupes Françoises. Une autre bande entra cette derniere année par la Loire, qui pilla la ville de Tours, & mit le feu aux Eglises, particulierement à celle du grand saint Martin. 852. & 853. 853.

Ebon s'estoit rétably dans l'Archevêché de Reims, quand Lotaire avoit envahy les terres de Charles le Chauve ; Depuis, ce Roy l'en avoit chassé, & en sa place avoit fait élire Hincmar, qui aprés plusieurs contestations, fut cette année confirmé dans cet Archevêché par le Synode de Soissons, tenu au mois d'Avril ; dans lequel il fit aussi deposer tous les Clercs qu'Ebon avoit ordonnez, depuis sa reintrusion. 852. & 853.

Que ce fust necessité, ou mauvais conseil, le Chauve traitoit fort rudement les Aquitains. Il fit sauter quelques testes des principaux, entre autres celle d'un Comte nommé Gosbert : dont ils conceurent tant de haine pour ce nouveau Souverain, que sous pretexte qu'il n'avoit pas soin de les deffendre des Normands, ils deputerent vers Loüis le Germanique le prier d'accepter le Royaume ou de leur envoyer son fils. 852.

Quelque étroite union qu'il y eust eu dix ans durant entre ces deux freres, le Germanique ne feignit point de la rompre, parce qu'il s'agissoit de gagner un Royaume. Il envoya un de ses fils en Aquitaine pour reconnoistre la disposition des esprits : mais il ne la trouva pas telle qu'il la desiroit, n'y ayant veu personne qui branlast que les parens & les amis de Gosbert ; de sorte qu'il s'en retourna vers le milieu de l'Automne. Mais Charles ayant par là reconnu les intentions de Loüis de Germanie, se mit à rechercher l'amitié de Lotaire : si bien qu'il s'aboucha avec luy dans un Parlement tenu à Valanciennes ; ville qui estoit de telle sorte sur les confins de leurs terres, que Lotaire en possedoit une moitié & Charles l'autre. 853.

Ces deux freres s'estant remis de bonne intelligence, assignerent un
854. autre Parlement à Liege, & inviterent Loüis d'y assister, pour aviser en commun aux affaires de la Monarchie Françoise: mais il s'en excusa, craignant qu'à son exemple, ils ne luy joüassent quelque mauvais tour.

Au sortir delà Charles passa en Aquitaine, & s'en fit couronner Roy à Limoges. Il n'est pas vray qu'il la remit en simple Duché: car son fils de même nom que luy, la tint quelque temps à titre de Royaume ; Et nous voyons qu'elle l'estoit encore sous les premiers Rois de la race Capetienne.

855. *Quelques-uns veulent placer en cette année, aprés la mort du Pape Leon IV. l'étrange adventure de la Papesse Jeanne. On l'a tenuë cinq cens ans durant pour une verité constante ; mais dans ces derniers Siecles, les sçavans, même ceux qui sont separez de l'Eglise Romaine, l'ont avec raison traitée de fable ridicule.*

La Monarchie de France estoit en paix quand Lotaire vint tout d'un coup se dépoüiller de la souveraineté, & à changer sa pourpre Imperiale en un habit de Moine, qu'il prit dans la celebre Abbaye de Prom ; Il y mourut quelques mois aprés, ayant tenu l'Empire quinze ans, & le Royaume de Lorraine douze, à compter depuis le partage fait avec ses freres. Il seroit malaisé de juger si ce furent les mouvemens de la grace de Dieu, lequel amollit quand il luy plaist les cœurs les plus endurcis, ou bien les chagrins & les inquietudes de son esprit bijarre & inconstant, qui le porterent à un changement si surprenant.

Il eut pour femme Hermengarde fille du Comte Hugues le Coüard, qui luy procrea trois fils, Loüis, Lotaire & Charles, & une fille nommée Hermengarde, qui fut enlevée par Gisabert, Comte des Mansuariens, comme nous l'avons dit. Avant son abdication il partagea ses terres entre ses trois fils, donnant à Loüis l'aîné de tous, l'Italie & l'Empire, auquel il l'avoit associé l'an 851. à Lotaire le Royaume de Lorraine, & à Charles la Provence & partie du Royaume de Bourgogne.



LOUIS

LOUIS LE GERMANIQUE *en Germanie & Baviere.*

CHARLES *en Neustrie & Aquitaine.*

LOUIS *Empereur & Roy d'Italie.*

LOTAIRE II. *Roy de Loraine.*

CHARLES *Roy de Provence & de Bourgogne.*

DANS ce changement tous ces Princes formerent de nouvelles ligues & de nouveaux desseins. Le jeune Lotaire fort mugueté par ses deux oncles, se joignit enfin avec Charles : mais l'Empereur Loüis se ligua avec le Roy de Germanie. Charles estoit fort haï des Grands de son Estat, dautant qu'ayant conceu ou de la défiance de leur affection, ou du mespris pour leur peu de valeur, il donnoit les emplois militaires à des gens de fortune, plustost qu'à eux. Le peuple même ne l'avoit pas en trop grande estime, à cause qu'il le défendoit mal des courses des Normands & des Bretons, & qu'il autorisoit ou du moins toleroit le pillage de ses Officiers. Sur ce mécontentement universel, il se forma une grande conspiration pour le destituer de la Royauté : ses sujets deputerent vers Loüis le Germanique, luy offrant de le reconnoistre pour leur Souverain, s'il vouloit les gouverner avec justice, & employer ses forces pour leur défense. 856. & 857. 857.

Donc tandis que Charles estoit allé faire teste aux Bretons; Loüis traverse l'Alsace avec une armée, vient en Bourgogne, & reçoit l'hommage de grand nombre de Seigneurs Neustriens dans le Palais de Pont-Yon. Aprés il assigne un Parlement à Atigny pour le recevoir de tous les autres, & est introduit dans la ville de Sens par l'Archevêque nommé Wenilon ou Guenilon ; également ingrat & traistre à son Roy Charles, qui de Clerc de sa Chapelle l'avoit fait Archevesque, & avoit voulu estre sacré & couronné par ses mains à sainte Croix d'Orleans. De Sens Louis s'avança jusques dans l'Orleanois : de là, je ne sçay pas pourquoy, il repassa en Champagne.

Charles qui alors estoit sur les bords de la Loire avec son armée pour faire teste aux Normands, ayant appris que son frere envahissoit son Royaume, laissa là les Barbares, & s'avança jusqu'auprés de Brienne pour le combattre : mais comme il vit que tout passoit de ce côté-là, que ses troupes même commençoient à le quitter, il eut peur que ses gens ne le livrassent; & abandonna son armée, qui se rangea tout sur l'heure aux ordres de son frere.

Une si prompte & si étonnante revolution fut aussi-tost suivie d'une

857. toute contraire. Ceux qui avoient appellé le Germanique s'en repentirent les premiers, soit que leur humeur ne s'accommodast pas avec celles des Germains, soit qu'ils eussent honte de leur trahison. Ainsi, afin de la reparer ils voulurent en commettre une autre, & conspirerent de le faire tomber entre les mains de Charles; Il estoit aussi aisé d'executer ce dessein que de le concevoir, parce qu'ayant esté si credule que de suivre leur avis, il avoit renvoyé les troupes de son Royaume. Toutefois il reconnut leur mauvais dessein assez à temps pour se tirer de leurs mains, & prit occasion de s'en retourner en Germanie, sur la nouvelle qu'il receut des incursions des Venedes dans ses terres. Il n'eut pas sitost le dos tourné que Charles ayant rassemblé ses amis, reconquit son Royaume aussi facilement qu'il l'avoit perdu.

859. L'entreprise du Germanique donna de la jalousie au jeune Lotaire, & le porta à se liguer avec son oncle Charles pour leur commune défense. En consequence de cette union, les Evesques du Royaume de Neustrie & de Lorraine s'estant assemblez à Mets le 26. de May, chargerent Hincmar Archevêque de Reims d'aller sommer le Germanique de reparer le tort qu'il avoit fait à son frere & d'assister au prochain Parlement general: où celui qui seroit trouvé coupable, feroit satisfaction & abandonneroit les traistres. Il répondit qu'il estoit tout prest de s'y trouver, mais que n'ayant rien fait que par le conseil des Evêques, il desiroit en prendre leur avis.

Il fut donc assemblé, vers la my-Juin, un Concile à Savonnieres, à un quart de lieuë de Toul, composé des Evêques de douze Provinces; Et on y travailla pour la reconciliation des deux freres & de Lotaire leur neveu: il n'est point marqué à quelles conditions.

Le 16. du même mois Charles y presenta une requeste contre Wenilon de Sens. Il disoit entre autres choses, *Qu'il avoit esté sacré Roy par la volonté des Evêques; partant qu'il n'avoit pû estre privé de cette consecration sans leur consentement; Et il ajoustoit qu'il eust répondu devant eux, s'il y eust esté appellé.* C'estoit se soumettre à leur jugement. On donna quatre Metropolitains pour Juges à Wenilon, qui le firent assigner à comparoistre pardevant eux dans trente jours. Nous ne voyons point qu'ils ayent continué cette procedure: car il mourut paisible en son Archevêché l'an 865.

*C'est une erreur grossiere de croire que ce soit luy qui ait donné lieu aux fables de ce Ganelon si renommé pour ses trahisons dans les vieux Romans. Ceux qui entendent l'ancien langage François, sçavent qu'*enganner *signifie tromper, & que* ganelon *veut dire un trompeur, un traistre.*

Les Peres de ce même Concile, ou peut-estre d'un autre tenu au même lieu, écrivirent aussi aux Evêques de Bretagne, pour les exhorter de reconnoistre le Metropolitain de Tours, & leur envoyerent un memoire pour admonester le Roy Salomon d'obeïr à Charles Roy de France son Souverain; mais il n'en tint pas grand compte.

Digitized by Google

Les deux freres Louis & Charles, & leur neveu Lotaire ayant esté reconciliez par les gens de bien, s'entrevirent dans une isle du Rhin proche d'Andernac, accompagnez de nombre égal de Seigneurs qui demeurerent sur les bords de la riviere. Ils se toucherent dans la main, & convinrent de se retrouver le prochain Automne à une Assemblée generale qui se tiendroit à Basle. Toutefois ils ne s'y rendirent point, & remirent leur entreveuë au Printemps suivant dans l'Assemblée de Coblents. 859.

En ce lieu-là les Evêques, qui estoient alors les maistres du gouvernement par la foiblesse des Princes, & par le peu de credit des Grands, qui n'avoient de vigueur que pour s'entrebattre & pour manger le peuple, reglerent l'accommodement de ces trois Princes, & dresserent un formulaire pour l'observation de la paix; le Germanique le jura le premier, & les deux autres aprés luy.

L'Hyver de cette année 860. *fut si fort que la mer Adriatique se glaça, & les Marchands de ces costes porterent leurs denrées à Venise par charroy. On vit tomber en plusieurs endroits de la neige de couleur de sang: ce qui ne semblera pas merveilleux à qui considerera que l'on a veu souvent des pluyes de même.* 860.

Comme les Bretons infestoient continuellement les terres de Charles, il donna la Duché de France, c'est à dire le gouvernement d'entre Seine & Loire, à Robert surnommé le Fort ou le Vaillant, pour garder cette Marche ou Frontiere. Ce que nous avons voulu marquer, parce que ce Robert est constamment LA SOUCHE DE LA GLORIEUSE RACE DES CAPETIENS; laquelle (quand on ne compteroit son origine que de cette année-là) auroit aujourd'huy huit cens quatorze ans d'antiquité bien prouvée par descente de masle en masle & de testes couronnées; honneur dont aucune Race du monde ne sçauroit se vanter. 861.

Cette annee le Chauve fit Comte de HOLLANDE un Seigneur nommé Thierry, DUQUEL sont descendus ceux qui ont depuis tenu hereditairement cette Comté. Mais ils n'y ont jamais eu qu'une autorité fort limitée, & qui ne pouvoit rien entreprendre sur la liberté du pays : de sorte que c'estoit plustost comme une Republique, qu'une Souveraineté.

En cette année Robert le Fort surprit douze Vaisseaux des Normands dans la Loire & tua tous ceux qui estoient dedans. Il défit aussi quelques troupes Bretonnes qui couroient l'Anjou, tandis que Charles ayant convoqué une assemblée generale en son Palais de Pistes, c'estoit prés de Mante, travailloit à bastir le chasteau & le pont de l'Arche, pour empêcher les courses des Normands par la riviere de Seine.

Baudoüin Comte de Flandres ayant le support du Germanique, eut l'audace de venir jusqu'à Senlis enlever Judit, fille de Charles son Roy, & jeune veuve d'Eardulfe Roy d'Angleterre d'où elle estoit revenuë depuis quelques mois. Il se retira dans les terres de Lotaire, & de là il emmena 862.

862. sa nouvelle femme en son païs. Les troupes de Charles, qui avoient voulu courir aprés, y furent battuës : mais le Pape l'ayant excommunié à la poursuite de ce Roy, le jeune Comte en fut tellement étonné, que l'an suivant il alla à Rome se jetter à ses pieds. Le saint Pere touché de sa soûmission, & des larmes de la Princesse, interposa ses prieres pour obtenir leur pardon. Charles fut conseillé de se laisser fléchir ; aussi-bien la faute ne se pouvoit reparer autrement.

La passion du jeune Roy Lotaire fit un bien plus grand esclandre. Il avoit épousé Thietberge, fille de Huebert Duc d'outre le Mont-Iou, & allié de Charles le Chauve : or dés l'an 860. ayant pris du dégoust pour elle, & de l'amour pour Valdrade niéce de Thietgaud, & sœur de Gontier, celuy-cy Archevesque de Cologne, & celuy-là de Tréves : ces deux Prelats interessez & flateurs, ayant assemblé leurs Suffragans à Aix la Chapelle, les obligerent de dissoudre ce mariage ; & tout aussi-tost Lotaire épousa publiquement Valdrade. Les motifs pretendus de cette Sentence estoient un inceste supposé de Thietberge avec le propre frere d'elle ; & que l'Evesque de Mets assuroit que Valdrade avoit esté fiancée à Lotaire par l'Empereur son pere, mais qu'aprés sa mort le Duc Huebert, qui pouvoit tout dans cette Cour-là, avoit forcé le Prince de prendre Thietberge pour femme.

Pour lors estoit Pape Nicolas I. Prelat fort vigoureux, & qui le portoit haut. Il en écrivit au Roy Charles, qui cherchoit déja querelle à Lotaire, luy enjoignant de reduire son neveu à la raison. Aussi eust-il tâché de le dépoüiller pour le démarier, si Loüis le Germanique ne se fust mis entre deux, & ne les eust obligez de se trouver à une Assemblée generale. Lotaire s'y estant rendu, promit de se soûmettre au jugement de l'Eglise ; & pour éluder les poursuites de Charles, en appella au Pape, le priant de faire juger cette cause par un Concile d'Evesques François, qui se tinst à Mets, & où sa Sainteté envoyast ses Legats.

863. Le Saint Pere luy accorda sa demande ; le Concile fut assemblé au mois de Juin. Les deux Evesques Gontier & Thietgaud y servirent la passion du jeune Prince, & les presens corrompirent les Legats du saint Pere ; en un mot le Concile prononça en faveur de la dissolution. Les deux Archevesques eurent la hardiesse de porter cette Sentence à Rome, pour la faire approuver au Pape : mais bien loin de cela, il assembla un Concile dans le Palais de Latran, par lequel il cassa les actes de celuy de Mets, le nommant une prostitution infame, les déposa & les excommunia tous deux, & declara que tous les autres Evesques qui avoient assisté à leur faux jugement, encourroient les mesmes peines, s'ils n'en demandoient pardon par des Envoyez exprés.

864. Thietbaud & Gontier plus irritez qu'étonnez, se retirerent à Benevent vers l'Empereur Loüis frere de Lotaire ; de là ils répondirent fort audacieusement au decret que le Pape avoit publié contr'eux ; & en firent un autre, par lequel ils le declarerent excommunié luy-mesme,

comme contrevenant, disoient-ils, aux saints Canons, favorisant les excommuniez, & se separant par orgueil de la societé des autres Evêques. L'Empereur Loüis écrivit au saint Pere en leur faveur, pour obtenir leur absolution; il fit mesme un voyage à Rome pour cela, mais il ne le put fléchir ni par prieres, ni par menaces; de sorte que les excommuniez n'ayant rien à esperer de ce costé-là, se joignirent avec tous ceux qui s'estoient alors revoltez contre le saint Siege, particulierement avec Jean Archevesque de Ravenne, & avec Photius Patriarche de Constantinople; ce qui ne fortifia pas peu le schisme que ce dernier vouloit faire. Neanmoins peu aprés Thietgaud obeït à la Sentence, mais quelque instance qu'il en fist, il ne put obtenir son absolution du vivant de Nicolas. Quant à Gontier Archevesque de Cologne, il n'en tint compte, & demeura toûjours dans son obstination.

865. Missaticum.

Les Sujets du Chauve mal-contents de son gouvernement, avoient fait diverses ligues contre luy : il obligea pareillement ses *fidelles* d'en faire entr'eux pour son service, & de s'assembler en chaque ressort sous un étendart ou gonfanon, pour marcher quand il les manderoit. Il arriva vers ce jour-là en France un Legat du Pape, il s'appelloit Arsenius. Sa commission portoit trois poincts; de rétablir Rothald ou Rohaud Evesque de Soissons dans son siege, dont Hincmar son Metropolitain l'avoit déposé pour certains crimes, sans avoir égard à l'appel qu'il avoit interjetté au saint Siege: de trouver les moyens d'obliger le Roy Lotaire à reprendre sa femme legitime, & à congedier Valdrade; & de travailler à affermir une bonne paix entre les Rois. Pour le premier, Hincmar obeït avec regret, aprés avoir resisté trois ans; & Rohaud fut rétabli. Pour le second, le Legat pressa si fort Lotaire, le menaçant de l'excommunier luy & tous ses adherans, que ce Prince voyant que ses freres appuyeroient cette sentence, rappella sa femme legitime, & que Valdrade fut contrainte de promettre qu'elle iroit à Rome querir son absolution. En effet elle entra deux fois en Italie à ce dessein; mais deux fois se repentant de s'estre repentie, elle retourna en arriere. Le Pape ayant donc assemblé son Eglise, la declara excommuniée, fit signifier son decret à tous les Evesques de France & d'Italie; & écrivit des lettres fort rudes au jeune Lotaire, le menaçant de luy oster son Royaume s'il perseveroit dans son adultere.

866. EMPP. BASILE Macedonié, qui tuë Michel III. qui l'avoit associé. Et encore LOUIS II.

Il n'est point de souplesses ni de soumissions que ce Prince ne pratiquast pour éluder cette sentence : il apprehendoit que ses oncles ou ses freres ne s'en rendissent les executeurs, & ne le dépoüillassent de son Royaume. Mais si-tost que le Legat fut parti de France, il recommença à maltraiter sa femme, à vouloir luy faire son procez pour adultere, & prouver ce crime par gage de bataille. L'accusée se retira sous la protection du Roy Charles, le Pape prit fortement sa cause en main, & le Duc Huebert, frere de cette Reine, se revoltant contre Lotaire, se mit à piller ses terres, tuer ses gens, & exercer une cruelle vengeance,

867. jusqu'à tant qu'il fut tué luy-mesme par le Comte Conrard pere de ce Raoul, qui fut le PREMIER ROY DE LA BOURGOGNE TRANSJURANE.

Salomon s'estoit imaginé que le Royaume de Bretagne, quoique Neomene y fust venu plûtost par conqueste que par ligne, luy appartenoit, parce qu'il estoit fils de Rivalon frere aisné de ce Roy; ainsi ayant oublié qu'il avoit esté nourri tendrement sous sa tutelle, il forma une conspiration contre Herispoux son fils, le chargea un jour à la campagne, & le tua dans une Eglise où il s'estoit sauvé; puis se mit la couronne toute sanglante sur la teste.

Neomene & luy s'intituloient Rois de Bretagne & d'une grande partie de la Gaule, *parce qu'ils possedoient en effet le païs du Maine, & avec cela le bas Anjou, qu'ils avoient arrachez aux François. A cause de cela on divisa l'Anjou en deux Comtez; l'une contenoit ce qui est delà la riviere de Mayenne, & estoit possedée par ces Rois Bretons; & l'autre comprenoit ce qui estoit en deçà, & appartenoit aux François.*

En mesme temps les Normands entrant dans la Neustrie par la Loire, s'épandirent dans le Nantois, le Poitou, l'Anjou & la Touraine. Ranulfe Duc d'Aquitaine, & le Duc Robert le Fort, que l'on appelloit aussi Marquis, parce qu'il gardoit ces Marches contre ces Barbares & contre les Bretons, les allerent attaquer dans un poste qu'ils avoient fortifié proche de la riviere : mais par malheur ils furent tuez tous deux dans le combat; tellement que leur armée destituée de Chefs, quoy qu'elle eust l'avantage, laissa évader ces brigands.

Robert avoit épousé Adelaïs, de laquelle il laissa deux fils fort jeunes, Eudes & Robert, qui regnerent cy-aprés.

Les Sarrasins ne tourmentoient pas moins l'Italie. Lotaire y passa des troupes, non seulement pour assister l'Empereur Loüis son frere, mais encore plus pour meriter par ce moyen les bonnes graces du Pape; c'estoit Adrian successeur de Nicolas; esperant qu'avec le temps & par ses services il en pourroit obtenir la dissolution de son mariage avec Thietberge. Le saint Pere le receut fort bien, parce qu'il l'assura qu'il avoit obeï ponctuellement à tout ce qui luy avoit esté ordonné, qu'il traitoit son épouse avec un amour & une fidelité conjugale, & qu'il avoit quitté Valdrade pour jamais. Sur cette assurance il leur donna la communion de sa propre main à luy & aux Seigneurs qui l'accompagnoient; mais auparavant il les adjura de ne point s'approcher de la sainte table, s'ils sçavoient que leur Roy ne dist pas la verité. Quoy qu'ils sceussent qu'il se parjuroit, ils ne hesiterent point à recevoir leur condamnation.

Or il arriva peu aprés que la pluspart de ces Seigneurs parjures moururent de maladie ou autrement, en si grand nombre & aussi subitement que s'ils eussent esté égorgez par le glaive de l'Ange exterminateur; & que Lotaire mesme fut saisi d'une fievre à Luques, dont il alla mourir

à Plaisance le sixiéme d'Aoust. Ce que plusieurs prirent pour une punition divine, le corps de JESUS-CHRIST estant un glaive de mort aux indignes & aux méchans, comme il est esprit & vie aux bons. Ce Prince fut enterré dans l'Eglise de S. Antonin Martyr, à Plaisance.

Son plus jeune frere Charles Roy de Provence se mit en devoir de recueillir sa succession, & se fit couronner à Mets par l'Evesque Adventius; mais il ne vécut pas long-temps aprés, & mourut sans lignée. On l'inhuma dans l'Eglise de S. Pierre à Lyon. 868.

LOUIS	CHARLES
en Baviere & en Germanie.	*en la France Occidentale, Bourgogne & Lorraine.*

LOUIS II. *Empereur en Italie.*

CHARLES, qui tenoit alors un Parlement à Poissy, averti de la mort de Lotaire, fit grand amas de gens, & alla promptement se saisir du Royaume de Lorraine, sans se soucier de vexer ses Sujets, pour lors affligez d'une horrible famine qui les faisoit mourir à tas; & sans avoir égard ni au droit de l'Empereur Loüis, frere des deux derniers Rois, à qui cette succession devoit appartenir; ni à l'entremise du Pape, qui le prioit par une legation expresse, de faire raison à son neveu. Les Evesques de ce Royaume s'estant assemblez à Mets, luy deférerent la couronne; & l'Archevesque Hincmar, principal promoteur de ce decret, la luy mit sur la teste avec les ceremonies accoûtumées. 868. & 869.

Lotaire avoit un fils & deux filles de Valdrade. Les deux filles estoient Berthe & Gisele: Berthe fut femme en premieres noces du Comte Thibaud pere de Hugues Comte & Marquis de Provence; & en secondes d'Aldebert Marquis de Toscane, pere de Guy & de Lambert. Gisele fut mariée à Godefroy le Danois, qui regnoit en Frise. Le fils s'appelloit Hugues; lequel estant venu en âge, disputa le Royaume de Lorraine.

Hermentrude, femme du Chauve, estant morte à S. Denis le 16. Octobre, il épousa en secondes noces Richende ou Richilde sa Maistresse, fille du Comte Buvin ou Boves, & de la sœur de la Reine Thietbergue veuve du Roy Lotaire II.

C'estoit avec justice, mais sans legitime pouvoir, que le Pape s'entremettoit de connoistre du differend de la Lorraine. Il depescha une seconde ambassade à Charles le Chauve, pour l'exhorter de la rendre à l'Empereur Loüis, autrement qu'il l'excommunieroit; & il écrivit aux Evesques qu'ils eussent à se separer de la communion de ce Roy, s'ils ne vouloient estre separez de celle de l'Eglise Romaine. Charles répondit assez modestement aux Legats; mais les Evesques de France le prirent d'un ton plus haut; & l'Archevesque Hincmar en écrivit des lettres fort brusques à Adrian. 870.

870. Son neveu, de mesme nom que luy, Evesque de Laon, estoit dans d'autres sentimens, & soûtenoit avec chaleur tous les ordres qui venoient des Papes. Il avoit recueilly toutes les pieces, mesme les fausses, pour confirmer leur domination sur les Evesques; Il condamnoit l'excommunication que son oncle avoit lancée contre Carloman fils de Charles, & refusoit d'y souscrire, parce que ce jeune Prince en avoit appellé au S. Siege. D'ailleurs il s'estoit porté à excommunier un Seigneur Normand, à cause qu'il detenoit quelque terre de son Eglise que le Roy luy avoit donnée à Benefice. Son procedé fut blasmé & condamné par les Evesques au Synode de Verberie: il en appella au Pape: à cause dequoy son oncle l'ayant cité au Concile d'Atigny, qui estoit composé des Evesques de douze Provinces, luy fit piller son équipage par les chemins; & lors qu'il fut dans l'assemblée, il le força de renoncer à son appel. Le Pape en fit de grandes plaintes, & voulut attirer le procés & les deux Hincmars à Rome: mais l'Archevesque luy repartit avec vigueur, & l'en empescha. Cette dispute alla si avant que l'Evesque de Laon fut déposé & mis en prison, & que son oncle, ou bout de deux ans de cruelle persecution luy fit crever les yeux. Cette affaire broüilla la Cour de Charles avec le Pape Adrian. Hincmar avoit fait croire à ce Roy qu'il s'agissoit de son autorité dans cette affaire; le Pape se piquoit aussi de maintenir la sienne. Il écrivit au Roy diverses lettres fort civiles sur ce sujet. Et ses prieres n'ayant point eu d'effet, il en lascha d'autres plus imperieuses, luy ordonnant d'envoyer Rohaud devant son Tribunal à Rome. A cela le Roy répondit qu'il s'étonnoit de sa maniere d'agir: *Que les Rois de France n'estoient point les Lieutenans des Papes, mais Seigneurs souverains dans leurs terres*, & le pria de ne luy plus écrire de cet air-là, autrement qu'il luy donneroit sujet de mespriser ses Decrets, & d'en deshonorer les porteurs. Adrian craignant d'enflammer davantage sa colere, radoucit un peu son langage, mais il persista toûjours à luy demander la mesme chose & à luy donner des admonitions paternelles dans les occasions.

871. Les deux freres Louis & Charles, aprés plusieurs instances qu'en fit le dernier, & par l'entremise des Evesques & des Seigneurs, se virent dans un lieu accordé en deça de la Meuse, chacun avec certain nombre de gens; & là ils partagerent le Royaume de Lorraine en deux, sans avoir nul égard à leur neveu l'Empereur Louis.

Le Pape soustenant toûjours sa cause, envoya une celebre legation vers les deux freres. Louis la renvoya à Charles, & celuy-cy prenant du delay, s'avança jusqu'à Lyon, comme pour conferer avec le Pape, mais c'estoit en effet pour une autre fin toute contraire. Car bien loin de faire quelque justice à son neveu, il se saisit encore du Royaume de Bourgogne. Il n'y trouva aucune resistance que de Berthe femme du Comte Gerard, qui soustint long-temps le siege dans Vienne, & puis la rendit à composition. Le Chauve donna cette Comté en garde à Boson

ſon frere de la Reine Richilde ſa femme, lequel encore il fit Duc d'Aquitaine & grand Maiſtre des * Portiers, & l'aggrandit de telle forte, qu'il fut peu aprés un de ceux qui démembrerent la Monarchie.

* *Princeps oſtiariorum.*

Durant ce voyage il avoit laiſſé la Lieutenance de ſon Royaume à l'Archevéque Hincmar, qui par ſon genie non moins puiſſant que hardy s'eſtoit rendu fort neceſſaire. Il n'eut pas peu d'affaires à empeſcher les courſes & les entrepriſes de Carloman fils aiſné de ſon Roy. Ce Prince avoit quelques années auparavant conſpiré contre ſon pere, qui pour chaſtiment l'avoit fait Diacre malgré luy; & comme il s'eſtoit revolté une autre fois, il l'avoit mis en priſon & fait excommunier par les Eveſques. Les prieres des Legats du Pape, qui étoient venus l'an paſſé en France, l'en avoient tiré: mais il abuſa de cette grace, & recommença ſes broüilleries. Eſtant donc retombé une troiſiéme fois entre les mains de ſon pere, il le fit condamner à mort, & puis commua ce ſupplice en la privation de la veuë, afin qu'il puſt faire penitence. Quelque temps aprés, deux Moines le tirerent adroitement de priſon, & le menerent vers ſon oncle le Germanique, qui luy donna une Abbaye pour ſon entretien. La mort ne l'en laiſſa pas joüir long-temps. 871.

Ce maudit uſage des aveuglemens & des autres mutilations, venoit de l'invention des Princes Grecs; Et on l'a pratiqué long-temps en Occident; à cauſe dequoy les vaſſaux dans leur ſerment de fidelité, juroient qu'ils deffendroient la perſonne de leur Seigneur envers & contre tous, & ne conſentiroient pas qu'on le mutilaſt d'aucune partie de ſon corps.

Vers ce temps-là les Gaſcons deſirant recueillir leurs forces ſous un Duc de leur nation, & de la race de leurs anciens Ducs, pour ſe garantir de la fureur des Normands & de la vengeance de Charles le Chauve, qui venoit d'envoyer ſon fils Loüis ſur leurs frontieres avec le titre de Roy d'Aquitaine, allerent en Eſpagne vers le fils de Loup Centulle; que le Roy des Aſturies avoit fait Comte dans la vieille Caſtille, luy demander un de ſes fils. Le plus jeune, au refus de tous ſes freres, accepta cet honneur; Son nom eſtoit Sance, ſon ſurnom Mitarra, les Sarraſins * le luy avoit donné parce qu'il eſtoit leur *Ruine* & leur *Fleau*. DE LUY ſont venus les Ducs hereditaires des Gaſcons, qui ont duré prés de deux cens ans. Il eut pour ſucceſſeur un fils de meſme nom & ſurnom que luy. Ce fils fut pere de Garcia Sance le Courbé, qui en eut trois, Garcia Sance Duc de Gaſcogue, Guillaume Comte de Fezenzac, & Arnaud Comte d'Aſtarac. Ce dernier n'eſtant pas né par la voye naturelle, mais par une inciſion qu'on fit au flanc de ſa mere, fut ſurnommé Nonnat, Pas-nat. 871. ou 872.

* Medarra en leur langue ſignifioit ruine, dégaſt.

Les Princes de la race Carlienne eſtoient, pour la pluſpart, des eſprits foibles, ou fous, ou hebetez. Loüis Empereur d'Italie, quoique pieux & vaillant, eſtoit ſi meſpriſé de ſes ſujets, qu'ils le vouloient ſe- 872.

872. parer d'avec sa femme, parce qu'il n'en avoit pas d'enfans masles. Et mesme Adelgise Duc de Benevent s'estant ligué avec les Grecs, l'avoit arresté prisonnier & extorqué de luy des conditions fort injustes.

Les auteurs de ce temps-là ont remarqué qu'il neigea sans discontinuer depuis le premier jour de Novembre de l'an 872. jusqu'à l'equinoxe du Printemps de l'an 873.

873. Les enfans de Loüis le Germanique donnoient bien de la peine à leur pere, & sembloient le punir de l'ennuy qu'il avoit causé au sien. Son aisné nommé Charles, & depuis surnommé le Gras, troublé sans doute de l'horreur des conspirations qu'il avoit faites contre luy, eut de violens accez de manie, croyant avoir veu le diable & en estre possedé. Il fut soulagé de ce mal pour quelque temps, aprés quantité de devotions & de vœux sur les tombeaux de divers Saints : mais sa cervelle ayant esté ébranlée, & mesme sa teste incisée pour ce mal-là, il en eut des ressentimens toute sa vie.

Les Normands s'estoient emparez de la ville d'Angers il y avoit quatre ans, & s'y estoient habituez avec leurs familles ; delà ils s'en alloient quand il leur plaisoit courir dans la Loire & dans toutes les autres rivieres qui tombent dans celle-là, & chargeoient tout le butin des païs voisins dans leurs barques. Charles assisté de Salomon Roy des Bretons les assiegea dans cette ville-là. Le siege fut long, le grand travail des Bretons en vint à bout, ils détournerent le cours de la Mayenne, & par ce moyen ils mirent leurs barques à sec, & donnerent moyen aux François de s'attacher au pied de la muraille. Les pirates n'en pouvoient échapper si on eust bien voulu les forcer : toutefois le Chauve, tant ils s'estoient rendus redoutables, craignant la vengeance que leurs autres bandes qui estoient en divers lieux du Royaume, en eussent pû prendre, non seulement ne leur fit point de mal, mais encore leur donna entiere liberté d'emporter tout leur butin. Ils promirent seulement de ne revenir plus jamais en France ; Et toutefois au partir delà, ils allerent se nicher dans une isle de la Loire, d'où ils continuerent leurs ravages.

Vers le mois d'Aoust, une cause inconnuë amena du costé d'Allemagne une effroyable nuée de Sauterelles, qui estoient grosses comme le poulce, & avoient six aisles, & des dents aussi dures que des cailloux. En moins d'une heure elles avoient brousté toute la verdure d'un païs de sept ou huit lieuës de long & deux de large, mangeant jusqu'aux branches & à l'escorce du jeune bois. Aprés qu'elles eurent fait des dégasts incroyables, un vent les emporta dans la mer Britannique, où elles se noyerent toutes; mais mortes elles ne firent pas moins de mal que vivantes : les grands monceaux que le flux en rejetta sur le bord, ayant engendré la peste dans le païs.

874. Comme le Roy Salomon, qui estoit devenu homme de bien, & devot jusqu'à faire des miracles, meditoit de se retirer dans un Mo-

nastere, & de laisser sa couronne à son fils Guenon : deux de ses cousins germains Pasquitan & Urfand (le premier estoit fils de Xeomene) assistez de Wigon fils du Duc Raoul, & de quelques autres François habitans en Bretagne, que ce Roy avoit maltraitez, conspirerent contre luy, & l'assiegerent dans son château de Plean : d'où estant sorty avec son fils sur de fausses promesses qu'ils luy firent, de le bien traiter, les François exerçant une trop cruelle vengeance, luy creverent les yeux, & peu de jours aprés le firent mourir. 874.

Les deux cousins ayant partagé la souveraineté, se broüillerent bientost entre eux, & en vinrent aux armes proche de Rennes; Urfand avec mille hommes seulement chargea Pasquitan qui en avoit douze fois autant, & remporta l'avantage. 875.

Les autres Seigneurs du païs, à l'exemple de ces deux-là, s'erigerent aussi en Souverains, entre autres Alain Comte de *Broerec*, c'est à dire, du territoire de Vannes & de celuy de Porhoet, & Salomon Comte de Rennes, fils d'une sœur du Roy de mesme nom que luy. D'autre costé les Normands détruisoient tout le païs; tellement que la BRETAGNE AINSI DESCHIRÉE, PERDIT LE NOM DE ROYAUME, & prit celuy de Comté, & puis de Duché. En ce temps-là ces deux titres se confondoient.

Peu aprés Urfand tomba malade à l'extremité; Pasquitan l'ayant sceu rassembla ses forces. Urfand, qui ne pouvoit perdre le courage qu'en perdant le jour, se fit porter en litiere à la teste des siennes : sa presence leur donna la victoire, mais avança un peu sa mort. Beaucoup de gloire ne luy cousta qu'un moment de vie.

Son rival ne luy survescut pas long-temps, car la mort luy osta ce qu'elle luy avoit donné. Sa succession demeura en dispute entre son frere Alain & Judicael fils d'une fille de Herispoux. Ils trouverent meilleur de la diviser par un accommodement que par l'épée, & enfin elle demeura toute entiere à Alain par la mort de Judicael, qui fut tué dans un combat contre les Normands, comme on le verra cy-aprés.

Loüis Empereur d'Italie avoit esté fort agité par les factions des Grands de son Estat, & par les incursions des Sarrasins. Il y avoit vingt ans qu'il tenoit l'Empire, lors qu'il fut attaqué d'une maladie qui le mit au cercueil le sixiéme d'Aoust de l'an 875. On voit son tombeau à Milan dans l'Eglise de saint Ambroise.

Sa femme se nommoit Engelberge, selon quelques-uns, fille d'Ethico qui estoit fils d'un autre Ethico Duc de Sueve ou Allemagne. Il n'en eut qu'une fille nommée Hermengarde, qui l'an 876. fut ravie par Boson frere de la Reine Richilde, & du consentement d'Evrard Berenger fils du Duc de Frioul, qui avoit cette jeune Princesse en sa garde.

LOUIS LE GERMANIQUE.	CHARLES LE CHAUVE.

875. CE fut entre le Germanique & le Chauve à qui se saisiroit le premier de l'Italie. Le Chauve usant de grande diligence s'y rendit plustost que Charles & Carloman, deux fils du Germanique. Ils y passerent aussi par deux differens endroits, tandis que leur frere Loüis se jettoit en France pour faire diversion. Pour les deux premiers le Chauve plus rusé les amusa de belles paroles, & les renvoya adroitement; Et pour le troisiéme, les Prelats luy firent des remontrances si pathetiques, qu'il eut pitié du pauvre peuple, & s'en retourna sans avoir beaucoup commis d'actes d'hostilité.

L'interest du Pape estoit d'avoir un Empereur de grand nom, & qui le pust assister avec de puissantes forces, comme avoient fait Pepin & Charlemagne, mais qui ne demeurast pas en Italie, où il luy eust fort pesé sur les espaules: Voilà pourquoy il ne vouloit point de Seigneurs Italiens, parce qu'ils estoient foibles & qu'ils demeuroient sur les lieux; D'ailleurs ayant à prendre des Princes Carliens, il ne s'accommodoit pas bien de la rudesse & de la fierté de ceux qui dominoient en Germanie. Il choisit donc Charles le Chauve, & l'invita par une celebre ambassade de venir à Rome recevoir la couronne Imperiale, la luy offrant comme si elle eust esté absolument en sa disposition.

En effet il la luy mit sur la teste le jour de Noël avec grande solemnité. Aprés quoy le nouvel Empereur donna la Duché de Spolete à Guy fils de Lambert, & celle de Frioul à Berenger fils d'Evrard.

EMPP. encore BASILE & CHARLES II. dit le Chauve, à Noel, 875.

A son retour il receut encore à Pavie la Couronne de Lombardie le 8. de Février, & la confirmation de celle de l'Empire par une assemblée des Comtes & des Prelats qui se fit dans la mesme ville, le Pape y assistant en personne. Cela fait il reprit le chemin de France, & laissa le gouvernement de la Lombardie à Boson son beau-frere; Et l'année suivante, comme il y avoit encore plusieurs Seigneurs d'Italie qui refusoient de le reconnoistre, le Pape tint un autre Concile à Rome pour

876. le confirmer une seconde fois, ajoûtant de terribles excommunications contre les refractaires.

877. L'Empire d'Occident ne pouvoit estre qu'un vain titre, & tout au plus n'avoit de terres que l'Exarchat de Ravenne & le Pentapole; car son pouvoir n'estoit pas entier dans la ville de Rome, & le Royaume de Lombardie n'en relevoit nullement. Neanmoins le Chauve s'en tenoit extrémement obligé au Pape, & taschoit de reconnoistre cette grace par toutes sortes de moyens. Jusques-là que de souverain s'estant rendu son sujet, il tenoit à honneur de porter le titre de son Conseiller d'Estat. Bien plus il fit tous ses efforts pour étendre son autorité sur les libertez de

Digitized by Google

l'Eglise Gallicane: car dans le Concile qui se tint à Pontion il appuya de tout son pouvoir les Legats de ce Pape, qui apportoient des lettres de Primatie à Ansegise Archevesque de Sens, sur tous les Evesques des Gaules & de la Germanie. Il ne feignoit point de dire que le Pape l'avoit commis pour assister à ce Concile, & pour y faire executer ses ordres: comme en effet il fit prendre séance à Ansegise immediatement aprés les Legats du saint siege. Mais les Prelats François encouragez par Hincmar, qui croyoit mieux meriter cet honneur qu'Ansegise, ne purent estre induits ni par prieres, ni par menaces, de donner leur consentement à cette nouveauté. A la huitiéme session le Chauve y fit entrer l'Imperatrice sa femme (tant il en estoit éperdu) la couronne sur la teste, pour y presider avec luy: les Evesques en eurent si grande honte, qu'ils ne se leverent pas seulement pour la recevoir. Il fut traité plusieurs autres poincts dans les diverses sessions de ce Concile, & les Legats y insisterent puissamment que le Chauve fist quelque raison à Loüis le Germanique du Royaume de Lorraine : mais soit qu'il fust secretement d'accord avec eux, ou autrement, il ne se laissa point toucher à leurs remonstrances. 876.

Quoique le Germanique fust septuagenaire, & d'ailleurs troublé dans sa maison par la rebellion de ses fils, il eut neanmoins un tel ressentiment de ce que le Chauve le méprisoit, qu'il arma de toutes ses forces pour faire une puissante irruption dans la Neustrie. Mais comme il estoit à Francfort, la mort coupa la trame de sa vie & de ses entreprises le vingt-huitiéme d'Aoust, le soixante-dixiéme de son âge, & le cinquante-neuviéme depuis son premier couronnement. Il fut inhumé à Loresheim.

Ce Prince estoit aussi bien instruit aux lettres qu'il le pouvoit estre selon le temps. Il se monstra toute sa vie actif, belliqueux, liberal, genereux, qui n'aimoit l'argent que pour le donner, & qui faisoit plus de cas du fer que de l'or; grand zelateur de la Justice & de la Religion, & distributeur équitable des charges & des emplois, enfin plus approchant qu'aucun autre Prince de sa race, des bonnes qualitez & des vertus de Charlemagne son ayeul.

D'Emme sa seule femme il eut trois fils, Carloman, Charles & Loüis. Elle estoit fille d'un Comte nommé Eukengaire, selon quelques-uns, Espagnole de nation; & elle se trouve avoir esté fort loüée par les Auteurs du temps, pour sa sagesse & pour sa pieté.



CHARLES LE CHAUVE,

Empereur, Roy de Neustrie, d'Aquitaine, de Bourgogne & de Provence.

CARLOMAN,

Roy de Baviere, & portant le titre de Roy d'Italie.

LOUIS II. *de la France Orientale.*

CHARLES *de l'Allemagne proprement dite.*

La Lorraine à eux deux.

876. A La nouvelle de la mort de Loüis le Germanique, le Chauve devint aggresseur de deffenseur qu'il estoit, & resolut de dépoüiller ces jeunes Princes ses neveux, avant qu'ils se fussent affermis. Loüis, le plus voisin de ce choc, luy envoya des Ambassadeurs luy representer le Traité qu'il avoit fait avec leur pere, & luy offrit de prouver par trente témoins, dont dix subiroient l'épreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau chaude, & dix autres celle du fer ardent, que de leur part il n'y avoit point esté contrevenu.

Le Chauve feignit d'écouter ces justifications, il receut les épreuves des trente témoins, qui ne furent point endommagez ni par l'eau froide, ni par l'eau boüillante, ni par le fer tout rouge; & accorda une surséance d'armes, pendant laquelle il jura de ne le point attaquer. Il ne laissa pourtant pas de continuer sa route, filant par des chemins étroits & écartez, dans le dessein de le surprendre prés d'Andernac où il estoit campé, & de luy crever les yeux. Mais Guillebert Archevesque de Cologne, qui estoit avec luy, ayant horreur de cette cruelle perfidie, & ne pouvant le détourner de son dessein, en avertit secretement Loüis, qui se mit en si bonne posture, qu'il luy défit sa grande armée, & l'eust toute taillée en pieces, s'il eust voulu la poursuivre. Ce combat se donna prés d'Andernac.

877. Les trois freres affermis, par cette victoire, dans la succession de leur pere, la partagerent ainsi entr'eux. Carloman, l'aisné de tous, eut la Baviere, duquel la Pannonie, la Moravie, la Carinthie & la Boheme estoient les membres. Loüis le second eut la France Orientale ou Germanie, & avec cela une partie du Royaume de Lorraine. Charles le pais des Grisons & des Suisses, la Soüaube, l'Alsace, & l'autre partie de la Lorraine qui les avoisinoit.

Durant toutes ces dissensions, les Normands avoient beau jeu. Le Chauve ne les arrestoit qu'avec de l'or & par des presens qui les attiroient plus avant, bien loin de les repousser: de sorte que tandis

Digitized by Google

qu'il se perdoit dans les imaginations de ses vaines conquestes, ils imposoient tribut sur la France Occidentale, & se faisoient payer à leur mode. C'est peut-estre à cause de cela qu'on les appella * *Truands*. 877.

* Tru en vieux François signifie Tribut.

Les Sarrasins d'autre costé ne tourmentoient pas moins l'Italie : ils s'estoient fortifiez à Tarente, & ayant fait ligue avec le Duc de Naples, saccageoient tout jusqu'aux portes de Rome. Le Pape Jean crie au secours, appelle le Chauve, & pour grande grace luy envoye la confirmation de son élection à l'Empire. Il passe donc en Italie avec Richilde sa femme qu'il menoit par tout. Le Pape vint audevant de luy jusqu'à Vercel, couronna l'Imperatrice à Tortone, & de là ils descendirent à Pavie, pour aviser, avec les Seigneurs d'Italie, aux moyens de chasser les Sarrasins.

Comme ils estoient là, ils apprirent que Carloman Roy de Baviere fils aisné du Germanique, approchoit avec une puissante armée, pour revendiquer le Royaume d'Italie & l'Empire. Au bruit de sa venuë, l'Assemblée se dissipe, le Pape s'enfuit à Rome, & Charles se sauve en France : mais au mesme temps Carloman saisi d'une terreur panique, rebrousse aussi en Allemagne.

Tandis que le Chauve estoit éloigné de son Royaume, les Seigneurs François formerent une horrible conspiration contre luy ; Boson même son favory, & frere de sa femme, se joignit avec eux. Le sujet ou le pretexte de leur aversion estoit qu'il élevoit des gens de bas lieu, qu'ils l'estimoient moins brave que fastueux ; que voulant tout faire à force d'argent, & donnant à toutes sortes d'entreprises, il n'épargnoit aucune dépense, & par consequent chargeoit ses sujets de grands subsides ; & qu'outre cela il sembloit mépriser la nation Françoise, en affectant de porter des habillemens à la mode des Grecs qui estoient leurs mortels ennemis. Il arriva donc, par les méchantes menées de ces conjurez, qu'à son retour, passant par le mont Cenis, il fut empoisonné par Sedecias son Medecin, Juif de nation, & reputé Magicien, qui luy donna une poudre mortifere dans une potion medicinale. Il fut contraint de demeurer en un méchant lieu nommé Brios, où il rendit l'ame dans une petite chaumine. Son corps fut inhumé à Vercel, & sept ans aprés apporté de là en l'Abbaye de S. Denis. Il mourut âgé de cinquante-cinq ans, le second de son Empire, & le 38. de son regne, à compter depuis la mort de son pere.

Comme il aimoit plus le faste & la vaine pompe que le solide, la fortune conforme à son humeur, le fit heureux en apparence, & malheureux en effet : elle luy donna beaucoup de Seigneuries, mais encore plus d'inquietudes, & peu de bons succez. La meilleure de ses qualitez fut qu'il se rendit tres-sçavant, & qu'il gratifia les gens de lettres d'honneurs & de recompenses, les envoyant chercher jusqu'en Grece & en Asie pour en enrichir la France.

On le surnomma le Chauve, & il le fut en effet. Quelques-uns par fla-

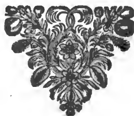
Digitized by Google

terie l'appellerent le Grand. Ce qui a fait confondre plusieurs de ses actes avec ceux de son ayeul.

Son pere fut blasmé d'avoir élevé aux dignitez Ecclesiastiques des gens de condition servile ; & luy passant plus avant, mit des gens de peu dans les emplois militaires, & dans les dignitez qui n'estoient deuës qu'aux Grands du Royaume. De là vint qu'il se fit comme un bouleversement general dans l'Etat, le dessous prenant le dessus, les grandes maisons s'aneantissant, & les gens de fortune en élevant de nouvelles, à qui l'obscurité de ces temps-là, tout couverts d'ignorance & de confusion, a esté fort favorable pour cacher la bassesse de leur origine.

La Ville & l'Abbaye de saint Denys sont redevables à ce Roy de la foire du Lendit, temps *Indict* ou assigné pour montrer les reliques de cette celebre Eglise.

Il n'eut point d'enfans de Richilde sa seconde femme ; mais de Hermentrude sa premiere, il en avoit eu plusieurs : il ne restoit qu'un fils vivant, sçavoir Loüis, qu'on surnomma le *Begue*, parce qu'il l'étoit en effet ; & une fille nommée Judit, qui épousa en premieres noces Etelulfe Roy d'Angleterre, & en secondes Baudoüin Comte de Flandres, qui l'enleva.



LOUIS II.

Digitized by Google



Digitized by Google



PAPES encore JEAN VIII durãt tout ce regne, & dans le suivant.

LOUIS II.

DIT LE BEGUE,

ROY XXVI.



Je sceus par des bienfaits oster aux mal-contens
Les desseins qu'ils tramoient à mon desavantage;
Si le Ciel m'eust permis de regner plus long-temps,
Ils eussent bien senti que j'avois du courage,

Digitized by Google

LOUIS II.

DIT LE BEGUE,

ROY XXVI.

AAGÉ DE XXX. A XXXIII. ANS.

LOUIS DIT LE BEGUE;

*Empereur, Roy de Neustrie *, Aquitaine, Bourgogne & Provence.* * Neustrie & France Occidentale, *c'est la mesme.*

CARLOMAN, *Roy de Baviere.*

LOUIS, *de la France Orientale.* CHARLES, *de l'Allemagne.*

La Lorraine à eux deux.



LA haine qu'on portoit à Charles le Chauve rejallit sur son fils : il tâcha de la racheter à force de gratifications, en donnant aux uns des Abbayes, aux autres des terres ou des Charges : mais pour un petit nombre de Seigneurs qu'il appaisa, il en fit une infinité de mal-contens; & les Princes (on appelloit ainsi les Grands) s'offenserent qu'il eust donné de son mouvement seul & dans son cabinet, ce qu'il ne pouvoit donner que par leur consentement, & dans les Assemblées generales. 878. EMPP. encore BASILE & LOUIS le Begue.

Durant qu'ils faisoient diverses cabales, se fondant, comme je croy, sur ce qu'il ne leur apparoissoit point que son pere eust * ordonné qu'il luy succedast; sa belle-mere Richilde luy apporta en diligence le testament du Chauve, par lequel il estoit porté formellement qu'il luy avoit donné le Royaume, & qu'il l'en investissoit par l'épée de saint Pierre, & par les ornemens Royaux qu'il luy envoyoit. 879. * C'estoit une condition necessaire que la volonté du pere.

Loüis estant un peu plus autorisé par ce moyen, les Seigneurs s'accommoderent avec luy, non assurément sans qu'il luy en coustast beaucoup; & l'Archevesque Hincmar le couronna dans la ville de Reims, d'autres disent à Compiegne, le 18. jour de Decembre.

Cependant Lambert Comte de Spolete, & Albert Marquis de Toscane, partisans du Roy Carloman qui pretendoit à l'Empire, estant entrez dans Rome, traiterent outrageusement le Clergé, forcerent les

Digitized by Google

879. Romains à prester serment à ce Prince, & arresterent le Pape Jean VIII. prisonnier. Mais peu aprés s'estant échapé de leurs mains, il s'embarqua sur mer, & vint descendre en Provence. Il celebra le jour de la Pentecoste dans Arles; de là il fut conduit à Lyon, puis à Troyes, toûjours défrayé aux dépens des Evesques chez lesquels il passoit. Sur sa route il avoit écrit à tous ceux de Gaule & de Germanie, afin qu'ils se trouvassent à Troyes pour y celebrer un Concile: Il y avoit aussi invité tous les quatre Rois, mais il n'y eut que Loüis le Begue qui s'y trouva : Il y fut couronné & sacré par ses mains le septiéme jour de Septembre.

En ce Concile le Pape excommunia Hugues fils bastard du Roy Lotaire II. & de Valdrade, qui se portoit pour legitime, & avoit amassé quelques troupes de brigands pour se rétablir dans le Royaume de Lorraine. Il rehabilita aussi Hincmar Evesque de Laon, luy permit de dire la Messe, quoiqu'il fust aveugle, & luy donna la moitié du revenu de l'Evesché.

Ce Concile achevé, le saint Pere desirant retourner à Rome, & le Roy n'estant pas en état de le conduire, à cause d'une indisposition qui luy estoit survenuë, Boson, frere de l'Imperatrice Richilde, fut chargé de luy rendre ce devoir; & le S. Pere fut si content de ses soins, que par honneur il l'adopta pour son fils.

Aprés son départ, le Begue s'acheminant en Lorraine, s'aboucha au lieu de Marsne sur la Meuse, avec Loüis Roy de Germanie. Ils firent là un Traité, par lequel ils diviserent la Lorraine entr'eux, comme elle l'avoit esté entre leurs peres; & le Begue promit aussi à Loüis de luy donner part au Royaume d'Italie.

L'obeïssance ni l'affection des Seigneurs n'estoit pas bien affermie en son endroit, ils tenoient peu de compte de ses ordres; & il arriva qu'ayant armé pour dompter la rebellion de Bernard Marquis de Gotthie, il tomba malade en passant par Autun en Bourgogne, non sans soupçon qu'on l'eust empoisonné; à cause de quoy il envoya querir son fils Loüis, qu'il mit en la garde d'un autre Bernard Comte d'Auvergne, de Thierry son grand Chambellan, de Hugues Labbé, & de quelques autres Seigneurs. Ce Hugues fut tres-puissant sur la fin du regne de ✠ Charles le Chauve, sous Loüis le Begue, & sous ses enfans. Il estoit fils, comme nous l'avons dit, de Conrard.

Le Begue estant arrivé avec grande peine dans la ville de Compiegne, se mit au lit, & y rendit l'ame le Vendredy-Saint, dixiéme d'Avril: on l'enterra au mesme lieu dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Cornille. Il estoit âgé de trente à trente-cinq ans, & en avoit regné seulement un & sept mois. Avant que mourir, il envoya par l'Evesque de Beauvais, & par un Comte, l'épée, la couronne & les autres ornemens Royaux à son fils Loüis, avec ordre de le faire sacrer au plûtost.

Il avoit en sa jeunesse pris pour femme Ansgarde, fille d'un Comte nommé Hardoüin, dont il avoit eu deux fils, ce Loüis dont nous par-

Digitized by Google

lons, & un autre nommé Carloman : mais le Roy son pere, sans le consentement duquel il l'avoit épousée, l'obligea de la repudier. Voilà pourquoy quelques Historiens ont dit que ces deux Princes estoient bâtards. Aprés ce divorce il en prit une autre nommée Adeleide ou Alix, fille de quelque Prince d'Angleterre, & sœur de Wilfrid Abbé de Flavigny au Duché de Bourgogne. Elle estoit enceinte lors qu'il mourut, † & elle mit au monde un fils posthume, qui nâquit le 17. Septembre ensuivant. On le nomma Charles le Simple.

L'Empire d'Occident demeura vacant deux ans entiers, & l'Italie dans une extréme confusion, par les discordes des Seigneurs, & par les ravages des Sarrasins, ausquels le Pape estoit contraint de payer tribut.

On peut mettre sous ce regne l'origine des COMTES D'ANJOU, qui commencerent, selon quelques vieilles chroniques, par un Seigneur nommé Ingelger. Il estoit fils d'un Breton nommé Torquat ou Tortulfe, auquel Charles le Chauve avoit donné une Terre en Gastinois, & Perrette, fille de Hugues Labbé, en mariage. Cet Ingelger fut pere de Foulques le Roux, qui ayant esté fait Comte d'Anjou par Charles le Simple, deffendit vaillamment ce païs contre les Normands.



Digitized by Google



LOUIS III. ET CARLOMAN, ROY XXVII.

PAPES.

encore JEAN VIII, 3. ans & demy durant ce regne.

MARIN éleu sur la fin de Janvier 883. S. un an, 20. jours.

HADRIAN III. élû en Janv. 884. S. un an, 3. mois, dont six mois sous ce regne.

Ces deux Princes regnant avec fraternité,
Des Normands débordez repousserent l'audace,
Loüis mourut à Tours, Carloman à la Chasse,
Et tous deux sans posterité.



LOUIS III. ET CARLOMAN, ROY XXVII.

en âge d'Adolescence.

LOUIS III. & CARLOMAN

son frere, Rois de la France Occidentale, de Bourgogne & d'Aquitaine.

CARLOMAN, *Roy de Baviere.*

LOUIS LE JEUNE *Roy de la Germanie ou France Orientale.* CHARLES LE GRAS, *de l'Allemagne proprement dite.*

La Lorraine à eux deux.



Usques à la fin de cette race on ne verra plus que cabales & factions, dont les Rois estoient les joüets & mesme les creatures. Thierry, & les Comtes à qui le Begue avoit recommandé son fils, avoient mandé aux autres Seigneurs de se trouver à l'Assemblée generale de Meaux; Et on avoit accommodé les querelles qui estoient entre Thierry & Boson. Mais Gauzelin l'un des Princes ou Grands Seigneurs de Neustrie, Abbé de saint Germain des Prez, n'oublia pas les injures qu'il avoit receuës du gouvernement precedent. Il avoit noüé intelligence avec Louis Roy de Germanie dés le temps qu'il avoit esté son prisonnier de guerre à la bataille d'Andernac, & depuis il avoit toûjours gardé une étroite correspondance avec luy. Ayant donc fait son party avec quelques Evesques & Seigneurs, il mit en avant, que pour remedier aux maux de la France, il faloit la remettre toute sous un chef, & appeller pour cet effet ce Prince; qui seul estoit capable de la bien défendre, si on le reconnoissoit à l'exclusion des bastards de Louis le Begue; c'est ainsi qu'il appelloit Louis & Carloman. 879.

879. Les grands vassaux de ces deux jeunes Princes ne purent autrement détourner cet orage, qu'en s'accordant avec le Roy de Germanie, & luy donnant par forme de gage, la partie de la Lorraine que le Chauve & le Begue avoient possedée. Il s'en saisit aussi-tost; & depuis, ce Royaume-là, quoyque contesté & souvent revendiqué par les Rois de la France Occidentale, est demeuré aux Rois de la Germanie ou France Orientale.

880. Louis ne se fust pas contenté de moins que de toute la Monarchie, si ses affaires ne l'eussent pas obligé de s'en retourner promptement: mais ayant appris à Mets la maladie de Carloman son frere aisné qui estoit tombé en paralysie, il courut en Baviere pour l'empescher qu'il ne laissast son Royaume à Arnoul son fils bastard. Or Carloman mourut peu aprés, & fut inhumé à Otthingen en Baviere dans le Monastere de saint Maximilian qu'il y avoit fondé. Il n'avoit point d'enfans legitimes, mais deux naturels, un fils & une fille, Arnoul & Gisele. Il ne put donner à Arnoul que la Duché de Carinthie; le Roy Louis ayant de son vivant mesme receu les sermens de ses autres sujets. Pour Gisele, je trouve que l'an 890. elle espousa Zuendipold Roy de Moravie, qu'à cause de cela quelques-uns ont appellé fils de Carloman.

LOUIS III. & CARLOMAN,
comme cy-dessus.

LOUIS & CHARLES LE GRAS,
comme cy-dessus.

CEPENDANT Gauzelin & Conrard qui se voyoient destituez du secours de Louis, craignant d'estre accablez par les autres Seigneurs Neustriens, s'adresserent à Luirgarde sa femme, Princesse fort ambitieuse; qui sollicita si pressamment son mary, qu'elle le porta à repasser en France avec un plus grand appareil que la premiere fois.

Sur le bruit de cette seconde irruption, les Seigneurs firent couronner non seulement Louis fils aisné du Begue, mais aussi Carloman son frere. Ils furent sacrez dans l'Abbaye de Ferrieres en Gastinois par les mains d'Ansegise Archevesque de Sens.

Quelque temps aprés ces deux freres estant à Amiens, diviserent entre eux le Royaume de leur pere; la Neustrie écheut à Loüis, & les Royaumes d'Aquitaine & de Bourgogne à Carloman.

Dés leur avenement ils eurent le déplaisir de voir démembrer deux Royaumes de la succession qu'ils avoient recueillie, sçavoir celuy de Lorraine comme nous l'avons dit, & celuy de Bourgogne, qu'on nomma aussi Royaume d'Arles & Royaume de Provence. Quant à ce dernier il leur fut soustrait par Boson. Ce Seigneur avoit esté en telle faveur auprés de Charles le Chauve, qu'il l'avoit fait comme son Viceroy en Lombardie

Digitized by Google

Lombardie & luy avoit donné la Provence, sinon en souveraineté au moins à perpetuité, & sa niéce Hermengarde pour espouse. Avec ses avantages il fut encouragé par cette ambitieuse Princesse de se faire Roy ; si bien qu'ayant gagné les Seigneurs & les Prelats de ce pays-là, il se fit élire par un * Synode qui se tint au château royal de Mantale prés de Vienne. Il s'y trouva quatre Archevesques & dix-neuf Evesques, qui luy deferent la couronne, sans specifier neanmoins de quel païs. L'Archevesque de Lyon le couronna le 23. d'Octobre. 880.

* Grand pouvoir des Evesques

Cet attentat faschoit extremement les deux freres Rois: mais ils avoient outre cela deux autres ennemis sur les bras, Loüis le Germanique leur cousin, & les Normands. Ils gagnerent une bataille sur ces derniers prés de la riviere de Vienne le premier jour de Novembre. Aprés quoy laissant leur victoire imparfaite, ils tournerent teste vers Loüis, qui à l'instigation de l'Abbé Gaufelin s'estoit avancé jusques sur leur frontiere. Quand il eut appris qu'ils venoient à luy, il n'osa passer outre, & demanda à parlementer avec eux à Gondouville, & cependant il se retira dans son Royaume.

En sa retraite il défit dans le Hainaut une bande de huit ou dix mille Normands, mais dans le choc il perdit un fils bastard qu'il avoit. Ces Pirates avoient brûlé les villes de S. Omer, Teroüenne, Arras, Tournay, S. Riquier, Saint Valery & tous les païs de Haynaut, Flandres & Bolonnois. Arras demeura trente ans desert, ses habitans s'estant refugiez dans Beauvais. Quatre Bourgeois de Tournay, qui s'estoient retirez à Noyon, rebastirent leur ville, & en donnerent les maisons à rente à qui les voulut habiter.

Les quatre Rois pour accommoder leurs differends, avoient assigné une assemblée generale à * Gondouville, prés de Mets. Loüis de Germanie envoïa s'en excuser sur une maladie qui lui estoit survenuë : mais Charles son frere s'y trouva, & confera avec Loüis & Carloman de leurs affaires communes. Ils trouverent bon de se liguer ensemble pour la destruction de leurs ennemis, Loüis le Germanique avec Loüis & Carloman contre Hugues fils de Valdrade, qui saccageoit tout son plat-païs de Lorraine ; Et Charles le Gras encore avec ces deux freres pour dompter l'orgueil de Boson. 881.

* C'est peut-estre Gondreville.

Pour le premier, les gens de Loüis de Germanie & des deux freres ayant esté chercher les troupes de Hugues qui estoient commandées par Thiebaut son beau-frere, firent tant qu'ils les rencontrerent & les mirent en déroute, avec un horrible carnage. Puis Charles le Gras & les deux freres, marchant conjointement contre Boson, le vainquirent en une bataille prés de Mascon, & ensuite assiegerent Vienne ; le rebelle y avoit laissé sa femme & s'estoit retiré dans les montagnes de Savoye. Nous ne verrons la fin de ce siege que dans deux ans d'icy.

Charles estoit venu là à la priere de ses cousins, & avoit quitté ses affaires d'Italie, où par un séjour de quelques mois il s'estoit asseuré de toute

881. la Lombardie, si bien qu'il avoit esté couronné Roy par l'Archevesque de Milan. Comme il brusloit d'envie d'y retourner, il prit congé d'eux & ayant repassé les monts, il alla droit à Rome accompagné du Patriarche d'Aquilée.

EMPP. encore BASILE & CHARLES le Gras à Noël.

Cette fois le Pape, qui hesitoit à qui il donneroit la couronne Imperiale, ne put la refuser à un Prince si puissamment armé, ainsi il la luy mit sur la teste le jour de Noël de l'an 881. Il pensoit en tirer quelque assistance contre les Infidelles, & contre les Princes circonvoisins qui incommodoient extremement la ville de Rome: mais dés qu'il eut le vain titre d'Empereur il sortit d'Italie. Le Pape luy écrivit inutilement pour le rappeller à son secours: ses lettres, ny un voyage même qu'il fit en France pour cela, ne lui produisirent que de la peine & du chagrin.

Cependant une * flote de Normands entrant par le Vaal se fortifia à loisir dans le Palais Royal de Nimegue. Loüis y alla avec une armée & les assiegea: mais il ne fut pas en son pouvoir de les y forcer, tellement qu'il se contenta de les reduire à vuider le Royaume. Ils en sortirent avec toutes leurs troupes, mais aussi avec tout leur butin.

* C'estoit le mot propre, aussi bien par terre que par mer.

Une autre flote tres-puissante montant dans la Somme, força la riche Abbaye de Corbie & la ville d'Amiens, puis s'épandit au large dans les contrées voisines. Le mal estoit fort grand & fort pressant: c'est pourquoy Loüis laissant son frere Carloman au siege de Vienne accourut en Picardie pour y donner ordre. Il fondit sur ces Barbares prés d'Amiens, & en coucha neuf mille par terre. Toutefois, soit qu'il en vist venir à luy quelque autre plus grand corps, ou qu'il fust saisi d'une terreur panique, il retourna en arriere; & alors le reste de ces Barbares recommença à piller comme auparavant.

Une troisiéme bande descendit au lieu dit Hasflou prés de la Meuse, & s'y estant fortifiée mit le feu à la cité de Liege, à celle de Tongres, qui avoit esté autrefois ruinée par les Vandales, à Cologne, à Bonne, à Nuis, au Palais d'Aix la Chapelle, à Tréves, à Mets; Et ayant gagné une bataille sur les Evesques de ces deux dernieres villes, où celuy de Mets fut tué, il s'appelloit Wala, elle fit un horrible carnage des pauvres païsans qui s'estoient armez dans les Ardennes.

882. Comme Loüis le Germanique assembloit des troupes pour leur opposer, il mourut à Francfort le vingtiéme de Janvier, dans la force de son âge & n'ayant regné que six ans. On porta son corps dans l'Eglise de saint Nazaire à l'Abbaye de Loresheim, où il fut inhumé auprés de celuy de son pere.

Il fut le seul des trois freres qui se maria: sa femme se nommoit Luitgarde, fille de Bilmarus & sœur de Benon qui furent Ducs de Saxe. Il n'en eut qu'un fils, qui l'an 880. se joüant sur une fenestre tomba du haut en bas & se tua.

CHARLES dit LE GRAS,

Empereur & Roy d'Italie, de Germanie ou France Orientale de Baviere & de Lorraine.

LOUIS & CARLOMAN,

de la France Occidentale, Aquitaine, & partie de Bourgogne.

LA succession du Germanique, & plus encore la necessité des affaires appelloit Charles le Gras en France, où les Normands logez 882.
à Haslou faisoient rage, secondant Hugues fils de Valdrade & en estant reciproquement secondez: car ce bastard attiroit & animoit ces Barbares, & excitoit des factions parmy les Seigneurs, pour se vanger au moins, s'il ne pouvoit pas s'establir.

Charles repassa donc deçà les Monts, confirma la donation de la Carinthie à Arnoul son neveu bastard, & luy donna le commandement de son armée. Aprés cela il tint un Parlement à Wormes, au sortir duquel, Arnoul l'estant venu joindre, il marcha vers Haslou.

Le plus grand malheur de la France estoit, que la plusspart des Seigneurs s'estudioient à entretenir les broüilleries, & s'entendoient souvent avec les Normands, ou du moins avoient de la connivence pour eux, & ne vouloient pas les exterminer entierement, parce qu'ils en pouvoient avoir besoin dans quelque rencontre. L'avant-garde de Charles poussa d'abord les Barbares; & il les eust forcez dans la premiere espouvante, si l'intelligence que quelques-uns de ses chefs avoient avec eux n'eust balancé la victoire. Il les assiegea ensuite dans leurs logemens avec toute son armée: mais une tempeste espouventable qui se leva, & une peste furieuse qui s'estoit mise parmy ses troupes, leur furent encore favorables: si bien qu'aprés quinze jours de siege, ces voleurs en furent quittes pour sortir de ses Royaumes, d'où ils emporterent des richesses immenses.

Ils avoient deux Rois ou Generaux, Sigefroy & Godefroy. Le premier se rembarqua avec plus de quarante mille hommes; l'autre, soit par interest, soit par devotion, receut le saint Baptesme. L'Empereur voulut estre son parrain, & luy donna en mariage une fille naturelle du Roy Lotaire II. nommée Gise, & deux mille quatre-vingt livres d'or, avec le Duché de Frise en dot.

Vers le mesme temps Loüis Roy de la France Occidentale, estant allé au devant des Princes Bretons, qui luy amenoient une armée pour aller contre les Normands, tomba malade à Tours; d'où s'estant fait rapporter en litiere, il vint mourir à saint Denis en France, le quatriéme du mois d'Aoust, ayant regné un peu plus de trois ans. Paul Emile raconte qu'ayant poussé son cheval pour courir aprés un belle fille

Digitized by Google

qui se sauvoit dans une maison, il se rompit les reins dans la porte qui estoit trop basse, & qu'il en mourut.

CHARLES LE GRAS,
Empereur & Roy de Germanie.

CARLOMAN,
Roy de la France Occidentale, Aquitaine & Bourgogne.

883. SON frere Carloman partit aussi-tost de devant Vienne, pour venir recueillir sa succession, ayant laissé la charge du siege au Comte Richard qui estoit frere de Boson, mais son ennemy; Ensuite il se mit à la teste de son armée, qui marchoit contre les Normands. A son arrivée dans Autun il apprit que ces brigands espouvantez estoient sortis de la riviere de Loire: & peu de jours aprés il vit arriver Richard, qui ayant pris Vienne, luy amenoit la femme & la fille de Boson prisonnieres.

Delà il marcha contre une bande de Normands, qui estant descendus par l'embouchure de la Somme, couroient jusqu'à Laon & à Reims. Il les trouva à Seancour dans le Vimeu, où il les chargea avec tant de vigueur, qu'il les défit entierement; Une partie demeura sur le champ, l'autre se sauva dans ses barques sur la riviere d'Aisne.

Ce fut en ces jours-là que le grand Hincmar Archevesque de Reims, accablé d'années, & de douleur de voir ainsi la France au pillage, fuyant de sa ville qui estoit menacée par les Barbares, car elle n'avoit point encore de closture de murailles, & se sauvant en litiere, mourut à Espernay; avec un extreme regret de laisser l'Eglise Gallicane presque entierement destituée de Prelats qui entendissent ses droits & qui eussent soin de sa discipline. Foulques qui avoit esté Comte du Palais, lui succeda à l'Archevesché.

884. A l'exemple de l'Empereur Charles le Gras, Carloman son cousin traita avec les Normands pour les faire sortir de ses terres, & composa à douze mille marcs d'argent; mais cependant Hugues fils de Waldrade faisoit d'horribles ravages dans la Lorraine.

Peu aprés ce Roi estant à la chasse dans la Forest d'Iveline prés de Montfort à une journée de Paris, il arriva qu'il y fut blessé mortellement par un sanglier, ou, comme d'autres disent, par un Gentilhomme de sa suite qui pensoit darder cette beste. Sa mort arriva le 6. Decembre. Il est enterré à saint Denis. Il regna en tout cinq ans & demi; sçavoir trois ans conjointement avec son frere, & le reste lui seul.

Son pere l'avoit fiancé avec la fille de Boson l'an 878. Il y a apparence qu'il ne l'espousa pas; Et on ne trouve point qu'il ait eu aucuns

enfans : car ce Loüis le Faineant, que quelques-uns luy donnent, est une pure chimere.

Aussi-tost que les Normands eurent appris qu'il estoit mort, ils rentrerent dans le Royaume, interpretant subtilement, selon leur genie & leurs interests, que le Traité qu'ils avoient fait avec luy, estoit fini avec sa vie. Mais Hugues l'Abbé les combattit, & en fit si grand carnage, qu'ils laisserent la France en repos durant quelque temps.





CHARLES III.

DIT LE GRAS,

ROY XXVIII.

PAPES, encore HADRIAN, neuf mois sous ce regne.

ESTIENNE VI. élû en May, 885. S. 5. ans, quelques mois, dont deux ans, huit mois, sous ce regne.



En vain deux ou trois fois j'eus le chef couronné,
En Germanie, en France, en Baviere, en Lorraine ;
Ie ne fus rien dés-lors qu'on m'eut abandonné.
Il n'est point sans Sujets de Grandeur souveraine.

Digitized by Google

CHARLES III.

DIT LE GRAS,

ROY XXVIII.

AAGE' DE QUELQUE L. ANS.

CHARLES LE GRAS,

Empereur en Italie & Germanie.

CHARLES LE SIMPLE,

âgé de sept ans, mineur, sous la tutelle de Hugues Labbé en France.



ON ne trouvera point étrange si les François Occidentaux ayant besoin d'un Roy majeur pour commander leurs armées, ne defererent point la couronne à Charles fils posthume de Loüis le Begue, qui n'avoit encore que sept ans: Et s'ils presterent le serment de fidelité à Charles le Gras, qu'ils voyoient fort puissant, & qui n'estoit pas encore connu pour un esprit foible & penchant à la demence. 884.

On ne peut pas dire neanmoins qu'ils en exclurent le pupille, puisqu'on en donna la garde & l'education à l'Abbé Hugues le Grand, lequel eut en fief la Comté de Paris & la Duché de France, c'est à dire tout ce qui est entre la Seine, la Loire & la mer, à la reserve des Eveschez. 885.

Le bastard de Valdrade n'avoit point quitté ses pretentions sur la Lorraine; & Godefroy le Normand, Duc de Frise, son beau-frere, cherchoit querelle, pour avoir sujet de le remettre en possession de ce Royaume-là. L'Empereur Charles se défit de l'un & de l'autre; mais ce fut par de lâches moyens, que les conseils de Henry Duc de Saxe luy inspirerent. Car ce Henry, & Guillebert Archevesque de Cologne, ayant subtilement attiré Godefroy à une conference dans une isle du Rhin, le massacrerent fort vilainement, luy & tous les Normands de sa suite: Et au mesme temps Hugues, qui estoit venu sous leur foy à Joinville, fut arresté & aveuglé, puis confiné dans l'Abbaye de saint Gal.

La fureur des Normands, qui commençoit à s'appaiser, se ralluma par cette sanglante perfidie, & fit un effroyable effort pour s'en venger. 886.

Car sous la conduite de Sigefroy, ils entrerent dans la Seine avec 700. barques, & un si grand nombre d'autres vaisseaux, que la riviere en estoit toute couverte plus de deux lieuës de long: neanmoins la ville de Paris estant située dans une isle, & ayant des ponts sur les deux bras de la riviere, arresta tout court cette épouvantable flote. Les Barbares qui vouloient se rendre la Seine libre, y mirent le siege, ayant pris Pontoise & les autres places des environs; & la tinrent bloquée trois ans durant.

886. & 887. Durant ce temps-là ils firent toutes sortes d'efforts pour en venir à bout. Mais son Evesque nommé Gosselin, l'Abbé Ebon son neveu, le Comte Eudes, qui cy-aprés sera Roy, Hascheric, frere de Thietbert Comte de Meaux, qui succeda en l'Evesché à Gosselin, & Ebbles de Poictiers son neveu, Abbé de saint Denys, depuis principal Conseiller du Roy Eudes, avec plusieurs vaillans Chevaliers, & avec les Parisiens, dont le courage estoit alors plus grand que leur ville, la deffendirent encore mieux qu'elle ne fut attaquée.

Les assiegeans faisoient de fois à autres diverses tentatives, & donnoient des assauts aux tours des deux ponts; & puis se voyant repoussez, s'en alloient faire des courses dans les Provinces circonvoisines, laissant toûjours la Ville bloquée par des Forts qu'ils avoient bastis tout proche.

Par deux fois l'Empereur Charles y envoya Henry Duc de Saxe, à l'instante priere des François, qui avoient député vers luy le Comte Eudes pour implorer son assistance. La premiere fois il força le camp des Danois, & mit quelque secours dans la ville; & cela fait, il s'en retourna. Mais la seconde, ayant donné imprudemment, avec son cheval, dans une fosse couverte de paille & de menus branchages (c'estoit un stratagême fort ordinaire en ces temps-là) il fut renversé par terre, & aussi-tost tué & dépoüillé; non sans punition divine de la perfidie qu'il avoit commise à l'endroit de Godefroy. Son armée se voyant destituée de Chef, se retira en Allemagne.

Enfin l'Empereur y vint en personne avec de grandes forces, & se campa à Montmartre: & toutefois, soit pour le mécontentement qui se mit entre luy & les Seigneurs François, soit pour quelque autre sujet, il aima mieux employer l'or que le fer à chasser ces voleurs. Il fit composition avec eux, qui portoit que moyennant sept cens livres d'argent ils sortiroient de la France dans le mois de Mars; & qu'en attendant ce temps ils pourroient hiverner à l'entour de Sens, dans la Duché de Bourgogne. Le Traité fait, il s'en retourna en Germanie, mais fort tourmenté d'une grande douleur de teste, pour laquelle il falut y faire des incisions. Cependant les Normands demeurerent six mois en Bourgogne, & la pillerent tout à leur aise.

Lors qu'ils sceurent le mauvais état où estoient sa santé & ses affaires, ils revinrent se planter dans les prez de saint Germain, feignant pourtant

pourtant de vouloir garder l'accord, mais en effet pour essayer de surprendre la ville : comme ils l'eussent fait un jour sur l'heure du disner 887.
(car en ce temps-là tous les habitans d'un lieu disnoient à mesme heure) si on ne se fust apperçu qu'ils remontoient tout doucement dans leurs bateaux, lesquels ils avoient accommodez à l'épreuve du trait. On les repoussa donc vigoureusement ; & aprés on fit un autre Traité avec eux, portant qu'ils n'approcheroient point de Paris de trois journées, ensuite de quoy ils remonterent vers la Bourgogne, & se mirent à piller les environs de la ville de Sens.

La France Occidentale estoit sans Chef, & tous les Seigneurs presque égaux en autorité, sinon qu'ils déferoient un peu à Hugues l'Abbé, tuteur de Charles le Simple : mais ce Seigneur mourut à Orleans dans le grand besoin du Royaume, l'an 887. Conrard son pere, Comte de Paris, & Duc de Rhetie, estoit mort cinq ans auparavant.

Le Comte Eudes luy succeda (à ce que je croy) en la pluspart de ses gouvernemens, tant par sa vertu, que parce qu'il estoit son frere uterin. Car les Genealogistes asseurent que leur mere estoit Adeleis, fille de Loüis le Debonnaire, qui en premieres noces avoit esté mariée au Comte Conrard, duquel elle avoit eu ce Hugues l'Abbé, & un autre Conrard, pere de Raoul Duc de Bourgogne ; & en secondes à Robert le Fort, duquel estoient fils Eudes & Robert.

Charles le Gras avoit toûjours eu le cerveau foible, depuis qu'il avoit crû voir le diable ; & plus encore depuis qu'on luy avoit incisé la teste, comme nous l'avons dit. Une des premieres marques de sa folie fut la jalousie qu'il conceut de l'Imperatrice sa femme : il se mit des pensées dans l'esprit, qu'un homme sage ne s'y doit jamais mettre pour son honneur & pour son repos. Ce chagrin n'ayant que trop paru, donna la hardiesse à Berenger, Marquis de Frioul, de piller le bagage de Lieutard Evesque de Verseil, qu'on accusoit de gouverner trop familierement l'Imperatrice ; neanmoins son mary en ayant témoigne du ressentiment, l'obligea de luy en venir faire satisfaction au Parlement d'Uberlinghen. Mais dés l'année mesme il la repudia en pleine Assemblée d'Etats, jurant qu'il ne l'avoit jamais touchée, quoy qu'il y eust dix ans qu'ils fussent ensemble. Elle s'appelloit Richarde, ou selon quelques-uns, Richilde.

L'égarement de son esprit parut encore plus manifestement dans l'Assemblée generale qui se tint au Palais de Tribure, entre Otheinheim & Mayence, sur l'autre bord du Rhin : si bien qu'ayant esté reconnu tout à fait incapable de gouverner, tous ses Sujets du Royaume de Germanie & de Baviere l'abandonnerent, du consentement mesme de sa sœur Hildegarde ; & élurent en sa place Arnoul, fils bastard de son frere, vers la feste de la saint Martin. Il fit bien quelque effort pour empescher cette élection, mais comme il pensoit armer, il fut encore delaissé des Lorrains, puis des Allemands ou Souaubes, ses anciens Sujets ; en sorte

qu'il ne luy resta pas mesme un valet pour le servir, ni un seul denier pour vivre. Vit-on jamais une si étrange & si subite revolution? Il n'y eut que Luitperd, Evesque de Mayence, qui eut pitié de ce malheureux Prince, & luy donna à manger, en attendant qu'Arnoul (vers lequel cet Empereur avoit envoyé son fils naturel nommé Bernard, demander du pain) luy accordast le revenu de trois ou quatre villages pour sa subsistance.

Voila comme ce Prince, qui en ce temps-là estoit le plus puissant de la terre, n'ayant aucun vice qui parust, au contraire estant tres-bon, tres-juste, & devot jusqu'à l'excés, fut reduit en cet état, pour n'avoir pas eu assez de force d'esprit, & pour avoir esté destitué d'enfans legitimes, deux choses tres-necessaires à un Souverain.

888. Cet état deplorable dura peut-estre encore moins qu'il n'eust voulu: il mourut ou de regret, ou ayant esté étranglé par ses ennemis, le huitiéme Janvier de l'an 888. Son corps fut enterré au Monastere de Richenove, qui est dans une isle du lac de Constance.

De toute la race Carlienne il ne restoit que deux Princes, Arnoul & Charles; l'un bastard, & l'autre enfant. Selon l'humeur des François d'alors, tout devoit estre regi par Arnoul; mais il y avoit tant de Grands également puissants & ambitieux, qui croyoient bien valoir un bastard, parce qu'ils estoient du sang Carlien par femmes, qu'il ne put pas s'autoriser ni en la France Occidentale, ni en Italie.

Il y en avoit deux autres dans l'Italie, sçavoir Berenger Duc de Frioul, & Guy Duc de Spolete; ils avoient esté investis de ces terres par Charles le Chauve. Tous deux estant issus du sang royal, quoique seulement par femmes, crurent qu'au defaut de mâles capables de gouverner, ils devoient prendre leur part de la succession de Charlemagne. Ils s'accorderent donc ensemble, que Guy auroit le titre d'Empereur, & la France Neustrienne; & Berenger l'Italie. Or le premier ayant mis quelque temps à se faire couronner Empereur à Rome, tarda un peu trop à passer en France; de sorte qu'y trouvant les esprits changez, il retourna en Italie. En ce païs-là il vainquit Berenger en deux sanglantes batailles, & le contraignit de se refugier vers Arnoul.

EMPP. encore LOUIS & GUY en 888.

Quant à ce Roy Arnoul, n'ayant pas fait assez de diligence, & d'ailleurs les François Neustriens ou Occidentaux ne s'accommodant pas bien avec les François Orientaux ou Germains, il fut bien étonné que les Seigneurs de Neustrie (desormais nous la nommerons simplement France) luy manderent, comme il pensoit y venir, que dans l'Assemblée de Compiegne ils avoient élû Eudes, qui estoit Comte de Paris, & Duc de France.

En effet, quoique quelques-uns reclamassent en faveur de Charles le Simple, il fut couronné l'année suivante par Gautier Archevêque de Sens.

Quelques Auteurs de ces temps-là disent que les François ne l'élurent que pour *Tuteur du pupille, & Gouverneur ou Regent du Royaume.*

Ils apportent pour preuve, qu'il resista fort à cette élection, qu'il prit soin de l'éducation de Charles; que lors qu'il fut en âge, il luy rendit une partie du Royaume; & que quand il mourut, il le luy remit tout entier. Et si quelqu'un demande pourquoy, n'estant que Regent & Tuteur, il prit la qualité de Roy: ils répondent que dans ce siecle-là & dans les trois ou quatre suivans, les Tuteurs prenoient le titre des terres de leurs pupilles qu'ils administroient. ✠

Quoy qu'il en soit, Eudes, aprés cette élection, alla conferer avec Arnoul Roy de Germanie, par le consentement duquel elle s'estoit faite. Au partir de là il fit un voyage en Aquitaine, pour recevoir les hommages des Seigneurs de ce païs-là, & pour empescher qu'ils ne le remissent en Royaume comme il y avoit esté.

D'autre part, Raoul ou Rodolphe, fils du jeune Conrard, & petit-fils de Hugues l'Abbé, occupa le païs d'entre le Mont-Iou & les Alpes Penines, c'est à dire la Savoye & le païs des Suisses; & se fit couronner Roy *de la Bourgogne Trans-jurane*, à S. Maurice en Valais.

Comme aussi deux ans aprés, Loüis fils de Boson, avec le credit & les intrigues de sa mere, qui avoit toûjours retenu l'administration du Royaume d'Arles ou de Provence, aprés la mort de son mary, se fit déferer cette couronne, par un Concile qui se tint exprés à Valence l'an 890. Il se fondoit sur ce qu'il estoit fils d'une Princesse du sang, & que Charles le Gras l'avoit adopté dans l'Assemblée d'Uberlinghen; mais ces sortes d'adoptions n'estoient qu'honoraires, & ne donnoient aucun droit sur la succession de celuy qui adoptoit. Au reste vous remarquerez que tous les Princes qui démembrerent ainsi la Monarchie, estoient issus par filles du sang royal, & qu'ils se croyoient plus habiles à succeder qu'Arnoul, ni que Charles le Simple, qu'ils regardoient tous deux comme bastards. 890. ✠

Digitized by Google



EUDES,

ROY XXIX.

PAPES.
encore
ESTIENNE VI.
prés de 3. ans sous ce regne.

FORMOSE élû en 891. on ignore le mois, S. 5. ans, moins quelques mois,

ESTIENNE VII. élû en 897. on ignore le mois, S. 3. ans, quelques mois durant ce regne.

Par bonheur & par choix autant que par ſes brigues
Ce Comte de Paris vint à la Royauté ;
Et fraya le chemin à ſa poſterité
De ſe la conſerver par les meſmes intrigues.

Digitized by Google

EUDES,

ROY XXIX.

Aagé de vingt-six ans.

ARNOUL *Empereur & Roy de Germanie.*	EUDES *Roy de la France Occidentale & d'Aquitaine.*
LOUIS *du Royaume d'Arles.*	RAOUL *de la Bourgogne Transjurane.*

GUY *Empereur* & BERENGER

Disputans l'Italie entre eux.



INSY la succession de la Maison Carlienne se trouva divisée en cinq dominations, sans compter grand nombre de Seigneurs qui s'erigerent presque en Souverains. La premiere estoit l'Italie que l'on attacha avec le titre de l'Empire. La deuxiéme, la Germanie qui alors comprenoit aussi le Royaume de Baviere. La troisiéme, la France, qui avec le Royaume de Neustrie, contenoit aussi celuy d'Aquitaine, & partie de celuy de Bourgogne, sçavoir la Duché. La quatriéme, la Bourgogne Cis-jurane, appellée ordinairement le Royaume d'Arles ou de Provence, sous lequel estoient aussi le Lyonnois & le Dauphiné. Et la cinquiéme l'autre Bourgogne, autrement la Transjurane, qui comprenoit la Savoye, le païs des Suisses, & quelques contrées voisines. 888.

Il ne faut pas douter que ces nouveaux Rois ne fissent part de leur usurpation aux Seigneurs de leur dépendance, & qu'ils ne leur accordassent toutes choses pour en avoir seulement le serment & l'hommage; Et qu'aussi ces Seigneurs n'en usassent de mesme à l'endroit de leurs vassaux, & ceux-là envers la petite noblesse. Delà sont nees tant de Seigneuries grandes & petites, dont les Evesques mesme qui se trouverent courageux & de bonne maison, n'oublierent pas de prendre leur part se faisant Comtes perpetuels dans leurs citez Episcopales.

Digitized by Google

888. Or le Roy Eudes pour se montrer digne du choix qu'on avoit fait de luy, alla à son retour d'Aquitaine, attaquer les Normands qui ravageoient la Bourgogne. Il les rencontra le jour de la S. Jean-Baptiste, prés du bois de Montfaucon, & les chargea si rudement qu'il en tua dix-neuf mille, & poursuivit le reste jusques sur la frontiere, payant bravement de sa personne en toutes occasions. Il y en a qui soûtiennent que ce memorable combat se donna à Montfaucon prés de Paris.

Ceux qui par l'accommodement fait avec l'Evesque Hascheric s'étoient retirez vers Sens, aprés y avoir vescu à discretion sans avoir pû neanmoins forcer cette ville, violerent le traité, & se rapprochant de Paris, prirent & brûlerent Meaux, où le Comte Thietbert frere de Hascheric fut tué. Les ponts de Paris les empeschant d'y passer avec leurs barques, il les chargerent sur des charrettes & puis les remirent dans l'eau au dessous de la ville, pour descendre dans la mer. Ensuite ils s'en allerent le long des costes ravager le païs de Costentin & la Bretagne jusqu'à saint Malo.

888. & 889. A ces fleaux le ciel ajoûta celuy de la famine, qui fut si furieuse presque par toutes les Provinces du Royaume, qu'en plusieurs endroits les hommes alloient à la chasse aux hommes, les esgorgeoient & les dévoroient comme bestes feroces.

Alain & Judicaël, qui estoient en dispute pour le partage de la Bretagne, s'accorderent ensemble pour combattre les Normands leurs ennemis communs. Judicaël seul sans attendre son compagnon leur presenta temerairement la bataille, aussi y perdit-il l'honneur & la vie: mais Alain ayant assemblé toutes ses forces, les combattit si heureusement, que de quinze mille à peine s'en sauva-t'il quatre cens. Les Bretons attribuerent ce succés au vœu qu'il avoit fait de donner la dixiéme partie du butin à saint Pierre de Rome.

Pareille devotion envers le saint Siege estoit fort ordinaire en ces siecles-là. Plusieurs Princes y voüoient leur Estat, & se rendoient tributaires de S. Pierre. Ce qui ne fortifia pas peu la persuasion que les Papes s'imprimerent dans l'esprit, qu'ils avoient droit de donner & d'oster les couronnes.

890. Aprés ces pertes les Normands n'ayant plus guere de Gens en France, deux de leurs chefs * Godefroy & Sigefroy, pour ne laisser pas déchoir leur reputation, s'en allerent embarquer une levée de cent mille hommes faite en Dannemarc, Suede & Norvege, & estant entrez dans la Meuse, ils en mirent quatre-vingt dix mille à terre, & laisserent le reste à la garde de leurs vaisseaux. Les Lieutenans du Roy Arnoul les ayant attaquez mal à propos, furent défaits avec perte d'une infinité de Noblesse.

* Ils les nommoient Rois.

Mais Arnoul luy-même, piqué d'un si sanglant affront, passa le Rhin avec toutes les forces de la Germanie, les vint chercher jusques dans leur camp qui estoit prés des bords de la Meuse, & les y força avec tant de furie qu'il ne s'en sauva pas un seul. Les corps morts faisoient un pont

sur la riviere, & son cours s'enfla du sang de ces Barbares. 890.

Si l'on s'estonne d'où il en pouvoit venir de si grandes quantitez, il faut sçavoir, premierement que les méchans François & toutes sortes de voleurs se joignoient avec eux; Que d'ailleurs ces pays de Dannemarc, de Norvege & de Suede, estoient alors extremement peuplez; Et que tous leurs habitans affriandez au butin, s'embarquoient à l'envy pour venir piller des païs riches & fertiles. Enfin il en sortit tant qui furent tuez, ou qui s'habituerent en France, que ces vastes terres du Nord en sont dépeuplées jusqu'à cette heure. Ainsi dans ces derniers siecles l'Espagne, qui fut autrefois une fourmilliere d'hommes, s'est desertée d'elle-mesme par l'avidité qu'ont tous ses habitans de courir aux richesses du nouveau monde.

Les Seigneurs Neustriens ne reconnoissoient pas tous la Royauté d'Eudes; Aymar Comte de Poictiers, qu'il vouloit déposseder pour donner sa terre à Robert son frere, Ranulfe II. Duc d'Aquitaine, avec l'Abbé Ebles son frere nagueres le plus grand amy du nouveau Roy, & quelques autres de ces quartiers-là, avoient pris les armes contre luy. Tandis qu'il estoit en Poictou occupé à leur faire la guerre, dont on ne trouve point l'evenement, il se forma une grande ligue pour le déthrôner. Heribert * & Pepin freres issus de Bernard Roy d'Italie, l'un Comte de Vermandois, l'autre de Senlis, Baudoüin Comte de Flandres, Foulques Archevesque de Reims & plusieurs autres, envoyerent querir Charles le Simple en Angleterre, où sa mere l'avoit emmené, & le firent couronner à Reims le 27. Janvier de l'an 893. quoiqu'il n'eust encore que treize ans. Il fut sacré par le ministere de Foulques, qui en écrivit aussi-tost des lettres Apologetiques à Arnoul, à Guy, & à Raoul, les exhortant d'assister le pupille contre l'usurpateur. Ses remontrances firent d'abord quelque impression sur l'esprit d'Arnoul en faveur de Charles: mais incontinent l'interest, ou la legereté, le retourna du costé d'Eudes.

891. & 892.

893.

* *Herbert ou Hebert.*

Quelques auteurs ont écrit que ce Guy de Spolete, dont nous avons parlé, avoit aussi esté couronné à Langres trois ans auparavant. Ainsi il y auroit eu trois Rois élûs & sacrez dans la France Occidentale: mais Guy l'avoit entierement quittée pour l'Italie, & sembloit n'y plus pretendre, ayant esté couronné Empereur par le Pape Jean XV. en l'année 892.

CHARLES IV.

DIT LE SIMPLE,

ROY XXX.

Agé de treize ans.

ARNOUL, *Roy de Germanie, de Baviere & de Lorraine.*

EUDES & CHARLES,
Competiteurs pour la France Occidentale.

GUY, *Empereur & Roy d'Italie.*

RAOUL & LOUIS
en Bourgogne Trans-jurane. *en Arles.*



Eux ans durant les partis de Charles & d'Eudes se firent la guerre avec divers succez. Eudes estant de retour de Guyenne chassa Charles de Neustrie. Ce Prince fugitif s'en alla à Vormes implorer le secours d'Arnoul; on ne dit point s'il lui en donna, mais peu aprés il rentra en France avec l'aide des Seigneurs de son parti. 893.

Eudes lui donnoit bien de l'exercice, mais il n'en avoit pas moins lui-mesme, aiant à se precautionner contre ses propres parents, aussi-bien que contre ses ennemis. Le Comte Valtere ou Gautier, fils d'Adelme son oncle paternel & Comte de Laon, tira l'épée contre lui en plein Parlement; aprés cette audace il alla se jetter dans sa ville: mais Eudes le suivit de si prés, que sans lui donner loisir de se défendre, il le força dans la place, & lui fit trancher la teste tout sur le champ.

Arnoul se rangeoit tantost de son costé, tantost de celui de son rival, & se mesloit un jour des affaires de France, un autre de celles de l'Empire. Les François Neustriens ennuyez de ces sanglantes discordes qui desoloient leur Roiaume, & qui avoient donné occasion aux Normands de revenir, moyennerent je ne sçai quelle surséance entre les deux Rois. Il semble que la Bourgogne & l'Aquitaine, la 893. & 894.

894. Champagne, & la Picardie demeurerent à Eudes, & que Charles eut tout le reste.

Il faschoit fort à Arnoul le plus puissant de tous ces Rois, de voir que des Princes qui n'estoient du sang de Charlemagne que par filles, eussent desmembré les plus belles pieces de sa succession. Il descendit donc en Italie, chassa Guy de toute la Lombardie, & le contraignit de se retirer dans la ville de Spolete. Mais il se contenta de cét avantage, & retourna aussi-tost en Germanie. Or comme ce Guy travailloit à rassembler une armée aux environs de Spolete, il y fut attaqué d'un flux de sang; il n'en mourut pourtant pas, comme le disent quelques-uns, mais il fut contraint de se retirer & de se tenir clos & couvert quelque temps. Arnoul neanmoins ne gagna rien à sa retraite; car comme il estoit éloigné de ce païs-là; les Seigneurs defererent le Roïaume à Lambert fils de Guy, avant que Berenger son competiteur, qui pensoit se restablir, eust pû prendre ses mesures. Ce Lambert fut donc couronné Empereur, & en porta le titre tant qu'il vescut.

Empp. encore LEON & LAMBERT

Cependant Arnoul attaqua Raoul dans la Bourgogne Trans-jurane & luy donna bien de la peine: toutefois il ne fut pas en son pouvoir de l'arracher de ces montagnes.

L'an suivant il tint un Concile au Palais de Tribur sur l'autre bord
895. du Rhin, & au sortir delà un Parlement à Wormes. Le Roy Eudes y assista, & en s'en retournant il pilla le bagage des Ambassadeurs que Charles le Simple envoyoit vers Arnoul.

En cette assemblée Arnoul, du consentement des Seigneurs, qu'il eut beaucoup de peine à obtenir, fit recevoir Zuentibold son fils bâtard Roy de Lorraine. Ce jeune Prince embrassa incontinent le party de Charles, & assiegea la ville de Laon, estimée en ce temps-là tres-importante à cause de sa forte assiette sur une montagne: Eudes estoit pour lors en Aquitaine où il rangeoit les Seigneurs de ce païs-là sous son obeïssance: quand Zuentibold sceut qu'il revenoit avec son armée victorieuse, il leva le siege & tourna le dos.

Les Normands bien informez de toutes ces broüilleries recommencerent leurs ravages sur ce malheureux Royaume, d'autant plus à leur aise, qu'Eudes qui estoit seul capable de les reprimer, ne s'en mettoit pas trop en peine, & les laissoit faire, pour se venger de l'inconstance des François, qui l'ayant éleu Roy ne luy obeïssoient pas comme il le desiroit.

Cette année Rollon ou Rol l'un des plus puissans chefs de ces Pirates, aprés n'avoir pû rien gagner en Angleterre, où il avoit fait une descente, prit sa route vers la France, & descendit à l'embouchure de la Seine. Peut-estre y estoit-il appellé par Charles, qui mettoit tout en œuvre pour ruiner son rival. On a écrit qu'il y fut conduit par un songe ou vision divine: car tous les

grands establissemens ont pour fondement des oracles ou des revelations. 896.

Quant à l'Empire d'Italie, Arnoul y estant appellé par le Pape Formose, qui se vouloit venger des outrages qu'il avoit receus par les Romains, força la ville de Rome & les ayant chastiez rudement, se fit couronner Empereur. Mais peu aprés comme il assiegeoit la femme de Guy dans la forteresse de Fermo, un de ses valets de chambre, que cette femme adroite avoit sceu gagner, luy donna un breuvage qui l'endormit trois jours durant, & le fit tomber en paralysie pour quelque temps. EMPP. encore LEON VI. & LAMBERT.

Il arriva cette année un horrible scandale dans l'Eglise Romaine: Formose Evesque de Porto, autrefois dégradé & condamné par le Pape Nicolas, l'histoire n'en marque point le sujet, avoit esté élû Pape aprés Estienne VI. C'est le premier exemple dans l'Eglise & de tres-pernicieuse consequence, qu'un Evesque ait esté transferé sans necessité d'une Eglise à une autre, & pour ainsi dire ait quitte son épouse pour en prendre une nouvelle. Aussi quand il fut mort, le Pape Estienne VII. son successeur luy fit son procés pour ce crime-là ; il ordonna que son corps seroit deterré, & l'ayant mis tout revestu de ses ornemens sacrez dans le Siege Pontifical, il luy reprocha que par son ambition il avoit violé les regles de l'Eglise, puis il le condamna comme s'il eust esté vivant, le dépoüilla de ses ornemens, luy coupa les trois doigts dont il avoit donné la benediction, & le fit jetter dans le Tibre une pierre au col. 897.

Les entreprises, surprises, rencontres, entre Charles & Eudes ne finirent que par la mort du dernier des deux ; elle arriva le troisiéme Janvier de l'an 898. à la fin du trente-sixiéme de son âge & du huitiéme de son regne. En mourant il recommanda fort à son frere Robert & aux autres Seigneurs de reconnoistre le Roy Charles, qu'il esperoit devoir estre bien-tost capable de regner par sa vertu, comme il l'estoit déja par sa naissance. Il ne laissa qu'un fils de la Reine Theoderade sa femme ; il se nommoit Arnoul, qui prit le titre de Roy d'Aquitaine ; mais la mort l'en priva aussi-tost, sans qu'il eust esté marié, ny comme je croy, en âge de l'estre. 898.



ARNOUL
Empereur en Germanie.

CHARLES
seul en France.

ZUENDIBOLD
en Lorraine.

LOUIS
en Provence.

RAOUL
en haute Bourgogne.

LAMBERT
en Italie.

898. LA perte du Royaume de Lorraine faschoit fort les François : c'est pour cela que Charles desirant acquerir leur estime, tascha de s'en resaisir. Il y estoit incité par la rebellion du Duc Renier, qui avoit esté favori de Zuendibold, mais peu aprés disgracié & chassé de ses terres. Il passa donc la Meuse en grande compagnie : Zuendibold ayant appris sa marche, prit la fuite ; mais tous ses vassaux s'estant aussi-tost rejoints à luy, il le poursuivit à son tour ; & il y eust eu grand combat, si les Seigneurs de part & d'autre n'eussent moyenné une tréve entre les deux Rois.

Peu aprés il se tint une Assemblée en l'Abbaye de Gorze prés de Mets, qui affermit la paix entre Charles, Arnoul & Zuendibold son fils.

899. Sur la fin de l'année Arnoul vint à mourir au retour d'Italie, où il avoit passé pour combatre Guy de Spolete, comme Luitprand le témoigne. Il avoit regné douze ans depuis la mort de Charles le Gras son oncle, & tenu l'Empire seulement deux ans & demy. La mesme année Guy son rival mourut en le poursuivant & le poussant hors d'Italie. Mais la mort de ces deux competiteurs ne la delivra pas de la calamité des guerres civiles. Il s'en éleva deux autres, sçavoir Berenger Duc de Frioul, & Loüis fils de Boson, Roy d'Arles, qui en disputant la domination entr'eux, firent encore de ce païs-là le theatre de plusieurs autres tragedies. Berenger prit les devants, & s'estant emparé de Pavie capitale du Royaume, se fit proclamer Roy.

Arnoul eut plusieurs enfans de trois differentes femmes ; entr'autres Zuendibold & Arnoul surnommé le mauvais, de deux concubines ; & Loüis d'une legitime. Ce dernier estoit âgé seulement de huit ans quand son pere mourut.

Digitized by Google

CHARLES LE SIMPLE,

EN FRANCE.

ZUENDIBOLD	LOUIS
en Lorraine.	*en Germanie.*
LOUIS	RAOUL II.
en Provence.	*en Bourgogne Transjurane.*

LAMBERT & BERENGER

EN ITALIE.

LEs Princes Germains couronnerent aussi-tost Loüis fils legitime 900.
d'Arnoul, & commirent sa personne aux soins & à la garde d'Othon Duc de Saxe, qui avoit épousé sa sœur, & de Haton Archevesque de Mayence, comme la conduite de ses armes à Lutpold ou Leopold Duc de la frontiere Orientale de Baviere. De ce Duc quelques-uns font descendre la tres-illustre Maison de Baviere.

La Seigneurie de Loüis fut bien-tost accruë par la mort de Zuentibold; ce bastard se conduisant avec beaucoup de dereglement & peu de justice, & n'ayant pour principal exercice que le divertissement des femmes, & pour conseil que de petits compagnons, donna sujet aux Seigneurs Lorrains de l'abandonner pour se soûmettre à Loüis. Ceux qui gouvernoient ce petit Prince, l'amenerent exprés à Thionville, où ils le couronnerent. Zuendibold essayant de s'en venger, fut tué dans une bataille qu'ils luy donnerent sur les bords de la Meuse le troisiéme jour d'Aoust de cette année 900. Il regna seulement cinq ans.

CHARLES	LOUIS
en Neustrie ou France Occidentale.	*en Germanie & Lorraine.*
RAOUL I.	LOUIS
en Bourgogne.	*en Provence.*

LAMBERT & BERENGER

EN ITALIE.

DAns une guerre qu'Arnoul Comte de Flandres avoit faite à Hebert Comte de Vermandois, Eudes avoit favorisé Hebert, & le

Digitized by Google

Roy Charles avoit pris en main la cause d'Arnoul, auquel il avoit en partie obligation de son rétablissement. Or quand Eudes fut mort, Hebert adroit & insinuant trouva moyen de se raccommoder avec Charles, & entra en si grand credit auprés de luy, que ce Roy simple & méconnoissant osta la ville d'Arras à Baudoüin fils & successeur d'Arnoul qui estoit mort, & la donna au Comte Altmar, afin qu'il rendist Peronne à Hebert.

Baudoüin vint trouver le Roy, pour le supplier de luy rendre sa ville, mais il fut rebuté avec de rudes paroles. Foulques Archevesque de Reims, riche en noblesse & en merite, estoit alors le principal conseil de Charles, & il avoit excommunié Baudoüin, parce qu'il avoit envahi les terres de l'Abbaye de S. Vaast que le Roy luy avoit donnée. Ce qui fut cause d'un grand malheur : car Winomach Seigneur de l'Islers, vassal du Comte, imputant l'affront que son Seigneur avoit receu aux conseils de cet Archevesque, le guetta le 17. de Juin dans un bois & l'assassina; dont ayant esté poursuivi & excommunié par Hervé successeur de Foulques, & par tous les Evêques, il se sauva en Angleterre, où il perit malheureusement estant mangé des poux.

Il semble qu'en ces temps-là, c'estoit une maladie epidemique : Car on trouve plusieurs personnes dans les histoires qui en moururent, entre autres l'Empereur Arnoul l'année precedente, & le Roy Raoul duquel nous parlerons cy-aprés.

Les Hongres avoient commencé de se faire connoistre sur la fin du regne de Charles le Gras. Ils se placerent alors dans la Pannonie, en ayant chassé les Huns ; Et delà ils se rendirent les fleaux des Provinces d'au delà du Rhin & du Danube, comme les Normands l'estoient de celles d'au deçà. C'estoit un peuple originaire de Scythie, brutal & barbare au delà de tout ce qu'on se peut imaginer. Leurs meres les formoient à l'inhumanité dés leur naissance, leur deschiquetant le visage afin qu'ils n'eussent rien d'humain, & qu'avalant le sang meslé avec leurs pleurs premier que le laict, ils s'accoustumassent au carnage, & à n'avoir pitié de personne. Ils s'abbreuvoient de sang & se repaissoient de chair cruë; ils coupoient en quartiers les cœurs de ceux qu'ils prenoient en guerre, & les avaloient tout chauds. Ils n'avoient ny foy, ny honneur, ny verité; nul esprit que pour la fraude & pour faire du mal, un courage turbulent & toûjours furieux ou contre les autres ou contre eux-mesmes. Leurs femmes les surpassoient en meschanceté. Leurs armes les plus ordinaires estoient les fleches, & ils s'en servoient si adroitement, que toutes celles qu'ils tiroient, faisoient autant de blessures & le plus souvent mortelles. Ils n'avoient que de la cavalerie, qui estoit fort propre en rase campagne, & à fatiguer une armée à la portée de l'arc, mais inutile dans les pays montueux ou couverts, & aux sieges des villes ; aussi ils ne venoient jamais aux mains, & ne combattoient qu'en caracolant.

Le Roy Arnoul les avoit appellez pour les jetter sur les bras de Zuen-

dipold * Prince Sclavon, qui vouloit usurper la Moravie, & s'en faire Roy. Lorsque ce Tyran fut mort, ils ne craignirent point de se jetter dans les terres de Loüis son fils; & cette annee ils gagnerent une grande bataille sur ses troupes, prés de la ville d'Ausboug, & ensuite pillerent la Baviere, la Souaube, la Franconie & la Saxe.

* Ne confondez pas ce Zuentipold avec le fils d'Arnoul.

L'année suivante, estant bien informez des guerres civiles d'entre Berenger Duc de Frioul, & Loüis fils de Boson, qui disputoient l'Empire, ils passerent en Italie. Les Italiens ennuyez du gouvernement de Berenger, & sur tout Adelbert Marquis d'Yvrée, pere d'un autre Berenger qui fut aussi Roy d'Italie, avoient appellé Loüis: mais Berenger I. s'estoit si puissamment armé, avec l'aide d'un autre Adelbert Marquis de Toscane, qu'il l'avoit enveloppé & reduit à luy promettre de renoncer à ce Royaume, moyennant qu'il luy laissast le chemin libre pour s'en retourner en Provence. 902.

Les serments des Princes ambitieux sont de peu de tenuë, leur foy se mesure à leur interest. Loüis ne fit point de conscience de rompre la sienne, & de suivre les conseils d'Adelbert de Toscane, qui avoit quitté Berenger par quelque dépit. A sa sollicitation il repassa les monts, pour recouvrer le Royaume qu'il avoit cedé; & avec cela il fut si mal avisé que de se confier à des gens qui ne le pouvoient servir sans estre infidelles. Aussi eut-il tout loisir de s'en repentir: car ils le livrerent lafchement à Berenger, qui le priva de l'Empire & des yeux. Cela fait, il força le Pape (c'estoit Jean IX.) de le sacrer Empereur; mais si-tost qu'il fut sorti de Rome, le mesme Pape manda Lambert pour luy redonner l'Empire. Il avoit esté couronné, ainsi que nous l'avons marqué, en l'an 894. par le Pape Formose, & subsistoit encore dans quelque coin d'Italie. Le saint Pere, afin de faire mieux paroistre son droit, assembla un grand Concile à Ravenne, où ayant fait examiner juridiquement les raisons des deux Parties, le couronnement de Berenger fut declaré nul, & celuy de Lambert confirmé solemnellement. Berenger neanmoins ne se tint pas legitimement débouté, mais continua toûjours à retenir le Royaume de Lombardie..

EMPP. encore LEON VI. & LAMBERT.

Il le gouverna vingt-deux ans durant, on pourroit dire assez heureusement, n'eust esté les incursions des Hongrois. Au mois d'Aoust de cette derniere année ces Barbares rentrerent en Italie avec une nombreuse armée; & ayant ravagé le territoire d'Aquilée, de Verone, de Come & de Bergame, ils s'epandirent aux environs de Pavie. Berenger cependant avoit assemblé ses forces: quand ils virent qu'elles estoient trois fois plus grandes qu'ils n'avoient crû, ils se mirent sur la retraite; & comme il les pressoit si fort qu'ils ne pouvoient échaper sans combattre, ils luy envoyerent offrir tout leur butin & tout leur équipage. Les Italiens ne voulurent point en oüir parler, à moins que de les avoir tous à discretion. La necessité convertit la crainte des Hongrois en desespoir; ils attaquerent de furie celuy qui les poursuivoit,

Digitized by Google

902. & taillerent toute son armée en pieces. La Lombardie ensuite fut leur proye ; Et on n'entreprit plus de les en chasser qu'avec de l'argent; friand appas qui les y attira bien d'autres fois.

L'an 903. il parut une estoile au pole arctique, qui dardoit du Nord-nord-est vers le Sud-Oüest; un long rayon comme une lance ; lequel passant entre les signes du Lion & des Jumeaux, traversoit le Zodiaque. On la vit durant vingt & trois jours.

903. Sept ou huit ans durant il n'y eut rien de plus memorable que les cruelles courses des Normands. L'an 903. Heric & Harec deux de leurs Capitaines brûlerent le chasteau de Tours & l'Eglise de saint Martin.

905. L'an 905. Raoul & Gerlon deux autres Chefs de la mesme nation qui depuis quelques années rodoient sur ces costes & pilloient tantost un canton, tantost un autre, prirent la ville de Roüen à composition & y établirent leur demeure, fortifiant les chasteaux des environs.

Delà, cinq ans durant ils firent des courses dans toutes les provinces voisines, conquesterent le Costentin & s'y habituerent, saccagerent la Picardie, l'Artois, la Champagne, & le païs Messin, effrayerent souvent Paris, couvrirent la Seine, la Marne & la Loire des cendres des villes qu'ils brûlerent sur leurs bords, saccagerent & détruisirent celle d'Evreux & celle de Bayeux, & battirent les François presque par tout: horsmis à Chartres & auprés de Tonnerre. A Chartres l'Evesque Gosseaume, durant qu'ils combattoient contre Richard Duc de Bourgogne, venu au secours de la ville, sortit genereusement sur eux, portant la sacrée Tunique de la Vierge à la teste de son Clergé, & avec cela estant suivi de bonnes troupes bien armées, avec lesquelles il les chargea si vigoureusement qu'il les mit tous en fuite. Le mesme Richard Duc de Bourgogne défit une autre de leurs bandes auprés de Tonnerre.

De Bayeux Rollon emmena une fille d'excellente beauté, nommée Poppe dont le pere estoit un Comte nommé Berenger, & l'épousa à la mode de son païs, c'est-à-dire sans Prestre.

L'année precedente Lambert avoit esté tué en trahison comme il prenoit le plaisir de la chasse, par Hugues Comte de Milan. L'Empire d'Occident demeura vacant jusqu'en l'an 915. que Berenger se fit couronner une autre fois par le Pape Jean X.

On peut marquer icy la naissance du Royaume d'Arragon, parce qu'environ ce temps-là Sance Abarca I. ayant étendu son Royaume de Navarre, ou territoire de Pampelonne, du costé de Huesca, & conquis toute le reste de la Province d'Arragon, outre la Comté de ce nom qui relevoit déja de luy, prit le titre de Roy de Pampelonne & d'Arragon.

911. L'année 911. vit la mort de deux Rois, sçavoir Raoul & Loüis, dont Raoul regnoit dans la Bourgogne Trans-jurane, & Louis dans la Germanie.

Germanie. Le premier eut pour ſucceſſeur Raoul II. ſon fils. Le ſecond âgé ſeulement de dix-neuf à vingt ans, ne laiſſa que deux filles ; Placide ou Plaiſance, & Matilde ; la premiere eut pour mary Conrard Duc de Franconie, & l'autre Henry l'Oiſeleur Duc de Saxe & fils du Duc Othon. Les Seigneurs du Royaume de Loüis ayant voulu deferer la couronne à cet Othon, il s'en excuſa à cauſe de ſa vieilleſſe, & leur conſeilla genereuſement d'élire Conrard Duc de Franconie, quoy qu'il euſt eſté ſon ennemy.

CHARLES LE SIMPLE *en France.* — CONRARD *en Germanie.*

LOUIS *en Provence.*

RAOUL II. *dans la Transjurane.* — BERENGER *en Italie.*

LE Capitaine Rol s'apprivoiſoit peu à peu avec Franco Archeveſque de Roüen : à ſa priere il avoit deux ou trois fois accordé des tréves aux François. Le but de ce vertueux Prelat eſtoit de le convertir à la Foy Chreſtienne, celuy de Raoul d'acquerir une ſouveraineté, & de devenir Prince legitime, de chef de pirates qu'il eſtoit. Les Seigneurs François avoient peine à ſouffrir l'eſtabliſſement d'un eſtranger de cette ſorte dans le plus beau pays du Royaume : mais le peuple tourmenté ſans ceſſe par ſes pillages crioit qu'on miſt fin à ces maux. D'ailleurs Robert Comte de Paris, qui aſpiroit à la Royauté, deſiroit qu'il demeuraſt dans ce poſte-là, afin de s'en ſervir quand il en auroit beſoin. Pour toutes ces raiſons, le Roy Charles fit tréves avec luy, durant leſquelles il luy propoſa de luy donner en propre & à titre de Duché, la partie de Neuſtrie d'entre la mer, la riviere de Seine & celle d'Epte, qui tombe dans la Seine, avec ſa fille Giſele en mariage, s'il vouloit ſe convertir de bonne foy & embraſſer le Chriſtianiſme. 911.

A ces conditions Rol voulut bien ſe faire catechiſer, & receut le ſaint Bapteſme la veille de Paſques de l'an 912. Le Comte Robert fut ſon parrain & luy donna ſon nom. La grace de ce divin Sacrement le regenera avec tant d'efficace, qu'elle en fit un des meilleurs Princes de ſon ſiecle. Enſuite il fut trouver ce Roy pour luy rendre hommage de la terre qu'il luy donnoit, & puis il épouſa la Princeſſe ſa fille ; mais elle ne vécut que peu d'années aprés ce mariage, & ne luy donna point d'enfans ; de ſorte qu'il reprit Poppe qu'il avoit délaiſſée, & dont il avoit des enfans.

EMP. CONSTANTIN VIII. fils de Leon, regne 49. ans. 912.

912. Ainsi cette Province, que les Romains appelloient la Lyonnoise seconde, fut demembrée de la proprieté des Rois de France; Non pas pourtant de leur souveraineté. Ses nouveaux habitans luy donnerent le nom de NORMANDIE.

Comme on ne leur accorda que parce qu'on ne pouvoit pas les en chasser, pour la mesme raison on leur quitta aussi l'hommage & la mouvance de la Bretagne, parce qu'ils en estoient comme les maistres & qu'ils la pilloient quand il leur plaisoit; Et d'ailleurs on la reduisoit par ce moyen sous la souveraineté de la couronne, en la soumettant à un Duc qui en relevoit.

913. Dés l'année suivante Rol n'oublia pas de demander l'hommage aux Bretons l'espée à la main. Le Duc Alain * Rebré ou le Grand estoit mort il y avoit six ans, & avoit laissé des enfans en fort bas âge. Ceux qui les gouvernoient, plûtost que de les faire déroger à leur Souveraineté, les emmenerent hors du païs avec une partie de la plus haute noblesse; Et depuis on n'en voit plus rien dans l'histoire. * Le Comte de Porhoüet, il s'appelloit Matued, qui avoit épousé une fille d'Alain le Grand, passa aussi en Angleterre avec sa femme. Berenger Comte de Rennes & Alain de Dol s'estant défendus le mieux qu'ils purent, furent enfin contraints de ployer le genou devant les Normands & de leur donner les mains.

* Rebré en Breton signifie le Grand.

* Peut-estre que quelque Genealogiste les retrouvera pour en faire son profit.

Il y avoit encore de ces Barbares en plusieurs autres endroits de la France, particulierement en Bretagne, au païs du Maine & en Anjou, & dans les Isles de la riviere de Loire; mais avec le temps & à l'exemple de Rollo, ils prirent des terres à habiter, & se naturaliserent François. Auparavant ils firent encore beaucoup de maux; Et long-temps aprés, l'exemple de l'établissement de ceux-là en attira d'autres bandes de Dannemarc & de Suede, qui n'estoient pas moins cruelles, mais non pas si redoutées que les premieres.

Parmy les Grands de Germanie plusieurs n'estoient pas contens de
913. & 914. l'élection de Conrard. Arnoul Duc de Baviere orgueilleux d'avoir vaincu les Hongrois en sa Duché, s'éleva contre luy à dessein de se faire Roy; Et n'y pouvant parvenir, il feignit de vouloir deferer la couronne à Charles.

915. Ce Roy avoit toûjours la pensée de se ressaisir du Royaume de Lorraine; ainsi se servant de cette conjoncture & des assistances de Regnier Comte d'Ardenne, qui estoit tres-puissant en ces pays-là, il y entra bien avant & se rendit maistre d'une partie de ce Royaume, dont il le fit Gouverneur avec la qualité de Duc.

916. Presque au mesme temps Henry Duc de Saxe se rebella contre Conrard; gagna une bataille sur Everard son Lieutenant, & donna la chasse à Conrard mesme; tandis que d'un autre costé les Hongrois se débordant jusques en Alsace, brusterent la ville de Basle, & ne purent estre arrestez qu'à force d'argent dont Conrard fut contraint de leur donner une grande somme.

L'an 917. mourut Rol premier Duc de Normandie, renommé à jamais pour la severe justice & l'exacte police qu'il avoit establie dans ses terres; La seule prononciation de son nom y sert encore aujourd'huy comme de main pour arrester les injustes entreprises, & amener * celuy qui les fait, devant le Juge. Il eut deux enfans de Poppe, un fils nommé Guillaume, & une fille qui s'appella Gerloc. Son fils Guillaume, depuis surnommé Longue-épée, luy succeda; Et parce qu'il estoit encore mineur, Robert Comte de Paris, parrain de son pere, en prit la tutelle. Quand il fut en âge, il maria sa sœur Gerloc avec Hebert Comte de Vermandois. 917.

* Ha-ro.

L'année suivante arriva la mort de Baudoüin le Chauve Comte de Flandres. Son fils aîné Arnoul le Gras herita de sa Comté; Adolfe qui estoit le second, eut les villes de Teroüenne, Boulongne & saint Omer, mais à quelques années delà il mourut sans enfans, & tout retourna à son aîné. 918.

Foulques le Roux Comte d'Anjou fils d'Ingelger, suivit Baudoüin de prés. Foulques le Bon son fils luy succeda.

Conrard Roy de Germanie partit aussi de ce monde la mesme année; il mourut d'une blessure qu'il avoit receuë à la guerre de Baviere. Aux dernieres heures de sa vie il commanda par une generosité plus que Royale, à Everard son frere, de porter les ornemens royaux à Henry de Saxe surnommé l'Oiseleur, quoy qu'il luy eust toûjours fait la guerre. Ainsi il luy rendit la pareille de ce qu'Othon son pere luy avoit deferé la couronne, & quitta tout desir de vengeance pour avoir soin du salut de sa patrie, qui avoit besoin d'un Prince puissant pour la défendre des incursions des Hongrois. Ce Henry fut surnommé l'Oiseleur, parce qu'on le trouva chassant aux oiseaux, lors qu'on luy apporta la nouvelle de son élection.

CHARLES LE SIMPLE *en France.*	HENRY L'OISELEUR *en Germanie.*
RAOUL II. *en Bourgogne Transjurane.*	
LOUIS *en Provence.*	BERENGER *en Italie.*

AVANT que Henry se fust entierement affermy dans son nouvel Estat, Charles se jettant dans la Lorraine, la conquit toute jusques à Wormes, & le contraignit de se rendre son sujet pour le reste de ce Royaume. 919.

Mais les Seigneurs François qui craignoient que s'il devenoit trop puissant & trop paisible, il ne leur ostast leurs terres qu'ils vouloient

ſe rendre hereditaires, luy ſuſciterent bien-toſt de nouveaux troubles. Les plus puiſſans ſe ſoûleverent ouvertement contre luy; Entre autres dans la Lorraine Giſalbert & Othon fils du Duc Regnier, le premier deſquels avoit eſpouſé une fille du Roy Henry; Et dans la France, Robert frere du Roy Eudes qui entretenoit intelligence avec les fils de Regnier.

920. & 921. Ces malcontens s'en eſtant adjoints pluſieurs autres, tandis que les Rois Charles & Henry ſe pouſſoient & repouſſoient reciproquement dans la Lorraine, firent enfin leur cabale ſi forte que tous les ſujets de Charles l'abandonnerent, comme avoient fait autrefois ceux de Charles le Gras. Le pretexte de cette revolte generale eſtoit, qu'il avoit un favory nommé Aganon; qui le poſſedoit entierement, diſpoſoit de toutes choſes à ſa fantaiſie, diſſipoit le Domaine Royal, & traitoit inſolemment les Grands du Royaume. Toutefois Hervé Archeveſque de Reims l'ayant retiré chez luy trouva moyen, aprés ſept mois de
922. temps, de le racommoder avec ſes ſujets, enſorte qu'ils luy rendirent ſon Royaume.

Mais il ne recouvra pas ſon autorité, & il n'avoit pas aſſez de force d'eſprit pour la ſouſtenir. Auſſi luy donna-t-on le ſurnom de Simple, & de *Fallus*, c'eſt à dire *Fou*. Les Grands eſtoient trop accouſtumez à l'independance, & Robert qui avoit veu une fois la Royauté dans ſa maiſon, avoit toûjours la penſée de l'y remettre. Comme il s'entretenoit dans ce deſſein, il arriva une nouvelle broüillerie; Hugues dit le Blanc fils de Robert, pretendoit l'Abbaye de Chelles, parce que ſa tante & ſa belle-mere en avoient joüi: Charles la luy refuſa hautement, & la donna à Aganon ſon favory. Sur ce ſujet aſſez leger, les troubles recommencerent, & Robert en prit occaſion de s'élever dans le trône. Car à l'inſtigation de Giſalbert, ayant ſurpris la ville de Laon, & les treſors d'Aganon qui eſtoient dedans, & par le moyen de cet argent, ayant gagné une grande partie des Seigneurs François, il ſe fit élire & couronner Roy dans Reims par l'Archeveſque Hervé le 20. jour de Juin de l'an 922. Trois jours aprés Hervé mourut aſſez ſubitement, ce qui donna ſujet aux amis de Charles de dire qu'il avoit eſté frappé de la main de Dieu. Mais pluſieurs crurent que Hebert Comte de Vermandois luy avoit fait donner le boucon. Quoy qu'il en ſoit, il ne manqua pas de prendre cette conjoncture pour mettre l'Archeveſché de Reims dans ſa maiſon; il fit élire ſon fils nommé Hugues qui n'avoit encore que cinq ans, par le peuple de Reims, & par deux Eveſques ſuffragans de cet Archeveſché, Abbon de Soiſſons, & Bovon de Chaalons. Le Roy Raoul luy accorda ſa confirmation, & l'œconomat de ce grand Benefice tandis que ſon fils ſeroit mineur. Voire meſme le Pape Jean X. ayant écouté l'Eveſque Abbon & les autres deputez de cette Egliſe ſur un fait ſi extraordinaire, l'approuva hautement, & commit l'adminiſtration

ſpirituelle de cet Archeveſché à Abbon ; tous les gens de bien ſoûpirant amerement de voir un enfant qui n'avoit pas encore l'uſage de la parole, aſſis ſur le ſiege de S. Remy.

CHARLES LE SIMPLE	*en France.*	ROBERT *ſon rival*
HENRY L'OYSELEUR *en Germanie.*		RAOUL II. *en Bourgogne Transjurane.*
LOUIS *en Provence.*		BERENGER *Empereur en Italie.*

A La nouvelle du couronnement de Robert, Charles leva le ſiege de Capremont, où il tenoit Giſalbert, l'un de ſes plus grands ennemis, enfermé. Ce Giſalbert avoit déja eſté une fois dépoüillé de toutes ſes terres par ce Roy, & ayant eſté rétabli par Henry ſon beaupere s'eſtoit revolté une autre fois. Alors Charles, qui juſques-là avoit eu l'avantage ſur Henry, changea de condition, & devint ſuppliant en ſon endroit. Luy & ſon rival, chacun de ſon coſté, s'efforçoient par toutes ſortes de moyens de le gagner : Charles luy écrivit, & Robert l'alla trouver luy-meſme, & s'aboucha avec luy ſur la riviere du Roër. Par ce moyen ils travailloient tous deux à l'affermir dans la poſſeſſion du Royaume de Lorraine. Ces deux competiteurs en tenoient pourtant encore chacun quelque petite portion : Charles ayant amaſſé des forces conſiderables dans celle qu'il avoit, vint reſolument chercher Robert, qui eſtoit campé prés de la ville de Soiſſons, au-deçà de la riviere d'Aiſne. Il la paſſa à l'improviſte, & le trouvant qui faiſoit repaiſtre ſes troupes, il le chargea de grande furie. Robert remonta à cheval, mit ſes gens en meilleur ordre qu'il put ; mais comme il combattoit bravement à leur teſte, il fut tué d'un coup de lance, dont quelque Autheur a donné la gloire à Charles meſme, qui ce jour-là fit des merveilles de ſa perſonne. Nonobſtant cette mort, Hugues fils de Robert, le Comte de Vermandois, & les autres Chefs de ſon parti, non ſeulement ſoûtinrent l'effort de Charles, mais encore le repouſſerent avec tant de vigueur, qu'ils l'euſſent entierement défait s'ils l'euſſent pourſuivi. 922.

Ce combat ſe donna le quinziéme de Juin l'an 923. de ſorte que Robert ne regna pas un an entier. Il avoit épouſé Beatrix fille de Hebert II. Comte de Vermandois, dont il avoit un fils appellé Hugues, qu'on ſurnomma le Blanc, le Grand, & l'Abbé ; & une fille nommée Emme, qui fut mariée à Rodolphe ou Raoul Duc de Bourgo-

923. gne, fils du Duc Richard furnommé le Jufticier, qui eftoit m l'année precedente, & d'Adeleïde fœur de Rodolphe I. Roy de haute Bourgogne.

Le parti de Robert ne fe défila point pour avoir perdu fon Chef; au contraire il fe tint d'autant plus uni, que le peril luy fembla plus grand. Ainfi les Seigneurs qui en eftoient, fe refolurent à la perfuafion de Hugues fon fils, qui ne fe fentoit pas affez puiffant pour eftre Roy, mais pour en faire un, d'élire Raoul Duc de Bourgogne fon beau-frere, Seigneur de belle & agreable preftance, & encore de meilleur fens. Ils le firent couronner à faint Medard de Soiffons le treiziéme de Juillet, par le miniftere de Seulfe Archevefque de Sens, ou felon quelques-uns, d'Abbon Evefque de Soiffons.

Les Hiftoriens mettent ce Raoul, & Eudes cy-deffus, au rang des Rois de France; & toutefois ils n'y rangent pas Robert frere d'Eudes, dont, à mon avis, il ne peut y avoir d'autre raifon que la briéveté de fon regne.



Digitized by Google



RAOUL,
ROY XXXI.

PAPES.
encore
JEAN X. quatre ans durant ce regne.

LEON VI. en 927. S. quelques mois, puis est détrôné.

ESTIENNE VIII. en 929. S. 2. ans un mois & demy.

JEAN XI. en 931. fils de l'infame Marosie, & du Pape Serge, S. 4. ans 10. mois.

On est grand en effet quand on a l'avantage
De pouvoir en naissant d'un Royaume heriter:
Mais avoir des vertus qui le font meriter,
C'est un plus glorieux & plus rare partage.

RAOUL

Digitized by Google

RAOUL.

ROY XXXI.

CHARLES LE SIMPLE, RAOUL *son rival*, EN FRANCE.

HENRY L'OYSELEUR *en Germanie.* RAOUL II. *en Bourgogne Transjurante.*

LOUIS *en Provence.* BERENGER *Empereur.*



APRES l'élection de Raoul, tout le monde abandonna le Roy Charles ; & le secours des Normands qu'il voulut faire venir, ne luy fut pas seulement inutile, n'ayant pû passer, parce que ses ennemis l'en empescherent ; mais encore le rendit plus odieux à ses peuples. N'ayant donc plus aucune ressource, il écrivit en termes pitoyables à Henry Roy de Germanie, & luy abandonna la Lorraine, s'il le vouloit assister contre ses rebelles. La recompense estoit grande, & l'action de rétablir un Roy fort glorieuse. Henry luy promit donc de s'y employer avec toutes les forces de la Germanie. 923.

Le parti de Robert se trouva bien étonné de cette nouvelle ; ils ne sçavoient tous comment parer un si dangereux coup : Hebert Comte de Vermandois, dont Robert avoit épousé la sœur, les tira de peine. Le Roy Charles s'imaginoit l'avoir detaché d'avec eux, & le traistre usoit d'une profonde dissimulation pour le mieux attraper. Il envoya vers luy son cousin Bernard luy porter de nouvelles assurances de sa fidelité, & le cajola si bien, que ce Roy trop simple se laissa attirer dans le château de Peronne. Lors qu'il l'eut en son pouvoir, il le détint prisonnier, & peu aprés il le confina à Chasteau-Thierry, où il le faisoit seurement garder.

La Reyne Ogine ayant appris la detention de son mary, se sauva en son païs d'Angleterre, & emmena avec elle le fils unique qu'elle avoit de luy, nommé Loüis, pour le reserver à un meilleur temps loin des attentats de ceux qui ne pouvoient assurer leur Royauté que par sa mort.

923. Seulfe Archevefque de Reims ayant un démeflé avec les parens de Hervé fon predeceffeur, pource qu'il les avoit dépoüillez de quelques fiefs qu'ils tenoient de l'Eglife, s'eftoit rangé du cofté de Hebert, pour avoir fa protection, & luy avoit promis de ne confentir jamais à aucune élection que de celuy qu'il luy plairoit.

Durant le regne de Raoul, de Loüis d'Outremer, & de Lotaire III. il y eut prefque toûjours guerre entre les Rois de France & de Germanie, pour le Royaume de Lorraine; nous n'en marquerons que les grands évenemens. Il eft certain que cette année Raoul en reduifit une bonne partie fous fon obeïffance, en ayant chaffé Henry qui avoit paffé le Rhin pour achever de la conquerir.

924. Il falut cette année 924. faire une cueillette pour les Normands, comme Charles le Chauve en avoit fait plufieurs, les unes volontaires, & les autres par taxes.

Le Duc d'Aquitaine, c'eftoit Guillaume II. du nom, fils d'Ebles, & neveu de Guillaume I. furnommé le Debonnaire, ne fe foûmettoit pas affez à Raoul: il fut obligé de tourner fes forces de ce cofté-là. Guillaume fçachant fa refolution, s'avança fur les bords de la Loire, qui faifoit les bornes de fa Duché, pour luy en empefcher l'entrée. Aprés quelque negociation, ce Duc paffa la riviere, & mettant pied à terre, vint trouver Raoul, qui fans defcendre de cheval, l'embraffa & le baifa; & le lendemain luy accorda une tréve de huit jours, aprés laquelle le Duc luy rendit hommage, & en recompenfe retira la ville de Bourges & le Berry que Raoul luy avoit oftez.

Les Italiens s'eftant laffez de Berenger, défererent la Souveraineté à Raoul II. Roy de la Bourgogne transjurane. A fon arrivée il luy tailla en pieces une partie de fes troupes: alors Berenger ne prenant confeil que de fa vengeance, fut fi malheureux que de faire ligue avec les Hongrois, & de les attirer en Italie. Ces Barbares ayant faccagé Mantoüe, Breffe & Bergame, reduifirent en cendres la celebre & riche ville de Pavie capitale du Royaume de Lombardie. Deux cens de fes Bourgeois échapez de l'incendie & de la captivité, traiterent avec ces deftructeurs, & racheterent d'eux les murailles de leur ville pour huit muids d'argent, qu'ils y avoient ramaffez parmi les cendres & les ruines.

Cet argent receu, les Hongrois pafferent les monts, & penetrerent jufques dans le Languedoc. Le mefme Raoul, & Hugues Comte d'Arles, les fuivirent en queuë, & les ferrerent de fi prés, que tous ces barbares, en partie tuez par le glaive, en partie abattus par la dyfenterie & par la faim, enrichirent de leurs dépoüilles le païs qu'ils eftoient venus piller.

925. L'an fuivant, Berenger tâchant de fe rétablir dans le Royaume d'Italie, fut tué par fes gens mefmes à Verone. Il avoit une fille nommée Giflete, qui fut mariée à Adelbert Marquis d'Ivrée, dont vint le jeune Berenger, qui fut auffi Roy d'Italie. Aprés la mort de Berenger, le

Digitized by Google

titre d'*Empereur* en Occident ne fut deferé à personne, au moins par le Pape & les Italiens, jusqu'à Othon I. l'an 962. Cependant le Royaume demeura entierement à Raoul : mais l'inconstance des Italiens, qui va toûjours à chasser un Seigneur par un autre, fit qu'ils se donnerent bien-tost à Hugues Comte d'Arles, pour se défaire de Raoul. Celuy-cy ayant appris qu'ils avoient tué en trahison Burchard Duc de Sueve son beau-pere, se retira doucement en son Royaume de Bourgogne, sans oser rien tenter dans une si mauvaise disposition. 925.

Empire d'Occident vacant, Empereur d'Orient encore.

RAOUL *Roy de France.* HENRY *de Germanie.*

HUGUES *d'Italie.* RAOUL II. *de Bourgogne.*

IL se faisoit presque toutes les années diverses irruptions par les Normands. Outre ceux qui estoient en Neustrie, il y en avoit encore dans la Duché de Bourgogne, & du costé de l'Artois ; & à toute heure on avoit à leur faire teste, ou à les poursuivre : mais comme les Grands ne vouloient point que les affaires du Royaume s'éclaircissent, ils avoient de si bons amis parmy eux, qu'ils s'évadoient toûjours. 926.

Cette année Raoul Roy de France les ayant enclos dans un bois au païs d'Artois, ils firent une furieuse sortie à l'improviste, dans laquelle il fut blessé, & il eust esté pris sans le prompt secours que le Comte Hebert luy donna. Ceux qui tenoient les isles de la Loire, y ayant esté long-temps assiegez par Hugues & Hebert, se deffendirent si bien, qu'on luy donna la ville de Nantes pour demeure.

Une affaire terminée, il en survenoit une autre : Guillaume Duc d'Aquitaine s'estoit revolté une seconde fois ; Raoul fut contraint de faire voyage en ce païs-là, pour le remettre dans son devoir. Comme il y estoit entré bien avant, il apprit que les Hongrois qui avoient fait de grands ravages en Allemagne & en Italie, s'estoient jettez en France, & avoient pillé la Champagne jusqu'à la riviere d'Aisne ; il marcha droit à eux, & le bruit seul de sa marche les fit sortir promptement du Royaume.

Nonobstant l'étroite union qui paroissoit entre luy & le Comte Hebert, la ville de Laon fut un sujet de grande discorde entr'eux. Hebert la vouloit avoir pour Othon son fils ; & le Roy desiroit la garder pour luy-mesme. Hebert n'ayant pû l'obtenir d'amitié, songea à se la faire donner par force. Il tira donc Charles le Simple de prison, & le mena parlementer avec les Normands, qui souffroient impatiemment sa détention, parce qu'il leur avoit donné la plus riche Province de France. Cette menace n'ayant rien operé, dautant qu'Emme femme de Raoul, s'opiniastroit à garder Laon, & mesme s'estoit jettée dedans, il le conduisit à Reims, comme pour le rétablir ; & écrivit mesme au Pape Jean X. qui le menaçoit de l'excommunier, s'il ne le faisoit ;

qu'il travailloit tout de bon à le remettre en possession de son Royaume. Et il sembloit qu'il ne s'en pouvoit pas dédire, parce qu'autrement le Duc de Normandie ne vouloit pas luy rendre son fils Eudes qu'il luy avoit donné en ostage. Il falut neanmoins alors que la Reine lâchast prise, & qu'elle rendist la place à Hebert, qui par ce moyen estant appaisé, ramena Charles dans le chasteau de Peronne, & fit nouveau serment à Raoul.

928. L'an 928. Eudes Roy d'Italie vint en France; on ne trouve point pour quel sujet. Le Roy Raoul & Hebert allerent le recevoir vers le Lyonnois, & confererent avec luy. Il mit alors la Province de Vienne entre les mains de Hebert, pour la garder à son fils Eudes.

929. En ce temps-là une bande de Normands descenduë dans le Boulonnois, entoura Guisnes d'un double fossé. Depuis Arnoul Comte de Flandres le donna en fief à Sigefroy Chef de cette flote. Ce Sigefroy, quelque temps aprés, enleva sa fille Eltrude : mais sçachant que le pere venoit l'assieger, il eut si grand'peur de sa colere, qu'il se pendit, & laissa sa femme grosse d'un fils nommé Adolfe; lequel depuis fut Comte de Guisnes.

929. Tantost Raoul, tantost Hebert faisoient esperer la liberté au malheureux Charles le Simple, & luy rendoient des respects comme à leur Souverain; & neanmoins ils n'avoient nulle envie de le relascher. La mort seule le tira d'entre leurs mains; elle finit sa captivité & ses malheurs le septiéme d'Octobre de l'an 924. dans la ville de Peronne, où il avoit esté prisonnier plus de six ans. Il y fut enterré dans l'Eglise de saint Foursy. Son regne, à compter du jour de son Sacre à celuy de son emprisonnement, fut de trente ans, & sa vie de cinquante. Il ne laissa qu'un fils nommé Loüis de la Reine * Ogine fille d'Edoüard Roy d'Angleterre. Je trouve qu'avant celle-là il en avoit eu une autre nommée Frederune.

* Ogive.

R A O U L *Roy de France.*	H E N R Y *de Germanie.*
H U G U E S *d'Italie.*	R A O U L II. *de Bourgogne.*

930. COMME le Roy Raoul estoit allé en Aquitaine, il sceut que les Normands des isles de Loire s'estoient hazardez de percer jusques dans le Limosin : il mena donc son armée en ce païs-là, & les ayant rencontrez dans le lieu nommé Dextricios, on ne sçait pas bien où c'est, il les y envelopa de telle sorte qu'il ne s'en sauva pas un seul. Cette victoire, tres-necessaire à la Province, luy acquit beaucoup d'estime parmy les Aquitains, & les porta à le reconnoistre avec un peu plus de soûmission.

930. & suivans. L'autorité Royale estant dans une extréme foiblesse, les Seigneurs se faisoient la guerre les uns aux autres pour des arriere-vassaux, & pour

des places qu'ils usurpoient les uns sur les autres ; & bien souvent ils s'attaquoient aux Rois mesmes, quand ils leur refusoient quelques terres ou quelques Abbayes.

Hebert ne pouvoit s'accommoder avec Raoul, parce qu'il estoit son Roy ; mais entretenoit intelligence avec tous ses ennemis, & cherchoit tous les moyens de l'affoiblir. Il prenoit pour pretexte de cette querelle, que Hugues, beau-frere du Roy, luy avoit soustrait quelques-uns de ses vassaux, entr'autres Herluin Comte de Monstreüil sur la mer. 931.

Il y eut donc une rude guerre entr'eux 5. ans durant ; diverses places prises, & bien du païs saccagé. Hebert se servoit de l'assistance des Lorrains contre luy, & avoit fait serment à Henry Roy de Germanie. Mais Raoul estant assisté de Hugues le Grand, prit la ville de Reims, dont Hebert joüissoit, comme estant administrateur du temporel de l'Archevesché ; & installa Artold sur le siege de cette Metropole. Il destitua aussi Bovon Evesque de Chaalons, qui avoit suivi Hebert ; & puis il l'assiegea luy-mesme dans Laon, & prit la place à composition.

L'audace de Hebert estant un peu rabaissée par cet eschec, Raoul fit un voyage en Aquitaine & en Languedoc, où il receut les hommages de Raymond & Ermengard, Princes de Gothie (ainsi se nommoit la partie du Languedoc, plus voisine des monts Pyrenées) & de Loup Azenar Duc de Gascogne, lequel, si l'on en croit Flodoard, estoit monté sur un cheval qui avoit cent ans, & neanmoins paroissoit encore vigoureux.

Guillaume Duc de Normandie luy rendit aussi hommage, & en recompense il luy donna les terres que les Bretons tenoient sur la mer ; je croy que c'estoit le Bessin & les environs d'Avranches. 932.

En Italie le Roy Hugues dés l'an 929. avoit acquis la Seigneurie de la ville de Rome, en épousant l'impudique Morosie, veuve de Guy son frere de mere, Marquis de Toscane, laquelle gouvernoit alors la ville & le siege Pontifical : mais il en avoit esté chassé par Alberic fils de cette femme, auquel il avoit donné un soufflet, & s'estoit retiré en Lombardie. Lambert, qui avoit succedé au Marquisat de Toscane à Guy son frere, estoit aussi frere uterin du Roy Hugues, comme fils de Berthe sa mere, laquelle estant veuve de Thibaud Comte d'Arles, avoit en secondes noces épousé Adelbert pere de Guy & de Lambert. Hugues ne laissa pourtant pas de le faire mourir, & donna la Toscane à Boson son frere de pere & de mere, lequel ne luy fut pas plus fidelle que l'avoit esté Lambert.

Les peuples se dégoûterent bien-tost de sa domination, & rappellerent le Roy Raoul. Ces deux Princes estant prés de broüiller toute l'Italie, leurs amis negocierent un accommodement entr'eux, qui fut tel, que Raoul renonceroit au Royaume d'Italie, & mesme aideroit Hugues de certain nombre de troupes pour le conserver, moyennant que Hugues luy cedast la Bresse, le Viennois, & tout ce qu'il tenoit en 933.

Digitized by Google

933. Provence, avec le titre de Royaume d'Arles, lequel par ce moyen fut
uny au Royaume de la Bourgogne Transjurane.

Le nom du Royaume d'Arles, *ne vient pas de ce que les Rois qui l'ont possédé, y ayent jamais fait leur residence, ny qu'ils y ayent esté couronnez, mais de ce que cette ville estoit tres-illustre pour faire un titre, ayant esté dés le temps des Empereurs Romains, la capitale de sept Provinces des Gaules, & ses Metropolitains Vicaires du S. Siege.*

En l'année 933. une bande de Normands ravagerent toute la Province de Berry; Ebbes Seigneur de Deols, les combattit prés de Chastillon sur Indre vers les confins de la Touraine & gagna sur eux une victoire signalée. Aprés laquelle il les poursuivit jusqu'à la Loire; mais dans le combat il receut une blessure dont il mourut à Orleans. Son fils & successeur Raoul, delaissa le bourg de Deols aux Moines de saint Benoist, ausquels son pere y avoit fondé une Abbaye; & s'en alla bastir la ville qu'on appelle encore aujourd'huy de son nom, Chasteau Raoul, un peu au dessus de Deols sur la mesme riviere d'Indre.

Nonobstant l'accommodement de Hugues & de Raoul, les Italiens persisterent dans leur resolution de destituer Hugues, & convierent Arnoul Duc de Baviere de venir prendre la couronne. Il perça jusqu'à Verone & y fut bien receu; mais Hugues ne luy permit pas de s'y affermir, & le rechassa en Baviere. Aprés quoy pour s'appuyer plus fortement, il associa son fils Lotaire à la Royauté.

Les actes qu'on a de Loüis l'Aveugle Roy de Provence, font voir qu'il
934. estoit encore en vie l'an 933. Ainsi il n'y a pas lieu de marquer sa mort l'an 934. comme font quelques auteurs. Il estoit pour lors âgé d'environ 55. ans, & n'avoit qu'un fils nommé Charles Constantin: lequel n'estant pas encore en l'âge d'adolescence, les Provençaux qui avoient besoin d'un Roy qui fust capable de les gouverner, élurent Hugues qui l'estoit déja de l'Italie, fils du Comte Thibauld d'Arles & de Berthe fille bastarde du Roy Lotaire & de Valdrade.

M. du Bouchet. Un Gentil-homme tres-sçavant dans nostre ancienne histoire, m'a fait voir des preuves que la Maison de Savoye descendoit de masle en masle de ce Constantin. Ainsi elle a eu droit dés son origine de prendre le titre
933. de ROYALE.

34. 35. 36. Cependant les deux plus puissans Seigneurs de France, Hugues le Blanc & Hebert de Vermandois, ne pouvant s'accorder ensemble se faisoient rude guerre, & le Roy favorisoit Hugues, dont il avoit épousé la sœur. Henry Roy de Germanie s'estant entremis de leur accommodement, on rendit Saint-Quentin & Peronne à Hebert par une tréve, qui fut bien-tost suivie d'une paix finale.

L'an 935. les trois Rois, celuy de France, celuy de Germanie, & ce-
935. luy de Bourgogne, s'entrevirent prés de la Meuse, pour donner ordre conjointement à reprimer les cruelles courses des Bulgares, qui infestoient les terres de tous les trois. Cette année mesme ayant ravagé la

Digitized by Google

Lombardie, ils estoient venus en Bourgogne : mais comme ils entendirent que le Roy de France marchoit de ce costé-là, ils rebrousserent en Italie. 935.

En ce voyage le mesme Roy assiegea & reprit Dijon sur Boson son propre frere qui s'en estoit emparé. Ce que je marque seulement pour faire voir les broüilleries universelles de ces regnes-là, mesme entre les plus proches. Les Chroniques de Normandie marquent que l'entreveuë du Roy Raoul avec celuy de Germanie, & la paix se firent par l'entremise du Duc Guillaume.

L'année 936. mourut Ebles Comte d'Auvergne & de Poitou, & Duc d'Aquitaine, fils de Ranulfe & successeur de Guillaume II. laissant ses Estats à Guillaume surnommé *Teste d'estoupe*, son fils. 936.

Comme aussi Raoul Roy de France sortit de ce monde le 14. de son regne, le 15. de Janvier il mourut dans la ville d'Auxerre, où il estoit tombé malade dés l'Automne, d'une * Phtiriase universelle. Son tombeau est à sainte Colombe de Sens. Ce fut un Prince liberal, vaillant, religieux, justicier, & digne d'un meilleur temps. Sa femme & un fils qu'il avoit eu d'elle l'avoient precedé d'un an, & Boson son frere de quelques mois: tous deux moururent sans enfans. Ils avoient encore un autre frere nommé Hugues, & surnommé le Noir & Capet. Il fut Duc de Bourgogne & vécut long temps aprés eux ; mais il mourut aussi sans posterité, & sa Duché passa à l'autre Hugues Capet, qui en avoit déja la moitié.

* *Corruption qui engendre des poux par tout le corps.*

La même année Henry l'Oiseleur finit aussi ses jours le 2. de Juillet, & les Germains mirent en sa place Othon son fils aisné depuis surnommé le Grand. A quelques mois de-là il fut couronné à Aix-la-Chapelle par Hildebert Archevesque de Mayence.

EGLISE du 9. siecle.

JAMAIS Prince n'employa tant de soins & tant de temps à regler tout ce qui touche l'avantage & l'administration de l'Eglise, la discipline du Clergé & les mœurs du Christianisme, que fit Loüis le Debonnaire. Dans toutes les Assemblées generales qu'il faisoit, il ne se traittoit presque d'autre chose ; Luy & les Grands de son Estat assistoient dans les Conciles pour approuver & souscrire ce qui y estoit ordonné ; Et puis il le confirmoit par ses Lettres patentes.

Au Concile d'Aix-la-Chapelle de l'an 816. la forme de l'institution des Ecclesiastiques fut redigée en CXLV. articles, & celles des Religieuses en XXVIII. toutes deux tirées des anciens Conciles & des saints Peres. Ensuite de ce Concile, & au mesme lieu, il fit XXIX. capitulaires ou ordonnances, comme on avoit accoustumé de faire en pareilles occasions.

L'année suivante 817. il assembla les Abbez avec leurs Moines au même endroit, qui firent XC. chapitres ou reglemens pour la dicipline Monastique ; Ensuite dequoy Benoist Abbé d'Aniane, travailla à la reformation de l'Ordre de saint Benoist, qui estoit un peu defiguré.

Je remarque qu'en plusieurs Monasteres, principalement dans ceux qui avoient esté de l'Ordre de saint Colomban, il y avoit deux regles, lesquelles se relioient dans un mesme volume, sçavoir celle de saint Colomban, & celle de saint Benoist ; Je ne sçay pas s'ils estoient obligez de les observer toutes deux, ou s'ils en pouvoient choisir une.

Les Laïques s'estoient accoustumez à outrager & à tuer les gens d'Eglise : Voila pourquoy le Debonnaire convoqua un Concile à Thionville l'an 821. où les Evesques ordonnerent de longues penitences à ceux qui auroient commis ces excez. L'année d'aprés il en assembla un autre à Attigny, dans lequel imitant l'exemple du grand Theodose, il voulut de son bon gré recevoir la penitence publique des Evesques, pour la mort de Bernard son neveu, & pour les violences qu'il avoit commises à l'égard de ses autres parens. Il y fit aussi plusieurs capitulaires pour le gouvernement de l'Eglise & de l'Estat.

Conciles. A mesme fin, & pour aviser aux moyens d'appaiser la colere de Dieu, qui paroissoit par les frequentes irruptions des Normans, il ordonna l'an 828. la convocation de quatre Conciles pour l'année suivante, en quatre endroits du Royaume, à Mayence, à Paris, à Lyon & à Thoulouse. Il dressa des articles de ce qui devoit s'y traitter, en confirma les Decrets dans celuy de Vormes, qui fut tenu la mesme année en presence des Legats du Pape Gregoire IV. Nous n'avons les actes que de celuy de Paris, qui est le VI. de ce nom. Ils sont fort beaux & divisez en trois livres.

Il fit une autre Assemblée l'an 832. dans l'Abbaye de saint Denis, pour restablir l'Ordre Monastique, & autorisa cette reforme par une declaration.

Il ne faut point mettre au rang de ces saintes Assemblées, celles de Compiegne, où ce bon Prince l'an 833. fut degradé & condamné à prendre l'habit de Penitent. Celle de saint Denis de l'an 834. le reconcilia à l'Eglise, & le remit dans la Communion. Le Concile de Thionville fit la mesme chose, & outre cela dégrada Ebbon Archevesque de Reims, qui avoit esté le principal auteur de cét attentat.

Pour remercier Dieu par des œuvres aussi bien que par des prieres, il en fit tenir un à Aix l'an 836. où il fut fait de fort beaux Decrets, que les Peres envoyerent à Pepin d'Aquitaine pour l'admonester par là de son devoir envers Dieu, & pour le porter à ne plus traiter si mal les Eglises comme il faisoit. Ces Decrets furent commentez, pour ainsi dire, & appuyez par beaucoup de raisons & de passages des Peres ; ce qui estoit souvent pratiqué par les Conciles de ces siecles-là.

Il seroit trop long de marquer tous ceux qui furent tenus sous le regne de Charles le Chauve, & tous les Capitulaires qu'il dressa pour ce mesme sujet de la reformation. Nous avons le Concile de Lauriac en Anjou l'an 843. celuy de Thionville, & celuy de Vernon en l'an 844. ceux de Beauvais & de Meaux l'an 845. Les Evesques de ce dernier formerent

rent de grandes plaintes au Roy Charles, de ce qu'il donnoit les biens de l'Eglise à des laïques, & qu'il laissoit déperir la discipline Ecclesiastique, ce qui irritoit la colere de Dieu sur son Royaume. Hincmar Archevesque de Reims leur inspira la hardiesse de parler de la sorte, leur ayant remontré que si on desiroit remedier aux desordres & corriger les pechez des enfans de l'Eglise, il faloit commencer par les Rois mesme, autrement que c'estoit perdre le temps. Ils exhorterent donc le Roy Charles de vouloir observer les Capitulaires que son pere & son ayeul avoient faits. Ansegise Abbé de Lobes les avoit autrefois colligez & reduits en quatre livres, le Concile ordonna à Benedict Levite d'en faire une nouvelle collection, & y ajoûta ceux qui manquoient. Il se tint un Concile à Paris l'année suivante 846. pour achever les reglemens qui n'avoient pû l'estre dans celuy de Meaux; Un à Soissons en 853. & un autre à Verberie, pour rediger ce qui avoit esté ordonné à Soissons; Un à * Touziac dans l'Evesché de Toul l'an 860. composé des Evesques de quatorze Provinces; Un à Soissons l'an 866. Un à Troyes l'année suivante, comme pour suppléer à celuy de Soissons, tous ceux-là pour la reformation de la discipline & des mœurs. La plusspart des autres furent pour des affaires particulieres, & ne laisserent pourtant pas de faire quelques Canons. Le premier, de Mayence en l'an 847. où presidoit Rabanus Maurus Archevesque de cette-ville-là, fut convoqué à mesme intention que celuy de Meaux par Loüis Roy de Germanie sur les plaintes qu'il recevoit tous les jours, que l'on mettoit à toute heure les mains sur les personnes sacrées, & sur le patrimoine de l'Eglise & des pauvres. Aussi pour recompenser la pieté de ce Roy, ils ordonnerent que par les Eglises & Monasteres de son Royaume il seroit dit trois mille cinq cent Messes & le Psautier recité dix-sept cent fois, à son intention & de la Reine son espouse.

EGLISE du 9. Siecle.

* *On croid que c'est Tuzé prés de Vaucouleurs Diocese de Toul.*

L'année d'aprés il y en eut un autre dans la mesme ville & sous le mesme Archevesque, qui bannit le Moine Godeschalch, & le renvoya à Hincmar de Reims son Metropolitain; lequel dans le Concile de Crecy sur Oise de la mesme année, le fit condamner comme nous le dirons cy-aprés.

Ce Moine estoit accusé de prescher des erreurs dans la doctrine de la Predestination, du libre Arbitre, & de la Redemption par le Sang de JESUS-CHRIST. Ces questions furent encore agitées l'an 853. au troisiéme Concile de Valence qui s'estoit assemblé pour faire le procés à l'Evesque de cette ville-là, sur certains crimes. A l'égard de ces matieres de la Grace & de la Predestination, il y fut decidé; Qu'il s'en faloit tenir à ce qu'en avoient decidé les Conciles de Carthage & d'Orange, sçavoir; Que les bons n'estoient sauvez qu'avec la Grace de Dieu, & les mauvais n'estoient damnez que par leur propre iniquité, non pour n'avoir pû estre bons, mais pour ne l'avoir pas voulu. On y resolut aussi que les Evesques nommez par le Roy ne seroient admis à l'Episcopat

EGLISE du 9 Siecle.

qu'aprés une soigneuse & exacte perquisition de leur capacité, de leur foy & de leurs bonnes mœurs. On y fulmina encore une severe sentence contre les duels, portant, que celuy qui auroit tué ou estropié sa partie dans cette sorte de combats, seroit tenu pour un detestable meurtrier & un infame brigand, & contraint par toutes voyes à la penitence publique, & que celuy qui y auroit esté tué, seroit privé des prieres de l'Eglise & de la sepulture.



Le Concile de Paris de l'an 847. fut pour l'affaire d'Ebbon de Reims; Celuy de Tours de l'an 849. fut assemblé au sujet de l'entreprise de Neomene qui avoit donné un Metropolitain aux Evesques de Bretagne, & partant les avoit distraits de l'Archevesché de Tours. Il s'en fit un autre à Soissons où la dégradation des Ordinands qu'Ebbon avoit sacrez durant le temps qu'il s'estoit reintrus dans l'Archevesché, fut ordonnée. En celuy de Crecy l'an 858. les Evêques deputerent deux de leurs corps pour aller faire des remontrances à Loüis le Germanique sur ce qu'il envahissoit le Roïaume de Charles son frere. Il y en eut un à Savonnieres, prés du fauxbourg de Toul, l'an 859. pour accommoder cette querelle. Lotaire le jeune en convoqua deux à Aix-la-Chapelle l'an 860. pour le fait de son mariage avec Tietberge. Et il y en eut encore un troisiéme à Mets pour le mesme sujet.

Dans celui de Senlis de l'an 860. Hincmar fit condamner & degrader Roüauld Evesque de Soissons. Ce jugement ne fut donné que sur l'accusation d'un Prestre, que Roüauld avoit déposé, parce qu'on l'avoit supris avec une femme, & mutilé des parties qui sont inutiles à un bon Ecclesiastique. Aussi Roüauld en appella à Rome; Le Pape Nicolas manda à Hincmar & aux Evesques qu'ils lui envoïassent l'accusé pour revoir son procés; Et à la seconde fois il les interdit jusqu'à ce qu'ils eussent obeï. Mais Hincmar qui avoit grand credit dans l'Eglise Gallicane, tint ferme, & fit donner des gardes à Roüauld de peur qu'il ne sortist du Roïaume. Neanmoins deux ans aprés il alla à Rome, & fut restabli dans son Evesché par le jugement du Pape Nicolas.

Le mesme saint Pere ordonna à Herard Archevesque de Tours, d'assembler un Concile à Soissons l'an 866. (ce fut le troisiéme) pour remettre Wlfade * & ses compagnons Clercs de l'Eglise de Reims, dans leurs grades, si Hincmar, qui les avoit deposez trois ans auparavant dans une assemblee d'Evêques tenuë dans la même ville, refusoit de le faire. Le Concile de Troyes de 867. travailla à la mesme chose. Il y en eut un à Verberie en 869. un à Attigny l'an 870. & un autre à Douzy l'an 871. pour l'affaire du malheureux Hincmar de Laon. Dans celuy d'Attigny, il fut aussi traité de la division du Royaume de Lotaire I. comme aussi encore de la rebellion de Carloman fils du Chauve, qui fut condamné à tenir prison à Senlis. Ce qui fut confirmé par un autre tenu à Senlis mesme l'an 873.

Le II. Concile de Douzy * l'an 874. fut contre les mariages incestueux, & contre ceux qui envahissoient les biens de l'Eglise. Celuy

* Il fut depuis Archevesque de Bourges.

* Peut-être c'est Tuisy sur la riviere de Vessé Diocese de Reims.

de *Pontigon l'an 876. confirma les reglemens faits en celuy de Pavie. Le Pape Jean VIII. s'estant sauvé de la captivité de Lambert Comte de Spolete, & d'Albert Marquis de Toscane, lors qu'il fut en France, convoqua le Concile de Troyes en 878. où il fit approuver l'excommunication qu'il avoit jettée à Rome sur ces persecuteurs, & la condamnation de Formose Evesque de Porto, & de ses complices. Les Evesques de Bourgogne dans celuy de Mantalle* defererent le Royaume à Boson l'an 879. Il y en eut un à Fimes en Champagne l'an 881. entre les actes duquel il y a une exhortation & avis au Roy Loüis fils de Loüis le Begue, pour bien gouverner. Le Roy Arnoul en fit tenir un à Mets l'an 888 Celuy de Valence en Dauphiné l'an 890. donna le Royaume de la Bourgogne Cis-jurane ou d'Arles à Loüis fils de Boson. Dans le mesme Royaume il y en eut un à Vienne deux ans aprés, dont il reste quelques Canons. La mesme année celuy de Reims, où presida Foulques successeur de Hincmar, decerna des lettres comminatoires à Baudoüin Comte de Flandres, qui envahissoit les biens des Eglises.

EGLISE du 9. Siecle.

* On croit que c'est Pontyon 2. lieues au dessus de Vitry.

* Palais de ces Rois de Bourgogne, à quatre lieues de Vienne.

La question du culte des Images, & celle touchant la Predestination penserent diviser l'Eglise Gallicane. Pour le premier, il est certain qu'il n'y avoit point d'Evesques dans les Estats de France qui voulussent briser les images, ny qui rejettassent l'intercession des Saints, sinon Claude de Turin, qui fut battu de tant de costez, qu'il ne pût pas tenir. Mais plusieurs & des plus doctes, entre autre Jonas d'Orleans & Agobard de Lyon, ne pouvoient souffrir qu'on adorast les Images. Tellement que les Empereurs Theophile & Michel ayant envoyé des Ambassadeurs en France l'an 825. pour aviser avec le Debonnaire aux moyens d'oster le schisme qui divisoit l'Eglise Grecque d'avec la Romaine, les Evesques qui furent assemblez à Paris pour en conferer, firent recueillir beaucoup de passages des Peres & plusieurs raisons sur cette matiere, dont ils inferoient qu'il ne faloit point permettre le culte des Images. Ils dresserent mesme des lettres en cette conformité, pour faire tenir au Pape sur ce sujet, tant en leur nom qu'en celuy de l'Empereur, & d'autres encore que le Pape devoit envoyer aux Empereurs d'Orient. Mais on ne voit point que cette resolution ait eu aucune suite; l'Eglise Gallicane a receu le culte des Images, & tient le sentiment contraire pour heretique.

Pour la question de la Predestination, elle fit encore plus de bruit. Ce fut le Moine Godescalch natif de Germanie, mais qui avoit pris l'habit dans l'Abbaye d'Orbais au Diocese de Soissons, lequel donna occasion à ces disputes. Au retour d'un pelerinage de Rome passant par Mayence, il debita quelques propositions sur ce sujet, qui sembloient dures & scandaleuses; on l'accusa d'enseigner que Dieu destinoit incommuablement les reprouvez à la damnation, comme les élûs à la gloire, & partant que comme il estoit l'auteur des bonnes actions, il l'estoit pareillement du peché. Ceux qui le vouloient deffendre soûtenoient au

EGLISE du 9. Siecle. contraire, qu'il n'avoit point d'autre doctrine que celle de saint Augustin, de saint Fulgence, de saint Gregoire, & enfin de toute l'Eglise, qui est, que Dieu prepare les peines éternelles à ceux qu'il prevoit devoir mourir dans le peché, sans que pourtant il les predestine ny qu'il les porte à pecher.

Quoy qu'il en soit, Rabanus Maurus Archevesque de Mayence, le jugea coupable de l'erreur dont il estoit accusé: mais parce qu'en le condamnant il témoigna aussi improuver en general cette proposition, que Dieu predestine à la mort, ignorant qu'elle fust de saint Fulgence, & autorisée par beaucoup de Peres, Godescalch luy reprocha qu'il estoit dans les erreurs contraires à leurs sentimens.

Il y a apparence que ce Moine ne s'expliqua pas avec tout le respect & toute la deference qu'il devoit à un si grand Prelat; Et mesme ayant esté cité au Concile de Mayence, il presenta une requeste d'accusation contre lui. Aussi l'Archevesque le traitta de broüillon & d'insolent, & le renvoïa à Hincmar son Archevesque pour le juger.

Hincmar, qui de soy estoit peu misericordieux, & d'ailleurs déja mal disposé à l'endroit du Moine, à cause de son procedé trop hardy, usa d'une grande rigueur envers lui. Car dans le Concile de Crecy il le fit condamner *pour son opiniastreté incorrigible, & pour avoir esté cause de trouble*, à estre déposé de l'Ordre de Prestrise, fustigé jusqu'à tant qu'il eust jetté ses écrits dans un feu qu'on alluma devant lui, puis renfermé dans une étroite prison, où il mourut au bout de douze ou quinze ans. Il persista neanmoins dans ses sentimens jusqu'à la fin; Et Hincmar le traitant comme un excommunié lui refusa les Sacremens, mesme à l'extremité de sa vie & la sepulture aprés sa mort.

Or comme dans le Concile de Crecy, cet Archevesque avoit dressé quatre chapitres, dans lesquels il paroissoit refuter la proposition de saint Fulgence, & en combattre d'autres de saint Augustin : les plus grands Personnages de ce temps-là s'opposerent à cette entreprise. Entre autres saint Prudence Evesque de Troyes, Servais Loup Prestre de Mayence, Loup Abbé de Ferrieres, Ratramne Moine de Corbie; Et mesme toute l'Eglise de Lyon, au jugement de laquelle Hincmar s'estoit rapporté, & son Pasteur saint Remy, qui pour sa doctrine & pour l'esprit Ecclesiastique estoit comparable aux anciens Peres.

Il se tint là-dessus plusieurs Conciles, & il fut composé plusieurs écrits de part & d'autre, Jean Scot combattant pour Hincmar, & Florus pour l'Eglise de Lyon. Mais ces livres (disent les doctes) font bien voir que tous estoient dans les sentimens de saint Augustin, mais qu'ils ne s'entendoient point, & que les erreurs dont ils se condamnoient les uns les autres n'estoient que dans le sens que chacun attribuoit à ses parties. Aussi les Conciles où ces disputes furent portées, les assoupirent sagement, en prononçant, qu'il en faloit deliberer avec plus ample

Digitized by Google

discussion. Ce que sans doute ils n'eussent pas fait, s'il y eust eu certainement des erreurs de part & d'autre. *EGLISE du 9. Siecle.*

Tout le mal de cette tempeste tomba sur deux Prestres, Godescalch & Jean Scot, qui en patirent pour s'estre attaquez aux Evesques. Le premier fut accommodé comme vous l'avez vû : l'autre ayant esté fort bassoüé & méprisé, se vit enfin contraint de quitter la Cour & le Royaume; & mesme aprés sa mort il fut condamné comme le précurseur de Berenger & des Sacramentaires. Rabanus & Amalarius Diacre de Tréves furent aussi blâmez de leur vivant, de tenir la vilaine opinion des STERCORANISTES, qu'on ne sçauroit expliquer sans blesser le respect qui est dû au plus sacré des mysteres.

L'administration des Sacremens se pratiquoit toûjours en la mesme maniere que dans les siecles precedens; mais les Evesques faisoient observer la penitence publique beaucoup plus exactement que jamais, & plus les desordres croissoient, plus ils y apportoient de rigueur.

Leur autorité avoit pris un grand accroissement depuis que Pepin s'estoit servi de leur credit pour se faire Roy, & que Charlemagne, à l'exemple des Rois Visigoths, avoit voulu qu'on traitast les affaires civiles & Ecclesiastiques en mesmes assemblées, dans lesquelles ces Prelats tenant les premiers rangs, & ayant le plus d'esprit, donnoient souvent tel branle aux resolutions qu'il leur plaisoit. Mais la rebellion des enfans de Loüis le Debonnaire contre leur pere, & ensuite leurs discordes civiles éleverent encore leur pouvoir plus haut, & le mirent à tel poinct, qu'ils sembloient s'attribuer le droit d'instituer & de destituer les Rois, à l'exemple du Pape, qui disposoit de l'Empire comme si c'eust esté un Benefice dépendant de luy seul.

Il est bon de remarquer qu'en couronnant les Rois, ils ne manquoient pas de leur faire promettre solemnellement de bien conserver les droits de l'Eglise; & ils n'avoient pas moins de zele pour le soulagement des peuples, ni pour les prerogatives de la Noblesse, quoy qu'elle ne les traitast pas trop bien, & qu'elle envahist une partie de leurs possessions.

De ceux qui parurent avec plus d'éclat, les uns se signalerent par des intrigues & des factions; & de ceux-là il y en eut un grand nombre, Ebbon de Reims, Agobard de Lyon, & Bernard de Vienne, dans la dégradation de Loüis le Debonnaire; Ebroin de Poictiers, pour disposer l'Aquitaine à se remettre entre les mains de cet Empereur, qui la vouloit donner à Charles son fils bien-aimé; Thietgaud de Cologne, & Gontier de Mayence, dans l'affaire du mariage de Valdrade; & Hincmar de Reims, dans la resistance qu'il fit au Pape, & dans toutes les affaires de l'Eglise & de l'Etat, dont il se mesla avec autant de chaleur que de capacité durant le regne de Charles le Chauve.

Les autres se rendirent illustres par leur doctrine, comme ce mesme Agobard, Theodulse d'Orleans, & Jonas son successeur, Rabanus

Digitized by Google

EGLISE du 9. Siecle. Maurus, tiré de l'Ordre de S. Benoist, Archevesque de Mayence, ce mesme Hincmar de Reims, qui avoit esté Abbé de S. Denis; & l'autre Hincmar son neveu, Evesque de Laon; Remy de Lyon, Adon de Vienne, Hilduin Abbé de saint Denis, Loup Abbé de Ferrieres en Gastinois, Henry Moine de saint Germain d'Auxerre, Valafride Strabon, Abbé de Richenove, Florus Maistre de l'Eglise de Lyon, c'est à dire Theologal; & Jean Scot ou l'Escossois, surnommé Erigena. Ce dernier estoit grand Philosophe pour ce temps-là, & Charles le Chauve le cherissoit si fort, à cause de la beauté & de la delicatesse de son esprit, qu'il le faisoit coucher dans sa chambre; mais en Theologie il passa pour un esprit égaré, & qui n'avoit pas les sentimens droits.

Quant à Hincmar de Reims, nous avons ses œuvres, dont chacun peut juger. L'autre Hincmar son neveu, fort zelé pour l'autorité des Papes, recueillit leurs Lettres decretales, & fut le premier qui osa mettre le nom des anciens Papes à celles qui jusques-là n'en avoient point, & que pourtant Isidore Mercator avoit deja colligées comme veritables. Les autres Canonistes ont suivi son erreur, jusqu'à tant que les plus judicieux ont reconnu qu'elles estoient supposées. Adon de Vienne composa un Martyrologe qui se lit encore. Hilduin écrivit la vie de saint Denis l'Areopagite, par le commandement de Loüis le Debonnaire, & sur les memoires de Methodius Patriarche de Constantinople; lesquels ont donné lieu à deux croyances, que les Critiques pretendent avoir convaincuës de faux: l'une est que ce saint Denis ait esté Evesque de Paris: l'autre, que les écrits qui se lisent sous son nom, soient de luy.

Nous avons les Epistres de Loup de Ferrieres, qui nous donnent de grandes lumieres pour les choses de son temps. Et le Moine Henry écrivit la vie de S. Germain d'Auxerre en vers plus élegans que la rudesse du siecle ne le portoit.

Je remarqueray en passant que la Poësie Latine tascha de se réveiller sous Charles le Chauve, & qu'entre autres Poëtes qui le flaterent, il y en eut un qui fit une Piece de trois cens vers Hexametres, dont tous les mots commençoient par la lettre C. à la loüange des Chauves.

SAINTS. Quelques-uns meriterent par leur bonne vie d'estre mis au catalogue des Saints; comme Anscher, pris dans l'Ordre de S. Benoist par Loüis le Debonnaire, pour estre le premier Archevesque de l'Eglise de Hambourg établie par cet Empereur, & pour prescher l'Evangile aux Danois & aux Suedois; le mesme Rabanus dont nous avons parlé: deux Audris, l'un de Sens, l'autre du Mans: Ayos * de Bourges, Prudence de Troyes, Hildeman de Beauvais, Folquin & Hunfroy de Teroüanne, Amant de Rodez, & Bernard de Vienne. Ce dernier eut Adon cy-dessus pour successeur dans sa sainteté & dans son siege: mais il en a peu d'autres dans cette grande maxime du Christianisme, laquelle il avoit souvent à la

* Aigulfus.

bouche, & toûjours dans l'ame : QUE LES BIENS DE L'EGLISE SONT LE PATRIMOINE DES PAUVRES ; & qu'un Ecclesiastique n'en a l'usage que pour ses simples necessitez. Aussi n'avoit-il pour tous domestiques qu'un Prestre & un serviteur, disant, par ce bel exemple, à tous les Prelats : QUE QUI EST GRAND DE SOY-MESME N'A POINT BESOIN D'EQUIPAGE ET DE VALETS POUR LE PAROISTRE.





Digitized by Google

LOUIS IV.

DIT D'OUTREMER,

ROY XXXII.

PAPES:

LEON VII. en 936. S. trois ans, six mois.

ESTIENNE IX. élû sur la fin de 939. S. 3. ans, 4. mois.

MARIN II. élû en 943. S. 3. ans, six mois & demy.

AGAPET II. en 946. S. 9. ans, 7. mois.



Ce Prince nous fait voir que pour precipiter
Les plus justes desseins, on les fait avorter.
Il faut dissimuler selon les conjonctures,
Son courage trop chaud, son esprit trop leger,
L'ont rendu le joüet d'étranges avantures,
Et toûjours l'ont tenu flotant dans le danger.

LOUIS IV.

Digitized by Google

LOUIS IV.

DIT D'OUTREMER,

ROY XXXII.

Aagé de dix-neuf à vingt ans.

LOUIS IV. DIT D'OUTREMER *âgé de dix-neuf ans, en France.*

RAOUL II. *en Bourgogne Trans-jurane.*

OTHON I. *en Germanie.*

HUGUES & LOTAIRE *son fils en Italie.*



ENTRE tous les Seigneurs François, Hugues le Blanc Comte de Paris & d'Orleans, Duc de France, & beau-frere du défunt Roy, se trouvoit le plus autorisé dans le Royaume : il n'osoit pourtant prendre la Couronne, parce que Hebert Comte de Vermandois & Giselbert Duc de Lorraine, deux tres-puissans ennemis, luy eussent rompu ses mesures, & qu'il ne se voyoit pas assez de forces pour chasser les Hongrois qui couroient la Champagne & le Berry. Il trouva donc plus seur de faire encore un Roy du sang de Charlemagne, qui luy eust obligation de son establissement. 936.

Pour cet effet il envoya en Angleterre une celebre deputation de Prelats & de Seigneurs, dont Guillaume Archevesque de Sens estoit le Chef, supplier Ogine veuve de Charles le Simple de vouloir ramener Loüis son fils, que les François desiroient reconnoistre pour leur Roy. Elle leur accorda leur priere; non pas sans beaucoup de resistance de la part du Roy Aldestan son frere. Il craignoit que son neveu ne perist par quelque trahison, comme avoit fait son pere ; c'est pourquoy il ne se contenta pas de prendre leurs sermens, il en prit aussi des ostages. Hugues & les autres Seigneurs vinrent recevoir leur Roy à la descente de son vaisseau à Boulogne, luy rendirent hommage sur la greve, & delà le menerent à Laon,

936. où il fut sacré par Artold Archevesque de Reims le vingtiéme jour de Juin de l'an 936.

Incontinent aprés son sacre, Hugues qui retenoit encore l'administration du Royaume, le mena dans la Duché de Bourgogne pour ses propres interests. Car il y avoit des pretentions, on ne sçait pas bien sur quoy fondées; Et Hugues le Noir se l'approprioit comme heritier du défunt Roy Raoul son frere, qui l'avoit eüe de Richard son pere, auquel Boson l'avoit donnée lors qu'il fut fait Roy de Bourgogne. Le Noir s'estoit donc saisi de la ville de Langres aprés la mort du Roy Raoul, mais le nouveau Roy le mit dehors sans coup ferir, & l'obligea de ceder la moitié de la Duché à Hugues le Blanc.

Les Chroniques de Normandie marquent cette année une entre-veüe du Roy Loüis, avec Henry Roy de Germanie, & disent qu'elle fut moyennée par le Duc Guillaume; dont Loüis se sentit tellement obligé à ce Duc, qu'au retour il le pria de tenir son fils Lotaire sur les fonts. Mais elles se trompent au temps de cet évenement, il ne peut estre mis que quatre ou cinq ans aprés.

L'an 937. Raoul Roy de la Bourgogne Trans-jurane, mourut ayant regné 25. ans dans ce Royaume-là, & cinq seulement en celuy d'Arles. Il laissa trois enfans; Conrard qui luy succeda, mais dont Othon se saisit & le detint 14. ans auprés de luy; Burchard qui fut Evesque de Lausanne; & Adeleis tres-illustre Princesse, qui en premieres nôces fut femme de Lotaire Roy d'Italie, & en secondes de l'Empereur Othon I.

LOUIS *en France.*	CONRARD *en Bourgogne & Arles.*
OTHON *en Germanie & Lorraine.*	HUGUES & LOTAIRE *son fils en Italie.*

937. & 938. L'Aage de vingt ans sembloit en ce temps-là estre requis pour la majorité des Rois. Loüis d'Outremer l'ayant atteint la seconde année de son regne, prit le gouvernement en main, & fit venir la Reine sa mere à Laon pour se servir de ses conseils. Aussi-tost, il songea à restablir son autorité; Pour cela il s'attaqua premierement à de petits rebelles, puis il s'en prit à Hebert mesme, qu'il croyoit plus aisé à ruiner, parce qu'il estoit fort odieux pour sa trahison envers Charles le Simple. En effet il luy enleva quelques places assez facilement: mais Hugues craignât qu'aprés cela il ne vinst à luy, se rallia avec Hebert, qui d'ailleurs estoit son oncle maternel; Et parce qu'il voyoit peu d'assurance avec un homme qui n'avoit point de foy, il s'appuïa encore de l'alliance du Roy Othon, en épousant sa fille nommée Havide. *

* Hauvide, Hadvide, Hadvige, Avoye.

Le Roi de son costé se fortifia d'une liaison plus estroite avec Arnoul Comte de Flandres, ennemi mortel de Hugues, avec Artold Archevesque de Reims, avec Hugues le Noir frere du deffunt Roy Raoul, & quelques autres. Cette année Giselbert Duc de Lorraine, estant venu au secours de Hugues le Grand son beau-frere, Arnoul & le Noir negocierent une tréve jusqu'au premier jour de Janvier de l'année suivante entre ce Duc & le Roy. 938.

Dés qu'elle fut finie, la guerre recommença plus fortement. Comme le Roy estoit en Bourgogne, pour partager cette Duché avec le Noir, Hugues le Blanc, Hebert de Vermandois & Guillaume Duc de Normandie, coururent & brusserent les terres d'Arnoul. Les censures des Evesques n'eurent pas assez de force pour les arrester : mais le retour du Roy leur donna plus de crainte, & fit renoüer la tréve jusqu'au mois de Juin. 939.

Henry frere puisné d'Othon s'estoit persuadé que le Royaume de Germanie luy appartenoit, parce qu'il estoit né son pere estant Roy, & qu'Othon estoit venu au monde avant qu'il le fust. Giselbert trespuissant en Lorraine, & qui avoit épousé Gerberge la sœur de ces deux Princes, se rangea du costé du puisné au lieu de se porter mediateur entre eux. Ces deux beaux-freres ainsi liguez, envoïerent vers le Roy Loüis pour se soûmettre à son obeïssance ; Et depuis Othon les ayant battus & forcez au passage du Rhin, le desespoir de leurs affaires porta Giselbert & quelques autres Seigneurs Lorrains, à venir jusqu'à Laon lui faire hommage.

Peu s'en falut qu'alors tout le Roïaume de Lorraine ne se rendist à ce Roi ; il penetra jusqu'en Alsace & fut bien receu par tout : mais comme il vint à traiter en païs de conqueste, des peuples qui se rendoient volontairement à lui, il aliena aussi-tost leurs affections, & reperdit par ses violences ce qu'il avoit reconquis avec justice.

Car Hugues le Grand, Hebert, Guillaume Duc de Normandie, & mesme Arnoul de Flandres ne trouvant pas expedient pour eux qu'il se rendît si puissant, se rallierent tous avec Othon ; lequel ayant quitté le siege de Capremont, qui estoit la forteresse imprenable de Giselbert, & les aïant joints, regagna le cœur des Lorrains, & chassa facilement Loüis de l'Alsace. Puis il mit le siege devant Brisac, place fort considerable dés ce temps-là, & où il se vit de fort beaux faits de guerre.

Tandis qu'Othon estoit à ce siege, une partie des siens, particulierement les Prelats, l'abandonnerent, mais Giselbert & Everard furent défaits par ses gens au passage du Rhin prés d'Andornac, où le dernier demeura mort sur la place, & l'autre qui estoit le boute-feu de toutes ces guerres, fut noïé. Ce desavantage aïant ruiné le parti de Henry, il fut sage, & se remit de bonne heure à la discretion de son frere, qui luy pardonna, mais le tint prisonnier pour quelque temps. Cependant

Digitized by Google

940. Brisac se rendit, & toute la Lorraine luy demeura, dont il donna le gouvernement à Henry mesme, & peu aprés au Comte Othon, qui s'en fit appeller Duc.

L'année suivante, le Roy Loüis pensant s'appuïer du costé de ce Roy, ou peut-estre s'acquerir des vassaux & des amis en Lorraine, épousa Gerberge sa sœur, veuve de Giselbert, & sœur aussi de Hedvige ou Hadvide que Hugues le Blanc avoit épousée la mesme année; elle avoit deux enfans de Giselbert, sçavoir Regnier & Lambert. Le premier fut surnommé *au Long Col.*

La meilleure partie du Clergé de Reims n'avoit pû souffrir que Hugues fils de Hebert, qui avoit esté intrus dans le Siege Episcopal à l'âge de cinq ans, s'y maintinst: elle y avoit donc installé un Moine nommé Artold, qui par consequent estoit ennemi de Hebert, & fort attaché au parti du Roy. Ce different engendra une sanglante guerre qui dura dix-huit ou vingt ans, & molesta fort toute la Champagne. Cette année, aprés quelques autres faits peu memorables, Hebert avec Hugues le Blanc & Guillaume Duc de Normandie assiegerent Reims, les habitans prirent tellement l'espouvante, qu'ils leur ouvrirent les portes, & abandonnerent Artold. Dans la mesme crainte il se laissa persuader de ceder l'Archevesché à Hugues & d'accepter une Abbaïe pour recompense de son droit. Mais bien-tost aprés il s'en repentit, quoique les Evesques eussent sacré Hugues, le Roy embrassa sa deffense, & la querelle se ralluma.

De Reims les liguez allerent planter le siege devant Laon : mais au bruit de la marche du Roi qui revenoit du Duché de Bourgogne, ils se retirerent vers Othon, & l'aïant amené comme en triomphe jusqu'au Palais d'Atigny, ils se mirent sous sa protection.

Si-tost que le Roi Loüis eut rafraischi Laon, il se retira en Bourgogne. Son fort estoit de ce costé-là à cause de Hugues le Noir, duquel, & de Guillaume Comte de Poitiers, il estoit accompagné. Le Roi Othon aïant levé une puissante armée le poursuivit jusques-là, & donna tant de terreur à Hugues le Noir, qu'il lui jura qu'à l'avenir il n'employeroit plus ses forces contre Hugues le Blanc ni contre Hebert, qui estoient ses nouveaux vassaux.

941. Le Comte Hebert s'estoit saisi de la ville de Laon, Loüis fit un effort pour l'assieger: mais ce fut à son grand dommage; car estant surpris dans ses logemens par ses mauvais sujets, il vit tuer devant ses yeux plus de la moitié de ses gens, & ne pût sauver sa vie que par une honteuse fuite.

Estant ensuite abandonné de tous ses sujets de Neustrie, il se refugia auprés de Charles Constantin Comte de Vienne, qui étoit son cousin germain, comme étant fils de Loüis l'Aveugle Roi d'Italie & d'Arles, & d'une sœur de la Reine Ogine. Delà il eut recours au Pape, aux Seigneurs Aquitains, & à Guillaume Duc de Normandie. Le Pape envoïa un Legat exhorter les Seigneurs Neustriens de lui estre fidelles: ceux d'Aquitaine

Digitized by Google

vinrent luy rendre hommage à Vienne, & luy offrir leur assistance: Et Guillaume quittant le parti des Liguez, le traita magnifiquement dans sa ville de Roüen, & le servit de ses troupes, comme firent aussi les Bretons. 942.

Avec ces forces il chercha toutes les occasions de combattre ses ennemis, mais ils s'estoient retirez au deçà * de l'Oise, & ayant rompu les ponts, ne vouloient point en venir aux mains. Ainsi il se fit une tréve entr'eux, & puis par l'entremise du Roy Othon il se conclut une paix, par laquelle Hugues & Hebert se soûmirent à leur Roy. * J'écris à Paris.

Il y avoit une haine mortelle entre Guillaume Duc de Normandie, & Arnoul Comte de Flandres, au sujet de ce que ce dernier vouloit contraindre Herluin Comte de Monstreüil d'estre son vassal, & avoit pris son Chasteau; & que Guillaume au contraire avoit, par pure generosité, embrassé le parti de Herluin, & l'assistoit puissamment; luy ayant rendu son chasteau de Monstreüil, qu'il avoit pris sur Arnoul. Tellement qu'Arnoul ne pouvant tirer raison de Herluin, se porta à une horrible & cruelle lascheté contre son deffenseur: c'est qu'ayant negocié, sous pretexte de reconciliation, une entrevuë avec Guillaume, dans une isle sur la Somme, vis-à-vis de Pequigny, il l'y fit traistreusement assassiner le 18. Decembre de l'an 942.

Ce bon & vertueux Prince estoit sur le point, quand il fut tué, de prendre l'habit de saint Benoist au Monastere de Jumieges, qu'il avoit commencé de rebastir. Il n'avoit qu'un fils nommé Richard, né de Sporte sa femme, qui estoit fille de Hebert Comte de Senlis; il luy succeda en sa Duché, âgé seulement de sept à huit ans.

Une grande partie des Normands estoient encore idolâtres, & il en arrivoit tous les jours de nouvelles bandes du Septentrion, qui les réchauffoient dans leur vieille superstition. Aprés la mort de Guillaume, ils se revolterent contre son fils, & le voulurent contraindre de renoncer au Baptesme. Hugues le Grand, allié de son pere, le secourut contre ces rebelles impies, les battit en diverses rencontres, & l'aida à se défaire de leurs Chefs; ils se nommoient Setric & Rodard. Mais cependant quelques autres flotes de ces Barbares profitant des divisions qui estoient en Bretagne entre les Comtes Berenger & Alain, firent un grand carnage de Bretons, & prirent la ville de Dol, dont l'Evesque fut accablé par la foule de ceux qui se sauvoient dans son Eglise. 943.

Comme le Roy eut reconnu que les Normands estant divisez, leur petit Duc Richard seroit fort aisé à dépoüiller, & que ce seroit un beau coup de se resaisir d'un si grand & si bon païs, il fit un voyage à Roüen vers l'automne, & s'assura de la personne de Richard, sous pretexte de le vouloir nourrir en sa Cour. Les Bourgeois d'abord s'en émeurent, & prirent les armes, de sorte qu'il fut obligé de le monstrer au peuple, & de luy confirmer la Duché: mais leur premiere fougue passée, il sceut

943. si bien leur persuader qu'il auroit grand soin de son éducation, qu'ils luy permirent de l'emmener avec luy à Laon.

Quand il l'eut tout-à-fait en sa puissance, Arnoul Comte de Flandres, qui avoit interest qu'on exterminast tous les Normands, luy conseilla de le mettre en un état où il ne pust jamais luy faire de peine; & à force de raisons, & de presens plus persuasifs que les discours, il le porta à resoudre qu'il faloit luy brûler les jarets, & se resaisir ensuite de la Normandie. Avant que d'en venir à l'execution, le sage Gouverneur de Richard (il s'appelloit Osmond) tira habilement son pupille de ce danger: Il le déroba de la Cour, enveloppé dans un fagot d'herbes que l'on apportoit aux chevaux, & le jetra dans Senlis. Cette ville, l'une des plus fortes de ce temps-là, estoit alors tenuë par le Comte Bernard, oncle maternel de Richard; lequel garda ce pupille sans le vouloir rendre ni aux Normands, ni au Roy, qu'il n'eust vû plus clair dans les évenemens de la guerre qui se preparoit.

Pendant ces broüilleries, Hebert Comte de Vermandois mourut à Peronne, tourmenté d'un brûlant remords de sa trahison, & criant sans cesse dans l'agonie: *Nous estions douze qui trahismes le Roy Charles.* Il avoit trois fils, Hebert & Robert, qui partagerent ses terres, & Hugues pretendu Archevêque de Reims.

944. Le Roy Loüis, qui avoit ce defaut de ne sçavoir point dissimuler, s'aheurta aussi-tost à les vouloir ruiner. Sa vengeance trop precipitée luy attira de méchantes affaires; les autres Grands redoutant de pareilles secousses, se réünirent tous pour les deffendre. Hugues mesme s'accommoda avec les Normands, & le Roy Othon se mit de la partie, & se declara ouvertement contre Loüis, qui, à cause de cela, se reconcilia avec Hugues.

Du commencement ce Duc avoit embrassé la cause du petit Richard: mais comme le Roy luy eut promis de partager la Duché de Normandie avec luy, & de luy donner les territoires des Eveschez d'Evreux, de Lisieux & de Bayeux, non seulement il abandonna le pupille, mais encore il se joignit avec le Roy pour le ruiner entierement. Ils entrerent donc en mesme temps dans le païs, le Roy du costé de Roüen, & Hugues du costé d'Evreux. Bernard Comte de Senlis, qui avoit sauvé son neveu, sauva aussi son païs par une telle adresse. Il conseilla aux Normands de faire semblant de se soûmettre au Roy, pour éviter les desolations de la guerre; & aprés il luy persuada facilement de retenir toute cette riche Province, & d'oster à Hugues les places qu'il y avoit conquises. En effet il le contraignit aussi-tost de luy rendre Evreux: si bien que par ce moyen il y eut une nouvelle rupture entre ces deux Princes.

Bernard ne manqua pas aprés d'en tirer le fruit qu'il souhaitoit: car il persuada à Hugues mal-content, de reprendre la protection de Richard, & mesme de luy promettre sa fille * Emine, qui estoit encore

* Emme.

fort jeune; auſſi ne l'épouſa-t-il que ſeize ans aprés. De plus, ce petit Prince eſtant toûjours dépoſſedé de ſa Duché, il ajuſta ſi bien toutes ſes ruſes, qu'il le fit rétablir. Voicy comment. Il y avoit un Chef ou Roy Normand nommé Aigrold, qui eſtant venu depuis quelques années de Dannemarc, s'eſtoit habitué en Coſtentin. Ce Prince ayant concerté avec Bernard, ſe revolta contre Loüis, & l'envoya ſommer de mettre le petit Richard en liberté. A cette nouvelle, Bernard faiſant fort le zelé, aſſure le Roy que toute la Normandie eſt unie pour ſon ſervice; & par ces belles paroles il l'engage d'y aller en perſonne pour reprimer ce pirate. Son armée & celle d'Aigrold eſtant proches l'une de l'autre, Aigrold feint d'avoir peur, & demande une conference. Le Roy la luy accorde, & ſe rend pour cela au village de Creſcenville, à mi-chemin de Caën & de Liſieux. La partie eſtoit ſi bien faite, que le Normand s'y trouvant le plus fort, tailla en pieces tous ceux qui accompagnoient le Roy, ſe ſaiſit de ſa perſonne, & l'envoya priſonnier à Roüen. 944.

En cette meſme rencontre, Herluin Comte de Monſtreüil ſur la mer, principal ſujet de la querelle d'entre deffunt Guillaume & Arnoul, fut maſſacré par Aigrold, en vengeance de ce qu'encore qu'il euſt eſté toûjours protegé par Guillaume, neanmoins il s'eſtoit ingratement rangé avec Arnoul, pour opprimer la Normandie & ſon petit Duc.

En vain la Reine Gerberge envoya vers les Normands leur offrir des 945.
conditions fort avantageuſes pour la delivrance de ſon mari, ils ne voulurent point y entendre, ſi elle ne leur donnoit ſes deux fils en oſtage, à quoy elle ne pouvoit ſe reſoudre; en vain elle implora le ſecours du Roy Othon ſon pere pour la delivrance de ſon mari, il falut qu'elle euſt recours à Hugues ſon plus grand ennemi. Il refuſa d'employer envers les Normands autre choſe que ſa mediation. Elle l'accepta; & luy, en vertu d'un plein pouvoir qu'il ſe fit ſigner par tous les Eveſques & Seigneurs de France, arreſta avec les Normands, dans une conference qui ſe tint à ſaint Clair ſur Epte, que Loüis rétabliroit Richard en ſa Duché, & le recevroit à l'hommage; & que dés-lors il ſeroit mis en liberté, en donnant le ſecond de ſes fils & deux Eveſques pour ſeureté de ſa parole. Mais Loüis ſortant des mains des Normands, demeura au pouvoir de Hugues, qui, ſur je ne ſçay quels pretextes, le detint encore un an ſous la garde de Thibaud Comte de Blois, ſon couſin germain; & ne voulut point le laiſſer aller qu'il n'euſt extorqué de luy la ville de Laon.

Cependant le Roy Othon qui avoit conquis la Comté de Bourgogne, ſoit qu'il craigniſt la réünion entiere du Roy avec ſes Sujets, ſoit que les larmes de ſa fille Gerberge, & la compaſſion d'un Roy ſi maltraité par ſon vaſſal, luy touchaſſent le cœur, rabroüa rudement Hugues qui recherchoit ſon amitié, & offrit ſon aſſiſtance à Loüis ſon gendre pour s'en venger.

Loüis ne manqua pas de l'accepter, & peu aprés ſa ſortie de priſon,

946. alla trouver Othon dans le Cambresis. Arnoul Comte de Flandres l'y avoit joint avec ses forces, & Conrard Roy de Bourgogne avec les siennes : de sorte que tous ensemble ils avoient plus de trente legions ; & ce qui est plus memorable, tous ces combatans ; hormis l'Abbé de Corbie en Saxe, portoient des chapeaux de foin, sans doute pour parer les coups d'estramasson, & pour se garantir du froid.

Il sembloit qu'une si prodigieuse armée dust accabler Hugues & tous ses alliez : mais ses effets ne répondirent pas à sa puissance ; aprés avoir tasté Laon, chassé l'Archevesque Hugues de Reims, & remis Artold dans son siege ; aprés s'estre monstré aux portes de Senlis, & aux fauxbourgs de Paris, elle s'alla échoüer devant Roüen. Car la mort du neveu d'Othon, & de grand nombre de Saxons qui y furent tuez, les pluïes de l'automne, l'approche de l'hyver, la desertion d'Arnoul qui se retira de nuit avec ses troupes, craignant d'estre livré aux Normands, contraignirent Othon de lever le siege & de se retirer.

Ensuite Hugues assiegea Reims, & le Roy Loüis Monstreüil, que tenoit Rotgar fils du Comte Herluin ; mais pas-un des deux ne réüssit.

Quelques mois aprés, les deux Rois Loüis & Othon, par l'entremise de leurs amis communs, passerent les festes de Pasques à Aix-la-Chapelle ; & au mois d'Aoust ensuivant ils s'aboucherent encore sur le Kar ou Cher, pour traiter ensemble de leurs affaires. Cette riviere-là, qui vient du païs de Luxembourg tomber dans la Meuse entre Sedan & Mouson, a toûjours fait depuis la separation des Royaumes de France & de Lorraine, ainsi qu'elle la faisoit auparavant de ceux de Neustrie & d'Austrasie.

947. L'an 947. l'Italie souffrit un nouveau changement : Ausciare & Berenger, le premier frere, l'autre fils d'Albert, Marquis d'Yvrée, avoient ingratement conspiré contre le Roy Hugues : Et ce Prince avoit fait mourir Ausciare : mais Berenger s'estoit sauvé vers Herman Duc de Soüaube, Or ce dernier ayant appris que Hugues s'estoit rendu fort odieux aux Italiens, il fit sonder leurs affections, & repassa les Alpes. D'abord il fut receu dans Verone & dans Milan, & bien accueilly de la pluspart de la Noblesse : toutefois le peuple mû de pitié pour Lotaire fils de Hugues, beau jeune Prince, qui n'avoit que quatorze à quinze ans, voulut que l'on luy conservast le titre de Roy ; & Berenger y consentit pour lors d'autant plus facilement, que toute l'autorité luy demeura entre les mains. L'accord fait, Hugues s'en retourna avec son tresor en Provence, où il se fit Moine, & mourut dés la même année, frapé d'un coup de foudre, à ce que dit une ancienne Chronique.

LOUIS

LOUIS *en France.*	CONRAD *dans la Transjurane & Arles.*
OTHON *en Germanie & Lorraine.*	LOTAIRE & BERENGER *en Italie.*

LA dispute pour l'Archevesché de Reims entre Hugues de Vermandois & Artold, estoit une tres-grande affaire. Elle fut premierement traitée à Douzy, entre quelques Prelats, qui n'ayant pas le pouvoir de la terminer, la remirent à une Assemblée Synodale des Evesques de Gaule & de Germanie, qui se tint dans Verdun à la mi-Novembre. Robert Archevesque de Tréves y présida: Hugues n'y comparut point, mais y envoya certaines Lettres du Pape; les Evesques n'en tinrent pas grand compte, les trouvant subreptices; ainsi ils adjugerent la joüissance de l'Archevesché à Artold, & en exclurent Hugues pour sa contumace, jusqu'à ce qu'il eust comparu au Concile qui se tiendroit le mois d'Aoust ensuivant, & qu'il s'y fust purgé des crimes à luy imposez. 948.

Hugues s'en plaignit au Pape, qui envoya un Legat vers Othon pour luy enjoindre d'assembler un Concile general des Gaules & de la Germanie, tant pour terminer ce differend, que pour vuider les querelles d'entre le Roy Loüis & Hugues le Blanc. Il le convoqua donc au Palais Royal d'Ingelheim; luy & le Roy Loüis y assisterent estant assis sur un mesme banc. Le Concile entendit les plaintes de Loüis, & puis la requeste d'Artold. Le premier exposa tous les maux que Hugues luy avoit faits, jusqu'à le detenir prisonnier un an entier; & offrit, si quelqu'un luy reprochoit que les troubles & calamitez du Royaume procedoient de sa faute, de s'en justifier par telle maniere que le Concile aviseroit, mesme par *preuve de son corps en champ de bataille.* Sur ses plaintes le Concile écrivit des Lettres à Hugues le Blanc, & à ses adherans, pour les admonester de se ranger à leur devoir, sous peine d'anathême; & faisant droit sur la requeste d'Artold, luy confirma l'Archevesché, & excommunia Hugues son competiteur, jusqu'à ce qu'il fust venu à penitence.

Avec cela Othon assista Loüis de bonnes troupes; les Evesques Lorrains ses vassaux prirent Mouson & le raserent, excommunierent Thibaud qui deffendoit la ville de Laon pour Hugues, & firent citer Hugues mesme en vertu de Lettres du Legat, de comparoistre au Concile de Tréves, pour faire satisfaction des maux qu'il avoit causez au Roy & à l'Eglise. N'y ayant pas comparu, il fut excommunié.

La guerre ne s'en faisoit pas moins cependant, & il se prenoit & reprenoit plusieurs chasteaux, tant par les deux rivaux de l'Archevesché

949. de Reims, que par les gens du Roy, & par ceux de Hugues, toute la France estant dans une extrême desolation par ces guerres civiles, & par les courses des Hongrois.

Cette année arriva la mort de Foulques le Bon Comte d'Anjou, Prince fort religieux, & amateur des lettres; lequel ayant un jour appris que le Roy se mocquoit de ce qu'il alloit souvent chanter au Chœur, luy écrivit seulement ces mots : *Sçachez*, SIRE, *qu'un* PRINCE NON LETTRÉ EST UN ASNE COURONNÉ.

Les Hongrois s'estant jettez l'an 949. en Lombardie, Berenger composa avec eux pour huit boisseaux d'argent; & sous pretexte de lever ces deniers, il fit de tres-violentes extorsions. Sur ce temps-là Lotaire Roy d'Italie, son rival, ou de douleur de se voir méprisé, ou par l'effet de quelque poison, tomba en phrenesie, & mourut à Milan le 22. de Novembre. Il ne laissa aucuns enfans, mais bien une belle & riche veuve: c'estoit Adeleïde, fille du Roy Raoul II. Berenger aussitost se fit proclamer Roy, & couronner avec son fils aisné Adelbert.

950. Othon bien aise des broüilleries de la France, donnoit de foibles secours à Loüis; & ce Roy, dans la necessité de ses affaires, luy déferoit beaucoup, & l'alloit souvent trouver, ou y envoyoit Gerberge sa femme. Il faisoit aussi des tréves de temps en temps avec ses rebelles. Dans une entr'autres, luy & Hugues s'estant transportez sur les bords de la Marne, la riviere entre deux, plâtrerent je ne sçay quelle paix, moyennant quoy Hugues luy rendit une grosse tour qu'il tenoit encore dans la ville de Laon.

La paix faite de ce costé-là, Loüis s'achemina vers l'Aquitaine pour s'assurer de la fidelité des Seigneurs du païs. Car durant ces broüilleries la foy des vassaux estoit si fresle & si legere, que souvent en moins d'un an ils prestoient le serment à trois ou quatre Souverains differens; c'étoit afin de n'en avoir point du tout, s'ils eussent pû. Il fut receu par tout avec beaucoup de soûmission; mais il tomba malade si griévement qu'on le crut mort. Durant ce voyage, Federic Duc dans la Lorraine Mosellanique, entreprit de bastir un chasteau à Bar sur les terres de France, & pilla les contrées voisines. Loüis s'en estant plaint à Othon, il défendit à Federic & à tous ses autres vassaux de plus attenter pareille chose.

Les Hongrois sortant d'Italie, passerent les Alpes, & se jetterent dans la France. Aprés qu'ils y eurent fait un grand butin, ils s'en retournerent par la mesme route dans leur païs.

951. Cette année 951. Ogine *, mere du Roy Loüis, qui estoit âgée de plus de 85. ans, outrée de ce que son fils luy avoit refusé une Abbaye, sortit de Laon, où il la tenoit comme prisonniere, & alla épouser Hebert de Vermandois, Comte de Troyes, fils de ce traistre Hebert qui avoit fait mourir son mary en prison. Elle contentoit ainsi son aveugle vengeance aux dépens de son honneur; ou peut-estre elle la faisoit servir de pretexte à son incontinence.

* Ogine.

LOUIS	OTHON
DIT D'OUTREMER, *en France.*	*en Germanie & Lorraine.*
CONRAD	BERENGER II.
dans la Transjurane & Arles.	& ADELBERT SON FILS *en Italie.*

ADELEIDE, veuve de Lotaire, estoit belle & charmante, elle avoit la ville de Pavie en dot; & d'ailleurs quantité de riches possessions, d'amis & de credit, tant dans le païs, que deçà les monts, estant fille de Raoul II. & sœur de Conrad, Rois de Bourgogne. A cause de cela Berenger la fit rechercher pour son fils: mais elle rejetta courageusement cette proposition. Sur son refus opiniâtre il l'assiegea dans Pavie, la prit, & l'envoya prisonniere dans le fort chasteau de la Garde, duquel le Lac a pris son nom. Elle s'en sauva neanmoins par le moyen d'un Prestre, au hazard d'étranges aventures, estant reduite, au sortir de là à vivre des aumônes qu'il luy cherchoit; puis elle se retira vers le Marquis Athon son parent, qui entreprit de la proteger dans sa forteresse de Canosse.

Aussi-tost Berenger l'y assiegea avec toutes ses forces. La seconde année du siege & la fin des munitions de la place approchoient, quand cette Reine envoya implorer le secours du Roy Othon, & luy offrir avec sa personne le Royaume d'Italie. L'amour de la gloire, plus que celuy de la femme, attira ce Prince delà les Monts: il la délivra, l'épousa, parce qu'il n'en put joüir autrement, & l'emmena en Germanie, laissant son armée à Conrad Duc de Lorraine, pour achever cette guerre. 952.

Ce Conrad poursuivit si vivement Berenger & son fils, que tous deux mettant les armes bas, vinrent conferer avec luy, & par son conseil, passerent en Germanie vers le Roy Othon. Ce genereux Prince les ayant magnifiquement traittez, & receu d'eux le serment & l'hommage, les remit dans tout leur Royaume, il retint seulement le Veronois & le Frioul, qu'il donna à son frere Henry Duc de Baviere.

Cette année mourut Hugues le Noir Duc de Bourgogne, sans avoir eu aucuns enfans.

La querelle de l'Archevesché de Reims, & de quelques autres Seigneurs particuliers, avoit rebroüillé le Roy Loüis & Hugues le Blanc si fort qu'ils en estoient aux armes: mais enfin Hugues, quelque motif qui l'y poussast, desira conferer avec la Reine Gerberge, sœur de sa femme. Elle le vint trouver; & ensuite il s'aboucha avec le Roy dans Soissons, & fit la paix sur la fin du mois de Mars de cet an 953.

Cette réünion ne plaisoit peut-estre guere au Roy Othon; mais il ne

953. se trouvoit pas en état de la troubler. Il estoit trop occupé dans la guerre civile que luy faisoit Luitolf son propre fils, incité par Conrad Duc de Lorraine, qui luy donnoit jalousie d'un fils encore au berceau, que son pere avoit d'Adeleïde sa seconde femme. Othon destitua Conrad de sa Duché, & reduisit enfin son fils au devoir; mais ce ne fut pas sans beaucoup de risque, de combats & de travaux.

Conrad opiniâtrement rebelle, remuoit toutes choses pour se venger. Il fit ligue avec Berenger Roy d'Italie, aussi ingrat que perfide envers Othon, & par deux fois attira les Hongrois; la premiere en Lorraine l'an 954. & la seconde en Baviere l'an 955. De la Lorraine ils se déborderent jusqu'en Champagne & en Bourgogne, où ils firent beaucoup de maux, mais furent rechassez en Italie. Il s'en jetta une multitude effroyable en Baviere; toutefois Othon les combattit, & les tailla en pieces, aprés que Conrad eut esté tué dans la meslée.

954. Durant ces broüilleries, l'an 954. le Roy Loüis mourut par un étrange accident. Comme il alloit de Laon à Reims, il rencontra un loup sur
955. son chemin, il picqua aprés, son cheval broncha; & le renversa par terre si rudement qu'il en fut tout froissé. Cette meurtrissure universelle se tourna en une espece de lepre, qui luy causa la mort le quinziéme jour d'Octobre. Ce fut dans la ville de Reims, où il s'estoit fait porter. Il y est enterré dans l'Eglise de S. Remy. Son regne fut de dix-huit ans, trois mois, & sa vie de trente-huit à trente-neuf ans.

De cinq fils qu'il avoit eus de Gerberge, il n'en restoit que deux, Lotaire & Charles, dont l'aisné Lotaire avoit quatorze à quinze ans, Charles seulement quinze ou seize mois.

Le bas âge de ce dernier, la pauvreté des Rois qui n'avoient presque plus aucune ville en propre que Reims & Laon, & peut-estre les interests de Hugues le Blanc, furent cause qu'il ne partagea point le Royaume avec son aîné, comme il avoit presque toûjours esté pratiqué dans la premiere & seconde race. Depuis ce temps il n'a plus esté divisé également entre les freres: l'aîné seul a eu le titre de Roy, & les cadets n'ont eu que quelques terres en appanage & avec une sujettion entiere à leur aîné. La puissance de ces Rois s'accroissant, y a même ajoûté la reversion faute d'hoirs mâles; ce qui n'a pas peu contribué à restablir la grandeur de l'Estat.



PAPES. encore AGAPET II. plus d'un an durant ce regne.

JEAN XII. qui le premier changea son nõ, intrus en 955. S. 9. ans, moins quelques mois : est déposé.

BENEDICT V. intrus par les Romains en 964. S. quelques mois.

JEAN XIII. nommé par l'Empereur Othon en 964. S prés de 7. ans.

DOMNUS elû en 972. S. 3. mois.

BENEDICT VI. en 972. S 1. an, 3. mois.

BENEDICT VII. en 972. S. 9. ans, quelques mois.

JEAN XIV. elû en Juillet 984. S. 1. an, 1. mois.

LOTAIRE,
ROY XXXIII.



On ne peut arrester le cours des destinées
J'estois religieux, brave, juste & prudent,
Et ne pas éviter le tragique accident
D'un boucon dont ma femme accourcit mes années.

Digitized by Google

LOTAIRE,

ROY XXXIII.

LOTAIRE *en France.* OTHON *en Germanie & Lorraine.*

CONRAD *dans la Transjurane & Arles.* BERENGER & ADELBERT *son fils, en Italie.*



LA plus grande partie de la puissance estant entre les mains de Hugues, il eust pû prendre la couronne, s'il n'eust pas craint les forces du Roy Othon, oncle maternel des fils du Roy défunt, & la jalousie des autres Seigneurs François. Pour ces raisons, la Reine Gerberge sœur de sa femme, estant venuë le trouver pour prendre conseil de luy, il aima mieux se conserver l'autorité en protegeant une veuve & un pupille, que de la hazarder & son honneur avec, en les opprimant. Ayant donc mené Lotaire à Reims, il le fit couronner le 12. de Novembre par l'Archevesque Artold. 954.

En cette occasion le jeune Roy donna les Duchez de Bourgogne & d'Aquitaine à Hugues le Blanc & à Hugues Capet son fils aîné : lesquels estant contens, & le Duc de Normandie aussi pour l'amour d'eux, il ne fut pas difficile de calmer les autres Seigneurs qui estoient plus foibles.

Ces Duchez, à mon avis, estoient de deux sortes en ce temps-là : les unes tenoient les villes & les terres, & estoient devenuës comme hereditaires ; les autres estoient des commandemens generaux dans tout un Royaume, tant pour les armes que pour la Justice, les Rois pouvoient encore donner & oster ceux-là. Ainsi il y avoit un Duc pour la Lorraine, qui estoit Brunon Archevesque de Cologne, frere du Roy Othon qu'il avoit mis en la place de Conrad lequel il avoit destitué pour ses rebellions ; un pour la France, un pour l'Aquitaine, & un pour la Bourgogne ; Hugues l'estoit dans tous ces trois Royaumes, par consequent il estoit comme le Lieutenant General du Roy, & en cette qualité il pouvoit estre destitué, si ses grandes alliances & les villes qu'il possedoit ne l'eussent rendu indestituable.

955. La France fut assez calme trois ans durant, hormis que Hugues l'an 955. ayant traité splendidement durant quelques jours le Roy Lotaire, avec la Reine Gerberge dans sa ville de Paris, le mena en Poictou pour déposseder Guillaume Comte de ce païs-là & Duc d'Aquitaine, sous pretexte de le faire obeïr. Ils mirent le siege devant Poictiers; & la place se deffendit si long temps qu'il y eut une grande disette de vivres dans les troupes; Et comme elles languissoient de faim, il arriva un jour que s'estant levé un grand orage, un terrible coup de tonnerre fendit le pavillon du Roy en deux: l'effroy qu'il conceut de ce prodige, joint à la necessité, le contraignit de lever le piquet. Et neanmoins le Comte s'estant voulu enhardir de poursuivre les François sur la retraite, ils tournerent teste bravement, & le mirent en déroute avec grande perte de sa Noblesse.

L'année suivante, Hugues, qui sans sceptre avoit regné plus de vingt ans, estant fils de Roy, oncle de Roy, & beau-frere de trois Rois, mourut dans sa ville de Paris, d'autres disent dans son Chasteau de Dourdan le 16. de Juin, plein d'années, de gloire, & de biens. On le surnommoit le Blanc à cause de son teint; le Grand pour sa puissance, ou peut-estre pour sa taille; & l'Abbé, parce qu'il tenoit les Abbaies de saint Denis, de saint Germain des Prez, & de saint Martin de Tours. En mourant il pria Richard Duc de Normandie son gendre, d'estre le défenseur de ses enfans & de ses vassaux.

Il eut deux femmes, la premiere fut Ethilde l'une des filles d'Edoüard Roy d'Angleterre, (les Rois Charles le Simple & Othon avoient épousé les deux autres); la seconde Avide * ou Avoye sœur du mesme Othon & de la Reine Gerberge. Il ne vint point d'enfans de la premiere, mais de la seconde, il en eut quatre, Hugues surnommé Capet, qui fut Comte de Paris & Marquis d'Orleans, puis aussi Duc de France; Othon qui fut Duc de Bourgogne aprés la mort de Gilbert son beau-pere; Eudes ou Odon qui succeda à Othon; & Henry qui posseda aussi cette Duché aprés eux.

* Hauvide, Hadevide, Advide.

956. 957. & 958. Ces quatre fils n'estoient pas encore assez accreditez pour faire du bruit, l'aîné mesme n'avoit qu'environ seize ans. Ainsi la Reine Gerberge eut quelque relasche & gouverna assez paisiblement pendant deux ou trois ans, horsmis qu'il y eut quelques querelles pour des chasteaux de l'Archevesché de Reims, & pour des differends d'entre particuliers.

Le plus grand mal que plusieurs trouvoient dans le gouvernement, étoient que la pluspart des affaires se manioient par la volonté du Roy Othon, & de Brunon son frere, Archevesque de Cologne & Duc ou Gouverneur de Lorraine; en sorte qu'ils estoient comme les moderateurs & les arbitres de la France Neustrienne, & tendoient, ce semble, à la faire dépendre de la France Orientale, afin que toutes deux ne fussent qu'un corps. Quand les Rois de la Neustrie se trouvoient les plus forts, ils avoient

avoient la mesme pretention. C'est ce qui me paroist par la lecture des autheurs de ces temps-là, quoiqu'ils ne parlent des choses que fort confusement, 959.

L'an 959. Lotaire avec sa mere, & sa tante Avoye alla trouver son oncle Brunon dans le Cambresis. On ne sçait pas le sujet de cette entreveuë, mais que Brunon se saisit de la personne de Regnier au long Cou, Comte de Monts en Haynaut, & qu'il l'envoïa prisonnier au delà du Rhin chez les Sclaves, parce qu'il refusoit de luy donner des ostages: La Reine estoit en differend avec les enfans de Hugues & la veuve Avoye sa sœur, pour quelques chasteaux que le Roy Lotaire leur avoit pris en Bourgogne; ce fut pourquoy Brunon vint aussi en France; & il les mit d'accord dans un Parlement qui se tint à Compiegne. Au sortir delà, la Reine & son fils Lotaire allerent à Cologne faire Pasques avec Brunon qui les regala splendidement, & les renvoïa chargez de fort beaux presens.

Un peu aprés ils l'appellerent à leur secours contre Robert Comte de Troyes, & Comte de Chaalons de par sa femme, lequel avoit surpris Dijon. Il repassa en France avec ses Lorrains, reprit cette place; & au mesme temps il envoya des troupes Saxones à Troyes pour y restablir l'Evesque que ce Robert en avoit chassé; mais Renard Comte de Sens, & Raimbaud Archevesque de la mesme ville, amis de Robert, leur donnerent bataille & les defirent.

La mesme année mourut Alain dit Barbe-torte, Duc de Bretagne & fils du Comte Matuede. Il laissa trois enfans, deux bastards, Hoel & Guerec, & un legitime nommé Drogon encore au berceau, qu'il declara son heritier. Thibaud Comte de Chartres grand-pere maternel de cet enfant en eut la tutelle, & sa mere la garde de sa personne. Or s'estant remariée à Foulques Comte d'Anjou, ce méchant beau-pere fit malheureusement mourir cet innocent, luy ayant fait verser de l'eau bouillante sur la teste.

Sa succession engendra un sanglant debat en Bretagne: il dura 34. ans. Les deux bastards d'Alain disputoient cette Duché contre un Conan, qui descendoit par filles du Roy Salomon: Ce Conan les fit perir méchamment tous deux, Hoel par les mains d'un soldat qui l'assassina, & Guerec par la lancette empoisonnée d'un Chirurgien qui le saignoit. Mais luy-mesme perit enfin dans une bataille qu'il perdit l'an 962. contre Foulques Comte d'Anjou, ennemy capital des Bretons. Godefroy, l'aîné de quatre fils qu'il avoit, luy succeda.

Il y avoit trois ans que Hugues le Blanc estoit mort, & ses enfans n'avoient point encore rendu hommage de leurs terres au Roy Lotaire: l'Archevesque-Duc Brunon les y obligea; & Lotaire en recompense declara l'aisné, Duc de France, comme l'avoit esté son pere, & luy donna le Poitou; il faut entendre s'il pouvoit le conquerir, car il estoit possedé par un autre Comte, c'estoit Guillaume II. On peut tirer delà une

959. conjecture, que les Rois ne s'estoient point encore dépoüillez en
ment du pouvoir de donner les Duchez & les Comtez, & que si
estoient hereditaires, c'estoit par usurpation, non pas encore par
cession.

Toutes les nouvelles Principautez & Seigneuries qui s'estoient éle
dans le Royaume ne faschoient point tant le Roy que celle des Norm
qui estant estrangers & issus de peres qui avoient cent ans durant
959. & 960. solé la France, en occupoient une si riche Province : voilà pourq
Brunon qui gouvernoit les affaires du Royaume, estant incité par
persuasions d'Arnoul Comte de Flandres, de Baudoüin son fils, de T
baud Comte de Chartres, & de Geofroy Comte d'Anjou, complot
perdre leur Duc Richard. Dans ce dessein il luy manda qu'il eust à se
ver à un Parlement Royal ou Assemblée des Estats à Amiens, luy fai
esperer, s'il y venoit, qu'on lui donneroit l'administration du Royau
mais c'estoit afin de l'arrester & de l'envoïer prisonnier au delà du R
Richard trop facile s'estoit mis en chemin, & s'en alloit perir, s'il n'e
esté heureusement averti de ce complot par deux cavaliers inconnus
cet avis il rebroussa tout court vers son païs, & se tint mieux sur
gardes.

Il evita encore un autre piege que le Roy lui tendit quelque-te
aprés, pour se saisir de sa personne. Il lui avoit fait croire qu'il avoit
sein de perdre Thibaud, & qu'il avoit besoin pour cela de son assista
Il le prioit donc de se rendre auprés de lui en un certain endroit prés
bords de la riviere d'Epte, & de prendre pour pretexte que c'estoit
lui venir rendre hommage. Car les Souverains le demandoient à l
vassaux toutes les fois qu'ils avoient sujet de douter de leur fidelité, &
vassaux ne faisoient point de difficulté de les en assurer par la reïtera
de ce devoir. Le Duc avoit déja passé la riviere, quand les espions q
avoit envoyez pour découvrir ce que le Roy faisoit, luy rapporte
que le Comte Thibaud & tous ses ennemis estoient auprés de lui,
qu'on s'apprestoit à le venir charger. Ainsi ayant reconnu l'intention
François, il repassa & posta ses gens sur les bords de la riviere, pour
en empescher le passage. Mais Lotaire animé par Thibaud, resolut
l'attaquer de vive force : la meslée fut sanglante, les Normans bien
parez se défendirent si bravement, que le Roy fut obligé de faire so
la retraite.

958. & suivans. Depuis que Berenger & Adelbert avoient esté restablis dans le Roïau
d'Italie par Othon, ils n'avoient cessé de conspirer contre luy, &
cela de vexer cruellement leurs sujets, de forte qu'il y avoit envoié
fils Luitof pour les chastier. Ce jeune Prince les avoit presque chassé
tout le Roïaume, quand il fut surpris de la mort l'an 958. non sans s
çon de poison, & ainsi il laissa sa conqueste imparfaite. Mais les plain
des Seigneurs & des Prelats, & les instantes prieres du Pape pressant
cessamment le Roy Othon, il se resolut d'y aller luy-mesme, apr

EMPP. ROMAIN PORPHYROGENETE ayant empoisonné Constantin VIII. son

qu'il eut fait couronner son fils Othon II. à Aix la Chapelle, quoi qu'il ne fust âgé que de sept ans.

A son arrivée en Italie, Berenger, sa femme; & leurs fils Adelbert & Guy abandonnerent la campagne & les villes, & se retirerent chacun dans quelque forteresse; Berenger dans celle de Fraissenet sous la protection des Sarrasins qui s'y estoient fortifiez depuis quelques années, & delà infestoient les passages des Alpes, les costes de l'Italie, & celles de la Provence & du Languedoc. Othon fut receu par tout avec un applaudissement universel, recouvra Pavie, & fut couronné Roy des Lombards à Milan par l'Archevesque. Delà il marcha vers Rome, où il receut la couronne Imperiale le * jour de Noël par les mains de Jean XII. qui avoit esté intrus dans le siege par le credit & l'argent de son pere Alberic, avant l'âge de dix-huit ans. Cet Alberic estoit fils de Marosie, & avoit chassé le Roy Hugues de Rome; ensuite dequoy il y avoit changé le gouvernement, & s'estoit fait Consul pour commander en chef avec un Prefet & des Tribuns.

pere en Novêbre R. 1. ans 1. mois, & l'Empire vacant en Occident.

960. & suivans.

962.

L'Emper. NICEPHORE doit estre icy.

* Ils affectoient tous ce jour-là pour imiter Charlemagne.

La ceremonie de ce couronnement d'Othon fut la plus solemnelle de toutes celles de ce siecle-là. On y accourut de toutes les parties de l'Europe. Hugues Capet avec sa mere Avoye, Lotaire Roy de France avec la sienne, & grand nombre de Seigneurs François s'y trouverent; Et mesme plusieurs Seigneurs de Grece y assisterent de la part de l'Empereur Nicephore, qui proposoit le mariage de Theophanie sa belle-fille avec le fils d'Othon, qui fut Empereur aprés son regne.

Or le jeune Pape qui avoit prié instamment Othon de venir, changea bien-tost de sentiment. Comme il craignoit que cet Empereur, qui estoit un Prince serieux & reglé, ne voulust reformer ses desordres, il se rallia avec Adelbert, qui couroit la campagne avec quelques troupes de bandits, & rappella Berenger à Rome dés qu'Othon en fut sorti pour aller en Lombardie reduire tout le reste des places que ce Tyran y tenoit encore. Othon ayant appris cette bijarre nouvelle, ne laissa pas de continuer ses conquestes; puis quand il crut qu'il estoit temps de retourner à Rome, il y ramena son armée.

EMPP. NICEPHORE 6. ans, 9. mois, en Mars, Basile & Constantin fils de Romain, étant mineurs & OTHON I.

Le jeune Pape ne l'attendit pas, mais s'enfuit avec Berenger, & emporta le tresor de l'Eglise. Othon luy fit faire son procés, non pas pour son intrusion, mais pour meurtre, sacrilege, adultere, inceste, simonie & autres crimes énormes. Il assembla un Concile pour cela; Jean y fut cité par les formes; n'ayant point comparu, on le déposa, & en sa place on mit Leon, qui fut le VIII. du nom. Celuy-cy, pour oster les troubles que les cabales causoient dans les élections, accorda à l'Empereur Othon le pouvoir de nommer doresnavant les Papes & les Evesques, & de leur donner l'investiture.

962.

Comme Othon passoit les festes de Noël à Rome avec Leon, ayant logé son armée hors la ville, la faction & l'argent de Jean qui estoit déposé, souleverent les Romains pour aller l'attaquer en trahison. En

963.

965. ayant esté averty assez à temps pour n'estre pas surpris, il se teste des siens, & vint hardiment à eux. Ils eurent peur de l'é & estant entrez en composition, ils luy donnerent des ostages. res de Leon l'obligerent de les leur rendre dans peu de jours; ma fut pas plûtost parti pour aller assieger Camerin, qu'ils se revo encore, chasserent Leon, & receurent Jean dans leur ville. Alors il voir qu'il n'estoit pas un vray Pasteur, mais un tigre, exerçant ces vengeances sur les amis de Leon, faisant couper aux uns les doi ou la main, aux autres la langue, aux autres le nez & les oreilles.

Il les eust continuées jusques au bout, s'il n'eust esté tué en flagra delict auprés d'une femme. L'Histoire Ecclesiastique remarque qu s'appelloit Octavien avant que d'estre fait Pape, & que c'est le prem des Papes qui changea son nom à sa promotion. Aprés sa mort, les R mains persistant dans leur rebellion, élurent l'Archidiacre Benoist. A si-tost Othon revint sur ses pas, assiegea Rome, la reduisit à la fa ne, & les contraignit de luy livrer leur Pape. Il le força de deman pardon dans deux Synodes d'Evesques, qu'il fit convoquer pour ce & l'ayant fait dégrader de Prestrise par l'Assemblée, l'envoya prisonn à Hambourg, sous la garde d'Adelgaud Archevesque de cette ville Il y mourut un an aprés.

A quelques mois de là il prit Berenger, qui s'estoit retiré dans fort chasteau de sainte Leone, & le relegua luy & sa femme Will Bamberg en Germanie, où il mourut l'année d'aprés. Croyant d toute l'Italie paisible, il s'en retourna chez luy, & emmena son arm mais fort diminuée par une furieuse peste.

Aprés son départ, quelques Comtes Lombards se revolterent e core, ayant à leur teste Adelbert & Guy fils de Berenger : mais le D Burchard qu'il y renvoya, les terrassa en une grande bataille qu donna sur les rives du Po. Guy, le plus mauvais de tous, y demeura la place; Adelbert se sauva avec peine. Celuy-cy ayant recueilli q ques troupes, hazarda encore une bataille l'an 968. & l'ayant perdu en mourut de douleur. Ainsi FINIT AVEC LUY LE SECOND ROYA ME D'ITALIE, ou si vous voulez, il passa aux Princes Germains, par leur pesanteur & negligence, & par leurs discordes continuell l'ont malheureusement laissé dissiper & aneantir.

Aprés que Leon VIII. fut mort, & que Jean Evesque de Na treiziéme du nom, eut esté élevé au saint Siége avec l'agrément d'O thon, à qui Leon avoit accordé le pouvoir de confirmer l'élection d Papes; le Prefet, les Consuls, Tribuns & autres Magistrats de la vi de Rome, faschez de ce qu'Othon avoit fort limité leur puissance, q auparavant faisoit branler toute l'Italie, se soûleverent furieusem contre ce Pape. Le Prefet, il se nommoit Rofroy, le mit en priso & puis le chassa de Rome, & l'envoya en exil dans la Comté de la Campanie.

* Terres de Levor, & contrées voisines.

Le Pape se retira vers Pandolfe Prince de Capouë, & implora son aide. Ce Pandolfe le restablit, & Jean son frere tua Rofroy. En recompense, le Pape un an aprés, érigea un Archevesché à Capouë, & en pourveut le meurtrier de son ennemy. C'est ce Pape qui s'estant avisé de benir une cloche qu'il fit monter au clocher de saint Jean de Latran, & de luy imposer le nom de Jean, a par cet exemple introduit la coustume d'en faire autant à toutes celles que l'on fond de nouveau; le vulgaire parle fort improprement quand il dit qu'on les baptise. 966.

Othon desirant remedier une bonne fois à tous ces soulevemens, repassa en Italie, & y establit son autorité par de severes chastimens, (ayant banny les Consuls, fait pendre les Tribuns, & promener le Prefet tout nud sur un asne,) par des recompenses envers ses amis, par des establissemens de nouveaux Comtes, par de bonnes loix, & enfin par la conqueste de la Calabre & de la Poüille, qu'il arracha à l'Empire des Grecs, qui les avoient gardées jusques-là. Voicy comment; Nicephore avoit baffoüé, & mesme emprisonné ses Ambassadeurs, à cause que dans ses lettres il prenoit le titre d'Empereur des Romains, & ne luy donnoit que celuy d'Empereur des Grecs, & que d'ailleurs il avoit receu sous son obeïssance les Ducs de Capoüe & de Benevent, qui avoient renoncé à celle des Grecs. Pour ce sujet il se meut une guerre fort animée entre eux. Dans cette guerre Nicephore ayant, sous une fausse apparence de vouloir donner sa belle-fille à Othon pour son fils de mesme nom que luy, fait surprendre & massacrer quelques troupes Allemandes qui alloient pour la querir; Othon attaqua vivement ces Provinces, les enleva de vive force, passa au fil de l'épée toutes les troupes de Nicephore, & coupa le nez à tous les Grecs de marque qu'il attrapa, puis les renvoya en cet état à Constantinople. Les mauvaises nouvelles de la défaite entiere des Grecs en Italie, soûleva les peuples contre Nicephore: sa propre sœur aida à allumer le feu de la sedition, à la faveur de laquelle Jean Zemis le tua, & monta dans le thrône. Aussi-tost, pour n'avoir point d'affaires avec Othon, il luy envoya la fille que Nicephore luy avoit promise: c'estoit Theophanie ou Tifaine, fille de Romain Empereur de Constantinople, qui estoit mort quatre ans auparavant; & belle-fille de Nicephore, qui avoit épousé la veuve de Romain. Dés qu'elle fut arrivée en Italie, le saint Pere fit la ceremonie du mariage, ayant couronné le nouvel Espoux Roy de Lombardie à Milan. 966. & 967.

Voilà les bons succés qu'eut Othon, à juste titre surnommé le Grand, parce qu'il ne les rapportoit pas à sa propre gloire & vanité, mais à relever l'Empire d'Occident; dont le titre, depuis ce temps-là, est demeuré comme attaché à la Germanie, mais avec des pretentions bien plus étenduës que ses forces. Nous ne parlerons plus desormais des affaires d'Italie, & peu de celles de Germanie, qu'entant qu'elles seront necessairement jointes à celles de France. 968.

Durant ces affaires d'Italie, diverses querelles troubloient la France:

962. les deux plus grandes estoient celles de l'Archevesché de Reims, & la haine que les Comtes Thibaud de Chartres & Arnoul de Flandre avoient contre les Normands. On eust pû appaiser la premiere en remettant Hugues de Vermandois dans le siege de Reims, l'Archevêque Artold estant mort le dernier de Septembre de cette année 962. si la Reine l'eust pû souffrir : mais bien loin d'y donner les mains, elle fit en sorte que le Concile de Soissons renvoya l'affaire au Pape, qui le declara excommunié. On donna l'Archevesché à Odolric ou Oulry.

963. Les freres de Hugues furieusement animez contre Guibuin Evesque de Chaalons, à cause que dans cette Assemblée il avoit apporté le principal obstacle à son rétablissement, saccagerent & bruslerent sa ville.

964. & 965. Le Comte de Chartres estoit soûtenu par le Roy contre le Normand, parce que celuy-cy estoit attaché d'alliance & d'affection aux fils de Hugues le Grand. Bien qu'il fust puissant & fort brave, neanmoins il perdit une bataille en Normandie : mais il fut recompensé de cette perte par la conqueste d'Evreux que le Roy luy mit entre les mains, l'ayant prise par intelligence. Richard victorieux le suivit en queuë, & entrant presque aussi-tost que luy dans son païs, fit de terribles ravages dans le Dunois & dans le Chartrain. Le Comte de Chartres eut sa revanche dés la mesme année, portant le feu jusqu'aux faux-bourgs de Roüen : mais il en fut rudement rechassé, & perdit son fils sur la retraite ; ou selon quelques-uns, à une sortie que ce jeune Seigneur fit de la ville de Chartres sur les troupes de Richard.

L'an 965. Guillaume surnommé Teste d'Estoupe, Comte de Poitiers & Duc de Guyenne, finit ses jours dans l'Abbaye de S. Maixan, où

964. il avoit pris l'habit de Religieux. Il laissa ses Estats à Guillaume III. son frere. Arnoul surnommé le Vieil, le Bel & le Grand, Comte de Flandres,

965. mourut aussi la mesme année. Son fils Baudoüin estoit parti de ce monde avant luy. Le fils de ce fils nommé Arnoul le jeune, succeda à son ayeul sous la tutelle de Mathilde de Saxe sa mere. C'est cet Arnoul qui estant venu en âge, commença de fortifier le Port de Petresse ou *Scalas*, qui alors

✠ appartenoit à l'Abbaye de S. Berthin. On le nomme aujourd'huy *Portus Iccius*, qui maintenant est ruiné, & se nomme Wissan, fort celebre du temps des Romains, qui passoient de là dans la Grand'Bretagne, & fort frequenté jusqu'au treiziéme siecle. Arnoul accommoda ce nouveau port pour s'en servir contre les pirates Normands : & parce qu'il ne pouvoit pas toûjours estre sur la coste, il donna la Comté de Guisnes à Adolfe fils de Siffroy, lequel avoit épousé la fille de Hernieulle Comte de Boulogne.

Le Roy Lotaire ayant appris la mort d'Arnoul le Vieil, alla aussitost en Flandres recevoir les hommages des Seigneurs, & reprit Arras & Doüay sur Arnoul ; comme d'autre costé Guillaume Comte de Pon-

thieu, osta à ce mineur Boulogne & Teroüenne; Et deux de ses fils furent Comtes chacun de l'une de ces villes.

Cette mesme année l'Archevesque-Duc Brunon estant venu en France pour terminer quelque different de sa sœur Gerberge & du Roy Lotaire, avec les enfans & la veuve de Hugues, fut saisi d'une fievre à Compiegne, dont il vint mourir dans la ville de Reims, fort regretté de tous ceux qui aimoient la paix. 966.

Quelques auteurs l'appellent Archiduc de Lorraine, parce qu'il commandoit à tous les Ducs & Comtes de ce Royaume-là. C'est la premiere fois que je trouve ce titre dans les auteurs.

Il y avoit dés ce temps-là un Duc-Marquis dans la Lorraine Mosellanique ou haute Lorraine; c'estoit Gerard, duquel on tient que sont issus les Princes Lorrains d'aujourd'huy. Quelques Genealogistes le tirent d'Erchinoald Maire du Palais, & de la mesme tige ils font venir la Maison de Habspourg-Austriche, & celle des Ducs de Zeringhen, de laquelle est issuë celle des Princes de Bade.

Le Roy Lotaire parvenu à l'âge de vingt-trois ans, épousa Emme ou Emine fille de ce Lotaire Roy d'Italie qui avoit esté empoisonné par Berenger II. & de la Reine Adeleide que l'Empereur Othon avoit épousée en secondes nôces; ce qui fortifia la bonne intelligence d'entre les deux Rois de France & de Germanie.

Il ne se passa rien de fort memorable durant ces deux années, sinon que l'an 967. le Roy Lotaire maria sa sœur Matilde avec Conrad Roy de la haute Bourgogne & d'Arles, & luy donna en dot la cité & Comté de Lyon. 967. & 968.

La guerre se faisoit toûjours sans relasche, entre le Comte Thibaud, & le Duc Richard: Thibaud assisté par le Roy, alla camper devant Roüen, & il ne pût en estre chassé que par le secours des Normands infidelles que le Roy de Dannemark parent de Richard y envoïa. Ces troupes l'ayant poussé, s'épandirent jusqu'aux portes de Paris, laissant aux environs des funestes marques de *la fureur* de leur nation. 969. Empr. JEAN ZEMIS ayant tué Nicephore en Dec R. 5. ans.

L'ignorance de ces temps-là estoit extréme; c'est la raison que faute d'Historiens, nous n'en avons presque rien, & qu'il faut quelquefois laisser des années vuides. 969. & encore OTHON I.

Le septiéme jour de Mars de l'an 973. l'Empereur Othon mourut à Magdebourg. On peut luy donner cette loüange, qu'il fut le fondateur de l'Empire Germanique, le dompteur des Hongrois & des Sclaves, & qu'il trouva le moyen de matter les Italiens, & d'enchaisner leur mutabilité.

LOTAIRE
EN FRANCE.

OTHON II. Empereur en Italie & en Germanie, âgé de 21. à 22. ans.

CONRAD en Bourgogne.

EMPP. encore JEAN ZEMIS & OTHON II. en May. R. 10. ans & demy.

973.

LE regne de son fils Othon II. ne fut ni si ferme ni si heureux que le sien. Regnier au long-Cou Comte de Monts en Hainaut, & de Valenciennes, ayant esté pris dans cette ville par l'Archevesque Brunon, avoit esté confiné au païs des Venedes; Et quelque temps aprés deux Comtes nommez Garnier & Raginold ou Renold, qui à mon avis estoient ses parens, avoient esté investis de ses terres Mais ses fils Regnier II. & Lambert aprés la mort de l'Empereur Othon, armerent avec l'ayde des François pour s'y restablir.

Puis BASILE & CONSTANTIN ayant empoisonné Zemis, R. 50. ans en Decembre

975.

Delà nâquit une sanglante & opiniatre guerre. Les deux freres assistez des François, & particulierement de Charles frere du Roy, donnerent bataille aux Comtes Garnier & Renold contre le village de Peronne proche de Binsch. Ces Comtes y furent defaits, mais Othon II. leur substitua aussi-tost Renaud & Godefroy deux Seigneurs Lorrains, qu'il investit des Comtez de Haynaut & de Valenciennes. Apres divers évenemens, ces deux freres toûjours secourus de Charles, & mesme de Hugues Capet, desquels aprés ils épouserent les filles, se restablirent dans leurs Comtez: mais ce fut tout au plustost vers l'an 983.

L'Empereur Othon avoit de l'indignation que les deux fils d'un rebelle possedassent ces grands fiefs dans son Roïaume de Lorraine malgré lui; neanmoins il dissimula, ayant pour lors d'autres affaires qui ne lui permettoient pas de rompre avec le Roy Lotaire. Bien plus, soit à dessein de l'obliger, ou plustost de mettre une barriere au devant de lui, il crea Charles son frere Duc de Lorraine, jeune Prince âgé pour lors de vingt-trois à vingt quatre ans. Il seroit mal-aisé de bien démesler si ce titre de Duc s'estendoit par tout ce Roïaume, ou seulement dans la partie basse qui est le Brabant: il est certain que Charles faisoit sa residence en ces quartiers-là, & particulierement à Bruxelles.

Les François n'avoient pas perdu le souvenir de leur ancien droit sur la Lorraine; Et le Roy, comme fils de Gerberge, laquelle de son chef y avoit de grandes possessions, s'attendoit qu'Othon son cousin germain luy en rendroit quelque partie; veu principalement qu'il en avoit cedé de bonnes pieces aux Evesques de Liege & de Cologne.

Ne l'ayant pas voulu faire, Lotaire entreprit de l'y forcer. Il entra à l'improviste dans le païs avec une nombreuse armée, & receut le serment des Lorrains dans la ville de Mets. Delà il marcha droit à Aix-la-Chapelle;

le; Othon s'y divertissoit avec sa famille en toute securité : il ne s'en falut pas demy-heure qu'il ne fust surpris, il n'eut le loisir que de monter à cheval & de se sauver, laissant son disner sur la table & tous ses meubles precieux à l'abandon; Lotaire pilla son Palais, ravagea tout le païs d'alentour, puis s'en revint chargé d'un butin inestimable. 978.

En revanche de cet insulte, Othon dés la mesme année fit une grande irruption en France avec soixante mille hommes; il saccagea toute la Champagne & ce qui s'appelle l'Isle de France jusqu'à Paris, & envoïa dire à Hugues Capet, qui estant Comte de cette ville s'estoit jetté dedans, qu'il vouloit faire chanter un Alleluïa sur Montmartre par tant de Clercs qu'il seroit entendu de Nostre-Dame.

Ces superbes menaces ne furent pas soustenuës par de pareils effets. Il trouva que la ville de Paris ny son Comte ne prenoient pas aisement l'espouvante, & que les forces de Germanie pouvoient bien dans leur premier mouvement causer quelque trouble à la France; mais qu'elles n'estoient pas capables de luy faire aucun mal. Ses gens estoient battus dans toutes les escarmouches; son * neveu ayant esté par bravade planter sa lance dans une des portes de Paris, fut tué par Gefroy Grise-gonnelle Comte d'Anjou. Là dessus l'Hyver survint, & l'obligea de se retirer. Lotaire & Hugues Capet ayant rassemblé leurs troupes, le poursuivirent vivement, & le menerent toûjours battant jusqu'aux Ardennes, ayant taillé toute son arrieregarde en pieces au passage de la riviere d'Aisne, qu'il trouva débordée.



* L'Histoire ne dit point le nom.

Les Moines Allemands de ces temps-là, comme c'est le genie des hommes de feindre toûjours des miracles dans les grands perils, ont écrit que S. Wolfgang Evesque de Ratisbonne qui accompagnoit cet Empereur à la guerre, passa sur la riviere d'Aisne à pied sec, & luy montra l'exemple & à toute son armée de le suivre, les ondes débordées s'affermissant miraculeusement sous leurs pas, & la riviere servant de pont à elle-méme.

En cette retraite le Comte d'Anjou fit sçavoir aux Germains, que la querelle estant principalement entre les deux Rois, il seroit meilleur selon l'équité naturelle & le droit des gens, qu'ils la vuidassent corps à corps, que de répandre le sang de tant d'innocens qui n'avoient que faire de leur querelle : mais les Germains répondirent qu'encore qu'ils ne doutassent point de la valeur de leur Roy, neanmoins ils ne consentiroient pas qu'il exposast sa personne seul à seul; confessant par là tacitement qu'ils ne le croyoient pas si brave que le Roy de France.

Othon ainsi mal mené rechercha les François d'accommodement : Lotaire & luy s'estant abouchez dans la ville de Reims, conclurent la paix à telle condition, que Lotaire luy cederoit la Lorraine pour la tenir en fief de la couronne de France; nos auteurs le disent ainsi. Les Seigneurs François se montrerent fort malcontens de cette cession, mais

978. principalement Charles frere du Roy; il croyoit qu'une si belle piece devoit plustost luy estre donnée en partage, que délaissée à un étranger. Je ne sçay si ce fut alors que Thierry Évêque de Mets, voulut le porter à se revolter contre son frere; & à se faire élire Roy, son dessein estant comme Charles le luy reproche de broüiller si fort le Royaume, que durant ces troubles, il pust élever les tyrans, je croy qu'il entend Hugues Capet & son fils, en la place des Rois legitimes. Cela se voit dans une lettre qu'il écrit à cet Evesque pour response à une qu'il luy avoit envoyée; dans laquelle il l'accusoit d'avoir assemblé des troupes de brigands pour enlever la ville de Laon à Lotaire, & le dépoüiller, & d'avoir fort maltraité Ascelin Adalberon Evesque de Laon. Qui sçauroit bien le sens de ces reproches, auroit tout le secret des affaires de ce temps-là, & de la revolution qui se fit depuis en faveur de Hugues Capet.

Ainsi la souveraincté de ce Royaume-là demeurant à Lotaire, la Duché de la basse Lorraine, qui avoit esté donnée deux ans auparavant à Charles son frere par Othon I. retournoit en sa disposition. Mais comme il falloit donner partage à Charles, il la luy ceda aussi. Ce qui fut accordé dans une entreveuë de ce Roy avec Othon sur la riviere du Kar, le Prince Germain ayant desiré cette conference avant que d'entreprendre son expedition en Italie contre les Grecs & les Sarrasins.

Charles s'imaginoit bien que son frere ne luy avoit accordé cette Duché que par force; Et ce fut à mon avis, pour cela, qu'afin d'avoir un appuy pour se la conserver, il en rendit hommage au Roy Othon, au lieu de la tenir en toute souveraineté comme il le pouvoit faire.

981. Deux ans aprés, Othon desirant le gagner plus fortement, luy donna encore le païs d'alentour de Mets, Toul, Verdun & Nancy & autres terres d'entre la Meuse & le Rhin.

Or cette soumission renduë par Charles à un estranger, sonna fort mal parmy les François, & l'augmentation de sa puissance choqua assurement les desseins de Capet, qui se preparoit le chemin à la Royauté. Car il faut considerer que Charles seul luy faisoit obstacle. Lotaire n'ayant qu'un fils unique qui estoit imbecille d'âge & d'esprit, & de fort petite esperance.

D'ailleurs le trop long séjour de ce Prince en ce païs-là sans venir en France, le trop grand attachement qu'il témoigna avec les Germains, qui en ce temps-là estoient les ennemis capitaux de la France, comme aussi quelques rencontres qu'il eut avec le Roy son frere; une entre autres pour la ville de Cambray, qu'il défendit contre ce Roy qui en vouloit piller les Eglises comme il avoit fait celles d'Arras; donnerent sujet à ses ennemis de le décrier extremement parmi les François.

Quand Othon eut conferé avec Lotaire sur le Kar, il travailla aux

preparatifs de l'éxpedition qu'il meditoit contre les Grecs, qui avec l'assistance des Sarrasins avoient reconquis la Calabre : il passa en ces païs-là l'année d'aprés, & leur donna une grande bataille par mer, mais il la perdit, & presque tous ses vaisseaux, avec un nombre incroyable de noblesse qui l'avoit suivy en ce voyage. Luy-même taschant de se sauver à nage fut pris par des matelots; toutefois n'ayant pas esté reconnu, l'Imperatrice son épouse le racheta aussi-tost pour une petite rançon. Depuis qu'il eut receu un si sanglant affront, il ne fit plus que secher sur le pied, tant qu'enfin il mourut à Rome le septiéme de Decembre; mais auparavant il avoit fait couronner son fils Roy d'Italie à Verone, Et il le fut encore l'année suivante à Aix-la-Chapelle comme Roy de Germanie. 981.

LOTAIRE & LOUIS *son fils en France.*

OTHON III.

Empereur & Roy de Germanie & de Lorraine, âgé de 7. ans.

CONRAD

en Bourgogne.

Emp. encore BASILE & CONST. & OTHON III. R. 10. ans.

AUx nouvelles de sa mort Lotaire creut que la Germanie alloit se mettre toute en combustion à cause des differends de la tutelle du jeune Othon III. du nom, qui n'avoit alors que sept ans. Henry son oncle paternel s'efforçoit de s'emparer du Roïaume sous le titre d'Advoüé ou de deffenseur du pupille : Lotaire favorisoit ses desseins; & la faction de Hugues Capet se partageoit entre l'un & l'autre pour entretenir les divisions, sans lesquelles il ne pouvoit arriver à son but. Charles Duc de Lorraine portoit ouvertement la cause du pupille comme estant son vassal. Pendant les mouvemens que Henry excitoit en Allemagne, Lotaire entra en Lorraine l'an 983. pour s'en resaisir, il enleva d'emblée Verdun, & prit Godefroy qui en estoit Comte: mais quand il sceut qu'Othon avoit esté couronné du consentement de tous les Grands, il ne s'engagea pas plus avant & revint en France. Godefroy fut tenu deux ans prisonnier & se vit souvent en danger de perir, à cause de son invincible fermeté; Bien loin de se laisser ébranler aux offres & aux menaces, il confirmoit ses fils Herman & Adalben Evêque de Verdun, de demeurer dans le parti d'Othon, & de bien fortifier & garder leurs places. Adalberon Archevesque de Reims qui estoit son frere, le confirmoit dans ses sentimens & lui servoit de couverture. Ce qui lui réüssit si bien que deux ans aprés, sçavoir l'an 985. Lotaire lui rendit la ville de Verdun & la liberté. La mesme année il fit couronner Loüis son fils pour regner avec lui. Il l'avoit déja marié à une Princesse d'Aquitaine nommée Blanche; quoy que tout au plus il n'eust que dix-huit ans. 982. & suivans.

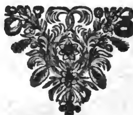
Digitized by Google

986. *On ne sçait point bien de quelle Aquitaine elle estoit ; car en ce dixiéme siecle & dans le suivant, les François comprenoient aussi le Languedoc & la Provence, sous ce nom-là. Il est plus probable neanmoins que cette Princesse estoit de Provence aussi bien que la Reine sa belle-mere, peut-estre fille de Rothbaud, premier Comte d'Arles.*

Ce mariage estoit mal assorti, la femme courageuse & galante, le mari sans vigueur d'esprit, ny peut-estre de corps ; si bien qu'elle conceut du mespris pour lui, & l'aïant mené en son païs sous couleur qu'elle lui en devoit procurer la conqueste par le moyen de ses parens & alliez, elle le planta là, & le Roi son pere fut obligé de l'aller querir.

Ce fut un grand malheur dans la Maison Roïale qu'une Princesse legere, & un plus grand encore qu'une Reine qui en aimoit d'autres que son mari. Lotaire mourut le 12. jour de Mars l'année suivante 986. Et on ne douta point que ce ne fust l'effet de quelque mauvais boucon qu'elle lui avoit donné. Il couroit d'estranges bruits des familiaritez qu'Ascelin ou Ancelin Adalberon Evesque de Laon avoit avec elle. On pouvoit croire qu'elle lui faisoit ces caresses moins par amour que par politique, afin de se conserver cette place, qui pour lors estoit comme le donjon de la Roïauté : Car alors cet Evêque n'avoit guere moins de cinquante ans, âge plus propre pour le conseil que pour la galanterie ; Mais s'il n'estoit pas capable de tenter, il ne l'estoit que trop d'estre tenté.

Lotaire fut un Prince belliqueux, actif, soigneux de ses affaires, & digne enfin d'avoir de meilleurs sujets. Il ne passoit de gueres la quarante-cinquiéme année de son âge, & la trente-cinquiéme de son regne. On voit son tombeau & son effigie dans l'Eglise de saint Remy de Reims.




BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE
Digitized by Google



LOUIS V.

DIT LE FAINEANT,

ROY XXXIV.

PAPES.
encore JEAN XV. élû sur la fin de l'an 985. S. 10. ans, 4. mois & demy, dont 16. mois sous ce regne.



*Ma mort semblable en tout * à celle de mon pere,*
Montre que le malheur des plus grands Potentats,
Et les renversemens qu'on voit dans les Etats,
Bien souvent sont les faits d'une femme adultere.

* Car l'un & l'autre furent empoisonnez par leurs femmes.

Digitized by Google

LOUIS V.

DIT LE FAINEANT,

ROY XXXIV.

Aagé de quelque vingt ans.

LOUIS LE FAINEANT

EN FRANCE,

OTHON III.	CONRAD
en Germanie.	*à Arles, &c.*



N publia que Lotaire en mourant avoit fort recommandé son fils à Hugues Capet, qui en effet estoit son cousin germain. Quoy qu'il en soit, Emme ne s'y fioit que de bonne sorte : il y a apparence qu'elle n'ignoroit pas son grand dessein de s'emparer de la Couronne ; & d'autre costé elle apprehendoit les effets violens de la haine que Charles témoignoit publiquement contre elle par des discours fort scandaleux. De sorte que ne se fiant ni à l'un ni à l'autre, elle avoit resolu de mener son fils au mois de Juin vers la grand-mere Adeleide, veuve d'Othon I. & tutrice d'Othon III. heroïque Princesse qu'on appelloit la mere des Rois. 986.

Mais on ne luy en donna pas le temps ; car son fils ayant conceu de l'aversion pour elle, & de mauvais soupçons qu'elle eust contribué à la mort du Roy son pere, Charles de Lorraine l'enleva, & Ancelin Evêque de Laon avec elle, & les détint tous deux prisonniers avec beaucoup de rigueur. Emme implora en vain l'intercession des Imperatrices Adeleide & Theophanie ; en vain Ancelin eut recours à celle des Evêques ; en vain ils employerent leurs supplications auprés de Charles ; en vain ils lancerent les foudres de l'Eglise sur la teste de ce Prince : il s'opiniastra à les garder, sans doute avec intention de leur faire leur procés ; & cette vengeance, quoique tres-juste, mais hors de saison, fut une des principales causes de sa ruine.

Digitized by Google

Cependant le jeune Roy Loüis vint à perdre la vie le vingt-deuxiéme de Juin, de la mesme maniere que son pere l'avoit perduë, sa femme ayant conceu un extréme mépris pour luy, & sa mere un furieux ressentiment de ce qu'il s'estoit tiré d'entre ses mains. Un Auteur de ce temps-là dit qu'il donna son Royaume à Hugues Capet par testament; un autre, qu'il le legua à sa femme pour le luy donner, à condition qu'il l'épouseroit.

Il regna en tout quelque trois ans, dix-huit ou vingt mois avec son pere, & seize mois tout seul. Il gist dans l'Eglise de S. Corneille à Compiegne.

Avec son regne finit celuy de la Race Carlienne ou Carlovingienne, aprés avoir duré deux cens trente-six ans, & vû une suite d'onze Rois, interrompuë toutefois par deux autres, qui n'estoient pas de leur ligne. Je prens seulement ceux de la France Occidentale: car si l'on compte tous les autres, on en trouvera plus de trente, sans parler que tous les Princes qui démembrerent ce grand Etat, estoient issus de cet auguste Sang par femmes.

Il s'estoit provigné trois branches de cette Race, l'une en Italie par Lotaire I. Empereur; l'autre en Germanie par Loüis son frere dit le Germanique; & une troisiéme dans la France Occidentale, par Charles le Chauve. Toutes trois finirent leur regne par un Loüis; celle d'Italie par Loüis II. arriere-fils de Lotaire; celle de Germanie par Loüis fils d'Arnoul; & celle de France par ce Loüis le Faineant.

Les Princes de cette Race, en prenant la couronne, recevoient l'onction sacrée. Ils estoient presque toûjours à cheval & en campagne, & menoient leurs femmes avec eux. Charles Martel & Pepin, quand ils estoient de repos, faisoient leur sejour à Paris & aux environs; Charlemagne à Aix-la-Chapelle; le Debonnaire au mesme endroit, ou à Thionville; Charles le Chauve à Soissons & à Compiegne; Eudes à Paris; Charles le Simple à Reims; Loüis d'Outremer à Laon.

Si l'on considere les causes de la ruine de cette Race, on en trouvera cinq ou six principales. 1. La division du corps de l'Etat en plusieurs Royaumes, qui fut suivie necessairement de la discorde & des guerres civiles d'entre les freres. 2. L'amour déréglé que le Debonnaire eut pour son trop cher fils Charles le Chauve. 3. L'imbecillité de la pluspart de ces Princes, n'y en ayant eu parmi un si grand nombre que cinq ou six qui ayent esté pourvûs de sens & de courage tout ensemble. 4. Les ravages des Normands, qui desolerent la France durant plus de quatre-vingts ans, & favoriserent les attentats des grands Seigneurs. 5. La multitude des enfans bastards qu'eut Charlemagne, qui tranchoient des Souverains dans les terres qu'on leur avoit données pour leur subsistance. 6. Et si l'on en croit les Ecclesiastiques, la malediction de Dieu qui tomba sur ces Princes, à cause qu'ils donnoient les biens de l'Eglise à leurs Officiers laïques & à leurs gens de guerre.

7. On

Digitized by Google

On peut ajoûter que cet arbre ne portant plus de bons fruits, Dieu le voulut arracher pour en mettre un autre en sa place, infiniment plus beau & plus fertile, & qui, selon les esperances publiques, étendra sa durée jusqu'à la fin des siecles, & sa gloire jusqu'au bout du monde.

Fin de la seconde Race.

Digitized by Google

HUGUES CAPET, ROY XXXV.

PAPES.

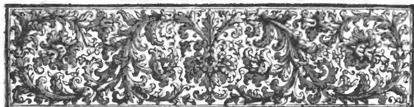
encore JEAN IV. 8. ans & demy sous ce regne.

GREGOIRE V. élû en Juin 996. S. 2. ans 8 mois: dont quelques mois durant ce regne.



France, tu tiens de moy ce que ton cœur desire;
Il est né de mon sang cet auguste Loüis
Dont le cœur sans pareil, dont les faits inoüis
Doivent tout l'Univers ranger sous ton Empire.

Digitized by Google



TROISIÉME RACE
DES ROIS DE FRANCE,
APPELLÉE LA RACE CAPETIENNE, OU DES CAPETS.

PREMIERE PARTIE.



HUGUES CAPET, ROY XXXV.

Aagé de quarante-cinq à quarante-six ans.



LOUIS n'eut pas si-tost les yeux fermez, que Hugues 987.
Capet declara ouvertement sa pretention pour la Couronne. Il ne restoit de la race Carlovingienne que Charles Duc de Lorraine, qui d'abord s'adressa à Adalberon Archevesque de Reims, pour sçavoir de quelle maniere il se devoit gouverner pour se faire élire. La réponse que luy fit Adalberon est fort remarquable. Il luy dit qu'il devoit voir "

Digitized by Google

» les Grands de l'Etat, qu'il ne dépendoit pas de luy seul de donner un
» Roy à la France, & que c'estoit l'affaire du Public, non pas d'un particulier. On ne voit point dans l'Histoire les poursuites qu'il fit aprés ce bon avis; mais il est certain qu'il avoit pour ennemis jurez la Reine Emme & tous ses amis, & le Clergé & les Evesques, qui faisoient le premier & le plus puissant des deux Ordres de l'Etat; qu'outre cela il estoit excommunié, & qu'à leur égard cette censure le rendoit inhabile à porter couronne. D'ailleurs c'estoit un esprit extrémement incertain & variable; il concevoit de grandes visées, mais laissoit toûjours passer le temps de l'execution, & souvent ne prenoit ses resolutions qu'aprés coup: il se mettoit de tous les partis, & tous les partis le rebutoient, ou s'en deffioient, parce qu'il traitoit toûjours avec le contraire de celuy qu'il avoit embrassé. Tellement qu'encore qu'il eust beaucoup de vaillance & de hardiesse, il avoit peu d'honneur & de reputation, & encore moins de fidelles conseillers & de vrais amis. Ajoûtez à cela q'il s'estoit toûjours éloigné de la Cour de France, en sorte que ses ennemis le faisoient passer pour Allemand & pour ennemi des François. Hugues Capet au contraire demeuroit au milieu du Royaume; il estoit sage & prévoyant, constant & ferme dans ses desseins, puissant, estimé, honoré, issu de race royale du costé paternel & du costé maternel. Il y tenoit la Duché de Bourgogne par Henry son frere, celle de Normandie par le Duc Richard son neveu, & celle de France avec les Comtez de Paris & d'Orleans par ses propres mains. Il avoit grande quantité de riches vassaux, entr'autres Gefroy Grise-gonnelle, Comte d'Anjou. D'ailleurs sa partie estoit faite depuis long-temps; de sorte qu'ayant assemblé des Evesques & des Seigneurs dans la ville de Noyon, il se fit aisément proclamer Roy vers la fin du mois de Juin. De mesme pas il alla à Reims prendre l'onction & la couronne par les mains de l'Archevesque Adalberon, qui le sacra le troisiéme de Juillet. Pas un de tous ceux qui se trouverent à Noyon & à cette ceremonie, ne reclama pour Charles, au contraire, presque tous donnerent leur serment par écrit aussi bien que de bouche, à son ennemy.

Outre les raisons que nous avons marquées, on pourroit dire que ce pauvre Prince s'estoit destitué luy-mesme en se rendant estranger; & que cet Etat ne pouvoit souffrir un Chef qui se fust rendu vassal d'un autre Roy. Hugues put bien aussi se servir du testament, quel qu'il fust, du Roy Loüis, fait en sa faveur: mais son meilleur droit & le plus incontestable, estoit le consentement general du peuple François, avec le decret de la divine Providence.

987. & suivans. Depuis le jour qu'il eut esté sacré, il ne mit plus de couronne sur sa teste tout le reste de sa vie, quoique les Rois eussent de coûtume de la porter les grandes festes, & dans les ceremonies publiques: & il s'abstint de cet honneur, parce que luy ayant esté prédit par revelation divine, que sa race tiendroit le Royaume durant sept generations, il crut

luy prolonger cet avantage d'un degré, en ne portant pas luy-mesme les marques royales, afin de n'estre pas compté pour l'un des sept degrez. Il ne sçavoit pas que ce nombre, dans le langage divin, signifie l'étenduë de tous les siecles.

Incontinent aprés son couronnement, il tourna ses armes contre quelques Villes & quelques Seigneurs de Champagne, qui refusoient de le reconnoistre; prit la ville de Laon, & courut jusqu'aux portes de Soissons.

Vous remarquerez que depuis environ Charles le Simple, on comprenoit sous le Royaume de France celuy de Neustrie, celuy d'Aquitaine, & celuy de Bourgogne, au moins la partie qui est en deçà de la Saone. Ainsi quand ces Rois se faisoient sacrer, il faloit qu'ils y appellassent les Seigneurs de tous ces trois Royaumes. Et c'estoit peut-estre pour cela que les premiers Rois Capetiens les ayant tous réünis sous un seul titre, prirent aussi la qualité d'Empereurs: Si on ne veut dire qu'ils le firent pour ne pas ceder aux Rois de Germanie. Mais depuis, soit par quelque traité, ou par quelque consideration qu'on ne sçait pas, ils l'ont abandonné, & se sont contentez de celuy de Roy, qui en effet est plus doux & plus auguste.

La mesme année, Gefroy dit Grise-gonnelle, Comte d'Anjou, finit ses jours. Les services importans qu'il avoit rendus à la France, obligerent Hugues à luy donner la Charge de Grand Seneschal ou *Dapifer*, laquelle, outre l'intendance de la Maison Royale, avoit aussi le commandement des armées, & faisoit tout ensemble les fonctions que la Charge de Connestable & celle de Grand-Maistre de la Maison du Roy ont fait separément. Mais comme les Comtes d'Anjou devinrent trop grands Seigneurs pour vouloir resider à la Cour du Roy, & qu'ils avoient la leur fort magnifique; ils dédaignerent l'exercice ordinaire de cette Charge, & souffrirent que le Roy y commist quelques Gentilshommes de sa Cour, à condition toutefois que quiconque l'exerceroit, la tiendroit d'eux en fief, les reconnoistroit pour suserains, & leur rendroit de certains devoirs. Ils se reserverent, outre cela, le pouvoir de servir aux tables & couronnemens des Rois & des Reines, & de commander dans leurs armées quand il leur plairoit de s'y trouver. Foulques surnommé Nerra, fils de Grise-gonnelle, fut son successeur. 988.

Hugues Capet, six mois aprés son sacre, desirant avoir de l'appuy, impetra d'une Assemblée de Seigneurs François, qui se tint à Orleans, que son fils nommé Robert luy seroit associé à la Royauté. Il fut sacré dans cette mesme ville le premier jour de Janvier de l'an 988. Mais peut-estre que le pere se repentit de s'estre donné si-tost un collegue: car l'Histoire marque en peu de mots, que ce jeune Prince luy causa bien des peines & des fâcheries; elle ne dit pas en quoy.

Digitized by Google

HUGUES-CAPET
ET
ROBERT *son fils, âgé d'environ* XVI. *ans.*

988. IL est à presumer que le Prince Charles ne manqua pas de se presenter pour demander la Couronne : mais estant venu trop tard il fut rejetté des François ; & alors il eut recours aux armes pour revendiquer son droit pretendu. Dans ce temps-là la Reine Emme se tira d'entre ses mains, mais se trouva si pauvre & si abandonnée, qu'à peine avoit-elle un valet pour la servir. Ancelin Adalberon Evesque de Laon sortit aussi de prison où il le detenoit ; je ne sçay pas si ce fut par addresse ou par quelque accommodement.

Il n'y avoit de tous les Seigneurs du Royaume qu'Arnoul Comte de Flandres, & Hebert Comte de Champagne pere de la femme de Charles, qui le secondassent dans son dessein.

Capet fut le premier qui attaqua le Flamand, & luy enleva tout le païs d'Artois, & plusieurs places sur la riviere du Lis ; de sorte que ce Comte ne se trouvant pas en seureté en son païs mesme, se refugia en Normandie vers le Duc Richard. Ce Prince n'avoit pas trop sujet de l'aimer : car son ayeul avoit fait assassiner le bon Duc Guillaume son pere, il luy avoit fait cruellement la guerre à luy-mesme, & incité le Roy Lotaire à le perdre ; mais son juste ressentiment ceda à l'interest de sa propre conservation. Il jugea qu'il estoit dangereux d'accoustumer le nouveau Roy à dépoüiller les Princes du Royaume ; Et dans cette veuë il receut le Comte sous sa protection, & employa puissamment son intercession envers Capet pour obtenir sa paix & la restitution de ses places, moyennant l'hommage qu'Arnoul en rendit aux deux Rois. Aprés cet accord Hebert Comte de Champagne n'osa plus agir pour son gendre que couvertement.

Le Duc Charles avoit un frere bastard nommé Arnoul, qui estoit Clerc dans l'Eglise de Laon : par son moyen il se resaisit de la ville & de l'Evesque Ancelin Adalberon *. Cet Ancelin estoit un homme de belles lettres, & de grandes intrigues, vieux courtisan, & fort adroit, mais sans conscience & sans foy : de sorte qu'encore qu'il fust ennemy mortel de Charles ; neanmoins pour racheter sa liberté, il feignit de se donner entierement à luy. Il n'y eut pas esté long-temps qu'il gagna l'esprit de ce malheureux Prince, & s'en rendit si bien maistre, qu'il le fit chef de son conseil, sans avoir égard à cette maxime, qu'il ne faut jamais se fier à un ennemi reconcilié.

* Adalberon.

Le nouveau Roy sçachant que Charles estoit dans Laon, vint aussitost l'y assieger, resolu de l'avoir par famine. Dans la longueur du siege, comme ses gens ne se tenoient pas assez sur leurs gardes, Charles

fit une grande sortie, les mit en déroute, brusla leurs logemens, & les força de se retirer. 989.

Aprés cela il se rendit le maistre de Reims & de Soissons: mais comme il laissa refroidir la chaleur du bon succés, peu de gens se declarerent pour luy.

Le cinquiéme de Janvier precedent, Adalberon Archevesque de Reims estoit mort: Hugues Capet qui avoit grand interest de tirer à son parti Arnoul frere bastard du Duc Charles, luy donna cet Archevesché, ayant auparavant pris son serment par écrit qu'il luy seroit fidelle. Vers ce temps-là Brunon Evesque de Langres moyenna quelque surséance entre Capet & Charles, & ce dernier donna Guy Comte de Soissons & Gilbert Comte de Bourgogne en ostage pour seureté de sa parole. Il la viola neanmoins bien-tost aprés: car Arnoul ayant esté six mois dans Reims, il advint qu'un Prestre nommé Adalger livra la ville à Manassés & à Roger Comtes de Retel & de Chasteau-Porcean amis de Charles. On creut que cette entreprise s'estoit faite de concert avec l'Archevesque; neanmoins il le dénia toûjours, & demeura prisonnier à Laon entre les mains de Charles, soit tout de bon ou par feinte. Mais à quelques mois de là il leva le masque & se joignit pour lors ouvertement avec luy, qui assiegeoit Montaigu prés de Laon & ravageoit les contrées du Soissonnois.

Les deux Rois estoient pour lors en Poitou. Guillaume III. Comte de ce pays-là & Duc d'Aquitaine refusoit de les reconnoistre, quoiqu'il fust oncle maternel de Robert, & accusoit hautement les François de perfidie, & d'avoir abandonné le sang de Charlemagne. Ils marcherent donc de ce costé-là pour le contraindre à l'obeïssance & assiegerent Poitiers. Il les repoussa vertement, & les poursuivit jusqu'à la Loire. Il y eut là une sanglante mélée, dont l'avantage enfin demeura aux Capetiens. Neanmoins Guillaume fut encore quelques années sans vouloir reconnoistre les nouveaux Rois. 990.

L'année d'aprés ce Duc fit la guerre au Comte d'Anjou, pour le Mirebalais & le Loudunois, & le mal mena si fort qu'à la fin il le contraignit de le reconnoistre & de tenir ces terres de luy. 991.

Au retour de Poitou Arnoul Archevesque de Reims se reconcilia avec les Rois, & abandonna son frere dont le party s'affoiblissoit.

Il vivoit neanmoins en toute securité dans Laon & avoit une entiere confiance à Ancelin: le Roy Hugues trouva moyen de gagner ce traistre: tellement que comme un autre Judas, la nuit du Jeudy-Saint il luy ouvrit les portes, & luy livra ce malheureux Prince & sa femme. Hugues les fit emmener prisonniers à Senlis, & de là à Orleans, où ils furent enfermez dans une Tour, & bien gardez.

L'Archevesque Arnoul fut aussi pris avec eux: il y estoit revenu, & avoit quitté le parti de Hugues pour la seconde fois. Aussi les Evêques de France assemblez en Concile dans l'Eglise de saint Basle de Reims à

Digitized by Google

993. la requeste de Capet, luy firent son procés & le condamnerent comme un parjure, & qui avoit faussé sa foy. Ils le contraignirent de leur presenter une requeste pour estre mis en penitence, & pour abdiquer l'Archevesché comme Ebbon avoit fait autrefois. Sur cette requeste ils le dégraderent ; puis le Roy l'envoïa prisonnier à Orleans tenir compagnie à Charles son frere.

Gerbert Moine de saint Benoist fut élû en sa place. Il avoit esté élevé dans l'Abbaye d'Orillac en Auvergne ; delà il estoit passé en Espagne où il avoit veu tout ce qu'il y avoit de plus doctes maistres parmy les Mores ; ensuite Othon I. l'avoit fait Abbé de Bobie en Lombardie, puis il avoit esté precepteur d'Othon III. & du Roy Robert. Il devint si sçavant pour ce temps-là, particulierement dans les Mathematiques, qu'il donna lieu aux ignorans de croire qu'il estoit Magicien, & d'en faire d'horribles contes.

L'an 993. Guillaume III. Duc d'Aquitaine fit enfin sa paix avec les deux Rois, & reconnut tenir ses terres d'eux. Mais un autre Guillaume Duc des Gascons se conserva toûjours indépendant. C'est luy qui gagna une memorable bataille sur une flote de Normands qui estoit descenduë en Gascogne vers la fin de ce siecle. Il creut avoir obtenu cet avantage par l'intercession de saint Sever, lequel on disoit avoir esté veu ce jour-là sur un cheval blanc avec des armes luisantes combattant contre les Barbares. En reconnoissance il mit sa Duché sous la protection de ce glorieux Martyr, & édifia une Eglise & une Abbaye sur son tombeau ; Autour duquel s'est basti la ville qu'on nomme saint Sever Cap de Gascogne.

Il est certain que la couronne n'ayant presque plus rien en propre que la ville de Laon, Capet y rejoignit les Comtez de Paris & d'Orleans, & la Duché de France, qui contenoit tous les païs qui sont entre la Loire & la Seine.

Les Grands du Royaume croyoient que Capet dûst souffrir tous leurs attentats, parce qu'ils luy avoient mis la couronne sur la teste ; sa patience & son courage, qu'il exerçoit diversement selon les occasions, les empescherent de s'eschaper jusqu'à l'extremité, & le maintinrent dans le trône.

Un Adelbert Comte de la Marche & de Perigord estoit un des plus mauvais, & s'entreméloit de toutes les querelles. Foulques Nerra Comte d'Anjou avoit quelque pretention sur la ville de Tours : il l'assiegea en sa faveur. Le Roy lui envoya commander de s'en desister ; Adelbert refusa hautement d'obeïr ; Et comme il luy fit demander, *Qui vous a donc fait Comte ?* Il répondit insolemment, *Ceux-là-mesme qui vous ont fait Roy.* Aprés cela il continua le siege & prit la ville.

L'année 993. fut memorable par la mort de Conrad Roy de Bourgogne, de Guillaume III. Duc d'Aquitaine, d'Arnaud Manzer Comte d'Angoulesme, & de Hebert Comte de Meaux & de Troyes. Conrad laissa

Digitized by Google

laissa ses Estats à son fils Rodolphe III. dit le Faineant ; Guillaume les siens aussi à son fils de même nom que luy, surnommé Fierabras, Arnauld les siens à Guillaume Taillefer. Et le quatriéme mourant sans enfans, laissa ses deux Comtez à Eudes son frere, qui avoit déja celles de Chartres & de Tours. Il fut le premier qui s'intitula Comte de Champagne. Guillaume IV. du nom, Comte de Thoulouse, & Comte d'Arles, se fit Moine, & son fils Guillaume V. luy succeda. 993.

Aprés la mort du Comte de Poitou, son fils encore jeune vit tous ses Estats en combustion, par la rebellion de plusieurs de ses vassaux : principalement d'Adelbert qui assiegea Poitiers, & fit plusieurs autres entreprises. Mais enfin ce factieux attrapa ce que meritent ses semblables, il fut tué au siege d'un petit chasteau. Boson frere de son pere luy succeda en ses Seigneuries.

Le Pape ne pouvoit souffrir qu'on eust déposé l'Archevesque Arnoul sans son autorité ; ce que les Evêques de France croyoient pourtant estre de leur pouvoir. Il prit donc cette affaire à cœur, excommunia les Evêques qui s'estoient trouvez à l'Assemblée de saint Basle, & dépêcha l'Abbé Leon en France, avec ordre aux Prelats d'assembler un Concile pour cette affaire, & à Seguin Archevesque de Sens, d'y representer sa personne. Il le choisit tant parce qu'il se disoit Legat du S. Siege, qu'à cause qu'il avoit témoigné de la repugnance pour l'élection de Capet, & resisté fortement, quoy qu'inutilement, à l'Assemblée de saint Basle. 994. & 995.

Hugues s'en plaignit, s'en deffendit, tint ferme quelque-temps contre cette entreprise ; Mais aprés tout il falut qu'une Royauté naissante pliast sous cet ordre absolu, de peur de se voir renverser. Le Concile se tint à Reims, il déposa Gerbert, & remit Arnoul dans son siege aprés trois ans de prison. Gerbert se retira vers son disciple le Roy Othon III. qui luy donna l'Archevesché de Ravenne, d'où quelques années aprés il l'éleva au souverain Pontificat.

L'an 994. l'infortuné Charles mourut en prison à Orleans. On ne dit point ce que devint sa femme, mais on trouve dans quelques Chroniques, qu'il laissa deux fils, Othon & Loüis, & deux filles, Gerberge & Hermengarde. Tous ces enfans se retirerent vers l'Empereur Othon III. L'aîné, disent-elles, possèda la Duché de la basse Lorraine quelques années, & mourut sans lignée. On ne parle point de l'autre. On verra cy-aprés à qui les filles furent mariées. 994. & suivans.

Le Roy Hugues aussi bien que Pepin, & tous les Princes qui s'establissent à nouveau titre sur des peuples qui ne sont pas tout-à-fait barbares, tint une conduite pleine de justice, de sagesse & de moderation. Il fut parfaitement religieux, devot, & protecteur de l'Eglise & des Ecclesiastiques, se déchargea de toutes les Abbaies qu'il tenoit, & rendit le droit d'election au Clergé & aux Monasteres.

A son exemple les Seigneurs qui possedoient des biens d'Eglise, comme

Digitized by Google

994. *leur patrimoine, non seulement les rendirent; mais pour restitution de leurs injustes joüissances, fonderent encore plusieurs Monasteres, & des peuplerent de Moines reformez, qui certes n'estoient pas tout-à-fait si bons & si desinteressez, qu'avoient esté les premiers.*

Mais je ne sçay quel nom il faut donner à cette devotion ambiguë de plusieurs Seigneurs de ce temps-là qui fondoient des Abbaïes & des Eglises, & en retenoient l'entiere disposition. Car ils prenoient les oblations & offrandes & les droits des autels & des cimetieres, les vendoient, les échangeoient, & les donnoient à ferme, comme si c'eust esté un bien hereditaire & patrimonial.

996. L'année que l'on comptoit 996. Richard surnommé sans peur & l'ancien, Duc de Normandie, acheva ses jours en son Palais de Fescamp où il avoit basti une magnifique Abbaye, & fut enterré devant le portail de l'Eglise du mesme lieu: Il estoit âgé de 94. ans, dont il en avoit regné 54. Son fils Richard II. luy succeda.

Ce Prince eut deux grandes affaires les premieres années de sa domination: les Ducs de Normandie, & à leur exemple les Seigneurs du païs s'estoient saisis de tous les bois, pastis, & eaux du Duché pour entretenir le plaisir de la pesche & de la chasse: les païsans dépoüillez de leurs usages, & n'ayant plus aucune commodité pour leur chauffage ni pour la nourriture de leurs bestiaux, se soûleverent, se firent des chefs, & s'efforcerent d'attirer les villes dans leur parti. Richard courant esteindre ce feu qui alloit embraser toute la Province, fit monter la Noblesse à cheval, se saisit de quelques-uns des Chefs, & leur fit couper les pieds & les mains, puis les renvoya en cet estat à leurs compagnons. Cette terrible punition épouvanta si fort les païsans qui s'estoient assemblez en divers endroits, qu'ils se separerent aussi-tost & retournerent à leur labourage.

La revolte de Guillaume Comte de Gisors son frere bastard, fut aussi étouffée en peu de jours. Comme il couroit la Province avec quelques troupes de brigands, Raoul Comte d'Evreux oncle du Duc, l'envelopa & le fit prisonnier. Aprés qu'il eust demeuré cinq ans enfermé dans le chasteau de Roüen, il trouva moyen de se sauver, & s'alla cacher dans le fort des bois où le Duc avoit accoustumé de chasser. Il prit si bien son temps qu'un jour il alla se jetter à ses pieds tout have & défiguré, & luy demanda si humblement pardon, que le Duc le luy accorda les larmes aux yeux.

Richard entr'autres enfans avoit trois fils, Richard II. qui luy succeda, Robert Archevesque de Roüen Comte d'Evreux, qui se maria nonobstant son caractere, & Mauger Comte de Corbeil.

Il y avoit pour lors une sanglante guerre en Bretagne: Hoel Comte de Nantes qui pretendoit estre Duc souverain comme estant fils d'Alain Barbetorte, attaqua Conan Comte de Nantes pour le reduire sous sa domination, mais aprés quelques combats il le fit tuer par un sien Gentilhomme, & empoisonner Guerec son frere par Heroye Abbé de Redon.

Digitized by Google

Hoel avoit un fils naturel nommé Judicael, lequel s'estant addressé à Foulques Nerra Comte d'Anjou ennemi de Conan, assembla tant de combattans de toutes les Provinces voisines, qu'il se trouva assez fort pour le chercher, & luy donna deux fois bataille dans les Landes de Conquereux. Dans la premiere les deux enfans de Conan demeurerent morts sur la place : dans la seconde toute son armée fut taillée en pieces, luy blessé au bras & fait prisonnier. Cette querelle dura jusqu'à ce que Conan ayant épousé en secondes nôces Havoye sœur de Richard II. Duc de Normandie, tira de grandes forces de ce païs-là avec lesquelles il vint à bout de Judicael, & demeura Duc de Bretagne. 996.

En ces années-là ce feu sacré que l'on nommoit le mal des Ardents, & qui avoit déja une autre fois fait de grands ravages, se ralluma & tourmenta cruellement la France, particulierement durant deux siecles. Il prenoit tout à coup, & brûloit les entrailles, ou quelque autre partie du corps, qui tomboit par pieces. Bien-heureux qui en estoit quitte pour un bras ou pour une jambe. Ce fleau fut cause qu'il se fit de grandes donations aux Saints de qui on croyoit avoir ressenti le secours dans ces horribles douleurs : comme aussi de frequentes fondations d'hospitaux pour ceux qui en estoient atteints.

Cette playe, l'an 994. emporta dans l'Aquitaine, l'Angoumois, le Perigord & le Limousin, plus de 40000. personnes en peu de jours, mais elle causa au moins ce bien, que les Grands qui troubloient ces Provinces par leurs guerres particulieres, redoutant l'ire de Dieu, firent un serment solemnel entr'eux de garder justice à leurs sujets, & formerent pour cet effet une sainte ligue, qui donna exemple dans les autres Provinces d'en faire autant. 994.

Depuis son couronnement Hugues Capet faisoit ordinairement sa residence à Paris. Cette année 996. il y fut attaqué d'une maladie qui mit fin à ses jours le 29. d'Aoust, ou selon d'autres le 22. de Novembre, étant âgé d'environ 55. ans, dont il en avoit regné 9. & quelques mois. Il fut enterré à S. Denys. S'il épousa Blanche veuve de Loüis dernier Roy Carlovingien, comme écrivent quelques auteurs, il n'en eut point d'enfans : mais de sa premiere femme, qui fut Adeleïde, fille, selon quelques-uns de Guillaume II. Duc d'Aquitaine, il eut un fils unique nommé Robert, & trois filles, Haduige ou Avoye, Adeleïde & Giselle. Haduige fut femme de Renier IV. Comte de Monts & de Haynaut, Adeleide de Renaud I. Comte de Nevers, & Giselle de Hugues I. Comte de Pontieu, auquel elle porta la Seigneurie d'Abbeville en mariage.

CE nouveau regne des Capetiens ayant causé de grands changemens dans le gouvernement de la France, il est bon de remarquer en quel état les choses se trouvoiẽt, & de quelle maniere on vivoit en ces temps-là.

Entre un tres-grand nombre de Seigneurs qui joüissoient des droits regaliens, les huit plus considerables estoient les Ducs de Bourgo-

gne, de Normandie, d'Aquitaine, & de Gascogne; les Comtes de Flandres, de Champagne, & de Toulouse; ce dernier estoit aussi Duc de Septimanie & Marquis de Gothie; le Comte de Barcelone, dans la Marche d'Espagne; & le Comte d'Anjou sur les frontieres de Bretagne. Celuy-cy relevoit du Duché de France, c'est pourquoy il ne fut pas mis au rang des Pairs quand on en fixa le nombre à douze: pour le Duc de Bretagne, il relevoit alors de celuy de Normandie.

Je ne parle point des Etats qui se formerent dans le Royaume de Lorraine; entr'autres les deux Duchez qui portoient ce nom, sçavoir la haute ou Mosellanique, qui le retient encore aujourd'huy; & la basse, qui est le Brabant & le Lothric: Ni de ceux qui se firent du debris du Royaume d'Arles, comme la Comté de Bourgogne, celles de Viennois ou Dauphiné, & de Provence: Ni de ceux de la haute Bourgogne, entr'autres les Comtez de Maurienne & de Savoye, depuis jointes ensemble; les Duchez de Zeringhen & d'Allemagne, & plusieurs autres, parce que ces païs n'estoient pas de la France, mais relevoient des Empereurs d'Allemagne, qui estoient Titulaires de ces deux Royaumes-là.

Tous ces Seigneurs en avoient grande quantité d'autres sous eux, qui tranchoient aussi des Souverains; & tous se faisoient la guerre de leur autorité privée pour leurs propres injures & differends. Les vassaux & les parens estoient engagez dans la querelle: mais les derniers pouvoient declarer qu'ils n'entendoient point en estre.

Les Eglises se deffendoient & attaquoient avec leurs vassaux & leurs hommes, aussi bien que les Seculiers. Elles donnoient aussi des champions pour debattre leur cause, quand un jugement ou une convention le portoit ainsi.

Les vassaux & les Sujets de chaque Seigneur n'estoient obligez de s'armer que pour luy: il les menoit au service du Souverain quand il y estoit mandé. Ces desordres, qui pourtant avoient un ordre certain, durerent jusqu'à ce que les Rois devenus plus puissans, attirerent la connoissance de ces differends à leur Cour & jurisdiction, puis deffendirent tout-à-fait ces guerres particulieres.

Il est assez probable que Hugues Capet, pour affermir sa nouvelle Royauté, laissa les Villes, Terres, Charges & Provinces à ceux qui les avoient usurpées, & qu'eux firent le mesme à leurs vassaux, & ceux-là à leurs arriere-vassaux ou vavasseurs. Mais l'institution des fiefs, qu'autrement ils nommoient *honneurs*, est plus ancienne que luy: car quoy qu'en veüille dire un judicieux Autheur qui a traité cette matiere, ce n'est autre chose que les Benefices ou Terres données à condition de service, ainsi que le porte le mot de Fe-od. On y a depuis, & par succession de temps, attaché diverses conditions; & le Royaume de France a esté tenu plus de trois cens ans durant, selon leurs loix, se gouvernant comme un grand fief plûtost que comme une Monarchie.

Quand il s'agissoit d'une querelle particuliere du Roy, il ne pouvoit faire armer que ses vassaux & Sujets de ses terres : mais quand il y alloit du salut de l'Etat, & de l'honneur de la Nation, il mandoit tous les Seigneurs du Royaume. A son ordre ils faisoient marcher leurs vassaux, & ceux-là menoient ceux qui relevoient d'eux. Tout cela ensemble faisoit des armées épouvantables ; mais à la rigueur ils ne devoient que quarante jours de service, du jour que l'*Ost* estoit assemblé.

Les grands fiefs estoient les Duchez & Comtez. Aprés ceux-là venoient les Chastellenies & les fiefs de Haubert. Le titre de Duc & de Comte se confondoient durant le dixiéme & l'onziéme siecle ; & tel Seigneur avoit une Duché, qui ne s'intituloit que Comte ; par exemple, les Comtes de Toulouse & de Poictou, quoique le premier fust Duc de Septimanie, & le second Duc de Guyenne. Le titre de Marquis n'estoit pas attaché à un fief, mais à l'employ de garder les marches d'un Royaume. Ainsi il y avoit des Ducs-Marquis ou Marchis, & des Comtes-Marquis.

Les Seigneurs qui avoient droit de Regale, accordoient des communes aux Villes, battoient monnoye, donnoient grace, jugeoient les crimes sans appel, & les causes civiles tout de mesme, si elles n'estoient de tres-grande importance. Ils ne laissoient élire personne aux Evêchez ni aux Abbayes de leurs Terres sans leur recommandation, ou du moins sans leur consentement. Ils avoient tous des Baillifs & Seneschaux qui ne reconnoissoient qu'eux, & qui levoient leurs tailles & revenus, comme faisoient ceux du Roy. Ils nommoient les habitans de leurs terres leurs Sujets, aussi bien que luy ; & il n'avoit point de droit d'y établir des coustumes ni des loix que de leur agréement ; si ce n'estoit que l'Assemblée generale, qu'on nomma Parlement, ne l'eust ainsi ordonné.

Quand ils avoient commis quelque faute, ou qu'ils tourmentoient leurs voisins qui avoient recours à la justice du Roy, il les faisoit ajourner en sa Cour par leurs Pairs ou gens de mesme dignité : mais depuis les Rois s'estant accrus en puissance, se dispenserent de cette étroite formalité, & firent donner Arrest par leur Cour de Parlement, qu'il suffisoit de deux Chevaliers pour ajourner un Pair.

Reciproquement, quand il leur *veoit*, c'est à dire leur refusoit justice, ils ne craignoient point de la poursuivre par les armes : Ils sçavoient bien que s'ils estoient vaincus, la crainte qu'il avoit des autres l'obligeroit de leur pardonner assez facilement. Tout au plus ils n'estoient punis que par la perte de leur fief : car en ce temps-là le sang de la Noblesse estoit sacré, il ne se pouvoit répandre que par les armes, hormis en cas de trahison : car alors on les pendoit à un gibet fort haut élevé, pour faire mieux voir leur infamie.

Quand ils luy remettoient les fiefs qu'ils tenoient de luy, ils se croyoient absous de tous devoirs en son endroit, & ne s'estimoient plus

ni ses vassaux, ni ses sujets. Ils se rendoient assez souvent hommagers de plusieurs Rois, non seulement pour diverses terres situées en differens Etats; mais aussi pour des emplois & pour des pensions. La foy de ceux qui se trouvoient placez entre deux differens Royaumes, comme entre la France & l'Empire, estoit fort vacillante, & selon les temps & les interests, panchoit tantost d'un costé, tantost d'un autre.

Chaque Seigneur bâtissoit des chasteaux & des forteresses sur ses terres, la pluspart sur la croupe des montagnes. Avec ces places, les injustes & brigands se saisissoient des passages, des rivieres, des bois & des montagnes, gourmandoient les Marchands, exigeoient de rudes tributs, & établissoient des coustumes quelquefois extravagantes, quelquefois brutales & vilaines. Mais d'autre costé il se trouvoit des Chevaliers assez genereux, qui attaquoient ces petits Tyrans, & les forçoient par les armes à reparer les torts. C'est sur cela que les Romanciers ont fondé leurs Chevaliers errans, & forgé tant de geants & de monstres, avec de merveilleuses aventures.

On ne faisoit les Chevaliers qu'aprés de certaines experiences de valeur, & pour me servir des vieux termes, des *apertises d'armes*. Je ne trouve pas en ce temps-là d'autres ceremonies que de mettre leur ceinture militaire & leur épée sur l'autel, de les faire benir par le Prestre, & puis les reprendre de leurs mains. On les appelloit *Milites*.

Les Rois ayant peu de bien, avoient aussi peu de grands Officiers. Toutefois sous Hugues Capet nous voyons distinctement le Grand Seneschal & le Comte du Palais. Nous parlerons ailleurs du premier, mais pour le second, il rendoit souverainement la justice dans le Palais du Roy, & mesme dans les Provinces. Les Comtes de Champagne & ceux de Flandres prirent ce titre dans le Royaume de France, comme le Comte de Bourgogne dans celuy d'Arles.

Quant aux Charges de Bouteiller, de Grand-Chambrier, de Connestable & de Chancelier, elles ne sont pas moins anciennes. Le Chambrier gardoit le tresor du Roy, & comme je croy, les titres & chartres. De sa décadence s'est fait le Grand-Chambellan, qui a succedé à une partie des fonctions; comme le Grand-Maistre de la Maison du Roy en celles du Grand Seneschal. Le Connestable avoit l'intendance de l'escurie du Roy; & comme elle tenoit le premier rang parmy la gendarmerie, il s'acquit l'autorité & le commandement sur les armées. Le Mareschal, qui estoit son Lieutenant sur l'escurie, le devint aussi sur les troupes.

Nous sçavons que les Rois de cette troisiéme race se faisoient sacrer & couronner comme ceux de la seconde, avec de certaines ceremonies & prieres; & qu'à toutes les grandes festes les Evesques leur mettoient la couronne sur la teste. La forme du sacre de Philippe I. se voit dans les Annales de Belleforest.

Tous les Rois Capetiens ont esté sacrez à Reims par les mains de l'Archevesque, hormis Robert & Loüis le Gros, qui le voulurent estre

Digitized by Google

à Orleans pour des raisons particulieres. Tous les Grands & tous les Evesques avoient droit d'y assister : mais à celuy de Loüis VII. le nombre en fut reduit à celuy des douze Pairs, six Ecclesiastiques & six Laïques. On appelloit Pairs tous ceux qui relevoient immediatement d'un grand fief, & qui avoient droit de juger leurs pareils. Ainsi tous les Seigneurs Regaliens, entre autres les Comtes de Champagne & de Flandres, en avoient aussi bien que le Roy. Il eust esté bien difficile d'en trouver plus de douze qui eussent relevé nuëment de la Couronne.

Il ne paroist point que les Rois Capetiens ayent eu des Gardes avant saint Loüis : Il en prit, sur l'avis qu'on luy donna, que deux assassins du vieil de la Montagne s'estoient chargez de luy oster la vie. Ils portoient une couronne d'or à cinq ou six fleurons, sur leurs bonnets ou chapeaux, & mesme dans les combats, sur leurs casques. Car ils combattoient fort bravement de leur personne; & comme ils avoient le principal interest à la querelle, ils prenoient la principale part au peril & à l'honneur. Ils usoient de longs habits dans les ceremonies, & portoient leurs manteaux en écharpe, attachez avec un bouton sur l'épaule gauche. Ils avoient la barbe longue & la chevelure pendante jusques sur le dos. Loüis VIII. fut le premier qui, sur les remonstrances de Pierre Lombard Evesque de Paris, rasa sa barbe, mais il conserva les cheveux.

Les autres Seigneurs Regaliens avoient aussi leur maniere de se faire installer dans leurs grands fiefs, quand ils en avoient pris l'investiture du Roy. Ils posoient leur banniere & leur épée sur l'autel, & les reprenoient de Dieu par la main de l'Evesque ou Archevesque, qui quelquefois leur mettoit aussi un cercle d'or sur la teste, diversement fleuronné, ou enrichi de pierreries, selon les Provinces.

Le principal revenu des Rois consistoit en leur domaine, leurs Sujets leur faisoient des presens à certain temps; ils appelloient cela coûtumes volontaires & libres, ils les ont renduës necessaires & perpetuelles.

Quand les Rois ou les Seigneurs se mettoient en campagne pour la guerre, ils alloient faire leurs prieres devant l'autel du Saint le plus honoré dans leurs terres, & prenoient son étendard ou banniere. Ainsi les Rois de France reconnoissant l'Evesque & Martyr saint Denys pour leur patron, alloient prier en son Eglise, où l'Abbé leur donnoit l'Oriflamme, qui estoit la banniere de cette Abbaye, & differente de la banniere Royale. Les Comtes d'Anjou prenoient la chappe de saint Martin: ceux de Guyenne, la banniere de l'Eglise processionnale de S. Martial de Limoges, & ainsi des autres.

Ce droit estant fort honorable aux Evesques, le Pape ne manqua pas d'en user. Il envoyoit souvent des bannieres aux Princes qui faisoient de grandes entreprises. Ainsi il en envoya une à Guillaume

Duc de Normandie, lors qu'il sçeut qu'il devoit passer en Angleterre.

Quand les hauts Seigneurs, ou leurs vassaux faisoient des aumosnes, & des legats en alleuz & heritages aux Eglises, ou qu'ils fondoient des Abbayes, des chapelles, des Hospitaux, ils estoient obligez d'en prendre des lettres de confirmation du Roy. Comme en pareil cas les arriere-vassaux en prenoient de leurs Seigneurs superieurs ou suserains, car il n'estoit pas permis aux vassaux d'empirer le fief de leur superieur.

Il ne suffisoit pas qu'il approuvast cette alienation, il faloit encore qu'il contentast tous les Seigneurs moyens dont cette terre relevoit par degrez en plusieurs arriere-fiefs ; Ce qu'on croit estre l'origine du droit d'amortissement & d'indemnité.

Ils accordoient quelquefois ces donations gratuitement pour participer aux oraisons des Religieux & estre receus en leurs confrairies & societez : mais d'autres fois, selon leur besoin ou leur humeur, ils en prenoient recompense en argent ou autres choses.

Il estoit necessaire que les enfans consentissent les donations & les ventes que faisoient leurs peres, mesme en actes de pieté : autrement il eussent pû *calenger*, c'est à dire revendiquer, resaisir l'heritage aliené. Voila pourquoy on exprimoit dans les actes les noms mesme des enfans à la mamelle ; le pere & la mere, ou autres personnes répondoient pour eux, ou s'obligeoient de les faire ratifier, quand ils seroient venus en âge ; Et pour témoignage qu'ils agréoient cet article, on le leur faisoit toucher de la main & poser sur l'autel.

En ce temps-là les esprits des François estoient encore éloignez de la chicane & de la procedure. Ils faisoient leurs actes fort courts, & n'y employoient pas, comme on fait aujourd'huy, cette ennuyeuse verbosité & cette quantité de clauses qui s'embarrassent les unes les autres. Mais ils executoient leurs contrats par des symboles & representations. Ainsi les Seigneurs investissoient leurs vassaux selon la qualité de leurs fiefs, en leur mettant en main une banniere, ou un cercle sur la teste. Le Metropolitain mettoit aux Evesques qu'il sacroit, un anneau au doigt, & un baston pastoral à la main. On presentoit à un Curé le texte des Evangiles ; à un Officier d'Eglise ou laique, la marque de son employ. Pour une terre une glebe ; pour un pré un jonc ; pour un jardin une rose, un bouquet ; pour un bois un raim ou rameau ; pour une maison des clefs ; & ainsi plusieurs autres choses qui estoient les marques de mise en possession, selon les differentes coustumes des païs, & selon les fantaisies des particuliers. La lecture de ces actes se faisoit publiquement à l'Eglise, principalement un jour de feste pour plus grande solemnité. On y appelloit plusieurs témoins, les uns pour attester qu'ils avoient veu * ou écrire la charte, ou la porter sur l'autel ; Les autres pour certifier qu'ils avoient

* Visores Nodatores.

avoient mis * les cordons ou lacets, les seings ou croix, & les seaux ; * Fidejusseres. Quelques-uns pour en répondre à l'avenir & en estre garands, en cas qu'il y eust *Chalange*, ou eviction de la chose venduë & cedée.

Pour la guerre, ils ne la faisoient presque qu'avec de la cavalerie : ils n'avoient des fantassins que pour leur servir de valets, à planter leurs tentes, aller au fourrage, remuer la terre, & dresser les batteries. Aussi les nommoient-ils sergents : mais il y en avoit quelques-uns à cheval ; & avec le temps ils armerent les communes qui estoient presque toutes d'infanterie.

Les cavaliers portoient un escu au bras gauche, les uns l'avoient d'une façon, les autres d'une autre ; Ils vestoient aussi une cotte ou haubergeon faite de petits anneaux de fer qui les couvroit depuis la teste jusqu'aux pieds en maniere de pantalon. Leurs armes offensives estoient de larges & courtes espées plus propres à fraper de taille que de pointe, & de longues lances qu'ils dardoient comme des javelots ; & que quelquefois ils brandissoient, sans les lascher de la main.

Ils s'exerçoient souvent aux tournois ou combats simulez. Du commencement ils ne s'y battoient qu'avec des espées *courtoises* on émoussées, & avec des lates ou bastons plats & courts, en caracolant & * tournoyant. Mais depuis ils y employerent des masses d'armes & des brands d'acier, & enfin des lances à fer émoulu. D'ailleurs les Chevaliers se consumoient en despenses pour se trouver à ces assemblées, si bien qu'il s'en retournoit toûjours quelqu'un d'estropié & plusieurs de ruinez. A cause de cela, les Papes & les Rois défendirent souvent ces trop funestes exercices : tous leurs soins neanmoins ne purent qu'en moderer les excés, & non pas les abolir entierement.

* De là vient le mot de Tournoy.

Mais je ne m'apperçoy pas que je passe les bornes de mon dessein.

SI le dixiéme siecle a esté justement appellé *le Siécle de fer, & le siecle de plomb*, comme on l'appelle communement : Il faut dire qu'il a merité le premier de ces noms, pour les guerres continuelles & tres-sanglantes, d'entre les Princes de l'Occident, & pour les horribles devastations des Normands, des Hongrois & des Sarrasins ; Et le second pour l'ignorance & le dereglement des mœurs, non pas tant à l'egard des Eglises de France & de Germanie qu'à l'égard de celle de Rome, où en effet il y eut des desordres & des crimes horribles durant tout ce temps-là. EGLISE du dixieme siecle.

Il est vray que les Evêques & les Abbez de deça les monts, nonobstant les defenses des Conciles, portoient les armes & alloient à la guerre ; coustume qui passa en loy & en obligation, & dura jusques bien avant dans la troisiéme Race ; Que plusieurs estoient plongez dans la vanité, dans le luxe & dans la dissolution, & qu'ils vivoient plustost en Princes de la terre, qu'en Apostres de JESUS-CHRIST ; Que les fleaux des guerres qui les chastierent, les rendirent encore plus

EGLISE du 10. siecle.

dignes de chastiment, par les desordres & par la licence où ils les jetterent; Que leurs mœurs acheverent de se ruiner avec leurs bastimens; Et que comme il ne demeura presque plus aucun Monastere ny Eglise en son entier, il ne resta aussi plus de discipline, non pas mesme parmy les Moines; Qu'enfin plusieurs Eglises estoient sans Pasteur; par exemple, il n'y avoit qu'un Evesque dans toute la Comté de Gascogne, qui joüissoit des revenus de six ou sept Eveschez.

Mais aprés toutes ces ruines, on commença dans le milieu du siecle, à redresser la vie des Ecclesiastiques aussi bien que leurs edifices. Plusieurs Seigneurs repareront ou fonderent des Abbayes. Entre autres Guillaume III. Duc de Guyenne & Comte d'Auvergne, bastit celles de Bourgueil & de Maillezais, Guillaume dit le Pieux, Comte d'Auvergne, puis Duc de Guyenne, celle de Clugny. Quelques saints Personnages commencerent à remettre la discipline monastique, & firent comme des Seminaires en quelques Abbaïes, d'où ils tirerent aprés de bons sujets pour porter la reforme dans les autres; lesquelles ils assujettissoient à celle d'où elles estoient sorties, comme des filles à la mere qui les avoit enfantées. Guillaume Abbé de S. Benigne de Dijon; comme aussi Abbon de Fleury, en reglerent ainsi plusieurs du costé d'Aquitaine; & Mayeule & Odilon son successeur dresserent par ce moyen leur Congregation de Clugny; Subordinations qui peuvent causer de grands biens, & peut-estre de plus grands maux. Saint Gerard du sang des Ducs de Lorraine, ayant embrassé la vie Monastique, en reforma dix-huit ou vingt. Adalberon Evesque de Mets, frere de Federic premier Comte de Bar, remit l'observance reguliere dans celles de son Evesché, entre autres dans celle de Gorze, & dans celle de saint Arnoul, d'où il chassa les Chanoines qui s'estoient dereglez, pour y mettre des Moines.

Abbon de Fleury alla établir la reforme au Monastere de Squirs sur la Garonne, qui à cause de cela se nomma *la Regle*, en langue du pays LA REOULE, & prés duquel s'est bastie une ville de ce nom. Mais il y fut assommé l'an 1004. par une sedition que les femmes de ce lieu-là, & les Moines Gascons, gens fort débauchez, susciterent contre luy.

Les Princes & les Grands envahissoient avec violence les biens, les fonds & les tresors des Eglises, les Rois mesmes, comme on le voit dans tout le cours de la seconde Race, donnoient les Abbayes comme des fiefs, & ceux qui les possedoient en chassoient la plusspart des Moines, ou à force ouverte, ou en leur ostant tous les moyens de subsister. Les moins impies y en laissoient quatre ou cinq miserables; ausquels ils donnoient une bien maigre pitance. Les Evesques se deffendoient un peu mieux de ces invasions, mais ils n'estoient pourtant pas tout-à-fait à couvert des outrages des méchans. Vinomac Seigneur de Lislers en Flandres assassina Foulques Archevesque de

Reims. Les amis de Hugues de Vermandois brusserent la ville de Chaalons pour se venger de son Evesque Guibuin, & ils n'eussent pas espargné sa personne s'ils l'eussent pû attraper. Helie Comte de Perigord creva les yeux à Benoist Coadjuteur ou Coevesque d'Ebles Evesque de Limoges, qui en mourut de regret. Mais cet attentat ne demeura pas impuni. Car Guillaume III. Duc d'Aquitaine pour venger la mort d'Ebles son oncle, donna ordre à Guy Vicomte de Limoges son vassal, de se saisir d'Helie, & de l'enfermer dans une obscure tour, luy fit faire son procés, & le condamna à perdre sa Comté, & à mourir en prison : toutefois il eut l'addresse de s'en sauver, & mourut en faisant le voyage de Rome pour y aller querir son absolution. EGLISE du 10. Siecle.

Entre les Evesques il y en eut plusieurs qui se signalerent par leurs intrigues & par leurs desordres. Dans les guerres d'entre les Rois Henry l'Oiseleur, & Charles le Simple, Hilduin faussant la foy qu'il devoit à Charles, lequel luy avoit donné l'Evesché de Liege, alla reconnoître Henry, & emporta les tresors de son Eglise, qu'il distribua à ce Prince & à ses Courtisans, afin de se maintenir. Mais la face des affaires ayant changé, Charles ne voulut point permettre qu'il demeurast dans cet Evêché, & en pourveut l'Abbé Richer, qui fut confirmé par le Pape. Le Roy Henry recompensa Hilduin de l'Evesché de Milan. Hervé de Reims, d'ailleurs tres-sçavant Prelat, fut aussi infidelle à Charles le Simple, dont il estoit Chancelier, & couronna Robert frere d'Eudes: mais il mourut trois jours aprés, comme s'il eust esté frappé de la main vengeresse de Dieu. Sculfe, Hugues, & Artold ses successeurs, causerent tous de grands troubles dans le Royaume durant plus de vingt-cinq ans. Le traistre Adalberon de Laon livra le Prince Charles qui l'avoit choisi pour son premier Ministre ; Et Arnoul de Reims voulut bien avoir obligation de cet Archevesché à l'ennemy mortel de son frere, & puis il luy manqua de foy.

On n'en remarque pas beaucoup qui ayent assez excellé dans les vertus chrestiennes, pour meriter le titre de Saints ; si on ne met en ce rang Erambert de Thoulouse, Gausbert de Cahors, Turpion de Limoges, Fulcran de Lodeve & Gerard de Toul. Je ne parle point de ceux de Germanie ; Elle en produisit durant ce siecle un assez grand nombre, dont les travaux apostoliques convertirent les Danois, les Sclaves, les Hongrois & autres peuples infidelles. Mais parmy les Moines on trouve en Bourgogne cinq Abbez, Benon, Odon, Mayeule, Odilon & Guillaume, les quatre premiers de Clugny, le dernier de S. Benigne, & en Lorraine Gerard, qui fut aussi Evesque, lesquels sont reverez & invoquez par l'Eglise. SAINTS.

Les livres estoient devenus fort rares, les guerres les avoient presque tous bruslez, deschirez ou dissipez : Et comme il n'y avoit que les Moines qui en décrivissent des exemplaires, & que les Monasteres

Digitized by Google

EGLISE du 10. Siecle

estoient deserts, le nombre des gens de litterature estoit fort petit. Toutefois Hervé de Reims, sur le commencement du siecle, Rathier de Liege sur le milieu, & Arnoul d'Orleans sur la fin, firent bien connoistre qu'ils n'estoient pas ignorans dans l'intelligence de l'Ecriture sainte, & dans les canons & usages de l'Eglise. Aymoin Moine de Fleury, Frodoard Abbé de S. Remy de Reims, & Dudon Doyen de S. Quentin, écrivoient de l'Histoire, & Gerbert passa pour un prodige de science. Il avoit esté nourri jeune au Monastere d'Orillac; & estant passé en Espagne, il avoit, à la recommandation de Borel Comte de Barcelone, esté instruit dans les Mathematiques, soit par l'Evesque Hatton, ou par des Docteurs Arabes. C'est peut-estre le premier qui les ait enseignées en France. Il fut ensuite Ecolastre en la ville de Reims, où il eut pour disciple le Prince Robert, fils de Hugues Capet, Leoteric Archevesque de Sens, & Fulbert Evesque de Chartres. Aprés quoy il eut encore l'honneur d'instruire Othon III. On sçait comme il fut élevé au siege de l'Eglise * de Reims par Hugues Capet, puis de Ravenne par Othon, & enfin de Rome sous le nom de Sylvestre II.

* Transit ab R Gerbertus ad R fit Papa regens R.

CONCILES

Quant aux Conciles de l'Eglise des Gaules, le premier que je trouve dans ce siecle, c'est celuy de Trosly, l'an 909. Trosly est au diocese de Soissons, * & assez proche de cette ville; Hervé Archevéque de Reims y présidoit. Il y a quinze chapitres, qui sont autant de „ fortes exhortations & de beaux sermons contre tous les abus & les „ crimes énormes qui * *avoient inondé la France*, où le plus foible „ estoit la proye du plus fort, où les loix avoient fait joug sous la „ violence des particuliers puissants; à cause de quoy Dieu avoit ajoû- „ té aux playes de la guerre, celles de la sterilité & de la famine, causées „ par une horrible secheresse.

* Entre Soissons & Chauny.

* Ce sont les termes.

L'an 921. le Roy Charles le Simple en convoqua un de seize Evêques, pour l'affaire de Hilduin, qu'il avoit chassé de l'Evesché de Liege. Je n'en trouve point le lieu ni les actes.

Il y en eut trois autres à Trosly, l'un en 921. où Erlebaud Comte de Castrice, qui avoit esté excommunié par l'Archevesque Hervé, pour avoir envahi le bien de l'Eglise de Reims, fut absous aprés sa mort, à la priere du Roy Charles, par le mesme Archevesque. L'autre l'an 924. dans lequel Isaac Comte de Cambray ayant fait reparation de quelque tort à Estienne son Evesque, fut absous & reconcilié avec luy. Le troisiéme l'an 927. de six Evesques convoquez par le Comte Hebert de Vermandois, malgré le Roy Raoul; où Herluin Comte de Monstreüil y fut receu à penitence de ce qu'il avoit épousé une seconde femme, sa premiere estant encore vivante.

L'an 923. il y en eut un au diocese de Reims; on ne marque point l'endroit: lequel ordonna à ceux qui avoient porté les armes dans la guerre d'entre le Roy Charles & le Roy Robert, de faire penitence durant trois Caresmes consecutifs, & encore quinze jours devant la S. Jean,

& quinze jours aprés, jeûnant tous les Lundis, Mercredis & Samedis de ce temps-là, & de plus tous les Samedis de l'année au pain & à l'eau, s'ils n'aimoient mieux racheter cette abstinence. Le premier Caresme des trois, ils devoient se tenir hors de l'Eglise, & estre reconciliez le Jeudy saint.

EGLISE du 10 siecle.

Le Concile de Duisbourg l'an 928. excommunia les factieux de Mets, qui avoient crevé les yeux à leur Evesque Bennon : ensuite de quoy le Roy Henry l'Oiseleur vengea severement cet outrage sur leurs testes.

Celuy de l'Abbaye de Cherlieu en 926. & celuy de Fimes en 935. essayerent de pourvoir aux desolations des lieux saints ruinez par les voleurs & par les méchants.

Le debat touchant l'Archevesché de Reims entre * Artold, & Hugues fils de Hebert Comte de Vermandois, fut cause qu'on en assembla plusieurs. Hugues ayant esté élevé dans ce siege trop jeune, & contre les canons, en avoit esté déposé, & Artold mis en sa place. Mais l'an 940. Artold y avoit renoncé, & juré solemnellement de ne se plus entremettre du gouvernement de cette Eglise. Sur cela un Concile assemblé à Soissons en l'an 941. par Hugues & Hebert, le destitua, & rétablit Hugues. Au contraire, celuy de Verdun en l'an 947. le remit. Celuy de Mouson l'an 948. le confirma; mais celuy d'Ingelhein en la mesme année, auquel assisterent les Rois Loüis d'Outremer, & Othon I. l'excommunia, & resolut de traiter de mesme le Comte Hugues, pere de Capet, s'il ne venoit à satisfaction de ce qu'il estoit rebelle à son Roy, & l'avoit tenu prisonnier un an.

* Artaud.

La mesme année celuy de Tréves, où presidoit Marin Legat du Pape, confirma la Sentence contre les deux Hugues, & fulmina encore contre les Evesques que Hugues de Vermandois avoit mal ordonnez.

Artold estant mort l'an 961. l'année d'aprés quelques Evesques s'assemblerent en un lieu proche de Meaux, pour chercher les moyens de remettre Hugues dans son siege : mais ayant consideré qu'un petit nombre ne pouvoit pas défaire ce qui avoit esté fait par un grand, & que sur ce doute le Pape leur eut fait sçavoir qu'il l'avoit excommunié dans un Concile tenu à Rome l'an 975. ils se separerent sans passer plus outre.

Celuy de Reims, de l'an 975. auquel presiderent Estienne Diacre du Pape Benoist VII. & Adalberon de Reims, excommunia un Thibaud qui s'estoit intrus dans le siege d'Amiens.

En 983. celuy du Mont de sainte Marie au Diocese de Reims, où presidoit Adalberon Archevesque de cette ville, confirma le decret que ce Prelat avoit fait, de mettre des Moines au Monastere de Mouson, en la place des Chanoines qui y estoient. Au siecle precedent, en plusieurs ✠

Digitized by Google

endroits, on avoit mieux aimé les Chanoines ; mais en celuy-cy le goust changea.

Gerbert poursuivant avec chaleur qu'on fist le procez à Arnoul Archevesque de Reims, il fut assemblé un Concile en cette mesme ville l'an 992. où son credit, & la vehemente éloquence d'Arnoul d'Orleans, l'emportant sur les remonstrances d'Abbon Abbé de Fleury, & sur le sentiment de Seguin Archevesque de Sens, qui y présidoit ; Arnoul fut déposé, & Gerbert instalé dans son siege. Le Pape croyant qu'il estoit de son autorité de ne pas souffrir qu'on eust entrepris cela sans ses ordres, s'en plaignit aigrement, & quelque temps aprés envoya un Legat en France, qui assembla premierement quelques Evesques à Mouson, puis un plus grand nombre à Reims l'an 995. où Seguin representant la personne du saint Pere, il fut dit que Gerbert seroit déposé, & Arnoul rétabli. Mais comme ce dernier estoit prisonnier à Orleans, Gerbert disputa encore le terrain quelque temps ; il en appella au Pape, qui se roidit davantage en faveur d'Arnoul, tant qu'enfin il força le Roy, par les menaces d'une terrible excommunication, de le relâcher, & de le laisser rentrer dans son siege l'an 997.





Digitized by Google



ROBERT,

ROY XXXVI.

PAPES.

encore GREGOIRE V. plus de 2. ans sous ce regne.

SILVESTRE II. élû en Mars 999. S. 4. ans & 2. mois.

JEAN XVIII. élû en May 1003. S. 5. mois.

JEAN XIX. élû en Nov. 1003. S. 3. ans. 10. mois.

SERGE IV. élû en Aoust 1009. S. 2. ans, 8. mois & demy.

BENEDICT VIII élû en 1012. S. prés de 12. ans.

JEAN XX. élû en Mars 1024. S. 9. ans, 8. mois.

Robert dont le renom est encore vivant,
Ayma la pieté, la paix & la justice ;
Et pour avoir esté vertueux & sçavant,
Bannit de ses Estats l'ignorance & le vice.

ROBERT.

Digitized by Google

ROBERT,

ROY XXXVI.

Agé de trente-quatre à trente-cinq ans.



CE Roy fort bien fait de corps & d'esprit, de belle taille, d'un air doux & grave, d'une humeur sage & posée aprés que les feux de sa premiere jeunesse furent passez, ayant esté nourri à la pieté & aux bonnes lettres par Gerbert, se rendit tres-sçavant pour son siecle, encore plus religieux & plus zelé au service de Dieu, & autant juste, debonnaire & charitable envers ses peuples, que Prince qui ait jamais porté couronne. Aussi Dieu le favorisa du plus beau don qu'il ait accoustumé de faire aux Rois qui sont selon son cœur, je veux dire d'une longue & heureuse paix, dont il joüit prés de trente ans, aprés quelques guerres assez legeres; Mais d'autre costé ses sujets ne luy ressemblant pas, le ciel les chastia par deux ou trois cruelles famines, & par l'horrible mal des ardens. 996. en Septembre.

Les degrez de parenté dans lesquels le mariage estoit prohibé, avoient esté estendus jusqu'au septiéme, & on y avoit encore ajousté les empeschemens de l'alliance spirituelle ou comperage. Ces deffenses causoient beaucoup d'embarras, principalement entre les Princes & les Grands, qui d'ordinaire se trouvent tous parens, mesme au deça de ce degré. Car dés qu'un mary ou une femme estoient dégoustez l'un de l'autre, ou qu'il prenoit envie à quelqu'un de les troubler, on n'avoit qu'à articuler & jurer qu'ils estoient parens au degré prohibé, & à produire sur cela des témoins, au nombre de neuf, s'il m'en souvient bien, on ne manquoit pas d'en trouver; Et il faloit que l'Evesque Diocesain ou une assemblée d'Evesques, s'il y avoit plus grande difficulté, prononçast là-dessus.

Robert en premieres nôces, n'estant encore âgé que de dix-huit ans, avoit épousé Luitgarde veuve d'Arnoul Comte de Flandres, laquelle n'estoit plus jeune. Cette Princesse estant morte, il avoit esté conseillé dés l'an 996. d'espouser par maxime de politique, Berthe sœur de Raoul le Faineant Roy de Bourgogne, veuve d'Eudes I. Comte de Chartres, & mere d'Eudes II. lequel estoit encore fort jeune. Mais elle se trouvoit sa cousine issuë de germain, & d'ailleurs il avoit tenu un

Digitized by Google

997. & 998. de ses enfans sur les Fonts; il crut qu'il pourroit prévenir l'inconvenient de la nullité de ce mariage, par l'autorité de l'Eglise Gallicane : il convoqua donc les Evesques de son Royaume, lesquels ayant entendu ses raisons, furent d'avis, par la consideration du bien public, qu'il la prist à femme, nonobstant les empeschemens canoniques; ce qui estoit une sorte de dispense.

Abbon, pour lors Abbé de Fleury, homme vehement, n'ayant sceu le dissuader de ce mariage, s'employa avec ardeur pour le faire casser. Le Pape indigné de ce que Robert n'avoit point eu recours à son tribunal, tint un grand Concile à Rome en presence de l'Empereur Othon, dans lequel il excommunia les Evesques qui l'avoient autorisé, & les deux parties qui l'avoient contracté, si elles ne se separoient aussi-tost. Dans la mesme Assemblée il déposa Estienne Evesque du Puy en Velay, parce qu'il avoit esté ordonné du vivant de son oncle Guy; & excommunia les Evesques qui avoient servi à ce ministere.

Le Roy n'obeïssant point à une Sentence qui luy sembloit contraire au bien de son Etat, le Pape, par une entreprise jusques-là inoüie, mit son Royaume en interdit, c'est à dire qu'il y deffendit le service divin, & osta l'usage des Sacremens aux vivans, & la sepulture aux morts. Les peuples épouvantez par ce terrible coup, défererent si humblement aux ordres du Pape, que tous les domestiques du Roy l'abandonnerent, à la reserve de deux ou trois, qui jettoient aux chiens tout ce qu'on deservoit de devant luy, personne n'osant manger des viandes qu'il avoit touchées.

Ces rigueurs, & non pas un monstrueux accouchement de sa femme, que des faiseurs de miracles disoient avoir engendré un enfant ayant le col & les pates d'un oyson, le contraignirent de se separer d'avec elle. Neanmoins elle conserva toûjours l'esperance de faire confirmer son mariage : car je trouve dans la chronique d'Auxerre, que ce Roy estant allé en pelerinage à Rome, elle l'y suivit, se promettant, avec l'appuy de quelques gens de cette Cour-là, de porter le Pape à luy estre favorable; mais comme Robert avoit déja épousé Constance l'an 998. ainsi que nous le dirons cy-aprés, & qu'il en avoit un fils, toutes ses sollicitations ne purent rien obtenir, & elle demeura legitimement repudiée, sans quitter pourtant le titre de Reine.

Guillaume IV. Comte de Poitou & Duc d'Aquitaine, avoit guerre contre Boson II. Comte de Perigord & de la Marche, Robert fut obligé de le secourir comme son parent & son vassal. Ils mirent tous deux le siege devant le chasteau de Belac; mais leur armée manquant de vivres, parce qu'elle estoit trop nombreuse, n'y put pas subsister jusqu'à la prise de la place. Les chroniques de ces temps-là, qui sont toutes fort succintes, ne disent point la fin de cette guerre, non plus que bien d'autres choses.

Eudes Comte de Brie & de Champagne brûloit d'envie d'avoir un

Digitized by Google

paſſage ſur la Seine, comme il en avoit un ſur la Marne, afin d'aller commodement de la Brie à ſa Comté de Chartres ; pour cela il jetta les yeux ſur Melun, & gagna par argent le Vicomte ou Chaſtelain du Bouchard, qui luy livra la place. 999.

Bouchard avoit eſté favory de Hugues Capet, qui luy avoit donné cette Comté ; & il eſtoit encore pour lors Comte Palatin du Roy Robert. C'eſt pourquoy ce Roy prenant ſa défenſe en main, manda Richard II. Duc de Normandie ſon couſin & ſon bon ami, & avec luy aſſiegea Melun. La batterie des beliers y ayant fait bréche, la Garniſon ſe rendit à compoſition ; le Chaſtelain & ſa femme furent pendus au haut d'une montagne proche de là. On ne puniſſoit point les Gentils-hommes de mort pour rebellion ou felonie, ſi ce n'eſtoit qu'ils commiſſent trahiſon : car en ces cas-là on les pendoit en lieu fort élevé, ce crime les dégradant de nobleſſe. ✠

Cette année 999. *la Pologne fut honorée du titre de Royaume par l'Empereur Othon III. qui eſtant allé à Gneſne viſiter le ſepulcre de ſaint Adalbert Martyr, donna les ornemens Royaux au Duc Boleſlas.*

L'année ſuivante la Hongrie eut le meſme avantage ; mais elle voulut le recevoir des mains du Pape ; le Prince Eſtienne, fils de Geiſa, ayant embraſſé le Chriſtianiſme, luy envoya demander la couronne Royale. 1000.

Sur la fin de Janvier de l'an 1002. l'Empereur Othon III. âgé ſeulement de vingt-neuf ans, mourut dans la ville de Rome, ou ſelon d'autres, dans celle de Paterne, ſans laiſſer aucuns enfans. On crut que c'étoit de poiſon, dont j'ay obſervé que le maudit uſage ſe rendit fort commun en ce ſiecle-là par tout l'Occident. Henry II. du nom, dit le Boiteux, ſon proche parent, qui eſtoit Duc de Baviere, & Comte de Bamberg, luy ſucceda par élection des Princes de Germanie : mais il ne porta point le titre d'Empereur, au moins en Italie, qu'aprés qu'il eut eſté couronné par le Pape ; ce qui ne ſe fit qu'à douze ans de là. EMPP. encore BASILE & CONST. HENRY R. 22. ans & demy. 1002.

Vers ce temps-là, ſçavoir l'an 1002. Henry Duc de Bourgogne, frere de Hugues Capet, mourut ſans enfans. Or à l'induction de Giſelle ſa femme, qui eſtoit veuve d'Adelbert cy-deſſus Roy d'Italie, & fils de Berenger II. il legua ſa Duché par teſtament à Othe Guillaume, ſurnommé l'Eſtranger, iſſu du premier mariage de cette femme. Ce Prince ſe trouvoit déja Comte de la Bourgogne d'outre Saone, que l'on nomme Franche-Comté ; d'ailleurs il eſtoit aſſiſté de Landry Comte de Nevers ſon gendre, & de Brunon Eveſque de Langres, dont il avoit épouſé la ſœur ; ainſi il s'empara facilement de toute la Bourgogne, en vertu de cette donation.

Mais le Roy Robert, à qui cette Duché appartenoit legitimement, comme heritier de ſon oncle, y mena une puiſſante armée, avec l'aide de Richard II. Duc de Normandie, & pourſuivit ſi conſtamment ſon

Digitized by Google

1002. entreprise, qu'enfin il accabla la faction de l'usurpateur. Ce ne fut pourtant pas sans beaucoup de difficultez, & sans une guerre de cinq ou six ans. Dans le commencement il fut repoussé de devant Auxerre, mais il le prit deux ans aprés à composition. Auparavant il avoit pris Avalon par bresche, & Sens par composition. On disoit que les murailles d'Avalon estoient tombées miraculeusement devant luy : mais s'il eust receu cet avantage de l'assistance divine, il n'eust pas mal traité, comme il fit, tous les habitans, en ayant envoyé un grand nombre au gibet, & un plus grand encore en exil.

Il seroit trop long de rapporter en détail tous les divers succez de cette guerre, ils aboutirent là, qu'il rembarra Othe Guillaume outre la Saone, où il fut la TIGE DES COMTES * de ce païs-là; Et qu'il luy fit quitter le titre de Duc de Bourgogne, comme aussi à son gendre qui l'avoit pris, parce qu'il voyoit son beau-pere peu consideré par les Bourguignons.

* Franche-Comte.

Je ne puis oublier un exemple memorable de la souveraine puissance, & de l'extreme rigueur d'un Pape, c'estoit Silvestre II. Guy Vi-
1003. comte de Limoges fut cité à Rome par Grimoard Evesque d'Angoulesme, pource qu'il l'avoit détenu prisonnier dans un chasteau, en vengeance de ce qu'il avoit refusé de luy donner la joüissance de l'Abbaye de Brantosme, car les Evesques pouvoient disposer de celles qui dépendoient d'eux. Les deux parties comparurent; la cause ayant esté plaidée le propre jour de Pasques, le Pape prononça, que Guy pour reparation de son crime, seroit attaché au col de deux chevaux indomptez, & son corps ainsi brisé & déchiré, jetté à la voirie, ce qui seroit executé dans trois jours. Cependant Guy fut livré entre les mains de l'Evesque pour le garder, mais ce Prelat se laissant aller aux mouvemens de la pitié & de la charité, luy pardonna, & se dérobant la nuit, l'emmena genereusement avec luy en France.

1004. Othon fils du Prince Charles Duc de la basse Lorraine, mourut l'an 1004. sans avoir esté marié, l'Empereur Henry donna sa Duché à Godefroy Comte de Verdun, de Boüillon & d'Ardenne, n'ayant aucun égard aux sœurs du défunt qui estoient mariées, sçavoir Gerberge à Lambert Comte de Brabant, & Hermengarde à Lambert Comte de Namur. *De là* descendirent les Ducs de BRABANT & les Comtes de
1005. NAMUR.

& suivans. Le Comte Baudoüin de Flandres déja ennemy de l'Empereur, entreprit la querelle de ces filles. L'Empereur vint au secours de Godefroy qu'il avoit investi de ce fief; & le Roy de France embrassa le parti de Baudoüin son vassal. L'Empereur assiegea en vain Valenciennes & puis Gand: Finalemẽt comme cette guerre se faisoit aux frais & dépens du Flamand, il s'accorda sagement avec l'Empereur & luy remit Valenciennes. Depuis, l'Empereur desirant se servir de sa valeur dans les grandes affaires que luy causoient les rebellions des Princes Allemands, luy re-

EMPP. BASILE & CONST. & HENRY II. couronné par le Pape.

donna cette ville-là, & de plus l'isle de Valkeren faisant partie de la Zelande. D'où nâquit un long & sanglant different entre les Flamands & les Hollandois: ceux-cy pretendant que la Zelande leur appartenoit, en vertu de certaine donation qu'ils disoient leur en avoir esté faite par l'Empereur Lotaire fils de Loüis le Debonnaire.

La sixiéme année de ce siecle commença cette horrible famine qui depeupla la France de plus d'un tiers de ses habitans, & dura quatre ou cinq ans. 1006.

Il y avoit déja quelques années que Robert avoit quitté Berthe & s'estoit remarié. Il avoit espousé en troisiémes nôces Constance surnommée Blanche, fille de Guillaume V. Comte d'Arles, & de Provence, & de Blanche, fille de Gefroy Grise-Gonnelle. Quelques-uns appellent aussi ce Guillaume Duc d'Aquitaine, car plusieurs en ce temps-là nommoient ainsi la Provence à cause de la ville * d'Aix. C'estoit une fort belle Princesse, mais fiere, capricieuse, ne voulant rien souffrir, & estant insupportable; d'ailleurs née & élevée en un climat où les esprits sont plus chauds, plus alertes & plus voluptueux: Aussi, comme le marque un auteur il vint de ce pais-là grande quantité de danseurs, de farceurs & autres gens de plaisir, qui par leurs manieres trop gaillardes & dissoluës mirent le luxe & le desordre dans la Cour de France, & en chasserent la simplicité, la gravité & la modestie.

* Aquæ Sextiæ.

Le Calife des Sarrasins, qui tenoit son siege à Babylone, poussé par l'instigation des Juifs de France, commanda qu'on démolist le saint sepulcre de Nostre-Seigneur, & le Temple de Jerusalem. Mais la mere de ce Prince, elle s'appelloit Marie, qui estoit Chrestienne, fit incontinent rétablir le saint sepulcre; ce qui enflamma davantage la devotion des Chrestiens Occidentaux envers les saints lieux, & leur haine contre les Juifs; de sorte qu'ils les assommoient par tout, ou les bannissoient. 1009.

Les pelerinages de la terre sainte, qui estoient déja assez communs, se rendirent alors fort frequents, mesme pour les plus grands Seigneurs. Ceux qui les faisoient, en rapportoient des palmes qu'ils cueilloient dans la vallée de Jericho, à cause de quoy on les appelloit palmiers.

Le bon Roy Robert s'adonnoit entierement aux œuvres de pieté, de charité, de misericorde & de justice: il réedifioit les Eglises, ou en bâtissoit de nouvelles, faisoit des pelerinages avec ferveur & devotion; (il en fit deux à Rome) & nourrissoit grande quantité de pauvres dans toutes les villes de son Royaume. On en voyoit chaque jour plus de deux cens dans sa maison, qu'il menoit par tout, n'ayant point de dégoust de les voir jusques sous sa table, de toucher leurs ulceres, & de faire dessus le signe de la croix, qui les guerissoit bien souvent. 1009. 1010. & suivans.

Il se plaisoit à chanter au chœur, & à composer les paroles & les notes des motets & répons à l'honneur ou des Mysteres, ou des Saints. L'Eglise en a conservé quelques-uns qu'elle chante encore aujourd'huy.

1012. *On vit cette année 1012. dans les dernieres parties du midy une estoile d'une grandeur extraordinaire, qui sembloit darder de vifs esclairs dans les yeux. Elle parut trois mois entiers, quelquefois diminuant, d'autrefois se montrant plus grande, comme si elle se fut rallumée, & quelquefois semblant tout-à-fait éteinte. L'an 1003. on avoit aussi remarqué une comete, qui ne s'éloignoit guere du Soleil, & ne parut que peu de jours, avant son lever. Huit ans auparavant, sçavoir l'an 995. on en avoit veu une autre le jour de saint Laurent, & en 981. encore une autre dans le temps de l'Automne. Ce que je marque pour faire voir que ces phenomenes ne sont pas si rares, pour en faire tant de bruit, comme font quelques-uns.*

1013. L'Archevesché de Bourges estant venu à vacquer par la mort de Daimbert, le Roy le donna à Goslin son fils naturel, Abbé de Fleury. La tendresse paternelle le poussa à violer la discipline Ecclesiastique, contre sa conduite ordinaire; & il avoit des exemples des Rois ses predecesseurs en pareil cas. Neanmoins le Clergé de cette Eglise forma de grandes oppositions à sa volonté, soustenant que les Saints Canons n'admettoient point les bastards à la Prelature, & que la loy de Dieu dans le vieux Testament leur fermoit l'entrée du temple jusques à la dixiéme generation. Cette resistance causa beaucoup de tumultes; Et ils ne cesserent qu'au bout de cinq ans, lors qu'on eut reconnu que le merite du bastard estoit plus grand que le défaut de sa naissance.

1015. Les Comtes de Sens estoient fort violents & grands persecuteurs des Ecclesiastiques; Raynard I. avoit bien causé des fascheries à Seguin son Archevesque; ayant basty deux chasteaux sur les terres de son Eglise, sçavoir Chasteau Raynard & Joigny. Son fils Fromond suivit ses traces; aprés la mort de Seguin il usa de beaucoup de violences pour faire élire un de ses fils Archevesque: mais le Clergé n'en voulut point du tout, & choisit l'Archidiacre qui se nommoit Leoteric. En hayne de cela Fromond, & puis Raynard II. son fils qui luy succeda, firent tous les outrages imaginables à cet Archevesque. Il eut enfin recours au Roy pour chastier cette insolence. Le Roy y envoya Bouchard son Comte du Palais: les habitans de Sens luy ouvrirent aussi-tost les portes. Raynard se sauva tout nud, & Fromond II. son frere se retira dans une grosse tour que Raynard avoit bastie. Le Roy y fut en personne, la prit par force & envoya Fromond prisonnier à Orleans, où il acheva ses malheureux jours. Eudes Comte de Champagne embrassa la cause de Raynard qui s'estoit refugié auprés de luy. Ainsi joints ils se trouverent assez forts; ils bastirent le chasteau de Montereau Faut-Yonne, & firent le dégast aux environs de Sens. Tellement que le Roy & l'Archevesque prirent une tréve avec eux, & ensuite conclurent un accommodement: Par lequel le Roy rendoit la moitié de la ville à Raynard, à la charge qu'aprés sa mort cette moitié iroit à l'Archevê-

que. En vertu de ce traité, il rentra en possession; mais le peril passé il n'executa aucune des conditions. La querelle recommença donc, & cette affaire ne se termina que sous le regne de Henry. 1015.

Peut-estre que ce fut cette guerre qui donna occasion aux Bourguignons de se rebeller une seconde fois, & à plusieurs Seigneurs d'exercer des brigandages dans la Province par le moyen de leurs chasteaux. Quoy qu'il en soit, le Roy s'avança dans le païs, & y demolit toutes ces retraites de voleurs.

Deux ans aprés voyant que son fils aîné qui s'appelloit Hugues, Prince fort bien fait de corps & d'esprit, donnoit de grandes esperances, quoy qu'il n'eust pas dix-huit ans accomplis, il le fit couronner à saint Corneille de Compiegne le jour de la Pentecoste de l'an 1017. Et depuis on mit son nom dans tous les actes avec celuy de son pere. 1017.

Cette mesme année on commença à découvrir qu'il y avoit certains heretiques Manicheens dans la ville d'Orleans, qui pourtant ne furent apprehendez & punis que l'an mille vingt-deux. Nous en parlerons dans l'Eglise de l'onziéme Siecle. Ces monstres semblerent avoir esté designez par un prodige fort estonnant qui arriva au mesme temps. Il tomba une pluye de sang dans quelques contrées maritimes de la Guyenne. Six ans auparavant, les eaux d'une fontaine auprés de Monts en Haynaut avoient paru toutes sanglantes. Le Roy Robert croyant qu'une chose si extraordinaire, quoy que procedant d'une cause naturelle, devoit estre un signe qui meritoit qu'on en recherchast l'explication, en voulut avoir le sentiment des plus doctes Evesques de son Royaume; ils luy firent des responses plus remplies d'allegories, & d'instructions morales & chrestiennes, que de raisons de physique.

J'ajoûteray icy pour les curieux des choses naturelles, que l'an 1011. on avoit vû pleuvoir du bled & de petits poissons dans le païs de Hasbain. Pour les poissons, ils pouvoient s'estre formez de quelque fray que le soleil avoit attiré en l'air avec les vapeurs; c'est ainsi qu'il s'y forme de petites grenoüilles. Et quant au bled, on peut croire qu'un tourbillon en avoit enlevé quelque monceau à la campagne, & que la tempeste l'ayant envelopé dans une nuë, l'avoit poussé jusqu'à l'endroit où elle avoit crevé.

ROBERT,

ET

HUGUES *son fils, âgé de seize à dix-sept ans.*

GUILLAUME IV. Duc d'Aquitaine, à son retour de son troisiéme ou quatriéme pelerinage de Rome (ceux qui en faisoient le plus, estoient le plus estimez) trouva son païs enrichi d'un nouveau tresor. L'Abbé de saint Jean d'Angely ayant rencontré le crane d'un

1018. homme dans une muraille, le bruit s'épandit que c'estoit la teste de saint Jean Baptiste, & qu'elle y avoit esté enclose par le Roy Pepin. Les peuples de France, de Lorraine & de Germanie, qui en ce temps-là couroient avec grand zele à toutes sortes de reliques, y affluoient de tous costez. Le Roy Robert, la Reine, le Duc de Normandie, & une infinité de Seigneurs, y apporterent leurs offrandes : celle du Roy fut d'une conque d'or qui pesoit trente livres ; present admirable en un temps où l'or & l'argent estoient cinquante fois plus rares qu'ils ne sont à cette heure.

Les Danois ou Normands de delà la mer n'avoient pas tout-à-fait oublié leurs coûtumes de pirater, ils faisoient encore quelquefois des descentes en Angleterre, & sur les costes de la France. Ils avoient conquis une grande partie de l'Angleterre, & à la fin mesme ils y donnerent des Rois. Cette année ils aborderent dans le Poitou, estant peut-estre avertis qu'un grand nombre de pelerins visitoit cette teste de saint Jean. Quoy qu'il en soit, ayant mis pied à terre là auprés, ils y firent quantité de bons prisonniers. Tout le païs s'arma pour les en chasser ; le Duc d'Aquitaine assembla toute sa Noblesse, & les alla attaquer. Mais vingt ou trente des plus signalez estant tombez dans des fosses recouvertes de branchages & de gazon, que les Normands avoient creusées, sur les avenuës de leur camp, & ayant esté pris par ces Barbares, cet accident découragea les autres de donner. Neanmoins les Normands craignant une plus rude attaque, délogerent la nuit mesme, & remonterent sur leurs vaisseaux : mais il falut leur payer telle rançon qu'ils voulurent pour les prisonniers qu'ils avoient faits.

Entre les guerres particulieres qui se faisoient entre tant de differens Seigneurs qui avoient usurpé les villes & les provinces, nous ne remarquons que les plus importantes. Foulques Nerra, Comte d'Anjou, estant allé en pelerinage pour la premiere fois en Jerusalem, Eudes Comte de Blois, de Chartres & de Tours, Helduin Seigneur de Saumur, & Gefroy Seigneur de saint Agnan, se liguerent ensemble pour envahir ses terres, & y firent de grands degasts. Lors qu'il fut de retour, son propre ressentiment, & les promesses que luy fit le Roy de l'assister à chastier l'orgueil du Comte Eudes, l'engagerent à une grande guerre. Il remporta une victoire signalée sur ses trois ennemis à Pont-Levoy, avec le secours de Hebert Comte du Maine. Mais l'année suivante, que l'on comptoit 1017. Eudes & ses alliez remirent sur pied de plus grandes forces ; & alors le Roy ne se remua point du tout en faveur de l'Angevin, mais fit la paix avec Eudes sans l'y comprendre. C'est pour cela que les chroniques d'Anjou parlent si desavantageusement de ce Prince, & de la race de Capet. Foulques neanmoins s'évertuant de luy-mesme, bastit un Fort à Montudel, pour brider la ville de Tours, prit la ville de Saumur, & puis le Chasteau. De là ayant passé la Vienne, il assiegea Montbazon ; & sçachant qu'Eudes & les siens estoient assemblez auprés

auprés de Loches, il leur alla bravement presenter la bataille. Mais soit par une tréve, soit pour quelque autre sujet, les deux armées se retirerent sans coup ferir. 1018.

Cette querelle se ralluma à diverses fois, & plus ardemment lors qu'Eudes eut herité des Comtez de Brie & de Champagne par le decés d'Estienne son frere; mais il n'y gagna que des coups, & y perdit son fidelle allié le Seigneur de S. Agnan, lequel ayant esté pris en guerre, fut étranglé en prison par les gens de Foulques, sans son ordre pourtant, à ce qu'il protestoit.

La dix-huitiéme année de ce Siecle mourut Gefroy Duc ou Comte de Bretagne; car en ce temps-là les Ducs prenoient indifferemment le titre de Comtes. Son fils aisné Alain III. du nom luy succeda en sa Duché, & Eudes son second eut la Comté de Pontiévre en partage. Alain épousa la Princesse Avoise, sœur du Duc Richard; & par ce moyen la Normandie & la Bretagne, auparavant fort ennemies, s'unirent d'alliance & d'amitié.

Il s'estoit émû guerre dés l'an 1017. entre Richard Duc de Normandie, & Eudes ou Odon Comte de Tours, de Chartres & de Blois, à cause qu'Eudes ne vouloit pas rendre la ville de Dreux, qui luy avoit esté donnée en dot avec Matilde sœur de Richard, qui estoit morte depuis peu: si bien que Richard avoit basti le chasteau de Tillieres, prés de Verneüil, d'où il faisoit des courses dans la contrée de Dreux. Eudes s'estant mis en devoir d'en surprendre la Garnison, secondé des Comtes Valeran, de Meulan, & Hugues du Mans, fut battu & mis en déroute. 1020. 1021. & suivans.

Comme la guerre s'échauffoit de plus en plus, il suscita tant d'ennemis au Duc Richard, que ce Prince craignant d'estre accablé, appella à son secours Lagman ou Lacime Roy en Suede, & Olaüs Roy en Norvege; qui estant descendus en Bretagne, & ayant forcé & saccagé la ville de Dol, marcherent vers le païs Chartrain. Toute la France, au souvenir des desolations passées, en prit une extréme épouvante; & le Roy s'employa avec tant de chaleur à éteindre cet embrasement, qu'il accorda les deux Princes, & contenta les deux Rois du Nord. Ainsi ils s'en retournerent en leur païs, aprés que celuy de Norvege se fut fait baptiser à Roüen, & receu le nom de Robert sur les sacrez Fonts. 1022.

L'Empereur Henry & le Roy Robert desirant de bonne foy oster tout sujet de different entr'eux, convinrent d'une entrevuë sur les bords de la riviere de Meuse. Comme les Courtisans de l'un & de l'autre formoient plusieurs difficultez sur le lieu, la maniere, & le pas, & que les deux Princes au contraire avoient dans la pensée de vaincre chacun son compagnon par civilité, Henry passa la riviere de bon matin, & vint surprendre agreablement Robert, qui le lendemain luy rendit sa visite du mesme air. Tous deux se regalerent magnifiquement, & s'offrirent chacun à son tour de fort riches presens: mais Robert n'en prit qu'un 1023.

Reliquaire où il y avoit une dent de saint Vincent Martyr, & le livre des Evangiles, qui estoient enrichis de pierreries : & Henry ne voulut qu'une paire de pendants d'oreilles.

1024. Ce dernier estant mort à Bamberg, les Princes de Germanie élurent Conrad Duc de Vormes, qui ne put aller à Rome pour recevoir la couronne Imperiale, que l'an 1027. D'abord les Princes & Prelats Ita-
1025. liens haïssant la nation Teutonique, qui les traitoit à baguette, refuserent de luy obeir, & deputerent en France vers le Roy Robert, pour luy offrir le Royaume d'Italie pour son fils Hugues.

EMPP. BASILE & CONST. & CONRAD II. R. 25. ans.

A son refus ils s'adresserent à Guillaume Duc d'Aquitaine, fort connu à Rome par ses frequents pelerinages. Il écouta leurs offres, entendit leurs moyens, dépescha en ce païs-là pour sonder le gué, & puis y passa luy-mesme. Quand il fut sur les lieux, il ne trouva rien de ce qu'on luy avoit promis, tout le monde luy demandoit au lieu de luy donner, on ne luy proposoit que des conditions ridicules ; ainsi comme il vit qu'ils en vouloient à sa bourse, & qu'ils redoutoient sa grandeur, il se moqua d'eux & se retira.

L'humeur imperieuse & superbe de la Reine Constance causoit à toute heure de sensibles déplaisirs au Roy, quoy qu'il usast de toutes sortes de moyens pour adoucir cet esprit malin. Un jour s'estant faschée contre un Favory qu'il avoit, nommé Hugues de Beauvais, parce qu'il fortifioit l'esprit de son mary contre ses entreprises ; elle addressa sa plainte à Foulques Comte d'Anjou, son cousin, pour le prier de la venger.

EMPP. CONSTANTIN seul en Decembre, & encore CONRAD.

Le Comte, fort vindicatif de luy-mesme, luy envoya douze Gentilshommes de son païs, qui ayant pris leur temps que le Favory estoit à la chasse avec le Roy, se saisirent de sa personne, & luy trancherent cruellement la teste en presence du Prince mesme, sans avoir égard à ses treshumbles supplications.

Il y a quelque apparence qu'un si execrable attentat ne demeura pas sans chastiment, & que Foulques fut contraint de venir en Cour demander pardon au Roy, & de luy livrer les assassins. Car je trouve que les Evesques menacerent de l'excommunier, s'il ne le faisoit promptement, luy declarant qu'il avoit encouru les peines du crime de leze-majesté, & luy offrant neanmoins, s'il se mettoit en son devoir, de luy obtenir la vie sauve & les membres. Voilà tout ce qu'en apprennent les monumens de ce temps-là.

Mais la Reine Constance n'en diminua rien de sa fierté & de ses fâcheuses humeurs. Il falut que le Roy s'accoustumast à les souffrir, de crainte de plus grand scandale ; & qu'avec cela il endurast qu'elle traitast son fils le Roy Hugues dans la derniere indignité, jusqu'à reduire ce jeune Prince à une miserable indigence de toutes choses.

Quand il eut atteint à peu prés l'âge de vingt ans, & qu'il voulut faire sa maison, & tenir un train convenable à sa grandeur ; cette femme horriblement avare, & apprehendant plus la dépense que l'infamie, luy fit

Digitized by Google

souffrir tant d'injures & d'outrages, qu'il fut contraint de sortir de sa Cour, & d'aller errant de costé & d'autre, sans que personne osast luy donner retraite & assistance, tant on craignoit la vengeance de cette mere dénaturée. Tellement qu'estant contraint de mener plûtost une vie de bandy que de Prince, il advint que Guillaume Comte du Perche, si méchant homme qu'il passoit pour estre de la race de Gunebon, eut la hardiesse de l'arrester prisonnier pour quelque action indigne, à quoy l'extréme necessité l'avoit forcé. Mais le Roy le retira aussi-tost, & depuis la Reine ne luy fut plus si cruelle. 1026.

Je trouve dans la vie de ce tres-sage Roy une action de bonté plus que Royale. Ayant esté découvert une grande conspiration contre son Etat & sa vie, & les auteurs arrestez prisonniers, comme les Seigneurs estoient assemblez pour les condamner à mort, il fit traiter splendidement ces malheureux, & les admit le lendemain à la sacrée communion: puis il voulut qu'on les laissast en liberté, disant que l'on ne pouvoit pas faire mourir ceux que JESUS-CHRIST venoit * de recevoir à sa table.

* Un criminel est reputé avoir sa grace, si le Souverain l'admet à sa table.

L'an 1026. Richard le Bon Duc de Normandie finit ses jours, & eut pour successeur Richard III. son fils aisné. 1026.

Othe-Guillaume Comte de Bourgogne passa aussi de cette vie à une autre, l'année suivante, & son fils Renaud posseda ses Etats.

L'enragée passion de dominer arma Baudoüin, alors surnommé le Frison, & depuis appellé le Debonnaire, contre Baudoüin à la barbe, ou le Barbu, son propre pere, Comte de Flandres, en sorte qu'il le chassa de ses Etats. Ce fils dénaturé se tenoit fort de l'alliance de Robert, dont il avoit épousé la fille; & pourtant ce bon Roy ne favorisoit pas cette impieté. Richard III. Duc de Normandie (d'autres disent que ce fut Robert) recueillit le vieillard exilé, & le remit dans sa Comté. Il ne put pourtant éteindre tout-à-fait les partialitez dans le païs, où les uns tenoient pour le fils, & les autres pour le pere. 1027.

Le dix-septiéme de Septembre le jeune Roy Hugues mourut à la fleur de son âge, regretté de toute l'Europe pour ses rares & aimables qualitez, qui luy avoient acquis tant de reputation, qu'à peine l'eust-il pû soûtenir s'il eust vécu davantage. Il fut enterré à saint Corneille de Compiegne.

Il restoit trois autres fils au Roy Robert; sçavoir Henry, Eudes & Robert. Il semble, à lire quelques Auteurs de ce temps-là, qu'Eudes estoit l'aisné de tous les trois. Quoy qu'il en soit, le Roy, aprés la mort de Hugues, vouloit faire couronner Henry; mais la Reine Constance, par un appetit dépravé, avoit entrepris de donner le Royaume à Robert, qui constamment estoit son puisné.

L'autorité du pere & la raison l'emportoient pour Henry sur l'esprit des Seigneurs François; ils le firent couronner le 23. de May de l'an 1027. & neanmoins l'opiniastreté de cette femme ne se rendit pas, &

EMPP. ROMAN II cousin de Const.

en Nov. R. 5. ans 6. mois. Et en ore CONRAD. causa beaucoup de tumultes, son mary n'ayant sceu empescher que de son vivant mesme elle ne brassast une puissante conspiration pour détrôner l'aisné, & mettre le puisné à la place.

1027.

ROBERT,

ET

HENRY *son fils, âgé de quelque dix-huit ans.*

1028. RICHARD III. Duc de Normandie n'ayant regné que deux ans, mourut empoisonné par son frere nommé Robert, qui aprés sa mort joüit de la Duché acquise par un fratricide. L'an 1030. Guillaume IV. Comte de Poitou, & Duc d'Aquitaine, connoissant qu'il n'avoit plus guere de temps à demeurer en ce monde, y renonça fort pieusement, & se retira dans l'Abbaye de Maillezais, qu'il avoit bastie. Il y mourut peu de temps aprés, le 31. Janvier l'an 1029. âgé de 71. an. Il
1029. avoit deux fils d'Adelmodis sa premiere femme, Guillaume & Eudes; & deux autres de sa seconde, qui estoit Agnés, sçavoir Pierre-Guillaume & Guy-Gefroy. Un an aprés sa mort Agnés desirant s'acquerir de l'appuy pour elle & ses enfans, épousa Gefroy Martel tres-vaillant Prince, fils de Foulques Nerra Comte d'Anjou.

Dans les années 1029. & 30. il se ralluma une forte guerre entre Eudes
1029. & 30. Comte de Champagne, de Chartres & de Tours, & Foulques Comte d'Anjou, au sujet de ce que Foulques fortifioit le chasteau de Montrichard, qu'Eudes disoit estre de la Comté de Touraine. Aprés quelques rencontres ils en vinrent à une bataille rangée, tous deux estant à la teste de leurs troupes; la perte fut grande de part & d'autre, mais la victoire demeura à l'Angevin.

1030. Quoique le Roy Robert permist la liberté des élections, neanmoins
1031. & suivans. l'Evesque de Langres estant mort, il luy en avoit substitué un autre d'autorité absoluë, parce qu'il avoit besoin d'une personne qui fût entierement à lui dans ce poste, pour lui aider à retenir la Bourgogne dans l'obeïssance. Les Chanoines aïant empoisonné celui-là, il y en mit encore un second; ce qui excita de si grands troubles parmi le Clergé de cet Evesché, qu'il fut contraint d'y aller en personne pour installer ce nou-
1031. veau promû, & ensuite d'y envoïer son fils, afin de le maintenir & le garantir de leurs attentats.

Tandis que Henry estoit en ce pais-là, il advint une grande Eclipse de Soleil, & Robert son pere, au retour de plusieurs devots pelerinages, fut attaqué d'une maladie, dont il mourut le vingtiéme de Juillet de l'an 1031. Il vescut soixante & un an, dont il en regna quarante-cinq & demy, sçavoir neuf & demi avec son pere, & trente-quatre depuis sa mort. Il fut inhumé à saint Denys.

Entre les éloges qu'on lui donne de pere des pauvres, de sage, de

Digitized by Google

pieux, de debonnaire, je n'en trouve point de plus beau, que celui qui l'a qualifié ROY DE SES MOEURS AUSSI BIEN QUE DE SES PEUPLES. Il entretenoit deux cens pauvres à sa suite, & leur lavoit souvent les pieds, particulierement le jour du Jeudy-saint. Delà est venu le *Mandat* que la pieté de nos Rois pratique encore maintenant le mesme jour, & avec la mesme ceremonie. Il entretenoit aussi un grand nombre de Clercs; ce qui peut avoir donné lieu à cette loüable coustume de fonder des bourses pour la nourriture des pauvres escoliers. 1031.



Il bastit le chasteau d'Estampes, & trente-cinq ou quarante Eglises à Paris, à Orleans & autres lieux; lesquelles n'estant pas d'une structure fort solide ni fort magnifique, comme l'on en a basti depuis, sont presque toutes tombées, ou ayant esté reparées, ont changé de face. A son exemple la Reine Constance édifia un Monastere à Poissy où elle mit des Chanoines Reguliers. Trois cens ans aprés Philippe le Bel donna cette Maison à des Religieuses de saint François.

Il avoit quatre enfans vivans; trois fils, Henry qui vint à la couronne, Eudes qui la lui disputa, & Robert qui fut Duc de Bourgogne: & une fille nommée Adeleide, qui l'an 1020. épousa Baudoüin l'Isle, depuis Comte de Flandres.

Il ne tint pas à sa conduite que la France ne fust tout-à-fait heureuse; il donna à ses sujets ce qui dépendoit de lui, la justice & la paix; mais il eut le déplaisir de voir la famine, & la peste ensuite, ravager cruellement ses Estats par trois fois. Une en l'an 1006. une autre en l'an 1010. & la troisiéme depuis l'an 1030. jusqu'à l'an 1033. La premiere fut generale par toute l'Europe, & la derniere si cruelle en France, qu'il se trouva plusieurs personnes qui déterroient des corps pour les manger, qui alloient à la chasse des petits enfans, qui se tenoient au coin des bois comme des bestes carnacieres, pour devorer les passans. Il y eut mesme un homme qui possedé de la convoitise du gain, plus enragée que la famine, estala de la chair humaine dans la ville de Tournus: mais on expia ce detestable prodige par les flammes. Cette extreme disette de bleds procedoit de pluyes froides & continuelles qui détrempoient la terre, & la refroidissoient de telle sorte que les grains ne pouvoient germer, ou mouroient tout aussi-tost qu'ils estoient germez.





HENRY I.

ROY XXXVII.

PAPES.

BENEDICT IX. jeune garçon intrus en Dec. l'an 1033. S. prés de 10. ans.

Trois Antipapes, le mesme Benedict, Sylvestre & GREGOIRE VI élû aprés l'abdication de Benedict, l'an 1044. S. 2. ans.

CLEM. VII. nômé par l'Empereur l'an 1046. S. 9. mois.

DAMASE II. élû en 1048. S. 23. jours.

LEON IX. apres 5. mois de vacance élû en Fev. 1049. S. 5. ans, 2. mois.

VICTOR II. nommé par l'Empereur l'an 1054. S. 3. ans.

ESTIENNE X. elû en Aoust 1057. S. 8. mois.

NICOLAS II. élû en 1058. S. 2. ans, 6. mois.

Ce Prince couronné du vivant de son pere,
Pour son fils, quoy qu'enfant obtint mesme faveur ;
Mais souvent-il n'eut pas la Fortune prospere,
Et fut toûjours vaillant, non pas toûjours vainqueur.

HENRY I.

ROY XXXVII.

Aagé de vingt-cinq ans.



E premier & le plus capital ennemy de ce Roy fut sa propre mere: qui continuant au préjudice de la declaration du pere, & des droits de la nature, de vouloir mettre la couronne sur la teste de Robert son fils bien-aimé, se saisit de plusieurs villes & chasteaux, entre autres de Sens, de Soissons, de Melun, de Dammartin, & de Coucy, & souleva une partie des Grands contre luy; particulierement Baudoüin à la Barbe Comte de Flandres, & Eudes Comte de Champagne, ayant donné la moitié de la ville de Sens à ce dernier pour l'engager dans son party. Ce Comte Rainard dont nous avons parlé, possedant encore l'autre, se rangea aussi du mesme costé. 1031. & suivans.

Dans cette urgente necessité Henry ne trouva point de plus fidelle ami que Robert Duc de Normandie; il alla lui douziéme le trouver pour implorer son assistance. Le Duc par motif de fidelité, ou par haine contre le Champenois, l'assista, & lui donna une puissante armée, commandée par Mauger Comte de Corbeil son oncle; avec laquelle ayant dans peu de temps défait les troupes de la Reine en diverses rencontres, pris plusieurs places des rebelles, & ravagé sans misericorde tout leur païs, il défila tout le parti & reduisit la Reine malgré qu'elle en eust, à vivre bien avec son fils. Elle n'eut pas le temps de tramer de nouvelles pratiques; car elle mourut à Melun le 25. de Juillet de l'année 1032. On l'enterra à saint Denys auprés de son mary, dont elle avoit toûjours troublé le repos.

La guerre finie, Henry par reconnoissance, donna à Robert Duc de Normandie les villes de Chaumont & de Pontoise, & le Vexin-François. Ce fut aussi alors qu'il s'accommoda avec Robert son frere, & qu'il lui ceda la Duché de Bourgogne. De ce Robert est issuë la PREMIERE RACE DES DUCS DE BOURGOGNE du Sang royal. 1033.

Le Comte de Champagne ne se croyoit pas vaincu par la défaite du parti, & retenoit toûjours la ville de Sens: il falut pour luy faire poser les armes que le Roy les reprist, & qu'il marchast vers cette ville-là, dont

1033. les habitans luy ouvrirent les portes, qu'il batist ses troupes en deux rencontres; & que la troisiéme il le mist en déroute, & le contraignist de s'enfuïr à demy nud, & de se tenir caché, avant qu'il le pust forcer à luy tendre les mains. Encore n'eust-il jamais ploïé, tant qu'il estoit orgueilleux, s'il ne se fust veu, comme nous le dirons, entre le marteau & l'enclume, c'est à dire entre le Roy & l'Empereur, lesquels eussent pû l'accabler, & partager ses dépoüilles, s'ils se fussent joints ensemble.

Vers l'année 1033. Gefroy surnommé Martel, fit cruelle guerre à Guillaume V. dit le Gros ou le Gras Duc de Guyenne & Comte de Poitou, dont il avoit épousé la marastre ou seconde femme de son pere; elle s'appelloit Agnes & estoit fille du Comte de Bourgogne. Le sujet de cette querelle estoit la Comté de Saintonge & le païs d'Aulnis qu'il disputoit à Guillaume. Les Auteurs ne marquent pas bien à quel titre. Quelques-uns croyent que c'estoit à cause de son ayeule fille d'Aimery Comte de Saintes, & du païs d'Aulnis, que Maurice Comte d'Anjou, & pere de Grisegonnelle avoit épousée. Quoiqu'il en soit, le Duc estant mal servy par les siens qui le trahissoient en faveur d'Agnes, fut vaincu en une grande bataille prés de Monstreuil-Bellay, & fait prisonnier. Martel ne le relascha qu'au bout de trois ans, aprés qu'il luy eut relasché la Saintonge, & païé une grosse rançon.

Rodolphe ou Raoul, surnommé le Faineant, Roy de la haute Bourgogne & d'Arles mourant en l'an 1033. il institua son heritier l'Empereur Conrad mary de Gisele sa sœur puisnée, dont il avoit un fils nommé Henry. Il n'eut aucun égard à Eudes Comte de Champagne mari de Berthe sa sœur aînée, parce que de son vivant il l'avoit voulu forcer de le faire reconnoistre pour Roy, & lui avoit suscité des factions & des remuemens dans son Estat.

Par cette institution le Royaume de Bourgogne & d'Arles estant passé à des Princes de Germanie, fut par eux comme uni & attaché au Roïaume Germanique & à l'Empire; qui en estant trop eloigné, l'a laissé couler insensiblement de ses mains, & aprés en avoir perdu la possession, en a aussi perdu le titre.

En ces années vivoit Humbert surnommé aux Blanches-mains, Comte de Maurienne & de Savoye, vassal du Royaume de la haute Bourgogne, & souche de la Royale Maison de Savoye, qui tient aujourd'huy un grand rang entre les Souverains de la Chrestienté; les descendans de ce Humbert ayant par mariages, successions, conquestes, acquisitions & autres moyens, assemblé toutes les pieces differentes dont cet Estat est composé. La commune & ancienne opinion fait descendre ce Prince d'un Berold de Saxe qui estoit issu de Vitikind, soit par la mesme branche que les trois Othons Empereurs, soit par une autre. Quelques-uns le font venir des anciens Comtes de Mascon: mais il y a des preuves indubitables qu'il estoit issu d'un Constantin Comte de Vienne fils de Hugues Roy d'Italie. Il seroit malaisé

aisé de trouver dans l'histoire de ces temps-là comment ce Constantin ou ses enfans, perdirent la Comté de Vienne. 1033. & 34.

Le Comte de Champagne ne pouvant supporter que Conrad ne lui fist aucune part d'un patrimoine, dont la meilleure lui devoit appartenir, prit le temps que ce Prince estoit occupé en Hongrie, & avec ses forces & celles de ses amis, se rendit maistre d'une bonne partie du Royaume de Bourgogne. EMPP. MICHEL PAPHLAGONIEN en Avril & CONRAD.

Mais Conrad de retour ayant mené son armée en ce païs-là, chassa les garnisons d'Eudes de toutes les places qu'il y avoit occupées, y mit les siennes, & receut les hommages des Seigneurs. Enfin il le poussa si rudement, que tout secours luy manquant, & cette crainte luy estant entrée dans l'esprit, que le Roy de France qui le haïssoit, ne s'accordast avec l'Empereur pour le dépoüiller, il alla se rendre à sa misericorde & s'humilier devant luy. 1034.

Il arrivoit souvent des embrasemens fortuits, sans parler de ceux que le malheur des guerres causoit. La pluspart des villes n'estant basties que de bois, le feu s'y prenoit fort aisément & en un instant il gagnoit tant d'espace, & se rendoit si ardent qu'on ne pouvoit l'éteindre que fort difficilement. L'an 1034. la ville de Paris fut presque toute consumée par cet accident. Le même malheur arriva à la ville d'Angers l'an 1035. & à celles de Roüen, de Chartres & de Corbeil l'an 1036. Et pour le dire en un mot, il y eut peu de villes en France & en Allemagne qui dans le siecle precedent & dans celuy-cy, ne souffrissent pareille desolation.

Ce fut en l'année 1034. que Robert Duc de Normandie s'estant jetté en Bretagne voulut contraindre les Bretons de lui faire hommage nuds pieds, & desola toutes les contrées des environs de Dol. Dés qu'il se fut retiré, le Duc Alain resolu de s'en venger, se jetta sur l'Evesché d'Avranches; mais Niel Vicomte de Costentin, & un Seigneur nommé Alurede Gigault; (c'est à dire le Geant, sans doute parce qu'il estoit de fort grande taille), qui estoient commis à la garde du païs, le receurent si bravement, qu'ils le renvoyerent battu & confus.

L'année d'aprés il prit envie à Robert de faire un pelerinage à la sainte Cité. Cette devotion estoit fort en regne, & ils croyoient par ce moyen racheter leurs crimes les plus énormes. Au retour il mourut à Nicée en Bithynie. A son départ il avoit institué son heritier un fils unique qu'il avoit, mais bastard, nommé Guillaume, né de la fille d'un Pelletier de Falaise, & l'avoit laissé à Paris en la garde & protection du Roy Henry, qui luy avoit de tres-étroites obligations. Il ne trouva pourtant pas à propos de luy confier l'administration de ses Estats; il creut qu'elle seroit plus seurement entre les mains d'Alain Duc de Bretagne. 1035.

Guillaume avoit deux oncles paternels, Mauger Archevesque de Roüen que depuis il relegua dans l'isle de Grenezay, & Guillaume Comte d'Arques: la noblesse du païs leur eust bien plus volontiers obeï qu'à un bâtard; Et ce fut le sujet de grands troubles, qui eussent ruiné la Norman- 1036.

1036. & suivans. die, si le Roy de France eust eu autant de forces pour la reconquerir qu'il en avoit d'envie. Pendant cette minorité, les Seigneurs du païs firent chacun leur partie pour se cantonner, & bastirent plusieurs places fortes dans leurs terres. Ils estoient tous d'accord de reduire leur Duc au petit pied : mais pas un ne vouloit souffrir que les estrangers se meslassent trop avant de leurs affaires, quoiqu'ils s'en servissent quelquefois pour leurs desseins.

En ces années-là, le nom des Normands commença à se rendre glorieux & puissant en Italie, principalement dans la Poüille & dans la Calabre. Dés l'an 1003. quarante Avanturiers de cette nation, au retour de la Terre-sainte, y ayant fait des actions presque incroyables contre les Sarrasins, en faveur de Gaimar Duc de Salerne, qui estoit fort tourmenté par ces infidelles, & estant revenus en Normandie chargez d'honneur & de presens, avoient excité les autres braves de leur païs à aller chercher fortune de ces costez-là. Le premier qui y passa, fut un gentilhomme nommé Drogo ou Drengot Osmond, lequel estant contraint de quitter le païs pour avoir tué en presence de son Prince un Guillaume Repostel qui s'estoit vanté d'avoir abusé de sa fille, alla avec ses quatre freres & quelques-uns de ses parens & amis, offrir son service à Meles Duc de Bary, & à Pandolfe Prince de Capouë, qui s'estoient revoltez contre les Grecs. Ils les receurent à bras ouverts, & leur donnerent une ville & des terres pour leur entretenement. Puis comme ceux-là se furent establis, non sans beaucoup de risques, de combats & d'avantures, les six fils de Tancrede de Hauteville gentilhomme de l'Evesché de Constances, qui en avoit douze tous fort braves, y arriverent & porterent leur gloire bien plus haut que les autres. Des premiers qui y passerent, nous en trouvons trois qui furent Ducs de Capouë successivement, Richard fils d'Ansquetel du Carrel, qui eut pour fils Jourdain, & un autre Richard. Ce dernier fut dépoüillé de sa Duché par Roger II. Comte de Sicile son cousin.

Quant aux fils de Tancrede de Hauteville, desquels l'aîné demeura en Normandie, & y recueillit la succession de son pere, chacun d'eux fit de grandes conquestes sur les Grecs & sur les Lombards, qui tenoient encore ces Provinces. Unfroy, Drogo, & Robert Guischard furent Ducs de la Poüille & de la Calabre l'un aprés l'autre, & Roger Comte de l'isle de Sicile; Il eut un fils de mesme nom que luy. Guischard épousa deux femmes : de la premiere qu'il quitta pour cause de parenté, il eut Boamond : de la seconde nommée Sichelgatide fille de Gaimard Duc de Salerne, vint Roger surnommé à la Bourse. Boamond chassé du païs par la crainte de cette marastre, qui avoit tenté de l'empoisonner, & qui n'en ayant pû venir à bout avoit fait perir son mary par le mesme moyen, s'estoit refugié chez Jourdain Prince de Capouë, qui avoit épousé sa sœur. De là il fit la guerre quelque temps à Roger son frere puiné : Mais les Chrestiens passant par la Poüille pour aller en

Terre-sainte, l'emmenerent avec eux en Syrie, où il conquit la Principauté d'Antioche. Toutes les conquestes faites en Italie par les autres fils de Hauteville, revinrent enfin à Roger Comte de Sicile, qui se rendit si puissant qu'il prit le titre de Roy, & se le fit confirmer par le Pape. Il fut pere de Guillaume le Mauvais, qui regna aprés luy. 1037. & suivans.

Toute la Normandie estoit à feu & à sang, à cause des querelles particulieres des Seigneurs malignement entretenuës par les oncles du jeune Duc. Alain III. Duc de Bretagne son tuteur, y estant venu pour les appaiser, ne se pût garantir d'un poison mortel que les factieux luy donnerent, & dont il mourut quelque temps aprés. Il y a des Chroniques qui disent que les Normands se saisirent de sa personne, & le firent mourir en prison. Son fils Conan II. estant encore au berceau luy succeda.

Alain estant mort, le Roy de France, qui avoit la personne du jeune Duc Guillaume en sa Cour, le renvoya en Normandie, croyant que sa presence appaiseroit les troubles, & luy donna pour Gouverneur Gislebert Comte d'Hiesmes fils du Comte Gefroy, Seigneur qu'il crut devoir estre agréable aux Grands du païs pour son illustre naissance, & pour sa rare sagesse & probité. Toutes ces belles qualitez ne le garantirent point de leur jalousie enragée : Deux gentils-hommes subornez, à ce qu'on disoit, par Raoul de Vassy, fils de Mauger, le tuerent en trahison comme il alloit à cheval par la campagne.

Guillaume Comte de Montgommery assassina aussi le precepteur du jeune Duc, il s'appelloit Theroude, & encore un autre, nommé Aubert qui avoit eu le mesme employ. Un des parens de ce dernier vengea sa mort par de semblables moyens, il surprit le Comte une nuit dans son logis, & luy coupa la gorge, à luy & à tous ceux de sa suite. Ces tragedies & cinquante autres semblables se joüerent en Normandie durant la minorité du Duc Guillaume.

En ce temps-là Guillaume le Gros Duc d'Aquitaine fut délivré de prison & mourut la mesme année. Othon ou Eudes son frere de pere & de mere luy succeda. Cet Eudes avoit herité de la Duché de Gascogne, & en avoit pris possession dans l'Eglise de saint Severin de Bordeaux selon la coustume. Il recueillit cette Seigneurie à cause de Brisque sa mere, qui estoit fille du Duc Sance. Ainsi la Maison de Gascogne fondit en celle de Poitiers ou de Guyenne.

Cette mesme année 1037. Baudoüin le Barbu ou à la Barbe, Comte de Flandres mourut ; son fils Baudoüin surnommé de l'Isle luy succeda.

Les pretentions d'Eudes Comte de Champagne sur le Royaume de Bourgogne n'estoient pas entierement estouffées : il se jetta avec une armée dans le Royaume de Lorraine qui appartenoit à l'Empereur, & prit la ville de Commercy : mais comme il voulut attaquer celle de Bar, Gotelon Duc de Lorraine, Lieutenant des armées de l'Empereur qui l'avoit investi de la Duché de Bar au préjudice des filles de Thierry, le vint

1037. choquer si rudement, qu'il défit son armée & le renversa mort sur la place, avec Manasses Comte de Dammartin, & grand nombre de noblesse. Sa teste fut portée à l'Empereur, & le tronc de son corps recueilly par Roger Evesque de Chaalons, à sa femme, qui l'inhuma dans l'Eglise de Marmoustier. Ses deux fils Thibaud & Henry-Estienne partagerent ses terres. Thibaud eut les Comtez de Chartres, de Blois & de Tours, & Estienne celles de Troyes ou Champagne & de Meaux ou Brie. Ce dernier commença à prendre le titre de Comte Palatin de Champagne & Brie.

Gefroy Martel, suivant la passion d'Agnes sa femme, qui desiroit avancer ses fils de son premier lit qui estoient Pierre-Guillaume & Guy-
1038. Gefroy, suscita les sujets d'Eudes Duc d'Aquitaine à se rebeller con-
& 39. tre luy. Ce dessein quoique peu juste, luy réüssit comme il souhaitoit: car Eudes qui n'avoit point d'enfans, ayant esté tué l'an 1039. au siege de je ne sçay quelle bicoque, Pierre-Guillaume luy succeda dans la Comté de Poitou & dans les Duchez de Guyenne & de Gascogne. Celuy-cy mourut vers l'an 1058. Guy Gefroy son frere herita de tous ses Estats.

1039. Les factions ne pouvoient finir en Normandie : un Roger de Toefny, descendu d'un * Uldrit oncle de Rollo premier Duc de Normandie, qui l'avoit fait son grand porte-étendard, se mit dans la teste que la Duché luy appartenoit mieux qu'à un bastard, & prit les armes pour la revendiquer. Celuy-là ayant esté défait & tué avec ses fils dans une bataille, par Roger de Beaumont, peu aprés le Comte d'Evreux, il se nommoit Richard, & estoit fils de Robert Archevesque de Roüen, grand oncle paternel du Duc, épousa sa veuve & embrassa sa pretention. Mais son épée, pour ainsi dire, se trouva trop courte, & le Roy se mettant de la partie contre luy, il fut contraint de s'accommoder avec son Prince; qui le fit grand Seneschal hereditaire de Normandie, & depuis Comte de Varvich, lors qu'il eut conquis l'Angleterre, où ce Seigneur luy rendit de tres-bons services. Cette revolte appaisée il s'en émût une autre de la part de Guillaume d'Arques qui refusoit de rendre hommage au jeune Duc, & de déferer à Raoul de Gassey qu'il avoit fait son Connestable. Il se tenoit fort du secours du Roy de France, lequel par un conseil nouveau, & peut-estre mal digeré, pensoit avancer ses affaires en Normandie en y entretenant les factions.

* Ouldry, Oulry.

En Italie les Avanturiers Normands se signaloient par des exploits qui surpassent la croyance. Ils avoient pour chef Guillaume surnommé Fierabras, sous la conduite duquel ils estoient employez par le Lieutenant de l'Empereur de Grece. Ils travaillerent à chasser les Sarrasins de Sicile, à condition qu'ils auroient part aux conquestes; Dans cette esperance ils gagnerent beaucoup de places sur ces Infidelles : mais se voyant frustrez par les Grecs de leur recompense, ils tournerent leurs armes contre eux, & se ruant sur la Poüille, commencerent à la leur arracher.

Digitized by Google

Fierabras leur Chef estant venu à mourir, ils élurent en sa place Drogon son frere, & celuy-là ayant esté tué en trahison par les Seigneurs du païs ils luy substituerent Onfroy le troisiéme des freres. EMPE. encore MICHEL

Le Lieutenant de l'Empereur de Grece amena son armée de Sicile pour arrester leurs entreprises, & descendant à terre, les combattit prés du fleuve d'Aufidus, non loin de Cannes, où autrefois Annibal fit un si horrible carnage des Romains. Les Grecs n'y furent pas plus fortunez qu'eux; ils perdirent la bataille & un si grand nombre de leurs gens, que jamais depuis ils ne purent se relever de cette perte en ce païs-là; & la puissance des Normands s'y accrut si fort, qu'elle étouffa la leur dans peu d'années. & HENRY III. ou selon les autres, II. fils de Conrad, en Juin 1039.

Retournons en France. Foulques surnommé Nerra, Comte d'Anjou, mourut dans la ville de Mets, en revenant du voyage de la terre sainte. On porta son corps dans l'Eglise de Loches qu'il avoit bastie. Son fils Gefroy, surnommé Martel, luy succeda, l'un des plus heureux & des plus vaillants Princes de ce siecle-là. Ce Foulques estant en Jerusalem, touché d'un vif repentir de ses pechez, voulut qu'on le traisnast tout nud sur une claye, la corde au col, se faisant foüetter jusqu'au sang, & criant à haute voix, *Ayez pitié, Seigneur, du traistre & parjure Foulques*. Les anciennes Chroniques luy attribuënt l'honneur d'avoir basti & reparé les petites villes de Duretal, Baugé & Chasteau-gontier en Anjou, celles de Montrichard, Chaumont, Monthresor & Sainte Maure en Touraine, & celles de Mirebeau, Monstreüil, Passavant & Montlevrier. 1040. & suiv.

Les deux fils d'Eudes Comte de Champagne, refusoient de faire hommage de leurs terres au Roy Henry, parce qu'il n'avoit pas voulu secourir leur pere contre l'Empereur Conrad. Car le devoir d'entre le Seigneur & le vassal estoit mutuel; & comme le vassal estoit obligé de servir son Seigneur, le Seigneur estoit aussi obligé de ne pas laisser faire une injustice à son vassal, & de l'assister en droit & en raison. D'ailleurs, pour couvrir leur felonnie, ils soûtenoient que la couronne appartenoit à Eudes son frere. En effet, soit qu'il fust l'aisné, ou non, ils l'encouragerent à se porter pour Roy de France. Mais Henry ne donna pas le loisir à cette conspiration de faire progrés; il assiegea son frere dans un chasteau où il s'estoit retiré, & l'ayant pris, il l'envoya sous bonne & seure garde dans Orleans. Il y a apparence qu'il y fut detenu longtemps; mais il en estoit sorti l'an 1054. puisqu'on trouve qu'en cette année-là il commandoit des troupes du Roy dans la guerre contre Guillaume le Bastard. C'est tout ce qu'on en sçait. 1041.

Aprés la prise d'Eudes, le Roy marcha contre Estienne Comte de Brie & de Champagne, qu'il mit en déroute; & de là il tourna contre Galeran Comte de Meulan, allié de cette Maison, qu'il dépoüilla de sa Comté.

D'autre costé il suscita Gefroy Martel à renouveller la guerre à

1042. Thibaud. Martel assiegea donc la ville de Tours; & quoy qu'il se fust fait un accord entre le Roy & Thibaud, il ne voulut jamais se desister de son entreprise. Comme il y avoit prés d'un an qu'il tenoit cette ville bloquée, Thibaud sçachant qu'elle alloit perir faute de vivres, se resolut de la secourir. Gefroy alla genereusement au devant de luy, faisant porter à la teste de son armée la Chappe ou Manteau de saint Martin en guise d'étendard. Il le rencontra sur les bords de la riviere de Cher, entre les bourgs de saint Quentin & de Bleré, le combattit & le fit prisonnier. Ensuite il reduisit la ville sous son obeïssance, & depuis elle demeura toûjours aux Comtes d'Anjou. Thibaud mesme ne put estre délivré, quelque instance que le Roy en fist, qu'en la delaissant entierement, & la Touraine avec toutes ses dépendances & ses finages; & donnant pour cela son serment & celuy de cinquante de ses Chastelains, & de pareil nombre de ses vavasseurs ou simples Gentils-hommes.

En ce temps-là les Princes faisoient porter pour enseignes les Reliques de quelques Saints qui estoient reverez dans leurs terres, ou qu'ils avoient eues des pais estrangers; & prenoient aussi souvent les bannieres des Eglises pour leur servir d'étendards.

Durant les troubles & factions que la minorité du Duc Guillaume le Bastard causoit en Normandie, le Roy prit son temps de se faire livrer le chasteau de Tilleres, sous pretexte que les rebelles s'en pourroient saisir. En effet il le fit raser, mais peu aprés il le rebastit, & y mit garnison. De là entrant plus avant dans la Normandie, il ravagea la Comté d'Hiesmes, & y brusla la petite ville d'Argentan, qui est peut-estre le lieu que les Romains appelloient *Aræ Genuæ*.

Quoique le Duc Guillaume eust pris en main le soin du gouvernement, les Seigneurs luy obeïssoient toûjours à regret, à cause du defaut de sa naissance. Ils avoient pour Chef Guy de Bourgogne ou Franche-Comté, qui estant fils du Comte Renaud, & d'Alix sœur du feu Duc Robert, pretendoit dans son ame que la Duché luy appartenoit. La faction fut si grande qu'elle pensa accabler Guillaume: mais s'estant rassuré, il eut recours au Roy Henry, lequel ayant pris un autre dessein que celuy qu'il avoit eu de le ruiner, l'alla joindre avec ses troupes. Tous deux donnerent bataille aux rebelles dans le lieu dit le Val des Dunes, à quelques lieuës en deçà de la ville de Caën. Un Gentil-homme de Costentin y abattit le Roy d'un coup de lance, mais il se releva sans aucune blessure. Les rebelles furent entierement taillez en pieces, Guy de Bourgogne assiegé & forcé dans Briosne, & ensuite dépoüillé des terres qu'il tenoit en Normandie; il se retira en Franche-Comté.

EMPP. CONSTANTIN ICONOMAQUE en Juin: & encore HENRY III.

1043. Le Comte d'Anjou qui avoit esté des plus avant dans les bonnes graces du Roy, estant survenu je ne sçay quelle froideur entr'eux, lascha quelques paroles qui offenserent tellement la majesté du Prince, qu'il entreprit de l'en chastier. Il manda donc le Duc Normand pour l'accompa-

gner en cette expedition, & entra dans les terres du Comte; mais ils se reconcilierent aussi-tost sans coup ferir. 1044.

La querelle demeura à départir entre le Normand & l'Angevin; la durée en fut aussi longue que le regne de Martel, & le succés favorable tantost à l'un, tantost à l'autre.

Trois ans aprés, ce brave Prince, âgé seulement de quarante-huit ans, quitta le monde & se retira en l'Abbaye de S. Nicolas d'Angers, 1047. où il vécut jusqu'en l'année 1061. Il passa pour le Heros de cet âge-là, en vaillance, en generosité, en pieté & en justice, ennemy des tyrans, & protecteur des foibles opprimez. Avant sa retraite il donna ses Estats à Gefroy dit le Barbu, & à Foulques surnommé le Rechin, qui estoient enfans de sa sœur Adeleïde, & d'Alberic Comte de Gastinois, non pas de Gastines en Poitou. Gefroy, comme l'aisné, porta le titre de Duc d'Anjou, & se saisit de la ville d'Angers.

Le Duc Normand venu en âge de se marier, épousa Matilde fille de Baudoüin Comte de Flandres, & d'Adeleïde ou Alix fille du Roy Robert, & sœur du Roy Henry. Comme elle estoit sa parente, il falut avoir dispense du Pape: le saint Pere ne la donna qu'à la charge qu'il bâtiroit quatre hospitaux en quatre villes, pour nourrir cent pauvres en chacun. L'Eglise n'estoit point encore bien accoûtumée à ces dispenses; elles passoient pour des abus & des attentats contre les saints Canons. Mauger Archevesque de Roüen, oncle du Duc, non par un zele de discipline Canonique, mais parce qu'il vouloit broüiller, afin que le Comte d'Arques son frere pust se faire Duc, excommunia les deux époux. Le Duc s'en estant plaint à Rome, le Pape envoya un Legat pour luy faire droit: le Legat convoqua les Evesques de la Province à Lisieux, & dans cette Assemblée il fit déposer Mauger; le Duc aprés le relegua dans l'isle de Grenezay.

Cependant le Comte d'Arques ayant son parti formé, leve les armes; le Duc le pousse & l'assiege dans le chasteau d'Arques; le Roy qui changeoit de parti, ou selon ses interests, ou selon son caprice, entreprend hautement sa deffense, & va en personne jetter des vivres & du secours dans Arques. Nonobstant ce rafraischissement, le Duc s'opiniastre à le tenir bloqué; tellement que le Comte manquant de vivres, est obligé de capituler, moyennant la vie sauve, les membres entiers, & quelques terres pour sa subsistance.

Les débris du parti se sauverent vers le Roy, qui ayant jalousie des 1048. prosperitez de Guillaume, & estant incité par les Comtes d'Anjou & & suivans. de Poitou, ennemis de ce Duc, se promettoit de luy enlever bien-tost sa Duché. Il n'en eut pourtant que le dessein, le succés luy fut contraire. Comme ses troupes qu'il avoit levées à la sourdine, s'estoient avancées vers Roüen, pensant surprendre le Duc, les Normands bien avertis taillerent son avant-garde en pieces entre Escoüy & Mortemer; si bien qu'il fut contraint de rebrousser vers Paris, & mesme aprés cet


eschec, de luy remettre le chasteau de Tilleres. Voilà les commencemens des longues & sanglantes guerres d'entre les Rois de France & les Princes Normands, qui bien-tost aprés regnerent en Angleterre.

1049. & suivans. Le Duc Guillaume n'ayant point accoûtumé de pardonner à ceux qui prenoient les armes contre luy, particulierement à ses parens du costé paternel, il falut que la pluspart de ceux qui avoient esté dans les interests du Roy ou du Comte d'Arques, passassent dans la Poüille, où ils trouverent une beaucoup meilleure fortune qu'ils ne l'eussent pû avoir en Normandie.

Le Duc victorieux porta la guerre en Anjou, & en passant se saisit de la Comté du Maine, que le Comte Hebert luy laissa par testament, en recompense de ce qu'il l'avoit deffendu contre l'Angevin.

1048. 49. 50. & 51. Il y avoit eu une longue guerre entre l'Empereur Henry, qui soûtenoit les Maisons d'Alsace & de Luxembourg; & Godefroy le Preux Duc de Lorraine, assisté de Baudoüin Comte de Flandres, pour divers sujets qu'on peut voir dans les histoires de ces païs-là. Le Pape Leon estoit venu exprés en Lorraine pour les accommoder; mais aprés ce traité, le feu qui n'estoit que caché sous les cendres, se ralluma. Il est à croire que le Roy de France ne demeura pas oisif & sans se mesler de cette guerre. Quoy qu'il en fust, luy & l'Empereur Henry III. surnommé le Noir, s'entrevirent cette année dans le païs Messin, où ils
1052. renouvellerent les anciennes alliances d'entre les deux Couronnes.

Au sortir de la Germanie, le Pape Leon emmena des troupes en Italie pour s'opposer aux Normands, qui estant devenus puissants, entreprenoient aussi sur les terres du saint Siege. Ces braves Avanturiers conduits par Onfroy, le second des douze fils de Tancrede de Hauteville, luy monstrerent ce qu'ils sçavoient faire. Ils taillerent son armée en pieces, & le firent d'abord prisonnier : puis luy ayant ainsi fait éprouver leur valeur, ils luy donnerent des preuves de leur pieté & de leur generosité, le mettant en liberté tout aussi-tost, & le traitant avec beaucoup de soûmission & de respect.

En recompense il leur donna toutes les terres qu'ils avoient conquises, (car ils avoient besoin de quelque titre,) & celles encore qu'ils pourroient conquerir sur les Grecs & sur les Sarrasins. Onfroy fit part de ses conquestes à Robert surnommé Guischard, c'est à dire le Rusé; à Roger & à ses autres freres.

Thibaud Comte de Troyes & de Chartres avoit fort sur le cœur que le Roy eust souffert au Comte d'Anjou de luy ravir sa Comté de Tours. Il s'en plaignit souvent, & n'en ayant pû avoir raison, il alla trouver l'Empereur à Mayence, qui le fit son chevalier ou vassal, & luy promit sa protection. Un mesme Seigneur pouvoit bien estre vassal de plusieurs Souverains, à raison de diverses terres & de diverses Charges : (car ils faisoient hommage des Charges comme d'un fief) mais il ne faut pas conclure de là que Thibaud ait voulu faire dépendre la Comté de

Champagne

Champagne de l'Empereur. Tous les titres de ce temps-là prouvent le contraire. 1055.

Pour prévenir les semences de jalousie & de discorde que ce voyage pouvoit avoir jettées entre l'Empereur & le Roy, ils trouverent bon de s'éclaircir par une mutuelle entrevuë dans la ville d'Yvoy. Le Roy s'y plaignit que l'Empereur avoit contrevenu aux articles de l'alliance; mais il n'en rapporta aucune satisfaction; & ayant conceu quelque crainte d'un mauvais dessein sur sa personne, il se retira de nuit.

EMPP. THEODORE fille de Const. puis MICHEL IV & HENRY IV. fils de Henry III.

Le brave Robert Guischard, avec ses Normands, ayant achevé de conquerir la Calabre, s'en fit appeller Comte pendant deux ans, même aprés ce temps-là, il ne craignit point de prendre le titre de Duc. 1057. & 1058.

La Normandie avoit toûjours dans son sein des semences de division; le Roy qui en pensoit profiter, tenta de s'en rendre maistre par une seconde expedition. Elle ne luy fut pas plus heureuse que la premiere; les Normands ayant chargé son armée sur la chaussée de Varaville, entre Caen & Lisieux, le défirent entierement, & il falut alors qu'il receust la paix du Duc. 1060.

On vit l'an 1059. un prodige tout-à-fait inoüi. Une grande multitude de lezards, de couleuvres, & autres bestes venimeuses, s'estant assemblée dans une plaine prés de la ville de Tournay, se separa en deux bandes qui se battirent opiniastrément, tant que l'une des deux estant vaincuë & chassée, abandonna la place toute couverte de ses morts, & se retira dans le creux d'un gros arbre, où les vainqueurs la poursuivirent pour achever la défaite. Mais les païsans y accourant avec de gros bâtons, des brandons de feu, & des fagots exterminerent les uns & les autres.

EMPP. ISAAC COMNENE, & encore HENRY IV.

Non long-temps aprés, le Roy se sentant cassé de travaux, quoy qu'il n'eust que cinquante-quatre ans, assembla les Grands du Royaume à Paris, & leur ayant remonstré les services qu'il avoit rendus à l'Etat, & comme il s'estoit bien acquitté du commandement des armées, il les pria tous en general, & chacun en particulier, de reconnoistre Philippe son fils aisné pour son successeur, & de luy prester le serment. Ce qu'ayant tous promis, il le mena à Reims, où il fut sacré & couronné le vingt-troisiéme May, jour de la Pentecoste. L'Archevesque Gervais fit cet office en presence de plusieurs autres Archevesques, de trente-quatre Evesques, & des Seigneurs des trois Royaumes, de Neustrie, d'Aquitaine & de Bourgogne.

Sur le milieu de l'annee suivante, Henry estant à Vitry prés de Paris, fut attaqué d'une petite fiévre, dans laquelle ayant pris une forte medecine, elle l'altera si fort qu'il ne put souffrir cette brûlante soif, & but un verre d'eau fraische, en l'absence de son Medecin, avant la purgation: ce fut comme un coup de poignard qui luy blessa mortellement les entrailles, & peut-estre y avoit-il du poison dans ce breuvage; de sorte qu'il en mourut le jour mesme, qui estoit le 4. d'Aoust. On porta son corps à saint Denis.

Digitized by Google

Il vécut 54. ans, & en regna 23. & un mois depuis la mort de son pere. Ce qui nous est resté de son histoire montre assez que ce fut un Prince belliqueux, franc, liberal, religieux, & ayant toûjours une grande consideration pour les gens d'Eglise & pour les gens doctes. Le Prieuré de S. Martin des Champs, aujourd'huy renfermé dans l'enclos de Paris, est de sa fondation.

A l'âge de 18. ou 20. ans il avoit épousé une niéce de l'Empereur Henry III. dont il eut seulement une fille; mais elle ne fut pas de longue vie non plus que sa mere. Il semble qu'aprés cela il fut plusieurs années sans penser à de secondes noces; au moins s'il n'eut point d'autre femme qu'Anne de Russie.

Pour n'encourir pas le danger de contracter mariage dans un degré défendu, il envoya chercher femme jusques en Russie ou Moscovie: elle estoit fille de George Roy de ce païs-là; quelques-uns le nomment Jurisclod, c'est Jaroslas. Il en eut trois fils, Philippe, Robert & Hugues. L'aisné n'avoit alors que sept ans, Robert mourut en enfance; & Hugues estant parvenu en âge, eut la Comté de Vermandois, & fut la ☞ tige de la seconde Maison de ce nom. Car on luy fit épouser Adeleïde fille de Hebert dernier Comte de la premiere branche de Vermandois; & elle emporta les Seigneuries de son pere au préjudice d'un frere qu'elle avoit, nommé Eudes, parce que ses vassaux le jugerent incapable de les gouverner, à cause de l'imbecillité de son esprit, defaut fort ordinaire dans la race Carlovingienne. Il ne laissa pas de se marier, & de ce mariage vint la Maison de Saint Simon.

EMPP. CONST. DUCAS choisi par Michel, qui se fit Moine, & encore HENRY IV.

Le Roy laissa tous ses trois fils sous la tutelle de Baudoüin de l'Isle Comte de Flandres, qui avoit épousé sa sœur; & luy confia aussi la Regence du Royaume. C'estoit afin que ce Prince, qui avoit beaucoup de vertu & d'assez grandes forces, deffendist ces mineurs, la Reine leur mere n'en ayant pas la puissance, ni peut-estre la capacité.

Peu de jours aprés qu'elle fut veuve, elle se retira à Senlis, où elle faisoit bastir une Eglise à l'honneur de S. Vincent Martyr. Sa solitude ne fut pas si austere qu'elle n'écoutast les recherches de Raoul de Peronne, Comte de Crespy, qui estoit voisin de là. Elle ne fit point de difficulté de l'épouser; & cette seconde flamme pensa allumer une guerre civile, non pas pour la difference des qualitez; car les Grands alloient presque de pair avec les Rois: mais parce que Raoul estoit parent du premier mary, & que sa premiere femme vivoit encore. A cause de quoy les Evesques excommunierent ce Seigneur: mais rien ne put luy faire lâcher prise que la mort, qui le détacha d'avec cette Princesse l'an 1066. Estant veuve & destituée d'appuy, elle s'en retourna mourir en son païs.

Digitized by Google

Digitized by Google



PHILIPPE I.

ROY XXXVIII.

PAPES.

VACANCE de 3. ans.

ALEX. II. élû le 1. d'Octobre 1061. S. 11. ans, & prés de 7. mois. *Schisme.*

GREGOIRE VII. fils d'un Charpentier, élû le 21. Avril 1073. S. 12. ans, 1. mois. *Schisme*

VICTOR III. élû en May 1086. S. environ 1. an, 4. mois.

VACANCE 5. mois

URBAIN II. élû en Mars 1088. S. 11. ans & 4 mois.

PASCAL élû le 12. Aoust 1099. S. 18 ans & 5. mois.



Ce Roy qu'une Circé retenoit par ses charmes,
Sans soucy de l'Etat, de l'honneur, ni des loix,
Vit ses braves Sujets subjuguer par leurs armes,
L'impieté des Turcs, & l'orgueil des Anglois.

Digitized by Google

PHILIPPE I.

ROY XXXVIII.

Aagé de sept à huit ans.



TOUT obeïssoit paisiblement à la Regence de Baudoüin, 1060.
les Gascons seuls refusoient de s'y soûmettre, apprehen- 61. &
dans, disoient-ils, qu'avec ce titre il ne fist perir son pu- 62.
pille pour envahir la couronne, sur le pretexte qu'il avoit
épousé la sœur du Roy Henry.

Baudoüin dissimula sagement cette injure, & les entretint avec douceur: mais deux ans aprés il mena une armée vers les Pyrenées, feignant que c'estoit pour faire la guerre aux Sarrasins d'Espagne; Lorsqu'il eut passé la Garonne, il s'arresta dans les terres des rebelles, & les rangea à la raison, sans coup frapper. En ce païs-là la Seigneurie de Foix commença pour lors à porter le titre de Comté, Bernard fils de Roger Comte de Carcassonne obtint cette dignité de Raimond II. Comte de Toulouse, dont cette terre estoit mouvante.

Gefroy-Martel estant mort sans enfans, Guy-Gefroy-Guillaume Duc d'Aquitaine crut que les neveux de ce Comte, qui estoient 1061.
Gefroy & Foulques, n'avoient point de droit sur la Saintonge, parce que leur oncle n'en avoit joüi que par usufruit. Il voulut donc s'en ressaisir & assiegea Saintes. A cette premiere fois plusieurs de ses gens ayant lasché le pied, son armée fut défaite par les deux freres prés de Chef-Boutonne; mais l'année suivante il en remit une autre plus grande sur pied, & leur enleva cette ville. Un an auparavant il avoit eu guerre avec Hugues Seigneur de Lusignan, qui fut tué dans un combat.

Les deux freres Angevins ne se piquerent point d'avoir leur revanche du Poitevin, mais s'acharnerent à se faire la guerre l'un à l'autre. 1062.
Foulques le Rechin, le puisné des deux estant le plus meschant fut le & 63.
plus habile: il gagna les Seigneurs de Touraine & d'Anjou, qui trahirent vilainement son frere Gefroy, & le livrerent avec la ville d'Angers.

Cependant le Duc d'Aquitaine ayant reconquis la Saintonge, mena son 1063.
armée victorieuse en Espagne, où il força la ville de Barbastre alors fort riche & fort renommée. Dix ans auparavant Ebbes Comte de Roucy &

1064. plusieurs autres Seigneurs François allerrent exercer leur vaillance contre ces infideles Sarrasins.

Le zele de la Religion mena souvent les Princes & les Seigneurs de l'Aquitaine & du Languedoc en ce pays-là pour secourir les Chrétiens : & leur assistance soustint & releva bien fort les petits Rois Espagnols.

Edoüard Roy d'Angleterre, que sa vertu chrestienne a mis au nom-
1065. bre des Saints, se voyant sans enfans, resolut de laisser son Royaume à Guillaume le Bastard Duc de Normandie, en consideration du bon traitement qu'il avoit receu dans la Maison de Robert son pere lorsqu'il fut chassé de son Royaume, joint qu'il estoit son proche parent. Comme il se sentit proche de la mort il confirma cette resolution par un testament solemnel. Il y avoit dans le Royaume un Seigneur fort puissant nommé Haralde fils de Godoüin, & d'une fille du Roy Kanut II. qui gardoit dans son cœur une secrete pretention sur la couronne. Il avoit neanmoins juré à Guillaume de lui aider à le mettre en possession, & d'épouser sa fille comme pour gage de certaines conditions que le Normand luy promettoit. Mais lors qu'Edoüard fut mort, il crut qu'un Royaume valoit bien un parjure, & se fit deferer la couronne par les Anglois, qui en effet n'aimoient pas la domination étrangere. Il pensoit s'estre bien affermy dans le trône par une grande victoire qu'il remporta sur Harwiç Roy de Noverge qui estoit descendu en Angleterre avec mille vaisseaux ; tellement que Guillaume luy ayant envoyé des Ambassadeurs, pour le sommer d'espouser sa fille, & de luy venir rendre hommage, il ne se contenta pas de leur répondre avec une extreme arrogance, mais encore il les traita outrageusement.

1065. Le bastard rechercha donc de toutes parts l'assistance de ses amis & de
& 1066. ses alliez pour avoir raison de cette injure, & pour se mettre en possession de son droit ; Et il travailla si bien qu'ayant assemblé à force de grandes promesses, une puissante armée de Normands, de François, de Flamands, & obtenu la benediction du S. Pere il s'embarqua à S. Valery, descendit en Angleterre dans la Comté de Sudsez, & se retrancha dans un camp prés de Hastings. En cet endroit Haralde estant venu à la rencontre, il luy donna bataille le quatorziéme d'Octobre. Haralde combattit vaillamment, & tint long-tems la victoire en balance ; mais enfin ayant esté tué dans la meslée avec ses principaux Chefs, il la laissa toute entiere à son ennemy. Ainsi l'Angleterre demeura à la discretion du vainqueur. On s'imagina que cette grande revolution avoit esté presagée par une effroyable Comete, qu'on avoit veuë durant quinze jours estendre dans le ciel trois grands rayons, qui en occupoient presque toutes les parties meridionales.

Avant que Guillaume passast la mer, il avoit veu mourir Conon Duc de Bretagne. On disoit qu'il l'avoit fait empoisonner, parce qu'il revendiquoit la Duché de Normandie comme luy appartenant à cause

Digitized by Google

de sa mere fille du Duc Robert. Hoel qui avoit épousé sa sœur, luy succeda. 1067. & suivans.

Les Anglois maltraitez par les Lieutenans & Officiers de Guillaume, se revolterent les annees suivantes, & appellerent le Danois à leur secours : mais ils ne firent qu'aggraver leur joug, car il leur osta presque toutes leurs terres, & mesme leurs loix anciennes, y establit celles de son païs, comme aussi sa langue pour tous les actes de justice, & mit tous les Seigneurs qui l'avoient suivy, en possession des biens des Anglois, dont la plus grande partie fut ou chassée ou tuée.

Ainsi finit le regne des Anglois dans cette Isle, qui en a pourtant retenu le nom; mais en effet depuis ce temps-là elle a toûjours esté dominée, & l'est encore par le sang des Normands, les Rois & les plus grands du païs en estant descendus & tenant leurs droits de ce Guillaume le Bastard, à qui l'on donne le surnom de CONQUERANT.

Baudoüin Regent du Royaume de France & Comte de Flandres, surnommé le Bon ou le Debonnaire, finit ses jours l'an 1067. Il avoit deux fils, Baudoüin dit de Monts qui fut Comte de Flandres, & Robert qu'on surnomma le Frison, parce qu'il avoit vaincu les Frisons. Le premier prenoit quelquefois le titre de *Comte des Comtes* à cause qu'il en avoit plusieurs dans sa mouvance, celuy de *Marquis*, parce qu'il estoit sur les marches du Royaume de Lorraine, & mesme celuy de *Prince de Flandres*.

On remarque que l'an 1069. *Arnoul Seigneur de Selve commença à bastir la ville d'Ardres sur les ruines de son Chasteau de Selve.*

Baudoüin de Monts ne vescut que trois ans aprés son pere, estant mort l'an 1070. dans Audenarde. Il laissa deux fils, Arnoul & Baudoüin, tous deux en fort bas âge, & ordonna que l'aîné auroit la Comté de Flandres, & l'autre celle de Monts. 1070.

Leur tutele engendra un sanglant differend entre Robert leur oncle, & leur mere Richilde, qui de son chef estoit Comtesse de Monts, comme fille & heritiere de Regnier III. fils de Regnier au long Cou. Cette Princesse appuyée de Godefroy le Bossu Duc de la basse Lorraine, défit l'armée de Robert, & le dépoüilla d'une partie de ses terres. Un si heureux succez la rendit si hautaine envers ses sujets, que les Flamands l'abandonnerent, & il ne luy demeura que les Wallons & les Henuyers. Le Roy se voulut porter pour arbitre & juge entre les deux parties; estant proche parent de toutes les deux, mais Richilde venant à Paris l'engagea à prendre ouvertement sa cause en main, ayant gagné son conseil à force de presens, & par le moyen de Gefroy Chancelier de France, Evesque de Paris, & d'Eustache Comte de Boulogne son frere, qui avoit épousé Idde sœur de Gefroy le Bossu.

EMPP. ROMAIN. DIOG. ayant epousé Eudoxie veuve de Ducas, R. 3. ans, & encore HENRY IV.

1068.

Le Roy boüillant du feu de jeunesse, & n'ayant pour lors que quelque dix-sept ans, voulut y aller en personne faire ses premieres armes. Elles furent peu heureuses, car le vingt-deuxiéme de Février il fut bat-

1070. tu & pouffé prés de faint Omer, & Richilde prife & menée à Montcaffel. Mais comme Robert preffoit trop le Roy qui fe retiroit vers Monftreüil, Euftache Comte de Boulogne, qui avoit un gros de referve, l'enveloppa, le prit & le mena à S.Omer. C'eftoit l'avantage du Roy que les chefs des deux partits fuffent prifonniers, afin qu'il puft terminer ce differend d'autorité abfoluë, mais celuy qui commandoit dans Cambray rendit Robert pour délivrer Richilde; le Roy en fut fi irrité qu'il faccagea & brufla la ville.

La mefme année Richilde, quoique toûjours affiftée des François, perdit une autre bataille, & mefme fon fils Arnoul prés de Caffel; & enfuite tout fon pays, horfmis le Haynaut où elle fe retira.

Le Roy picqué au jeu, retourna une feconde fois en Flandres, & y
1071. hazarda une autre bataille; dans laquelle Euftache Comte de Bologne fon principal Confeiller, eftant demeuré prifonnier, le Chancelier fon frere qui avoit tout pouvoir à la Cour, ne fongea qu'à obtenir fa délivrance, & par cette raifon obligea le Roy d'abandonner la caufe de Richilde.

EMPP. MICHEL VII. fils de Ducas R. 5 ans, & encore HENRY IV.

Bien plus, il luy fit époufer Berthe fille de Florent I. Comte de Hollande, & d'une Gertrude de Saxe, laquelle s'eftoit remariée à Robert en fecondes nôces. Par ce moyen il l'engagea à foûtenir la querelle de fon beau-pere, fi bien qu'avec fon fecours il défit pour la quatriéme fois l'armée de Richilde: Ainfi il demeura & fut reconnu Comte de Flandre,
1071. le jeune Baudoüin luy cedant les droits qu'il y avoit comme frere & heritier d'Arnoul.

Les Normands avançoient toûjours leurs conqueftes dans la Poüille: Roger frere de Robert Guifchard, envoya fon frere en Sicile qui eftoit occupée par les Sarrafins, il y conquefta Palerme & Meffine, & la prife de ces villes luy ouvrit le chemin à fe rendre Maiftre de toute l'Ifle.

1073. & 74. Depuis la mort du Regent Baudoüin, le Roy Philippe parvenu en âge d'adolefcence, fit bien connoiftre qu'il ne vouloit reffembler ny à fon pere ny à fon ayeul, & qu'il ne croyoit pas comme eux, que la royauté fuft un employ aftreint aux regles de la juftice & aux loix, mais une licence de tout faire; tellement qu'il ne gardoit aucune retenuë, & s'émancipoit à quantité de defordres & de vexations fur fes fujets & fur ceux qui paffoient dans fon Royaume. Un jour entre autres, il détrouffa des Marchands des terres du Pape qui venoient aux foires, & les maltraita. Surquoy le Pape Gregoire VII. qui ne cherchoit qu'occafion de fe conftituer le juge & le reformateur des Princes, écrivit à Guillaume Duc d'Aquitaine, que fe joignant avec les autres Seigneurs du Royaume, il euft à luy faire des remontrances, & luy declarer que s'il ne fe corrigeoit, il l'excommunieroit luy & tous les fujets qui luy obeïroient, & mettroit l'excommunication fur l'autel faint Pierre pour la reaggraver chaque jour.

L'an

L'an 1076. advint la mort de Robert I. Duc de Bourgogne. Il fut inhumé dans l'Eglise de Semur qu'il avoit bastie. Son fils Henry estant decedé avant luy, avoit laissé deux fils, Hugues & Othon, dont le premier succeda à son ayeul. 1076.

Guillaume le Conquerant, aprés avoir entierement subjugué l'Angleterre, reprimé la rebellion de son fils Robert, & dompté les Manceaux, passa en Bretagne pour la reduire sous ses loix, comme un fief dépendant de la Normandie, & mit le siege devant Dol. Le Duc ou Comte Hoël fort alarmé, implora l'assistance du Roy, qui marchant en personne à son secours, fit lever le siege.

La mesme année la paix se fit entre les deux Rois, mais elle fut rompuë presque aussi-tost pour une autre cause que voicy. Le Conquerant avant que d'aller à la conqueste d'Angleterre, avoit en presence du Roy donné la Duché de Normandie à Robert son fils aîné: Robert s'en vouloit mettre en possession, le pere l'en empeschoit, & le Roy soûtenoit le fils dans sa demande. Ce fut-là le sujet d'une nouvelle guerre. 1077. EMPP. NICEPHORE BOTON usurpateur R. 3. ans, & encore HENRY IV.

Le pere assiegea son fils rebelle dans le chasteau de Gerbroy prés de Beauvais. Un jour il advint que dans une sortie son fils le blessa & le desarçonna d'un coup de lance: mais l'ayant reconnu à sa voix, il le releva la larme à l'œil. Ainsi le siege fut levé; Et le pere enfin estant vaincu par les sentimens de la nature, & par les prieres de sa femme & de ses Barons, luy accorda sa grace, luy quitta la Duché, & repassa en Angleterre. 1077. 1078. & suivans.

Gefroy le Bossu Duc de la basse Lorraine, qui en faveur de Baudoüin Comte de Monts fils de Richilde, avoit combattu & defait Robert le Frison, ayant peu aprés sa victoire esté assassiné dans Anvers, l'Empereur retint la Duché de la basse Lorraine, & donna seulement le Marquisat d'Anvers à Godefroy Duc de Buillon, fils d'Idde sœur de Gozelon & d'Eustache Comte de Boulogne; mais douze ans aprés, il luy rendit cette mesme Lorraine pour les grands services qu'il en avoit receus.

Il y avoit déja quelques années que le Roy Philippe estoit marié sans avoir encore eu aucuns enfans, il fit ordonner des prieres par tout son Royaume pour en demander à Dieu. Les vœux des François furent exaucez; il luy nâquit un fils qu'il nomma Loüis, & qui regna aprés luy. Il en témoigna sa joye à ses sujets par lettres publiques, & il voulut que cette heureuse naissance fust celebrée par tout avec des réjoüissances solemnelles.

Les Seigneurs de la Touraine & du Maine touchez de commiseration pour le jeune Prince Gefroy, avoient pris les armes contre Foulques le Rechin son frere, pour le forcer à le mettre en liberté. Cet homme barbare, plustost que de le relascher aima mieux donner la Comté de Gastinois au Roy Philippe, afin qu'il le soustinst dans son injustice. 1080. EMPP. ALEXIS COMN. R. 37. ans 7. mois, & encore HENRY IV.

Quelques années aprés, son propre fils aussi nommé Gefroy II. du nom, & surnommé Martel, picqué de l'affront que le Rechin avoit fait à sa mere en la repudiant, c'estoit Ermengarde de Bourbon, &

touché de la misere de son oncle, employa aussi la force des armes pour
1081. contraindre son pere à le délivrer. Mais ce fut inutilement; il ne pût se resoudre à le relâcher, jusqu'à ce qu'il eut reconnu que la melancholie, ou quelque breuvage lui avoit troublé le sens, & le rendoit incapable de tenir aucune Seigneurie. Alors le Pape Urbain qui l'avoit excommunié pour cette injuste détention & l'avoit declaré décheu de ses terres & Seigneuries, le fit absoudre & rehabiliter solemnellement par son Legat; Et depuis luy-même estant à Tours confirma la sentence d'absolution l'an 1097.

1085. Le fameux Robert Guischard Prince des Normands dans la Poüille, mourut cette année 1085. ayant auparavant gagné deux batailles navales, l'une sur les Venitiens, & l'autre sur les Grecs. Il avoit deux fils, Boemond & Roger. L'aîné estant alors banny par la crainte de sa marastre, comme nous l'avons dit, son puisné s'empara des Duchez de la Poüille & de la Calabre; A cause dequoy les freres furent en querelle jusqu'au temps de la premiere Croisade, que les Seigneurs François passant par là pour aller à la Terre-Sainte, les mirent d'accord. Leur oncle Roger garda la Sicile avec titre de Comte seulement.

La Duché de Normandie estant demeurée à Robert, il en traitoit les peuples avec une extreme rigueur; si-tost que les plaintes en eurent esté portées à son pere, il repassa d'Angleterre en ce païs-là pour le chastier: mais la tendresse paternelle le reconcilia facilement avec lui.

1086. L'an 1086. fut signalé par de furieux débordemens d'eaux & par un prodige inoüy avant ce temps-là; c'est que les volailles domestiques devenant tout d'un coup sauvages, quittoient les maisons & s'envoloient dans les bois, & dans les champs.

Jusques-là le Roi Philippe Prince fort voluptueux, avoit passé ses plus belles années sans inquietude & sans souci: mais les plaisirs déreglez se troublent eux-mesmes; ils deviennent souvent affaires, & en attirent ☞ de fort dangereuses. S'estant dégousté de Berthe sa femme, il se servit du pretexte de la parenté qui se trouva entre eux deux, & l'ayant prouvée selon les formes d'alors, il fit dissoudre son mariage par l'autorité de l'Eglise, quoiqu'il en eust un fils nommé Loüis, âgé de cinq ans, & une fille nommé Constance. Il relegua ensuite sa repudiée à Monstreuil sur mer, où elle vescut long-temps assez pauvrement.

1087. Ce divorce fait selon les formes & par sentence juridique, il demanda la fille de Roger Comte de Sicile nommée Emme; Elle fut amenée jusqu'aux costes de Provence: toutefois il ne l'épousa pas. On n'en dit point la raison: mais il y a apparence que dans le temps qu'elle venoit, il se donna à quelque nouvelle inclination qui luy fit rompre ce mariage.

Guillaume le Conquerant devenu valetudinaire, faisoit diete à Roüen pour se décharger de trop de graisse qui l'incommodoit. Le Roi le railloit à tout propos, & demandoit quand il releveroit de ses couches:

Digitized by Google

le Duc lui envoïa dire qu'il iroit faire ses relevailles à S. Genevieſve de Paris avec dix mille lances en guise de chandelles. En effet, si-toſt qu'il le pût il monta à cheval, desola tout le Vexin François, & força & brûla Mantes, où il paſſa tout au fil de l'épée. Mais il s'échauffa si fort à l'attaque de cette place, qu'il se mit luy-meſme le feu dans le corps, & tomba malade, de sorte qu'il ne put aller plus avant, & retourna à Roüen. Aprés qu'il y eut languy aſſez long-temps, il mourut le 8. de Sept. en reputation de Prince tres-vaillant, tres-puiſſant & tres-magnifique, mais extremement ſuperbe, avare, & qui pis eſt, fort cruel à l'endroit de ses ſujets. 1087.

Il donna par son teſtament le Royaume d'Angleterre à Guillaume dit le Roux, qui n'eſtoit que le second de ses fils; la Normandie à Robert qui eſtoit l'aîné, on le surnommoit *Courte-heuse*, & quelques terres avec de l'argent à Henry le plus jeune des trois. Ce qui fait voir clairement qu'en ce temps-là les peres disposoient de leur succeſſion, & avançoient ou desheritoient leurs enfans comme il leur plaiſoit. Robert du commencement remua toute l'Angleterre, qu'il pretendoit luy appartenir par droit d'aîneſſe, & ce pays-là en souffrit de grandes desolations: mais n'y eſtant pas paſſé aſſez-toſt, la diligence de son frere Guillaume rallentit l'ardeur de ses partiſans, & s'aſſura du Royaume. ✠ 1088.

L'an 1089. arriva la mort ſubite de Robert dit le Friſon, Comte de Flandres, comme il dreſſoit un grand armement pour paſſer en Angleterre, & demander la penſion de trois mille marcs d'argent que Guillaume le Conquerant avoit promiſe à Baudoüin Comte de Flandres pour l'avoir aſſiſté à la conqueſte de ce Royaume-là. Son fils de meſme nom, luy ſucceda en sa Comté. On lui donna à quelque temps delà le surnom de Jeruſalem, par ce qu'il aſſiſta au ſiege de cette ville. 1089.

L'an 1090. le feu ſacré, qu'ils nommoient le feu S. Antoine, se rallumant plus furieuſement que jamais, causa d'horribles desolations dans la haute & baſſe Lorraine. On y voyoit par tout, dans les chemins, dans les foſſez & aux portes des Egliſes des perſonnes ou mourantes, ou à qui la douleur insupportable du mal faiſoit jetter les hauts cris, d'autres à qui cette peſte ardente avoit devoré les pieds ou les bras, ou une partie du viſage. 1090.

Foulques le Rechin extremement incontinent & changeant en femmes, mais qui avoit plus de deſirs que de puiſſance, aprés en avoir quitté deux ſous couleur de parenté, avoit l'an 1089. épouſé Bertrade fille de Simon de Montfort. Les appetits de cette femme jeune, belle, coquette, ne s'accommoderent pas avec la vieilleſſe de ſon mary gouteux & chagrin, elle le quitta au bout de trois ans pour se jetter entre les bras du Roy Philippe qui n'aimoit que trop les Dames. Ce Prince s'eſtant avancé juſqu'à Tours, avoit concerté avec elle les moyens de ſatisfaire leurs deſirs. Pour cet effet il y laiſſa un Gentilhomme, qui prenant ſon temps, enleva cette femme de l'Egliſe de S. Martin, & la luy mena à la ville d'Orleans, où il l'attendoit. Cet horrible ſcandale fut en- 1093.

1094. core suivi d'un autre qui ne l'estoit pas moins, lors qu'on vit qu'il l'avoit épousée en face d'Eglise, s'estant trouvé des Evesques qui furent d'avis qu'elle le pouvoit faire; & un mesme, sçavoir Eudes de Bayeux, frere uterin de Guillaume le Bastard, qui osa les marier ensemble, moyennant le revenu de quelques Eglises que le Roy luy donna.

Bertrade estoit parente du Roy du cinquiéme au sixiéme degré, & le Rechin son mary du troisiéme au quatriéme; c'estoit donc deux empeschemens. D'ailleurs si Philippe estoit libre, comme il pretendoit l'estre, Bertrade ne l'estoit pas, pource que son premier mariage n'avoit point esté bien dissout: Ainsi il y avoit dans cette conjonction double adultere & double inceste.

1095. L'Eglise ne put pas dissimuler un attentat qui violoit toutes sortes de loix, qui offensoit tous les gens de bien, & qui donnoit un pernicieux exemple aux foibles & aux méchants de se jetter hardiment dans de semblables desordres. Aussi quelques bons Evesques s'estant trouvez à ses noces, où il les avoit conviez, selon l'ordre du Royaume, luy en parlerent avec une liberté Evangelique, & luy en firent de tres-serieuses remonstrances. Particulierement Yves de Chartres, qui croyant que sa reconnoissance envers son Roy devoit aller à le retirer du precipice, non pas à l'y enfoncer par des flateries & des complaisances, poursuivit si chaudement cette affaire, nonobstant toutes les traverses que le Roy & les Courtisans luy susciterent, que Hugues Legat du saint Siege, ayant assemblé un Concile à Autun, decerna excommunication contre Philippe. Toutefois le Pape en suspendit l'effet jusqu'à l'année suivante, qu'il la fulmina luy-mesme dans le Concile de Clermont.

La fameuse querelle d'entre le Pape & les Empereurs, qui a causé tant de maux à la Chrestienté, estoit alors fort échauffée. Elle avoit commencé entre Gregoire VII. & Henry IV. le premier extrémement imperieux & entreprenant, le dernier méchant, cruel & déreglé au dernier poinct. Les Papes avoient pour pretexte d'oster à l'Empereur l'investiture des Benefices, comme une chose injuste & sacrilege : mais leur motif pouvoit estre le desir de l'Empire d'Italie, & d'asservir tous les Princes sous la puissance Pontificale. Ce qui paroissoit fort aisé, dautant que toute l'Europe estant partagée en cent & cent dominations, il n'y avoit que des Princes fort foibles, si bien que la pluspart d'entr'eux, ou par devotion, ou pour éviter la souveraineté des plus grands, se soûmettoient & mesme se dévoüoient au saint Siege, & luy payoient tribut. De sorte que s'il se fust trouvé quatre ou cinq Papes de suite qui eussent esté aussi saints & aussi habiles qu'ils le pouvoient estre, qui eussent agi sans aucun interest que celuy de Dieu & de son Eglise, & qui eussent sceu prendre bien à propos la cause des peuples contre les oppresseurs, ils se fussent rendus Monarques au temporel aussi bien qu'au spirituel.

Les Turcs, aprés diverses irruptions ayant esté appellez à la solde de

Machmet Roy de Perse, qui estoit Sarrasin, & avoit guerre contre le Calife de Babylone Mahometan, avoient tourné leurs armes contre luy-mesme, & s'estoient rendus maistres d'une partie de ses païs dés l'an 1048. puis de la Mesopotamie, de l'Assyrie, de la Judée, & presque de toute l'Asie; & avoient formé cinq ou six Dynasties, une en Perse, une en Bithynie, une en Cilicie, une en Damas, dont Jerusalem dépendoit; & une à Antioche. Or subjuguant les Persans, ils avoient pris leur Religion, qui estoit la Mahometane. Cette raison jointe à leur barbarie naturelle, les portoit à traiter les Chrestiens qui habitoient en Judée, avec toute sorte de cruauté; & d'ailleurs ils menaçoient d'envahir le reste de l'Asie, & de détruire tout l'Empire d'Orient. 1095.

En cette année Urbain II. venu en France, refuge des Papes affligez, afin d'y estre reconnu pour vrai Chef de l'Eglise (car l'Empereur l'avoit détrôné, & en avoit fait élire un autre) assembla un grand Concile à Clermont en Auvergne, dans l'Octave de la saint Martin. Il y fit quantité de Canons pour la reformation du Clergé; particulierement pour déraciner la simonie, & pour oster le mariage des Prestres: & aprés ayant entendu & examiné les plaintes de Foulques le Rechin, il excommunia le Roy Philippe, & Bertrade son épouse pretenduë, comme aussi tous ceux qui l'appelleroient Roy, & qui le reconnoistroient pour Souverain tandis qu'il croupiroit dans ce peché.

Dans le mesme Concile, sur les instances que faisoit l'Empereur Alexis, d'avoir du secours contre les Turcs, & sur les remonstrances de Pierre l'Hermite, le Pape anima, par une forte harangue, tous les Prelats là presens, à luy en donner, & à porter les Fidelles à s'armer pour la défense de la Chrestienté, & à passer en Orient. Ce Pierre l'Hermite estoit un Gentilhomme Picard d'auprés d'Amiens, qui ayant fait quelques voyages dans la Terre-sainte, comme faisoient depuis cent ans presque tous les Princes & les Prelats de l'Occident, avoit vû les cruautez que les Infidelles y exerçoient sur les Chrestiens, & en avoit porté les lamentations par toutes les Cours de l'Europe.

Les exhortations pathetiques du saint Pere firent une telle impression sur tous les esprits de l'Assistance, qu'ils s'écrierent tout d'une voix, *Diex el volt*, & offrirent à l'heure mesme leurs biens & leurs vies pour cette sainte expedition. La marque en estoit une Croix rouge que l'on cousoit sur l'épaule gauche, & le cry de guerre, *Diex el volt.* Aymar Evesque du Puy fut le premier qui receut la Croix de la main du saint Pere, & Guillaume Evesque d'Orange le second; ensuite grand nombre de Princes & de Seigneurs: & cette ardeur se portant en tres-peu de temps par toute l'Europe, un nombre infini de personnes de toutes qualitez, de tout âge, & de tout sexe, s'enrôllerent dans cette sacrée milice.

Ces Croisades & voyages d'outre mer, dont l'ardeur a duré plus de deux cens ans, furent extrémement funestes aux Juifs, les Croisez, par

1095. *un zele furieux, les massacrant dans tous les païs où ils passoient. Et d'ailleurs elles produisirent la ruine de la pluspart des grands Seigneurs*
 *& la foule des pauvres peuples qui souffrent toûjours beaucoup de ces grands mouvemens, & payent toutes les folles dépenses de ceux qui sont au dessus d'eux. Mais les Papes & les Rois en tirerent de tres-notables avantages pour se rendre absolus. Ceux-là, parce qu'ils se mirent en possession de commander aux Empereurs & aux Rois d'aller à ces expeditions; qu'ils en estoient toûjours les chefs; qu'ils recevoient sous leur protection les personnes & les biens de ceux qui se croisoient; que pour exciter & encourager ceux qui prenoient les armes pour ces guerres, ils rendirent l'usage des Indulgences & des dispenses plus commun qu'auparavant; que leurs Legats recueilloient & manioient les aumosnes & les legs qui se faisoient pour accroistre & garder les conquestes d'outremer, & que mesme ce leur fut un specieux pretexte de commencer à lever des decimes sur le Clergé.*

Les Rois s'en accommoderent aussi, parce tous les plus braves & les plus mutins allant en ces Provinces lointaines, leur laissoient le terrain plus libre, & une belle occasion d'entreprendre sur leurs places, & sur leurs droits & privileges : que les Grands leur vendoient ou engageoient leurs terres pour avoir de quoy subvenir aux grands frais de ces voyages; ou que par leur mort elles demeuroient à des mineurs, ou à des femmes, des mains de qui il leur estoit facile de les tirer; & qu'enfin la France, qui fourmilloit d'une prodigieuse multitude d'hommes, estant évacuée par ces grandes & frequentes saignées, devint beaucoup plus souple & plus soûmise à leurs volontez.

1096. & suivans. L'histoire des Comtes de Poictou marque en l'an 1096. la mort de Guy-Gefroy-Guillaume, qu'elle dit le huitiéme du nom, luy fait succeder Guillaume VIII. fils de ce Prince & de sa femme Adelerade, fille de Robert II. Duc de Bourgogne; & dit qu'il se mit en possession de ses Etats, âgé seulement de quinze ans.

Il n'y avoit si petit Seigneur qui ne bravast le Roy Philippe, endormi entre les bras de sa Bertrade. Miles Seigneur de Montlehery, & Guy Troussel son fils, le tenoient fort en presse par le moyen de leur chasteau de Montlehery, & de quatre ou cinq autres qu'ils avoient en ces quartiers-là, avec quoy ils gourmandoient tout le païs, & rompoient tout le commerce de Paris & d'Orleans; quoique Guy Seigneur de Rochefort, frere de Miles, fust fort dans les bonnes graces de Philippe, & exerçast la Charge de son grand Senefchal. Ce Guy passa l'an 1097. en Terre-sainte, peut-estre pour ne se point mesler, comme il y eust esté obligé par la coustume d'alors, dans les guerres de ses parens contre le Roy son bien-facteur.

Dés la premiere expedition en Terre-sainte il se croisa plus de trois cens mille hommes, qui se diviserent en plusieurs bandes. Les unes prirent leur chemin par l'Allemagne & la Hongrie, les autres par l'Esclavo-

Digitized by Google

nie ; les autres par l'Italie, pour s'embarquer sur les costes de la Poüille ; celles-cy remenerent le Pape, & le rétablirent dans son siege malgré ses ennemis. Toutes se trouverent dans la Grece, & de là passant le détroit de l'Hellespont ou bras saint George, se rendirent en Bithynie. Celle que menoient Pierre l'Hermite & Gautier de S. Sauveur, estant mal conduite, y fut presque toute taillée en pieces par Solyman Sultan des Turcs : mais l'Hermite se sauva de la tuërie, & trouva à propos de se conserver pour une autre occasion.

Parmi les Chefs de ces troupes estoient Hugues surnommé le Grand à cause de sa taille, frere du Roy Philippe, & Comte de Vermandois ; Robert Duc de Normandie ; Godefroy de la basse Lorraine, qui vendit son chasteau de Boüillon à Otbert Evesque de Liege ; Baudoüin & Eustache ses freres ; les Comtes Raimond de saint Gilles & de Thoulouse, Prince fort opulent, & si zelé qu'il mena avec luy sa femme & un fils legitime qu'il avoit d'elle, laissant sa Comté de Thoulouse à Bertrand son fils naturel : Estienne de Chartres, Baudoüin de Hainault, Hugues de saint Paul, Rotrou du Perche, Guillaume de Forez, Rambol d'Orenge, Baudoüin de Mets, Foulques de Guisnes, Estienne d'Aumale, un autre Estienne de Franche-Comté, Guillaume d'Angoulesme, Guillaume de Montpellier, Gaston de Foix, & plus de deux cens autres Seigneurs de marque ; lesquels passant par la Calabre, emmenerent Boëmond Duc de la Poüille, Tancrede son neveu, fils de Robert Guischard, & quelques autres Seigneurs de ces païs-là. Eudes surnommé Herpin, Vicomte de Bourges, ne fut pas de ce premier voyage, comme disent quelques-uns, il ne se croisa qu'au second, qui se fit l'an 1101. & ce fut pour lors qu'il vendit la ville de Bourges au Roy Philippe, marché plus honorable au vendeur qu'à l'acheteur.

Tous les Croisez estant arrivez par divers chemins en Bithynie, élurent pour leur Chef general Godefroy Duc de Büillon & de la basse Lorraine, fils d'Eustache Comte de Boulogne. Et on peut dire que cette élection fut si glorieuse pour luy, que tous les sceptres de l'Univers ensemble ne luy sont point comparables.

On vit durant plusieurs nuits pleuvoir des étoilles par intervalles, mais si dru & menu, qu'on eust dit que c'estoient des bluettes du débris des orbes celestes. Et dans la Comté de Namur, du pain qu'on avoit cuit sous les cendres, parut tout sanglant lors qu'on le rompoit ; ce qui pouvoit provenir de ce qu'il estoit fait d'une sorte de faux bled, qui rend le pain de cette couleur.

La ville de Nicée en Bithynie, fut le premier exploit des Croisez ; 1097. & 1098.
la défaite de l'armée de Solyman, suivie de la reddition des places de Lycaonie, Lycie, Cilicie & Pamphilie, le second ; & la prise d'Antioche, qui les arresta sept mois, & leur cousta bien du sang & de la peine, le troisiéme.

Aprés qu'ils furent entrez dans cette place, ils allerent audevant de

1099. Corban ou Corbagat, General de l'armée du Sultan de Perse ou de Babylone, la combattirent, & en tuerent prés de cent mille hommes. Ce qui affoiblit tellement la puissance des Turcs, que le Sultan d'Egypte, qui estoit Sarrasin, s'empara facilement sur eux de la Judée, & de la sainte Cité de Jerusalem.

Il ne la garda pas long-temps, l'armée chrestienne l'assiegea le 8. de Juin, & l'emporta de vive force le 15. de Juillet de l'an 1099. Tous les Chefs demeurerent d'accord de la donner avec ses dépendances en titre de Royaume à Godefroy de Buillon leur Chef general. Il accepta cet honneur; mais il fut si humble qu'il ne souffrit jamais qu'on luy mist la couronne sur la teste, ni qu'on lui donnast le titre de Roy en une ville où le Roy des Rois avoit esté traité en esclave.

Le Sultan d'Egypte apprehenda avec raison, que les Chrestiens aprés tant d'avantages, ne luy enlevassent aussi son pais, sans lequel il est fort malaisé de conserver la Terre-Sainte. Les voyant donc fort affoiblis, en sorte qu'il leur restoit à peine cinq mille chevaux & quinze mille hommes de pied, il assembla cent mille chevaux & quatre fois autant d'infanterie, dont il donna la conduite à un Lieutenant pour les accabler. Godefroy le plus grand homme de guerre de son siecle; les chargea si resolument & si à propos, qu'il les mit en desordre, & en tua plus de cent mille. Une si grande victoire luy acquit toute la Palestine, à la reserve de deux ou trois places.

Cette année commença donc le ROYAUME DE JERUSALEM, sous lequel estoient la Comté d'Edesse ville capitale de la Medie, la principauté d'Antioche en Celesyrie, & la Comté de Tripoly qui ne fut conquise que plusieurs années aprés, sur la coste maritime de la Syrie Phenicienne. Pour lors estoit Calife en Babylone, Albuguebase Achamet fils de Muquetadi, le 28. de la Maison de Guebase.

1100. La gloire de cette conqueste publiée en Occident par les Princes qui en estoient revenus, picqua les autres qui n'y avoient point esté, du desir d'y aller signaler leur nom. Il se fit donc une seconde croisade composée de plus de trois cent mille hommes François, Allemands & Italiens. Guillaume VIII. Duc d'Aquitaine en menoit cent mille, dont les deux tiers estoient de ses sujets: Hugues le Grand frere du Roy & Estienne Comte de Bourgogne qui avoient esté de la premiere expedition, furent encore de celle-cy: & plusieurs Prelats, & quantité de Dames illustres voulurent faire ce voyage. Godefroy estoit mort l'année precedente, n'ayant pas regné un an entier, & Baudoüin son frere luy avoit succedé au Royaume de Jerusalem.

Cette armée prit sa route par la Hongrie & par la Thrace, & passa par le destroit de l'Hellespont dans l'Asie. En passant le Duc Guillaume vit l'Empereur Grec, & luy refusa en paroles un peu trop hautaines de luy faire hommage des terres qu'il conquesteroit sur les Infidelles. Le perfide Empereur en estant offensé dans son cœur, donna des guides aux

aux croisez, qui les ayant affoiblis par la difficulté des chemins & par la disette, les firent passer à une riviere, où les ennemis les attendant avec avantage, en tuerent en un jour plus de cinquante mille; le reste se sauva comme il put en Cilicie. Hugues frere du Roy s'en alla à Tarse mourir de ses blessures; cette ville avoit esté prise au premier voyage par Tancrede. 1101. & suivans.

Ces voyages en Levant renouvellerent & accrurent extremement la haine des Grecs contre les Chrestiens Latins ou Occidentaux. Ils estoient furieusement jaloux de voir qu'ils s'establissoient dans l'Orient, & ils avoient certain pressentiment qu'ils voudroient quelque jour s'emparer de cet Empire, à cause dequoy le conseil de l'Empereur avoit resolu de forcer tous ceux qui passeroient par ses terres, de luy promettre hommage & fidelité pour toutes celles qu'ils pourroient conquerir dans le Levant, comme faisant partie & estant membres de sa domination. Ainsi le Gouverneur de Duras arresta Hugues frere du Roy de France, & l'envoya pour cela à l'Empereur. Il refusa de luy faire aucun serment, & aima mieux souffrir la prison, où il demeura jusqu'à ce que les autres Chefs estant venus camper aux portes de Constantinople, contraignirent le Grec de le mettre en liberté. Ils luy offrirent en mesme temps de le faire Chef de cette sainte expedition, mais il refusa cet honneur. Desormais nous ne rapporterons plus rien de ces guerres, que ce qui touchera nostre histoire.

Mais nous n'oublierons pas de dire qu'elles donnerent commencement à l'usage des Armoiries. De tout temps chaque nation portoit quelques figures ou symboles dans ses enseignes. Les Legions Romaines se distinguoient entre elles par le different émail de leurs boucliers, & par les diverses lignes qui estoient tracées dessus. Les particuliers ornoient aussi leurs escus de quelques devises qui donnoient à connoistre leur naissance, ou leurs belles actions, ou leur humeur & leur esprit. Or dans ces expeditions de la Terre-Sainte, ceux qui avoient déja de ces symboles les rendirent plus propres à leur maison. Et ceux qui n'en avoient point encore, en choisirent, tant pour se faire remarquer dans les combats (leurs habillemens de teste empeschant qu'on ne connust leur visage) que pour estre distinguez des autres; Et aussi afin que ces figures leur servissent comme de surnoms; car alors il n'y en avoit point encore, ou fort peu.

Les uns donc, pour marquer comme ils s'estoient croisez, mirent des croix dans leurs armoiries, voila pourquoy il y en a d'une infinité de sortes; les autres pour montrer qu'ils avoient fait le voyage du Levant & passé la mer, prirent des Besans, des Lions, des Leopards, des coquilles. Les autres formerent leurs armoiries de la doublure de leurs manteaux, selon qu'elle estoit échiquetée, vairée, papelonnée, mouchetée, diaprée, ondée, fascée, palée, gyronnée, fuselée, lozangée. Il y en eut qui trouverent plus beau de charger leur escu de quelque piece d'armure, comme sont les esperons, les fers de lance, les masses, les maillets, les espées, les cas-

1101. & suivans. *ques. Plusieurs aimerent mieux des choses qui avoient rapport ou aux surnoms qu'on leur donnoit, ou bien à leurs terres, à ce qu'elles produisoient, à la situation, ou autre particularité de leurs chasteaux, aux emplois qu'ils avoient, aux charges qu'ils exerçoient. Il y en eut qui choisirent des marques, qui conservoient la memoire de quelque beau fait d'armes, ou de quelque avanture singuliere arrivée à eux ou aux leurs : Et d'autres enfin en voulurent qui marquassent leur inclination, & leurs * exercices ordinaires ; sans parler de ceux qui en ont pris par pur caprice & sans aucun dessein.*

* Ceux qui aimoient la chasse, prirent des faucons, des jets, des cors.

Ces glorieuses marques n'appartenoient autrefois qu'aux vrais Gentils-hommes, c'est-à-dire à ceux qui estoient tels par des services militaires, & elles faisoient l'une des plus illustres parties de la succession dans leurs maisons. Aujourd'huy tout le monde en porte, les plus roturiers en sont les plus curieux, ceux qui sont de profession contraire à celle des armes, ne parlent que de leurs armoiries. Non seulement ils ont fait passer des rebus de la vile populace, des allusions grossieres sur leurs noms, des chiffres de marchands, des enseignes de boutiques, & des outils d'artisans, dans les escus à l'ombre des couronnes, des timbres, des cimiers & des supports ; Non seulement ils ont par une hardiesse insupportable choisi les pieces les plus illustres, & donné sujet de dire qu'il n'est point de plus belles armes que les armes de Vilain : *mais encore avec l'aide des Genealogistes interessez, ils se sont entez impudemment dans les maisons les plus anciennes ; & elles les reconnoissent volontiers, pourveu qu'elles en tirent quelque avantage. Ce qui seroit peut-estre tolerable, si aprés cela ils s'efforçoient d'avoir l'ame aussi noble que les armes & les noms qu'ils usurpent.*

1096. Dés la premiere Croisade Guillaume le Roux Roy d'Angleterre,
97. 98. prenant occasion de l'absence de son frere Robert, s'estoit saisi de la
& 99. Duché de Normandie. Enflé par cet accroissement de puissance, il se promettoit d'envahir la France mesme, parce qu'il voyoit le Roy excommunié, languissant entre les bras de sa concubine, & d'ailleurs n'ayant qu'un fils legitime, qui n'avoit que dix-sept à dix-huit ans, & estoit destitué d'argent & d'amis. Toutefois ce jeune Prince surpassant son âge par sa vertu, se défendit si bien trois ans durant, que le Roux
1100. fut contraint de le laisser en paix, & se retira en Angleterre.

En ce païs-là s'adonnant à toutes sortes d'infames plaisirs, de tyrannies, & de meschancetez execrables devant Dieu & devant les hommes, il perit d'une façon fort tragique : car il fut tué à la chasse d'un coup de fleche, tiré par hazard ou à dessein, qui luy perça le cœur. Henry son jeune frere s'empara du Royaume pendant l'éloignement du Duc Robert qui estoit encore à la Terre-Sainte.

☞ On remarque qu'il perit plus de Souverains à la chasse qu'à la guerre.

La terreur des foudres de l'Eglise, toujours formidables aux gens de bien, & en ce temps-là de grande suite pour les choses temporelles, avoient forcé le Roy Philippe de se separer pour quelque temps de Bertrade : mais les complaisances de ceux qui avoient plus de vene-

ration pour sa puissance que pour celle de Dieu, flatant incessam- 1098.
ment sa passion, il la rappella auprés de luy. Et ce fut du consente- 99. &
ment mesme de Foulques son mary, qui estoit si fort enchanté de 1100.
cette femme, qu'on le voyoit souvent à ses pieds recevoir tous ses
commandemens comme un esclave. Quelques Evesques de la Belgique
honoroient cet adultere du nom de mariage; & dans les grandes festes
luy mettoient la couronne sur la teste, suivant l'ancienne coustume,
pour montrer qu'ils ne le tenoient pas pour excommunié; Mais les
Legats du Pape éviterent toûjours de communiquer avec luy, & con-
voquerent un Concile à Poitiers au dix-huitiéme de Novembre dans
l'Octave de S. Martin de l'an. Et là il fut derechef excommunié. Guil-
laume Duc d'Aquitaine qui craignoit pareil traitement estant en pareil-
le faute, parce qu'il entretenoit une concubine, & avoit délaissé sa legi-
time, outragea fort les Prelats; Et ce fut peut-estre le repentir qu'il eut
de cette violence, qui le porta à passer en Terre-Sainte, comme nous
avons dit cy-dessus.

Le Roy constant dans ses affections, sollicita si fort auprés du Pape, 1102.
& y employa tant de moyens qu'il envoïa des Legats pour revoir la cau-
se. Ils assemblerent un Concile à Baugency: le Roy & Bertrade y com-
parurent & promirent de se separer de corps jusqu'à la dispense du Pape,
& ainsi le Concile se separa sans rien prononcer.

Le Roy ayant éludé une sentence definitive, continua avec la re- 1104.
commandation de quelques Evesques, de demander la dispense en & suiv.
Cour de Rome. L'Eglise n'avoit pas encore accoustumé d'en donner,
quoy qu'elle usast quelquefois d'œconomie: mais il y a apparence qu'en-
fin il l'obtint, tant la fermeté est efficace mesme dans le mal. Car nous
voyons que l'an 1106. il mena Bertrade à Angers, où le miserable Foul-
ques leur fit la plus honorable reception qu'il luy fut possible; Et d'ail-
leurs les enfans qui nâquirent de cette conjonction, ne furent point re-
putez bâtards. La resistance des Evesques ne servit qu'à autoriser l'usa- 
ge des dispenses de Rome, qui depuis ont esté fort communes en toutes
matieres.

Tandis que Philippe passoit le temps dans l'oisiveté & dans les plai- 1103.
sirs; le jeune Loüis qu'on nommoit *le Prince du Royaume*, & qui avoit
esté designé Roy par son pere, (on ne marque pas en quelle année) prit
le gouvernement des affaires, & commença à travailler pour luy-
mesme.



Digitized by Google

PHILIPPE

ET

LOUIS DIT LE GROS,

Roy designé, âgé de dix-neuf à vingt ans.

EN ce temps-là le droit des François estoit tel, qu'on ne pouvoit point legitimement arrester les Seigneurs, ny les punir de mort, si ce n'estoit pour trahison; mais seulement les depoüiller de leurs terres, j'entends de celles qu'ils tenoient du Roy; ils les nommoient honneurs *: C'est ce qui leur donnoit licence de s'armer, de courir sus aux plus foibles, d'exercer des brigandages, & sur tout d'usurper les biens des Eglises, qui estoient presque indefenduës, quoy qu'elles eussent des vassaux, des Vidames & des Advoüez.*

1102. Loüis eut affaire premierement à Bouchard Seigneur de Montmorency, contre lequel il embrassa la cause des Moines de saint Denys, dont ce Seigneur pilloit les terres. Il le fit adjourner en sa Cour ou justice, & il y fut condamné à reparer les torts qu'il avoit faits à cette Abbaye. Il n'obeït point à l'Arrest : ainsi Loüis fut obligé de prendre la voye des armes; Et il le força, par la ruine & l'incendie de tous ses villages & de son chasteau-même, de se soûmettre à la raison.

Il chastia de mesme Droco ou Dreux de Mouchy, & Lyonnet de Meun, qui tyrannisoient les Eglises, le dernier celles d'Orleans, & l'autre celles
1103. & suivans. de Beauvais. Lyonnet assiegé dans son chasteau, & pressé par le feu que les gens de Loüis y avoient mis, se jetta du haut en bas des murailles & fut receu sur les pointes des javelots & des dards.

Il humilia aussi Mathieu Comte de Beaumont sur Oise, gendre de Hugues Comte de Clermont en Beauvoisis, duquel ayant eu en dot la moitié de la Seigneurie de Luzarches, il s'estoit emparé de toute cette terre & en avoit dépoüillé son beau-pere. Quoique d'abord il eût mis en déroute les troupes de Loüis qui assiegeoient Chambly proche de Beaumont, il redouta neanmoins si fort la colere de ce jeune Prince, qu'il ploïa devant luy.

Mais Loüis n'osa ou ne voulut pas se mesler de la querelle des deux freres Normands, Robert & Henry. Le premier au retour de la Terre-Sainte redemanda le Royaume d'Angleterre à son puisné qui l'avoit
1105. usurpé aprés la mort de Guillaume le Roux. L'affaire aprés trois ans de negociations & de combats, fut terminée en cette sorte; Robert l'an 1105. aïant perdu une bataille à Tinchebray en Normandie, fut fait prisonnier par son frere : lequel aussi cruel qu'injuste, lui esteignit la veuë en lui mettant devant les yeux un bassin de cuivre tout ardent, dont il mourut en prison. Il avoit un fils nommé Guillaume, comme son aïeul,

Digitized by Google

& qu'on furnomma Criton. Ainfi toute la fucceffion du Conquerant demeura à Henri le dernier de fes trois fils.

En l'année 1103. Loüis paffa en Angleterre vers le Roi Henri, je ne fçay pas à quel deffein, mais il y penfa perir par les artifices de Bertrade. Cette maraftre qui avoit deffein de l'ofter du monde, de quelque maniere que ce fuft, follicita fecretement Henry de s'en défaire, tâchant de luy perfuader qu'il feroit fon plus mortel ennemi ; & comme elle vit que cette tentative n'avoit pas réüffi, elle luy fit donner le boucon quand il fut de retour en France, dont il languit quelque temps, & courut rifque de la vie.

De toutes les fafcheries que les troubles du Royaume faifoient fouffrir à Philippe, la plus grande eftoit celle que luy caufoit la Maifon de Montl'Hery. Il faut rapporter icy fon origine & fa genealogie, pour 1103.
l'intelligence des affaires de ce regne. C'eftoit uue branche puiffan- & fuivans.
te de la Maifon de Montmorency. Bouchard I. Seigneur de cette Baronie avoit eu Bouchard II. & Thibaud furnommé File-eftoupe, qui eftoit Seigneur de Bray & de Montl'Hery, & Foreftier du Roy Robert. De ce Thibaud fut fils Guy I. Seigneur de Montl'Hery & de Bray. Ce Guy eut deux fils, Miles Seigneur de Montl'Hery & de Bray, & Guy le Rouge, Seigneur de Rochefort, & grand Senefchal de France, dont nous avons parlé cy-deffus ; & une fille nommée Alix, qui fut femme de Hugues Sire du Puifet, & mere d'un fils de mefme nom. Miles époufa Lithiufe heritiere Vicomteffe de Troyes, dont il eut Guy Trouffel, pere d'Elifabeth heritiere de Montl'Hery, qui époufa Philippe fils du Roy Philippe, & Comte de Mantes. Quant à Guy le Rouge, il eut d'Elifabeth Dame de Crecy en Brie, veuve de Bouchard Comte de Corbeil, deux fils & deux filles ; les deux fils furent Guy Comte de Rochefort, qui mourut fans enfans ; & Hugues Seigneur de Crecy. Des deux filles, 1104.
Luciane époufa Loüis le Gros ; & l'autre, long-temps aprés, fut femme d'Anceau de Garlande, Grand Senefchal fous le regne du mefme Loüis.

Or le Roy, pour fe délivrer des fafcheries que luy caufoit cette Maifon, accueillit avec de grandes demonftrations d'amitié Guy le Rouge à fon retour de la Terre-Sainte, & lui remit la Charge de Grand Senefchal. Auffi par fon moyen il fit le mariage de la fille unique de Guy Trouffel avec Philippe fon fils, auquel il donna la Comté de Mantes, à condition que Guy luy délivraft le chafteau de Montl'Hery, comme il fit. En échange il luy donna le chafteau de Meun.

En mefme temps, ou peu aprés, Guy poffedant entierement les bonnes graces du Roy, maria auffi Luciane fa fille, âgée feulement de dix ans, avec le Prince Loüis. Il fembloit que ces deux mariages euffent éteint la faction des Seigneurs de Montl'Hery, quand Miles Vicomte de Troyes, puifné de Guy Trouffel, fe plaignant avec quelque juftice, de ce qu'on ne luy avoit point refervé fa legitime fur cette Comté, affembla fes amis, & particulierement Anfeau & Eftienne de Garlande, Gen-

Digitized by Google

1104. & 1105. tils-hommes de Brie, qui avoient grand credit parmi la Noblesse, assiege le chasteau de Montl'Hery, où estoient pour lors la Comtesse de Rochefort & Luciane sa fille, & d'abord se rend maistre des dehors. Rochefort furieusement irrité de cet attentat, y court avec des troupes, trouve moyen de gagner les Garlandes, & ainsi met en fuite le Vicomte de Troyes son neveu. Cela fait, il ramene la jeune Reine sa fille en Cour, & remet les Garlandes dans les bonnes graces du Roy.

Ebles Baron de Roucy, fameux Capitaine, avec son fils Guischard, assembloit souvent des gens de guerre, avec lesquels il passoit en Espagne, non pas tant peut-estre pour combattre les Sarrasins, que pour avoir sujet de piller les biens des Eglises. Cette année il vexoit extrémement toutes celles de Champagne. Sur les plaintes des Ecclesiastiques, Loüis accourut à Reims; sa celerité étonna si fort le Tyran, qu'encore

1106. qu'il se fust fortifié de troupes Allemandes, neanmoins il mit les armes bas, & promit de cesser ses brigandages.

La protection qu'il donna à Thomas Seigneur de Marle, contre Enguerrand de Boves son pere, ne fut pas si juste. Thomas, par le moyen de son chasteau de Montaigu en Laonnois, commettoit mille voleries & cruautez, de sorte que son pere mesme fut obligé de l'y assieger. Loüis, à la priere de Thomas, ravitailla le chasteau: Enguerrand & les autres Seigneurs en furent si outrez, qu'ils luy declarerent qu'ils ne le reconnoissoient plus pour Souverain, puisqu'il protegeoit les méchants. Ils en furent jusqu'au point de luy vouloir donner bataille; mais la mediation de quelques bons François les ayant amenez à une conference, ils luy baiserent la main, & luy jurerent service, à condition que le château de Montaigu seroit rasé.

Le malheureux Empereur Henry IV. s'aheurtant contre les Papes, ils luy soûleverent premierement son fils aisné Conrad; puis celuy-là estant mort, Henry-Charles son second fils. Cet enfant dénaturé l'ayant fait prisonnier, il écrivit des Lettres fort pathetiques au Roy Philippe & au Prince Loüis; elles luy attirerent beaucoup de compassion, mais aucune assistance. Enfin estant sorti de prison, il mourut dans la ville de Liege le deuxiéme jour d'Aoust de l'an 1106. & Henry V. son fils luy succeda dans la querelle contre les Papes, aussi bien que dans ses Etats.

Empp. encore Alexis & Henry V.

1107. Le Pape Paschal II. ne voulant pas aller trouver Henry, parce que les Germains, disoit-il, n'estoient pas encore assez domptez, vint en France, passa à Clugny, à la Charité, à Tours & à Paris: de là il fut à saint Denis, où le Roy & son fils luy rendirent leurs respects en s'inclinant jusqu'à terre. A Chaalons il traita avec les Ambassadeurs de Henry V. & aprés il tint un Concile à Troyes.

✠ En ce Concile, soit par le zele des Prelats, ou par la suggestion du Prince Loüis, le Pape prononça la dissolution de son mariage, non encore consommé avec Luciane fille de Guy de Rochefort, sur cause de

parenté dans le degré deffendu. Tandis que Rochefort avoit gouverné les affaires auprés de Philippe, & qu'il se remplissoit abondamment des fruits de cette supréme faveur, il avoit paru extrémement zelé & fidelle. Mais dés que les Garlandes l'eurent supplanté, & qu'Ansеau, qui estoit son gendre, se fust emparé de l'esprit du Prince Loüis, il changea d'affection comme de fortune. Le divorce de sa fille, & son éloignement de la Cour, le mirent aux champs, & ceux qui avoient causé sa disgrace ne manquerent pas de lui faire des outrages secrets, & de noircir toutes ses actions, pour le jetter dans le crime d'où il les avoit tirez, & où ils retomberent eux-mesmes quelque temps aprés. Son Capitaine du chasteau de Gournay sur Marne ayant pris quelques chevaux du Roy, les Garlandes irriterent si fort l'esprit du Prince Loüis, qu'il alla en diligence assieger la place, & ne l'ayant pû emporter d'insulte, il fit venir son artillerie de Paris pour l'emporter par la bréche. Les assiegez n'oublierent ni machines ni travaux pour se deffendre; cependant il se forma une ligue entre Rochefort & Thibaud Comte de Blois & de Chartres, qui se mit en campagne pour secourir la place : mais Loüis marcha audevant d'eux, les défit, & puis retournant au siege, receut le chasteau à composition, & le donna aux Garlandes.

A mesure que ce Prince s'accroissoit en honneur & en puissance, le Roy Philippe son pere, tout usé de l'excés des voluptez, sentoit diminuer sa vigueur & sa santé; si bien qu'aprés avoir langui quelque temps, il mourut à Melun le 29. de Juillet, âgé de cinquante-six ans, dont il en avoit regné quarante-neuf & deux mois. On porta son corps en l'Abbaye de saint Benoist sur Loire, où il avoit choisi sa sepulture, le jeune Roy accompagnant la pompe funebre, & prestant quelquefois l'épaule à ceux qui portoient le cercueil. 1108.

Philippe fut un Prince fort bien fait & de belle taille, qui avoit beaucoup d'esprit, mais peu de pieté & peu de generosité. Les voluptez, dont la queuë est toûjours venimeuse & mortelle, luy rendirent le corps massif & pesant, & luy engourdirent la conscience & le courage. Mais si à l'égard de sa personne, son regne fut sans éclat, & plus digne de mépris que de loüange, il fut neanmoins un des plus illustres & des plus glorieux pour la nation Françoise, qu'il y en ait eu dans toutes les trois Races de ses Rois. Car d'un costé le zele universel de cette Nation, & les genereuses dépenses de tant de Princes & de Seigneurs pour le recouvrement des saints Lieux de nostre redemption, les memorables victoires qu'ils gagnerent sur les Infidelles d'Asie, Jerusalem délivrée, & la Terre-Sainte conquise: d'autre costé leurs grandes & heureuses expeditions en Espagne contre les Maures, puis la conqueste du Royaume d'Angleterre par le Duc Guillaume, & en Italie celle de la Poüille, de la Calabre & de la Sicile par les Avanturiers Normands, sont les plus beaux faits que l'on puisse jamais lire dans les Histoires.

Il avoit eu deux femmes, Berthe fille de Florent Comte de Hollan-

de, & Bertrade fille de Simon de Montfort. De la premiere vinrent deux enfans; Loüis qui regna, & Constance qui épousa Boëmond Prince d'Antioche, l'an 1106. De Bertrade il luy nâquit deux fils, Philippe & Florus * ou Fleury; & une fille nommée Cecile. Les deux fils furent mariez, mais ils n'eurent point de posterité masculine. Le premier fut Comte de Mantes, de Meun sur Yevre, & de Montl'Hery. La fille épousa en premieres noces Tancrede Prince d'Antioche, & neveu de Boëmond; en secondes, Ponce de Toulouze, Comte de Tripoly.

* Ne s'appelloit il point aussi Charles?



Eglise du 11. Siecle.

Les dixmes, les offrandes, les presentations, & les Eglises mesme, comme nous l'avons dit, avoient esté infeodées aux Laïques, par un étrange abus, dont on voit encore des vestiges en Gascogne. Les Seigneurs en prenoient l'investiture du Prince, & les tenoient de luy en fief; de sorte qu'ils ne les pouvoient aliener sans son consentement; & quand ils les vendoient, c'estoit à condition de préference pour le Curé ou pour l'Evesque, s'ils les vouloient ravoir.

Or pour les ramener peu à peu aux Ordinaires, il avoit esté ordonné par les Conciles, particulierement par celuy de Mets sous le Roy Arnulfe, que les Laïques ne pourroient les mettre hors de leurs mains, ni les donner aux Monasteres sans la permission des Evesques Diocesains, ou du Pape. Ce qui fut depuis confirmé par le Concile de Rome de l'an 1078. & par celuy de Melfe de l'an 1090.

Quand il arriva donc que les Seculiers voulurent décharger leurs consciences, & redonner à l'Eglise ces possessions que leurs peres avoient usurpées durant les guerres, les Ordinaires crurent qu'il ne faloit pas souffrir que les Moines les attirassent à eux; & se lierent ensemble pour les faire tourner au profit de l'Ordre Hierarchique.

Ce fut le sujet d'une opiniâtre & sanglante querelle entre les Evêques & les Moines. Les premiers tinrent plusieurs Assemblées pour conserver leurs droits. Il s'en fit une entr'autres dans l'Abbaye de saint Denis sur la fin du dixiéme siecle, où presidoit Seguin de Sens, venerable pour son âge & pour sa vertu. Les Moines voyant que le Concile alloit prononcer contr'eux, exciterent une furieuse sedition pour le dissiper. Abbon de Fleury fut accusé d'avoir esté le boute-feu: quoi qu'il en soit, Seguin y fut blessé d'un coup de hache entre les deux épaules; & Arnoul d'Orleans, ennemi particulier d'Abbon, y eust laissé la vie, s'il n'eust pris la fuite de bonne heure.

Comme la conduite du Prince est la regle de tous les Etats de son Royaume, la pieté de Robert ne servit pas peu à contenir les Ecclesiastiques dans leur devoir, & à les porter aux exercices de la Religion, & à l'étude des bonnes lettres. On doit certes le compter le premier entre les gens doctes de ce siecle, non tant par la noblesse de son sang que par sa capacité, qui n'estoit pas petite pour ce temps-là. On peut luy adjoindre Gauslin son frere bastard, Archevesque de Bourges, qui entre

Digitized by Google

autres ouvrages, compofa un Ecrit touchant les caufes de la pluye de fang, qui l'an 1017. eftoit tombée en Aquitaine trois jours durant, & avoit cela de merveilleux, qu'elle ne pouvoit s'effacer de deffus la chair, les étoffes & les pierres; mais s'oftoit facilement de deffus le bois. Parmi les autres perfonnes d'érudition, excellerent encore Foulques & Yves Evefques de Chartres, Leoteric de Sens, Gervais de Reims, Chancelier de France, Charge qu'il pretendoit eftre infeparablement attachée à fon Archevefché; Berenger Archidiacre d'Angers; Hildebert du Mans, fon difciple & admirateur; & Geofroy de Vendofme: Ces deux pafferent bien avant dans l'autre Siecle. Outre ceux-là, Lanfranc Abbé de faint Eftienne de Caën, Durand Evefque de Liege, & les Moines Sigebert de Gemblours, Glaber de Clugny, & Helgaud de Fleury, qui tous trois travaillerent à l'Hiftoire.

On remarque entre les plus grands ferviteurs de Dieu, Odillon, dont nous avons déja parlé, & Hugues, tous deux Abbez de Clugny, qui eurent grand credit auprés des Princes de la terre, parce qu'on les croyoit fort cheris du ciel; j'y ajoûteray Gerard du mefme Ordre, qui édifia le Prieuré de la Charité fur Loire, autour duquel, & à caufe du pont qui eft en cet endroit-là fur la mefme riviere, il s'eft formé une ville de mefme nom; Thierry Evefque d'Orleans, Burchard de Vienne, Brunon de Toul. Tous ces trois vivoient dans la premiere partie de ce Siecle: mais dans la derniere floriffoient un autre Arnoul de Gap, Geraud de Sifteron, Auftinde d'Aufch, Hugues de Grenoble, Arnoul de Soiffons, & Maurille de Roüen. On peut joindre à ces Prelats Brunon, qui fut inftituteur de l'Ordre tres-auftere des Chartreux; Robert Abbé de Molefme, qui le fut de celuy de Cifteaux; & Ifarn natif de Toulouze, Abbé de S. Victor de Marfeille. Pour Robert d'Arbrefel, il n'eft pas encore au catalogue des Saints, quoy qu'il ait fondé l'Ordre de Fontevraud. *SAINTS.*

*La France ne fut pas exempte d'herefies; il fe trouva l'an 1000. au bourg des Vertus, dans l'Evefché de Chaalons, un Païfan Fanatique nommé Leutard, qui brifoit les images, prefchoit qu'il ne faloit pas payer les dixmes, & foûtenoit que les Prophetes n'avoient pas toûjours dit de bonnes chofes. Il fe faifoit fuivre par une multitude innombrable de populace, qui le croyoit infpiré de Dieu. Son Evefque (c'eftoit Gibuin) l'ayant facilement convaincu, & enfuite defabufé ces pauvres gens, le malheureux, par defepoir de fe voir abandonné, fe precipita dans un puits, la tefte la premiere. *HERESIES*

A quelques années de là il vint d'Italie je ne fçay quelle femme, imbuë des refveries des Manichéens, qu'elle infpira à deux des plus fçavans & des plus nobles du Clergé d'Orleans. On les nommoit Lifois & Eftienne; le dernier eftoit Directeur de la Reine Conftance. Ceux-là en infatuerent plufieurs autres de diverfes conditions. Un certain Gentilhomme Normand fe mefla parmi eux, & feignit d'eftre de leur fecte,

pour en découvrir tous les secrets. Aprés avoir penetré jusqu'au fond de leur doctrine, il en informa le Roy Robert. Il faisoit souvent sa residence en cette ville-là; mais pour lors il n'y estoit pas. S'y estant donc rendu aussi-tost, il fit prendre les chefs, & avec eux celuy qui les avoit découverts, & qui certes meritoit punition, d'avoir feint d'adherer à une chose si punissable. Il assembla un Concile en 1022, pour les convaincre: mais n'ayant pû les desabuser, on fit allumer un buscher dans un champ proche de la ville, pour les jetter dedans, s'ils persistoient en leur folie. Ces obstinez, bien loin de craindre les flammes, y coururent de toute leur force: il en fut brûlé treize, dont il y avoit dix Chanoines de Sainte-Croix. L'Histoire dit que la Reine irritée de l'opiniâtreté d'Estienne, l'attendit à la porte de l'Eglise comme on l'en tiroit pour le mener au supplice, & qu'elle luy creva un œil avec le bout d'un baston qu'elle tenoit : en ce temps-là toutes les Dames de qualité en portoient, & d'ordinaire il y avoit la figure d'un oyseau au dessus de la poignée.

On usa de la mesme rigueur envers tous ceux de cette secte qu'on put découvrir en divers endroits, & principalement à Toulouze en l'an 1022. Mais les restes de ces cendres, ou (comme disent quelques-uns) le frequent commerce que les François allant aux voyages du Levant, eurent avec les Bulgares qui estoient Manichéens, rallumerent peu aprés cette phrenesie dans le Languedoc & dans la Gascogne.

L'erreur des Sacramentaires estoit plus subtile, & pourtant elle ne fit pas un si grand progrés; car il faut quelque chose d'incomprehensible, & pour ainsi dire d'émerveillable, pour enchanter l'esprit humain; les choses intelligibles trouvent peu de sectateurs. Jean Scot Erigene, & quelques demy Sçavants trop subtilement curieux, pour avoir voulu disputer du mystere de la sainte Eucharistie, selon les notions & les termes de la Philosophie humaine, avoient jetté dans les esprits des difficultez & des doutes touchant la presence réelle du corps de JESUS-CHRIST dans ce Sacrement. Il faut bien croire que dés le dixiéme Siecle il s'étoit élevé quelques murmures de gens qui la contestoient, puisqu'il se fit des miracles pour la prouver. Mais je m'étonne que quelques Modernes ayent avancé que Leoteric Archevesque de Sens doutoit de la réalité, parce qu'il demandoit des épreuves sur le sacré corps de JESUS-CHRIST, & disoit à ceux qu'il mettoit à cet essay, *si tu en es digne, reçoy-le*. Le mot de *probatio* mal entendu les a trompez; & ils ne se sont pas souvenus que la perception de ce Sacrement estoit quelquefois employée à servir de preuve dans un fait pour justifier ou convaincre un accusé, comme le fer chaud, l'eau boüillante, ou froide, la Croix & les Reliques. Et c'est ce que le Roy Robert ne trouvoit pas bon; de sorte qu'il menaça Leoteric de le faire déposer, s'il continuoit à demander de semblables preuves; sans doute parce que cela blessoit la dignité

Digitized by Google

de ce divin myſtere, & que ce qui donne la vie ne devoit pas eſtre employé pour donner la mort.

Le premier qui oſa dire ouvertement, contre la croyance de tous les Siecles précedens, que le S. Sacrement n'eſtoit que la figure du corps de Noſtre-Seigneur, ce fut Berenger, Treſorier & Ecolaſtre de S. Martin de Tours, & Archidiacre d'Angers. Comme il eſtoit un des plus ſçavans hommes de ſon temps, & qu'il avoit tant de charmes dans ſon diſcours & dans ſon entretien, qu'il ſe faiſoit ſuivre par une quantité innombrable de diſciples, à cauſe de quoy ſes adverſaires l'accuſerent d'être Magicien : il attira à ſon parti Brunon Eveſque d'Angers, & grand nombre de perſonnes en France, en Italie & en Allemagne. Tous ſes ſectateurs, non plus que tous ſes adverſaires, n'eſtoient pas du meſme avis : car des premiers, les uns ſoûtenoient que dans le Sacrement il n'y avoit que du pain & du vin qui eſtoient la figure du corps & du ſang de Christ ; les autres, que le corps y eſtoit, mais enveloppé dans le pain & dans le vin : quelques-uns, que le pain & le vin demeuroient en partie, & en partie auſſi eſtoient changez : pluſieurs, qu'ils ſe changeoient effectivement au corps & au ſang de J. C. mais que ſi celuy qui s'en approchoit pour communier en eſtoit indigne, ils retournoient en leur nature de pain & de vin. Quant aux ſeconds, il y en avoit qui penſoient que Noſtre-Seigneur s'uniſſoit d'une tres-intime union avec celuy qui recevoit ce Sacrement.

Durand Eveſque de Liege, & Adelman ſon Ecolaſtre, depuis Evêque de Breſſe, arreſterent le cours de cette doctrine de Berenger par leurs Ecrits, & le Roy Henry par ſon autorité ; ſi bien qu'il ſe tint clos & couvert durant quelques années. Au bout deſquelles ayant remué de nouveau cette queſtion, le Pape Leon XI. le condamna dans le Concile de Rome, & dans celuy de Verceil, tous deux en l'an 1050. Dans ce dernier on fit brûler le livre de Scot, qui eſtoit la ſource où il ſembloit avoir puiſé ſon erreur. Cinq ans aprés, Hildebrand Legat du Pape Victor II. eſtant envoyé en France pour reformer le Clergé, convoqua un Concile à Tours, où il le contraignit d'abjurer ſon erreur, & de ſigner ſa retractation.

Il ne deſiſta pas pour cela de ſes briſées ; il falut le citer au Concile qui ſe tint à Rome l'an 1059. où il fut obligé de bruſler de ſa main le livre de Jean Scot, & de ſigner une confeſſion de Foy compoſée par le Cardinal Humbert. Mais dés qu'il fut en liberté il renouvella la diſpute, qui dura juſqu'en l'an 1079. & broüilla fort les eſprits. Gregoire VII. ayant reconnu que plus on remuoit cette queſtion, plus on augmentoit le doute, uſa de prudence pour la terminer. Il fit venir Berenger à un autre Concile de Rome, & il ménagea ſi bien cet eſprit, qu'il reconnut & confeſſa la converſion ſubſtantielle du pain & du vin au corps & au ſang de Jesus-Christ.

Eſtant de retour en France, il prit l'habit de ſaint Benoiſt pour faire

EGLISE du 11. Siecle. penitence, & se retira dans le Prieuré de saint Cosme, qui est dans une isle de la Loire à deux lieuës au dessous de Tours, où il attira plusieurs Chanoines de saint Martin, qui estoient enchantez de la douceur de sa conversation. Il y passa le reste de ses jours en grande austerité ; & mourut tres-saintement l'an 1091. âgé de plus de 80. ans.

Vers l'an 1090. & suivans un certain Roscelin Chanoine de l'Eglise de Compiegne essayoit de se signaler par des opinions nouvelles & hardies: car en philosophie il se rendit l'auteur & le chef de la secte des Nominaux ; Et en s'escrimant à tort & à travers des subtilitez de sa Dialectique, il avança quantité de propositions condamnables. Entr'autres que les trois personnes de la Trinité se pouvoient appeller trois choses, comme sont trois hommes ou trois Anges, avec cette difference neanmoins qu'elles n'avoient qu'une mesme volonté & une mesme puissance. Il disoit pour appuyer son opinion, que Lanfranc & Anselme avoient esté de mesme sentiment que luy. Pour Lanfranc, il estoit mort, & ainsi il ne pouvoit le dédire : mais Anselme s'en justifia hautement, poursuivant sa condamnation à cor & à cry. Rainaud Archevesque de Reims le cita au Concile de Soissons ; il y comparut & se retracta : mais comme on crut qu'il ne le faisoit que pour éviter d'estre lapidé par le peuple, on le contraignit de vuider le Royaume. Il passa en Angleterre, où il eut encore de grandes contestations avec Anselme.

La maniere de traiter les questions de Theologie par les subtilitez de la Dialectique, n'est pas si nouvelle que l'on croit. Le Pape Agapet en dressa, ou du moins eut la pensée d'en dresser des escoles ; Jean Damascene vers l'an 700. en forma quelques preceptes. Jean Scot Erigene s'en estoit fort escrimé, & par ce moyen il s'acquit l'admiration du vulgaire, mais le mespris de ceux qui estoient mieux versez que luy dans la Theologie des Peres & des Conciles. L'Abbé Lanfranc s'en servit pour combattre Berenger, & l'avantage qu'il remporta sur cet adversaire, mit cet art en plus grande vogue ; De sorte qu'il demeura le maistre des escoles, ainsi que nous le dirons aux siecles suivans.

Quelques soins qu'on apportast à reformer les desordres & oster les zizanies de l'Eglise, on n'en pouvoit arracher la simonie, qui en est la plus feconde racine. En voicy un petit échantillon entre mille. Dans un Concile que le Legat Hildebrand, depuis Pape sous le nom de Gregoire VII. tint à Lyon l'an 1055. il se trouva quarante-cinq Evesques & vingt-trois autres Prelats, qui sans autre accusation que de leur propre conscience, avoüerent publiquement ce crime, & renoncerent à leurs benefices. Exemple fort commun pour la faute, mais bien rare pour la penitence.

Quoy que l'Eglise d'Occident eust toûjours tenu que le celibat estoit d'obligation pour les Prestres, neanmoins dés la fin de la race Merovingienne, plusieurs d'entre-eux s'estoient licentiez à entretenir des femmes. Ensuite comme les peuples barbares qui embrasserent le christianis-

me, connoissoient peu cette vertu de continence, il advint que ceux des leurs qui prenoient les Ordres sacrez ne crûrent pas y estre astraints: tellement que ne voulant pas s'abstenir de ce plaisir, ils trouverent qu'il étoit plus honneste d'avoir de legitimes épouses que des * *Chambrieres*. Cet usage s'étendit bien au large dans l'Illyrique, dans la Germanie, & dans les Gaules, principalement dans les Provinces voisines de la Germanie, & dans la Bretagne & la Normandie. Il faudroit une histoire entiere pour raconter tous les efforts & déduire les divers moyens que les Papes employerent pour tirer les Prestres d'entre les bras de ces femmes. Ils les priverent de leurs benefices, ils les excommunierent, ils défendirent aux seculiers d'entendre leurs messes, ils declarerent leurs enfans bâtards, & pour dernier coup de massuë, ils exposerent ces innocens en proye aux Seigneurs, & leur permirent de les reduire en servitude, & de les vendre.

EGLISE du 11. siecle.

* Focariæ.

Je ne sçai point de temps où l'on ait plus basti d'Eglises & d'Abbaïes qu'en celui-ci. Le Roy Robert en fonda lui seul plus d'une trentaine; il n'y avoit pas un Seigneur qui ne se picquast de cette gloire; les plus méchans affectoient le titre de *Fondateurs*; Tandis qu'ils ruinoient des Eglises d'un costé, ils en rebastissoient de l'autre, & faisoient de sacrileges offrandes à Dieu des biens qu'ils avoient ravis au peuple & au Clergé. Il se trouvoit mesme des Ecclesiastiques interessez qui fomentoient cet abus, & qui faisoient passer pour des Heros, & pour des Saints tous ceux qui apportoient à leur mense, de quelque endroit qu'ils l'eussent pris.

C'est une chose remarquable que la fantaisie qui se mit dans les esprits des hommes au commencement de ce siecle, de renverser toutes les vieilles Eglises, mesme les plus belles, pour en bastir d'autres à leur nouvelle mode. Ce changement des murailles materielles sembloit estre le signe de celuy qui se fit en ces temps-là dans toute la face, & pour ainsi dire, dans l'édifice de l'Eglise Gallicane.

Dés le huitiéme siecle les Papes avoient trouvé moyen d'affoiblir l'autorité des Metropolitains, en les obligeant par un Decret d'un Concile tenu à Mayence par saint Boniface, de recevoir necessairement le Pallium de Rome, & de s'assujettir & obeïr canoniquement en tous poincts à l'Eglise Romaine. Depuis cette profession fut changée en serment de fidelité sous Gregoire VII. Ils s'estoient aussi attribué, privativement à tout autre, le droit de separer le mariage spirituel qu'un Evesque contracte avec son Eglise, & de luy donner la liberté d'en épouser une autre. Ils avoient étendu leur jurisdiction patriarchale dans tout l'Occident, en admettaut les appellations des Prestres, en prenant connoissance des choses qui n'appartiennent qu'aux Evesques, & en les necessitant de prendre confirmation d'eux; pour laquelle ils leur payoient certain droit qui avec le temps s'est converti en ce qu'on appelle Annates.

Digitized by Google

EGLISE du 11. siecle.

Bien plus, ils avoient comme aneanti les Conciles provinciaux en leur ostant la souveraineté par la cassation de leurs jugemens ; de sorte que ces assemblées furent à la fin délaissées comme inutiles, & qui ne donnoient à ceux qui s'y estoient trouvez, que le déplaisir de voir souvent casser leurs sentences à Rome sans avoir oüy leurs raisons. Gregoire VII. fit passer en regle de droit commun, *Que nul ne fust si hardy que de condamner celuy qui appelleroit au saint Siege ; Et il recevoit toutes sortes d'appels, mesme des causes d'entre les Laïques.*

Mais ils ne firent point de plus grande bresche aux libertez de l'Eglise Gallicane, que lors qu'ils introduisirent cette croyance, qu'on ne pouvoit assembler de Conciles sans leur autorité ; Et lors qu'aprés avoir fait diverses tentatives pour s'establir des Vicaires perpetuels dans les Gaules, ils trouverent les moyens d'y faire recevoir leurs Legats. Pour cet effet ils se servirent premierement d'un Canon du Concile de Sardique, qui leur donnoit pouvoir d'en envoyer dans les Provinces pour y revoir le procés de la déposition des Evesques quand il y en avoit plainte. Aprés qu'ils eurent accoustumé les Prelats François à en souffrir en ce cas-là, ils gagnerent peu à peu un autre poinct durant la foiblesse des Princes, qui fut d'y en envoyer sans qu'il y eust plainte ny appellation ; Et finalement quand on en eut receu le joug, Alexandre II. posa pour maxime, *que le Pape doit avoir le gouvernement de toutes les Eglises.*

De ces Legats, les uns avoient tout le Royaume sous leur jurisdiction, les autres une partie seulement. Ils y venoient avec puissance de déposer les Evesques & le Metropolitain mesme ; quand il leur plaisoit ; d'assembler des Conciles de tout leur détroit, d'y presider avec le Metropolitain, & de le preceder, d'y faire des Canons, de renvoïer au Pape la decision des choses à quoy les Evesques ne vouloient pas consentir, comme aussi tous les actes du Concile, dont il disposoit à sa volonté. Et il est à remarquer que leurs suffrages contrepesoient ceux de tous les Evesques ensemble ; Et que souvent, de leur seule autorité, ils jugeoient les causes des élections des Evesques, celles des benefices, des excommunications des laïques, & autres semblables. Tellement que ces assemblées, jadis si saintes & si souveraines pour la discipline, n'ayant plus aucun pouvoir, estoient, à proprement parler, plustost des conseils pour autoriser les volontez de la Cour de Rome, & pour enrichir ses supposts, que non pas de legitimes & libres Conciles.

Or aprés qu'Alexandre II. eust ordonné que les Evesques des Provinces où s'étendoit leur Legation, fourniroient leur subsistance ; & que Gregoire VII. eut adjousté au serment que les Metropolitains faisoient en recevant le Pallium, qu'ils les traiteroient honorablement à leur passage & à leur retour, & les aideroient des choses necessaires : le profit de ces emplois ne fut pas moins grand que l'honneur

& la dignité. Ainsi le desir du gain les faisoit rechercher avec empressement, & les Papes les donnoient pour recompense à leurs creatures. Ce n'estoit donc qu'allées & venuës de Legats ; Et dés qu'un avoit rempli sa bourse, il en venoit aussi-tost un autre en sa place. En sorte que les Evesques & le Clergé extremement ennuyez & appauvris par ces continuels épuisemens, ne consideroient plus les legations comme un remede, mais comme un mal. En effet il devint si importun & si fascheux, qu'il falut enfin y apporter quelque adoucissement, qui fut de ne recevoir plus de Legats que pour des causes tres-importantes.

Ce ne seroit jamais fait de cotter tous les Conciles qui s'assemblerent durant ce siecle. On en trouve grand nombre dans les epistres d'Yves de Chartres, de Gregoire VII. & de Gefroy de Vendosme. J'en marqueray aussi quelques-uns. L'an 1003. les Evesques de France s'estant assemblez approuverent le mariage du Roy Robert avec Berthe ; Et l'année d'aprés, y estant contraints par les anathémes de Rome, ils revoquerent leur sentence & excommunierent le Roy.

Glaber rapporte qu'il en fut celebré plusieurs en Italie & en Gaule, touchant quelques usages d'assez peu d'importance ; comme pour sçavoir s'il faloit jeûner les jours d'entre l'Ascension & la Pentecoste ; Permettre aux Benedictins de chanter le *Te Deum* les Dimanches de Caresme ; Et celebrer la feste de l'Annonciation le vingt-cinquiéme Mars ou bien le dix-huitiéme de Decembre, comme faisoient les Espagnols suivant le decret de leur dixiéme Concile de Tolede. Pour décision, ces jeusnes furent abolis, horsmis celuy de la veille de la Pentecoste ; les Benedictins maintenus dans la possession de chanter le *Te Deum* en Caresme, & la feste de l'Annonciation conservée en Mars.

Le Roy Robert convoqua plusieurs Conciles, particulierement un l'an 1022. à Orleans pour extirper l'heresie des Manichéens qui pulluloit en cette-ville-là ; un autre au mesme endroit l'an 1029. pour la Dedicace de l'Eglise de saint Aignan qu'il avoit bastie. La mesme année il s'en assembla un à Limoges, Gauzlin de Bourges y presidant, sur la contestation qui s'émût s'il faloit donner à saint Martial Evesque de cette Ville-là, le titre d'*Apostre*, comme vouloient les Limosins, ou seulement celuy de *Confesseur*, comme soustenoient quelques autres. Ces questions frivoles procedoient de l'ambition de quelques Prelats, peu versez dans la connoissance de l'antiquité, qui pour avoir la preséance sur les autres, attribuoient tous la fondation de leurs Eglises aux Apostres ou aux Disciples de Jesus-Christ, & pour cela forgeoient des fables & pervertissoient toute l'histoire.

Ce Concile n'eut pas assez de force pour terminer cette question : on l'agita encore avec de grandes brigues, & altercations, l'an 1033. dans celuy de Bourges, puis dans le second de Limoges, & dans celuy de

Digitized by Google

Beauvais, qui se tinrent l'an 1034. & avec cela on consulta sur ce sujet le saint Siege, qui decida enfin que S. Martial devoit estre reveré comme Apostre.

Dans le second Concile de Limoges s'estant formé une plainte touchant les absolutions que les Papes accordoient à ceux qui estant excommuniez, avoient recours au saint Siege, il fut dit, *que personne ne pouvoit recevoir penitence ou absolution du Pape, s'il n'y estoit renvoyé par son Evesque.* Ce qui fut encore un effort de la liberté de l'Eglise Gallicane.

En voicy un autre, à mon avis, plus considerable. Dans le premier Concile d'Anse, petite ville du Lyonnois, où il se trouva trois Archevesques & neuf Evesques, Gosselin Evesque de Mascon s'estant levé de son siege, se plaignit que Burchard Archevesque de Vienne avoit, sans sa permission, fait les Ordres dans l'Abbaye de Clugny qui estoit de son Diocese. L'Archevesque produisit pour garand l'Abbé Odillon qui estoit là present. Odillon fit apparoistre d'une Bulle du Pape, qui accordoit le privilege aux Abbayes de sa Congregation de n'estre sujettes à aucun Evesque, dans le territoire duquel elles se trouveroient, & le pouvoir d'appeller chez eux celuy qu'il leur plairoit pour faire leurs ordinations & leurs consecrations. Là-dessus les Evesques ayant lû les canons du Concile de Chalcedoine, & de plusieurs autres, ordonnerent que les Moines seroient sujets à leurs Evesques, & deffendirent à tous leurs confreres de faire aucunes ordinations dans le territoire d'autruy: car ils jugerent qu'Odillon n'estoit point bon garand, ni le privilege du Pape valable, pour autoriser ce passe-droit. Burchard se laissant vaincre à la raison, demanda pardon à Gosselin, & pour satisfaction, s'obligea de luy fournir tous les ans, tant qu'il vivroit, de l'huile d'olive pour faire le saint chresme, de quoy il luy bailla acte & caution.

Le mesme Glaber écrit que cette année-là il y eut plusieurs autres Conciles dans les Provinces de France, particulierement en Guyenne, pour la reformation des mœurs: car tous ces peuples la desiroient ardemment, afin d'appaiser l'ire de Dieu, qui alors affligeoit la France d'une cruelle famine. Entre plusieurs decrets, il y en eut un qui ordonna, sur peine d'excommunication, l'abstinence de vin les Vendredis, & de viande les Samedis, s'il n'y arrivoit une feste solemnelle, ou une griéve maladie. Gerard Evesque de Cambray rejetta ce decret comme une nouveauté qui estoit contraire aux regles de l'Eglise, & qui n'avoit pour tout fondement que je ne sçay quelle revelation.

Ces Assemblées travaillerent aussi à assurer les biens de l'Eglise contre les pillages de plusieurs Seigneurs, & à rétablir la discipline, dont il se fit quelques canons dans le second de Limoges. Celuy de Beauvais fut tenu quinze jours aprés celuy de Bourges. Le Pape Leon IX. estant venu en France, en convoqua un à Rems vers l'automne de l'an 1049. Victor II. un à Toulouse l'an 1056. pour extirper les abus, & particulierement

Digitized by Google

lierement la simonie, qu'il est plus difficile d'oster de l'Eglise, que de luy ravir les biens mesme qui en sont la cause.

Le Roy Henry desirant faire couronner Philippe son fils, assembla les Prelats & Seigneurs de ses Estats à Paris l'an 1059. ou 60. Ama Evêque d'Oleron, Legat du saint Siege dans la troisiéme Aquitaine & dans la Narbonnoise, en tint plusieurs; deux en Gascogne; l'un où il excommunia les detenteurs des biens d'Eglise; l'autre où il fit dissoudre le mariage de Centulle Vicomte de Bearn; & un encore au bourg de Deols en Berry, avec Hugues Legat & Archevesque de Lyon, pour l'affaire de cette Abbaye. Le mesme, ayant la Legation du Pape dans la petite Bretagne, en convoqua un l'an 1079. dans cette Province, pour donner ordre à l'abus des fausses penitences, c'est à dire, de ce qu'on en imposoit de fort legeres pour de grands crimes.

A la fin de l'an 1080. il y en eut trois; un à Lyon, où Hugues Evêque de Die, & depuis Archevesque de Lyon, Legat du Pape, fit confirmer la Sentence qui avoit déposé Manassés Archevesque de Reims: un à Avignon, où le mesme sacra un autre Hugues Evesque de Grenoble: & le troisiéme à Meaux, dans lequel Ursion de Soissons fut déposé, & en sa place installé Arnoul Moine de S. Medard.

L'année suivante le mesme Hugues & Richard Abbé de Marseille, Cardinaux, en assemblerent un à Poictiers; Amat d'Oleron, Legat en Aquitaine, s'y trouva aussi. On y ordonna par provision le divorce de Guillaume Comte de Poitiers, & de sa femme, à cause de la parenté qui estoit entr'eux.

Celuy de Thoulouze en l'an 1090. fut convoqué par les Legats d'Urbain II. Il y fut fait quelques Reglemens touchant les causes Ecclesiastiques; & l'Evesque de cette ville s'y purgea de certains cas qu'on luy imposoit.

Le plus celebre de tous fut le Concile de Clermont, l'an 1095. Le mesme Urbain y excommunia le Roy Philippe, & prescha avec grande ardeur la premiere croisade; & pour obtenir aux Chrestiens l'assistance de la sainte Vierge, il ordonna que les Ecclesiastiques recitassent l'Office ou HEURES DE NOSTRE-DAME, que les Chartreux & les Hermites instituez par Pierre Damian, avoient déja receu parmy eux. Il y en eut encore un à Tours l'année suivante, pour se preparer à cette expedition de la Terre-sainte.

La derniere année de ce Siecle en vit aussi un à Poictiers, auquel Jean & Benedict Cardinaux Legats présiderent; le Roy Philippe y fut frappé d'anathême, & son Royaume mis en interdit, parce qu'il avoit repris Bertrade avec luy. L'année précedente il s'en estoit tenu un à Autun, & la suivante il y en eut un aussi à Baugency, tous deux pour le mesme sujet.

Les défenses des mariages jusqu'au septiéme degré, embarasserent extrémement l'onziéme & le douziéme siecle. Comme cette rigueur

Digitized by Google

estoit excessive, les Princes la franchissoient sans beaucoup de scrupule, & aprés ils s'opiniastroient contre les excommunications, avec d'autant plus de pretexte, qu'il se trouvoit des Jurisconsultes qui comptoient ces degrez d'une autre façon que les Ecclesiastiques; tellement que cette deffense ne servoit presque qu'à ceux qui estant ennuyez de leurs femmes, estoient bien aises d'avoir un sujet si specieux de les repudier.

Quant à l'administration des Sacremens dans l'Eglise de Jerusalem, à cause de la trop grande affluence de peuple, on ne communioit les Laïques que sous l'espece du pain; cette coustume s'introduisit peu à peu dans l'Eglise Occidentale: & il y a apparence que le canon du Concile de Clermont y fut favorable, qui ordonnoit que *ceux qui communioient prissent les deux especes separément*, (c'estoit pour éviter l'abus des Grecs, qui trempoient celle du pain dans celle du vin) *sinon en cas de necessité, ou* PAR PRECAUTION, c'est à dire s'il y avoit danger de répandre le calice, comme lorsque la multitude & la presse des communians estoit trop grande.

Il y eut aussi du changement pour le gouvernement de quelques Eglises. Les sieges Episcopaux de Gascogne, qui avoient esté vuides durant plus de deux siecles, furent remplis; ceux d'Arras & de Cambray, qui avoient esté gouvernez par un mesme Pasteur depuis S. Vaast, commencerent aussi d'avoir chacun le sien aprés la mort de Conrad II. qui les tenoit tous deux; & Manassés fut fait le premier Evesque de Cambray l'an 1095.

On tenta la mesme chose à l'égard de celles de Noyon & de Tournay, qui avoient esté jointes depuis saint Medard: mais le Roy Philippe s'y estant opposé, elles demeurerent en cet état jusqu'à l'an 1146. que l'on les desunit, Simon, fils de Hugues le Grand, en estant Evesque. Anselme, Moine de Soissons, & Abbé de saint Vincent de Laon, fut le premier qui remplit le siege de Tournay.

L'an 1179. Gregoire VII. par ses Bulles, donna, ou comme disent d'autres, confirma à l'Archevesque DE LYON LA PRIMATIE sur les quatre Lyonnoises seulement, estant peut-estre persuadé, comme quelques autres, que Lyon estoit d'ancienneté la ville capitale & la premiere Eglise des Gaules. L'Archevesque de Tours y obeït le premier: mais ceux de Sens & de Roüen s'y opposerent de toutes leurs forces; & quoique cet établissement eust esté maintenu au Concile de Clermont, & depuis encore confirmé par un Jugement contradictoire qui fut donné en Cour de Rome l'an 1099. l'Archevesque de Roüen ne s'y voulut jamais soûmettre: & ce fut, comme je croy, dans cette dispute qu'il commença, par émulation, à prendre le titre de PRIMAT DE NORMANDIE. Mais celuy de Sens estant mal soûtenu de ses Suffragants, ploya, & est demeuré sujet à la Primatie de Lyon.

L'Abbé Odillon estant excité par plusieurs revelations à soulager les ames qui estoient en purgatoire aprés la mort, ordonna aux Religieux

Digitized by Google

de sa Congregation de Clugny d'en faire commemoration tous les ans le lendemain de la Toussaints, dans leurs prieres & dans le Service divin: ce que l'Eglise universelle receut incontinent aprés. Mais il ne faut pas croire que la coustume de prier pour les Trespassez ait seulement commencé en ce temps-là; nous en avons de bonnes preuves dans les premiers siecles du Christianisme.

Sur la fin du Siecle, trois Ordres celebres de Religieux prirent naissance; celuy des Chartreux, celuy de saint Antoine, & celuy de Cisteaux. Pour le premier, il fut institué par Brunon Chanoine de Reims, & saint Hugues Evesque de Grenoble, qui les premiers se retirerent dans l'affreuse solitude de la Chartreuse de Dauphiné, laquelle a donné le nom à cet Ordre. Celuy de saint Antoine à Vienne, au mesme païs, doit sa naissance à un Gentil-homme nommé Gaston, qui voüa sa personne & ses biens au soulagement de ceux qui estoient atteints du feu sacré, & venoient implorer l'intercession de ce Saint à Vienne: car son corps y avoit esté apporté de Constantinople par Josselin Comte d'Albon, du temps du Roy Lotaire, fils de Loüis d'Outremer. Ce Gaston assembla quelques compagnons, qui du commencement estoient laïques; mais peu aprês ils devinrent Religieux sous la Regle de S. Augustin, & provignerent cette Congregation en diverses Provinces.

L'an 1098. Robert Abbé de Molesme donna commencement à l'Ordre de Cisteaux, par les liberalitez d'Eudes Duc de Bourgogne. C'est comme un rejetton de celuy de saint Benoist: & il devint dans peu de temps si puissant, que durant plus de six-vingts ans il gouverna presque toute l'Europe au spirituel & au temporel.

Il ne faut pas obmettre que Robert natif du village d'Arbresel, diocese de Rennes, institua l'Ordre de Fontevrault, dont les Monasteres sont doubles, d'hommes & de femmes, vivans sous la Regle & l'habit de saint Benoist. Ce Robert premierement fut Archidiacre de Rennes; puis il eut mission particuliere du Pape Urbain II. pour prescher aux peuples. Comme il se vit suivi par tout d'une multitude infinie de gens de l'un & de l'autre sexe, il leur bastit des cellules dans les bois de Fontevrault, à trois lieuës de Saumur, sur les confins du Poitou; & puis ayant renfermé les femmes à part, (ce fut peut-estre aprés les bons avis de Gefroy de Vendosme) il fit un grand Monastere, duquel il s'en est provigné plusieurs, dans tous lesquels l'Abbesse commande aux Religieux, & celle de Fontevrault est le General de tout l'Ordre.

Vers l'an 1048. il s'émut une fameuse dispute entre les Moines Benedictins de saint Denis en France, & ceux de saint Himmeran de Ratisbonne: ceux-cy ayant fait courir le bruit qu'ils avoient le corps de saint Denis l'Areopagite, & qu'il leur avoit esté donné par le Roy Arnoul. On fit une celebre Assemblée à saint Denis pour cela, où les contendans de l'un & de l'autre parti s'estant mis en jeûnes & en prie-

Digitized by Google

res, on ouvrit la chasse de ce Saint, & on y trouva son corps tout entier, à la reserve du bras que le Pape Estienne III. avoit emporté à Rome. Ceux de Ratisbonne ne se rendirent pas pour cela, & soûtinrent toûjours leur supposition.

Il y eut une controverse pareille, & encore plus longue, entre les Moines de Fleury, & ceux du Mont-Cassin, pour le corps de leur Patriarche saint Benoist.

La grande ardeur que l'on avoit alors pour les Reliques, donna lieu à ceux qui n'ont rien de plus sacré que l'argent, d'en aller querir en Italie, & jusqu'en Orient ; d'en dérober par tout où ils pouvoient, & bien souvent mesme d'en supposer pour en faire trafic ; & les Seigneurs les achetoient bien cher, non seulement par devotion, mais aussi pour enrichir & aggrandir leurs villes & leurs châteaux par l'affluence des peuples qui venoient visiter ces sacrez gages de pieté.



Digitized by Google



Digitized by Google



LOUIS VI.

DIT LE GROS,

ROY XXXIX.

PAPES, encore PASCAL II. S. 9 ans, 6. mois durant ce regne.

GELASE II. élû en Janv. 1118. S. 1. an.

CALISTE II. élû en Févr. 1119. S. 10. ans, 10. mois.

HONORIUS II. élû en Dec. 1129. S. 5. ans, 1. mois & demy.

INNOCENT élû en Février 1130. S. 13. ans, 7. mois dont 7. ans, 7. mois durant ce regne.



Que ne peut la valeur avec l'activité,
Avec le grand courage & la perseverance ?
Par là je restably des Loix l'autorité,
Sur cent petits Tyrans qui gourmandoient la France.

Digitized by Google

LOUIS VI.

DIT LE GROS,

ROY XXXIX.

Aagé d'environ vingt-huit ans.



CE Prince non moins massif de corps que son pere, mais brave, actif, vigilant incapable de souffrir un attentat, s'exposant hardiment à tous les travaux & à tous les dangers, se meslant mesme trop inconsiderement dans le fort des combats, avoit entrepris d'abaisser les brigandages & la licence des Seigneurs. Nous avons veu comme ils avoient fait plusieurs ligues contre luy: pour lors il y en avoit encore une, dont Guy Comte de Rochefort estoit le principal moteur. Et cela peut-estre l'avoit empesché d'estre couronné du vivant de son pere, quoy qu'il eust esté designé son successeur au Royaume. 1108.

La crainte de cette ligue l'obligea de haster son Sacre: tellement que cinq jours aprés la mort de Philippe, il receut l'onction & la couronne à Orleans par Giselbert Archevesque de Sens, assisté de tous ses Suffragans. Il ne voulut pas l'estre à Reims, parce que Raoul qui en avoit esté élû Archevesque par le Clergé, & confirmé par le Pape, n'avoit pû obtenir son agrément, à cause dequoy il le troubloit dans la joüissance, & Raoul pour ce sujet avoit mis la ville en interdit. Yves de Chartres fit voir par un manifeste que ce droit de couronner les Rois n'appartenoit pas à l'Archevesque de Reims, comme il le pretendoit, à l'exclusion de tous les autres.

La guerre suscitée par Guy de Rochefort & ses amis, duroit toûjours, & la faveur des Garlandes alloit croissant de plus en plus durant ces broüilleries; qui au lieu de renverser ces ministres, les affermissoient & leur donnoient occasion de s'élever au dessus de tous les Seigneurs, sous pretexte de maintenir plus fortement l'autorité Royale. Ainsi des cinq grandes charges de la couronne, ces quatre freres en tenoient trois, l'aîné Anseau celle de Senefchal, qu'il pretendoit estre hereditaire dans sa maison, parce que Guillaume son pere l'avoit possedée; Estienne le se- 1109.

1109. cond celle de Chancelier, & Gislebert le troisiéme celle de grand Bouteiller. A leur sollicitation le nouveau Roy resolut avant toutes choses, de pousser la maison de Rochefort à bout, quoy que peu auparavant il eust marié Luciane sa repudiée avec Guischard Seigneur de Beaujeu. Il assiegea donc Chevreuse & autres petits chasteaux qui tenoient Paris comme bloqué de ce costé-là. Les liguez les deffendirent assez bien. Cependant Guy mourut, & Hugues surnommé de Crecy, son second fils, succeda à son animosité & à sa valeur; Il portoit par tout le fer & la flâme pour venger l'affront fait à sa sœur Luciane.

Hugues Seigneur du Puiset en Beausse, qui avoit épousé son autre sœur, fort fameux par ses voleries, estoit necessairement du parti: mais Eudes Comte de Corbeil, petit-fils du Comte Bouchard, refusa d'entrer dans cette querelle: Crecy son frere uterin en conceut tant d'indignation qu'il le fit prisonnier, & l'enferma dans le chasteau de la Ferté-Baudoüin. Le Roy courut de ce costé-là pour le délivrer, & ayant pris la place moitié par intelligence, moitié par force, le tira de prison, & délivra aussi son Seneschal Anseau, qui estant allé au siege avant luy, & pensant insulter la place, avoit esté blessé & pris par les assiegez.

1110. & suivans. En ce mesme temps il eut une autre guerre avec Henry Roy d'Angleterre & Duc de Normandie. Le sujet estoit que ce Prince ne luy tenoit pas la promesse qu'il luy avoit faite, en luy rendant hommage de la Normandie, d'abattre le chasteau de Gisors, qui estoit basti en deça de l'Epte, riviere qui alors servoit de borne entre les terres de France & celles de Normandie.

Les armées estant en presence, & le different ayant esté mis en discussion entre des deputez de part & d'autre, les parties ne purent convenir des faits. Le Roy Loüis impatient de ces longueurs offrit de faire preuve par un combat de corps à corps, que ce qu'il mettoit en fait estoit vray. Les deux armées sembloient accepter cette proposition; Et quelques meschans railleurs crioient qu'il faloit que les deux Rois combattissent sur le pont, qui branloit & estoit en danger de tomber. Henry ayant refusé ce défy, on en vint à une bataille: les Anglois la perdirent, & leurs débris se sauverent à Meulan. Robert Comte de Flandres les poursuivant trop temerairement, y fut blessé à mort. Son fils Baudoüin surnommé à la Hache, herita de ses Estats.

A la faveur de cette guerre les malcontens attirerent Philippe frere du Roy dans leur parti: la puissance d'Amaury de Montfort son oncle maternel, le credit de sa mere la Reyne Bertrade, & celuy de Foulques Comte d'Anjou, depuis Roy de Jerusalem, son frere uterin, luy enfloient le courage. Il avoit deux places fortes, Mante & Montl'Hery; le Roy tout aussi-tost assiegea celle de Mante, & la força de se rendre. Pour celle de Montl'Hery, les liguez afin de la mieux garder, la voulurent donner à Hugues de Crecy avec une fille d'Amaulry en mariage: mais

mais le Roy les prevint & la rendit à Milon Vicomte de Troyes qui y avoit quelque droit. 1110. & suivans.

Il attaqua ensuite le Puiset en Beausse. Thibaud Comte de Chartres, qui estoit fort molesté dans son païs Chartrain par Hugues Seigneur de ce chasteau, avoit imploré son secours contre ce fascheux voisin. Le Roy ayant embrassé sa deffense, assiegea cette place, & la prit avec le Seigneur qui estoit dedans, & le retint sous bonne & seure & garde dans le Chasteau-Landon en Gastinois.

Cette guerre en engendra une autre. Thibaud voulut bastir une forteresse sur les finages des terres du Puiset : le Roy l'en empescha, il luy soustint qu'il le luy avoit promis, & partant qu'il luy faisoit injustice : ce qu'il offrit de prouver par le duel, proposant de donner son chambellan pour champion, au defaut de sa personne qui estoit trop jeune. Le Roy de son costé presenta son grand Seneschal, Anseau de Garlande : mais les champions ne trouverent point de cour ou justice dans le Royaume, qui voulust leur asseurer le champ de bataille. Peut-estre que sous main le Roy l'empeschoit.

Le Comte declara donc la guerre au Roy avec l'assistance de Henry Roy d'Angleterre, frere de sa mere, & du Duc de Bretagne ; car selon l'usage du temps les Seigneurs croyoient le pouvoir faire, quand ils se figuroient qu'il y avoit du déni de justice. Avec luy se rangerent les Seigneurs Hugues de Crecy, Guy de Rochefort le fils, revenu nouvellement de la Terre-Sainte, Lancelin de Dammartin, Payen de Mont-Jay, Raoul de Baugency, Milon Vicomte de Troyes, & mesme Eudes Comte de Corbeil. Lancelin avoit déja eu d'autres guerres avec le Roy Philippe ; qui pour arrester ses courses avoit basti un chasteau à Montmelian. Aujourd'huy il est ruiné & la ville reduite en village. †

Pour le dire en gros, le Roy receut beaucoup de fascheries de ces liguez, & il leur en fit aussi tant souffrir qu'il les reduisit presque tous à leur devoir l'un aprés l'autre. Eudes estant mort dans ces entrefaites, il traita avec Hugues du Puiset, qui devoit heriter de cette Comté. Comme il le tenoit encore prisonnier il luy fut facile de l'obliger à luy ceder son droit en luy donnant la liberté, & de se mettre en possession de cette place, fort importante en cette conjoncture.

Quelque temps aprés Hugues ayant refortifié le Puiset, & commettant mille ravages sur les pays circonvoisins, il l'assiegea dans cette place : mais Thibaud ayant avec luy les autres liguez, ne manqua pas de venir au secours. Il se donna deux grands combats, l'un au desavantage du Roy, l'autre à son avantage, ensuite on parla d'accommodement, & Hugues obtint son pardon. 1112. & suivans

Milon Vicomte de Troyes s'estoit aussi retiré du parti des liguez, parce que le Roy l'avoit restably dans Montl'Hery ; Crecy fit tous ses efforts pour l'y rengager. Ne l'ayant pû faire, il le surprit par une trahison ; Et aprés l'avoir promené, toûjours lié & garotté par divers

1112. & suivans. chasteaux, ne sçachant où le garder que le Roy ne le délivrast, ny le relascher qu'il ne se vengeast, il le fit estrangler la nuit dans le chasteau de Gommets, & puis jetter le corps par la fenestre. Il voulut faire croire qu'il s'estoit rompu le col, en taschant de se sauver; mais le crime fut découvert; Et le Roy avec sa celerité ordinaire assiegea le chasteau. Le malheureux meurtrier ayant esté condamné à se justifier par le duel dans la cour d'Amaulry de Montfort, n'eut pas le courage de s'exposer à ce hazard; Et partant se voyant convaincu, il vint se jetter aux pieds du Roy, lui remit sa terre, & prit l'habit de Moine à Clugny pour faire penitence.

Hugues du Puiset s'estant revolté pour la troisiéme fois, le Roy assiegea ce chasteau, le rasa, puis dépoüilla ce rebelle de tous ses biens. Ce malheureux ayant dans une sortie tué Anseau de Garlande grand Seneschal & favori du Roi, & n'osant pas demeurer au païs, devint errant & vagabond durant quelque temps; aprés quoi il passa dans la Terre-Sainte, qui en ces temps-là estoit le refuge des condamnez & des bannis, comme aussi des veritables penitens. Il mourut sur mer en y allant. Voilà comme cette puissante ligue se défila par l'abaissement de ses deux principaux Chefs.

Guillaume le plus jeune des Garlandes recueillit la charge de Seneschal, soit par droit de succession, soit par la grace du Roy. Il ne la tint que deux ans, au bout desquels estant mort, son frere Estienne en fut pourveu, sans quitter celle de Chancelier ny divers benefices qu'il possedoit.

1114. Thomas de Marle Seigneur de Coucy avoit esté excommunié & degradé de noblesse l'an 1114. par le Legat du Pape dans un Concile tenu à Beauvais, pour les sacrileges & les brigandages qu'il commettoit sur les Eglises, & sur les peuples des Eveschez de Rheims, de Laon & d'Amiens. Cette sentence avoit irrité sa rage à faire encore pis, jusqu'à mettre le feu dans la ville de Laon, & dans la *Noble* Eglise de Nostre-Dame (je croy que c'estoit celle de *Liesse*) à massacrer l'Evesque Galderic, & à lui couper le doigt auquel il portoit l'anneau Episcopal. Le Roi qui se rendoit present par tout avec une promptitude incroyable, & se mesloit plus avant dans les perils qu'un simple cavalier, courut de ce costé-là avant que ce voleur se fust saisi de la Tour de Laon, força & rasa ses chasteaux de Crecy & de Nogent, & le reduisit à la raison.

Il dompta aussi un autre Tyranneau nommé Adam, qui ravageoit
1116. tous les environs d'Amiens. Il s'estoit emparé de la tour de la ville qui
& 17. estoit extraordinairement forte, & par ce moïen il donna bien de la peine : mais le Roi l'aïant tenuë investie prés de deux ans, en vint à bout & la rasa.

Henri Roi d'Angleterre estoit le boute-feu & l'appuy de toutes ces revoltes; le Roi Loüis en revanche avoit suscité contre lui son neveu

Guillaume Criton fils du Duc Robert, lequel il avoit receu à l'hommage de la Duché de Normandie, & lui avoit donné la ville & chasteau de Gisors, premier sujet de la querelle. Ce neveu estant ainsi soustenu, causa tant de traverses à son oncle, qu'il falut qu'il fist la paix avec Loüis, promettant de lui abandonner les rebelles. 1118.

Archambaud Seigneur de Bourbon estant mort, Hemon son frere surnommé Vaire-Vache, s'empara de toute la succession au prejudice du fils; sous couleur de vendiquer son partage, & exerçoit de grandes tyrannies sur ses sujets, principalement sur les Ecclesiastiques. Le Roi le fit assigner pour ester à droit au Parlement: sur le refus qu'il fit de comparoistre, il y alla en personne pour l'y contraindre, & assiegea son château de Germigny. Hemon redoutant sa colere, luy vint demander pardon: il le receut en grace, & l'emmena luy & son neveu pour les mettre d'accord sur leurs differends.

La querelle d'entre l'Empereur & le saint Pere pour le fait des investitures, s'estoit rallumée plus fort que jamais. Paschal II. aïant esté fait Pape, l'Empereur Henri V. s'estoit saisi de lui & de ses Cardinaux, & l'avoit contraint de lui donner le privilege de nommer aux Eveschez. Depuis ce Pape estant en liberté avoit cassé ce traité dans le Concile de Latran, & excommunié l'Empereur.

EMPP. JEAN COMN. fils d'Alexis en Aoust R. 24. ans, 9. mois, & encore HENRY V.

Estant mort cette année 1118. Gelase fut éleu en sa place; mais comme il ne prit pas l'approbation de l'Empereur, ce Prince offensé d'un tel mespris, fit élire un Maurice Burdin Limosin de naissance, & Archevesque de Braga en Portugal, à qui on donna le nom de Gregoire. Gelase estant donc chassé de Rome s'achemina en France pour y tenir un Concile, comme il fit, dans la ville de Vienne: mais il mourut la mesme année dans l'Abbaye de Clugny.

Les Cardinaux qui se trouverent à sa suite, éleurent Guy Archevêque de Vienne qui prit le nom de Calixte II. Il estoit frere d'Estienne Comte de Bourgogne, & oncle d'Adele ou Alix Reine de France, qui estoit fille de sa sœur & de Humbert Comte de Morienne; Et ainsi sa consideration fortifia le saint Siege de grandes alliances contre les attaques de l'Empereur. 1119.

Tout le Royaume de France ayant donc embrassé son parti, il vint de Vienne à Thoulouse où il celebra un Concile. Delà il se rendit à Reims où il en tint un autre, dans lequel il fut fait plusieurs Canons pour oster la simonie de l'Eglise, l'investiture des benefices aux laïques, les femmes aux Prestres, & la venalité des Sacremens. Le Roi y assista, l'Empereur Henri ne s'y voulut pas trouver, & ayant refusé de se départir du droit des investitures, il fut excommunié.

Il y avoit presque mesme differend entre les Papes & les Rois de France; car ceux-cy pretendoient que l'élection & les provisions du Pape ne suffisoient pas sans leur agrément. De sorte qu'on en avoit veu naistre de grands troubles dans les Eglises de Bourges, de Reims, de Beauvais

Digitized by Google

1119. & autres. Mais les Papes n'oserent pas pousser ces Rois si rudement. Il estoit de la bonne politique de n'avoir point tant d'ennemis à la fois, de se reserver un refuge en France contre les Empereurs ; & d'abaisser les Germains les premiers, parce qu'ils les incommodoient le plus.



La paix d'entre les deux Rois Loüis & Henry ne fut pas de longue durée. Les amis du feu Duc Robert & de Guillaume son fils se declarerent pour Loüis, & les Comtes d'Anjou & de Flandres le servoient chaudement. Au contraire Thibaud Comte de Champagne servoit Henri qui estoit son oncle maternel. En cette guerre Baudoüin Comte de Flandres ayant esté blessé à l'attaque du petit chasteau de Bures en Caux, envenima tellement sa playe par ses débauches, qu'il en mourut quelques jours aprés dans la ville d'Aumale. Charles surnommé le Bon, fils de sa sœur & de Canut Roi de Dannemarc, lui succeda dans la Comté de Flandres, & s'y maintint courageusement, nonobstant que Clemence de Bourgogne mere de Baudoüin, qui s'estoit remariée à Godefroy Comte de Louvain, la voulust faire tomber entre les mains d'un bastard de Flandres nommé Guillaume d'Ypre, qui avoit épousé sa niéce.

Or aprés une infinité de ravages, d'incendies, de prises de places ; aprés deux grands combats entre les deux Rois, l'un en la plaine de Breneville prés de Noyon sur Andelle, où les François eurent du pire, l'autre prés de Breteüil où le fort du combat fut douteux : le Pape Calixte,
1120. comme pere commun, estant venu exprés à Gisors, les mit d'accord, en faisant rendre les places qui avoient esté prises de part & d'autre. Ainsi la Duché demeura à Henry ; qui la donna à son fils aisné Guillaume surnommé Adelin, au prejudice de Guillaume son neveu.

Cette paix ne finit pas ses inquietudes & ses chagrins ; Car peu de semaines aprés il perdit en un moment ses trois fils, une fille, & avec eux plus de trois cens gentilshommes la fleur de sa noblesse & de ses meilleurs Capitaines. Ce fut un estrange malheur : Comme ils s'estoient embarquez à Barfleur pour l'aller trouver en Angleterre, il advint que leurs matelots qui s'estoient enyvrez de l'argent qu'ils leur avoient imprudemment donné pour boire sur le point de leur embarquement, allerent briser leur vaisseau contre un rocher, au sortir du Port. Ce que l'on creut estre arrivé par une punition de Dieu, qui voulut abysmer dans les gouffres de la mer cette infame jeunesse, qui s'adonnoit publiquement à l'execrable crime des villes qu'il avoit abysmées dans une mer de soulfre & de bitume.

On ne sçauroit jamais s'imaginer la douleur dont Henry se sentit frappé à la nouvelle d'un si cruel accident ; Et pour irriter plus fort son déplaisir, il arriva presque en mesme temps que les amis & les partisans de son neveu exciterent de nouveaux soulevemens dans la Normandie, & rengagerent le Roy de France à les soustenir. Ce qui recommença les desolations de la Province.

En l'an 1119. finit ses jours Alain surnommé Fergeant, Duc de Bretagne fils de Hoël, qui estoit mort l'an 1084. Son fils Conan surnommé le Gros ou Ermengard luy succeda. 1119.

Cet Alain, si l'on en croit l'Historien Breton, donna des formes certaines & reglées à la justice de son païs, où auparavant elle se faisoit fort confusément. Car il establit un Seneschal à Rennes, auquel il voulut que toute la Duché ressortist, hormis la Comté de Nantes qui en avoit aussi un, & commença de tenir une Assemblée ou Parlement, qui jugeoit des appels des Seneschaux de Rennes & de Nantes, car pour le criminel on n'en appelloit point. Il n'y avoit point d'Officiers fixes & déterminez non plus que de séance certaine. On y fit depuis un President en l'absence du Chancelier, & un Maistre des Requestes.

L'an 1123. arriva la mort de Hugues III. du nom Duc de Bourgogne, auquel succeda Othon son fils aîné, qui épousa Marie fille de Thibaud Comte de Champagne. 1123.

La guerre s'eschauffoit dans la Normandie entre le Roy Henry, & les François. Ceux-cy avoient dans leur parti un grand nombre de Seigneurs Normands revoltez. Henry gagna une fort sanglante victoire sur eux & en fit dix ou douze des plus remarquables, prisonniers, qu'il envoya en Angleterre. Mais cette tuërie & ces emprisonnemens ne faisoient qu'envenimer les esprits contre luy; de sorte que ses Officiers domestiques tramerent une conspiration pour attenter à sa vie. Il ne se pouvoit fier à personne, il trembloit à l'approche de tous ceux qui estoient autour de luy, il mouroit cent fois le jour de la peur qu'il avoit qu'on ne le fist mourir, & la nuit il changeoit cinq ou six fois de lit & de gardes, sans pouvoir trouver de seureté en aucun endroit, se croyant partout environné de ses ennemis. Qui se fait trop craindre, doit tout craindre; Et le Prince est bien miserable qui s'attire la haine & l'inimitié de ses sujets, avec les biens & les avantages que Dieu luy a donnez pour acquerir leur amour & leur estime.

L'Empereur s'estoit reconcilié avec le Pape & avoit abandonné les investitures: Mais sa colere qui duroit encore, vouloit se décharger sur la France. Il avoit épousé Matilde fille de Henry d'Angleterre: Pour cette raison, comme aussi pour le ressentiment qu'il avoit toujours gardé de ce que le Roy Loüis avoit protegé le Pape Calixte; il mit sur pied une formidable armée pour venir saccager & mettre rez pied rez terre la ville de Reims, où Calixte avoit tenu un Concile dans lequel il avoit esté excommunié. Loüis de son costé resolut d'assembler toutes les forces de l'Estat jusqu'aux Prestres & aux Moines, de sorte que dans peu de temps il eut deux cent mille hommes, seulement de l'Isle de France, Champagne & Picardie. L'Empereur ayant eu avis de cet armement espouvantable, trouva qu'il estoit plus seur pour luy de ne passer point le païs Messin, & de se retirer. 1124.

Au retour Loüis triomphant d'un si puissant ennemy, vint remet-

Digitized by Google

1126. tre l'étendard des Martyrs dans l'Eglise de saint Denis, où il l'avoit pris, & rendit graces solemnelles à ces glorieux Saints. Il porta sur ses épaules leurs chasses qui avoient esté descenduës & exposées sur le grand autel durant tout le temps de la guerre, & fit ou confirma plusieurs donations à cette Abbaye, particulierement la foire du Lendit hors * la ville, car elle en avoit déja une au dedans, qu'elle conserve encore. Cet étendard de saint Denis n'est autre que ce qu'on appelloit l'Oriflame, & fait de simple cendal ou tafetas rouge sans aucune broderie ni figure, & taillé à peu prés comme les bannieres qui marchent devant les processions. Le droit de le porter appartenoit aux Comtes du Vexin François, tandis qu'il y en eut, comme premiers vassaux de saint Denis; mais quand cette Comté fut venuë aux Rois de France, ils honorerent de cet employ les plus vaillans Chevaliers de leurs armées. Auparavant, sous la deuxiéme Race, & au commencement de cette troisiéme jusqu'à la fin du regne de Philippe I. nos Rois faisoient porter la chappe ou manteau de saint Martin par le Comte d'Anjou. Il avoit cet honneur, mesme de l'arborer dans ses propres guerres, soit en qualité de grand Seneschal de France, soit par la concession que le Chapitre de S. Martin de Tours en avoit faite à Ingelger premier Comte d'Anjou, qu'il fit Tresorier de cette Eglise, & son Avoüé.

* Elle se tenoit entre S. Denis & la Chapelle, à côté du grand chemin.



On peut en cette occasion remarquer la difference qu'il y avoit entre les forces de la France & celles du Roy. Car lors qu'il faisoit la guerre pour sa propre querelle, il n'avoit que les gens des terres qu'il possedoit; encore le servoient-ils à regret : mais quand il s'agissoit de la cause du Royaume, toutes les forces de la France se remuoient, chaque Seigneur y venoit en personne, & y amenoit tous ses Sujets.

L'Empereur Henry estant mort à Utrect l'an 20. de son regne, le Jeudy d'aprés la Pentecoste, sans laisser aucuns heritiers procréez de son corps, les Princes de Germanie luy substituerent Lotaire Duc de Saxe; lequel retenant aussi le Royaume de Bourgogne, comme uni à l'Empire, Renaud qui avoit la Franche-Comté, refusa de le reconnoistre. A cause de cela il voulut l'en priver, & la donner à Conrad fils de Bertold Duc de Zeringhen. De là nâquit une sanglante guerre entre ces deux Maisons, qui se battirent jusqu'au temps de Frederic I. qui épousa Beatrix fille de Renaud, luy ayant esté donnée par Guillaume Comte de Mascon, sous la tutelle duquel cette Princesse estoit demeurée fort jeune.

EMPP. encore JEAN COMN. & LOTAIRE II. R. 13. ans.

1126. Cette année 1126. le Roy receut la plainte que luy fit l'Evesque de Clermont, des usurpations & des tyrannies de Robert Comte d'Auvergne, qui ayant épousé la fille de Guillaume Duc d'Aquitaine, avoit eu cette Comté pour son dot. S'y estant donc acheminé en personne, accompagné de Foulques Comte d'Anjou, de Conan Duc de Bretagne, & de Guillaume Comte de Neubourg, aprés s'estre rendu maistre des passages, il assiegea la ville de Clermont, & l'ayant prise à composition

Digitized by Google

il força le Comte de luy donner des ostages, & d'obeïr à la raison.

Cinq ou six ans aprés, les nouvelles violences du mesme Comte l'engagerent à y faire un second voyage. Il assiegea Montferrand; le Duc d'Aquitaine vint au secours de son vassal; mais ayant du haut d'une montagne reconnu la grande force de l'armée du Roy, il luy envoya offrir toute obeïssance, & amena le Comte jusqu'à Orleans luy demander pardon, & se soûmettre à tout ce qui luy seroit ordonné. 1164.

Peu aprés, sçavoir l'an 1126. le Duc fort diffamé pour ses débordemens, vint à mourir, estant âgé de cinquante-six ans. Il laissa ses Estats à Guillaume IX. son fils, qui fut le DERNIER DUC de ce païs-là. Il avoit épousé Emme fille unique de Guillaume Comte d'Arles & de Toulouse, & frere de Raimond de saint Gilles. A cause d'elle il avoit pretendu la Comté de Toulouse: mais Raimond de saint Gilles disoit que son frere la luy avoit venduë avant qu'il passast en Terre-Sainte. Ce fut le sujet d'une guerre entre Guillaume son fils, & Alfonse fils de Raimond; & depuis encore entre la Reine Alienor & le mesme Alfonse.

Tandis que le Comte Charles, à juste titre surnommé le Bon, gouvernoit sagement la Flandre, soulageant les pauvres, protegeant les Ecclesiastiques, & rendant bonne justice à tous, quelques Bourgeois de Bruges, d'une famille nommée Van Straten, tres-puissants en richesses & en nombre d'hommes, mais de race servile, comploterent sa mort. Ils s'offensoient de ce qu'il les avoit forcez d'ouvrir leurs greniers durant une grande famine, & de ce qu'il les avoit condamnez à de grosses reparations envers le Chastelain de Bourbourg, qu'ils avoient insolemment offensé, parce qu'il avoit executé ses ordres en cette occasion. D'ailleurs ils estoient suscitez par le bastard Guillaume d'Ypre, qui pretendoit à la Comté. Tellement qu'un matin du jour des Cendres, comme il estoit en prieres dans l'Eglise de saint Donat de Bruges, ces méchans le massacrerent au pied de l'autel, de dix ou douze coups d'épée, dont un luy coupa le bras droit qu'il avoit étendu pour donner l'aumosne à un pauvre. Cela fait, ils coururent par la ville comme des furies, tuant inhumainement tous ses serviteurs, & aprés se fortifierent dans le Chasteau & dans l'Eglise de saint Donat, se confiant trop audacieusement à leur grande parenté, & à leurs richesses. 1127.

L'horreur du fait, & les instantes supplications de la Noblesse du païs, firent aussi-tost monter le Roy à cheval pour venger ce parricide. Il en assiegea les auteurs dans les postes dont ils s'estoient emparez; & les ayant pris, il punit les deux principaux de supplices tres-rigoureux. Car pour l'un, aprés qu'on luy eut crevé les yeux & coupé le nez, on l'attacha sur une roüe haut élevée, où l'on le perça d'un nombre infini de coups de fleches & de javelots. On pendit l'autre à une potence, avec un chien attaché sur sa teste, que l'on battoit sans cesse afin qu'il luy déchirast le visage. Tous les autres qui s'estoient refugiez dans la

tour, furent jettez du haut en bas, & écrasez sur le pavé.

1128. Cela fait, il adjugea la Comté à Guillaume de Normandie, fils du Duc Robert, qui avoit au mois de Janvier de la mesme année épousé la sœur de la Reine. Il y avoit bien d'autres prétendans, sçavoir Guillaume d'Ypre, Baudoüin Comte de Hainaut, Arnoul le Danois, fils d'une sœur de Charles, Estienne frere du Comte de Champagne, & Thierry Comte d'Alsace, tous descendans des Comtes de Flandres par femmes, hormis Guillaume d'Ypre qui estoit bastard.

Thierry s'estant opiniastré de l'emporter par la force, & ayant brûlé la ville d'Oudenarde, le Roy fit un second voyage en Flandres, & le poussa si vertement, qu'il luy osta la ville d'Ypre, & toutes les terres qu'il possedoit en Flandres.

Aussi peu y gagna Estienne qui estoit Comte de Boulogne par sa femme, quoique le Roy d'Angleterre son oncle le soûtinst dans cette entreprise, non pas tant pour l'avancer, qu'en haine du Roy de France, & par la crainte de l'agrandissement de Guillaume son neveu. Le Roy sçachant que ce Comte assisté des forces du Comte de Haynaut & de Godefroy de Namur, avoit pris Ypre, remena son armée en ce païs-là, reprit la ville, leur donna la chasse, & assura la Comté à Guillaume qu'il fit couronner à Bruges.

1129. Toutefois l'avarice de ce Prince Normand vexant ses nouveaux Sujets par des impofts sans necessité, & par la venalité des Charges de Judicature; les principales villes se revolterent, & ayant fait un Syndicat ensemble, luy fermerent les portes, appellerent Thierry Comte d'Alsace, & le reconnurent pour leur Prince. Le Roy fit donc un troisiéme voyage en ces quartiers-là, & s'avança jusqu'en Artois pour secourir Guillaume: mais ne trouvant pas les choses disposées comme il le desiroit, & voyant que Thierry refusoit de comparoistre en jugement pardevant luy, il s'en revint en France, laissant ses troupes à Guillaume qui assiegeoit l'Isle.

Guillaume ne perdit point courage pour son départ; il donna bataille prés d'Alost à Thierry, & le mit en déroute: mais poursuivant sa victoire, il fut blessé au bras d'un quarreau d'arbaleste; & cette playe ayant esté mal pensée, luy causa la mort. Alors Thierry se rendit maître de la Flandre; & les mouvemens que les partisans de Guillaume avoient suscitez en Normandie, cesserent entierement.

Ce Thomas de Marle dont nous avons parlé cy-dessus, attira une seconde fois la colere du Roy, tant parce qu'il avoit assisté Estienne Comte de Blois, dans la guerre qu'il avoit muë à Guillaume Criton, que parce qu'il continuoit ses brigandages & vexations sur les terres des Eglises & sur les Marchands, qu'il emprisonnoit dans son chasteau pour en tirer de grosses rançons. Si bien que sur les plaintes de quelques Evêques, & de Raoul Comte de Vermandois, il alla assieger son chasteau de Coucy, qui passoit en ces temps-là pour une forteresse inexpugnable,

ble, estant assis sur un tertre fort élevé entre les bois de la Fere & de Folembray. Il arriva qu'en faisant les approches, Raoul Comte de Vermandois ayant rencontré Thomas qui avoit dressé une embuscade aux gens du Roy, le blessa & le fit prisonnier. Il fut mené à Laon, où il mourut miserablement de ses blessures. 1129.

Les fatigues, beaucoup plus que l'âge, ayant vieilli le Roi Loüis, il trouva à propos, pour mieux assurer la Roïauté dans sa maison, de faire couronner Philippe son fils aisné. Ce qui fut accompli dans la ville de Reims par l'Archevesque Renaud, le 14. Avril, jour de Pasques, en presence de Henry Roy d'Angleterre, & d'un grand nombre d'autres vassaux de la Couronne.

LOUIS LE GROS, & PHILIPPE *son fils.*

HENRY *pareillement n'ayant point d'enfans de sa seconde femme, fit reconnoistre sa fille Matilde, veuve de l'Empereur Henry, pour son heritiere en tous ses Estats, & la remaria à Gefroy surnommé le Bel, fils & successeur de Foulques Comte d'Anjou, lequel, avant que d'aller en Jerusalem, luy avoit resigné toutes ses Seigneuries. Les noces se celebrerent à Roüen avec des magnificences, des festins & des tournois qui n'avoient point eu de semblables durant tous ces regnes-là. Le parti estoit avantageux tant pour le merite du jeune Prince, que pour sa puissance; & d'ailleurs Henry le choisissoit afin de détacher cette Maison d'Anjou, qui luy avoit tant causé de peines, du parti du Roy de France, & de la mettre tout-à-fait dans ses interests.*

Estienne de Garlande, comme nous l'avons dit, aprés la mort d'Anseau son frere, fut investi par le Roy de la Charge de grand Seneschal de France. Ce fut un monstre, que jamais aucune raison ni aucun exemple ne sçauroit justifier, qu'un Prestre gendarme, & Ministre de JESUS-CHRIST, faisant profession de répandre le sang humain. Aussi tous les gens de bien en eurent horreur : mais son ambition, & les flateries des Courtisans, qui donnent de belles couleurs aux plus vilaines choses, boucherent les oreilles pour ne pas entendre les justes reproches de ses confreres, & celles de sa conscience. Son orgueil alla jusqu'à ce poinct de choquer la Reine Alix; mais elle eut assez de cœur pour ne le pas souffrir : & ce fut peut-estre pour cela qu'il se voulut défaire de sa Charge de Seneschal, qu'il maintenoit appartenir hereditairement à sa Maison, entre les mains d'Amaulry de Montfort, qui avoit épousé sa niéce, fille & heritiere d'Anseau.

Le Roy n'agréant pas cette démission, il fut si ingrat que de prendre les armes contre luy, & fit une ligue avec le Roy d'Angleterre, le Comte Thibaud de Champagne, & quelques autres ennemis de son Maistre, monstrant bien par là que ses services précedens n'avoient pas eu pour but le bien de l'Estat, mais sa propre grandeur, & que pour

Digitized by Google

1130. bien sçavoir si le zele de ceux qui dans une pareille élevation en témoignent tant, est veritable & desinteressé, il faut les voir hors de ce poste. Le Roy attaqua vigoureusement le chasteau de Livry qu'ils avoient fortifié; Raoul de Vermandois y perdit un œil d'un coup de fléche; & pour luy il s'exposa si temerairement qu'il y fut blessé d'un matras à la cuisse. La douleur de la playe redoublant sa colere, il força le chasteau & le rasa : enfin il continua de leur faire si forte guerre, qu'Estienne fut contraint de renoncer à la Charge de Seneschal, qui fut donnée à Raoul. Mais comme le parti estoit puissant, & qu'il avoit eu l'adresse de se raccommoder avec la Reine, il falut qu'il luy laissast celle de Chancelier; & il demeura à la Cour avec quelque reste de credit jusqu'à la fin de ce regne.

Le Roy Loüis, qui avoit défendu les Eglises, & protegé les Ecclesiastiques, changea bien-tost de stile sur la fin de son regne. Ils agissoient, ce luy sembloit, trop exactement avec luy, & ils ne vouloient pas souffrir qu'il se meslast de la nomination des Benefices, ni qu'il mist la main sur leurs revenus. Il s'empara donc des terres de quelques-uns, & mesme les chassa de leurs sieges : entr'autres Estienne Evesque de Paris, & Henry Archevesque de Sens, pour cette cause seulement qu'ils s'estoient retirez de la Cour, & qu'ils exhortoient les autres d'en sortir & d'aller faire leur devoir dans leurs Eglises. Ils se servirent des armes spirituelles, & l'excommunierent; mais le Pape Honorius annulla leurs censures.

L'Histoire a bien voulu remarquer que l'an 1130. la Normandie vit une prodigieuse & sanglante bataille entre des oyseaux de toutes sortes. Ils se rangeoient par bandes & escadrons, se choquoient impetueusement, puis se retiroient, & aprés retournoient à la charge; l'air estoit plein de leurs plumes arrachées qui voloient; il pleuvoit du sang de leurs blessures; & ils tomboient par terre dru & menu, morts & estropiez. Plusieurs s'imaginerent que c'estoit un presage du schisme, qui peu aprés divisa l'Eglise, & anima furieusement les Prelats les uns contre les autres.

Le Pape Honorius II. estant mort, il y eut double éléction; les uns choisirent le Cardinal Gregoire qui prit le nom d'Innocent; les autres Pierre Leonis, qui se nomma Anaclet. Ce dernier estoit le plus fort dans Rome.

Innocent n'osant donc retourner à Rome, tint un Concile à Pise, où il excommunia Anaclet. De là il vint en France, où il en convoqua un autre à Clermont en Auvergne, dans lequel il fulmina encore excommunication contre luy. Sa cause n'estoit pas sans grande difficulté: le Roy assembla les Prelats de son Royaume à Estampes, pour sçavoir quel parti il faloit prendre. Saint Bernard Abbé de Clervaux y soûtint fortement celuy d'Innocent; à son exemple tout le monde l'embrassa. Le Roy de France & celuy d'Angleterre le receurent avec grand honneur,

Digitized by Google

le premier à faint Benoist fur Loire; l'autre dans la ville de Chartres. 1131.
Neanmoins les conseils de Girard Evesque d'Angoulesme, esprit puissant & remuant, à qui Anaclet avoit redonné la legation d'Aquitaine, qui luy avoit esté ostée par Innocent, eurent tant de pouvoir sur Guillaume Duc d'Aquitaine, qu'il se declara pour cet Antipape, & persista un an & demy dans ce schisme, vexant fort les Ecclesiastiques qui vouloient tenir pour Innocent, lequel cependant avoit choisi son siege à Compiegne.

Comme le Roy persecutoit opiniastrément les Evesques, le grand saint Bernard les ayant un jour trouvez à genoux devant luy, qui tâchoient de le fléchir par leurs soûmissions, luy parla avec un zele digne d'un Ministre de Dieu; & n'ayant sceu rien obtenir de luy, il lascha cette menace, *Sçachez, Sire, que Dieu vous punira par la mort de l'aisné de vos enfans.* La prophetie eut bien-tost son accomplissement. Un jour treiziéme d'Octobre, que le jeune Roy Philippe se promenoit par les ruës d'un faux-bourg de Paris, vers l'endroit où est aujourd'huy la Place Royale, & qu'il couroit aprés un de ses Escuyers, un pourceau se fourra entre les jambes de son cheval, qui se cabra de telle sorte qu'il le renversa par terre & luy passa sur le corps, dont estant tout froissé il mourut dés le soir mesme.

Le Roy Loüis, pour se consoler d'une si sensible douleur, & pour reparer en quelque façon cette perte, fut conseillé de faire sacrer son autre fils, qui se nommoit Loüis comme luy, & estoit âgé de treize à quatorze ans. Il le mena donc à Reims, où le vingt-cinq du mesme mois il fut oinct & sacré par les mains du Pape Innocent, qui alors y tenoit un Concile contre l'Antipape Pierre Leon. Le Roy entra dans cette grande Assemblée, accompagné de Raoul de Vermandois son grand Seneschal, & de quantité de Seigneurs, baisa les pieds du saint Pere, & aprés s'assit dans une chaise à costé de luy. Le lendemain le saint Pere, avec tous ses Prelats, alla querir le jeune Prince qui estoit logé en l'Abbaye de S. Remy, & le conduisit en pompe solemnelle dans la grande Eglise, devant la porte de laquelle le Roy l'attendoit avec toute sa Cour & ses Evesques & Abbez.

Il semble que ce fut en ce Sacre qu'on reduisit les Pairs qui devoient desormais assister à cette ceremonie, au nombre de douze, sçavoir six Ecclesiastiques & six Laïques, lesquels on choisit entre tous les Seigneurs & les Prelats qui avoient cette qualité relevant nuëment du Roy. On n'osta pourtant pas aux autres Pairs leurs prérogatives, de n'estre jugez que par leurs Pairs dans les matieres feodales, tant au civil qu'au criminel. On appelloit Pairs tous les vassaux dont les terres mouvoient immediatement d'un grand fief, qui avoient droit de juger avec le Seigneur dont ils relevoient, & qui ne pouvoient estre jugez qu'en sa Cour, & par leurs pareils. Ainsi non seulement le Roy de France, mais encore tous les grands Seigneurs, entr'autres le Duc de Normandie, le Comte de Cham-

Digitized by Google

pagne, & celuy de Flandres, avoient leurs Pairs.

De ces douze Pairies il n'est demeuré que les six Ecclesiastiques, cinq des laïques ayant esté reünies à la Couronne par confiscation, par mariage, ou autrement, & la sixiéme qui est celle de Flandres en ayant esté arrachée par l'Empereur Charles V.

LOUIS LE GROS ET LE VIEIL,

&

LOUIS LE JEUNE *son fils*, DIT LE PIEUX OU DEBONNAIRE, *âgé de treize à quatorze ans.*

1132. THIERRY d'Alsace estant demeuré maistre & possesseur de la Comté de Flandres, fut admis à en rendre hommage au Roy; Et il le receut de bonne grace, parce qu'il n'eust pas esté en son pouvoir de l'en chasser, & que d'ailleurs il estoit son parent.

1133. & suivans. Gefroy Plante-geneft estoit devenu Comte d'Anjou, parce que Foulques son pere estoit retourné en Terre-Sainte prendre le Royaume de Jerusalem, auquel il avoit esté appellé par le Roy Baudoüin dont il estoit gendre. Il pressoit fort le Roy Henry son beau-pere de luy donner des places & de l'argent pour avancement de succession : ce qui engendra un tel divorce entre-eux, que Gefroy assiegea & brusla Beaumont, & que Henry eust emmené sa fille en Angleterre, si elle n'eust
1135. pas esté en couche.

Lors qu'elle fut relevée, elle entra en dispute avec son pere & aprés quelques mois se separa fort mal d'avec luy; dont il prit tant de defiance & de chagrin, qu'estant attaqué d'une fiévre lente, & ensuite d'un dévoyement, pour avoir trop mangé de lamproyes, il mourut le premier de Decembre, ayant regné 35. ans; grand & puissant Prince, mais toûjours accablé de chagrins & d'inquietudes, & malheureux avec justice, parce qu'il ne s'estoit élevé que par des injustices.

1036. & suivans. Sa succession non plus que sa vie ne fut pas sans de grands troubles, qui causerent d'horribles desolations dans l'Angleterre & dans la Normandie. Cet Estienne Comte de Boulogne dont nous avons parlé, fils d'Adele sa sœur, se trouvant pour lors en Angleterre, se saisit de ce Royaume-là, & s'y maintint tant qu'il vescut. Non content de cette piece, il disputa aussi la Normandie, & en déposseda presque entierement Matilde & Gefroy son mary. La malheureuse Province se divisant en faveur des deux partis estoit ravagée de tous deux, & Loüis le Gros favorisant tantost l'un & tantost l'autre, entretenoit cet embrasement.

La vigueur du courage de ce Roy ne pouvoit estre retenuë par la pesanteur de son corps, ny par ses blessures; il en avoit receu plusieurs, principalement une à la cuisse dans une expedition contre le

Digitized by Google

Comte de Champagne dont il estoit demeuré fort incommodé. Neanmoins il estoit à toute heure à cheval, & se faisoit voir presque en mesme temps en des lieux fort éloignez, quand il y avoit quelque trouble qui requeroit son autorité & sa presence. Ayant eu avis que le Seigneur de S. Brisson sur Loire commettoit mille brigandages sur les contrées voisines & qu'il détroussoit les marchands, il y mena son armée, brusla sa ville, & força ce tyranneau, qui s'estoit retiré dans sa tour, de se rendre, & de se tenir dans le devoir. 1136.

Au retour il tomba malade d'une dysenterie, dont il estoit quelquefois travaillé. Cette fois, pressentant bien qu'elle le meneroit au tombeau, il commença à se preparer à la mort par des dispositions, que tous les Chrestiens devroient imiter : Et sur tout les Souverains, qui ayant de plus grands comptes à rendre à Dieu, ont besoin de plus grandes preparations.

Comme il estoit au chasteau de Betisy pour s'en revenir à Paris, il receut des Ambassadeurs de Guillaume Duc de Guyenne qui luy apportoient les nouvelles de la derniere volonté de leur maistre. Ce Prince touché de componction pour ses crimes, resolut d'aller en pelerinage à S. Jacques en Galice. Avant que de partir il fit son testament, par lequel il ordonna que sa fille aisnée nommée Alienor épouseroit le jeune Roy Loüis, & luy porteroit toutes ses Seigneuries en dot; Car son fils unique estoit mort; mais il avoit encore une autre fille qui s'appelloit Alix-Pernelle. Sur le chemin, & non loin de S. Jacques, il fut saisi d'une maladie, dont il mourut le 9. d'Avril, ayant auparavant confirmé son testament.

Son corps fut porté à saint Jacques en Galice & enterré dans l'Eglise; Et neanmoins les faiseurs de legendes n'ont pas laissé de dire, qu'il fit semblant de mourir, & que s'estant dérobé des siens sans communiquer son dessein qu'à son Secretaire, il s'en alla rendre Hermite dans une grotte au territoire de Sienne, en ce lieu qu'on appelle aujourd'huy *Malla-valle*, & en ce temps-là *Stabulum Rhodis*, Qu'il macera son corps par de terribles penitences, & que ce fut luy qui institua l'ordre des Guillemins, dont le premier Monastere de ceux de France fut basti au village * de Mont-rouge prés de Paris.

* Il y en a encore une chapelle, & un vieux Moine.

De mesme fabrique est le conte qu'ils font de l'Empereur Henry V. Ils disent que pour mieux faire penitence de ses fautes, il fit courir le bruit qu'il estoit mort, & se retira à Angers, où il acheva ses jours servant à l'Hôpital, mais qu'auparavant il se découvrit à son Confesseur, & qu'il fut reconnu par Matilde sa femme, qui avoit en secondes nôces épousé Gefroy Comte d'Anjou.

Le testament de Guillaume ayant esté apporté à Loüis, il accepta le mariage pour son fils, luy donna un bel équipage & une suite de plusieurs Seigneurs & de plus de cinq cens Gentilhommes pour celebrer ces nôces. Avec ce magnifique train il alla à Bordeaux où Alienor residoit; & là

1136. il l'espousa en presence des Seigneurs de Gascogne, de Saintonge & de Poitou, ausquels il distribua de fort riches presens selon l'humeur de la nation. Il prit ensuite possession de la Duché, fut couronné Comte de Poitiers dans cette ville-là, le 8. d'Aoust, & Duc d'Aquitaine à Bourges le jour de Noël. Delà il visita les villes de cette grande Province, aprés il amena son espouse à Poitiers vers le milieu de Juillet : En cette ville-là ayant appris la mort de son pere, il revint en diligence à Paris, laissant le soin à Gefroy Evesque de Chartres d'amener son espouse à petites journées.

Aprés quelques mois de langueur, Loüis le Gros mourut à Paris le premier jour d'Aoust, le trentiéme de son regne, & le cinquante-huitiéme de son âge. Son corps fut porté dans l'Eglise de saint Denys : Il avoit esté élevé à la pieté & aux bonnes lettres dans cette Abbaye-là.

Avant que ce Prince eust pris le gouvernement des affaires, l'oisive faineantise de Philippe son pere laissoit regner la violence, & fouler aux pieds la majesté royale & la justice ; les peuples, les marchands, les Ecclesiastiques, les veuves & les orphelins estoient exposez au pillage : les Seigneurs & Gentilshommes avoient tous des châteaux d'où ils couroient les grands chemins, les rivieres & les terres indéfenduës. Dés qu'il sçeut monter à cheval, il entreprit de reprimer tous ces voleurs, & toute sa vie il eut les armes sur le dos, courant par tout où les opprimez reclamoient son secours, & combattant de sa personne comme un simple cavalier. De cette sorte ayant rangé à la raison plusieurs de ces tyranneaux, il commença à rétablir l'ordre & la seureté. Il est vray que lors qu'il eut mis ses affaires en bon estat, il devint plus rude, & ne traita pas les Ecclesiastiques avec le mesme respect qu'il avoit fait durant ses besoins. Toutefois lors que Dieu l'eut averti de sa mort par les langueurs de sa maladie, & qu'il vit que toutes les potions & les poudres des medecins ne luy apportoient aucun soulagement, il témoigna un profond repentir de ses fautes ; il fit sa confession publiquement, & se leva tout foible, qu'il estoit, pour aller au devant du sacré Viatique. Quelques jours aprés connoissant que son dernier moment approchoit ; il se fit étendre par terre sur un lit de cendres en forme de Croix, une pierre sous sa teste, & de cette sorte il rendit l'ame à Dieu.

Il avoit de sa femme Alix fille de Humbert Comte de Savoye sept enfans encore vivans, six fils & une fille. Les fils estoient Loüis qui regna ; Henry qui fut Moine à Clervaux, puis Evesque de Beauvais ; Hugues dont nous ne sçavons que le nom ; Robert qui eut pour partage la Comté de DREUX, d'où sortit la branche des Comtes de ce nom ; Pierre qui épousa Isabelle fille & heritiere de Regnaud Seigneur de Courtenay, d'où vint la BRANCHE DE COURTENAY, dont il y a encore des puisnez ; Philippe qui fut Archidiacre de Paris,

& en ayant esté élû Evesque, eut tant de modestie qu'il le ceda à Pierre Lombard, nommé le *Maistre des Sentences ;* ce fameux Docteur dont le livre a servi de fondement à la Theologie scholastique. La fille s'appelloit Constance, elle fut mariée en premieres nôces avec Eustache Comte de Boulogne dont elle n'eut point d'enfans, & en secondes avec Raymond V. Comte de Toulouse.


Digitized by Google



PAPES.
encore INNOCENT II. S. 6 ans durant ce regne.
CELESTIN II. élû en Sept. 1143. S. 5. mois & demy.
LUCE II. élû en Mars 1144. S. 11. mois & demi.
EUGENE III. élû en Fev. 1145. S. 8. ans, 4. mois, 13. jours.
ANAST. IV. élû en Juill. 1153. S. 1. ans, 5. mois.
HADR. IV. élû en Dec. 1154. S. 4. ans & prés de 9. mois.
ALEX. III. élû en Sept. 1159. 8. prés de 22. ans.

LOUIS VII.
SURNOMME' LE PIEUX,
& du vivant de son pere appellé
LE JEUNE
ROY XL.



LOUIS dans l'embarras d'une guerre lointaine
Vid sa femme se perdre, avecque son repos,
Et se separant d'elle encore mal à propos,
Aggrandit son rival & perdit l'Aquitaine.

LOUIS

LOUIS VII.

SURNOMMÉ LE PIEUX,

& du vivant de son pere appellé

LE JEUNE

ROY XL.

Aagé de dix-neuf à vingt ans.



LOUIS ayant esté sacré & couronné à Reims du vivant de son pere, comme nous l'avons dit, n'eut pas besoin de l'estre une seconde fois. Ainsi estant venu droit à Paris il assembla les Evesques & les Seigneurs, & par leurs avis il travailla à établir la seureté publique & la justice, que quelques petits tyrans recommençoient de troubler, rançonnant le peuple & les Marchands. On le surnomma le Jeune à la difference de son pere, que l'on appelloit le Vieux tandis qu'ils regnoient conjointement. 1136. en Aoust.

Les villes pour se défendre de ces oppressions avoient formé des communautez, c'est-à-dire, creé des Magistrats populaires, avec pouvoir d'assembler les Bourgeois & de les armer. Il faloit pour cela prendre lettres du Roy, qui les leur accordoit volontiers, avec de beaux privileges, afin de les opposer à la trop grande puissance des Seigneurs. Quelques Bourgeois de la ville d'Orleans usant de ce droit au prejudice de l'autorité royale, & faisant des mutineries, il les reprima en passant par là, & les remit dans leur devoir.

Comme il estoit Seigneur souverain de la Normandie, il fut obligé de se mesler de la dispute d'entre Gefroy Plante-geneſt mary de Matilde, & Estienne Comte de Boulogne, qui la disputoient entre eux. D'abord il prit la querelle pour Gefroy, l'investit de la Duché & le receut à hommage, & en recompense Gefroy luy donna le Vexin-Normand. Mais lors qu'Estienne ayant repassé la mer eut obtenu quelques avantages sur Gefroy, Loüis changeant de party, investit son fils Eustache, âgé seulement de 14. à 15. ans, de cette Duché, & mesme luy donna sa sœur Constance en mariage. 1138.

1138. Gaucher de Montgeay l'un des supposts de la ligue que les Seigneurs avoient faite contre Loüis le Gros, fut le premier qui osa remuer sous le regne de son fils, comme pour taster son courage, & sa resolution. Il connut par une funeste experience qu'on ne s'y joüeroit pas impunement; le jeune Roy le poussa dans son chasteau, l'y assiegea & l'ayant forcé de se rendre, il en rasa les murailles; mais il laissa la grosse tour sur ✠ pied. Nos Rois en usoient ainsi, & n'abattoient jamais les tours seigneuriales, pour montrer à la Noblesse qu'ils ne pretendoient point abolir les fiefs, dont elles estoient la plus noble marque.

Le schisme de l'Eglise Romaine fut enfin esteint par la mort d'Anaclet, & ensuite par la cession de Victor, que les Cardinaux de cet Anti-pape avoient élû en sa place. L'Empereur Lotaire II. qui avoit puissamment soustenu Innocent, deceda prés de la ville de Trente dans une chaumine, le 3. de Decembre l'an 1138. Aprés quatre mois d'interregne Conrad III. du nom fut élû.

1139. *Roger s'estant rendu maistre de la Duché de la Poüille par la mort du Duc Renaud Feudataire du saint Siege, avoit pris prisonnier le Pape Innocent qui luy faisoit la guerre à outrance depuis le temps de son Pontificat. Or le tenant entre ses mains il l'obligea moitié par force, moitié par bons traitemens & respects, de luy confirmer le titre de Roy de Sicile, que l'Antipape Anaclet luy avoit déja donné. Ainsi* COMMENÇA LE ROYAUME DE SICILE, *qui outre l'Isle comprenoit aussi la Poüille & la Calabre, c'est-à-dire, ce qu'on appelle aujourd'huy le Royaume de Naples.*

EMPP. encore JEAN COMN. & CONRAD III. élû en May, aprés la mort de Lotaire II. R. prés de 13. ans.

Thierry d'Alsace passa en la Terre-Sainte avec grand nombre de noblesse, au secours de Foulques Roy de Jerusalem son beau-pere, & laissa l'administration de sa Comté de Flandres entre les mains de Sibylle sa femme.

Estienne estant retourné en Angleterre, y fut vaincu & pris par Robert Comte de Glocestre frere bastard de Matilde. Guillaume d'Ypre brave homme de guerre, qui s'estoit refugié en ce païs-là, & suivoit le party d'Estienne, trouva moyen de prendre prisonnier ce Robert qui estoit le conseil & le support de cette Reine: de sorte que pour le ravoir elle délivra Estienne; mais tandis qu'il estoit detenu, Gefroy recouvra une grande partie de la Normandie.

Cette année Alfonse I. Duc de PORTUGAL, *fut salué & proclamé Roy par ses troupes, soit aprés avoir remporté une tres-illustre victoire sur cinq petits Rois ou Generaux Mores, soit auparavant. Cinq ans aprés il rendit son Estat tributaire du S. Siege, de quatre onces d'or par chaque année. L'an 1078. il le mit entierement sous sa protection, & augmenta cette reconnoissance jusqu'à deux marcs d'or; Et moyennant cela le Pape Alexandre II. luy confirma le titre de Roy. Ceux qui le vouloient acquerir aimoient mieux le prendre de cette main-là, que de celle de l'Empereur, ny de quelque autre Souverain, dont la superiorité leur eust esté plus pesante & moins aisée à secoüer.*

Cet Alfonse estoit fils d'un Henry, qui estant passé en Espagne vers l'an 1089. pour y chercher ses adventures, avoit épousé Terese fille d'Alfonse VI. Roy de Castille, & eu pour dot la Comté de Portugal, par luy auparavant conquise sur les Mores. Les plus curieux Genealogistes asseurent que ce Henry estoit du sang de France, fils, disent-ils, d'un autre Henry, qui l'estoit de Robert Duc de Bourgogne, lequel l'estoit du Roy Robert. 1139.

On ne remarque point durant ces années aucuns troubles dans les terres du Roy de France; sinon les contentions d'entre les Theologiens. Pierre Abelard Breton de naissance, grand Philosophe & fort bel esprit, disputant trop subtilement de la Trinité & des autres Mysteres de la Foy, sembloit vouloir renouveller les erreurs de Nestorius, d'Arius & de Pelage, & avoit donné sujet de l'accuser de nouveauté & d'erreur mesme. Il en avoit esté condamné par le Legat du Pape. Depuis l'Archevesque de Sens luy avoit donné permission d'expliquer & de soustenir ses propositions; ce qu'il s'estoit vanté de faire dans le Concile de Sens. L'Archevesque le convoqua exprés pour ce sujet, & y appella S. Bernard son plus puissant adversaire. S. Bernard s'y rendit & Abelard aussi: mais ce dernier ne voulut ou n'osa entrer en lice avec un si redoutable ennemi, & ne dit autre chose sinon qu'il en appelloit au Pape. Les Evesques ne laisserent pas d'achever de luy faire son procez, & de le condamner. Comme il se fut mis en chemin pour aller à Rome poursuivre son appel, il trouva meilleur pour luy de s'arrester à l'Abbaye de Clugny, & il y vescut saintement sous l'habit de S. Benoist qu'il avoit pris long-temps auparavant. Toutes les histoires sont pleines de ses avantures amoureuses avec Heloise; Et l'on les voit encore dans les lettres de l'un & de l'autre. 1140.

Les plus grandes affaires de l'Eglise, & celles mesme du Royaume se manioient par le conseil & par la fervente austerité de saint Bernard Abbé de Clervaux, Gentilhomme Bourguignon, qui s'estoit mis dans une si haute estime depuis plusieurs années parmy les Prelats, les Grands & les peuples, qu'il n'y avoit aucune cause Ecclesiastique, ny different considerable, ny entreprise importante, où l'on ne requist son jugement, son entremise & son avis. Pour montrer QUE LE SAGE ET LE VERTUEUX A UN EMPIRE PLUS NATUREL QUE CELUY QUI PROCEDE DE LA FORCE OU DE L'INSTITUTION DES HOMMES.

Le Clergé de Bourges avoit élû pour Archevesque un Pierre de la Chastre personnage de singuliere pieté & doctrine; le Roy, soit qu'il ne luy fust pas agreable, ou qu'il eust destiné ce benefice pour un autre, refusa d'y donner son consentement. Pierre voulut donc s'en desister: mais le Pape Innocent luy enjoignit de faire ses fonctions; Ce que le Roy empeschant, il s'ensuivit un grand trouble, qui alla jusques-là que le Pape excommunia le Roy, & mit le Royaume en interdit. 1141.

Thibaud Comte de Champagne, Seigneur qui avoit grande autorité,

1141. & 42. tant par sa puissance que par sa vertu, s'estant un peu trop entremis de cette affaire, offensa le Roy; Et la colere de ce Prince se redoubla encore pour un autre sujet, qui fut tel. Raoul de Vermandois grand Sénéchal, proche parent du Roy, & qui estoit en effet Prince du sang, (mais de ce temps-là ce titre estoit inconnu, & on ne consideroit point autrement ces Princes que selon le rang de leurs terres) fit dissoudre son mariage d'avec Gerberte cousine germaine de Thibaud, sous pretexte de parenté, pour épouser Alix-Pernelle sœur de la Reine Alienor. Le Pape à l'instigation de Thibaud excommunia Raoul, & interdit les Evesques qui avoient prononcé le divorce.

EMPP. EMANUEL fils de Jean, élû en Avril, R. 38. ans, toûjours CONRAD III.

1142. Loüis s'en prit au Comte Thibaud, & de dépit ravagea hostilement ses terres, Thibaud eut recours au Pape, qui pour le délivrer de la guerre qui l'accabloit, leva l'excommunication: mais dés qu'il le vit dégagé, & les troupes du Roy retirées, il la fulmina une seconde fois. Alors le Roy plus animé que la premiere, les jetta derechef dans la Champagne, avec ordre de n'y rien épargner. En effet ayant pris Vitry de force, elles y passerent tout au fil de l'épée, sans épargner ny âge ny sexe, & mirent le feu à l'Eglise, où il fut brûlé treize cens personnes innocentes qui s'y estoient refugiées.

1143. & 44. Au recit de cette cruauté, les entrailles du Roy, naturellement bon, sont émuës, son cœur est travaillé d'un cruel remords, & sa conscience furieusement troublée. Il gemit, il se desespere, il s'arrache les cheveux, il croit voir les plus terribles foudres du ciel prestes à tomber sur sa teste. S. Bernard eut toutes les peines du monde à luy persuader qu'il pourroit trouver misericorde auprés de Dieu par le moyen de la penitence. Dans cette disposition il fut aisé de le porter à rétablir l'Archevesque de Bourges dans son Siege, & à donner la paix au Comte. Avec cela il promit dés lors pour expier son crime & pour obtenir la levée de l'interdit de son Royaume qui duroit encore, de faire le voyage de la Terre-sainte.

Foulques Roy de Jerusalem estoit mort l'an 1142. & le gouvernement dévolu entre les mains de Melisende sa veuve, car son fils Baudoüin n'avoit encore que treize ans. Les Chrestiens de ce païs-là estoient de beaucoup pires que les Turcs; Aussi leurs affaires allant tout en desordre, Sanguin Sultan d'Assyrie leur arracha la Principauté d'Edesse, l'un des quatre membres du Royaume de Jerusalem.

1145. Le Roy avoit déja voüé un voyage en Terre-Sainte, ces tristes nouvelles le mûrent encore plus fort luy & les autres Princes François à y porter un puissant secours. Saint Bernard l'Oracle de ce temps-là consulté sur ce sujet renvoya l'affaire au Pape, qui luy donna ordre de prêcher la Croisade par toute la Chrestienté.

1146. Commençant donc par la France, il fit assembler un Concile national à Chartres, où le Roy mesme se trouva. Ce S. Abbé y fut choisi pour Chef generalissime de cette expedition: mais il refusa cet honneur, & se contenta d'en estre la trompette. Il la publia par tout avec tant

Digitized by Google

de ferveur, avec tant d'assurance de bon succés, &, comme on le croyoit, avec tant de miracles, que les villes & les bourgs demeuroient deserts,& 1147.
qu'il sembloit que toute l'Europe dust passer en Asie, tant il y avoit de presse à s'enrooller pour cette guerre.

Le Roi fut des premiers à prendre la Croix. Il fut suivi d'un nombre infini de Seigneurs & de Noblesse: & l'Empereur Conrad avec son frere Henry Duc de Baviere, & toute la fleur de ses Estats se croisa dans une Assemblée generale qu'il tint à Spire aux festes de Noël. Chacun de ces deux Princes avoit un Legat du Pape dans son armée. Conrad menoit soixante mille chevaux: il partit le premier, & arriva aux environs de Constantinople, sur le commencement du mois de Septembre de cette année 1147.

Le Roi tarda en France quelque temps aprés luy, afin de recevoir le Pape Eugene, que la revolte des Romains avoit contraint de quitter Rome. Il se mit en chemin avec la Reine la seconde semaine d'aprés la Pentecoste de la mesme année; & ayant traversé la Hongrie & la Thrace, passa le Bosphore; si bien que le Caresme ensuivant de l'an 1148. 1148.
il se rendit en Syrie, tandis que d'un autre costé son armée navale estoit en mer pour l'y aller joindre.

Il laissa, par l'avis du Parlement tenu à Estampes, la regence du Roïaume à Raoul Comte de Vermandois son grand Seneschal, & à Suger Abbé de saint Denis. Ce dernier avoit grand credit à la Cour dés le vivant de Loüis le Gros; & d'ailleurs il servoit comme de contre-poids à Raoul, de peur qu'il n'usurpast le Roïaume, si l'ambition l'en eust tenté. Avant que partir, le Roy fut, selon la coustume, dans l'Eglise de saint Denis prendre le bourdon & la malete, marques de pelerinage, & l'étendard de l'Oriflame sur l'autel des saints Martyrs.

Il n'est point de méchancetez & de lâches artifices que la maligne perfidie de Manuel Empereur de Grece n'employast pour faire perir l'armée de l'Empereur & celle du Roy. Pour la premiere, il y reüssit selon son dessein; car il fit mesler de la chaux dans les farines qu'il fournissoit aux Allemands; & en ayant fait perir une grande partie par ce detestable malefice, il leur donna des guides qui, aprés les avoir promenez par de longs détours, où ils consumerent tout ce qu'ils avoient de munitions, les livrerent, plus d'à demi morts de faim, entre les mains des Turcs; les Barbares les taillerent tous en pieces, de sorte qu'il n'en resta pas la dixiéme partie.

Le Roi ayant semblablement passé en Asie, trouva l'Emperenr Conrad à Nicée. Il le consola du mieux qu'il luy fut possible: puis il marcha le long de la mer, où il courut les mesmes risques que luy; neanmoins il s'en sauva avec plus de bonheur que de prudence, ayant battu les Turcs en une rencontre; mais peu aprés il perdit presque toute son arriere-garde, pour avoir imprudemment divisé son armée. Il gagna

Digitized by Google

1148. une bataille au passage du fleuve Meandre ; mais il n'en tira aucun fruit, car aprés cela, ne se tenant pas sur ses gardes, il receut un notable eschec à un détroit de montagne. Enfin il parvint à Antioche, dont Hugues Raimond, oncle de la Reine sa femme, tenoit alors la Principauté.

En cet endroit, ce bon Prince qui estoit si heureusement échappé des embusches des Grecs & des Mahometans, pensa perir par celles de son proche allié & de sa femme. Raimond s'estoit imaginé qu'il devoit emploïer ses forces à luy étendre les limites de sa Principauté : comme il vit qu'il l'en refusoit absolument, parce qu'il vouloit continuer sa route vers Jerusalem, il s'en tint si offensé, qu'il resolut de s'en venger. Pour cet effet il mit dans la teste de la Reine qu'elle devoit demander la dissolution de son mariage, comme estant parente de son mari du troisiéme au quatriéme degré. Cette Princesse peu sage, & qui avoit déja peu d'estime pour son mari, & trouvoit plus de satisfaction avec d'autres qu'avec luy, se laissa facilement persuader par son oncle. Le Roi en estant adverti, ne trouva point d'autre remede pour éviter ce scandale, que de la tirer la nuit d'Antioche, avec tout son équipage, & de l'envoïer toûjours devant en Jerusalem. Quelques Auteurs ajoûtent qu'en ce païs-là elle se piqua d'un certain Sarrasin qui estoit en reputation de fort brave Cavalier ; mais de ces choses-là on en dit souvent plus qu'il n'y en a, & quelquefois aussi il y en a plus qu'on n'en sçait.

Or l'Empereur Conrad, aprés s'estre allé rafraischir à Constantinople, s'estoit rendu en Jerusalem pour y faire ses devotions. En cette sainte cité le Roy & luy ayant tenu conseil avec les Seigneurs, resolurent d'assieger Damas capitale de la Syrie. Cette entreprise leur réüssit aussi mal que tout le reste, par l'énorme trahison des Chrestiens mesme de ce païs-là. Ils s'estoient logez dans les jardins où ils avoient toutes sortes de commoditez, de l'eau, des fruits, & des rafraischissemens. Les traistres leur conseillerent de transporter leur camp à l'opposite, qui estoit un païs horriblement sec, brûlant, & par où la ville estoit inaccessible. Les deux Princes reconnurent, mais trop tard, que les Chrestiens les avoient trahis ; & ainsi detestant leur méchanceté, qui avoit encheri sur les perfidies & sur les vices abominables des Orientaux mesme, ils ne songerent plus qu'à leur retour.

L'Empereur ayant fait alliance avec les Grecs contre Roger Roi de Sicile, fut par eux ramené en Italie. Mais ils n'avoient pas envie de traiter le Roi Loüis si favorablement : estant monté sur ses vaisseaux, il rencontra dans sa route l'armée navale de ces perfides qui le guetoient pour l'enlever. Comme ils en estoient aux mains, ou mesme selon quelques Auteurs, qu'ils l'emmenoient prisonnier, arriva par bonheur l'armée de ce brave Normand leur ennemi capital, conduite par son Lieutenant, qui leur fit bien lascher prise, ayant brûlé, pris & coulé à fond quantité de leurs vaisseaux.

Alfonse Comte de Toulouse, troisiéme fils de Raimond de saint

Gilles, avoit fait aussi le voyage de la Terre-sainte presqu'en mesme temps que le Roi, mais il y estoit allé par mer, & avoit pris terre au port de Ptolemaïde. Il n'entra pas bien avant dans le païs qu'il ne mourust, ayant esté méchamment empoisonné, sans qu'on pust deviner l'auteur d'une action si execrable. Il eut pour successeur son fils Raimond V. du nom. 1148.

Pendant le temps de cette expedition, saint Bernard fut fort occupé en Languedoc à combattre un certain Henry Moine défroqué, & disciple d'un Pierre de Bruys, qui debitoit avec grande vogue, mais avec peu d'integrité de vie, à ce qu'on luy reprochoit, presque les mesmes opinions que les Zuingliens & les Calvinistes ont preschées dans ces derniers siecles.

A dix ou douze ans de là, un certain Valdo, riche Bourgeois de Lyon, se mit aussi à prescher de mesme stile dans le Lyonnois & les Provinces circonvoisines. On appella les sectateurs de Henry & de Pierre de Bruys, Henriciens & Petro-Brusiens *; & ceux de Valdo,* Pauvres de Lyon, *ou* Vaudois. *Il y avoit encore des restes de ces derniers dans les vallées de Dauphiné & de Savoye, quand Luther commença à prescher sa doctrine.*

En l'année 1148. arriva la mort de Conan le Gros Duc de Bretagne; Eudon Comte de Pontievre, qui avoit épousé Berthe sa fille, s'empara de la Duché, au préjudice de Hoël, que le Duc Conan avoit desavoüé pour son fils. De là s'émut une guerre entre ces deux Princes; laquelle, trois ou quatre ans aprés, fut compliquée par une autre bien plus longue, & qui dura treize ou quatorze ans, à diverses reprises, entre ce mesme Eudon & Conan III. surnommé le Petit, son propre fils. Cet enfant dénaturé vouloit joüir de la Duché, parce qu'elle venoit du costé de sa mere: ayant donc eu recours à l'assistance de Henry Roy d'Angleterre, il poussa rudement son pere, & contraignit aussi les Nantois, qui tenoient le parti de Hoël, de l'abandonner.

Le mauvais succés de l'expedition d'outremer, qui avoit tant fait de veuves & d'orphelins, tant ruiné de bonnes maisons, tant dépeuplé de païs, & qui pis est, donné un specieux pretexte au Roy de faire des levées extraordinaires de deniers sur ses peuples, ce que ses predecesseurs de la troisiéme Race n'avoient point encore tenté, excita des murmures & des reproches contre la reputation de saint Bernard, qui sembloit avoir promis tout un autre évenement que celuy-là. De sorte que lorsque le Pape voulut, à deux ans de là, luy faire prescher une autre Croisade, & l'obliger à passer luy-mesme en Terre-Sainte, afin qu'un plus grand nombre de gens le suivissent, les Moines de Cisteaux en rompirent toutes les mesures, de crainte d'un second malheur, qui eust pû estre plus grand, & l'eust encore plus décrié que le premier. 1149. & 50.

Le Roy, à son retour en France, trouva la guerre qui continuoit entre le Roy Estienne & Matilde. Comme il avoit receu Estienne à

Digitized by Google

1150. hommage pour la Duché de Normandie, il joignit ses armes à celles d'Eustache son fils, pour assieger le chasteau d'Arques. Gefroy mari de Matilde, & son fils Henry, auquel il avoit l'année précedente resigné la Duché, quoiqu'il n'eust encore que seize ans, marcherent au secours. Les deux armées estant en presence, les Seigneurs de part & d'autre s'entremirent d'accommodement, & firent en sorte que le Roy (qui sans doute se trouvoit le plus foible) abandonna la cause d'Estienne, & receut à hommage le Prince Henry, lequel, par ce moyen, fut le deuxiéme du nom Duc de Normandie.

Cet accommodement fait, Gefroy mena ses troupes contre Gerard Seigneur de Monstreüil-Bellay, qui vexoit les Eglises de ce canton-là. Il dompta sa fierté, le fit prisonnier, & rasa son chasteau de Monstreüil. Mais comme il s'en revenoit de là, ayant un jour fort grand chaud, quoique la saison fust assez temperée, il luy prit envie de se baigner dans un ruisseau d'eau claire qu'il rencontra sur son chemin : au sortir du bain il fut saisi d'une fiévre ardente, dont il mourut quelques jours aprés au Chasteau-du-Loir. Il laissa trois fils, Henry, Gefroy & Guillaume, qu'il partagea de cette sorte. Il ordonna qu'aussi-tost Henry seroit paisible possesseur du bien de la mere, sçavoir de l'Angleterre & de la Normandie : Que Gefroy, qu'on surnomma le Bel, auroit les biens paternels, sçavoir l'Anjou, la Touraine & le Maine, avec les chasteaux de Loudun, Chinon & Mirebeau; & Guillaume la Comté de Mortaing.

1151. Non long-temps aprés mourut Eustache Comte de Boulogne : sa mort fut une disposition pour rendre la paix à l'Angleterre, dautant que le Roy Estienne son pere se trouvant sans aucuns enfans, ne se soucia plus que de garder le Royaume durant sa vie.

Le Prince Henry venu en âge de monter à cheval, voulut, à ce que disent les Auteurs Anglois, revendiquer la Comté de Toulouse, qui estoit des droits de sa femme: mais le Comte Raimond sceut si bien gagner son esprit, qu'il luy en confirma la possession, ou du moins l'usufruit pour quelque temps.

1152. L'année suivante 1152. vit sortir de cette vie Thibaud Comte Palatin de Champagne surnommé le Liberal, le Pere du Conseil, & le Tuteur des Pauvres & des Orphelins; grand Justicier, & qui toutefois eut presque toûjours guerre avec les Rois. Il avoit quatre fils & cinq filles. Les fils estoient Henry Comte de Troyes ou Champagne, Thibaud Comte de Blois & de Chartres, Estienne Comte de Sancerre, & Henry Archevesque de Sens, puis de Reims.

Cette année mourut aussi l'Empereur Conrad. Il ne voulut point laisser
EMPP: toûjours MANUEL & FEDERIC II. R. 36. ans. *l'Empire à son fils nommé Federic; par ce qu'il estoit encore trop jeune, mais à un autre Federic fils de son frere aisné, qui estoit Duc d'Allemagne ou Souabe; on le surnomma Barberousse. L'assemblée generale des Seigneurs de Germanie & de Lorraine à Francford approuverent cette nomination : mais on ne compte les annés de son Empire que du jour*

de

*de son couronnement fait par le Pape Adrien dans Rome le dix-huit de Juin 1155. Si je ne me trompe, ce fut du temps de ce Federic que les François commencerent à donner aux Germains le nom d'*Allemands, *à cause que ce Prince estant Duc d'Allemagne, avoit à sa suite & dans les emplois plus de gens de ce païs-là que d'aucun autre. Les Italiens dés ce temps-là les nommoient * Tudesques, comme ils font encore.* * Teutonici.

Dans le mesme temps la mort ravit au Roy Loüis ses deux plus sages Conseillers, sçavoir Suger Abbé de S. Denis, l'an 1150. & Raoul Comte de Vermandois, Prince du sang, & le dernier de la seconde branche Royale de ce nom, l'an 1552. Comme il n'avoit point d'enfans, & que sa sœur estoit mariée à Philippe fils de Thierry Comte de Flandres, le Roy qui cherissoit fort ce jeune Prince, luy laissa la possession du Vermandois; sujet de querelle dans le regne suivant.

Depuis le retour du Roi de son voïage d'outremer, il est à croire qu'il s'estoit entierement separé d'affection d'avec Alienor sa femme, & que son honneur & sa conscience le portoient sans cesse à chercher les moiens de separation qu'elle avoit demandée la premiere. Enfin il la poursuivit de telle sorte, que la parenté d'entre les deux parties, tant du costé paternel, que du costé maternel, au quatriéme degré, ayant esté verifiée suivant les formes de ce temps-là, il obtint ce qu'il demandoit, par la Sentence des Evesques du Roïaume, lesquels il avoit assemblez à Baugency pour ce sujet. 1152.

Aussi-tost, procedant de bonne foy, il retira ses garnisons de l'Aquitaine, pour luy rendre ce païs libre; & luy donna congé de s'en aller où il luy plairoit, retenant avec luy les deux petites filles qu'il avoit d'elle. Cette femme s'estant retirée à Poictiers, n'y demeura pas longtemps sans prendre un parti: comme elle brûloit d'amour & d'ambition, elle épousa quelques mois aprés Henry Duc de Normandie, & Roi presomptif d'Angleterre, Prince jeune, ardent & rousseau, bien capable de contenter tous ses desirs, & de maintenir ses droits. 1153.

Un an aprés que la Sentence de separation eut esté prononcée, Loüis envoïa rechercher Constance-Elizabeth, fille d'Alfonse VII. Roi de Castille. Hugues Archevesque de Sens en alla faire la demande, & le mesme fit aprés la ceremonie du mariage à Orleans, & y couronna la nouvelle Reine l'an 1154. l'Archevesque de Reims protestant en vain que ce droit n'appartenoit qu'à lui seul. 1154.

Comme Loüis ne pouvoit voir son vassal aller de pair avec lui, ni Henri, qui avoit tant de Seigneuries, souffrir un Souverain au dessus de sa teste, il estoit impossible qu'ils demeurassent bons amis. Ce dernier estant assigné à comparoistre au Parlement, refusa d'y venir. Loüis l'y ayant fait condamner par defaut, assiegea & emporta la ville de Vernon, mais Henri s'estant humilié, pour la crainte qu'il avoit encore du Roi Estienne, les Seigneurs le reconcilierent avec le Roi, & firent en sorte qu'il lui rendit cette place.

Non long-temps aprés, Estienne las des fatigues & du chagrin de la guerre, épuisé d'argent, & n'ayant point d'heritiers procreéz de son corps, se laissa enfin amener à un accommodement avec le Duc Henry; par lequel il consentoit qu'aprés sa mort l'Angleterre retournast de plein droit à ce Prince. Il ne vécut pas long-temps aprés, estant mort le 22. d'Octobre; & Henry se mit en possession du Royaume sans resistance.

1154. Plusieurs mettent en cette année 1154. la mort de Roger I. Roy de Sicile, l'un des plus belliqueux & des plus puissants Princes de son siecle. Il porta la gloire des Normands à son plus haut periode; de sorte que depuis luy elle ne fit plus que déchoir. Il avoit un fils nommé Guillaume, & une fille qu'on appelloit Constance. Le fils regna, & dans ses premieres années ne dégenera point des vertus de son pere: mais aprés il changea bien de conduite, & domina avec tant d'injustice, d'avarice & de tyrannie, qu'il en merita le surnom de *Mauvais*. Il se piqua sur tout de la gloire de remplir ses coffres, & de tirer le dernier écu de ses Sujets. Quant à Constance, estant déja vieille fille, elle épousa l'Empereur Henry VI. l'an 1186.

1155. Il n'estoit point permis aux Rois de France, à ce que dit Yves de Chartres, d'épouser des bastardes. Or il courut un bruit que la Reine Constance l'estoit: voilà pourquoy Loüis, deux ans aprés son mariage, desira s'en éclaircir luy-mesme; ainsi, sous pretexte d'aller en pelerinage à saint Jacques en Galice, il passa par la Cour de son beau-pere pour apprendre la verité. C'estoit le plus magnifique Prince de son temps; il le receut & le traita royalement à Burgos, & luy osta le doute qu'il avoit dans l'esprit.

1156. Gefroy Comte de Gien sur Loire, & Guillaume Comte de Nevers, estoient en guerre. Le premier se connoissant trop foible pour resister à son adversaire, s'allia avec Estienne de Champagne, Comte de Sancerre, & luy donna sa fille, & pour dot sa Comté, à l'exclusion de son fils Hervé. Ce fils ainsi des-herité par son pere, sans avoir commis aucune faute, implora la justice du Roy. Sa cause estoit tres-juste: le Roy alla en personne assieger Gien, le prit à composition, & le rétablit dans la Comté.

Lorsque Henri fut paisible possesseur de l'Angleterre, Gefroy son frere luy demanda l'Anjou, la Touraine & le Maine, suivant le testament de leur pere: mais bien loin d'y satisfaire, il luy osta encore les villes de Loudun, de Chinon & de Mirebeau. Tellement que ce Prince ainsi dépoüille fust demeuré sans aucunes terres, s'il n'eust trouvé cette bonne fortune, que les Nantois qui avoient abandonné Hoël, le choisirent pour leur Comte, ayant besoin d'un Prince qui les deffendist contre les attaques de Conan.

1157. Les inimitiez d'entre les Rois Loüis & Henri estant prestes d'éclater une seconde fois, les Seigneurs trouverent moyen de les arrester encore

pour quelque temps, en proposant l'alliance du fils aisné de Henri qui portoit le mesme nom que son pere, avec Marguerite fille du second lict de Loüis, quoique tous deux fussent encore enfans, & presque à la bavette. Les Rois demeurerent d'accord de ce mariage, & firent ensemble un voyage au Mont saint Michel; la fille fut mise entre les mains du beau-pere, & Loüis promit de lui donner en dot Gisors & autres places du Vexin Normand. En attendant elles furent baillées en garde au Grand-Maistre des Templiers, pour les délivrer à Henri aprés l'accomplissement du mariage. 1158.

La mesme année l'Empereur Federic accommoda le different d'entre Bertold de Zeringhen, & Renaud, pour la Comté de Bourgogne; ce qu'il fit de cette sorte. Il démembra de cette Comté le petit païs de Nuchland, qui est au delà du Mont-Jou, & les villes de Geneve, Lausanne & Sion, pour les donner à Bertold; & laissa le reste à Renaud. Ensuite il épousa sa fille & heritiere de ce dernier, nommée Beatrix; & aprés tenant sa Cour pleniere à Besançon avec grande pompe, il receut les hommages des Seigneurs & des Prelats du Comté de Bourgogne & du Royaume d'Arles. Ils y accoururent en foule; mais à dire vrai, ils ne se soucioient de sa Souveraineté qu'afin d'en obtenir un titre apparent de leurs usurpations.

Tandis qu'il sejournoit en ce païs-là, les amis communs travaillerent à procurer une entrevuë de luy & du Roy de France, & en arresterent le temps & le lieu: mais le Roy piqué de jalousie pour la grandeur de ce jeune Prince, ou ayant quelque défiance qu'il n'entreprist sur sa personne, n'y voulut point aller qu'accompagné de quantité de troupes; & cela fut cause que Federic se retira fort mal satisfait.

Gefroy Comte de Nantes estant mort sans enfans, Conan Comte de Rennes ou de la petite Bretagne, se saisit de la ville de Nantes. Le Roy Henry, frere de Gefroy, pretendit qu'elle luy appartenoit par succession, & entreprit de la ravoir à force d'armes. Conan estant vivement pressé, racheta la paix en luy donnant sa fille & heritiere (elle se nommoit Constance) pour le troisiéme de ses fils encore bien jeune, qu'on appelloit Gefroy comme son oncle deffunt. 1159.

La fierté Germanique, & l'imperieuse maniere des Papes ne pouvoient pas compatir ensemble; tous deux pretendoient avoir une domination absoluë l'un sur l'autre; ainsi ils rentrerent bien-tost en querelle. Federic avoit le cœur ulceré de ce qu'Adrian, avant que de le couronner, l'avoit forcé de luy livrer l'infortuné Arnaud de Bresse, qu'il fit brusler au poteau comme heretique; & de luy tenir l'estrier à la vuë de toute son armée. Mais il l'estoit encore bien plus de ce que ce Pape, deux ans aprés, sur ce qu'il avoit fait prisonnier l'Evesque de Londres, revenant de Rome, & qu'il s'opiniâtroit à le retenir, luy avoit envoyé des Legats qui luy reprocherent *qu'il tenoit l'Empire du bon plaisir du saint Pere*: discours qui offensa si fort tous les Princes de Germanie, que peu s'en falut qu'ils ne hachassent ses Legats en pieces. Et veri-

tablement il ne pouvoit pas plaire à un Prince ambitieux qui se croyoit le Seigneur de l'Univers, & se mettoit au dessus de tous les Rois, non seulement quant à la préeminence, mais encore quant à la proprieté.

1159. Durant ces discordes Adrian vint à mourir le 1. de Septembre de l'an 1159. La plus grande partie du sacré College élut le Cardinal Roland, Siennois de naissance, qui se nomma Alexandre III. mais le peuple & deux Cardinaux seulement donnerent leurs suffrages au Cardinal Octavian, qui estoit Romain. Il prit le nom de Victor. Le droit de l'un & de l'autre estoit douteux; car d'un costé les decrets de quelques Papes avoient déferé l'élection aux seuls Cardinaux; & de l'autre, le peuple Romain pretendoit y avoir la meilleure part, & s'estoit presque toûjours maintenu en cette possession, disant que les Papes n'avoient pû luy oster un droit qui estoit né avec l'Eglise, & qui avoit eu lieu dés le temps des Apostres.

1160. Le Roy Loüis s'en rapporta à l'avis de l'Eglise Gallicane; il l'assembla pour ce sujet à Estampes, & sur son jugement il adhera à Alexandre. Tout l'Occident suivit son exemple, à la reserve de l'Empereur Federic, qui avec ses Allemands, & ce qu'il avoit de partisans en Italie, rejetta fierement Alexandre, parce qu'il s'estoit instalé sans attendre son approbation. C'estoit un des differends d'entre les Papes & les Empereurs: ces derniers avoient long-temps joüi du droit de confirmer l'élection des Papes: mais les Papes tournant, pour ainsi dire, la medaille de l'autre costé, soûtenoient que c'estoit à eux de confirmer celle des Empereurs.

Au reste cette presomption qu'avoit Federic de se dire le Maistre du monde, mit contre luy tous les Rois de l'Occident, qui ne vouloient pas dépendre de sa pretenduë Monarchie, mais se croyoient aussi absolus que luy dans leurs terres. Et d'ailleurs les Italiens, qui cherchant vainement la liberté, ont toûjours aggravé de plus en plus le joug qu'ils s'efforcent de secoüer, eussent bien desiré se délivrer de celuy des Tudesques; si bien que les Venitiens & les Lombards firent une ligue entre eux pour exclure Federic de l'Italie.

Le Roy Henry, outre le Royaume d'Angleterre, tenoit la Duché de Normandie, dont partie de la Bretagne relevoit pour lors: outre cela le Maine, l'Anjou, la Touraine, & toute la Province d'Aquitaine. Son ambition soûtenuë par un si grand accroissement de puissance, remua encore les droits que sa femme avoit sur la Comté de Toulouse. Pour ce dessein, ayant fait alliance avec Raimond Prince d'Arragon & Comte de Barcelone, & levé une grande armée d'Aquitains & de Routiers, dans laquelle se trouva Malcolme Roy d'Escosse; il entra dans le Languedoc, prit Moissac, Cahors, & quelques autres places.

Au bruit de cette entreprise, le Roy Loüis courut aux armes: les

Digitized by Google

prieres du Comte Raimond son beaufrere, & la jalousie qu'il eut de l'agrandissement des Anglois, le firent marcher de ce costé-là. Il se jetta dans Toulouze pour la défendre : mais il avoit si peu de monde, qu'il fut au pouvoir de Henry de forcer cette ville ; il n'y eut, disoit-il, que le scrupule d'attaquer son souverain Seigneur qui l'en détourna, & qui l'arresta tout court. Ce retardement donna lieu à une conference, qui produisit un accommodement entre les deux Rois ; Et neanmoins Henry ne renonça pas entierement à la Comté de Thoulouze, jusques à ce qu'il donna sa fille Jeanne veuve de Guillaume II. Roy de Sicile, au Comte Raimond. 1160. & 61.

En ces années, la maudite engeance des Routiers & des Cotereaux, commença à se faire connoistre par ses cruautez & ses brigandages. On ne sçait pas bien pourquoy on les appelloit ainsi : mais c'estoit une espece de gens de guerre & d'avanturiers venant de divers endroits, comme d'Arragon, de Navarre, de Bisquaye, de Brabant, qui couroient le pays, & qui se loüoient à qui en vouloit, pourveu qu'on leur donnast toute sorte de licence. Les Cotereaux estoient la plusspart fantassins, & les Roturiers cavalerie.

Cependant le Pape Alexandre craignant que l'Empereur, aprés avoir dompté l'orgueil des Milanois qui s'estoient revoltez contre luy, ne vinst droit à Rome, ne jugea pas la place tenable, & se retira en France, où il demeura plus de trois ans. Cette année il tint un Concile à Clermont en Auvergne, dans lequel il n'espargna pas ses foudres sur Victor, sur Federic & sur tous leurs adherans.

La Maison de Champagne estant au cœur du Royaume, puissante & belliqueuse, donnoit bien de la peine & des ennuis aux Rois. Voila pourquoy Loüis desirant la détacher d'avec l'Anglois & se l'acquerir, épousa en troisiémes nôces Alix la plus jeune sœur des quatre freres Champenois (car Constance sa seconde femme estoit morte en couche l'an 1159.) Et des deux filles de son premier lit il en donna une à Henry Comte de Troyes, l'aîné des quatre freres, & l'autre à Thibaud Comte de Blois qui estoit le second.

Les Evesques de France, & ceux de Normandie, ayant resolu dans leurs assemblees de reconnoistre le Pape Alexandre, il se rendit à Torcy sur la riviere de Loire. En ce lieu les deux Rois Loüis & Henry le receurent avec une extrême sousmission ; tous deux mirent pied à terre, & prenant chacun une resne de sa monture, le conduisirent au logis qu'on luy avoit preparé. Jamais aucun Pape n'avoit receu un pareil honneur, de voir tout à la fois deux Rois si puissans à ses estriers. 1162.

Sur ces entrefaites l'Empereur envoïa proposer au Roy une entreveuë à Avignon qui estoit sur les confins des deux Royaumes. Ils convinrent que l'Empereur y ameneroit Victor, & le Roy, Alexandre, & qu'ils tiendroient un Concile des Evesques d'Italie, de France & de Germanie, au jugement duquel ils se rapporteroient touchant celuy des deux qui de-

1162. voit demeurer dans le S. Siege. Cette convention sembloit fort équitable, & le seul moïen qui pust remettre la paix & l'union dans l'Eglise, aussi tous deux la confirmerent par des sermens solemnels. Le Roy desiroit en effet l'executer de bonne foy, & il s'avança vers Avignon pour cela: mais quand il voulut y mener Alexandre, avec lequel il s'aboucha sur le chemin, ce Pape luy dit nettement qu'il n'y iroit pas, & qu'étant le souverain Juge, il ne pouvoit estre jugé de personne. Ainsi la conference fut rompuë, & le Roy se trouva en fort grand danger: Car les Allemands luy reprochant qu'il leur manquoit de parole, & soustenant qu'il devoit se mettre entre les mains de l'Empereur, comme il l'avoit promis, s'il n'amenoit pas Alexandre, comploterent de l'envelopper: Et ils l'eussent arresté prisonnier si le Roy d'Angleterre n'eust fort à propos fait avancer son armée pour le dégager. Sans doute qu'il ne se fust pas tant hasté s'il eust preveu les peines que ce Pape luy causa dans le differend qu'il eut incontinent aprés avec Thomas Archevesque de Cantorbery pour les droits & libertez de l'Eglise Anglicane.

De cette rupture de la conference d'Avignon, s'ensuivit une furieuse guerre entre l'Empereur & Alexandre; elle tourmenta cruellement l'Italie quinze ou seize ans durant: mais à la fin l'Empereur n'en pût sortir que par la honte d'une extrême soumission, demandant pardon au Pape, & se laissant mettre le pied sur la gorge. Ce qui arriva l'an 1167. dans la ville de Venise.

1163. L'année 1163. Alexandre assista au Concile de Tours convoqué par ses ordres; Et là il fulmina derechef contre Victor & Federic. Il fit aussi dresser quelques decrets contre les heretiques, qui s'estoient espandus par toute la Province de Languedoc.

Il y en avoit de deux sortes principales, les uns tout-à-fait ignorans, & fanatiques; les autres plus sçavans & beaucoup mieux instruits dans les saintes Ecritures. Les premiers estoient une espece de Manichéens adonnez aux dissolutions & vilenies, & ayant des erreurs grossieres & sales. Les autres paroissoient moins dereglez, & fort éloignez de ces turpitudes; Ils tenoient à peu prés les mesmes dogmes que les Calvinistes, & estoient proprement Henriciens & Vaudois. Le peuple qui ne les sçavoit pas distinguer, les appelloit indifferemment Cathares, Patarins, Boulgres ou Bulgares, Adamites, Cataphrygiens, Publicains, Gazariens, Lollards, Turlupins, & leur donnoit plusieurs autres noms, pris de ceux de leurs Docteurs, ou du païs d'où ils venoient, ou de quelque point de leur doctrine. On les appella plus communement Albigeois, parce qu'ils s'estoient fort provignez en cette ville-là sous la protection du Comte Roger qui les favorisoit.

En cette aunée moururent deux Princes fort considerables, Odon III. Duc de Bourgogne, auquel succeda Hugues III. son fils; Et Baudoüin II. Roy de Jerusalem fils de Foulques d'Anjou qui avoit porté le mesme sceptre. On crut qu'il avoit esté empoisonné. Sa valeur, sa pieté, sa sages-

se & son bonheur, pareil à sa vertu, luy eussent donné rang entre les meilleurs & les plus grands Princes s'il eust vescu. Amaulry ou Aymery son frere, encore mineur, prit sa place. 1163.

La paix estant entre les deux Rois Loüis & Henry, Loüis s'occupoit à faire justice & à reprimer les desordres. Les habitans de Vezelay avoient fait une commune, & se voyant protegez par le Comte de Nevers, s'efforçoient de se soustraire à l'Abbé qui estoit leur Seigneur. Le Roy fit un voyage de ce costé-là, & les contraignit eux & le Comte de demander pardon & de rompre leur commune, parce qu'ils l'avoient faite sans son autorité, & sans celle de leur Seigneur. Le Comte de Nevers pour penitence de ses fautes se condamna luy-mesme au voyage de la Terre-Sainte.

La mesme année le Roy alla en personne combattre le Comte de Clermont, celuy du Puy en Velay, & le Vicomte de Polignac, Seigneurs Auvergnacs qui ne vouloient pas s'abstenir du pillage des Eglises, & refusoient de comparoistre en sa Cour. Il les vainquit tous trois, & les amena prisonniers à Paris; lors qu'il les y eut detenus assez long-temps, il les relascha à la priere des Evesques, moyennant qu'ils fissent reparation, qu'ils en donnassent leur serment & des ostages, & qu'ils prissent l'absolution de l'Eglise.

Semblablement il punit le Comte de Chaalons de la perte de sa Comté, parce qu'il avoit pillé l'Abbaye de Clugny, & y avoit tué plus de cinq cens hommes tant Moines que valets. Toutefois la fille de ce Comte rentra dans son patrimoine.

Thomas Bequet Chancelier d'Angleterre, & en grand credit prés du Roy Henry, ayant esté élû Archevêque de Cantorbery l'an 1163. perdit bientost les bonnes graces de son maître pour diverses causes. Particulierement parce qu'il se separa de la Cour avec un peu trop d'austerité, & que d'ailleurs il se porta avec trop de vigueur à soustenir les privileges du Clergé, & à aneantir les loix & constitutions que l'ayeul du Roi Henri avoit fair recevoir par toute l'Angleterre, au prejudice de celles de l'Eglise. La querelle s'échauffa si fort, que Thomas fut banni du Roïaume, & tous ses parens & amis souffrirent d'extrémes persecutions. Il se retira en France dans l'Abbaïe de Pontigny au Diocese de Sens; Et delà il donna bien des peines à son Roy, mais il n'en souffrit pas peu luy-mesme, six ans durant.

La mort de l'Anti-pape Victor estant arrivée l'an 1164. *les Cardinaux de sa suite élûrent en son lieu Guy de Creme qui se fit appeller Paschal, & fut confirmé par Federic. Mais Alexandre III. rappellé par les Romains, partit de France l'an suivant, & s'en retourna à Rome pour mettre fin à ce schisme.* 1164.

L'an 1165. il nâquit un fils au Roi Loüis le Jeune, qui n'en avoit point encore. Maurice Evesque de Paris le baptisa dans l'Eglise Nostre-Dame; d'autres disent dans la Chapelle de saint Michel qui est dans le 1165.

Digitized by Google

1165. Palais ; & trois illustres Abbez, Hervé de saint Victor, Hugues de saint Germain, & Odon de sainte Geneviéve, furent ses parreins, & le nommerent Philippe. Comme le Roy crut l'avoir obtenu du ciel par ses ferventes & longues prieres, & par celles de tout son Roiaume, où plusieurs mois durant ce n'avoit esté que jeûnes, aumosnes & processions, on lui donna le surnom de *Dieu-Donné*, & depuis pour ses beaux faits, celuy de *Conquerant*. L'historien Paul Emile a traduit ce surnom par le mot latin AUGUSTE, & il a esté suivi en cela par tous les Historiens modernes. Avant sa naissance, le Roi Loüis son pere eut un songe qui lui donna bien de l'inquietude : car il crut voir que la Reine sa femme estant accouchée d'un fils, cet enfant abbreuvoit tous les Seigneurs qui estoient au tour de luy d'une coupe pleine de sang. Ce qui signifioit assez clairement qu'il en feroit bien respandte pendant son regne.

1166. La vie de Conan le Petit Duc de Bretagne qui avoit esté continuellement traversée, finit l'an 1166. pour faire place à Gefroy de Normandie son gendre. Ce Prince n'aïant encore que quinze ans demeura avec sa Duché sous la tutelle du Roi son pere durant quelques années ; au bout de ce temps-là s'estant émancipé, il entra en guerre avec luy. Le sujet
1167. estoit, que Henry le vouloit contraindre de lui faire hommage de la Duché ; Et il lui demandoit ce devoir en vertu du traité fait par Charles le Simple avec Rollon Duc de Normandie.

1168. L'an 1168. Thierry d'Alsace Comte de Flandres mourut à Graveline, qu'il avoit close de murailles ; Philippe son fils domina aprés luy. La mesme année Matilde veuve de Gefroy Plante-Geneft Comte d'Anjou, & mere de Henry II. Roi d'Angleterre, acheva de vivre.

1169. En ce mesme temps, la haine se renouvella entre les deux Rois pour
& 70. plusieurs sujets ; l'un estoit l'affaire du Comte d'Auvergne, que Loüis comme souverain Seigneur prit sous sa protection & sauve-garde, contre Henry duquel ce Comte estoit vassal comme mouvant de l'Aquitaine ; l'autre le support qu'il donnoit hautement à Thomas Archevesque de Cantorbery. La guerre se ralluma donc, & se fit deux ans durant ; neanmoins assez lentement, de sorte que le respect qu'eurent l'un & l'autre pour les instantes prieres du Pape Alexandre, les raccommoda pour quelque temps.

Ces deux Princes s'estant donc abouchez à Saint Germain en Laye, conclurent la paix entr'eux ; Et là les fils de l'Anglois rendirent hommage au Roi Loüis des terres que leur pere leur asseuroit par avancement d'hoirie ; sçavoir Henri, de la Duché de Normandie, du Comté d'Anjou, & de la Charge de grand Seneschal, laquelle y avoit esté jointe dés le temps de Grisegonnelle, comme aussi des Comtez du Maine & de Touraine ; Et le second, nommé Richard, de la Duché d'Aquitaine. Car pour le troisiéme, qui estoit Gefroy, il avoit la Bretagne de par sa femme, & n'en devoit hommage qu'au Duc de Normandie.

Cet accommodement n'empescha pas que l'année d'aprés Henry ne fist

fist dessein de se saisir de la ville de Bourges & du Berry, qu'il maintenoit estre de la Duché d'Aquitaine. Il s'avança pour cela avec son armée à Mont-luçon ; mais le Roi Loüis lui rompit son coup, y aiant de bonne heure envoyé des troupes. 1170.

Au retour de cette tentative les deux Rois s'entrevirent à Montmirel en Brie, c'estoit pour travailler à la reconciliation de Thomas Archevesque de Cantorbery. Elle eust esté achevée dés ce lieu-là, si Thomas en portant le baiser de paix à Henri ne lui eust dit qu'il le baisoit ***en l'honneur de Dieu***, ce qui fit que ce Roi se retira en arriere, comme s'il y eust eu quelque serpent caché sous ces paroles. On continua neanmoins de negocier cette affaire que Loüis avoit fort à cœur : les deux Rois s'aboucherent une autre fois à Freteval, l'Archevesque de Sens s'y trouva ; Et c'est une chose memorable, que Henri & lui estant descendus deux fois de cheval & s'estant tirez à quartier pour conferer, à toutes les deux fois le Roi Anglois tint les resnes de la bride à l'Archevesque. Enfin l'accommodement se fit à Blois, & les deux parties s'embrasserent. Mais comme le Roi, tandis que l'accommodement se traitoit, avoit fait couronner son fils aîné qui portoit mesme nom que luy, par l'Archevesque d'Yorc, malgré les défenses expresses du Pape, & au prejudice des droits de l'Eglise & des Archevesques de Cantorbery ; Thomas ne fut pas si tost descendu en Angleterre qu'il fit publier des lettres de sa Sainteté par lesquelles il suspendoit l'Archevesque d'Yorc, & l'Evêque de Londres qui avoit assisté à cette ceremonie. Ce procedé renouvella les troubles dans l'Angleterre, & les chagrins du Roi : lequel s'estant plaint un jour publiquement, qu'il estoit bien malheureux d'avoir tant de serviteurs, & tant de creatures, & que neanmoins un Prestre lui tint teste, & prist plaisir à le fâcher ; quatre Gentils-hommes de sa Cour par une complaisance aussi lasche que detestable, comploterent de l'en délivrer. Estant donc allez à Cantorbery ils entrerent dans l'Eglise où ce saint Prelat disoit Vespres avec ses Moines, & le massacrerent au pied de l'Autel, le vingt-neufiéme de Decembre.

Quoy que Henri desavoüast ce meurtre par un serment autentique, & qu'il en témoignast une douleur extrême : neanmoins parce qu'il avoit donné sujet de le commettre, si peut-estre il ne l'avoit commandé, le Pape lui en fit une grande affaire ; & d'autant plus que le Roy Loüis qui avoit fort aimé cét Archevesque, n'oublia rien pour exciter sa Sainteté à en prendre vengeance. Aussi envoïa-t'il des Legats qui presserent & épouvanterent si fort le Roi Henri qu'il subit toutes les penitences qu'ils lui voulurent imposer, ainsi que nous le dirons. Le saint Archevesque reveré comme Martyr, fut canonisé l'année suivante ; & les frequens miracles qui se firent sur son tombeau, attesterent sa sainteté. 1171. 1172. 1173.

Presque toutes les années il y avoit rupture, puis treve ou paix entre les deux Rois, soit pour leurs interests propres, soit pour ceux de leurs vassaux. Mais Loüis avoit cét avantage qu'estant le souverain Seigneur, il

1173. avoit droit de recevoir les plaintes des vassaux de Henri, & de se rendre son Juge.

Il en avoit soûlevé plusieurs en Aquitaine & en Normandie: cette année il arma encore contre lui ses propres enfans. Henri avoit marié son fils aîné nommé comme lui, avec Marguerite fille de Loüis, & l'avoit fait couronner avec son épouse l'année suivante à Wincester. Ce jeune Prince étant allé visiter son beau-pere avec elle, & ayant demeuré quelque temps en sa Cour, s'estoit laissé mettre dans l'esprit que puisqu'il estoit couronné il devoit regner, & qu'il faloit qu'il demandast à son pere la joüissance entiere ou du Royaume d'Angleterre, ou de la Duché de Normandie.

Dans cette disposition, & piqué trop vivement de ce que son pere lui avoit osté quelques jeunes gens qui lui donnoient de mauvais conseils, il se déroba une nuit d'avec lui & vint se jetter entre les bras du Roi.

Aussi-tost toute la jeune Noblesse le suit, la Reine Alienor sa mere le favorise, ses deux freres Richard Duc d'Aquitaine & Gefroy Duc de Bretagne se rangent auprés de lui; & toutes ces Provinces s'ébranslent avec eux. Guillaume Roi d'Escosse se declare pour eux & attaque l'Angleterre; le Roi de France les prend sous sa protection, & fait passer en mesme temps des troupes dans cette Isle sous la charge de Robert Comte de Leycestre pour soustenir les revoltez.

1174. Il sembloit donc que le malheureux pere dûst estre accablé tout d'un coup: Dans cette extremité, il tourne les yeux vers le Ciel, s'humilie devant Dieu, se resout de traverser en plein jour la ville de Cantorbie, nuds pieds, & couvert seulement d'une vieille casaque sur sa chair, & d'aller en cet estat se prosterner sur le tombeau de S. Thomas. Il y passa le jour & la nuit en prieres, avec des pleurs & des gemissemens indicibles; & aïant appellé tous les Moines de cette Abbaïe, les obligea de luy donner chacun un coup de verges sur les espaules. Si-tost qu'il se fust remis bien avec Dieu par la reparation de sa faute, il ressentit des effets presque miraculeux de son assistance; tous ses ennemis furent terrassez; Loüis qui venoit de prendre Verneüil au Perche, n'osa le garder & se retira de devant luy; Le Comte de Leycestre fut défait en Angleterre, & tous ceux qui le suivoient tuez ou pris, ensuite tout le Roïaume réduit en moins de 30. jours, ce Roi y estant passé incontinent aprés la défaite des rebelles.

L'an suivant Guillaume Roi d'Escosse son capital ennemi perdit la ba-
1175. taille contre ses Lieutenans, & demeura prisonnier avec la pluspart de ses Capitaines; une furieuse tempeste dissipa & delabra la flote du jeune Henri; le Roi Loüis qui avoit mené Philippe Comte de Flandres avec lui pour assieger Roüen, fut rudement repoussé de devant cette ville; De sorte que voïant qu'Henri avoit repassé la mer pour la secourir, & qu'il s'apprestoit à lui donner bataille, il entendit à une tréve de quelques mois.

Pendant qu'elle duroit, le vieil Henri passa en Poitou, & dompta Richard le plus mauvais de ses trois fils rebelles à qui il avoit donné ce païs-là pour son partage. Aprés cet avantage les autres rentrerent dans

Digitized by Google

l'obeïssance ; Et les deux Rois se porterent assez facilement à la paix. Elle fut concluë entre eux, & afin de la mieux cimenter. Loüis mit sa fille Alix entre les mains de Henri pour la marier au Prince Richard quand elle seroit en âge nubile. 1177.

Lorsqu'ils eurent gousté les douceurs de la paix un an durant, ils prirent tant d'aversion pour les guerres & les broüilleries, qu'ils resolurent de n'y plus retomber. Tous deux se sentoient déja vieux, & tous deux avoient sujet de craindre : l'un redoutoit les remuemens de ses trois fils trop braves, l'autre apprehendoit pour la foiblesse du sien qui estoit unique & trop jeune. Tellement qu'ils confirmerent la paix par de nouveaux sermens, se promirent amitié envers & contre tous, & firent resolution d'aller ensemble en Languedoc pour exterminer les heretiques, dont nous avons parlé. Ils trouverent neanmoins plus à propos d'y envoïer auparavant le Legat du Pape avec quatre ou cinq autres Prelats pour essayer de reduire ces dévoyez par predications & par anathêmes. Ces deux moyens ne furent pas inutiles, ils en ramenerent beaucoup au giron de l'Eglise, & reprimerent les autres pour un temps.

Durant le calme de cette paix, les deux Rois s'aboucherent à Nonancour sur les confins de Normandie, & proposerent de faire une seconde Croisade, dont, à dire vrai, ni l'un ni l'autre n'estoit plus capable. 1178.

Quelques mois aprés Loüis, qui estoit extrémement cassé de vieillesse, usant de la mesme prévoyance de ses predecesseurs, resolut de faire couronner Philippe son fils : mais estant arrivé que ce jeune Prince tomba malade d'une frayeur qu'il eut de s'estre égaré dans les bois comme il estoit à la chasse, il falut remettre cette ceremonie, & elle ne s'accomplit que l'année suivante.

Cependant comme la devotion envers les reliques de S. Thomas de Cantorbery croissoit de plus en plus, par l'exemple mesme du Roi Henri, qui de son persecuteur estoit devenu son adorateur : le Roi Loüis passa en Angleterre, fit ses prieres sur son Tombeau, & y laissa de riches marques de sa pieté.

Enfin le Prince Philippe fut sacré & couronné à Reims le jour de la Toussaint par Guillaume Archevesque de cette ville & Cardinal, frere de la Reine sa mere ; le Duc de Normandie & Philippe Comte de Flandres, tous deux Pairs, assistant à cette ceremonie, & luy tenant la couronne sur la teste. Le Roi Loüis ne put s'y trouver, parce qu'il estoit déja atteint de paralysie. 1179.

Peu aprés Philippe Comte de Flandres fidelle & affectionné envers lui, moïenna le mariage de sa niéce Isabelle-Alix fille de sa sœur & de Guillaume Comte de Hainaut, avec le nouveau Roi qui estoit son fillol ; Et la traitant comme sa fille parce qu'il n'avoit aucuns enfans, il lui donna en faveur de ce mariage la Comté d'Artois & le païs qui est le long de la riviere du Lys. La Reine mere n'estoit pas contente de ce mariage, qui l'éloignoit de l'administration des affaires, en y affermissant le Comte de 1180.

1180. Flandres; elle voulut former un parti, & se cantonna dans ses places: mais son fils prevint ses desseins, de sorte qu'elle fut contrainte de se retirer vers ses freres.

Avant que cette broüillerie fust entierement terminée, le Roi Loüis mourut de paralysie dans la ville de Paris le dix-huitiéme jour de Septembre, âgé, comme disent plusieurs, de prés de soixante-dix ans; mais selon moy seulement de soixante-trois à soixante-quatre, dont il en avoit regné quarante-trois. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de Barbeaux prés de Melun, où la Reine Alix sa femme luy fit élever un tombeau de marbre blanc. Le Roi Charles IX. estant à Fontainebleau eut la curiosité de le faire ouvrir : on y trouva son corps presque tout entier, & ses ornemens royaux à demi consumez par la pourriture. Il avoit des anneaux aux doigts, & une croix d'or au col : le Roi & les Princes du sang qui se trouverent là presens, les prirent pour les porter en memoire d'un si bon & religieux predecesseur.

Il entreprenoit avec plus de hardiesse que de prudence, & quelquefois mesme contre la justice; aussi estoit-il peu heureux en ses entreprises, & d'ailleurs trop mol dans les affaires qui desiroient de la vigueur; mais religieux, doux, charitable, bon, équitable & liberal autant qu'aucun Prince de son siecle. On ne lui peut reprocher que deux choses; l'une d'avoir repudié sa femme; l'autre d'avoir soûtenu la rebellion des enfans du Roi Henri contre leur pere. La derniere sans doute ne se peut appeller qu'une énorme injustice qui violoit les droits de la nature : mais quant à l'autre, il faudroit sçavoir parfaitement bien la disposition des affaires de ce temps-là, pour prononcer, comme font quelques modernes politiques, que ce fut une lourde faute contre la prudence. Ils pourroient dire plus justement qu'il en eust fait une tres-grande contre l'honneur de garder à ses costez une femme de cette humeur-là. Et en la ✠ repudiant pouvoit-il garder ses terres? Quand sa conscience lui eust permis de les retenir, les Grands du Roïaume l'eussent-ils souffert? & les peuples de l'Aquitaine eussent-ils si facilement abandonné leur Dame naturelle?

Il eut trois femmes, cette Alienor d'Aquitaine, Constance d'Espagne, & Alix de Champagne. De la premiere vinrent deux filles, Marie & Alix qui épouserent les deux freres, Henri Comte de Champagne, & Thibaud Comte de Chartres & de Blois. De la seconde, sortit Marguerite qui fut mariée en premieres nôces avec Henri le Jeune Roi d'Angleterre, & en secondes avec Bela III. Roi de Hongrie. De la troisiéme nâquirent deux filles, & un fils. Des deux filles Alix fut fiancée à Richard d'Angleterre, puis mariée à Guillaume Comte de Pontieu, & Agnes épousa Alexis Comnene fils d'Emanuel Empereur de Constantinople; le fils fut nommé Philippe, & regna aprés son pere.

Digitized by Google



Digitized by Google

encore ALEX. III. un an sous ce regne.

LUCE III. élû le 29. Aoust 1181. S. 4. ans, 3. mois.

URBAIN III. élû en Decembre 1185. S. 1. an & prés d'onze mois.

GREGOIRE VIII. élû en Oct. 1187. S. un peu moins de 2. mois.

CLEM. III. élû en Janv. 1188. S. 3. ans, 3. mois.

CELEST. III. élû en Avril 1191. S. 6. ans, 9. mois.

INNOC. III. élû en Janv. 1198. S. 8. ans, 6. mois, 9. jours.

HONORE' III. élû en Juillet 1216. S. 10. ans, 8. mois, dont 7. pendant ce regne.

PHILIPPE II.
SURNOMME' AUGUSTE, OU LE CONQUERANT, ROY XLI.



Un Prince qui peut estre & Conquerant & Iuste,
Sans opprimer son peuple, amasser des tresors,
Enrichir le dedans, & s'accroistre au dehors,
Peut bien, sans se flater, prendre le nom d'AUGUSTE.

Digitized by Google

PHILIPPE II.

SURNOMMÉ AUGUSTE,

OU

LE CONQUERANT,

ROY XLI.

Aagé de quinze ans.



DE's le vivant de Loüis le Jeune, les affaires avoient commencé d'estre gouvernées sous le nom & par les soins, comme je croy, de Philippe d'Alsace Comte de Flandres, qui estoit son Tuteur, son Gouverneur & son Parrain. Il ne conserva pas cette autorité un an entier : la Reine & la Maison de Champagne la luy disputant, le jeune Roi remit sa personne & l'administration de ses affaires à Robert Clement, Seigneur de Mez en Gastinois, que son pere lui avoit donné pour Gouverneur. Il le fit Mareschal de France, pour l'autoriser davantage ; & ce Seigneur estant mort deux ans aprés, il donna la mesme autorité & la mesme Charge encore à Gilles son frere, puis successivement à Alberic & à Henry, enfans de Robert; de sorte qu'elle devint comme hereditaire dans cette Maison, & donna à leur Terre le nom de Mez le Mareschal.

EMPP. ALEXIS II. fils de Manuel, en Octobre, R. 2. ans. Et encore FEDERIC I.

1180.

La jalousie du souverain commandement causa une ligue entre les Grands du Roïaume, & plusieurs ravages & desolations. Le Comte de Sancerre qui s'estoit declaré le premier, eust esté accablé par les armes du jeune Roi, s'il n'eust eu recours à sa misericorde. Toutes ces broüilleries cesserent lors qu'il fut en âge de prendre le timon lui-mesme. Il choisit alors pour Chef de son Conseil Guillaume Archevesque de Champagne, son oncle, qui se conserva dans ce poste jusqu'à sa mort. 1181.

Les routes de pieté & de justice que le pere & l'aïeul de Philippe avoient tenuës pour fortifier leur autorité, les avoient fort avancez dans leurs desseins : il fut donc conseillé de les suivre. Ainsi ayant embrassé la protection des Eglises, il alla reduire à main forte Ebles Seigneur de Charenton en Berry, Imbert Seigneur de Beaujeu en Lyonnois, &

1181. Guy Comte de Châlon sur Saone, qui opprimoient les Ecclesiastiques.

Mais ses Ministres contrevenant à ces pieuses maximes, luy firent une grande querelle avec Guy Archevesque de Sens, touchant les Juifs. Cet Archevêque se roidissoit à faire observer le decret que le Pape Alexandre III. avoit fait contr'eux l'année précedente dans le Concile de Rome; par lequel il défendoit de tenir doresnavant aucun Chrestien en servitude. Les Ministres du Roy, au contraire, interessez sans doute par ces circoncis, qui avoient en ce temps-là le plus clair argent du Roïaume, les soûtenoient ouvertement, & s'opposoient à l'execution du decret. Neanmoins cette cause estant fort odieuse, il falut qu'ils les abandonnassent; & mesme le Roy les chassa de ses terres, & confisqua leurs biens fonds (car alors ils en possedoient beaucoup,) leur permettant seulement d'emporter leur argent & leurs meubles. Il en usa ainsi, par l'avis de Frere Bernard, simple Hermite demeurant aux Bois de Vincennes, mais homme de grand credit à la Cour: & ce conseil se trouva plus politique encore que Chrestien, dautant que par ce moyen le Roi tira de bien plus grandes sommes des Juifs qu'ils ne luy en eussent donné pour les maintenir.

Dés son avenement à la Couronne, son Conseil desiarnt sanctifier son nouveau regne, fit publier un Edit contre ceux qui prononcent ces horribles blasphémes qui sont composez du nom & des membres du Fils de Dieu; les condamnant à payer certaine amende pecuniaire, s'ils estoient gens de condition; & à estre jettez dans l'eau, s'ils ne l'estoient pas.

Poussé du mesme zele, il fit faire une exacte recherche de tous ceux qui estoient accusez d'heresie, & en envoya plusieurs au feu. Il signala encore sa pieté par l'expulsion des Comediens, Jongleurs & Farceurs, qu'il chassa de sa Cour, comme gens qui ne servent qu'à flater & à nour-
1182. rir les voluptez & la faineantise, à remplir les esprits oiseux de vaines chimeres qui les gastent, & à causer dans les cœurs des mouvemens déreglez, que la sagesse & la Religion nous commandent si fort d'étouffer. Les Princes avoient accoustumé de faire de beaux presens à ces gens-là, & de leur donner leurs plus pretieux habits: mais luy estant persuadé, comme le dit Rigord son Historien, que *donner aux Histrions, c'estoit sacrifier au diable*, aima mieux suivre l'exemple du saint & charitable Empereur Henri I. qui avoit fait vœu de faire vendre les siens, pour en employer l'argent à nourrir & entretenir les pauvres.

1183. L'an 1183. il entoura de murailles le parc du bois de Vincennes, & le peupla de bestes fauves que le Roi d'Angleterre luy envoya. En divers temps il fit fermer & remparer de murs & de fossez toutes les villes & terres de son domaine; & enjoignit au Prevost & principaux Bourgeois de Paris de paver leurs ruës qui estoient toutes pleines de boüe & d'ordures. Ce qu'ils executerent suivant ses ordres; & ils l'eussent fait avec bien plus de joye, si ce n'eust pas esté à leurs dépens.

L'an

L'an 1183. Henri Comte de Champagne, à cause de ses magnificences & liberalitez surnommé le Large, estoit mort dans sa ville de Troyes; au retour de son voyage en Terre-Sainte, & avoit laissé deux fils, Henri surnommé le Jeune, & Thibaud, qui tous deux furent successivement Comtes de Champagne; & une fille nommée Marie, qui à trois ans de là épousa Baudoüin Comte de Hainaut, depuis Comte de Flandres & Empereur de Constantinople. C'est ce Henri qui coupa la riviere de Seine à Troyes en plusieurs canaux, afin d'y établir diverses manufactures, qui font vivre aujourd'hui un tres-grand nombre d'Ouvriers, & apportent beaucoup d'utilité à la Ville & à la Province. Quels monuments sont plus dignes d'un Prince Chrestien, ou ceux de la paix, ou ceux de la guerre? 1183.

Deux ans aprés sa mort, le jeune Roi d'Angleterre, âgé seulement de vingt-huit ans, mourut dans le chasteau de Martel en Quercy; non peut-estre sans quelque punition divine, de s'estre souvent, & mesme encore à cette heure-là, revolté contre son pere, qui estoit allé en ce païs-là avec une armée pour le ramener à son devoir. Aussi ce jeune Prince se voyant proche de sa fin, donna de grandes marques d'une vraye contrition. Il vestit le cilice, se fit mettre la corde au col, & voulut mourir couché sur un lit de cendres. Sa veuve Marguerite de France, sœur du Roi Philippe, fut depuis remariée à Bela III. du nom, Roi de Hongrie.

Les peuples de Berry ayant porté leurs plaintes à Philippe, des ravages des Côtereaux qui desoloient alors cette Province, il leur donna quelques troupes pour les reprimer. Avec ce renfort ils combattirent ces voleurs, & les assommerent tous, sans pardonner à pas un seul: il en fut tué plus de neuf mille. Ils estoient pires qu'heretiques; ils se moquoient insolemment de la Religion & de ses Ministres, appelloient les Prestres des *Chanterres*, les souffletoient, les battoient outrageusement, les emprisonnoient & les rançonnoient. Ils rompoient les calices & les ciboires, jettoient les hosties par terre, & donnoient les corporaliers & les sacrez linges de l'autel à leurs vilaines, qui s'en faisoient des coëffes & des guimpes. Je trouve que ces canailles s'appelloient aussi *Paillards, Palearii*, à mon avis, parce qu'ils couchoient tous pesle mesle, & se veautroient sur la paille.

Les Seigneurs particuliers ayant eu depuis long-temps la licence de se faire la guerre aprés un deffi qu'ils s'envoyoient, il s'en ensuivoit des meurtres & des saccagements continuels. Les Evesques & quelques Seigneurs des plus sages du Royaume, avoient tâché d'y remedier dés l'an 1044. *ayant ordonné la* Treve ou Paix de Dieu, *pour les differends des particuliers durant certain temps de l'année, & certains jours de la semaine, avec de tres-rigoureuses peines contre les infracteurs, jusques là qu'on pouvoit les tuer dans les Eglises, qui servoient d'asyles à tous les autres crimes les plus énormes. Raimond Berenger Comte de Bar-*

1183. *celone l'avoit établie dans ses païs l'an 1060. Guillaume le Conquerant en Angleterre & en Normandie l'an 1080. le Concile de Clermont l'avoit confirmée l'an 1096. & celuy de Rome l'an 1102.*

Or comme ces tréves estoient mal observées, & qu'à l'occasion principalement de la guerre qui estoit entre le Roy d'Arragon & Raimond Comte de Toulouse, les Provinces de Languedoc & de la Guyenne, estoient miserablement tourmentées de factions, de meurtres & de briegandages : un certain Charpentier nommé Durand, qui paroissoit homme simple, trouva le remede à ces calamitez, & avec cela le moyen de s'enrichir. Il assura que Dieu luy avoit apparu dans la ville du Puy en Auvergne, luy commandant d'annoncer la paix ; & qu'il luy avoit donné pour preuve de sa mission, certaine image de la Vierge qu'il montroit. Tellement que sur sa foy, les Prelats, les Seigneurs & les Gentils-hommes s'estant assemblez au Puy le jour de la feste de l'Assomption, convinrent tous entr'eux par serment sur les saints Evangiles, de mettre bas toutes les animositez, & d'oublier toutes injures, & firent une sainte Ligue pour reconcilier les esprits, & pour entretenir la paix, qu'ils nommerent la PAIX DE DIEU. *Ceux qui en estoient, portoient sur leur poitrine l'estampe de cette image de Nostre-Dame en plomb, & sur leur teste des capuchons de linge blanc que ce Charpentier leur vendoit. Cette invention eut tant de pouvoir sur les esprits, qu'un homme avec ces marques-là estoit non seulement en seureté, mais aussi en veneration parmi ses plus mortels ennemis. Mais comme les plus grands abus viennent des plus salutaires établissemens, il arriva que les paysans se trouvant forts par l'union que ces chaperons faisoient entr'eux, commencerent à s'attrouper & à menacer la Noblesse, qui en effet estoit la cause de tous leurs maux ; de sorte que quelques Seigneurs se mirent à leur courir sus ; entr'autres l'Evesque d'Auxerre, qui en ayant massacré un grand nombre, chassa tous les autres de dessus ses terres.*

1184. Soit que les Princes de Champagne, freres de la Reine-Mere, eussent gagné le dessus à la Cour, & mis mal le Comte de Flandres auprés du Roy, soit pour quelqu'autre sujet : le Roy le somma de luy rendre le Vermandois, que Loüis VII. ne luy avoit donné, à ce qu'il pretendoit, que pour un certain temps. Le Comte tres-puissant s'y voulut maintenir, passa la Somme avec une grosse armée, & vint jusqu'à Senlis. Le Roy monta à cheval : à la nouvelle de sa marche, le Comte rebroussa sur ses pas, & alla assieger Corbie; mais il en décampa aussi-tost pour le mesme sujet. Le Roy ne l'ayant pû joindre, assiegea le chasteau de Bobant : les deux armées s'approcherent pour se charger, & le Comte eut la hardiesse de presenter la bataille au Roy, & de luy envoyer un deffi. Quelques entremetteurs arresterent leur impetuosité, & firent la paix ; le Comte relascha tout le Vermandois, à la reserve de Peronne & de Saint Quentin : toutefois on luy en laissa la joüissance sa vie durant.

A cet accommodement le Roy appella tous les Evesques, Abbez, Comtes & Barons, qui servoient en son armée avec leurs arriere-vassaux; tel estoit alors le droit des François. Durant cette guerre la Reine se retira d'auprés du Roy qui ne la traitoit pas bien, peut-estre parce qu'il la voyoit trop portée pour les interests de son oncle: mais dans cette separation elle se gouverna avec tant de sagesse & de patience, qu'il la rappella, quoique d'abord il eust resolu de la repudier, sous pretexte de parenté, & que tous les Evesques de Cour y donnassent leur consentement, à la reserve de celuy de Senlis, qui eut plus de conscience & d'honneur que de complaisance. 1185.

La paix faite avec le Comte de Flandres, Baudoüin Comte de Hainaut, son heritier, épousa Marie de Champagne, tante du Roy: les noces en furent celebrées à Chasteau-Thierry.

Un peu aprés, le Patriarche de Jerusalem, & le Prieur de l'Hospital de saint Jean, députez de la part des Chrestiens de la Terre-Sainte, apporterent les clefs de la Sainte-Cité au Roy Philippe, implorant son secours, & luy representant l'extréme danger où elle estoit reduite. Ils les avoient portées trois ans auparavant, avec la mesme supplication, au Roy Henry d'Angleterre, qui estoit naturel heritier de ce Royaume-là, comme fils de Gefroy Plante-genest, qui l'estoit du Roy Foulques: mais ce Prince estant alors en guerre avec ses enfans, ne s'estoit pas mis en peine de leur donner le secours qu'ils demandoient. Le Roy Philippe ne fit pas de mesme; car ayant tenu une grande Assemblée de Prelats & de Seigneurs à Paris, il leur enjoignit de prescher la Croisade, & de la publier par tout; & cependant il envoya à la Terre-Sainte un secours considerable de Cavalerie & d'Infanterie à ses dépens.

La mesme année les plaintes du Clergé de Bourgogne, que le Duc Hugues avoit pillé, & celles du Seigneur de Vergy, dont ce Prince assiegeoit le chasteau, l'obligerent à marcher de ce costé-là, & d'assieger Chastillon sur Seine, le plus fort boulevart de ce rebelle; lequel voyant que sa place avoit esté prise d'assaut, vint humblement se jetter à ses pieds, & se soûmettre à ses commandemens, promettant de payer trente mille livres de reparation au Clergé, & donnant quatre châteaux en nantissement, qui pourtant luy furent rendus à quelque temps de là, sans doute parce qu'on eut besoin de luy.

Je trouve qu'environ ce temps un Girard de Poissy, qui manioit les Finances, y remit de son propre fonds onze mille marcs d'argent. Il est à croire qu'il les avoit gagnez avec le Roy; mais quoy qu'il en soit, on peut dire que cet exemple sera toûjours unique, & qu'on ne verra jamais de Financier qui le veüille imiter. Quelque chose qu'on fasse, ces gens-là iront plûtost à la mort, que de venir à restitution. Ainsi il sera toûjours plus seur & plus aisé de les empescher de prendre, que de les obliger à rendre. ✠

Gefroy Duc de Bretagne, & frere de ce Henry d'Angleterre, qui estoit

1186. mort il y avoit deux ans, estant venu à Paris pour voir le Roy qui le cherissoit tendrement, mourut de maladie à Champeaux. Il fut inhumé dans Nostre-Dame de Paris. Champeaux est le lieu où l'on a depuis basti l'Eglise & le cimetiere de S. Innocent. De sa femme Constance, fille & heritiere de Conan Duc de Bretagne, il avoit une fille nommée Alienor, & un fils unique âgé seulement de trois mois. Les Bretons luy donnerent le nom d'Artus, en memoire de ce fameux Roy que les Romans font auteur des Chevaliers de la table ronde, & de tant de hauts faits d'armes. Il demeura sous la tutelle de sa mere, & sous la protection du Roy, malgré tous les efforts du vieux Henry, & de Richard son fils, qui firent plusieurs entreprises pour se saisir de sa personne, afin de s'emparer de la Bretagne. Constance, veuve de Gefroy, épousa depuis Guy Seigneur de Thoüars.

La memoire de Gefroy est encore aujourd'huy fort celebre chez les Bretons, à cause de cette loy qu'il fit dans son Parlement ou Estats generaux, qu'on nomme L'Assise du Comte Gefroy : *par laquelle il fut ordonné que dans les maisons des Barons & des Chevaliers, les partages ne se feroient plus également comme ils se faisoient auparavant; mais que l'aisné recueilleroit toute la succession, & en feroit telle part à ses puisnez qu'il aviseroit avec les autres parens. Cette portion a esté depuis reglée au tiers pour tous les puisnez, à viage pour les mâles, & en heritage pour les filles. Avec le temps les autres Gentilshommes, pour ne pas ceder aux Barons, voulurent y estre compris.*

Sur la fin de l'an 1186. la guerre se ralluma entre le Roy Philippe & Henry d'Angleterre, pour deux sujets. L'un estoit que Richard refusoit de rendre l'hommage au Roy de sa Comté de Poitou, se fondant peut-estre sur ce qu'elle relevoit immediatement de la Duché d'Aquitaine: l'autre, que Henry differoit de restituer Gisors & autres places du
1187. Vexin, que Loüis VII. avoit données en dot à Marguerite, qui n'avoit point eu d'enfans du jeune Henry. Philippe, sans s'arester aux negotiations dont il pensoit l'amuser, l'attaqua du costé de Berry, prit d'abord Issoudun, & aprés assiegea Chasteau-Raoul. L'Anglois & son fils vinrent au secours, & envoyerent demander bataille. Philippe jeune & brave accepta le deffi : mais les deux armées estant rangées, le cœur manqua à Henry; il fit parler d'accommodement, promit satisfaction à Philippe, & luy laissa Issoudun pour les frais de la guerre.

Le troisiéme de Septembre Loüis, premier né du Roy Philippe, vint au monde. La ville de Paris en témoigna tant de réjoüissance, que de toute une semaine elle ne fit qu'un jour continuel de feste, chassant les tenebres de la nuit par la lumiere d'une infinité de flambeaux de cire.

Un Poëte a écrit que la Reine sa mere, grosse de quatre à cinq mois, estant allée à Nostre-Dame rendre graces à Dieu de ce qu'elle avoit

senty remuer son enfant dans ses flancs, on y vit quatre lampes s'allumer d'elles-mesmes, comme pour marquer la future splendeur de l'enfant qu'elle portoit dans son ventre: mais pourtant sa lumiere fut éteinte dés la quatriéme année de son regne. 1187.

L'histoire remarque que la naissance de ce Prince fut un grand & extraordinaire sujet de joye aux François, à cause qu'il descendoit par femmes du sang de Charlemagne, le plus noble qui ait jamais esté au monde. Ils ne sçavoient pas en ce temps-là, que Hugues Capet descendoit en ligne masculine de Childebrand frere de Charles-Martel: ou bien ils croyoient que la Noblesse du sang Carlien venoit de la branche & de la personne de Charlemagne, non pas de celle de ses collateraux.

Ces réjoüissances furent interrompuës par les mauvaises nouvelles qui furent apportées du Levant sur la fin d'Octobre. Baudoüin surnommé le Ladre, parce qu'en effet il l'estoit, ayant succedé à son pere Amaulry dans le Royaume de Jerusalem, ne vêcut que peu d'années, & le laissa à Baudoüin V. qui estoit fils de sa sœur Sibylle, & de Guy de Luzignan. Ce Guy comme tuteur de son fils, ayant pris le gouvernement du Royaume, & Raimond Comte de Tripoly le disputant, leurs broüilleries acheverent de ruiner les affaires des Chrestiens en ces païs-là; car la rage de Raimond fut si furieuse qu'il porta Saladin à rompre la treve, & à tourner ses forces contre les Chrestiens de Syrie.

Saladin estoit Roy de Syrie & d'Egypte, son merite secondé par la fortune, l'avoit de bas lieu élevé à cette haute puissance. Aprés qu'il eut remporté plusieurs victoires sur les Chrestiens, une entr'autres où il prit Guy de Luzignan Roy de Jerusalem, & la vraye Croix que l'Evesque d'Acre portoit à la teste des troupes, il leur arracha les villes d'Acre, de Barut, Sayde, & enfin la Sainte-Cité. Elle se rendit aprés quinze jours de siege, le 2. d'Octobre, & ensuite toute la Terre-Sainte, à la reserve de Tyr, Tripoly, Antioche, & quelques places fortes.

Ainsi finit le Royaume de Jerusalem, n'ayant duré que 88. ans. Comme il avoit esté conquis par le zele & la vertu des Chrestiens, il leur fut osté par un juste jugement de Dieu, lors que leurs pechez furent devenus plus énormes que ceux des Mahometans. Le titre de ce Royaume, aprés avoir passé ambitieusement par diverses maisons de Princes, fait partie aujourd'huy des titres du Roy Catholique. 

A cette funeste nouvelle qui arriva sur la fin de l'année 1187. tous les fidelles jetterent les hauts cris: il n'y eut jamais de douleur si grande ny si universelle que celle-là. Le Pape Urbain en mourut de douleur. Les Rois Philippe & Henry en estant sensiblement touchez, s'aboucherent entre Gisors & Trie, & resolurent de prendre la croix, pour retirer les saints Lieux d'entre les mains des Infidelles. Grand nombre de Prelats & de Seigneurs suivirent leur exemple.

En memoire de cette entre-veuë ils dresserent une croix dans le champ

Digitized by Google

1188. où ils s'estoient croisez ; & se promirent mutuellement de laisser tous leurs differends en tel estat qu'ils estoient, jusques aprés leur retour de cette sainte expedition. Cependant ils firent tous deux des exactions intolerables sur leurs peuples pout subvenir aux frais de ce voïage d'outremer. Entr'autres Philippe aïant assemblé un grand Parlement à Paris au mois de Mars de l'année 1188. il y fit resoudre par les Evêques & les Barons, qu'on prendroit la dixiéme partie de tous les biens meubles & immeubles de toutes personnes, tant Ecclesiastiques que Laïques ; excepté seulement des Leproseries, des Moines de Cisteaux, des Chartreux & de Fontevrault. On nomma cét impost la *Dixme Saladine.*

Alors qu'on se preparoit avec un zele incroïable pour cette expedition, le Prince Richard, pour je ne sçai quelle petite injure receuë d'Alfonse Comte de Toulouse, renouvella la vieille pretention de sa mere Alienor sur cette Comté, & s'efforça de l'envahir par les armes. Aussi-tost Philippe pour dégager le Comte son beaufrere, & faire diversion, se jetta dans le Berry, enleva toutes les places que l'Anglois y possedoit ; donna la chasse au vieil Henri qui y estoit venu avec une armée, & le poursuivit jusqu'aux frontieres de Normandie.

Ils eurent là quelques rencontres : l'une prés de Gisors, d'où Henry fut chassé : l'autre auprés de Mante, qu'il vouloit assieger avec une nombreuse armée : mais le brave Desbarres l'Achille de ce temps-là le repoussa vigoureusement. Les Auteurs François & les Anglois ne sont pas d'accord des succés de ces guerres : les premiers donnent toûjours l'avantage à leur Roy, les autres toûjours à leur Richard. Ces Princes estoient tous deux si braves qu'ils pouvoient vaincre par tout où ils ne se rencontroient pas teste pour teste.

1189. L'hyver donna tréves à leurs armes. Cependant Richard qui avoit vaillamment combattu pour son pere en Berry & en Normandie, se broüilla avec luy, & se jetta entre les bras de Philippe. Son mécontentement procedoit de ce que le pere differoit de luy délivrer Alix de France sa fiancée, & la tenoit étroitement enfermée dans un chasteau. Quelques-uns ont crû que ce vieillard avoit d'autres yeux pour elle, qu'il n'eust dû en avoir pour la femme de son fils ; Et d'ailleurs en achevant le mariage, il eust esté obligé, suivant les articles du contrat de faire couronner son fils, & de luy donner le titre de Roy.

*Le Moine Rigord Physicien * de Philippe, raconte dans l'Histoire de ce Roy, que luy estant à Argenteüil, comme la Lune estoit en son plein, & la nuit fort claire, peu avant le point du jour, le Prieur de ce Monastere & plusieurs Religieux virent cét astre se détacher du ciel & descendre en un moment à terre : où s'estant arresté quelque temps comme pour reprendre force, il remonta tout doucement & se remit en son lieu.*

* C'est Medecin speculatif.

La guerre se continuoit vivement entre les deux Rois, & l'Anglois

avoit ses propres fils contre luy. Au printemps suivant Philippe se mettant en campagne, conquesta tout le païs du Maine & la ville du Mans, la Touraine & la ville de Tours, dont les ponts estant rompus, il trouva luy-mesme, comme par miracle, un gué dans la Loire, qu'il montra à son armée. 1189.

Au mesme temps Jean surnommé sans Terre, troisiéme fils de Henry, prit aussi les armes contre son pere. Cet infortuné vieillard ne sçachant plus de quel costé se tourner, partit de Chinon & s'avança vers le Roy Philippe pour luy demander humblement la paix. Philippe la luy accorda facilement, & reconcilia Richard avec luy, à condition que l'un des deux l'accompagneroit à la Terre-Sainte. Mais il ne pût raccommoder Jean sans Terre, ou peut-estre il ne le voulut pas, afin de laisser toûjours un levain de discorde dans cette Maison-là.

Henry aussi malheureux en guerre qu'il l'estoit en enfans, accablé de honte & de chagrin, & leur ayant donné sa malediction sans que les Evesques pussent l'obliger à la revoquer, mourut trois jours aprés qu'il fut de retour à Chinon. On inhuma son corps dans l'Eglise de l'Abbaye de Font-Evrault qu'il avoit fondée, pas-un de ses enfans n'ayant pris le soin de luy aller rendre les derniers devoirs.

Richard son fils aisné luy succeda, & fut couronné à Londres avec la ceremonie que décrit Matthieu de Paris. Alors Philippe son beau-frere luy rendit genereusement tout ce qu'il avoit conquis sur le pere, horsmis Issoudun & les fiefs qu'il possedoit en Auvergne, luy constituant Gisors & tout le Vexin pour la dot de sa femme Alix.

Les deux Princes ainsi unis d'une amitié qui paroissoit toute cordiale, & si forte qu'on eust dit que rien n'estoit capable de la rompre, se disposerent pour l'expedition de la Terre-Sainte ; & donnerent le rendez-vous à leurs gens de guerre à Vezelay. La mort de la Reine Isabelle qui estoit arrivée au mois de Mars, ne retarda point la resolution de Philippe. Il alla selon la pieuse coustume de nos Rois, rendre ses devoirs aux chasses de saint Denis & de ses Compagnons Martyrs ; Il y prit deux estendarts sur l'autel, & receut devotement le bourdon & la malette de la main de Guillaume Archevesque de Reims, son oncle & Legat du S. Siege en France. Ce fut le jour de la saint Jean-Baptiste. 1190.

Les deux Rois s'estant rendus à Vezelay, & ayant conferé de leurs affaires communes, en partirent vers le 6. de Juillet, & allerent s'embarquer, Richard à Marseille, & Philippe à Genes. Tous deux aborderent en Sicile, Richard le dernier ; mais Philippe moins heureusement que luy, parce qu'une tempeste le força de jetter une partie de ses chevaux & de son équipage en la Mer.

Avant que partir, Philippe avec le congé * & l'agréement de tous ses Barons, donna la tutelle de son fils & la garde du Royaume à la Reine

* *Accepta licentia ab omnibus Baronibus.*

1190. sa mere Alix de Champagne, & à Guillaume Cardinal Archevesque de Reims frere de cette Princesse. Mais de peur qu'ils n'en abusassent, il laissa un ordre autentique par écrit, signé des grands Officiers de la Couronne, qui bornoit leur puissance & leur prescrivoit leur leçon en beaucoup de choses. Entre autres, il vouloit qu'ils donnassent les benefices vacans en regale par le conseil de frere Bernard, ce devot Hermite qui avoit sa cellule au bois de Vincennes, & que durant son absence il ne fust point levé de tailles par les Seigneurs sur leurs terres, ny mesme en cas qu'il vinst à mourir, par les Regens pendant la minorité de son fils.

Il ordonna aussi aux Eschevins de Paris, qu'ils eussent soin de le fermer de murailles qui fussent flanquées de tours. Il n'y fut point fait de fossez pour lors; la closture du costé droit de la riviere a esté souvent aggrandie & changée. Les Bourgeois des autres villes à leur exemple, se piquerent aussi d'enceindre les leurs & de les remparer.

EMPP. encore ISAAC L'ANGE, & HENRY VI. fils de Federic I. R. 7. ans sur la fin de 1190.

Roger Roy des deux Siciles avoit esté marié trois fois. De sa premiere femme il avoit eu un fils nommé Guillaume, surnommé *le Mauvais*, & de sa troisiéme une fille qu'on appella Constance. Guillaume regna, & son fils de mesme nom, mais d'un surnom tout contraire; car on l'appella le *Bon*, tint le sceptre aprés luy. Constance estant âgée de trente ans, & non point Religieuse, comme quelques-uns ont voulu dire, épousa le Prince Henry, fils de l'Empereur Federic I. Cependant il advint que Federic, qui s'estoit croisé l'année d'auparavant, & estoit passé en Asie, se noya le dixiéme de Juin en se baignant dans la petite riviere de Serre, entre Antioche & Nicée, comme il conduisoit un puissant secours à la Terre-Sainte, & qu'il avoit déja remporté de notables avantages sur les Turcs; Guillaume le Bon avoit aussi achevé ses jours sur la fin de l'année précedente. La couronne de Sicile appartenoit sans doute à Constance sa sœur de pere; mais tandis que Henry s'occupoit à gagner l'esprit du Pape, qui ne vouloit pas qu'il succedast à l'Empire; Tancrede fils bastard du Roy Roger, ayant fait sa brigue, s'empara du Royaume, & y associa son fils nommé Roger comme son ayeul. Ce jeune Prince avoit épousé Irene, fille d'Isaac Empereur de Constantinople; mais il mourut avant son pere, & sa veuve épousa Philippe qui estoit concurrent d'Othon III. à l'Empire.

Ce fut donc Tancrede qui receut les deux Rois à Messine, où ils arriverent au mois d'Aoust. Ils y sejournerent plus de six mois. Pendant ce temps-là Richard eut un grand démeslé avec Tancrede, pour les actions dotales de sa sœur Jeanne, veuve du Roy Guillaume, que cet usurpateur vouloit retenir. Il pensa souvent en venir aux mains avec luy, & fut sur le point de donner l'assaut à la ville de Messine. Toutefois la mediation de Philippe obligea Tancrede à luy payer soixante mille onces d'or, dont il en eut un tiers pour sa peine. Aprés cela Richard passant d'une extrémité à l'autre, sans qu'on en sceust le sujet, prit autant d'amitié

Digitized by Google

d'amitié pour ce bastard qu'il avoit eu de colere contre luy. 1190.

Or Tancrede, soit qu'il fust vray, soit que ce fust un diabolique artifice, montra des lettres à Richard, qu'il disoit luy avoir esté écrites par Philippe, dans lesquelles ce Roy luy offroit toutes ses forces pour attaquer Richard, & l'enlever durant la nuit, s'il vouloit en mesme temps le seconder avec ses troupes. Richard crût ces lettres veritables, il en fit grand bruit, & en vint aux plaintes & aux menaces. Ainsi tous les deux Rois en demeurerent extrémement ulcerez l'un contre l'autre; Richard de l'attentat projetté sur sa vie, Philippe du reproche fait à son honneur.

On ne pouvoit attendre que de mauvais évenemens de cette mauvaise disposition. Sur la fin de l'hyver Richard fit sçavoir à Philippe qu'il ne pouvoit épouser sa sœur pour certaines raisons secrettes, lesquelles il ne vouloit point dire, (c'estoit peut-estre parce que le vieil Henry son pere l'avoit trop gardée.) Et il luy declara neanmoins avec les paroles les plus douces & les plus respectueuses qu'il pût trouver, qu'il avoit fiancé Berengelle fille de Garcias Roy de Navarre, & que sa mere Alienor la luy devoit amener jusques-là pour accomplir le mariage. 1191.

Philippe quoy que fort surpris, ne s'emporta point, mais reprimant sagement sa colere, luy laissa la liberté de ne point épouser sa sœur, pourveu qu'il luy rendist les terres qu'il luy avoit données en dot, & qu'il partist avec luy au premier beautemps pour achever le voyage de la Terre-Sainte. De sa part il luy accorda des tréves pour ses Estats, durant tout le temps qu'il seroit occupé en cette guerre. Richard accepta volontiers la tréve, mais il refusa de partir si-tost, & demeura encore quelques semaines en Sicile pour assister le Roy Tancrede qui estoit attaqué de tous costez. En effet il le maintint, & par ce moyen il acquit l'inimitié de Henry fils de Federic. Voila les principales causes qui changerent la mutuelle affection de ces jeunes Rois en une cruelle inimitié.

Jacques d'Avesnes avec quelques troupes Flamandes & les restes de l'Empereur Federic avoit déja investi la ville d'Acre (elle s'appelloit autrefois Ptolemaide) tres-considerable pour son port & pour ses fortes murailles. Le Roy Philippe partit de Messine à la fin de Mars, & le jour de son départ Alienor y arriva avec Berengelle de Navarre. Aprés vingt jours de navigation, il mit pied à terre proche d'Acre. Ayant pris ses quartiers autour de la ville, il dressa ses batteries, & enfin il y fit une grande bresche.

Cependant Richard ayant mis la voile au vent quinze jours aprés luy, fut poussé par la tempeste aux costes de l'Isle de Chypre. Elle estoit alors possedée par un Prince Grec nommé Isaac Comnene, qui ayant maltraité & pillé ses gens battus de la mer, au lieu qu'il eust dû les soulager, attira sa juste colere: de sorte qu'il s'empara de ce Royaume, & en em-

Digitized by Google

1191. mena une immense quantité de riche butin avec cet Isaac & sa femme, les ayant fait lier tous deux avec des chaisnes d'or.

Il n'arriva devant Acre que deux mois aprés Philippe ; Et bien loin d'en avancer la prise, il la recula par la continuelle mesintelligence qui se nourrissoit entre eux. Le siege dura en tout cinq mois, & fit perir grand nombre de Princes & de braves gens.

Enfin la ville se rendit à composition, qui portoit que les assiegez feroient en sorte que Saladin rendroit les prisonniers Chrestiens qu'il tenoit, & la vraye Croix qu'il avoit prise dans un combat ; Que leurs membres & leurs vies en seroient caution & demeureroient à la mercy des vainqueurs. Ils furent donc partagez avec toutes les dépoüilles entre les deux Rois ; mais comme Saladin ne voulut point executer la premiere des deux conditions, & que la seconde ne fut pas en son pouvoir, parce que la vraye Croix ne se trouva point, Richard trop prompt & trop colere fit passer au fil de l'espée sept mille prisonniers qu'il tenoit, & n'en reserva que deux à trois cens des principaux.

En ce siege il fut tué grand nombre de Chrestiens qualifiez, Rotrou Comte du Perche, Thibaud Comte de Blois grand Seneschal & oncle du Roy, Estienne Comte de Sancerre son frere, & Alberic Clement Seigneur du Mez, & Marefchal de France, fils d'un autre Clement qui avoit exercé la mesme Charge.



Les Rois de France en ce temps-là n'en avoient qu'un, & ces Clemens furent les premiers qui éleverent cet employ par leur faveur, & qui l'étendirent sur les gens de guerre, au lieu qu'avant eux, il n'avoit égard que sur les gens de l'Escurie du Roy.

Les maladies contagieuses y emporterent encore plus de monde que les blessures. Philippe d'Alsace Comte de Flandres y finit ses jours dés le mois de Juin. Il n'avoit point d'enfans, mais seulement une sœur qu'il avoit mariée à Baudoüin Comte de Hainault, dont il estoit sorty un fils de mesme nom que son pere, & une fille nommé Isabelle, qui épousa le Roy Philippe comme nous l'avons veu.

Le Roy Philippe fut aussi attaqué d'une longue maladie qui luy fit tomber les ongles & les cheveux ; à cause dequoy plusieurs soupçonnerent qu'elle provenoit de quelque mauvais morceau. Reduit à si piteux estat, il resolut de retourner en France prendre l'air natal : mais pour guerir le soupçon que Richard pouvoit avoir de son départ, il luy jura qu'il ne toucheroit point à ses terres que quarante jours aprés qu'il le sçauroit de retour en France.

Il luy laissa aussi prés de six cens Chevaliers & dix mille hommes de pied, sous la conduite de Hugues III. Duc de Bourgogne, avec un fonds pour entretenir ces troupes trois ans. Aprés cela, ayant pris congé de ses Seigneurs, il monta sur mer ; conduit seulement par trois galeres que les Genois luy fournirent, & alla aborder en la Poüille. Lors qu'il y eut recouvré un peu de santé, il se mit en chemin avec un petit nombre

Digitized by Google

de gens, & descendirent au port d'Ostie. Il visita les sepulchres des Apôtres à Rome, & aprés avoir receu la benediction du saint Pere, il traversa toute l'Italie, & arriva en France au commencement du mois de Decembre. Il celebra les festes de Noël à * Fontaine-Eblaud, & delà vint passer le reste de l'hyver dans sa chere ville de Paris. 1191. & 92.

* Vulgairement Fontaine-bleau.

Aprés son départ toutes les troupes se rangerent sous le commandement de Richard. Ce Prince fit tant d'actions d'une prodigieuse valeur, qu'elles surpassent la croyance aussi bien que la force ordinaire des hommes. Comme il estoit allé vers Emaüs pour se saisir de quelques châteaux, il eut avis d'un grand convoy qui venoit de Babylone en Jerusalem, il y avoit sept mille chameaux chargez de tres-riches marchandises & de toutes sortes de vivres : il alla l'attendre sur le passage, defit ceux qui le conduisoient, & le prit tout entier. Aprés ce bel exploit il partagea tout ce riche butin à ses troupes, mais il garda les vivres & les montures afin d'assieger Jerusalem.

La consternation y estoit si grande que s'il eust paru aux portes elle se fust renduë à la premiere sommation. Il en approcha à demie journée; mais le Duc de Bourgogne soit par jalousie, soit que les presens du Sultan l'eussent gagné, refusa de l'assister, & se retira vers Acre. Richard ayant la larme à l'œil fut obligé de l'y suivre. On dit que quelqu'un luy voulant montrer la Sainte-Cité de dessus une éminence, il mit un pan de sa cotte d'armes devant ses yeux; se jugeant indigne de la regarder, puisqu'il n'avoit pas le pouvoir de la délivrer.

Une autre fois estant campé prés d'Acre il receut nouvelle que les Infidelles avoient assiegé Joppé, où il avoit laissé un grand nombre de femmes & de malades, avec une mediocre garnison. Comme il sçavoit bien qu'ils la forceroient dans peu de jours & qu'ils passeroient tout au fil de l'épée, il employa toutes sortes de moyens, pour se reconcilier avec le Duc de Bourgogne, & pour l'engager à se joindre avec luy, afin de secourir la place. Le Duc bien loin de se laisser fléchir à ses prieres, decampa la nuit & se retira dans la ville de Tyr. Mais il n'y fut pas si-tost arrivé qu'il mourut miserablement, l'esprit troublé, & le cœur bourrelé de cruels remords. Son fils Eude III. luy succeda en sa Duché.

Cependant Richard, qui le pourroit croire? avec sept hommes d'armes seulement, & quatre cens arbalestriers, perçant au travers d'une armée de soixante mille hommes, se jetta dans la place, soustint les assaults de cette innombrable multitude; en tua un grand nombre prodigieux, & garda la place jusqu'à ce que le reste de son armée fut arrivé pour la delivrer entierement. En un mot il eust conquis la Sainte-Cité, si la maligne jalousie de Hugues Duc de Bourgogne n'eust pas arresté ses progrez. 1192.

Aussi s'estoit-il mis dans la teste le dessein de se former un grand Royaume en ce pays-là; Et afin que personne ne pust luy disputer le titre de Roy de Jerusalem, il l'acheta de Guy de Lusignan, luy donnant en

1192. *échange pour cela* LE ROYAUME DE CYPRE, *que la Maison de Luzignan a conservé jusqu'à l'an 1473. comme nous le marquerons en son lieu.*

On trouve assez ordinairement dans les histoires, qu'il a paru des meteores en l'air representant des batailles, qui sembloient se lancer des traits & venir à la charge : mais cette année, chose singuliere, on en vit qui descendoient à terre prés de la ville de Nogent au Perche, & qui se battoient dans la campagne, au grand effroy de tous les gens du pays.

Philippe estant de retour en France, se souvint fort bien que Philippe d'Alsace Comte de Flandres, avoit promis, en luy faisant épouser la Reine Elizabeth sa niéce, fille du Comte de Hainault, de luy donner aprés sa mort le Comté d'Artois. Il s'avisa aussi qu'il appartenoit à cette Reine quelque portion de l'heredité de ce mesme oncle; Et pour cet effet il entra fort bien accompagné dans la Flandre, & le força de luy ceder toute la Comté d'Artois, avec les hommages de celles de Boulogne, de Ghisnes & de Saint Pol, qui jusques-là avoient relevé des Comtes de Flandre, & s'étendoient jusqu'au Neuf-Fossé. Voilà le premier levain des haines mortelles, & des guerres opiniastres d'entre les Flamands & les François,

Richard ayant séjourné prés de deux mois à Joppé, lieu fort étroit & de mauvais air, la peste se mit dans ses troupes; d'ailleurs celles des François aprés la mort du Duc vouloient s'en retourner; & il estoit épuisé d'argent. Avec cela il estoit dans une défiance continuelle qu'en son absence Philippe ne s'emparast de ses terres; un S. Hermite luy avoit dit que Dieu ne vouloit pas qu'il reconquît Jerusalem, & l'estat de sa santé se trouvoit fort mauvais, ayant esté malade deux ou trois fois depuis son séjour en ce païs là. Toutes ces raisons ne luy permirent pas de rester plus long-temps en Orient; Lorsqu'on y pensoit le moins, il luy prit une telle impatience de s'en revenir, qu'il sacrifia à cét empressement tous les fruits de sa valeur heroïque; car moyennant une tréve de trois ans, il rendit à Saladin toutes les places qui avoient esté prises ou fortifiées en cette derniere expedition.

Aprés que Richard eut laissé ce qui luy restoit de troupes, & ce que les Chrestiens Occidentaux avoient encore de places en Syrie, avec le titre de Roy, à Henry Comte de Champagne son neveu: il s'embarqua le 10. d'Octobre avec petite compagnie; Et parce qu'il n'osoit passer par les terres du Roy de France, son ennemy declaré, il alla descendre proche d'Aquilée pour passer par l'Allemagne, & gagner le païs du Duc de Saxe son beau-frere. Mais les Seigneurs de ces quartiers-là, principalement Leopold Duc d'Austriche qui se tenoit fort offensé de ce qu'en une certaine occasion il luy avoit jetté son étendart par terre, le firent si bien gueter, que nonobstant qu'il se fust travesti, & qu'il ne marchast que de nuit & par des chemins écartez, il tomba entre les mains de ce Duc, qui l'ayant quelque-temps fait garder à veuë, & les épées nuës contre son

fon ventre, le livra lafchement lié & garoté à l'Empereur Henry pour foixante mille livres d'argent. Henry le detint prifonnier quatorze mois, & le traita encore avec plus de rigueur. Il gardoit un cruel reffentiment de ce qu'il avoit maintenu le Roy Tancrede fon ennemi dans le Royaume de Sicile. 1193.

Lorfque Philippe eut appris fa captivité, il dépefcha des gens en Allemagne pour negocier auprés de l'Empereur, afin qu'il le retinft le plus long-temps qu'il fe pourroit; mefme à quelques mois de là, oubliant ou expliquant à fa mode la parole qu'il luy avoit donnée, de ne point toucher à fes terres que quarante jours aprés fon retour en France, il luy envoya declarer la guerre, fufcita fous-main fon frere Jean Sans-Terre, Prince fans honneur & fans foy, à s'emparer du Royaume d'Angleterre; & luy en mefme temps fe rua fur la Normandie, d'où il fe faifit de Gifors & des places du Vexin. Quelques-uns mettent ce dernier évenement en 1192. par confequent auparavant la prifon de Richard.

Ce brave mais infortuné Roy languiffoit dans une tour à Wormes, où la ferocité de l'Empereur Henry mattoit fon courage altier par tous les plus rudes traitemens, jufqu'à le menacer de le mettre à la torture. La Reine Eleonor fa mere avoit beau folliciter le Pape d'interpofer fon autorité pour la délivrance de ce Prince, qui avoit efté fait prifonnier * ayant la croix fur les épaules; le faint Pere, foit qu'il craignift de fe broüiller avec l'Empereur, foit que fes Cardinaux ne vouluffent point fe charger d'une legation où il n'y avoit rien à gagner, fe rendit fourd à fes plaintes, à fes reproches & à fes injures: car elle s'emporta jufques là. Mais enfin Richard ayant trouvé moyen de parler à l'Empereur, luy offrit une fi grande fomme d'argent, qu'il accorda de le relafcher lors qu'il l'auroit touchée; ce qui ne fe put faire qu'à cinq mois de là. Eleonor eut beaucoup de peine à la pouvoir ramaffer, dans les troubles que fon malheureux fils Jean Sans-Terre, & le Roy Philippe luy fufcitoient de tous coftez.

* Les Croifez eftoient fous la protection du Pape.

Au mois de Fevrier de 1193. Philippe enleva la ville d'Evreux, & la donna à Jean, retenant neanmoins le chafteau, parce qu'il ne fe tenoit pas trop affuré de la foy d'un Prince qui avoit fait mourir fon pere de déplaifir, & qui vouloit dépoüiller fon frere aifné. En effet il luy donna bien-toft à connoiftre quelle eftoit fa foy, par la plus lafche & la plus deteftable trahifon qu'on fe puiffe imaginer. Car un jour, fçachant que Richard eftoit forti de prifon, il affembla dans une grande fale tous les François qui eftoient dans Evreux, fous pretexte de leur donner à dîner; & comme ils avoient quitté leurs armes pour fe mettre à table, il fit fortir des Anglois bien armez, qui fe jetterent fur eux & les maffacrerent au nombre de trois cens, puis planterent leurs teftes toutes fanglantes fur les murailles de la Ville. Cela fait, il fe retira vers fon frere, croyant avoir expié fa rebellion & racheté fes bonnes graces par une fi horrible perfidie. Philippe eftoit alors devant Verneüil au Perche, il en avoit

1193. pris la moitié, car elle estoit divisée en deux enceintes; & rasé la grosse tour : à cette nouvelle il leva le siege, & courut devant Evreux, pour empescher que Jean ne se rendist maistre du chasteau, dont la garnison estoit demeurée fort foible. Il prit la ville d'emblée, & la reduisit toute en cendres, comme complice du massacre des François.

Lorsque Richard se fut tiré de captivité, moyennant cent quarante mille marcs d'argent qu'il paya à l'Empereur Henry, il s'efforça de se venger par les armes des maux que Philippe luy avoit causez; mais parce qu'il manquoit d'argent, ses exploits ne répondirent pas à son ressentiment. Toutefois il arresta tout court les progrés du victorieux, & le contraignit d'aller bride en main.

Il y avoit deux ans que Philippe estoit demeuré veuf, âgé seulement de vingt-six ans: les Grands du Royaume le pressoient de se remarier : il demanda pour femme la Princesse Isemburge,* sœur de Canut V. Roy de Dannemarc, lequel, en revanche d'une si honorable alliance, devoit armer une puissante flote, & faire descente en Angleterre. Ces noces se celebrerent à Amiens au commencement du mois d'Aoust, & Isembruge y fut couronnée Reine de France. C'estoit une belle & chaste Princesse, mais qui avoit quelque defaut secret: aussi la premiere nuit de ses noces il en prit un tel dégoust qu'il ne la voulut point toucher.

* Ou Ingeburge, quelques-uns la nomment Botile.

1194. Il la garda neanmoins quelque temps; & aprés s'ennuyant de cette charge inutile, il fit en sorte que l'Archevesque de Reims, Legat du Pape, avec quelques Evesques de France, prononça sentence de separation. Ce fut sur les témoignages des Seigneurs qu'il luy produisit, lesquels asseurerent qu'il y avoit parenté entre les parties du cinq au sixiéme degré. En effet Isemburge & Philippe avoient tous deux pour quadrisayeul Jaroslas ou Jarisclod Roy de Russie. Ce Jaroslas fut pere de Jaroslas II. & d'Anne, qui estoit femme du Roy Henry I. De Jaroslas II. fut fils Ulodimer, qui eut une fille nommée Isemburge, femme du Roy Canut IV. De ce Canut & d'elle nasquit Voldemar; & de ce Voldemar vinrent Canut V. & nostre Isemburge.

1194. & 1195. Deux ans durant ces deux Rois desolerent reciproquement leurs terres par le fer & par la flamme, démolirent quantité de places, & firent des cruautez qui ne tomboient que sur les peuples innocens: puis au bout de tout cela ils firent la paix sur la fin de l'an 1195. se rendant ce qu'ils s'estoient pris l'un à l'autre, hormis que le Vexin demeura à Philippe. Ce Roy avoit offert à Richard, pour épargner la ruine de leurs terres & le sang de leurs Sujets, de vuider leurs differends par le combat de cinq Cavaliers contre cinq. Richard avoit accepté le deffi, pourvû que Philippe & luy, qui estoient les principales parties, fussent du nombre & à la teste de ces cinq: mais les François ne voulurent pas que leur Roy hazardast sa personne contre son vassal. Ainsi une si belle partie fut rompuë.

Il arriva dans ces guerres, que comme Philippe passoit entre Freteval

Digitized by Google

& Blois, les Anglois qui s'estoient mis en embuscade dans des bois & des hayes épaisses, luy enleverent tout son bagage, dans lequel il faisoit porter tous les titres de la Couronne, comme le pratique encore aujourd'huy le Sultan des Turcs. Ainsi ils furent tous dissipez au grand dommage des affaires du Roy & de l'Histoire de France. Il en fit neanmoins recueillir les copies par tout où il s'en put trouver, pour redresser le tresor de ses chartres.

Au mois de Mars de l'an 1196. le débordement des eaux, particulierement de la Seine, fut si effroyable, que Paris & l'Isle de France eurent peur d'un second deluge. Nous l'avons voulu marquer, parce que ç'a esté le plus grand de tous ceux dont l'Histoire de France fasse mention. 1196.

La paix d'entre les deux Rois dura à peine six mois. Philippe recommença la guerre à Richard pour deux raisons; l'une, qu'il avoit basti un Fort dans l'Isle d'Andely sur la Seine; & l'autre, qu'il avoit condamné en sa Cour le Seigneur de Vierzon en Berry, sur quelques matieres dont la connoissance luy appartenoit, comme estant leur Souverain à tous deux; & que tandis que ce Seigneur estoit venu à Paris demander justice de cet attentat, Richard avoit pris & démoli son chasteau.

L'année suivante, Baudoüin Comte de Flandres ayant toûjours sur le cœur que Philippe luy eust osté la moitié de la succession de son oncle, se ligua contre luy avec Richard; comme firent aussi plusieurs autres Seigneurs que Richard avoit débauchez à force d'argent & de pensions; & entr'autres Renaud fils du Comte de Dammartin, nonobstant que Philippe luy eust fait avoir l'heritiere & la Comté de Boulogne. 1197.

Entre tous les évenemens de cette guerre, qui n'aboutit qu'à des brûlemens & à des ravages, ce qui arriva à Philippe de Dreux est à remarquer. Il estoit Evesque de Beauvais, fils de Robert qui l'estoit de Loüis le Gros, & par consequent cousin germain du Roy. Cet Evesque ayant esté pris en guerre, armé & combattant, par Marquadé Chef des Routiers du Roy Richard, fut détenu long-temps en assez fascheuse prison. Le Pape en ayant pitié, voulut interposer sa recommandation auprés de Richard pour sa delivrance, & dans ses lettres il appelloit cet Evêque *son cher fils.* Mais Richard luy ayant écrit en quelle occasion il avoit esté pris, & luy ayant envoyé sa cotte d'armes toute ensanglantée, avec ordre à celuy qui la luy presenta, de luy dire, *Voyez, saint Pere, si c'est là la tunique de vostre fils!* le Pape n'eut autre chose à repliquer, sinon; Que le traitement qu'on faisoit à ce Prelat estoit juste, « puisqu'il avoit quitté la milice de JESUS-CHRIST pour suivre celle « du monde. «

L'an 1197. l'Empereur Henry mourut à Messine. Comme il s'estoit monstré aussi rude ennemi des Papes que ses predecesseurs, & que d'ailleurs il estoit fort odieux pour ses cruautez, Innocent III. s'opposa fortement à l'élection de Philippe son frere, excommuniant tous ses EMPP. encore ALEXIS L'ANGE.

Digitized by Google

& OTHON IV. Duc de Saxe, R. 21. an, PHILIPPE estant son competiteur.

adherans; & se porta pour Othon fils du Duc de Saxe, & d'une sœur de Richard, qui fut couronné à Aix la Chapelle: tellement qu'il y eut schisme dans l'Empire, qui en avoit souvent causé dans l'Eglise. Le Roy d'Angleterre, le Comte de Flandres, & l'Archevesque de Cologne soûtenoient Othon; le Roy Philippe au contraire se ligua avec son rival.

1197. La mesme année le genereux Henry Comte de Champagne, Roy titulaire de Jerusalem, finit ses jours dans la ville d'Acre, où il avoit posé le siege de sa petite Royauté. Les Seigneurs élurent en sa place Jean de Brienne, qui soûtint & racommoda pour un temps les débris de cet Etat. Thibaud III. du nom, Comte de Blois, neveu de Henry, herita des terres qu'il avoit en France, au préjudice des deux filles de son oncle. L'aisnée se nommoit Alix, & fut Reine de Chypre; & d'elle sortit une fille de mesme nom, que nous verrons faire la guerre à Thibaud IV. La seconde s'appelloit Philippe, qui fut mariée à Erard de Brienne.

1198. Ces guerres sanglantes & opiniâtres, dont le détail ne peut entrer dans un Abbregé, causerent bien des maux à la France: mais le plus grand fut que Philippe devint extrémement avare, & se rendit trop aspre à amasser des tresors, sous pretexte de lever & d'entretenir grand nombre de troupes reglées; qui sont tres-propres veritablement pour faire des conquestes, mais qui, sous les mauvais Princes, servent quelquefois à opprimer les Sujets, & à renverser les loix de l'Etat.

Comme ce fut le premier des Rois de France qui en soudoya & qui en voulut avoir de toûjours prestes pour les employer à ce qu'il luy plairoit, il se mit aussi à faire de rudes exactions sur les peuples, à vexer les Eglises, & à rappeller les Juifs, qui sont les originaux de l'usure & de la maltote. ☞ Mais au moins il usa d'une grande épargne, & se retrancha tout autant qu'il put, sçachant qu'un Roy qui a de grands desseins, ne doit point consumer la substance de ses Sujets en de vaines & fastueuses dépenses.

Le Roy Richard n'avoit pas peu de peine à soûtenir les frais de cette derniere guerre; mais il eut bien plus de chagrin de l'interdit que Gautier de Coutances, Archevesque de Roüen, avoit jeté sur la Normandie, à cause qu'il bâtissoit une forteresse à Andely sur les terres de l'Eglise. Tandis qu'ils s'opiniastroient l'un & l'autre, Richard à continuer sa fortification, qui luy estoit tres-necessaire pour deffendre le pais contre les François; & l'Archevesque à maintenir sa censure; le service divin cessoit par toute la Province; & les corps de ceux qui mouroient durant ce temps-là demeuroient sans sepulture. Ce mal dura sept ou huit mois: l'affaire ayant esté portée à Rome, le Pape & le sacré College l'accommoderent, à telle condition que l'Archevesque prendroit recompense de Richard pour la terre de son Eglise.

Philippe de son costé receut aussi deux sensibles déplaisirs; l'un dans son

son entreprise de Flandres; l'autre par la malheureuse déroute de Gisors. Plusieurs de ses vassaux s'estoient laissez débaucher à son rival, entr'autres le Champenois, le Breton & le Flamand. Ce dernier avoit donné des ostages à Richard, & juré, moyennant une pension de cinq mil marcs d'argent, qu'il ne feroit aucun accommodement avec les François sans sa participation. Philippe pensant l'accabler avant qu'il pust recevoir du secours de l'Anglois, qui avoit porté ses armes du côté d'Auvergne, assiegea la ville d'Arras. Le Flamand parut pour la secourir; le Roy leva le siege & alla droit à luy pour le combattre. Il ne tint pas pied ferme, & se retira; mais en sorte qu'il sembloit qu'il alloit à toute heure donner prise au Roy qui le poursuivoit. Par ce moyen il l'attira dans des lieux marescageux, entrecoupez de grands fossez, où il ne pouvoit ni avancer, ni reculer, ni combattre. Pour sortir de cette extrémité, il fut contraint de faire un Traité avec le Flamand, par lequel il s'obligeoit de rendre toutes les places qu'il avoit prises sur luy & sur le Roy Richard. Mais quand il fut de retour à Paris, il trouva assez de gens qui l'assurerent qu'il n'estoit pas obligé de garder la foy à son vassal qui la luy avoit violée, ni de tenir ce qu'il n'avoit promis que par force. 1197.

Quant à la déroute de Gisors, elle arriva de cette sorte. Sçachant que Richard avoit dans peu de jours enlevé trois chasteaux en ces quartiers-là, il y alla en diligence avec un petit nombre de gens, mais la fleur & l'élite de ses troupes. Il pensoit le surprendre avant qu'il eust nouvelles de sa marche, mais Richard n'avoit pas moins de vigilance & d'activité que luy. Ils en vinrent aux mains entre Courcelles & Gisors : les François ne se trouvant pas assez forts pour soûtenir le choc, firent retraite à Gisors, mais avec tant de precipitation & de desordre, que le pont rompit sous la trop grande charge des fuyants; & le Roy tomba tout armé avec son cheval dans la riviere d'Epte. Sans doute qu'il y eust peri, si un gros de ses plus braves gens-d'armes, s'exposant genereusement pour le sauver, ne fust retourné à la charge sur les Anglois, & ne les eust arrestez tandis qu'on le retiroit de l'eau. Au reste Richard luy prit grand nombre de gens de marque, cent Chevaliers, deux cens chevaux bardez de fer, sans compter un bien plus grand nombre d'infanterie & de gens de trait, dont on ne tenoit guere compte en ce temps-là, parce qu'ils coustoient peu.

Lorsque Philippe vit que ses affaires n'alloient pas bien à son gré, il ne s'opiniastra pas sur sa perte; mais il trouva un moyen de faire agir le saint Pere pour proposer des tréves : ce fut de luy persuader qu'il ne le faisoit que dans le dessein de joindre ensemble les forces des deux Royaumes pour le recouvrement du Royaume de Jerusalem. Le S. Pere loüant une si pieuse intention, envoya un Legat en France, sçavoir le Cardinal de Capoüe, qui negotia une tréve marchande & generale de cinq ans entre les deux Rois. Richard la trouvoit fort desavantageuse pour luy, 1198.

1199. & il n'y euſt jamais conſenti, n'euſt eſté l'aſſurance que le Pape luy donna de la couronne Imperiale pour ſon neveu Othon.

Pendant cette tréve, Richard paſſa en Poitou, pour chaſtier quelques Seigneurs qui s'eſtoient revoltez contre luy. Lorſqu'il eſtoit en ce païs-là il apprit qu'un Gentil-homme du Limoſin avoit trouvé un grand treſor, & qu'il l'avoit porté dans le chaſteau de Chalus : il y alla promptement, & l'y aſſiegea. En faiſant les approches, il y fut bleſſé d'un trait d'arbaleſte; le coup ſembloit leger, & il ne l'empeſcha pas de prendre le chaſteau, & ceux qui eſtoient dedans, priſonniers : mais ſon incontinence ayant envenimé ſa playe, la gangrene s'y mit, & il en mourut le cinquiéme jour d'Avril de cette annee 1199. Qui doute que ce ne fuſt un effet de la malediction de ſon pere?

Son courage plus qu'heroïque le fit ſurnommer *Cœur de Lion*. Il n'y eut jamais de Prince plus vaillant à toutes épreuves; mais auſſi jamais de plus orgueilleux ni de plus emporté. Il ordonna que ſon corps ſeroit inhumé à Fontevraut auprés de celuy de ſon pere; Que la ville de Roüen qu'il cheriſſoit à cauſe de la fidelité qu'elle luy avoit toûjours gardée, euſt ſon cœur; & que les Poitevins, qu'il avoit peu eſtimez, euſſent ſes boyaux, la plus vile partie de ſon corps. Il ne pouvoit donner une plus glorieuſe marque de l'opinion qu'il avoit de la valeur des Normands au deſſus de tous ſes autres Sujets, que de leur laiſſer en garde un cœur ſi genereux & ſi invincible.

✠ *Il avoit introduit l'uſage des arbaleſtes en France. Avant cela les gens de guerre eſtoient ſi francs & ſi braves, qu'ils ne vouloient devoir la victoire qu'à leur lance & à leur épée; ils abhorroient ces armes traîtreſſes, avec quoy un coquin ſe tenant à couvert, peut tuer un vaillant homme de loin & par un trou.*

Il n'avoit point d'enfans, & partant le Royaume d'Angleterre & la Duché de Normandie appartenoient de droit au jeune Artus Duc de Bretagne, comme eſtant fils de Gefroy ſon frere, qui eſtoit l'aiſné de Jean Sans-Terre : mais Jean eſtant allé à Chinon ſe ſaiſir du treſor de Richard, s'aſſura de ſes Officiers & de ſes Capitaines, & augmenta la paye des troupes, qui en recompenſe le ſervirent ſi bien, qu'ils obligerent les Prelats & les Barons de le reconnoiſtre & de luy preſter le ferment de fidelité. Cela fait, il envoya auſſi-toſt l'Eveſque de Cantorbery en Angleterre.

D'autre coſté le jeune Artus s'aſſura de l'Anjou, du Maine, & de la Touraine; puis s'avançant juſqu'au Mans avec ſa mere, il y rendit hommage au Roy Philippe qui luy promit ſa protection, & le retint auprés de luy. Mais Jean accompagné de ſa mere Alienor, courageuſe femme, s'eſtant mis en campagne, força le Mans, y raſa pluſieurs maiſons des principaux Bourgeois, & les emmena priſonniers. De là il envoya Marquadé chef de ſes troupes à Angers, qui fut traité avec la meſme rigueur que le Mans. Luy cependant paſſa en Normandie, & s'y fit re-

connoistre Duc dans la ville de Roüen. L'Archevesque Gautier le couronna devant le grand Autel de l'Eglise Cathedrale, luy mettant sur la teste le cercle Ducal qui estoit d'or, & avoit des roses au lieu de fleurons, ayant auparavant fait des prieres solemnelles, & receu de luy le serment qu'il deffendroit l'Eglise, garderoit le droit à ses Sujets, & corrigeroit les abus & les mauvaises loix. De Roüen il passa en Angleterre, où il receut la couronne Royale à Londres la veille de l'Ascension. 1199.

Repassé d'Angleterre en France, il s'aboucha avec Philippe auprés du chasteau de Boutavant : mais ils ne purent rien conclure. Par deux fois il se fit des tréves entr'eux, & par deux fois elles furent rompuës.

Cependant le Comte de Flandres, avec ses alliez, continuant de faire la guerre au Roy, reprit les villes d'Aire & de S. Omer. Il arriva que les gens du Roy en quelque rencontre firent son frere Philippe Comte de Namur prisonnier, & que dans une course ils se saisirent de Pierre de Corbeil, élû Evesque de Cambray, qui avoit esté Precepteur du Pape. Le saint Pere le redemanda avec instance, & avec d'autant plus de raison, qu'il n'avoit pas esté pris faisant aucun acte d'ennemi. Le Roy refusant de le délivrer, le Legat du Pape mit le Royaume de France en interdit; de sorte qu'aprés trois mois il fut contraint de le relascher. Cependant Marie Comtesse de Flandres moyenna la paix de son mari avec luy, à condition que ce Comte luy cederoit la Province d'Artois. Le Roy l'érigea en Comté, & la donna à son fils Loüis.

Le jour de l'Ascension de l'an 1200. la paix se conclut par un abouchement solemnel des deux Rois entre Vernon & Andely. Douze Barons de part & d'autre s'en rendirent les cautions, & jurerent de porter les armes contre celuy des deux qui la romproit. De plus, elle fut confirmée par le mariage de Blanche fille d'Alfonse VIII. Roy de Castille, & d'Alienor sœur du Roy Jean, avec Loüis fils aisné de Philippe; la Reine ayeule de cette Princesse, & de mesme nom qu'elle, l'amena à son époux. Le Roy Jean, en faveur de cette alliance, ceda toutes les terres & les places que les François avoient prises sur luy. 1200.

Chacun eut soin de mettre ses partisans à couvert : Jean fut obligé de recevoir en grace son neveu Artus, qui luy rendit hommage du Duché de Bretagne, mais demeura pour lors avec Philippe. Reciproquement Philippe pardonna à Renaud Comte de Boulogne; & mesme quelque temps aprés il traita le mariage de la fille de ce Comte avec le Prince Philippe son fils, qu'il avoit eu de la pretenduë Reine Agnes. L'une & l'autre des deux parties estoient encore en enfance.

Depuis que Philippe avoit repudié Isemburge de Dannemarc, il l'avoit toûjours tenuë enfermée dans un Monastere à Soissons; & au bout de trois ans, sçavoir l'an 1196. il avoit épousé Marie-Agnés, fille de Bertold Duc de Meranie & de Dalmatie. Le Pape Celestin III. sur les plaintes reïterées du Roy Canut, frere de la repudiée, avoit commis

Digitized by Google

1200. l'an 1198. deux Legats pour connoiſtre de cette affaire. Ils avoient aſſemblé un grand Concile à Paris, composé des Eveſques & Abbez du Royaume : mais tous ces Prelats, eſtant en partie intimidez, en partie corrompus, n'avoient oſé rien prononcer, & les Legats eſtoient ſoupçonnez d'avoir favoriſé la cauſe d'Agnés. Depuis, le S. Pere plus fortement preſſé de rendre juſtice, en avoit envoyé deux autres, dont l'un eſtoit Pierre de Capoüe, tant pour cette affaire, que pour une tréve entre Philippe & Richard. Celuy-là ayant aſſemblé les Prelats François à Dijon au mois de Decembre de cette année 1199. ſans avoir égard à l'appel que Philippe avoit interjetté au Pape, prononça Sentence d'interdit ſur tout le Royaume, en preſence & du conſentement de tous les Eveſques ; & neanmoins afin d'avoir loiſir de ſe retirer en lieu de ſeureté, il voulut bien qu'elle ne fuſt publiée que vingt jours aprés Noël.

Il craignoit avec raiſon la colere de Philippe. En effet elle ſe déborda avec fureur ſur tous ſes Sujets ; ſur les Eccleſiaſtiques premierement, qu'il crut tous complices de cette injure. Car il chaſſa les Eveſques de leurs ſieges, jetta les Chanoines hors de leurs Egliſes, les Curez hors de leurs Parroiſſes, & confiſqua & pilla tous leurs biens. Il ne tourmenta pas moins les Laïques, vexant les Bourgeois par de nouveaux impoſts, & par des exactions inoüies, tierçant les Gentils-hommes, c'eſt à dire prenant le tiers du revenu de tous leurs biens, ce qu'on n'avoit jamais vû en France ; & rappellant les Juifs, qui n'eſtoient pas un moindre fleau pour les peuples que la peſte & la famine, tant à cauſe de leurs grandes uſures, que parce qu'ils eſtoient les inventeurs & les fermiers de toutes ſortes d'impoſts, s'engraiſſant, pour ainſi dire, de la miſere des pauvres, & de la malediction des gens de bien.

L'interdit dura ſept mois, avec tant de rigueur, qu'il n'y avoit que le bapteſme des enfans & la penitence pour les mourants qui en fuſſent exceptez. Les corps des Fidelles demeuroient ſans ſepulture, ceux des Croiſez ſeulement pouvoient eſtre inhumez en terre ſainte. Les Evêques de Sens, de Paris, d'Orleans & de Soiſſons obſerverent l'interdit avec la derniere exactitude. Ils deſiroient forcer le Roy à lever un ſcandale ſi public ; en effet ils en vinrent à bout. Ce Prince connoiſſant les faſcheuſes ſuites de cette affaire, qui euſt pû aller juſqu'à luy oſter la couronne de deſſus la teſte ; & ſçachant qu'il ſe trouvoit divers partis contre luy : car Guillaume des Roches, qui avoit adroitement retiré le jeune Artus de ſa Cour, & reconcilié ce Prince avec le Roy Jean ſon oncle, ſollicita ſi fort auprés du Pape, que ſa Sainteté donna ordre à Octavian Cardinal d'Oſtie, l'un de ſes Legats, de lever l'interdit ; à la charge toutefois qu'il ſe remettroit avec Iſemburge, & que dans ſix mois, ſix ſemaines, ſix jours & ſix heures, il feroit vuider la cauſe du divorce pardevant ſes deux Legats & les Prelats du Royaume, les parens de cette Princeſſe y eſtant aſſignez pour deffendre.

L'Assemblée se tint à Soissons au choix d'Isemburge ; le Roy Canut y envoya des plus habiles gens de son Royaume pour solliciter & plaider sa cause. Vers la my-caresme, apres quinze jours de chicanes & de procedures, comme Philippe eut le vent qu'il y auroit condamnation contre luy, il alla un matin prendre Isemburge en son logis, & la montant en trousse derriere luy, l'emmena où il luy plut, ayant fait dire au Legat qu'il ne se donnast point tant de peine de juger si le divorce qu'il avoit fait estoit bon ou mauvais, puisqu'il la reconnoissoit & qu'il la vouloit pour sa femme. Toutefois il ne la traita gueres mieux que par le passé, & il n'eut rien davantage pour elle qu'un peu plus de civilité. 1200.

Avant la fin de l'année, Marie-Agnés sa rivale mourut, ayant esté cinq ans avec le Roy. Elle eut de luy deux enfans, un fils & une fille, qui ne pouvoient passer que pour bastards, si le Pape Innocent III. ne les eust legitimez.

Thibaud Comte de Champagne mourut aussi la mesme année. Il n'avoit alors qu'une fille mineure ; le Roy en prit la garde-noble : mais peu aprés la mort de Thibaud, sa veuve accoucha d'un fils posthume, qui eut le nom de son pere, & le surnom de *Grand*, à cause de sa taille. La fille ne vescut pas long-temps depuis la naissance du posthume.

En ces temps-là l'usure & l'impudicité regnoient à masque levé dans la France. Matthieu Paris dit que le premier de ces vices y avoit esté apporté d'Italie ; Il entend les Lombards, qui l'exerçoient publiquement & sous l'autorité des Princes, ausquels ils en payoient tribut. Pour reprimer ces desordres, Dieu suscita deux grands hommes de bien, Foulques Curé de Neüilly en Brie, & Pierre de Roncy Prestre du Diocese de Paris, qui alloient prescher partout, avec tant d'efficace qu'ils retiroient grand nombre d'ames de leur peché. Le Pape ayant appris que Foulques s'estoit acquis un grand empire sur les consciences, le chargea de prescher la croisade ; Car depuis la mort de l'Empereur Federic & le retoür du secours d'Allemagne, la Terre-Sainte estoit dénuée de gens de guerre, & crioit au secours, & les grandes divisions qui estoient entre les Sarrasins, sembloient presenter une belle occasion pour les détruire. Foulques suivant donc les ordres du saint Pere, prit la croix le premier dans le Chapitre general de Cisteaux, & tant par son exemple que par ses ferventes exhortations, engagea grand nombre de personnes dans cette sainte expedition. De là, sçachant qu'il se faisoit une grande assemblée de Princes, Seigneurs & Gentilshommes pour un tournoy au Chasteau d'Ecris, entre Braye & Corbie, il s'y en alla pour le mesme sujet, & les exhorta si puissamment à entreprendre ce voyage, que les Comtes Baudoüin de Flandres & son frere Henry d'Anguien, Thibaud de Champagne & Loüis de Blois son frere, qui ayant perdu le Roy Richard leur protecteur, apprehendoient avec raison la vengeance du Roy, Simon de Monfort, Gautier de Brienne, Estienne du Perche, Matthieu Ba-

1200. ron de Montmorency, & plusieurs autres Seigneurs se croiserent avec un zele incroyable. Toutefois ayant besoin de temps pour donner ordre à leurs affaires & pour trouver de l'argent, ils ne purent partir que deux ans aprés.

La reconciliation des deux Rois sembloit sincere & parfaite. Cette année ils s'aboucherent à Andely; Mesme Philippe amena l'Anglois dans sa ville de Paris, & l'y traita avec toute la magnificence & toutes les demonstrations d'amitié qu'il pouvoit desirer.

1200. & 1201. Mais Jean avoit commencé à ourdir luy-mesme son malheur, en repudiant Havoise sa femme, fille du Comte de Glocestre, sous cause de parenté, pour espouser Isabeau fille unique d'Aymar Comte d'Angoulesme, & d'Alix de Courtenay, l'ayant ravie à Hugues le Brun Comte de la Marche; à qui elle estoit fiancée; tres-belle femme, mais peu honneste; fort voluptueuse, & encore plus maligne & plus vindicative. S'il est vray que Philippe inspira ce mariage au Roy Jean, ce fut un grand coup de politique, ou au moins de bon-heur, d'avoir sous couleur d'amitié, donné à son ennemy l'instrument de sa ruine.

Dés lors, Hugues le Brun, furieux qu'on luy eust osté sa femme, chercha tous les moyens de se venger de cet outrage. Il noüa intelligence secrete avec Philippe, il tascha de soulever le Poitou; & il incita Raoul son frere Comte d'Eu, à faire des hostilitez sur les lisieres de la Normandie. Jean les chastia de leur rebellion, en les dépoüillant de leurs terres, particulierement de quelques chasteaux qu'il prit en la Comté d'Eu. Alors ils s'adresserent au Roy de France leur souverain Seigneur, & luy demanderent justice. De son costé il ne manqua pas d'embrasser cette occasion, où il voyoit toutes choses disposées pour chasser les Anglois du cœur de son Royaume.

Sur ce differend les deux Rois se virent proche de Gaillon; Philippe qui avoit son dessein formé, y parla haut, & somma Jean de comparoistre en sa Cour pour y estre fait droit, non seulement sur les plaintes de Hugues, mais aussi sur celles du Prince Artus, qui demandoit l'Anjou, le Maine & la Touraine.

Tandis que les Seigneurs Croisez se preparoient pour leur voyage, Thibaud Comte de Champagne vint à mourir sans enfans, & Foulques le suivit d'assez prés, ayant fini ses jours en la Paroisse de Neüilly le deuxiéme jour de Mars. Le Comte de Flandre & les autres Seigneurs Croisez ne laisserent pas de partir de France pour la Terre-Sainte. Ils prirent leur chemin par mer, celuy de terre estant trop long & trop difficile; Et comme alors il n'y avoit que peu de vaisseaux sur les costes de Provence, ils se rendirent à Venise, où ils esperoient en trouver grande quantité de bien équipez. En ce lieu-là Thomas I. Comte de Savoye, Boniface Marquis de Montferrat & quelques autres se joignirent encore à eux. Mais les Venitiens toûjours fort habiles pour leurs interests,

Digitized by Google

ne voulurent point leur fournir de vaisseaux, qu'auparavant ils n'eussent employé leurs armes à ramener les villes d'Esclavonie, particulierement celle de Zara, sous la puissance de la Republique, dont elles s'estoient distraites pour reconnoistre le Roy de Hongrie. Quelques-uns de ces Croisez aimerent mieux chercher une autre voye pour passer en Levant, que d'employer leurs armes à faire la guerre à des Chrestiens; Et le Pape fulmina excommunication contre ceux qui serviroient en cette occasion : mais le plus grand nombre, soit par necessité ou par desir du butin, s'y arresterent; Ils prirent Zara, & quelques autres places: ce qui les retarda plus d'un an en ces quartiers-là. 1202.

Dés l'an 1195. Isaac l'Ange Empereur d'Orient avoit esté privé de l'Empire, de la veuë, & de la liberté, par son propre frere Alexis. Et le fils de cet Isaac aussi nommé Alexis s'estoit sauvé en Allemagne vers Philippe de * Sueve pretendu Empereur, qui avoit épousé sa sœur Irene. Ce jeune Prince ayant appris qu'il y avoit une armée de Croisez à Venise, s'y rendit pour implorer leur assistance. Beaucoup de difficultez les empeschoient de passer en Terre-Sainte; d'ailleurs les Venitiens esperoient mieux trouver leur compte à faire la guerre en Grece qu'en Syrie, parce que le butin leur y paroissoit plus grand & plus assuré. Et tous les Chrestiens Latins estoient ravis d'avoir occasion de venger tant de perfidies & d'outrages que les Grecs leur avoient faits depuis les guerres de la Terre-Sainte. Ils conclurent donc de tourner leurs armes de ce costé-là, & traiterent avec le jeune Alexis, sous ces conditions; Qu'il leur payeroit les frais de leur expedition, leur feroit de grandes recompenses, & sousmettroit l'Eglise Grecque à l'obeissance du Pape. 1203.

* ou Suaube.

Les François & les Venitiens ayant fait voile vers Constantinople avec vingt-huit mille hommes seulement, forcerent le port, & la ville ensuite, quoy qu'il y eust plus de soixante mille combattans, délivrerent Isaac de prison, & firent couronner Alexis son fils. Le tyran Alexis & son beau-frere Theodore Lascaris se sauverent par dessus les murailles & se retirerent à Andrinople.

Comme l'armée des Croisez hyvernoit aux environs de Constantinople, & qu'Isaac & son fils taschoient de satisfaire à ce qu'ils luy avoient promis: le peuple sur lequel ils faisoient de grandes levées de deniers, se mutina. Un certain Alexis Ducas surnommé Murzufle, grand Maistre de la Garderobe du jeune Alexis, enflamma la sedition, se saisit de ce Prince, tandis qu'Isaac agonisoit, & l'étrangla de ses propres mains; puis il se fit declarer Empereur. Aussi-tost, pour se montrer digne du commandement, il sortit avec la milice de la ville contre les Croisez : mais ils le repousserent d'abord. Constantinople fut ensuite assiegée pour une seconde fois, & au bout de 60. jours prise par force, toute noyée de sang, & une grande partie consumée par les flammes. 1204.

Les vainqueurs donnerent pouvoir à douze des principaux d'entre

1204. eux d'élire un Empereur, à condition que s'il eſtoit François, le Patriarche ſeroit Venitien, & au contraire. Boniface Marquis de Montferrat ſembloit le plus digne de l'Empire : neanmoins l'intrigue des Venitiens, aux intereſts deſquels il n'eſtoit pas trop commode, fit en-
Empp. ſorte que les Electeurs le defererent à Baudoüin Comte de Flandres, &
BAUDOUIN le Patriarchat à Thomas Moroſini Venitien.

R. 7. mois. Lors qu'ils eurent donné ordre au dedans de la ville, ils conquirent
& facilement tout ce que l'Empire Grec poſſedoit en Europe & y forme-
encore OTHON. rent diverſes Principautez. Le Marquis de Montferrat qui épouſa la veuve d'Iſaac, eut la Theſſalie pour ſa part, avec titre de Royaume; moyennant quoy il ceda l'Iſle de CANDIE aux Venitiens. Les Princes Grecs ſe conſerverent l'Aſie où ils eſtablirent pluſieurs Souverainetez ; Theodore Laſcaris ſe reveſtit des ornemens imperiaux à Nicée en Bithynie, & eut la domination la plus étenduë. De la Maiſon des Comnenes Michel eut une partie de l'Epire, David l'Heraclée, la Pontique & la Paphlagonie, & Alexis ſon frere la ville de Trebiſonde ſur le Pont-Euxin.

Là ſe forma l'Empire de Trebiſonde qui demeura toûjours ſeparé de celuy de Conſtantinople, juſqu'à ce que les Turcs ont devoré l'un & l'autre. Ces choſes ſe paſſerent en ſix ou ſept ans de temps.

1205. Baudoüin ne joüit que quinze mois de cet Empire ; car eſtant allé aſſieger Andrinople, Joannitz ou Calojan Roy des Bulgares, venant au ſecours des Grecs, l'attira dans une embuſcade, le fit priſonnier, & l'ayant mené en Bulgarie, luy coupa bras & jambes, & le jetta dans
Empp. un precipice où il mourut aprés avoir languy trois jours. On le conta de
HENRY la ſorte : mais pluſieurs crurent qu'il ſe ſauva de priſon. Quoy qu'il en
frere de Baudoüin ſoit, aprés ſa priſe l'Empire vaqua un an durant, eſtant ſous la regen-
& ce de ſon frere Henry, qui aprés ce temps-là fut couronné le 20. jour
encore d'Avril. Il avoit laiſſé deux filles, Jeanne & Marguerite; qui furent
OTHON IV. l'une & l'autre Comteſſes de Flandres ; Jeanne épouſa Richard de Portugal, la jeune épouſa Bouchard d'Aveſnes, puis Guillaume de Dampierre.

En France le Roy Philippe, afin de pouvoir ſubvenir aux frais de ſes guerres, taſchoit d'accouſtumer les Eccleſiaſtiques à luy fournir des ſubſides ; mais eux s'en excuſoient ſur leurs libertez, & ſur ce qu'il n'eſtoit pas loiſible d'employer le bien des pauvres à des uſages profanes : ils promettoient ſeulement de l'aſſiſter de leurs prieres envers Dieu. Or il arriva que les Seigneurs de Coucy, de Retel, de Roſey, & pluſieurs autres ſe mirent à piller & envahir leurs terres ; ils eurent recours à la protection du Roy ; luy leur rendant la pareille les aſſiſta de ſes prieres auprés de ces Seigneurs : mais comme il s'entendoit avec eux, ils en firent encore pis. Alors les Prelats redoublerent leurs inſtances auprés de luy, & le ſupplierent d'y employer ſes armes ; à quoy il répondit qu'on n'avoit point de troupes ſans argent. Ils entendirent bien ce

ce qu'il vouloit dire ; & comme le mal les pressoit, ils furent contraints 1201.
d'en donner, & aussi-tost les Seigneurs cesserent de les piller. & suivans.

Cependant le Roy Jean d'Angleterre, sommé par trois fois de répondre en Jugement à la Cour de Philippe, essayoit de gagner le temps, & prenoit des delais de jour à autre. Mais Philippe qui se voyoit puissant en hommes & en argent, qui n'avoit plus de contrepoids dans son Royaume, parce qu'il tenoit en sa main la garde-noble de la puissante Maison de Champagne, & que le Comte de Flandres estoit allé au Levant, avoit resolu cette fois de le pousser à bout. Il donna donc des troupes au Prince Artus, afin de poursuivre ses droits, l'ayant auparavant fiancé avec sa fille nommée Marie. En mesme temps estant entré en Normandie, il y enleva cinq ou six places, & receut entre ses bras les plus puissans Seigneurs de la Province, entr'autres Hugues de Gournay, & le Comte d'Alençon, qui l'asseurerent de leur service & de leurs places.

Artus de son costé attaqua le Poitou, les Comtes de la Marche & d'Eu, Gefroy de Lusignan & leurs amis s'estant joints à luy. Sa grand'mere la Reine Alienor s'estoit jettée dans Mirebeau ; il l'y investit & l'assiegea. Le Roy Jean y accourut en toute diligence ; il combattit Artus & le vainquit, ou, comme d'autres disent, il le surprit un matin dans son lit, il le fit prisonnier avec un grand nombre de Seigneurs Poitevins & François qui l'assistoient en ce siege. Il l'envoya au chasteau de Falaise, & les autres en diverses places.

La Normandie & le Poitou estant ébranlez de la sorte, il arriva un Le- 1202.
gat du Pape, qui ordonna aux deux Rois d'assembler les Evesques & les Seigneurs de leurs terres, & de terminer leurs differends par leurs avis. Jean eust volontiers déferé à cet ordre : mais Philippe qui n'estoit pas d'humeur à s'arrester en si beau chemin, obligea ses Evesques, qui estoient assemblez à Mante, d'interjetter appel de la Sentence du Legat au Pape mesme. C'estoit pour gagner temps, & continuer toûjours ses progrés.

Le respect de la Reine Alienor avoit toûjours retenu le Roy Jean, qu'il ne trempast ses mains dans le sang du malheureux Artus : mais peu aprés sa mort, qui arriva le 22. de Novembre, il le fit ramener de Falaize au chasteau de Roüen ; & quelques jours aprés il alla durant une nuit fort obscure, le tirer de prison, & le mena en tel lieu qu'il n'en revint jamais.

La presomption estoit toute entiere qu'il l'avoit assassiné : ainsi Constance, mere de ce jeune Prince, demanda justice au Roy Philippe de ce parricide commis dans ses terres, & sur la plus noble personne de ses vassaux. Il fit donc ajourner Jean à la Cour des Pairs, pour répondre sur cette accusation ; & comme il ne tint compte de comparoistre, ni mesme d'envoyer aucune personne pour l'excuser, il fut, par Arrest de cette Cour, déclaré atteint & convaincu de parricide & de felonnie : «
pour cette raison, condamné à perdre toutes les terres qu'il avoit en «

Digitized by Google

» France, qui seroient acquises & confisquées à la Couronne ; & tous
» ceux qui le défendroient, reputez criminels de leze-majesté.

1203. En execution de cet Arrest, Philippe, moitié par force, moitié par intelligence, luy osta en une année toute la haute Normandie, tandis que ce Prince lasche & faineant passoit le temps à dormir & à danser avec sa femme dans la ville de Caën, comme s'il eust esté en pleine paix. Mais une frayeur subite l'ayant saisi aprés une si stupide securité, il quitta la Province, & s'embarqua au mois de Novembre pour passer en Angleterre.

On peut juger que s'il eust voulu prendre le soin de ses affaires, Philippe n'eust pas pû si aisément conquerir tant de places, puisque le seul Chasteau-Gaillard, prés d'Andely, situé sur un rocher fort haut & escarpé de tous costez, endura cinq mois de siege : mais le ciel & la terre s'estoient declarez contre luy, ses amis le trahissoient, ses Sujets luy estoient infidelles, & il s'abandonnoit lâchement luy-mesme.

1204. L'année suivante, qui estoit 1204. Philippe se rendit maistre de toutes les villes de la basse Normandie, presque sans coup fraper. Roüen mesme, qui estoit la capitale de toute la Province, ceinte d'une double muraille, & tres-affectionnée à ses Ducs naturels, aprés quarante jours de siege, ayant appris par les Députez qu'elle avoit envoyez au Roy Jean, qu'elle ne devoit attendre aucun secours de luy, se rendit au vainqueur, à la charge qu'il maintiendroit ses Bourgeois dans ses franchises & privileges. Ce qu'il leur accorda ; & ils s'en firent donner des Lettres en la meilleure forme qu'il se pouvoit ; précaution aussi foible contre la puissance absoluë, que le papier l'est contre le fer.

Deux ou trois autres places qui se défendoient encore, suivirent l'exemple de Roüen ; & voilà comme en moins de trois ans il gagna toute la Normandie, la plus belle & la plus riche Province de la France. Elle avoit eu douze Ducs de sa nation qui l'avoient gouvernée quelque trois cens seize ans. Rollo, pour s'estre de Barbare fait Chrestien & vertueux, fut le premier : ce Prince Jean, pour estre devenu plus méchant que les Payens & les Barbares, fut le dernier.

En mesme temps Guillaume des Roches, qui avoit quitté le parti de Jean, assura au Roy Philippe les Comtez d'Anjou, du Maine & de la Touraine ; & Henry Clement, Mareschal de France, luy conquit tout le Poitou, à la reserve de Niort, Thoüars & la Rochelle.

1205. L'année suivante, le Roy luy-mesme ayant dressé un grand équipage d'artillerie, força le chasteau de Loches, & quelques places qui restoient encore à l'Anglois dans la Touraine.

Les disgraces ne réveilloient point le courage du Roy Jean, mais luy endurcissoient le cœur, & le faisoient armer contre ses Sujets, au lieu de le porter à se deffendre contre ses ennemis. Il n'attribuoit point ses malheurs à son crime & à sa fetardise, mais à la mauvaise volonté des Anglois, particulierement des Ecclesiastiques : il se plaignoit qu'ils ne

Digitized by Google

l'avoient pas secouru dans ses besoins ; & pour cela il se mit à les vexer horriblement par toutes sortes d'exactions. 1206.

Guy de Thoüars, qui gouvernoit la Bretagne, estant mary de la Duchesse Constance, s'estoit rangé du parti de Philippe, & ne luy avoit pas peu aidé à faire ces dernieres conquestes. Il luy avoit aussi attiré le Vicomte de Thoüars son frere, mais cette année tous deux se broüillerent avec luy. Guy voulut se cantonner en Bretagne ; le Roy l'investit dans Nantes, & le contraignit de se remettre à son service : le Vicomte neanmoins demeura encore dans les interests de l'Anglois.

Les instantes sollicitations des Seigneurs qui redoutoient de tomber sous la puissance absoluë de Philippe, aiguillonnerent si fort le Roy Jean, qu'il resolut de faire quelque effort pour recouvrer les terres qu'il avoit perduës. Ayant donc levé des sommes immenses d'argent, il équipa une puissante armée navale, & vint descendre à la Rochelle : le Vicomte de Thoüars, Savary de Mauleon, & quelques autres Seigneurs le joignirent. Philippe se trouvant trop foible, se contenta d'aller en diligence munir les places du Poitou, pour arrester ce torrent, puis se retira à Paris. Jean n'ayant point d'ennemis en teste, passa en Anjou, prit Angers, & le démantela.

Au mesme temps quelques Bretons qui s'estoient armez pour son service, se saisirent du Promontoire de Garplic, & y bastirent un Fort pour favoriser l'abord des Anglois en ces plages-là.

Ce fut tout l'effet de la grande levée de bouclier de ce Roy : car s'étant aussi-tost rebuté, il fit proposer une tréve par l'entremise du Pape, qui menaçoit d'excommunication celuy qui la refuseroit. Philippe la luy accorda pour deux ans : ce n'estoit pourtant pas le sentiment des Seigneurs François, ils vouloient qu'il continuast la guerre jusqu'à l'entiere expulsion des Anglois. Pour cela ils luy offroient toute assistance, & promettoient mesme de ne le point abandonner en cas que le Pape procedast contre luy par censures. 1207.

Les deux contendants pour l'Empire d'Allemagne, Othon & Philippe, s'estoient accordez l'an 1207. en telle sorte qu'Othon qui avoit la confirmation du Pape, mais estoit le plus foible, laisseroit l'Empire à Philippe, lequel venant à deceder sans enfans, Othon luy succederoit, & cependant épouseroit sa fille. Or cette année Philippe, ayant esté assassiné dans son lict malade, par Othon Palatin de Vitelspach, l'Empire demeura à son competiteur, qui l'année suivante passa en Italie, & se fit couronner à Rome. Incontinent aprés il se broüilla avec le Pape, parce qu'il entreprenoit sur les terres de l'Eglise, & sur celles de Federic Roy de Sicile, feudataire du saint Siege, à cause de quoy le saint Pere l'excommunia l'an 1210.

Pour lors estoit Pape Innocent III. Prelat de grand courage, de rare merite, qui estant dans la force de son âge, n'ayant que 43. ans, agissoit par tout & se mesloit de tout, poussant les choses avec hauteur

Digitized by Google

1208. quand il trouvoit du foible & de la division. L'Angleterre en fit une malheureuse épreuve. Le droit d'élire l'Archevesque de Cantorbie appartenoit aux Moynes de l'Abbaye de saint Alban dans cette ville-là; ils estoient de l'Ordre de Cisteaux, alors tres-puissant dans la Chrestienté, & particulierement à Rome. Ces Moines avoient fait inconsiderement deux élections; la premiere de leur Prieur, sans avoir demandé auparavant le consentement du Roy: la seconde de l'Evesque de Norvich à sa requeste & par son ordre. Les deux élûs porterent ce different au tribunal du Pape. Il declara toutes les deux élections nulles, la premiere estant contre les formes, la seconde ne s'estant pû faire que la premiere n'eust esté cassée; Ensuite il les obligea d'élire le Cardinal Estienne de Langhton Anglois de naissance, & personnage d'une capacité éminente.

Ce procedé choqua extremement le Roy Jean, de sorte qu'il chassa brusquement tous les Moines de l'Abbaye. Toutes les lettres du Pape ne purent jamais adoucir cette violente amertume : il refusa absolument de recevoir le Cardinal de Langthon pour Archevesque; mais le Pape de son costé tint ferme à maintenir son élection. La querelle s'échauffa si fort, que le Pape aprés plusieurs menaces envoya une Sentence d'interdit à trois Evesques d'Angleterre, pour la jetter sur tout le Royaume. Jean en fut si irrité, qu'il commanda à tous les Evesques, Prestres & Moines de sortir de son Royaume & de se retirer vers le Pape, fit saisir tous leurs biens, fermer leurs greniers, & prendre toutes les * *chambrieres* des Prestres, lesquelles furent contraintes de payer de grosses rançons pour se racheter. De plus afin de se precautionner contre l'effet de l'excommunication personnelle, dont il estoit menacé, il prit des ostages de ses villes & de sa Noblesse.

* Focaria.

Mais le saint Pere avoit à conduire une autre affaire bien plus importante du costé du Languedoc, pour reduire les heretiques qui avoient presque gagné toute cette Province, & même quelques contrées des environs, par l'ignorance & la negligence des Ecclesiastiques, & avec l'appuy de Raymond Comte de Toulouze, qui estoit leur principal fauteur. On l'accusoit d'avoir fait assassiner un des Legats que le S. Pere avoit envoyez en ces païs-là; c'estoit Pierre de Chasteau-neuf Moyne de Cisteaux, & le PREMIER QUI EXERÇA L'INQUISITION.

Le Pape resolut donc à quelque prix que ce fust, d'exterminer ces heretiques, & avant que d'aller aux membres, il s'en prit au Comte qui estoit leur chef. Il l'excommunia nommément, declara ses sujets absous de la fidelité qu'ils luy avoient jurée, & donna ses terres au premier occupant, sans prejudice neanmoins du droit de la souveraineté du Roy de France. Et pour faire executer une sentence si terrible, il fit publier une croisade generale contre ces peuples rebelles à l'Eglise.

Digitized by Google

Il se sentoit assez fort pour venir à bout de son dessein, ayant l'assistance du Roy Philippe, & se tenant en seureté du costé d'Othon, car il croyoit l'avoir fort obligé de l'avoir reconnu pour Empereur, aprés la mort de Philippe son competiteur. 1208.

Au bruit de ce grand armement, l'apprehension saisit tellement le Comte, qu'il écrivit au Pape pour le supplier de revoquer la legation qu'il avoit donnée aux Moines de Cisteaux, luy promettant de se soûmettre au jugement de tel autre Legat qu'il luy plairoit envoyer de la Cour de Rome. A sa tres-humble priere il donna cette commission à Milon l'un de ses Notaires, & à Thedisio Chanoine de Genes. Le Comte à leur mandement se rendit à Valence, & obeït à tout ce qu'ils voulurent luy ordonner. Il donna premierement sept places fortes à l'Eglise Romaine à perpetuité pour gage de sa conversion ; & l'année suivante 1209. le vingt-huitiéme de Juin il souffrit pour avoir son absolution, d'estre battu de verges à la porte de l'Eglise de saint Gilles, où Pierre de Chasteau-neuf estoit enterré, & puis d'estre traîné sur le tombeau de ce Religieux par le Legat, qui luy mit la corde au col en presence de vingt Archevesques, & d'une infinie multitude de peuple. Ensuite dequoy il se croisa aussi, & se joignit à ceux qui prenoient ses villes & celles de ses alliez.

Ce n'estoit pas le repentir qui l'obligeoit de souffrir une si horrible confusion, c'estoit la peur qu'il eut d'un effroyable orage qui estoit tout prest de crever sur sa teste. Car il voyoit au milieu de son pays & sur ses frontieres, une effroyable multitude de gens armez qui venoient l'accabler. Un tres-grand nombre de Seigneurs, de Prelats & de peuple, s'estoient enrôllez dans cette milice ; & le Roy mesme y fournissoit quinze mille hommes entretenus à ses despens.

Ces Croisez portoient la croix sur la poitrine, à la difference de ceux de la Terre-Sainte qui la portoient sur l'espaule.

*Parmy ces heretiques il y en avoit de plusieurs differentes sortes, des Ariens, & des Manichéens de plus d'une façon, des Vaudois ou Pauvres de Lyon, des Humiliez, des Popelicains, & tous estoient compris sous le nom commun d'*Albigeois *: & quoy que fort differens entr'eux, ils avoient tous pareil mespris pour le Pape & pour les Evesques. Ceux qu'on appelloit Pauvres, faisoient effectivement profession d'une pauvreté evangelique, & estoient les plus supportables de tous ; comme les Manichéens les plus impies, & les plus éloignez des bonnes mœurs & de la vraye foy. Les Humiliez se mesloient de prescher par tout où ils se trouvoient, & couvroient leur venin du voile d'une fausse modestie & d'une feinte humilité. Dieu voulut pour les contrequarrer, qu'il s'instituast au mesme temps deux Ordres Religieux, sçavoir des* Freres Mineurs *ou* Cordeliers, *& des* Freres Prescheurs *ou* Jacobins. *Les premiers fondemens de celuy-là furent jettez en Italie par saint François d'Assise, homme seculier, fort simple ; ceux de l'autre en Languedoc par*

1208. *saint Dominique de la noble Maison des Guzmans en Espagne, & Chanoine d'Osma, qui estoit venu en cette Province avec Diego son Evêque pour convertir les Albigeois.*

Ces sectaires avoient commis quelques actes d'hostilité dans les terres du Roy Philippe & s'avoüoient de l'Anglois : Voilà pourquoy Philippe joignit son ressentiment particulier au zele de la Religion. Il avoit promis de se trouver luy-mesme à cette expedition, ou du moins d'y envoyer son fils; mais comme il sceut qu'il y avoit danger d'une descente des Anglois en Bretagne, à la faveur du Fort du Garplic, il ne passa point la Loire, & commanda à la Noblesse qui relevoit de luy, de s'armer pour aller prendre cette forteresse ; comme en effet elle le fut cette année.

Les Evesques d'Orleans & d'Auxerre qui avoient esté mandez avec leurs vassaux à cette expedition, s'en estant retournez sans congé, parce qu'ils pretendoient n'estre point obligez d'aller à l'armée que lors que le Roy y estoit en personne : il fit saisir leurs regales, c'est à dire, les biens qu'ils tenoient en fief de luy, non pas leurs dixmes, offrandes & autres droits attachez necessairement à leur fonction. Ils en firent leurs plaintes, par des Envoyez, au Pape Innocent III. Et aprés ils les y porterent eux-mesmes. Le Pape ayant examiné la cause, trouva qu'ils avoient manqué contre les coustumes & les droits du Royaume, de sorte qu'il falut qu'ils payassent l'amende au Roy pour rentrer dans leur temporel.

1209. L'armée des nouveaux Croisez n'estoit pas moins que de 500000. personnes, (non pas toutefois comme je croy tous combattans) parmy lesquels il y avoit cinq ou six Evesques, le Duc de Bourgogne, les Comtes de Nevers, de saint Pol & de Montfort. Le rendez-vous general estoit à Lyon vers la feste de la saint Jean. Delà estant entrez dans le Languedoc, ils attaquerent la ville de Beziers l'une des plus fortes des Albigeois, la forcerent & y passerent tout au fil de l'épée. Il y fut tué plus de soixante mille personnes, entr'autres sept mille dans l'Eglise de la Magdelaine & le propre jour de la feste de cette Sainte. Ceux qui vouloient excuser un si horrible carnage, disoient que c'estoit une punition divine, de ce que ces blasphémes heretiques croyoient qu'elle avoit esté la maistresse de JESUS-CHRIST. Ceux de Carcassonne épouvantez d'une si sanglante tuërie, se rendirent à discretion, bien-heureux de sortir tout nuds en chemise.

Les Seigneurs de cette armée ayant tenu conseil, élûrent Simon Comte de Montfort, pour avoir le commandement de cette guerre, & pour regir les conquestes qui s'estoient faites & se feroient à l'avenir sur les heretiques. Cela reglé, le Comte de Nevers s'en retourna avec une grande partie des Croisez, & peu aprés le Duc de Bourgogne avec une autre; de sorte que Simon demeura mal accompagné : il ne laissa pourtant pas de soûtenir par sa vertu plus qu'heroïque, & conquit encore Mirepoix,

Digitized by Google

Pamiers & Alby. Tellement que dans peu de temps il se vit maistre de l'Albigeois, des Comtez de Beziers & de Carcassonne, & de plus de cent chasteaux. 1209.

De fois à autre il arrivoit au Comte de Montfort de nouvelles bandes de Croisez, mesme de Flandres & d'Allemagne, mais elles s'écouloient six semaines ou deux mois aprés. Avec ces renforts il emportoit toutes les places & les chasteaux, non seulement des heretiques, mais aussi des autres Seigneurs. Le Roy d'Arragon, de qui plusieurs en ce pays-là tenoient leurs terres en arriere-fief à cause de quelques Seigneuries qu'il y possedoit, en écrivit au Pape, & le Comte de Toulouze en alla porter ses plaintes jusqu'à Rome, où le saint Pere le receut assez bien & luy promit justice.

Mais à son retour, on luy proposa de s'accommoder avec Montfort, en luy quittant tout ce qu'il avoit pris. Il ne s'y pût jamais resoudre, & ainsi Milon Legat du Pape l'excommunia dans le Concile d'Avignon prenant pour pretexte, qu'il levoit certains nouveaux peages sur ses terres. Le Roy d'Arragon vint en personne à un autre Concile qui se tint à saint Gilles, pour essayer d'accommoder les affaires, & de rétablir le Comte de Foix & le Vicomte de Bearn, qui avoient esté dépossedez comme fauteurs d'heretiques : mais il ne sceut rien obtenir.

Le Toulouzain, aprés tant de basses & ruineuses sousmissions, prit le frein aux dents & se mit en devoir de deffendre son bien. Alors il fut excommunié hautement, & ses terres exposées à qui les pourroit conquerir. Montfort assiegea Toulouze; mais les grandes bandes de Croisez qui luy estoient venuës, s'étant defilées en peu de temps, il se vit contraint de lever le siege. Les Comtes de Toulouze & de Foix avec leurs confederez, le poursuivirent & l'assiegerent dans Chasteau-neuf. Et là, chose incroyable, plus de 50000. hommes n'en purent forcer trois cens, mais furent battus & se retirerent honteusement.

En ce temps plus que jamais florissoit l'Escole de Paris. On la nomma Université, *parce qu'on y enseignoit* universellement *toutes sortes de sciences, quoy qu'en effet l'envie d'apprendre, & l'affluence des Escoliers y fussent bien plus grandes que la doctrine. Un certain Prestre du Diocese de Chartres nommé Almaric, s'estant mis à dogmatiser des nouveautez, avoit esté contraint de se dédire, dont il estoit mort de chagrin. Plusieurs aprés sa mort suivans encore ses dogmes furent découverts & condamnez au feu, luy excommunié par le Concile de Paris, son corps deterré, & ses cendres jettées à la voirie. Et parce qu'on crut que les livres de la Metaphysique d'Aristote depuis peu apportez de Constantinople, avoient donné lieu à ces subtilitez heretiques, le mesme Concile deffendit sur peine d'excommunication de les lire, ny de les garder.*

Les interests des Ecclesiastiques causoient une grande partie des guerres de ces temps-là. Guy Comte d'Auvergne pour les violences &

Digitized by Google

1209. injuſtices qu'il commettoit ſur eux, particulierement envers l'Eveſque de Clermont qu'il avoit empriſonné, fut privé de ſa Comté par le Roy Philippe, & ne put jamais y rentrer.

La plus importante querelle de cette nature eſtoit entre les Papes & les Souverains: car les premiers eſtant au deſſus des Princes pour le ſpirituel, qui doit eſtre le principal, croyoient, en vertu de ce pouvoir, eſtre en droit, non ſeulement de les admoneſter quand ils manquoient en choſes notables, mais encore de les corriger & de leur commander dans les rencontres où il s'agiſſoit de la paix de la Chreſtienté, & de l'exaltation de la Foy. Mais comme leurs commandemens devinrent trop hautains, & leurs corrections trop rudes, juſqu'à priver les Souverains de leurs Eſtats, quand leurs excommunications ne faiſoient point d'effet; ils trouverent de grandes reſiſtances, principalement du coſté des Empereurs & des Rois de France.

1210. L'Empereur Othon s'opiniaſtrant, peut-eſtre un peu trop, à deffendre les droits de l'Empire, ſe preparoit de repaſſer en Italie pour la ſubjuguer entierement avec une puiſſante armée qu'il levoit de l'argent que le Roy Jean ſon neveu luy avoit envoyé, à condition que de là il retomberoit ſur la France. Le Pape Innocent lança les foudres de l'Egliſe ſur ſa teſte un an aprés qu'il y avoit mis la couronne; & peu aprés une grande partie des Princes d'Allemagne, à l'inſtigation du Roy Philippe, élurent Roger-Federic II. fils de l'Empereur Henry VI. âgé pour lors de dix-ſept ans, & qui meſme, du vivant de ſon pere, avoit déja eſté nommé Roy des Romains. Innocent conſentit à cette élection, & l'année ſuivante Federic, qui eſtoit alors dans ſon Royaume de Sicile, paſſa en Allemagne. Quelques années durant il vécut aſſez bien avec les Papes; mais dés qu'il voulut joüir des droits de ſa couronne, & exercer la Souveraineté de l'Empire en Italie, il fut auſſi mal avec eux que l'avoient eſté ſes prédeceſſeurs.

1211. Le Roy Philippe & le nouvel Empereur ayant meſme intereſt, Loüis fils aiſné du premier, & delegué par ſes ordres, & Federic s'abouchérent à Vaucouleurs ſur la frontiere de Champagne, pour renouveller les alliances d'entre la France & l'Empire, & pour s'unir plus étroitement contre Othon & contre le Roy Jean ſon oncle, leurs ennemis irreconciliables.

Renaud Comte de Boulogne avoit fort bien ſervi Philippe depuis ſa reconciliation; & il avoit eſté auſſi fort bien recompenſé, en ayant eu pluſieurs belles terres. Neanmoins le Roy le ſoupçonnant d'intelligence avec l'Anglois, luy demanda ſes places fortes; & ſur le refus qu'il fit de les luy livrer, il les attaqua, & le pouſſa ſi vivement, qu'il n'oſa pas les deffendre, mais ſe ſauva chez le Comte de Bar ſon parent, & de là en Flandres.

Il y avoit déja trois ans que l'interdit tenoit l'Angleterre dans un pitoyable état, quand le Pape envoya ſon Legat nommé Pandulfe, Diacre

de

Digitized by Google

de l'Eglise Romaine, exhorter derechef le Roy Jean de recevoir l'Archevesque de Cantorbery, & de rappeller dans le Royaume & rétablir dans leurs biens les Evesques & autres Ecclesiastiques qu'il avoit bannis. Ce Roy y consentit assez facilement, mais il refusa de leur faire aucune raison des dommages qu'ils avoient soufferts. Pandulfe se retira donc en France sans avoir rien conclu : mais les exilez presserent tant le saint Pere par leurs plaintes continuelles, qu'enfin Pandulfe ayant un nouvel ordre, lascha une terrible Sentence contre luy, qui fut aussi-tost publiée par toute l'Angleterre, quoique les Evesques ausquels on l'avoit adressée n'osassent la fulminer. Elle portoit non seulement excommunication de sa personne, mais encore délioit ses Sujets du serment de fidelité, & leur deffendoit d'avoir aucun commerce avec luy, donnoit ses Royaumes au Roy Philippe & à ses successeurs, & exhortoit tous les Fideles de se croiser & de l'assister en cette expedition contre l'ennemi declaré de Dieu & de l'Eglise. Philippe qui n'attendoit que cette occasion, dressa aussi-tost de grands preparatifs pour conquerir l'Angleterre, & amassa un nombre effroyable de troupes & de vaisseaux à l'embouchure de la Seine. Jean se prepara neanmoins à la deffense, équipa une grande flote, manda toutes les milices & tous les Gentils-hommes de son Royaume ; & de cette innombrable multitude il choisit soixante mille hommes bien armez & aguerris, de sorte que s'il eust esté bien servi, il pouvoit empescher les François de descendre en son Royaume, & les combatre s'ils y descendoient. Mais il ne redoutoit pas seulement leurs armes, il craignoit que ses Sujets ne tournassent les leurs contre luy, ou qu'ils ne le livrassent à ses ennemis. 1211.

Le Legat qui avoit fulminé l'excommunication, estoit Italien, fort habile ; estant demeuré en France, il augmentoit à toute heure sa frayeur par des avis secrets qu'il feignoit de luy donner charitablement ; & par ces artifices il le troubla jusqu'à tel point, qu'il promit de faire tout ce que le saint Pere luy ordonneroit. Pandulfe estant donc passé en Angleterre, il l'obligea premierement de rappeller tous les Evesques qu'il avoit bannis, de les remettre dans leurs biens, & de leur payer les dédommagemens selon qu'ils seroient estimez. Aprés cela, ce miserable Roy remit, par un acte authentique, ses Royaumes d'Angleterre & d'Irlande entre les mains du saint Pere, & puis il les reprit de luy, se rendant son vassal & homme lige, tant luy que ses successeurs procréez de son mariage ; & s'engageant de luy payer chaque année, outre le denier de saint Pierre, mille marcs d'argent de redevance, sçavoir sept cens pour l'Angleterre, & trois cens pour l'Irlande. Avec toutes ces soûmissions neanmoins il n'obtint point encore son absolution, ni la levée de l'interdit, que plus d'un an aprés ; & cependant les Barons de son Royaume, avec les Evesques, commencerent à luy ourdir une autre trame qui n'estoit pas moins dangereuse que la premiere.

Digitized by Google

1212. Lorsque le Legat eut tiré de luy tout ce qu'il souhaitoit, il passa vers Philippe, & s'efforça de luy persuader qu'il devoit rompre son entreprise; mais il estoit trop engagé d'honneur & de dépense pour en demeurer là. Tous les Seigneurs de son Royaume, dans un Parlement tenu à Soissons le lendemain de Pasques Fleuries, luy avoient promis toute assistance de leurs biens & de leurs personnes. Il n'y eut que Ferrand fils de Sanche I. Roy de Portugal, Comte de Flandre par sa femme, qui refusa de l'accomagner en cette expedition, & luy declara par sa propre bouche qu'il ne voyoit point de justice à cette entreprise. C'est qu'il estoit offensé que Philippe eust tiré de luy Aire & S. Omer, pour consentir à ce qu'il épousast l'heritiere de Flandre, qui estoit Jeanne fille aisnée de Baudoüin V.

1213. Le Roy indigné de cette réponse, luy commanda de sortir de sa Cour tout sur l'heure, & manda à son armée navale de s'avancer sur les costes du Boulonnois, croyant qu'il le pourroit ramener à son devoir lors qu'il le verroit si proche de luy & prés de s'embarquer. Quand il fut donc à Boulogne, il luy envoya ordre de le venir trouver à Gravelines. Le Comte s'y fit attendre quelques jours, mais ne s'y trouva point: tellement que le Roy resolut, avant que de s'embarquer pour l'Angleterre, de le mettre hors d'état de luy nuire.

Les villes d'Ypres, de Cassel, & tout le païs jusqu'à Bruges, firent joug à ses armes, son armée navale composée de mil sept cens voiles, estant venuë moüiller l'ancre à Dam. Comme la plus grande part en estoit à la rade, presque toute dégarnie d'hommes, arriva l'Angloise commandée par les Comtes de Boulogne & de Salisbery, qui donnant dessus, en emmena trois cens vaisseaux chargez d'armes & de toutes sortes de provisions, & en brusla, prit, & coula à fonds une centaine. Cet avantage donna la hardiesse aux Anglois de mettre pied à terre pour chercher quelque avanture dans le païs. Philippe en ayant eu avis, décampa de devant Gand, alla à leur rencontre, & en tua deux ou trois mille. Toutefois comme les autres tenoient la mer, & que ce qui luy restoit de vaisseaux dans le port ne pouvoit sortir sans tomber entre leurs mains, il en tira l'équipage, & les fit tous brûler, & la ville de Dam ensuite, afin que la perte du Comte ne fust pas moindre que la sienne.

De là, ayant ravagé le terroir de Bruges, tiré beaucoup d'argent de cette ville & de celles de Gand & d'Ypres, saccagé & démantelé l'Isle, il laissa son fils Loüis, & Gaucher Comte de saint Pol, dans le païs avec un puissant Corps de Cavalerie, & de fortes Garnisons dans les villes de Doüay & de Tournay seulement.

Lors qu'il se fut retiré de Flandre, le Comte Ferrand y rentra, & d'abord reprit Tournay, & l'Isle que Loüis commençoit à reparer; comme en revanche Loüis saccagea & brûla Courtray. Philippe pour la seconde fois rentra en Flandre pour rassurer ses conquestes, & tout

aussi-tost Ferrand se retira, & Philippe revint en France donner ordre à ses autres affaires. Dés qu'il fut hors de Flandre, Renaud Comte de Boulogne y tint la campagne avec des forces qu'il avoit amenées d'Angleterre; sans aucun exploit neanmoins, sinon qu'aprés avoir fait diverses courses, & tenté deux ou trois sieges inutilement, il força Henry Comte de Louvain & Duc de Brabant, qui avoit épousé une fille du Roy, de suivre son parti. 1213.

Le Roy Jean n'avoit pû encore obtenir son absolution ni la levée de l'interdit, quoy qu'il eust déja payé de tres-grandes sommes aux Evêques; de sorte que lors qu'il voulut marcher en personne avec les forces de son Royaume pour faire diversion en faveur du Flamand, ses Barons l'abandonnerent, & luy firent entendre qu'ils ne le suivroient point qu'il n'eust entierement satisfait. Il reïtera donc ses promesses & ses obligations au Legat, donna des seuretez aux Evesques pour retourner dans le Royaume, se prosterna à genoux devant eux, & leur assura le payement des dommages qu'ils avoient soufferts, moyennant quoy ils luy donnerent absolution selon les formes, mais ils ne leverent pas encore l'interdit. Lors qu'il croyoit avoir conjuré cette tempeste, il s'en leva une autre non moins dangereuse, du costé de ses Barons. Ils conspirerent ensemble de l'obliger à garder les loix que Roy Henry I. son bisayeul avoit accordées à l'Angleterre. Nous en verrons bien-tost les suites.

Cependant il secourut si puissamment les Flamands de troupes & d'argent, qu'ils desolerent toute la Comté de Ghisnes, abattirent le château de Bruxan, prirent d'assaut & brûlerent la ville d'Aire & le château de Lens, & firent de cruels ravages par le fer & par le feu dans les terres du Prince Loüis. Luy-mesme estant un peu plus en liberté, fit un tres-grand armement par mer, & alla descendre à la Rochelle.

Là s'estant raccommodé avec les Comtes de la Marche, d'Eu, d'Angoulesme, de Luzignan, & autres Poitevins qui l'assisterent de leurs forces, il traversa le Poitou, se rendit maistre de quelques places en Anjou, & commença à redresser les murailles d'Angers sa ville natale.

Pour empescher ces progrés, le Roy rappella son fils de Flandre, & luy donna une bonne armée. Ce Prince fit sa place d'armes à Chinon, & fut secondé des forces de la Bretagne, conduites par Pierre de Dreux, lequel cette année avoit épousé l'heritiere de cette Duché. C'estoit Alix, fille de la Duchesse Constance & de Guy de Thoüars.

Cependant l'Anglois travailloit diligemment à fortifier Angers, & enfermoit de murailles la partie qui est delà la riviere de Mayne. Ses gens faisant des courses jusqu'aux faux-bourgs de Nantes, de l'autre côté de la Loire, surprirent dans une embuscade Robert fils aisné du Comte de Dreux, qui avoit passé le pont pour les aller attaquer, taillerent ses troupes en pieces, & le firent prisonnier.

Digitized by Google

1214. La France se voyoit puissamment attaquée, non seulement en Anjou par le Roy Jean, mais encore du costé de la Flandre par l'Empereur Othon, & par les Comtes Ferrand de Flandre, & Renaud de Boulogne: mais en l'un & en l'autre endroit ses armes demeurerent victorieuses. Le Prince Loüis ayant assemblé ses forces à Chinon, marcha resolument contre le Roy Jean qui assiegeoit le chasteau de la Roche aux Moines sur la Loire, entre Angers & Nantes. Comme il estoit à une journée prés de là, ce Roy prit l'épouvante, & repassa la riviere en si grande haste, qu'il y laissa toutes ses machines de guerre, & partie de ses troupes, qui furent tuées ou noyées sur la retraite. Matthieu Paris raconte que les deux armées estant proche l'une de l'autre, furent toutes deux saisies d'une terreur panique, & se tournerent le dos fuyant à vau-de-route. Quoy qu'il en soit, depuis ce jour-là l'Anglois n'osa plus paroître en lieu où il sceust que Loüis devoit [illegible]yer, & luy abandonna tout l'Anjou, & ses nouvelles fortificatio[illegible]gers, qui furent aussitost démolies.

Avant que le mois fust expiré depuis la fuite du Roy Jean, le Roy Philippe gagna encore une autre victoire bien plus signalée sur l'Empereur Othon & ses confederez. Ce fut auprés du village de Bouvines, qui est entre l'Isle & Tournay. Ils avoient une armée de cent cinquante mille combattans: la sienne estoit plus foible de la moitié, mais fortifiée de la fleur de sa Noblesse, & de quatre Princes de son sang, sçavoir Eudes Duc de Bourgogne, Robert de Courtenay, Robert Comte de Dreux, & son frere Philippe Evesque de Beauvais.

La bataille se donna le 25. de Juillet, & dura depuis midy jusqu'au soir. Guerin, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, & depuis peu élû Evesque de Senlis, à qui le Roy avoit donné toute autorité, rangea l'armée en bataille; Matthieu Baron de Montmorency, Guillaume des Barres grand Seneschal du Roy, Henry Comte de Bar, Barthelemy de Roye, Gaucher Comte de Saint Pol, & Adam Vicomte de Melun, eurent le plus de part au peril & à la victoire. Guerin n'y combattit pas de la main, à cause de sa qualité d'Evesque; & Philippe Evesque de Beauvais se souvenant que le Pape l'avoit délaissé pour avoir épandu le sang des Chrestiens, ne frappa point de l'épée, mais d'une massuë de bois, croyant qu'assommer n'estoit pas répandre le sang.

Le Roy y courut grand risque de sa personne, ayant esté abattu à terre par Renaud, foulé aux pieds des chevaux, & blessé à la gorge: mais enfin les ennemis furent battus par tout, Othon mis en fuite, son grand étendard, qui estoit un dragon avec une aigle Imperiale au dessus, & le chariot qui le portoit, rompus en morceaux, & cinq Comtes, entre lesquels estoit Ferrand & Renaud, avec vingt-deux Seigneurs portans banniere, faits prisonniers.

Les devins avoient assuré la vieille Mehaud de Portugal Comtesse

Digitized by Google

Doüairiere de Flandre, tante de Ferrand, qu'il y auroit une grande bataille, que le Roy y seroit abbatu par terre, qu'on luy passeroit sur le ventre, & que Ferrand entreroit en triomphe à Paris. La premiere prediction fut accomplie sans équivoque: la seconde le fut aussi, mais d'une autre façon qu'elle ne l'avoit entenduë : car en effet, on l'amena en triomphe dans Paris, mais en qualité de captif, tout chargé de fers, & attaché dans un chariot traisné par des chevaux *ferrants*; c'est à dire selon le langage d'alors, de poil bay obscur & couleur de fer. C'est pourquoy le peuple chantoit: *Quatre Ferrants bien ferrez, traisnent Ferrand bien enferré.* 1213.

Les Parisiens firent une pompeuse entrée au Roy, & celebrerent sa victoire par des réjoüissances solemnelles huit jours durant. On enferma les prisonniers de guerre en diverses places du Royaume. Ferrand fut mis dans la tour du Louvre hors des murailles de la ville, & Renaud dans la tour neuve de Peronne avec les fers aux pieds, & une chaisne qui le tenoit attaché à une grosse piece de bois. Philippe avoit fait vœu, dans la joye de cet heureux succés, de bastir une Abbaye en l'honneur de Dieu & de la sainte Vierge : son fils Loüis VIII. l'en acquitta en fondant celle de *Nostre-Dame de la Victoire* prés de Senlis.

Les Seigneurs du Poitou, qui avoient favorisé l'Anglois, sçachant que Philippe estoit victorieux, luy envoyerent offrir toute soûmission. Il ne s'en fia pas à leur parole, & se rendit dans le pays avec son armée pour les pousser à bout. Le Vicomte de Toüars, le plus puissant de tous, rentra assez facilement dans ses bonnes graces par l'intercession de Pierre Duc de Bretagne; les autres se voyoient entierement perdus, & le Roy Jean qui estoit alors dans Partenay, ne pouvoit manquer d'estre pris, s'il ne se fust advisé d'interposer le Legat du Pape pour demander une tréve. Cette puissance estoit si formidable, que le Roy n'osa pas la luy refuser, il l'accorda pour cinq ans.

Lors qu'elle fut faite, le Prince Loüis, soit par devotion, ou par jalousie de la puissance du Comte de Montfort, se croisa contre les Albigeois, & fit le voyage de Languedoc. Il faut dire ce qui s'y estoit passé l'année precedente.

Pierre Roy d'Arragon ayant recueilly dans sa ligue & sous sa protection, les Comtes de Toulouze, de Foix & de Comenges, le Vicomte de Beziers & autres dont Montfort avoit empieté les terres, l'envoya défier par ses Herauts. Montfort avoit laissé une forte garnison dans Muret, pour faire le dégast aux environs de Toulouze: ce Roy y mit le siege au mois de Septembre. Son armée estoit de prés de cent mille hommes : Montfort qui estoit à Castelnaudary, en ayant à peine ramassé 1000. ou 1200. s'alla jetter dans la place. On

1213. raconte que faisant une furieuse sortie sur ce Roy qui par mespris d'un si petit nombre, s'estoit mis à table au commencement du combat, il tailla en pieces toutes ses troupes, l'abatit par terre, où il fut égorgé par un simple soldat, enleva son étendart royal que l'on porta en triomphe à Rome, & couvrit le champ de corps morts, sans perdre que huit de ses gens.

Un si pesant coup de massuë abattit le Comte de Toulouze & les habitans de cette grande ville aux pieds du Legat ; ils offrirent de subir telles conditions qu'il leur voudroit imposer : mais ils n'en furent pas quittes pour des paroles, on avoit resolu de les dépoüiller entierement.

Quand on eut avis en Languedoc, que le Prince Loüis y alloit avec
1214. une armée, Montfort vint au devant de luy à Vienne, & le Legat à Valence. Comme il fut à saint Gilles, Montfort qui l'accompagnoit, receut des Bulles du Pape, qui en consequence du decret du Concile de Montpellier tenu quelques mois auparavant, luy donnoient en garde les terres du Toulouzain, & toutes les autres qui avoient esté conquises par les Croisez, à la charge d'en prendre l'investiture du Roy, & de luy rendre les devoirs feodaux. Tellement que, pour ainsi dire, le Pape nommoit, & le Roy conferoit sur sa nomination.

1215. Delà Loüis fut à Montpellier, puis à Beziers, d'où il ordonna que les murs de Narbonne & de Toulouze seroient démolis. Le Comte réduit à une pitoyable extrémité, prit le chemin de Rome avec son fils, & tous deux s'adresserent au Concile qui se tenoit au Palais de Latran, pensant le fléchir à misericorde, & en obtenir grace, s'ils n'en pouvoient obtenir justice. Mais le Concile sans estre touché des sousmissions, ny des larmes de ces deux grands supplians, adjugea la proprieté de leurs terres à Montfort, reservant seulement celles de Provence pour le fils, & 400. marcs d'argent par an pour leur subsistance ; bien entendu qu'ils se rendroient obeïssans au S. Siege. Dés lors Montfort prit la qualité de Comte de Thoulouze, & vint en recevoir l'investiture du Roy dans la ville de Melun.

Comme Loüis estoit encore en ces pays-là, les Seigneurs ou Barons Anglois luy envoyerent offrir la Couronne d'Angleterre. Leur conspiration contre le Roy Jean avoit enfin éclaté ; ils avoient pris les armes, & l'avoient forcé de leur donner une charte contenant la confirmation des loix du Roy Henry I. & de leurs libertez & privileges. Le Pape mesme avoit confirmé cette concession ; mais incontinent aprés Jean la revoqua comme faite par force, & prit la croix pour le voyage d'outremer, dautant que cette sainte milice avoit le privilege de porter surseance de toutes poursuites & affaires, & mettoit ceux qui s'y enrolloient sous la speciale protection de l'Eglise, & sous celle du saint Pere. Mais afin de la meriter par un plus puissant moyen, il accomplit en effet ce qu'il avoit déja promit par écrit, de sousmettre son

Royaume au saint Siege. Car dans une ceremonie publique il remit effectivement sa couronne entre les mains d'un Legat, & la reprit de luy. Alors le S. Pere entreprit hautement sa deffense comme de son vassal, annulla la charte qu'il avoit concedée aux Barons, les excommunia, parce qu'ils ne deferoient pas à ses commandemens, & quelque temps aprés réaggrava la sentence. 1215. & 16.

Ils ne laisserent pas pour tous ces anathémes de poursuivre leur entreprise, & se saisirent de la ville de Londres & de quelques autres places: neanmoins comme ils avoient laissé languir leurs succez, leurs affaires n'alloient pas trop bien, & la necessité les contraignoit de chercher leur salut dans un secours estranger. Voila pourquoy ils avoient recours à Loüis, & luy envoyoient offrir la couronne d'Angleterre. Philippe consentit qu'il y passast pour cela, mais il voulut auparavant qu'ils luy donnassent vingt-quatre ostages des plus nobles enfans du Royaume pour seureté de sa personne.

Le S. Pere en estant averty envoya un Legat en France avec charge de détourner Loüis de cette entreprise, & de prier le Roy Philippe de le retenir. Philippe protesta de tout respect & obeïssance au saint Siege: mais répondit qu'il ne pouvoit pas imposer à son fils la necessité de ne point poursuivre les droits de sa femme, qui estoit niéce du Roy Jean. Ainsi Loüis accepta la couronne d'Angleterre, & alla avec un grand équipage descendre en l'Isle de Tanet; & delà passa à Londres, où il fut sacré & couronné solemnellement.

Jean exclus de sa ville capitale se retira à Winchestre, & par sa fuite luy donna loisir de recueillir les hommages de toute la Noblesse, & de s'asseurer des environs de Londres. Le Legat n'ayant pû arrester ce jeune Prince par ses remontrances, l'excommunia luy & ses adherans: mais il en appella au Pape & envoya des Ambassadeurs à Rome pour défendre son appel. On n'avoit pas encore trouvé le moyen d'appeller au futur Concile. Cependant il ne laissa pas de reduire le païs de Sudsek, & toutes les regions Australes, horsmis les places de Windsore & de Douvres. 1216.

Les Ambassadeurs plaiderent fortement sa cause à Rome: ils remontrerent que Jean n'avoit jamais esté Roy, parce que le conseil de Richard l'avoit condamné à mort, & exheredé pour ses attentats & rebellions contre ce Roy son Souverain & contre l'Estat; « que d'ailleurs il y avoit eu sentence de mort contre luy par les Pairs de France, pour le cruel meurtre d'Artus son neveu, & que quand mesme il auroit esté Roy legitime, il estoit décheu de ce droit parce qu'il estoit devenu tyran, & que la tyrannie estoit la destruction de la Royauté; Aprés cela ils firent voir que le Royaume d'Angleterre, puisqu'il en estoit exclus, appartenoit à Blanche femme de Loüis, comme estant fille d'Alienor d'Angleterre Reine de Castille & sœur de Richard & de Jean. »

Tandis qu'ils disputoient les droits de leur maistre, il employa utile-

Digitized by Google

1216. ment ses armes à conquerir les regions d'Essek, de Suffolk, & de Nortfolk. Les ayant reduites, il revint assieger Douvres, sur ce que son pere luy reprochoit qu'il avoit imprudemment laissé cette place derriere luy.

Le Pape fort offensé de ses progrés, confirma la Sentence d'excommunication qu'il avoit fulminée contre luy; & bien que Philippe protestast qu'il ne luy donnoit ni aide ni conseil, offrant mesme, si l'Eglise l'ordonnoit, de confisquer ses terres : neanmoins il commanda à l'Archevesque de Sens de le dénoncer aussi excommunié, & de mettre la France en interdit. Mais les Prelats assemblez à Melun declarerent qu'ils ne défereroient point à cette Sentence, s'ils n'estoient plus amplement informez de l'intention du saint Pere. Ce procedé trop interessé, & ce semble peu juste, rabattit beaucoup de la croyance qu'on avoit aux Souverains Pontifes dans les affaires temporelles.

Sur ces entrefaites, la Justice divine, & le bonheur de l'Angleterre, toute desolée par ces guerres plus que civiles, voulurent que le Roy Jean, qui rodoit de lieu en lieu, haïssant tous ses Sujets, & estant haï de tous, vint à mourir, soit par intemperance soit de poison, qui, à ce qu'on croit, luy fut donné par un Moine. Il laissa trois fils en bas âge, Henry, Richard & Edmond.

La haine des Anglois s'éteignit avec sa vie, & il fut vrai ce que dit le proverbe, mort le serpent, mort le venin. Bien plus, l'aversion qu'on avoit pour luy se tourna contre les François, tant parce que Loüis leur donnoit les Gouvernemens & les terres des Seigneurs du jeune Henry, que pour le bruit qui courut, vrai ou faux, que le Vicomte de Melun, estant à l'article de la mort dans Londres, avoit revelé aux Anglois que Loüis avoit juré avec ses Seigneurs François, du nombre desquels il estoit, que lors qu'il seroit maistre absolu de l'Angleterre, il extermineroit tous les Barons qui l'y avoient appellé, comme des factieux & des traistres. Ainsi l'affection des peuples retourna bien-tost vers le jeune Henry, qui en effet estoit leur Seigneur naturel, & dont l'âge innocent leur donnoit de la compassion; de sorte que les affaires de ce jeune Roy commencerent à se rétablir, & par consequent celles de Loüis à se ruiner. Comme il vit donc que les Anglois l'abandonnoient l'un aprés l'autre, & que les foudres de Rome épouvantoient ses gens mesme, il se porta à faire une tréve pour quelques mois avec le parti de Henry.

Pendant cette surséance d'armes il repassa en France pour s'aboucher avec son pere : mais ce Roy craignoit si fort le Pape, qu'il refusa de le voir, & ne confera avec luy que par personnes interposées; si bien qu'il ne put pas luy accorder toute l'assistance dont il avoit besoin. Loüis estant de retour dans l'Isle, trouva que le parti de ses ennemis devenoit le plus fort, & que le sien declinoit. Ce qui acheva de le ruiner, fut que son armée, avec les Barons Anglois, fut battuë prés de Lincoln; ensuite de quoy il fut investi dans Londres avec les restes de cette déroute.

Il

Il falut donc, pour avoir la liberté de s'en retirer vie & bagues sauves, qu'il traitast avec Henry ; & il promit & jura sur les saints Evangiles, de rendre toutes les places qu'il tenoit en Angleterre, de soûmettre ses pretentions au jugement de l'Eglise ; de faire ses efforts pour obliger le Roy son pere à luy rendre toutes les terres de France qui avoient esté conquises sur le Roy Jean ; & s'il ne pouvoit pas obtenir cela de luy, il engageoit sa foy qu'il en feroit raison luy-mesme lors qu'il viendroit à la Couronne. C'estoit promettre plus qu'il ne vouloit ni ne pouvoit tenir. Reciproquement Henry jura de rétablir les Barons dans toutes leurs terres, & dans les droits & privileges pour lesquels ils s'estoient armez contre le Roy Jean. 1216.

Lorsque le jeune Henry fut bien établi dans sa Royauté, son Conseil envoya des Ambassadeurs en France sommer Loüis de s'acquitter de sa promesse, & redemander la Duché de Normandie, & autres terres qu'on avoit prises à son pere. On leur donna pour réponse la confiscation qui en avoit esté faite par le jugement des Pairs.

Quant à la guerre des Albigeois, tandis que Montfort assiegeoit vainement la ville de Beaucaire, le Comte Raymond ramena des troupes d'Arragon, où il s'estoit retiré, & avec leur moyen il se rétablit en plusieurs de ses places, particulierement dans Thoulouze, qu'il rempara en diligence de retranchemens & de palissades. Montfort y alla mettre le siege : le succés ne répondit pas à son attente, aprés qu'il l'y eut tenu sept mois entiers, il y fut tué en une sortie. Il avoit trois fils, Amaulry, Guy, & Simon. Amaulry luy succeda au droit de ses conquestes ; Guy eut la Comté de Bigorre, à cause de sa femme Perrenelle, qui en estoit heritiere, comme estant fille d'Estiennete, qui l'estoit du Comte Centulle. Simon fut Comte de Leycestre en Angleterre de par sa grand'-mere. 1217.

Henry Empereur de Constantinople, & frere de Baudoüin, qui l'avoit esté aussi, estoit mort l'an 1216. ayant regné onze ans. Pierre de Courtenay Comte d'Auxerre, qui avoit épousé sa sœur Yolante, partit cette année de France pour aller prendre cette Couronne. En passant il fut sacré à Rome avec sa femme, & s'embarqua huit jours aprés pour passer en Grece : mais comme il traversoit la Thessalie sous un saufconduit de Theodore Comnene, il fut fait prisonnier par ce perfide, qui tua la pluspart des Seigneurs de sa suite, & l'ayant detenu trois ou quatre ans, le fit cruellement massacrer. Yolante, femme heroïque, gouverna deux ans l'Empire aprés sa mort ; durant lesquels les Seigneurs envoyerent offrir l'Empire à Philippe Comte de Nemours, son fils aisné ; mais il s'excusa de l'accepter, & ceda volontiers cet honneur trop perilleux à Robert son frere puisné. 1218.

Amaulry n'estoit pas assez fort pour maintenir ses conquestes en Languedoc ; le Roy l'assista premierement de six cens hommes d'armes, & de dix mille hommes d'Infanterie. Ces forces n'estoient pas encore 1219.

1218. suffisantes de restablir ses affaires, le Prince Loüis à l'instante prierè du
1219. Pape, entreprit cette expedition pour la seconde fois. Il réussit heu-
& 1220. reusement en la prise de Marmande sur la Garonne, & de quelques autres places de la Comté d'Agenois qui appartenoit au Thoulousain; mais son bonheur échoüa devant Toulouse. Y ayant mis le siege il la battit avec grande force d'artillerie, mais il n'y avança pas beaucoup. Ce qui sauva son honneur, fut qu'il quitta cette entreprise pour obeir aux ordres du Roy son pere: Il le rappella sur la crainte qu'il avoit que les troubles qui estoient survenus en Bretagne, ne fussent suscitez par les Anglois, pour rallumer ensuite un plus grand feu dans la France.

Voicy ce que c'estoit: les Comtes Saloman & Conan, que le Duc Pitrre avoit injustement dépoüillez de tous leurs biens, s'estant retirez dans les forests, ravageoient son païs avec des bandits qu'ils avoient ramassez, & au mesme temps les Barons s'estoient revoltez contre luy, à cause qu'il vouloit s'arroger la garde-noble des Gentils-hommes orphelins jusques à ce qu'ils eussent atteint l'âge de vingt ans. Ils avoient donc fait ligue ensemble, & s'estoient joints avec Amaulry Seigneur de Craon, fort puissant en alliances & en amis, qui luy avoit declaré la guerre pour certain chasteau que ce Duc avoit usurpé sur luy. Cette querelle compliquée de divers interests, dura plus de deux ans, & ne prit fin que par une grande bataille qui se donna prés de Châteaubriand. Le Duc quoy que le plus foible en nombre d'hommes y gagna la victoire, & fit Amaulry prisonnier. Les Barons ne furent pas si abattus de cette sanglante perte, qu'ils ne continuassent encore la guerre durant quelques mois; mais c'estoit seulement pour obtenir de meilleures conditions.

La tréve ayant esté prolongée avec les Anglois, la France joüit d'un calme de trois ou quatre ans, pendant lesquels Philippe s'occupa à faire clorre de murailles, aggrandir, fortifier, paver & accommoder de ponts & de chaussées toutes les villes de son domaine, faisant toutes ces dépenses de son propre fonds, sans exiger pour cela aucuns aydes ny aucunes corvées de ces sujets, & payant fort équitablement toutes les terres & maisons des particuliers qu'il estoit obligé de prendre pour faire ces ouvrages publics.

1222. L'an 1222. une prodigieuse comete parut au ciel; & soit qu'elle en fust
& 23. le signe, ou qu'elle en fust la cause, & peut-estre ny l'un ny l'autre, une fiévre quarte attaqua le Roy Philippe, & le tenant en langueur prés d'un an, creusa peu à peu son tombeau.

Amaulry de Monfort avoit offert au Prince Loüis de luy ceder toutes ses conquestes du Languedoc: Mais Philippe connoissant la santé de son fils trop delicate, n'avoit pû consentir qu'il se chargeast d'une guerre si fatigante. Cependant le Pape & les Ecclesiastiques pressoient toûjours que l'on achevast d'exterminer ces heretiques qui s'en prenoient sans

respect à leurs biens & à leurs personnes. On avoit donc convoqué à Paris une grande assemblée de Prelats & de Seigneurs pour terminer cette affaire. Jean Roy de Jerusalem & le Legat du Pape y assisterent : Philippe tout malade qu'il estoit, voulut s'y trouver, & partit exprés du Château de Pacy sur Epte, où il se divertissoit. Comme il fut arrivé à Mantes, son mal redoubla si fort qu'il fut contraint de demeurer là, & quelques jours aprés il y rendit l'ame le vingt-cinquiéme de Juillet de l'an 1223. 1223.

Le cours de sa vie fut de cinquante-huit ans, celuy de son regne depuis son couronnement, de quarante-quatre. Son tombeau est à saint Denys, où son corps fut porté avec grande ceremonie. Par son testament fait dés l'année precedente, il ordonna qu'il seroit mis 50000. livres ou 25000. marcs d'argent à 40. sols au marc, entre les mains de ses executeurs, pour restituer à ceux ausquels il se trouveroit avoir pris ou detenu injustement quelque chose. Il legua aussi dix mille francs à la Reine Isemburge son épouse. . .à Loüis son fils, pour employer à la défense du Royaume, & non à autre usage, 53500. marcs au Roy de Jerusalem, 2000. aux Templiers, & autant aux Hospitaliers pour le recouvrement de la Terre-Sainte, vingt-un mille livres parisis aux pauvres, orphelins, veuves & lepreux, & vingt mille à Amaulry de Montfort pour racheter sa femme & ses enfans d'entre les mains des Albigeois.

Il épousa trois femmes, Isabelle fille de Baudoüin IV. Comte de Haynaut & de Flandre, Isemburge fille de Waldemar le Grand, Roy de Danemarc, & Agnes fille de Bertold Duc de Meranie. De la premiere il ne luy restoit aucun enfant que le Prince Loüis, qui regna ; de la seconde il n'en eut point du tout, mais il en avoit deux d'Agnes, sçavoir Philippe surnommé Hurpel, qui eut la Comté de Boulogne, parce qu'il en épousa l'heritiere, qui estoit Mahauld ou Matilde, fille du malheureux Regnaud de Dammartin, & Marie qui fut conjointe en premieres nôces l'an 1206. avec Philippe Comte de Namur, & en secondes l'an 1212. avec Henry IV. Comte de Louvain, & Duc de Brabant.

Il eut aussi un fils naturel nommé Pierre Charlot, qui fut Tresorier de l'Eglise de Tours, & aprés Evêque de Noyon.

De tous les Rois de la troisiéme lignée, c'est luy qui a le plus acquis de terres à la Couronne, & le plus de puissance aux Rois ses successeurs : car il arracha la Normandie, les Comtez d'Anjou & du Mayne, la Touraine, le Berry, & le Poitou à Jean sans Terre ; il ne contribua pas peu de son costé à l'abaissement du Comte de Toulouse : & par la ruïne de ces deux puissans Princes, il osta le contrepoids qui balançoit son autorité dans le Royaume. Aprés cela il accoustuma plus facilement les Grands au respect, & à la crainte, & les peuples à se laisser charger beaucoup plus qu'ils ne l'avoient esté par ses predecesseurs. Les Fran-

Digitized by Google

1223. çois luy donnerent le nom de CONQUERANT, Paul Emile l'a rendu en latin par celuy d'AUGUSTUS, qui a semblé si beau à tous ceux qui ont écrit depuis luy, qu'ils l'ont retenu, & ont presque aboly l'autre.

Il estoit bien fait de sa personne, & sans aucun defaut corporel, hormis qu'il avoit un œil à demy offusqué d'un dragon : à cause de cela quelques Auteurs * Italiens l'ont appellé *le Borgne*. Il se laissoit quelquefois emporter à la colere, & donnoit plus à la passion qu'à la raison : il se monstroit aussi un peu plus enclin à la severité qu'à la misericorde ; & l'avarice eut beaucoup de part aux trop grandes levées que la necessité de ses affaires luy faisoit prendre sur ses peuples. Du reste il estoit & brave Chevalier, & excellent Capitaine, laborieux & actif, heureux en ses entreprises, parce qu'il entreprenoit avec conseil, & executoit avec celerité & chaleur, tres-sage politique qui sçavoit employer où il le faloit les caresses & les menaces, les recompenses & les chastimens ; splendide & magnifique dans les grandes occasions ; fort charitable envers les pauvres ; tres-zelé pour la Justice entre ses Sujets, & non moins pour la Religion, ayant autant de soin de conserver la pureté de la foy par l'extirpation des heresies ; & de deffendre les biens & la liberté des Ecclesiastiques contre les usurpateurs, que de maintenir les droits & l'honneur de sa Couronne.

* Villani & Bocace.

Le Poëte Guillaume le Breton, qui a décrit sa vie en vers, la couronne par l'apotheose de ce Prince. Un Gentil-homme, dit-il, de la ville de Segnia, où pour lors le Pape faisoit son sejour, & dans la maison duquel le Grand Penitencier estoit logé, estant malade à la mort, de sorte qu'il avoit receu l'extrême-onction, vit apparoistre devant luy un bon Saint couvert d'une robe rouge, tout entouré d'Anges resplendissants, & qui avoit à ses costez un Roy avec des vestemens d'une lumineuse & éclatante blancheur. Le Saint l'ayant abordé, luy declara qu'il estoit le Martyr Saint Denis, & celuy qu'il voyoit à ses costez, Philippe Roy de France, qui venoit de rendre l'ame. Quand il se fut fait connoistre, il luy enjoignit d'aller trouver le Grand Penitencier, & de luy dire qu'il donnast l'absolution à ce Roy, par le pouvoir qu'il en avoit du saint Pere ; & qu'il celebrast la Messe à son intention, & le recommandast à Dieu dans ses prieres, pour obtenir le pardon de ses fautes venielles. Le Gentil-homme s'excusa de cette commission, sur ce que sa maladie luy ostoit le mouvement & presque l'usage de la langue ; & que d'ailleurs il n'estoit pas assez autorisé pour faire croire une chose si surprenante. Là-dessus le Saint luy répondit que Dieu luy rendoit sa santé entiere & parfaite, & l'assura que ce miracle confirmeroit son rapport, & le rendroit digne de foy. De fait, au mesme moment il se trouva parfaitement gueri, & de ce pas il alla conter sa vision au Penitencier & au saint Pere.

Il est bon de remarquer que de son regne, & de celuy de son pere &

Digitized by Google

de son ayeul, il y avoit cinq grandes Charges de la Couronne, sçavoir de grand Seneschal, en Latin *Dapifer*; de grand Chambrier, de Bouteiller, de Connestable, & de Chancelier. Je croy qu'il estoit au pouvoir du Roy de les donner & de les oster : je ne sçay pas avec quelle formalité il le faisoit, ni si les Grands de l'Estat & le Parlement, ou l'Assemblée generale des Prelats & des Seigneurs avoient part à cette nomination; mais je sçay bien qu'elles n'estoient pas perpetuelles, & qu'elles ressembloient en quelque façon à des commissions plûtost qu'à des Charges; que neanmoins leur fonction estoit si necessaire, qu'il faloit que ceux qui en estoient revestus signassent à tous les actes importans; en sorte que quand une de ces places estoit vacante, on ne manquoit pas * de la mettre au bas de la piece.



* On y mettoit, *vacante Cancellariâ ou dapifero, buticulario, &c. nullo.*

L'Auteur de la vie des Ministres d'Estat a fort curieusement remarqué que la Charge de Connestable a esté démembrée de celle de grand Seneschal; & celle de grand Chambellan de celle de grand Chambrier: Que le grand Chambellan avoit le maniment des tresors du Roy; & que la Charge de Connestable n'eut le commandement sur les armées que vers l'an 1218. aprés que Philippe Auguste eut long-temps laissé vaquer celle de grand Seneschal, pour la faire perir, comme je croy, parce qu'elle estoit trop puissante. Cette Charge avoit esté renduë hereditaire pour les Comtes d'Anjou; mais comme ils estoient assez grands Seigneurs pour tenir leur Cour à part, ils méprisoient de suivre celle du Roy; de sorte qu'il donnoit cette Charge à quelque Gentil-homme qualifié, qui en faisoit le service ordinaire. Toutefois ils se reserverent l'honneur d'en faire les fonctions aux grandes ceremonies. Mais à la fin elle s'aneantit tout-à-fait. Je ne puis pas dire comment. Celle de Chancelier fut la derniere des cinq en pouvoir & en dignité, jusqu'à ce que Frere Guerin, Chevalier de S. Jean de Jerusalem, & ensuite Evêque de Senlis, luy donna beaucoup plus de lustre, & un plus grand rang qu'elle n'avoit. Il n'en fut pourvû que par le Roy Loüis VIII. aprés avoir tenu les sceaux vingt-trois ans durant, la Chancellerie ayant esté vacante pendant tout ce temps-là.

Sur la fin de ce regne les familles commencerent à avoir des surnoms fixes & hereditaires. Les Seigneurs & les Gentils-hommes les prenoient le plus souvent des terres qu'ils possedoient; les gens de lettres, du lieu de leur naissance : les Juifs, quand ils se convertissoient, comme aussi les riches Marchands, de la ville de leur demeure ordinaire. Quant à ce qui a donné des surnoms aux autres roturiers, ç'a esté aux uns la couleur ou la maniere du poil, l'habitude ou les defauts du corps, la façon des habits, ou l'âge; aux autres la profession, l'office, le mestier; à quelques-uns leurs bonnes ou mauvaises qualitez; à plusieurs, la Province ou le lieu de leur naissance. Mais pour la plus grande partie, ç'a esté quelque nom propre qui estoit ordinaire dans leur famille; ou mesme quelque sobriquet qui a passé à leurs descendans. Je m'assure que



qui voudra examiner tous ces chefs separement, avouëra qu'il ne s'en peut gueres trouver d'autres.

Dans tout ce siecle, il regna en France deux maux tres-cruels, mais qui n'y estoient pas nouveaux, la lepre, & l'usure; l'un infectoit les corps, l'autre ruinoit les familles. On separoit exactement de toute societé ceux qui estoient atteints de la lepre, & on les enfermoit dans des lieux écartez loin de l'habitation des hommes, mais pourtant prés des grands chemins. Le nombre s'en augmenta si fort qu'il n'y avoit ny ville ny bourgade qui ne fust obligée de bastir un Hospital pour les retirer. On nommoit ces Maisons *Ladreries*, & les Lepreux *Ladres*, à cause de saint Lazare, le Patron des pauvres, & des languissans, que le vulgaire par corruption appelloit *S. Ladre*. Or les fondations publiques, les dons qu'y faisoient les parens de ceux qui estoient affligez de ce mal, les aumônes des particuliers, & avec cela les immunitez & les privileges que le Roy & l'Eglise accorderent à ces miserables, les mirent si à leur aise, qu'avec le temps ils devinrent plus dignes d'envie que de pitié, au moins à l'égard du menu peuple. On les accusoit de mener une vie pleine de débordemens, & quelquefois de crimes; Aussi quand ils en estoient convaincus on les brusloit tout vifs, afin que le feu purifiast tout ensemble l'infection du corps, & celle de l'ame. J'ay lû qu'il y avoit des hommes qui apprehendoient si fort cette vilaine & honteuse maladie, qu'ils se faisoient couper pour s'en preserver.

Les usures estoient fort communes, & encore plus excessives: les Juifs les exerçoient avec tant de cruauté, qu'ils ne s'en prenoient pas seulement aux biens pour avoir payement, mais aussi aux personnes: ils les reduisoient en servitude, & les tourmentoient en leurs corps, pour les contraindre de judaïser. Les Papes se mirent souvent en devoir de les reprimer, mais ce fut en vain: car les Princes, & entr'autres le Roy Philippe, les soustenoient, parce qu'ils en tiroient tribut pour permettre ces exactions; & qu'avec cela ils pouvoient à leur besoin dégorger ces sangsuës quand elles estoient trop pleines. On leur permettoit de posseder des biens fonds; ils en avoient beaucoup; Et comme leur industrie, & l'argent dont presque eux seuls avoient le commerce, leur donnoient de grands avantages, il est à croire que s'ils eussent sçeu moderer cette haine enragée qu'ils ont toûjours euë contre les Chrestiens, & vivre plus doucement avec eux, ils se fussent rendus maistres d'une bonne partie du Royaume.

EGLISE du 12. siecle. DEPUIS la naissance de l'Eglise il n'y avoit point eu de siecle où elle eust esté plus déchirée par les schismes qu'elle le fut en celuy-cy. Je ne parle parle point de celuy qui fut causé par l'Empereur Henry IV. car il est plus du siecle precedent que de celuy-cy, bien qu'il n'ait pris fin qu'avec la vie de cet Empereur, qui mourut à Liege

l'an 1106. aprés avoir esté malheureusement dépoüillé de l'Empire par son propre fils. Je diray pourtant que sa conduite tyrannique & scandaleuse donna belle prise au Pape Gregoire VII. dont la vie paroissoit irreprochable, & exemplaire, de se constituer son Juge, de le faire citer à son Tribunal sur les plaintes universelles de ses sujets, de l'excommunier & de le déposer de l'Empire, & aprés tout cela de luy arracher la disposition des grands benefices. Ce qui paroissoit d'autant plus favorable, que ce Prince en faisoit un honteux & infame trafic, qu'il les donnoit aux plus méchans, lesquels il mettoit en possession avant mesme qu'ils fussent sacrez, & qu'il les en investissoit par la verge & par l'anneau, comme si c'eussent esté des fiefs. *EGLISE du 11. siecle.* *SCHISMES.*

Aprés ce schisme il y en eut trois autres; sçavoir deux causez par les querelles que l'Empereur Henry V. fils de ce Henry, & puis Federic surnommé Barberousse, eurent avec les Papes: Et un troisiéme, qui arriva entre ces deux par l'ambition du Cardinal Pierre Leonis. Celuy de Henry V. commença l'an 1118. cet Empereur ayant fait élire un nommé Maurice Burdin Archevesque de Braga en Portugal, qui se nomma Gregoire VIII. Il finit l'an 1122. cet Antipape estant tombé entre les mains de Callixte, & Henry ensuite ayant obtenu absolution de ce Pape. Le schisme que Federic fit naistre l'an 1159. se continua sous trois Antipapes, Octavian, Guy de Creme, & Jean Abbé de Strume, qui prirent les noms de Victor IV. Pascal III. & Callixte III. & ne se termina que l'an 1183. Car encore que Federic eust esté absous à Venise l'an 1177. il ne se reconcilia parfaitement avec le vray Pape que six ans aprés.

Nous parlerons cy-aprés du schisme de Pierre Leonis. Aprés sa mort la paix de l'Eglise dura seulement sept ans: puis elle fut troublée par la rebellion de la ville de Rome. Arnaud Clerc de la ville de Bresse excita ces mouvemens, l'an 1145. le peuple Romain par son instigation ayant voulu secoüer le joug des Prestres & restablir l'ancienne Republique. Ils cesserent entierement l'an 1155. car alors ce boute-feu ayant esté chassé de la ville, se retira vers l'Empereur Federic, lequel le sacrifia à ses interests, le livrant au Pape Adrien, qui le fit pendre & brusler.

Durant les troubles de ces schismes & pendant les combustions qu'Arnaud suscita à Rome, il y eut cinq Papes qui se refugierent en France, Pascal II. l'an 1106. Gelase IV. l'an 1118. Innocent II. l'an 1130. Eugene l'an 1147. & Alexandre III. l'an 1161. sans compter Callixte II. qui y séjourna quelque temps aprés son élection, faite à Clugny l'an 1119.

L'Empereur Henry V. fils du malheureux Henry IV. lequel il avoit contraint d'abdiquer l'Empire, montra bien qu'il ne s'estoit pas rebellé contre son pere pour l'amour de la Religion Chrestienne, puisqu'aussitost qu'il se crût bien estably dans le throsne, il commença à repren-

Digitized by Google

EGLISE du 11 Siecle.
dre les mesmes erres que luy. Dés l'année d'aprés qui estoit 1107. il fit sçavoir au Pape Paschal & au Concile de Troyes, qu'il vouloit joüir du privilege Apostolique d'instituer les Evesques, lequel il pretendoit avoir esté donné à Charlemagne. Cette question fut remise à un Concile general qui se devoit celebrer à Rome l'an 1110. Paschal s'y en retourna donc: mais Henry s'y estant rendu avec une armée, se saisit de sa personne, & le força de passer un traité, par lequel il luy accordoit les investitures, s'obligeant luy & ses Cardinaux, par les sermens les plus saints, de l'observer inviolablement. Tous les Prelats de l'Europe se récrierent contre cet accommodement, qui remettant les élections au pouvoir des Princes temporels, causoit un grand desordre dans l'Eglise. Ils tinrent plusieurs Conciles en diverses Provinces pour le rompre, excommunierent l'Empereur, & mirent en avant, que c'estoit une heresie de dire que les investitures pussent estre faites par des laïques, ne considerant pas que cette proposition faisoit le Pape mesme heretique, puisqu'il venoit de les accorder à l'Empereur.

SCHISMES.

La mesme question des investitures avoit aussi troublé l'Angleterre, les Rois Guillaume & Henry soûtenant que c'estoit un droit de leur Couronne, & de tout temps possedé par leurs ancestres. A cause de quoy Anselme Archevesque de Cantorbery avoit esté banni de son siege: mais enfin ce different avoit esté terminé l'an 1117. à telle condition que le Roy relascheroit pour toûjours les investitures des Eglises, & que reciproquement les Evesques luy rendroient hommage.

Ce n'estoit, à proprement parler, que changer de termes: car qui fait hommage est vassal, & tient & releve de celuy à qui il le fait. Aussi les Papes eussent bien desiré que les Evesques ne l'eussent point rendu aux Princes laïques; & ils l'avoient expressément deffendu à ceux de France: mais la fermeté que le Roy Loüis le Gros & ses successeurs témoignerent sur ce point-là, les obligea de relascher: ils n'oserent pas se mettre tout au mesme temps ce grand Royaume & la Germanie sur les bras; il faloit se garder un refuge en cas de besoin: & d'ailleurs ils ne se soucioient pas tant d'affoiblir les Rois de France, avec lesquels ils n'avoient rien à démesler pour la domination, que d'abaisser les Empereurs, qui estant fort puissants en Italie, tendoient toûjours à relever leur ☞ throsne Imperial dans la ville de Rome. De plus, la France estoit mieux unie, & par consequent plus mal-aisée à subjuguer que l'Empire, dont les Sujets (aussi bien que ceux d'Allemagne, ceux d'Italie, & ceux du Royaume d'Arles) estant divisez entr'eux, & ayant tous des interests d'établissemens particuliers, ont enfin ruiné ce grand corps par leurs jalousies & par leurs rebellions. C'estoit pour cette raison que les Papes prenoient si fort à tasche d'abaisser cette puissance; & il est vray encore que tous les autres Princes de l'Europe qui avoient jalousie d'elle, comme de la plus formidable qui fust alors, se rallioient volontiers avec les Papes pour la déprimer; la deffense du saint Siege, & l'autorité de l'Eglise,

Digitized by Google

l'Eglise, leur fournissant une belle couleur pour prendre ce party-là. Cette reflexion n'est pas inutile.
EGLISE du 12. Siecle.

Maintenant pour revenir à nostre narration : Henry V. succomba sous de si pesantes attaques, aussi-bien qu'avoit fait son pere. Du commencement sa presence fit prosperer ses affaires en Italie : mais comme aprés divers succez il en eut esté chassé, son Burdin demeura à la mercy de Callifte, qui le confina dans une prison perpetuelle. Puis luymesme incessamment fatigué des remontrances qu'on luy faisoit de toutes parts, & n'ayant plus la force de soutenir tant de conspirations & tant de revoltes qui menaçoient à toute heure de l'accabler, ceda enfin à ces maux : Il renonça entierement aux investitures, & promit de laisser la liberté des élections aux Ecclesiastiques. Ce fut l'an 1122.

Les scandales & les persecutions que ce schisme causa dans la Chrestienté, donnerent lieu selon mon avis, à une fausse prédiction qui courut alors, ou du moins la firent entrer plus fortement dans les esprits. On disoit par tout que la fin du monde estoit fort proche, & que le regne de l'antechrist avoit commencé. S. Norbert, & quelques autres personnes d'une sainteté irrefragable, le prescherent comme une verité certaine : on n'osoit pas en douter, & l'espouvante fut si grande que le Pape Pascal, qui se sauvoit en France pour éviter la persecution de l'Empereur, s'arresta quelque temps à Florence, pour voir à quoy aboutiroit un bruit si terrible.

Peu aprés l'accommodement, Henry V. estant mort sans enfans, l'Empire fut deferé à Lotaire Duc de Saxe & aprés luy à Conrad. Ces deux Princes laisserent les Papes en paix, & ne rompirent point avec eux. Ainsi il n'y eut plus de schisme à craindre de ce costé-là. L'Estat de l'Eglise ayant esté assez tranquille huit ans durant, commença derechef à estre troublé par une autre division tres-dangereuse : car aprés la mort d'Honorius II. qui arriva l'an 1234. deux brigues contraires dans le sacré College, élûrent chacune un Pape en même jour, l'une le Cardinal Gregoire du titre de saint Ange, qui prit le nom d'Innocent II. l'autre le Cardinal Pierre Leonis, qui se fit appeller Anaclet. Ce dernier avoit esté Moine à Clugny, mauvaise recommandation pour luy envers l'Ordre de Cisteaux, qui estoit alors devenu le plus puissant en France. Son droit à l'examiner selon les formes, paroissoit le meilleur; mais son procedé ambitieux & superbe le fit trouver mauvais; les grandes largesses qu'il fit des dépoüilles des Eglises, pour se rendre maistre de Rome, donnerent lieu de croire qu'il y avoit de la Simonie dans sa promotion, & qu'il ne meritoit pas le Pontificat, puisqu'il l'achetoit. Plusieurs gens de bien eussent esté d'avis (c'est ainsi qu'en parle Jean de Salisbery) qu'en pareilles contentions on n'eust reconnu pas un de ces concurrens, & qu'on eust élû un Pape tout de nouveau, qui n'eust point brigué le Pontificat; lequel est de telle nature aussi bien que tous les

Digitized by Google

EGLISE du 12. Siecle.
autres benefices, que quiconque le brigue s'en rend indigne. Aussi le Roy Loüis VII. vacilla quelque temps entre les deux partis, & assembla le Concile d'Estampes, pour sçavoir lequel des deux estoit le legitime. ☞ Les persuasions de Henry II. Roy d'Angleterre l'avoient déja un peu incliné vers Innocent : le Concile l'y détermina tout-à-fait, cette Assemblée l'ayant esté elle-mesme par les discours de saint Bernard, qui y déduisit avec beaucoup de zele & de vehemence, le droit & le merite de ce Pape. Aprés un coup si important, presque tous les Princes de l'Europe se declarerent pour luy : il n'y eut que Roger Duc de la Poüille, & Guillaume Duc d'Aquitaine, qui adhererent à Anaclet ; le premier afin d'avoir un Pape qui luy fust commode, & plus facile à manier que n'avoient esté les precedens : le second ayant esté persuadé par Gerard Evesque d'Angoulesme, que son élection estoit canonique. On reprocha à ce Gerard que d'abord il avoit esté d'un party contraire ; mais que le despit de n'avoir pas esté continué dans la Legation d'Aquitaine par Innocent, l'avoit jetté dans celuy d'Anaclet ; qui en effet la luy confirma. C'estoit un des plus beaux emplois & des plus lucratifs que la Cour de Rome pust donner : car outre les trois Aquitaines, la Touraine & la Bretagne y estoient comprises.

Je separe la Bretagne de la Touraine, dautant que la premiere avoit encore son Archevesque à part, sçavoir l'Evesque de Dol, qui depuis le soulevement de Neomene s'en estoit toûjours porté pour Metropolitain. Les plaintes souvent reïterées de celuy de Tours, & les instances des Rois de France en Cour de Rome, n'avoient encore pû faire juger ce differend : mais Philippe Auguste lassé de le voir durer si long-temps, poursuivit cette affaire avec tant de fermeté, & en parla si haut, qu'Innocent III. la termina l'an 1198. par une sentence diffinitive qui remit Dol & les autres Evesches de Bretagne sous la Metropole de Tours.

On voit dans la vie de saint Bernard comme il retira le Duc Guillaume du party d'Anaclet, de sorte qu'il n'y demeura plus que Roger Duc de la Poüille, auquel Anaclet donna le titre de Roy de Sicile, à condition de payer six cens écus de redevance tous les ans au saint Siege. Le Royaume de Sicile comprenoit l'Isle de ce nom, la Poüille, la Calabre, & quelques autres terres voisines que Roger possedoit en Italie.

Or quoy que Guillaume Duc d'Aquitaine se fust laissé ramener à l'obeïssance d'Innocent II. l'an 1135. neanmoins Gerard demeura opiniâtre pour Anaclet jusqu'à la fin de ses jours ; aussi quelque temps aprés fut-il trouvé mort dans son lit, horriblement livide & bouffy, par punition ou de la part de Dieu ou de celle des hommes. A trois ans delà, sçavoir l'an 1138. Anaclet mourut aussi ; Ses parens mirent en sa place un autre Cardinal, auquel ils donnerent le nom de Victor. Enfin Innocent trouva meilleur de racheter la paix d'eux, que de laisser plus long-temps fumer ce

Digitized by Google

reste de division. Lors qu'ils furent contens, Victor déposa la tiare & vint se jetter à ses pieds. Toutefois Roger persista encore quelque temps sans le reconnoistre pour Pape, parce qu'il refusoit de le reconnoistre pour Roy, jusqu'à ce que l'ayant pris en guerre l'an 1139. il s'accommoda de bonne grace avec luy, & en obtint la confirmation de sa Royauté. EGLISE du 12. siecle.

Federic I. estant venu à l'Empire, jeune, fier & ambitieux comme il estoit, entreprit d'en restablir la dignité, à quoy la facilité du Pape Anastase sembloit luy frayer le chemin; mais le Pape Adrian IV. qui tint le Siege aprés Anastase, resolut de s'opposer à ses desseins, & de le tenir bas comme son dépendant. Delà vinrent les inimitiez mortelles d'entre ces deux puissances; elles n'aboutirent pourtant pas si tost à une rupture ouverte; mais elles firent connoistre plus clairement à Federic qu'il luy estoit necessaire d'avoir un Pape à sa devotion. Adrian estant donc mort l'an. 1159. il arriva que tous les Cardinaux, à la reserve de trois, élûrent le Cardinal Rolland, qui se nomma Alexandre III. mais tandis qu'il s'efforçoit de témoigner de la resistance à accepter le Pontificat, ces trois qui ne vouloient point de luy, élûrent promptement le Cardinal Octavian, qui se fit nommer Victor. L'Empereur en ayant eu avis, le favorisa premierement sous main, afin d'intimider Alexandre, & de le ployer à ses intentions; puis tout ouvertement, quand il vid qu'il ne pouvoit pas mener l'autre à sa fantaisie. Ainsi il fit autoriser son élection par le Concile de Pise, lequel il avoit assemblé de son autorité, à l'exemple des anciens Empereurs, & employa tous ses efforts pour persuader aux autres Princes de luy adherer. Les Rois de France & d'Angleterre, qui se faisoient la guerre, s'estant accordez, assemblerent leurs Evesques, Abbez & Barons; l'un à Beauvais, & l'autre au Neuf-marché, pour discuter le droit des deux concurrens. Les Legats de l'un & de l'autre party y ayant esté entendus, Alexandre fut approuvé de tous, & Victor excommunié. Cela advint l'an 1161. Le droit du premier fut cette année mesme confirmé par grand nombre de miracles, à ce qu'escrivent plusieurs Auteurs; & neanmoins il s'en trouve un qui assure aussi que Dieu en fit quelques-uns en faveur de Victor aprés son trespas. Cependant, ce dernier estant le plus fort à Rome, Alexandre chercha un asyle en France, & y séjourna trois ans : Au bout desquels ses affaires ayant pris un meilleur train en Italie, le Clergé & le Peuple le rappellerent à Rome l'an 1164. Il fut obligé pour faire les frais de son voyage, d'imposer une collecte sur l'Eglise Gallicane.

La mesme année Victor son rival mourut dans la ville de Lucques. Quelques Prelats de sa faction, s'estant assemblez au mesme lieu defererent le Pontificat à un de ces deux Cardinaux qui l'avoient élû, sçavoir, à Guy de Creme. Celuy-là vescut cinq ans, & finit en l'an 1170. Ceux de son party luy substituerent je ne sçay quel Abbé, qui n'estoit connu que par ses débauches; ils le nommerent Caliste III. & Federic le supporta comme il avoit fait les deux autres.

Digitized by Google

EGLISE du 12. siecle.

Il y eut en ce mesme temps-là une grande broüillerie en Angleterre; le Roy Henry se roidissant à conserver certains droits pretendus, qu'il appelloit les Coustumes du Royaume, & Thomas Archevesque de Cantorbery à ne les point souffrir, comme estant contraires à la liberté Ecclesiastique. On trouveroit bien étrange aujourd'huy qu'un Evesque tinst teste si hautement à son Prince pour de semblables choses : mais en ce temps-là les plus gens de bien étoient persuadez que ces libertez estoient les colomnes de la Religion. La querelle dura sept à huit ans,& ne fut terminée que par la mort de l'Archevesque, qui fut assassiné dans sa Cathedrale l'an 1170. & par la penitence du Roy, qui fut si grande & si publique, que l'Eglise fut plus édifiée d'un tel exemple qu'elle n'avoit esté scandalisée par son offense.

L'Empereur Federic ne fut pas plus heureux que les deux Henrys; Estant battu par les foudres de Rome, & plus rigoureusement encore par la mauvaise fortune, chassé de l'Italie, & apprehendant la prochaine revolte d'Allemagne, il ne trouva point d'autre voye de salut, que de demander pardon au saint Pere, & de se prosterner à ses pieds pour obtenir son absolution; ce qui se passa à Venise l'an 1177. Son Antipape Calixte en fit autant l'année suivante, s'estant allé jetter aux pieds de ce mesme Alexandre. Depuis Federic eut encore quelque broüillerie avec les Papes Luce, Urbain & Clement; mais enfin il se reconcilia avec Clement, & vescut assez bien avec le saint Siege jusqu'à sa mort. Henry VI. son fils fut couronné par Celestin III. l'an 1191. Il n'entreprit rien directement contre les Papes, neanmoins il se laissa excommunier, non pour avoir detenu Richard Roy d'Angleterre prisonnier, mais pour n'avoir pas voulu rendre l'argent qu'il avoit extorqué de ce Prince pour le mettre en liberté. Il mourut sans en avoir esté absous l'an 1197.

HERESIES

Parlons maintenant des heresies. Vers la fin du douziéme siecle les opinions d'un nommé Roussel in, dont nous avons déja parlé, avoient fait quelque bruit. Il disoit que les trois personnes divines estoient trois choses separées,comme l'estoient trois Anges,& que si l'usage le permettoit, on pourroit dire que c'estoit trois Dieux, car autrement il s'ensuivroit que le Pere & le S. Esprit se feroient incarnez. Ces impietez sophistiques furent condamnées en un Concile tenu à Soissons; neanmoins l'Auteur ne laissoit pas de les debiter en cachette; Et peut-estre eust-il fait plus de progrez s'il ne se fust trouvé des surveillans, entre autres Yves de Chartres, qui rompirent ses mesures. Je ne sçay si c'est le mesme contre lequel S. Anselme n'estant encore qu'Abbé du Bec, a écrit son Traité de l'Incarnation du Verbe, qu'il envoya au Pape Urbain II. pour l'examiner l'an 1094.

Vers l'an 1125. un certain Tancelin, le plus scelerat de tous les hommes, infecta le Brabant & païs voisins de ses erreurs fanatiques: il assuroit que le ministere des Evesques & des Prestres estoit un abus, & que la

communion de la sainte Eucharistie ne servoit de rien à salut. Il traisnoit les peuples aprés luy par la magnificence de ses festins, & par la pompe de ses habits, estant revestu de drap d'or, & ayant les cheveux tressez avec des cordons de mesme. Ceux qui le suivoient en estoient si fort enchantez, qu'ils beuvoient de ses urines, les gardoient comme des tresors & des reliques, & tenoient à grace particuliere qu'il voulust abuser de leurs femmes & de leurs filles en leur presence. EGLISE du 12. Siecle.

Il couroit au mesme temps dans la Provence, Gascogne & Languedoc, un autre Novateur nommé Pierre de Bruys, qui preschoit que le Baptesme estoit inutile avant l'âge de puberté; qu'il faloit abattre les Eglises; ces lieux, disoit-il, n'estant point necessaires aux Chrestiens pour adorer; que le sacrifice de la Messe n'estoit rien; que les prieres des vivans ne soulageoient point les morts; Et sur tout il pretendoit que l'on devoit avoir les croix en abomination, à cause que Nostre-Seigneur y avoit esté ignominieusement attaché. Il en brûla luy-même un grand monceau le jour du Vendredy Saint, & avec ce feu il fit cuire plein des marmites de chair, dont il mangea publiquement, & convia les peuples d'en manger. Mais Pierre de Clugny estant allé en ces pays-là luy donner la chasse, les peuples se saisirent de sa personne, & le brûlerent tout vif dans la ville de Saint Gilles.

Sa secte ne s'en alla pas au vent avec ses cendres; un de ses disciples, nommé Henry, s'en rendit le chef; c'estoit un Moine défroqué, lequel estant plongé dans la débauche du jeu & des femmes, & devenu vagabond, parce que son apostasie ne luy laissoit trouver seureté nulle part, se mit à prescher ces heresies de lieu en lieu, & y en ajoûta encore quelques autres de son invention. Pierre de Clugny le refuta par un puissant Traité. S. Bernard, dans le voyage qu'il fit dans le pais, le confondit par ses predications efficaces soûtenuës de quantité de miracles, desabusa les peuples qu'il avoit seduits, & le poursuivit de si prés, qu'enfin il fut pris & livré à son Evesque, pieds & mains liez l'an 1147. On nommoit ces Novateurs PETROBRUSIENS & HENRICIENS, du nom de leurs deux principaux Docteurs.

Le mesme saint Bernard eut aussi à combattre une autre sorte d'heretiques, qui se faisoient nommer les APOSTOLIQUES. C'estoit des païsans & gens grossiers, qui se vantoient d'estre les seuls qui suivissent exactement la doctrine des Apostres, & qui fussent le vrai corps mystique de JESUS-CHRIST, tous les autres Chrestiens n'ayant point la vraye croyance comme eux. Ils tenoient beaucoup des extravagances de ceux que depuis on a appellé les Illuminez.

Il faut bien compter parmi les heresies, les propositions trop hardies & trop subtiles que Pierre Abailard avança touchant la Trinité, puisqu'elles furent condamnées comme telles l'an 1140. au Concile de Sens, qui fut confirmé par le Pape : quoy qu'il semble à quelques-uns que s'il y eut beaucoup de presomption de sa part, il y eut aussi

Digitized by Google

EGLISE du 12. Siecle. un peu de chaleur & de faute d'intelligence du costé de ses parties. Quoy qu'il en soit, son humilité repara sa faute ; car en ayant appellé au saint Siege, il se laissa facilement arrester à Clugny par Pierre le Venerable, & y finit le reste de ses jours. Son épouse Heloise avoit aussi pris le voile sacré. On sçait assez l'histoire de leurs amours & de leur vie, ce n'est pas icy le lieu d'en parler.

Les predications d'un certain Moine nommé Raoul, estoient quelque chose de pire que l'heresie. Du temps de la Croisade de 1146. ce furieux zelé ayant assemblé je ne sçay combien de mille hommes pour passer en Terre-Sainte, preschoit qu'il faloit, avant que de partir, tuer tous les Juifs, qui estoient plus ennemis de JESUS-CHRIST que les Mahometans. Saint Bernard eut bien de la peine à sauver ces malheureux de la fureur du menu peuple, qui n'est jamais plus aisé à émouvoir que quand on luy propose d'exercer quelque cruauté. Au reste ses persuasions furent si efficaces sur l'esprit du Moine, qu'il l'obligea de se retirer dans son Convent.

Les gens d'Eglise estoient persecutez par d'autres Heretiques, ou plûtost Athées, qui faisant les POLITIQUES, ne vouloient point que le Clergé eust aucune domination ni jurisdiction sur le temporel, ni mesme aucunes possessions en fonds, que sous le bon plaisir des Princes seculiers. Le plus sçavant & le Maistre de tous estoit Arnaud, Prestre natif de Bresse en Lombardie, qui avoit esté disciple de Pierre Abailard, & avoit meslé la subtilité de la Dialectique dans les matieres de Politique ; esprit vif, subtil & souple, qui se voulut signaler par la singularité de ses opinions ; à la verité disert & beau parleur, mais plus abondant en paroles qu'en raisons solides ; qui embroüilloit plus les choses par un grand flux de discours, qu'il ne les éclaircissoit, trouvant à dire à tout, mordant, déchirant, ennemi des Moines, & detracteur des Evêques, mais grand flateur des Laïques, ausquels il attribuoit la puissance, & la disposition de toutes choses ; de sorte qu'il ne rendoit pas seulement ☞ l'Eglise tributaire, mais encore la mettoit en servitude, elle qui, comme épouse de JESUS-CHRIST, est la Maistresse des nations, & la Souveraine des Estats Chrestiens. Les Romains suscitez, comme nous avons dit, par cet Arnaud, avoient fortement resolu d'oster au Pape tout le pouvoir temporel dans leur ville, & de luy laisser seulement le spirituel ; de sorte qu'Eugene III. fuyant leur persecution, fut contraint de se retirer en France l'an 1147.

Tandis qu'il y estoit, il convoqua un Concile à Rheims, où l'on examina les propositions de Gilbert Poret ou Porée, Evesque de Poitiers, lequel avoit trente ans durant professé la Philosophie dans les plus celebres villes du Royaume ; mais parloit de Dieu & des Personnes de la Trinité plûtost selon les Topiques d'Aristote, que selon le langage de l'Ecriture sainte.

Il disoit entr'autres choses, Que la nature Divine ou la Divinité n'é-

toit point Dieu, mais la forme par laquelle il eſtoit Dieu : non plus, disoit-il, que l'humanité n'eſtoit pas l'homme, mais la forme qui faisoit l'homme : Que la nature Divine ne s'eſtoit point incarnée : Qu'il n'y avoit point d'autre merite que celuy de JESUS-CHRIST ; & que personne n'eſtoit veritablement baptiſé s'il ne devoit eſtre ſauvé. Ses Archidiacres meſme, meûs de zele ou d'inimitié, ſe rendirent ſes accuſateurs. Saint Bernard les ſouſtint puiſſamment : l'affaire fut traitée en deux conferences, l'une à Auxerre, & l'autre à Paris ; & à la fin terminée dans une troiſiéme qui ſe tint aprés le Concile de Rheims. En celle-là le Pape l'examina luy-meſme, n'ayant pas voulu traduire devant une ſi grande Aſſemblée un Eveſque d'une ſi éminente doctrine, & qui d'ailleurs proteſtoit de ſe ſoûmettre à ce qui en ſeroit jugé par ſa Sainteté. Aprés avoir oüi ſes propoſitions, elle les condamna ; & il receut ce Jugement avec toute la ſoûmiſſion poſſible : neanmoins quelques-uns de ſes diſciples s'aheurterent encore à les ſoûtenir.

EGLISE du 12. ſiecle.

Afin que vous connoiſſiez que l'eſprit humain donne facilement dans toutes les nouveautez les plus extravagantes, il ne faut que conſiderer un malheureux viſionnaire qui fut preſenté au Pape au commencement de ce Concile de Rheims. On le nommoit Eon de l'Eſtoile, Gentilhomme Breton. Il eſtoit tellement ignorant, qu'ayant oüi chanter dans l'Egliſe, *Per EUM qui venturus eſt judicare vivos & mortuos*, il s'eſtoit imaginé, & s'aſſuroit que c'eſtoit luy qui devoit juger les morts. Il n'eſt pas croyable combien de gens s'infatuerent de cette ridicule extravagance : on le ſuivoit comme un grand Prophete ; tantoſt il marchoit avec un pompeux équipage, tantoſt il ſe cachoit, puis il reparoiſſoit plus glorieux qu'auparavant. Il y avoit deux claſſes de ſes ſectateurs, il en appelloit les uns Anges, & les autres Apoſtres. On diſoit qu'il eſtoit Magicien, & que pour attirer le monde, il faiſoit de grands feſtins & de fort riches preſens ; mais que ce n'eſtoit que des illuſions qui alienoient l'eſprit. L'Archeveſque de Rheims l'ayant fait prendre, le preſenta au Concile, & au ſaint Pere. Ses réponſes pleines de rêveries phrenetiques, firent qu'on le traita de fou ; & pourtant on le reſſerra en une priſon fort étroite, où il mourut bien-toſt aprés. Trois ou quatre de ſes principaux diſciples, encore plus inſenſez que luy, & qui s'eſtoient enteſtez de grands noms qu'il leur avoit impoſez ; à l'un de *Sapience*, à l'autre de *Science*, à l'autre de *Jugement*, aimerent mieux ſouffrir les flammes que de le renoncer.

Il eſtoit ſans doute demeuré quelque levain des Petrobruſiens & des Henriciens, qui rebroüillant les eſprits, les porta à remuer pluſieurs queſtions nouvelles & dangereuſes : mais outre cela il ſe gliſſa d'Italie en France quelques autres empoiſonneurs qui y apporterent le plus pernicieux venin des Manichéens : & ce furent ceux-là, à mon avis, qui infecterent premierement le Dioceſe d'Alby, à cauſe de quoy on nomma ces Heretiques ALBIGEOIS. Ils furent convaincus dans une confe-

Digitized by Google

EGLISE du 12. Siecle.

rence qui se tint dans cette ville-là chez l'Evesque, qui avoit esté nommé Arbitre par les deux partis; & cela se passa en presence de quantité de Seigneurs & de Prelats, & mesme de Constance femme de Raimond Comte de Thoulouse, & sœur du Roy de France. Gozelin Evesque de Lodeve refuta leurs erreurs par des passages du nouveau Testament: car ils ne recevoient point le vieux.

Ce remede n'arracha point cette mauvaise graine: elle se multiplia de plus en plus, & gagna bien-tost Thoulouse, la Capitale du Languedoc. Dés ce temps-là les Rois de France & d'Angleterre furent sur le point d'employer le fer pour exterminer ces opiniâtres: toutefois ils jugerent plus à propos d'y envoyer des Predicateurs qui travaillassent à les convertir, ou à les confondre, & à les retrancher de la communion des Fidelles, afin qu'ils ne gâtassent plus personne.

Un Legat du Pape y estant allé l'an 1170. accompagné de quatre ou cinq Evesques, & de plusieurs autres Ecclesiastiques, découvrit beaucoup de ces gens-là dans Thoulouse; entr'autres le plus riche & le plus ancien, & pour ainsi dire, le coq de tous les autres, qui prestoit * ses tours à leurs Docteurs pour y faire leurs presches. Il le contraignit de se soûmettre à la penitence publique, rasa ses tours, & excommunia & bannit plusieurs de ces Heretiques qui se retirerent dans l'Albigeois; c'estoit comme leur Fort, parce que Roger Comte d'Alby les favorisoit, & se servoit d'eux pour tenir l'Evesque de sa ville prisonnier.

* Les principaux Bourgeois de Thoulouse & d'Avignon avoient des tours dans leurs maisons.

Ces païs de Languedoc & de Gascogne, tant à cause de leur éloignement que de leur situation, & aussi de l'humeur boüillante & guerriere de leurs habitans, estoient remplis d'une autre sorte de bestes ravissantes, qui n'aimoient que la proye & le carnage; j'entends des troupes de bandits, qui se loüoient à ceux qui en avoient besoin pour se venger de leurs ennemis; ou ravageoient eux-mesmes pour leur compte. Ils ne s'en prenoient pas aux biens seulement, mais aux personnes & à la vie, sans épargner ni condition, ni âge, ni sexe. Ils n'estoient d'aucune Religion, mais ils assistoient les Heretiques, pour avoir sujet de piller les Clercs & les Eglises: les uns s'appelloient Brabançons, Arragonois, Navarrois, & Basques, à cause qu'ils venoient de ces païs-là; les autres Cotereaux, & Triaverdins, par quelque sobriquet dont je ne sçay point l'origine: leurs Cavaliers se nommoient *Routiers*, du mot Tudesque *Reuter*. Le Concile general de Latran, qui se tint l'an 1179. excommunia les uns & les autres, deffendit de les inhumer en Terre-Sainte, & exhorta les Catholiques de leur courir sus, de se saisir de leurs biens, & de mettre leurs personnes en servitude, accordant à ceux qui prendroient les armes pour une si bonne œuvre, des Indulgences ou Relaxations de penitence, à proportion de leurs services, & selon la discretion des Evesques.

Entre ces Heretiques il y en avoit qu'on nommoit POPELICAINS, qui tenoient quantité de forts chasteaux en Gascogne, où ils s'estoient cantonnez

cantonnez, & faisoient un corps ensemble, depuis qu'on les avoit separez de l'Eglise. Henry, qui d'Abbé de Clervaux avoit esté fait Evesque d'Albe, ayant en qualité de Legat assemblé des troupes assez nombreuses, les alla visiter avec main-forte l'an 1181. Ils feignirent pour éviter cet orage d'abjurer leurs erreurs, mais le peril passé ils vescurent comme auparavant. EGLISE du 12. siecle.

Cette contagion s'épandit en plusieurs Provinces deça & delà la Loire; Un de ces faux Apostres nommé Terric, qui s'estoit tenu longtemps caché dans une grotte à Corbigny au diocese de Nevers, fut pris & bruslé. Plusieurs autres souffrirent le mesme supplice en divers endroits, particulierement deux horribles vieilles dans la ville de Troyes; à l'une desquelles, disoit-on, ils avoient donné le nom de sainte Eglise, & à l'autre celuy de sainte Marie, afin que lors qu'ils estoient interrogez par les Juges, ils pussent jurer par *sainte Marie*, qu'ils n'avoient point d'autre croyance que celle de *sainte Eglise*.

Ces Popelicains entre autres points impugnoient ouvertement la realité du Corps de N. S. JESUS-CHRIST dans le saint Sacrement, à cause dequoy il y eut en ce temps-là plusieurs miracles pour confirmer le peuple dans la foy de ce Mystere. Ils furent condamnez au Concile de Sens de l'an 1198. comme aussi les VAUDOIS, les PATARINS & les CATHARES. Le nom de Patarins venoit de ce qu'ils faisoient gloire de patir pour la verité; celuy de * Cathares, de ce qu'ils professoient faussement une grande pureté de vie. Ces derniers estoient en Flandres appellez Pifles, & en France, Tisserans, pource que la pluspart gagnoient leur vie à ce mestier. * *Catharos* en Grec signifie *pur*.

Il faudroit un traité entier pour rapporter toutes ces sectes, leurs divers noms, & leurs opinions, qui estoient semblables en quelques points, & differentes en d'autres: mais il me semble qu'elles peuvent toutes se reduire à deux, sçavoir des Albigeois & des Vaudois, & que ceux-cy avoient à peu prés les mesmes opinions que ceux qu'on nomme aujourd'huy Calvinistes.

Il s'éleva aussi, sinon une heresie, au moins quelques doutes assez grands touchant la resurrection des corps, du temps de Maurice Evesque de Paris: à cause de quoy pour témoigner quelle estoit sa foy sur cet article-là, il ordonna qu'on graveroit sur son tombeau le premier * Répons qui se dit dans l'Office des Trespassez. A son exemple plusieurs Ecclesiastiques ordonnoient en mourant, qu'on le mît aussi en écrit sur leurs poitrines, & qu'on l'enterrast avec eux. * *Credo quòd Redemptor meus vivit, &c.*

Plus les erreurs & les schismes choquoient la puissance du Pape & celle des Ecclesiastiques, plus ils l'affermissoient & l'augmentoient. Car premierement les Papes remporterent sur les Empereurs l'avantage tout entier dans le different des investitures. Puis lorsqu'ils eurent acquis cette liberté à l'Eglise pour les élections, ils la voulurent aussi étendre aux personnes & aux biens des Ecclesiastiques. Ils soûtenoient que l'Eglise ne

Digitized by Google

EGLISE du 12. Siecle.

devoit point de contribution qu'à son Chef, qui est le Vicaire de JESUS-CHRIST en terre, & que les Ecclesiastiques ne pouvoient estre corrigez que par leurs superieurs. Ce qu'ils fondoient sur cette maxime que le moins noble ne devoit point avoir d'empire sur le plus noble, ny l'inferieur estre le Juge de celuy qui est au dessus de luy. Toutefois ce point blessant l'autorité de tous les autres Princes temporels, aussi bien que celle des Empereurs, ne put passer que dans les terres de ceux qui estoient foibles, & delà les monts.

Puissance des Papes.

Le troisiéme sujet du differend que les souverains Pontifes eurent avec les Empereurs, fut qu'ils pretendoient que c'estoit à eux de donner l'Empire, & que l'élection des Grands qui en relevoient, ne pouvoit faire qu'un Roy, si leur autorité ne l'honoroit du titre d'Empereur. Cette croyance estoit procedée de ce qu'en effet ils avoient premierement deferé la dignité & la charge de Patrice au Roy Pepin & à Charlemagne, & puis l'Empire mesme à ce dernier. Pour ce chef ils l'emporterent hautement sur les Empereurs. L'exemple de Henry VI. ne nous laisse aucun sujet d'en douter; car quand il prit la Couronne Imperiale à Rome l'an 1191. le Pape Celestin III. qui estoit assis en son thrône sur un échaffaut, la tenant entre ses pieds, la poussa à terre, pour montrer qu'il estoit en son pouvoir de la renverser, & les Cardinaux l'ayant receuë entre leurs mains, la poserent sur la teste de l'Empereur, qui estoit en bas, & à genoux, attendant cette grace avec soûmission.

Mais les Papes ne purent pas si facilement gagner un quatriéme point, qui estoit d'empescher que les Evesques ne rendissent hommage à leurs Souverains temporels. La raison qu'ils avoient de s'opposer à cette soumission, estoit qu'ils estimoient indigne que des mains sacrées, qui operoient les plus augustes mysteres de la Religion, fussent * serrées entre des mains prophanes. Or quoy que les Souverains, & sur tout les Rois de France eussent un grand respect pour tout ce qui venoit du saint Siege, ils ne purent neanmoins leur deferer pour ce chef, ny pour celuy de la franchise des biens & des personnes. Ainsi le Roy Loüis VI. ne voulut point permettre à Raoul de rentrer dans l'Archevesché de Bourges, qu'il ne luy eust fait hommage; ce qu'Yves de Chartres excusa envers le Pape Paschal, sur la crainte d'un plus grand inconvenient. Et ce Pape ayant donné une Bulle, à la requisition du Clergé de France, qui defendoit sous peine d'excommunication, aux Baillifs & Prevosts du Roy, d'exiger aucune prestation des Clercs, le mesme Roy écrivit des lettres pleines de chaleur à Yves, menaçant qu'il prendroit le bien des Clercs, par tout où il le trouveroit, si cette Bulle n'estoit revoquée: Je ne sçay ce qui en arriva.

* Celuy qui rend hommage met ses mains entre celles de son Seigneur.

Il s'estoit estably en ces siecles-là une maxime, qui donnoit une domination indirecte aux Papes sur les Princes, & droit d'animadversion sur leur gouvernement. C'est qu'encore qu'ils ne crussent pas que les Princes dépendissent d'eux pour le temporel, ils pensoient pourtant estre

Digitized by Google

bien fondez à cause du spirituel, de juger si leurs actions estoient bonnes ou mauvaises, de les admonester, de les corriger, de leur défendre ce qu'ils ne croyoient pas licite, & de leur commander ce qu'ils croyoient juste. Ils se méloient donc quand deux Princes estoient en guerre, de leur ordonner des tréves, de mettre leurs differends en arbitrage, & de les obliger à débattre leur droit pardevant eux. Le Roy Jean estant pressé par le Roy Philippe Auguste, eut recours à Innocent III. lequel écrivit là-dessus, qu'estant preposé au gouvernement de l'Eglise universelle il se sentoit obligé par le commandement de Dieu, de proceder en cette affaire suivant les formes de l'Eglise, & de dénoncer le Roy de France pour idolâtre & publicain, s'il ne faisoit apparoistre de son droit devant luy ou devant son Legat. Car encore, disoit-il, qu'il ne luy appartinst pas de juger du fief, toutefois il avoit droit de connoistre du peché, & il appartenoit au saint Siege de corriger toutes personnes de quelque qualité qu'elles pussent estre, & si elles estoient refractaires à ses commandemens, d'y employer les armes de l'Eglise. C'estoit à dire l'excommunication, & mesme l'interdit; cruel remede qui ostoit l'usage des Sacremens, & le service divin aux vivans, & quelquefois mesme la sepulture aux morts. Ils se persuadoient qu'il y alloit de leur devoir de remedier à tous les scandales publics; qu'il estoit de leur soin paternel, de soulager & de proteger tous les opprimez; & de la grandeur de leur tribunal, de faire justice à toute la terre. Ainsi ils recevoient les plaintes de tous ceux qui souffroient oppression; ils alloient mesme au devant, & prenoient connoissance des injustices que les Princes faisoient à leurs peuples, & des impositions nouvelles, si bien qu'ils prononçoient quelquefois anathéme sur ceux qui les levoient; Assez souvent ils exposoient en proye les biens de ceux qu'ils excommunioient, & commandoient de se saisir de leurs personnes, & de les reduire en servitude.

EGLISE du 12. Siecle.

Les Souverains ne furent pas à couvert de ces foudres: Car soit en vertu de cette opinion, qui alors estoit assez commune, mais à mon avis peu soûtenable, que les excommuniez sont déchûs de la possession de leurs biens, soit qu'ils ne crussent pas qu'on deust laisser le gouvernement des peuples Catholiques, à des Princes revoltez contre l'Eglise: ils allerent jusques à les déposer, à declarer leurs sujets déliez du serment qu'ils leur avoient fait, & à leur défendre de leur obeïr. Gregoire VII. commença d'exercer cette autorité sur l'Empereur Henry IV. Et il en voulut user de méme à l'endroit de Philippe I. Roy de France: Car une fois il écrivit aux Grands du Royaume d'empescher les excez qu'il commettoit, specialement à l'endroit des marchands qui alloient aux foires: & une autre fois il le menaça de rompre les liens de la foy dont ses sujets luy estoient attachez, s'il ne cessoit de vendre les benefices, & s'il ne permettoit à l'élû Evesque de Mascon d'entrer dans son Episcopat. Victor II. l'excommunia en effet dans le Concile de Clermont. D'autres Papes ont excom-

EGLISE du 12. Siecle. munié & déposé les Empereurs Henry V. Federic I. & Federic II. & ont attenté pareille chose sur plusieurs autres testes couronnées.

Si on s'étonne que des Papes, qui estoient en reputation de si grands hommes de bien, particulierement Gregoire VII. & Alexandre III. ayent fait de telles entreprises, qui semblent si éloignées des maximes des anciens Peres & des premiers siecles : il faut sçavoir que ces lettres supposées des premiers Papes, sur lesquelles on avoit établi un nouveau Droit Canon, avoient persuadé à leurs predecesseurs dés la fin du huitiéme siecle, que leur autorité sur les Fidelles n'avoit point de bornes; qu'en qualité de Pasteurs universels, ils pouvoient faire des commandemens & des deffenses à tous les Fidelles, en ce qui regardoit leur salut & le bien de la Religion, les admonester premierement, & aprés les punir s'ils n'obeïssoient pas. Que si les predecesseurs de Gregoire n'avoient point usé de ce prétendu pouvoir sur les Empereurs; c'est qu'alors ceux-cy estoient des Princes plus reglez, & les Papes de ce temps-là plongez dans d'extrémes desordres : mais que tout au contraire, Henry IV. s'estoit rendu execrable par ses vices infames, & que Gregoire estoit venerable à toute la Chrestienté par ses vertus.

J'oseray ajoûter, qu'il y avoit mesme quelque chose dans les siecles precedens qui pouvoit donner un peu de couleur à ce que ce Pape entreprenoit. Car dans le sixiéme, l'Eglise s'estoit mise en possession d'exclure des fonctions civiles & militaires, & mesme du mariage, ceux qu'elle mettoit en penitence publique, afin que leur conversion fust plus humble & plus parfaite. S. Leon Pape l'avoit seulement conseillé; ses prédecesseurs en firent une loy; & les Conciles de Tolede la reduisirent en pratique à l'égard de leurs Rois mesme. Témoin Vamba, l'un des plus illustres & des plus glorieux qu'ils ayent eu : lequel ayant esté consacré à la penitence, comme il estoit à l'agonie, non point de son consentement, car il avoit perdu toute connoissance, mais selon l'usage de ce temps-là, se vid neanmoins obligé, lorsqu'il fut revenu en convalescence, de renoncer à la Royauté. Remarquez encore, s'il vous plaist, que ces Conciles d'Espagne fournirent de grands préjugez aux Papes pour soûmettre les Souverains à leur disposition. Car les Rois Visigoths estant electifs, les Evesques avoient beaucoup de part à leur élection; & leurs Conciles estoient comme des Assemblées, où les Grands & les Rois mesme se trouvoient. On y corrigeoit les déreglemens de la Souveraineté, & on leur imposoit des loix avec peine d'anathême & de déposition, s'ils les violoient.

Les Evesques de France entreprirent la mesme chose en déposant Loüis le Debonnaire; & quoique ce fust une pure faction, ce Prince toutefois ne reprit point la Couronne, que par l'autorité d'une autre Assemblée d'Evesques. Foulques Archevesque de Rheims menaça Charles le Simple de soustraire ses Sujets de son obeïssance, s'il s'allioit avec les Normands qui alors estoient encore barbares & infidelles. Or les Papes

croyoient comme un article de foy, que leur pouvoir estoit beaucoup plus grand que celuy de tous les Evesques ensemble, & qu'il n'avoit point d'autres bornes que celles que luy donnoient les canons exprés des Conciles, & les decrets du Siege Apostolique; lesquels n'avoient garde de leur deffendre de déposer les Rois, puisqu'on n'avoit pas pû prévoir qu'il se trouveroit des occasions qui leur donneroient cette pensée. Gregoire II. en l'an 730. ayant fulminé anathême contre Leon l'Isaurien, suspendit au moins le payement des tributs, & l'obeïssance des peuples, ou peut-estre les en délia tout-à-fait, comme quelques-uns le pretendent. De plus, s'estant attribué, comme ils firent, l'autorité de créer des Rois, laquelle d'ailleurs leur estoit déferée par l'ambition de ceux qui recherchoient ce titre : ils s'allerent imaginer qu'ils pouvoient bien oster la Couronne à ceux qui en estoient indignes, puisqu'ils en pouvoient honorer ceux qui la meritoient. EGLISE du 12. Siecle.

Il y eut avec cela beaucoup d'occasions qui ne servirent pas peu à confirmer cette opinion : entr'autres la prohibition de contracter mariage entre parens jusqu'au septiéme degré, & entre alliez jusqu'au quatriéme & cinquiéme; la connoissance qu'ils prenoient de toutes les grandes causes, non seulement entre les Ecclesiastiques, mais encore entre les Princes, & les frequentes Croisades. Car pour le premier, ils trouvoient toûjours assez de parentez ou d'alliances pour dissoudre les mariages des Princes, & par ce moyen se rendoient formidables. Et pour le second, le pouvoir qu'ils avoient de juger de tout, les rendoit fort considerables, dautant que les parties ont naturellement de la crainte & du respect pour leurs Juges; & qu'eux ayant, dans cette incroyable affluence d'affaires, de quoy employer un nombre innombrable de personnes, attiroient à leur Cour tous ceux qui avoient l'ambition de parvenir, ou la curiosité de se façonner & de s'instruire dans cette école la plus celebre du monde. En effet, tout ce qu'il y avoit de plus beaux esprits par toute l'Europe, y couroient pour avoir des emplois; & comme l'on a toûjours affection pour celuy de qui on tient son avancement, quand ils sortoient de là, aprés avoir bien fait leurs affaires, ils portoient par tout la grandeur des Papes avec un zele ardent, pour établir leurs maximes.

Les Croisades rendirent aussi les Papes tres-puissants. Car dans celles qui se faisoient pour la Terre-Sainte, ils ordonnoient aux Princes de s'y enroller, ils retenoient le souverain commandement dans ces armées-là par leurs Legats, & ils se rendoient en quelque façon les Seigneurs de tous les Croisez : non seulement parce qu'ils en exigeoient obeïssance mais de plus, parce qu'ils les prenoient sous leur protection jusqu'à leur retour; ce qui estoit comme des Lettres d'Etat qui surséoient toutes procedures civiles & criminelles. Dans les autres Croisades qui se faisoient contre les schismatiques & les heretiques, ils établirent pour loy, que ceux qui estoient cõvaincus de ces crimes perdoient tous leurs biens, Croisades.

EGLISE du 12. Siecle. honneurs & dignitez ; ensuite de cela ils les en privoient ou les en faisoient priver par des Conciles que leurs Legats assembloient ; puis ils donnoient leurs dépoüilles à ceux qui avoient bien servi dans ces expeditions, sans trop consulter le Seigneur Souverain dont ces terres estoient mouvantes, parce qu'il n'eust pas osé en refuser l'investiture à ceux qu'une Puissance si sainte en avoit pourvûs.

Mais leur plus grande force consistoit en celle du Clergé & des Religieux ; ces grands Corps estant en ce temps-là fort unis pour la manutention de leurs franchises & de leurs libertez, qu'ils croyoient fermement estre de droit divin ; consideroient le Pape comme un Chef puissant qui ne leur manquoit pas au besoin. Il est vray que son autorité trop absoluë pesoit un peu sur la teste aux Evesques : mais quand elle les pressoit trop, ils avoient recours à celle du Prince, comme protecteur des biens & de la liberté des Ecclesiastiques. Reciproquement ils se servoient de celle des Papes, pour se deffendre des entreprises des Princes : & se gouvernant ainsi entre les deux Puissances, ils taschoient de moderer l'une par l'autre.

Au reste ils avoient sujet de se plaindre de ce que les Papes leur ostoient une bonne partie de l'autorité qui leur appartenoit, comme aux vrais successeurs des Apostres ; De ce qu'ils attiroient immediatement à leur tribunal la connoissance de toutes les causes, ne leur laissant presque rien à juger en premiere instance ; De ce qu'ils les obligeoient à leur prester serment, selon une formule dans laquelle Gregoire VII. avoit ajoûté des termes qui emportoient foy & hommage ; De ce qu'ils leur imposoient la necessité d'aller à Rome ; De ce qu'ils s'arrogeoient à eux seuls le droit de sacrer les Metropolitains ; De ce qu'ils donnoient des dispenses des saints Canons, comme si toute la discipline Ecclesiastique n'eust dépendu que de leur volonté absoluë ; De ce qu'ils accordoient des exemptions aux inferieurs, pour les soustraire à l'obeïssance de leurs Superieurs. Ils se plaignoient encore de ce qu'ils s'estoient reservé à eux seuls le pouvoir de recevoir les Coadjutoreries, celuy de dissoudre le mariage spirituel des Evesques, c'est à dire, de les separer de leur Eglise par voye de cession, ou de translation, ou de déposition ; & de ce qu'ils empietoient la disposition de la pluspart des Benefices.

Disons quelque chose de plus singulier sur les principaux de ces points. La pluspart des differends d'entre les particulers se traitoient par la Cour de Rome seule dans le douziéme Siecle : toutefois quand les causes estoient trop importantes, ou qu'elles touchoient toute l'Eglise, ou tout un Estat, ils les remettoient au jugement d'un Concile. Ainsi Gregoire VII. lorsque la querelle d'entre luy & l'Empereur Henry V. vint à se renouveller, assura qu'il assigneroit un Concile dans un lieu seur, où tous se pussent trouver, amis ou ennemis, tant de l'Ordre Clerical que de l'Ordre laïque, pour juger lequel de luy ou de l'Empereur avoit rompu la paix, & pour aviser aux moyens de la rétablir. Gelase II. dit

Digitized by Google

la mesme chose, & qu'il *acquiesceroit au jugement de ses freres les Evêques, que Dieu avoit constituez Juges dans son Eglise, & sans lesquels une cause de cette nature ne se pouvoit traiter.* Innocent III. écrivit qu'il n'osoit rien décider sur le mariage du Roy Philippe II. sans la determination d'un Concile general; & que s'il le faisoit, *il en pourroit courir risque de son Ordre & de son office*; paroles remarquables, en ce qu'elles semblent insinuer qu'un Pape peut estre déposé, non seulement pour heresie, mais aussi pour avoir abusé de sa puissance. EGLISE du 12. siecle.

De ce temps-là ils estoient encore obligez de gouverner l'Eglise par l'avis des Cardinaux, dont la puissance estoit montée à un tel degré depuis l'an mille, qu'ils estoient leurs collateraux & leurs coadjuteurs, comme le dit S. Bernard; que leurs droits estoient plus grands que ceux « des Patriarches & des Primats, & qu'ils avoient pouvoir de porter une « censure authentique sur les Papes mesmes. Le secours & les merites de « tant de grands personnages, desquels le sacré College estoit rempli, n'aiderent pas peu aux Papes à soûtenir le fardeau des affaires, & à maintenir & augmenter leur autorité dans tous les païs les plus éloignez. Mais quand ils se furent agrandis par leur moyen, ils s'affranchirent de leur dépendance; & aujourd'huy ils leur demandent seulement leur avis, & ne se tiennent point obligez de le suivre. *Cardinaux.*

Quant à la disposition des Benefices, ils l'avoient presque toute attirée à eux; celle des grands, & que l'on appelle Consistoriaux, comme sont les Archevefchez, les Evefchez & Abbayes, en se rendant maistres des élections, sous pretexte de juger des differends qui naissoient entre les brigues opposées; & celle des moindres, comme sont les Dignitez & Chanoinies des Eglises Cathedrales & Collegiales, par les recommandations qu'ils faisoient aux Chapitres en faveur des Clercs suivants leur Cour. Leurs recommandations ayant souvent obtenu l'effet qu'ils desiroient, se tournerent peu à peu en commandement absolu, à l'incitation des flateurs & des interessez. Et puis elles furent suivies des reservations, & aprés des expectatives, dont l'abus alla toûjours en augmentant, nonobstant la Pragmatique de S. Loüis, & les remedes que Philippe le Bel y voulut apporter; & dura jusqu'au temps du grand schisme. Alors le Roy Charles VI. & aprés luy Charles VII. y mirent la main de bonne sorte, & ramenerent les élections, collations & presentations dans l'ordre des decrets des Conciles generaux, sans plus avoir d'égard aux passe-droits que la Cour de Rome avoit introduits. *Benefices.*

Dés le cinquiéme siecle, non seulement les Evêques, mais presque tous les Ecclesiastiques de deçà les Monts, avoient cette pieuse coûtume d'aller à Rome visiter les sepulcres de saint Pierre & saint Paul, comme pour y rendre leurs hommages, & témoigner qu'ils tenoient la même foy que ces Princes des Apostres avoient prêchée. Par même moyen ils rendoient leurs respects aux Souverains Pontifes, lesquels

Digitized by Google

EGLISE du 12. Siecle.

avec le temps convertirent cette devotion volontaire en obligation indispensable, si bien qu'ils faisoient de grands reproches à ceux qui y manquoient.

Dispenses.

Les dispenses estoient tout-à-fait inconnuës dans les premiers siecles, & lors que l'on commença d'en donner, ce ne fut pas pour permettre d'enfraindre les Canons, mais plustost pour absoudre ceux qui les avoient enfraints. Aprés l'onziéme siecle l'usage en devint tres-frequent. J'en remarque trois ou quatre causes; les guerres continuelles entre les particuliers, aussi bien qu'entre les Princes; la multitude des Decrets qui estoit si grande qu'il estoit difficile qu'on n'en violast quelqu'un; la corruption des mœurs; & le peu de compte que l'on tenoit des regles Ecclesiastiques: de sorte que l'on estoit obligé d'obvier à ce mespris par des dispenses, & on croyoit couvrir la transgression en la permettant. Les Papes ne dispensoient pourtant pas en choses contre la foy, ny contre les bonnes mœurs, mais bien en celles qui n'estoient deffenduës ou permises que par le droit positif. Quant au droit divin & naturel, ils n'en dispensoient pas directement, mais par interpretation & par declaration.

Exemptions des Monasteres.

Pour les Exemptions des Monasteres, nous avons marqué dans le sixiéme siecle, comme elles commencerent par la concession des Evêques; & comme tous les Grands se piquerent d'en décorer les Abbayes qu'ils fondoient. Les premiers que l'on trouve avoir esté accordées, n'étoient que pour délivrer les Moines des charges & droits temporels; depuis ils y firent ajoûter quelques privileges; entre autres, qu'ils éliroient leurs Abbez, qu'ils seroient maistres de leur discipline: & que les Evesques leur ordonneroient des Prestres à leur requisition. Aprés ils trouverent aussi moyen de les estendre à la Jurisdiction spirituelle, & de se soustraire de la dépendance de leurs Evesques: à quoy trois choses estoient requises, le consentement de l'Evesque, l'autorité du saint Siege, & les lettres patentes du Roy.

Le nombre de ces exemptions s'accroissant de jour en jour, le Pape s'arrogea à luy seul le pouvoir de les donner, & de sousmettre les Monasteres au S. Siege, malgré les Evêques Diocesains. Il en usa de mesme à l'égard de quelques Evesques & de quelques Chapitres, soustrayant ceux-cy à leurs Evesques, & les Evesques à leurs Metropolitains. Les ✠ gens de bien ne se purent taire de ce desordre, leurs escrits en parlent encore: Saint Bernard, quoique Moine, & tres-zelé pour le saint Siege, les condamnoit hautement. Car exempter les Abbez de la Juris-
„ diction des Evesques, qu'estoit-ce autre chose, disoit ce grand Saint,
„ que de leur commander la felonnie & la rebellion? Et n'estoit-ce pas
„ une déformité aussi monstrueuse dans le corps de l'Eglise, d'unir imme-
„ diatement un Chapitre ou une Abbaye au saint Siege, que dans le corps
„ humain d'attacher un doigt à la teste?

Ces graces ne se donnoient pas gratuitement à Rome, les Abbez & les

Digitized by Google

les Moines dépoüilloient leurs Monasteres pour acheter cette indépendance, & les rendoient souvent tributaires au saint Siege, de certaine quantité de marcs d'argent, payable tous les ans. EGLISE du 12. Siecle.

Nonobstant ces exemptions, les Abbez ne laissoient pas d'estre obligez aprés leur élection de rendre obeïssance aux Evesques, & par écrit: mais la plufpart le refusoient, de sorte qu'il falut que le Concile de Rheims fit un Decret pour les y astreindre; Et neanmoins ils ne se mirent pas trop en devoir d'y deferer. Cette desobeissance estoit tellement passée en droit commun, que Henry II. Roy d'Angleterre se plaignit amerement au Pape Innocent II. de ce que Hugues Archevesque de Roüen exigeoit ce devoir des Abbez de Normandie. Le Pape voyant la chaleur avec laquelle ce Roy luy en écrivoit, manda à l'Archevesque qu'il eût à relâcher pour quelque temps de la rigueur de son droit pour éviter de plus grands inconveniens.

Le besoin que les Papes eurent du credit de l'Ordre de saint Benoist durant leurs querelles avec les Empereurs, les porta, comme je croy à communiquer aux principaux Abbez de ces Congregations, les ornemens qui n'avoient appartenu qu'aux Evesques : Sçavoir la croce, la dalmatique, les gants & les sandales; quelques-uns depuis y ajousterent la mitre. Mais ceux qui aimoient l'Ordre Hierarchique, detestoient cet abus, & les Abbez qui conservoient encore un peu de l'humilité Religieuse, ne se chargeoient guere de cet honneur, croyant que ce qui est la marque de la jurisdiction dans un Evesque, est une tache d'ambition dans un Moine. Pierre de Blois écrivit à son frere, Abbé dans le Royaume de Naples, à qui le Pape avoit fait present de ces ornemens Pontificaux, qu'il eust à les luy renvoyer, ou à se défaire de son Abbaye. Le Pape Urbain II. voyant le bien-heureux Pierre Abbé de Caves nuë teste dans un Concile, luy envoya une mitre pour se couvrir; ce saint homme l'ayant receuë avec grand respect, ne la voulut pourtant point mettre, & la tint toûjours sur ses genoux. Mais Hugues Abbé de Clugny ne refusa pas ces ornemens des mains du Pape, qui les accorda à luy & à tous ses successeurs. Caliste II. desirant gratifier cette Abbaye-là, parce qu'il y avoit esté éleu, & sacré, donna aussi le titre de Cardinal à l'Abbé Ponce de Melgueil, pour en joüir, luy & tous les Abbez de cette Maison.

Les Papes originairement n'avoient droit de confirmer que les élections des Metropolitains de la diocese * Romaine. Le *Pallium* qu'ils s'aviserent d'envoyer à ceux de l'Eglise Gallicane, leur fraya le chemin à l'empieter aussi sur eux. Du commencement saint Boniface Archevesque de Mayence, les engagea à rechercher cet honneur, afin de les faire entrer par ce moyen, dans une plus grande dépendance : puis quand ils furent accoustumez à se parer de cet ornement qui à leur avis les distinguoit fort des Evesques, le Pape les obligea à le prendre toûjours

* La Diocese est toute l'étenduë d'un grand Siege ou Patriarchat, le Diocese n'est qu'un Evesché.

Digitized by Google

EGLISE du 12. Siecle. de luy comme une chose necessaire, & leur deffendit de faire aucunes fonctions qu'ils ne l'eussent receu.

Les Evesques ne pouvoient passer à un autre Evesché, s'ils n'estoient chassez du leur par les Barbares, ou s'il n'y en avoit une necessité tres-urgente; & cela par la Sentence du Metropolitain & des Evesques de la Province: les Papes neanmoins le leur permirent sans les astreindre à aucune de ces formes. Ce qui s'introduisit dans ce douziéme siecle, non pas tout d'un coup, mais peu à peu, & pour ainsi dire en sondant le gué.

Elections. L'ancienne forme des élections se conservoit encore comme l'ame de la Hierarchie, c'est à dire, qu'elles se faisoient par le Clergé & par le peuple aprés elles estoient examinées par le Metropolitain, assisté du conseil de ses suffragans. S'il les jugeoit bonnes il les approuvoit, & s'il y trouvoit quelque défaut, il les cassoit & envoyoit ordre aux Electeurs de proceder à une nouvelle: S'entend s'ils n'avoient pas sciemment & de propos deliberé, éleu un sujet qui en fust indigne, ou qui fust lié par quelque empeschement canonique; car alors le Metropolitain & ses Suffragans, en élisoient un eux-mesmes. Les Evesques n'estoient pas obligez d'assister en personne à ces élections & à ces jugemens: mais ils y envoyoient des Ecclesiastiques, qui representoient leur personne.

Consecration. La consecration des Evesques se faisoit en France par le Metropolitain, & ses Suffragans, sans que le Pape & ses Legats y eussent aucun droit: mais si le Metropolitain refusoit de sacrer l'eleu, les Electeurs en appelloient au Pape, qui quelquefois le sacroit luy-mesme. Quand les Metropolitains estoient suspendus de leurs fonctions Episcopales, les Legats, comme representant le saint Pere, pretendoient que celle-là leur appartenoit.

Les élections, & le droit qu'avoient les Metropolitains de sacrer les Evesques, ne furent pas directement renversez durant ce siecle-cy, mais y souffrirent de grandes bresches. Car la nouvelle Jurisprudence fondée sur les Epistres supposées des premiers Papes, ayant perverty tous les anciens Canons, & réduit toutes les élections aux formes de chicane: comme il arrivoit souvent des contestations entre les brigues des élisans, ou des difficultez sur le jugement des Metropolitains, l'une des deux parties ne manquoit jamais d'en appeller à Rome. Cette Cour-là estoit un labyrinthe inextricable de procedures; Et s'il y avoit manque de quelque formalité à l'élection, le Pape la declaroit nulle, & se reservoit à luy seul le droit de pourvoir à l'Evesché, & de sacrer celuy qu'il choisissoit.

Quoy qu'il fust défendu de rien prendre pour cela, neanmoins les Officiers de la Cour de Rome exigeoient furieusement, sous pretexte de leurs salaires, de leur papier & de leur ancre. Ensuite les Papes mesme, qui avoient tant condamné ces exactions, convertirent à leur profit

propre les abus qu'ils n'avoient pû empescher. Je trouve que l'Evesque du Mans donna pour son ordination sept cens marcs d'argent. Avec le temps ils fixerent cette exaction au revenu d'une * année moderément taxée, qu'eux & les Cardinaux partageoient ensemble. *EGLISE du 12. Siecle* *Annates.*

La puissance des Evesques de France estoit aussi fort grande à proportion. Outre qu'ils étoient le membre le plus puissant de l'Etat, outre qu'ils avoient le plus de pouvoir dans les grands Parlemens ou Assemblées generales, les Rois deferoient beaucoup à leurs conseils, se soûmettoient à leurs admonitions, & recevoient la couronne de leurs mains à toutes les festes solemnelles de l'année. Si bien que lors qu'un Roy estoit excommunié, comme le fut Philippe I. les Evesques refusoient de faire cet office, & tenoient en quelque façon, comme en suspens, non pas la Royauté, mais le respect des peuples. A l'exemple des Papes ils se servoient quelquefois d'interdits, souvent d'excommunications; lesquelles à force d'être employées pour de legeres occasions, devinrent si odieuses, que les Juges seculiers se soûlevant contre, faisoient prendre au corps ceux qui les portoient, les tourmentoient en leurs biens & en ceux de leurs parens, & vexoient mesme ceux qui obeïssoient à ces fulminations, ou qui refusoient d'avoir communication avec ceux qui estoient excommuniez. C'est pourquoy l'an 1274. le Concile de Lyon l'un des plus celebres qui ayent esté tenus en France, ordonna en presence du Roy Philippe le Hardy, & des Empereurs d'Orient & d'Occident, que ceux qui en useroient de la sorte, seroient retranchez de la Communion de l'Eglise, & que s'ils demeuroient deux mois en cet estat, ils ne pourroient estre absous que par le S. Siege. Ce qui fut receu en France, pourveu que ces excommunications fussent justes, & qu'elles ne blessassent point les droits du Roy. Or comme il dépendoit de ses Officiers de prononcer là-dessus, ils les rendoient le plus souvent illusoires, & saisissoient le temporel tant de ceux qui les portoient que de ceux qui y deferoient, & mesme faisoient abatre leurs maisons. *Puissance des Evesques.* *Excommunications.*

La raison pourquoy on se premunissoit si fort contre ces censures, estoit qu'en ce temps-là on avoit la croyance que dés qu'un homme estoit excommunié, il perdoit l'usage de ses biens, honneurs & dignitez, que chacun pensoit avoir droit de le piller, qu'on luy dénioit les Sacremens & la sepulture, & qu'il ne pouvoit estre absous qu'à de fort rudes conditions; & en faisant une penitence publique, dont la mortification est plus cruelle que la mort à ceux qui ont plus la honte du monde que la crainte de Dieu devant les yeux. Aussi les Ecclesiastiques ne vengeoient leurs injures, quelque grandes qu'elles fussent, que par le glaive spirituel; & ils estoient si jaloux de leurs sentences, que si un Juge seculier eust voulu prendre un homme qui eust esté excommunié pour avoir tué un Ecclesiastique, & le chastier selon les loix du Prince, ils s'y fussent opposez, comme à un attentat sur leur Jurisdiction. Voilà pourquoy le meurtre d'un Laique estoit puny de mort, & celuy d'un Prestre & d'un Prelat mesme, n'estoit souvent puny que d'excommunication.

Digitized by Google

EGLISE du 12. Siécle. La plufpart des Evefques eftoient tirez des Monafteres; car comme les elections avoient lieu, & que ces maifons paffoient pour des Ecoles de pieté & de fageffe, ceux qui afpiroient à cette dignité ou à celle d'Abbé, qui n'eftoit pas fi honorable, mais plus commode, fe jettoient dans le fond d'un cloiftre. Plufieurs en effet y apprenoient une vertu tres-auftere & une profonde humilité, mais plufieurs auffi n'en affectoient que l'exterieur; ils s'abbaiffoient ainfi, afin de s'élever, & fe cachoient pour fe faire rechercher. Puis quand leur hypocrifie avoit fi bien ébloüy les yeux des fimples, qu'on les avoit élûs, ils levoient le mafque & fe donnoient du bon temps.

Souvent les bons Prelats, qui n'avoient point efté portez à l'Epifcopat par d'autre motif que par celuy d'une puiffante vocation, lorfqu'ils fentoient diminuer leurs forces, quittoient l'Evefché, & faifoient retraite dans quelque Monaftere pour s'y recolliger, & fe preparer à rendre compte de leur adminiftration au fouverain Juge.

Canonifation. Ils avoient encore alors le pouvoir de declarer au peuple ceux qu'il pouvoit honorer & prier en qualité de Saints; c'eft ce qu'on appelle canonifer. Cet acte fe faifoit ordinairement dans un Concile, ou dans une affemblée de leurs Confreres; L'Evefque dans le Diocefe duquel eftoit morte la perfonne qui meritoit cet honneur, y faifoit le rapport des grandes Vertus qui avoient illuftré fa vie, & des miracles qui éclatoient fur fon tombeau felon la renommée publique & le témoignage de plufieurs particuliers; Et là-deffus l'affemblée donnant fon jugement par des acclamations pluftoft que par écrit, ils alloient tous *relever le Corps faint*, le mettoient dans une Châffe fur l'Autel, l'expofoient à la devotion du peuple, & ordonnoient qu'on celebreroit fa fefte.

Regale. C'avoit efté un abus fort ancien dans les Eglifes d'Orient, & dans celles d'Occident, que les Clercs pilloient les biens de l'Evefque dés qu'il avoit les yeux clos. En France depuis l'an mille, au moins à ce que j'ay pû remarquer, les Laïques prenoient la mefme licence tant à l'égard des Evefques que de tous les autres Beneficiers, fe fondant peut-eftre fur ce que les biens d'Eglife font les biens des pauvres, & que le peuple les pouvoit reprendre, quand le Pafteur à qui il les avoit donnez, pour cette fin-là, les avoit retenus pour luy. Quoiqu'il en foit, cet abus paffa en couftume mal-gré toutes les défenfes des Papes & des Conciles. Or les Souverains qui penfent que tous les droits du peuple leur appartiennent éminemment, parce qu'ils en font les chefs, s'en firent un de cette coûtume, & dans peu de temps l'étendirent fur les revenus des Evefchez vacans, & aprés s'attribuerent la collation des Canonicats & de tous les autres Benefices qui en dépendent, horfmis de ceux qui ont charge d'ames. On appelle ce droit REGALE. Cette coûtume eftoit avant le regne de Loüis VII. quoique de fon temps elle ne fuft pas loüée de tout le monde, n'y reçûë qu'en peu d'Evefchez. Yves de Chartres la racheta du Roy Philippe I. pour fon Evefché, & Loüis VII. permit à Pierre Arche-

Digitized by Google

vêque de Bourges de tester des fruits de cette Eglise, lorsqu'il mourroit. *Eglise du 12. siecle.*

La coustume du Royaume, qui obligeoit les Evesques de suivre les Rois, à cause de leurs fiefs, n'estoit pas fort desagreable à ceux d'entre eux, qui se plaisoient plus à la Cour qu'à l'Eglise. Toutefois les autres qui aimoient mieux estre considerez comme Pasteurs que comme Grands de l'Etat, se retiroient de la Cour : mais quelquefois les Rois interpretoient cette retraite à un manque de devoir. Nous avons vû que le Roy Loüis le Gros en voulut mal à l'Archevesque de Sens, & à l'Evesque de Paris ; & que Philippe Auguste fit saisir les biens des Evesques de Paris & d'Auxerre, parce qu'ils avoient manqué de se trouver à l'armée. A la fin les bons & vertueux gagnerent ce point sur l'esprit des Rois, qu'ils les dispenserent d'aller en personne à la guerre, pourvû qu'ils y envoyassent le nombre d'hommes à quoy ils estoient obligez par leurs fiefs.

Les Eglises Parroissiales des bourgs & villes avoient esté long-temps desservies par des Prestres Canoniques que l'Evesque y envoyoit, & qu'il retiroit à sa Cathedrale quand il luy plaisoit. Les Seigneurs ayant basti des Chapelles aux champs pour la commodité de leurs coulons & païsans, s'en approprierent les oblations, les prémices & les collectes : car originairement elles n'avoient point les dixmes des fruits de la terre & du bestail ; & c'estoient les Seigneurs qui les prenoient. C'est une grande question de sçavoir à quel titre : je pense moy qu'elles faisoient partie de leur domaine, & que c'estoit un droit qu'ils levoient sur leurs tenanciers ; presque dans tous les lieux la dixiéme, en d'autres la treiziéme, la quinziéme, la vingtiéme. Quoy qu'il en soit, quand ils furent bien persuadez qu'elles appartenoient de droit divin aux Ministres de l'Eglise, & qu'il les leur faloit restituer : ils en donnerent une bonne partie aux Moines Benedictins, qui en ce temps-là rendoient de grands services à l'Eglise, & se faisoient fort aimer de la Noblesse, parce que leurs Monasteres estoient comme des hostelleries gratuites pour les Gentils-hommes & autres voyageurs, & des écoles pour instruire leurs enfans. Moyennant ces donations, ils commettoient de leurs Prestres pour desservir ces Chapelles ; & comme ils virent que ce fonds estoit excellent, parce qu'il vient sans main mettre, ils en attirerent tout autant qu'ils purent. Les Chanoines Reguliers en prirent aussi quelques-unes. Si bien qu'il n'en demeura guere aux Prestres seculiers. *Parroisses de la Campagne.* *Dixmes.*

Ces Moines de saint Benoist ainsi dispersez par les villages, se détraquant de l'observance de leur Regle, & se corrompant hors de leur Monastere, de mesme que le poisson se meurt hors de l'eau : le Concile de Clermont, l'an 1095. ordonna qu'ils abandonneroient cet employ aux Prestres seculiers. Mais ce decret ne fut pas entierement executé, non plus que celuy du Concile de Poictiers, de l'an 1109. qui leur deffendoit les fonctions Parroissiales : ils retinrent ces Cures jusqu'en l'an 1115. que le Concile de Latran les leur osta toutes par une constitution generale. On leur laissa pourtant le droit d'y presenter, & les dixmes

Digitized by Google

EGLISE du 12. Siecle.

aussi, hormis une mediocre partie pour la subsistance des Curez qui desserviroient ces Eglises.

On excepta de cette constitution les Chanoines Reguliers de saint Augustin, à condition qu'ils auroient un compagnon, afin de s'entretenir avec luy, & de ne pas s'abrutir dans la frequentation des païsans, beaucoup pire que la solitude. Ce compagnon n'estoit que le second, & par consequent l'autre qui desservoit estoit le premier à son égard; à cause de cela on le nomma *Prieur*; & voilà pourquoy ces Benefices s'appellerent Prieurez-Cures, quoy qu'ils ne soient en effet que simples Cures, non plus que celles qui sont tenuës par les Prestres seculiers.

Pluralité des Benefices deffenduë.

Il y a plusieurs preuves dans les Conciles & ailleurs, que la pluralité des Benefices estoit deffenduë : abus qui sera toûjours condamné par les vrais Ecclesiastiques, qui regardent les Benefices comme des charges; mais toûjours pratiqué par ceux qui ne les considerent que comme des revenus.

Les Princes de ce temps-là s'emportoient facilement à de grandes vengeances & à des violences extrémes; mais lorsque le premier feu de leur passion estoit ralenti, ils se laissoient bien-tost ramener à la repentance, tant par les sentimens du Christianisme, qu'ils avoient bien avant imprimé dans le cœur, leur Religion n'estant pas une politique, mais une vraye foy, que par les remonstrances des Evesques & des autres Ecclesiastiques. Car ces veritables Pasteurs ne sçachant ce que c'estoit de dissimuler les pechez manifestes de qui que ce fust, encore moins de flater la delicatesse de la domination, & de dissimuler le déreglement des Grands, les reprenoient hardiment de leurs fautes, parce qu'autrement ils en eussent esté chargez eux-mesmes devant Dieu. Ils y employoient premierement les admonitions secretes qu'ils faisoient, ou de bouche, s'ils ne pouvoient avoir accés auprés d'eux; ou par lettres. Aprés, s'ils voyoient le mal devenir incurable, & le scandale continuer & s'augmenter, ils y ajoûtoient des reprehensions publiques; & à la fin ils lâchoient les censures de l'Eglise. Avec cette liberté Evangelique soûtenuë de l'Esprit de Dieu, ils amolissoient souvent les ames les plus endurcies, & faisoient reverer leur fermeté Apostolique, tandis que l'on avoit à mépris la lâcheté de ceux qui n'avoient osé ouvrir la bouche.

Penitences des Grands.

Quand quelque Eglise estoit persecutée en sa liberté ou en ses biens, les Pasteurs en descendoient les chasses & les images des Saints, & les posoient à terre, soit pour toucher le cœur des persecuteurs, & les induire à penitence; soit pour irriter l'indignation du peuple contr'eux.

Ceux qui ne tenoient pas la croyance de la réalité du corps de Jesus-Christ dans le saint Sacrement, estoient heretiques : mais les trop curieux faisoient plusieurs questions sur la maniere & sur les circonstances de ce mystere incomprehensible. Quelques-uns ne concevant point ce que pouvoit devenir le sacré corps de Nostre-Seigneur, aprés qu'on l'avoit pris par la bouche, disoient qu'il s'en alloit avec les restes de la

Digitized by Google

digestion. Rupert Abbé de Tuit estoit dans ce sentiment, que le pain & le vin demeuroient avec le corps & le sang de JESUS-CHRIST. Et il semble que Pierre de Blois croyoit que l'on ne consacroit point le calice sans eau, & que le sacrement ne se faisoit point sans le calice; dautant que c'est un repas mystique, & que dans un repas il faut qu'il y ait à boire aussi bien qu'à manger.

EGLISE du 12. Siecle.

On communioit encore en ce temps-là sous les deux especes: mais plusieurs, entr'autres les Moines de Clugny, pour empescher la profanation qui se pouvoit faire, si le calice se répandoit, ou s'il en demeuroit quelque goutte dans les moustaches des communiants, administroient le pain trempé dans le calice; & ce pain estoit rond & grand comme un écu. Or cet usage ne semblant pas conforme à l'institution du Sacrement faite par JESUS-CHRIST, fut souvent repris & condamné par les Papes mesmes; lesquels enfin n'ayant pû oster cet abus, retrancherent tout-à-fait le calice aux Laïques. Au reste, ceux qui impugnent la realité, sont mal fondez de dire que le mot de *transsubstancier* fut introduit par le Concile de Latran, qui se tint l'an 1215. car on le trouve dans Pierre de Blois, qui écrivoit quelques années auparavant : mais il est vray que le Concile authorisa ce terme-là.

Calice retranché.

L'usage de la penitence publique estoit encore fort commun. Les penitens ne pouvoient entrer dans l'Eglise, ni communier, ou recevoir le baiser de paix, ni se faire les cheveux, ni se raser, ni vestir du linge, ni tenir des enfants sur les fonts. Ils ne mangeoient que du pain sec, & ne beuvoient que de l'eau, le Lundy, le Mercredy & le Samedy de chaque semaine. Mais cette rigueur fut fort adoucie par les indulgences ou relaxations des peines portées par les canons. Les Papes en donnoient liberalement à ceux qui se croisoient pour la Terre-Sainte, ou contre les Schismatiques & Heretiques; les Evesques aussi, quand ils dédioient quelque Eglise, n'en estoient point chiches à ceux qui la visiteroient, à la charge qu'ils y vinssent faire la veille, & qu'ils y apportassent quelques aumosnes pour l'entretien de la Fabrique.

Penitences publiques.

Ils avoient alors un goust particulier pour bastir des Chapelles soûterraines. J'ay remarqué qu'en édifiant des Eglises, ils y enterroient quelquefois dans les fondements des vases pleins d'argent, afin que lorsque le temps ou quelque accident les détruiroit, on trouvast dequoy les rétablir. Avec cela, quand elles tomboient, ils portoient les reliques du Saint qui y estoit honoré, par tout le païs des environs, pour exciter la devotion des peuples à contribuer à leur reédification. Au reste il ne se pouvoit pas qu'elles ne devinssent fort riches, dautant qu'il ne mouroit personne qui ne les avantageast de quelques legs. Je marqueray en passant, que plusieurs, par leurs testamens, affranchissoient quelque nombre de serfs, selon leurs facultez, & qu'on peut compter cela entre les causes qui ont peu à peu aboli la servitude en France.



Les personnes qui avoient commis de grands pechez, quoy qu'ils ne

EGLISE du 12. siecle. fussent pas de ceux à qui les Canons ordonnoient une penitence publique, ne laissoient pas particulierement à l'article de la mort, de les confesser publiquement ; Et plusieurs grands Princes vouloient mourir à plate-terre, couchez sur une croix de cendre ; quelques-uns mesme la corde au col, d'autres avec l'habit de Moine, croyant que cette sainte livrée les mettroit plus à couvert des peines de l'autre monde.

La confession auriculaire avoit toûjours esté pratiquée dans l'Eglise. Gratian examinant dans la seconde partie du decret, si elle estoit de necessité absoluë ou non, aprés avoir apporté les raisons de part & d'autre suivant sa methode, semble en laisser le jugement libre, asseurant que les personnes pieuses & devotes estoient partagées pour & contre. Mais l'Eglise a decidé nettement pour l'affirmative.

Les Religieux n'administroient point les Sacremens aux Laïques, & n'entendoient point les confessions, si ce n'estoit de ceux de leur robbe, leur estant défendu par les Conciles de faire les fonctions curiales. Un certain Abbé de S. Riquier ayant entrepris de confesser des Seculiers, & de prescher sans permission des Ordinaires, il y en eut des plaintes à Rome, & le Pape le fit citer pardevant luy; mais il plaida si bien sa cause, que le saint Pere luy accorda l'un & l'autre, & luy donna des sandales, qui en ce temps-là estoient la marque de Predicateur.

Les Ecclesiastiques s'occuperent fort à multiplier les ceremonies, les ornemens, & les pratiques de devotion, & à faire plusieurs questions assez inutiles sur ces choses-là.

Les Laïques ne s'addonnant guere à l'estude, la profession de Medecin & celle d'Avocat n'estoient presque exercées que par des Gens d'Eglise. Comme elles estoient fort lucratives, il prit aussi envie aux Moines & aux Chanoines Reguliers de les embrasser ; le Concile de Latran sous Innocent II. leur en fit une expresse défense.

Les mortifications & austeritez, la haire, le cilice & la fustigation volontaire, qu'on nomme discipline, estoient fort en pratique, pour le moins dés le siecle precedent, puisque Pierre Damien en parle comme d'une chose tres-commune. Lors que l'on vouloit appaiser la colere de Dieu ou obtenir quelque grace particuliere de sa bonté, le Pape, & quelquefois les Evesques de leur chef, ordonnoient de nouveaux jeusnes. Ainsi l'an 1187. Gregoire VIII. amerement touché de la perte de Jerusalem, trouva bon afin d'animer les Chrestiens à s'armer puissamment pour la recouvrer, de leur commander à tous, hommes & femmes, de jeusner pendant cinq ans tous les Vendredis de chaque semaine, avec la mesme rigueur qu'en Caresme, & de s'abstenir de charnage le Mercredy & le Samedy. Il enjoignit pareille abstinence aux Cardinaux & à leur famille, pour le Mercredy, & se l'imposa à luy-mesme & aux siens.

Jeusnes. Quant au jeûne du Caresme on l'observoit alors fort austerement : on ne mangeoit qu'une fois le jour, & aprés le soleil couché, tout le service

vice divin estant fait, & les Messes dites à ces heures-là. On en voit encore des vestiges aujourd'huy, en ce qu'on y dit Vespres avec la Messe avant midy. Quelques-uns se donnoient la liberté de manger à l'heure de None; c'est à trois heures de relevée. Les Moines ne jeusnoient que jusqu'à cette heure-là depuis la Septuagesime jusqu'à la Quadragesime; mais depuis la Quadragesime jusques à Pasques, eux & tous les Fidelles ne mangeoient qu'aprés vespres. Les Princes & les Grands ne se dispensoient point de l'abstinence, ni du jeusne mesme, qui n'alteroient pas tant leur santé, comme ils amortissoient leur concupiscence; & dans ce saint temps les plus indevots estoient obligez, au moins par honneur, de faire tous les jours des aumosnes. EGLISE du 12. Siecle.

Les fonctions des Ordres sacrez estoient encore differentes & separées; les Prestres ne faisoient guere celle de Diacre & de Soûdiacre. Plusieurs, par humilité, demeuroient toûjours Diacres, ou au moins fort long-temps, ne prenant l'ordre de Prestrise que sur la fin de leurs jours. Nous lisons que Celestin III. lors qu'il fut élû Pape, n'estoit que Diacre, & qu'il avoit passé soixante-cinq ans dans cet Ordre-là, sans aspirer à la Prestrise.

On toleroit quelquefois le mariage aux Soûdiacres, mais c'estoit un sacrilege aux Diacres.

Le Baptesme ne se conferoit ordinairement qu'à la feste de Pasques, si ceux qui devoient le recevoir n'estoient en danger de mort. On les plongeoit par trois fois dans les sacrez Fonts: ce qui marquoit bien l'operation que ce Sacrement fait dans l'ame, la lavant & nettoyant de la tache du peché originel.

Aprés avoir donné l'extréme-onction aux malades, on les couchoit ordinairement sur la paille, où ils rendoient l'esprit. Quelques-uns vouloient mourir sur un lit de cendre, une pierre sous leur teste.

En ces temps-là les Ecclesiastiques appelloient Martyrs tous ceux de leur Ordre qui estoient tuez, quand mesme ce n'eust pas esté pour soûtenir la Religion & les veritez Chrestiennes. On voit dans les Decretales, des Lettres Apostoliques d'Alexandre III. qui deffend d'honorer pour Martyr le Prieur du Monastere de Gristan. L'histoire en est assez étrange. Les Moines distribuoient au peuple je ne sçay quelle eau qu'ils benissoient avec certaines oraisons, & par cette invention attiroient beaucoup d'aumônes, dont ils faisoient grand'chere. Il arriva un jour que leur Prieur estant yvre, donna deux coups de coûteau à deux de ses Religieux, & qu'eux se sentant blessez, l'assommerent sur l'heure d'une perche qu'ils trouverent là par hazard. Les autres, au lieu de couvrir ce scandale, eurent l'effronterie d'en vouloir tirer du profit, & feignirent divers miracles sur ce corps, en vertu desquels ils le couronnoient de l'aureole du martyre; & le peuple trop facile les en croyoit.

On avoit eu de la peine dans l'autre Siecle à reduire les Prestres dans le celibat. Il y en avoit encore quelques-uns qui ne pouvoient s'y accoû-

Digitized by Google

EGLISE du 12. Siecle.

tumer. Les Papes Caliste II. & Eugene III. les y contraignirent par diverses peines; entr'autres choses ils les priverent de leurs Benefices, & excommunierent ceux qui entendroient leurs Messes. La loy de Dieu, c'est à dire de son Eglise *, leur deffendant d'avoir des enfans, l'autheur de tout déreglement substituoit de grandes bandes de neveux en la place. De là s'ensuivoient d'extrémes desordres : car si ces neveux estoient Ecclesiastiques, ils perpetuoient les Benefices dans leur maison par coadjutoreries ou autrement, & *possedoient, comme par droit d'heredité, le sanctuaire du Seigneur.* S'ils estoient laïques, & qu'ils fussent ménagers, ils rendoient leurs oncles avares, usuriers & concussionnaires, pour leur amasser des tresors; ou bien ils taschoient par tous moyens de distraire les terres de l'Eglise pour les mesler parmy les leurs, & se les approprier. Bien souvent ils se rendoient les maistres des maisons de leurs parens, & s'y logeant avec leur train, dissipoient le patrimoine du Crucifix & des pauvres en festins, en équipage de chiens & de chevaux, & souvent en quelque chose de plus mauvais. On pourroit rapporter quantité d'exemples de ces scandales; j'en cotteray un qui est de deux neveux d'un Archidiacre de Paris. Ces jeunes gens commettant d'extrémes violences & exactions dans sa Charge, Thomas Prieur de S. Victor leur en fit souvent de fortes remonstrances; mais au lieu d'en profiter, ils assassinerent ce saint Religieux entre les bras de l'Evesque mesme, auprés de Gournay, comme il revenoit de sa visite.

* Cúmque Sator rerũ privasset lumine Clerum, Ad Satanæ votum successit turba nepotum.

Conciles.

Les Conciles de l'Eglise Gallicane n'ayant plus guere d'autorité, parce que les décisions en estoient souvent cassées à Rome sans oüir leurs motifs; les Evesques ne se mettoient plus tant en peine d'en tenir. Je ne sçay auquel ce fut qu'un vieil Evesque parut avec un méchant habit, une mitre toute déchirée, & une croce demy rompuë, pour monstrer, par cet équipage, l'avilissement où l'on avoit reduit ces saintes Assemblées. Presque tous ceux que la France vit pendant ce Siecle, furent convoquez par les Papes, ou par les Legats. Les Papes assisterent en personne à six : Paschal II. à celuy de Troyes, l'an 1107. & là les simoniaques, & les laïques qui conferoient les Benefices, furent excommuniez. Gelase en tint un à Vienne l'année 1119. où il lança anathéme sur l'Empereur Henry V. & sur son Antipape Calliste II. son successeur (qui avoit esté Guy Archevesque de Vienne) fit la mesme chose l'année suivante dans celuy de Rheims, qui avoit esté indict par Gelase. Ceux qui vendoient les choses sacrées, & qui prenoient de l'argent pour la sepulture des morts, pour le chresme & pour le baptesme, y furent aussi excommuniez. Innocent II. en tint un à Clermont l'an 1130. & un autre à Rheims l'an 1131. où il fulmina contre l'Antipape Anaclet & ses adherans. Eugene III. en celebra un à Rheims l'an 1137. où il se fit plusieurs beaux Reglemens. Et Alexandre II. un à Tours l'an 1163. où il rendit compte de son élection, & monstra la nullité de celle d'Octavien son rival.

Voicy une bonne partie de ceux qui furent convoquez par les Legats. Un à Troyes l'an 1104. auquel l'Evesque de Senlis fut accusé de simonie par quelques mal-veillans ; mais les Evesques les rejetterent comme parties incapables. Il demanda neanmoins à se purger de ce soupçon par serment devant le Legat, à quoy il fut receu. Deux Cardinaux Legats en assemblerent un à Poitiers l'an 1119. pour reformer les mœurs & les habits des Ecclesiastiques : il leur fut deffendu à tous de prendre aucun Benefice de la main des Laïques : aux Abbez d'user de gants, de sandales & d'anneau : & aux Moines d'exercer les fonctions Parochiales, comme de baptiser & de prescher ; ce qu'on permit neanmoins aux Chanoines Reguliers. Il y en eut un à Vienne l'an 1112. où présidoit Godefroy Evesque d'Amiens, en qualité de Legat, parce que l'Archevesque Guy n'avoit pas la langue bien libre. L'Empereur Henry V. y fut excommunié ; comme aussi les simoniaques, & les laïques qui donnoient les investitures des Benefices. EGLISE du 12. siecle.

Il y en eut trois l'an 1114. un à Soissons, un à Beauvais, & un autre à Rheims, pour excommunier Henry V. & Burdin son Antipape. Un à Thoulouse l'an 1124. qui condamna certains faux Moines qui declamoient contre les biens temporels de l'Eglise, & contre les Sacremens. Un à Troyes l'an 1127. où l'Ordre des Templiers fut confirmé. Les Abbez Estienne de Cisteaux & Bernard de Clervaux y assisterent, & le dernier y dressa la Regle de ces Chevaliers. Il en fut assemblé un l'an 1130. à Estampes, pour condamner l'Antipape Anaclet. Un aussi à Joüars la mesme année, pour venger par les peines Canoniques le meurtre du B. Thomas, Prieur de S. Victor. Un autre à Soissons l'an 1136. qui condamna les erreurs de Pierre Abailard. Un à Sens, quatre ans aprés pour le mesme sujet : le Roy Loüis le Jeune y assista. Un autre à Vezelay en Bourgogne l'an 1145. pour l'expedition de la Terre-Sainte. Celuy de Paris de l'an 1147. donna atteinte aux opinions de Gilbert Porée Evêque de Poictiers, lequel se retracta devant le Pape Eugene à Rheims, aprés le Concile qui se tint en cette ville-là.

Celuy de Fleury sur Loire l'an 1151. fut pour dissoudre le mariage du Roy Loüis VII. & d'Alienor d'Aquitaine. Dans celuy d'Avranches en Normandie, l'an 1173. les Legats donnerent pour la seconde fois l'absolution du meurtre de S. Thomas de Cantorbery à Henry II. Roy d'Angleterre. Celuy d'Alby, qui fut l'an 1176. condamna l'heresie des Albigeois. Dans celuy de Dijon, qui se tint vers la S. Michel de l'an 1197. le Legat du Pape Innocent III. mit toute la France en interdit, pour contraindre le Roy Philippe Auguste à quitter Agnés de Meranie, qu'il avoit épousée au préjudice d'Isemburge sa femme legitime. Dans celuy de Sens, qui fut tenu l'an 1198. l'Abbé de S. Martin de Nevers, & le Doyen de la grande Eglise de la mesme ville presents, furent convaincus de l'heresie des Popelicains, l'Abbé déposé, le Doyen suspendu, & tous deux envoyez au saint Siege.

Digitized by Google

EGLISE du 12. Siecle.

Il s'en trouve à peine cinq ou six qui ayent esté tenus par l'ordre du Roy, & par l'autorité des Evesques de France. Entr'autres un à Rheims l'an 1109. un à Estampes l'an 1130. & deux à Paris: le premier l'an 1186. l'autre l'an 1188. Tous deux furent convoquez par le Roy Philippe, pour aviser aux moyens de secourir la Terre-Sainte; & dans le dernier on luy accorda la dixme, qu'on nomma la *Saladine*, parce qu'elle devoit estre employée contre le Sultan Saladin. Celuy d'Estampes fut assemblé par le Roy Loüis VII. afin de juger auquel des deux Papes il faloit obeïr, à Innocent ou à Victor. Celuy de Rheims le fut par le mouvement propre des Evesques de cette Province, pour faire droit à Godefroy Evesque d'Amiens contre les Moines de S. Valery. Il avoit découvert que certaines Lettres d'exemption, par eux obtenuës du saint Siege, estoient fausses: leur cause ne valoit rien en France, ils la traduisirent à Rome, & y trouverent des Avocats qui leur firent donner Sentence à leur profit. L'Evesque s'en plaignit à l'Assemblée. On voit dans la LXVIII. Epistre de Pierre de Blois, qu'il se trouvoit quelquefois de semblables Lettres qui estoient fabriquées: celles-là furent declarées telles par le Concile. Ainsi le rapporte Nicolas Moine à Soissons, qui a écrit la vie de ce saint Evesque. Un Autheur moderne s'est efforcé de détruire cette narration par la contradiction des temps: on peut examiner ses raisons.

La discipline Religieuse estoit en vigueur dans les Ordres nouveaux: mais quelques-uns des vieux Monasteres, tant d'hommes que de filles, & les anciens Chanoines, s'estoient fort dereglez. Il se trouvoit quelquefois des Evesques qui prenoient soin de les reformer par la voye de douceur; mais quand la débauche y estoit trop grande, on mettoit des Chanoines Reguliers, ou de nouveaux Moines en leur place.

Il y avoit de temps immemorial des Chanoines dans l'Eglise de sainte Geneviéve du Mont, que l'on appelloit le Chapitre saint Pierre, & qui, à la recommandation du Roy Robert, avoient esté exemptez de la dépendance de l'Evesque, & soûmis immediatement au saint Siege. Il arriva que le Pape Eugene IV. estant logé dans leur maison, il s'émeut querelle entr'eux & ses Officiers, ceux-cy voulant emporter un riche tapis de soye, dont le Roy avoit fait present au saint Pere pour couvrir son prie-Dieu; & les autres pretendoient qu'il devoit demeurer à leur Eglise. Des paroles ils en vinrent aux mains; les Chanoines chargerent si rudement les Officiers du Pape, qu'il y en eut plusieurs de blessez; le Roy mesme pensa l'estre, comme il se mesloit d'empescher cette échaufourrée. En punition de cette insolence, & sur la plainte du saint Pere, il resolut de les chasser de cette maison-là, & en donna la charge à Suger Abbé de S. Denis, qui y mit douze Chanoines Reguliers, qu'il tira de S. Victor. Ainsi d'un Chapitre on fit une Abbaye, dont le premier Abbé fut un nommé Odon.

Quant à celle de saint Victor, elle avoit esté bastie l'an 1113. ou

pluftoft amplifiée par Loüis le Gros, car auparavant il y avoit une demeure d'un Reclus. Un fameux Profeffeur nommé Guillaume de Champeaux, qui enfeignoit la Philofophie à Noftre-Dame, ayant pris l'habit de cet Ordre, fut chargé de la conduite de cette nouvelle Inftitution, & tranfporta les Efcoles en ce lieu-là, où il fit fes leçons, jufqu'à ce qu'il fut appellé à l'Epifcopat de Chaalons. Geduin fon difciple luy fucceda, & porta le titre d'Abbé. On peut dire à la loüange de cette Maifon, qu'elle ne s'eft jamais fouftraite de l'obeïffance de fon Evefque, & qu'elle a toûjours receu fa vifite & fa correction : dont elle s'eft fi bien trouvé, que depuis cinq cens cinquante ans qu'elle fubfifte, elle n'eft jamais tombée dans aucun defordre qui ait eu befoin d'une entiere reforme, comme l'ont eu toutes les autres, qui ont fecoüé le joug de cette legitime autorité. EGLISE du 12. Siecle.



L'Ordre de Fontevraud, dont nous avons parlé fur la fin du dernier fiecle, fut confirmé par le Pape Pafchal II. l'an 1117. L'année fuivante quelques Gentilshommes zelez pour la défenfe des faints lieux, entre autres Hugues de Paganis & Gefroy de faint Ademar, inftituerent pour cet fin un Ordre de Chevaliers Religieux, que l'on nomma premierement *les Pauvres Chevaliers de la Sainte Cité*, puis *les Templiers*, à caufe qu'ils avoient leur premier logement prés du *Temple* de Jerufalem. Par la mefme raifon on appella auffi *Temples* les Maifons qu'ils avoient en France, & aux autres païs. Leur Ordre receut fa confirmation, fa Regle & fon habit au Concile de Troyes de l'an 1127. Sa Regle fut compofée par faint Bernard, & fon habit devoit eftre blanc pour les Chevaliers Profez, & noir ou gris pour les Freres fervans. Leur nombre eftoit alors fort petit, mais il s'augmenta dans peu de temps jufqu'à trois cens. J'entends celuy des Chevaliers feulement, car celuy de Servans eftoit prefque innombrable. L'Ordre de Prémonftré fut inftitué l'an 1120. par faint Norbert, qui depuis fut promeu à l'Archevefché de Magdebourg. Celuy des Carmes ne commença que l'an 1181. comme nous le dirons dans l'autre fiecle.

Les Ordres des Chartreux, de Grandmont & de Cifteaux, avoient efte inftituez dés le precedent, comme nous l'avons dit. Ils eftoient tous en grande veneration à caufe de leur aufterité; & les deux premiers l'eftoient encore par leur affreufe folitude. Auffi les mettoit-on l'un & l'autre au rang des Hermites; Et de plus on confideroit celuy de Grandmont par fa rigoureufe pauvreté. Les Freres Convers de ce dernier (on les nommoit *les Barbus*, parce qu'ils portoient la barbe grande) avoient du commencement le maniement des biens temporels; Et par ce moyen ils vouloient avoir le gouvernement de l'Ordre, & reduire les Preftres fous leur ferule; mais à la fin ils perdirent leur caufe.

Les Chartreux ont confervé jufqu'à cette heure leur clofture & leur difcipline, parce qu'ils fe font toûjours éloignez des intrigues du monde, de la frequentation des femmes, & de l'ambition de parvenir

Digitized by Google

aux Prelatures ; Trois escueils qui ont toûjours esté, & qui seront toûjours funestes aux Ordres Religieux.

Ces bons Peres avoient tant de respect pour le saint Sacrifice de la Messe, qu'ils ne la celebroient dans leurs Maisons que les Dimanches & les Festes ; neanmoins ils accordoient quelquefois la liberté de la dire tous les jours à ceux qui avoient cette devotion. Il ne faut pas s'estonner de cette pratique, qui sembleroit estrange aujourd'huy ; puisque S. François par ses lettres qu'on nomme son testament, ordonne à ses Freres qu'il ne se dise qu'une Messe par jour aux lieux où ils demeureront, selon la coustume de l'Eglise Romaine. Alors elles ne faisoient pas encore une partie considerable de la subsistance des Convents, & des pauvres Prestres.

Il y avoit cent ans que la Congregation de Clugny estoit en haute reputation : mais ses Moines s'estoient rendus un peu trop delicats, prenant trop de complaisance à estre vestus des plus fines estoffes, se choyant contre le chaud & le froid, fuyant le travail & le grand air, & cherchant l'ombre & le repos. Ils amassoient du bien à toutes mains, tiroient à eux presque toutes les Cures pour en avoir les offrandes & les dixmes, & mesme obligeoient les Chapitres & les Evesques de leur donner des Prebendes dans leurs Eglises. Tellement que quand la reforme de Cisteaux parut, & qu'on vit ses nouveaux Religieux observant la Regle de saint Benoist à la lettre, sans en obmettre un seul point, travaillant de leurs mains, refusant d'accepter aucunes dixmes, & se comportant avec beaucoup de soûmission envers leurs Prelats ; la veneration du peuple, & les devotions tournerent de ce costé-là. Ainsi ils acquirent de grandes richesses, tant par les donations qu'on leur faisoit, que par leur travail assidu, y ayant telles de leurs Maisons où il se trouvoit trois ou quatre cens Freres qui défrichoient la terre, desfechoient les marêts, labouroient & plantoient, & avec cela vivoient dans une grande espargne & frugalité. A cause que du commencement ils estoient fort pauvres, le Pape Innocent voulut qu'ils fussent exempts de payer aucunes dixmes pour leurs terres ; cette grace fut aussi accordée à quelques autres Abbayes, aux Ladreries, aux Chanoines Reguliers, & aux Chevaliers Templiers, & Hospitaliers. Or comme leurs ménagemens & les donations des personnes pieuses, leur fournissoient des moyens de faire sans cesse de nouvelles acquisitions, les Prelats se plaignirent fort de cette avarice, qui leur ostoit un bien qu'ils croyoient leur appartenir de droit divin. Les Moines de Clugny, qui en recevoient aussi un notable prejudice, parce qu'ils levoient les dixmes en plusieurs endroits, en firent du bruit en tous les lieux où ils purent faire écouter leurs plaintes ; tant qu'enfin au Concile de Latran, qui se tint l'an 1115. on restraignit ce privilege aux acquisitions deja faites.

Ce differend joint à la jalousie de la puissance, contrepointa ces deux

Congregations & les pouſſa à ſe décrier mutuellement. Toutes deux eſtoient fort puiſſantes, les Papes & les Rois prenoient leur conſeil, leur donnoient avis de leurs bons & mauvais ſuccés, ſe recommandoient à leurs prieres pour les entrepriſes importantes, & leur faiſoient de riches donations afin d'eſtre aſſociez & participans aux merites de leurs Religieux. Celle de Clugny avoit acquis beaucoup d'éclat par les vertus de quatre ou cinq de ſes premiers Abbez, mais elle en perdit un peu par la delicateſſe de ſes Moines, & par les déreglemens de l'Abbé Ponce, qui diſſipa une partie des biens de cette riche Maiſon. Au contraire Ciſteaux s'accrut ſi fort en credit par la reputation de ſon ſaint Bernard, que ſes Moines devinrent les Agens ou les organes de toutes les grandes affaires de ce temps-là.

Je diray icy (& peut eſtre que je l'ay dit ailleurs) que la deſtination des parens faiſoit le Moine, auſſi bien que ſon propre choix. Le pere pouvoit donner ſes enfans à la Religion ſans y appeller la mere, & même malgré elle. Il avoit ce droit ſur eux juſqu'à ce qu'ils euſſent atteint l'âge de dix ans ; aprés on eſtendit ce terme juſques à l'âge de treize ans, comme le dit Yves de Chartres ; puis juſques à quatorze, comme on le voit dans Gratian. Quand le pere avoit deſtiné un enfant au Monachat, il l'offroit à Dieu dans l'Egliſe du Monaſtere, envelopé tout entier, ou le bras ſeulement, dans la nappe de l'Autel, & par cette tradition, il l'y attachoit ſi fort, qu'il ne s'en pouvoit dédire. Mais Clement III. & Calixte III. changerent ce droit trop dénaturé, & prononcerent que les enfans ne devoient point eſtre dévoüez à la vie Monaſtique, s'ils ne s'y obligeoient eux-meſmes par leur propre choix, lors qu'ils auroient atteint l'age d'adoleſcence.

La dignité des Cardinaux eſtoit en grand éclat, leur College fort nombreux, & leur vertu, ou leur naiſſance tres-éminente. La France avoit pour le moins autant de part à cet avantage, que l'Italie. André Ducheſne qui a tres-exactement écrit leurs vies, en a marqué dans ce douziéme ſiecle plus de cinquante François ; dont la plus grande partie avoient eſté élevez dans les Monaſteres, particulierement de la Congregation de Clugny, & de l'Ordre de Ciſteaux. Ces derniers eſtoient preſque tous intimes amis ou diſciples de S. Bernard. Galon diſciple d'Yves de Chartres, enſuite Eveſque de Beauvais, puis de Paris, Guy frere d'Eſtienne Comte de Bourgogne, Archeveſque de Vienne, & aprés ſouverain Pontife ſous le nom de Caliſte II. Ponce de Melgueil Abbé de Clugny, Eſtienne fils de Thierry Comte de Montbeliard, Guillaume de Champagne ſucceſſivement Archeveſque de Sens & de Rheims, oncle maternel du Roy Philippe Auguſte, & tout-puiſſant dans le gouvernement du Royaume, Raoul de Neſle, Henry de Suilly & Albert frere du Duc de Brabant, furent tous de ſang illuſtre, & avec cela de rare vertu. J'en excepte Ponce qui ſe ſignala par les deſordres de ſa vie ; ſi ſcandaleux depuis qu'il fut rentré par

Digitized by Google

EGLISE du 12. Siecle. force dans cette Abbaye à laquelle il avoit renoncé, qu'estant allé à Rome sur la citation du Pape, il fut confiné dans une prison perpetuelle, où il mourut un mois aprés. Et neanmoins un certain Martyrologe cité par Duchesne le nomme Saint.

La fin d'Albert fut aussi tragique, mais la cause en estant belle, sa memoire en est plus glorieuse. Il avoit esté élû Evesque de Liege par les poursuites de Henry Duc de Brabant son frere ; l'Empereur Henry VI. qui les haïssoit tous deux, refusa de donner son consentement à cette élection ; le Pape cependant la confirma, & Albert se vint faire sacrer à Rheims, qui alors estoit la Metropole de Liege. L'Empereur prit cela pour un mespris outrageux, & depescha quelques Cavaliers Allemands aprés luy pour s'en venger. Ces assassins s'estant adroitement insinuez dans la familiarité de l'Evesque, qui pour lors séjournoit à Rheims, n'osant pas retourner à Liege, trouverent moyen de l'attirer un jour à la promenade hors de la ville, & le tuerent de dix-neuf coups, puis se sauverent à Verdun, & delà en Allemagne vers l'Empereur. Quatre cens vingt ans aprés, sçavoir l'an 1612. l'Archiduc Albert d'Austriche, & son épouse l'Infante Claire Eugenie, obtinrent permission du Roy Tres-Chrestien Loüis XIII. d'enlever ce Corps saint de l'Eglise Cathedrale de Rheims, où il estoit demeuré en dépost jusqu'à ce jour-là, & le firent porter en grande pompe à Bruxelles. Paul V. acheva de combler sa gloire en le canonisant comme Martyr pour la liberté de l'Eglise qui est l'Espouse de Jesus-Christ.

Je remarque huit ou dix autres Cardinaux qui n'avoient aucune noblesse que celle que donne la vertu ; comme un Robert de Paris, qui avec quelques autres pressa tant le Pape Paschal, qu'il luy fit rompre le traité par lequel il avoit concedé les investitures à l'Empereur Henry V. Foulcher de Chartres, Matthieu de Rheims, & Alberic de Beauvais, desquels le premier avoit esté Secretaire de Godefroy de Buillon dans l'expedition de la Terre-Sainte ; le second, Prieur de S. Martin des Champs ; & le troisiéme, Religieux à Clugny & Abbé de Vezelay ; De plus Estienne de Chaalons, Bernard de Rennes (ces deux avoient aussi esté Moines) Rolland d'Avranches, & Matthieu d'Angers ; tous lesquels portoient le nom de leurs villes natales, selon la coustume des gens de lettres qni estoient issus de bas lieu.

Il y en eut plusieurs autres dont les parens nous sont tout-à-fait inconnus, comme un Yves Chanoine de S. Victor élevé par sa doctrine à la pourpre sacrée, & un Martin qui sortit de l'Abbaye de Cisteaux, & fut Evesque d'Ostie, Prelat d'une continence & d'une frugalité vrayement Apostolique. On raconte de luy qu'ayant esté envoyé Legat en Dannemarc pour la conversion des Infidelles, il en revint si pauvre qu'il s'en retourna à pied jusqu'à Florence ; En cela beaucoup plus semblable aux humbles Apostres de Jesus-Christ, que les autres

tres

Google

tres Legats de ce temps-là ; qui venant fort gueux dans les Provinces où le Pape les envoyoit, en sortoient aprés avec de riches dépoüilles, comme d'un païs de conqueste, & s'en retournoient à Rome avec un équipage de Rois. L'Evesque de Florence voyant ce bon homme à pied, luy fit present d'un cheval, non point par generosité, mais dans la vûë de l'obliger à le servir dans un procez qu'il avoit en Cour de Rome prest à vuider : mais quand on vint à le juger, & que ce fut à ce bon homme à dire son avis, il adressa sa parole à l'Evesque & luy dit tout franchement, qu'il n'avoit pas préveu qu'il dust estre son Juge, qu'ainsi il le prioit d'aller en son escurie reprendre son cheval, afin que son suffrage fust libre.

La France ne manqua pas aussi d'Evêques, à qui la doctrine, le merite, le zele & la pieté ont acquis le titre de grands & de saints. Sans remettre en compte ce Galon, ce Guy de Bourgogne, ce Guillaume de Champagne, cet Albert de Brabant que nous venons de voir parmy les Cardinaux : elle eut entre autres sept grands Archevesques, sçavoir Hildebert de Tours, Pierre de Bourges, il estoit de la Maison de la Chastre, Odard de Cambray, Arnoul-Amaulry de Narbonne, Henry de Rheims, Rotrou de Roüen, & Hugues de Vienne. Arnoul avoit esté Abbé de Clervaux, & fut le premier Inquisiteur de la Foy pour déraciner l'heresie des Albigeois. Rotrou estoit fils du Comte de Varvic, proche parent du Roy d'Angleterre, & Henry l'estoit du Roy Loüis le Gros : mais tous deux plus éminents par leur humilité chrestienne, que par leur haute naissance. Hugues souffrit d'estre chassé de son siege par l'Empereur Federic I. plustost que de renoncer Alexandre III. qu'il croyoit le vray & legitime Pape.

Je n'aurois jamais fait de rapporter tous les Evesques de ce temps-là qui meritent place dans l'immortalité. Mais peut-on oublier Yves & Jean de Salisbery qui gouvernerent l'Eglise de Chartres, le premier au commencement du siecle, & le dernier sur la fin : Godefroy d'Amiens dont nous parlerons cy-aprés ; Pierre de Poictiers, lequel resista courageusement à Guillaume VIII. Duc d'Aquitaine qui le vouloit forcer à l'absoudre de l'excommunication dont il estoit lié : Gilbert Porée qui tint le mesme Siege que Pierre, mais vingt-cinq ans aprés ; Arnoul Evesque de Lisieux ; Robert de Beauvais, il estoit fils de Hugues Duc de Bourgogne : Jean surnommé de la Grille qui transporta l'Evesché de Quidalet au lieu qu'on nomme maintenant saint Malo ; Simon de Noyon, & Guerin de Senlis. Du temps de Simon, tandis qu'il estoit au voyage de Jerusalem avec le Roy Loüis VII. (c'estoit l'an 1246.) l'Eglise de Tournay fut desmembrée de celle de Noyon à laquelle elle avoit esté jointe du temps de saint Medard, & eut pour premier Evesque Anselme qui estoit Abbé de saint Vincent de Laon. Guerin de Senlis fut tout-puissant sous le regne de Philippe II. & de Loüis VIII. Garde des sceaux sous le premier, Chancelier sous le second.

Digitized by Google

EGLISE du 12. Siecle. Je finiray par quatre Evêques de Paris, dont la memoire doit estre fort chere à cette grande ville, & à toute l'Eglise Gallicane, Estienne de Garlande, Pierre Lombard, Maurice, & Odon. Ces deux derniers portoient le surnom de Sully : Maurice, parce qu'il en estoit natif, mais de tres-pauvres parens, Odon, parce qu'il estoit de cette illustre Maison issuë des Comtes de Champagne. Estienne avoit esté Chancelier de France sous Loüis VI. Pierre Lombard fut surnommé *le Maître des Sentences*, à cause de ce livre si connu de toute la Chrestienté, & qui a esté le fondement de la Theologie Scholastique. Maurice avoit l'ame noble, liberale & magnanime : Il fonda les Abbayes de Hérivaux & de Hermieres, comme aussi deux Monasteres de filles, Gif & Hierres, & jetta les fondemens de l'Eglise Nostre-Dame de Paris, l'un des plus grands bastimens qui se voyent en France. Odon son successeur l'acheva, & fonda un Monastere de filles de l'Ordre de Cisteaux au Port-Royal, estant aidé en cette œuvre pieuse par la liberalité de Mathilde fille de Guillaume de Garlande.

Il travailla encore à arracher une ancienne, mais ridicule coustume, qui s'estoit soufferte dans l'Eglise de Paris, & en plusieurs autres du Royaume. C'estoit LA FESTE DES FOUX ; en quelques endroits on l'appelloit LA FESTE DES INNOCENS. Elle se faisoit à Paris, principalement le jour de la Circoncision : les Prestres & les Clercs alloient en masque à l'Eglise, & y commettoient mille insolences ; au sortir de là ils se promenoient dans des chariots par les ruës ; & montoient sur des theatres chantant toutes les chansons les plus vilaines, & faisant toutes les postures & toutes les bouffonneries les plus effrontées dont les basteleurs ayent accoustumé de divertir la sotte populace. Odon s'efforça d'oster cette detestable mommerie, ayant à cet effet obtenu un mandement d'un Legat du S. Siege, qui venoit visiter son Eglise : mais il faut bien croire que son intention n'eut pas son entier effet, & que cette folie dura encore plus de deux cens cinquante ans ; puisque nous trouvons que l'an 1444. la Faculté de Theologie à la requeste des Evesques, écrivit une lettre à tous les Prelats & Chapitres, pour la condamner & l'abolir, & que le Concile de Sens qui se tint l'an 1460. en parle encore comme d'un abus qu'il faloit retrancher.

Feste des Foux ou des Innocens.

Tous ces Evesques travaillerent puissamment à édifier & à instruire les fidelles par leurs œuvres, & par leur doctrine : la pluspart ont laissé des écrits, dont quelques-uns ont esté mis au jour, les autres sont encore cachez dans les Bibliotheques. Et certes comme ce siecle ne fut pas ingrat au merite, la liberté des élections fournissant de quoy le ✠ recompenser, il se trouva plus de beaux esprits qu'on n'en avoit veu de long-temps, qui cultiverent les sciences assez heureusement, & attirerent à Paris un nombre incroyable d'estudians en Philosophie, & en Theologie.

Il y avoit eu de tout temps bon nombre d'Escoles dans la France,

Digitized by Google

Charlemagne, Loüis le Debonnaire & Charles le Chauve en avoient institué plusieurs: Le premier entr'autres celle de Tours dont Alcuin estoit l'Intendant, une autre encore dans son Palais Royal, & selon la probabilité, une troisiéme à Paris. La plufpart des Evefchez & des celebres Abbayes en avoient aussi. Leur lustre fut extremement diminué par la confusion que causerent les guerres civiles pendant les cinq ou six derniers Rois de la seconde race. Sous la troisieme elles commencerent à reflorir, & il s'en establit quantité d'autres, On les peut voir dans le livre que le tres-sçavant Docteur Jean Delaunoy en a donné au public. EGLISE du 12. Siécle.

Celle de Paris les a toutes offusquées, ayant recüeilly dans son sein tous les arts & toutes les sciences pour les distribuer au reste de la Chrestienté. Il y a apparence qu'elle commença par celle de l'Evesché veritablement peu celebre, & où je croy qu'on n'enseignoit que la Grammaire & quelques principes de Theologie. Guillaume de Champeaux, puis ce fameux Pierre Abailard, tous deux estant encore seculiers, enseignerent la Philosophie à Paris; Aprés ils y lûrent les saintes Ecritures avec une ardente émulation, & pour ainsi dire, avec un flux & reflux d'auditeurs, favorable tantost à l'un tantost à l'autre. Tous deux avoient fait leurs estudes dans l'Ecole de Laon tres-celebre durant l'onziéme, & dans les commencemens du douziéme. Champeaux s'estant fait Chanoine Regulier à saint Victor, il s'y establit un fameux Auditoire. Le concours des Escoliers y fut encore plus grand sous ses successeurs, Hugues, & Richard qu'on a tous deux surnommez de saint Victor, à cause qu'ils en estoient Chanoines. Le premier estoit Parisien, & l'autre Irlandois.

Il y avoit donc trois Ecoles pour le moins à Paris, celle de Nostre-Dame, celle de saint Victor, & celle de sainte Geneviéve du Mont. Pour cette derniere il y avoit eu de celebres Professeurs dés l'an mille. Elle fut r'ouverte quelque cent trente ans aprés par Abailard. Je ne sçay pas qui luy succeda.

Dans toutes les trois on n'enseignoit d'abord que la Grammaire, la Rhetorique, la Dialectique, & la Philosophie; mais dans peu de temps, il en établit encore d'autres, où l'on enseigna aussi le Droit-Civil, le Droit-Canon & la Medecine, & il y afflua de divers endroits, ou s'y forma de tres-sçavans personnages. Enfin de toutes ces differentes Ecoles; il se fit un Corps, qui peu à peu prit une forme certaine & durable, lorsque Loüis VII. & à son exemple Philippe Auguste l'eurent pris sous leur protection, & qu'eux & les Papes eurent donné de fort beaux privileges aux Maistres & aux Ecoliers, comme l'a écrit fort exactement Cesar Egasse du Boulay qui a esté Professeur en Eloquence au College Royal de Navarre, & Recteur de cette tres-illustre Université.

Les belles Lettres firent aussi quelques efforts pour se déterrer, qui ne furent pas tout-à-fait inutiles. On le voit par les écrits de Hildebert de

Digitized by Google

EGLISE du 12. siecle.

Lavardin Evesque du Mans puis Archevesque de Tours, d'Arnoul Evêque de Lisieux, de Gefroy Abbé de Vendôme, de Pierre de Blois, Archidiacre de Bathe en Angleterre, de Jean de Salisbery, d'Estienne de Tournay premierement Abbé de sainte Geneviéve, & d'Yves de Chartres, sçavant Collecteur, & vigoureux défenseur des saints Canons. Nous avons les Epistres de tous ces sept, d'où l'on peut tirer beaucoup de choses remarquables pour l'histoire de leur temps. Pierre Comestor ou le Mangeur, Doyen de l'Eglise de Troyes, & aprés Moine de S. Victor, compila l'Histoire Ecclesiastique, aussi en fut-il appellé *le Maistre*; Et Elinand natif de Beauvais, Moine de Froidmond, fit l'histoire universelle jusqu'en l'an 1212. en quarante-huit livres, dont la plus grande partie est perduë.

Nous avons de ce siecle-là quelques versificateurs Latins, qui ne sont pas à mespriser. Trois entre-autres, Galterus, Guillaume le Breton, & Leonius. Le premier composa un poëme des beaux faits d'Alexandre, qu'il appella l'Alexandreïde; Le Breton à son exemple fit la Philippide, contenant l'histoire du Roy Philippe Auguste; Et Leonius fut connu par plusieurs pieces qui ne sont pas veritablement de longue haleine, mais pleines d'esprit & de gentillesse. Il estoit Chanoine de saint Victor.

Pour la Philosophie & la Theologie, nous avons Roussel in, Abailard & Gilbert Porée Evesque de Poitiers, qui s'égarerent pour n'avoir pas voulu suivre le grand chemin, mais se laisserent ramener; Hugues & Richard surnommez de S. Victor; Pierre Abbé de Clugny, dit le Venerable; Pierre le Chantre, & Pierre Lombard. Celuy-cy fit un corps de Theologie de passages tirez des Saints Peres, qui a depuis esté le canevas sur lequel tous les Scholastiques ont basty leurs écrits. Il fut Evêque de Paris; Maurice qui luy avoit succedé en la Charge d'Escolastre, luy succeda en l'Evesché.

Je ne cotteray point tous ceux de ce douziéme siecle, que l'Eglise mit au nombre des Saints; mais je nommeray seulement les deux Bernards, l'un premier Abbé de Tiron de l'Ordre de S. Benoist, & l'autre Abbé de Clervaux. Quant à ce dernier, la beauté & les lumieres de son esprit, son zele & sa pieté, sa conduite & sa capacité pour les grandes affaires, le firent briller avec plus d'éclat qu'aucun autre de son temps. J'ajoûteray trois Instituteurs d'Ordres Religieux; Robert Abbé de Molesme, de celuy de Cisteaux; Estienne de celuy de Grandmont; & Norbert de celuy de Prémonstré: cinq Evesques, Anselme Archevesque de Cantorbery, que je mets au rang des François, quoy qu'il fust natif du Val d'Aoste, parce qu'il étudia en France, & fut Abbé du Bec; Pierre Abbé de la Celle, puis Evesque de Troyes; Un autre Pierre Evêque de Poictiers; Albert de Brabant, Evesque de Liege, & Godefroy Evêque d'Amiens. Nous avons déja parlé de ces trois derniers.

On raconte de Godefroy une action que nostre temps admireroit plû-

Digitized by Google

toft qu'il ne la voudroit imiter. C'estoit la mode d'alors, que ceux qui faisoient les beaux & les galans, portoient les cheveux longs, frisez & tressez : un jour ce courageux Prelat refusa d'admettre à la sainte table tous ceux qui s'y presenterent ajustez de la sorte. Ce refus les étonna, & leur causa tant de confusion, qu'ils se les couperent eux-mesmes tout sur l'heure, aimant mieux perdre ce vain ornement de leur teste, que la consolation de manger le sacré pain des Anges. Quand il les vit dans une si bonne disposition, il receut en hommes & en Chrestiens ceux qu'il avoit repoussez comme des femmes dissoluës.

EGLISE du 12. siecle.

Vers l'an 1180. le peuple reveroit pour Sainte une certaine fille nommée Elpide, ou Alpaide, demeurant au village de Cudot, diocese de Sens, laquelle, depuis dix ans entiers, ne pouvoit rien avaler que la sainte hostie ; & quoique simple villageoise, avoit de grandes lumieres des choses naturelles & des choses divines. Cette debilité luy estoit demeurée d'une fascheuse maladie qui luy avoit mis tout le corps en pus & en boüe extrémement infecte. Je ne sçay pas combien elle vécut aprés l'an 1180. mais on voit encore dans l'Eglise Parroissiale de ce lieu-là son tombeau de pierre, & son effigie qui est dessus, couronnée de fleurs. Ceux du païs assurent que Dieu a approuvé par quantité de miracles la devotion que le peuple a pour elle.

Digitized by Google



PAPES, encore HONORE' III. tout du long de ce regne, & pardelà

LOUIS VIII.

SURNOMME' LE LION, ET LE PERE DE SAINT LOUIS, ROY XLII.



Dans les évenemens que la Guerre fit naiſtre,
Ce Roy fut des premiers, quand il fallut donner;
Et de ſes paſſions ſe rendant toûjours maiſtre,
Il ſceut comme un lion, & vaincre, & pardonner.

Digitized by Google



LOUIS VIII.

SURNOMMÉ LE LION,

ET LE PERE DE SAINT LOUIS,

ROY XLII.

Aagé de trente-six ans.



HILIPPE Auguste n'avoit point fait couronner son fils de son vivant, soit qu'il eust quelque jalousie de luy, soit qu'il crust sa maison si bien établie qu'il n'eust pas besoin de cette précaution pour luy assurer la Couronne. Il fut donc sacré à Rheims le dixiéme du mois d'Aoust par l'Archevêque Guillaume de Joinville, qui le mesme jour couronna aussi la Reine Blanche son épouse. 1223. en Aoust.

Le Roy d'Angleterre n'assista pas à son Sacre comme il le devoit en qualité de Pair de France; mais il envoya des Ambassadeurs le sommer que suivant le serment solemnel qu'il en avoit fait dans Londres, il eust à luy rendre la Normandie & les autres terres qui avoient esté prises sur le Roy Jean son pere. Ils receurent la mesme réponse que l'autre fois: on leur dit qu'elles avoient esté confisquées par le Jugement des Pairs, & qu'on avoit resolu d'avoir encore celles qu'il detenoit, bien loin de luy rendre celles qu'il redemandoit.

Les peuples du Languedoc estant retournez facilement à leur Seigneur naturel, Raimond Comte de Thoulouse, Amaury ne se trouva plus assez fort pour tenir ferme en ce païs-là: voilà pourquoy il vint remettre & ceder tous les droits qu'il y avoit entre les mains du Roy, qui, pour récompense, le fit son Connestable.

Ce n'estoit alors qu'un Employ qui ne duroit pas plus long-temps que la guerre; de sorte que l'on trouve quelquefois tel Seigneur à qui il a esté conferé deux ou trois diverses fois.

Aprés cela, Raimond s'estant adressé au Pape Honorius avec toute forte de soûmission, le saint Pere manda à son Legat de convoquer un Concile à Montpellier, pour le reconcilier à l'Eglise. Ensuite de la Sentence de ce Concile, Raimond promit devant une Assemblée du 1224.

1224. Clergé de Languedoc, & jura entiere obeïssance à l'Eglise Romaine, pleine seureté aux Ecclesiastiques pour la restitution & pour la joüissance de leurs biens, & l'extirpation des Heretiques de toutes ses terres. Cette satisfaction accomplie, le Pape le receut à mercy, & le reconnut pour Comte de Toulouse.

Mais comme la resistance de ses Sujets l'empescha de tenir ses promesses, le Pape qui desiroit les dompter, envoya un Legat vers le Roy, c'estoit Romain Bonaventure, Cardinal du titre de S. Ange, pour luy persuader d'entreprendre cette expedition. Si elle estoit conforme à son zele, elle s'accommodoit encore mieux avec ses interests : il promit donc avec joye d'y employer ses armes, si-tost qu'il auroit vuidé ses plus pressantes affaires.

Cependant il s'aboucha avec Henry d'Allemagne, fils aisné de l'Empereur Federic, à Vaucouleurs, pour traiter de plusieurs differends d'entre leurs Couronnes. On les y discuta avec plusieurs raisonnemens de part & d'autre, & il s'y fit plusieurs propositions, mais ce fut sans rien conclure.

Au retour de là, suivant la resolution qui avoit esté prise de chasser entierement l'Anglois des terres de France, Loüis entra dans le Poitou puissamment armé. Il y gagna une bataille sur Savary de Mauleon, General des armes d'Angleterre dans la Guyenne, se rendit maistre des villes de Niort & de Saint Jean d'Angely, & generalement de toutes les places jusqu'à la Garonne, & receut les hommages de tous les Seigneurs de ces quartiers-là.

Il ne restoit plus que la Rochelle : Savary de Mauleon s'y deffendit assez long-temps, attendant le secours d'Angleterre. Enfin ayant esté trompé vilainement par les Ministres du Roy Henry, qui luy envoyerent des coffres pleins de ferraille, au lieu de l'argent qu'il esperoit pour le payement de sa Garnison, il fut obligé de rendre la ville le vingt-huitiéme du mois de Juillet. Et depuis, luy-mesme prenant pretexte, vray ou faux, d'avoir esté traité en Angleterre comme une personne de foy suspecte, quitta son ancien Maistre, & se donna au Roy de France.

Depuis la prise de cette ville importante, les Rois de France, pour se la conserver, l'avoient, comme à l'envy, gratifiée de plusieurs grands privileges, par le moyen desquels elle s'estoit élevée à un haut degré de gloire, de richesses & de liberté : mais pour avoir mal ménagé ces avantages, elle les a tous perdus dans ces derniers temps.

1225. Le reste la Guyenne eust esté emporté par les François, si le Roy Henry n'y eust pas envoyé de bonne heure Richard son frere, luy ayant donné la Comté de Cornoüaille, & le titre de celle de Poictou. Ce Prince estant descendu à Bordeaux avec une puissante armée, retint les courages fort ébranlez, & signala son voyage par la prise de la place de S. Macaire, au dessus de Bordeaux ; de celle de Bergerac, & de plusieurs autres qui s'estoient soustraites à la domination Angloise. Mais

la

la Reoule le repouffa vigoureufement ; & comme il eut appris que l'armée Françoife, commandée par le Comte de la Marche, venoit à luy, & qu'elle approchoit des bords de la Garonne, il fe rembarqua, & laiffa la charge à Aimery Vicomte de Thoüars de moyenner une tréve. Toutefois les Hiftoriens Anglois écrivent qu'il battit les François dans une embufcade, & qu'il prit la ville. 1225.

Il couroit alors en Flandres un homme qui fe difoit eftre ce Baudoüin Comte du païs, & Empereur de Conftantinople, qui avoit efté pris par le Roy des Bulgares. Il racontoit comme il eftoit échapé de prifon, & donnoit quantité de marques pour fe faire reconnoiftre. Les Flamands, qui avoient fort aimé le veritable Baudoüin, donnerent croyance à cet homme, & le mirent en poffeffion prefque de toute la Flandre.

La Comteffe Jeanne fille de Baudoüin, fe trouvant fort empefchée, (car fon mary Ferrand eftoit toûjours prifonnier à Paris) eut recours au Roy, qui manda à ce pretendu Baudoüin qu'il euft à le venir trouver à Peronne. Il y vint hardiment : mais ayant dédaigné de répondre aux queftions qu'on luy faifoit fur des chofes qu'il devoit bien fçavoir, foit qu'il ne fe fouvinft pas s'il eftoit le vray Baudoüin, foit parce qu'il l'ignoraft, s'il eftoit un fourbe ; le Roy luy commanda de fortir de fes terres dans trois jours, & neanmoins luy donna un fauf-conduit pour aller où il luy plairoit. Eftant enfuite délaiffé de tout le monde, il tafcha de fe fauver en habit déguifé : mais il fut pris en Bourgogne, & amené à la Comteffe, qui aprés luy avoir fait fouffrir diverfes tortures, l'envoya au gibet comme un impofteur. Son fupplice n'empefcha point le peuple malin de croire que la fille avoit mieux aimé pendre fon pere que de luy remettre la Souveraineté ; & la confeffion qu'on fit faire à ce miferable, paffa dans les efprits pour une chofe ou extorquée, ou fuppofée ; d'autant plus qu'on accufoit cette Princeffe de ne pas apporter tous les foins, ni faire toutes les inftances qu'elle devoit pour delivrer fon mary ; mais de le laiffer croupir en prifon, afin de n'avoir point de compagnon dans le gouvernement de fes Etats. ✠

Cette mefme année le Roy eftant en Touraine, le Legat l'alla trouver, & l'obligea de prolonger la tréve avec Aimery Vicomte de Thoüars, le feul Seigneur qui refiftaft encore aux François dans le Poitou. Ce Vicomte peu aprés vint à Paris rendre hommage au Roy en prefence des Ambaffadeurs d'Angleterre.

Toutes les affaires de Loüis terminées, il fongea à s'acquitter de la promeffe qu'il avoit faite au faint Pere d'aller contre les Albigeois ; & pour cet effet, vers la fefte de la Chandeleur, il prit la Croix des mains du Legat, avec grand nombre de Prelats & de Seigneurs. Ils affignerent leur rendez-vous general à Bourges, & leur deffein eftoit de nettoyer la Provence d'herefies, puis de paffer de là en Languedoc pour y faire la mefme chofe. 1226.

La ville d'Avignon, qui appartenoit à Raymond, ayant refufé le

1226. passage à leurs troupes, fut assiegée le quatorziéme de Juin. Elle se défendit opiniastrément; Guy Comte de Saint Pol, l'un des plus braves des assiegeans, y fut tué; la peste se mit dans l'armée, & le Comte de Champagne mal content, partit du camp sans congé. Le Roy neanmoins jura de ne point décamper de là qu'il n'eust mis les assiegez à la raison. En effet il les pressa si fort, que le jour de l'Assomption ils furent reduits à capituler. Ils donnerent deux cens ostages, leurs murailles furent abattuës, leurs fossez comblez, & trois cens maisons à tourelles démolies. C'estoient les Hostels des Gentils-hommes, qui en avoient de mesme à Toulouse, & aux autres grandes villes de ces Provinces-là.

Au partir de là, le Roy entra dans la Provence, puis dans le Languedoc, & toutes les villes se rendirent à luy jusqu'à quatre lieuës prés de Toulouse : mais comme la saison devenoit mauvaise, & que sa santé estoit delicate, il reprit le chemin de France, laissant la conduite des troupes, & le gouvernement de ce païs-là à Imbert de Beaujeu.

Sur son retour il fut attaqué d'une dysenterie fort violente, qui le contraignit de s'arrester au chasteau de Montpensier en Auvergne, & y trencha le fil de sa vie un jour de Dimanche dans l'Octave de la Toussaints. Il avoit tenu le sceptre trois ans & quatre mois, & en avoit vécu trente-neuf. On l'inhuma à S. Denis auprés de son pere.

La commune opinion de ce temps-là fut que sa maladie estoit procedée d'un poison qui luy avoit esté donné par un Grand de son Royaume. Les Historiens François n'ont osé le nommer : mais Matthieu Paris moins scrupuleux & plus hardi, n'a point feint de dire que c'estoit le Comte de Champagne, lequel estant dans l'impatience de revoir la Reyne Blanche, dont il estoit épris, avoit demandé son congé aprés quarante jours de service; à quoy il estoit seulement obligé; & ne l'ayant pû obtenir, l'avoit pris de luy-mesme. Le Roy en fut tellement irrité, qu'il jura de l'en chastier : le Comte le prévint, & le perdit pour se sauver.

Mais les gens d'Église, à cause de sa pieté & de sa chasteté, publierent que sa maladie estoit venuë de sa trop longue continence; (car sa femme ne l'avoit pas suivi) & qu'il avoit mieux aimé mourir que d'user du remede criminel qu'on luy presentoit pour sa guerison. Il est bon, quoy qu'il en soit, de faire de ces beaux exemples de vertu : car il ne s'en trouve guere ailleurs que sur le papier.

Comme il voyoit les dispositions prochaines à de grandes broüilleries aprés sa mort, à cause que son pere avoit abaissé les Grands & foulé les peuples; il prit le serment & le seing de douze Seigneurs qui estoient auprés de luy, qu'ils feroient couronner son fils aisné; & s'il en venoit faute, qu'ils mettroient le second en sa place.

Il avoit l'an 1200. épousé Blanche, l'une des puisnées d'Alfonse le Noble Roy de Castille, & d'Alienor d'Angleterre, dont il eut neuf

Digitized by Google

fils & deux filles. Il ne restoit que cinq fils vivans, Loüis, Robert, Alfonse, Charles, & Jean. Suivant sa disposition testamentaire, Loüis regna; Robert eut la Comté d'ARTOIS, & provigna la branche de ce nom. Alfonse eut celle de Poitou, & Charles celle d'Anjou. De celuy-cy vint la premiere BRANCHE D'ANJOU. Alfonse n'eut point de posterité, ni Jean non plus, estant mort à l'âge de quatorze ans. L'une des deux filles, qui estoit l'aisnée de tous les onze enfans, n'avoit vécu que quatre ou cinq ans. L'autre qui se nommoit Isabelle, ayant esté promise à plusieurs Princes, sans qu'aucun de ces mariages réüssist, & estant devenuë vieille fille, prit le voile sacré, & s'enferma l'an 1260. dans un Monastere de filles de sainte Claire, que le Roy son frere luy avoit fondé entre Paris & S. Cloud. Elle y vecut en si grande sainteté, que Dieu l'honora de plusieurs miracles durant sa vie, & aprés sa mort.



Digitized by Google

PAPES.

encore HONORIUS III. 5. mois.

GREGOIRE IX. élû en Avril 1227 S. 14. ans, 5. mois.

CELESTIN IV. élû en Sept. 1241 S. 18. jours.

VACANCE de 20. mois.

INNOC. IV. élû en Juin 1243. S. 11. ans, 5 mois & demy.

ALEX. IV. élû en Dec. 1254. S. 6. ans, 5. mois.

URBAIN IV fils d'un Savetier de Troyes, élû sur la fin d'Aoust 1261. S. 3. ans, & 34. jours

CLEM IV. élû en Fev. 1265. S. 3. ans & prés de 10. mois.

VACANCE de 35. mois, depuis Dec. de l'an 1268. les Cardinaux ne pouvant s'accorder entr'eux.

SAINT LOUIS,

IX. DU NOM,

ROY XLIII.



Un pur amour de Dieu joint avec la justice,
A fait ma politique, & reglé mes desseins,
Aussi je ne crains pas que mon regne finisse :
Pour estre toûjours Roy, faut l'estre entre les Saints.

Digitized by Google

SAINT LOUIS
IX. DU NOM,
ROY XLIII.

Aagé de onze ans six mois.



OICY la troisiéme minorité dans la race Capetienne; & la premiere où une femme ait eu la Regence. Blanche de Castille estrangere, mais courageuse & habile, l'entreprit & l'emporta. Elle fondoit son droit sur les certificats de quelques Seigneurs qui attestoient que son mary estant au lit de la mort, avoit dit qu'il vouloit que son fils aisné avec le Royaume, & tous ses autres freres, fussent sous sa garde & tutelle. Mais ce qui la fortifia davantage, furent les conseils de Pierre de Dreux Prince du Sang Royal, de Matthieu de Montmorency Connestable de France, & de Romain Bonaventure Cardinal Legat. Ce dernier dans peu de temps se rendit le plus puissant auprés d'elle, & eut la principale administration des affaires.

1226. en Novembre.

D'abord avant que les Seigneurs eussent eu loisir de former des obstacles à sa Regence, elle assembla tout ce qu'elle pût de gens de guerre, & avec ces forces alla faire sacrer Loüis son fils aîné dans la ville de Rheims. Le Siege Archiepiscopal estoit vacant, Jacques de Bazoche Evesque de Soissons, l'un des Suffragans, fit la ceremonie le premier jour de Decembre.

Les Seigneurs du Royaume y avoient esté invitez par lettres, mais la pluspart refuserent de s'y trouver. Les principaux estoient Pierre Duc de Bretagne, Henry Comte de Bar son beaufrere, Hugues de Luzignan Comte de la Marche, Thibaud Comte de Champagne, & Hugues de Chastillon Comte de S. Pol. Ils avoient tramé une ligue entre eux, demandant que la Regente estant estrangere, donnast caution de sa tutelle; Qu'on rendist les biens qui avoient esté confisquez sur les Seigneurs dans les deux derniers regnes; Et qu'on délivrast ceux qui étoient prisonniers, particulierement Ferrand Comte de Flandres, & Renaud Comte de Boulogne.

Le fort de la ligue estoit en Bretagne : au partir de Reims, nonobstant la rigueur de l'hyver, la Regente marcha avec le Roy son fils de

Digitized by Google

1227. ce costé-là. Les Confederez n'estant pas encore prests, parerent en retraite : mais elle les pressa si vivement, que le Comte de Champagne se détacha d'avec la bande, où peut-estre il n'estoit entré que pour en découvrir les secrets. Ensuite les autres furent obligez de traiter, & promirent de se rendre au Parlement general. On le devoit tenir à Chinon, mais à leur priere il fut remis à Tours, puis à Vendosme.

En cette grande Assemblée qui se tint au mois de Mars, la Regente pour adoucir ces esprits irritez, leur accorda la délivrance de Ferrand & des autres prisonniers, & le restablissement des Seigneurs dans leurs terres qui avoient esté confisquées. Au reste, afin de se conserver la Regence, sous un titre plus favorable, elle fit parler le Roy ; qui declara qu'il vouloit gouverner luy-mesme ses affaires. Mais comme il n'avoit pas encore treize ans, les Seigneurs ne demeurerent pas d'accord de luy obeïr, & projetterent de se saisir de sa personne afin de s'emparer du gouvernement. Ainsi la mesme année s'estant assemblez à Corbeil, ils essayerent de le surprendre, comme sa mere le ramenoit de Chastres à Paris. Leur dessein eust réüssi infailliblement si elle n'en eust esté advertie, & ne se fust jettée avec le Roy dans Mont-lehery. Les Bourgeois de Paris s'estant mis en armes l'y allerent querir, & le ramenerent comme en triomphe, & avec des cris de joye dans leur ville.

On sçeut bien-tost que le Comte de Champagne avoit donné cet avis secret à la Reine. Ce jeune Prince s'estoit piqué de galanterie pour elle, plustost par une vanité de Courtisan que par la force des charmes d'une femme, qui avoit plus de 40. ans ; Elle sçût bien tirer avantage de sa folie, & luy ordonna de demeurer parmy les malcontens, pour luy reveler tous leurs desseins, & pour les faire avorter.

Le Roy d'Angleterre se vouloit méler dans cette querelle & leur promettoit son assistance ; Et le Comte de Toulouse à la faveur de ces broüilleries, s'estoit rétably dans toutes ses places. La Regente, de crainte d'un plus grand embrasement, renoüa habilement un traité avec les Princes liguez : lesquels par ce moyen elle amusa toute cette année ; Et cependant elle confirma l'alliance avec l'Empereur Federic, fit une tréve d'un an avec l'Anglois, & s'accommoda avec le Duc de Bretagne. Il luy donna sa fille pour la marier à celuy de ses fils qui se nommoit Jean.

Ainsi le Comte de Toulouse demeura seul & fort embarassé. Imbert de Beaujeu ayant reçû un notable renfort, s'avisa, au lieu de prendre ses chasteaux l'un aprés l'autre, de faire un cruel dégast aux environs de Toulouse, démolissant les maisons, arrachant les vignes, bruslant les bleds ; ce qui abbatit tellement le courage des Toulousains, qu'eux & leur Comte furent contraints de se sousmettre à telles conditions qu'on leur voulut imposer.

Digitized by Google

Leurs Deputez & le Comte en personne se trouverent en Cour: on l'ébaucha à Meaux & on l'acheva à Paris. Le Comte fut dépoüillé de toutes ses terres, hormis quelques morceaux qu'on luy laissa par pitié. Il fut dit, Qu'elles viendroient toutes à sa fille Jeanne, & qu'elle seroit mariée à Alfonse frere du Roy, entre les mains duquel elle fut mise dés lors; Que s'il n'y avoit point d'enfans de ce mariage, elles retourneroient au Roy de France; Que le Comte payeroit 1700. marcs d'argent tant au Roy, qu'aux Moines de Cisteaux, & pour fonder des Docteurs en Theologie à Toulouse; Que les murailles de cette ville & de trente autres, seroient démolies; Que pour seureté il donneroit des ostages, & que cependant il demeureroit prisonnier; Qu'il se feroit une exacte perquisition des heretiques à ses despens; Et que pour penitence il iroit faire la guerre aux Sarrasins cinq ans durant. 1228.

Ces articles signez, luy & ceux de sa compagnie qui avoient esté excommuniez, furent à Nostre-Dame de Paris le jour du Vendredy saint, nuds pieds, & en chemise, recevoir l'absolution du Legat. Cela fait le Comte rentra prisonnier dans la Tour du Louvre jusqu'à ce qu'il eust fourny des ostages. Vers la feste de la Pentecoste le Roy luy donna l'Ordre de Chevalerie, & le renvoya en son pays. Le Legat l'y accompagna & y establit l'Inquisition; qui certes exerça d'extrémes rigueurs, & fut cause encore de plusieurs troubles & massacres.

Quelque accord que les malcontens eussent fait, ils ne pouvoient digerer que le gouvernement demeurast entre les mains de deux estrangers, une femme Espagnole & un Cardinal Italien. Ils reprennent donc les armes, attirent à eux Robert Comte de Dreux frere aisné du Duc de Bretagne, qui jusques-là avoit fidellement servy la Regente, & Philippe Comte de Boulogne oncle paternel du Roy. Ce dernier se laissa débaucher par l'asseurance qu'ils luy donnerent de l'élever dans le trône. Tellement qu'une seconde fois le Roy pensa estre enveloppé par cette conspiration, la pluspart de la Noblesse qui estoit avec luy, estant passée du costé des conspirez; & il eust sans doute esté surpris si le Comte de Champagne ne fust accouru fort à propos avec trois cens * Chevaliers pour le degager.

* On les appelloit *Milites.*

Au Printemps les conspirez tournerent tous leurs efforts contre le Comte. Ils luy redemandoient la Champagne & la Brie pour Alix Reine de Chypre, fille de Henry son oncle, qui estoit mort en Levant; Et outre cela ils l'appelloient traistre, & l'accusoient d'avoir empoisonné le défunt Roy. Philippe de Boulogne offroit de l'en convaincre par le duel; Reproche qui le noircit tellement auprés de ses vassaux mesme, qu'ils se liguerent contre luy avec ses ennemis. 1229.

Le Comte se voyant un si pesant fardeau sur les bras & sa ville de Troyes assiegée, implora l'aide de la Regente: elle fit marcher le Roy à son secours, & leur commanda de sa part, s'ils avoient quelque chose à dire, qu'ils eussent à venir demander justice en sa Cour. Mais eux

Digitized by Google

1229. qui ne vouloient reconnoiſtre ny ſa Regence, ny la royauté de ſon fils, comme ſi le Royaume euſt eſté vacant, ſe porterent à une eſtrange extremité. Se ſouvenant de quelle maniere leurs anceſtres avoient déferé la Couronne à Hugues Capet, ils éleurent Roy dans une aſſemblée ſecrete le Seigneur de Coucy, qui eſtoit en grande reputation de ſageſſe & de juſtice parmy eux. Ce qu'ils entreprirent d'autant plus hardiment qu'ils avoient Henry Archeveſque de Rheims dans leur party, qui l'euſt ſacré & couronné. La Regente en ayant eu avis le fit auſſi-toſt ſçavoir à Philippe Comte de Boulogne à qui ils avoient auſſi fait eſperer la royauté. Par ce moyen elle le détacha d'avec eux, puis avec diverſes adreſſes elle aneantit pour l'heure tous leurs deſſeins.

Leurs mauvaiſes intentions continuant toûjours renoüerent peu de mois aprés une autre partie. Le Duc de Bretagne avec leur aſſiſtance & leur conſeil reprit les armes, & appella à ſon aide le Roy d'Angleterre, qui deſcendit avec des forces conſiderables dans la Bretagne. Mais quand il vit que le Roy, conduit par la Regente, avoit pris ſur les gens du Duc le Chaſteau de Beleſme au Perche, qu'on eſtimoit imprenable, il remonta ſur ſes vaiſſeaux. Le Duc ainſi abandonné fut contraint d'avoir recours à un troiſiéme accommodement.

1230. Dés l'année ſuivante il le rompit : mais ce ne fut pas impunemeut, le Roy luy ayant pris toutes ſes places, & détaché d'avec luy ſes vaſſaux & ſes amis, le reſſerra dans ſa ville de Nantes. De ſorte que pour ſe tirer d'un ſi mauvais pas, il fut forcé de luy rendre hommage lige pour ſa Duché. Les Bretons qui pretendoient ne le devoir que ſimple, le nommerent à cauſe de cela *Mau-Cler*, comme qui diroit mal-habile.

EMPP. BAUDOUIN II. R. 13. ans, & encore FEDERIC II.

Au bout du compte Thibaud fut mal recompenſé des bons ſervices qu'il avoit rendus à la Regente. Comme elle creut n'avoir plus beſoin de luy, elle tourna ſa penſée à diminuer ſa puiſſance, & la grandeur de la Maiſon de Champagne qui avoit tant donné de peine aux Rois. Dans cette veuë elle prit en main la cauſe d'Alix ſa couſine qui luy diſputoit les Comtez de Brie & de Champagne, & le fit condamner par un accord de luy donner quarante mille marcs d'argent, & de vendre au Roy pour payer cette ſomme, les Comtez de Blois, de Chartres, de Sancerre, & la Vicomté de Chaſteaudun.

Aprés toutes ces broüilleries, il y eut quatre ans de paix ; pendant leſquels la Regente apportoit tous les ſoins poſſibles pour bien élever ſon fils, le faiſant inſtruire dans les affaires par des Seigneurs d'âge & d'experience, & dans la crainte de Dieu par des Religieux des Ordres de ſaint Dominique & de ſaint François. Elle ſçavoit bien que cette bonne éducation ne ſeroit pas ſeulement avantageuſe à ce Prince pour ſon propre ſalut, & pour le bien de ſon Eſtat ; mais encore à elle-meſme, tant pour ſa reputation, que pour donner à ſon fils des impreſſions contraires à celles que les mauvais bruits luy euſſent pû faire prendre, & de plus pour s'aſſeurer entierement de ſon eſprit. Car il

n'y

Digitized by Google

n'y a point de plus seur moyen que la probité pour entretenir la reconnoissance, ny de lien plus puissant pour retenir les enfans dans l'obeïssance & le respect, que les vrayes maximes de pieté, & le commandement exprés de Dieu, lequel estant fondé sur les principes immuables de la nature, doit toûjours estre au dessus de toutes les considerations de la politique. 1230.

Le calme du Royaume fut un peu troublé par quelques tumultes que causoient les restes des Albigeois, & par le grabuge des Ecoliers de l'Université de Paris. Cet illustre Corps faisoit alors le plus bel ornement du Royaume: d'ailleurs le nombre innombrable d'Ecoliers qui y venoit de toutes les parties de l'Europe, apportoit de grandes richesses dans cette ville, & luy soûmettoit en quelque façon toutes les autres de la Chrestienté. Or quelques-uns de ces Estudians l'an 1229. ayant esté mal-traitez dans une batterie par les Bourgeois, & n'en ayant pû avoir raison telle qu'ils desiroient, ils resolurent tous de quitter Paris; mais ce ne fut pas sans avoir publié des chansons pleines d'ordure, & des vers fort licentieux, contre l'honneur de la Reine Regente & du Cardinal Romain Legat du Pape, qui la gouvernoit. Le Duc de Bretagne, & le Roy d'Angleterre entretenoient secretement cette broüillerie, & leur offroient retraite dans leurs terres & de fort beaux privileges: mais le Conseil du Roy craignant que sa Capitale ne fust despoüillée d'un si grand avantage, trouva moyen d'appaiser ces esprits emportez, & de les retenir.

Les habitans de Marseille & des environs s'estant revoltez contre Raimond Berenger Comte de Provence, appellerent Raimond Comte de Toulouse pour leur commander, à cause qu'il estoit son plus proche heritier; Car il faut sçavoir que Gilbert Comte de Provence & de Nice par sa femme, avoit eu deux filles, Faidide qui avoit épousé Alfonse trisayeul de Raimond de Toulouse, & Douce qui avoit esté mariée à Raimond Berenguier Comte de Barcelonne, duquel descendoit le Comte de Provence dont nous parlons. Il accepta donc leurs hommages, & se porta pour leur Seigneur, d'où s'ensuivit une guerre qui dura quatre ans entre ces deux cousins. 1231. & suivans.

Ce Comte de Provence ayant esté travaillé par plusieurs revoltes & autres infortunes, se vit sur la fin de ses jours comblé de bonheur par le mariage de quatre filles qu'il avoit de son épouse Beatrix fille de Thomas Comte de Savoye, tres-vertueuse Princesse. Car toutes quatre eurent l'honneur d'épouser des Rois. Marguerite qui estoit l'aisnée fut la plus heureuse, ayant esté conjointe cette année avec Loüis Roy de France, Prince qui fut encore plus grand par ses vertus que par sa couronne. 1235.

Ce Roy estant parvenu à l'âge de vingt ans, qui en ce temps-là estoit le terme de la majorité des Princes & des Grands, prit en 1236.

Digitized by Google

1236. main le timon de son Estat : mais il laissa toûjours la principale autorité à sa mere, non seulement pour les affaires, mais aussi sur sa personne.

La mesme année le Comte de Champagne, on ne dit point pour quel sujet, retomba dans la rebellion : mais le Roy se preparant pour aller le chastier, il implora sa clemence. Cette escapade, quoy que fort courte, luy cousta ses villes de Montereau-faut-Yonne, de Bray & de Nogent sur Seine. Ces pertes ne le rendirent pourtant point plus sage : il persista toûjours dans sa folle passion pour la Reine Blanche qui l'avoit ruiné, & se renferma dans son chasteau de Provins à composer des vers & des chansons pour entretenir son amoureuse resverie.

Toutefois il en fut bien-tost diverty par la mort de Sanche VIII. dit le Fort, Roy de Navarre, qui estant decedé sans enfans mâles luy laissoit le Royaume comme à son plus prochain heritier, estant fils de Blanche sa fille. Aussi alla-t'il en prendre possession, & y transporta grand nombre de laboureurs de ses terres de Brie & de Champagne qui rendirent ce Royaume-là fort fertile & fort peuplé.

Vers ce temps-là, le pays d'Artois fut érigé en Comté-Pairie, en faveur de Robert frere du Roy à qui son pere l'avoit donné par testament. Quelques-uns mettent cette erection sous Philippe-Auguste. Quoy qu'il en soit, je croy qu'on peut asseurer que c'est la premiere de cette nature.

1237. & 38. A la poursuite du Pape Gregoire (qui n'en vouloit pas moins aux gens de l'Empereur Federic son ennemy declaré, lequel avoit occupé les restes du Royaume de Jerusalem, qu'aux Sarrasins mesme) il se fit une grande Croisade de Seigneurs François ; principalement de ceux qui avoient causé des troubles sous la minorité du Roy, comme Pierre Duc de Bretagne, les Comtes de Bar, de Mascon, & de Nevers, & le nouveau Roy de Navarre. Elle n'eut pas un meilleur succés que toutes les autres : car la mauvaise conduite de ces Croisez, & leurs divisions firent perir presque toute cette armée, & la plusspart de ses Chefs y furent tuez ou faits prisonniers.

1238. Pierre Duc de Bretagne mourut au retour de ce voyage ; son fils unique Jean surnommé le Roux luy succeda. Les affaires de Constantinople n'alloient pas mieux : l'Empereur Baudoüin vint en France mendier du secours contre les Grecs, & moyennant une grande somme d'argent vendit la Couronne d'Espines de Nostre-Seigneur, l'Esponge & la Lance, dont il eut le costé percé, au Roy saint Loüis, qui les mit avec grande pompe & devotes ceremonies, dans son tresor de Reliques à la Sainte-Chapelle qu'il bastit exprés dans son Palais à Paris.

☞ *Il y avoit trois ans que tous les Docteurs seculiers & reguliers de la sacrée Faculté de Theologie de Paris, qui alors estoit presque la seule Ecole de cette science & comme le Concile perpetuel de l'Eglise Gallicane, avoient resolu dans une celebre Assemblée, & aprés une tres-meure*

déliberation, qu'un mesme Ecclesiastique ne pouvoit en conscience tenir plus d'un Benefice. 1238.

Cette année 1238. Guillaume III. Evesque de Paris, tint une autre assemblée de la mesme Faculté dans le Chapitre des Jacobins : où il fut conclu unanimement ; qu'on ne pouvoit sans perte du salut éternel, posseder deux Benefices à la fois, pourveu qu'il y en eust un qui valust seulement quinze livres parisis de revenu. Cette somme estoit alors suffisante pour l'entretien d'un homme sobre & frugal. Il n'y eut que Philippe Chancelier de l'Université, & Arnoul depuis Evesque d'Amiens, qui s'opiniastrerent à garder les leurs. Le premier estant au lit de la mort, pressé par l'Evesque Guillaume de se décharger de ce fardeau qui l'entraisneroit en enfer, répondit nettement qu'il vouloit essayer si cela estoit vray.

Les querelles d'entre le Pape Gregoire IX. & l'Empereur Federic, s'estant enflammées à toute extrémité par toutes sortes d'outrages de part & d'autre, Gregoire envoya au saint Roy de France luy offrir l'Empire pour son frere Robert Comte d'Artois. Les Seigneurs assemblez par le Roy sur une proposition si importante, n'approuverent point ce violent procedé, & firent réponse ; « Qu'il suffisoit à Robert d'estre frere « d'un Roy qui estoit plus excellent en dignité & en noblesse que quelque « Empereur que ce fust.

Autant que le Pape souhaitoit d'engager la France dans une guerre ouverte contre Federic, autant S. Loüis avoit de zele pour éteindre ce feu qui embrasoit la Chrestienté, & pour reconcilier les parties, comme le doit un amiable compositeur. Federic neanmoins n'eut pas la reconnoissance qu'il devoit pour ses bons offices : au contraire il luy voulut tendre un piege, & forma le dessein de se saisir de sa personne dans une entreveuë qu'il luy proposa à Vaucouleurs : mais Loüis ayant eu quelque avis de ce perfide complot, s'y trouva bien accompagné pour ne craindre aucune surprise.

Les Albigeois ne pouvoient se soûmettre aux ordres de l'Inquisition ; 1239. Trincavel fils du Vicomte de Beziers & cinq ou six Seigneurs du pays s'estant mis à leur teste, ils s'emparerent de Carcassonne & de quelques autres places, & firent des courses dans les terres du Roy. Il y envoya aussi-tost des troupes commandées par Jean Comte de Beaumont, qui les chassa de Carcassonne, & les assiegea dans Mont-real. Aprés y avoir tenu quelque temps, ils firent leur capitulation par le moyen des Comtes de Foix & de Toulouse ; qui en effet les avoient secretement soûlevez, quoy qu'en apparence ils eussent joint leurs armes à celles du Roy pour les dompter.

Comme la France se réjoüissoit d'avoir un Roy si bon & si sage, peu s'en falut qu'elle ne se vist réduite à porter le düeil de sa perte. Le Vieil de la Montagne, ainsi nommoit-on le Prince des Assassins, peuple qui occupoit le canton montueux de la Syrie, avoit depesché deux

de ses meurtriers pour le tuer : mais peu aprés, je ne sçay par quel mo-
1239. tif, il s'en repentit, & les contremanda par d'autres messagers ; qui en attendant qu'ils les eussent trouvez, avertirent le Roy de se prendre garde.

Ce Vieil de la Montagne nourrissoit quantité de jeunes garçons dans des palais delicieux, & dans l'esperance d'une éternelle felicité en l'autre monde, s'ils obeïssoient aveuglement à ses commandemens. Pour les en rendre plus capables, & plus propres à executer des assassinats par tous pays, il leur faisoit apprendre toutes sortes de Langues.

Federic & Gregoire IX. se haïssant tous d'eux d'une haïne mortelle, Gregoire lâcha enfin les foudres de l'Eglise sur Federic ; en suite dequoy son Legat ayant convoqué les Prelats de France à Meaux, ordonna à plusieurs d'aller à Rome tenir un Concile, où l'on pretendoit dégrader cet Empereur. Il s'en plaignit amerement au Roy, & le pria de ne point permettre à ses Evesques de sortir de France. Sa priere n'ayant point eu d'effet, il les fit guetter sur mer, & les ayant pris il les distribua en diverses prisons, où ils estoient traitez avec une extréme rigueur. Le Roy s'entremit en vain pour leur délivrance ; Federic à son tour mesprisa son intercession, au moins durant quelque temps ; Ce qui altera la bonne intelligence qui avoit esté depuis plusieurs années entre la France & l'Empire.

1240. L'an 1240. le Roy ayant assemblé la fleur des Barons & de la Chevalerie de son Royaume à Saumur, donna la ceinture de Chevalier à son frere Alfonse (dont le mariage avoit esté peu auparavant accomply avec Jeanne fille & heritiere du Comte de Toulouse) & le partagea des Comtez de Poitou & d'Auvergne, & de tout ce qui avoit esté conquis en Languedoc & en Provence sur les Albigeois.

1241. *Ces années-cy les Tartares firent de cruelles irruptions en divers païs de l'Europe ; Entre autres une en Hongrie sous le commandement de Bath qui estoit un de leurs Generaux ; & une en Russie, Pologne & Silesie, où ils furent menez par un autre de leurs Chefs qui se nommoit Tera.*

Ces Barbares estoient Scythes de nation, originaires d'entre la mer Caspienne & le mont Imaus. Quelques-uns les font descendre des dix Tribus des Hebreux qui furent transferées par le Roy d'Assyrie en ces pays-là, & tirent leur nom du mot Hebreu qui signifie délaissé. *D'autres le dérivent de la riviere Tatar qui passe par leur pays, & disent qu'ils le donnerent à toute la nation des* Mogles, *qui estoit composée de sept peuples principaux, dont ils en faisoient un. Ils estoient tributaires & comme esclaves d'un Prince Chrestien Nestorien qui avoit son Royaume dans les Indes, & qu'on nommoit le Prestre-jan. Mais Cingis ou Tzingis-Cam mit cette Nation en liberté vers la fin du siecle precedent, ruina l'Estat du Prestre-jan, & en forma un tres-grand ; duquel encore sont sortis plusieurs peuplades qui ont occupé divers * pays qu'ils tiennent encore.*

* Tartares de Precop ou de Crim, Tartares le long du Volga, &c.

Digitized by Google

Le Comte de Toulouse cherchoit sous-main toutes sortes de moyens de reparer la honte du Traité qu'il avoit fait avec le Roy : voilà pourquoy il fit une ligue secrete avec Jacques Roy d'Arragon, qui estoit venu à Montpellier ; & avec le Comte de Provence. Ils pretendoient faire dissoudre son mariage d'avec Sancia tante de l'Arragonnois, sous pretexte de parenté, afin qu'il pust se remarier à une fille du Comte de Provence ; & que sa fille Jeanne, qu'il avoit par force donnée au Comte de Poictou, ne fust pas son heritiere. Exemple qui prouve bien, à qui en voudroit douter, qu'entre les Grands, honneur, parenté, alliance & conscience cedent facilement à leur interest & à leur caprice. 1241.

Hugues le Brun, Comte de la Marche, avoit, à son malheur, épousé Isabelle, veuve du Roy Jean Sans-Terre, qui la luy avoit ravie autrefois ; & mere du Roy Henry. L'orgueil de cette femme, qui portoit toûjours le titre de Reine, ne permettoit pas qu'il rendist hommage à Alfonse qui n'estoit que Comte : le Roy entreprit de l'y contraindre : d'abord il emporta plusieurs de ses places, & les démolit ; Fontenay entr'autres, où son frere Alfonse avoit esté blessé d'un coup de trait. 1242.

Le secours du Roy d'Angleterre, pour sa mere, fut trop tardif. Hugues estoit atterré quand luy & son frere Richard descendirent par la viere de Bordeaux. Il les avoit asseurez que tout le Poictou se soûleveroit à leur arrivée ; mais comme il leur manqua de promesse, ils manquerent de courage. Le Roy les attaqua au pont de Taillebourg en Saintonge, où ils s'estoient postez, les enfonça de grande force, combattant hazardeusement de sa personne ; & les poussa jusqu'à Xaintes, puis de là à Blaye. Le Comte & son orgueilleuse femme, contrainte d'oublier qu'elle avoit esté Reine, ne trouverent de salut qu'aux pieds du Roy, & ils éprouverent qu'il estoit aussi bon que vaillant. Car bien que cette furie eust suborné des assassins pour le tuer, qui avoient esté découverts & punis, il pardonna genereusement à elle & à son mary, les contraignant neanmoins de luy ceder plusieurs de leurs places, afin qu'ils ne fussent plus en état de se revolter.

L'Italie estoit horriblement déchirée par les factions des Guelfes & des Gibelins. Les premiers tenoient pour le Pape, les seconds pour l'Empereur. 1243.

La jalousie d'entre les Religieux Franciscains & les Dominicains, qui estoit née presque avec leurs Ordres, s'accroissoit aussi à mesure qu'ils prenoient accroissement : de sorte que le Pape qui avoit besoin d'eux, & le Roy S. Loüis, qui les cherissoit sans prédilection, n'avoient pas peu de peine à leur distribuer également leurs faveurs, & à tenir la balance si droite, qu'ils n'eussent pas sujet de prendre avantage l'un sur l'autre.

Mais tous deux en prenoient beaucoup sur tous les autres Ordres Religieux ; ils les méprisoient comme plus imparfaits, & non seulement se faisoient fort valoir en Theologie, où ils debitoient quelquefois des cho-

Digitized by Google

1244. *ses, qui pour estre trop subtiles, approchoient de l'erreur : mais aussi entreprenoient sur les fonctions des Pasteurs ordinaires, tirant à eux les aumônes, les legs pieux, & les sepultures des riches; & se meslant de la direction des consciences, & de l'administration des Sacremens, au préjudice de la Hierarchie. Aussi depuis ce temps-là elle a souvent esté aux prises avec eux pour deffendre son autorité & ses interests.*

Le saint Siege ayant esté vacant prés de vingt mois, Innocent IV. fut élû. On le croyoit ami de Federic : mais soit que cet Empereur n'en usast pas bien avec luy, ou autrement, il suivit le chemin de ses prédecesseurs, & luy mut querelle pour les mesmes differends. L'affaire s'échauffa jusqu'à tel point, qu'Innocent voyant que Federic estoit le plus fort en Italie, il en sortit afin de fulminer plus seurement contre luy; & se retira en France. Y estant arrivé au mois de Decembre de cette année 1244. il convoqua un Concile à Lyon pour l'année suivante.

Dés l'an 1228. l'Empereur Federic contraint par les menaces du Pape Gregoire, estoit passé dans la Terre-Sainte, où, par sa reputation plûtost que par ses armes, il avoit fait en sorte que le Sultan luy avoit rendu la ville de Jerusalem, mais démantelée, & une partie de la Terre-Sainte. Le Pape qui n'estoit point content de cet accommodement, avoit depuis suscité d'autres Croisades, qui avoient rompu cette tréve au grand dommage des Chrestiens. Lors qu'ils furent fort affoiblis, il arriva l'an 1244. que les Corasmiens, peuple chassé de Perse par les Tartares, d'autres disent d'Arabie, se jetterent sur la Terre-Sainte, la desolerent toute, ruinerent tous les saints lieux de Jerusalem, & l'inonderent du sang des Chrestiens.

Cette nouvelle fut apportée au Roy saint Loüis comme il estoit malade à Pontoise vers la fin de Decembre. Tous ceux qui estoient autour de luy desesperant de sa vie, il fit vœu à Dieu, s'il luy rendoit sa santé, d'aller en personne faire la guerre à ces Infidelles. En effet, estant gueri il prit la Croix des mains du Legat; mais il ne put pas si tost accomplir cette pieuse entreprise.

Le Concile de Lyon fut ouvert le Lundy d'aprés la S. Jean Baptiste, dans l'Abbaye de S. Just; & de là transferé dans l'Eglise Cathedrale de saint Jean. L'Empereur Baudoüin, le Comte Raymond de Toulouse, & Berenguier de Provence y assisterent : ces deux afin de poursuivre une dispense auprés du Pape, pour remarier Raymond avec Beatrix derniere fille de Berenguier: mais les Rois de France & d'Angleterre, & Richard Comte de Cornoüaille, qui avoient épousé les trois autres sœurs, empescherent qu'ils ne l'obtinssent.

1245. L'Empereur Federic avoit quitté ses affaires d'Italie pour s'y rendre, & y avoit cependant envoyé ses Ambassadeurs; mais il apprit, comme il estoit arrivé à Turin, que le Pape & les Peres l'avoient excommunié à chandelles éteintes, & dégradé de l'Empire, pour plusieurs cas qu'on luy imposoit; entr'autres, qu'il detenoit les terres de l'Eglise;

qu'il avoit intelligence avec les Sarrasins; & qu'il erroit en plusieurs articles de la Foy. 1245.

Depuis cette dégradation, toutes ses affaires s'éboulerent en un moment. Les Milanois le battirent, les autres Princes Chrestiens le prirent en aversion comme un impie : les Allemands mesme (afin qu'ils ne pussent point reprocher aux François d'avoir contribué à ruiner leur Empire) le rejetterent, & élurent pour Roy des Romains Henry VIII. Landgrave de Hesse & de Turinge; tandis que le Roy, dans une entreveuë qu'il eut avec le Pape à Clugny, s'efforçoit de faire l'accommodement de ce malheureux Empereur avec l'Eglise Romaine, en vertu d'une procuration qu'il avoit de luy.

Cette année 1245. mourut Raymond-Berenguier Comte de Provence, ayant, par son testament, institué Beatrix, la quatriéme de ses filles, son heritiere. Jacques Roy d'Arragon fit descendre des troupes en Provence, afin de s'asseurer d'un si bon parti pour son fils. Mais le Roy de France n'avoit garde de le laisser enlever à un Etranger. Aussi envoya-t'il des troupes en ce païs-là, & mesme son frere Charles, comme le disent quelques Auteurs : si bien que les Arragonnois en furent chassez. Par ce moyen le Roy estant demeuré le maistre de la partie, fit en sorte, du consentement tant de la fille, que de ses oncles, le Comte de Savoye & l'Archevesque de Lyon, qu'elle fut promise à Charles son frere, qu'il avoit partagé du Comté d'Anjou : neanmoins le mariage ne s'accomplit que dans l'année suivante.

Cette mesme année, le premier de Decembre, mourut aussi Jeanne Comtesse de Flandre, sans avoir eu aucuns enfans de son second mary Thomas Comte de Savoye, non plus que du premier qui estoit Ferrand de Portugal. Sa sœur Marguerite luy succeda.

Cette Marguerite avoit des enfans de deux lits; sçavoir Jean & Baudoüin, de Bouchard d'Avesnes son premier mary; & Guillaume, Jean & Guy, de Guillaume de Dampierre son second. Ceux-cy pretendoient que les fils de Bouchard ne devoient point heriter, parce qu'on avoit découvert qu'il estoit engagé dans les Ordres sacrez lors qu'il épousa leur mere, & que pour cela son mariage avoit esté declaré nul.

Ceux du premier lit voyant que la mere favorisoit trop les autres, eurent recours au Roy. Il manda les parties en un Parlement à Peronne; & là il fut prononcé que ceux du premier lit auroient le Haynault, & les autres la Flandre.

Le pretendu Roy des Romains Henry Landgrave de Hesse estant mort ou dans un combat, ou de maladie, les Allemands qui s'obstinoient, sous pretexte de pieté, à ruiner la dignité de leur Empire, élurent l'an suivant Guillaume Comte de Hollande, puissant en amis & en alliances, tandis que Federic luttoit avec ses disgraces & avec ses ennemis en Italie. 1246.

Le Duc de Bourgogne & quelques Seigneurs François s'estoient li-

1247. & 48. guez avec luy pour deffendre les libertez de leurs terres contre les usurpations de la Cour de Rome, & les entreprises du Clergé; estant appuyé de leur ligue, il partit de la Lombardie pour venir à Lyon, soit pour y enveloper le Pape, qui residoit en cette ville-là; soit pour le fléchir par ses prieres : mais il fut rappellé de son voyage par un grand échec que les Milanois firent recevoir à Entius son fils bastard, qu'il avoit laissé dans Parme.

Ces affaires, & les grands preparatifs de guerre, avoient retenu le Roy jusqu'au mois de May de cette année, qu'il n'accomplist le vœu qu'il avoit fait trois ans auparavant. On ne sçauroit marquer en assez grosses lettres, que ce tres-saint Roy estant persuadé que les Souverains sont responsables par le droit divin & humain, des malversations de leurs ✠ Officiers, fit sçavoir par les Predicateurs dans tout son Royaume, que ceux qui auroient receu quelque tort ou dommage des siens, eussent à le venir declarer, & qu'il le repareroit de son propre domaine. Ce qui fut ponctuellement executé.

Cela fait, & aprés avoir pris congé des saints Martyrs, & laissé la Regence à la Reine sa mere, il partit de Paris, tous les Ordres le conduisant en procession hors de la ville. Il menoit avec luy la Reine sa femme, ses deux freres Robert & Charles, qui avoient aussi les leurs; & un nombre innombrable de Princes, Seigneurs, Prelats & Gentilshommes. En passant à Lyon il receut la benediction du Pape: de là il descendit par le Rhosne, & s'estant embarqué à Aigues-mortes en Languedoc le 25. d'Aoust, il fit voile deux jours aprés, & aborda heureusement en Chipre le 25. de Septembre: il y passa l'hyver pour attendre le reste de ses troupes & de ses munitions. On luy avoit fait la conqueste de l'Egypte aussi aisée qu'elle estoit necessaire pour le recouvrement & la conservation de la Terre-Sainte : dans cette croyance il avoit fait dessein de planter des colonies de François en ce païs ; & pour cela il menoit avec luy grand nombre de Laboureurs & d'Artisans, capables neanmoins de porter les armes, & de combattre en cas de besoin.

Estant dans l'Isle de Chipre, il receut au commencement de Decembre des lettres d'Ercalthay, l'un des premiers Cams des Tartares, & peu aprés il y arriva encore des Ambassadeurs du Roy d'Armenie. Ercalthay luy mandoit que le grand Cam & une bonne partie de ses Capitaines avoient embrassé le Christianisme, & comme il l'avoit envoyé avec une grande armée pour détruire le Sultan de Balduc * ou Bagdet, le plus puissant de tous les Princes Mahometans. Les Ambassadeurs d'Armenie l'assuroient que cette nouvelle estoit vraye, & que leur Roy ayant vaincu, avec l'aide des Tartares, le Sultan d'Iconie ou Cogny, duquel il estoit tributaire, avoit secoüé le joug de ces Infidelles.

* Nos Auteurs l'appelloient *Baudra.*

1249. Le Samedy d'aprés l'Ascension, le saint Roy ayant recueilli ses troupes qu'il avoit mises en quartier d'hyver dans l'Isle de Chipre, & receu un nouveau renfort que Robert Duc de Bourgogne luy amenoit, mit à la voile

voile, & aborda le 4. de Juin à la rade de Damiete en Egypte. Les Sarrasins l'attendoient de pied ferme sur le bord : il prit terre malgré eux, & les poussa. Comme ils eurent esté battus, la frayeur les saisit de telle sorte, que le lendemain ils abandonnerent la ville aprés y avoir mis le feu en plusieurs endroits ; & transporterent par batteaux audelà du fleuve du Nil, toutes leurs familles & leurs plus pretieuses hardes. 1249.

Le débordement du Nil, qui commence toûjours infailliblement quelques jours avant le solstice d'Esté, empescha que l'armée n'allast du mesme pas prendre la ville du grand Caire, & la retint jusqu'à la mi-Automne dans une oisiveté, qui la jetta dans toutes sortes de débauches & de dissolutions.

Au mois de Septembre arriva Alfonse frere du Roy, qui ne s'estoit pas embarqué avec luy, amenant de nouvelles troupes de Croisez. Raimond Comte de Toulouse, son beau-pere, qui l'avoit conduit jusqu'à Aigues-Mortes, mourut au retour de-là dans la ville de Millau en Roüergue, donnant toutes les demonstrations d'une grande & veritable penitence. Il fut le dernier des COMTES DE TOULOUSE, qui avoient dominé dans la plus grande partie du Languedoc prés de trois cens cinquante ans. Sa fille Jeanne n'eut point d'enfans de son mary Alfonse; aprés sa mort, qui arriva l'an 1270. Philippe le Hardy se mit en possession de ses Seigneuries, suivant le Traité de l'an 1228.

Le 20. de Novembre le saint Roy partit de Damiete, & marcha contre les Sarrasins, qui avoient leurs forces assemblées autour de la ville de Massoure. Il campa sur un bras du Nil, appellé autrefois *Canopus*, & alors le * Raschit, qui n'estoit point gueable. Sur ces entrefaites le Sultan, nommé Meledin, vint à mourir : en attendant le retour de son fils, ils déférerent le commandement au plus vaillant de ses Emirs ou Satrapes ; on l'appelloit Farchardin.

* Rosette, à cause de la ville qui est dessus.

Les François ayant enfin passé le Raschit, gagnerent en trois jours deux grands combats sur les Infidelles : le saint Roy animé d'un zele de Samson, y fit des actions d'une prodigieuse valeur : mais au premier, qui se donna en Fevrier, Robert son frere poursuivant trop inconsiderément les ennemis au travers de la ville de Massoure, fut tué sans qu'on pust retrouver son corps. 1250.

L'armée Chrestienne s'estant campée prés de Pharamia pour se rafraischir, arriva Melec-Sala, fils de Meledin, avec une armée qu'il avoit obtenuë des autres Sultans de sa Religion. Avec cela il enveloppa de telle sorte celle des Chrestiens, luy bouchant tous les passages des vivres, que la faim, & cette maladie qu'on nomme aujourd'huy *scorbut*, la reduisit en un état tout-à-fait déplorable. Dans cette extrémité il fut resolu de la remener à Damiete ; mais il estoit trop tard, les ennemis luy tombant sur les bras de tous costez, elle fut entierement deffaite sur le chemin, & le Roy fait prisonnier avec ses deux autres freres Alfonse & Charles, & presque tous les Chefs. Il n'y eut qu'un tres-pe-

Digitized by Google

1250. tit nombre des siens qui échapa la captivité ou la mort. Ce malheur arriva le cinquiéme jour d'Avril.

On peut juger quelle fut la douleur du bon Roy, & quel fut son déplaisir, lors qu'il pensoit à la peine extréme où seroit la Reine sa femme, qu'il avoit laissée dans Damiete avec son tresor, & où elle avoit accouché d'un fils. A ces peines indicibles les Barbares ajoûterent un outrage qui luy fut plus sensible que la perte de son armée & de sa liberté; c'est qu'ils foüetterent devant luy un Crucifix, le foüillerent de crachats, & le traînerent dans la boüe. Quant à sa personne, ils le traiterent avec une extréme barbarie, & le menacerent souvent de le massacrer, & de le mettre aux Bernicles, supplice fort cruel. Toutefois le Sultan Melec-Sala craignant de perdre sa rançon, s'il venoit à mourir, fit cesser ces outrages; si bien qu'il recouvra sa santé. Il conclut ensuite une tréve de dix ans avec luy; mais là-dessus ayant esté massacré par ses Emirs, le Roy se vit aussi en grand danger de perir par la mesme fureur: neanmoins celuy qu'ils élurent pour Sultan (il s'appelloit Turquemir) l'en garantit, & confirma le traité.

Par les conditions on luy rendoit la liberté à luy & à tous les Chrétiens captifs, avec permission d'emporter leur équipage; on leur accordoit une tréve pour dix ans, & on leur laissoit tout ce qu'ils tenoient encore dans la Terre-Sainte, moyennant la reddition de Damiete, la délivrance des Sarrasins captifs, & deux cens mille besants d'or comptant; ils valoient quatre cens mille livres d'argent. Il est remarquable que ce genereux Roy ne pouvant souffrir qu'on mist sa personne à prix, voulut que cette somme fust pour la rançon des siens, & Damiete pour la sienne; & qu'ayant appris que dans le payement les Sarrasins s'estoient mécomptez à son profit d'une notable somme, il voulut incontinent la leur renvoyer.

C'est une fable qu'il ait donné aux Barbares une Hostie consacrée pour gage de sa parole; il se fust exposé mille fois à la mort plûtost que de livrer son Dieu à ces impies. Il est vray qu'ils battirent autrefois de la monnoye où il y avoit un Ciboire empreint, avec une Hostie au dessus; que la mesme figure se voyoit en quelques-unes de leurs tapisseries; & qu'aujourd'huy on remarque encore des calices gravez sur les murailles de Damas. Peut-estre ont-ils voulu marquer par là qu'ils avoient remporté des victoires signalées sur les Chrestiens, & mené leur Dieu en triomphe.

La somme payée, & Damiete remise par la Reine aux Infidelles, le Roy & les Princes furent délivrez, & montant sur les galeres des Genois, allerent descendre au port d'Acre: mais pour les autres prisonniers, les malades, qui estoient en tres-grand nombre, furent assommez, & les autres contraints de payer nouvelle rançon, ou de renier.

On a voulu dire que les Barbares creverent alors les yeux à trois cens Gentils-hommes François, & que ce fut en memoire de ces nobles Mar-

tyrs que S. Loüis, à quelques années de là, fonda l'Hospital des Quinze-vingts à Paris. Mais cette cause n'est nullement marquée dans les Lettres de l'institution de cet Hospital ; & je trouve long-temps auparavant qu'un Duc de Normandie en fit à Roüen une toute pareille, sinon qu'elle n'estoit que de cent aveugles. 1251.

De plus de trente-cinq mille bons combattans qui avoient suivi saint Loüis en cette expedition, il luy en restoit à peine six mille, nombre trop petit pour faire aucune entreprise. Neanmoins, à la priere des Chrestiens de ce païs-là, & parce qu'il connoissoit que les Barbares enfreindroient la tréve si-tost qu'il seroit parti, il resolut d'y demeurer quelque temps ; & cependant il renvoya ses freres Alfonse & Charles en France.

Comme l'Empereur Federic faisoit encore une nouvelle levée de bouclier pour se venger du Pape, il mourut à Firenzole le treiziéme de Decembre, peut-estre étouffé ou empoisonné par Mainfroy, l'un de ses fils bastards. Il laissa à son fils Conrad l'Empire & la Germanie ; à Federic son petit-fils, issu de Henry son fils aisné, la Duché d'Austriche, & à Mainfroy la Principauté de Tarente. Mais toute cette race fut éteinte dans peu d'années, pour avoir, disoient quelques-uns, choqué le saint Siege, ou plûtost pour avoir regné tyranniquement. Lorsque le Pape Innocent eut appris la mort de Federic, il partit de Lyon, où il avoit demeuré six ans & demy, pour s'en retourner à Rome.

Quand la nouvelle de la prison du saint Roy fut répanduë en France, un certain Moine apostat, qui se nommoit Maistre Hongrie, asseurant qu'il avoit une mission particuliere de Dieu, alloit amassant les jeunes pastres & païsans par toute la France, pour aller, disoient-ils, délivrer leur Prince & la Terre-Sainte. On nommoit ces nouveaux Croisez les *Pastoureaux*. La connivence de la Regente, qui pensoit tirer de ces bandes confuses quelques troupes pour envoyer du secours au Roy son fils, donna cours à cette émotion. On voyoit les bandits, les larrons, les heretiques, & toutes sortes de méchantes gens se fourrer dans ces troupes ; si-bien qu'elles se licencierent à une infinité de desordres & de cruautez, principalement contre les Ecclesiastiques & contre les Juifs. Quand leurs insolences furent au dernier point, les peuples se desabuserent & s'armerent contr'eux. Dans l'Orleannois & dans le Berry les habitans & la Noblesse les chargerent & les mirent en déroute : il en fut pendu quelques-uns, puis cette canaille se dissipa & s'évanoüit presque toute en un moment.

La Reine Blanche affligée de l'absence du saint Roy, & de la maladie d'Alfonse son autre fils, que l'on croyoit incurable, tomba dans une grande langueur, & aprés dans une fiévre lente, qui au bout de trois mois mit fin à ses jours le 26. de Novembre de l'an 1252. Elle mourut à Melun âgée de plus de soixante-cinq ans. Comme son fils luy avoit fondé le Monastere de Maubuisson, de l'Ordre de Cisteaux, & 1252.

1252. que cinq ou six jours avant son trépas elle en avoit pris l'habit & fait les vœux entre les mains de l'Abbesse de ce Monastere, qu'elle avoit envoyé querir exprés : elle y fut portée avec grande pompe sur les épaules des principaux Seigneurs de la Cour, assise dans une chaise d'or, le visage découvert, & estant revétuë de ses ornemens Royaux pardessus l'habit Religieux de ce mesme Ordre. Elle estoit aussi & dés long-temps auparavant, du tiers Ordre de S. François, aussi bien que le Roy son fils, selon la devotion de ce temps-là. Mais, à proprement parler, ce n'estoit alors qu'une Confrerie, qui n'avoit point de vœux ni d'habit particulier.

Quelques Historiens modernes sont fort en doute si elle estoit aisnée ou puisnée de Berenguelle. Celle-cy fut mariée à Alfonse Roi de Leon, & eut la tutelle de son frere Henry ; puis ce jeune Prince estant mort, elle luy succeda au Royaume de Castille. Quelques François même ont avancé qu'elle l'avoit usurpé sur Blanche sa sœur, qui estoit éloignée ; & ils s'appuyent sur ce que dans le tresor des Chartres on trouve des Lettres de neuf Seigneurs Castillans au Roy Loüis VIII. & à Blanche, par lesquelles ils reconnoissent leur fils * pour leur Roy ; & disent qu'Alfonse IX. Roy de Castille avoit declaré par son testament, que si son fils Henry mouroit sans enfans, ceux de Blanche devoient succeder par droit hereditaire. Mais si ces Auteurs avoient bien lû l'Histoire de Matthieu Paris, dans la vie du Roy Jean, à l'an 1218. ils ne se feroient pas si fort égarez dans leur raisonnement : ils y auroient vû que le Pape parlant aux Ambassadeurs du Prince Loüis, fils de Philippe Auguste, dit formellement par deux fois que Berenguelle estoit l'aisnée. Au reste si les Seigneurs mal-contens offrirent la Couronne de Castille à Blanche, il est probable qu'ils se fondoient sur ce qu'Alfonse Roy de Leon, & Berenguelle estant parens au degré prohibé, le Pape Innocent III. avoit declaré leur mariage nul, & les enfans qui naistroient de cette conjonction * incestueuse, bastards & incapables de succeder. Tellement qu'à leur exclusion, ceux de Blanche venoient à la succession d'Alfonse IX. leur ayeul ; & c'est, à mon avis, ce qui faisoit le droit que les Rois de France ont gardé long-temps sur la Castille.

* C'estoit S. Loüis.

* Voy les Lettres d'Innocent III. imprimées à Cologne.

Quelques mois avant la mort de Blanche, il s'émût une tres-aspre querelle entre les Docteurs seculiers de la Faculté de Theologie de Paris, dont Guillaume de saint Amour estoit comme le chef, & d'autre costé les Ordres Mendians des Freres Prescheurs, & des Freres Mineurs : parce que ces Religieux, à ce qu'on leur reprochoit, bien loin de se soûmettre aux statuts & à la discipline de l'Université, tendoient à s'en rendre les maistres.

*L'affaire fut opiniâtrement debattuë cinq ou six ans durant. Saint Amour avoit l'avantage à Paris : mais le different ayant esté porté à Rome, il y eut du pire, & le livre * qu'il avoit fait contre eux, fut condamné, non pas comme heretique, mais comme scandalisant ces bons Peres. Ils avoient tout credit en cette Cour-là, & en obtenoient*

* Il estoit intitulé, *De periculis novissimorum temporum.*

Digitized by Google

d'autant plus facilement de grands privileges, que ces passedroits élevoient la puissance de celuy qui les donnoit, & diminuoient celle des Evesques, au préjudice desquels ils estoient donnez. 1252.

Vers les commencemens de cette querelle, Robert * *de Sorbonne Docteur en Theologie, & fort chery du Roy saint Loüis, bastit le College des* PAUVRES MAISTRES DE SORBONNE. *Sous ce nom le vulgaire a accoustumé de comprendre toute la sacrée Faculté de Theologie de Paris; en effet c'est la plus celebre de ses Ecoles.*

* Sorbonne village auprés de Sens d'où il étoit natif.

L'an 1253. mourut Thibaud, qui estoit le V. du nom comme Comte de Champagne, mais seulement le I. comme Roy de Navarre. Il eut pour successeur en tous ses Estats son fils Thibaud II. ou VI. âgé de quatorze ans, sous la tutelle de sa mere. 1253.

Conrard fils de Federic ne s'estoit pas trouvé assez fort en Germanie contre Guillaume Comte de Hollande pretendu Roy des Romains: il estoit passé en Italie dés l'an 1251. & quelque temps aprés ayant malheureusement fait étrangler son neveu Federic, s'estoit saisi de ses tresors & de son Royaume de Sicile. Mais cette année 1254. il fut empoisonné luy-mesme par Mainfroy; auquel, ne sçachant pas qu'il estoit l'auteur de sa mort, il laissa la regence du Royaume & la tutelle de son fils Conrard le jeune, vulgairement nommé Conradin, âgé seulement de trois ans. 1254.

Il y avoit prés de six ans que le saint Roy estoit sorty de France, & trois ans & demy qu'il sejournoit en Terre-Sainte, visitant les saints Lieux avec une devotion incroyable, fortifiant les places, & raffermissant autant qu'il pouvoit le courage & les affaires des Chrestiens de ces païs-là. La France destituée de Pilote par la mort de sa mere, demandoit instamment son retour: il s'embarqua donc au Port d'Acre ou Ptolemaïde, la veille de saint Marc, & aborda à Marseille l'onziéme de Juillet.

Le Roy d'Angleterre qui estoit cette année venu en Gascogne, desirant éviter le long trajet de mer qu'il y avoit à s'en retourner, obtint du saint Roy la permission de traverser la France pour s'embarquer à Boulogne. Le Roy voulut bien aller à sa rencontre jusques à Chartres; delà il le mena à Paris, où il le traita quatre jours durant avec toutes les magnificences possibles. La joye & la feste furent d'autant plus grandes, que les quatre sœurs filles du Comte de Provence, l'aînée mariée au Roy de France, la seconde au Roy d'Angleterre, la troisiéme à Richard son frere, & la quatriéme à Charles Comte d'Anjou, s'y trouverent toutes ensemble.

Comme Guillaume Comte de Hollande & Roy des Romains faisoit la guerre aux Frisons qui luy estoient rebelles, il estoit arrivé l'an 1254. que son cheval s'estant enfoncé dans la glace, il avoit esté assommé par les païsans qui estoient cachez dans des roseaux. L'an suivant que l'on comptoit 1256. les Electeurs vendant laschement l'honneur de la Nation

EMPP. encore BAUDOUIN II. & RICHARD &

GGgg iij

ALFONSE Competiteurs. *Germanique & leurs suffrages à des Princes estrangers, deferent l'Empire, les uns à Richard frere du Roy d'Angleterre, les autres à Alfonse X. Roy de Castille. Richard passa en Allemagne, & y sejourna plus*
1255. *de deux ans, ayant esté couronné à Aix la Chapelle l'an 1247. Alfonse ne s'y fit connoistre que par son argent, & tous deux disputerent leur droit devant le Pape durant plusieurs années sans pouvoir jamais s'accorder.*

Les fils de Bouchard d'Avesnes expulsez par Guy Comte de Flandre & leurs autres freres uterins du second lit, s'estoient refugiez vers Guillaume Comte de Hollande, lequel avoit vaincu & fait prisonnier Guy avec avec un de ses freres. La mere pour s'en venger avoit appellé Charles Comte d'Anjou; & luy avoit donné la joüissance du Hainaut & de Valenciennes sa vie durant. Il regagna ces pays-là assez facilement sur le Hollandois, parce qu'il le trouva occupé contre les Frisons, où il fut tué comme nous l'avons dit. Son fils Florent qui luy succeda, delivra Guy & son frere, moyennant une grande rançon; Et le saint Roy obligea son frere Charles de rendre le Hainaut pour une somme d'argent, comme aussi les parties de s'en tenir à l'Arrest qu'il avoit donné l'an 1246.

1256. & suivans. Le calme estant universel dans son Royaume, il s'adonnoit à le regler par de bonnes loix, à en bannir les violences & l'oppression, & à l'instruire par ses bons exemples, & par toutes sortes de saintes œuvres. Il prenoit sous sa protection les foibles, les veuves & les orfelins; il procuroit de tout son pouvoir l'avancement de la Religion & le service de Dieu; il pourvoyoit à la nourriture des indigens, au mariage des pauvres Damoiselles, à l'entretenement des Eglises;& sur tout il travailloit au soulagement des peuples, par la revocation de toutes les impositions, que la malignité ou la necessité des temps precedens avoient introduites.

Les titres de la Chambre des Comptes qui nous ont esté montrez par Monsieur Vyon d'Herouval, aux soins duquel l'histoire de la troisiéme Race de nos Rois doit la plus grande partie des nouvelles découvertes qu'elle a données dans ces derniers temps, font voir entre plusieurs choses tres-rares & tres-curieuses; Que ce Roy vrayment tres-chrestien n'espargnoit rien pour la conversion des Infidelles; Que pour cet effet il recueilloit tous les enfans des Juifs qui estoient orfelins ou destituez d'assistance, les faisoit nourrir dans la Religion Chrestienne, & leur donnoit deux, quatre, six deniers d'argent par jour pour leur nourriture, lesquels estoient pris sur son domaine, & passoient en doüaire à leurs veuves, & bien souvent à leurs enfans; Que ceux-là estoient appellez *les Baptisez*, comme ceux qui embrassoient le Christianisme estant en âge, se nommoient *les Convertis*; Qu'à son exemple le Duc de Bourgogne, le Roy d'Angleterre, & quelques autres pratiquerent pareille chose dans leurs terres; Et que les Rois ses successeurs

Digitized by Google

l'imiterent en cela, jusques au regne du Roy Jean. Ce qui retira une infinité de Juifs de leur obstination. 1256. & suivans.

Nous avons encore appris par le mesme moyen, que lorsque saint Loüis faisoit voyage quelque part, il y avoit un Prelat, c'estoit ordinairement l'Archidiacre de Paris, & un Seigneur de marque, qui suivoient la Cour de quelques journées, & faisoient enqueste dans tous les logemens & dans tout le pais où elle avoit passé, des torts ou des dégasts qu'elle pouvoit avoir faits aux hostes ou aux gens de la campagne; Et le bon Roy les reparoit aussi-tost de ses propres deniers, sans que ceux qui estoient grevez eussent seulement la peine de luy en demander justice, bien loin de se consumer en frais pour l'obtenir.

Les trois plus grandes villes de la Provence, Arles, Avignon & Marseille, n'obeissoient à leur Comte que de la maniere qu'il reconnoissoit l'Empereur son Souverain, & s'estoient mises en pleine liberté, se gouvernant par leurs Magistrats suivant les concessions des deux Federics. Charles à son retour d'Egypte voulut les reduire sous le joug : Arles & Avignon ployerent; Marseille se crut assez forte pour se conserver; & mesme estant animée par la faction du Baron de Castellane, elle commit plusieurs hostilitez par mer & par terre quatre ou cinq ans durant. Au bout de ce temps-là Charles, ayant pris ses mesures, l'investit avec des troupes, & la matta si fort par la famine qu'elle se rendit à 1257. la discretion de ce Prince immisericordieux; qui fit décoller grand nombre de ses principaux Bourgeois. Alors il se creut Seigneur absolu de ce païs-là, d'autant plus que la mesme année il força Guillaume des Baux Prince d'Orange de renoncer au titre de Roy d'Arles & de Vienne qui luy avoit esté donné l'an 1214. par l'Empereur Federic II. Le nouvel Historien de Provence, auteur exact & curieux, l'a écrit ainsi.

Trois peuples d'Italie, les Venitiens, les Genois, les Pisans s'estoient rendus fort puissans sur la mer du Levant, & à cause de cela avoient une furieuse jalousie les uns des autres. Les deux premiers ayant chacun leur quartier & leurs Magistrats dans la ville d'Acre, prirent querelle ensemble au sujet de quelques particuliers, & s'acharnerent mutuellement à leur destruction; Ces sanglantes discordes acheverent de ruiner les affaires des Chrestiens Occidentaux en Orient.

Dans une entreveuë qui se fit prés de Montpellier, les deux Rois 1258. Loüis de France & Jacques d'Arragon surnommé le Conquerant traiterent le mariage de Philippe, alors second fils de Loüis, mais qui deux ans aprés devint l'aisné, avec Isabelle fille puisnée de Jacques. Ce Roy avoit pour pere Pierre II. & pour ayeul Alfonse II. qui estoit fils de Raimond IV. Comte de Barcelonne & de Petronille Reine d'Arragon, fille du Roy Ramire II. qui avoit esté Moine.

Ce mariage conclu ils accorderent leurs autres differends de cette maniere. Le saint Roy ceda à l'Arragonnois la souveraineté que la France avoit retenuë sur Barcelonne, sur les Comtez d'Urgel, de

Chreftiens. C'eftoit de fe foüetter en public avec des cordelettes ou avec des courroyes de cuir. On appelloit ces foüetteurs les DEVOTS, *& depuis on les nomma les* FLAGELLANS. *Cette manie commença dans la ville de Perouse en Toscane, par l'exemple & les predications d'un hermite nommé Reynier, s'efpandit jufques dans la Pologne, gagna mefme jufqu'en Grece, & à la fin dégenera en fuperftition & en herefie.* 1260.

Au mois de Juillet de l'an 1261. *un Lieutenant de Michel Paleologue VIII. du nom, Empereur des Grecs, qui revenoit de faire la guerre à Michel * Defpote d'Epire, fe rendit maiftre de Conftantinople, y eftant entré par un trou que quelques traiftres luy enfeignerent fous les murailles de la ville; Il executa ce coup tres-important, fort facilement, parce que l'Empereur Baudoüin en eftoit dehors, & avoit emmené l'Armée navale affieger une petite ville fur les bords du Pont-Euxin.* 1261.

* Seigneur dominateur

Voilà comme Conftantinople retourna entre les mains des Grecs; d'où elle eft tombée deux cens ans aprés fous la tyrannie des Turcs. Les Latins avoient tenu ce morceau de l'Empire d'Orient environ 150. *ans, & il eft remarquable que comme leur regne y avoit commencé par Baudoüin, il finit par un autre Baudoüin.*

EMPP. MICHEL VIII. & RICHARD & ALFONSE Competiteurs.

Les Venitiens qui eftoient fort intereffez en cette perte, mirent en mer une tres-puiffante armée navale, avec laquelle tenant tout l'Archipel, ils reduifirent Conftantinople fi à l'eftroit que Manuel fut fur le point de l'abandonner. Mais les Genois en haine des Venitiens, firent ligue avec luy & le fecoururent puiffamment, malgré les prieres de tous les Princes Chreftiens, & les excommunications du Pape. L'Empereur Baudoüin retint encore quelque temps l'Ifle d'Eubœe ou Negrepont. 1262.

Le baftard Mainfroy non content d'avoir ufurpé le Royaume de Sicile fans le confentement du faint Siege, gourmandoit infolemment le Pape & les terres de l'Eglife; en forte qu'Alexandre IV. ne pouvant plus fupporter fa tyrannie, avoit offert ce Royaume à Edmond fils du Roy d'Angleterre qui l'avoit accepté; Et fon pere pour fournir aux frais de cette entreprife avoit tant fait d'exactions & d'impofts fur fes fujets qu'is s'eftoient prefque tous liguez & revoltez contre luy.

Urbain IV. fucceffeur d'Alexandre, ayant fait prefcher la Croifade contre Mainfroy, excita quelques Seigneurs François à paffer en Italie: d'abord ils forcerent les paffages de Lombardie, & poufferent les troupes Sarrafines que Mainfroy entretenoit à fon fervice: mais peu aprés le payement leur manquant, ils s'en renvinrent en France, laiffant le Pape plus embarraffé qu'auparavant.

Pour fe mieux fortifier contre fa colere implacable, Mainfroy contracta alliance avec Jacques III. Roy d'Arragon, donnant fa fille en mariage à Pierre fon fils aîné; lequel ne dédaigna pas ce party, pource qu'il luy apportoit une affez prochaine efperance du Royaume de Sicile, Mainfroy n'ayant point d'enfans mafles. En effet c'eft par là que les Rois

Digitized by Google

1263. d'Arragon y sont parvenus, & il faut qu'ils advoüent qu'ils tiennent leur droit d'un bastard, usurpateur & excommunié.

Le saint Roy Loüis ne connoissoit point cette fausse politique, qui a d'autres maximes que n'ont le Christianisme & la justice naturelle. C'est pour cela qu'il tâchoit de tout son pouvoir d'accorder les querelles d'entre ses voisins, bien loin de les fomenter. Dans cet esprit de charité, il travailla à l'accommodement d'entre le Roy d'Angleterre & ses Barons, dont Simon de Montfort Comte de Leycestre estoit le chef. Les uns & les autres s'estant soûmis à ce qu'il en ordonneroit, il assembla pour ce sujet son Parlement à Amiens, & prononça la sentence arbitrale en presence du Roy Henry : Toutefois les Barons y trouverent des difficultez, & ne voulurent pas y deferer.

Ainsi les troubles d'Angleterre continuant, le Pape Urbain envoya revoquer le don du Royaume de Sicile, qu'il avoit fait au Prince Edmond, puis qu'il ne pouvoit pas le poursuivre, & en investit Charles Comte d'Anjou frere du Roy saint Loüis. La vanité de sa femme, qui brusloit d'envie d'avoir le titre de Reyne aussi-bien que ses trois autres sœurs, le porta à l'accepter.

1264. *Il arriva cette année 1264. en un village prés d'Orviete, qu'une Hostie parut jetter du sang sur les corporaux pour convaincre l'incredulité du Prestre qui celebroit la Messe. Le Pape Urbain persuadé de ce miracle, institua la Feste & Procession du saint Sacrement pour estre solemnisée le Jeudy d'aprés l'Octave de la Pentecoste. Saint Thomas d'Aquin qui estoit pour lors Professeur en Theologie à Orviete, en composa l'Office.*

Urbain IV. estant mort à Perouse le troisiéme d'Octobre, les Cardinaux aprés une vacance de quatre mois, élurent le Cardinal Guy le Gros, natif de S. Gilles en Languedoc, qui avoit esté marié avant que d'estre d'Eglise & avoit deux filles. Il prit le nom de Clement IV. On admire entre ses vertus une rare modestie, & qui a esté peu imitée par ses successeurs ; C'est qu'il protesta d'abord qu'il n'éleveroit aucun de ses parens ; Et il tint si exactement sa parole, que de trois Prébendes que son propre frere possedoit, il l'obligea d'en quitter deux, & bien loin de marier ses filles à de grands Seigneurs, comme il le pouvoit, il leur donna si peu de dot qu'elles aimerent mieux se faire Religieuses.

Vers le milieu du mois de Juillet de l'an 1264. au commencement de la nuit, on observa une Comete du costé de l'Occident, & quelques jours aprés un peu avant le jour, on la vit du costé de l'Orient, qui estaloit sa queuë vers l'Occident. Son cours dura jusqu'à la fin de Septembre, deux mois & demy.

1265. Clement IV. à son arrivée au Pontificat, ratifia l'élection que son predecesseur avoit faite de Charles de France pour le Royaume de Sicile, obtint pour luy du saint Roy une decime sur le Clergé de son Royaume, & luy presta autant d'argent qu'il en pût fournir, ayant engagé pour cela le revenu des Eglises de Rome.

Digitized by Google

Charles avec ce secours, avec l'assistance du Roy son frere, & par les soins de sa femme qui vendit ses pierreries pour lever des gens de guerre, qu'elle choisit entre les plus braves, mit une puissante armée sur pied pour passer en Italie par terre, & cependant s'embarqua avec trente gros vaisseaux, & alla surgir au port d'Ostie. Il fut receu à Rome avec de grands honneurs par le peuple, declaré Senateur de cette ville (c'estoit comme Gouverneur & Juge souverain) & l'année suivante le vingt-huitiéme Juin couronné Roy de Sicile par le Pape dans l'Eglise S. Pierre. Mais ce fut à la charge de payer au saint Siege huit mille onces d'or, & un palefroy blanc par chacun an, de n'estre jamais élû Empereur, & de ne point unir ce Royaume à l'Empire. Car les Papes ne vouloient plus de puissance en Italie qui ne fust moindre que la leur. 1265.

Son armée de terre n'arriva que sur la fin de l'année, laquelle il acheva dans Rome. La suivante il marcha vers Naples, les Guelfes estant venus de tous costez se ranger auprés de luy. Le Comte de Caserte luy abandonna lâchement le passage du Garigliau; Ensuite il gagna le poste de saint Germain, gardé par six mille hommes, & enfin le vingt-sixiéme de Février estant dans la campagne de Benevent, il remporta une pleine, mais sanglante victoire sur les troupes de Mainfroy, qui fut tué sur la place. 1266.

Ensuite de cette grande journée, tout se soûmit au vainqueur deça & delà le Fare, horsmis la ville de Nocera, où Federic II. avoit mis une forte garnison de Sarrasins, qui tint encore long-temps. On connut dés lors qu'il ne sçavoit pas user humainement de son bonheur; car son armée commit d'énormes cruautez à la prise de la ville de Benevent, & il laissa mourir en prison la femme & les enfans de Mainfroy, & plusieurs Seigneurs de ce party-là.

Neanmoins le S. Pere, comme il se montroit tres-obeïssant à ses ordres, le declara Lieutenant general de l'Empire en Italie, sous le titre de GARDE-PAIX. En cette qualité il debella par ses Lieutenans, les Gibelins de la Toscane, particulierement ceux de Florence, & rétablit tous les Guelfes dans leurs maisons & dans leurs biens. 1267.

Cependant le jeune Conradin avoit envoyé un Manifeste à tous les Princes de l'Europe, se declarant le vray successeur du Royaume de Sicile, & implorant leur assistance pour recouvrer la succession de ses peres. Si bien qu'avec l'aide des anciens amis de la Maison de Soüaube & des adventuriers qui cherchoient fortune, il amassa une puissante armée & descendit en Italie sur la fin d'Octobre. Sa mere n'estoit pas d'avis qu'il s'engageast si-tost dans cette guerre; elle craignoit de voir échoüer la jeunesse inexperimentée de son fils, à peine âgé de seize ans, contre le bonheur & la vaillance de Charles : mais au lieu de deferer à ses sages conseils, il se laissa emporter aux continuelles instances des Gibelins, qui le pressoient de marcher.

Il avoit amené d'Allemagne le jeune Federic fils de Herman Mar-

1267. quis de Bade encore plus jeune que luy, qui se disoit aussi Duc d'Austriche, estant fils d'une fille de Henry frere de Federic dernier Duc de ce païs-là; Et avec cela il se tenoit asseuré de l'assistance de Henry & de Federic freres d'Alfonse X. Roy de Castille, lesquels à son arrivée dans l'Italie devoient se declarer en sa faveur.

Ces freres ayant esté chassez d'Espagne par le Roy Alfonse, s'estoient retirez en Afrique auprés du Roy de Tunis, où ils avoient acquis beaucoup de reputation, d'argent & d'amis. Henry ayant appris les progrez de Charles en Italie, luy estoit venu offrir son service avec huit cens chevaux, & luy avoit presté une somme considerable. En recompense, Charles l'avoit fait élire Senateur de Rome: mais parce que depuis il le traversa auprés du Pape dans la recherche du Royaume de Sardaigne, cet Espagnol s'aliena de luy, & conspira secretement avec Conradin; Estant Senateur de Rome il disposa la ville à le recevoir, en chassant ou emprisonnant tous ceux qui luy estoient contraires; Et lors qu'il le vit approcher il arbora ses armes sur les portes de la ville, & se joignit ouvertement à luy.

1268. Conradin aprés avoir passé l'hyver à Verone, méprisant les foudres du Pape, s'embarqua aux costes de Genes sur les vaisseaux des Pisans. Estant descendu en Toscane, il surprit & tailla en pieces les troupes que Charles y avoit laissées; Et au mesme temps Conrad,* venu d'Antioche fit revolter toute l'Isle de Sicile, à la reserve de Messine & de Palerme.

* Voy cy-aprés à l'an 1269.

Ces beaux commencemens trahirent le jeune Conradin, & le flaterent pour le mener à la mort. Comme il entroit dans le Royaume de Sicile, Charles quitta le siege de Nocere, & vint au devant de luy, resolu de decider la querelle par une bataille. Elle se donna le vingt-cinquiéme jour d'Aoust prés du Lac Fucin, maintenant appellé le Lac de Celano: les François la gagnerent entierement, mais avec beaucoup de risque & avec beaucoup de sang. Conradin, Federic Duc d'Austriche, & Henry de Castille se sauverent à la fuite: mais estant reconnus par les chemins ils furent ramenez au vainqueur.

Aprés cette victoire le Pape luy permit de reprendre la dignité de Senateur de Rome qu'il avoit esté obligé de déposer, & le constitua Vicaire de l'Empire dans la Toscane. Sa gloire eust esté sans pareille, s'il eust esté aussi clement que vaillant, & s'il n'eust pas exercé des rigueurs mortelles sur les prisonniers de guerre, & sur les peuples qui s'estoient revoltez quoy qu'avec quelque raison, puisque c'estoit pour leurs anciens maistres.

1269. Comme il eut resolu de passer en Afrique avec le Roy S. Loüis, ne sçachant que faire de Conradin & de Federic, qu'il estoit tres-dangereux de garder, & encore plus de relâcher dans un Royaume tout plein de factions & de revoltes: il leur fit faire leur procez par les Syndics des villes du Royaume. Ces Juges les ayant condamnez à mort comme

perturbateurs du repos de l'Eglise, il leur fit trancher la teste sur un eschaffaut au milieu de la ville de Naples, le vingt-septiéme jour d'Octobre. Execution qui fait encore fremir d'horreur la posterité, mais qui sembloit une retribution de la Justice divine, pour les barbaries encore plus horribles que Federic, ayeul de Conradin, avoit exercées sur toute la maison des Princes Normands. Henry de Castille eut la vie sauve, mais fut confiné en une prison d'où il ne sortit qu'aprés vingt-cinq ans pour s'en retourner en Espagne. 1269.

Conradin estant sur l'échaffaut, aprés avoir fait de lamentables plaintes de son malheur, & de la cruauté de ses ennemis, jetta son gand dans la place, pour marque de l'investiture de ses Royaumes à celuy de ses parens qui voudroit poursuivre sa querelle. Un Cavalier l'ayant levé, le porta à Jacques Roy d'Arragon, qui avoit épousé une fille de Mainfroy. Presque en mesme temps ce Conrad Prince d'Antioche, fils d'un Federic bastard de l'Empereur Federic II. qui estoit venu d'Orient au secours de Conradin, & avoit aidé à faire revolter l'Isle de Sicile, ayant esté pris par les gens de Charles, fut pendu & étranglé. Et ainsi finit par les mains du bourreau cette glorieuse race des Princes de Soüaube, dont il y avoit eu tant de Rois & tant d'Empereurs.

Les abus & les entreprises de la Cour de Rome estoient venuës jusqu'à tel point, que le Roy saint Loüis, quoique tes-devot au saint Siege, fit cette année une Pragmatique pour en arrester le cours en France, principalement touchant la dispensation des Benefices.

Cette mesme année se fit le mariage de Blanche sa fille avec Ferdinand fils aisné d'Alfonse X. Roy de Castille, le Pape ayant donné dispense de la parenté qui estoit entre les parties. Les noces se celebrerent à Burgos. Philippe frere de l'épousée, Edoüard fils du Roy d'Angleterre, Jacques Roy d'Arragon, ayeul de l'époux; Alhamur Roy de Grenade, & plusieurs autres Princes & grands Seigneurs honorerent cette solemnité de leur presence. Il fut expressément dit dans le contract, que si Ferdinand mouroit avant son pere, ses enfans le representeroient, & succederoient à la Couronne.

Les affaires des Chrestiens du Levant estant reduites à l'extrémité par Bendocabar Sultan d'Egypte, les exhortations du Pape & le zele de saint Loüis, exciterent les Princes d'Occident à faire encore un grand effort pour les soûtenir. Le Roy d'Arragon & Edoüard fils aisné du Roy d'Angleterre, promirent de seconder le saint Roy, & son frere Charles de s'y porter avec toutes les forces de l'Italie. Le nombre des Croisez estoit de quinze mille chevaux, & de plus de cent mille hommes de pied, qui devoient se partager en deux pour attaquer les Sarrasins par deux endroits tout à la fois.

L'Arragonnois & Edoüard se chargerent d'aller faire la guerre en la Terre-Sainte. Edoüard s'acquitta genereusement de son vœu; mais l'Arragonnois s'estant embarqué, retourna en arriere, & n'y envoya

Digitized by Google

1270. que quelques vaisseaux commandez par Ferdinand son fils bastard.

Quant au saint Roy, il tourna son entreprise sur le Royaume de Tunis, par deux motifs; l'un, qu'il luy sembloit que la conqueste de ce païs-là luy frayeroit le chemin à celle d'Egypte, sans laquelle on ne pouvoit garder la Terre-Sainte : L'autre, que son frere l'y portoit, à dessein de rendre les costes d'Afrique tributaires à son Royaume de Sicile, comme elles l'avoient esté du temps de Roger, Prince Normand.

Ayant donc laissé l'administration de son Royaume à Matthieu Abbé de saint Denis, & à Simon Comte de Nesle, il partit de Paris, comme je croy, le premier jour de Mars de l'année 1270. à la commencer au mois de Janvier ; ou de 1269. à la commencer seulement à Pasques, comme on faisoit alors en France. Il estoit accompagné de trois de ses fils, Philippe, Tristan & Pierre, de son frere Alfonse, de son neveu Robert II. Comte d'Artois, de Thibaud Roy de Navarre, de Guy Comte de Flandre, & de grand nombre de Noblesse.

Il fut prés de quatre mois, tant par les chemins qu'aux environs d'Aigues-Mortes, où il attendit quelque temps que ses vaisseaux fussent prests. Il s'y embarqua au commencement de Juillet, avec ses freres, & fit voile le jour suivant. Au mesme temps ses troupes & les autres Seigneurs s'embarquerent en divers ports, particulierement à Marseille. Le rendez-vous de toute la flote estoit en Sardaigne, à la rade de Calary.

Il y aborda le premier avec quatre grands vaisseaux, non sans avoir souffert beaucoup de mauvais temps. Les autres y arriverent huit jours aprés; & tous ensemble ayant tenu conseil, on persista dans le dessein d'aller faire descente en Afrique, & de s'asseurer de Tunis. On se confirma encore dans cette resolution par l'esperance que le Roy de ce païs-là donnoit de se faire Chrestien, s'ils l'appuyoient de leurs forces contre la resistance de ses Sujets : mais on connut bien-tost qu'il ne le faisoit que pour les amuser.

L'armée ayant donc mis pied à terre aux costes d'Afrique, prit d'emblée le chasteau & la ville de Carthage, bastie en effet sur les ruines de cette fameuse rivale de Rome, mais qui n'avoit plus rien de grand que le nom. Ensuite elle assiegea la ville de Tunis, qui est à l'autre bout du lac de la Goulete, à cinq milles loin de la mer.

Au bout de cinq semaines de siege, les chaleurs excessives du païs, la disette d'eau, l'air de la marine, & les fatigues que souffroient les Chrestiens, ayant toûjours les Sarrasins sur les bras, causerent des fiévres pestilentes & des dysenteries dans leur armée, de sorte qu'il y mourut grand nombre de gens de marque, entr'autres le Prince Jean Tristan Comte de Nevers, & Pierre de Ville-Beon, Chambellan du Roy, & son intime confident.

Digitized by Google

Le saint Roy luy-mesme fut saisi d'un flux de ventre, & quelques jours aprés d'une fievre continuë, qui redoublant d'heure en heure, finit ses glorieux travaux par une bien-heureuse mort le vingt-cinquiéme jour d'Aoust, la cinquante-sixiéme année de son âge, & la quarante-quatriéme de son regne. Estant au lit de la mort, il fit appeller son fils Philippe pour luy laisser de tres-belles & tres-Chrestiennes instructions, qu'il avoit, quelque temps auparavant, dressées & écrites de sa propre main. 1270.

Il eut ensemble toutes les vertus d'un grand Saint & d'un grand Roy, d'un parfait Chrestien & d'un vray Gentil-homme. Il fut humble devant Dieu, & fier aux ennemis de la Foy, modeste & ennemi du luxe pour son particulier; mais pompeux & superbe dans les ceremonies publiques; aussi doux & affable dans la conversation, que rude & terrible dans les combats; prodigue envers les pauvres, & ménager du bien de ses Sujets beaucoup plus que du sien propre; liberal envers les gens de guerre & envers les gens de lettres; enflammé d'un zele incroyable pour la gloire de Dieu & pour la justice; enfin digne de servir de modele à tous les Princes qui veulent regner selon la loy de Dieu, & pour le bien de ses Etats.

Entre ses fervens exercices de pieté, dont il ne relâcha point tout le temps de sa vie : il observoit les jeûnes de l'Eglise avec une grande exactitude, ne mangeant qu'une fois par jour; & si l'infirmité ou le travail des affaires l'obligeoit quelquefois à faire deux repas, il rachetoit cette transgression, suivant les Canons de l'Eglise, par une grosse aumosne, nourrissant cent pauvres un autre jour; j'entends d'extraordinaire, car il en entretenoit ordinairement un tres-grand nombre d'autres, & en servoit deux cens à table tous les jours des grandes festes.

Je trouve que tous les Caresmes il faisoit distribuer soixante-trois muids de bled, soixante-huit mille harancs, & trois mille deux cens dix-neuf livres parisis aux Monasteres & aux Hospitaux, & cent sols par jour aux autres pauvres. Et afin de rendre cette aumosne perpetuelle, il en chargea son domaine, comme d'une tres-grande quantité d'autres pieuses fondations, qui au lieu de diminuer les biens de ses successeurs, ont esté comme un levain miraculeux qui les a multipliez.

Il seroit à souhaiter que la belle & grande Ordonnance qu'il fit à son retour de la Terre-Sainte, pour couper pied aux malversations des Juges, & aux débauches du jeu, du cabaret, & des femmes, fust aussi bien en pratique qu'elle est encore dans les livres, & que les Princes lussent avec application, & avec desir de l'imiter, le testament de ce Roy, en toutes manieres tres-Chrestien : il y regne par tout un esprit de charité & de zele pour la gloire de Dieu, d'équité & de justice pour tout le monde, d'amour & de bonté pour ses Sujets.

Digitized by Google

qui eſt venuë à la Couronne trois cens ans aprés par le Roy Henry le Grand. 1270.

Les filles ſe nommoient Iſabelle , Blanche , Marguerite & Agnes. Iſabelle fut mariée à Thibaud II. Roy de Navarre , & mourut ſans lignée. Blanche peu avant ce voyage d'Afrique, épouſa Ferdinand, dit de la Cerde , fils aiſné d'Alfonſe X. Roy de Caſtille , & en eut deux fils , qui furent injuſtement privez du Royaume de leur ayeul, parce que leur pere l'avoit predecedé , & que la repreſentation n'eut point de lieu. Marguerite fut fiancée à Henry Duc de Brabant & de Limbourg ; puis ce Prince s'eſtant rendu Moine , mariée à Jean ſon frere & ſon ſucceſſeur ; il n'en vint point d'enfans. Agnes épouſa Robert Duc de Bourgogne,& luy en procréa pluſieurs.

Aprés la mort du S. Roy , Marguerite ſon épouſe ſe retira dans le Convent des Religieuſes de Sainte Claire qu'elle avoit fondé au Faux-bourg ſaint Marceau , & y vécut tres-ſaintement juſqu'au vingt-cinquiéme de Decembre de l'an 1285. qu'elle alla rejoindre ſon époux en l'autre vie. Par ſon Teſtament elle donna tous ſes meubles pretieux à l'Hoſtel-Dieu de Paris. Elle en avoit fondé deux autres , l'un au Faux-bourg ſaint Marcel , l'autre à Chaſteaudun.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

B

Digitized by Google

Benefice,

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Consecration

Digitized by Google

D

Digitized by Google

E

Digitized by Google

F

Digitized by Google

G.

Digitized by Google

H

Digitized by Google

Digitized by Google

I

Digitized by Google

Digitized by Google

M

Digitized by Google

Digitized by Google

N

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Q

R

Digitized by Google

Digitized by Google

S.

Digitized by Google

Digitized by Google

V

Digitized by Google

Y

Z

Fin de la Table des Matieres.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement de Paris, Thoulouse, Grenoble, Bourdeaux, Roüen, Dijon, Rennes & autres, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Sénechaux, Prevosts, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Justiciers, & Officiers qu'il appartiendra; SALUT. Nostre cher & bien amé FRANÇOIS DE MEZERAY nostre Conseiller & Historiographe ordinaire, nous a fait remontrer qu'il avoit cy-devant donné au public trois Volumes de l'Histoire de France, commençans à Pharamond, Fondateur de nostre Monarchie, & finissans à la Paix de Vervins, lesquels il avoit avec beaucoup de soin & de travail, reveus, corrigez & augmentez; en sorte que ce sera plûtost un Ouvrage nouveau qu'une réimpression de son Histoire, à laquelle il auroit en outre adjoûté beaucoup de choses necessaires; entre autres un grand Discours de l'origine des François, l'Histoire Ecclesiastique de France, & notamment une augmentation considerable d'un quatriéme Volume, qui doit contenir l'Histoire depuis ladite Paix de Vervins jusqu'à maintenant. Et dautant qu'il ne se recouvre plus d'Exemplaires de la précedente édition, & qu'il luy importe & au public qu'il n'en paroisse pas une nouvelle édition, qu'elle ne soit la plus parfaite qu'il se pourra, pour l'honneur de la France & la reputation de l'Auteur; il Nous a tres-humblement requis sur ce luy vouloir accorder nos Lettres de permission & privilege special : Avec défenses à toutes personnes de quelques qualitez & conditions qu'elles soient, de réimprimer, contrefaire, extraire, changer, alterer, vendre & debiter d'autres impressions que de celles qu'il donnera au public, soit en corps ou en abregé, sans son consentement, tant avec les Figures & Medailles, que sans icelles, ni même d'en exposer & vendre de celles qui pourroient estre contrefaites sur la premiere édition. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant pour diverses raisons à ce Nous mouvans, & pour les bons & agreables services qu'il Nous a rendus & nous rend journellement; & pour faire connoistre l'estime que Nous avons de ses Ouvrages, nous luy avons permis & permettons par ces presentes de faire imprimer par tels Imprimeurs & Libraires qu'il avisera bon estre, ledit Livre intitulé L'HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS PHARAMOND JUSQUES A MAINTENANT, avec les corrections, changemens, additions, augmentations cy-dessus énoncées, en telles formes, & grandeurs de volumes qu'il jugera à propos, soit avec les figures ou autrement, en corps general d'Histoire, ou en Volumes separez, mesme en abbregé;

Digitized by Google

durant l'espace de trente ans, à compter du jour que le dernier & quatriéme volume sera achevé d'estre imprimé pour la premiere fois en vertu du present Privilege; Faisant tres-expresses défenses à toutes personnes de quelques qualitez & conditions qu'elles soient, d'imprimer ladite Histoire separément, en corps, ou en abbregé, tant sur l'impression cy-devant faite que sur la presente, ni d'en contrefaire, extraire, changer, alterer aucune chose, d'en vendre ni debiter d'autres, ni mesme d'en emprunter le titre, tant de celles qui auroient esté contrefaites en France, que de celles qui seroient apportées des pays étrangers, soit qu'elles eussent esté imprimées sur la premiere édition, ou autrement, sans le contentement de l'Exposant ou de ceux qui auront son droit, tant pour l'abbregé, que pour le total de ladite Histoire : A peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, des balots où ils se rencontreront, de tous dépens, dommages & interests, & de quinze mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hospital General, & l'autre tiers à l'Exposant, ou à ceux qui auront droit de luy. A condition qu'il sera mis deux Exemplaires dudit Livre dans nostre Bibliotheque publique, & un en celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Comte de Gien, Chancelier de France, le sieur Seguier, avant que de l'exposer en vente, à peine de nullité des presentes. Du contenu desquelles Nous voulons & vous mandons que vous fassiez joüir dans tous les lieux de nostre obéïssance, l'Exposant, ou ceux qui auront droit de luy, sans souffrir qu'il leur soit donné aucun empêchement; & qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre un Extrait des presentes, elles soient tenuës pour bien & deuëment signifiées; Mandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire tous Exploits & Saisies necessaires, sans demander d'autre permission : Car tel nostre plaisir. Nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, Edits, Declarations, Arrests, Reglemens, Statuts, & confirmation d'iceux, Privileges obtenus & à obtenir, soit que le temps de ceux qui ont esté obtenus, soit expiré (ou non), oppositions ou appellations quelconques, & sans préjudice d'icelles, pour lesquelles nous n'entendons, qu'il soit differé, & dont nous retenons la connoissance à Nous & à nostre Conseil, & qui ne pourra nuire audit Exposant, ou à ceux qui auront droit de luy : en faveur duquel & du merite de son Ouvrage, Nous dérogeons à tout ce que dessus pour ce regard seulement. Donné à Paris le dernier jour de Decembre, l'an de grace mille six cens soixante-quatre, & de nostre regne le vingt-deuxiéme. Signé, Par le Roy en son Conseil, MABOUL : Et scellé du grand sceau de cire jaune.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, le 12. *Janvier* 1668. *suivant & conformément à l'Arrest du Parlement du* 8. *Avril* 1653. *& celuy du Conseil Privé du Roy du* 27. *Février* 1665.

Signé, D. THIERRY. *Adjoint du Syndic.*

LEdit sieur DE MEZERAY a cedé le droit de son Privilege à THOMAS JOLLY & à LOUÏS BILLAINE, suivant l'accord fait entre eux.

Et le droit dudit Privilege, qui appartenoit ausdits Jolly & Billaine, a esté retrocedé à DENIS THIERRY, CLAUDE BARBIN & JEAN GUIGNARD, suivant l'acquisition qu'ils en ont faite.

Achevé d'imprimer cet Abbregé pour la premiere fois le 10. *Février* 1668.

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google